

Ecrire et parler

LE BON FRANÇAIS

Marie-Josèphe Berchoud

Vocabulaire

Conjugaison

Orthographe

Syntaxe

Style

MARIE-JOSÈPHE BERCHOUD

**Écrire et parler
LE BON FRANÇAIS**

l'Archipel

Si vous souhaitez recevoir notre catalogue
et être tenu au courant de nos publications,
envoyez vos nom et adresse, en citant ce
livre, aux Éditions de l'Archipel,
34, rue des Bourdonnais, 75001 Paris.
Et, pour le Canada, à
Édipresse Inc., 945, avenue Beaumont,
Montréal, Québec, H3N 1W3.

ISBN 2-84187-510-5

Copyright © L'Archipel, 2004.

Sommaire

INTRODUCTION

La langue : elle parle de notre histoire	15
La langue et les langues	17
Parler et écrire juste	18

PREMIÈRE PARTIE Vocabulaire

<i>Présentation</i>	21
À quoi sert le vocabulaire ?	21
Il existe un minimum de mots à connaître pour communiquer	23

I LES PIÈGES DU VOCABULAIRE

25

I-1 Les pièges courants	26
• <i>Les sigles</i>	55

I-2 Les différents types d'erreurs de vocabulaire et leurs remèdes	58
① Les erreurs	58
② Les remèdes	60
③ Le vocabulaire d'origine latine	62
④ Le vocabulaire issu du grec ancien	64
• <i>Le pluriel des mots d'origine étrangère</i>	64

II LES AIDES AU VOCABULAIRE : RACINES, PRÉFIXES ET SUFFIXES

69

II-1 Les racines de familles de mots	70
① Les racines grecques	70
② Les racines latines	80

II-2 Les préfixes et suffixes grecs et latins francisés	87
① Sens des préfixes repérables en français actuel	87
② Sens des suffixes repérables en français actuel	91
③ Autres suffixes ayant servi à former les mots français	94
• <i>Les principaux noms communs issus d'un nom propre</i>	96

III LES MOTS JUSTES, LEUR GENRE, LEUR PRONONCIATION

101

III-1 Le bon sens, le mot juste	101
① Coup d'œil sur quelques familles	101
② Les synonymes et les nuances : une richesse	113
③ Les mots par domaines d'activité	119

III-2	Masculin ou féminin ? Les pièges à éviter	133
III-3	La prononciation et ses pièges	135
	① Les règles de base : les sons du français	135
	② Les mots-pièges : on croit savoir, mais... ..	138
	③ Les mots venus d'ailleurs : des usages variables	139
	Annexe : <i>Le vocabulaire de la langue</i>	141
	① Le rôle des mots que nous utilisons	141
	② Les mots pour parler de la langue	142

DEUXIÈME PARTIE

Conjugaison

	<i>Présentation</i>	151
	Le groupe des verbes	152
	Les pronoms et le verbe	152
	La composition des verbes	153
	Qu'est-ce qu'un auxiliaire ?	153
	L'opposition entre verbes d'état / verbes d'action	154
	Verbes défectifs	155
IV	LES VERBES DE BASE DU FRANÇAIS	157
IV-1	Les douze verbes les plus fréquents	157
	① Le présent, à tous les modes	157
	② S'exprimer au futur de l'indicatif : futur simple, futur antérieur	163
	③ Le mode indicatif dans les temps du passé	164
	④ Le passé dans les modes conditionnel subjonctif et impératif	167
IV-2	Les cent verbes clés du français	170
	Absoudre (170), abstraire (171), accéder (172), acheter (172), acquiescer (173), appeler (174), arguer (175), assaillir (176), asseoir (176), avancer (178), battre (178), boire (179), bouillir (180), bruire / bruisser (180), céder (181), choir (182), clore (182), commencer (183), conclure (184), conduire (185), connaître (186), contredire (186), copier (187), coudre (188), courir (189), craindre (189), créer (190), croire (191), croître (191), croquer (192), cueillir (193), cuire (193), déceler (194), défaillir (195), dépecer (196), devoir (196), dormir (197), écrire (198), employer (198), envoyer (199), essuyer (200), éteindre (201), évoluer (201), extraire (202), faillir (203), fier (se) (204), frire (204), fuir (205), haïr (206), interpellé (206), jeter (207), joindre (208), lever (208), lire (209), louer (210), manger (210), maudire (211), médire (212), mentir (213), mettre (213), mordre (214), moudre (215), mouler (215), mourir (216), mouvoir (217), naître (217), nuire (218), ouvrir (219), paraître (219), partir (220), payer (221), peindre (221), perdre (222), plaire (223), pourvoir (224), pouvoir	

(224), prévoir (225), promouvoir (226), ratifier (227), recevoir (227), rendre (228), répandre (229), répondre (230), requérir (230), résoudre (231), rompre (232), servir (233), siéger (233), sortir (234) suffire (235), suivre (235), surseoir (236), taire (237), treuiller (237), vaincre (238), valoir (239), vendre (240), venir (240), vêtir (241), vivre (242)

V	VERBES DÉFECTIFS ET FORMES DIFFICILES	243
V-1	Les verbes défectifs : leur conjugaison, leur emploi ..	243
	Accroire (243), advenir (243), apparoir (244), braire (244), chaloir, (244), déchoir (244), échoir (245), s'ensuivre (245), ester (246), falloir (246), férir (246), forclore (246), foutre (246), gésir (247), issir (247), messeoir (247), ouïr (247), paître (248), pleuvoir (248), poindre (248), s'agir (249), seoir (249), sourdre (249)	
V-2	Les formes difficiles des verbes	250
	① Mémoriser les verbes irréguliers et leurs radicaux	250
	② Les verbes selon leur terminaison	251
	③ Accents aigu, grave, circonflexe et trémas	252
	④ Terminaisons voisines et temps voisins	253
	⑤ La variation de l'auxiliaire (être / avoir)	256
	⑥ Voix active, voix passive	257
	⑦ Comment conjuguer au passif	258
	⑧ Un même verbe dans des emplois différents	259
	<i>Annexe : À propos des groupes de verbes</i>	260
VI	LE VERBE DANS SON CONTEXTE :	
	LES TEMPS, LES MODES, LES ACCORDS	263
VI-1	Les modes et les temps : utilité, emploi	264
	① Les modes	264
	② Les temps	267
	③ Temps et modes : retour sur quelques emplois	269
VI-2	Les accords	271
	① Cas général	271
	② L'accord du participe passé	271
	③ Sens premier, sens dérivé : accord ou pas ?	276
	④ Participe passé et verbes transitifs / intransitifs	277
	⑤ Un dernier cas particulier : le verbe au passif	278
	<i>Annexe : Les verbes et leur conjugaison</i>	281

TROISIÈME PARTIE

Orthographe

<i>Présentation</i>	285
<i>À quoi sert l'orthographe ?</i>	285
<i>Les origines de l'orthographe... et son avenir</i>	286

VII	LES PIÈGES DE L'ORTHOGRAPHE	289
VII-1	Les pièges par ordre alphabétique	290
VII-2	Les pièges par thèmes	338
①	Les consonnes doubles	338
②	La prononciation et l'orthographe	342
③	Le <i>h</i> muet	344
④	Les mots voisins	346
⑤	Les terminaisons	347
⑥	Les pluriels	349
⑦	Les accents, le tréma, la cédille	353
⑧	Les mots transparents	356
VIII	LES AIDES DE L'ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE	359
VIII-1	Phonétique : les formes et mots grammaticaux homophones	359
①	Présentation	359
②	Les formes homophones	360
③	Les mots grammaticaux homophones	363
VIII-2	Morphologie : la formation et la variation des mots ..	365
①	Le <i>e</i> muet	365
②	L'orthographe des adverbes	366
③	Masculin / féminin	367
④	Singulier / pluriel	371
VIII-3	Morphosyntaxe et sens : les règles d'accord et l'orthographe	373
①	Les règles pour la composition des noms composés et leur écriture	373
②	Les différents cas	373
③	Quand un verbe, un adjectif, une préposition ou une conjonction deviennent des noms	375
④	Les sigles, acronymes et l'orthographe : l'usage varie...	375
VIII-4	Accents, trémas, traits d'union, majuscules et minuscules	376
①	Les accents	376
①	Le tréma	377
③	Le trait d'union	377
④	Majuscules et minuscules	377
IX	LES AIDES DE L'ORTHOGRAPHE D'USAGE	379
IX-1	Évolution des mots : les grandes lignes	380
①	La phonétique : facilité, harmonie, sens	380
②	Le sens : entre histoire et clarté	381
③	L'analogie : la langue et la vie	381
④	La nouveauté : technique, sociale et culturelle	382
⑤	La classification des mots : évolution des emplois	383
IX-2	Les applications : les « familles » de mots	384
①	Action, activité, travail	384

②	Amour, affection, amitié	386
②	Argent, fortune, trésor	387
④	Famille, enfants, adolescents, adultes	388
⑤	Nature, paysage, animaux	390
⑥	Le temps, la durée	391
⑦	Invention et création	393
⑧	Penser, savoir	394
⑨	Vie, mort	395
☛	Annexes : 1. <i>L'alphabet phonétique international</i>	397
	2. <i>Les recommandations de la réforme</i> <i>de l'orthographe de 1990</i>	397
①	Le trait d'union et le pluriel des noms composés	398
②	L'accent circonflexe et autres accents, le tréma, le e muet	399
③	Le participe passé des verbes pronominaux	399
④	Simplifications diverses	400

QUATRIÈME PARTIE

Syntaxe

	<i>Présentation</i>	403
	À quoi sert la syntaxe ?	403
	Syntaxe et style	404
	Améliorer sa syntaxe	405
X	LES PIÈGES ET LES AIDES DE LA SYNTAXE	407
XI	PHRASE SIMPLE, PHRASE COMPLEXE BIEN LES COMPOSER	443
XI-1	La phrase simple	444
	① Mise au point : phrase simple et phrase minimale	444
	② La phrase verbale	444
	③ La phrase verbale avec verbe à l'infinitif	446
	④ La phrase non verbale	446
	⑤ La négation dans la phrase	447
	⑥ Le passif dans la phrase	449
	⑦ La phrase impérative	449
	⑧ L'emphasis dans la phrase	450
	⑨ La phrase complétée d'un infinitif ou d'un participe ...	450
XI-2	La phrase complexe	452
	① La juxtaposition	452
	② La coordination	453
	③ La subordination	455
XI-3	La phrase déclarative, interrogative, exclamative	461
	① La phrase déclarative	461

	② La phrase interrogative	463
	③ La phrase exclamative	466
	④ Discours direct, discours indirect : un passage parfois risqué	466
XI-4	De la phrase au texte : bien composer	468
XII	PONCTUATION ET LISIBILITÉ	471
XII-1	Le point	472
XII-2	Les points de suspension	474
XII-3	Les deux points	476
XII-4	Le point-virgule	478
XII-5	La virgule	479
	① Dans quels cas ne met-on pas de virgule ?	480
	② Les règles d'utilisation de la virgule	481
XII-6	Le point d'interrogation	486
	① Son rôle	486
	② Quand plusieurs interrogations se succèdent	486
	③ Le point d'interrogation est suivi d'une majuscule	487
XII-7	Le point d'exclamation	488
	① Le point d'exclamation dans le langage	488
	② Les emplois du point d'exclamation	488
XII-8	Mettre entre parenthèses et entre crochets	489
	① Les parenthèses	489
	② Les crochets	493
	③ La ponctuation dans les parenthèses ou entre les crochets	493
XII-9	Les usages du tiret	495
XII-10	Les guillemets	496
	① Quand emploie-t-on les guillemets ?	496
	② L'absence de guillemets pour rapporter les paroles d'autrui	497
XII-11	Outils pour la lisibilité	499
	① Les majuscules	499
	② Les coupures	502
	③ Les types de caractères d'imprimerie	503
	④ L'alinéa et le paragraphe	504
	⑤ Les blancs et les espaces dans le texte	505
	⑥ La note de bas de page ou de fin de chapitre	505
XII-12	Ponctuation et style	506
	Annexes : 1. <i>Références des ouvrages dont sont extraites les citations de cette partie</i>	509
	2. <i>Testez-vous en 100 questions</i>	509

CINQUIÈME PARTIE

Style

<i>Présentation</i>	519
Le style, c'est... ..	519
Les procédés du style	520
XIII DÉFINIR SES BUTS : J'ÉCRIS POUR...	523
XIII-1 Le texte et les textes	523
① Rappel : la communication écrite	523
② Qu'est-ce qu'un texte ? Les types de textes	525
XIII-2 Écrire pour : des buts aux effets	537
① Pour informer et intéresser	537
② Pour toucher et émouvoir	539
③ Pour persuader	540
④ Pour convaincre	542
⑤ Pour exhorter	545
XIV DÉCRIRE, RACONTER, EXPLIQUER...	549
XIV-1 Description et narration	549
① Décrire	549
② Raconter	554
XIV-2 Rapporter, commenter : les procédés	558
① Rapporter	558
② Commenter	559
XIV-3 Le langage pour toucher et persuader	561
① L'adresse au lecteur	561
② La litote	561
③ L'analogie	562
④ L'accumulation	562
⑤ L'interrogation	562
⑥ La supposition	563
⑦ La gradation des effets	563
⑧ L'argumentation rationnelle	563
⑨ La dramatisation	564
XIV-4 Mieux argumenter et convaincre avec le style	564
① Pour atténuer une contradiction ou éviter une objection	565
② Pour relier les propositions entre elles	565
③ Pour valoriser les arguments les plus forts	566
XIV-5 Le langage pour faire agir	567
XIV-6 Comment améliorer son texte	568
① « Entre deux mots, il faut choisir le moindre »	568
② Choisir la force et la vivacité	569
③ Viser la précision parlante du vocabulaire	569

④	Allier le concret à l'abstrait	570
⑤	Ne pas accumuler les propositions subordonnées	570
⑥	Jouer la variété entre adverbes et compléments	570
⑦	Utiliser la négation à bon escient	571
⑧	Savoir poser de l'implicite	572
⑨	Varié les types et formes de phrases	572
⑩	Supprimer les répétitions	572
⑪	Éviter les sons désagréables	573
XV	TROUVER SON STYLE PERSONNEL	575
XV-1	Le style : un certain rapport aux mots, au monde, à autrui et à soi	576
①	S'intéresser à la vie des mots	576
②	Ne pas borner son imagination	577
③	Pour le style, se donner ses repères personnels	578
④	Repérer et cultiver les correspondances	579
⑤	Être sensible à la chanson du monde	579
XV-2	Les enchaînements dans l'écrit	580
①	Imitation et style	581
②	Défauts et qualités de style : un repérage nécessaire ...	581
③	L'écriture, le sens et les sens	582
④	Le ton juste	583
⑤	La question des limites	583
XV-3	La langue d'écriture : de l'intime à l'extérieur	584
①	Intérieur et extérieur : le grand partage	584
②	Cultiver son jardin	586
③	Savoir écouter	587
④	Savoir se protéger	587
⑤	« Augmenter » son « poids spécifique »	588
	Annexe : Lexique du style	591

ANNEXES

Bibliographie et références	601
Index	603

Un cahier hors texte de 16 pages, « Le bon accord du participe passé », figure au sein de la deuxième partie, dans l'édition du livre destinée aux membres du club France Abonnements.

Introduction

La langue parle de notre histoire... et avec elle nous la continuons

Nous venons tous d'ici, là ou ailleurs, nos mots le disent par leur biographie. Que ce soit la vallée d'à côté, la baie en face ou le bout du monde, le nom des origines parle de nous : *Remiremont* vient de saint Romaric et de son monastère local, *Arvillard*, désigne le hameau de fermes haut placé (du latin *alta* « haut », « en hauteur » et *villa*, « ferme », « domaine »), *Plougastel* est dérivé du latin (*castel*) et du breton (*plou*) repris du latin (*plebs*) par les Gallois (*plwyf*) ; de même, le gaulois *aballos*, « pommier », a donné *Avallon*, tandis que *Lug*, dieu gaulois de la Lumière, nous a offert *Lyon* (*Lugduno*, romanisé ensuite en *Lugdunum*), *Laon* et *Lion-sur-Mer*.

D'évidence, les mots français portent en eux leur histoire et quelle que soit la date à laquelle nous jugeons convenable de placer nos origines, cette histoire est aussi la nôtre.

✦ Pour en savoir plus :

Éric Vial, *Les Noms de villes et de villages* (Belin).

Comme le français est aussi constitué de noms communs et que tout arrive dans la vie, certains sont parfois d'anciens noms propres : *pantalon* est à l'origine un personnage de la comédie italienne, *poubelle* découle du nom du préfet de Paris qui a rendu obligatoire l'usage de placer ses ordures dans un récipient spécifique, et le *voltage* de nos appareils électriques vient directement du physicien *Volta*. On l'a vu avec les toponymes (ou noms de lieux), les mots d'une langue ont des provenances variées, que l'histoire, la circulation des hommes et les grandes découvertes expliquent. C'est vrai pour la langue française comme pour les autres.

Notre langage quotidien en est le témoin : « Passe-moi le sel » est composé de mots venus de notre colonisateur latin d'il y a deux millénaires, mais la question : « Le homard ? Avec mayonnaise ? Et riz ? » énonce successivement un nom commun venu des langues nordiques (*homard*), un autre venu des Baléares (*mayonnaise*) et un dernier de l'Inde (*riz*). Et si le dessert de ce menu est composé d'une *galette*, ce sera un apport gaulois ! Un peu d'*alcool* ? Voilà un cadeau de la langue arabe. Quant à la télévision, elle nous vient des Grecs de l'Antiquité par son préfixe *télé*, « loin », tandis que *vision* est d'origine latine. On peut s'amuser à continuer...

➤ **Pour en savoir plus :**

Henriette Walter, *Le Français dans tous les sens* (Robert Laffont).

Si nous écoutons les gens qui nous entourent actuellement, nous constatons également une grande vitalité : la langue évolue au rythme d'un tango, les uns veulent aller vite, les autres s'attachent à conserver une certaine pureté – au moins une langue correcte. En réalité, au-delà des jugements sociaux sur la langue à propos desquels chacun peut avoir sa propre position, le premier critère devrait être la clarté, la richesse, la précision de l'expression et l'harmonie.

À bien y réfléchir, la question n'est pas de choisir entre censeurs plus ou moins stricts et inventeurs plus ou moins heureux, et il ne s'agit pas d'une opposition entre savants et ignorants. La norme existe, nul ne peut le nier ; elle est même triple, selon le linguiste Alain Rey, à la fois objective, subjective et prescriptive.

La vraie question est celle de l'expression : les mots, formes et tournures justes dans le cadre d'un échange entre personnes ou de soi à soi. Alors, les fautes, d'orthographe ou de français deviennent moins dramatiques qu'à l'école : le but n'est pas d'abord de faire zéro faute et d'avoir une bonne note mais de s'exprimer avec justesse et précision. Cela s'apprend ou se retrouve (après les oublis éventuels) au fil des jours et peut même réserver des surprises. *Les choses sont moins compliquées qu'on ne l'avait cru* ; par exemple, dans cette dernière phrase, *cru*, participe passé de croire, ne s'accorde pas : le complément placé avant lui n'est pas *les choses* mais *l'*, mis pour *cela*.

L'ouvrage présent a été écrit pour fournir des aides et des repères à qui veut s'exprimer juste sans s'ennuyer.

Danièle Leeman-Bouix, dans *Les Fautes de français existent-elles ?* (Seuil), témoigne d'un point de vue mesuré, respectant à la fois les normes, la langue et ceux qui la parlent : « Il est bon de rappeler... quel est l'emploi correct, la forme adéquate, la construction normale tels que nous les a légués notre histoire : le lecteur en fera toujours son profit, alerté qu'il aura été que ce qu'il dit spontanément et en toute innocence n'est pas conforme au bon usage et qu'il existe d'autres termes ou constructions plus appropriés. » Et elle ajoute qu'il est inutile de brandir l'anathème ou de stigmatiser la faute, parce qu'il y a aussi quantité de règles que nous respectons, tout simplement.

L'auteur de cet ouvrage partage ce point de vue. Son but est de faire la lumière sur les règles qui pourraient être oubliées, parfois, en balayant systématiquement les grands domaines de la langue française et de son emploi. Afin que nos

mots nous expriment au mieux de leurs possibilités et que, d'hier à aujourd'hui, puis demain, ils demeurent ainsi bien vivants.

La langue et les langues : entre nous et nos mots, un dialogue ininterrompu

Nos mots ne sont pas les seuls au monde, même si nous les apprenons d'abord comme tels. Pour un petit enfant, il y a un seul *papa* et une seule *maman*, un unique *jardin*. De même qu'il y a le *ciel*, le *soleil*, l'*automne*, la *neige* et le *sourire*. Mais stop ! Déjà l'œil du lecteur s'attarde sur ces éléments cités, les uns de genre masculin, le *soleil*, le *ciel*, les autres de genre féminin, la *neige* ; nul parti-pris dans ces genres, juste la grammaire française ; car en d'autres langues, européennes ou extra-européennes, le *soleil* est un mot féminin et la *neige* (quand elle existe dans la réalité et dans la langue) peut être un mot masculin.

Se perfectionner dans sa langue, c'est alors réaliser qu'elle n'est pas la seule et organiser des rencontres et des distinctions entre elle et d'autres, voisines plus ou moins lointaines selon nos goûts et les hasards de la vie. En d'autres termes, c'est se mettre en état de distinguer langage et langues.

Mais, disent certains, mettre les langues au pluriel, ne serait-ce pas attenter au caractère premier, quasi sacré, de la nôtre, notre langue maternelle, ne serait-ce pas jouer contre elle ? Comme si bien parler et écrire sa langue supposait de rejeter les autres langues ! Elles sont nombreuses, plus de six mille dans le monde aujourd'hui, et parmi elles se trouvent les langues régionales parlées sur notre territoire national. Tout comme le français n'est pas la langue des seuls Français, ces Français, même s'ils ne sont pas d'origine immigrée, sont issus de familles multilingues dans lesquelles on parlait jadis breton, alsacien, occitan... Nous avons donc tous une expérience enfantine ou générationnelle du contact de plusieurs langues, la langue française et une autre langue (au moins).

☛ Pour en savoir plus :

Josiane Boutet et Janine Vermès, *France, pays multilingue* (L'Harmattan).

Enfin, il faut bien parler ici de la grande question des conflits entre langues. Il y a des langues dominantes, en particulier l'anglais. Sa force tient à la puissance économique et politique des nations parlant anglais. Chacun peut constater les anglicismes qui ont fait irruption dans notre langue, dans le vocabulaire ou la construction des phrases : quand on entend à la radio ou à la télévision un journaliste sportif expliquer que tel joueur de tennis va *jouer tel concurrent*, au lieu de *jouer contre lui*, il s'agit bien d'un transfert de construction directe du verbe, transfert venu de la langue anglaise. C'est une erreur, il faut le dire sans cris ni anathèmes.

La France et les autres pays francophones ont mis en place des institutions chargées de veiller à la langue. En France, ce sont les commissions de terminologie, installées auprès des différents ministres, et chargées de créer des équivalents viables aux mots étrangers introduits en français ; ainsi le mot *baladeur* a-t-il pu supplanter *walkman*, et *logiciel* a fait de même avec *software*, tandis que, dans d'autres cas, ces greffes linguistiques échouent, comme avec le *gap* anglais (en économie), dont on peut parier qu'il va finir français et s'en trouver fort aise.

Mais il faudrait se garder d'avoir seulement, sur la langue française et sur les contacts entre langues, une vision myope. Car cette « vue basse » (au sens propre des termes) est aussi une « courte vue » (sens figuré : un manque de recul réflexif et historique). Nous importons certes, mais les autres aussi, et cela dure depuis plusieurs centaines d'années, si ce n'est plus. Voyez par exemple le mot *tennis*, justement : venu de l'anglais ? Oui, mais les Anglais, avec leur *lawn tennis* (*lawn*, « pelouse »), abrégé ensuite en *tennis*, nous l'avaient auparavant emprunté ! C'est l'ancien mot *tenez* (prononcé à l'anglaise), du verbe *tenir*, qui était employé au jeu de paume, depuis 1400, et fut ainsi l'ancêtre du... tennis ! Il en va de même du mot *budget* : au Moyen Âge, les Anglais nous ont emprunté le mot *bougette* (« petit bouge, poche, sac »), qu'ils ont prononcé à leur façon, avant de nous le retourner en *budget*.

De cela, on ne saurait déduire qu'il faut laisser faire le temps et ne pas se préoccuper de sa langue, ne pas l'aimer ni bien l'utiliser. Au contraire, c'est par sa belle et juste utilisation qu'elle sera le mieux défendue et promue.

Dès lors que nous nous situons dans un univers de langues vivantes, nous empruntons sans cesse aux autres langues, et elles font de même : les mocassins, que chaussent un grand nombre d'entre nous, viennent des Amérindiens mais nous avons exporté nos pantoufles chez certains de nos voisins. Et les noms de plats cuisinés et spécialités connaissent des succès internationaux durables, tels la blanquette de veau, la tarte des demoiselles Tatin ou le champagne.

☛ Pour en savoir plus :

Henriette Walter, *L'Aventure des langues en Occident* (Robert Laffont).

En guise de synthèse, disons qu'avec la langue française nous sommes riches des mots de la vie, à utiliser, partager et transmettre au mieux.

Le bon français : parler et écrire juste

La langue française correcte se veut irréprochable, digne de ceux qui l'ont créée, aussi s'habille-t-elle parfois d'un peu de raideur, à l'image des militaires. Mais il lui faut aussi remplir son office, l'expression, et donc veiller à lâcher la bride, parfois même à se décoiffer... merci à la littérature ! Il ne s'agit pas de s'exprimer comme une grammaire ou un dictionnaire, mais d'ajuster le mieux possible les mots et tournures aux intentions et désirs. Et lorsque les mots manquent, ou que l'incertitude gagne, surgit le besoin d'outils de référence : grammaire, dictionnaire, ouvrage indicatif sur la langue, tel le présent volume. Les erreurs, ce n'est pas dramatique, c'est simplement dommage : on pourrait dire mieux.

Pour cela, il y a aussi les écrivains. Certains, en riant, se font professeurs et corrigent les erreurs, par exemple Raymond Queneau :

« Marcelline s'esclaffa :

— Vêtissez-vous ! vêtissez-vous ! Mais vous êtes nul. On dit :
vêtez-vous. »

(*Zazie dans le métro*)

Le français abordé dans cet ouvrage est celui de France, bien que la langue appartienne à tous ceux qui l'ont choisie et continuent de la faire vivre en la

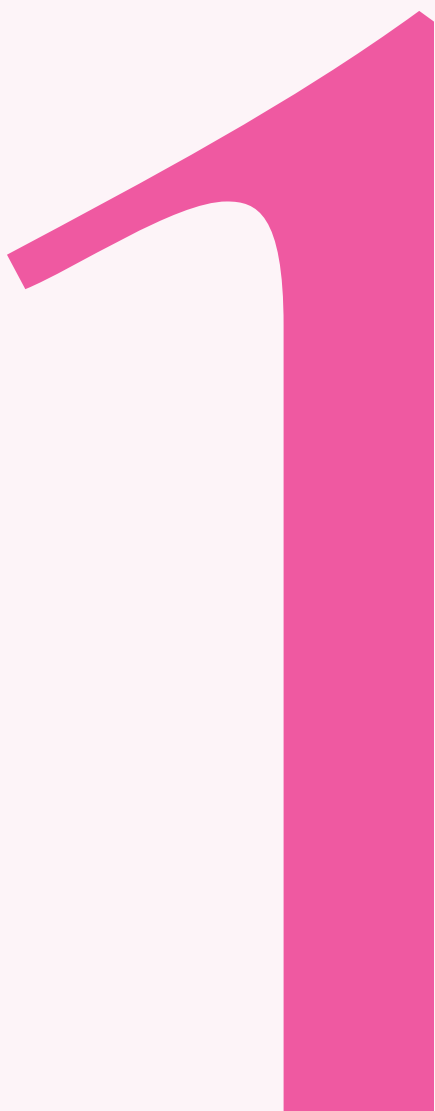
parlant, que ce soient les Belges avec leurs verbes originaux, si proches, si loin, ou les Québécois, avec leurs inventions lexicales, leur goût des mots. Mais un ouvrage ne suffirait pas pour témoigner de leur français, bon aussi, et il a bien fallu choisir.

De même, il a fallu choisir dans la variété de la terminologie grammaticale : le choix a été l'usage actuel des écoles, collèges et lycées, tel qu'il est défini par les Instructions officielles pour l'enseignement du français.

Compte tenu de ce qui précède, *Écrire et parler le bon français* est cet ouvrage de tous les jours, et cette langue grâce auxquels nous pourrions dire, écrire, entendre et lire au plus près des sensations, des représentations, des volontés et intentions qui animent tout être humain. Comment pourrions-nous refuser une telle richesse ?

Cette richesse est d'abord celle du vocabulaire, qui fera l'objet de la première partie. Ensuite viendront la conjugaison des verbes (2^e partie), l'orthographe (3^e partie), la syntaxe (4^e partie), et enfin le style, c'est-à-dire l'expression juste (5^e partie).

1



Vocabulaire

Présentation

À quoi sert le vocabulaire ?

Pourquoi tant de mots ? Certains les entendent aussi comme des maux et s'en plaignent, ou ne veulent pas connaître les différences ni les nuances entre eux.

Est-ce dans l'air du temps ? Il ne faudrait pas se fatiguer, et surtout pas s'ennuyer, ce qui signifie, à la fin, que rien ne vaudrait la peine. Tel auteur à succès s'était vanté d'avoir écrit son roman avec moins de deux mille mots, parce que son héroïne n'en maîtrisait pas plus... de même que le public cible (au sens marketing du terme), sans doute. Du moins, c'est ce que l'auteur, formé dans les meilleures écoles, supposait avec quelque démagogie.

Voyons ! À quoi servent tous les mots difficiles, peu connus, peu employés ? À rien, n'est-ce pas ? Jean Racine n'a-t-il pas, lui aussi, utilisé très peu de mots ? Les choses *complexes*, les temps *forts*, la *gravité* doivent pouvoir être dits *clairement* et *simplement*. Voilà une argumentation fréquemment reprise de nos jours. Un seul ennui, elle est fautive : elle amalgame clarté de l'expression, simplicité du vocabulaire utilisé et lexique de base (les deux mille mots ! ➡ plus bas la notion de « niveau-seuil »). On a parfois besoin de mots variés pour s'exprimer justement. Et puis, pourquoi cracher sur la richesse ?

En outre, n'est pas Racine qui veut : sa simplicité résulte d'un choix entre bien davantage de mots. Et la simplicité revendiquée par les autres est plus souvent proche de la bêtise que de Racine. En effet, s'« il faut peu de mots pour dire l'essentiel, il faut tous les mots pour le rendre réel. » (Guillaume Apollinaire).

Enfin, cela va de soi mais il faut le dire, si les mots sont différents, c'est qu'ils ne disent pas la même chose !

Ainsi : *belle, jolie, charmante, mignonne, gracieuse, allurée* (à ne pas confondre avec l'adjectif *délurée*) ne sont pas synonymes ; ils ont tous un sens différent ; de même qu'un *homme beau* et un *bel homme*, ce n'est pas pareil, non plus qu'un *homme charmant, mignon, élégant* ou... *alluré*.

Les mots ont un sens précis, une place, et parfois même un sexe ! Et là, on ne parle pas du genre, masculin ou féminin.

Par exemple, *mignon* au masculin, *mignonne* au féminin n'ont pas des sens symétriques : l'un est quelque peu efféminé, tandis que l'autre renvoie plutôt à la jeunesse. De même, un *bel homme* (adjectif placé avant le nom) et un *homme beau* (adjectif placé après le nom qu'il qualifie) sont des qualificatifs différents : un *bel homme* est plutôt considéré ainsi selon son allure, sa prestance – à condition qu'il ne soit pas vraiment laid –, tandis qu'un *homme beau* est dit tel pour son physique. Une *femme belle*, ou une *belle femme* (dans ce cas, au féminin, la place de l'adjectif n'importe guère), possède à la fois de jolis traits, et cet au-delà de la joliesse, fait de charme, d'allure et de présence.

➡ **Pour en savoir plus :**

Les ouvrages de la linguiste Marina Yaguello, par exemple *Le Sexe des mots* (Belfond), *Les Mots et les Femmes* (Payot, PBP).

Le vocabulaire sert donc à exprimer, à faire savoir (à soi-même, aux autres) ce qu'on ressent, ce qu'on cherche, souhaite, craint ou refuse, ce qu'on observe, ce qu'on a envie de partager, etc. Dès lors, avoir à sa disposition beaucoup de vocabulaire, c'est être riche de possibilités d'expression. Quelques exemples de situations et dialogues quotidiens vont en témoigner. Par exemple :

1) *Chez le médecin :*

« J'ai mal au ventre, docteur, ici, à droite... »

Le médecin parle de la zone indiquée, il questionne le patient :

« Que ressentez-vous ? Une douleur *vive, aiguë, lancinante, sourde* ? Une douleur délimitée ou qui a tendance à se propager dans les zones voisines ?

— Ben... j'ai mal, voilà. »

Voilà qui renseigne bien le médecin, et le met dans les conditions optimales pour soulager le patient ! Prépare-t-il une péritonite ? Est-ce simplement la vésicule biliaire ? Ou des coliques néphrétiques ?

2) *Lecture du mode d'emploi d'un appareil hi-fi ou électroménager :*

« Branchez le fil bleu sur le côté gauche, et le fil jaune sur la *face postérieure* de l'appareil... »

— Et où est-ce, tout cela ??? Que vient faire la face... et mon postérieur là-dedans ? »

On schématise à peine.

3) *Au téléphone, avec le spécialiste qui va aider à dépanner votre ordinateur :*

« D'abord, placez-vous sur le bureau, commencez à dérouler le menu et cliquez avec le bouton gauche de la souris sur *Accessoires*, puis sur *Outils système*... Ça y est ?

— Je ne vois pas *Accessoires*, j'ai juste... ah, si, voilà.

— Bon, ça y est ? Maintenant, double-cliquez avec le bouton droit de la souris sur...

— Stop, stop, je ne comprends plus rien ! Il faut me montrer sinon ça ne va pas », s'exclame ce handicapé de la parole.

Voilà un dépannage qui va être peu efficace. Et pourtant ! Il aurait suffi que les mots soient bien entendus et reliés à la réalité pour que l'affaire se passe correctement.

Prenons à présent quelques exemples de mots, tous des adjectifs qualificatifs, empruntés, eux ou un membre de leur famille, à un paragraphe ci-dessus : *complexe, grave, clair, simple*.

Les deux premiers sont-ils synonymes (de même sens) et antonymes (de sens contraire) des deux suivants ? Si c'était le cas, pourquoi user de tant de mots : pour en rajouter, pour faire bon poids en émotion ? En réalité, chaque adjectif a un sens précis renvoyant à un arrière-plan particulier :

- *Complexe* = composé, qui contient plusieurs éléments différents, combinés selon une logique non apparente a priori. Contraire : *simple*.

- *Grave* = (ici) qui a de l'importance, et/ou peut avoir des conséquences fâcheuses. Contraire : *insignifiant*, ou, pour une maladie, *bénigne* (masculin : bénin). *Grave* peut avoir aussi le sens de sérieux, lui-même polysémique, ou de cérémonieux (contraires : *enjoué* ou *simple*). À distinguer du « grave », voire « grave de chez grave » des adolescents des années 2000.

- *Clair* = (sens propre et sens figuré) lumineux, qui se voit bien, se comprend bien. Contraire : *obscur*, qu'on discerne ou comprend mal.

- *Simple* = qui n'est pas composé, ou alors composé d'éléments de même nature, homogènes. Contraire : *complexe, compliqué*.

☛ **Pour en savoir plus :**

Henri Bertaud du Chazaud, *Dictionnaire des synonymes et contraires* (Le Robert).

Il existe un minimum de mots à savoir pour communiquer

Ce serait ceux que les enfants retiennent en premier ? Pas forcément. Les enfants acquièrent la langue avec leurs proches, dans leur environnement. Un enfant de menuisier aura sans doute entendu parler de *gouge* ou de *tenon*. Et puis, on a remarqué que les enfants peuvent retenir certains mots difficiles, tels rhinocéros ou labyrinthe... parce qu'ils leur plaisent.

☛ **Pour en savoir plus :**

Jérôme Bruner, *Comment les enfants apprennent à parler* (Retz).

Et pour tous, quels sont les mots essentiels ? Dès les années cinquante, une grande enquête sociolinguistique sur l'oral a permis de repérer les mots les plus employés de la langue française et d'en dresser la liste, connue dès lors sous le nom de « français fondamental » : nous retrouverons ce *français fondamental* à plusieurs reprises, tant pour préciser le sens et l'emploi de tels ou tels mots que pour les conjugaisons de formes difficiles de verbes très usités. On remarquera

que, pour la première fois, cette enquête s'intéressait seulement à l'usage sans porter de jugement (linguistique ou social) sur celui-ci.

L'intérêt de ce *français fondamental* est la mise en évidence des termes les plus fréquents afin de faire la lumière sur telle ou telle difficulté de sens et d'emploi, de conjugaison, de construction de ceux-ci.

Puis, dans un contexte d'ouverture des frontières, le Conseil de l'Europe, institution créée en 1949, a fait travailler des spécialistes de diverses langues européennes pour définir un catalogue de mots essentiels à connaître pour communiquer mais aussi de notions, de savoirs grammaticaux, etc. Pour le français, en 1977, furent publiés *Un niveau-seuil*, puis son adaptation pour les contextes scolaires.

Comme c'est le cas depuis longtemps sans doute, on a pu remarquer que des mots nouveaux apparaissaient continûment dans la langue, et même que l'usage finissait par les imposer, malgré ou avec l'Académie française et les pouvoirs publics.

Par exemple, la réforme de l'orthographe (1990) a autorisé l'écriture de nombreux mots composés sans leur trait d'union, le premier et le second termes étant accolés. L'avantage est que la question du pluriel des noms composés dès lors ne se pose plus. Pourtant, cette source d'économie d'erreurs n'a pas fait recette parmi les usagers de la langue que nous sommes et la plupart des scripteurs continuent d'utiliser les noms composés avec leur trait d'union !

De même, les termes français imposés par les commissions de terminologie pour éviter les anglicismes sont peu, voire pas du tout prévisibles. Si *logiciel* a aisément remplacé son homologue anglais, on voit que l'issue de la lutte entre *e-mail*, *mél* et *courriel* semble tourner à l'avantage du premier cité.

Ces mots nouveaux, en général, sont connus. Parmi les entrées récentes au dictionnaire, on peut signaler (☛ ci-dessus) l'essentiel du vocabulaire de l'informatique. Ce vocabulaire n'est pas forcément anglicisé : un certain nombre de transpositions en français ont été adoptées. Pour ce qui est du vocabulaire professionnel, des commissions de terminologie ont été créées dans chaque ministère, avec la charge d'établir le « bon » vocabulaire, lequel est ensuite publié au *Journal officiel*. On peut, certes, déplorer cette mainmise de la puissance publique sur la langue... mais cela a toujours été le cas, depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts par laquelle, en 1539, le roi François I^{er} prescrivit l'usage de la langue française pour tous les actes de la vie publique.

Quant aux mots de la rue, ils sont étudiés et répertoriés par des spécialistes, dans des lexiques spéciaux. Certains d'entre eux finissent entre les pages des dictionnaires de base (exemple : la *teuf* pour la « fête », depuis le milieu des années quatre-vingt) ; d'autres sont la renaissance de mots anciens oubliés (*fourber*, *gruger* pour « tromper, induire en erreur », ou *trimer* pour « travailler ») ; d'autres enfin sont des détournements de sens d'un mot usuel (*capter* pour « comprendre »).

☛ **Pour en savoir plus :**

Jean-Pierre Goudailler, *Comment tu tchatches* (Maisonnette et Larose),
Loïc Depecker, *L'Invention de la langue* (Armand Colin),
Trésor de la langue française, ou TLF (CNRS et <http://atilf.inalfr.fr>).

De notre côté, dans cette première partie, nous ferons la lumière sur les pièges et les aides du vocabulaire français, sur le choix du mot juste et sur la façon d'enrichir son vocabulaire.

Chapitre I

Les pièges du vocabulaire

Bien des mots nous sont présumés connus : ils nous ont été présentés, puis nous les avons parfois perdus de vue. De là des emplois erronés, qu'on retrouve dans les conversations courantes, voire dans les médias et les publications.

Par exemple, l'adjectif *conséquent*, qui signifie (pour une personne, une action) « logique, en harmonie avec ce qui précède », donc « juste ». Il est employé par un grand nombre de personnes comme synonyme (plus chic, croient-elles) de l'adjectif *important* ! Cet emploi est signalé, mais avec les réserves énoncées ci-dessus, dans les dictionnaires de référence. Quelle erreur que l'emploi distingué que croient en faire les locuteurs qui usent et abusent de ce terme !

Passons en revue ces mots dont nous croyons connaître le sens mais que nous avons parfois plus ou moins perdus de vue. Ensuite, nous verrons comment trouver de l'aide dans la langue elle-même à travers ses préfixes et ses racines. Et nous constaterons que les aides existantes sont en nombre bien plus élevé que les pièges !

Quelques mots-clés

Paronyme (n. m.) : se dit de mots de sens différents mais de formes voisines.

Homonyme (n. m. ou adj.) : sens différents pour une même forme ; *homographe* (forme écrite) et/ou *homophone* (forme orale).

Synonyme (n. m. ou adj.) : de même sens.

Antonyme (n. m. ou adj.) : de sens contraire.

Toponyme (n. m.) : nom de lieu.

Polysémique (adj.) : qui a plusieurs sens.

Le vocabulaire se lit et s'écrit aussi en abrégé. Vous trouverez ci-dessous la liste des sigles les plus utilisés.

Liste des abréviations utilisées

Verbe	v.	Adverbe	adv.	Pronominal	pr.
Nom	n.	Adjectif	adj.	Invariable	inv.
Nom masculin	n. m.	Préposition	prép.	Pronom	pr.
Nom féminin	n. f.	Locution	loc.	Pluriel	pl.

I-1 – Les pièges courants

Abajoue (n. f.) / **bajoue** (n. f.) Ces deux termes ont presque le même sens et sont parfois employés l'un pour l'autre. L'*abajoue*, en toute rigueur, est la poche de la joue de certains mammifères qui sert de réserve à aliments. La *bajoue*, quant à elle, désigne la partie latérale de la tête de certains animaux... et est parfois utilisée pour les humains lorsque ces derniers ont des joues flasques et pendantes.

Abcès (n. m.) / **abcéder** (v.) Lorsqu'un *abcès* se forme en un point du corps, on dit qu'il *abcède*. Attention au changement d'accent sur le *e*, dans ces deux mots et aussi dans la conjugaison du verbe. ➡ « Conjugaison », p. 172.

Abduction (n. f.) / **adduction** (n. f.) / **addition** (n. f.) / **adjonction** (n. f.) *Abduction* véhicule l'idée d'écart : action d'écartier un membre ou un segment de membre sur le côté du corps. *Adduction* contient l'idée contraire, celle de rapprochement : 1) action de rapprocher un membre ou un segment de membre du corps ; 2) action de conduire un fluide (pétrole, eau, gaz...) de son lieu de production à diverses destinations d'utilisation. *Addition* et *adjonction* ont le même sens : fait d'ajouter de quelque chose à quelque chose. ➡ Ci-dessous : *adduction* et *addiction*.

Abjurer (v.) / **adjurer** (v.) *Abjurer* signifie renier sa foi (religieuse, ou d'idées), tandis que *adjurer* est synonyme d'exhorter (qqn à qqch. ou à faire qqch.).

Aborigène (adj. et n.) Ne pas dire ou écrire *arborigène* pour désigner des indigènes.

Abstraire (v.) / **s'abstraire** (v. pr.) / **faire abstraction (de)** (loc. v.) *Abstraire*, c'est isoler mentalement un élément, un objet du tout qui le contient et le considérer à part ; *s'abstraire de*, s'isoler mentalement (pour rêver, réfléchir, etc.). Tandis que *faire abstraction de* consiste, plus généralement, à ne pas tenir compte de.

Une autre définition de ce qu'est abstraire...

Abstraire une vache, pour en tirer du lait
Et tirer de ce lait le portrait d'un brin d'herbe
Que la vache a brouté.

(Jacques Prévert, *Paroles*)

Académie (n. f.) À l'origine, jardin près d'Athènes où Platon enseignait (dans ce cas, on l'écrit avec une majuscule). On écrit également avec une majuscule l'*Académie française* et toutes les autres qui sont uniques ; on omettra la majuscule, s'il s'agit d'un type d'institution (en général administrative et pédagogique) ou d'un lieu où on peut exercer un art. Georges Brassens a remis à l'honneur dans ses chansons un sens ancien du terme, selon lequel l'*académie* désigne aussi, en peinture ou sculpture, un corps humain dessiné ou sculpté d'après un modèle nu.

Acception (n. f.) / **acceptation** (n. f.) *Acception*, sens particulier dans lequel est utilisé un mot qui peut en avoir plusieurs ; l'*acceptation*, en revanche, désigne le fait d'accepter quelque chose.

Accommodation (n. f.) / **accommodement** (n. m.) *Accommodation*, action d'accommoder, aux différents sens ci-dessus ; *accommodement*, compromis, arrangement amiable.

Accommoder (s') à / de (v. pr.) / **accommoder** (v.) *S'accommoder à*, s'adapter à, se mettre en accord avec (qqn, qqch.) ; *s'accommoder de*, c'est se contenter de qqch. Mais, *accommoder* un plat, c'est le préparer ; *accommoder* ses manières ou ses paroles à, c'est les adapter à ; enfin, *accommoder* désigne le fait, pour l'œil, de s'adapter à des distances différentes, de façon à bien voir.

Acculturation (n. f.) Processus par lequel un individu ou un groupe entrent en contact avec une autre culture que la leur et l'assimilent. Le sens n'est pas a priori négatif, même si nombre de théoriciens de la culture y voient un processus néfaste.

Achalandé (adj.) Un magasin bien *achalandé* est un magasin qui a de nombreux clients (ou chaland) et non un magasin bien fourni en marchandises diverses.

Acmé (n. m.) / **acné** (n. f.) L'*acmé*, mot directement venu du grec, est le point culminant d'une trajectoire ou d'un événement ; l'*acné*, en revanche, affection de la peau caractérisée par des boutons, désole les adolescents acnéiques.

Acquis (n. m.) / **acquêt** (n. m.) / **acquit** (n. m.) Un *acquis* est ce qu'on a acquis soi-même, en propre ; un *acquêt*, c'est un bien acquis par des époux, ensemble ou séparément, durant le mariage, et qui entre dans la communauté légale des biens ; il existe, dans les contrats de mariage, le régime de communauté réduite aux acquêts. *Acquit* est un terme comptable par lequel s'effectue la reconnaissance des paiements (cf. la mention « pour acquit »).

Addiction (n. f.) / **adduction** (n. f.) L'*addiction* (anglicisme), une conduite addictive, c'est un attachement irréprensible à un produit, en particulier la drogue (cf. *assuétude* ; *accoutumance* est de sens légèrement différent : le fait de s'être habitué à un produit, dont les doses doivent être augmentées pour maintenir le même effet) ; à ne pas confondre avec l'*adduction* (☛ ci-dessus, p. 26).

Adjudicataire (n.) / **adjudicateur** (n. ou adj.) L'*adjudicataire* bénéficie d'une adjudication, tandis que l'*adjudicateur* la met en œuvre.

Adventice (adj.) / **adventif** (adj.) *Adventice* : « en plus, accessoire ». *Adventif* (biologie) : « qui se développe en un point non ordinaire, non prévu ».

Affidé (adj.) Qui fait partie d'un complot ou d'une action illégale, plus ou moins répréhensible.

Affilié (adj.) Qui appartient à une organisation.

Affleurer (v.) / **effleurer** (v.) *Affleurer*, apparaître à peine (à fleur de peau, par exemple) ; *effleurer*, toucher légèrement.

Agissements (n. m. pl.) / **action** (n. f.) Les *agissements* désignent un ensemble d'actions néfastes à quelqu'un ; ce terme est connoté péjorativement, au contraire d'*action*, qui est neutre.

Agonir (v.) / **Agoniser** (v.) *Agonir* quelqu'un (d'injures), c'est l'en couvrir, tandis qu'*agoniser*, c'est être en train de mourir. La racine de ces deux mots est

la même, le grec *agon*, « combat, lutte ». Plus simplement, *agonir* (d'injures) peut être remplacé par *injurier*.

Agora (n. f.) Mot grec francisé, de même sens que le *forum* d'origine latine (sur Internet ou au centre d'une ville).

Et l'agoraphobie ?

Il s'agit d'une *phobie*, c'est-à-dire d'une peur malade de la foule et des espaces découverts. Être agoraphobe, c'est donc être sujet à cette phobie.

Aigle (n. m.) / **aigle** (n. f.) Au masculin, l'*aigle* est un rapace des montagnes ; au féminin, le nom de cet oiseau est sa représentation en héraldique (blasons et emblèmes), par exemple, une *aigle* napoléonienne.

Aléa (n. m.) Hasard, incertitude ; ce mot, d'origine latine, est le plus souvent employé au pluriel : les *aléas*. Cf. la célèbre phrase de Jules César avant de franchir le Rubicon, ce qui était interdit à tous les généraux romains : *Alea jacta est*, « le sort en est jeté ».

Alésage (n. m.) / **alaise** (n. f.) / **alèse** (n. f.) L'*alésage*, c'est, en menuiserie, l'usinage précis d'une pièce jusqu'à ce qu'elle atteigne la dimension prévue ; l'*alèse* ou *alaise*, en revanche, c'est la pièce de tissu qui sert à protéger un matelas ; les menuisiers parlent aussi d'*alèse* pour désigner la planche de bois massif qui sert de base pour donner à la pièce de bois sur laquelle on travaille la dimension voulue.

Alléguer (v.) / **léguer** (v.) *Alléguer*, prétendre, donner un prétexte ; *léguer*, donner par legs, par testament. ➤ ci-dessous le mot *legs*.

Alternance (n. f.) Succession de deux choses ou de deux situations. On sait le succès que ce mot a eu en politique sous la V^e République.

Alternative (n. f.) Choix entre deux possibilités et non l'une ou l'autre de ces deux possibilités (à la différence de l'anglais *alternative*). Quand il y a en plus un choix difficile ou cruel à faire dans les deux possibilités, alors on parle d'un *dilemme*.

Amodier (v.) / **amender** (v.) / **amender (s')** (v. pr.) *Amodier*, concéder l'exploitation d'une terre ou d'un bien ; *amender*, transformer dans un but d'amélioration, qu'on parle d'une terre agricole ou d'un texte de loi à voter. *S'amender*, pour une personne, s'améliorer elle-même et faire amende honorable, c'est reconnaître ses erreurs. Nous voilà bien loin de l'amende, punition légale infligée pour sanctionner une contravention, ou, plus généralement, punition qui se concrétise par une somme d'argent à verser.

Analogue (adj.) / **analogique** (adj.) *Analogue*, semblable (à) ; *analogique*, 1) fondé sur l'analogie (un dictionnaire *analogique*, dictionnaire qui classe les

Et un analogon ?

Voilà un mot grec passé tel quel en français : il s'emploie en philosophie et désigne un élément d'une analogie. Une analogie est un rapport de ressemblance.

mots par proximité de sens) ; 2) « qui traite et présente des données sous la forme de variations continues », par opposition à numérique.

Angulaire (adj.) / **anguleux** (adj.) Le premier de ces adjectifs a pour sens « qui forme un angle » (la pierre angulaire d'une construction) ; et le second, « qui a des angles trop marqués » (un visage anguleux).

Anonyme (adj. et n.) / **éponyme** (adj.) / **apocryphe** (adj.) *Anonyme*, « ne portant pas de nom » ; *éponyme*, « qui a donné son nom à quelque chose » ; *apocryphe*, « qui n'est pas authentique ».

À nouveau (loc. adv.) / **de nouveau** (loc. adv.) La première de ces locutions renvoie à une façon totalement neuve de faire, différente de la précédente ; tandis que *de nouveau* s'applique à la reprise de l'action précédente dans les mêmes façons de faire.

Antagoniste (n. m.) / **protagoniste** (n. m.) Le premier nom désigne un adversaire et le second, un acteur, un participant (dans une histoire, une pièce de théâtre, un film ou un récit).

Apparition (n. f.) / **appariement** (n. m.) *Apparition* dérive du verbe apparaître et *appariement* du verbe appairer, « assortir par paires ».

Apurer (v.) / **épurer** (v.) Employé pour les comptes, *apurer* signifie « vérifier », et *épurer*, c'est « purifier », à propos des éléments ou, au sens figuré, à propos des personnes (cf. l'*épuration ethnique*).

Aréole (n. f.) / **auréole** (n. f.) L'*aréole* (du latin *area*, « aire ») est le disque pigmenté qui entoure le mamelon du sein, ou, plus généralement, une zone qui entoure un point d'infection. En revanche, l'*auréole* (du latin *aurum*, « or »), c'est le cercle lumineux autour de la tête d'un saint, ou autour d'un astre, voire d'un objet ; ou encore la trace en anneau laissée par une tache sur un tissu, du papier...

Aréomètre (n. m.) / **aéromètre** (n. m.) Le premier sert à mesurer la densité d'un liquide, tandis que le second permet de mesurer la pression de l'air.

Aréopage (n. m.) À partir d'un mot grec signifiant « rare », « assemblée de personnes choisies pour leurs compétences ». Le préfixe *aéro-* quant à lui vient du mot grec puis latin signifiant « air ».

Arrêt (n. m.) / **arrêté** (n. m.) Ces deux catégories de décisions juridiques sont, pour la première, celle de juridictions supérieures (Cour de cassation, Conseil d'État...) ; et pour la seconde, celle d'autorités administratives et/ou politiques (maire, ministre, préfet, président d'université...). Le Conseil constitutionnel, quant à lui, rend des décisions appelées... décisions.

Assertion (n. f.) Fait d'affirmer quelque chose. L'adjectif correspondant est : *assertif*.

Assuétude (n. f.) Addiction, habitude néfaste, en particulier pour les drogues.

Astronomique (adj.) Cet adjectif a un double sens : 1) relatif à l'astronomie ; 2) au sens figuré : « très élevé », en particulier pour des prix quand l'objet est... hors de prix.

Ataraxie (n. f.) / **ataxie** (n. f.) L'*ataraxie*, mot grec passé dans la langue française, c'est le bien-être par absence de tout trouble, émotionnel ou autre (philosophie épicurienne et stoïcienne) ; l'*ataxie* est, au contraire, le désordre des mouvements du corps, à cause d'une atteinte cérébrale.

Avanie (n. f.) / **avarie** (n. f.) L'*avanie* est une humiliation cause de souffrance, tandis que l'*avarie* désigne une détérioration (le plus souvent pour un navire).

Avanie et Framboise...

Le mot *avanie*, sans doute du fait de ses sonorités, a inspiré les poètes et chanteurs, tel Bobby Lapointe, grand amateur de jeux de sons et de mots, dans sa chanson *Avanie et Framboise*, héroïnes qui sont, dit-il, « les mamelles du destin » !

Avatar (n. m.) Transformation, changement dans la situation de quelqu'un ; ne pas l'employer pour parler d'un contretemps ou d'un ennui. L'origine de ce mot est hindoue et désigne la réincarnation qui peut se reproduire à plusieurs reprises (métempsychose), réincarnation du dieu Vishnou, en particulier.

Avérer (v.) / **avérer** (s') (v. pr.) Ce verbe provient de l'adjectif latin *verus*, « vrai », il signifie « révéler ses caractéristiques, apparaître ». On n'emploiera donc pas s'avérer vrai, car ce serait un pléonasme. Mais on peut dire : *cela s'est révélé vrai*.

Babil (n. m.) Bavardage enfantin peu structuré. On prononce le -l final. Cf. *babiller*.

Bâiller (v.) / **bailler** (v.) *Bâiller*, ouvrir largement et involontairement la bouche, quand on est fatigué, ensommeillé, ou qu'on s'ennuie ; puis par analogie, être mal fermé, pour un mécanisme ou un objet ; *bailler*, donner, et plus spécialement donner en location, donner à bail.

Balanstiquer ou **balancetiquer** (v.) Ce mot d'argot ancien, vigoureux et imagé, veut dire : « se débarrasser (de), jeter, balancer ».

Béni (adj.) / **bénit** (adj.) Attention, le *t* de cet adjectif lui est accolé lorsque nous sommes dans le domaine des objets sacrés religieux ayant reçu la bénédiction d'un prêtre : l'eau *bénite*, le pain *bénit*. Mais pour les personnes, même saintes et sacrées, point de *t* final.

À savoir : un béni-oui-oui n'est pas une grenouille de bénitier

Le mot *béni-oui-oui* vient de l'arabe du Maghreb (*beni*, « fils de »), et s'emploie pour une personne toujours encline à approuver les décisions d'autrui, à dire *oui* à tout. Rien de sacré en cela, ni rien qui désignerait une personne à la pratique religieuse fervente, visible et fréquente, comme ces personnes qu'on traite de bigotes ou, familièrement de « grenouilles de bénitier »... voire de cul-bénit !

Biennal (adj.) / **biennale** (n. f.) Qui a lieu tous les deux ans ou qui dure deux ans ; le nom a été formé sur l'adjectif et désigne une manifestation ayant lieu tous les deux ans.

Bléser (v.) / **biaiser** (v.) Intervertir ou transformer les consonnes en parlant, c'est *bléser* ; *biaiser* consiste à chercher et trouver des biais, à ne pas affronter un problème, une personne.

Bogue (n. f.) / **bogue** (n. m.) / **bug** (n. m.) La *bogue*, enveloppe recouverte de piquants d'une châtaigne (origine du mot : bretonne). Le *bogue* ou *bug* (l'emploi de ce dernier mot est déconseillé comme anglicisme), défaut d'un programme informatique, se manifeste par des anomalies de fonctionnement.

Bot, e (adj.) Aujourd'hui principalement employé dans le substantif *pied-bot*, désignant une personne affectée d'une déformation à un pied.

Botulisme (n. m.) Venu du latin *botulus*, « boudin », ce mot caractérise une infection alimentaire grave. Cf. *botulique*, adjectif.

Boueux (adj.) Qui est plein de boue, couvert de boue. Les personnes qui ramassent les poubelles, ce sont les éboueurs... et non les boueux (ils ne le sont pas, en général !).

Bric-à-brac (n. m. inv.) / **brique** (n. f.) Un *bric-à-brac* est un désordre d'objets variés... de *bric* et de *broc*. Rien à voir avec les *briques* de construction.

Ça (pron. dém.) / **ça** (adv. et interj.) *Ça*, sans accent, est l'abréviation, plutôt familière, de *cela* ; *ça*, avec accent, est un adverbe marquant le lieu (*ça* et *là*) ou l'étonnement (ah *ça*, alors !).

Le ça, le moi, le surmoi...

Ces expressions sont les traductions (de l'allemand) de notions psychanalytiques introduites par les psychanalystes Freud et Groddeck afin de qualifier trois instances psychiques différentes et superposées dans la construction de la personnalité humaine : le *ça* est la base, le plus souvent inconsciente (mais qui se révèle dans les rêves), sur laquelle s'édifie le *moi*, conscient, mais en proie à des conflits ; au-dessus de cet ensemble, se positionne le *surmoi*, qui est le « gendarme » des deux autres.

☛ Pour en savoir plus :

Dictionnaire de la psychanalyse (Larousse).

Cantique (n. m.) / **quantique** (adj.) Un *cantique* est un chant religieux, tandis que l'adjectif *quantique* se rapporte aux quanta (*la physique quantique*) ; les *quanta*, au singulier *quantum*, sont des manifestations d'énergie, en physique.

Caparaçonné (adj.) / **carapace** (n. f.) *Caparaçonné*, recouvert d'une protection ou *caparaçon* (pour un cheval) ; ce qui n'a rien à voir avec la *carapace* de la tortue (ou d'autres animaux). Bien distinguer ces deux termes.

Caténaire (n. f.) / **cathéter** (n. m.) La *caténaire*, un élément du système de suspension et d'alimentation électrique des trains ; le *cathéter*, une sonde médicale.

Caustique (adj.) / **encaustique** (n. f.) Distinguer une personne ou une parole *caustiques*, c'est-à-dire mordantes, utilisant la moquerie, et l'*encaustique* ou cire pour les meubles et parquets. Le mot *caustique* a aussi un deuxième sens :

« qui altère les tissus biologiques » (pour une substance chimique). Le nom correspondant est la *causticité*.

Cautèle (n. f.) / **cauteleux** (adj.) La *cautèle*, la prudence rusée ; quelqu'un de *cauteleux*, ayant des manières retorses, déguisées.

Ceci (pr. dém.) / **cela** (pr. dém.) *Ceci*, ce qui est devant ou après ; *cela*, ce qui vient d'être dit, ou est placé avant. Donc, la formule qui résume ce qui vient d'être exposé est : *cela dit* et non *ceci dit*.

Celebret (n. m.) Un *celebret*, sans accent mais avec -t final sonore, car venu du latin : *celebret* ! « qu'il célèbre ! » (la messe), est l'autorisation écrite de célébrer la messe dispensée à tout prêtre catholique et prouvant qu'il peut le faire. Cf. *célébrer*.

Censé (adj.) / **sensé** (adj.) Nul n'est *censé* ignorer la loi... surtout les gens *sensés* (doués de bon sens). *Censé* signifie « supposé ».

Cessation (n. f.) / **cessibilité** (n. f.) La *cessation* (du verbe *cesser*) est l'action, le fait de cesser ; la *cessibilité* (de *céder*, au sens de donner ou vendre) est le caractère de ce qui peut être cédé.

Chaire (n. f.) / **chair** (n. f.) La *chaire* du professeur, du pasteur ou du prêtre n'a rien à voir avec la *chair*, humaine ou pas. La *chaire*, l'estrade, le siège, et par extension le poste, la fonction ; la *chair*, tissu du corps humain et animal, et parfois, par extension, d'un fruit ou légume.

Chasse (n. f.) / **châsse** (n. f.) La *chasse* est l'action de chasser, de poursuivre des animaux sauvages dans l'intention de les tuer ; la *châsse* est le coffre précieux dans lequel on garde les reliques d'un saint.

Cheddar (n. m.) / **cheddite** (n. f.) Le *cheddar*, fromage d'origine anglaise, est à distinguer de la *cheddite*, explosif.

Cheminot (n. m.) / **chemineau** (n. m.) Le *cheminot* travaille dans les chemins de fer, tandis que le *chemineau*... chemine, c'est un vagabond. Un roman de la comtesse de Ségur a pour titre *Diloy le chemineau*.

Chiffe (n. f.) / **chiffre** (n. m.) Une *chiffe* – à ne pas confondre avec *chiffre* – est une espèce de chiffon ; donc, comparer quelqu'un à une *chiffe* (molle, ou sans énergie, dit-on souvent) est particulièrement dévalorisant.

Chômage (n. m.) / **chaumage** (n. m.) Le *chômage*, cessation contrainte de l'activité professionnelle ; situation résultant de cette cessation ; fait économique lui-même, en général ; mise en repos pour nettoyage d'un canal, ou d'un chemin. Quant au *chaumage*, c'est l'action de couper le chaume qui reste au sol dans les champs après la moisson.

Circonspect (adj.) Qui manifeste de la réserve, de la prudence. Cf. le nom *circonspection* (n. f.).

Ciste (n. m.) / **ciste** (n. f.) Le *ciste*, arbuste méditerranéen ; et la *ciste*, corbeille antique.

Colérique (adj.) / **coléreux** (adj.) / **cholérique** (adj.) Quelqu'un de *colérique* ou de *coléreux* est irascible, porté à se mettre en colère (l'ire) ; à ne pas confondre avec l'adjectif *cholérique*, « relatif au choléra » !

Collusion (n. f.) / **collision** (n. f.) La *collusion*, entente illicite, cachée, contre des tiers ; la *collision*, choc, rencontre brutale et, en général, non voulue (une collision entre deux voitures).

Colon (n. m.) et **côlon** (n. m.) Le *colon* est une personne partie peupler et exploiter une colonie mais aussi le jeune participant à une colonie de vacances. Le *côlon* (avec accent circonflexe) est une partie de l'intestin.

Colonisateur (n. m. ou adj.) / **colonialiste** (n. et adj.) Le premier exprime plutôt une réalité factuelle, le second est, en général, péjoratif et lié aujourd'hui à un jugement négatif ; ou alors, il se réfère à une idéologie. Cf. la *colonisation*, la *décolonisation*, l'*anticolonialisme*.

Commanditaire (n. m.) / **commendataire** (n. m.) Le *commanditaire*, celui qui commandite, qui apporte des fonds (terme proposé pour éviter l'anglicisme *sponsor*) ; et le *commendataire*, celui à qui on a confié une commende, c'est-à-dire la gestion d'un bien immobilier ecclésiastique.

Commémorer (v.) / **fêter** (v.) Ces verbes sont proches mais d'emploi différent : on *fête* un anniversaire, on *commémore* un événement.

Compréhensible (adj.) / **compréhensif** (adj.) *Compréhensible*, qui peut être aisément compris ; l'adjectif *compréhensif* désigne une personne ouverte, qui comprend et tolère.

Concupiscence (n. f.) Désir des plaisirs de ce bas monde, pas très éloigné de la luxure, qui, elle, est le passage à l'acte, un des sept péchés capitaux (avarice, colère, envie, gourmandise, luxure, orgueil, paresse). Cf. *concupiscent*, adjectif.

Conjoncture (n. f.) / **conjecture** (n. f.) La *conjoncture*, situation qui résulte d'un concours de circonstances (par exemple en économie) ; la *conjecture*, supposition, hypothèse.

Consacrer Cf. *sacrer*.

Conséquent (adj.) Cet adjectif signifie « logique », et non important, comme on le croit trop souvent.

Contigu, uë (adj.) Voisin, qui est situé juste à côté. Cf. le nom féminin *contiguïté*. Attention à la place du tréma !

Contondant (adj.) Un instrument *contondant*, lorsqu'il sert d'arme, peut meurtrir la peau, blesser, mais pas à la façon d'une lame, car il ne coupe pas. Un cendrier peut être un instrument *contondant*.

Contumace (n. f. ou adj.) Fait que la personne mise en examen ne soit pas présente devant le tribunal ; elle peut alors être condamnée par *contumace* ; et être déclarée *contumace*. On voit parfois la graphie latine, devenue rare : *contumax*.

Coupe sombre / coupe claire Ces expressions proviennent du vocabulaire forestier. Contrairement à un usage souvent erroné, la *coupe sombre* n'est pas vraiment sévère, au contraire de la *coupe claire* (il ne reste quasiment plus d'arbres, on a éclairci la forêt, on peut voir le ciel). Mais actuellement, on trouve le sens contraire également.

Cour (n. f.) / **cours** (n. m.) / **court** (n. m.) La *cour* de récréation, puis le *cours* de géographie et enfin le *court* de tennis. Et aussi la *Cour* de cassation, la *Cour* des comptes (majuscule quand cette cour est unique) ; mais la *cour* d'appel (elle n'est pas unique), la *cour* du roi. Pensons encore au *cours* du dollar et du yen, de l'euro également, comme au *cours* du Mississippi, du Rhône ou du Gange. Un *cours* est aussi une avenue bordée de promenades, dans certaines grandes villes.

Coutil (n. m.) Étoffe utilisée pour les vêtements de travail ; justement, elle se prononce comme *outil*, on n'entend pas le *l*.

Criquet (n. m.) / **cricket** (n. m.) L'insecte qu'est le *criquet*, sorte de grosse sauterelle, est à distinguer du jeu de *cricket* !

Cuisseau (n. m.) / **cuissot** (n. m.) Un *cuisseau* de veau, mais un *cuissot* de gibier. Astuce : *veau*, comme *cuisseau*.

Cultural (adj.) / **culturel** (adj.) *Cultural*, relatif à la culture des sols ; *culturel*, concernant la culture d'une société. Mais attention, le culturalisme désigne une école américaine d'anthropologie qui avait placé la culture au centre de ses explications et de ses valeurs.

Damer (v.) / **damner** (v.) *Damer* signifie 1) « compacter, tasser » (par exemple damer une piste de ski) ; 2) « doubler un pion », au jeu de dames, d'où l'expression *damer le pion à quelqu'un*, c'est-à-dire prendre un avantage sur lui. Mais *damner* (à prononcer *dann*), dans la religion, puis au sens figuré, c'est condamner (prononcé lui aussi *dann*) aux peines de l'Enfer.

Datif, ive (adj.) / **datif** (n. m.) Est *datif* ce qui, en droit, est dévolu à quelqu'un ; mais le *datif*, c'est aussi le cas du complément d'attribution, dans les langues à déclinaisons.

Débâcle (n. f.) / **embâcle** (n. m.) La *débâcle*, rupture des glaces d'un fleuve gelé, entraînant des flots violents ; puis, plus largement, retraite désordonnée, débâcle, voire, encore plus généralement, effondrement brutal d'une entreprise. En revanche, la prise du fleuve par le gel est l'*embâcle*.

Décade (n. f.) / **décennie** (n. f.) / **décennal** (adj.) Une *décade*, période de dix jours et non de dix ans, qui est une *décennie* ; l'adjectif *décennal* est tiré de *décennie*. La *prescription décennale* (dans la construction).

Déchirure (n. f.) / **déchirement** (n. m.) La *déchirure*, plus concrète, désigne un accroc (dans un tissu) et, en médecine, la rupture d'un tissu ou d'un tendon ; mais on parle de *déchirement* quand une population s'entre-déchire (guerre civile), ou pour une grande souffrance morale.

De concert (loc. adv.) / **de conserve** (loc. adv.) Ces deux locutions adverbiales signifient conjointement, ensemble. Mais la première suppose, comme le mot *concert* l'indique, une concertation ; tandis que la seconde énonce seulement un fait, une position. À l'origine, la locution *de conserve* s'appliquait aux navires faisant route en parallèle, sans se perdre de vue.

Décrépi (adj.) / **décrépit** (adj.) Le premier adjectif, sans *-t* final, s'applique aux bâtiments et le second aux personnes. Cf. le *crépi* d'un mur et la *décrépitude*.

Dédommager (v.) / **endommager** (v.) *Dédommager* quelqu'un, c'est réparer par une juste indemnité les dommages causés sous notre responsabilité ; tandis qu'*endommager*, c'est faire des dégâts, abîmer.

Défalquer (v.) Soustraire, déduire, au sens de la comptabilité, avec un signe moins (et non voler). Le nom correspondant est la *défalcation*. Il n'y a pas de rapport avec le mot *catafalque*, estrade placée pour recevoir un cercueil.

Dégingandé (adj.) Attention à la prononciation de la deuxième syllabe en *jin* (et non *guin* !).

Dégradation (n. f.) / **dégrader** (v.) / **dégrader (se)** (v. pr.) Une *dégradation*, c'est une détérioration, ou le fait d'abîmer quelque chose, sans pourtant détruire. *Dégrader*, abîmer et *se dégrader*, s'abîmer. *Dégrader*, c'est aussi, pour un militaire, le destituer de son grade, et en peinture, alléger insensiblement un ton.

Démettre (v.) / **démettre (se)** (v. pr.) *Démettre* quelqu'un de ses fonctions, c'est le licencier ou l'obliger à partir ; *se démettre*, c'est démissionner.

Démystifier (v.) / **démythifier** (v.) *Démystifier*, se débarrasser d'une mystification, d'une tromperie ; *démythifier*, ôter son caractère de mythe à quelque chose ou à quelqu'un.

Dentition (n. f.) / **denture** (n. f.) / **dentine** (n. f.) La *dentition*, phénomène de formation des dents, y compris les dents de sagesse, parfois tardives ; la *denture*, ensemble des dents d'une personne, d'un animal, ou, par extension, d'une roue dentée ; enfin, la *dentine*, ivoire des dents, sous l'émail.

Déodorant (n. m.) / **désodorisant** (n. m.) Le premier est utilisé pour le corps, et le second pour les locaux.

Déprédations (n. f. pl.) Dommages (qui peuvent aller jusqu'à la destruction) causés à la propriété d'autrui dans une agressivité malveillante. Ne pas confondre avec la *dépravation* (état de corruption, d'avilissement), ni avec la *dégradation*. Rarement utilisé au singulier.

Derechef (adv.) De nouveau.

Désappointé (adj.) / **désappointement** (n. m.) Être *désappointé*, c'est être déçu, avoir perdu une illusion. Le nom est le *désappointement*.

Dessiller (v.) / **dessiller (se)** (v. pr.) Ces verbes s'emploient pour les yeux, qui voient clairement ce qu'ils ne voyaient pas avant, parce qu'ils ont été découverts et se sont ouverts. Pas de parenté avec le terme *cil*.

Différend (n. m.) / **différent** (adj.) Un *différend* est un conflit ; l'adjectif *différent* s'écrit avec un -t final, et d'ailleurs, son féminin est *différente*.

Dilemme (n. m.) Obligation de choisir entre deux possibilités, comportant toutes deux des inconvénients, voire des difficultés plus graves. Bien écrire *mm* et non *mn*.

Diptyque (n. m.) / **distique** (n. m.) Un *diptyque* est un tableau en deux parties et un *distique* un groupe de deux vers, en poésie.

Disert (adj.) Qui parle aisément ; on l'emploie souvent dans l'expression *peu disert*, c'est-à-dire taciturne (ou : laconique, peu loquace ➤ ces mots). La dissertation n'a aucun rapport avec ce terme !

Dissiper (v.) 1) Faire disparaître (pour l'argent, au sens de gaspiller), faire cesser ; 2) distraire pour mener les autres à *se dissiper*.

Dissiper (se) (v. pr.) Devenir turbulent ; ce verbe peut aussi signifier « disparaître » (le brouillard s'est dissipé).

Dissipé (adj. et part. passé) Pour un être humain, turbulent dans une assemblée ; mais on peut parler aussi d'une vie dissipée, c'est-à-dire une vie de débauche.

Dissous, oute (adj. et part. passé) / **dissolu** (adj.) Une vie *dissolue* est une vie de débauche ; alors on ne dira pas que l'Assemblée nationale est dissolue (sauf si on veut porter un jugement moral sur la vie des députés !) mais qu'elle est *dissoute* (du verbe *dissoudre*), après dissolution par le président de la République. La différence entre masculin et féminin au participe passé (dissous / te) est à retenir.

Dithyrambe (n. m.) Éloge enthousiaste. L'adjectif correspondant est dithyrambique.

Drastique (adj.) Très rigoureux, draconien (des mesures financières drastiques) ; ce mot qualifiait autrefois un purgatif violent.

Écaler (v.) / **écailler** (v.) Ces verbes proches par le son et le sens ne s'appliquent pas aux mêmes objets : on *écalle* des fruits ou objets recouverts d'une coque (l'*écalle*), tels qu'amandes, œufs durs ; on *écaille* les poissons ou les huîtres.

Éclaircir (v.) / **éclairer** (v.) *Éclaircir*, rendre plus clair (au sens propre comme au sens figuré) ; *éclairer*, donner de la lumière (là aussi au sens propre comme au sens figuré, en particulier par analogie entre lumière et connaissance).

Écoper (v.) Vider une embarcation qui prend l'eau ; mais *écoper* de telle ou telle sanction, c'est en faire l'objet, être visé par elle.

Efflorescence (n. f.) / **inflorescence** (n. f.) L'*efflorescence* est une transformation géologique ; ou la pruine (couche poudreuse, un peu mousseuse) recouvrant certains fruits ; ou encore, par analogie, l'épanouissement ; l'*inflorescence* est le mode de groupement des fleurs sur une plante ou ces fleurs elles-mêmes.

Égayer (s') (v. pr.) / **égailer (s')** (v. pr.) *S'égayer*, s'amuser, se rendre gai ; *s'égailer*, se disperser dans le désordre.

Éluder (v.) / **élucider** (v.) / **élider** (v.) *Éluder*, éviter de se confronter à (une question, un problème ; mais pas à une personne) ; *élucider*, faire la lumière, donc résoudre une question, un problème (cf. le nom féminin *élucidation*). On dira donc que celui qui élude sans cesse un problème ne se donne pas les moyens de l'élucider. *Éluder* a donné l'adjectif *élusif*, « qui élude » ; l'*élusion* (fait d'*éluder*) est rare et d'emploi plutôt littéraire, tout comme *élusif*. Quant à *élider*, il signifie « faire disparaître une voyelle », en général un *e* : *j'aime*, mais *je chante*, *l'ami* mais *le copain*, *ils disent qu'ils viennent*. Ne pas confondre *élision* (fait d'*élider*) et l'*allusion* (qui évoque sans dire complètement).

Émérite (adj.) / **méritant** (adj.) Attention à ne pas les employer l'un pour l'autre : *émérite* signifie « qui a acquis une longue et bonne pratique », donc « chevronné » ; *méritant*, en revanche, veut dire « plein de mérite ».

Émigrer (v.) / **immigrer** (v.) *Émigrer*, quitter son pays, s'expatrier pour... immigrer, venir s'installer dans un autre pays. Donc un *émigré* est celui qui a « émigré » et un *immigré* est celui qui a « immigré ». Évidemment, tout dépend du point de vue d'où l'on se place : la même personne peut être appelée *émigrée* en Algérie et *immigrée* en France.

Éminent (adj.) / **imminent** (adj.) Est *éminent* ce qui est élevé (sens propre ou sens figuré ; cf. une *éminence*) ; est *imminent* ce qui va arriver incessamment, sous peu. On dit par conséquent : *un scientifique éminent*, mais *un tremblement de terre imminent*.

Empreinte (n. f.) / **emprunt** (n. m.) L'*empreinte*, trace (les empreintes digitales) ; l'*emprunt*, ce qu'on a demandé en prêt. *Avoir l'air emprunté* : avoir l'air gauche ; mais, *son visage est empreint d'une grande douceur* : il porte l'empreinte de la douceur.

Endémie (n. f.) / **épidémie** (n. f.) / **pandémie** (n. f.) Une *endémie*, maladie qui sévit en permanence ; une *épidémie*, atteinte brusque d'un grand nombre de personnes par une maladie. Quant à la *pandémie*, il s'agit d'une épidémie qui s'étend sur plusieurs continents, voire tous, par exemple, le sida.

Entrefaites (n. f. pl.) N'existe plus que dans l'expression *sur ces entrefaites* : à ce moment. Ce nom est issu de l'ancien français, c'était le participe passé du verbe *entrefaire*.

Entregent (n. m.) Habileté à se faire valoir auprès d'autrui, à conduire ses projets ou sa carrière par et avec autrui.

Énumérer (v.) / **rémunérer** (v.) Attention à la prononciation, parfois fautive, de ces verbes proches phonétiquement.

Envahissement (n. m.) / **invasion** (n. f.) Ces deux noms désignent le fait d'être envahi... mais de façon différente ; l'*envahissement* est dû à une ou plusieurs personnes, ou institution(s), par exemple *l'envahissement de l'espace par la publicité* ; l'*invasion* évoque, elle, le domaine militaire.

Envie (n. f.) / **envi (à l')** (loc. adv.) L'*envie*, sentiment de convoitise à l'égard d'autrui, prend un *e*, mais pas *envi*, élément de la locution *à l'envi*, c'est-à-dire à qui mieux mieux.

Éon (n. m.) / **éonisme** (n. m.) L'*éon* (du grec *aiôn*, « éternité ») est, en philosophie gnostique et néoplatonicienne, la puissance éternelle émanant de l'être. Y a-t-il un rapport avec le chevalier d'Éon, agent secret de Louis XV, qui écrivit ses Mémoires, fut emprisonné longtemps et laissa le doute planer quant à son sexe ? Cf. l'*éonisme*, goût pour le travestissement, en particulier chez les hommes qui s'habillent en femmes.

Épigramme (n. f.) / **Épigramme** (n. m.) / **épitaphe** (n. f.) / **épigraphe** (n. f.) Une *épigramme* est un petit poème pour se moquer (les épigrammes de Voltaire) ; un *épigramme* est une tranche fine à manger grillée. Une *épitaphe* est

une inscription sur un tombeau et une *épigraphe*, une inscription sur un monument en général, ou une citation en tête de livre.

Équanimité (n. f.) Égalité d'humeur, marque d'une certaine sérénité ; d'où l'adjectif *équanime*, d'emploi assez rare.

Espèce (n. f.) On dit et on écrit *une espèce de...* (et non *un*), comme on dit l'espèce humaine, ou toute autre espèce.

Et cætera, et cetera, etc. (loc. adv.) Cette locution latine s'est intégrée dans notre langue, mais sa prononciation est bien française ; elle peut s'écrire de ces trois façons, *in extenso* ou abrégée (ne pas oublier alors son point final).

Événement (n. m.) / **avènement** (n. m.) Un *événement*, ce qui arrive ; l'*avènement*, accession à une dignité suprême (un pouvoir, le plus souvent).

Exaltation (n. f.) / **exultation** (n. f.) Surexcitation intellectuelle et émotive pour le premier ; très grande joie, allégresse, qui s'extériorise physiquement, qu'on voit de l'extérieur, pour le second.

Excuse (n. f.) / **excuser** (v.) / **excuser (s')** (v. pr.) On peut trouver des *excuses* à un comportement, ou une excuse pour justifier le sien propre ; dans tous les cas, le présumé fautif présente ses excuses en disant : « *Excusez-moi* » ; plutôt que : « *Je m'excuse*. » Car s'il s'excuse lui-même... qu'a-t-il besoin d'en faire part à autrui ?

Exeat (n. m.) / **exit** (n. m. et v.) Ces formes latines sont devenues des noms communs. Le mot *exeat* signifie « autorisation donnée à un religieux d'exercer ses fonctions dans un autre diocèse », il s'applique aujourd'hui à d'autres catégories de personnes et de fonctions. En tant que nom, *exit* signifie « sortie » ; employé comme verbe, il signale une sortie. Le pluriel d'*exit* est *exeunt*, rarement employé.

Exécrer (v.) / **excréter** (v.) *Exécrer*, détester (exécration, exécration) ; *excréter*, évacuer, rejeter, pour un organisme biologique (excrétion).

Exempt (adj.) / **exempté** (adj.) Est *exempt* (de qqch.) celui qui n'est pas assujéti à une charge, en général, qui en est dépourvu : être exempt de tout souci. Être *exempté*, être dispensé par autrui (en général une autorité) d'une charge. *Exempté du service militaire*, *exempté d'impôts*.

Exergue (n. m.) Espace pour placer une inscription, sur une monnaie, une médaille, ou (emploi le plus fréquent) au début d'un ouvrage.

Exhaustif (adj.) / **exhaustivité** (n. f.) *Exhaustif*, complet ; l'*exhaustivité*, caractère de ce qui n'a rien omis d'une totalité.

Exocet (n. m.) Ce terme désigne aussi bien un poisson des mers chaudes (appelé couramment poisson volant) qu'un missile autoguidé ! Il n'y a aucun rapport avec le verbe *exaucer*, satisfaire un vœu, un désir, ni avec le verbe *exhausser*, placer plus haut.

Exsangue (adj.) Qui a perdu beaucoup de sang, donc de force.

Faciès (n. m.) Face, comme en latin, mais employé le plus souvent de façon péjorative (le délit de faciès).

Factieux (n. et adj.) / **faction** (n. f.) Un *factieux* est celui qui, appartenant à une *faction*, crée de la subversion, du trouble public. Mais le terme *faction* n'a pas seulement le sens de « groupe menant des actions subversives » mais aussi ceux de « surveillance », « attente » (*être en faction*).

Fauteur (n. m.) / **fautif** (n. et adj.) Un *fauteur* de troubles est celui qui cherche à les favoriser ou les provoquer ; il est, de ce point de vue, *fautif*, ou un *fautif*. Il est à noter que *fauteur* ne s'emploie en principe pas seul, mais suivi d'un complément ; il n'a pas la même étymologie que *faute* et *fautif*.

Fécule (n. f.) / **férule** (n. f.) La *fécule*, une semoule d'amidon extraite des pommes de terre ou du manioc. La *férule*, baguette de bois du maître. *Être sous la férule de quelqu'un*, c'est être sous son autorité.

Fenil (n. m.) / **chenil** (n. m.) Le *fenil*, local où on rentre le foin, et le *chenil*, lieu où on garde les chiens. On peut prononcer ou non le -l final. À noter : ce qu'on nomme dans certaines régions le *cheni* (écrit parfois *chenil*, *chenis*, *chenit*) désigne des débris, des détritiques ou encore un bric-à-brac d'objets sans valeur.

Ferrage (n. m.) / **ferrure** (n. f.) / **ferrement** (n. m.) Le *ferrage*, action de ferrer ; la *ferrure*, ensemble organisé de fers, sur une porte par exemple ; le *ferrement* (à ne pas écrire *ferment*, du verbe *fermenter*), gros fer renforçant un ouvrage de maçonnerie.

Ferroulage (n. m.) Transport par rail et par route.

Féru, e (adj.) Être féru (de), être amateur (de).

Feu, e (adj.) / **feu** (n. m.) *Feu* désigne un défunt depuis peu ; *feu ma grand-mère*, *ma feu grand-mère*, ces expressions sont un peu datées... mais perdurent. Elles n'ont aucun rapport avec le *feu*.

Feuille (n. f.) / **feuillelet** (n. m.) / **folio** (n. m.) / **page** (n. f.) On parle de *feuille* pour une feuille d'arbre ou pour une feuille de papier dite volante et de *feuillelet* lorsque l'objet fait partie d'un cahier. La *feuille* équivaut à son recto et son verso, soit deux pages. Quant au *folio*, terme plus technique, il désigne soit le numéro d'un registre numéroté, soit la *page* portant ce numéro, laquelle page est, la plupart du temps, uniquement écrite au recto (belle page des imprimeurs). ➤ « Orthographe », p. 310.

Fissile (adj.) / **fissible** (adj.) Qui peut être fendu, divisé. Une matière *fissile*. *Fissile* se dit d'un combustible nucléaire.

Fleuve (n. m.) / **rivière** (n. f.) Le *fleuve* se jette dans la mer ou l'océan, et la *rivière* dans une autre rivière ou un fleuve.

Fonds (n. m.) / **fond** (n. m.) Le *fonds*, terrain, sol, ou capital, est à distinguer du *fond*, partie la plus basse d'une chose. *Le fonds de commerce*, mais *le fond du puits*.

Forjeter (v.) Construire hors de l'alignement d'une construction.

Frac (n. m.) / **vrac** (n. m.) Un *frac*, c'est un habit de cérémonie masculin ; le *vrac* s'applique à une marchandise ou un bien qui ne sont pas emballés en unités distinctes. D'où : *en vrac*.

Fusilier (n. m.) / **fusillé** (adj.) Un *fusilier* est un soldat (vivant a priori), tandis qu'un *fusillé*, soldat ou non, est bel et bien mort.

Gageure ➤ Mangeure.

Gémonies (n. f. pl.) / **hégémonie** (n. f.) Les *gémonies* étaient, à Rome, l'escalier situé tout au long du Capitole, sur lequel on exposait les corps des condamnés et suppliciés morts avant de les jeter dans le Tibre ; d'où l'expression *vouer aux gémonies* : livrer au mépris public. Ne pas confondre phonétiquement avec *l'hégémonie*, la prééminence.

Gent (n. f.) / **gens** (n. m. pl.) La *gent* féminine, les femmes ; à ne pas confondre avec les *gens*, en général.

Gibbon (n. m.) / **gibbosité** (n. f.) / **gibbeux** (adj.) Parmi les très rares mots de la langue française à s'écrire avec *bb* (comme *abbé*, *abbaye*, *abbesse* et aussi *gibbsite*, hydroxyde d'aluminium). Le *gibbon* est une variété de singe (mot d'origine indienne). Une *gibbosité* désigne la bosse du bossu, et *gibbeux* signifie « qui a la forme d'une bosse » (du latin *gibbosus*, « bossu »).

Gisant (n. m.) / **orant** (n. m.) Statues funéraires : le *gisant* représente la personne couchée, tandis que l'*orant* la représente en prière.

Gotique (n. m.) / **gothique** (n. m. ou adj.) Ancienne langue germanique, à ne pas confondre avec le *gothique*, style ou art *gothique*.

Goulot (n. m.) / **goulet** (n. m.) Le *goulot* d'une bouteille, mais le *goulet* d'étranglement (entrée étroite d'un port, ou d'une route lorsqu'elle est encombrée).

Graduation (n. f.) / **gradation** (n. f.) La *graduation*, ensemble des divisions en degrés ; la *gradation*, progression par degrés.

Gradué (adj.) / **graduel** (adj.) / **gradé** (adj.) *Gradué*, qui comporte des graduations pour la mesure ; parfois aussi, qui est progressif (*une riposte graduée*) ; *graduel*, qui est progressif et avance par degrés ; *gradé*, celui qui a un grade, en particulier dans l'armée.

Grésil (n. m.) Pluie de glace fine (à différencier de la grêle).

Guet-apens (n. m.) Piège. La syllabe finale se prononce *an*.

Guidage (n. m.) / **guidance** (n. f.) *Guidage*, action de guider, est à distinguer de la *guidance*, terme plus sophistiqué, désignant ce qui a pour but de venir en aide aux personnes en difficulté sociale ou médicale (particulièrement : *centres de guidance*).

Guigner (v.) / **guignon** (n. m.) *Guigner*, regarder du coin de l'œil, à la dérobée ; le *guignon*, la malchance (terme quelque peu vieilli).

Guingois (de) (loc. adv.) De travers.

Habileté (n. f.) / **habilité (à)** (v.) L'*habileté*, c'est l'adresse, la dextérité, l'intelligence de la manœuvre ou de la procédure ; *être habilité (à)*, c'est être autorisé (à).

Héraldique (n. f.) Dérivé du latin *heraldus*, « héraut », ce terme (sans *h* aspiré) désigne la discipline qui a pour objet la connaissance des armoiries et blasons (emblèmes des communautés et familles, apparus vers le XI^e siècle) ainsi que de leur symbolique. L'*héraldique* est aujourd'hui pleine de vitalité. Par nos temps républicains, voilà qui nous apprend beaucoup sur notre passé, nos croyances et symboles !

Heur (n. m.) / **heure** (n. f.) *J'ai l'heur de* et *je n'ai pas l'heur de* signifient respectivement *j'ai* et *je n'ai pas le bonheur de*. Ne pas confondre avec le mot *heure*.

Hiatus (n. m.) L'*hiatus*, succession de deux voyelles dans deux syllabes différentes (*l'aorte, il va au...*) ou encore (au sens figuré) une rupture de continuité.

Hiberner (v.) / **hiberner** (v.) Certains animaux *hibernent*, comme les marmottes, ils passent l'hiver à l'abri dans un quasi-sommeil ; *hiberner*, en revanche, c'est passer l'hiver à l'abri, dans une région accueillante, mais en restant actif ; ce verbe peut s'appliquer aux oiseaux migrateurs, mais aussi aux humains.

Holographe ou **olographe** (adj.) Rédigé de la main même de la personne signataire (pour un testament, une lettre).

Hospice (n. m.) / **auspices** (n. m. pl.) L'*hospice*, établissement hospitalier et / ou de soin, de séjour ; les *auspices*, présages, heureux ou malheureux ; attention, l'expression *sous les auspices de* signifie « avec l'accord, la protection, l'appui de ».

Idiotisme (n. m.) / **idiotie** (n. f.) Un *idiotisme*, tournure idiomatique, est, ici, typiquement française, donc difficilement traduisible. À ne pas confondre avec l'*idiotie* !

Idiot, un idiome, idiomatique, un idiotisme...

La racine grecque *idiotes* « ignorant » a donné : *idiot* et *idiotie*. Tandis que la racine grecque *idios*, « particulier », a servi à composer les mots *idiome* (langue, dialecte, patois), *idiomatique*, un *idiotisme*, tous liés aux particularités des langues.

Imbiber (v.) / **imbibition** (n. f.) Attention, le nom commun dérivé du verbe *imbiber* est l'*imbibition* et non l'*imbibation* comme pourrait le faire croire l'analogie avec la plupart des nominalisations en *ation* des verbes du 1^{er} groupe (l'*imprégnation*, l'*indication*, l'*incarnation*, etc.).

Impétrant (n. m.) Celui qui a obtenu le poste ou le diplôme qu'il visait. Après avoir été candidat ou postulant, il devient *impétrant*, dès lors qu'il entre en possession de sa charge ou de son titre.

Impudeur (n. f.) / **impudicité** (n. f.) L'*impudeur*, indécence, au contraire de la qualité qu'est la pudeur, physique ou morale ; l'*impudicité*, caractère d'une personne ou d'une chose impudiques ; ou comportement de qui est sans pudeur.

Impudique (adj.) / **impudent** (adj.) Qui manque de pudeur, pour le premier, qui est insolent pour le second. Le substantif *impudence* est synonyme d'*insolence*.

Immixtion (n. f.) Dérivé nominal du verbe *s'immiscer*, s'introduire dans, intervenir indûment dans ce qui est du ressort d'autrui.

Impavide (adj.) / **impassible** (adj.) Être *impavide*, ne ressentir aucune peur ; être *impassible*, ne montrer aucune émotion.

Imputrescible (adj.) Qui ne peut pas pourrir.

Inaudible (adj.) Qui ne peut être capté par l'ouïe.

Inclinaison (n. f.) / **inclination** (n. f.) L'*inclinaison*, terme concret, désigne l'état de ce qui est incliné ; l'*inclination*, c'est d'abord l'action de pencher ou de faire pencher quelque chose (sa tête, par exemple), puis cela désigne le *penchant*, c'est-à-dire le goût pour quelque chose... ou quelqu'un.

Ingambe (adj.) Cet adjectif, souvent mal employé, signifie « alerte, qui a les jambes lestes » et non le contraire, comme pourrait le faire croire le préfixe privatif *in* (☛ ci-dessous, les préfixes).

Ingérer (v.) Avaler. Le nom dérivé du verbe est l'*ingestion* ; rien à voir avec exagérer.

Inhiber (v.) Ce verbe, surtout employé en psychologie, signifie « bloquer, retenir une réaction ». À ne pas confondre avec *imbiber*. Même si s'imbiber d'alcool peut supprimer les inhibitions !

Inhibition (n. f.) / **exhibition** (n. f.) Une *inhibition*, blocage ; une *exhibition*, action de montrer, dévoiler ce qui ne devrait pas l'être (*exhiber*, *s'exhiber*).

Inhumer (v.) / **exhumer** (v.) *Inhumer*, enterrer ; *exhumer*, sortir de terre (parfois au sens figuré : *exhumer une affaire*).

Iniquité (n. f.) / **équité** (n. f.) L'*iniquité*, injustice, l'*équité*, justice. Ces deux termes proviennent du latin *aequitas*, « égalité », et renvoient à un sens naturel de la justice (bien avant toute loi, *jus* en latin, qui a donné *justice*) ou à son contraire.

Initier (v.) *Initier* (qqn à qqch.), révéler quelque chose à quelqu'un ; dans son emploi calqué sur l'anglais, *initier* (une action) signifie « commencer » ; mais cette tournure est fort critiquée.

Instar de (à l') (loc. prép.) Comme.

Interface (n. f.) Limite, lieu d'échange entre deux univers ou deux systèmes. En informatique, une interface est aussi ce qui va permettre cet échange (une interface graphique).

Interjeter (v.) Terme juridique : « faire », par exemple dans *interjeter appel*, faire appel d'une décision de justice.

Introverti (adj.) / **intervi** (adj.) / **inverti** (adj.) Être *introverti*, être renfermé, plus attentif à sa vie intérieure qu'au monde extérieur et, de ce fait, ne pas forcément s'exprimer facilement, comme le font les gens dits *extravertis*. *Intervi*, du verbe *intervenir*, désigne ce qui a été mis à la place d'un autre objet, le plus souvent par erreur. Quant à *inverti* (parfois aussi employé comme nom), ce terme, vieilli désormais, désignait un homosexuel. Sens tout à fait distinct d'*avertir* et *averti*.

Irruption (n. f.) / **éruption** (n. f.) Faire *irruption*, arriver soudainement. Un peu comme l'*éruption* d'un volcan, émission de laves et matériaux magmatiques, d'où les confusions fréquentes.

Jubiler (v.) / **jubilé** (n. m.) *Jubiler*, manifester de la joie ; un *jubilé*, année sainte revenant avec périodicité (tous les cinquante ans, le plus souvent), en religion ;

par extension, anniversaire (dans une prise de fonctions importante, par ex., mais pas pour l'anniversaire de naissance). On emploie aussi ce terme en sport, pour désigner une manifestation en l'honneur d'un sportif qui termine sa carrière.

Judicieux (adj.) / **judiciaire** (adj.) Est *judicieux* ce qui est pertinent, bien adapté (par ex. une décision judiciaire) ou, pour une personne, celle qui a un bon jugement. *Judiciaire*, en revanche, qualifie ce qui concerne la justice (*une décision judiciaire*, prise par un tribunal).

Justesse (n. f.) / **justice** (n. f.) La *justesse*, qualité d'une chose bien adaptée à sa fonction ; ou d'une perception, d'une expression elles aussi telles, ou encore d'une manière de faire ou de penser, précise, exacte, pertinente. La *justice*, principe moral exigeant le respect du droit et de l'équité, à la fois une vertu et une caractéristique ; c'est aussi l'acte précis par lequel une autorité judiciaire reconnaît les droits et devoirs de chacun (*rendre justice à quelqu'un*, *rendre la justice*) ; et aussi l'institution qu'est la justice elle-même.

La (art. déf.) / **là** (adv. et interj.) *La*, article défini au féminin, *là*, adverbe ou interjection.

Lacis (n. m.) / **lacet** (n. m.) Un *lacis*, réseau de fils, ou de façon imagée, de voies, de routes, de fils réels ou dessinés (à l'origine, il y a le mot *lacs*, vieilli, duquel il reste *entrelacs*, *entrelacement*) ; un *lacet*, ce qui sert à fermer des chaussures ou, parfois, une ficelle servant à pendre par un nœud coulant.

Laconique (adj.) / **loquace** (adj.) Être *laconique*, parler de façon brève, être concis, bref (s'emploie pour une personne ou pour le message lui-même) à la façon, disaient les Grecs, des guerriers habitants de Sparte (appelé aussi *Laconiens*). Être *loquace*, parler beaucoup.

Lacune (n. f.) / **lagune** (n. f.) / **lagon** (n. m.) Une *lacune*, manque (adj. : lacunaire) ; une *lagune*, étendue d'eau de mer enserrée par une bande sableuse ; un *lagon*, étendue d'eau peu profonde dans un atoll, le plus souvent fermée par des récifs coralliens.

Laïc, laïque (adj. et n.) Au masculin, ce terme peut s'écrire *laïc* ou *laïque*.

Lamaserie (n. f.) Couvent de lamas, c'est-à-dire de moines bouddhistes ; attention, un seul s.

Laps, e (n. m. ou adj.) ➤ *relaps*.

Législation (n. f.) / **législature** (n. f.) La *législation*, ensemble de lois ; une *législature*, durée du mandat d'une assemblée législative.

Legs (n. m.) / **légataire** (n.) / **légal** (n. m.) / **légation** (n. f.) Un *legs* (on prononce ou pas le g final, mais jamais le s) est un don par testament. Le *légataire* est le bénéficiaire d'un legs. Un *légal*, du latin *legatus*, « envoyé », est aujourd'hui un représentant officiel du pape, après avoir été, dans l'Antiquité, un fonctionnaire qui gérait les provinces d'un empereur. La *légation* est la représentation diplomatique d'un gouvernement auprès d'un État, dans un pays où il n'a pas d'ambassade ; et, pour le légal du pape, la *légation* désigne sa charge.

Libération (n. f.) / **libéralisation** (n. f.) / **libéralité** (n. f.) La *libération*, action de libérer, et son résultat ; la *libéralisation*, action de libéraliser (rendre une

économie plus libérale, ou, parfois, un système juridique) ou son résultat ; la *libéralité*, don librement consenti, avec générosité, ou parfois, plus rarement, disposition à la générosité elle-même.

Limbe (n. m.) / **limbes** (n. m. pl.) / **lymphe** (n. f.) Le *limbe*, du latin *limbus*, « bord », est la partie haute d'une feuille, en botanique ; en astronomie, le bord lumineux d'un astre ; et en métrologie (science des mesures), la couronne circulaire portant les graduations de mesure. Les *limbes*, en revanche, sont, dans la théologie chrétienne, le séjour des justes, puis des enfants morts sans baptême, dans un état intermédiaire entre paradis et enfer. Par analogie, *être dans les limbes* : en attente de réalisation. La *lymphe*, c'est le liquide circulant dans le système lymphatique des êtres vivants.

Luxe (n. m.) / **luxure** (n. f.) / **luxation** (n. f.) le *luxe* a donné l'adjectif *luxueux*. La *luxure* est la recherche effrénée des plaisirs, d'où l'adjectif *luxurieux* ; mais un végétal qui pousse vite et se déploie beaucoup est *luxuriant*. La *luxation* est une forme d'entorse (mais pas à la morale !), un déplacement anormal de deux os.

Magnificence (n. f.) / **munificence** (n. f.) La *magnificence* est magnifique et la *munificence* est généreuse. Mais, dans ses effets, la magnificence peut être généreuse également. D'où les confusions.

Malignité (n. f.) / **malice** (n. f.) La *malignité* est le caractère d'une personne ou d'un phénomène nuisibles (*une tumeur maligne, un mélanome malin*), tandis que la *malice* est l'inclination à s'amuser aux dépens d'autrui (*un garçonnet malicieux*).

Malséant (adj.) / **messéant** (adj. et part. présent) / **malsain** (adj.) Ce qui est *malséant* est ce qui ne convient pas ; *messéant* est d'abord le participe passé du verbe *messeoir*, « ne pas convenir », contraire de *seoir*, « convenir, aller bien », dont le participe passé est *séant*, « convenant bien », parfois employé aussi comme adjectif ; à distinguer de l'adjectif *seyant* (même origine, *seoir*), qui signifie allant bien (une robe seyante). Quant à *malsain*, il est le contraire de *sain* (adjectif issu de *santé*).

Mandant (n. m.) / **mandataire** (n. m.) Le premier donne mandat, le second reçoit et accepte ce mandat, c'est-à-dire l'autorisation de faire quelque chose à la place de quelqu'un.

Mangeure (n. f.) Comme dans les mots *gageure* et *vergeure*, le *geu* se prononce *ju* ; une *mangeure* est un endroit mangé dans une étoffe ou un tissu (*une mangeure de mites, de rats*).

Mappemonde (n. f.) / **planisphère** (n. m.) Tous deux sont des représentations planes du globe terrestre. Donc, il faut garder l'appellation *globe*... pour le globe terrestre.

Marger (v.) / **émarger** (v.) *Marger*, préparer une marge en plaçant la ou les feuilles de papier en position adéquate (imprimerie). *Émarger* : 1) diminuer une marge ; 2) apposer sa signature pour prouver sa présence ; 3) par extension (émarger à), c'est recevoir le traitement affecté aux membres du personnel d'une administration (*émarger à la préfecture*, c'est faire partie de ses effectifs et être payé à ce titre).

Marguillier (n. m.) Membre du conseil d'une paroisse religieuse. Au sens moderne, il s'agit du laïc responsable de l'entretien d'une église, le sacristain.

Marqueterie (n. f.) En ébénisterie, assemblage décoratif de bois précieux différents, avec, parfois, incrustation de nacre ou autres matières.

Matériau (n. m.) / **matériel** (n. m.) *Matériau*, substance, matière utilisée pour la fabrication d'autre chose ; *matériel*, objets ou instruments nécessaires pour faire, fabriquer, travailler ou tout simplement vivre. Parfois *matériel* est employé au sens de *matériau*, ce qui n'est guère recommandé, pourtant. *Matériel* peut être aussi adjectif : les biens matériels, par opposition aux biens spirituels.

Mécréant, e (adj. et n.) / **croyant, e** (adj. et n.) *Mécréant*, qui ne croit pas (en Dieu, le seul, le vrai... c'est-à-dire celui du locuteur), cela dit avec une connotation péjorative, ou alors au second degré. En revanche, *croyant* est affecté de connotations neutres ou positives (un croyant est toujours un bon, un vrai croyant...).

Médical (adj.) / **médicinal** (adj.) *Médical*, qui est lié à la médecine ; *médicinal*, qui soigne ou peut soigner (*plantes médicinales*).

Mégalomane (n. et adj.) / **mythomane** (n. et adj.) Le premier a la folie des grandeurs, le second ment de façon maladive.

Mellification (n. f.) / **mellifère** (adj.) ou **mellifique** (adj.) / **melliflu, e** (adj.) La racine *mel*, « miel », éclaire sur le sens de ces termes : *mellification*, procédé de fabrication du miel par les abeilles pour le premier ; *mellifère*, *mellifique*, qualifie une plante ou un insecte liés à la fabrication du miel ; *melliflu*, qui a la douceur du miel.

Mélodrame (n. m.) / **mélomane** (n.) *Mélodrame*, drame populaire avec effets pathétiques et coups de théâtre ; il s'abrège en mélo. *Mélomane*, amateur de musique, spécialement de musique classique (ce terme n'a jamais encore été employé pour le rap).

Mémoire (n. f.) / **mémoire** (n. m.) *Mémoire* au féminin, capacité de se souvenir ; *mémoire*, au masculin, document écrit exposant des idées, une argumentation.

Ménagement (n. m.) / **management** (n. m.) *Ménagement*, mot surtout employé dans l'expression « sans ménagement » (*ne pas ménager qqn*, c'est être quelque peu rude avec lui). *Management* (terme qui nous est revenu de l'anglais, mais d'origine latine), art de l'organisation des entreprises ou des groupes.

Méritant (adj.) / **méritoire** (adj.) *Méritant* qualifie une personne qui a du mérite ; *méritoire* qualifie une action, une réalisation ou une attitude dignes d'estime, louables.

Métaboliser (v.) *Métaboliser*, transformer une substance dans un métabolisme, un organisme, en parlant d'une cellule ou d'un organe ; aujourd'hui, de plus en plus employé non plus seulement en biologie, mais, par extension, en psychologie : *métaboliser*, digérer, assimiler (*métaboliser* un traumatisme, au lieu de le refouler).

Métempsychose (n. f.) Réincarnation de l'âme dans un autre corps après la mort.

Méthodique (adj.) / **méthodiste** (adj.) Ces deux adjectifs sont à ne pas confondre : est *méthodique* ce qui procède d'une méthode ou la personne qui est reliée à elle (par exemple, une procédure, une personne méthodiques). Quelqu'un qui est *méthodiste* (on peut aussi employer cet adjectif comme nom) professe le méthodisme, religion née du protestantisme en Angleterre.

Meurtre (n. m.) / **assassinat** (n. m.) Le crime est effectué sans préméditation dans le *meurtre* et avec préméditation dans l'*assassinat*.

Miction (n. f.) / **mixtion** (n. f.) *Miction*, action d'uriner ; *mixtion*, action de mélanger. Ne pas mélanger, justement ! *Immixtion*, fait de s'immiscer (☛ ci-dessus).

Million (n. m.) / **milliard** (n. m.) Ces termes sont des noms et pas des nombres, ils prennent donc le -s, marque du pluriel, lorsqu'ils sont plusieurs.

Mithridatiser (se) (v. pr.) Ce verbe vient du nom du roi Mithridate, qui, craignant d'être empoisonné, prenait chaque jour un peu de poison pour s'immuniser.

Mitigé (adj.) / **mitiger** (v.) *Mitigé*, atténué, mélangé (*des sentiments mitigés*) ; *mitiger*, mélanger. Ce verbe est aujourd'hui peu employé, il nous en reste le *mitigeur*, appareil de robinetterie sanitaire permettant le mélange de l'eau chaude et de l'eau froide.

Modalisation (n. f.) / **modélisation** (n. f.) *Modalisation*, ensemble des moyens linguistiques exprimant la relation du locuteur à ce qu'il dit, en linguistique ; *modélisation*, établissement de modèles (en informatique, économie, mathématiques, sciences sociales...).

Mode (n. m.) / **mode** (n. f.) Le *mode* est la manière, par exemple *un mode opératoire* ; un *mode* est aussi une catégorie, une façon d'être du verbe (infinitif, indicatif...). La *mode*, en revanche, « goût du moment dans différents domaines de la vie, comme celui du vêtement », c'est ce qui se démode, disait Coco Chanel.

Moins-disant (n. m.) / **mieux-disant** (n. m.) Le *moins-disant* est celui qui, dans un appel d'offres, propose le prix le plus bas pour un service ou un bien ; le *mieux-disant*, c'est celui qui offre le prix le plus haut, dans une vente aux enchères. À ne pas confondre avec *soi-disant* (inv.).

Moins-perçu (n. m.) / **trop-perçu** (n. m.) *Trop-perçu*, ce qu'un bénéficiaire a reçu en trop à tort ; *moins-perçu*, ce dont il a été temporairement lésé.

Momie (n. f.) / **mômerie** (n. f.) La *momie*, procédé de conservation des cadavres, est égyptienne ; la *mômerie*, c'est un enfantillage (de *môme*, « enfant »). Par analogie, on peut qualifier une personne très sèche de *momie*, mais ce n'est pas très aimable.

Moral (n. m. et adj.) / **morale** (n. f.) Ne pas confondre le *moral*, qu'on a bon ou mauvais selon qu'on est optimiste ou pessimiste à tel ou tel moment (*le moral des ménages* pour les économistes), le caractère de ce qui est *moral* (c'est-à-dire « conforme à la morale ») et la *morale* elle-même, « ensemble de règles de vie faites de respect d'autrui et de respect de soi ».

Morgue (n. f.) 1) Lieu où sont conservés les cadavres ; 2) attitude hautaine et méprisante.

Myrrhe (n. f.) / **myrte** (n. m.) / **mitre** (n. f.) *Myrrhe*, résine odorante ; *myrte*, arbuste portant des fruits (à partir desquels on fait une eau-de-vie) ; *mitre*, chapeau liturgique, d'un évêque, notamment.

Natal (adj.) / **natif** (adj.) Le pays *natal* d'un locuteur est celui dont ce locuteur est *natif*.

Nocturne (n. m.) / **nocturne** (n. f.) Un *nocturne* est un morceau de musique, tandis qu'une *nocturne* est une ouverture exceptionnelle dans la soirée ou la nuit (exposition, magasin...).

Notable (adj. et n. m.) / **notoire** (adj.) *Notable*, adjectif, « digne d'être noté », donc « important » (*un fait notable*) ; quand *notable* est employé comme nom, il désigne une ou des personnes importantes. Quant à *notoire*, il signifie : « connu du plus grand nombre » – pas toujours en bien. On parlera d'un *alcoolique notoire*. Mais la *notoriété*, elle, a une connotation positive, c'est la renommée.

Obérer (v.) Surcharger d'un poids (dettes, ou autre).

Observation (n. f.) / **observance** (n. f.) Ces mots ont le même sens, « action d'observer une règle », mais le terme *observance* s'applique exclusivement au domaine religieux. Le terme *observation* peut avoir en outre un sens plus large : « action d'observer, de regarder attentivement ».

Officiel (adj.) / **officieux** (adj.) Ces deux adjectifs s'opposent ; ce qui est *officieux* aujourd'hui, « d'apparence authentique mais sans certification d'une autorité », peut devenir *officiel* demain, « organisé ou garanti par une autorité ».

Oiseleur (n. m.) / **oiselier** (n. m.) L'*oiseleur* attrape les oiseaux, tandis que l'*oiselier* les vend.

Oiseux (adj.) / **oisif** (adj.) *Oiseux* s'applique aux choses ou aux paroles, inutiles, vaines, tandis que *oisif* concerne les personnes : un oisif n'a pas d'activité. À remarquer : l'*oisiveté* est le nom qui désigne le fait d'être oisif, mais pas d'être oiseux.

Ombagé (adj.) / **ombrageux** (adj.) Un endroit *ombagé* bénéficie d'ombre, tandis qu'un caractère *ombrageux* (pour un animal, une personne) est compliqué, susceptible ; à l'origine, on disait qu'il avait peur de son ombre.

Oppresser (v.) / **opprimer** (v.) *Oppresser* s'emploie pour (ou par) une personne individuellement, il signifie « ressentir une gêne physique à la respiration, voire une angoisse », tandis que *opprimer* est de sens figuré : il qualifie le fait de « soumettre trop durement et indûment à un pouvoir ». L'*oppression* est le nom commun... vraiment commun aux deux verbes.

Opprobre (n. m.) Ne pas oublier de prononcer ni d'écrire le second *r* de ce mot signifiant « réprobation publique ».

Ordinand (n. m.) / **ordinant** (n. m.) L'*ordinand*, celui qui va être ordonné prêtre, dans la religion catholique ; l'*ordinant*, évêque qui ordonne prêtre l'ordinand.

Ordonnance (n. m. et n. f.) / **ordonnance** (n. f.) Un *ordonnance*, ou une *ordonnance* (si l'ordonnance en question est une femme), c'est le militaire qui assiste un officier. Une *ordonnance* est la prescription que le médecin rédige à l'intention du pharmacien ou du laboratoire pharmaceutique.

Orgue (n. m.) / **orgues** (n. f. pl.) Au singulier, le mot est masculin. Au pluriel, il reste masculin quand il s'agit d'instruments ordinaires ; mais on l'emploie traditionnellement au féminin pluriel pour dénommer un instrument majestueux.

Ostensible (adj.) / **ostensoir** (n. m.) Ces termes ont la même racine, le latin *ostensus*, « ce qui est montré ». D'où l'*ostentation*, *ostensible*, pour un comportement, par exemple, l'adverbe *ostensiblement* et même l'*ostensoir*, réceptacle sacré contenant l'hostie du culte catholique. Également : *ostentatoire* (adj.), « affecté ».

Pallier (v.) Ne pas le confondre avec le palier devant un appartement. *Pallier* (qqch. et non à qqch.), du latin *pallium*, « manteau, couverture », signifie à l'origine « couvrir », puis « remédier à ». D'où l'erreur fréquente de construction du verbe *pallier*.

Pandémonium (n. m.) D'origine grecque et signifiant « lieu de tous les démons », ce terme désigne la capitale de l'enfer, et, par extension, un lieu où règnent la corruption, le désordre et l'agitation.

Panégryrique (n. m.) Éloge, hommage excessif écrit sur quelqu'un.

Panel (n. m.) Ce terme venu de la sociologie désigne un échantillon de population ; puis, par extension, un groupe de spécialistes réunis autour d'une question ou d'un problème.

Panser (v.) / **penser** (v.) *Panser* signifie « faire un pansement, soigner », y compris au sens psychique ; le second est synonyme de « réfléchir ».

Paraphe (n. m.) / **paragraphe** (n. m.) Le *paraphe*, signature abrégée aux initiales, dans un contrat ; le *paragraphe* (traduit par le signe topographique : §) est le texte contenu entre deux retraits de début de ligne (alinéas). ➤ « Définir ses buts. J'écris pour... », p. 523.

Parer (v.) / **parer (à)** (v.) *Parer* (*parer un coup*), éviter ; *parer à*, remédier à.

Partial (adj.) / **partiel** (adj.) *Partial*, celui ou ce qui n'est pas équitable, ni objectif ; *partiel*, ce qui ne prend en compte qu'une partie d'un tout. Attention aux féminins : *partiale*, *partielle*.

Partition (n. f.) Ce nom peut avoir le sens de « partage », d'un territoire notamment, par attraction de l'anglais ; il désigne aussi le document dans lequel sont consignées les notations musicales d'une œuvre.

Passif (n. m.) Terme polysémique : le *passif* comptable, ensemble des dettes ; le *passif* grammatical, forme passive (*Je suis mangé*, mais pas : *je suis parti*, passé composé du verbe partir).

Péréemption (n. f.) / **préemption** (n. f.) Ne pas confondre les deux noms en *-tion* : la *péréemption* (mot dérivé du verbe *périm*) est le délai au-delà duquel un produit de consommation ou un acte juridique ne sont plus valables. À noter : l'adjectif *péremptoire* a la même origine et signifie : 1) relatif à la péréemption, 2) qui détruit d'avance toute objection, d'où, au sens figuré, « tranchant ». La *préemption*, quant à elle, est l'action d'acheter avant un autre, ce qui est un droit dans certains cas (par exemple, pour le locataire occupant un appartement mis en vente).

Perpétrer (v.) / **perpétuer** (v.) *Perpétrer*, commettre un acte mauvais ; *perpétuer*, faire durer (cf. *perpétuel*, *perpétuité*).

Pineau (n. m.) / **pinot** (n. m.) Ce sont deux cépages vinicoles (quoique le pineau ne soit pas considéré comme cépage par tous les dictionnaires) ; le *pineau* des Charentes est aussi une liqueur.

Pire (adj.) Ne pas confondre *pire*, adjectif, avec *pis*, adverbe. *Il est pire que son frère*.

Pis (adv.) Dire *pis* que pendre de qqn : *pis* est adverbe.

Pituitaire (adj.) Cet adjectif qualifie tout simplement ce qui est relatif aux fosses nasales.

Plaid (n. m.) Attention à la prononciation de ce nom, elle varie selon le sens : 1) un *plaid* (on entend le *d*), terme venu de l'anglais, signifie : « couverture ou grande pièce de tissu » ; 2) mais un *plaid* (le *d* ne se prononce pas) était une assemblée de nobles et de dignitaires ecclésiastiques réunis pour prendre des décisions. Évidemment, aucun rapport avec la plaie, au sens propre ou au figuré !

Plastique (adj. et n. m.) / **plastic** (n. m.) Ne pas confondre le matériau moderne, le *plastique*, avec le *plastic*, l'explosif ! Il est tellement explosif qu'il peut s'écrire des deux façons, selon certains dictionnaires ; mais la seconde est la plus fréquente. Le matériau, quant à lui, ne s'écrit que : *plastique*. *Plastique* peut aussi être employé comme adjectif au sens de « souple, modelable » (sens propre ou sens figuré) ou pour parler de la chirurgie plastique, qui remodèle, ou encore de la plastique de telle statue, tel modèle ou telle personne.

Pluvial (adj.) / **pluvieux** (adj.) *Pluvial*, « de la pluie » (*les eaux pluviales*) ; *pluvieux*, « caractérisé par la pluie » (*un temps pluvieux*).

Poêle (n. f.) / **poêle** (n. m.) La *poêle* à frire, le *poêle* à bois ou à charbon ; mais aussi le *poêle*, drap mortuaire déposé sur le cercueil.

Poncif (n. m.) / **pontife** (n. m.) Un *poncif* est un dessin dont les lignes et contours sont piqués de trous, de façon à être facilement reproduit (travaux manuels, dessin) ; d'où le sens élargi de *poncif*, « lieu commun ». *Pontife*, en revanche, est le titre donné aux évêques et en particulier au pape, le premier d'entre eux, nommé *souverain pontife*.

Précepteur (n. m.) / **percepteur** (n. m.) Le *précepteur* enseigne à titre privé à un ou plusieurs enfants, tandis que le *percepteur* collecte l'argent des impôts.

Prédication (n. f.) / **prédiction** (n. f.) La *prédication*, action de prêcher ; la *prédiction*, prévision, fait de prédire.

Prémices (n. f. pl.) / **prémisses** (n. f. pl.) Les *prémices*, tout début d'un phénomène ; les *prémisses*, point de départ d'un raisonnement.

Près (adv.) / **près (de)** (loc. prép.) / **prêt** (adj.) *Près*, adverbe, indique la proximité, et *près de*, locution servant de préposition, suivie d'un nom ou d'un pronom ; *prêt*, adjectif, qualifie un être, une action ou une chose, dont la préparation est terminée.

Prolongement (n. m.) / **prolongation** (n. f.) Le *prolongement*, action d'accroître quelque chose en longueur, une route, ou, par extension, une affaire,

ou son résultat. La *prolongation*, action ou résultat, concerne plutôt le temps, auquel il est ajouté des minutes supplémentaires (les *prolongations* dans un match de football).

Publiciste (n. m.) / **publicitaire** (n. m.) Le *publiciste*, spécialiste de droit public (par opposition au privatiste, spécialiste de droit privé) ; le *publicitaire*, qui travaille dans la publicité.

Puîné (n. et adj.) / **aîné** (n. et adj.) Le *puîné* succède à l'*aîné*, c'est donc le deuxième enfant. Astuce : puis + né.

Qualiticien, ne (n.) Personne chargée de mettre en œuvre et de coordonner les actions de nature à assurer la qualité optimale des produits fabriqués dans une entreprise.

Quasi (n. m. et adv.) Comme nom, le *quasi* est un morceau de veau (dans la cuisse) et comme adverbe, *quasi* signifie : « presque » ; on l'adjoint à un adjectif, par exemple, *être quasi sûr de quelque chose*. Il peut être aussi ajouté à un nom auquel il est alors relié par un trait d'union : un *quasi-contrat*.

Quatuor (n. m.) / **quarteron** (n. m.) Un *quatuor* est un ensemble de quatre (notamment des musiciens, des voix ou des parties d'une œuvre) : attention à l'anglicisme *quartet*, à la place de *quatuor*. Un *quarteron*, en revanche, est le quart d'une centaine, soit vingt-cinq. La célèbre envolée du général de Gaulle sur « le quarteron de généraux en retraite » a ainsi pu faire croire à beaucoup que ces officiers putschistes étaient quatre en tout !

Queux (n. m.) / **queux** ou **queue** (n. f.) Le premier de ces noms signifie cuisinier et ne s'emploie plus que dans l'expression *maître queux* ; le second, féminin, désigne une pierre à aiguiser les lames.

Quintet (n. m.) / **quintette** (n. m.) *Quintet* est un anglicisme, employé pour les formations de jazz ; il a le même sens que *quintette*, désignant un ensemble de cinq instrumentistes ou de cinq chanteurs ; le *quintette* est aussi une composition musicale à cinq parties.

Radian (n. m.) / **radiant** (n. m. et adj.) Le *radian* est une unité de mesure d'angle (symb. : *rad.*) ; le *radiant*, point du ciel d'où semblent se propager les amas de météorites ; quant à l'adjectif *radiant* (fém. *radiante*), il signifie 1) qui émet des radiations, 2) qui se propage par radiations (on peut dire aussi : *irradiant*, quoique ce mot soit plutôt employé comme participe présent).

Railler (v.) / **raier** (v.) Railler, se moquer de (à prononcer *ra*) ; *raier*, faire une rayure (*raier* est à prononcer *rê*).

Rainette (n. f.) / **reinette** (n. f.) La *rainette*, grenouille ; la *reinette*, variété de pommes.

Rap (n. m.) Style de musique inventé par les Afro-Américains et fondé sur la récitation de textes scandés sur un rythme répétitif, sur fond instrumental composite.

Raréfier (v.) / **raréfier** (se) (v. pr.) *Raréfier*, rendre rare ; *se raréfier* : devenir rare.

Ras (adj.) / **raz** (-de-marée) (n. m.) / **rez** (-de-chaussée, ou -de-jardin) (n. m.) *Ras* signifie « très court », à ne pas confondre avec *raz* (*raz-de-marée*) ; *rez* dans les deux noms composés cités a pour sens « au niveau du sol ». Attention au -s et aux -z.

Rational (n. m.) / **rationnel** (adj.) Le *rational* est le pectoral, cette pièce d'étoffe portée sur la poitrine, et aussi le titre de certains ouvrages liturgiques ; est *rationnel* ce que ou celui que la raison guide.

Rebattre (v.) / **rabattre** (v.) *Rebattre* les oreilles (de qqn), ennuyer (qqn) avec toujours les mêmes récits ; alors, on essaie de lui *rabattre* le caquet !

Recouvrer (v.) / **retrouver** (v.) / **recouvrir** (v.) *Recouvrer*, retrouver quelque chose qui avait été perdu (plutôt des biens immatériels : la mémoire, la vue, des droits) ; *recouvrir*, en revanche, est tout à fait concret, c'est couvrir de nouveau.

Recru (adj.) / **recrue** (n. f.) Être *recru* de fatigue, c'est être très fatigué, et l'adjectif *recru* s'emploie surtout dans ce cas ; une *recrue*, c'est un jeune soldat, ou par extension, le nouveau membre d'un groupement.

Rédimer (v.) Dans le vocabulaire de la religion, *rédimer* a pour sens racheter, sauver. Le nom correspondant est la *rédemption*.

Référentiel (n. m. ou adj.) / **révérenciel** (adj.) / **révérencieux** (adj.) Un *référentiel*, ensemble d'éléments formant un système de références et, plus précisément en formation, un document établissant de façon opératoire les savoirs et compétences à obtenir ; en tant qu'adjectif, *référentiel* signifie « qui concerne la référence ». En revanche, *révérenciel*, dérivé du substantif *révérence*, a pour sens : « inspiré par la révérence, le respect » (à propos d'une attitude, d'un sentiment) ; *révérencieux* veut dire « qui manifeste de la révérence » (à propos d'une personne).

Relaps, e (adj. et n.) Être *relaps*, c'est, pour un chrétien, être retombé dans l'hérésie : en quelque sorte, être un récidiviste dans l'hérésie. Jeanne d'Arc fut condamnée, lors de son procès, comme *relapse*.

Laps, relaps, laps de temps, lapsus : une même origine...

Tous ces mots se sont formés à partir du verbe latin *labi* (participe passé : *lapsus*), qui signifie, selon le contexte, « glisser, tomber, couler ». Un *laps de temps*, c'est un peu de temps, un certain temps (qui s'écoule, s'est écoulé, s'écoulera) tandis qu'un *lapsus*, c'est une erreur (une chute) de langue : on peut faire une erreur à l'écrit (*lapsus calami* : lapsus de la plume) ou à l'oral (*lapsus linguæ* : erreur de langue orale).

La chute désigne aussi, en un sens pleinement biblique, le fait d'être tombé hors de la l'Église, avec l'adjectif *laps*, « tombé », qui ne s'emploie toutefois qu'accompagné de son acolyte récidiviste : *relaps*. On dit : être *laps* et *relaps*. Rien à voir avec ce qui suit...

Relax ou **relaxe** (adj.) / **relaxe** (n. f.) Être *relax(e)*, « à l'aise », « détendu », un fauteuil *relax(e)*, « reposant », « favorisant le repos » ; mais la *relaxe*, c'est,

en droit, la décision prise par un tribunal d'abandonner les poursuites contre quelqu'un.

Renoncement (n. m.) / **renonciation** (n. f.) Ces deux noms proviennent du verbe *renoncer* ; le terme *renoncement* s'applique au domaine moral et le terme *renonciation* couvre le reste du langage courant.

Réticent (adj.) / **rétif** (adj.) / **retors** (adj.) Est *réticent* celui qui ne fait pas ou ne veut pas faire quelque chose de bon gré, qui hésite ; on qualifie de *rétif* un être qui est difficile à mener ou à persuader. Quelqu'un de *retors* est plutôt compliqué et rusé.

Rétractile (adj.) Qui peut se rétracter (comme les griffes d'un chat).

Sacrement (n. m.) / **sacrément** (adv.) Un *sacrement*, acte rituel ayant pour but de sanctifier ou purifier celui qui en est l'objet (le baptême) ; *sacrément*, à un très haut degré.

Sacer (v.) / **consacrer** (v.) *Sacer*, conférer à une personne un caractère sacré : *Charlemagne a été sacré empereur en l'an 800*. Pour un objet, un lieu, on emploie le verbe *consacrer* ; l'expression *consacrer quelqu'un* signifie aussi « le vouer totalement à Dieu » (cas des religieux, qui sont consacrés) ; *se consacrer* à une activité, c'est s'y vouer. Cf. le *sacre*, la *consécration*. En un sens second, *sacer*, c'est blasphémer, jurer.

Séant (p. p., adj. et n. m.) / **seyant** (adj.) *Séant*, participe présent de *seoir*, « convenir bien », peut être employé aussi comme adjectif au sens de « convenable, décent » : *il est séant, il n'est pas séant de*. En tant que nom, le *séant* désigne ce sur quoi on s'assoit (son derrière !), notamment dans l'expression *se dresser sur son séant*, c'est-à-dire s'asseoir. L'adjectif *seyant*, de même origine, s'emploie pour une tenue, un vêtement, une couleur, une coiffure... qui vont bien.

Second (adj.) / **deuxième** (adj.) On emploie *second* quand il s'agit du deuxième et dernier objet d'une liste ; sinon, c'est *deuxième* qui s'impose.

Semblable (adj.) / **similaire** (adj.) Pour le premier de ces adjectifs, il s'agit d'une ressemblance ; mais pour le second, d'une même identité ou composition.

Sépale (n. m.) / **pétale** (n. m.) Un *sépale*, partie du calice d'une fleur ; un *pétale*, élément de la corolle d'une fleur. Les deux sont du masculin.

Serment (n. m.) / **sermon** (n. m.) Le plus sacré n'est pas celui qu'on croit : le *serment* vient du mot latin *sacramentum* (qui a donné aussi *sacrement* ➤ ci-dessus), tandis que le *sermon* dérive de *sermo*, « conversation ».

Sibyllin (adj.) Énigmatique, peu compréhensible (à propos d'une chose ou d'une personne). Des paroles *sibyllines*, une personne *sibylline*.

Soi-disant (adj. inv.) Attention, cet adjectif, qui signifie « se disant soi-même », s'applique seulement à des êtres humains. Un objet ne peut dire quelque chose de lui-même !

Somptueux (adj.) / **somptuaire** (adj.) Une fête *somptueuse* (très belle, magnifique) peut faire supposer des dépenses *somptuaires* (à caractère luxueux, sans raison vraiment justifiée).

Spore (n. f.) / **sporadique** (adj.) Une *spore*, du grec *spora*, « semence », est un élément produit par les végétaux qui se dissémine dans la nature pour ensuite germer (le pollen des plantes à fleurs). Il n'y a pas de rapport avec l'adjectif *sporadique* sauf dans l'étymologie (d'un verbe grec signifiant « semer ça et là ») ; *sporadique* signifie « qui existe ou se manifeste ça et là, de façon irrégulière » (*des tirs sporadiques* ; *une maladie sporadique*, qui touche isolément quelques individus).

Succinct (adj.) / **succin** (n. m.) *Succinct* signifie « bref, rapide ». Cf. l'adverbe *succinctement*. En revanche, le *succin*, c'est l'ambre jaune.

Sujétion (n. f.) / **suggestion** (n. f.) *Sujétion*, fait d'être assujéti ; *suggestion*, fait de proposer ; ou, proposition.

Sûr (adj.) / **sur** (adj.) *Sûr* signifie « certain » et *sur* (sans accent circonflexe), « acide ».

Survie (n. f.) / **survivance** (n. f.) La *survie*, fait physique de survivre ; la *survivance*, ce qui subsiste d'un état ancien ou d'une chose passée.

Suspens (n. m.) / **suspense** (n. m.) Une affaire en *suspens* est non résolue, non terminée, non close ; le *suspense* est le moment de l'action d'un film ou d'une histoire qui tient le public en haleine. Attention, le *suspense* est aussi (cas plus rare), en droit canon, la peine frappant un religieux et lui interdisant d'exercer son ministère.

Syndrome (n. m.) / **symptôme** (n. m.) Le *syndrome* désigne l'ensemble des signes objectifs caractérisant une maladie ; le *symptôme* est un signe clinique manifesté et / ou ressenti par le patient et permettant au médecin d'élaborer son diagnostic.

Tain (n. m.) / **teint** (n. m.) Le *tain*, surface réfléchissante du miroir, n'est pas le *teint* du visage. Un miroir sans *tain* est en fait une vitre qui n'apparaît pas comme telle et dans laquelle celui qui se mire peut aussi être vu d'autrui, de l'autre côté du miroir, sans qu'il le sache.

Technopole (n. f.) / **technopôle** (n. m.) La *technopole* est une ville à fort potentiel technique et de recherche, tandis que le *technopôle* est un site spécial aménagé pour recevoir des entreprises de haute technologie.

Temporaire (adj.) / **temporel** (adj.) *Temporaire* signifie « qui ne dure pas, provisoire » ; *temporel* concerne le temps (par opposition avec spatial, « qui concerne l'espace ») ; il renvoie également au monde laïc (par opposition avec religieux).

Tendreté (n. f.) / **tendresse** (n. f.) La *tendreté* désigne le fait qu'une matière (viande, fruit, etc.) est tendre ; la *tendresse* appartient au domaine de la manifestation des sentiments.

Tiers, tierce (adj. et n.) / **tierce** (n. f.) *Tiers*, adjectif, signifie « troisième » et, par extension, « extérieur ». *Un pays tiers*, *une tierce personne*. Une *tierce*, terme de musique, est « un intervalle de trois degrés » ; *tierce*, terme monastique, a le sens d'« office de la troisième heure » (soit neuf heures le matin) ; *tierce* est également un terme du jeu de cartes, « série de trois cartes qui se suivent », et un terme de mathématiques (a' = a prime ; a'' = a seconde ; a''' = a tierce) et d'imprimerie (les

troisièmes et dernières épreuves avant tirage). Quant à la fièvre *tierce*, tout comme la fièvre *quarte*, elle désigne en général des accès de paludisme.

Topique (adj. / n. m.) / **topique** (n. f.) L'adjectif ou nom masculin *topique* (du grec *topos* « lieu ») signifie, pour un médicament, « qui agit à l'endroit où il est appliqué ». Une *topique*, c'est, en psychanalyse, un mode de représentation du fonctionnement psychique (par exemple, le ça, le moi, le surmoi ➡ Ça). À ne pas confondre avec le ou les tropiques ! Ni avec le *topic* anglais, qui signifie « thème ».

Tribu (n. f.) / **tribut** (n. m.) La *tribu*, groupe de base chez beaucoup de peuples ; on peut aussi employer ce terme pour désigner une grande famille ; le *tribut*, impôt, contribution obligatoire. On a formé dessus l'adjectif *tributaire* (*de*).

Triennal (adj.) / **trisannuel** (adj.) *Triennal* signifie « qui a lieu tous les trois ans » (assolement triennal) ; et également « qui dure trois ans ». *Trisannuel*, en revanche, n'a qu'un seul sens, « qui a lieu tous les trois ans ».

Trilogie (n. f.) / **triade** (n. f.) La *trilogie*, ensemble de trois pièces de théâtre ; la *triade*, ensemble de trois personnes ou œuvres étroitement associées.

Vairon (adj.) S'applique à des yeux qui sont de couleur différente.

Vaticiner (v.) / **vacciner** (v.) *Vaticiner*, prophétiser, ou, péjorativement, tenir des discours prophétiques confus ; *vacciner*, administrer un vaccin, immuniser.

Vergeure (n. f.) / **vergeture** (n. f.) Ne pas confondre les deux : une *vergeure* (prononcer *ju* et non *jeu*) est l'irrégularité de texture qu'on peut voir sur un papier vergé ou une étoffe vergée. Une *vergeture* et même plusieurs, c'est ce qui affecte parfois les femmes après une grossesse, c'est-à-dire des traces inesthétiques sur le ventre et les cuisses.

Viciation (n. f.) Fait de vicier, de pervertir (sens figuré).

Vicissitudes (n. f. pl.) Très rarement employé au singulier, ce terme désigne les événements heureux ou malheureux de l'existence – mais s'emploie surtout pour les malheurs.

Viduité (n. f.) Veuvage, fait d'être veuf ou veuve, d'avoir perdu son conjoint. *Le délai de viduité*, « délai imposé à la femme veuve ou divorcée avant qu'elle puisse se remarier ».

Vitupérer (v. transitif) Récriminer avec force. Cf. le nom *vitupération*, le plus souvent employé au pluriel, et féminin comme tous les noms en *tion*.

Vobuler (v. transitif) Venu de l'ancien français et de l'anglais, ce verbe signifie « changer périodiquement la fréquence d'une tension alternative » (électronique). Cf. *vobulateur*, *vobulation*.

Vocodeur (n. m.) Venu de l'anglais *voice coder*, ce terme désigne l'organe d'analyse des sons qui permet la synthèse vocale dans un système informatique.

Voici (prép.) / **voilà** (prép.) *Voici* désigne ce qu'on présente ou montre, et *voilà* ce qui vient d'être dit ou montré.

Voire (adv.) À ne pas confondre avec le verbe *voir* ; cet adverbe signifie « et aussi, et même ».

Volatil (adj.) / **volatile** (n. m.) Un *e* les distingue, attention à ne pas faire l'erreur : un liquide *volatil*, mais un *volatile*, par exemple, le canard.

Volcan (n. m.) / **vulcaniser** (v.) / **volcanologie** ou **vulcanologie** (n. f.) Le *volcan* est étudié par les volcanologues et leur savoir s'appelle la *volcanologie* (parfois écrite aujourd'hui *vulcanologie*). En revanche, *vulcaniser*, c'est traiter le caoutchouc (en particulier les pneus de voiture) par la *vulcanisation*, qui est un traitement par le soufre. Ne pas confondre ces divers termes... même s'ils proviennent tous de *Vulcain*, dieu romain du Feu et de la Forge !

Les sigles

Un *sigle* est un ensemble d'initiales représentant un groupe de mots, par exemple S.N.C.F. pour Société nationale des chemins de fer français. Un *acronyme*, en revanche, est un sigle devenu nom commun, ou prononcé comme tel, par exemple : un *radar*, pour l'anglais *radio detection and ranging* ou le *sida*, syndrome d'immuno-déficience acquise. Les sigles peuvent s'écrire avec ou sans point après chaque majuscule. Certains sigles ont plusieurs sens, selon les professions des locuteurs : ainsi, une MST sera une maîtrise de sciences et techniques pour un universitaire et une maladie sexuellement transmissible pour un médecin. Les grands sigles nous sont communs. Voici les principaux.

ABS	Système de freinage automobile, de l'allemand <i>Antiblockiersystem</i> .
ACCT	Agence de coopération culturelle et technique (organisme de la francophonie).
ADAV	Avion à décollage et atterrissage verticaux.
ADN	Acide désoxyribonucléique.
API	Alphabet phonétique international. ➤ « Orthographe », p. 397.
ARN	Acide ribonucléique.
ASSEDIC	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (organisme d'indemnisation du chômage ; on dit le plus souvent les ASSEDIC, car il y en a plusieurs par région en France, mais il n'y a qu'une seule UNEDIC, nationale ➤ ci-dessous).
AUF	Association des universités francophones (ex-AUPELF-UREF, organisme de la francophonie).
BEP	Brevet d'études professionnelles.
BTP	(secteur du) Bâtiment et travaux publics.
BTS	Brevet de technicien supérieur.
CA	Chiffre d'affaires.
CAA	Cour administrative d'appel.
CADA	Commission d'accès aux documents administratifs.
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle.
CB	Pour <i>citizen band</i> , appareil radio ; à prononcer <i>cibi</i> .
CC / CE	Cour de cassation / Conseil d'État.
CDD / CDI	Contrat à durée déterminée / indéterminée.
CE	Comité d'entreprise ou... cours élémentaire (à l'école primaire).
CEDH	Cour européenne des droits de l'Homme.
CFA	1) Centre de formation d'apprentis ; 2) Franc d'Afrique ; le franc CFP est le franc du Pacifique.
CFAO	Conception et fabrication assistées par ordinateur.
CHR / CHS / CHU	Centre hospitalier régional / spécialisé (le plus souvent en psychiatrie) / universitaire.

CIJ	Cour internationale de justice (siégeant à La Haye).
CILF	Conseil international de la langue française (organisme de la francophonie).
CIO	Centre d'information et d'orientation ; ou Comité international olympique.
CM / CMU	Cours moyen ; couverture maladie universelle (depuis janvier 2000).
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales.
CNAM	Caisse nationale d'assurance maladie ; Conservatoire national des arts et métiers.
CNAV	Caisse nationale d'assurance vieillesse.
CNIL	Commission nationale informatique et libertés.
COB	Commission des opérations de Bourse.
CP / CPGE	Cours préparatoire ; classes préparatoires aux grandes écoles.
CPI	Cour pénale internationale (installée en juillet 2002) ; cpi (le plus souvent en minuscules), copie pour information.
CSG	Contribution sociale généralisée.
CV	Curriculum vitæ (il est recommandé de l'écrire C.V.) ; ou CV, puissance fiscale d'un moteur automobile (la puissance réelle, en termes de chevaux-vapeur s'écrit ch).
DEA	Diplôme d'études approfondies.
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées. Ces diplômes vont devenir des mastères.
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales.
DOM / TOM	Département / territoire d'outre-mer.
DUT	Diplôme universitaire de technologie, obtenu dans un IUT (institut universitaire de technologie).
EAO	Enseignement assisté par ordinateur.
EARL	Exploitation agricole à responsabilité limitée.
ENA / ENS	École nationale d'administration / École normale supérieure.
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine.
EURL	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
FAO	Fonds des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (Food and Agriculture Organization).
FAQ	Foire aux questions (c'est différent de la <i>fac</i> au sens de l'université).
FCP	Fonds commun de placement (Bourse, banque).
FEDER	Fonds européen pour le développement régional.
FMI	Fonds monétaire international (créé par les accords de Bretton Woods, en 1945).
GIE	Groupement d'intérêt économique.
GIG / GIC	Grand invalide de guerre / grand invalide civil.
GPRF	Gouvernement provisoire de la République française (1945-1946, gouvernement de transition après la guerre, sous l'autorité du général de Gaulle, avant la IV ^e République).
GPS	De l'anglais <i>global positioning system</i> , système de déplacement terrestre, maritime ou aérien assisté par satellite.
GR	(sentier de) Grande randonnée ; ou gymnastique rythmique.
HCF	Haut Conseil de la francophonie (organisme de la francophonie).
HEC	(école des) Hautes études commerciales.
HLM	Habitation à loyer modéré.
ILN / ILM	Immeuble à loyer normal / moyen.
IRPP / IS / ISF	Impôt sur le revenu des personnes physiques ; impôt sur les sociétés ; impôt de solidarité sur la fortune.

MONEP	Marché des options négociables de Paris (vocabulaire de la Bourse).
MRBM	Missile de portée moyenne ; de l'anglais <i>medium range ballistic missile</i> .
MSBS	Mer-sol balistique stratégique (missile stratégique).
MST	(diplôme de) Maîtrise de sciences et techniques ; maladie sexuellement transmissible.
NEMI	Nouvelle échelle métrique de l'intelligence (test d'intelligence pour enfants de 3 à 12 ans).
NGV	Navire à grande vitesse.
NPI	Nouveau pays industrialisé.
OGM	Organisme génétiquement modifié.
OMC	Organisation mondiale du commerce (anciennement GATT).
ONG	Organisation non gouvernementale.
ONU	Organisation des Nations unies.
OPA	Offre publique d'achat.
OPCVM	Organisme de placements collectifs en valeurs mobilières (Bourse et banque).
OPE	Offre publique d'échange.
OPV	Offre publique de vente.
OS	Ouvrier spécialisé.
PACS	Pacte civil de solidarité. On l'écrit aussi <i>pacs</i> et on a formé l'adjectif <i>pacsé</i> , et le verbe <i>pacser</i> (<i>se</i>).
PAF	Paysage audiovisuel français.
PAO	Publication assistée par ordinateur.
PC	Initiales anglaises (<i>personal computer</i>) pour un ordinateur ; également poste de commandement. Et Parti communiste.
P-DG	Président-directeur général.
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale (vocabulaire des Affaires étrangères).
PED	Pays en développement.
PEL / PEP	Plan d'épargne logement, plan d'épargne populaire (banque).
PIB	Produit intérieur brut.
PMA	Pays les moins avancés.
PME / PMI	Petites et moyennes entreprises / industries. La PMI, c'est aussi la protection maternelle et infantile.
PMU	Pari mutuel urbain.
PNB	Produit national brut.
QCM	Questionnaire à choix multiples.
QG	Quartier général.
QHS	Quartier de haute sécurité (dans une prison).
QI	Quotient intellectuel.
QSP	Quantité suffisante pour (en médecine).
RAS	Rien à signaler (familier).
RATP	Régie autonome des transports parisiens.
RDS	Remboursement de la dette sociale.
RER	Réseau express régional.
RES	Rachat de l'entreprise par ses salariés.
RG	Renseignements généraux.
RH / DRH	Ressources humaines ; directeur ou direction des ressources humaines.
RTT	Réduction du temps de travail.
SA / SARL	Société anonyme / société anonyme à responsabilité limitée.

SAS	Son Altesse sérénissime.
SCI	Société civile immobilière.
SCP / SCPI	Société civile professionnelle / société civile de placement immobilier.
SDF	Sans domicile fixe.
SHS	Sciences humaines et sociales.
SICAV	Société d'investissement à capital variable (Bourse, banque).
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère, pneumopathie atypique.
TA	Tribunal administratif.
TC	Tribunal des conflits (règle les conflits entre droit public et droit privé).
TER	Train express régional.
TGI / TI	Tribunal de (grande) instance.
TGV	Train à grande vitesse.
TPI	Tribunal pénal international.
TTC	Toutes taxes comprises ; contrairement à HT (hors taxes).
TU	Temps universel (en anglais, UT).
TVA	Taxe à la valeur ajoutée.
UA	Union africaine (ex-OUA, Organisation de l'unité africaine).
UE	Union européenne (ex-CEE, communauté européenne).
UFR	Unité de formation et de recherche (dans une université).
UHT	Ultra-haute température (pour le lait stérilisé).
ULM	Ultra-léger motorisé (petit avion monoplace).
UNEDIC	Union nationale (interprofessionnelle) pour l'emploi dans l'industrie et le commerce.
UV	Ultraviolets (rayons).
VA	Valeur ajoutée.
VIP	De l'anglais <i>very important person</i> , « personnalité de marque ».
VO	Version originale.
VPC	Vente par correspondance.
VRP	Voyageur représentant placier (représentant, commercial).
ZAC / ZAD	Zone d'aménagement concerté / zone d'aménagement différé.
ZEP	Zone d'éducation prioritaire.
ZI	Zone industrielle.
ZUP	Zone d'urbanisation prioritaire.

I-2 – Les différents types d'erreurs de vocabulaire et leurs remèdes

① Les erreurs

Il y a plusieurs types d'erreurs : barbarismes, impropriétés, solécismes, pléonasmes.

- *Le barbarisme* est l'emploi d'un mot inexistant ou déformé : *infractus* pour *infarctus*. Cette erreur a en général pour cause des voisinages trompeurs ; dans le cas d'*infarctus* / *infractus*, *infra*, « contre », est un préfixe récurrent dans la langue française (*infraction*, si proche d'*infarctus*). C'est une invention qui s'est faite par analogie.

- *L'impropriété* est le fait d'employer un terme qui ne convient pas, parce qu'il n'exprime pas l'intention du locuteur. Écrire « nul n'est sensé ignorer la

loi » (au lieu de *censé*) ; ou dire *c'est compréhensif* (au lieu de *compréhensible*). C'est une confusion ou un manque d'outils adéquats pour dire ou écrire.

Il arrive qu'on ait des difficultés à exprimer ce qu'on ressent et qu'on dise parfois : je me sentais tout chose, tout bizarre. Ce n'est pas une impropriété, mais une approximation. Alors, il faut voir le chapitre III, sur les mots justes. Vous pourrez y trouver de quoi alimenter l'expression des sensations, émotions et sentiments.

- *Le solécisme* est une construction grammaticale s'écartant de la règle admise : par exemple *malgré que*, alors que *malgré* s'emploie uniquement suivi d'un nom. Ce type d'erreur concerne peu le vocabulaire, sauf dans quelques cas ; elle est un composé vocabulaire / grammaire, pourrait-on dire.

Solécismes et vocabulaire : les principales erreurs et leur correction

Dites et écrivez...

- Jouer avec ou contre *quelqu'un* (et non *jouer quelqu'un*).
- Pallier *qqch.* (et non à *qqch.*).
- S'arranger *pour que* (et non à *ce que*).
- Il est *rapide* (et non il est *vite*, comme on peut le lire dans certaines rubriques sportives).
- À bicyclette (et non *en*).
- Chez le coiffeur, le médecin, le dentiste (et non *au*).
- *Jusqu'à ce jour* (et non *jusqu'à aujourd'hui*).

- *Le pléonasme* est le fait de dire, à tort et involontairement, deux fois la même chose. Il y a des pléonasmes courants, que l'on peut facilement éviter :

- Ajouter en plus.
- S'avérer vrai (ou pire : faux).
- Un hasard imprévu.
- Un monopole exclusif.
- La panacée universelle (*panacée* en grec signifie, grâce à son préfixe *pan*, « tout », l'ensemble des médicaments).
- Une secousse sismique pour un tremblement de terre (car *sismique* vient de *séisme* qui comporte déjà l'idée de secousse (il faudrait dire : *secousse tellurique*, « de la terre »).
- Marcher à pied (sinon comment ?).
- Monter en haut, descendre en bas (descendre à la cave passe mieux).
- Entendre de ses oreilles, voir de ses propres yeux (l'effet d'insistance est parfois voulu, mais le rendu est plutôt maladroit).
- Prévoir avant.
- Se réunir ensemble, collaborer, coopérer ou encore comparer ensemble.
- S'entraider mutuellement.
- Sortir dehors.
- Puis ensuite.
- Car en effet.

② Les remèdes

Ils nécessitent un peu de mémoire, celle-ci peut être aidée par des moyens mnémotechniques et quelques bonnes habitudes à prendre. Le tout est guidé par un goût pour la langue, car, en ce domaine comme en d'autres, rien ne se fait sans motivation. Voici, en bref, le rappel de quelques points sensibles touchant au vocabulaire français. Les mots composés ne seront pas abordés ici, mais dans la partie III (☛ « Orthographe », p. 284). La formation des mots, qui peut expliquer leur sens et leur graphie, sera abordée au chapitre suivant.

a) Les confusions entre des mots proches

Le lexique ci-dessus en a dressé une liste, à laquelle vous pouvez vous reporter si besoin est. À partir de là, il faut, comme dans un jeu, prendre l'habitude de les employer, que ce soit dans la conversation ou au Scrabble®. Dès lors que les mots sont utilisés, c'est-à-dire qu'ils sont bien vivants, personne ne fait de confusion : qui, par exemple, irait confondre *aliment* et *élément* ! Élémentaire, non ? Mais il peut cependant y avoir une confusion entre *collision* et *collusion*, ou dans l'emploi du mot *alternative* ; ces confusions peuvent être évitées avec un peu d'attention et de goût pour la langue.

b) Le genre des noms et leur écriture

Le féminin : on croit souvent qu'en français un nom féminin recèle dans sa terminaison des marques qui le disent ; par exemple, dans les mots prononcés *é*, un *-e* final ; ce n'est pas toujours le cas :

- les noms en *-tée*, plutôt concrets : la dictée, la poêlée, la fournée...
- les noms en *-té*, plutôt abstraites : la mixité, la malignité, la bonté...
- les noms en *-eur* désignant des qualités (positives ou négatives) : la pudeur, l'impudeur, la chaleur, la rigueur... ne prennent pas de *-e* final.

De même, les noms masculins en *a*, sauf s'ils sont d'origine étrangère (☛ ci-dessous : la baraka, et cætera), prennent souvent un *t* ou un *s*.

- les noms en *at* formés à partir d'un nom sont plutôt abstraites : le protectorat (protecteur), l'odorat (odeur), l'alcoolat (alcool)... Attention : l'apparat, le chat, le chocolat, ne sont pas formés à partir d'un nom.
- les noms en *as* sont plutôt concrets : le tas, le mas provençal, l'amas, le bas... Mais : le cas.

c) Les noms quasiment toujours employés au pluriel

les agrès	les armoiries
les aléas (<i>aléa</i> au singulier est rare, sauf dans l'expression latine attribuée à Jules César, <i>alea jacta est</i> , « le sort en est jeté »)	les arrérages
les alentours	les arrhes (attention au genre : féminin)
les ambages (cf. l'expression <i>sans ambages</i>)	les bestiaux
les annales	les billesvesées (sottises, bêtises)
les appas	les broussailles
	les calendes
	les catacombes
	les cisailles

les condoléances	les ouailles
les confins	les pénates
les dépens	les pourparlers
les déprédations	les prémices (à ne pas confondre avec <i>prémisses</i>)
les dommages-intérêts	les relevailles
les écrouelles	les représailles
les entrailles	les réticences (dire une <i>réticence</i> est rare ; on dira plus facilement : <i>sans réticence</i>)
les environs	les royalties
les épousailles	les semailles
les fiançailles	les sévices (toujours au pluriel)
les fonts	les ténèbres
les frais	les universaux (terme philosophique ou linguistique pour : les idées générales)
les frusques	les vêpres
les funérailles	les vicissitudes (toujours au pluriel)
les gémonies (à ne pas confondre avec <i>l'hégémonie</i>)	les victuailles
les immondices	les vivres (sauf dans <i>le vivre et le couvert</i> , c'est-à-dire de la nourriture et un toit pour s'abriter)
les lazzis (le singulier est rare)	
les mânes (à ne pas confondre avec la <i>manne</i>)	
les mœurs	
les nippes	
les obsèques	
les oripeaux (vêtements usés mais ayant un reste de splendeur)	

d) Les mots invariables

Adverbes et conjonctions employés comme noms :

Les hurrah, les oui et non, les encore, les toujours, les jamais, les si, les mais.

Verbes employés comme noms :

Les savoir-faire (mais : les savoirs), les oui-dire.

Toutefois, quand le passage du verbe au nom est ancien, le pluriel finit par s'installer : les *dirés* de quelqu'un, les *êtres*, les *savoirs*, etc. Attention cependant à : des *touts*, des *riens*.

➡ Pour aller plus loin : « Orthographe », p. 284.

e) Les abréviations : à retenir

Remarque : pas de point après les lettres abrégées, quand la dernière lettre du mot abrégé est présente (comparer : apr. et bd).

apr.	après
av.	avant
bd	boulevard
c. -à. -d.	c'est-à-dire
coll.	collaboration
dép.	département

éd.	édition
env.	environ
etc.	et cætera
ex.	exemple
fg.	faubourg
fr.	français (mais le franc s'abrégait en F)
hab.	habitant(s)
ibid.	<i>ibidem</i> (latin, « au même endroit »)
id.	<i>idem</i> (latin, « la même chose »)
i. e.	<i>id est</i> (latin, « c'est-à-dire »)
loc. c. (ou cit.)	<i>loco citato</i> (latin, « à l'endroit cité »)
n. d. l. r.	note de la rédaction (en note d'un ouvrage ou d'un journal)
n. d. t.	note du traducteur
N. B.	<i>nota bene</i> (latin, « note bien »)
op. c.	<i>opere citato</i> (latin, « dans l'ouvrage cité »)
p., pp.	page, pages
p. c. c.	pour copie conforme
r. s. v. p.	répondre, s'il vous plaît
R.-V.	rendez-vous
s. v. p.	s'il vous plaît
vs.	<i>versus</i> , « par opposition »

③ Le vocabulaire d'origine latine

a) Les mots entrés dans la langue

Ils ne comportent pas d'accent en général (sauf quelques exceptions) : *critérium*, *décorum*, *géranium*, *fac-similé*, *mémorandum*, *memento*, *rébus* et leur pluriel est en -s, sauf exceptions signalées.

SINGULIER	PLURIEL
Un <i>addenda</i>	inv. (c'est déjà un pluriel en latin)
Un <i>agenda</i>	
<i>Alias</i>	
Un <i>alibi</i>	
Un <i>bonus</i>	
Un <i>cæcum</i>	
Un <i>consortium</i>	
Un <i>credo</i>	inv.
Des <i>desiderata</i>	inv. (c'est déjà un pluriel en latin)
Un <i>ego</i>	inv.
Un <i>exeat</i>	
Un <i>factotum</i>	
Un <i>forum</i>	
Un <i>hic</i>	
Un <i>humus</i>	inv.
Des <i>impedimenta</i>	inv. (c'est déjà un pluriel en latin)

Un <i>imprimatur</i>	inv.
Un <i>index</i>	inv.
Un <i>lamento</i>	
Un <i>lapsus</i>	(un <i>lapsus calami</i> , « lapsus de plume » ; un <i>lapsus lingue</i> , « lapsus oral »)
Un <i>latifundium</i>	<i>a</i> : <i>latifundia</i>
Le <i>mémorandum</i>	abréviation : mémo
Le <i>minimum</i> / <i>maximum</i>	<i>a</i> ou en <i>s</i>
Le <i>modus vivendi</i>	inv.
L' <i>optimum</i>	<i>s</i> ou <i>a</i>
Le <i>pensum</i>	
Le <i>placebo</i>	
Au <i>prorata</i> (de)	inv., « en proportion de »
Le <i>quitus</i>	inv.
Le <i>quota</i>	
Le <i>requiem</i>	inv. (à noter : il nous a donné aussi le requin !)
Le <i>statu quo</i>	inv.
Le <i>summum</i>	
L' <i>ultimatum</i>	
Le <i>vade-mecum</i>	inv.
Le <i>veto</i>	inv.
La <i>virago</i>	

b) Les expressions latines demeurées telles quelles

A priori, *a posteriori*, *a minima* (pas d'accent sur le *a* : c'est du latin).

Un *a priori* (n. masc. invar.) ➤ « Les recommandations de la réforme de l'orthographe de 1990 », p. 397.

Ad hoc : qui convient.

Ad libitum : à volonté.

Alter ego : autre soi-même.

Un *alter ego* (n. masc. inv.).

De facto : de fait.

De jure : de droit.

Ex abrupto : à brûle-pourpoint.

Ex æquo : au même rang de classement.

Ex cathedra : du haut de la chaire (c'est-à-dire solennellement).

Ex nihilo : à partir de rien.

Ex-voto : à la suite d'un vœu.

Un *ex-voto* (n. masc. invariable).

Hic et nunc : ici et maintenant.

Honoris causa : pour l'honneur.

Id est (i. e.) : c'est-à-dire.

In fine : à la fin (prononcer la finale *né*).

In extremis : au dernier moment, à la dernière limite (prononcer le *s* final).

Intuitu personæ : selon la personne.

Intra-muros : à l'intérieur des murs (prononcer le *s* final).

In vivo / *in vitro* : dans le vivant / dans le verre (c'est-à-dire en éprouvette).

Ipsa facto : de ce fait même.

Manu militari : de façon autoritaire, militaire.
Nota bene (abrégié en NB) : note bien.
Sine die : sans fixer de jour.
Sine qua non (condition) : sans laquelle cela ne va pas.
Vice versa : réciproquement, inversement.

④ Le vocabulaire issu du grec ancien

Outre les préfixes, suffixes et racines que nous verrons au chapitre suivant, il y a...

Une *agora*
 Une *agoraphobie*
 Une *bibliothèque*
 Un *hémicycle*
 Une *hémorragie*
 La *minéralogie*
Monochrome
Polymorphe
 Un / une *pyromane*
 Un *thermomètre*

Tous ces mots, anciennement adoptés par la langue française, se comportent comme des mots français. La différence d'alphabet fait que nous n'avons pas gardé de mots ou d'expressions grecs tels quels, comme ce fut le cas pour le latin : nous disons *connais-toi toi-même* et non *gnoti seauton* (Socrate).

Signalons cependant quelques mots plus récents venus du grec : le *microbe*, la *sémantique*, l'*électron*, l'*iode* (du fait de sa couleur violette), la *chlorophylle*.

Et le vocabulaire : d'où vient-il ?

À l'origine, il y a *vox*, « voix », et le verbe latin *vocare*, « appeler » (le même qui nous a donné le mot *vocation*). Puis le latin classique *vocabulum*, « appellation », a permis de créer *vocabulary*, « vocabulaire », à la Renaissance.

Au début du ^{xvii}e siècle, c'est-à-dire peu après la publication du premier dictionnaire de l'Académie française, a émergé le mot *lexique*, venu du grec ancien *lexis*, « mot » et de *lexikon*, « lexique ». Ce terme est plus savant que le mot *vocabulaire*, c'est celui employé par les linguistes.

Comme on peut le constater, le latin et le grec font partie des fondements de notre langue. Le chapitre suivant va donner des points de repère à ce propos.

Le pluriel des mots d'origine étrangère

Tout dépend s'ils sont récents ou anciens dans la langue française. S'ils sont anciens, le pluriel à la française s'applique ; s'ils sont récents, parfois le pluriel étranger est employé. On le voit, par exemple, avec les plats italiens sur les cartes des restaurants français, plats très nombreux et que nous avons adoptés.

Mots issus de l'italien

Ce sont les plus fréquents statistiquement et les plus anciens car les liens culturels ne datent pas d'aujourd'hui : ils vont de la littérature à la peinture, au commerce et à la banque. Les mots italiens nous ont été apportés depuis le Moyen Âge, puis à la Renaissance, alors même que les Italiens apprenaient aussi notre langue. Quelques exemples anciens : le mot *banque*, dérivé de *banca*, la *gazette*, dérivé de *gazzetta*, l'*alarme* dérivé d'*all'arme*, « aux armes », le *carnaval*, la délicieuse *lavande* qui a perdu son *a* final... et bien sûr la *gondole* vénitienne. En *o*, *e* et *i*, les noms sont masculins et en *a*, ils sont féminins.

Voyons ici les mots assez récents et ceux qui ont gardé leur allure italienne :

SINGULIER	PLURIEL
Un <i>alto</i>	(s)
Un <i>bistouri</i>	(s)
Un <i>brocoli</i>	(s)
Un <i>casino</i>	(s)
Un <i>concerto</i>	(s)
Un <i>condottiere</i>	(<i>condottieri</i> ou <i>condottieres</i>)
Un <i>fiasco</i>	(s)
Un <i>imbroglio</i>	(s) (en principe le <i>g</i> ne se prononce pas)
Le <i>lacryma-christi</i>	(inv.) on peut l'écrire aussi <i>lacrima christi</i>
Un <i>lamento</i>	(s)
Un <i>lazzi</i>	(s) : surtout employé au pluriel. On trouve encore : les <i>lazzi</i> .
Un <i>macaroni</i>	(s)
Un <i>moderato</i>	(invariable aussi bien en tant que nom qu'adverbe)
Un <i>osso-buco</i>	(inv.)
Une <i>pietà</i>	(inv.)
Une <i>pizza</i>	(s)
Un <i>spaghetti</i>	(s)

Mots issus de l'anglais

Voyons ceux récemment arrivés parmi nous. En principe, et sauf cas mentionnés, ils prennent un *s* au pluriel. Les plus récents sont notés comme « anglicismes », donc déconseillés par les dictionnaires... qui cependant les mentionnent.

Un *blazer*
 Un *leader*
 Un *look*
 Un *mailing*
 Un *melting-pot* (des *melting-pots*)
 Un *open* (inv.)
 Un *pull*
 Un *rewriter*
 Des *royalties* (toujours au pluriel)
 Un *scanner*
 Un *skate-board* (des *skate-boards* ou des *skates*)
 Un *slow*
 Un *spencer*
 Un *steward*
 Un *tee-shirt* ou *t-shirt* (des *tee-shirts* ou des *t-shirts*)
 Un *toast*
 Un *twin-set* (des *twin-sets*)

Un *warning*

Un *yacht*

Mots issus de l'espagnol

En ont-ils l'air ? Plus ou moins... Les contacts entre langues française et espagnole ont environ mille ans, ce qui explique beaucoup d'emprunts. Nous devons à l'espagnol la cédille, par exemple (de *zedilla*, « petit z ») ; mais la *paella* vient, avant d'être catalane, de l'ancien français.

SINGULIER	PLURIEL
Le <i>cargo</i>	(<i>s</i>)
Le <i>cigare</i>	(<i>s</i>)
Le <i>conquistador</i>	(<i>es / s</i>)
La <i>cuesta</i>	(<i>s</i>)
La <i>fiesta</i>	(<i>s</i>)
La <i>paella</i>	(<i>s</i>)
Le <i>patio</i>	(<i>s</i>) (prononcer <i>t</i> et non <i>ss</i>)
La <i>tortilla</i>	(<i>s</i>)

Mots issus de l'allemand

Outre le *blanc* et le *bleu*, le *cobalt*, le *bivouac*, la *bringue* et les *loustics*, les Germains devenus Allemands nous ont apporté...

SINGULIER	PLURIEL
Un <i>bunker</i>	(<i>s</i>)
Un <i>canif</i>	(<i>s</i>)
Un <i>ersatz</i>	(pluriel identique au singulier)
Un <i>leitmotiv</i>	(pluriel allemand en <i>e</i> encore accepté)
<i>Nazi</i>	(<i>s</i>) (abréviation de <i>National Sozialist</i>)
Le <i>putsch</i>	(<i>s</i>)
Le <i>stalag</i>	(<i>s</i>) (abréviation de <i>Stammlager</i>)
<i>Trinquer</i>	(de <i>trinken</i> , « boire »)

Mots issus de l'arabe et du berbère

Outre l'*algèbre* (alors que la *géométrie* est grecque), le *zéro* et la *jupe*, la *gazelle* et la *girafe*, le *henné* et le *séné*, anciennement acclimatés en France, il y a...

SINGULIER	PLURIEL
La <i>chéchia</i>	(<i>s</i>)
Le <i>chiffre</i>	(<i>s</i>)
<i>Chouïa</i>	(pas de pluriel)
Le ou la <i>djihad</i>	(<i>s</i>)
Le <i>haïk</i>	(<i>s</i>)
Un <i>oued</i>	(<i>s</i>)
Un <i>roumi</i> , une <i>roumia</i>	<i>des roumis</i>
Un <i>touareg</i>	<i>des targui</i> (berbère)

Mots issus du nord de l'Europe

Ils sont devenus bien français et se comportent comme tels, avec *s* au pluriel.

Un *drakkar*

Une *saga*

Le *varech*

Un *ffjord*

Un *ski*

Un *Viking*

Un *iceberg* (*m.*)

Mots issus des provinces françaises et du gaulois

Pluriel en *s*.

L'*aioli* (provençal)

L'*écobuage* (poitevin)

Un *caboulot* (franc-comtois)

Un *gobelet* (gaulois)

Une *cagnotte* (gascon)

Un *luron* (Centre)

Le *chouchen* (breton)

Un *sérac* (savoyard)

Une *corvette* (picard)

Chapitre II

Les aides au vocabulaire : racines, préfixes et suffixes

Devenir familier de la formation des mots, voilà qui peut grandement aider à les connaître, les employer et les aimer. Ils sont nos ancêtres en paroles et nous les avons encore avec nous, à notre disposition. Le but de ce chapitre est donc de favoriser la rencontre entre chacun et sa langue.

Le français est une langue romane, issue du latin et, à travers lui, du grec. Elle appartient au groupe des langues dites indo-européennes. Les linguistes étudiant l'histoire des langues ont, en effet, distingué des racines communes aux différentes langues de ce groupe, ce qui a permis de reconstituer les origines. Par exemple : le mot *mère* provient d'une racine commune qui est *mater*, qui apparaît encore dans *maternel*, *maternité*. On retrouve aussi cette racine dans la *mother* anglaise et la *Mutter* allemande.

La langue est vivante par ceux qui l'ont parlée, elle a fait des dons (qui lui sont parfois revenus, comme l'anglais *budget*, l'ancienne *bougette* médiévale française) et elle s'est enrichie d'emprunts divers au gré de son histoire, des découvertes, des voyages, des invasions. Nous avons vu déjà que la langue gauloise persiste dans un certain nombre de mots ; elle perdure aussi à travers des traits de prononciation du français, comme la liaison entre les mots. Il y a encore beaucoup d'autres emprunts, aux langues germaniques et scandinaves, aux langues sémitiques telles que l'arabe et l'hébreu, au turc, aux langues asiatiques et aux langues d'Amérique. Mais ils ne peuvent nous aider dans la compréhension du vocabulaire. Nous nous limiterons donc ici aux origines latines et grecques, qui sont une aide si on apprend à les repérer dans la composition des mots.

La formation des mots

Un mot est formé d'un radical ou d'une racine et éventuellement d'autres éléments qui sont, pour les plus importants, le préfixe (placé au début du mot) et le suffixe (placé à la fin du mot). Exemple :

IN	DIC	IBLE
préfixe	racine	suffixe

II-1 – Les racines de familles de mots

On nomme « racine », par analogie avec les arbres (et même les arbres généalogiques), la forme dérivée du mot ancien qui a servi à former le mot français. La racine est, en principe, porteuse de la signification de base du mot. Cette signification peut ensuite être modifiée par un préfixe : dicible / indicible.

Mais, par exemple, dans le cas de *mot* (du bas latin *muttum*, « son émis », racine *mot*), la racine est le mot entier, justement ; dans *vocal*, *voyelle*, *vocalise*, *vocabulaire*, la racine *voc* / *voy* provient du latin *vox*, « voix ».

Attention ! La racine n'est pas forcément au début du mot... ni à la fin. Sa place peut varier : l'*anthropophage* mais le *pithécanthrope*.

Pour la clarté du propos, nous donnerons d'abord le mot ancien complet (parfois deux formes, du fait des déclinaisons), incluant l'élément resté dans nos mots ainsi que son sens. Par exemple :

Anthropos, « homme »

♣ anthropologie (n. f.), anthropologue (n.), anthropophage (n. et adj.), anthropomorphisme (n. m.), anthropomorphique (adj.), pithécanthrope (n. m.).

① Les racines grecques

Aêr, *aeros*, « air »

♣ aéroport (n. m.), aérogare (n. f.), aérodynamique (adj. et n. f.), aéronef (n. m.), aérostat (n. m.) (à ne pas confondre avec un *rhéostat*, résistance variable, en électricité), aérobie / anaérobie (adj., qui peut / ne peut pas vivre en l'absence d'oxygène), aérer (v.), aérien (adj.), aérosol (n. m.), aérotrain (n. m.), aérophagie (n. f.), aéronomie (n. f., science étudiant la physique et la chimie de haute atmosphère), aéronaval (adj., pl. en *als*), aérospatial (adj., pl. en *aux*), aéromodélisme (n. m.), aérostatique (adj. et n. f.).

Agros, « champ », « campagne » par opposition à ville

♣ agronome (n.), agronomie (n. f.), agronomique (adj.).

Une curiosité : la culture de la culture... est à la fois grecque et latine

C'est quasiment la même racine qui sert pour le vocabulaire de l'agriculture : *agros*, « champ » (en grec), et *ager*, *agri* (en latin). Ainsi, *agronome* et *agronomie* viennent-ils du grec et *agriculteur* et *agriculture* viennent-ils du latin. Pour l'adjectif *agreste*, bien malin qui saurait en décider ! C'est apparemment la racine latine qui est présente, mais la racine grecque n'est pas loin, puisque la Grèce a grandement influencé culturellement l'Empire romain. Il faut rappeler aussi que, derrière ces racines grecques et latines, il y a une origine commune : l'indo-européen.

Algos, « douleur »

♣ antalgique (adj. et n. m., contre la douleur), algie (n. f.), algique (adj.), analgésie (n. f., absence de sensibilité à la douleur), analgésique (adj.).

Anémos, « vent »

✚ anémomètre (n. m.), anémophile (adj.), anémone (n. f. ; cette fleur a été nommée ainsi par les Grecs parce qu'elle s'ouvre au moindre souffle de vent). Attention, *anémie* vient du mot grec signifiant « sang » (*aima-aima-tos*), tout comme *hématome* ou *hématie*.

Aner, andros, « homme »

✚ androïde (n. m. ou adj., automate ayant l'apparence d'un homme), androgyne (adj. ou n.), androgynie (n. f.), andrologie (n. f.), andropause (n. f.), androgenèse (n. f., développement de l'œuf à partir du seul noyau spermatique), androcéphale (adj. ou n.), androcée (n. m., ensemble des étamines d'une fleur) ; et le prénom André.

Anthos, « fleur »

✚ anthologie (n. f.), anthologiste (n.), anthémis (n. f., plante herbacée, dont une variété est la camomille).

Anthropos, « homme »

✚ anthropologie (n. f.), anthropologue (n.), anthropophage (n. et adj.), anthropomorphisme (n. m.), anthropomorphique (adj.), pithécantrope (n. m.).

Arithmos, « nombre »

✚ arithmétique (n. f.), arithméticien (n.), arithmomancie (n. f.). À ne pas confondre avec la racine *rythmos*, « mouvement », qui a donné *rythme* (attention, en anglais, il s'écrit avec deux *h* : *rhythm*).

Arthros, « articulation »

✚ arthralgie (n. f.), arthrose (n. f.), arthrite (n. f.), arthritique (adj.), arthropathie (n. f.), arthroscopie (n. f.), arthroplastie (n. f.), arthropode (n. m.).

Astér, astéros, « astre »

✚ astre (n. m.), astéroïde (n. m.), astrologie (n. f.), astronomie (n. f.), astrométrie (n. f.), astral (adj.), aster (n. m., petite plante en forme d'étoile), astérie (n. f., étoile de mer), astérisque (n. m.), astrolabe (n. m., instrument d'observation et de représentation du ciel), astrolème (n. m., cratère dû à l'impact d'une grosse météorite), astronaute (n.), astrophysicien, astronef (n. m. ; mais : nef, n. f.), astrophotographe (n.). À noter : cette racine, d'abord grecque, est devenue ensuite latine : *aster-asteris*.

Biblos, « livre »

✚ Bible (n. f.), biblique (adj.), bibliothèque (n. f.), bibliothécaire (n.), bibliophile (adj.), bibliobus (n. m.), bibliologie (n. f., ensemble des disciplines qui ont le livre pour objet), bibliographe (n.), bibliographie (n. f.), bibliographique (adj.).

Bios, « vie »

✚ biographie (n. f.), biologie (n. f.), biologique (adj.), bioéthique (n. f.), bioénergie (n. f.), biogenèse (n. f.), bioscience (n. f.), biorythme (n. m.), biopsie (n. f.), bionique (n. f.), la biosphère (n. f., ensemble des écosystèmes de la planète), biopuce (n. f., ou « puce ADN »), biomédical (adj.), biomécanique (adj.), biome (n. m., chacun des grands milieux de la planète, par exemple l'océan).

Cardia, « cœur »

♣ cardiaque (adj.), cardiologue (n.), cardiologie (n. f.), cardiopathie (n. f.), cardioïde (n. f., courbe en forme de cœur), cardiotomie (n. f.), cardiotonique / tonicardiaque (adj. ou n. m., qui renforce le fonctionnement du cœur), cardiomégalie (n. f., augmentation du volume du cœur), cardiomyopathie ou myocardiopathie (n. f., maladie du myocarde ou muscle cardiaque). À noter : cette racine est passée ensuite dans la langue latine.

Céphalê, « tête »

♣ céphalée ou céphalalgie (n. f.), céphalique (adj.), encéphalogramme (n. m.), encéphale (n. m.), encéphalite (n. f.), céphalopode (n. m., variété de mollusque marin), céphalosporine (n. f., médicament antibiotique), bicéphale (adj.), tricéphale (adj.), dolichocéphale (adj.), brachycéphale (adj.), hydrocéphale (adj.).

Cheir, « main »

♣ chiromancie (n. f., lecture divinatoire des lignes de la main), chiropracteur ou chiropraticien (n. m.), chiropractie ou chiropraxie (n. f., soin des vertèbres par *manipulation*, donc avec les mains), chiropète ou cheiroptère (n. m., sorte de moustique).

Chloros, « vert »

♣ chlorophylle (n. f.), chlorose (n. f., perte de couleur des feuilles), chlorelle (n. f., variété d'algue), chlore (n. m.), chlorate (n. m.), chloré (adj.), chlorhydrique (adj.), chloroforme (n. m.), chlorotique (adj., verdâtre).

Chronos, « temps »

♣ chronique (n. f.), chroniqueur (n. m.), chronique (adj.), chronologie (n. f.), chronologique (adj.), anachronique (adj.), synchronie (n. f.), synchronique (adj.), diachronie (n. f.), diachronique (adj.), chronomètre (n. m.), chronométré (v.), chronométré (n. m.).

Ciné, cinématos, kinésis, « mouvement »

♣ cinématique (n. f., partie de la mécanique qui étudie le mouvement), cinétique (adj., qui a le mouvement pour origine), cinémomètre (n. m., appareil servant à mesurer la vitesse d'un mobile), cinéma(tographe) (n. m.) et tous ses dérivés, cinémathèque (n. f.), cinéaste (n.), cinéphile (n. m.), etc. Pensons aussi à : kinésithérapeute (n.), kinésithérapie (n. f.), kinésie (n. f., activité musculaire, mouvement, en biologie) ; kinesthésie ou cinesthésie (n. f., sensibilité nerveuse des muscles), kinétoscope (n. m., petit appareil inventé en 1891 par Edison permettant à un spectateur de visionner de courts films).

Cosmos, « ordre », d'où en particulier « univers »

♣ cosmos (n. m.), cosmologie (n. f.), cosmographie (n. f.), cosmochimie (n. f.), cosmobiologie (n. f.), cosmique (adj.), cosmogonie (n. f.), cosmonaute (n.), cosmopolite (adj.). Quant au nom féminin ou adjectif *cosmétique*, ce terme dérive du sens premier de *cosmos*, « ordre », et renvoie à la mise en ordre de son apparence, donc la parure. Il en est de même pour *cosmétologie*.

Cryptos ou *cruptos*, « caché »

♣ décrypter (v.), cryptage (n. m.), crypte (n. f.), cryptogramme (n. m.), cryptologie (n. f., science étudiant les cryptogrammes ou messages chiffrés),

cryptographie (n. f., écriture chiffrée), cryptographe (n. m.), cryptogénétique (adj., d'origine inconnue, pour une maladie), cryptogame (adj. ou n. m., plante dont les organes de fructification sont peu apparents), cryptique (adj., qui a rapport aux cryptes, à ce qui est caché), cryptocommuniste ou crypto-capitaliste (adj., qui cache ses idées en faveur de telle ou telle doctrine), cryptobiotique ou cryptobiotique (adj., relatif aux organismes vivants qui n'ont laissé aucune trace fossile).

Cynos ou *kunos*, « chien »

‡ cynophile (adj.), cynophilie (n. f.), cynodrome (n. m., piste sur laquelle se déroulent des courses de chiens, en particulier de lévriers), cynique (adj.), cynisme (n. m.), cyniquement (adv.).

Des chiens à la philosophie cynique

Une même racine, pourquoi ? Les philosophes cyniques grecs, dont le plus connu reste Diogène (mais il se trouvait aussi des femmes parmi ces philosophes), avaient pour règle de vivre en méprisant les conventions sociales, la morale dominante, c'est-à-dire, ainsi qu'ils l'affirmaient eux-mêmes avec fierté, comme des chiens (*kunikos*, « qui concerne le chien »). C'est Diogène vivant dans son tonneau, mais aussi d'autres, s'exhibant publiquement dans tous les actes de la vie sociale et personnelle.

Certains cyniques d'aujourd'hui seraient bien surpris de ce rapprochement étymologique ! Heureux ? Ce n'est pas sûr.

Dactylos, « doigt »

‡ dactylographie (n. f.), dactylographe (n., abrégé en dactylo), dactylographier (v.), ptérodactyle (n. m.), dactylogramme (n. m., document reproduisant les empreintes digitales), dactyloscopie (n. f., procédé d'identification des empreintes), dactylogologie (n. f., langage des doigts et des gestes, pour communiquer avec les sourds-muets).

Démos, « peuple »

‡ démocratie (n. f.), démocratique (adj.), démocrate (n. ou adj.), démographie (n. f., science étudiant la population), démographique (adj.), démographe (n.).

Derma, *dermatos*, « peau »

‡ dermatologie (n. f.), dermatologue (n.), derme (n. m.), épiderme (n. m.), épidermique (adj.), dermique (adj.), dermatite ou dermite (n. f.), dermatose (n. f.), dermatopharmacie (n. f.), dermopuncture (n. f., cf. acupuncture), pachyderme (n. m.), échinoderme (n. m.), taxidermie (n. f., art de préparer et empailler les animaux pour leur conserver l'apparence de la vie).

Ethnos, « race, peuple »

‡ ethnologie (n. f.), ethnographie (n. f.), ethnologue (n.), ethnographe (n.), ethnique (adj.), ethnie (n. f.), ethnocentrisme (n. m.), ethnobiologie (n. f.), ethnelinguistique (n. f.), ethnométhodologie (n. f.), ethnomusicologie (n. f.), ethnopsychologie (n. f.), ethnopsychiatrie (n. f.), ethnopsychologue (n.), ethnopsychiatre (n.).

Ethos, « caractère, façon d'être »

♣ éthologie (n. f.), éthologique (adj.), éthogramme (n. m., catalogue du comportement d'un animal). Attention, le mot *éthique* (n. f. et adj.) vient de *ethikos*, « relatif à la morale », et non de *ethos*.

Gé, « terre »

♣ géographie (n. f.), géométrie (n. f.), géologie (n. f.), géologique (adj.), géographique (adj.), géométrique (adj.), géographe (n.), géologue (n.), géomètre (n., nom de métier et aussi celui d'un papillon nocturne), géostationnaire (adj.), géomancie (n. f., technique de divination à partir de cailloux), géothermie (n. f.), géotextile (n. m.), géophone (n. m.), « appareil permettant d'écouter les ondes terrestres », géotropisme (n. m., orientation de la direction de croissance d'un végétal par rapport au sol), géopolitique (adj. et n. f.), géostratégie (n. f.), géomorphologie (n. f.), géostatistique (n. f.), géophage (adj., qui mange de la terre).

Geron, *gerontos*, « vieillard »

♣ gérontologie (n. f.), gériatrie (n. f.), gérontocratie (n. f., fait que les plus âgés exercent le pouvoir). Il y a également *Géronte*, personnage de plusieurs pièces de Molière, de Corneille, de Regnard et même de Goldoni : dans tous les cas, un vieux monsieur.

Graphein, « écrire »

♣ graphie (n. f.), graphique (adj. et n. m.), géographie (n. f.), calligraphie (n. f.), épigraphie (n. f., étude des inscriptions gravées sur les pierres et monuments), graphologie (n. f.), graphologue (n.), graphiste (n.), graphisme (n. m.), graphe (n. m.), graphite (n. m.). Quant au *graffiti*, il vient également du grec, mais par le détour de l'italien.

Hélios, « soleil »

♣ héliocentrisme (n. m.), héliocentrique (adj.), hélium (n. m.), héliotrope (n. m.), héliothérapie (n. f.), héliotropine (n. f.). Attention, *hélicoptère* vient du grec *hélix*, « hélice ».

Héméra, « jour »

♣ éphémère, éphéméride, etc.

Hippos, « cheval »

♣ hippique (adj.), hippisme (n. m.), hippodrome (n. m.), hippomobile (adj.), hippophagie (n. f., consommation de viande de cheval), hippopotame (n. m., étymologiquement, cheval des fleuves), hippocampe (n. m.), hippogriffe (n. m., animal fabuleux de la mythologie).

Hip, hip, hip, hurra ! pour le hip-hop et les hippies...

Ces exclamations d'approbation n'ont rien à voir avec les chevaux. Elles seraient venues vers la fin du ^{xvii}e siècle de l'anglais et de l'allemand, avec modifications par le russe voire le turc. Il en est de même du *hip-hop*, et des hippies : ces termes dérivent de l'anglais.

Homoios, « semblable »

♣ homogène (adj.), homogénéité (n. f.), homogénéiser (v.), homosexualité (n. f.), homophone (adj. et n. m.), homographe (adj. et n. m.), homonyme (adj. et n. m.), homologuer (v.), homologation (n. f.). Attention, ne pas confondre avec la racine latine *homo*, *hominis*, « homme », comme dans *homicide*, *hominien*, *hominidé*, etc.

Hydor, *hydros* ou *hudor*, *hudros*, « eau »

♣ hydrophile (adj.), hydraulique (adj.), hydroélectrique (adj.), hydro-électricité (n. f.), hydrater (v.), hydratation (n. f.), hydratant (adj. et n. m.), hydrate (n. m.), hydravion (n. m.), hydrique (adj.), hydrogène (n. m.), hydrologie (n. f.), hydropisie (n. f., maladie œdémateuse), hydrosoluble (adj.), hydrothérapie (n. f.). Il y a également l'*hydre*, monstre marin, animal aquatique fabuleux (☛ « Les mots justes, leur genre, leur prononciation », p. 101).

Hypnos, « sommeil »

♣ hypnose (n. f.), hypnotisme (n. m.), hypnotique (n. m. et adj.), hypnotiser (v.), hypnoïde (adj.), hypnagogique (adj., qui concerne la période d'endormissement précédant le sommeil).

Ikon, *eikon*, « image »

♣ iconographie (n. f.), icône (n. f.), iconique (adj.), iconoclaste (adj.), iconologie (n. f.), iconostase (n. f., dans les églises orthodoxes, paroi ornée d'icônes et séparant le chœur de la nef), iconoscope (n. m., ancien modèle de tube de prise de vues pour les caméras de la télévision).

Logos, « parole », puis « science »

♣ logo (abrég. de *logotype*), logorrhée (n. f., trouble du langage se traduisant par un flux de paroles), logomachie (n. f., querelle parfois pointilleuse et vaine sur les mots eux-mêmes), ethnologue (n.), archéologue (n.), anthropologue (n.), géologue (n.), géologie (n. f.), sociologie (n. f.), etc.

Nomos, « loi juridique et scientifique »

♣ anomalie (n. f.), anomie (n. f., absence ou faible présence des lois et des valeurs dans une société), terme de sociologie, anomique (adj.). Et aussi tous les termes désignant des scientifiques ou des sciences, comme : agronomie (n. f.), astronomie (n. f.). Mais *physionomie* vient de la racine grecque *gnomon* « qui connaît ». La racine latine voisine *norma*, « norme », a donné aussi *normal*, *anormal* et leurs dérivés.

Oneir, « rêve »

♣ onirique (adj.), onirisme (n. m.), oniromancie (n. f., divination par les rêves).

Opthalmos, « œil »

♣ ophtalmie (n. f.), ophtalmologie (n. f.), ophtalmomètre (n. m., appareil servant à mesurer la courbe de la cornée), ophtalmologue (n.) ou ophtalmologiste (n.). Attention : un *opticien* est le spécialiste qui vend et fabrique des instruments d'optique, telles les lunettes, les lentilles. La racine grecque est alors *optikos*, « qui concerne la vue ».

Optikos, « concernant la vue »

♣ optique (n. f. et adj.), opticien (n. m.), optométrie (n. f., mesure de la réfraction de l'œil), orthoptie (n. f., ensemble des méthodes de rééducation de l'œil), optoélectronique (n. f., conception de dispositifs associant l'électronique et l'optique).

Ornithos, « oiseau »

♣ ornithologie (n. f.), ornithologue ou ornithologiste (n.), ornithomancie (n. f., divination par les oiseaux, leur vol ou leur chant), ornithophilie (n. f.). Et même *ornithorynque* (ne pas écrire la finale *rinx*), popularisé par l'inventaire de Jacques Prévert. L'*ornithorynque* est un assez gros mammifère à bec de canard, vivant en Australie et en Tasmanie. Quant à l'*ornithischien*, qui n'a rien du chien, c'est un reptile du genre dinosaurien, à squelette évoquant celui d'un oiseau volumineux.

Orthos, « droit, juste »

♣ orthographe (n. f.), orthopédie (n. f.), orthophonie (n. f.), orthoptie (n. f.), orthogonal (adj.), orthodoxe (adj.), orthodoxie (n. f.). À ne pas confondre avec la racine latine *hortus*, « jardin », ayant donné, par exemple, le mot *horticulture*.

Osteos, « os »

♣ ostéopathie (n. f.), ostéopathe (n.), ostéoporose (n. f.), ostéite (n. f., inflammation des os), ostéome (n. m., tumeur bénigne faite de tissus osseux), ostéosarcome (n. m., tumeur maligne), ostéosynthèse (n. f., immobilisation chirurgicale d'une fracture).

Pais, paidos, « enfant »

♣ pédagogie (n. f.), pédagogique (adj.), pédagogue (n. ou adj.), pédiatre (n.), pédopsychiatre (n.), pédophile (n. et adj.), pédéraste (n. et adj.). Attention, ne pas confondre cette racine avec la racine grecque *pous, podos*, « pied », qui a donné la *podologie*, et même *Œdipe*, au(x) pied(s) enflé(s), ni avec la racine latine *pes, pedis* qui a donné *pédestre, pédaler, pédicure*, etc.

Pan, « tout »

♣ panacée (n. f.), panafricain (adj.), panislamisme (n. m.), panophtalmie (n. f., inflammation générale de l'œil), panorama (n. m.), panoramique (n. m. ou adj.), panoptique (adj., se dit d'un édifice dont on peut voir tout l'ensemble intérieur à partir d'un point d'observation). Attention à ne pas confondre avec la racine latine *panis* « pain » qui nous a donné *panification, panifier*, etc.

Pathos, « affection, ressenti, maladie »

♣ pathologie (n. f.), pathologique (adj.), myopathie (n. f.), antipathique (adj.), sympathique (adj.).

Pharmacos, « médicament »

♣ pharmacie (n. f.), pharmacopée (n. f.), pharmacien (n.), pharmaceutique (adj.), pharmacologie (n. f.), pharmacovigilance (n. f.), pharmacodépendance (n. f.), etc.

Philein, « aimer », *philos*, « qui aime »

♣ philosophie (n. f.), philologie (n. f.), philosophe (n.), philologue (n.), philanthrope (n.), philanthropie (n. f.), philatéliste (n.), philatélie (n. f.), cinéophile (n.), bibliophile (n.), philharmonie (n. f., association musicale d'amateurs ou de professionnels, qui donne des concerts), philharmonique (adj.). Mais on dit plutôt un *mélomane* pour un amoureux de la musique, à partir de la racine grecque *mania* « folie, passion », comme un *kleptomane* ou *cleptomane*. À croire que la musique est une passion liée à la démesure, que réprouvaient les Grecs de l'Antiquité !

Phônê, « son, voix »

♣ téléphone (n. m.), électrophone (n. m.), magnétophone (n. m.), phonographe (n. m.), phonique (adj.), phonétique (adj. et n. f.), phonologie (n. f., étude des sons de la langue du point de vue de leur fonction les uns par rapport aux autres), phonation (n. f., ensemble des facteurs concourant à la production de la voix), phoniatrice (n. f., étude de la physiologie et de la pathologie de la phonation).

Phôs, phôtos, « lumière »

♣ photo(graphie) (n. f.), photon (n. m.), photogénique (adj.), photographe (v.), photocopier (v.), photocopie (n. f.), photocopillage (n. m.), photogravure (n. f.), photolyse (n. f., décomposition chimique par la lumière), photomaton (n. m.), photothèque (n. f.), phototropisme (n. m., orientation d'un végétal selon la lumière), photocomposer (v.). Et aussi phosphore (n. m.), phosphate (n. m.), phosphorescence (n. f.), phosphorescent (adj.), phosphorer (v.), phosphoré (adj.), phosphoreux (adj.). Toutes ces matières deviennent lumineuses dans l'obscurité.

Phuton, « plante »

♣ néophyte (adj. ou n.), épiphyte (adj., qui vit fixé sur une autre plante mais sans la parasiter, ou dans l'air), phytothérapie (n. f.), phytopharmacie (n. f.).

Phyllon ou *phullon*, « feuille »

♣ chlorophylle (n. f., ci-dessus : *chlôros*, « vert »), phylloxéra (n. m.), phyllotaxie (n. f., foliation), aphyllé (adj., dépourvu de feuilles), épiphyllé (adj., qui est situé sur la face supérieure ou inférieure d'une feuille). Ne pas confondre avec la racine *phylon*, « tribu », comme dans *phylogénèse* (apparition progressive des formes vivantes, les unes à partir des autres au cours de l'évolution).

Physis, « nature »

♣ physique (adj. et n.), physionomie (n. f.), physionomiste (n.), physicien (n. m.), astrophysique (n. f.), physiologie (n. f.), physicochimie (n. f.).

Pneumôn, onos, « poumon »

♣ pneumatique (adj. et n. m.), pneu (n. m.), pneumologie (n. f.), pneumonie (n. f.), pneumopathie (n. f.), pneumothorax (n. m.).

Polis, « ville, cité démocratique »

♣ politique (adj. et n.), politicien (n. m. ou adj.), politiquement (adv.), police (n. f.), policé (adj.). Et même *poliste*, variété de guêpe européenne qui construit des nids bien adaptés à une vie sociale ouverte. Ne pas confondre

avec le préfixe *poly*, « plusieurs, beaucoup », comme dans *polymorphe*, par exemple.

Pous, podos, « pied »

♣ podologie (n. f.), podologue (n.), podiatre (n.), podomètre (n. m.), podagre (adj. et n., qui souffre de la goutte, donc des pieds). Remarque : la racine *pes, pedis*, « pied », est une racine latine très proche. Elle a donné : pédestre (adj.), pédicule (n. m.), pédicure (n.), pédale (n. f.), pédalier (n. m.), pédalo (n. m.). Mais attention, pas *pédant* ni *pédanterie* !

Psychè, « âme, esprit »

♣ psychique (adj.), psychologie (n. f.), psychiatrie (n. f.), psychanalyse (n. f.), psychologue (n.), psychiatre (n.), psychanalyste (n.), psychopathologie (n. f.), psychopathe (n.), psychomotricité (n. f.), psychothérapie (n. f.), psychotrope (adj. et n. m.), psychomoteur (adj.), psychose (n. f.), psychorigide (adj.), psychologisme (n. m., excès de l'emploi de la psychologie pour expliquer les phénomènes humains et sociaux). Quant au mot *psychopompe* (adj.), il signifie : « qui accompagne l'âme des morts dans leur voyage vers l'au-delà ».

Rythmos, « mouvement »

♣ rythme (n. m.), rythmé (adj.), rythmique (adj. et n. f.), arythmie (n. f.), rythmer (v.), biorythme (n. m.). Attention : *algorithme* (ensemble de règles permettant de résoudre un problème) provient du nom francisé d'un mathématicien arabe (al-Kharezmi).

Sophia, « sagesse, savoir, science » mais aussi « habileté »

♣ philosophie (n. f.), philosophe (v.), philosophe (adj. et n.), anthroposophie (n. f.), théosophie (n. f.), Sophia-Antipolis et le prénom Sophie. Mais attention, *sophiste*, désignant un rhétoricien rompu à la manipulation du langage comme un jeu, et *sophisme* (raisonnement faux) viennent de la racine grecque *sophismos*, « discours trompeur ». Quant à *sophistiqué*, comme *sophistication*, c'est un calque de l'anglais *sophisticated*, venu lui aussi du grec *sophisticos*, « propre aux sophistes », c'est-à-dire « fallacieux, alambiqué, habile mais trompeur ».

Taphos, « tombe »

♣ épitaphe (n. f.), cénotaphe (n. m., monument à la mémoire d'un mort), taphophilie (n. f., attirance pour les tombes et les cimetières), taphophobie (n. f., peur d'être enterré vivant), taphophobe (adj.).

Thalassa, « mer »

♣ thalassothérapie (n. f.), thalassocratie (n. f.), « gouvernement de ceux qui dominent les mers ».

Thanatos, « mort »

♣ euthanasie (n. f.), thanatologie (n. f.), thanatopraxie (n. f.). Chez Freud, *Thanatos* symbolise la pulsion de mort et est opposé à *Eros*, pulsion de vie.

Thèkè, « armoire de rangement »

♣ bibliothèque (n. f.), médiathèque (n. f.), cinémathèque (n. f.), discothèque (n. f.), pinacothèque (n. f.).

Thèknè, « art, savoir-faire »

♣ technique (adj. et n.), technicien (adj. et n. m.), technologie (n. f.), technologique (adj.), techniquement (adv.), technicité (n. f.), technicolor (n. m.), (musique) techno (n. f.), technocratie (n. f.), technocrate (n.), technoscience (n. f.), technostucture (n. f.), technopôle (n. f., ville à fort potentiel technique et de recherche), technopôle (n. m., site spécial aménagé pour recevoir des entreprises de haute technologie).

Theos, « dieu »

♣ théologie (n. f.), athée (adj.), théologien (n. m.), théogonie (n. f.), théocratie (n. f.), théosophie (n. f.), apothéose (n. f.), théophilanthropie (n. f.), théophilanthrope (adj. et n.) et aussi les prénoms Théodore et Théophile. Attention ! Ne pas confondre avec des mots tels que théorique, la théorie, dont la racine grecque est *théoria*, « action d'observer », ou le théorème, issu de *théorèma*, « objet d'étude ».

Thermos, « chaud »

♣ thermomètre (n. m.), thermique (adj.), isotherme (adj.), thermodynamique (n. f.), thermes (n. m. pl.), thermal (adj.), thermalisme (n. m.), thermie (n. f.), thermidor (mois le plus chaud du calendrier révolutionnaire), thermite (n. f., mélange utilisé en soudure, à chaud). Ne pas confondre avec *termite* (n. m.).

Topos, « le lieu »

♣ topographie (n. f.), topologie (n. f.), topométrie (n. f.), toponyme (n. m.), toponymie (n. f.), topos (n. m.), topoï (n. m. pl., lieu commun en rhétorique), topique (adj. et n.), isotope (adj.), topo (n. m.), au sens d'exposé. Ne pas confondre avec les dérivés de l'anglais *top*, « haut », tels *topless*, *top-modèle*, *top-niveau*.

Typos ou *tupos*, « empreinte, caractère »

♣ atypique (adj.), typographie (n. f.), typographe (n.), type (n. m.), typologie (n. f.), typé (adj.), typique (adj.), typiquement (adv.). Attention, typhon (n. m.), typhus (n. m.), typhoïde (n. f.) n'ont rien à voir avec *typos*. Typhon vient du grec *typhon* « tourbillon » et les deux maladies qui suivent viennent de *typhos*, « stupeur ».

Xenos, « étranger »

♣ xénophobie (n. f.), xénophobe (adj. et n.), xénophilie (n. f.), xénophile (adj.), xénon (n. m., gaz rare de l'atmosphère), xénogreffe (n. f., greffe à partir d'un tissu étranger), xénocrystal (n. m., cristal étranger à la roche dans laquelle il se trouve).

Zizanion, « ivraie », c'est-à-dire « mauvaise graine, toxique »

♣ zizanie (n. f.)

Amusant : de la zizanie à l'ébriété, par les racines

L'ivraie grecque a donné la zizanie et l'ivraie latine, *ebrius*, a donné l'ébriété, ivre, l'ivresse.

Zoè, « vie », *zoon*, « être vivant puis animal »

♣ zoo (n. m.), zoologie (n. f.), zoologiste (n.), zoologique (adj.), zoothérapie (n. f.), zoothèque (n. f.), zoophilie (n. f.), la zoophobie (n. f.), zoolâtrie (n. f.), zoomorphisme (n. m.), zoophage (adj.), zoonose (n. f.), zoopathie (n. f.) et même le prénom féminin Zoé.

Et le zodiaque ?

Il vient bien de la racine zoè, *zoon*, car *zodiakos* signifie : « qui concerne les constellations d'animaux ». De là à dire que l'astrologie, c'est la vie...

② Les racines latines

À noter : en principe, une seule forme est donnée pour les noms, celle du nominatif, figurant dans les dictionnaires ; une deuxième forme est parfois mentionnée, celle du génitif, afin de montrer plus clairement les rapports entre étymologie et mots de la langue française. Pour les verbes, l'infinitif est donné seul, sauf lorsque le participe passé ou l'infinitif sont utiles pour comprendre la formation des termes français.

Astuce : même si vous n'avez pas appris le latin au lycée, il n'est pas trop tard pour mieux comprendre la formation de nos mots en consultant le dictionnaire latin-français de Félix Gaffiot. Ce classique est, depuis quelques années, repris dans le Livre de Poche.

Acetum, « vinaigre »

♣ acide (adj. et n. m.), acidifier (v.), acidification (n. f.), acétate (n. m.), acétone (n. f.), acétylène (n. f.), acétique (adj.). Attention : ne pas confondre *acétique* et *ascétique* ; le second est dérivé du mot *ascèse* (n. f.), lui-même issu du grec *askésis*, « méditation ». La racine *acetum* se retrouve aussi dans acidulé (adj.), acerbe (adj.), exacerber (v.) et même dans l'acid jazz ! En revanche, l'adjectif *acer-eris*, « pointu », a donné en français *acéré*.

Aequus, « égal »

♣ équité (n. f.), équitable (adj.), équilibre (n. m.), équivalence (n. f.), équivaloir (v.), équivoque (adj. et n. f.), équinoxe (n. m.), équipollence (n. f.), équilatéral (adj.), équidistant (adj.), équation (n. f.), via le latin *aequatio*. Ne pas confondre avec la racine *equus*, « cheval », qui a donné, par exemple, *équitation*, *équestre*, *équin*.

Ager, agri, « champ »

♣ agriculture (n. f.), agricole (adj.), agriculteur (n. m.), agroalimentaire (adj. et n. m.), agrochimie (n. f.), agro-industrie (n. f.), agreste (adj.).

Alter, « autre »

♣ altérité (n. f.), alter ego (n. m.), altercation (n. f.), alternative (n. f.), alternativement (adv.), alterner (v.), alternance (n. f.), autrui (pr.), autre (adj., n. et pr.). De même qu'altérer et désaltérer.

Anima, « souffle, âme », (cf. la racine grecque *anémós*) et *animus*, « âme, esprit »

♣ animer (v.), animé (adj.), animation (n. f.), âme (n. f., l'accent circonflexe sur le *a* allonge celui-ci et témoigne que, dans l'évolution du mot, le *ni* latin a été contracté), animisme (n. m.), animiste (adj. et n.).

Animal, animalis, « animal »

♣ animalerie (n. f.), animalier (adj.), animal (adj. et n. m.), animaliser (v.).

Les animaux ont-ils une âme ? Oui, dit l'étymologie...

Car *animalis* en latin signifie à l'origine « qui est pourvu d'une *anima*, souffle, vie, âme ».

Aqua, « eau »

♣ aquatique (adj.), aquarium (n. m.), aquariophile (adj. et n.), aqueduc (n. m.), aquagym (n. f.), aquaculture (n. f.), aquacole ou aquicole (adj.), aquaplane, aquaplaning ou aquaplanage (n. m.), aquafortiste (n., artiste réalisant des eaux-fortes), aquarelle (n. f.), aquarelliste (n.), aquifère (adj. et n. m., où s'écoule une nappe d'eau souterraine ; cette nappe d'eau elle-même).

Arbor, « arbre »

♣ arboriculture (n. f.), arborer (v.), arboré (adj.), arborisé (adj.), arborescent (adj.), arborescence (n. f.), arboretum (n. m.), arboricole (adj.), arboriculteur (n. m.), arborisation (n. f., dessin naturel évoquant les branches d'un arbre).

Avis, « oiseau »

♣ avion (n. m.), aviation (n. f.), aviateur (n. m.), aviculture (n. f.), aviculteur (n. m.), avicole (adj.), avifaune (n. f.), aviaire (adj.), avien (adj.).

Bacalia, « laurier »

♣ baccalauréat (n. m.), bachelier (n. m.), bachoter (v.).

Balneum, « bain »

♣ bain (n. m.), baigner (v.), balnéaire (adj.), baignade (n. f.), balnéothérapie (n. f.).

Calor, caloris, « chaleur »

♣ chaleur (n. f.), calorie (n. f.), calorique (adj.), hypocalorique (adj.), hypercalorique (adj.), calorifique (adj.), calorification (n. f.), calorifère (n. m. et adj.), calorifuge (adj.), caloriser (v., enduire une surface métallique d'une couche d'aluminium). Et même le verbe défectif *chaloir*, employé seulement dans *peu me chaut*, qui a donné *chaland*, « client » (mais *chaland* peut désigner aussi un bateau), *achalander* (v.) et aussi *nonchalant* (adj.), *nonchalance* (n. f.).

De la chaleur jusqu'au commerce : les aventures d'une racine latine...

À partir du mot latin *calor*, « chaleur », a été formé le verbe ancien *chaloir*, « être chaud pour, avoir de l'attirance pour ». Son participe présent *chalant* signifiait « passionné par qqch. ». Ce participe subsiste aujourd'hui dans son antonyme : *nonchalant* « qui n'a pas d'intérêt pour, qui n'est pas chaud pour » ; quant à *chalant*, il est devenu un nom, *chaland*, « celui qui s'intéresse à, est chaud pour », donc « client potentiel ». Sur ces bases a été formé le participe passé *achalandé*, c'est-à-dire, pour un magasin, « qui a beaucoup de clients » (et non de marchandises, comme on le croit parfois).

Canis, « chien » (cf. *cynos* ou *cunos* en grec)

♣ canin (adj.), canine (n. f.), canidé (n. m.), caniche (n. m.), caniculaire (adj.), canicule (n. f.) ainsi nommée parce qu'elle se produit en général à l'époque où la constellation du chien est dominante dans le ciel d'été et, en particulier, où l'étoile Sirius se lève et se couche avec le Soleil. Le grec a donné des mots plus savants (☛ ci-dessus), tels que *cynophile* et *cynisme*. Attention, *canif*, lui, est d'origine allemande.

Capillus, « cheveu »

♣ capillaire (adj. et n. m.), capillarité (n. f.), capilliculture (n. f.), capilliculteur (n. m.), cheveu (n. m.), chevelure (n. f.), échevelé (adj.).

Caput, capitis, « tête »

♣ capital (adj.), capital (n. m.), capitale (n. f.), capitaliser (v.), capitalisme (n. m.), capitaine (n. m.), capitation (n. f., ancien impôt qui était prélevé par tête, c'est-à-dire par personne), décapiter (v.). Et aussi, après des détours par l'ancien français, les mots *chef*, *chef-d'œuvre*, *chef-lieu* (n. m.). Attention : *capturer* vient du verbe latin *capere*, « prendre ».

Caro, carnis, « chair »

♣ carnivore (adj. et n.), carné (adj.), carnassier (adj. et n. m.), carnation (n. f.), carnage (n. m.), carne (n. f.). Et même *carnaval* : via l'italien, il vient aussi de *carnis*, « chair » + *levare*, « ôter ». Quant au *carnet*, il n'a rien à voir avec *chair* mais vient, comme *cahier*, du latin *quaterni* « par quatre », désignant les feuilles pliées et agrafées entre elles.

Castrum et diminutif *castellum*, « camp militaire, château fort »

♣ château (n. m.), châtelain (n. m.), châtellenie (n. f.), castel (n. m.) et tous les noms de villes et villages, cf. Castelsarrasin.

Cérès, « déesse des moissons »

♣ céréale (n. f.), céréalier (n. m.), céréaliculture (n. f.).

Civis, « citoyen », *civitas*, « ensemble des citoyens, cité organisée »

♣ civilisation (n. f.), civilisé (adj.), civique (adj.), civil (adj. et n. m.), civilement (adv.), civisme (n. m.), civilité (n. f.), citoyen (adj. et n. m.), citoyenneté (n. f.). Quant à *citadin* et *cité*, ils découlent aussi de *civis* et *civitas* par le biais de l'italien. Attention, le verbe *citer* vient du verbe latin *citare*, de même sens.

Colere, part. passé *cultus*, « honorer, élever, cultiver »

♣ culture (n. f.), agricole (adj.), viticole (adj.), cultiver (v.), cultivable (adj.), cultivateur (n. m.), culte (n. m.), cultural (adj., de l'agriculture), culturel (adj., de la culture), cultuel (adj., du culte), culturiste (n.), culturisme (n. m.) et aussi culturalisme (n. m., courant de l'ethnologie américaine qui place la culture au centre de ses explications et valeurs). Attention, c'est le latin *culus* qui a donné le mot *cul*.

Cor, cordis, « cœur »

♣ cœur (n. m.), cordial (adj. et n. m.), cordialement (adv.), cordialité (n. f.), miséricorde (n. f.), concorde (n. f.), discorde (n. f.), accord (n. m.), désaccord (n. m.), accorder (v.). Mais aussi courage (n. m.), autrefois écrit *corage*, courageux (adj.), encourager (v.), courageusement (adv.), encourageant (adj.),

encouragement (n. m.), écœurant (adj.), écœurement (n. m.), écœurer (v.), rancœur (n. f.). Le mot *rancune* est tout proche, par croisement de *rancœur* avec la racine latine *cura*, « soin, souci » (☛ ci-dessous).

Crux, crucis, « croix »

✚ croix (n. f.), cruciforme (adj.), crucifier (v.), crucial (adj.), cruciverbiste (n., amateur de mots croisés), croiser (v.), croisé (adj. et n.), croisée (n. f.), entrecroiser (v.), croisade (n. f.), croisillon (n. m.), croisement (n. m.), croisière (n. f.), et aussi la Croisette à Cannes. Quant au *cross* (avec ses dérivés), il vient également de *crux*, « croix », après un détour par l'anglais et une rencontre avec l'anglais *across*, « à travers ». Le croissant, lui, ne vient pas de *crux*, « croix », mais du verbe latin signifiant « croître », par analogie avec la forme changeante de la lune.

Cura, « soin, souci »

✚ cure (n. f.), curatif (adj.), curable (adj.), incurable (adj.), curer (v.), récurer (v.), manucure (n. f.), sinécure (n. f.), rancune (n. f.). Et aussi curieux (adj.), curiosité (n. f.), procureur (n. m.), procuration (n. f.), procurer (v.), incurie (n. f.), sécurité (n. f.), sécuriser (v.), sûr (adj.), sûreté (n. f.), et même curé (n. m.), cure (n. f.).

Deus, « dieu »

✚ Dieu (n. m.), déifier (v.), déification (n. f.), déesse (n. f.), divin (adj.), divinité (n. f.), divinement (adv.).

Dies, « jour »

✚ dimanche (n. m., *dies domini*, « jour du Seigneur »), et tous les autres jours de la semaine ; diurne (adj.), quotidien (adj. et n. m.), méridien (n. m.), méridional (adj. et n. m.), midi (n. m.), diariste (n., qui tient son journal intime quotidiennement), et même le mot *diane* (n. f., sonnerie militaire qui annonce et provoque le réveil).

Les jours de la semaine

Ils ont tous une signification en latin, tout comme le dimanche, cité ci-dessus.

Lundi :	jour de la lune.	Jeudi :	jour du dieu Janus.
Mardi :	jour du dieu Mars.	Vendredi :	jour de la déesse Vénus.
Mercredi :	jour du dieu Mercure.	Samedi :	jour du dieu Saturne.

Digitus, « doigt »

✚ doigt (n. m.), doigté (n. m.), digital (adj.), digicode (n. m.), digitale (n. f.), digitaline (n. f., poison extrait de la digitale), digitaliser (v.).

Dirigere, directus, « diriger »

✚ directeur (n. m.), direction (n. f.), directorial (adj.), directoire (n. m.), directive (n. f.), directif, ive (adj.). ☛ ci-dessous, *rectus*.

Dominus, « maître »

✚ dominer (v.), domination (n. f.), dominant (adj.), dominé (adj.), dominance (n. f.), dominante (n. f.), dominateur (adj.), mais aussi donjon (n. m.), dominicain (n. m.), dominical (adj., du jour du Seigneur, c'est-à-dire

dimanche), *Dom* ou *Don*, titre donné à certains religieux, et le prénom Dominique.

Domus, « maison »

♣ domaine (n. m.), domanial (adj.), domestique (adj. et n.), domicile (n. m.), domicilier (v.), domiciliation (n. f.).

Ducere, « conduire, mener »

♣ éducation (n. f.), éduquer (v.), éducatif (adj.), ductile (adj.), conductible (adj.), conducteur (n. m.), conduite (n. f.), conduction (n. f.), aqueduc (n. m.) (☛ ci-dessus, *aqua*, « eau »), oléoduc (n. m.), gazoduc (n. m.). Et même le mot *duc* (n. m.), ainsi que le Duce (dictateur italien), venus de *dux*, « chef », nom ayant donné le verbe *ducere*.

Ego, « moi »

♣ ego (n. m.), égocentrisme (n. m.), égocentrique (adj.), égoïste (adj.), égoïsme (n. m.), égoïstement (adv.), égotisme (n. m.), alter ego (n. m.), et même la scie *égoïne*, car, avec sa poignée, elle se manipule sans l'aide d'autrui.

Facere, feci, factus, « faire »

♣ purification (n. f.), purifier (v.), gratifier (v.), justifier (v.), mortifier (v.), pétrifier (v.), simplifier (v.), et toutes les fins de mots en *fiction*, et *fier*. Ainsi que fait (n. m.), factuel (adj.), facteur (n. m.), factice (adj.), facticité (n. f.), factitif (adj.).

Fatum, « destin, prédiction solennelle » et *for, fari, fatus*, « dire »

♣ fatal (adj.), fatalité (n. f.), fatidique (adj.), fatalement (adv.), fée (n. f., de *fata*, « qui porte le destin »), enfant (n. m., qui ne parle pas), infantile (adj.). À rapprocher du grec : *phémi*, « montrer par la parole, parler », *phasis*, « parole ».

Ferre, « porter »

♣ mammifère (adj. et n. m.), mortifère (adj.), ombellifère (adj.), mellifère (adj.), aurifère (adj.), conifère (n. m.), transférer (v.), transfert (n. m.), afférent (à) (adj.). Mais attention, pas le *planisphère* !

Genus, generis, « origine, naissance, genre »

♣ engendrer (v.), gène (n. m.), transgénique (adj.), génération (n. f.), gendre (n. m.), génital (adj.), génie (n. m.), ingénieur (adj.), ingénieur (n.).

Homo, hominis, « homme »

♣ humanité (n. f.), homme (n. m.), humain (adj. et n.), humaniste (adj.), humanisme (n. m.), humaniser (v.), humanoïde (n. m.).

Hortus, « jardin »

♣ horticulture (n. f.), horticole (adj.), hortensia (n. m.), hortillonnage (n. m., marais entrecoupé de petits canaux et servant aux cultures maraîchères).

Hospes, hospitis, « hôte »

♣ hôte (n. m., avec son double sens de « celui qui accueille » et « celui qui est accueilli »), hôtesse (n. f., celle qui accueille), hospitalité (n. f.), hospitalier (adj.), hôtel (n. m.), hôpital (n. m.), hospice (n. m.), hospitaliser (v.), hospitalier (adj.), hospitalisation (n. f.), hôtelier (adj. et n. m.), hôtellerie (n. f.).

Hostis, « ennemi »

♣ hostilité (n. f.), hostile (adj.). Attention, le mot *hostie* est dérivé de *hostia*, « victime ». Quant à *hosto*, forme familière abrégée pour *hôpital*, prière de se reporter à *hospes*, ci-dessus.

Humus, « terre »

♣ humble (adj.), humilité (n. f.), humilier (v.), humiliation (n. f.), humiliant (adj.), humique (adj., relatif à l'humus), humus (n. m.) et aussi homme (n. m.), via *homo* (☛ ci-dessus).

Et l'humour ?

Comme *humeur* et *humide*, *humour* provient du latin *humor*, « liquide », après un détour par l'anglais, lequel nous pose parfois des problèmes car il a un double sens (*humour*, « humour » et « humeur »).

Ignis, « feu »

♣ ignition (n. f.), ignifugé (adj.), ignifugation (n. f.), igné (adj.) et le prénom Ignace. Quant à *ignoble*, il n'a aucun rapport avec le feu, c'est le contraire de *noble* ; et *ignare* vient du mot latin *ignarus*, « ignorant ».

Locus, « lieu »

♣ local (adj. et n. m.), localité (n. f.), localiser (v.), localement (adv.), location (n. f.), délocaliser (v.), délocalisation (n. f.), lieu-dit (n. m.), lieu (n. m.).

Mater, « mère »

♣ mère (n. f.), maternel (adj.), maternité (n. f.), materner (v.), maternisé (adj.), maternellement (adv.), maternage (n. m.). Cf. la racine grecque *méter*.

Pater, « père »

♣ père (n. m.), paternité (n. f.), paternel (adj.), paternellement (adv.), paterne (adj., d'une bienveillance d'allure paternelle, mais douteuse ; plutôt péjoratif), paternalisme (n. m.), Pater (n. m.). À noter, l'expression latine *pater familias* (« père de famille ») est encore utilisée en français pour montrer la noblesse de la fonction et aussi le poids du père (à Rome, il avait droit de vie et de mort sur ses enfants).

Pes, pedis, « pied »

♣ pédestre (adj.), pied (n. m.), pédaler (v.), pédicure (n.), pédiluve (n. m.), pédicule (n. m.), pedibus (adv., à pied). Le mot *pédologie*, « étude des sols », dérive du grec *pédon*, « sol ».

Peser, penser

Peser provient du verbe latin *pensare*, qui a donné aussi *penser*, c'est-à-dire peser le pour et le contre, évaluer. Ainsi comprend-on mieux qu'un être pondéré est celui qui sait peser, réfléchir avant d'agir, contrairement à l'impulsif.

Pondus, pondéris, « poids »

♣ pondération (n. f.), pondéré (adj.), pondérateur (adj.), pondéral (adj.), pondéreux (adj.), pondérable (adj.), impondérable (adj. et n. m.).

Radius, « rayon »

♣ radio (diffusion) (n. f.), radioactivité (n. f.), radium (n. m.), radius (n. m.), radier (v.), irradier (v.), radiation (n. f.), irradiation (n. f.), radial (adj.), radiale (n. f.), radiateur (n. m.), radiance (n. f.), radian (n. m.). Quant au mot *radis*, il vient de *radix*, « racine », tout comme l'adjectif *radical* et autres mots dérivés. Le *radar*, lui, est un acronyme venu de l'anglais (*radio detection and ranging*).

Rectus, « droit », *directus*, « droit »

♣ rectification (n. f.), rectifier (v.), rectiligne (adj.), recto (n. m.), rectangle (n. m.), direct (adj. et n. m.), direction (n. f.), directif (adj.), directive (n. f.).

Rus, *ruris*, « campagne »

♣ ruralité (n. f.), rural (adj.), rustique (adj.), rusticité (n. f.), rurbanisation (n. f.), rurbain (adj.), termes obtenus en mêlant campagne et ville, *rus* et *urbs* (☛ ci-dessous).

Sanguis, *sanguinis*, « sang »

♣ sang (n. m.), sanguin (adj.), sanguinaire (adj.), sanglant (adj.), sanguinolent (adj.), sangsue (n. f.), et même sangria (n. f.), avec un détour par l'espagnol.

Servus, « esclave »

♣ servilité (n. f.), servile (adj.), servilement (adv.), serf (n. m.), servage (n. m.), servitude (n. f.). Quant à *service*, *serviteur* et *serviable*, moins proches de l'esclavage que les précédents, ils proviennent du verbe latin *servire* qui a deux sens : 1) « être esclave, être soumis » ; 2) « être dévoué ».

Sidus, *sideris*, « astre »

♣ sidéral (adj.), sidération (n. f., état de stupeur profonde), sidéré (adj.), sidérant (adj.), sidérer (v.). Attention ! le mot *sidérurgie* n'a pas de rapport avec les étoiles, il provient du grec *sidêros*, « fer ». En revanche, le mot *désir* (n. m.) vient de *sidus*, « astre ». De là à dire que le désir vient des étoiles !

Tempus, « temps »

♣ temps (n. m.), temporalité (n. f.), temporiser (v.), temporel (adj.), tempête (n. f.), tempétueux (adj.), tempéré (adj.), intempestif (adj.). Et, via le verbe *temperare*, « mélanger », notons : tempérament (n. m.), tempérance (n. f.), température (n. f.). Mais pas le mot *tempe*, dérivé du latin *tempora*.

Urbs, *urbis*, « ville »

♣ urbain (adj.), urbanisme (n. m.), urbaniste (n.), urbanité (n. f.), urbaniser (v.), urbanisation (n. f.), *urbi et orbi* (dans la ville et de par le monde ; se dit des bénédictions solennelles données par le pape depuis Rome, la Ville).

Vir, « homme »

♣ viril (adj.), virilité (n. f.), virilement (adv.), viriliser (v.), virilisme (n. m.), virago (n. f.). Il n'y a pas de rapport entre *vir*, « homme », et les mots *virus*, *virage*, *virer* ! Leur origine est autre : *virus*, « poison », *virare* (lat. pop.), « tourner ».

Vorare, « dévorer »

⚡ vorace (adj.), voracité (n.f.), omnivore (adj.), carnivore (adj.), herbivore (adj.), dévorer (v.), dévoration (n.f.), voracer (v.) (argot).

Le vocabulaire du vocabulaire : sens propre et sens figuré

Le sens propre est le sens premier ; il n'est pas forcément concret, en opposition au sens figuré qui serait abstrait ; il n'est pas non plus forcément calqué sur le sens étymologique du mot latin ou grec dont il provient. Le sens figuré est celui qui est venu après, par extension, glissement, analogie ou autre évolution.

Ces sens coexistent. Par exemple, le mot *père* désigne d'abord le géniteur, puis le chef spirituel ; ce peut être enfin l'inventeur ou le créateur. On parlera ainsi du *père de la nation*, du *père de l'atome*, etc. De même, quelque'un d'insaisissable peut être qualifié par analogie de *vif-argent* (autre nom du mercure).

II-2 – Les préfixes et suffixes grecs et latins francisés

① Sens des préfixes repérables en français actuel

Les préfixes sont nombreux, et apprendre à les repérer est une aide certaine pour comprendre la formation des mots et le sens plein des mots, qu'ils soient déjà connus ou nouveaux. Mais attention, ces préfixes ont parfois subi des variations dues à l'évolution phonétique : ainsi, la préposition latine *cum*, « avec » devient *con-* ou *col-* ou *cop-*, selon la consonne rencontrée dans le mot d'accueil : un *confrère*, un *collègue*, un *copain*, tous ces mots dérivent en première syllabe de *cum*, « avec ».

Les préfixes témoignent aussi d'une certaine manière de voir la réalité, liée à une culture et une histoire. C'est pourquoi, en particulier, ils sont à comprendre de façon souple, dans la logique culturelle de l'évolution historique des mots, déjà abordée plus haut. Car les langues ne sont pas traduisibles de façon littérale, comme en témoignent les erreurs qu'on peut trouver dans les modes d'emploi de certains appareils.

Ainsi les préfixes latin *trans-* et grec *dia-* signifiant « à travers » s'emploient-ils non seulement pour former des mots concrets, dans le sens de la distance et du rapprochement spatiaux (par exemple, le *transport*, la *dialyse*), mais aussi de façon métaphorique, dans le sens de la distance et du rapprochement des êtres et des choses (la *transformation*, le *dialogue*). Le lien entre les deux sens est celui de « passage » d'un lieu à un autre, ou d'un état à un autre.

À l'envers, à rebours (mouvement de retour en arrière vers) : *ana* en grec

⚡ Anarchie, anachronisme, anaphore, analyse, analogie, anatomie.

Remarque : ne pas confondre avec le préfixe *a-* privatif (*analphabète*, *analgésique*, *anormal*...).

À moitié : *hémi* ou *semi* en latin

- ♣ Hémisphère, hémistiche, hémiphlégique, hémicycle, semi-remorque, semi-officiel, semi-conducteur, semi-liberté.

À nouveau : *re* en latin

- ♣ Répéter, redire, réitérer, refaire, remanier, redistribuer, recommencer.

Après : *post* en latin, *meta* en grec

- ♣ Postérieur, postposition, posthume, postnatal, post-bac.
- ♣ Métamorphose, métaphore, métastase, métaphysique, métatarse, métathéorie, métazoaire, métempsycose.

Attention, la *poste* (et ses dérivés, *postal*, *poster*, *postier*) n'ont rien à voir avec le préfixe latin *post-* : la poste provient de l'italien *posta*, qui désignait les relais de chevaux (autrefois, ils faisaient aussi office de transporteurs du courrier).

À travers (idée de passage) : *trans* en latin, *dia* en grec

- ♣ Transporter, traduire, transformer, transport, traduction, transistor, tunnel trans-Manche, translucide (cf. *diaphane*).
- ♣ Dialogue, dialyse, diaphane, diamètre, diamétralement, diapason, diapré.

Au-dessus (d'un niveau, d'une norme) : *ultra*, *super*, *supra* en latin, *hyper* en grec

- ♣ Ultrason, ultraviolet, superstructure, superficie, supraconducteur, supranational, suprématie, suprême.
- ♣ Hypercalorique, hypersensible, hypermétropie, hyperémotivité, hypermédia.

Autour : *circum* en latin, *péri* en grec

- ♣ Circonférence, circonstance, circonspection, circonvolution, circumnavigation, circuit, circuler, circulaire, circonvénir.
- ♣ Périphérie, périurbain, périmètre, périophtalmie, périophtalmie.

Autour (des deux côtés à la fois) : *amphi* en grec

- ♣ Amphithéâtre, amphibie, amphigouri, amphibologie, amphore, amphisbène, amphiphile.

Avant : *ante* ou *pre* en latin, *pro* en grec

- ♣ Antérieur, antériorité, antéposition, antédiluvien.
 - ♣ Préhistorique, préalable, préposition, préambule, préfixe.
 - ♣ Prologue, prophétie, projet, programme, pro forma (pour une facture).
- Remarque : ne pas confondre avec *anti*, « contre ». D'autant plus qu'*ante* peut prendre la forme *anti-* pour des raisons de phonétique historiques, par exemple dans : *antidater*, *anticiper*.

Avec : *cum* en latin, *syn* en grec

- ♣ Collège, connivence, communauté, congrégation, compagnon, copain, complice, complicité.
- ♣ Synergie, sympathie, synode, synonyme, symbole, symphonie, symposium, syndrome, syntaxe, synthèse.

Bon, bien, beau : *bonus* ou *bene* en latin, *eu* en grec

- ♣ Bénéfice, bénédiction, bénévolat, bénévole, bienfait, bienheureux, bienveillance, bienveillant, bonheur, bonté, bonifier.

✚ Eugénisme, euphorie, euthanasie, euphémisme, euphonie, évangile et même eucalyptus (« arbre bien couvert ») ; et le prénom Eugénie (« bien née »). Mais pas le mot *euro*, ni le nom du mathématicien *Euclide*, à la source de l'adjectif *euclidien*.

Contre : *anti* ou *ante* en latin et en grec

✚ Antonyme, antidote, antiphrase, antipathie, antipodes. Attention, *anti* peut être une déformation d'*ante*, « avant », comme dans *antidater*, *anticiper*.

Dedans (état ou mouvement vers) : *in* en latin et en grec

✚ Intérieur, invasion, intuition, inflation, insurrection.

Remarque : ne pas confondre avec le *in-* signifiant « opposition », « contraire », dans lequel il n'y a aucune idée de mouvement (*insupportable*, *incorrect*, *immangeable*, *immanquable*, *impossible*) et où le *in-* peut devenir *im-*.

Dehors (état ou mouvement vers) : *ex* en latin et en grec

✚ Extérieur, extériorité, expulser, exposer, excentrer, excentrique.

Remarque : ne pas intégrer ici le mot *hexagone*, du grec *hexa*, « six », et *gonia*, « angle ».

Deux : *bi* ou *bis* en latin, *di* en grec

✚ Bipède, bisexuel, bisannuel, bissextile, bisser, bis, bivalent, bisaïeul, bipartition, bicyclette, bimestriel.

✚ Diptyque, distique.

En dessous (d'un niveau, d'une norme) : *infra*, *sub* en latin, *hypo* en grec

✚ Infrastructure, infrarouge, subdivision, substructure, subsumer, substituer, substance, subterfuge, infrason.

✚ Hypocalorique, hypocrite, hypoglycémie, hypothèse.

Entre (qui relie) : *inter* en latin

✚ Interface, intermédiaire, interposer (s'), internaute, interrupteur, international.

Le dernier : *ultimus* en latin

✚ Ultime, pénultième, ultimum.

Loin : *télé* en grec

✚ Télévision, téléphone, télégramme, télépathie, télédétection, télescope, télé-enseignement, téléguider.

Mauvais ou difficile : *malus* ou *male* en latin, *dys* ou *dus* en grec

✚ Maladresse, malédiction, maléfice, maldonne, malpropreté, maltraiter, malversation, malveillance, malmener, malheur, malhonnête, malchanceux, malencontreux, malentendu, malentendant, malfaçon.

✚ Dysfonctionnement, dyslexie, dysgraphie, dyspepsie, dyspnée, dysplasie, dysphonie, dysphorie.

Par soi-même : *auto* en grec

✚ Automobile, autonomie, automate, automatique, autochtone, autographe, autobiographie, autogestion.

Plusieurs : *pluri* ou *multi* en latin, *poly* en grec

- ✦ Pluriannuel, pluriel, pluralité, multitude, multicolore, multiplier, multi-forme, multilatéral, multilatéralisme.
- ✦ Polygone, polysémie, polygame, polyphonique.

Près, proche : *proximus* en latin

- ✦ Proche, prochain, proximité, proximal, approximativement, approcher, prochainement.

Qui sépare, qui désunit : *dis* en latin

- ✦ Dissymétrie, dissemblable, disproportionné, disproportion, dissonance, dissension, dissidence, dissimulation, dissimulation, dissociable, dissolution, dissolvant, dissoudre, disjoindre, disqualifier, disconvenir.

Sans : *sine* en latin, *a* en grec

- ✦ Sinécure, *sine qua non*, *sine die*.
- À ne pas confondre avec le *syn* grec, « avec » (cf. synergie), ou le *kiné* grec, « mouvement » (cf. cinéma).
- ✦ Agrammatical, amoral, anormal, atypique, amoralité, anormalité, asymétrique, asymétrie.

Sur ou tout à côté de : *épi* en grec

- ✦ Épiphanie, épithète, épïcêtre, épigramme, épilepsie, épigone, épilogue.

Tout : *omni* en latin, *pan* en grec

- ✦ Omniscient, omniprésent, omnibus, omnipotence, omnivore, omnipraticien.
- ✦ Panacée, pandémonium, panthéon, panoptique, paneuropéen, pan-africain...

Trois : *tri* en latin

- ✦ Tripartite, tripartition, trio, tricycle, triade, triolet, triple, trinité, trimestre, trimoteur, tripode, triplex, triporteur, trisomie, trisection.

National, international, transnational, supranational, infra-national : des sens différents

Les préfixes indiquent de quel point de vue on se place : ainsi *trans* dans *transnational* indique un mouvement ; tandis que les autres termes se réfèrent plutôt à un état de fait statique.

National : « qui se rapporte à la nation ou à une nation ».

International : « qui se passe au niveau de l'ensemble des nations, qui s'y rapporte » (l'ONU est une organisation internationale).

Transnational : « qui a lieu, existe, se produit entre plusieurs nations » (une entreprise transnationale, une activité transnationale).

Supranational : « qui se passe au niveau de plusieurs nations et l'emporte sur chaque niveau national » (l'Union européenne est une organisation supranationale). On peut dire aussi, en langage des relations internationales et de la diplomatie : régional (☛ ci-dessous).

Infra-national : est infra-national ce qui est en dessous du niveau national, donc local, régional (au sens des régions françaises et non de régional dans les relations internationales), départemental, communal. C'est aussi le seul adjectif avec un trait d'union.

Un seul : *uni* en latin, *mono* en grec

♣ Uniforme, union, unir, unicité, unité, unijambiste, univalent, univitellin, unilatéral, unidimensionnel, unification, uninominal, unilatéral, unipersonnel, unifier.

♣ Monoplace, monochrome, monotone, monogame, monovalent, monothéisme, monopole, monopoliser.

② Sens des suffixes repérables en français actuel

-able ou **-ible** (du latin) : qui peut être

♣ Possible, capable, visible, probable, accessible, durable, potable, passable...

Les noms sont construits avec le suffixe *-ité* : visibilité, durabilité, accessibilité, probabilité...

-arque (du grec) : qui commande

♣ Monarque, énarque, hiérarque, oligarque, polémarque.

Les noms sont construits avec le suffixe *-archie*, comme hiérarchie, énarchie, monarchie, dyarchie, oligarchie.

L'énarchie

Le mot a été popularisé par Jean-Pierre Chevènement, dans un livre collectif publié sous le pseudonyme de Jacques Mandrin, *L'Énarchie ou les Mandarins de la société bourgeoise* (La Table Ronde, 1967).

-cide (du latin) : qui tue

♣ Infanticide, suicide, parricide, homicide, fratricide, déicide, liberticide, régicide, tyrannicide, insecticide.

-cosme (du grec) : monde

♣ Microcosme, macrocosme.

-crate (du grec) : qui a le pouvoir

♣ Démocrate, technocrate, aristocrate, autocrate. Mais pas le philosophe Socrate !

Les noms désignant le type de pouvoir sont construits avec le suffixe *-cratie* : gérontocratie, ploutocratie, méritocratie, démocratie, autocratie.

-cyte (du grec) : cellule vivante

♣ Ovocyte, leucocyte, lymphocyte, mélanocyte.

-doxe (du grec) : opinion

♣ Paradoxe, orthodoxe, hétérodoxe, doxa. Le nom *doxa*, « opinion », passé en français, est de genre féminin.

-drome (du grec) : course

♣ Vélodrome, hippodrome, aérodrome, cynodrome. Mais pas le mot *syndrome* : il provient du grec *sundromè*, « action ou fait de réunir tumultueusement » (par exemple les causes d'une maladie).

-fère (du latin) : qui porte ou apporte

♣ Mammifère, calorifère, célerifère, conifère, fructifère, lactifère, lanifère, léthifère, mortifère, ombellifère, pestifère, unguifère, somnifère, soporifère, sudorifère, vélocifère.

-fique (du latin) : qui produit

♣ Frigorifique, calorifique, bénéfique, maléfique, soporifique, horifique, et autres adjectifs.

-gramme (du grec) : écrit

♣ Aérogramme, télégramme, anagramme, épigramme, calligramme, vidéo-gramme, cérogramme.

À noter : le mot *cérogramme* désigne un « type de missive en braille destinée spécialement aux aveugles ». Les mots *anagramme* et *épigramme* sont de genre féminin (☛ p. 37).

-graphie (du grec) : qui écrit

♣ Stylographe, sténographe, télégraphe, phonographe, photographe, épigraphe, orthographe, biographe, autographe, chorégraphie, typographe.

À noter : les noms communs *épigraphie* et *orthographe* sont de genre féminin. Et le mot *paragraphe* ? Il est, à ses origines, c'est-à-dire au Moyen Âge, ce qui est écrit à côté, puis la division d'un écrit en groupes de lignes distincts. Les noms formés avec le suffixe *-graphie* désignent le fait d'écrire ou l'étude (de) : la sténographie, l'épigraphie, la géographie... Le verbe correspondant (qui n'existe pas forcément) est construit avec le suffixe *-graphier* : sténographier, télégraphier, photographier, orthographier, calligraphier, chorégraphier...

-gyne (du grec) : femme

♣ Androgyne, misogyne.

Les noms correspondants sont construits avec le suffixe *-gynie* : androgynie, misogynie.

-iatre (du grec) : qui soigne

♣ Phoniatre, pédiatre, gériatre, podiatre, psychiatre.

Les noms désignant le fait de soigner sont construits avec le suffixe *-iatrie* : phoniatrie, pédiatrie, gériatrie, podiatrie, psychiatrie.

-ique (du grec et du latin) : qui se rapporte à

♣ Technique, chimique, biblique, informatique, automatique, romantique, acoustique, génétique, cosmique et autres adjectifs.

Mais pas *boutique* ni *musique* : ce ne sont pas des adjectifs.

-lâtre (du grec) : qui adore

♣ Idolâtre, astrolâtre, iconolâtre, zoolâtre.

Les noms désignant le fait d'adorer sont construits avec le suffixe *-âtrie* : l'idolâtrie, zoolâtrie, iconolâtrie, astrolâtrie.

-lithe, lite (du grec) : pierre

♣ Monolithe, mégalithe, chrysolite, acrolithe.

Attention au mot *météorite* : une météorite est tombée du ciel, mais ce n'est pas forcément une pierre, en tout cas, elle ne comporte pas le suffixe *-lithe* ou *-lite*.

-mane (du grec) : qui est passionné (de)

✚ Mélomane, kleptomane, érotomane, monomane, bibliomane, métromane, quadrumane.

Les noms désignant le fait d'être passionné (de) sont construits avec le suffixe *-manie* : érotomanie, kleptomanie (le mot *mélomanie* n'existe pas), monomanie, bibliomanie...

-mètre (du grec) : mesure (de)

✚ Kilomètre, centimètre, décamètre, mètre, taximètre...

-nome (du grec) : qui règle, qui pose les lois

✚ Métronome, astronome, économiste, gastronome, agronome, deutéronome.

Le préfixe *-nomie* a servi à former : astronomie, économie, agronomie, gastronomie.

-oïde (du grec) : qui a la forme de

✚ Humanoïde, ovoïde, sinusoïde, hémorroïde. Mais pas *tabloïd* ni *celluloïd* : ces termes viennent de l'anglais.

-phobe (du grec) : qui déteste

✚ Xénophobe, germanophobe, homophobe...

-phone (du grec) : qui parle

✚ Albanophone (à ne pas confondre avec albanophobe !), francophone, sinophone, arabophone, lusophone, et même aphone, « qui ne peut plus parler ».

-phore (du grec) : qui porte

✚ Bosphore, cistophore, métaphore, sémaphore, amphore, photophore, phosphore. À noter : étymologiquement, les mots *photophore* et *phosphore* signifient tous deux « qui porte la lumière », ce dernier terme se disant *phôs* en grec.

-pole (du grec) : qui vend

✚ Monopole, oligopole. À ne pas confondre avec la racine grecque signifiant « ville » (*polis*) et qui a donné par exemple le mot *métropole*.

-pole (du grec) : qui est une ville (de)

✚ Acropole, métropole, nécropole.

-ptère (du grec) : aile

✚ Hélicoptère, coléoptère, diptère. Et aptère, c'est-à-dire « sans ailes ».

-scope (du grec) : qui voit

✚ Microscope, stéthoscope, télescope.

Les noms désignant le fait de voir sont construits avec le suffixe *-scopie* : autoscopie, radioscopie.

-sphère (du grec) : globe ou milieu

✚ Atmosphère, stratosphère, biosphère, hémisphère, lithosphère, planisphère. Attention, le terme *planisphère* est de genre masculin, tout comme *hémisphère*.

-tomie (du grec) : action de couper

✚ Anatomie, lobotomie, trachéotomie, épisiotomie, lithotomie.

À noter : le mot *anatomie* signifiait à l'origine « dissection ».

③ Autres suffixes ayant servi à former les mots français

Attention : tous les mots français terminés ainsi qu'il sera indiqué ne sont pas forcément porteurs d'un suffixe : le mot *marais*, par exemple, ne comporte pas le suffixe *-ais*. En revanche, le suffixe, bien repéré, peut donner des indications de sens ou de genre (les noms suffixés en *-tion* sont toujours féminins, ceux suffixés en *-ment* sont toujours masculins).

a) Pour former des adjectifs ou des noms : le sens est simplement

« *qui concerne, qui a, qui est...* »

- AIRE / -IAIRE : exemplaire, commentaire, épistolaire, primaire, incendiaire, adversaire, antiquaire, apothicaire, bestiaire, vestiaire...
- AL (seulement pour les adjectifs) : amical, astral, banal, central, colonial, cordial, conjugal, dorsal, génial, mondial, radial (pluriels : ➤ ci-dessous)...
- EUX / SE : affectueux, consciencieux, défectueux, fructueux, généreux, luxueux, malheureux, peureux, miteux, paresseux, pernicieux, religieux, somptueux, vaniteux, voluptueux ; un malheureux, un comateux...
- SANT : agonisant, arabisant, bienfaisant, francisant, gisant, imposant, luisant, médisant, séduisant, suffisant, sympathisant...
- U / UE : abattu, barbu, bossu, bourru, dru, écru, féru, chevelu, courbatu, impromptu, poilu, pointu, têtue, ventru, vêtu...

b) Pour former des adjectifs ou des noms souvent plutôt péjoratifs.

Et aussi des verbes

- ACE : coriace, garce, fallace, fugace, la populace, salace, vorace...
- ARD : bavard, blafard, chiard, égrillard, jobard, paillard, pleurard, richard, soudard, tocard, vantard...
- ASSE : bonasse, fadasse, filasse, fumasse, hommasse, la caillasse, la lavasse, la paillasse, la pétasse...
- ASSER : décarcasser (se), tabasser, finasser, ressasser, rêvasser, feignasser...
- ÂTRE : acariâtre, douceâtre, folâtre, idolâtre, bleuâtre, noirâtre, olivâtre, saumâtre, bellâtre, marâtre...
- AUD : courtaud, finaud, maraud, pataud, lourdaud, nigaud, rougeaud, rustaud, salaud...
- ICHE : chiche, godiche, la potiche, la boniche, la barbiche...
- INGUE : sourdingue, salingue, le bastringue, du gringue...
- OILLARD : débrouillard, rondouillard, scribouillard, trouillard...

c) Pour former principalement des noms

- ADE : l'algarade, l'aubade, la bourgade, la boutade, la brimade, la cascade, l'embuscade, la façade, la parade, la mascarade... Toujours au féminin, sauf : camarade, jade, stade.
- AIL / -AILLE : l'attirail, le bétail, le gouvernail, le portail, le travail, la ferraille, la limaille, la marmaille, la pierraille, la ripaille, la semaille, la tenaille, la trippaille, la trouvaille... S'emploie souvent pour des noms collectifs ou pour des instruments.

- AIN / -IN : l'humain, le lointain, le mondain, l'écrivain, le sacristain, le châtelain, l'alevin, le citadin, le galopin, le républicain, le parrain... Indique l'appartenance à un territoire, une idée, une réalité.
- AIRE : l'adversaire, le dépositaire, le dictionnaire, l'émissaire, l'intermédiaire, le locataire, le mandataire, le volontaire... Indique la disposition de (qqch.) ou la position de (qqn).
- AIS / -AN / -ARD / -OIS / -IEN : le français (langue, donc avec minuscule), le paysan, le montagnard, le Creusois, le Parisien... Ce suffixe indique une appartenance ou une caractéristique.
- ANCE : l'abondance, l'alliance, l'ambiance, la bienveillance, la condescendance, la correspondance, la connaissance, la croissance, la défiance, l'importance, l'outrance, la surveillance, la tolérance, la naissance... Désigne des états, des qualités, ou le fait de (+ verbe). Toujours au féminin.
- AT : l'apparat, le célibat, le magistrat, l'odorat, le patronat, le salariat, le patriarcat, le vicariat, le doctorat, auvergnat, un magnat, un loufiat. Nom ou, parfois, adjectif. Le nom est toujours masculin. Il indique un état, une fonction, un grade, une entité abstraite. Sauf : noms d'animaux (le chat, le rat, le verrat...).
- ÉE : la brassée, la chaussée, la dictée, l'odyssée, la portée, la nichée, la traversée, la cuillerée, la curée, la soirée. Peut indiquer un nom collectif, ou une action ou une durée.
- ENCE / -ENSE : l'absence, l'apparence, l'audience, la conférence, la cadence, la décadence, l'éloquence, la dispense, l'influence, la négligence, l'occurrence, la récompense, la transparence, l'urgence, la véhémence, la violence. Désigne des états, des qualités, ou le fait de (+ verbe). Toujours au féminin.
- ESCENCE : l'adolescence, l'arborescence, la convalescence, l'effervescence, l'efflorescence, la phosphorescence, la réminiscence, la résipiscence. Indique un processus ; toujours au féminin.
- EUR : l'annonceur, le docteur, le chasseur, le chercheur, la grandeur, le porteur, le coiffeur, la raideur, le rameur, le tricheur, le voyageur. Signifie « qui fait l'action » (de), ou « qui est doté de telle caractéristique ».
- IER : le banquier, le financier, le greffier, le pénitencier, le tenancier, le tisonnier, le vivier. Signifie « qui fait l'action » (de) ou « qui est doté de telle caractéristique ».
- OSE : l'ankylose, l'apothéose, la couperose, l'ecchymose, la métamorphose, la nécrose, la névrose, la sinistrose, la psychose, la tuberculose ; mais le glucose, le fructose. Désigne un état (parfois maladif) au féminin ; au masculin, une substance.
- TÉ : l'absurdité, l'acidité, la continuité, la bonté, la méchanceté, la solubilité, la vanité... Désigne une caractéristique. Très souvent au féminin en ce sens. Mais il y a aussi, en -é : le piqué, le sauté, le roulé, etc. au masculin ; ce sont des noms concrets.
- TUDE : l'amplitude, la décrépitude, l'exactitude, l'inquiétude, la lassitude, la plénitude, la promptitude, la servitude, la solitude, la vicissitude. Toujours au féminin ; désigne une qualité, un état ou une caractéristique.
- URE : l'agriculture, l'armature, l'aventure, la couture, l'envergure, la gageure, la lecture, l'ordure, la toiture, la devanture, la fermeture. Toujours au féminin, sauf : le cyanure, le sulfure, l'hydrure.

d) Pour former des verbes

- FIER (du latin *facere* « faire ») : bêtifier, codifier, fructifier, gratifier, magnifier, stupéfier, pétrifier, personnifier... Signifie « faire, transformer ».
- INER / -ILLER : pleuviner, grappiller, éparpiller, sautiller. A parfois un sens diminutif : pleuviner, c'est pleuvoir un peu, sautiller, faire de petits sauts. Mais attention, il y a aussi : tapiner, copiner, chagriner, terminer et même assassiner !
- ONNER : chantonner, chiffonner, frissonner, tâtonner. Là aussi, le sens est parfois diminutif. Mais il y a aussi : pardonner, se pomponner, savonner, marronner.
- OTER : pleuvoter, chipoter, clignoter, tapoter, trembloter. Là encore, le suffixe indique un sens diminutif. À noter : on entend aussi dire *pleuvioter*, sans doute par attraction avec les adjectifs *pluvial*, *pluvieux*.
- OYER : tourner, rougeoyer, soudoyer, nettoyer. Attention à la conjugaison : *je rougeoie, nous rougeoyons, je rougeoyais, nous rougeoyions, je rougeoierai, nous rougeoierons* (☛ « Conjugaison », p. 199)

Les principaux noms communs issus d'un nom propre

Adonis, un adonis : un jeune homme d'une beauté remarquable, à partir d'Adonis, dieu gréco-romain. Et le poète libanais Adonis.

Américain : du nom du navigateur Amerigo Vespucci ; un Américain, le continent américain.

Ampère, un ampère : la mesure de l'intensité des courants électriques, à partir du nom de son inventeur, un physicien.

Amphitryon, un amphitryon : un hôte, qui reçoit ; l'origine en est la pièce de Molière, et avant lui, celle de Plaute, le dramaturge et poète comique latin.

Andrinople, andrinople : cette ville de Turquie désigne aussi une sorte de rouge, l'*andrinople*, ou un tissu d'ameublement rouge.

Angora (auj. Ankara), **angora** : angora se dit de certains animaux (dont les chats) et de certaines fibres. Le tout serait venu de la ville aujourd'hui turque.

Apollon, un apollon : le dieu de la Lumière désigne aujourd'hui un beau jeune homme.

Astrakhan, astrakan : le nom de cette fourrure vient de la ville de Russie du même nom.

Atlas, l'Atlas, un atlas : le géant Atlas de la mythologie grecque qui avait été condamné par Zeus à porter le monde sur son dos est aussi une chaîne montagneuse d'Afrique du Nord et un ensemble ordonné de cartes du monde.

Bohême, bohème : la région d'Europe centrale, célèbre pour son cristal, est à l'origine de l'adjectif *bohème*.

Bordeaux, Bourgogne, un bordeaux : la ville ou la région, mais aussi le nom d'un vin, qui s'écrit alors avec une minuscule.

Bottin, le bottin : du nom de l'inventeur, premier fabricant.

Bougie, une bougie : du nom de la ville d'Algérie, appelée Bejaia depuis l'indépendance.

Braille, le braille : le langage écrit des aveugles a pris le nom de son inventeur.

Brie, un brie : une région, un fromage.

Bristol, le bristol : ce papier cartonné satiné venait au départ de la ville anglaise de Bristol.

Cachemire, le cachemire : même chose pour le précieux lainage, venu de la région du Cachemire, en Inde.

Camembert : une ville, Camembert, et un fromage, le camembert. De même pour Coulommiers, Livarot, Maroilles, Pont-l'Évêque, Roquefort, Saint-Marcellin, Saint-Nectaire, Munster, Époisses et d'autres moins connus.

Cardan, un cardan : ce savant italien a inventé la suspension qui porte son nom francisé.

Carter, un carter : mot anglais à l'origine, du nom de son inventeur.

Cerbère, un cerbère : Cerbère, chien à trois têtes, gardait l'entrée des enfers dans la mythologie grecque ; aujourd'hui, un cerbère désigne un gardien intraitable. C'est aussi une ville des Pyrénées-Orientales, fort accueillante...

César, un César : le Jules César romain a donné son nom, sous différentes formes (*cf* tzar, czar), au souverain absolu.

Champagne : une région (avec majuscule initiale) et un vin (avec minuscule initiale).

Chassepot, un chassepot : l'inventeur du fusil est à l'origine de son nom aussi, un chassepot.

Chauvin, chauvin : du nom d'un soldat enthousiaste de Napoléon I^{er}.

Colombien : de Christophe Colomb, qui découvrit l'Amérique du Sud... mais se fit devancer par Amerigo Vespucci pour le nom.

Cravate : vient de *croate*.

Crémone, une crémona : système de fermeture des fenêtres, à partir de la ville d'Italie.

Curie : Marie Curie a laissé son nom à l'unité de mesure d'une source radioactive.

Dahlia : du botaniste suédois Dahl.

Damas, le damas : Damas, une des villes les plus anciennes du monde, a donné son nom à un tissu ; le damas désigne aussi un acier très fin.

Don Juan, un don Juan : le personnage de Molière (et d'autres dramaturges aussi) désigne aujourd'hui un séducteur.

Dulcinée, une dulcinée : l'aimée de Don Quichotte désigne aujourd'hui, par plaisanterie, toutes les femmes aimées.

Échalote : les Croisés ont dérivé le nom de cette variété d'ail d'Ascalon, port de Palestine.

Fez, un fez : le chapeau vient de la ville impériale marocaine.

Figaro, un figaro : le héros de Beaumarchais, simple coiffeur, a donné son nom aujourd'hui à n'importe quel coiffeur... mais pas coiffeuse. Le quotidien *Le Figaro* a pour devise une phrase tirée de la pièce de Beaumarchais : « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur. »

Forsyth, un forsythia : l'horticulteur anglais survit dans le nom de cet arbuste précoce à fleurs jaunes.

Fuchsia : du botaniste bavarois Fuchs.

Gavroche, un gavroche : le gamin de Paris, héros de Victor Hugo, désigne, en nom commun, tous les autres gamins analogues. On remarquera que l'héroïne, la petite Cosette, qui grandit ensuite, n'a pas vu son prénom devenir un nom commun. Peut-être est-ce parce que Gavroche meurt prématurément et de façon héroïque ?

Gotha, le gotha : l'annuaire généalogique publié à Gotha (Allemagne) est à l'origine du nom commun, le gotha.

Guillotine : elle a été inventée par le bon (?) docteur Guillotin, au XVIII^e siècle.

Harpagon : un harpagon, c'est un avare, du nom de l'avare de Molière, Harpagon.

Harpie : ce démon femelle de la mythologie grecque emportait ses victimes aux Enfers. De nos jours, une harpie est une femme acariâtre et méchante.

Hercule, un hercule : ce héros de la mythologie latine, connu pour ses douze travaux, désigne aussi un homme très fort physiquement, un hercule.

Jéroboam, un jéroboam : grosse bouteille (un peu plus de trois litres) dont le nom provient du roi d'Israël Jéroboam, grand fêtard.

Jersey, le jersey : le nom de l'île anglo-normande a servi à nommer le tissu.

Jésus, un Jésus : le fondateur de la religion chrétienne désigne aussi un saucisson.

Judas, un Judas : le traître qui vendit Jésus à Pilate a donné son nom à la petite lucarne ou l'appareil optique qui permettent de voir sans être vu.

Label, un label : du nom de l'Anglais qui le popularisa.

Laius, un laiüs : de Laius, père d'Œdipe, qui tenta en vain d'exhorter celui-ci à la sagesse.

Landau, un landau : la ville allemande désigne aujourd'hui une voiture d'enfant et, il y a une centaine d'années, un type de voiture à cheval.

Mac Adam, le macadam : de l'inventeur écossais du procédé de traitement des routes.

Macédoine, la macédoine : le pays a donné son nom au mélange de fruits ou de légumes.

Madeleine : dans les Évangiles, (Marie) Madeleine est la femme possédée des démons, que Jésus guérit, et qui, présumée de mauvaise vie, va se repentir et suivre le Christ ; elle représente aussi la prostituée qui, humblement, lava les pieds de Jésus de ses larmes, ce pour quoi elle dut pleurer... comme une madeleine ; c'est enfin le prénom de la personne qui inventa les madeleines immortalisées par Marcel Proust.

Madras, le madras : la ville indienne a donné son nom au tissu particulier fabriqué là-bas.

Magnol, un magnolia : le nom de la plante provient de celui du botaniste qui en est à l'origine.

Mansart et la mansarde : l'architecte du siècle classique a donné son nom à cette petite pièce sous les toits, qu'on dit aussi mansardée.

Mécène, un mécène : le célèbre chevalier romain amateur d'arts désigne aujourd'hui tout soutien à l'art, qu'il provienne d'une entreprise ou d'un particulier.

Méduse, une méduse : la figure mythologique grecque avec sa tête redoutable aux yeux mortels, Méduse, et l'animal marin, une méduse. D'où l'expression *être médusé*, c'est-à-dire être sidéré, tellement stupéfait qu'on en reste cloué sur place.

Mégère, une mégère : une des divinités furieuses de la mythologie grecque (les Érynies) a donné son nom à la mégère.

Mélusine : ce tissu de feutre dont se servent les chapeliers viendrait de Mélusine, la fée à queue de serpent, patronne celte des sources et fontaines.

Mentor, un mentor : Mentor, ami et guide d'Ulysse dans l'*Odyssée*, est devenu, en nom commun, un sage conseiller.

Moïse, un moïse : un *moïse*, berceau d'osier pour nourrisson, vient du nom de *Moïse*, qui, à peine né, avait été abandonné aux *flots* du Nil dans une simple corbeille et fut sauvé par une princesse égyptienne.

Morse, le morsa, un morsa : Morse est l'inventeur américain, au XIX^e siècle, du télégraphe et de l'alphabet qui portent son nom ; il y a aussi l'animal familier des régions polaires.

Munster, le munster : la ville d'Alsace (avec majuscule initiale), le fromage (avec minuscule initiale).

Napoléon, un napoléon : l'empereur, la pièce d'or.

Narcisse, un narcisse... et le narcissisme : le héros mythologique grec, qui se mirait sans cesse dans l'eau du ruisseau et périt noyé dans son image, survit pourtant dans le nom d'une fleur poussant au bord de l'eau... et dans un concept de la psychologie, le narcissisme.

Nattier, (le bleu) nattier : le peintre du XVIII^e siècle a donné son nom à cette sorte de bleu soutenu.

Nîmes et la toile de jean dite denim : c'est de la ville de Nîmes que provenait en effet la toile solide qui a servi à faire les premiers jeans aux États-Unis.

Odyssée, une odyssée : l'épopée d'Homère, poète grec, est devenue un nom commun.

Œdipe et l'œdipe : le héros de la tragédie de Sophocle, devenu mythe, est un des fondements de la psychanalyse ; il est, comme tel, devenu nom commun.

Ohm, un ohm : le savant a donné son nom à la mesure de la résistance électrique.

Olibrius, un olibrius : Olibrius fut un empereur romain, incapable et fanfaron, et le mot *olibrius* signifie aujourd'hui « excentrique ».

Pactole, un pactole : cette rivière de Lydie, qui, dit-on, charriait des paillettes d'or, désigne maintenant une source de richesse.

Panama, un panama : le chapeau porte le nom du pays, car l'arbuste qui sert à fabriquer le panama en provient.

Parmentier, parmentier : le propagateur de la pomme de terre a donné son nom au plat bien connu qu'est le hachis parmentier.

Phaéton, un phaéton : le dieu solaire de la mythologie grecque (il conduisait le char du Soleil) a servi à dénommer une voiture à cheval légère du XIX^e siècle.

Piaf, un piaf : la chanteuse Édith Piaf, qui débuta sa carrière dans la rue, tient vraisemblablement son nom du piaf, appellation populaire du moineau des rues.

Poubelle, une poubelle : du nom du préfet de police Poubelle, qui a inventé la chose et l'a rendue obligatoire au XIX^e siècle à Paris.

Psyché, une psyché : le grand miroir mobile provient du nom d'une belle jeune fille de la mythologie grecque.

Pullman, un pullman : l'inventeur américain a servi aussi à nommer le wagon de chemin de fer particulièrement aménagé pour le confort, puis le fauteuil.

Renard : du héros du *Roman de Renart*, œuvre médiévale, avant laquelle le renard était désigné comme le goupil.

Rhésus, un rhésus : le singe ainsi nommé a permis de nommer le facteur *rhésus*, parce que les savants ont fait l'injection à la base de la découverte à partir de son sang. En arrière-plan, on trouve Rhésus, légendaire roi de Thrace.

Sandwich : les îles Sandwich et aussi le sandwich. Mais avant eux, il y a le comte de Sandwich, John Montagu, qui vécut au XVIII^e siècle ; joueur invétéré, il refusait de quitter les tables de jeu même pour déjeuner, c'est pourquoi on lui apportait... des sandwiches.

Sardonique : cet adjectif provient du nom de la Sardaigne, l'île italienne sur laquelle pousse une herbe dont l'ingestion provoque un mauvais rire... sardonique.

Silhouette, une silhouette : M. de Silhouette était un ministre des Finances de l'Ancien Régime haï de ses contemporains, qui le caricaturaient sur les murs de Paris ; lui, ou plutôt sa silhouette.

Sosie, un sosie : le héros de Molière (et, auparavant, de l'auteur latin Plaute), qui joue d'une double identité, a donné le nom commun.

Tartuffe, un tartuffe : l'hypocrite dévot de Molière est devenu un nom commun.

Tatin, une (tarte) tatin : les sœurs Tatin sont célèbres pour leur tarte, qui fut à l'origine un ratage... finalement réussi, puisque la tarte s'était retournée et qu'elle était excellente ainsi.

Tilbury, un tilbury : la voiture à cheval légère provient du nom de son concepteur.

Tulle, le tulle : la ville et sa spécialité, l'étoffe légère.

Vespasien, une vespasienne : l'empereur romain Vespasien fut l'inventeur de ces commodités auxquelles son nom reste attaché.

Volta, un volt : le physicien Volta a donné son nom à l'unité de mesure de l'électricité.

Zeppelin, un zeppelin : l'inventeur de l'aéronef, l'allemand Zeppelin, survit dans le nom de l'appareil. Ne pas confondre avec le groupe de rock Led Zeppelin !

Zinn, un zinnia : le botaniste allemand a donné son nom à la fleur.

Zouave, un zouave : le zouave vient de la région et de la tribu berbères d'Algérie, les Zawias, parfois également écrit Zaouias.

Et pour finir, un piège !

D'où vient le mot *liège* ? Non pas de la ville de Liège en Belgique... mais du latin *levīs* qui signifie « léger ».

☛ Pour en savoir plus sur le vocabulaire français :

Dictionnaire des mots rares et précieux (10 / 18) ;

Grand Robert de la langue française (Le Robert) ;

Grand Larousse de la langue française (Larousse) ;

Trésor de la langue française (CNRS).

Sans oublier les dictionnaires étymologiques et de synonymes (Larousse, Livre de Poche, Robert, etc.).

Chapitre III

Les mots justes, leur genre, leur prononciation

Après avoir vu les pièges du vocabulaire (chapitre I), puis les aides, que sont les racines, préfixes et suffixes (chapitre II), intéressons-nous maintenant au sens des mots. Il peut en effet varier dans une famille, même si la racine de base est similaire. Comment dès lors choisir le mot juste ? Il faut être sensible aux différences de sens entre des mots voisins ; de même, il faut comprendre le parcours historique et culturel d'un mot ou d'une métaphore aujourd'hui banalisés ; enfin, il faut veiller à l'orthographe.

III-1 – Le bon sens, le mot juste

① Coup d'œil sur quelques familles

Parler de familles de mots c'est, par analogie avec les familles humaines, faire état d'une origine commune mais de caractères et de sens parfois fort distincts.

a) Des racines communes, des sens différenciés : du concret à l'abstrait

• **Les suffixes -tion ou -té et -isme** : les premiers disent des faits, des caractères ou des processus, le dernier est en général abstrait.

<i>Allouer :</i>	l'allocation, l'allocataire ; pas de dérivé en -isme.
<i>Bifurquer :</i>	la bifurcation.
<i>Certifier :</i>	la certification, le certificat.
<i>Coloniser :</i>	la colonisation, le colonialisme.
<i>Conceptualiser :</i>	la conceptualisation, le conceptualisme.
<i>Conforme, se conformer :</i>	la conformité, le conformisme.
<i>Connaître :</i>	la cognition, le cognitivisme.
<i>Construire :</i>	la construction, le constructivisme.

<i>Un despote :</i>	le despotisme.
<i>Le dogme :</i>	le dogmatisme.
<i>Élire :</i>	l'élection, l'électoratisme.
<i>Évoluer :</i>	l'évolution, l'évolutionnisme.
<i>Exprimer :</i>	l'expression, l'expressionnisme.
<i>Fonder :</i>	la fondation, le fondamentalisme.
<i>Formaliser :</i>	le formalisme, la formalisation.
<i>Gauche :</i>	le gauchisme.
<i>La Gaule :</i>	le gallicisme, le gallicanisme.
<i>Humain :</i>	l'humanisation, humaniser, l'humanité, l'humanisme, humaniste.
<i>L'illusion :</i>	l'illusionnisme.
<i>Immuniser :</i>	l'immunisation.
<i>L'individu :</i>	l'individualisme, l'individuation, l'indiv- dualité.
<i>Isoler :</i>	l'isolement, l'isolation, l'isolationnisme.
<i>Libre :</i>	la liberté, la libération, le libéralisme.
<i>Liquidier :</i>	la liquidation, la liquidité.
<i>La loi :</i>	la légalisation, le légalisme.
<i>La manière :</i>	le maniérisme.
<i>Maximum, minimum :</i>	le maximalisme, le minimalisme.
<i>Monétaire :</i>	la monétisation, le monétarisme.
<i>Multiplier :</i>	la multiplication, la multiplicité.
<i>National :</i>	la nationalisation, le nationalisme.
<i>La patrie :</i>	le patriotisme.
<i>Pérenne :</i>	la pérennité, la pérennisation.
<i>Le pluriel :</i>	la pluralité, le pluralisme.
<i>Populariser, le peuple :</i>	la popularisation, le populisme.
<i>Radical :</i>	la radicalité, le radicalisme.
<i>La raison :</i>	la rationalité, le rationalisme.
<i>Réel :</i>	la réalité, le réalisme.
<i>Relatif :</i>	la relativité, le relativisme.
<i>Scolariser :</i>	la scolarité, la scolarisation.
<i>Subjectif :</i>	la subjectivité, le subjectivisme.
<i>Unanime :</i>	l'unanimité, l'unanimisme.
<i>Universel :</i>	l'universalité, l'universalisme.
<i>Utile :</i>	l'utilisation, l'utilité, l'utilitarisme.
<i>La vie :</i>	la vitalité, le vitalisme.
<i>Vulgaire :</i>	la vulgarisation, la vulgarité.

Exceptions à ces tendances de sens : le charisme, le dynamisme, l'exhibitionnisme, le gallicisme, le graphisme, le laxisme, le magnétisme, le parallélisme, le perfectionnisme, le sectarisme, le vampirisme.

À noter : à partir du suffixe *-tion* et, comme on peut le constater ci-dessus, les suffixes *-taire* et *-teur* désignent les personnes liées aux faits ; à partir du suffixe *-isme*, le suffixe *-iste* désigne aussi les personnes liées aux idées présentées. Attention cependant, les mots en *-iste* qui ne renvoient pas à un nom en *-isme*, sont simplement (si on peut dire) des complications : par exemple le voyageur, organisateur de voyages, le véliplanchiste, amateur de planche à voile.

- **Le suffixe *-ment* pour les noms** : abstrait souvent ; parfois concret.

Attention aux termes suivants :

<i>Agacer</i> :	l'agacement, l'agacerie.
<i>Agencer</i> :	l'agencement, l'agence.
<i>Aligner</i> :	l'alignement.
<i>Bâiller</i> :	le bâillement.
<i>Blanchir</i> :	le blanchiment, le blanchissement, le blanchissage. Attention, ces trois termes ont des affectations particulières : s'ils désignent tous trois l'action de blanchir, le premier s'emploie plutôt pour l'argent sale et le dernier pour le linge ; quant au deuxième, il renvoie à l'opération qui consiste à blanchir. On voit par là comment le blanc – réel et symbolique – est une préoccupation !
<i>Charger</i> :	le chargement, la charge.
<i>Croiser</i> :	le croisement, la croisade, la croisée.
<i>Divertir</i> :	le divertissement, la diversion.
<i>Ébouler (s')</i> :	l'éboulement, l'éboulis.
<i>Éclaircir</i> :	l'éclaircissement, l'éclaircie.
<i>Embellir</i> :	l'embellissement, l'embellie.
<i>Financer</i> :	financement, la finance.
<i>Flotter</i> :	le flottement, la flottaison ; attention à la flottation (chimie), venue de l'anglais.
<i>Fonder</i> :	le fondement, la fondation.
<i>Gauchir</i> :	le gauchissement, la gaucherie.
<i>Intéresser</i> :	l'intéressement, à distinguer de l'intérêt.
<i>Juger</i> :	le jugement, au jugé.
<i>Licencier</i> :	la licence, le licenciement.
<i>Manier</i> :	le maniement, la manière, la manie.
<i>Payer</i> :	le paiement, la paie.
<i>Rougir</i> :	la rougeur, le rougissement.
<i>Saisir</i> :	la saisie, le saisissement, la saisine.
<i>Traîner</i> :	la traînée, le traînement, le traîneau.
<i>Vieillir</i> :	le vieillissement, la vieillesse, la vieillesse.

- **Les mots polysémiques** : à repérer dans les dérivés.

<i>Affecter</i> :	l'affection, l'affectation : le fait d'être affecté (touché) ou d'être affecté (nommé).
<i>Bomber</i> :	bombé (rendu convexe) et un bombage (ce qui est tracé à la bombe de peinture, ou l'action de le faire) ; le bombage peut aussi désigner l'action de bomber, cintrer des feuilles de verre.
<i>Consommer, consumer</i> :	la consommation, le consumérisme, la consommation.
<i>Différer</i> :	la différence, le différé, le différé.

<i>Estimer :</i>	l'estime, l'estimation.
<i>Franc :</i>	la franchise (qualité) et la franchise (exemption de droit).
<i>Gauche :</i>	la gaucherie, gauchir, un gaucher.
<i>Lâche :</i>	la lâcheté, lâchement, lâché, se lâcher.
<i>Un lama :</i>	une lamaserie (couvent de moines appelés <i>lamas</i>), le lamaïsme ; l'animal appelé <i>lama</i> , dont le nom nous vient de la langue quechua n'a pas (encore ?) formé de dérivé.
<i>La licence :</i>	licencieux, licencié (titulaire d'une licence / congédié).
<i>Naturaliser :</i>	la naturalisation (fait d'obtenir une nationalité ; processus de conservation d'un animal mort).
<i>L'ordre :</i>	l'ordination, l'ordonnancement.
<i>Piger :</i>	la pige, le pigiste, faire la pige à... ; avoir trente piges (âge).
<i>Réfléchir, réfléchi, réfléchissant :</i>	(de réfléchir, soit comme les miroirs, soit comme un penseur) la réflexion, la réflexivité, réflexif, réflexif, un réflecteur.
<i>Le sinus :</i>	la sinusite, sinusien, sinusoidal, la sinussoïde.
<i>La taille :</i>	la taillerie, le taillage.
<i>Toucher :</i>	le toucher, le tact, la touche.
<i>L'usure :</i>	un usurier, usuraire, usé.
<i>La, les vacance(s) :</i>	vacant, vaquer, vacancier.
<i>Végéter :</i>	la végétation, végétal, végétatif.
<i>Voler :</i>	voleur, volage, volatil, un volatile.

b) La culture générale classique : une grande famille mythique de mots toujours là

La mythologie, les religions, l'histoire sont à l'origine de mots, d'expressions, de métaphores qu'il est intéressant et agréable de connaître. Voici l'essentiel.

À noter : chaque peuple, chaque culture a sa mythologie, ensemble de récits plus ou moins fantastiques chargés d'expliquer et magnifier les origines de ce peuple ; mais, dans la culture classique, ce qu'on nomme « la » mythologie continue de désigner les mythologies grecque et latine, souvent parentes ; les mythologies celtiques s'intègrent petit à petit dans ce corpus classique (par exemple, Mélusine, les chevaliers de la Table ronde, le roi Arthur).

Achéron (n. m.) Dans la mythologie grecque, l'Achéron était, parmi les fleuves de l'Enfer, celui que les morts devaient traverser en barque (Charon en était le nautonier) pour parvenir à leur dernière demeure. Mentionner le fleuve, c'est donc faire allusion au passage de la vie à la mort ; les Anciens le voyaient comme délicat, puisque la tradition était de placer entre les lèvres du mort une pièce d'argent pour Charon.

Âge d'or (n. m.) Les Romains, comme les Grecs, ont créé et transmis l'idée d'un âge heureux et sans souffrance, hélas révolu, l'âge d'or. Cet âge d'or a pris fin

avec les premiers dieux (dont Cronos, père de Zeus) et l'arrivée du temps, de la finitude, de l'imperfection dans la vie humaine : des âges moins heureux. Le poète grec Hésiode a classé et nommé ces âges successifs : après l'âge d'or, viennent ceux d'argent, d'airain, puis de fer. Depuis, l'expression *l'âge d'or* est employée pour désigner une période très brillante culturellement ou en termes de bien-être. Cf. le paradis terrestre des chrétiens ; mais lui ne renvoie qu'à l'état de bien-être... ce qui n'est déjà pas mal.

Alpha et oméga (n. m.) La première et la dernière lettre de l'alphabet grec désignent tout simplement le commencement et la fin d'une chose, c'est-à-dire l'essentiel (d'un savoir). La Bible s'y réfère, il y est dit que le Christ est l'alpha et l'oméga.

Amazone (n. f.) Ce terme, désignant d'abord une cavalière, puis éventuellement une femme combative, qui entend se passer des hommes, a été emprunté à la mythologie grecque. Les Amazones étaient un peuple de femmes guerrières, célèbres pour leur rejet des hommes, leur adresse au tir à l'arc et le fait qu'elles se coupaient un sein pour mieux manier l'arc et les flèches. Par la suite, le mythe servira à nommer le fleuve Amazone, au bord duquel les explorateurs ont cru apercevoir des Amazones, justement. Mais à tort.

Ambroisie (n. f.) C'était la nourriture des dieux grecs, lesquels avaient leur demeure, disait-on, sur le mont Olympe. L'ambroisie leur assurait l'immortalité.

Amen Ce mot invariable, venu de l'hébreu et de la Bible, exprime un assentiment, le fait d'acquiescer. D'où l'expression : *dire amen à*.

Antigone (n. f.) L'héroïne du dramaturge grec Sophocle (puis de bien d'autres, jusqu'à Jean Anouilh), fille d'Œdipe et de Jocaste, sœur d'Ismène, d'Étéocle et Polynice (nés de l'inceste entre Œdipe et sa mère Jocaste), sert à désigner aujourd'hui une jeune fille de caractère farouche, éprise de justice et ennemie des compromis politiques.

Apothéose (n. f.) D'origine grecque, ce mot a pour sens : « déification d'un héros mort ». Puis, à Rome, l'*apothéose*, qui concernait les empereurs, se fit du vivant de ceux-ci. De nos jours, le terme signifie la « dernière partie, la plus brillante, d'une manifestation » (cf. le bouquet final d'un feu d'artifice) ; il peut désigner aussi, pour quelqu'un, le triomphe, les plus grands honneurs.

Apôtre (n. m.) À l'origine, les Apôtres sont les douze premiers convertis à avoir suivi le Christ. Envoyés par lui, diffusèrent la « bonne nouvelle » (la venue du Christ, le messie attendu) ou Évangile. Un apôtre est, depuis lors, quelqu'un qui se voue à une tâche, qui défend une cause. De là proviennent les mots « apostolat » et « apostolique » (en grec : *apostolos*, « apôtre »).

Arche de Noé (n. f.) Ces termes viennent de la Bible : avant d'organiser le Déluge sur la terre pour punir les hommes de leur comportement, Dieu avertit Noé de se protéger, lui, son foyer et un couple de chaque espèce animale, en construisant une arche qui pourrait flotter sur l'eau. D'où, aujourd'hui, l'expression *arche de Noé* pour désigner une maison dans laquelle se trouve une grande variété d'animaux. ➤ Déluge.

Argos (n. pr. et n. m.) Dans la mythologie grecque, Argos (ou Argus) était un prince qui avait plus de cent cinquante yeux dont un tiers restaient ouverts

durant son sommeil, ce qui fait que rien n'échappait à son regard. D'où l'actuel sens du mot *argus*, « publication spécialisée fournissant les cours de diverses marchandises (automobiles d'occasion, objets d'arts...) ».

Arthur Le roi Arthur figure dans la mythologie celtique avec ses fameux chevaliers de la Table ronde. Ils affrontent une forêt inhospitalière, des bêtes sauvages voire fabuleuses, et abordent les confins de l'autre monde. Les auteurs successifs de ce qui était au départ un mythe commun ont tenté de relier ces aventures au christianisme. 🐉 aussi Graal.

Atrides Dans la mythologie grecque, les Atrides (du nom d'*Atrée*, l'ancêtre éponyme) sont une famille maudite, ravagée par la haine et la violence et qui s'entredévore : c'est Agamemnon sacrifiant sa fille Iphigénie ; et son autre fille, Électre, poussant son frère Oreste au meurtre ; Hélène causant la guerre de Troie... Ils ont inspiré les dramaturges grecs de l'Antiquité, mais aussi les auteurs français, au siècle classique comme au XX^e siècle.

Ave (n. m.) ou **Ave Maria** (n. m.) C'est par ce(s) mot(s) latin(s) que commence l'une des deux prières les plus connues du catholicisme. *Ave Maria*, en latin, signifie « Je vous salue Marie » ; l'autre prière est le *Pater noster*, « Notre Père ». Donc, dire des Ave (ou des Pater), c'est dire des prières.

Babylone (n. f.) Une *Babylone*, c'est une ville où règnent la débauche et l'immoralité. Babylone, grande cité de Mésopotamie (s'élevant entre les fleuves Tigre et Euphrate), fut la ville du roi Nabuchodonosor, qui détruisit Jérusalem au VI^e siècle avant Jésus-Christ et emmena les Hébreux en captivité dans sa capitale, Babylone. De là est venue la mauvaise réputation de Babylone auprès des prophètes juifs et chrétiens. Babylone se situait environ à 150 kilomètres au sud-est de l'actuelle ville de Bagdad (Irak).

Bacchanale (n. f.) Les *Bacchanales* étaient des fêtes romaines célébrées dans l'Antiquité en l'honneur du dieu Bacchus, dieu du vin et des libations (cf. le Dionysos grec) ; ces fêtes étaient marquées de débauches, c'est pourquoi elles furent finalement interdites. Une *bacchanale* est donc « une orgie ». À noter : l'adjectif *bachique* est de même origine que Bacchus.

Balthazar (n. m.) C'est un festin bien arrosé, du nom du dernier roi de Babylone ; c'est aussi une énorme bouteille de champagne, d'environ douze litres.

Belzébut *Belzébut* est le diable, ou le démon, appelé aussi Satan (cf. le *Chitan* des musulmans) ou Méphistophélès (à partir de la légende de *Faust*) ou encore le malin (on l'écrit aussi : le Malin). À noter : *Belzébut* était, à l'origine, une divinité adorée par une tribu ennemie des Hébreux, les Philistins. Le diable est encore appelé Lucifer (c'est-à-dire « porte-lumière ») dans la Bible, et ce nom rappelle que le diable fut d'abord un ange... qui a mal tourné.

Béotien (n. m.) À l'origine, c'est un habitant de la Béotie, au nord d'Athènes ; les Athéniens antiques considéraient les Béotiens comme incultes et (donc ?) peu intelligents ; traiter quelqu'un de Béotien était plutôt dévalorisant... et c'est encore le cas aujourd'hui.

Bouc émissaire (n. m.) L'expression vient d'une tradition décrite dans la Bible : les Hébreux plaçaient sur la tête d'un bouc, en y imposant les mains, tous les

péchés des leurs, et expédiaient ensuite ce bouc dans le désert. D'où l'expression actuelle.

Cabale (n. f.) Issu de la Kabbale (tradition mystique juive), ce terme désigne des manœuvres secrètes contre quelqu'un ; des signes *cabalistiques* sont des signes mystérieux, dont la signification n'est claire que pour les affidés d'une société secrète.

Caïn et Abel Fils d'Adam et Ève (dans la Bible), ils sont devenus le symbole des frères ennemis ; en effet, Caïn tua Abel au motif que celui-ci était le préféré de Dieu.

Calvaire (n. m.) Ce terme désigna d'abord le mont Golgotha (« lieu du Crâne » en hébreu, d'où *calvaire*, son équivalent venu du latin) où eut lieu la crucifixion du Christ ; donc un lieu de grandes souffrances. Par extension, un calvaire signifie aujourd'hui une longue épreuve morale ou physique ; ce sont également les croix plantées dans les campagnes, rappelant la crucifixion. Cf. le *chemin de croix* qui, au sens propre (dans les églises, notamment), retrace en images les étapes de la montée du Christ au Calvaire ; au sens figuré, il désigne une période douloureuse de la vie. De même, *porter sa croix*, c'est supporter une peine.

Capharnaüm (n. m.) Il s'agissait d'une ville de Galilée, au bord du lac de Tibériade. Ce terme désigne aujourd'hui un endroit très en désordre et encombré ; on suppose que c'est parce que Jésus, qui avait, dit-on, le pouvoir de guérir les malades, fut, dans cette ville, entouré sans cesse d'une foule grouillante de malades et d'éclopés de toutes sortes sollicitant ses bienfaits.

Cassandre (n. pr. et n. f.) Dans la mythologie grecque, Cassandre était la fille du roi de Troie, Priam. C'est elle qui avertit ses concitoyens de l'imminence d'une guerre terrible contre les Grecs. Elle possédait le don de prophétie, accordé par Apollon qui était amoureux d'elle ; mais, comme Cassandre avait repoussé ses avances, le dieu fit en sorte qu'elle ne soit jamais crue dans ce qu'elle annonçait. D'où, aujourd'hui, des expressions comme *être un Cassandre*, *jouer les Cassandre* : c'est-à-dire annoncer sans cesse des malheurs... qui ne sont jamais crus.

Castor et Pollux Ces jumeaux de la mythologie grecque, surnommés les Dioscures (*Dioskouroi*, « fils de Zeus »), étaient fils de Zeus et de la belle Lédä ; pour la séduire et l'approcher, Zeus s'était déguisé en cygne. Ces deux jumeaux sont aujourd'hui le symbole de la solidarité, de l'amitié solide. Ils sont aussi une constellation céleste, celle des Gémeaux.

Cénacle (n. m.), **Cène** (n. f.) À l'origine, le Cénacle était la pièce où se réunissaient les Apôtres après la mort de Jésus ; il désigne aujourd'hui un petit groupe de personnes qui se réunissent pour réfléchir et discuter sur un thème. La Cène est, quant à elle, le repas pris par Jésus et les Apôtres la veille de la Passion, durant lequel Jésus annonça sa résurrection et la trahison de Judas. La Cène a inspiré de nombreux peintres, depuis le Moyen Âge.

Centaure (n. m.) Dans la mythologie grecque, c'est une créature mi-homme (buste et tête) mi-cheval (bas du corps), de nature plutôt primaire et fruste. Aujourd'hui, on parlera de *centaure* pour désigner un excellent cavalier.

Chimère (n. pr. et n. f.) *Chimère* était, chez les anciens Grecs, un monstre mythologique, mi-dragon mi-lion, crachant des flammes, qui fut heureusement abattu par un héros. De nos jours, la *chimère* est une création bizarre, si ce n'est insensée, irréaliste, de l'imagination.

Chute (n. f.) Ce mot porte en lui un double mythe, grec puis chrétien. La chute d'Icare, chez les Grecs anciens, est celle de ce jeune homme à qui son père, Dédale, avait fabriqué des ailes, qu'il avait collées avec de la cire sur son corps ; Icare désira voler le plus haut possible, mais lorsqu'il s'approcha du soleil, la cire fondit et ce fut la fin du rêve d'Icare, sa chute. Pour le monde judéo-chrétien et musulman, la chute désigne la perte du paradis terrestre après qu'Ève a cueilli le fruit de l'arbre de la connaissance et qu'Adam l'a croqué ; alors les hommes furent contraints de vivre durement, de gagner leur pain à la sueur de leur front. Fin d'un autre rêve !

Cyclope (n. m.) Dans la mythologie grecque, les Cyclopes étaient des géants pourvus d'un seul œil au milieu du front ; à ces géants on attribuait la réalisation de tous les travaux de construction énormes, des travaux dits *cyclopéens*.

Damas (chemin de) L'actuelle capitale de la Syrie a été aussi, pour l'apôtre Paul, le lieu de sa conversion au christianisme car c'est sur le chemin de Damas qu'il eut l'illumination de la foi. Par la suite, on a parlé de *chemin de Damas* pour désigner tout changement brusque de foi, de croyance, d'idées.

Déluge (n. m.) On parle aujourd'hui de déluge pour désigner une pluie torrentielle, voire une pluie de balles dans un combat (cf. l'expression : « un déluge de feu »). Dans la Bible, il s'agit de la pluie diluvienne (« de déluge ») que Dieu fit tomber durant quarante jours et quarante nuits sur les hommes pour les engloutir en punition de leur mauvais comportement. Seul Noé sur son arche en réchappa, avec les animaux qu'il y avait réunis. L'arche de Noé flotta pendant des jours, puis finit par s'échouer sur le mont Ararat, lorsque les pluies eurent cessé.

Démon, diable ☛ Belzébuth.

De profundis (n. m.) *De profundis* est la prière des morts dans la religion chrétienne (*de profundis* : « du plus profond de... » ; il s'agit des premiers mots de cette prière latine). Par extension, on l'emploie de nos jours pour dire qu'on enterre quelque'un... ou quelque chose.

Eucharistie (n. f.) En grec, le mot signifie *merci*, *remerciement*, ou, plus noblement, *action de grâce*. Passé en français par le biais de la religion chrétienne, l'eucharistie est un sacrement, celui de la communion, par lequel les fidèles communient avec le sacrifice de Jésus, sous la forme de l'hostie ou du pain.

Exode (n. m.) Ce mot venu du grec désigne, dans la Bible, la fuite des Hébreux hors d'Égypte avec, à leur tête, Moïse. Par la suite, le mot a été appliqué à tous les déplacements contraints et massifs de population ; en particulier, l'Exode, c'est la fuite des Français devant les armées allemandes au printemps 1940. Par extension encore, le mot désigne aujourd'hui tous les grands déplacements de population, par exemple l'exode rural (départ massif des paysans vers les villes à partir de la fin du XIX^e siècle)... et même celui des vacances d'été !

Gorgone (n. f.) ➤ *Méduse*, p. 98. Gorgone était l'une des trois Méduses.

Graal (n. m.) Le Graal ou le saint Graal était une coupe ou un plat (dans les versions christianisées, ce serait la coupe de la Cène, qui aurait recueilli le sang de Jésus crucifié) qui fut l'objet d'une longue quête des chevaliers de la Table ronde ; plus tard, la quête du Graal a symbolisé toute quête spirituelle.

Hercule (n. m.) Ce héros grec (fils d'un dieu et d'une mortelle), Héraclès, devenu Hercule pour les Latins, eut à mener à bien douze travaux... herculéens, qu'il parvint à tous accomplir, que ce soit nettoyer les écuries du roi Augias ou tuer l'hydre de Lerne (➤ ci-dessous). Un *hercule* désigne aujourd'hui quelqu'un de très fort (➤ chap. précédent, p. 98).

Holocauste (n. m.) Dans la Bible, un holocauste qualifie le sacrifice complet d'un animal ou plusieurs. Puis Jésus fut désigné comme le sacrifié en holocauste pour le rachat de l'humanité. Plus récemment, l'Holocauste désigne le meurtre massif des juifs dans les camps nazis.

Homère, homérique Homère fut le grand poète grec des deux épopées que sont l'*Iliade* et l'*Odyssée* ; à partir de là, est *homérique* ce qui dépasse les mesures humaines (récit, œuvre...).

Hydre (n. f.) Dérivé du mot grec signifiant « eau », l'*hydre* est un monstre marin, dont le plus célèbre est l'*hydre de Lerne*, avec ses neuf têtes douées de la capacité de repousser quand on les coupait, et dont Hercule fut victorieux lors de ses douze travaux.

Labyrinthe (n. m.) Le roi de Crète, Minos, demanda à l'architecte Dédale (c'était le père d'Icare ➤ ci-dessus, *chute*, p. 108 ; depuis, le mot *dédale* est devenu un nom commun) de construire dans son palais un labyrinthe suffisamment vaste et embrouillé pour que nul ne puisse en sortir par lui-même. Par extension, le terme peut renvoyer aujourd'hui à des complexités de toutes sortes.

Lancelot Lancelot du Lac est le héros de la légende arthurienne et de l'histoire de la Bretagne. Tout enfant, Lancelot a été dérobé à sa mère et élevé par une fée ; ensuite, le voilà amant de l'épouse du roi Arthur, et il devra affronter des épreuves pour retrouver sa dame, enlevée par un félon. Ainsi s'édifie l'idéal de chevalerie et l'amour courtois au Moyen Âge. ➤ Graal.

Larron (n. m.) Ce terme désigne chacun des deux repris de justice (des voleurs, selon l'étymologie du mot *larron*) qui furent crucifiés avec le Christ, l'un qualifié de *bon* parce qu'il se repentit de ses fautes et l'autre de *mauvais* parce qu'il refusa de le faire. Et le troisième larron ? Il n'est pas dans la Bible : venu après, c'est une création de La Fontaine dans l'une de ses fables (*Les voleurs et l'âne*) ; le troisième larron, c'est celui qui tire profit des dissensions entre deux personnes.

Léviathan C'est un monstre mythique des Hébreux, malfaisant, dévorant, voire meurtrier. À noter : le philosophe Hobbes, au XVII^e siècle, a parlé de l'État comme d'un *Léviathan* auquel rien n'échappe mais qui n'est pas forcément mauvais ; c'est même la solution pour que les hommes s'unissent et vivent en harmonie.

Macchabée (n. m.) À l'origine de ce mot désignant un mort, un cadavre, il y a l'histoire des Hébreux et des Grecs : les Macchabées sont ceux (du nom du

premier d'entre eux) des Hébreux qui se révoltèrent contre la domination grecque au II^e siècle av. J.-C. et qui créèrent la Judée indépendante. Cet épisode, marqué par des morts et des sacrifiés, a pris place dans plusieurs livres apocryphes de la Bible, d'où le lien avec le nom devenu commun... et même avec l'adjectif *macabre*.

Méduse (n. f.) ➡ chap. précédent.

Mégère (n. f.) ➡ chap. précédent.

Mélusine (n. pr. et n. f.) Personnage de la mythologie celtique, à la fois femme et fée à queue de serpent, dont la queue réapparaissait une fois la semaine. Pour cette raison, elle avait interdit à son mari de la voir durant ce temps, mais il brava cet interdit et découvrit le secret de Mélusine, qui dut s'enfuir. Elle est à l'origine de la dynastie des Lusignan et règne sur les fontaines et les points d'eau. Une *mélusine* désigne son symbole sur le blason des Lusignan et aussi une sorte de feutre destiné à la fabrication des chapeaux.

Minotaure Ce monstre était mi-homme mi-taureau était né des amours de l'épouse de Minos, roi de la Crète antique (➡ *Labyrinthe*), avec un taureau blanc envoyé par Poséidon, dieu des mers et des océans. Minos enferma le monstre dans le Labyrinthe, où on lui faisait des offrandes de chair humaine, ce qui terrorisait les habitants de l'île. Thésée parvint à tuer le Minotaure sans se perdre dans le Labyrinthe grâce au fil tendu par Ariane, la femme qui l'aimait, fille de Minos (c'est à peu près le même principe que les cailloux blancs du Petit Poucet dans la forêt : un moyen de retrouver son chemin).

Pénélope Cette femme, qui était alors l'épouse d'Ulysse, parti dans la grande aventure de l'*Odyssée*, refusait de se remarier ; pour apaiser les passions, elle annonça qu'elle choisirait un nouveau mari lorsque son ouvrage de toile serait terminé ; mais elle tissait le jour et défaisait secrètement son travail la nuit : les prétendants pouvaient toujours attendre !

Phénix (n. m.) Chez les anciens Grecs, le phénix était un oiseau mythologique fabuleux et rare qui avait la faculté de renaître de ses cendres. Un *phénix*, de nos jours, c'est justement un oiseau rare.

Pomme (n. f.) Connaissez-vous toutes les pommes que la culture classique a gardées à notre usage ? Il y a la *pomme d'Adam et Ève*, qu'Ève a cueillie, et qu'Adam a croquée (elle lui serait restée en travers de la gorge, d'où la pomme d'Adam) ; mais, selon la Bible, c'était un fruit quelconque. Il y a aussi, dans la mythologie grecque, la *pomme d'or des Hespérides* (les Hespérides étaient les gardiennes du jardin des dieux) : la déesse chasseresse la plus rapide à la course, Atalante, avait déclaré qu'elle ne se marierait pas, à moins qu'un homme ne la vainque à la course ; un de ses prétendants usa d'un subterfuge (jeter des pommes d'or sur la piste de course afin de détourner l'attention de la belle) qui le fit passer à la première place et il put épouser Atalante. Enfin, la *pomme de discorde* fut jetée parmi les mortels par la déesse de la Discorde : elle demanda à un jeune berger troyen, Pâris, de désigner la plus belle des femmes parmi trois déesses. Mission diplomatique impossible ! Il choisit Aphrodite, et celle-ci lui promit qu'il épouserait la plus belle des mortelles ; ce fut Hélène, déjà mariée au roi Ménélas... ce qui causa la guerre de Troie.

Prométhée Chez les anciens Grecs, Prométhée était un géant, fils d'un Titan, qui s'intéressa à l'humanité au point de voler le feu aux dieux pour le lui donner afin qu'elle aille vers le progrès. Il fut puni de ce vol par Zeus qui le condamna à être enchaîné à une montagne tandis qu'un aigle venait lui dévorer le foie, sans cesse reconstitué. Une œuvre *prométhéenne* est donc une grande œuvre en faveur de l'humanité.

Protée Ce dieu marin, fils de Poséidon, avait la faculté de se métamorphoser, devenant ainsi méconnaissable ; il a donné, en français, l'adjectif *protéiforme*, « de forme instable et changeante ».

Pygmalion (n. pr. et n. m.) Ce roi mythique de Chypre, également sculpteur, avait réalisé la statue d'une merveilleuse jeune fille, Galatée, qui, sur la demande de Pygmalion aux dieux, devint humaine. Il épousa donc sa créature, mais la belle histoire ne dura guère. Depuis, un Pygmalion est un homme qui a créé de toutes pièces un être ou le plus souvent une créature... qui finalement lui échappera.

Pythie, pythionisse (n. pr. et n. f.) Dans l'Antiquité, la *Pythie* était, dans la ville grecque de Delphes, la prêtresse qui, également, prédisait le futur ; une *pythionisse* est, depuis l'ère chrétienne et les écrits chrétiens, une femme qui dit l'avenir.

Salomé Dans les Évangiles, Salomé, fille d'Hérodiade, dansa pour soutenir sa mère et, par sa danse, séduisit le roi Hérode, son beau-père ; elle obtint ainsi la mort de l'apôtre Jean Baptiste qui avait désapprouvé le remariage de sa mère.

Saturnales Ces fêtes romaines ressemblent beaucoup aux Bacchanales (☛ ci-dessus). En outre, durant les Saturnales, les rôles étaient inversés, les maîtres obéissaient, les serviteurs et les esclaves commandaient.

Sisyphe C'était un héros grec qui, après avoir été expédié aux Enfers, fut condamné à rouler sans fin un rocher au sommet d'une montagne : en effet, dès que le rocher était parvenu au sommet, il retombait. C'est aujourd'hui le symbole des efforts humains à sans cesse recommencer. Il a été utilisé par Albert Camus au XX^e siècle pour décrire l'absurdité de la condition humaine.

Sphinx Le Sphinx, lion ailé à tête et buste de femme (on devrait d'ailleurs dire la Sphinge), était posté aux portes de la ville de Thèbes, en Grèce antique, et dévorait les voyageurs incapables de répondre à sa question. Œdipe en triompha car il trouva les bonnes réponses. L'énigme aurait été : quelle est la créature qui marche à quatre pattes le matin, sur deux pattes en plein midi et sur trois pattes le soir ? La réponse : l'être humain.

Styx (n. m.) Le Styx était l'un des fleuves des Enfers, comme l'Achéron (☛ ci-dessus).

Tantale Dans la mythologie grecque, Tantale, meurtrier de son fils, fut condamné à être enchaîné et à souffrir tous les tourments du manque alors même qu'une table regorgeant de mets et de boissons était sous ses yeux : quel supplice !

Tartare Ce lieu de la mythologie grecque était quasiment la prison des Enfers, son lieu le plus redouté ; par analogie, les tribus menées par Attila

qui envahirent l'Europe de l'Ouest aux premiers siècles après Jésus-Christ furent ainsi nommées tant elles paraissaient infernales ! Et ce nom leur est resté.

Terre promise Celle que Dieu aurait promise aux Hébreux selon la Bible était située entre le Jourdain et la Méditerranée, qu'on nommait alors le pays de Canaan. Beaucoup d'autres peuples ont eu, dans leur religion, leur propre terre promise, en général, celle des origines.

Tohu-bohu (n. m.) Ces mots figurent dans les premières lignes de la Bible et désignent le monde avant sa création par Dieu : un espace vague et vide. Aujourd'hui, par un détour étonnant, le *tohu-bohu* signifie du bruit, du désordre, de la pagaille.

c) *Le savoir-écrire : quand l'accent sur le e change selon les mots d'une même famille*

Attention à :

Accéder, accès, accession (pas d'accent, car le *e* est suivi de deux consonnes).
Accélérer, accélération, j'accélérerai mais : j'accélère (à cause du *e* muet final). Même chose pour : céder, libérer, héler, receler (ou : receler), révéler.

Algébrique, algèbre.

Analphabète, analphabétisme, alphabet, alphabétiser.

Artériel, artère.

Athlétique, athlète.

Bibliothèque, bibliothécaire.

Blasphémer, blasphème.

Caractériser, caractère.

Célébrer, célèbre.

Chèque, chéquier.

Coléreux, colère, colérique.

Crème, crémier, crèmeière.

Fidèle, fidélité.

Fiévreux, fièvre.

Génétique, génétique, gène.

Grève, gréviste.

Mécène, mécénat.

Modèle, modélisme, modéliste.

Mystérieux, mystère.

Poème, poésie, poète.

Problématique, problème.

Obscène, obscénité.

Régler, règlement, règle, réglementaire.

Régner, règne.

Sec / sèche, sécheresse.

Sincère, sincérité.

À noter : depuis la réforme de décembre 1990, événement peut s'écrire aussi : évènement.

② Les synonymes et les nuances : une richesse

Pour enrichir et préciser son vocabulaire, les meilleurs soutiens sont les dictionnaires : dictionnaire des synonymes, dictionnaire analogique : le premier donne tous les synonymes d'un mot et parfois aussi les mots de sens contraire, par exemple, *Le Dictionnaire des synonymes et antonymes* (Le Robert) ; le second est un répertoire alphabétique des « mots par les idées, et les idées par les mots » (*Nouveau Dictionnaire analogique*, Larousse), « son rôle est de remédier aux défaillances de la mémoire, à la déficience verbale, soit en rappelant des mots oubliés, soit en faisant découvrir des mots inconnus par le jeu des analogies : chaque mot trouvé en fait découvrir d'autres ». L'utilité de ces outils pour mieux dire ce qu'on veut exprimer est donc avérée.

Là sont clairement posés les liens de sens entre les mots et on saisit alors que *joli* n'est pas exactement synonyme de *beau*, ni *joie* de *plaisir*. Voyons donc quelques thèmes qui nous servent à nous exprimer et précisons leur vocabulaire.

a) Les sentiments et émotions : ce que l'on ressent

Sentiment, sensation et émotion : est-ce pareil ? Le sentiment est ce qui est senti... et la sensation aussi. Le premier serait plutôt relié au cœur et à l'esprit, tandis que le second serait davantage physique. Mais les frontières entre cœur, esprit, corps sont poreuses : l'être humain est un.

Quant à l'émotion, c'est étymologiquement ce qui nous fait nous mouvoir, nous émeut, un transport, un mouvement interne, qui nous trouble, nous agite et se manifeste aussi physiquement (visage, corps, gestes, voix...). En clair, le sentiment se situerait plutôt du côté du cœur et l'émotion du côté du corps. Mais la vision des choses se complexifie dès le contact avec la réalité. Voyons donc ce que disent les mots et comment les utiliser au mieux. La liste qui suit est classée du pôle généralement vu comme positif à un autre, vu plutôt comme négatif.

<i>Extase</i> (n. f.) :	Vif plaisir, admiration, qui transportent l'être quasiment hors du monde réel.
<i>Ravissement</i> (n. m.) :	Synonyme d' <i>extase</i> . Sauf dans les formules de politesse telles que <i>je suis ravie</i> ...
<i>Enchantement</i> (n. m.) :	L'enchantement est, en son sens premier, le résultat d'un processus ou d'un produit magique ; il désigne ensuite l'émerveillement, le ravissement. Sauf dans les formules de politesse <i>enchanté(e)</i> , où le sens est très affaibli.
<i>Exultation</i> (n. f.) :	Très grande joie, allégresse, qui s'extériorise physiquement, qu'on voit de l'extérieur.
<i>Exaltation</i> (n. f.) :	Surexcitation intellectuelle et émotive.
<i>Allégresse</i> (n. f.) :	Synonyme d'exultation.
<i>Euphorie</i> (n. f.) :	Sensation intense de parfaite joie, de réalisation de soi et d'optimisme.
<i>Jubilation</i> (n. f.) :	Joie intense et expansive, visible par autrui.

<i>Joie</i> (n. f.) :	Sentiment de plénitude, de bonheur, limité dans la durée et éprouvé par quelqu'un dont les aspirations sont satisfaites.
<i>Affection</i> (n. f.) :	Attachement, tendresse que l'on éprouve pour quelqu'un.
<i>Amour</i> (n. m.) :	Sentiment très intense d'attachement, d'attente, de désir de rapprochement physique et de tendresse pour quelqu'un.
<i>Amitié</i> (n. f.) :	Sentiment d'affection, de sympathie qu'une personne éprouve pour une autre.
<i>Bonheur</i> (n. m.) :	État de complète satisfaction, de plénitude qui peut être durable.
<i>Félicité</i> (n. f.) :	État de satisfaction intérieure, de bonheur (<i>felix</i> en latin signifie « heureux »).
<i>Volupté</i> (n. f.) :	Plaisir des sens et spécialement plaisir sexuel ; par extension, satisfaction intense.
<i>Sérénité</i> (n. f.) :	État de calme tranquille et de bien-être.
<i>Gaieté</i> (n. f.) :	État de bonne humeur, disposition à rire et s'amuser.
<i>Contentement</i> (n. m.) :	Satisfaction en raison de circonstances agréables.
<i>Plaisir</i> (n. m.) :	État de contentement résultant de la satisfaction d'un besoin ou d'une tendance, d'un désir.
<i>Béatitude</i> (n. f.) :	État de bonheur parfait, calme et serein.
<i>Bien-être</i> (n. m.) :	État de satisfaction des besoins et d'absence de tensions.
<i>Ennui</i> (n. m.) :	Sentiment de lassitude, d'abattement, de désintérêt pour le monde.
<i>Gêne</i> (n. f.) :	Sensation de malaise dans certaines situations ou actions.
<i>Agacement</i> (n. m.) :	Sentiment d'énervement, d'irritation, d'impatience.
<i>Ressentiment</i> (n. m.) :	Souvenir d'une injure ou d'une injustice avec désir de s'en venger.
<i>Amertume</i> (n. f.) :	Ressentiment mêlé de tristesse et de déception.
<i>Nostalgie</i> (n. f.) :	Regret attendri, désir vague par rapport à quelque chose qui est au loin.
<i>Déception</i> (n. f.) :	Sentiment d'avoir été trompé dans son attente ou dans ses espoirs.
<i>Désappointement</i> (n. m.) :	Manifestation de la déception ou déception elle-même ; mais ce terme est moins fort que déception.
<i>Dépît</i> (n. m.) :	Amertume mêlée de ressentiment, à la suite d'une blessure ou d'une déception d'amour-propre.
<i>Rancœur</i> (n. f.) :	Amertume durable, à la suite d'une déception ou d'une injustice.
<i>Consternation</i> (n. f.) :	Abattement causé par un événement malheureux.

<i>Désarroi</i> (n. m.) :	Trouble profond, angoisse, désordre intérieur.
<i>Inquiétude</i> (n. f.) :	Trouble causé par la crainte ou l'appréhension d'un danger.
<i>Souci</i> (n. m.) :	Préoccupation troublant la tranquillité d'esprit.
<i>Abattement</i> (n. m.) :	Affaissement et faiblesse physique ou morale ; épuisement, accablement.
<i>Mélancolie</i> (n. f.) :	Humeur noire, comme le dit son étymologie grecque ; état de tristesse, voire de dépression et de dégoût pour la vie.
<i>Morosité</i> (n. f.) :	Disposition marquée de tristesse, d'amertume, de complaisance pour les pensées sombres.
<i>Affliction</i> (n. f.) :	Grand chagrin, douleur morale et psychique profonde.
<i>Peine</i> (n. f.) :	Douleur morale et psychique marquée par des sentiments de tristesse, de contrariété.
<i>Tristesse</i> (n. f.) :	État de chagrin ou de mélancolie, avec ou sans cause bien définie.
<i>Chagrin</i> (n. m.) :	Souffrance morale et psychique.
<i>Souffrance</i> (n. f.) :	Douleur morale ou physique.
<i>Douleur</i> (n. f.) :	Sensation désagréable, pénible, voire insupportable ressentie dans une partie du corps ; par extension, douleur morale, sentiment de souffrance.
<i>Irritation</i> (n. f.) :	Inflammation ou douleur physique ; puis colère, énervement.
<i>Colère</i> (n. f.) :	État violent et passager résultant d'un sentiment d'avoir été offensé ou bafoué.
<i>Rage</i> (n. f.) :	D'abord maladie (guérie par Pasteur qui mit au point le vaccin antirabique), puis colère, dépit, fureur en réaction à un événement ou plusieurs.
<i>Fureur</i> (n. f.) :	Colère violente.
<i>Peur</i> (n. f.) :	Sentiment de fort danger, alarme en présence ou à la pensée d'une menace.
<i>Crainte</i> (n. f.) :	Peur.
<i>Épouvante</i> (n. f.) :	Grande peur ou frayeur causée par quelque chose d'inattendu et de dangereux.
<i>Effroi</i> (n. m.) :	Grande frayeur, épouvante, terreur.
<i>Panique</i> (n. f.) :	Peur subite, irrépressible et violente, souvent collective. L'origine du mot est à chercher du côté du dieu Pan qui, dans la mythologie grecque, survenait brusquement auprès de ses victimes... et ne leur voulait pas du bien.
<i>Terreur</i> (n. f.) :	Effroi.
<i>Haine</i> (n. f.) :	Vive hostilité, répugnance, aversion pour quelqu'un jusqu'au désir de lui faire du mal.

b) L'opinion, la pensée, la réflexion

Nous disons souvent : « Je pense que... » Est-ce pour autant de la pensée ? La plupart du temps, non. Alors, bien connaître et mesurer la variété

du vocabulaire, c'est devenir plus conscient et plus fin ; c'est aussi exprimer mieux ce qu'on ressent, ce qu'on perçoit, ce qu'on élabore.

<i>Abstraction</i> (n. f.) :	Généralisation ; opération de l'esprit qui considère un élément ou un objet séparément des conditions concrètes de son existence ici ou là.
<i>Absurdité</i> (n. f.) :	Ce qui est contraire à une démonstration établie. <i>Raisonnement par l'absurde</i> : raisonnement qui va au bout d'une logique, jusqu'au point où elle n'est plus valide. Par exemple : quand il fait froid il faut porter de la laine, donc l'hiver je me baigne avec un maillot de bain en laine.
<i>Argumentation</i> (n. f.) :	Développement d'arguments en vue de persuader ou de convaincre.
<i>Attention</i> (n. f.) :	Action de se concentrer sur, de s'appliquer à quelque chose ; vigilance.
<i>Avis</i> (n. m.) :	Opinion, point de vue (cette dernière expression dit bien que tout dépend de l'endroit où l'on se place).
<i>Cognition</i> (n. f.) :	En philosophie, c'est la capacité de connaissance ; en psychologie, discipline qui a étudié cette capacité, c'est, plus précisément, l'ensemble des fonctions permettant à l'organisme humain d'interagir avec le milieu, aussi bien le psychisme que la mémoire, ou l'intelligence. C'est une activité bien plus complexe qu'il n'y paraissait autrefois quand corps et esprit étaient, croyait-on, bien distincts.
<i>Conjecture</i> (n. f.) :	Supposition, hypothèse fondée sur des apparences, des probabilités ou des a priori. À ne pas confondre avec <i>conjoncture</i> !
<i>Conjecturer</i> (v.) :	Présumer, supposer.
<i>Corrélation</i> (n. f.) :	Mise en correspondance de deux séries de données aux fins d'interprétation.
<i>Démonstration</i> (n. f.) :	Action de prouver par le raisonnement logique.
<i>Esprit</i> (n. m.) :	Ce qui est à la source de l'activité intellectuelle (ou activité d'élaboration de la connaissance).
<i>Hypothèse</i> (n. f.) :	Proposition, résultant le plus souvent d'observations, à partir de laquelle on raisonne pour résoudre un problème, et qu'il faut ensuite valider.
<i>Idée</i> (n. f.) :	Représentation abstraite (générale) d'un être, d'un objet, d'un rapport entre des choses, des êtres.
<i>Imagination</i> (n. f.) :	Faculté de se représenter ce qui est absent ou inconnu ; d'où faculté de créer, d'inventer.
<i>Imaginer</i> (v.) :	Se représenter une réalité inconnue à partir d'éléments déjà intégrés, dans la mémoire en particulier.
<i>Incohérence</i> (n. f.) :	Ce qui comporte une ou des contradictions ; la contradiction elle-même.
<i>Intellect</i> (n. m.) :	Faculté de comprendre et saisir des idées.
<i>Intelligence</i> (n. f.) :	Faculté de comprendre, c'est-à-dire de créer des liens entre données, d'interpréter ; principalement par la

	raison (l'intelligence la plus valorisée socialement) ; mais il y a aussi l'intelligence émotionnelle et relationnelle.
<i>Intuition</i> (n. f.) :	Perception immédiate d'une vérité, sans l'aide de la raison. Une intuition est parfois à la source d'une grande découverte scientifique ; mais il faut la valider, l'expérimenter, l'appliquer... et ne pas seulement la prendre en considération quand, justement, elle nous arrange.
<i>Opinion</i> (n. f.) :	C'est un jugement, un avis émis sur un sujet, résultat le plus souvent de croyances, d'une façon de voir le monde.
<i>Pensée</i> (n. f.) :	Activité de l'esprit qui pèse (<i>cf.</i> étymologie, p. 85), juge, évalue, de la façon la plus rationnelle possible en vue de parvenir à de la connaissance, par-delà les impressions ou opinions toutes faites.
<i>Réflexion</i> (n. f.) :	Activité de l'esprit qui revient sur lui-même pour considérer un sujet, l'examiner en détail.
<i>Réfutation</i> (n. f.) :	Action de répondre à des objections, de démontrer une démonstration.
<i>Sens commun</i> (n. m.) :	Ce qui est reconnu comme vrai et juste à une époque donnée ; mais peut être entaché de subjectivité. On parle parfois de la <i>doxa</i> (mot venu du grec, <i>doxa</i> , « opinion ») pour désigner ce sens commun.
<i>Sentiment</i> (n. m.) :	Outre l'état affectif, le sentiment désigne aussi la connaissance plus ou moins claire, une sensation, une impression. Attention, distinguer : <i>J'ai le sentiment que...</i> (il me semble, je perçois, je ressens, je crois comprendre...) et : <i>J'éprouve tel ou tel sentiment</i> (joie, colère, affection...).

c) *Les couleurs : une infinie richesse*

Une des manières les plus concrètes d'approcher la richesse de la langue est de découvrir ou redécouvrir les mots créés pour désigner les couleurs et leurs infinies nuances. La plupart de ces créations sont nées par analogie... et la capacité inventive de certains paraît sans limites, puisque chaque couleur peut être précisée dans ses tonalités, plus ou moins claires ou foncées.

En outre, chaque couleur est employée dans des expressions où elle fait symbole, comme nous allons le voir.

Les bleus : ciel, azur, céruleen, glacier, lapis-lazuli, saphir, myosotis, pervenche, cobalt, roi, turquoise, pers, outremer, Nattier, roi, canard, pétrole, de Prusse, ardoise, marine. Le mot *bleu* nous vient de l'allemand.

♣ un *cordon bleu* : une bonne cuisinière ; (être) *fleur bleue* : sentimental ; *le sang bleu* : noble. Un *bleu* : un novice, ou une ecchymose (y compris au sens figuré depuis le roman de Françoise Sagan, *Des bleus à l'âme*), ou encore un vêtement de travail ; une *peur bleue* : très violente. Une *viande bleue* : très peu cuite.

Les verts : Véronèse, Japon, céladon, jade, anglais, émeraude, sapin, bouteille, bronze, olive, prasin (vert clair, du grec *prason*, « poireau »), sinople (vert en héraldique, quoique l'origine soit la terre de Sinope, rouge), smaragadin (du latin *smaragus*, « émeraude »), pomme, gazon, prairie, tilleul, amande. Le mot vert nous vient du latin.

♣ *Un vieillard encore vert* : bien portant, ingambe ; *se mettre au vert* : s'éloigner pour se protéger ou se régénérer, prendre des vacances ; *une volée de bois vert* : des mots violents et blessants ; *avoir la main verte* : avoir le don de jardiner ; (se faire réprimander) *vertement* : fortement ; *être vert de rage* : apparemment très en colère ; *le billet vert* : le dollar.

Les jaunes : ocre, citron, doré, fauve, jonquille, miel, soufre, cuivre, flavescent (jaune doré), or, isabelle, nankin, orange, kaki, safran, saure (jaune-brun), topaze, paille, blond, beurre frais. Le mot *jaune* vient du latin.

♣ *Un jaune* : un traître ; *rire jaune* : rire de façon contrainte, gênée ; *le jaune*, couleur des cocus (mais on remarquera que le jaune est aussi une couleur sacrée, celle de l'empereur en Chine, celle des vêtements sacerdotaux du pape) ; *l'étoile jaune* : insigne que les juifs devaient porter sous la domination nazie ; *le maillot jaune* : celui endossé chaque jour par le coureur en tête de classement général du Tour de France.

Les rouges : vermillon, carmin, ocre rouge, tomate, pourpre, amarante, rubis, vermeil, vermillon, sang, andrinople (rouge de garance), brique, capucine, cerise, groseille, framboise, cinabre (rouge vermillon), coquelicot, corail, cramoi, écarlate, géranium, garance, grenat, lie-de-vin, incarnat, ponceau, bordeaux, cardinal, rose. Le mot *rouge* nous vient du latin.

♣ *Voir rouge* : se mettre en colère ; *être rouge de honte, de colère* ; avoir son compte bancaire *dans le rouge* : débiteur ; *être en zone rouge* : pour un moteur, spécialement de moto, le pousser à fond, aux limites de sa puissance.

Les violets : améthyste, aubergine, prune, violacé, pensée, lilas, violine, mauve, parme, zinzolin (= violet rougeâtre, couleur obtenue à partir du sésame).

♣ *Avoir les mains violettes de froid* ; *la violette d'automne* : le colchique ; la violette est le symbole de l'humilité, de la modestie.

Les marrons : terre de Sienne (naturelle ou brûlée, terre d'ombre), feuille morte, noisette, châtain, brun, sépia, beige, sable.

♣ *Marron* : malhonnête (un avocat marron) ; *être marron* : être dupé, refait ; *marronner* : attendre ; *un marron* (fam.) : un coup de poing ; *un Noir marron* : un esclave noir fugitif, ou qui l'a été.

Du noir au blanc : ébène, d'encre, blanc cassé, blanc pur. Le noir nous vient du latin et le blanc de l'allemand.

♣ *Un petit noir* : un café ; *broyer du noir, voir tout en noir* : être triste, mélancolique, déprimé ; cf. aussi les *idées noires* ; *un regard noir* : exprimant la colère ; *travail (au) noir* : non déclaré, donc illégal ; *marché noir, caisse noire* : là aussi, illégalité des procédés ; *une messe noire* : parodie de messe, en l'honneur de puissances diaboliques ; *un roman noir* : roman gothique anglais, puis roman policier en général.

♣ *Être blanc comme neige* : innocent ; *un mariage blanc* : de convenance ; *une opération blanche* : neutre, sans perte ni profit ; *une nuit blanche* : sans

dormir ; *une voix blanche* : sans timbre ; *un examen blanc* : passé avant l'examen réel, à titre de préparation.

À propos des pluriels des noms de couleur : ils seront abordés dans la partie « Orthographe », p. 305. Comme on vient de le voir, les noms de couleur proprement dits (d'origine et non par métaphore) prennent un *s* au pluriel.

➡ **Pour en savoir plus :**

Dictionnaire des symboles, coll. « Bouquins » (Robert Laffont).

③ Les mots par domaines d'activité

Ce sont tous des mots français, et pourtant nous pouvons nous trouver confrontés à des mots que l'on comprend plus ou moins, alors même qu'il concernent la vie quotidienne !

a) *La (bonne) cuisine*

Abaisser : Étendre une pâte à tarte au rouleau à pâtisserie pour lui donner l'épaisseur voulue et la forme du moule. Le morceau de pâte obtenu après cette opération s'appelle une *abaisse*.

Aciduler : Ajouter à un liquide de cuisson ou de trempage quelques gouttes d'un liquide acide (du vinaigre ou du citron, le plus souvent ; on dit donc également *citronner*) : pour la blancheur ; ou pour faire tourner le liquide et le rendre aigre volontairement (pour faire une sauce, par exemple).

Allonger : Ajouter à une sauce de l'eau ou du bouillon, ou encore du vin ou quelque autre liquide recommandé par la recette.

Appareil : L'*appareil*, c'est l'ensemble des éléments destinés à la préparation d'un mets, une fois qu'ils sont mêlés, mais pas encore cuits ou que la préparation n'est pas encore finie. *Appareil*, en effet, vient d'un verbe latin qui signifiait « préparer ».

Attendrir : *Attendrir* une viande, c'est la rendre plus tendre ; les moyens sont variés, de l'appareil de boucher appelé *attendrisseur* (peu recommandé) à la marinade ; on peut aussi aplatir la viande en la frappant vivement.

Bain-marie : Procédé de chauffe douce : il consiste à placer le récipient et son contenu dans une grande casserole d'eau qui frémit mais ne bout pas.

Barder : Entourer d'une barde, c'est-à-dire une fine tranche de lard ; l'opération se pratique pour les rôtis, plus rarement pour les volailles.

Battre : On parle de *battre* de la crème, des œufs ; pour les œufs, cela peut être les blancs et les jaunes ensemble, ou les blancs d'un côté, les jaunes de l'autre ; cela sert à les rendre moelleux et légers, à les faire monter (pour les blancs), à les blanchir (pour les jaunes).

Blanchir : Passer les aliments un instant dans l'eau bouillante, puis les égoutter. La vraie cuisson commence ensuite. On parle aussi de *blanchir* lorsqu'on bat des jaunes d'œuf avec du sucre : *jusqu'à ce qu'ils blanchissent*, dit le plus souvent la recette, ce qui détermine le temps de l'opération.

Blondir : Faire colorer des aliments dans une matière grasse chauffée ; le plus souvent, ce terme est employé pour des oignons.

Bouquet garni : Persil, thym et laurier, attachés ensemble dans un court-bouillon (pour la cuisson du poisson) ou une sauce.

Brider : Ficeler une volaille pour faire tenir ensemble ses ailes, ses pattes, sa tête, et éventuellement coudre ses orifices.

Cerner : Fendre la peau d'un fruit, inciser une pâtisserie avant cuisson.

Ciseler : Couper des herbes aromatiques avec des ciseaux pour les disposer sur un plat, par exemple une salade. *Ciseler*, c'est aussi entailler superficiellement la peau d'un poisson pour qu'il ne se déforme pas à la cuisson.

Cuillère / cuiller : On écrit aujourd'hui une *cuillère*, mais, pour les biscuits à la *cuiller* (nécessaires, par exemple, pour confectionner une délicieuse charlotte), on a gardé l'ancienne orthographe. À savoir aussi : ce mot est dérivé du latin *cochlear* « cuillère », de *cochlea* « escargot ».

Décanter : Laisser reposer un liquide afin que les scories se déposent au fond du récipient (par exemple, la lie pour le vin).

Décuire : Arrêter la cuisson : non pas seulement en fermant la source de chaleur, mais aussi en ajoutant de l'eau froide à la préparation pour que la cuisson stoppe vraiment.

Déglacer : Ajouter dans un plat où a cuit un aliment au four (le plus souvent une viande, ou des fruits) un peu de liquide, vin, eau, bouillon, pour former une sauce.

Dégorger : Faire *dégorger* un aliment, c'est lui faire rendre son liquide excessif, le plus souvent de l'eau, généralement à l'aide de sel.

Dérober : Point de vol ici ! Il s'agit juste de retirer la robe, c'est-à-dire la peau de fruits ou légumes. *Cf* les pommes de terre *en robe des champs* (pour certains, c'est *en robe de chambre*).

Dorer : Passer un aliment dans une matière grasse chauffée, de façon à le colorer. *Cf* blondir.

Dresser : Disposer un mets pour le présenter à table.

Ébarber : Couper les nageoires d'un poisson avant de le cuire.

Écailler : Gratter un poisson au couteau pour en retirer les écailles ; mais aussi ouvrir les coquillages.

Écorcher : Retirer la peau d'un animal.

Écumer : Retirer, avec une écumoire, l'écume qui remonte à la surface en cours de cuisson – le plus souvent, il s'agit de confitures.

Effiler : Couper des amandes en fines lamelles (ne pas confondre avec *émonder* ou *monder* : enlever en les coupant les branches inutiles d'un arbre). Et aussi enlever des fils (par exemple aux haricots).

Émincer : Couper en tranches très fines.

Étuver : Faire cuire à l'étuvée, c'est-à-dire avec très peu de liquide (et donc beaucoup de vapeur) dans un récipient fermé.

Évider : Creuser un légume ou un fruit pour y aménager un espace (par exemple, pour de la farce) ou pour en retirer une partie non comestible.

Flamber : Arroser d'alcool et enflammer. L'alcool aura en général préchauffé dans une casserole.

Foncer : Tapisser le fond d'un moule (avec la pâte à tarte ou gâteau) ou le fond d'un plat (avec une préparation).

Fouler : Tamiser un jus à travers une fine toile.

Fraiser : Écraser une pâte avec la main pour la rendre élastique et bien homogène.

Frapper : Refroidir vite et fortement un vin, une crème.

Frémir : Un liquide frémit quand il ne bout pas encore.

Givrer : Rafrâchir et donner un aspect givré, comme couvert de givre.

Glacer : Recouvrir d'un brillant la surface d'un mets. Avec du sucre glace pour les gâteaux, ou un glaçage ; pour les viandes, le gril remplit cet office.

Mariner : Faire tremper une viande, généralement dans une préparation liquide à base de vin, la marinade.

Mijoter : Faire cuire longuement et à feu très doux. On dit aussi *mitonner*.

Mouiller : Ajouter du liquide à une préparation.

Paner : Enrober d'une couche de chapelure avant cuisson. La chapelure est de la croûte de pain pilée et transformée en poudre.

Parer : Enlever de petits morceaux de gras (les parures) d'une pièce de viande, et / ou les ficelles qui ont servi durant la cuisson, afin que la présentation du mets sur la table soit impeccable. 🍷 aussi, *parer*, en menuiserie.

Pincer : *Pincer* le rebord d'une tarte, c'est le canneler, ce qui permet de le faire adhérer au moule et évite qu'il s'effondre en cours de cuisson.

Pocher : Faire cuire un aliment en le jetant dans de l'eau très chaude ; par exemple, des œufs pochés.

Réduire : Laisser cuire longuement de façon que le volume de liquide diminue.

Relever : Ajouter un assaisonnement.

Reposer : Laisser *reposer*, c'est faire attendre : une pâte, un plat, de façon à lui faire atteindre la bonne consistance.

Rissoler : Faire dorer à feu fort dans de la graisse.

Vernisser : Badigeonner une préparation avec du jaune d'œuf avant de la mettre ou remettre au four.

b) La maison et l'activité

Dans toutes les langues, il existe des mots tels que *machin, truc, chose, bidule, faire, machiner, trafiquer, arranger, goupiller*, etc. ; mais c'est tellement mieux d'employer le mot juste ! Et surtout lorsqu'il s'agit d'activités aussi courantes que, travailler, lire le journal, bricoler, s'occuper de la maison.

Acajou (n. m.) : Variété de bois dur plutôt foncé ; il y a aussi le cèdre, le pin, l'if, le teck, l'érable, le merisier, l'orme, le chêne, l'iroko, le sipho, le sapelli, le hêtre, le frêne.

Applique (n. f.) : Appareil d'éclairage qui se fixe au mur.

Araser (v.) : Lisser un relief ; mettre à niveau les assises d'une construction.

Barbotine (n. f.) : Mélange fluide de ciment, de sable et d'eau, ou, plus largement, pâte délayée utilisée pour les raccords en céramique. À ne pas confondre avec le *barbotin* de la marine, couronne d'acier sur laquelle viennent s'engager les maillons d'une chaîne d'ancre.

Bâtir (v.) : Vocabulaire de la couture et de la construction. 1) En couture, on dit aussi *faufiler* ; c'est coudre à grands points, de façon à vérifier si le vêtement ou l'opération partielle qui a été pratiquée (par exemple, un ourlet) conviennent, avant couture définitive. 2) Élever une construction. Le nom commun dérivé du verbe est le *bâti*.

Bédane (n. m.) : Ciseau en acier trempé, plus épais que large ; ce mot a été créé à partir de la contraction de *bec d'asne* (l'*asne* étant le canard en ancien français). ➤ *ciseau*.

Brasure (n. f.) : Mode d'assemblage de pièces mécaniques, par exemple des tuyaux.

Chant (n. m.) : C'est, en menuiserie, le côté le plus petit de la section d'une pièce équarrie.

Chantourner (v.) : Scier une pièce de bois selon une ligne courbe.

Cheville (n. f.) : Petit morceau de bois utilisé pour bloquer un assemblage à tenon et mortaise ; également *cheville* de plastique servant à placer une vis dans un mur ; et la petite pièce qui sert à régler la tension des cordes d'un instrument de musique ; c'est enfin la barre métallique à laquelle on accroche les carcasses d'animaux de boucherie... d'où le nom de *chevillard* donné au boucher en gros.

Ciseau (n. m.) : Au pluriel (avec *x*), outil de couture ou de travaux manuels bien connu ; et au singulier, l'outil de menuiserie ou de bricolage servant à travailler le bois, le fer, la pierre.

Coller (v.) / **encoller** (v.) : *Encoller*, c'est enduire une surface de colle, spécialement une surface de papier peint, avant l'opération de collage proprement dite.

Coquille (n. f.) : Erreur typographique dans une parution : lisez vos journaux... Mais les erreurs, quand il y en a, ne sont pas seulement typographiques, témoin

ce magnifique **il offra** (au lieu de : *il offrit*, du verbe *offrir*) d'un article de *Libération* !

Corroyer (v.) : Dégrossir une pièce de bois ; le *corroyage* est aussi la dernière opération du tannage des cuirs et la déformation à chaud d'un métal.

Crémone (n. f.) : La ville italienne de *Crémone* a donné son nom à ce dispositif ancien de fermeture des fenêtres à l'aide de deux tringles qu'on manœuvre en faisant tourner une poignée. On dit aussi – concurrence des pays du Sud ! – une *espagnolette*.

Déposer / poser : Déposer, en bricolage, c'est enlever une ancienne pièce en vue de la remplacer par une nouvelle, qu'on posera ensuite ; d'où l'action de déposer.

Égoïne (n. f.) : Type de scie qu'on manœuvre seul (d'où la racine latine *ego*).

Finir (v.), **finition** (n. f.) : Dans les travaux manuels, ce n'est pas seulement en avoir fini, mais l'opération même de *finition* : mettre la dernière main à son ouvrage, réaliser l'ensemble des opérations qui termineront avec soin la pièce réalisée, de sorte qu'elle soit sans défaut. Donc pas seulement en terminer, mais le faire bien !

Froncer (v.) : En couture, resserrer un tissu avec de petits plis non marqués (à la différence de plisser). Ne pas confondre avec *foncer*.

Gabarit (n. m.) : Modèle (en carton ou bois léger) utilisé comme guide pour un traçage précis, sur du bois ou du tissu ou toute autre matière. En couture, on parle plutôt d'un *patron*, que celui-ci soit en carton rigide ou en papier de soie.

Gâche (n. f.), **gâcher** (v.) : En construction, *gâcher* consiste à délayer et malaxer (du plâtre, du ciment...), parfois avec une *gâche*, l'outil ; la *gâche* est également l'action de gâcher (ou *gâchage*). Il y a aussi la *gâche*, pièce d'une serrure. À ne pas confondre avec la *gâchette* d'une arme à feu.

Guillotine (n. f.) : Oublions l'invention du docteur Guillotin, même si elle a inspiré le présent nom ; une fenêtre à *guillotine* est celle qui s'ouvre dans un mouvement de translation verticale du châssis dans un bâti à rainure.

Mannequin (n. m.) : En couture, c'est une forme humaine sur laquelle on peut essayer le vêtement en cours de réalisation. Ce mot est aussi employé en dessin et sculpture.

Marteau (n. m.) / **maillet** (n. m.) / **merlin** (n. m.) : Un *marteau* a une tête en acier et un manche en bois et c'est aussi le battant métallique qui sert de heurtoir à une porte ancienne ; et l'instrument des spécialistes de ce sport ; ainsi qu'une pièce d'un piano. Tandis qu'un *maillet* est un marteau à deux têtes en bois dur, en plastique ou en caoutchouc. Enfin, un *merlin* est une forte masse dont l'un des côtés se termine en biseau et qui est utilisée pour fendre le bois.

Ménages (n. pl.) : Dans le langage des professions administratives et intellectuelles, *faire des ménages* signifie qu'on se livre à des travaux complémentaires tolérés (mais pas au noir) pour arrondir ses fins de mois ou éviter la routine.

Mortaise (n. f.) : Pièce servant, avec le tenon, de mode d'assemblage d'éléments en bois, par exemple des meubles.

Ours (n. m.) : Dans une publication de presse, espace (souvent placé en fin de journal) réservé à la mention des coordonnées du journal, de ses responsables et des journalistes.

Parer (v.) : En menuiserie, dégager avec art de fins copeaux de bois avec un ciseau pour égaliser une surface.

Perruque (n. f.) : Désigne les travaux personnels effectués sur le temps et le lieu de travail, parfois avec les outils et fournitures appartenant à l'entreprise.

Placage (n. m.) : Le bois de *placage* est pressé et collé en une fine feuille contre un panneau de dérivés du bois ; il s'agit en général de bois rares et chers ou trop tendres pour être utilisés massifs. Il n'y a pas de rapport avec le *plaquage* en rugby, ni avec le fait de *plaquer* ou de *se faire plaquer* (laisser tomber, abandonner).

Placoplâtre® (n. m.) : Matériau de construction constitué de panneaux de plâtre coulés entre deux feuilles de carton fort.

Poncer (v.) : Polir, décaper une surface avec un abrasif ; cela peut se faire à la main ou à la machine. En dessin, *poncer*, c'est reproduire par le procédé du *poncif* (ses lignes et contours sont piqués de trous pour aider au décalque) ; d'où le sens élargi de *poncif*, lieu commun, aisément reproductible et reproduit. Quant à la couleur dite *ponceau*, il s'agit d'un rouge coquelicot.

Raboter (v.) : Aplanir une surface de bois avec un rabot ; le nom de cet outil dérive d'un mot ancien qui signifiait « lapin » – sans doute à cause de sa forme ramassée et trapue.

Raccord (n. m.) / **raccordement** (n. m.) : Pratiquer un *raccord* consiste à faire une liaison (de couleur, de collage ou autre) destinée à assurer la continuité entre deux parties séparées mais qu'on veut homogènes ; faire un *raccordement*, c'est réaliser une jonction entre deux tuyaux ou deux lignes téléphoniques.

Regard (n. m.) : En maçonnerie, notamment, ouverture qui permet de voir ou d'être vu.

Tenon (n. m.) : Pièce servant, avec la mortaise, de mode d'assemblage non vissé d'éléments en bois, par exemple des meubles.

Tourillonner : En menuiserie, assembler deux pièces de bois à l'aide de tourillons, ou goujons.

Trou borgne : En menuiserie, c'est un trou qui n'ouvre pas sur l'autre paroi de la pièce de bois.

Trusquin (n. m.) : Instrument d'aide au traçage dans des assemblages, notamment en menuiserie.

Vis (n. f.) : Outre la *vis* de bricolage (et sans parler du *vice* éventuel de construction), un escalier en vis ou à vis est un escalier tournant autour d'un noyau de bois ou d'un vide central. Les architectes connaissent, dans les constructions

très anciennes, l'escalier en vis de Saint-Gilles dont on n'a pas encore trouvé le secret de fabrication.

Voilement (n. m.) : Le *voilement* est la déformation du bois due à des variations hygrométriques ou de contraintes mécaniques. Mais une roue de vélo voilée ne tourne plus correctement, de même qu'une voix voilée est comme recouverte d'un voile, son timbre n'est ni pur ni clair bien qu'il soit parfois envoûtant. Ce n'est pas forcément une maladie !

c) La santé

La santé n'est-elle pas omniprésente dans nos préoccupations et nos mots ? Mais nos maux et leurs remèdes jouent bien souvent avec notre imagination : qu'on pense à l'*infarctus*, si souvent transformé en *infractus* ! Parce que nous sommes fragiles, ou en risque de fracture ? Faisons donc un détour par les mots de la santé, pour dire mieux et plus juste.

Nous avons vu déjà que nombre de mots sont formés à partir du latin et du grec, avec des racines telles que : *algos*, « douleur », *aero*, « air », *bio*, « vie », *chronos*, « temps », *phonos*, « son ».

Ablation (n. f.) ou **exérèse** (n. f.) Action d'enlever chirurgicalement un organe ou un fragment de tissu.

Acmé (n. f.) / **acné** (n. f.) L'*acmé*, venue du grec, désigne un paroxysme, un sommet (dans la douleur, la température), l'*acné* se caractérise par les boutons qui gênent tant certaines figures adolescentes.

Amnésie (n. f.) Perte de la mémoire.

Anamnèse (n. f.) Remémoration : fait que des éléments qu'on croyait oubliés reviennent à la mémoire.

Anorexie (n. f.) / **boulimie** (n. f.) L'anorexique se prive – parfois dramatiquement, jusqu'à la mort – de nourriture tandis que le boulimique engouffre d'énormes quantités de nourriture de façon compulsive, quitte à se faire vomir ensuite.

Aphonie (n. f.) Extinction de voix : on est aphone.

Apophyse (n. f.) / **épiphyse** (n. f.) / **hypophyse** (n. f.) L'*apophyse* est une bosse ou protubérance sur un os, l'*épiphyse* est l'extrémité arrondie d'un os long ; quant à l'*hypophyse*, c'est une glande endocrine située à la base du cerveau ; on l'appelle *endocrine* parce qu'elle déverse ses sécrétions d'hormones (☛ ce mot) directement dans le sang.

Artère (n. f.) / **veine** (n. f.) Une *artère* est un vaisseau sanguin qui transporte le sang du cœur vers la périphérie ; une *veine* transporte le sang de la périphérie vers le cœur.

Astringent (adj. ou n. m.) Produit qui resserre les tissus (cf. vocabulaire des produits de beauté, ou vocabulaire médical).

Atonie (n. f.) Absence de vigueur et de vitalité ; être *atone*.

Avulsion (n. f.) Désigne de façon savante (peut-être pour ne pas effrayer les enfants ?) le fait d'arracher, d'extraire, par exemple, une dent.

Bactérie (n. f.) / **virus** (n. m.) Une *bactérie* est un microbe, un agent infectieux complet, autonome, qui se multiplie et tue des cellules saines dans l'organisme ; tandis qu'un *virus* est une parcelle microscopique qui s'introduit dans nos cellules et utilise leur vitalité pour se développer.

Bruxisme (n. m.) Grincement de dents non contrôlé ; c'est un tic qui peut être pénible.

Carotide (n. f.) C'est la grosse artère qui monte le long du cou.

Chromosome (n. m.) Partie du noyau de la cellule sur laquelle sont situés les gènes. L'être humain possède 46 chromosomes, venus pour moitié de son père et de sa mère.

Chronique (adj.) Une maladie *chronique* est une maladie qui dure et s'installe chez un patient.

Coccyx (n. m.) Dernier os de la colonne vertébrale, au-dessus des fesses. La finale (le *x*) est à prononcer *ss*.

Contusion (n. f.) Meurtrissure des tissus à la suite d'un choc.

Dartre (n. f.) / **escarre** (n. f.) Une *dartre* est une lésion cutanée sèche qui, après soin, ne laisse pas de trace ; une *escarre* est une lésion provoquée par le frottement de la peau contre les draps, chez les personnes alitées durablement.

Diabète (n. m.) Anomalie de la sécrétion d'insuline, l'hormone qui règle la quantité de sucre dans le sang.

Dialyse (n. f.) Quand le rein ne peut plus fonctionner, la *dialyse* prend le relais, le sang est filtré par un appareil extérieur (un rein artificiel).

Diaphragme (n. m.) Cloison musculaire entre le thorax et l'abdomen, le diaphragme monte et descend pendant la respiration ; ce mot désigne aussi un moyen de contraception féminin.

Ecchymose (n. f.) Tache provoquée par l'épanchement du sang dans la peau à la suite d'un coup ; un bleu, en langage courant.

Embolie (n. f.) Obturation brusque d'un vaisseau sanguin dans un organe par une particule quelconque (par exemple, un caillot de sang).

Emphysème (n. m.) Destruction d'une partie des poumons par gonflement excessif des alvéoles pulmonaires.

Énurésie (n. f.) C'est le nom noble du *pipi au lit*.

Enzyme (n. f. ou m.) Substance qui facilite une réaction chimique dans l'action d'un organisme et d'une fonction (par ex. la digestion).

Éphélide (n. f.) Tache de rousseur. Ce n'est pas une maladie !

Épistaxis (n. f.) Nom savant du saignement de nez.

Épithélium (n. m.) Surface de la peau, appelée encore *épiderme* ; en dessous se trouvent le *derme* et l'*hypoderme*.

Euthanasie (n. f.) Du grec et signifiant « belle et bonne mort » ; c'est la mort programmée, choisie, pour des causes variées : les souffrances endurées, le

caractère incurable du mal dont on est atteint, ou tout simplement, à un âge avancé, parce qu'on estime avoir assez vécu. À distinguer du suicide : ce n'est pas un acte désespéré ni un appel au secours.

Hormone (n. f.) Substance chimique élaborée par un groupe de cellules ou un organe et qui exerce une action sur d'autres parties du corps.

Larynx (n. m.) / **pharynx** (n. m.) Le larynx est l'arrière-gorge, le pharynx est situé plus haut, juste après la langue.

Maïeuticien (n. m.) Façon de désigner un *sage-homme*, terme qui n'existe pas, mais qui serait l'équivalent de la *sage-femme*. Le rapprochement avec la science de Socrate, la *maïeutique* (ou accouchement des esprits), et le fait que lui-même se désignait comme *maïeuticien*, tout cela explique peut-être le faible succès de ce mot. La gêne pour désigner l'homme qui exerce ce métier semble persister...

Naupathie (n. f.) ou **pélagisme** (n. m.) Noms savants du mal de mer, voire, par extension, du mal au cœur en voiture.

Névrose (n. f.) / **psychose** (n. f.) La *névrose* se caractérise par des difficultés d'être, des angoisses, mais une personnalité élaborée ; dans la *psychose*, en revanche, la personnalité est touchée.

Nosocomial (adj.) Relatif à l'hôpital. Une maladie *nosocomiale* a été contractée et s'est propagée à l'hôpital.

Œdème (n. m.) De même racine grecque qu'Œdipe (« aux pieds enflés »), un *œdème* est une enflure due à un épanchement de liquide dans une partie du corps, souvent à la suite d'un choc.

Oniomanie (n. f.) Nom savant pour désigner la maladie d'acheter tout et n'importe quoi (en général, pas des oignons !) ; les magazines féminins branchés, amateurs d'anglophonie, appellent les victimes de cette (coûteuse) maladie des *fashion victims*.

Onycophagie (n. f.) Mal de ceux qui se rongent les ongles.

Parasite (n. m.) Organisme qui vit aux dépens d'un autre ; d'où des atteintes comme le paludisme, ou... les poux.

Placebo (n. m.) Vrai-faux médicament, ne contenant aucun principe actif, qui peut cependant avoir des effets sur le malade lorsqu'il croit prendre le véritable médicament. Le *placebo* prend un *s* au pluriel.

Sudation (n. f.) Transpiration.

Symptôme (n. m.) / **syndrome** (n. m.) Un *symptôme* est un signe clinique manifesté ou ressenti par le patient et permettant au médecin d'élaborer un diagnostic ; un *syndrome* est l'ensemble de ces signes ou symptômes pouvant caractériser une maladie ou une catégorie de maladies.

Tartre (n. m.) Pellicule de dépôt jaunâtre à la base des dents ; ne pas confondre avec *dartre* (☛ ci-dessus).

Vaccin (n. m.) Substance inoculée à un patient pour l'immuniser contre une maladie ; le *vaccin* n'est pas un soin, mais fait partie d'une action préventive,

pas forcément durable, et qui peut comporter des risques puisque ce qui est inoculé est de même nature que la maladie — mais à des doses très faibles.

d) *La nature*

Elle est autour de nous et nous ne savons plus forcément bien la nommer. Prenons les oiseaux, par exemple : qui distingue encore un rouge-gorge d'une mésange ou d'une fauvette ? La pie est restée plus populaire, avec sa silhouette et son habit caractéristiques ; peut-être aussi grâce à Hergé, qui, dans *Les Bijoux de la Castafiore*, met en scène la pie voleuse ! Revenons ici sur les mots de la nature, air, terre, mer, montagne, forêt, du moins quelques-uns, qui prêtent parfois à confusion.

Aber (n. m.) Mot breton pour désigner une vallée fluviale envahie par la mer et formant un estuaire profond et découpé ; on dit aussi *ria*.

Abysses (n. m.) Attention, ce mot, souvent employé au pluriel, l'est parfois aussi, à tort, au féminin ; il désigne le fond océanique situé à plus de 2 000 mètres de profondeur. À ne pas confondre avec *abyme* (lui aussi venu du grec *abussos* « sans fond ») qui désigne une image ou une œuvre intégrée à l'intérieur d'une autre.

Adret (n. m.) / **ubac** (n. m.) Versant d'une montagne exposé au soleil pour le premier, à l'ombre pour le second.

Aulne ou **aune** (n. m.) Variété d'arbres poussant sur des sols humides dans l'hémisphère nord ; le plus courant est le *vergne* ou *verne*. Un groupe d'aulnes est une *aulnaie*.

Avifaune (n. f.) Faune regroupant les oiseaux.

Benthique (adj.) / **néritique** (adj.) Est *benthique* ce qui concerne le fond des océans ; est *néritique* ce qui concerne les zones marines situées au-dessus du plateau continental, c'est-à-dire en zone peu profonde et où la vie se développe.

Biosphère (n. f.) / **écosphère** (n. f.) La *biosphère* est l'ensemble des êtres vivants (espèces animales et végétales) qui peuplent notre planète. L'*écosphère* est plus étendue que la *biosphère* : elle englobe aussi les océans, y compris leurs plus grandes profondeurs, les calottes glaciaires polaires et le manteau de la terre (ou *lithosphère*). Rappel : l'*atmosphère*, c'est l'air, l'*hydrosphère*, l'eau, et la *lithosphère* ou *manteau* est la couche externe du globe terrestre, épaisse de cent à deux cents kilomètres, divisée en plaques mobiles, en dessous desquelles se trouve l'*asthénosphère*.

Chablis (n. m.) Désigne, dans une forêt, un arbre abattu par le vent. Désigne aussi un vin du nord de la Bourgogne.

Chaume (n. m.) Champ où demeure le chaume, reste de paille après la moisson.

Clapot (n. m.) / **clapotis** (n. m.) / **clapotement** (n. m.) / **clapotage** (n. m.) Le *clapot* est une succession de vagues courtes et irrégulières (cas de la Méditerranée), qui ne se forment pas en lames, à la différence de la houle ; les mots *clapotis*, *clapotement*, *clapotage*, désignent l'agitation légère de l'eau produisant un petit bruit, ou ce petit bruit lui-même.

Cris d'animaux : des verbes à connaître

L'âne *braît*, la bécasse *croule* et le faisan, la pintade, l'oie *criaillent*, le paon aussi, mais en plus, lui, il *braille*, tout comme l'oie peut aussi *siffler* et *cacarder* tandis que le jars *jargonne*. Le béliet et le chameau *blatèrent*, la biche et le cerf *brament*, le faon *râle*, la brebis *bêlé*, le canard *cancane*, la caille *carcaille*, le chien *jappe*, *aboie* ou *gronde*, tandis que le loup *hurle*, la cigogne *craquette* ou *glottore*, les colombes, pigeons et tourterelles *roucoulent*, le corbeau et la corneille *croassent*, tandis que la grenouille *coasse*, le crapaud aussi, le crocodile se *lamente*, l'éléphant *barrit*, le geai *cajole*, l'hirondelle *gazouille*, le lapin *clapit* et le lièvre *vagit*, le lion *rugit*, la perdrix *cacale*, le pinson *ramage*, la poule *glousse* ou *caquette*, le poussin *pépie* ou *piaule*, le coq *chante*, le renard *glapit*, le tigre *feule* ou *rauque*.

Drift (n. m.) / **drifter** (n. m.) Dépôt argileux et sableux laissé par le recul d'un glacier ; ou tourbillon de neige, rafale de vent en zone polaire. Il n'y a pas de rapport avec le *drifter* (venu de l'anglais) qui est un bateau de pêche à filets dérivants.

Écologie (n. f.) Science qui étudie les rapports de l'homme et autres organismes vivants avec le milieu où ils vivent. Mot créé en 1866, et dérivé du grec *oikos*, « maison » et *logos*, « parole, savoir, science ».

Essarts (n. m. pl.) / **guérets** (n. m. pl.) Les *guérets* sont des champs labourés et les *essarts* des terres défrichées.

Houle (n. f.) Cf. *clapot*.

Humus (n. m.) Matière organique transformée par voie biologique et chimique et incorporée au sol dans ses composantes minérales.

Layon (n. m.) Petit sentier forestier.

Mangrove (n. f.) Ensemble d'animaux et de végétaux situés dans les vases littorales tropicales et subtropicales.

Marcassin (n. m.) Le *marcassin* est le petit du sanglier et de la laie.

Mascaret (n. m.) Remontée brusque des eaux se produisant dans certains estuaires au moment du flux (marée montante) et progressant rapidement vers l'amont sous la forme d'une vague déferlante ; par analogie, déferlement, raz-de-marée.

Névé (n. m.) Plaque de neige isolée qui persiste en été ; partie d'un glacier constitué de neige en cours de transformation en glace.

Nichoir (n. m.) Cage ou cabane pour faire couvrir des oiseaux.

Ozone (n. m.) Élément de la stratosphère (couche située au-dessus de l'atmosphère).

Pélagique (adj.) Qui concerne la haute mer, le milieu marin.

Reg (n. m.) / **erg** (n. m.) Le *reg*, c'est un type de sol des régions désertiques, tandis qu'un *erg* est une étendue désertique couverte de dunes.

Dis-moi où tu habites...

<i>Amiens :</i>	les Amiénois
<i>Amsterdam :</i>	les Amstellodamiens ou les Amstellodamois
<i>Aubervilliers :</i>	les Albertvillariens ou Albertivillariens
<i>Auch :</i>	les Auscitains
<i>Bar-le-Duc :</i>	les Barisiens
<i>Bar-sur-Aube :</i>	les Baralbins ou les Barsuraubois
<i>Bar-sur-Seine :</i>	les Barséquanais ou les Barrois
<i>Bayeux :</i>	les Bayeusains ou les Bajocasses
<i>Besançon :</i>	les Bisontins
<i>Bourg-Madame :</i>	les Guinguettois
<i>Cassis :</i>	les Cassidains
<i>Castelnaudary :</i>	les Chauriens
<i>Château-Gontier :</i>	les Castrogontériens
<i>Château-Thierry :</i>	les Castrothéodoriciens ou les Castelthéodoriciens.
<i>Épernay :</i>	les Sparnaciens
<i>Évreux :</i>	les Ébroïciens
<i>Foix :</i>	les Fuxéens
<i>Fontainebleau :</i>	les Bellifontains
<i>Fort-de-France :</i>	les Foyalais
<i>Gérardmer :</i>	les Géromois
<i>Gévaudan :</i>	les Gabalitains
<i>Haguenau :</i>	les Haguenoviens. Attention, les Haguenois sont les habitants de La Haye (<i>Den Haag</i> en néerlandais)
<i>Issy-les-Moulineaux :</i>	les Isséens
<i>Jargeau :</i>	les Gergoliens
<i>Lisieux :</i>	les Lexoviens
<i>Lure :</i>	les Lurons (sont-ils tous des <i>lurons</i> et des <i>luronnes</i> , avec minuscule ?)
<i>Luxeuil-les-Bains :</i>	les Luxoviens
<i>Meaux :</i>	les Meldois
<i>Meursault :</i>	les Murisaltiens
<i>Montélimar :</i>	les Montiliens
<i>Morteau :</i>	les Mortuaciens
<i>Neuilly-Plaisance :</i>	les Nocéens
<i>Neuilly-sur-Marne :</i>	les Nocéens
<i>Neuilly-sur-Seine :</i>	les Neuilléens
<i>Nuits-Saint-Georges :</i>	les Nuitons
<i>Ottawa :</i>	les Outaouais
<i>Pamiers :</i>	les Appaméens
<i>Pointe-à-Pitre :</i>	les Pointois
<i>Poissy :</i>	les Pisciacais
<i>Poitiers :</i>	les Pictaviens ou les Poitevins
<i>Rio de Janeiro :</i>	les Cariocas
<i>Saint-Brieuc :</i>	les Briochins
<i>Saint-Cloud :</i>	les Clodoaldiens
<i>Saint-Denis :</i>	les Dionysiens
<i>Saint-Gilles-Croix-de-Vie :</i>	les Gillocruciens
<i>Saint-Laurent-en-Grandvaux :</i>	les Grandvalliers
<i>Saint-Omer :</i>	les Audomarois
<i>Saint-Pierre-des-Corps :</i>	les Corpopétrussiens
<i>Troyes :</i>	les Troyens
<i>Verrières-le-Buisson :</i>	les Védariens ou les Verriérois

Ressac (n. m.) Retour violent des vagues sur elles-mêmes lorsqu'elles se brisent sur un obstacle, rocher ou autre.

Ria (n. f.) ➤ *aber*.

Rondon (n. m.) Petit sentier couvert.

Roselière (n. m.) Lieu couvert de roseaux ; la plupart du temps au bord des étangs.

Vents Voici quelques-uns des plus connus : l'*autan*, la *bise*, la *brise*, le *zéphyr*, la *tramontane*, le *fæhn*, le *mistral*, l'*harmattan*, le *suet*, le *noroît*, le *sirocco*, le *simoun*, le *blizzard*.

e) Et les mots à la mode ?

On sait bien que la mode, c'est ce qui se démode. Il n'empêche : certains mots arrivés sur la scène de la mode linguistique feront ensuite de grandes carrières (qu'on pense au chiffre *zéro*, au *radar*, au *pull* ou à la *jupe* !). On aimerait bien savoir quels mots à la mode resteront comme traces d'une époque autant que comme marqueurs d'une réalité devenue essentielle. Mais comment ? L'intuition, la chance, le pouvoir, le hasard, le génie... toutes ces raisons peuvent être valables.

Voici pour notre gouverne et notre réflexion quelques mots à la mode, celle des années deux mille et plus.

Adjectif devenant adverbe Empruntés à l'anglais : *il est vite*, *il joue utile*, *il voit large*, *il pense profond*. Nous pourrions aussi en rester à : *il est rapide*, *il joue utilement*, *il voit... grand* ou *il voit loin* (ce qui n'est pas pareil), *il pense avec profondeur*.

Assurer « Elles assurent en Rodier... » Cette publicité a beaucoup fait pour assurer ce sens-là du verbe, devenu intransitif.

Attacher un fichier Anglicisme de paresse et de mimétisme, qui peut être remplacé, en particulier dans le courrier électronique, par : *joindre un fichier*.

Big-bang (n. m.) Ce mot, métaphore de l'origine du monde (une brutale explosion expliquée par les astrophysiciens), s'applique désormais à toutes sortes de domaines et désigne un séisme, une surprise, une création qui fera date (mais comment le sait-on par avance ?).

Booster (v.) Plus actuel que *dynamiser*, il signifie pourtant la même chose. Mais qu'il est laid !

Bouffon (n. m.) Retour du mot médiéval, mais cette fois-ci avec le sens de « nul, pauvre type ».

Clair (adj.) *C'est clair*, pour les jeunes, *en clair* pour les moins jeunes, en tout cas, le désir de lumière ou la crainte de l'obscurité sont là, si on en croit la fréquence d'emploi de cet adjectif.

Craindre (v.) « La Sécu, c'est bien, en abuser, ça craint » : peut-on dire là que le pouvoir a développé le sens d'un mot... ou qu'il a suivi la rue ?

Gaulliste, gaullien (adj. ou n.) Le premier suit *de Gaulle* et son ancien parti, le second adopte l'attitude qui serait celle du Général, une attitude *gaullienne*.

Grave (adj. ou parfois n.) Appréciation très positive ou très négative sur une personne. À peu près : « génial » ou « débile », selon le contexte.

-issime Ce superlatif d'origine latine nous revient par la mode et avec le même emploi de superlatif : *gravissime, sublissime, simplissime*.

Jean (n. m.) Ah, vous pensez que ce mot est un anglicisme ? Le français se l'est bien approprié ; et puis, il signifie à l'origine « de Gênes ». Après tout, c'est nous qui avons donné aux Américains la toile pour le faire : ce *denim*, venu... *de Nîmes*.

Paysage (n. m.) À partir du *Paysage audiovisuel français*, le PAF, a été créé le PIF, *Paysage intellectuel français*, ou le PMF, *Paysage médical français* et, depuis, le mot paysage sert à désigner un ensemble de phénomènes tout en évitant de les qualifier.

Plan (n. m.) Un *plan* drague, un *plan* ciné, un *plan* restau : voilà ce qui s'appelle parler vite (à défaut d'agir de même !) pour dire un projet de ceci ou cela.

Prise de tête (n. f.) Ce qui vous *prend la tête*, disent les jeunes et parfois les moins jeunes (car un jeune, ça vieillit !), c'est ce qui vous angoisse, vous ennueie, vous incommode, vous agace, vous fait souffrir, vous énerve, vous fait peur, vous met en rage. Tout cela à la fois, mais au gré des locuteurs et des situations. Il faut avoir un sixième sens pour comprendre et sentir lorsqu'on n'est pas de connivence.

Virus (n. m.) Avec l'informatique, l'usage de ce nom s'est considérablement développé. Il désigne tout agent, toute forme, toute idée, voire toute personne néfaste à un groupe ou à un système ; et parfois peut aussi qualifier le début d'une passion ; pour un art, par exemple.

Peut-être peut-on affirmer que les mots à la mode sont analogues à un virus : certains disparaîtront, pour laisser place à de nouveaux implants, d'autres perdureront un temps plus ou moins long.

Un cas particulier : le vocabulaire des produits de beauté et de santé

Si vous regardez autour de vous la publicité, les rayons des pharmacies et des supermarchés, vous verrez une floraison de mots nouveaux. Leur caractéristique : ils ne sont jamais négatifs pour le client – celui qui paie, ou va payer, ou doit payer. Par exemple :

- une crème *relipidante* pour la peau : c'est une crème qui graisse la peau... mais on ne peut pas le formuler ainsi, n'est-ce pas ?
- un produit *affinant* pour la silhouette : c'est un produit qui fait perdre de la graisse (il semble qu'elle ne soit jamais bien placée...), mais *affinant* est tellement plus agréable à entendre !

III-2 – Masculin ou féminin ? Les pièges à éviter

Oltre *le page* et *la page*, *le moule* et *la moule*, *le livre* et *la livre*, pensons à...

Alvéole : on doit dire *un alvéole* selon l'Académie française et *une* selon Larousse... et la rue.

Automne : *l'automne* au masculin est celui de tout le monde et *l'automne* au féminin appartient aux poètes : « L'automne est morte, souviens-t'en » (Guillaume Apollinaire).

Barde : *le barde*, c'est Assurancetourix chez les Gaulois d'*Astérix* ; *la barde*, c'est ce qui entoure un rôti, du lard en général.

Carpe : *la carpe*, le poisson d'eau douce, et *le carpe*, os du bras.

Cartouche : *la cartouche*, on la place dans un fusil : *le cartouche*, c'est l'emplacement destiné à recevoir une étiquette ou une inscription.

Hymne : *un hymne* national, *une hymne* religieuse (« cantique »).

Mémoire : *le mémoire* (de recherche, d'analyse...) et *la mémoire* (capacité à se souvenir).

Œuvre : *un œuvre* (*le grand œuvre* des alchimistes, *le gros œuvre* des constructions du bâtiment, *tout l'œuvre* peint ou gravé, sculpté, joué... d'un artiste), *une œuvre* (les autres sens).

UN...

Abaque ¹	Antidote	Colchique	Hémisphère
Abîme	Antipode	Décombres (pl.)	Hémistiche
Abyse	Antre	Effluve	Hyménée
Acabit	Apogée	Éloge	Hypogée
Acrostiche	Appendice	Élytre	Insigne
Adage	Après-midi	Emblème	Intermède
Aéronef	Arcanes (pl.)	En-tête	Intervalle
Aérolithe	Armistice	Entracte	Ivoire
Agrume	Aromate	Épilogue	Jade
Alambic	Arpège	Équinoxe	Jute
Albâtre	Artifice	Esclandre	Libelle
Amalgame	Asphalte	Exergue	Méandre
Ambre	Asphodèle	Exode	Météore
Amiante	Astérisque	Exorde	Obélisque
Anathème	Astragale	Globule	Opercule
Anchois	Augure	Haltère	Opprobre
Anévrisme	Balustre	Harmonique	Opuscule
Anthracite	Chrysanthème	Héliotrope	Orbe

1. *Abaque* : « graphique donnant la solution d'un problème numérique » ; ou, en architecture, « tablette surmontant un chapiteau ».

Ovale	Pore	Tentacule	Urètre
Ovule	Poulpe	Termite	Urètre
Pénates (pl.)	Rail	Trille	Viscère
Pétale	Schiste	Trope	Vivres ¹ (pl.)
Pétiole	Sépale	Tulle	
Planisphère	Sesterce	Tubercule	

UN... (même si on parle d'une femme)

Acolyte	Cadre	Juge	Pilote
Acquéreur	Censeur	Mannequin	Possesseur
Agent	Charlatan	Mécène	Prédécesseur
Agresseur	Diplomate	Médecin	Sauveur
Amateur	Escroc	Modèle	Successeur
Ange	Génie	Monarque	Témoin
Assassin	Gourmet	Oppresseur	Tyran
Bandit	Imposteur	Otage	Usager
Bourreau	Individu	Paria	Vainqueur

Et la féminisation des noms de métier ou de fonction ?

Une auteure, une écrivaine, une professeure, une ingénieure, une sénatrice, etc. ? Le débat n'est pas clos. Il y a l'exemple du Québec et de la Belgique, où ces emplois féminisés sont devenus fréquents et légitimes ; en France, ils se répandent, mais les positions officielles sont partagées : Dès 1984, une Commission officielle avait été créée, elle était chargée de travailler sur ces questions et avait suscité une circulaire du Premier ministre (11 mars 1986) ; une seconde circulaire l'a complétée (6 mars 1998). Les derniers textes sont un *Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers*, préparé par l'Institut national de la langue française, publié en 1999 et une note du ministère de l'Éducation nationale sur la féminisation des noms de métiers (9 mars 2000).

Les positions en présence sont les suivantes : l'Académie française s'oppose à la féminisation des noms de métier (tels ceux cités ci-dessus), au motif que le masculin grammatical en français a une valeur « collective et générique », qu'il est non marqué et ne sert pas à rendre compte de la distinction homme/femme. Les autres instances distinguent la fonction ou le métier (*ambassadeur, président, ministre, plombier*), et la personne qui l'incarne : *la ministre, la présidente, l'ambassadrice*, qui, de ce fait, n'est plus seulement la femme de l'ambassadeur (quand celui-ci est un homme), *la plombière*.

➡ Pour en savoir plus :

www.academie-francaise.fr
www.inalf.cnrs.fr

UNE... (même si on parle d'un homme)

Absinthe	Affres (pl.)	Alluvion	Anagramme
Acné	Alcôve	Altesse	Apostille
Acoustique	Algèbre	Amibe	Apostrophe

1. *Vivres* : terme employé au pluriel, sauf dans *le vivre et le couvert*.

Arabesque	Ébène	Hécatombe	Omoplate
Argile	Ecchymose	HLM	Opale
Arrhes (pl.)	Écritoire	Hypallage	Orbite
Atmosphère	Égide	Îcône	Oriflamme
Autoroute	Éphéméride	Idole	Patère
Avant-scène	Épigramme ¹	Immondice ²	Prémices (pl.)
Azalée	Épitaphe	Imposte	Prémisse
Campanule	Épithète	Interview	Spore
Câpre	Épître	Mandibule	Stalactite
Caténaire	Équerre	Météorite	Stalagmite
Cellophane	Équivoque	Montgolfière	Ténèbres (pl.)
Chausse-trape	Escarre	Nacre	Urticaire
Clepsydre	Extase	Oasis	Vicomté ³
Coriandre	Gemme	Ocre	Vis
Dartre	Glaire	Octave	Volte-face

III-3 – La prononciation et ses pièges

① Les règles de base : les sons du français

Rappel

Un accent modifie la prononciation de la voyelle sur laquelle il se trouve, en particulier le *e*. Mais il l'allonge également, et ce second phénomène est souvent oublié. Pour les accents sur le *e*, la gradation va du plus bref, le *é*, aux deux plus longs, *è* et *ê*.

Pour les voyelles autres que le *e*, l'allongement se produit aussi et est à marquer avec l'accent circonflexe ou l'accent grave : *â, ô, î û, à, ù* sont des voyelles allongées. Historiquement cet allongement marque le souvenir d'une consonne disparue, en général un *s* : c'est le cas, par exemple, dans *hospice* et *hôpital*, tous deux de même origine étymologique ; dans le premier, il n'y a pas d'accent circonflexe sur le *o* à cause du *s* et, dans le second, le *ô* marque la chute de ce *s*.

Il faut donc faire la distinction orale entre ces deux types de voyelles, en particulier *â, ê, ô*. On voit par là que l'orthographe peut aussi servir à l'oral ; autrement dit, l'oral juste peut aider à bien orthographier. Grâce à une bonne prononciation, la *pâte* à crêpes n'est pas confondue avec la *patte* du chien !

Voici quelques sons souvent maltraités dans leur prononciation :

- **é / è / ê** : la fée, le bébé, la mère, le père, le rêve, la fête, vous ne mélangez pas ces trois *e* accentués, du plus bref au plus long. À ne pas oublier dans les autres mots.

- **ai / ais** : écoutez ces deux phrases : *je chanterai (é) demain. Aujourd'hui, je chanterais (= è) si j'étais gai*. Si vous prononcez tous vos sons *ai* de la même

1. Ou *un* ➤ p.37.

2. *Immondice* est le plus souvent employé au pluriel : des *immondices*.

3. Mais : le comté (domaine du comte... et fromage).

façon, vous ne faites pas la différence entre l'indicatif futur (*chanterai*) plus bref et le conditionnel présent au son allongé par le *s* (*chanterais*). Ni entre l'imparfait avec son *ais* long et les *ez* ou *ai* :

« Vous chantiez, j'en suis fort aise.
Eh bien dansez maintenant ! »

(La Fontaine, *La Cigale et la Fourmi*.)

- **o / ô** : le *pot*, le *mot* (*o* bref) et le *rôti*, la *côte* (*o* long).
- **hotte, haute** : le second son, *au*, est plus long que le premier, *o*.
- **a / â** : la *patte* (*a* bref) et la *pâte* (*a* long) ; *rater* et *gâter*.
- **u / û** : entre *sur* « aigre » et *sûr* « certain », la distinction des sons est quasi nulle ; mais il reste l'orthographe.

Les cas particuliers : quand -ai se prononce -e

Le verbe *faire* dans certaines de ses formes : à l'imparfait, le premier *ai* se prononce *e* (je *faisais*, tu *faisais*, etc.) ; ainsi qu'au présent de l'indicatif et à l'impératif (*faisons*) et au participe présent (*faisant*). L'homonyme *faisan* – le gibier – se prononce de même, le *ai* en *e* ; et aussi le *faiseur*, la *faiseuse*.

- **le fameux e muet** : en finale, il adoucit la consonne (comparez : le *beurre* / la *peur*) ; dans le futur des verbes du premier groupe, on ne doit pas l'oublier à l'écrit mais il est totalement muet : *j'oublierai* se prononce *joubli-ri* ; de même dans *féerie*, le *e* muet sert juste à allonger *fée*.

Les e muets à l'intérieur des mots

On les écrit, on ne les prononce pas dans certains noms formés sur des verbes en *er*, du 1^{er} groupe.

• Noms terminés en *-ement* (masc.) : aboiement, apitoiement, balbutiement, dénuement, dénouement, engouement, enrouement, flamboiement, larmolement, maniement, nettolement, paiement, ralliement, reniement, remerciement, tutoiement, vouvoiement, zézalement. *Attention* : pour les adverbes, il en va différemment : on dit et l'on écrit *continûment*, *assidûment*, *goulûment*.

• Noms terminés en *-erie* (fém.) : scierie, tuerie.

• Et : gaieté (n. f.), gaiement. L'ancienne orthographe *gaîté*, *gaîment* est de moins en moins admise aujourd'hui : à titre d'exemple, elle figure dans la dernière édition du Grand Robert, mais plus dans le Larousse 2003.

• Et encore : *soierie* (mais *soirée* !).

- **le e prononcé a** : dans la *femme*, *évidemment*, et dans les autres adverbes écrits *e + mm*, c'est-à-dire ceux dérivant d'un adjectif dont la finale est *ent* (prononciation = *ant*), comme *évident*, *intelligent*, *prudent*, *diligent*, *négligent*.

• **dt = tt... ou rien (en finale)** : par exemple dans la marque *Brandt* (-tt) ou le peintre *Rembrandt* (finale muette).

• **le c muet** : en lettre pénultième : dans *aspect*, *distinct*, *instinct*, *respect*, *succinct*, *suspect*. Mais on prononcera le *c* pénultième dans : *abject*, *affect*, *correct*, *direct*, *infect*.

• **le *ch* prononcé *k* ou *ch*** : il se prononce *k* dans *archaïque* et ses dérivés, *archange*, *archétype*, *archonte*, *chaos*, *charisme*, *eucharistie*, *chiropracteur*, *chlore*, *chœur* et *choriste*, *choléra*, *chorée*, *chorégraphe*, *chrême*, *écho*, *lichen*, *psychanalyse*, *psychose*, *psychiatre* (mais : *psychique*, *psyché* et *psychisme*, prononcés *ch*), *varech*. *Ch* se prononce *ch* dans tous les autres cas, que ce soit dans *chirurgien*, *chien*, *chat* ou *alchimie*.

• **le *i* muet** : dans *encoignure*, à prononcer *enco*, comme dans *cogner*.

• **le *g* muet** : comme dans *amygdales*, *legs* (mais on peut aussi prononcer le *g*), *imbroglio*, *Modigliani*.

• **le *h* aspiré** : il semble bien oublié ! Pourtant le *handicapé*, le *hérisson* ne se prononcent pas comme l'*histoire* ou l'*hurluberlu*. Un moyen de s'en souvenir : pensez que le *h* aspiré relève et met en valeur le son de la voyelle (ici : *é*) ou de la diphtongue (ici : *an*) qui le suivent. Cf. plus bas, ce qui concerne les liaisons.

• **le *ill*** : prononcé en *il* dans *osciller* et ses dérivés, *distiller* et ses dérivés, tout comme dans *bacille*, *imbécillité*, *mille*, *million*, *milliard*, *pupille*, *tranquille*, *ville* ; ainsi que dans le prénom *Achille*. Il se prononce en *ye* dans : *bastille*, *billard*, *bille*, *billon*, *camomille*, *escadrille*, *espadrille*, *étrille*, *faucille*, *fille*, *gorille*, *grille*, *morille*, *pastille*, *piller*, *quille*, *vaciller*. Et le prénom *Camille* (masculin ou féminin) ; et le poète médiéval *Villon* (pour lequel la prononciation en *l* est également acceptée).

• **le *-l* final** : il est muet dans *coutil*, *fournil*, *fusil*, *gentil*, *goupil*, *outil*, *persil*, *sourcil* ; on l'entend dans *avril*, *cil*, *civil*, *fil*, *péril*, *pistil*, *profil*, *pistil*, *puéril*, *subtil*, *vil*, *volatil* ; on a le choix dans *chenil*, *fenil*, *grésil*, *gril*, *nombril*, *terril*.

• **le cas du *p* muet** : on ne doit pas l'entendre dans *baptême*, *compter*, *dompter*, *sculpter* (et leurs dérivés) et aussi dans le chiffre *sept* ; dans *prompt*, *exempt*, le *p* et le *t* sont tous les deux muets ; mais on entend *ompt* dans *promptitude*, *prompteur* ; quant à *exemption*, on entend *pssion*.

• **le *qu* = *k*** : *quasi* se prononce *kazi* et non *quoizi* ; de même dans *équité*, *équitable*, *équitation*.

• **le *qua* = *koi*** : dans *équation*, *équateur*, *équanime*, *équanimité*.

• ***s* et *z*** : quand *s* est doublé, il ne peut se prononcer *z* ; de même lorsqu'il est suivi d'une consonne au moins. On dit : *assez ! asthme (ss)* ; mais *aise*, *noise* et *Oise (z)*.

• **le *-s* final... muet ou pas** : il est muet dans *Cassis* (la ville), *ras*, *radis*, *tas* ; il peut l'être dans *ananas*, *cassis* (déformation d'une route), il est sonore dans *cassis* (le fruit), *mœurs*, *os* ; de même dans *bis*, *fil*s (sans prendre le *l* en compte), *jadis*, *mas*. Quant à *vis-à-vis*, c'est un cas mixte, car le premier *s* se prononce (en *z*) et le second pas du tout.

• **le *sc*** : à prononcer *ss* quand il est suivi d'un *e* (*adolescence*, *sénescence*, *déliquescence*, *arborescence*, *ascension*...) ; mais, bien sûr, on prononce *sc* en *sk* dans *escalier*, *escalader*, *escorter*.

• **le *t* prononcé *ss*** : dans les noms féminins terminés en *tion* : *émotion*, *fiction*, *nation*, etc. Dans certains mots en *-tie* : *acrobatie*, *argutie*, *démocratie*, *diplomatie*, *facétie*, *idiotie*, *impéritie*, *ineptie*, *inertie*, *minutie*, *péripétie*, *prophétie*. Dans certains mots en *ial* ou *iel* : *partial*, *impartial*, (*im*)*partialement*, *impartialité*, *partialité*, mais aussi *initial*, *initiale*, *initialement*, *spatial*, *partiel*, *partiellement*, (*con*)*substantiel*, *torrentiel*, *événementiel*. Mais la syllabe finale de *partie* s'entend en *ti* ; on entend *ti* également dans *démocratiquement*.

• **le x** : il est prononcé *ks* lorsqu'il est précédé d'une voyelle comme *a, o, u, i*, par exemple, *axe, boxe, box, fixer, luxe, mixte, mixer, taxe, taxi...* Sauf dans *deuxième, sixième, dixième*, où il est prononcé *z*.

Le *x* s'entend en *gz* dans les mots commençant par *ex*, et où le *x* est suivi d'une autre voyelle, dans *examen, exemple, exercice, exhaler, exhaußer, exaucer, exhumer, exiger, exotique, exorciser...* Mais attention, pas dans *exception* : là, le *x* est suivi d'une consonne.

Attention aussi au *x* qu'on croit suivi de *c* et qui ne l'est pas : on prononce *gz* le *x* de *exécrer* et *exécrable*, mais *ks* le *x* d'*excès*. Dans le cas d'*exécrer*, la prononciation en *ks* est également acceptée.

Et le *xérès*, ce vin doux espagnol ? Les prononciations varient, du *j* espagnol au *k* dur français (privilegié par l'Académie), ou au *x* d'*axe* et d'*exception*.

En finale, le *x* est prononcé *ss*, par exemple dans *coccyx*, mais *ks* dans *Styx* (fleuve des Enfers dans la mythologie grecque), *apex, box, cedex, codex, index, larynx, latex, pharynx, Pirex®* et *Vix* (cf. le vase de *Vix*, urne funéraire celte conservée au musée de Châtillon-sur-Seine).

• **le z, muet ou non** : on l'entend dans le mot *gaz*, mais pas dans *nez* ni dans *riz* ; dans le *fez* mais pas dans *raz-de-marée* ni dans *rez-de-chaussée*.

② Les mots-pièges : on croit savoir, mais...

Abasourdir, être *abasourdi* : bien prononcer le *s* en *z*, puisqu'il est situé entre deux voyelles, à la différence du mot *sourd* (là, le *s* est initial, donc prononcé *ss*). Faire de même pour *carrousel* (situation identique).

Acupuncture ou **acuponcture** : dire *ponct* et non *punkt* dans les deux cas.

Adventice (adj.) : prononcer *advin*.

À jeun : se prononce comme *un*, malgré *jeûner* et *déjeuner*.

Antienne : ce qu'on répète sans cesse ; se prononce comme dans le prénom *Étienne*.

Carrousel : *s* se prononce en *z*. Cf. *abasourdir*.

Cerf : ne pas prononcer le *-f* final.

Dégingandé : attention, prononcez bien la deuxième syllabe *jin* et non *guin*, comme dans : *de guingois*.

Dilemme : ne pas le transformer par une prononciation erronée en *dilemne...* qui ne vous laisse pas *indemne*.

Gageure : à prononcer *jure*. Comme *mangeure* et *vergeure* (☛ « Les pièges par ordre alphabétique », p. 44).

Lumbago ou **lombago** : à prononcer plutôt *lon*, même si les deux écritures et les deux prononciations sont admises.

Linguistique, le duc de **Guise**, **aiguiser**, **aiguille** : tous se prononcent *g-u-i*, en distinguant les trois lettres et non comme le prénom *Guy*.

Magnat : à prononcer *g-na*, avec un *g* dur, comme dans *magma* (et non comme dans *se magnifier*).

Milliard, million : à prononcer comme dans un *liard* (l'ancienne monnaie) et dans un *lion* ou *Lyon* ; et non en *yard* et *yion*.

Moelle, poêle : à prononcer *moua* et *poua*.

Mœurs : à prononcer comme *sœurs*, sans faire entendre le *s*.

Œ + consonne se prononce *é* (non *eu*) : dans *fœtus*, *œcuménique*, *œnologie*, *œdème*, *œdipe*, *œsophage* et leurs dérivés.

Pugnace, pugnacité : *gn* se prononce là de façon dure et non comme dans *pognon* ou *panier*.

Punch : à prononcer comme *bronche*.

Solennel, solennité : prononcez *sola*...

Spleen : ce mot anglais, popularisé par le poète Baudelaire, fait entendre ses deux *ee* en *i* et non comme dans le mot *plaine*.

Les noms propres : à savoir

Les villes suivantes ont leur coquetterie :

Arras fait entendre son -s final, de même qu'*Anvers* (*Antwerpen* en néerlandais).

Auxerre se prononce *Auss*.

Belfort se prononce pour les uns *Bel* et pour les autres *Bé*, comme dans *beffroi* ; le second serait plus distingué...

Bourg-en-Bresse se prononce *Bourk*.

Bruxelles se prononce *Brussel* (comme son nom local).

Cassis se prononce *Cassi* et *Carpentras* a aussi un -s muet en finale.

Chamonix a un *x* muet (donc finale sonore en *i*).

Enguien se prononce *En gain*.

Saint-Ouen se prononce comme *Rouen*, *Écouen*, *ouan* et non *ouin*.

Saint-Tropez se prononce *Tropé*.

③ Les mots venus d'ailleurs : des usages variables

Agenda : ce mot venu tout droit du latin se prononce *ajin* (ou à *jeun* – à condition de savoir prononcer cette expression) ; mais pas *ajanda*.

Almanach : on termine ce mot en *ah* et non en *che* ou *cke*.

Burkina Faso : prononcer le *u* en *ou*.

Mais le *pull*, venu de l'anglais, se prononce maintenant *u*.

Igloo : se prononce *ou*.

Imbroglia : comme tous les mots en *gli* venus de l'italien, en principe le *g* ne se prononce pas (cf. *Modigliani*). Mais tous les dictionnaires ne sont pas d'accord entre eux.

Patio : il est venu d'Espagne et reste ensoleillé, on prononce le *t* en *t* et non en *ss*.

Soja ou **soya** La forme la plus juste, car fidèle aux origines du mot, est *soya* ; mais *soja* gagne du terrain, avec son air bien français de déjà vu et entendu...

Zoo : à prononcer *zo*.

Et les liaisons ?

Elles sont trop souvent **mal-t-à propos** (cela s'appelle un *pataquès* ou un *cuir*), alors voyons quelques cas délicats.

Dites...

– *Il va aller* (et non il **va-t-aller** !)

– *Cent hommes* (centhom), *deux cents hommes* (deucenzhom) : là, l'orthographe commande.

Ne faites pas de liaison entre l'article et le *h* aspiré : les hamacs, les haricots, les hangars, les handicapés, les hérissons, le héros (mais l'héroïne), le héron, la haine, la hantise, la hauteur, le hasard, la honte, la hune, la hargne, le haillon, le hayon, le hanneton, la harpe, le hautbois, le haut-parleur, le hibou, la housse, le hublot, le hêtre, je halète, je hurle, je hais, je heurte, etc. Et bien sûr tous les mots dérivés de ceux cités.

Annexe

LE VOCABULAIRE DE LA LANGUE

Les mots que nous employons chaque jour existent d'abord dans cette utilisation. Mais ils sont aussi un thème d'étude et d'enseignement pour les chercheurs et les professeurs : il suffit de se rappeler quelques journées d'école primaire, avec les compléments, les pronoms, etc. Être complément, pour un mot ou un groupe de mots, c'est une fonction (un métier) ; être un pronom, ou un nom, c'est une nature (la carte d'identité du mot) ; et parfois aussi une fonction (par exemple : un verbe employé comme nom : le *dire*, le *faire*).

Le langage employé pour parler de la langue, pour l'étudier, l'enseigner n'est pas toujours bien connu, en particulier parce que les appellations peuvent changer. On le voit en grammaire : telle génération a appris les articles, les adjectifs démonstratifs, etc., telle autre a appris ensuite que ces petits mots faisaient partie de la classe des déterminants.

Le but de ce modeste lexique est donc de faire quelque clarté sur le sens de tous ces termes liés à la langue afin que nous soyons d'accord sur les mots employés dans la suite de l'ouvrage. Ce lexique est illustré : la première partie, brève, et sous forme de tableaux, repère dans de courts textes des mots courants de la langue, des expressions, des phrases et donne, en face de chacun, sa nature et / ou sa fonction. Peut-être n'aurez-vous pas besoin de cette première partie : elle a été conçue à l'intention de ceux qui ont beaucoup oublié ou qui ont de mauvais souvenirs ; elle veut donc rafraîchir la mémoire. La seconde partie, la plus dense, énumère, par ordre alphabétique, les principaux termes utilisés pour parler de la langue, la décrire, l'expliquer.

Bien entendu, ce lexique de base, nécessaire pour se repérer dans la suite de cet ouvrage, ne dispense pas de la consultation d'une bonne grammaire : par exemple, celle de Delphine Sancier et Anne Château, *Grammaire du français* (Le Livre de Poche).

① Le rôle des mots que nous utilisons

À partir de quelques petits textes connus...

*À la claire fontaine,
M'en allant promener*

À : préposition.

M'(me) : pronom personnel réfléchi.

En : partie de la locution verbale dans [*s'en aller*] ; ou pronom remplaçant un nom (*j'en veux*) ou adverbe de lieu (*de là, j'en viens*).

*J'ai trouvé l'eau si claire
Que je m'y suis baigné.*

*Il y a longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai !*

Avec ses quatre dromadaires

*Don Pedro d'Alfaroubeira
Courut le monde et l'admira.*

Il fit ce que je voudrais faire

Si j'avais quatre dromadaires

J' (je) : pronom personnel sujet.

Si... Que : si, adverbe + que. **Y** : adverbe de lieu (je m'y suis baigné) ou pronom (je n'y comprends rien).

t' (= te) : pronom personnel.

Longtemps, jamais : adverbes (de temps).

(Chanson populaire)

Avec : préposition. **Ses** : pronom possessif. **Quatre** : chiffre, adjectif numéral.

Le monde : article + nom : complément d'objet direct du verbe (sujet : Don Pedro). **L'** : pronom ; remplace le nom monde.

Ce : pronom démonstratif ; antécédent du pronom que. **Voudrais** : verbe vouloir au conditionnel (mode) présent (temps).

Si : conjonction de subordination. Peut être aussi adverbe (c'est si beau !).

Guillaume Apollinaire,
« Le dromadaire » (Le Bestiaire).

② Les mots pour parler de la langue

Ce lexique indicatif, utile pour lire la suite de l'ouvrage, s'appuie pour l'essentiel sur les appellations de la grammaire traditionnelle et scolaire, qui sont les plus connues du grand public. Son objectif n'est pas l'exhaustivité, mais une aide à la lecture et à la compréhension du présent ouvrage.

Accord : On parle d'accord quand il s'agit d'harmoniser du point de vue du genre (masculin / féminin) et du nombre (singulier / pluriel) les mots qui vont ensemble par le sens : sujet + verbe ou article + nom + adjectif. On écrit ainsi : *je mange* et *les enfants mangent* ; quoi ? *Les bons gâteaux*.

Actif ou (voix, forme, tournure) **active** : C'est la forme de base de la conjugaison des verbes en français, la première apprise : *j'arrive, je mange, je prends...* À l'actif s'opposent le passif et le pronominal (☛ ci-dessous). Mais attention, tous les verbes ne sont pas susceptibles d'être mis au passif ou d'être pronominalisés. On peut dire : *je mange / je suis mangé* (actif / passif) ou *je prends / je suis pris* ; mais on n'opposera pas *j'arrive* (actif) à *je suis arrivé...* qui est tout simplement le passé composé de l'actif. Le verbe *arriver* n'a pas de passif.

Adjectif : Son rôle est de compléter un nom. Ce peut être un nombre (adjectif numéral, *cinq*, ou ordinal, *cinquième*), un qualifiant précisant le sens du nom (*beau, triste, officiel...*) ; ou un déterminant plus spécifique que l'article : *mon, ton* (adjectifs possessifs), *ce, cet, ces* (adjectifs démonstratifs). Les adjectifs peuvent être aussi indéfinis : *quelques personnes*. Ils peuvent être également interrogatifs ou exclamatifs : *quel homme ? !*

Cela dit, il faut encore, pour les adjectifs qualificatifs, distinguer entre ceux qui ont fonction d'épithète (« qui sont posés à côté du nom », épithète est

un terme venu du grec) et ceux qui ont fonction d'attribut (ils sont placés le plus souvent à côté du verbe). Quand l'attribut, cas le plus fréquent, est relié au sujet, on l'appelle *attribut du sujet*. Par exemple : *j'ai vu un **beau*** (adjectif épithète) *film* ; *mais le héros semblait **malade*** (adjectif attribut).

Adverbe : Il complète le verbe : *complètement, parfois, pas, non...* sont des adverbes. Dans la phrase suivante, les adverbes sont en caractères gras : **Non**, *il **ne** dira **jamaïs** **totale**ment ce qu'il pense **vraiment**, **aujourd'hui** comme **hier***. L'adverbe désigne une catégorie de mots. Mais, imaginons que, à la place de *totale*ment, on dise, d'une autre façon, par exemple, *d'une manière totale*, *complète*, alors ce groupe de mots peut être appelé complément circonstanciel de manière, mais aussi complément adverbial, puisqu'il joue le même rôle qu'un adverbe.

Article : La catégorie de l'article appartient, dit-on aujourd'hui, à une sous-classe de l'ensemble des déterminants (☛ ce mot). On distingue les articles définis : *le, la, les, l'*, devant une voyelle ou un h non aspiré ; les articles indéfinis : *un, une, des*, ou sous une forme contractée, avec la préposition *à*, *au* (= à le), *aux* (= à les) ; et les article partitifs : *du, de la, des*. On distingue ainsi entre *le pain* (en général), *un pain* (une baguette ou autre, une unité individualisée), *du pain* (sans désigner une unité en particulier).

Attribut : ☛ *adjectif*. L'attribut désigne une fonction, un rôle et non une catégorie dans le classement des mots. La plupart des attributs sont des attributs du sujet : *il se sent **malade***. Mais il peut aussi y avoir des attributs du complément d'objet direct : *j'ai trouvé ce film **intéressant***.

Auxiliaire : C'est, généralement, un verbe qui en aide un autre dans la construction des formes composées : dans *j'ai mangé*, le verbe *avoir* est l'auxiliaire du verbe *manger* pour la construction de son passé composé. Les auxiliaires sont : *être* et *avoir*. On peut distinguer aussi des semi-auxiliaires, qui peuvent assumer la fonction d'auxiliaire, tels les verbes *sembler, faire, paraître*.

Cédille : Son nom vient de l'espagnol *zedilla*, « petit z ». Elle s'emploie pour adoucir le c en ss, et éviter qu'il ne se prononce ; non devant les voyelles e et i (*ceci !*), mais seulement devant les voyelles a, u, o (*carte* et *ça*, *aucun* et *déçu*, *cor* et *Açores*). Avec les accents et le tréma, la cédille fait partie des signes diacritiques qui ont pour but de préciser le son des lettres de l'alphabet et, parfois, le sens des mots.

Compléments : Entre grammaire traditionnelle et nouvelles grammaires, les compléments, qui complètent toujours un verbe ou un nom, ont parfois changé d'appellation. Cet ouvrage reprend les termes les plus habituels dans le langage courant. Précisons quelques équivalences :

Le COD, complément d'objet direct (répondant à la question *quoi ?* ou *qui ?*) demeure ; il fait partie des compléments essentiels, qui ne peuvent changer de place dans la phrase, contrairement aux compléments circonstanciels.

Les compléments circonstanciels sont définis comme non essentiels car ils peuvent ne pas figurer dans la phrase et leur place y est variable : temps, lieu, manière, cause, conséquence, but... voilà ce qu'ils indiquent, avec ou sans préposition pour les introduire. ☛ Ci-dessus, adverbe et complément adverbial.

Le complément de nom ne change pas non plus : il complète un nom et pas un verbe ; il est placé après ce nom et ne peut changer de place.

Le complément d'objet indirect ou COI demeure également à sa place, avant ou après le COD.

Je dis cela à ma mère
cela = COD ; à ma mère = COI

Le complément d'attribution est souvent appelé aujourd'hui complément d'objet second.

J'offre ce bouquet à ma mère
à ma mère = complément d'attribution

Conjonction : Une conjonction est un terme doté d'une fonction : permettre de lier deux mots ou deux groupes de mots entre eux. Les conjonctions de coordination sont : *mais, ou, et, donc, or, ni, car*. Les conjonctions de subordination (☛ ci-dessous : proposition) relient deux propositions dont l'une est subordonnée à l'autre ce sont, par exemple : *parce que, pour que, etc.*

Déterminant : Son rôle est de permettre l'introduction du nom commun dans le discours oral ou écrit. Les déterminants englobent ainsi la catégorie des articles (*un, une, le, la*), celle des adjectifs possessifs (*mon, ton, son...*), celle des adjectifs démonstratifs (*ce, cet, cette, ces...*), celle des adjectifs numériques (*un, deux, trois...*) et celle des adjectifs indéfinis (*quelques, tous, certains...*). Certains spécialistes de la grammaire distinguent cependant entre déterminants et adjectifs déterminatifs. Nous ne le ferons pas dans cet ouvrage.

Élision, élider : L'élision désigne le fait de faire disparaître (*élider*) une voyelle quand deux voyelles sont en contact : *l'âne, tu sais qu'ils sont là, j'aime*. Dans ces trois cas, le -e de *le*, de *que* et de *je* est élidé.

Ellipse : Faire une ellipse, c'est faire un sous-entendu : ne pas exprimer ce qui est évident pour le lecteur ou l'auditeur. Par exemple : *Je viens de Lyon et lui (vient) de Paris*. Là, (vient) est une ellipse.

Enchâssement : On parle d'enchâssement ou de construction enchâssée lorsqu'une proposition est incluse dans une autre, par exemple : *Je ne sais pas, dis-je, ce que je vais faire*. Dans ce cas, *dis-je* est un enchâssement. On désigne ce phénomène aussi comme une *incise* (pour une proposition uniquement).

Épithète : Posée à côté du nom, l'épithète a pour rôle de le qualifier, de le préciser. C'est le plus souvent un adjectif, par exemple : un homme honnête (honnête = épithète de homme). Mais ce peut être un nom : un cosmonaute homme (homme = épithète). Attention : on dit *une épithète*, ce nom est féminin, alors qu'on pourrait penser le contraire, à cause de l'emploi fréquent : *un adjectif épithète* (où là, épithète est... adjectif épithète).

Euphémisme : Le préfixe grec *eu-* « bien » et la racine *phémi* « je parle » nous avertissent qu'il s'agit de bien dire : en effet, un euphémisme est l'expression atténuée d'une réalité ou d'un objet, de manière à ne pas choquer l'auditoire ou le lecteur. Par exemple, des générations d'enfants ont entendu « où je pense » à la place de fesses, derrière ou cul, ou « le petit coin » à la place des WC : il s'agissait d'euphémismes.

Euphonie, euphonique : Une lettre est dite euphonique – c'est-à-dire nécessaire pour la bonne sonorité – quand elle harmonise la prononciation d'une phrase, réalisant ainsi l'euphonie. Par exemple : le -s de *vas-y* (alors que l'impératif d'*aller* est : *va*), le -t de *où va-t-on* (mais : écrire *va-t'en*, car le -t est le pronom personnel « te ») ou celui de : *comment vous appelle-t-on ?*

Exclamation, exclamatif : S'exclamer, c'est mettre un point d'exclamation au terme de ses dires, ou même en guise de ponctuation ; c'est aussi utiliser un adverbe (exemple 1), un adjectif exclamatif (exemple 2) : *Comme il est joli ! Quel beau bébé !*

Explétif : On parle essentiellement du *ne* explétif : il s'emploie dans certains cas, mais sans valeur négative, par exemple : *Je crains qu'il ne pleuve*. Ce *ne* est là par commodité.

Figure : On parle de figures en rhétorique. Les plus connues sont : la métonymie (désigner le tout par une de ses parties), comme *la voile* pour désigner *le bateau* ; la métaphore (extension du sens propre à un sens figuré) comme *l'horizon économique* pour désigner *la conjoncture*.

Genre : Masculin ou féminin, tels sont les deux genres du français ; mais attention, comme l'a rappelé l'Académie française, le masculin assume aussi les fonctions du neutre. C'est visible dans l'*homme* (masc.), : 1) être humain et, éventuellement 2) mâle. Le genre grammatical ne recoupe donc que partiellement le genre biologique : certes, on dit *un cheval* et *une jument* ; mais *un savant, un ancêtre, un enfant* et *une vedette* que ceux-ci (ceux-ci, pluriel de lui + lui, ou lui + elle) soient hommes ou femmes.

Homographie, homographe : Un mot ou un groupe de mots peuvent être homographes, c'est-à-dire s'écrire de façon semblable sans signifier la même chose. Voir par exemple le mot *page*, selon qu'il est du masculin ou du féminin, ou l'exemple célèbre : *Les poules du couvent couvent*. Ou encore, cas plus difficile : *Le vol de cet homme* (est-il le voleur ? Le volé ? Ou l'aviateur ? On ne sait pas, il faut le préciser dans la phrase).

Homonymie, homonyme : Des homonymes sont des termes qui ont la même graphie, une même prononciation, mais un sens différent : ➤ le mot *page*, ci-dessus, à la fois homographe et homophone, donc homonyme, ou le mot *mousse*.

Homophonie, homophone : Un mot ou un groupe de mots peuvent être homophones, c'est-à-dire se prononcer de façon semblable, sans signifier la même chose : *l'eau, lot*, par exemple.

Impersonnel : Un verbe impersonnel ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier : *Il pleut, il faut*. L'emploi impersonnel d'un verbe est le fait de l'utiliser avec un sujet, *il*, ne renvoyant à personne : *Il a été décidé de..., il y a, il subsiste*.

Indéfinis : Adjectifs ou pronoms, ils servent à donner quelques précisions mais peu : *quelques*, justement, est adjectif indéfini. Les principaux indéfinis sont : *aucun, chaque, chacun, quelque, quelqu'un, quelques-uns, quelques, certain(s), plusieurs, même, autre, quelconque, tel, tout, tous, maints, moult*.

Infinitif : L'infinitif est la forme sous laquelle les verbes se trouvent dans les dictionnaires : *Finir, partir, jouer*, etc. C'est aussi un mode, comme l'indicatif, l'impératif, le subjonctif, le conditionnel et le participe. L'infinitif a pour avantage de ne pas situer ce qui est dit avec le verbe ni dans le temps ni du point de vue de la ou les personnes. La publicité emploie beaucoup l'infinitif : c'est un temps où tout est possible ! De même, les verbes à l'infinitif peuvent être nominalisés, c'est-à-dire transformés en noms : *le dire, le faire, le paraître, le rire, le souper*, etc.

Interrogation, interrogatif : Interroger sous une forme directe, c'est mettre un point d'interrogation au terme de ce qu'on dit ou écrit. Les mots servant à introduire l'interrogation peuvent être des adjectifs (ex. 1), des pronoms (ex. 2) ou des adverbes (ex. 3),... ou rien d'autre (ex. 4) que l'inversion verbe-sujet : *Quel temps fait-il ? Lequel est le meilleur ? Comment vas-tu ? Es-tu content ?* (ou *Tu es content ?* Il faut signaler aussi la locution *est-ce que*. Dans l'interrogation indirecte, ces petits mots d'interrogation changent parfois : *Es-tu content ?* Ou : *est-ce que tu es content ? = je me demande si tu es content / s'il est content.*

Liaison : Ce mot désigne l'enchaînement phonétique entre une lettre finale et la lettre initiale du mot suivant. Par exemple dans : les (z) *oiseaux*, ils sont (t) *allés*, le grand (t) *homme*. Attention, ce dernier exemple montre que le -d final devient -t pour la liaison. Attention aussi, la liaison permet de faire oralement des distinctions orthographiques, par exemple dans les *hêtres* de la forêt et les (z) *êtres* humains. Une erreur de liaison s'appelle un pataquès : par exemple, dire [il va (t) *aller*], c'est un pataquès ou (plus familier) un cuir.

Litote : Figure de rhétorique, la litote permet de s'exprimer fortement en employant des termes diminutifs. C'est, par exemple, le célèbre « Va, je ne te hais point » d'une héroïne de Corneille à l'homme de ses pensées, alors qu'elle l'aime à la folie.

Métalangage : C'est le langage que nous employons actuellement ; il permet de parler de la langue.

Métaphore : ➡ *Figure.*

Métonymie : ➡ *Figure.*

Mode : Pour les verbes, le mode est la manière dont le verbe exprime l'état ou l'action dont il porte le sens. On distingue les modes personnels, dans lesquels la personne, par les pronoms personnels, s'exprime (indicatif, impératif, conditionnel, subjonctif) et les modes impersonnels (infinitif, participe).

Mot : Un mot est un ensemble de lettres dotées de sens et écrites entre deux blancs : à, mais, maison, sont des mots. Mais *appuie-tête* est aussi un mot : un mot de la catégorie des noms composés.

Muet, muette : Une lettre muette s'écrit mais ne se prononce pas, tel le e dans : *la soierie*. Une personne muette s'exprime dans des langages reliés au langage verbal et adaptés à elle : le LPC (langage parlé complété) ou le langage des signes.

Narration : La narration est le récit. On emploie ce terme à propos des verbes, en parlant de présent de narration : le locuteur raconte au présent, de sorte que son récit est plus vivant.

Négation : Fait de dire le contraire : on peut le faire avec le vocabulaire, mais celui-ci est rarement adéquat, car les mots évoluent ; ainsi, *dire / nier* ne sont pas tout à fait des contraires ; il vaut mieux opposer *dire / ne pas dire*. Les petits mots servant à exprimer la négation (ne... pas, ne... rien) s'appellent des adverbes de négation.

Néologisme : Un néologisme est un mot nouveau.

Nom : Le nom désigne les entités du monde : *table, chaise, amour, idée...* On distingue les noms communs et les noms propres. Des noms peuvent provenir de verbes (*l'être, le dîner...*), de prépositions (*le devant, le derrière...*), d'adjectifs et participes passés (*un chassé-croisé, un libellé...*), de déterminants (*un tout...*), d'adverbes (*un rien...*).

Nominalisation : C'est le processus de transformation en nom : à partir d'un verbe (*le parler, le toucher, l'être...*) ou d'autres éléments (*un je-ne-sais-quoi...*).

Non verbal : Est non verbal un élément ou une forme de communication qui ne passent pas par les mots ni la ponctuation (qui traduit justement des pauses, des silences) : les gestes, les mimiques, les postures (= la kinésique), la distance entre locuteurs (= la proxémique).

Numéraux : Les adjectifs numéraux désignent des quantités, ils peuvent être cardinaux (*un, deux, trois, dix-huit, cent, mille, dix mille...*) ou ordinaux (*premier, deuxième, troisième...*). À distinguer de *un*, article. Attention, *million, milliard* sont des noms et pas des adjectifs numéraux. D'autres adjectifs désignent aussi des quantités : *double, centenaire, triennal, secondaire* ; ils se comportent grammaticalement comme les autres adjectifs (accord en genre et en nombre avec le nom auquel ils se rapportent).

Objet : Le complément d'objet est celui qui répond aux questions qui ? quoi ? (compléments d'objet direct) ou à qui ? à quoi ? (compléments d'objet indirect). Par exemple : *il décrit sa joie* (COD) *à ses proches* (COI). Attention à l'ancien complément d'attribution, il répond aussi à la question : à qui ? mais au sens de pour qui (ai-je donné) ? Par exemple : *il a acheté un cadeau à sa fiancée*.

Onomatopée : Une onomatopée est une création lexicale liée à un bruit : *cocorico, atchoum, oh, boum...* Certaines de ces onomatopées deviennent un jour des noms : un coucou, des miaous, miauler, par exemple.

Orthographe : Étymologiquement, c'est le bien écrire, droitement ; l'orthographe a été fixée lorsque la langue a été codifiée, à partir de la création de l'Académie française (1635) et de la première édition de son dictionnaire (1694). Des tentatives de réformes, visant essentiellement à simplifier et à réduire l'arbitraire apparent, ont été menées ; la dernière date de 1990. Ces tentatives sont inégalement couronnées de succès. D'abord parce que l'orthographe est la mémoire placée dans les lettres et, si on sait la lire, elle dit l'étymologie du mot. Ensuite, l'orthographe a été aussi créée pour être une aide à l'appropriation de la langue écrite, comme en témoignent les nombreuses codifications intervenues à la fin du XIX^e siècle, époque d'installation de l'école laïque, gratuite, obligatoire.

Participe : Mode possible du verbe qui ne comporte pas de marques personnelles : *voulant, voulu, disant, dit* sont des participes présents et passés. Les participes peuvent être employés comme adjectifs (*une personne fatiguée, fatigante*, mais : *c'est fatigant*, participe présent) avec parfois des variations orthographiques, voire comme noms (*le passé, le tout-venant*).

Passif : On dit aussi forme, voix passive ; le passif s'oppose à l'actif. ➡ Ce mot.

Personnel : Les pronoms personnels donnent des indications de personne : première, deuxième, troisième personne, du singulier ou du pluriel : *je / tu / il-elle /*

nous / vous / ils-elles sont des pronoms qui ont fonction de sujet ; *lui, elle, eux, nous, vous, le, la, les* ont fonction de complément. La personne se marque avec les modes personnels des verbes : indicatif, conditionnel, subjonctif, impératif. Les modes non personnels sont l'infinitif et le participe.

Ponctuation : La ponctuation sert à marquer des limites, à poser des silences, comme le font aussi les espaces blancs entre les mots, liés parfois entre eux à l'oral par des liaisons. ➤ « Ponctuation et lisibilité », p. 471.

Possessif : Adjectifs et pronoms possessifs servent à manifester un rapport de possession entre un être et un objet possédé, cela étant entendu au sens large. *Mon chapeau*, mais aussi *ma mère, son idée, la sienne*, etc.

Préposition : Une préposition est placée avant un ensemble de mots compléments ; elle n'a pas toujours de fonction bien définie : *à l'avenir, dans le passé, la voisine de Paul...*

Pronom : Un pronom est mis pour un nom, il le remplace, dit-on traditionnellement. *Le livre de Paul = Le sien. Il lit ce texte = il lit cela.*

Pronominal : Un verbe pronominal se conjugue avec un pronom, soit toujours (verbes essentiellement pronominaux : *il se souvient*), soit parfois : *il se lève, il se dit.*

Proposition : Dans la grammaire traditionnelle, une proposition est caractérisée par un minimum qui est un verbe : *pars !* (proposition indépendante, de même que : *je pars*) Les propositions dites subordonnées, dépendant d'un verbe et d'une proposition dite principale à laquelle elles se raccrochent, par exemple : *je pars* *Il parce que tu le demandes.*

Relatif : Un pronom relatif est un pronom qui permet de réunir deux propositions, une principale et une subordonnée, par exemple : *je lis le livre que tu m'as conseillé.* Les pronoms relatifs simples sont : *qui, que, quoi, dont, où.* Il peut y avoir aussi des pronoms relatifs composés : *duquel, auquel, à laquelle*, etc. D'autres petits mots (appelés conjonctions) permettent de réunir les propositions entre elles. ➤ *Conjonctions.*

Style : On parle parfois de style direct ou indirect, au sens de discours direct ou indirect : *Vient-il ?* (discours direct) *Je demande s'il vient* (discours indirect). ➤ *Interrogation.* Le style est aussi la manière d'écrire juste qui, idéalement, n'appartient qu'à soi, un peu comme les empreintes digitales sur une feuille de papier. ➤ « Style », p. 519.

Temps : Les temps des verbes sont une façon pour celui qui parle ou écrit de situer ce qu'il exprime dans le temps : *avant / maintenant / plus tard.* On distingue d'une part les temps simples, qui en général marquent une action ou un état non terminé : présent, imparfait, futur, passé-simple ; par exemple, à l'indicatif, *je fais, je faisais, je ferai, je fis.* Il y a d'autre part les temps composés, qui marquent une action ou un état terminés : passé-composé, plus-que-parfait, futur antérieur ; à l'indicatif, *j'ai fait, j'avais fait, j'aurai fait.* On peut aussi donner des indications de temps par des adverbes (*hier, demain...*) ou des compléments de temps (*ce matin, pendant la journée...*).

Transitif / intransitif : Un verbe transitif admet des compléments d'objet direct ou indirects (*je fais des courses ; je vais à la mairie*), un verbe intransitif n'en admet pas (*je pars ; je pars demain* – *rappel* : *demain* est un adverbe).

Tréma : Il a pour fonction de séparer deux voyelles contiguës dans la prononciation. Ainsi, on ne dira pas *contigue...* ni *hair* à la place de *haïr*.

Verbe : Nous sommes nombreux à avoir entendu répéter dans notre enfance que le verbe était le « moteur » de la phrase. En réalité, les choses sont plus complexes, les grammairiens le disent. L'essentiel à retenir est que le verbe permet d'exprimer la personne, le temps, le mode, d'où beaucoup de formes différentes : ces formes sont à la fois des moyens de s'exprimer précisément... et des occasions de se tromper. Nous allons aborder toutes les formes verbales délicates dans la partie II de cet ouvrage, consacrée à la conjugaison.

Pour le vocabulaire du style et de l'expression :

➡ « Lexique du style », p. 591.

2



Conjugaison

Présentation

Conjuguer, c'est relier, placer ensemble : d'où le voisinage étymologique avec *conjugal*. Conjuguer un verbe, c'est mettre en relation une ou des personne(s) (ou l'absence volontaire de personne réelle dans le cas d'un verbe impersonnel), un ou des objet(s) ou une ou des action(s) avec un temps et un mode, tout cela pour dire quelque chose. Conjuguer a pour utilité de préciser la position de celui qui parle et d'en informer autrui : qui parle ? Comment se situe-t-il ? Au passé (de quel type ?), au présent, au futur, dans quel temps, dans quel mode ?

Le temps d'un verbe montre la position de celui qui parle par rapport à ce qu'il dit et situe dans le temps, justement : « *Hier j'ai failli craquer. J'avais mal et il pleuvait.* » (Pierre Autin-Grenier) Le premier temps (passé composé) nous raconte un événement qui s'est produit un jour dans le passé. Le second (imparfait) nous dit un passé qui a duré.

Le mode d'un verbe précise la position de celui qui parle et la situe par rapport à la réalité, par exemple le conditionnel : « *Tu aurais aimé que ton père te parle d'elle, mais sa femme était là et tu n'as pas osé le questionner.* » (Charles Juliet) La différence entre le souhait et le réel se manifeste dans le conditionnel opposé à l'indicatif : « tu aurais aimé »/« tu n'as pas osé ».

On peut aussi exprimer le temps par d'autres moyens que les variations du verbe, des moyens qui peuvent être complémentaires du verbe ou le remplacer : avec des adverbes (*hier, aujourd'hui, demain...*), des compléments de temps (*l'année dernière, l'an prochain*).

« *Demain, j'enlève le bas* » (publicité restée célèbre).

Le mois prochain, non, mieux, demain, je me mettrai au régime. (paroles, paroles...)

On voit là que les verbes, avec leurs temps, leurs modes et leurs indications de personne sont bien utiles pour parler juste.

Les bases de la conjugaison des verbes sont composées d'un certain nombre de connaissances ; des connaissances supposées acquises par un francophone locuteur natif. Ce sont :

1) Le groupe des verbes

Les verbes français sont classés en trois groupes, et ce groupe détermine leur conjugaison. Ce groupe est généralement repérable à la terminaison de l'infinitif (-er pour les verbes du 1^{er} groupe), mais pas toujours : le verbe *aller* est irrégulier et n'appartient pas au 1^{er} groupe.

Le 1^{er} groupe est le plus vaste et le plus actuel, puisque les nouveaux verbes français se forment généralement sur ce modèle : par exemple *positiver* venu de la publicité, d'emploi critiqué, est cependant employé à partir des années 1970 et figure dans le Larousse en 2003.

Mais il y a également des verbes récents formés sur le 2^e groupe, de type *finir*, caractérisés par l'imparfait en -*issais* (*je finissais*) et le participe présent en -*issant* (*finissant*), tel *alunir*, sans doute par attraction avec le verbe *atterrir*. Parmi les verbes plus anciens, on peut citer : *investir*, *polir*, *réagir*, *réfléchir*, *régir*, *répartir*, *subir*, *trahir*, *unir*.

Remarque : attention, le verbe *ressortir* au sens de « être du ressort de » est un verbe du 2^e groupe, tandis que *sortir* est un verbe du 3^e groupe : on dit ainsi au participe présent *ressortissant*, mais *sortant*, et ces deux participes peuvent être employés en tant que nom ou adjectif : *un ressortissant français*, *le (député) sortant*. Il en va de même avec les verbes *répartir* (2^e groupe) et *partir* (3^e groupe).

Une astuce pour savoir si un verbe en -*ir* est du 2^e groupe ou du 3^e groupe consiste à retrouver les dérivés de ce verbe, noms, adjectifs, adverbes... Ainsi, *avertir* vous fait-il penser à *avertissement* ; c'est donc un verbe du 2^e groupe. Voyez aussi, en cas de doute, le tableau en fin du chapitre V, p. 260.

Enfin, le 3^e groupe rassemble tous les autres verbes, souvent irréguliers : les verbes en -*ir*, comme *fuir*, *mourir* ou *partir* (comme tous les verbes du 3^e groupe, leur imparfait se termine en -*ais* : *je partais*) ; les verbes en -*re*, comme *prendre*, *moudre*, *faire*, *vaincre*, *vivre*, *lire* ; les verbes en -*oir*, comme *voir*, *vouloir*, *savoir*, *pouvoir*, *valoir*.

2) Les pronoms et le verbe

On distingue d'abord le pronom sujet, placé devant le verbe conjugué : *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, *vous*, *ils*, *elles*. À l'impératif, toutefois, ce pronom n'apparaît pas : *Allez ! Viens !* Au gérondif (participe présent précédé de la préposition *en*), le sujet n'apparaît pas non plus, mais il ne doit pas être différent du sujet du verbe conjugué : *Je me suis blessé en tombant*.

Le pronom sujet peut être renforcé par un second pronom placé là pour insister sur le sujet : *moi*, *je* ; *toi*, *tu* ; *lui*, *il* ; *elle*, *elle* ; *nous*, *nous* ; *vous*, *vous* ; *eux*, *ils* ; *elles*, *elles*.

Le pronom sujet ne doit pas être confondu avec :

– le pronom conjugué du verbe pronominal : *je m’amuse, tu t’amuses, il s’amuse, nous nous amusons, vous vous amusez, ils s’amusent*. Comme on le voit dans ce cas, le pronom s’élide devant un verbe commençant par une voyelle et me devient *m’, te, t’, se, s’*.

– le pronom complément, qui peut être complément d’objet direct : *je te, le/la/les regarde* ; ou complément d’objet indirect : *je lui dis* (= je dis à lui/à elle), *je leur dis* (= je dis à elles, à eux).

À retenir !

Les terminaisons de base d’un verbe sont toujours en relation avec le pronom sujet. Ainsi pour faire la différence entre *nous avons* et *ils ont*, il suffit de penser que le *nous* a toujours une terminaison en -s à la différence des pronoms *il/ils/elle/elles* : *nous avons / il dit / ils ont*.

3) La composition des verbes : le radical + la terminaison

Prenons le verbe *jouer* et écrivons-le *JOU-ER* : la première partie du verbe est le radical, la seconde partie est la terminaison.

La terminaison change avec la conjugaison (temps, mode, personne). Et par-fois, le radical change aussi.

Ce n’est pas le cas pour les verbes du 1^{er} groupe, le radical reste identique quelle que soit la forme du verbe. Au 2^e groupe, la seule modification du radical est l’ajout de -ss- à certains temps et modes : *nous fini-ss-ons, je fini-ss-ais, fini-ss-ant*.

En revanche, quelques verbes du 3^e groupe voient leur radical changer : *courir, mourir* et tous les verbes terminés en -rir, font leur indicatif futur et leur conditionnel présent avec un *r* en plus : *je cou-rrai, je mou-rrais*.

Les terminaisons des trois groupes de verbes à l’indicatif présent

1 ^{er} groupe	2 ^e groupe	3 ^e groupe
je joue	je finis	je pars, peux, découvre, apprends, permets
tu joues	tu finis	tu pars, peux, découvres, apprends, permets
il joue	il finit	il part, peut, découvre, apprend, permet
nous jouons	nous finissons	nous partons, pouvons, découvrons, apprenons, permettons
vous jouez	vous finissez	vous partez, pouvez, découvrez, apprenez, permettez
ils jouent	ils finissent	ils partent, peuvent, découvrent, apprennent, permettent

4) Qu’est-ce qu’un auxiliaire ?

Un auxiliaire, a pour fonction d’aider : dans la conjugaison, ce sont les verbes *être* et *avoir* ; en plus de leur sens propre (*être*, « exister », « se trouver » ; *avoir*, « posséder »), ils aident les autres verbes à former certains de leurs temps, par exemple le passé composé : *Je suis venu, j’ai vu, j’ai vaincu... et j’ai été effrayé, j’ai eu peur*.

Les trois verbes *venir*, *voir* et *vaincre*, comme les autres verbes, incluent dans leur passé composé *être* ou *avoir*. Ces deux derniers verbes forment leur passé composé avec... eux-mêmes : *j'ai été*, *j'ai eu*.

L'auxiliaire *être* sert aussi dans la formation de la voix passive au présent : *Tel est pris qui croyait prendre*.

Pour la voix passive au passé composé, là il faut le secours des deux auxiliaires : *J'ai été effrayé*.

Avoir et être

Quand un même verbe peut être conjugué avec *être* ou *avoir*, et qu'il ne s'agit pas de l'alternance entre voix active et voix passive, il y a là, en général, une question de sens : *il a fini / il est fini*, *il [une personne] a échoué / il [un bateau] est échoué*.

Mais un même verbe employé avec *être* ou *avoir* peut garder le même sens : *il a monté l'escalier / il est monté*.

Parfois, enfin, les deux sens sont assez proches : *il a vieilli / il est vieilli* ; dans le premier cas on parle du processus de vieillissement et dans le second cas on parle du résultat de ce processus. ➡ sur ce point « Verbes défectifs et formes difficiles », p. 243.

• **Avoir** est l'auxiliaire le plus fréquent ; il sert d'auxiliaire...

- aux verbes impersonnels, à lui-même et même à *être* (*Il a neigé*, *J'ai eu*, *Il y a eu*, *J'ai été malade*) ;
- à tous les verbes transitifs, c'est-à-dire acceptant un complément d'objet direct ou indirect, qu'il soit ou non exprimé (*Il a fini son jeu*, *Elle a mangé*) ;
- à beaucoup de verbes intransitifs (*J'ai marché*, *J'ai nagé*).

• **Être** sert d'auxiliaire...

- à tous les verbes pronominaux (*Je me suis promené*) ;
- à quelques verbes non essentiellement impersonnels (*Il est dit que...*) ;
- à tous les verbes mis au passif (*Ils sont vaincus*) ;
- à certains verbes intransitifs ou d'emploi intransitif (*Il est allé*, *Il est monté* – mais : *Il a monté l'escalier*).

Il y a aussi des verbes qui peuvent jouer un rôle analogue à celui d'un auxiliaire en contribuant à former des locutions verbales : *aller*, *venir*, *savoir*, *faire*, *croire*. On les emploie couramment :

- *Il va venir*, *il vient de partir*
- *Il croit savoir*, *il sait faire*, *il fait faire*.

5) L'opposition entre verbes d'état / verbes d'action

Les verbes d'état sont aussi appelés verbes attributifs, car ils peuvent recevoir un attribut ; ils indiquent dans quel état se trouve le sujet (sujet du verbe ou sujet dont on parle) : *Je suis malade*, *Je le crois malade*. Ils sont peu nombreux : *être*, *croire*, *trouver*, *sembler*, *paraître*, *donner l'impression (de)*, *apparaître*.

Attention, ces mêmes verbes employés absolument (sans complément) ou avec un complément indirect, ou encore suivis d'un « que » indiquent plutôt

l'existence ou l'opinion du sujet que son état : *Je pense, donc je suis. Je crois en la paix, je trouve la guerre horrible.*

Les verbes d'action sont les plus nombreux de la langue française ; ils manifestent une action effectuée par le sujet, le terme « action » étant entendu au sens large : *il marche, elle part, ils souffrent, ils rient.*

6) Verbes défectifs

Un verbe défectif est un verbe à qui il manque des personnes, des temps et des modes.

En voici quelques exemples :

Il n'y a pas de participe passé au verbe *paître*.

Le verbe *gésir* se conjugue seulement au participe présent, au présent, et à l'imparfait de l'indicatif : *gisant, je gis, tu gis, il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent, je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient.*

Le verbe *chaloir* demeure vivant seulement avec l'expression impersonnelle *peu me chaut*.

Nous aurons l'occasion de revenir sur tous les points évoqués. Nous allons commencer par les verbes de base du français (chapitre IV, p. 157), puis nous continuerons avec les formes difficiles de certains verbes (chapitre V, p. 243) et enfin nous nous intéresserons au verbe dans son contexte : les accords, les temps, les modes (chapitre VI, p. 263).

Chapitre IV

Les verbes de base du français

Les verbes les plus employés en français sont souvent irréguliers. Que faire ? Les regarder d'un œil neuf, leur accorder une légitime attention afin de rafraîchir notre mémoire. Ils nous sont tellement chers ! Ainsi, regardez ces emplois différents du verbe *avoir* : « *Le patron a quelque chose d'austère et de chétif. Il a aussi quelque chose comme sept ou huit mômes.* » (Éric Holder) N'est-ce pas inattendu ?

Le regard sur les douze verbes les plus employés de la langue française occupe les premières pages de ce chapitre.

Au-delà des verbes quotidiens, ont ensuite été sélectionnés pour ce chapitre cent verbes clés : leur fréquence et la variété des types de conjugaison ont motivé ce choix, de façon que toutes les possibilités soient présentées. En fin de partie II, un index des verbes français renvoie à la conjugaison adéquate pour chacun.

IV-1 – Les douze verbes les plus fréquents

Ces verbes, nous devrions bien les connaître. Mais justement, à trop les employer, nul ne les regarde plus et ce qui peut paraître évident se retrouve parfois erroné.

Quelques terminaisons flottent : pour les verbes *être* et *avoir*, par exemple, pourquoi écrit-on au subjonctif : *que je sois* / *que j'aie* ? Et aussi : *que je voie* / *que je sache*. Et encore : *j'ai su*, *j'ai dit*, *j'ai ri*. N'en jetez plus.

Parfois même on est sûr de savoir... et on ne sait pas qu'on a oublié : le double *i* de l'imparfait (1^{re}, 2^e personnes du pluriel) dans les verbes dont le radical comporte déjà un *i* (*nous riions*, du verbe *rire*), voilà qui effare plus d'un francophone bon teint !

Il apparaît donc indispensable de commencer par faire la clarté sur ces verbes si utiles.

① Le présent, à tous les modes

Dans toutes les conjugaisons qui suivent, les pronoms personnels *nous*, *vous* seront abrégés en *ns*, *vs*. Pour mémoire, *vs* est aussi l'abréviation de *versus*, « opposé à ». Son emploi, rare, est plutôt didactique et scientifique.

a) *L'indicatif*

	ÊTRE	AVOIR	FAIRE
INDICATIF PRÉSENT	je suis, tu es, il est, ns sommes, vs êtes, ils sont	j'ai, tu as, il a, ns avons, vs avez, ils ont	je fais, tu fais, il fait, ns faisons, vs faites, ils font

ATTENTION : **1)** prononcer *nous faisons* : « *fe* » ; **2)** pas d'accent circonflexe sur *vous faites* : l'accent circonflexe est réservé au nom *le faite*, « le sommet, le haut ».

	DIRE	ALLER	VOIR
INDICATIF PRÉSENT	je dis, tu dis, il dit, ns disons, vs dites, ils disent	je vais, tu vas, il va, ns allons, vs allez, ils vont	je vois, tu vois, il voit, ns voyons, vs voyez, ils voient

ATTENTION : **1)** pas d'accent circonflexe sur *vous dites*. Notons que *vous dites*, écrit ainsi, est la forme du passé simple de l'indicatif et non du présent ; **2)** deux radicaux au verbe aller : *va* et *all-* ; **3)** attention à l'alternance *y* et *i* dans la conjugaison du verbe *voir*.

	SAVOIR	RIRE	PRENDRE
INDICATIF PRÉSENT	je sais, tu sais, il sait, ns savons, vs savez, ils savent	je ris, tu ris, il rit, ns rions, vs riez, ils rient	je prends, tu prends, il prend, ns prenons, vs prenez, ils prennent

ATTENTION : **1)** *rire* est un verbe du 3^e groupe, comme *dire*. Observez les différences de conjugaison au pluriel ; **2)** ne pas oublier le *-ds* final de *je prends, tu prends* ; **3)** ne pas oublier le *nn* de *ils prennent*. Une astuce pour s'y retrouver est la prononciation : dans *vous prenez*, le premier *e* est prononcé *e* sans accent ; mais dans *ils prennent*, le premier *e* est prononcé *ai* à cause des deux *n*.

	DONNER	VOULOIR	FINIR
INDICATIF PRÉSENT	je donne, tu donnes, il donne, ns donnons, vs donnez, ils donnent	je veux, tu veux, il veut, ns voulons, vs voulez, ils veulent	je finis, tu finis, il finit, ns finissons, vs finissez, ils finissent

REMARQUE : le *s* est la marque de la 2^e personne (tu), sauf exception : *x* pour *tu veux* ; la 1^{re} et la 2^e personnes sont semblables.

ATTENTION : **1)** au changement de radical du verbe vouloir (*veu-* / *vou-*) ; **2)** au double *ss* de *nous finissons*. Sans ces deux *ss* entre les deux voyelles, nous devrions prononcer *z* ; **3)** que faire quand les enfants qui commencent à parler commettent des erreurs ? Simplement les reprendre et réciter la conjugaison avec eux. Le faire de façon ludique est plus agréable et reste en mémoire. Ce peut être en dressant la liste de ce que chacun veut : *je veux sortir, tu veux jouer, elle veut lire, nous voulons danser...*

Comme on le voit, le présent de l'indicatif est le temps le plus simple mais il est pourtant porteur de différences à ne pas oublier.

Un autre présent est celui du mode conditionnel : plus difficile que les temps de l'indicatif ? Pas sûr, à voir combien les enfants l'utilisent avec goût ! Alors, *je serais une reine prisonnière et on dirait que tu viendrais me délivrer, tu serais le chevalier...* C'est que le conditionnel présent est le temps et le mode magiques qui permettent de dire les rêves en les rendant presque là – présents.

Malgré son emploi fréquent et apprécié, le présent du conditionnel souffre d'entorses diverses, et c'est dommage. Un coup d'œil sur les douze verbes de base va permettre de clarifier les choses.

b) *Le conditionnel*

	ÊTRE	AVOIR	FAIRE
CONDITIONNEL PRÉSENT	je serais, tu serais, il serait, ns serions, vs seriez, ils seraient	j'aurais, tu aurais, il aurait, ns aurions, vs auriez, ils auraient	je ferais, tu ferais, il ferait, ns ferions, vs feriez, ils feraient

ATTENTION : **1)** au *e* du verbe faire ; **2)** et pour le reste : se rappeler que les terminaisons du présent du conditionnel sont celles de *l'imparfait apposées sur le radical du futur* : *je serai* (indicatif futur) et *je serais* (conditionnel présent). Le radical est *ser-*, la terminaison est *-ai / -ais*.

	DIRE	ALLER	VOIR
CONDITIONNEL PRÉSENT	je dirais, tu dirais, il dirait, ns dirions, vs diriez, ils diraient	j' <u>ir</u> ais, tu <u>ir</u> ais, il <u>ir</u> ait, ns <u>ir</u> ions, vs <u>ir</u> iez, ils <u>ir</u> aient	je <u>verr</u> ais, tu <u>verr</u> ais, il <u>verr</u> ait, ns <u>verr</u> ions, vs <u>verr</u> iez, ils <u>verr</u> aient

ATTENTION : **1)** le verbe *aller*, à l'indicatif futur et au conditionnel présent, se forme sur son second radical *-ir* ; **2)** le verbe *voir* forme aussi l'indicatif futur et le présent du conditionnel sur son deuxième radical, *verr-* ; ne pas oublier le double *r* ! **3)** une astuce pour distinguer entre futur de l'Ind. et présent du conditionnel : la prononciation, car le son *ais* de *je serais*, *je verrais* (son de : *mais*) est plus ouvert que le *ai* de *je serai*, *je verrai* (son de *et*) ; **4)** une autre astuce pour mémoriser le *r* de *j'irais*, *j'irai* et le *rr* de *je verrais* et *je verrai* : il faut penser au *verre* de la vitre à travers laquelle on voit... lequel a un lien avec *je verrais*, *je verrai*, mais aucun rapport avec *j'irai* ou *j'irais*.

	SAVOIR	RIRE	PRENDRE
CONDITIONNEL PRÉSENT	je <u>saur</u> ais, tu saurais, il saurait, ns saurions, vs sauriez, ils sauraient	je rirais, tu rirais, il rirait, ns ririons, vs ririez, ils riraient	je prendrais, tu prendrais, il prendrait, ns prendrions, vs prendriez, ils prendraient

ATTENTION : **1)** le second radical de *savoir*, *saur-*, qui permet de construire le conditionnel présent et l'indicatif futur ; pour bien l'écrire, on peut penser aux *sauriens*... qui ne sont pas des ignares ni des sots, mais une variété de reptiles, tels que les crocodiles, les lézards, les caméléons, les iguanes, les geckos, les varans (sorte de grands lézards préhistoriques qu'on ne trouve plus que dans quelques endroits du monde, dont une île d'Indonésie) ; **2)** pour les verbes *rire* et *prendre*, le radical reste le même qu'au futur de l'indicatif. *Nous ririons*, *vous ririez* fait souvent rire les enfants, à cause des *i* de *riri*. Pourquoi pas ? Nul n'est obligé d'avoir la conjugaison triste...

	DONNER	VOULOIR	FINIR
CONDITIONNEL PRÉSENT	je donnerais, tu donnerais, il donnerait, ns donnerions, vs donneriez, ils donneraient	je voudrais, tu voudrais, il voudrait, ns voudrions, vs voudriez, ils voudraient	je finirais, tu finirais, il finirait, ns finirions, vs finiriez, ils finiraient

ATTENTION : **1)** la 1^e et la 2^e personnes du singulier sont ici semblables ; c'est la même chose pour l'indicatif imparfait et le passé simple des 2^e et 3^e groupes + verbes *être* et *avoir* au passé simple et être seulement (☛ ci-dessous) au subjonctif présent. Ce n'est pas le cas dans les autres temps et modes. Alors, il faut profiter de cette grâce ; **2)** le radical de *vouloir* (*voudr-*) n'est pas le même ici qu'au présent de l'indicatif.

c) *Le subjonctif*

Le présent du subjonctif apparaît moins ludique que le présent du conditionnel : *Il faut que je fasse*, ou pire, *que tu fasses* ; si vous complétez ce verbe avec le complément « tes devoirs », alors, le subjonctif apparaît vite odieux. En

fait, le subjonctif est aussi le mode qui permet de dire ses espoirs, ses craintes, ses désirs : *Je souhaite qu'il fasse beau ce dimanche ; j'ai peur qu'il n'aille trop vite et qu'il (se) rie des difficultés.*

Remarque : le *n'* de *qu'il n'aille* est un *ne* explétif ; employé dans des tournures comme *j'ai peur que, je crains que*, il n'a pas valeur de négation. Il est là comme ça, à l'ancienneté, si l'on peut dire, en souvenir d'anciennes façons de dire.

Subjonctif : le mot vient du latin et signifie « qui sert à lier », puis « qui est placé en situation de dépendance », étymologiquement « sous le joug » ; le subjonctif exprime ouvertement les sentiments et la subjectivité du locuteur (la peur, le doute, la volonté...) et il est souvent placé après un verbe ou une locution de subordination + *que*.

	ÊTRE	AVOIR	FAIRE
SUBJONCTIF PRÉSENT	(que, qu') je sois, tu sois, il soit, ns soyons, vs soyez, ils soient	(que, qu') j'aie, tu aies, il ait, ns ayons, vous ayez, ils aient	(que, qu') je fasse, tu fasses, il fasse, ns fassions, vous fassiez, ils fassent

ATTENTION : **1**) aux *s*, *es* et *e* qui distinguent *être* et *avoir* ; **2**) au *y* des 1^{re} et 2^e personnes du pluriel pour *être* et *avoir* ; **3**) le radical de *faire*, ici *fass-*, est un autre radical de ce verbe.

	DIRE	ALLER	VOIR
SUBJONCTIF PRÉSENT	(que, qu') je dise, tu dises, il dise, ns disions, vs disiez, ils disent	(que, qu') j'aille, tu ailles, il aille, ns allions, vs alliez, ils aillent	(que, qu') je voie, tu voies, il voie, ns voyions, vs voyiez, ils voient

ATTENTION : **1**) toujours un *-es* à la 2^e personne du singulier ; mais un *-e* à la 1^{re} et à la 3^e ; **2**) l'inversion du *i* de *allions*, *alliez*, *aillement*, *aille*, *ailles* ; **3**) le *y* + *i* du verbe *voir* aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel.

	SAVOIR	RIRE	PRENDRE
SUBJONCTIF PRÉSENT	(que, qu') je sache, tu saches, il sache, ns sachions, vs sachiez, ils sachent	(que, qu') je rie, tu ries, il rie, ns riions, vs riez, ils rient	(que, qu') je prenne, tu prennes, il prenne, ns prenions, vs preniez, ils prennent

ATTENTION : **1**) toujours *es* à la 2^e personne du singulier ; mais *e* à la 1^{re} et à la 3^e ; **2**) aux deux *i* de *nous riions*, *vous riez* ; **3**) à l'alternance d'un *n* et deux *n* dans *prenne* / *prenions* / *prenez* ; la prononciation doit ici encore vous guider : deux *n* → le *e* qui les précède est prononcé *ai* ; un *n* → le *e* précédent est prononcé *e*.

	DONNER	VOULOIR	FINIR
SUBJONCTIF PRÉSENT	(que, qu') je donne, tu donnes, il donne, ns donnions, vs donniez, ils donnent	(que, qu') je veuille, tu veuilles, il veuille, ns voulions, vs vouliez, ils veuillent	(que, qu') je finisse, tu finisses, il finisse, ns finissions, vs finissiez, ils finissent

ATTENTION : **1**) toujours *es* à la 2^e personne du singulier ; mais *e* à la 1^{re} et à la 3^e ; **2**) toujours deux *n* à donner, à la différence du verbe *prendre* (*vous prenez* / *ils prennent*) ; **3**) à l'alternance des deux radicaux *veill-* et *voul(i)-* avec le *i* placé différemment.

d) L'impératif

Autre temps du présent, l'impératif qui, comme son nom l'indique, sert à donner des ordres. L'impératif sert aussi à prodiguer des conseils... d'ami. Au moins, il ne se dissimule pas derrière des formes plus subtiles comme : *tu devrais, il faudrait, tu pourrais peut-être...* (où vous avez reconnu le conditionnel).

L'impératif comporte seulement trois personnes : la 2^e personne du singulier, les 1^{re} et 2^e personnes du pluriel. C'est logique, on ne se donne pas d'ordres ou de conseils à soi-même... et si on le fait, on se tutoie : *Sois plus calme !* Les 3^{es} personnes du singulier et du pluriel sont également impossibles, car elles permettent de parler d'autrui mais non à autrui.

	ÊTRE	AVOIR	FAIRE
IMPÉRATIF PRÉSENT	sois, soyons, soyez	aie, ayons, ayez	fais, faisons, faites

ATTENTION : **1)** Ne pas confondre les 2^{es} personnes du subjonctif et de l'impératif du verbe *avoir* : *que tu aies / aie*. En revanche, pour le verbe *être*, rien ne change. **2)** Prononcez le *ai* de *faisons* en *e*.

	DIRE	ALLER	VOIR
IMPÉRATIF PRÉSENT	dis, disons, dites	va, allons, allez	vois, voyons, voyez

ATTENTION : l'impératif du verbe *aller* au singulier, *va*, est à regarder de plus près. Dans l'expression *vas-y*, il prend un *s* euphonique ; mais dans *va-t'en*, le *t* est un *te* élide, donc suivi de l'apostrophe. Mais *va* s'écrit toujours ainsi comme dans le célèbre demi-vers de Corneille du *Cid* : *Va, cours, vole et nous venge !* Il y a aussi le nom composé invariable formé sur le verbe *aller* : un *va-t-en-guerre*.

	SAVOIR	RIRE	PRENDRE
IMPÉRATIF PRÉSENT	sache, sachez, sachez	ris, rions, riez	prends, prenez, prenez

ATTENTION : **1)** l'impératif du verbe *savoir* est proche du subjonctif (*que je sache, que tu saches*) mais sans *s* à la 2^e personne ; **2)** les verbes *rire* et *prendre* ont un impératif semblable aux formes de l'indicatif.

	DONNER	VOULOIR	FINIR
IMPÉRATIF PRÉSENT	donne, donnons, donnez	(veux) veille, (voulons), (voulez), veuillez	finis, finissons, finissez

ATTENTION : **1)** l'impératif du verbe *vouloir* est placé entre parenthèses, car il ne s'emploie que pour le verbe *vouloir* en son sens absolu, « avoir de la volonté » ; pour le sens commun de *vouloir*, ce sont les formes du subjonctif qui ont triomphé : *veille, veuillez* ; **2)** le verbe *donner* suit les règles communes à tous les verbes du 1^{er} groupe, terminés en *-er* (sauf *aller*) ; le verbe *finir* suit les règles communes à tous les verbes du 2^e groupe, terminés en *-ir* et construisant leur participe présent et leur imparfait en *-iss* (*je finissais, finissant*).

À RETENIR : Les verbes au présent de l'impératif singulier (2^e personne, donc) sans *-s* final sont : *va, aie, sache, donne, veille*. Les verbes au présent de l'impératif singulier avec *-s* final sont : *sois, fais, dis, ris, prends, vois, finis*. Voilà donc pour le présent des modes personnels.

e) Le participe

Intéressons-nous maintenant au présent d'un mode impersonnel qui est le participe.

	ÊTRE	AVOIR	FAIRE
PARTICIPE PRÉSENT	étant	ayant	faisant

À NOTER : **1)** Le mode participe est un mode qui a permis de former des noms comme un *ayant droit* (pluriel : des *ayants droit*), un *ayant cause* (pluriel : des *ayants cause*) ; il est parfois employé comme adjectif (*chantant, aimant, etc.*). Il a aussi permis de former l'expression *étant donné* + nom et *étant donné que* + proposition subordonnée. **2)** Sinon, les participes au présent sont invariables : *étant malades, nous n'avons pas pu venir*. **3)** *Chemin faisant* : cette expression ancienne restée dans la langue actuelle signifie « en faisant le chemin », c'est-à-dire « au cours du chemin ».

	DIRE	ALLER	VOIR
PARTICIPE PRÉSENT	disant	allant	voyant

À NOTER : d'autres mots sont formés à partir de participes, le *moins-disant*, le *mieux-disant* (☛ p.31). L'*allant* (n. m.), c'est le dynamisme, l'entrain. On dit le plus souvent : *avoir de l'allant, être plein d'allant*. Un *malvoyant* est le nom socialement correct pour un *aveugle* ou *quelqu'un qui a la vue très basse*. Ce mot peut aussi être employé comme adjectif. Attention, il n'y a pas de verbe **malvoir** ! Mais la réforme de l'orthographe de 1990 a accolé l'adverbe *mal* et le participe *voyant*.

	SAVOIR	RIRE	PRENDRE
PARTICIPE PRÉSENT	sachant	riant	prenant

	DONNER	VOULOIR	FINIR
PARTICIPE PRÉSENT	donnant	voulant	finissant

À NOTER : *donnant donnant*, cette expression qui exprime le principe de l'échange équitable, est invariable.

Nous en avons fini avec les présents ; ils ont des valeurs différentes selon les modes utilisés, mais ils font référence... au présent.

Et les participes au passé ?

Nous les connaissons tous car nous les employons souvent et nous pouvons les citer rapidement :

être :	été, ayant été	savoir :	su, ayant su
avoir :	eu, ayant eu	rire :	ri, ayant ri
faire :	fait, ayant fait	prendre :	pris, ayant pris
dire :	dit, ayant dit	donner :	donné, ayant donné*
aller :	allé, étant allé	vouloir :	voulu, ayant voulu
voir :	vu, ayant vu	finir :	fini, ayant fini

Le participe passé a le rôle de marque du verbe dans la formation des temps composés : auxiliaire + participe passé du verbe qu'on veut mettre à un temps composé. Par exemple, le passé composé : *j'ai été, j'ai eu, j'ai fait, j'ai dit, je suis allé* (et non *j'ai été* comme on le dit trop souvent à tort), *j'ai vu, j'ai su, j'ai ri, j'ai pris, j'ai donné, j'ai voulu, j'ai fini*.

Facile, n'est-ce pas ? Mais le principal problème est le fameux accord du participe passé, sur lequel nous reviendrons dans le chapitre VI : *nous sommes allés, elles sont allées, nous avons vu de belles choses, ah les belles choses que nous avons vues...*

* *Ayant donné* et *étant donné* : voilà deux formes proches mais dont l'une dérive du participe à la voix active (participe présent : *donnant*, participes au passé : *donné, ayant donné*) et l'autre à la voix passive (participe présent au passif : *étant donné*, participe passé au passif : *ayant été donné*).

② S'exprimer au futur de l'indicatif : futur simple, futur antérieur

Le futur nous projette dans l'avenir : *demain, je ferai, je dirai* ; cela, c'est le futur simple de l'indicatif.

Le futur simple se forme avec le verbe à l'infinitif + terminaisons du verbe avoir au présent (*ai, as, a, ons, ez, ont*).

Le futur antérieur, lui, exprime un futur positionné par le locuteur en relation avec un autre futur, le futur simple (celui de la phrase précédente, par exemple ici), avant lui : *demain, je dirai, je ferai... et la veille, j'aurai pensé, j'aurai préparé*. Voici un autre exemple de cette alternance des futurs, simple et antérieur, dans cette phrase (entendue à la radio, en février 2003) : « *Les PME créent des emplois, elles en créeront encore, d'ici la fin de l'année, elles en auront créé.* »

INDICATIF	ÊTRE	AVOIR	FAIRE
FUTUR SIMPLE	je serai, tu seras, il sera, ns serons, vs serez, ils seront	j'aurai, tu auras, il aura, ns aurons, vs aurez, ils auront	je ferai, tu feras, il fera, ns ferons, vs ferez, ils feront
FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai été, tu auras été, il aura été, ns aurons été, vs aurez été, ils auront été	j'aurai eu, tu auras eu, il aura eu, ns aurons eu, vs aurez eu, ils auront eu	j'aurai fait, tu auras fait, il aura fait, ns aurons fait, vs aurez fait, ils auront fait

REMARQUE : **1**) ces trois verbes emploient l'auxiliaire avoir pour former les temps composés, dont, ici, le futur antérieur. Vous voyez au passage les participes passés de ces verbes : *été, eu, fait* ; **2**) constatez aussi la parenté des formes du futur simple de l'indicatif et du conditionnel présent : *je ferai* (indicatif futur) et *je ferais* (conditionnel présent).

À RETENIR : entre indicatif futur et conditionnel présent d'un verbe, la ressemblance est le radical. Et la différence est la terminaison (terminaisons du verbe *avoir* au présent pour l'indicatif futur / mais terminaisons de l'imparfait pour le conditionnel présent).

INDICATIF	DIRE	ALLER	VOIR
FUTUR SIMPLE	je dirai, tu diras, il dira, ns dirons, vs direz, ils diront	j'irai, tu iras, il ira, ns irons, vs irez, ils iront	je verrai, tu verras, il verra, ns verrons, vs verrez, ils verront
FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai dit, tu auras dit, il aura dit, ns aurons dit, vs aurez dit, ils auront dit	je serai allé, tu seras allé, il sera allé, ns serons allés, vs serez allés, ils seront allés	j'aurai vu, tu auras vu, il aura vu, ns aurons vu, vs aurez vu, ils auront vu

REMARQUES : **1**) attention au double *r* du futur de *voir* ; ne pas y chercher une douteuse étymologie (par exemple avec *vérification*) : cette forme est un résultat de l'évolution phonétique de la *langue* ; **2**) première rencontre avec l'auxiliaire *être* + participe passé dans un temps composé : *je serai allé* ou *allée* si *je* est une femme.

INDICATIF	SAVOIR	RIRE	PRENDRE
FUTUR SIMPLE	je saurai, tu sauras, il saura, ns saurons, vs saurez, ils sauront	je rirai, tu riras, il rira, ns rirons, vs rirez, ils riront	je prendrai, tu prendras, il prendra, ns prendrons, vs prendrez, ils prendront
FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai su, tu auras su, il aura su, ns aurons su, vs aurez su, ils auront su	j'aurai ri, tu auras ri, il aura ri, ns aurons ri, vs aurez ri, ils auront ri	j'aurai pris, tu auras pris, il aura pris, ns aurons pris, vs aurez pris, ils auront pris

REMARQUE : Distinguons bien les deux formes voisines, à l'indicatif et au conditionnel : *Quand j'aurai su les résultats, je viendrai* (indicatif) ; *J'aurais su les résultats, je serais venu* (conditionnel). Et là, point n'est besoin d'ajouter que le fameux « *si j'aurais su, j'aurais pas venu* » du jeune héros de *La Guerre des boutons* (Louis Pergaud) est totalement incorrect et qu'il faut dire : *si j'avais su...*

INDICATIF	DONNER	VOULOIR	FINIR
FUTUR SIMPLE	je donnerai, tu donneras, il donnera, ns donnerons, vs donnerez, ils donneront	je voudrai, tu voudras, il voudra, ns voudrons, vs voudrez, ils voudront	je finirai, tu finiras, il finira, ns finirons, vs finirez, ils finiront
FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai donné, tu auras donné, il aura donné, ns aurons donné, vs aurez donné, ils auront donné	j'aurai voulu, tu auras voulu, il aura voulu, ns aurons voulu, vs aurez voulu, ils auront voulu	j'aurai fini, tu auras fini, il aura fini, ns aurons fini, vs aurez fini, ils auront fini

À NOTER : nous employons journallement le futur antérieur, son nom ne nous est pas familier, mais son usage, si : *quand tu auras fini, tu viendras me voir*. On remarque là que le futur apparaît comme le temps de l'action et des projets. Les temps du passé, en revanche, nous renvoient aux souvenirs, proches ou lointains.

③ Le mode indicatif dans les temps du passé

On distingue les temps simples et les temps composés : un temps simple n'est pas... composé. Par exemple : *j'étais, je faisais, j'allais* (imparfait) ; *je fus, je fis, j'allai* (passé simple). Un temps composé est composé justement d'un auxiliaire suivi du participe passé du verbe, par exemple : *j'ai été, j'ai fait, je suis allé* (passé composé) ; *j'avais été, j'avais fait, j'étais allé* (plus-que-parfait) ; *j'eus été, j'eus fait, je fus allé* (passé antérieur).

Comme on vient de le constater, il y a deux temps simples et trois temps composés du passé à l'indicatif.

INDICATIF	ÊTRE	AVOIR	FAIRE
IMPARFAIT	j'étais, tu étais, il était, ns étions, vs étiez, ils étaient	j'avais, tu avais, il avait, ns avions, vs aviez, ils avaient	je faisais, tu faisais, il faisait, ns faisions, vs faisiez, ils faisaient

ATTENTION : la syllabe *fai* est à prononcer « fe ».

PASSÉ SIMPLE	je fus, tu fus, il fut, ns fûmes, vs fûtes, ils furent	j'eus, tu eus, il eut, ns eûmes, vs eûtes, ils eurent	je fis, tu fis, il fit, ns fîmes, vs fîtes, ils firent

ATTENTION : accent circonflexe aux 2^e et 3^e personnes du pluriel, et seulement celles-là !

PASSÉ COMPOSÉ	j'ai été, tu as été, il a été, ns avons été, vs avez été, ils ont été	j'ai eu, tu as eu, il a eu, ns avons eu, vs avez eu, ils ont eu	j'ai fait, tu as fait, il a fait, ns avons fait, vs avez fait, ils ont fait
PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais été, tu avais été, il avait été, ns avions été, vs aviez été, ils avaient été	j'avais eu, tu avais eu, il avait eu, ns avions eu, vs aviez eu, ils avaient eu	j'avais fait, tu avais fait, il avait fait, ns avions fait, vs aviez fait, ils avaient fait

ATTENTION : ne pas confondre les deux formes proches du verbe *avoir* : le passé simple (*j'eus, tu eus, il eut*) et le passé composé (*j'ai eu*), formé avec son propre participe passé : *eu*.

PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus été, tu eus été, il eut été, ns eûmes été, vs eûtes été, ils eurent été	j'eus eu, tu eus eu, il eut eu, ns eûmes eu, vs eûtes eu, ils eurent eu	j'eus fait, tu eus fait, il eut fait, ns eûmes fait, vs eûtes fait, ils eurent fait

REMARQUES : comme on le voit, les temps simples et les temps composés de l'indicatif peuvent être mis en parallèle si on regarde leur composition et leur emploi : présent ↔ passé composé, imparfait ↔ plus-que-parfait, passé simple ↔ passé antérieur.

INDICATIF	DIRE	ALLER	VOIR
IMPARFAIT	je disais, tu disais, il disait, ns disions, vs disiez, ils disaient	j'allais, tu allais, il allait, ns allions, vs alliez, ils allaient	je voyais, tu voyais, il voyait, ns voyions, vs voyiez, ils voyaient

ATTENTION : au *i* après le *y* !

PASSÉ SIMPLE	je dis, tu dis, il dit, ns dîmes, vs dîtes, ils dirent	j'allai, tu allas, il alla, ns allâmes, vs allâtes, ils allèrent	je vis, tu vis, il vit, ns vîmes, vs vîtes, ils virent

À NOTER : **1)** le singulier de *dire* au passé simple est semblable au présent ; **2)** ne pas oublier l'accent circonflexe aux 2^e et 3^e personnes du pluriel.

PASSÉ COMPOSÉ	j'ai dit, tu as dit, il a dit, ns avons dit, vs avez dit, ils ont dit	je suis allé, tu es allé, il est allé, ns sommes allés, vs êtes allés, ils sont allés	j'ai vu, tu as vu, il a vu, ns avons vu, vs avez vu, ils ont vu
PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais dit, tu avais dit, il avait dit, ns avions dit, vs aviez dit, ils avaient dit	j'étais allé, tu étais allé, il était allé, ns étions allés, vs étiez allés, ils étaient allés	j'avais vu, tu avais vu, il avait vu, ns avions vu, vs aviez vu, ils avaient vu
PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus dit, tu eus dit, il eut dit, ns eûmes dit, vs eûtes dit, ils eurent dit	je fus allé, tu fus allé, il fut allé, ns fûmes allés, vs fûtes allés, ils furent allés	j'eus vu, tu eus vu, il eut vu, ns eûmes vu, vs eûtes vu, ils eurent vu

À NOTER : comment savoir si un verbe se conjugue aux temps du passé avec l'auxiliaire *être* ou *avoir* ? **1)** la grande majorité des verbes se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* : ceux qui sont transitifs et même d'autres, intransitifs ou employés intransitivement : *j'ai mangé, j'ai ri, j'ai voyagé, j'ai bougé* ; **2)** quelques verbes intransitifs (de mouvement, le plus souvent) se conjuguent avec *être* : *je suis parti, je suis revenu, je suis sorti* ; ainsi que les verbes pronominaux : *je me suis assis, je me suis perdu, je me suis confié*. Pour la liste de ces verbes et leur emploi parfois différencié par le sens ➤ chapitre V, p. 256.

INDICATIF	SAVOIR	RIRE	PRENDRE
IMPARFAIT	je savais, tu savais, il savait, ns savions, vs saviez, ils savaient	je riais, tu riais, il riait, ns riions, vs riez, ils riaient	je prenais, tu prenais, il prenait, ns prenions, vs preniez, ils prenaient

ATTENTION : au double *i* ! Il en va de même avec le verbe *sourire*.

INDICATIF	SAVOIR	RIRE	PRENDRE
PASSÉ SIMPLE	je sus, tu sus, il sut, ns sûmes, vous sûtes, ils surent	je ris, tu ris, il rit, ns rîmes, vous rîtes, ils rirent	je pris, tu pris, il prit, ns primes, vs prîtes, ils prirent

À NOTER : le singulier du passé simple de *rire* est le même qu'au présent.

PASSÉ COMPOSÉ	j'ai su, tu as su, il a su, ns avons su, vs avez su, ils ont su	j'ai ri, tu as ri, il a ri, ns avons ri, vs avez ri, ils ont ri	j'ai pris, tu as pris, il a pris, ns avons pris, vs avez pris, ils ont pris

ATTENTION : pour le verbe *savoir*, prenez garde aux confusions entre le passé simple (*je sus*) et le passé composé (*j'ai su*).

PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais su, tu avais su, il avait su, ns avions su, vs aviez su, ils avaient su	j'avais ri, tu avais ri, il avait ri, ns avions ri, vs aviez ri, ils avaient ri	j'avais pris, tu avais pris, il avait pris, ns avions pris, vs aviez pris, ils avaient pris
PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus su, tu eus su, il eut su, ns eûmes su, vs eûtes su, ils eurent su	j'eus ri, tu eus ri, il eut ri, ns eûmes ri, vs eûtes ri, ils eurent ri	j'eus pris, tu eus pris, il eut pris, ns eûmes pris, vs eûtes pris, ils eurent pris

INDICATIF	DONNER	VOULOIR	FINIR
IMPARFAIT	je donnais, tu donnais, il donnait, ns donnions, vs donniez, ils donnaient	je voulais, tu voulais, il voulait, ns voulions, vs vouliez, ils voulaient	je finissais, tu finissais, il finissait, ns finissions, vs finissiez, ils finissaient
PASSÉ SIMPLE	je donnai, tu donnas, il donna, ns donnâmes, vs donnâtes, ils donnèrent	je voulus, tu voulus, il voulut, ns voulûmes, vs voulûtes, ils voulurent	je finis, tu finis, il finit, ns finîmes, vs finîtes, ils finirent

À NOTER : le singulier du passé simple de *finir* est le même qu'au présent.

PASSÉ COMPOSÉ	j'ai donné, tu as donné, il a donné, ns avons donné, vs avez donné, ils ont donné	j'ai voulu, tu as voulu, il a voulu, ns avons voulu, vs avez voulu, ils ont voulu	j'ai fini, tu as fini, il a fini, ns avons fini, vs avez fini, ils ont fini
PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais donné, tu avais donné, il avait donné, ns avions donné, vs aviez donné, ils avaient donné	j'avais voulu, tu avais voulu, il avait voulu, ns avions voulu, vs aviez voulu, ils avaient voulu	j'avais fini, tu avais fini, il avait fini, ns avions fini, vs aviez fini, ils avaient fini
PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus donné, tu eus donné, il eut donné, ns eûmes donné, vs eûtes donné, ils eurent donné	j'eus voulu, tu eus voulu, il eut voulu, ns eûmes voulu, vs eûtes voulu, ils eurent voulu	j'eus fini, tu eus fini, il eut fini, ns eûmes fini, vs eûtes fini, ils eurent fini

À RETENIR

1) Les formes du participe passé des principaux verbes sont : *été, eu, fait, dit, allé, vu, su, ri, pris, fini, voulu, donné*. Attention aux lettres finales et à la prononciation de *eu* (u).

2) Attention aux confusions avec le passé simple pour certains verbes :

	PASSÉ SIMPLE	PARTICIPE PASSÉ
AVOIR	<i>j'eus, il eut</i>	<i>eu</i>
FAIRE	<i>je fis, il fit</i>	<i>fait</i>
DIRE	<i>je dis, il dit</i>	<i>dit</i>
ALLER	<i>j'allai, il alla</i>	<i>allé</i>
VOIR	<i>je vis, il vit</i>	<i>vu</i>
SAVOIR	<i>je sus, il sut</i>	<i>su</i>
RIRE	<i>je ris, il rit</i>	<i>ri</i>
PRENDRE	<i>je pris, il prit</i>	<i>pris</i>
DONNER	<i>je donnai, il donna</i>	<i>donné</i>
VOULOIR	<i>je voulus, il voulut</i>	<i>voulu</i>
FINIR	<i>je finis, il finit</i>	<i>fini</i>

3) À propos de l'accent circonflexe : il est présent aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel du passé simple ; mais point n'est besoin d'en faire trop : ne pas l'ajouter à la 3^e personne du singulier, ce serait une confusion avec une forme du subjonctif (telle que *il fut / qu'il fût*).

On remarque souvent des erreurs de conjugaison nées de la confusion entre deux temps, deux modes, et du fait que nous sommes enclins à retenir plutôt les formes qui nous ont plu !

Voyons donc à présent les formes au passé d'autres modes que l'indicatif.

④ Le passé dans les modes conditionnel, subjonctif et impératif

Ces formes seraient moins employées, dit-on, d'où les erreurs et incertitudes à leur propos. Un peu de franchise : qui ne s'est surpris à éviter l'emploi écrit d'une forme qu'il utilise couramment à l'oral, par exemple *J'aurais été là, les choses ne se seraient pas passées ainsi* ? Quelle terminaison à *aurais* ? Et à *passées* ? Une clarification apparaît nécessaire. Un peu comme une réorganisation de la mémoire, avec dissipation des erreurs et imprécisions.

	ÊTRE	AVOIR	FAIRE
CONDITIONNEL PASSÉ 1 ^{ère} FORME	j'aurais été, tu aurais été, il aurait été, ns aurions été, vs auriez été, ils auraient été	j'aurais eu, tu aurais eu, il aurait eu, ns aurions eu, vs auriez eu, ils auraient eu	j'aurais fait, tu aurais fait, il aurait fait, ns aurions fait, vs auriez fait, ils auraient fait

REMARQUE : par rapport au conditionnel présent, le passé sert à indiquer un souhait, mais dans le passé, donc irréel. Le conditionnel passé 2^e forme est peu employé aujourd'hui et semblable au subjonctif plus-que-parfait (☛ ci-dessous).

SUBJONCTIF IMPARFAIT	(que / qu') je fusse, tu fusses, il fût , ns fussions, vs fussiez, ils fussent	(que / qu') j'eusse, tu eusses, il eût , ns eussions, vs eussiez, ils eussent	(que / qu') je fissse, tu fisses, il fît , ns fissions, vs fissiez, ils fissent

REMARQUE : noter l'accent circonflexe sur la 3^e personne du singulier du subjonctif imparfait. À ne pas confondre avec l'accent circonflexe des 1^{re} et 2^e personnes du pluriel du passé simple de l'indicatif (*ns eûmes, vs eûtes*).

	ÊTRE	AVOIR	FAIRE
SUBJONCTIF PASSÉ	(que / qu') j'aie été, tu aies été, il ait été, ns ayons été, vs ayez été, ils aient été	(que / qu') j'aie eu, tu aies eu, il ait eu, ns ayons eu, vs ayez eu, ils aient eu	(que / qu') j'aie fait, tu aies fait, il ait fait, ns ayons fait, vs ayez fait, ils aient fait
SUBJONCTIF PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse été, tu eusses été, il eût été, ns eussions été, vs eussiez été, ils eussent été	(que / qu') j'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu, ns eussions eu, vs eussiez eu, ils eussent eu	(que / qu') j'eusse fait, tu eusses fait, il eût fait, ns eussions fait, vs eussiez fait, ils eussent fait

RAPPEL : pour tous les temps et modes du verbe avoir en *eu* / *eus* / *eusse* : la syllabe *eu* se prononce toujours *u*.

IMPÉRATIF PASSÉ	aie été, ayons été, ayez été	aie eu, ayons eu, ayez eu	aie fait, ayons fait, ayez fait

À NOTER : l'impératif passé est d'emploi rare, puisqu'un ordre se donne en général au présent.

	DIRE	ALLER	VOIR
CONDITIONNEL PASSÉ I ^{RE} FORME	j'aurais dit, tu aurais dit, il aurait dit, ns aurions dit, vs auriez dit, ils auraient dit	je serais allé, tu serais allé, il serait allé, ns serions allés, vs seriez allés, ils seraient allés	j'aurais vu, tu aurais vu, il aurait vu, ns aurions vu, vs auriez vu, ils auraient vu
SUBJONCTIF IMPARFAIT	(que / qu') je disse, tu disses, il dît, ns dissions, vs dissiez, ils dissent	(que / qu') j'allasse, tu allasses, il allât, ns allassions, vs allassiez, ils allassent	(que / qu') je visse, tu visses, il vît, ns vissions, vs vissiez, ils vissent*

* ATTENTION : ne pas confondre avec le présent du verbe *visser* !

SUBJONCTIF PASSÉ	(que / qu') j'aie dit, tu aies dit, il ait dit, ns ayons dit, vs ayez dit, ils aient dit	(que / qu') je sois allé, tu sois allé, il soit allé, ns soyons allés, vs soyez allés, ils soient allés	(que / qu') j'aie vu, tu aies vu, il ait vu, ns ayons vu, vs ayez vu, ils aient vu
SUBJONCTIF PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse dit, tu eusses dit, il eût dit, ns eussions dit, vs eussiez dit, ils eussent dit	(que / qu') je fusse allé, tu fusses allé, il fût allé, ns fussions allés, vs fussiez allés, ils fussent allés	(que / qu') j'eusse vu, tu eusses vu, il eût vu, ns eussions vu, vs eussiez vu, ils eussent vu
IMPÉRATIF PASSÉ	aie dit, ayons dit, ayez dit	sois allé, soyons allés, soyez allés	aie vu, ayons vu, ayez vu

	SAVOIR	RIRE	PRENDRE
CONDITIONNEL PASSÉ I ^{RE} FORME	j'aurais su, tu aurais su, il aurait su, ns aurions su, vs auriez su, ils auraient su	j'aurais ri, tu aurais ri, il aurait ri, ns aurions ri, vs auriez ri, ils auraient ri	j'aurais pris, tu aurais pris, il aurait pris, ns aurions pris, vs auriez pris, ils auraient pris
SUBJONCTIF IMPARFAIT	(que / qu') je susse, tu susses, il sut, ns sussions, vs sussiez, ils sussent	(que / qu') je risse, tu risses, il rît, ns rissions, vs rissiez, ils rissent	(que / qu') je prisse, tu prisses, il prît, ns prissions, vs prissiez, ils prissent

SUBJONCTIF PASSÉ	(que / qu') j'aie su, tu aies su, il ait su, ns ayons su, vs ayez su, ils aient su	(que / qu') j'aie ri, tu aies ri, il ait ri, ns ayons ri, vs ayez ri, ils aient ri	(que / qu') j'aie pris, tu aies pris, il ait pris, ns ayons pris, vs ayez pris, ils aient pris
SUBJONCTIF PLUS-QUE-PARFAIT	(que, que') j'eusse su, tu eusses su, il eût su, ns eussions su, vs eussiez su, ils eussent su	(que / qu') j'eusse ri, tu eusses ri, il eût ri, ns eussions ri, vs eussiez ri, ils eussent ri	(que / qu') j'eusse pris, tu eusses pris, il eût pris, ns eussions pris, vs eussiez pris, ils eussent pris
IMPÉRATIF PASSÉ	aie su, ayons su, ayez su	aie ri, ayons ri, ayez ri	aie pris, ayons pris, ayez pris

	DONNER	VOULOIR	FINIR
CONDITIONNEL PASSÉ I ^{RE} FORME	j'aurais donné, tu aurais donné, il aurait donné, ns aurions donné, vs auriez donné, ils auraient donné	j'aurais voulu, tu aurais voulu, il aurait voulu, ns aurions voulu, vs auriez voulu, ils auraient voulu	j'aurais fini, tu aurais fini, il aurait fini, ns aurions fini, vs auriez fini, ils auraient fini
SUBJONCTIF IMPARFAIT	(que / qu') je donnasse, tu donnasses, il donnât, ns donnassions, vs donnassiez, ils donnassent	(que / qu') je voulusse, tu voulusses, il voulût, ns voulussions, vs voulussiez, ils voulussent	(que / qu') je finisse, tu finisses, il finît, ns finissions, vs finissiez, ils finissent
SUBJONCTIF PASSÉ	(que / qu') j'aie donné, tu aies donné, il ait donné, ns ayons donné, vs ayez donné, ils aient donné	(que / qu') j'aie voulu, tu aies voulu, il ait voulu, ns ayons voulu, vs ayez voulu, ils aient voulu	(que / qu') j'aie fini, tu aies fini, il ait fini, ns ayons fini, vs ayez fini, ils aient fini
SUBJONCTIF PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse donné, tu eusses donné, il eût donné, ns eussions donné, vs eussiez donné, ils eussent donné	(que / qu') j'eusse voulu, tu eusses voulu, il eût voulu, ns eussions voulu, vs eussiez voulu, ils eussent voulu	(que / qu') j'eusse fini, tu eusses fini, il eût fini, ns eussions fini, vs eussiez fini, ils eussent fini
IMPÉRATIF PASSÉ	aie donné, ayons donné, ayez donné	aie voulu, ayons voulu, ayez voulu	aie fini, ayons fini, ayez fini

À RETENIR

Quelle voyelle pour le subjonctif passé ? Tout dépend du groupe du verbe...
C'est la même voyelle que pour le passé simple de l'indicatif :

- 1^{er} groupe : a → j'allai, tu allas, il alla... que j'allasse, tu allasses, il allât.
 2^e groupe : i → je finis, tu finis, il finit... que je finisse, tu finisses, il finît.
 3^e groupe : i → je pris, tu pris, il prit... que je prisse, tu prisses, il prît.
 u → je voulus, tu voulus, il voulut... que je voulusse, tu voulusses, il voulût.

IV-2 – Les cent verbes clés du français

Maintenant que les douze verbes les plus fréquemment employés en français ont été présentés dans leur détail, voyons de façon plus synthétique les verbes clés du français et leur conjugaison.

Ces cent verbes sont les verbes couramment employés et ils sont parfois délicats ; après chacun d'eux, vous trouverez la liste de ceux qui se conjuguent sur le même modèle. Si vous cherchez en vain certains verbes, c'est qu'ils sont placés dans le chapitre suivant, consacré aux verbes tout à fait défectifs. Ces verbes sont : *accroître, advenir, apparoir, braire, chaloir, déchoir, échoir, s'ensuivre, ester, falloir, férir, forclorre, foutre, gésir, issir, messeoir, ouïr, paître, pleuvoir, poindre, s'agir, seoir, sourdre*.

Mode d'emploi pour la lecture et le repérage des conjugaisons

1) La présentation des conjugaisons est toujours la même, d'abord le présent à tous les modes, puis le futur et enfin le passé.

2) Tous les temps et modes sont présentés sauf a) le conditionnel passé 2^e forme (peu employé aujourd'hui et semblable au subjonctif plus-que-parfait) ; b) le passé surcomposé, qui est une forme surtout orale et qu'on produit ainsi : *j'ai eu fait, j'ai eu dit*. Sur l'emploi des temps des verbes ► chapitres suivants.

3) Toutes les conjugaisons sont proposées à la voix active (*je mange, je vois...* et non *je suis mangé, je suis vu*, voix passive). Pour la voix passive ► lexique p. 142, 147 et p. 258.

1. ABSOUDRE

PRÉSENT	
INDICATIF PRÉSENT	j'absous, tu absous, il absout, ns absolvons, vs absolvez, ils absolvent
CONDITIONNEL PRÉSENT	j'absoudrais, tu absoudrais, il absoudrait, ns absoudrions, vs absoudriez, ils absoudraient
SUBJONCTIF PRÉSENT	(que / qu') j'absolve, tu absolves, il absolve, ns absolvions, vs absolviez, ils absolvent
IMPÉRATIF PRÉSENT	absous, absolvons, absolvez
PARTICIPE PRÉSENT	absolvant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'absoudrai, tu absoudras, il absoudra, ns absoudrons, vs absoudrez, ils absoudront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai absous, tu auras absous, il aura absous, ns aurons absous, vs aurez absous, ils auront absous

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'absolvais, tu absolvais, il absolvait, ns absolvions, vs absolviez, ils absorvaient
IND. PASSÉ SIMPLE	<i>inusité</i>
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai absous, tu as absous, il a absous, ns avons absous, vs avez absous, ils ont absous

PASSÉ	
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais absous, tu avais absous, il avait absous, ns avions absous, vs aviez absous, ils avaient absous
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus absous, tu eus absous, il eut absous, ns eûmes absous, vs eûtes absous, ils eurent absous
CONDITIONNEL PASSÉ	j'aurais absous, tu aurais absous, il aurait absous ns aurions absous, vs auriez absous, ils auraient absous
SUBJONCTIF IMPARFAIT	<i>inusité</i>
SUBJONCTIF PASSÉ	(que / qu') j'aie absous, tu aies absous, il ait absous, ns ayons absous, vs ayez absous, ils aient absous
SUBJONCTIF PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse absous, tu eusses absous, il eût absous, ns eussions absous, vs eussiez absous, ils eussent absous
IMPÉRATIF PASSÉ	aie absous, ayons absous, ayez absous
PARTICIPE PASSÉ	absous (<i>fém.</i> absoute), ayant absous

Verbes conjugués sur le même modèle : *dissoudre, résoudre* (mais avec un passé simple, *je résolus...*, un subjonctif imparfait, *que je résolusse...*, et un participe passé, *résolu* ➡ ci-dessous).

2. ABSTRAIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'abstrais, tu abstrais, il abstrait, ns abstrayons, vs abstrayez, ils abstraient
COND. PRÉSENT	j'abstrairais, tu abstrairais, il abstrairait, ns abstrairions, vs abstrairiez, ils abstrairaient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'abstraie, tu abstraies, il abstraie, ns abstrayions, vs abstrayiez, ils abstraient
IMPÉR. PRÉSENT	abstrais, abstrayons, abstrayez
PART. PRÉSENT	abstrayant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'abstrairai, tu abstrairas, il abstraira, ns abstrairons, vs abstrairez, ils abstrairont
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai abstrait, tu auras abstrait, il aura abstrait, ns aurons abstrait, vs aurez abstrait, ils auront abstrait

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'abstrayais, tu abstrayais, il abstrayait, ns abstrayions, vs abstrayiez, ils abstrayaient
IND. PASSÉ SIMPLE	<i>inusité</i>
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai abstrait, tu as abstrait, il a abstrait, ns avons abstrait, vs avez abstrait, ils ont abstrait
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais abstrait, tu avais abstrait, il avait abstrait, ns avions abstrait, vs aviez abstrait, ils avaient abstrait
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus abstrait, tu eus abstrait, il eut abstrait, ns eûmes abstrait, vs eûtes abstrait, ils eurent abstrait
COND. PASSÉ	j'aurais abstrait, tu aurais abstrait, il aurait abstrait, ns aurions abstrait, vs auriez abstrait, ils auraient abstrait
SUBJ. IMPARFAIT	<i>n'existe pas</i>
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie abstrait, tu aies abstrait, il ait abstrait, ns ayons abstrait, vs ayez abstrait, ils aient abstrait
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse abstrait, tu eusses abstrait, il eût abstrait, ns eussions abstrait, vs eussiez abstrait, ils eussent abstrait
IMPÉR. PASSÉ	aie abstrait, ayons abstrait, ayez abstrait
PART. PASSÉ	abstrait, ayant abstrait

Verbes conjugués sur le même modèle : *extraire, traire, distraire*.

3. ACCÉDER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'accède, tu accèdes, il accède, ns accédons, vs accédez, ils accèdent
COND. PRÉSENT	j'accéderaï, tu accéderaï, il accéderait, ns accéderions, vs accéderiez, ils accéderaient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'accède, tu accèdes, il accède, ns accédions, vs accédiez, ils accèdent
IMPÉR. PRÉSENT	accède, accédons, accédez
PART. PRÉSENT	accédant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'accéderai, tu accèderas, il accédera, ns accéderons, vs accéderez, ils accèderont
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai accédé, tu auras accédé, il aura accédé, ns aurons accédé, vs aurez accédé, ils auront accédé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'accédais, tu accédais, il accédait, ns accédions, vs accédiez, ils accédaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'accédai, tu accédas, il accéda, ns accédâmes, vs accédâtes, ils accédèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai accédé, tu as accédé, il a accédé, ns avons accédé, vs avez accédé, ils ont accédé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais accédé, tu avais accédé, il avait accédé, ns avions accédé, vs aviez accédé, ils avaient accédé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus accédé, tu eus accédé, il eut accédé, ns eûmes accédé, vs eûtes accédé, ils eurent accédé
COND. PASSÉ	j'aurais accédé, tu aurais accédé, il aurait accédé, ns aurions accédé, vs auriez accédé, ils auraient accédé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'accédasse, tu accédasses, il accédât, ns accédassions, vs accédassiez, ils accédassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie accédé, tu aies accédé, il ait accédé, ns ayons accédé, vs ayez accédé, ils aient accédé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse accédé, tu eusses accédé, il eût accédé, ns eussions accédé, vs eussiez accédé, ils eussent accédé
IMPÉR. PASSÉ	aie accédé, ayons accédé, ayez accédé
PART. PASSÉ	accédé, ayant accédé

Verbes conjugués sur le même modèle : *abcéder, céder, décéder, concéder*.

4. ACHETER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'achète, tu achètes, il achète, ns achetons, vs achetez, ils achètent
COND. PRÉSENT	j'achèterais, tu achèterais, il achèterait, ns achèterions, vs achèteriez, ils achèteraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'achète, tu achètes, il achète, ns achetions, vs achetiez, ils achètent
IMPÉR. PRÉSENT	achète, achetons, achetez
PART. PRÉSENT	achetant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'achèterai, tu achèteras, il achètera, ns achèterons, vs achèterez, ils achèteront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai acheté, tu auras acheté, il aura acheté, ns aurons acheté, vs aurez acheté, ils auront acheté

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'achetais, tu achetais, il achetait, ns achetions, vs achetiez, ils achetaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'achetai, tu achetas, il acheta, ns achetâmes, vs achetâtes, ils achetèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai acheté, tu as acheté, il a acheté, ns avons acheté, vs avez acheté, ils ont acheté
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais acheté, tu avais acheté, il avait acheté, ns avions acheté, vs aviez acheté, ils avaient acheté
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus acheté, tu eus acheté, il eut acheté, ns eûmes acheté, vs eûtes acheté, ils eurent acheté
COND. PASSÉ	j'aurais acheté, tu aurais acheté, il aurait acheté, ns aurions acheté, vs auriez acheté, ils auraient acheté
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'achetasse, tu achetasses, il achetât, ns achetassions, vs achetassiez, ils achetassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie acheté, tu aies acheté, il ait acheté, ns ayons acheté, vs ayez acheté, ils aient acheté
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse acheté, tu eusses acheté, il eût acheté, ns eussions acheté, vs eussiez acheté, ils eussent acheté
IMPÉR. PASSÉ	aie acheté, ayons acheté, ayez acheté
PART. PASSÉ	acheté, ayant acheté

Verbes conjugués sur le même modèle : *racheter, celer, ciseler, congeler, corseter, crocheter, déceler, démanteler, écarteler, fileter, fureter, geler, haleter, harceler, marteler, modeler, peler, receler, surgeler*.

5. ACQUIESCE

Attention au *sc* (excluant tout accent sur les *e*), au *ç*, obligatoire devant les voyelles *a, o, u*.

PRÉSENT	
INDICATIF PRÉSENT	j'acquiesce, tu acquiesces, il acquiesce, ns acquiesçons, vs acquiescez, ils acquiescent
CONDITIONNEL PRÉSENT	j'acquiescerais, tu acquiescerais, il acquiescerait, ns acquiescerions, vs acquiesceriez, ils acquiesceraient
SUBJONCTIF PRÉSENT	(que / qu') j'acquiesce, tu acquiesces, il acquiesce, ns acquiescions, vs acquiesciez, ils acquiescent
IMPÉRATIF PRÉSENT	acquiesce, acquiesçons, acquiescez
PARTICIPE PRÉSENT	acquiesçant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'acquiescerai, tu acquiesceras, il acquiescera, ns acquiescerons, vs acquiescerez, ils acquiesceront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai acquiescé, tu auras acquiescé, il aura acquiescé, ns aurons acquiescé, vs aurez acquiescé, ils auront acquiescé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'acquiesçais, tu acquiesçais, il acquiesçait, ns acquiescions, vs acquiesciez, ils acquiesçaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'acquiesçai, tu acquiesças, il acquiesça, ns acquiesçâmes, vs acquiesçâtes, ils acquiescèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai acquiescé, tu as acquiescé, il a acquiescé, ns avons acquiescé, vs avez acquiescé, ils ont acquiescé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais acquiescé, tu avais acquiescé, il avait acquiescé, ns avions acquiescé, vs aviez acquiescé, ils avaient acquiescé

PASSÉ	
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus acquiescé, tu eus acquiescé, il eut acquiescé, ns eûmes acquiescé, vs eûtes acquiescé, ils eurent acquiescé
COND. PASSÉ	j'aurais acquiescé, tu aurais acquiescé, il aurait acquiescé, ns aurions acquiescé, vs auriez acquiescé, ils auraient acquiescé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'acquiesçasse, tu acquiesçasses, il acquiescât, ns acquiesçassions, vs acquiesçassiez, ils acquiesçassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie acquiescé, tu aies acquiescé, il ait acquiescé, ns ayons acquiescé, vs ayez acquiescé, ils aient acquiescé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse acquiescé, tu eusses acquiescé, il eût acquiescé, ns eussions acquiescé, vs eussiez acquiescé, ils eussent acquiescé
IMPÉR. PASSÉ	aie acquiescé, ayons acquiescé, ayez acquiescé
PART. PASSÉ	acquiescé, ayant acquiescé

Verbes conjugués sur le même modèle : *placer*, et autres verbes en *-cer*.

ALLER ➡ pp. 158 à 168.

6. APPELER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'appelle, tu appelles, il appelle, ns appelons, vs appelez, ils appellent
COND. PRÉSENT	j'appellerais, tu appellerais, il appellerait, ns appellerions, vs appelleriez, ils appelleraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'appelle, tu appelles, il appelle, ns appelions, vs appelez, ils appellent
IMPÉR. PRÉSENT	appelle, appelons, appelez
PART. PRÉSENT	appelant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'appellerai, tu appelleras, il appellera, ns appellerons, vs appellerez, ils appelleront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai appelé, tu auras appelé, il aura appelé, ns aurons appelé, vs aurez appelé, ils auront appelé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'appelais, tu appelais, il appelait, ns appelions, vs appelez, ils appelaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'appelai, tu appelas, il appela, ns appelâmes, vs appelâtes, ils appelèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai appelé, tu as appelé, il a appelé, ns avons appelé, vs avez appelé, ils ont appelé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais appelé, tu avais appelé, il avait appelé, ns avions appelé, vs aviez appelé, ils avaient appelé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus appelé, tu eus appelé, il eut appelé, ns eûmes appelé, vs eûtes appelé, ils eurent appelé
COND. PASSÉ	j'aurais appelé, tu aurais appelé, il aurait appelé, ns aurions appelé, vs auriez appelé, ils auraient appelé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'appelasse, tu appelasses, il appelât, ns appelassions, vs appelassiez, ils appelassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie appelé, tu aies appelé, il ait appelé, ns ayons appelé, vs ayez appelé, ils aient appelé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse appelé, tu eusses appelé, il eût appelé, ns eussions appelé, vs eussiez appelé, ils eussent appelé
IMPÉR. PASSÉ	aie appelé, ayons appelé, ayez appelé
PART. PASSÉ	appelé, ayant appelé

Verbes conjugués sur le même modèle : *rappeler, agneler, bourreler, cacheter, capeler, carreler, craqueler, déniveler, denteler, écheveler, empaqueter, ensorceler, épeler, épouseter, étinceler, étiqueter, feuilleter, forjeter, grommeler, grumeler, hoqueter, marqueter, nickeler, niveler, parqueter, pelleter, râtelier, renouveler, ressemeler, ruisseler* (pour ce verbe, cependant, l'Académie autorise, depuis 1990, la forme : *il ruissèle*, à côté de : *il ruisselle*), *jeter, voleter* et autres verbes en *eter*. Mais pas *interpeller*, qui garde toujours ses deux *l* et se conjugue sur le modèle de *donner*. *Peler* se conjugue sur le modèle de *acheter*.

7. ARGUER

Attention, le *u* de ce verbe se prononce toujours distinctement du *e* (ou autre voyelle qui le suit), mais l'usage a abandonné le tréma (signalant cette prononciation). Pour simplifier les choses, si on peut dire, le Conseil de la mangue française a décidé de suivre une recommandation de l'Académie et a conseillé, en 1990, que le tréma, anciennement sur le *e* et tombé en désuétude, soit placé sur le *u* ! La conjugaison la plus simple est présentée ici.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'argue, tu argues, il argue, ns arguons, vs arguez, ils argument
COND. PRÉSENT	j'arguerais, tu arguerais, il arguerait, ns arguerions, vs argueriez, ils argueraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'argue, tu argues, il argue, ns arguions, vs argueiez, ils argument
IMPÉR. PRÉSENT	argue, arguons, arguez
PART. PRÉSENT	arguant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'arguerai, tu argueras, il arguera, ns arguerons, vs arguerez, ils argueront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai argué, tu auras argué, il aura argué, ns aurons argué, vs aurez argué, ils auront argué

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'arguais, tu arguais, il arguait, ns arguions, vs argueiez, ils arguaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'arguai, tu arguas, il argua, ns arguâmes, vs arguâtes, ils arguèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai argué, tu as argué, il a argué, ns avons argué, vs avez argué, ils ont argué
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais argué, tu avais argué, il avait argué, ns avions argué, vs aviez argué, ils avaient argué
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus argué, tu eus argué, il eut argué, ns eûmes argué, vs eûtes argué, ils eurent argué
COND. PASSÉ	j'aurais argué, tu aurais argué, il aurait argué, ns aurions argué, vs auriez argué, ils auraient argué
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'arguasse, tu arguasses, il arguât, ns arguassions, vs arguassiez, ils arguassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie argué, tu aies argué, il ait argué, ns ayons argué, vs ayez argué, ils aient argué
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse argué, tu eusses argué, il eût argué, ns eussions argué, vs eussiez argué, ils eussent argué
IMPÉR. PASSÉ	aie argué, ayons argué, ayez argué
PART. PASSÉ	argué, ayant argué

8. ASSAILLIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'assaille, tu assailles, il assaille, ns assaillons, vs assaillez, ils assaillent
COND. PRÉSENT	j'assailirais, tu assailirais, il assailirait, ns assailirions, vs assailiriez, ils assailiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'assaille, tu assailles, il assaille, ns assaillions, vs assailiez, ils assaillent
IMPÉR. PRÉSENT	assaille, assaillons, assaillez
PART. PRÉSENT	assaillant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'assailirai, tu assailiras, il assailira, ns assailirons, vs assailirez, ils assailiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai assailli, tu auras assailli, il aura assailli, ns aurons assailli, vs aurez assailli, ils auront assailli

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'assailais, tu assailais, il assailait, ns assaillions, vs assailiez, ils assailaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'assailis, tu assailis, il assailit, ns assailîmes, vs assailîtes, ils assailirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai assailli, tu as assailli, il a assailli, ns avons assailli, vs avez assailli, ils ont assailli
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais assailli, tu avais assailli, il avait assailli, ns avions assailli, vs aviez assailli, ils avaient assailli
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus assailli, tu eus assailli, il eut assailli, ns eûmes assailli, vs eûtes assailli, ils eurent assailli
COND. PASSÉ	j'aurais assailli, tu aurais assailli, il aurait assailli, ns aurions assailli, vs auriez assailli, ils auraient assailli
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'assailisse, tu assailisses, il assailît, ns assailissions, vs assailissiez, ils assailissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie assailli, tu aies assailli, il ait assailli, ns ayons assailli, vs ayez assailli, ils aient assailli
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse assailli, tu eusses assailli, il eût assailli, ns eussions assailli, vs eussiez assailli, ils eussent assailli
IMPÉR. PASSÉ	aie assailli, ayons assailli, ayez assailli
PART. PASSÉ	assailli, ayant assailli

Verbes conjugués sur le même modèle : *tressaillir*, *défaillir* ; *saillir* également, mais seulement lorsqu'il a le sens de « sortir, dépasser de ». *Saillir* au sens de « s'accoupler » se conjugue comme tous les verbes du 2^e groupe (comme *finir*, *finissant*, *je finissais*).

9. ASSEOIR

Ici, deux choix s'offrent à nous : la conjugaison en *ie* et *ey* et la conjugaison en *oi*. Les deux sont correctes. Leur emploi est une question d'usage et d'habitude : à écouter nos contemporains, on constate même que certaines formes usuelles du verbe pronominal *s'asseoir* sont empruntées à l'une des conjugaisons (*assieds-toi*, *je m'assieds*, *je m'assiérai*) et d'autres à l'autre conjugaison (*je m'assois*, *ils s'assoient*, *qu'ils s'assoient*, *nous nous assoirions*), vraisemblablement pour des questions de commodité phonétique.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'assieds, tu assieds, il assied, ns asseyons, vs asseyez, ils asseyent ou : j'assois, tu assois, il assoit, ns assoyons, vs assoyez, ils assoient
COND. PRÉSENT	j'assiérais, tu assiérais, il assiérait, ns assiérions, vs assiériez, ils assiéraient ou : j'assoirais, tu assoirais, il assoirait, ns assoirions, vs assoiriez, ils assoiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'asseye, tu asseyes, il asseye, ns asseyions, vs asseyiez, ils asseyent ou : (que / qu') j'assoie, tu assoies, il assoie, ns assoyions, vs assoyiez, ils assoient
IMP. PRÉSENT	assieds, asseyons, asseyez ou : assois, assoyons, assoyez
PART. PASSÉ	asseyant (ou) assoyant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'assiérai, tu assiéras, il assiéra, ns assiérons, vs assiérez, ils assiéront ou : j'assoirai, tu assoiras, il assoira, ns assoirons, vs assoirez, ils assoiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai assis, tu auras assis, il aura assis, ns aurons assis, vs aurez assis, ils auront assis

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'asseyais, tu asseyais, il asseyait, ns asseyions, vs asseyiez, ils asseyaient ou : j'assoyais, tu assoyais, il assoyait, ns assoyions, vs assoyiez, ils assoyaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'assis, tu assis, il assit, ns assîmes, vs assîtes, ils assirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai assis, tu as assis, il a assis, ns avons assis, vs avez assis, ils ont assis
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais assis, tu avais assis, il avait assis, ns avions assis, vs aviez assis, ils avaient assis
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus assis, tu eus assis, il eut assis, ns eûmes assis, vs eûtes assis, ils eurent assis
COND. PASSÉ	j'aurais assis, tu aurais assis, il aurait assis, ns aurions assis, vs auriez assis, ils auraient assis
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'assisse, tu assisses, il assît, ns assissions, vs assissiez, ils assissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie assis, tu aies assis, il ait assis, ns ayons assis, vs ayez assis, ils aient assis
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse assis, tu eusses assis, il eût assis, ns eussions assis, vs eussiez assis, ils eussent assis
IMPÉR. PASSÉ	aie assis, ayons assis, ayez assis
PART. PASSÉ	assis, ayant assis

10. AVANCER

Attention à la cédille devant les *o* et les *a*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'avance, tu avances, il avance, ns avançons, vs avancez, ils avancent
COND. PRÉSENT	j'avancerais, tu avancerais, il avancerait, ns avancerions, vs avanceriez, ils avanceraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'avance, tu avances, il avance, ns avançons, vs avanciez, ils avancent
IMPÉR. PRÉSENT	avance, avançons, avancez
PART. PRÉSENT	avançant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'avancerai, tu avanceras, il avancera, ns avancerons, vs avancerez, ils avanceront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai avancé, tu auras avancé, il aura avancé, ns aurons avancé, vs aurez avancé, ils auront avancé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'avançais, tu avançais, il avançait, ns avançons, vs avanciez, ils avançaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'avançai, tu avanças, il avança, ns avançâmes, vs avançâtes, ils avancèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai avancé, tu as avancé, il a avancé, ns avons avancé, vs avez avancé, ils ont avancé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais avancé, tu avais avancé, il avait avancé, ns avions avancé, vs aviez avancé, ils avaient avancé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus avancé, tu eus avancé, il eut avancé, ns eûmes avancé, vs eûtes avancé, ils eurent avancé
COND. PASSÉ	j'aurais avancé, tu aurais avancé, il aurait avancé, ns aurions avancé, vs auriez avancé, ils auraient avancé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'avançasse, tu avançasses, il avançât, ns avançassions, vs avançassiez, ils avançassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie avancé, tu aies avancé, il ait avancé, ns ayons avancé, vs ayez avancé, ils aient avancé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse avancé, tu eusses avancé, il eût avancé, ns eussions avancé, vs eussiez avancé, ils eussent avancé
IMPÉR. PASSÉ	aie avancé, ayons avancé, ayez avancé
PART. PASSÉ	avancé, ayant avancé

Verbes conjugués sur le même modèle : tous les verbes terminés en *-cer*, tels *effacer*, *placer*, *remplacer*...

AVOIR ➡ pp. 158 à 168.

11. BATTRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je bats, tu bats, il bat, ns battons, vs battez, ils battent
COND. PRÉSENT	je battrais, tu battrais, il battrait, ns battrions, vs battriez, ils battraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je batte, tu battes, il batte, ns battions, vs battiez, ils battent
IMPÉR. PRÉSENT	bats, battons, battez
PART. PRÉSENT	battant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je battrai, tu battras, il battra, ns battrons, vs battrez, ils battront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai battu, tu auras battu, il aura battu, ns aurons battu, vs aurez battu, ils auront battu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je battais, tu battais, il battait, ns battions, vs battiez, ils battaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je battis, tu battis, il battit, ns battîmes, vs battîtes, ils battirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai battu, tu as battu, il a battu, ns avons battu, vs avez battu, ils ont battu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais battu, tu avais battu, il avait battu, ns avions battu, vs aviez battu, ils avaient battu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus battu, tu eus battu, il eut battu, ns eûmes battu, vs eûtes battu, ils eurent battu
COND. PASSÉ	j'aurais battu, tu aurais battu, il aurait battu, ns aurions battu, vs auriez battu, ils auraient battu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je battisse, tu battisses, il battît, ns battissions, vs battissiez, ils battissent Attention : ne pas confondre ici avec le verbe <i>bâtir</i> (que je bâtisse, que tu bâtisses) pour le subjonctif présent et imparfait.
SUBJONCTIF PASSÉ	(que / qu') j'aie battu, tu aies battu, il ait battu, ns ayons battu, vs ayez battu, ils aient battu
SUBJONCTIF PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse battu, tu eusses battu, il eût battu, ns eussions battu, vs eussiez battu, ils eussent battu
IMPÉR. PASSÉ	aie battu, ayons battu, ayez battu
PART. PASSÉ	battu, ayant battu

Verbes conjugués sur le même modèle : *combattre, abattre, débattre, ébattre (s'), rabattre, rebattre*.

12. BOIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je bois, tu bois, il boit, nous buvons, vs buvez, ils boivent. Attention : ne pas conjuguer <i>croire</i> sur ce modèle aux trois personnes du pluriel !
COND. PRÉSENT	je boirais, tu boirais, il boirait, ns boirions, vs boiriez, ils boiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je boive, tu boives, il boive, ns buvions, vs buviez, ils boivent
IMPÉR. PRÉSENT	bois, buvons, buvez
PART. PRÉSENT	buvant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je boirai, tu boiras, il boira, ns boirons, vs boirez, ils boiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai bu, tu auras bu, il aura bu, ns aurons bu, vs aurez bu, ils auront bu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je buvais, tu buvais, il buvait, ns buvions, vs buviez, ils buvaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je bus, tu bus, il but, ns bûmes, vs bûtes, ils burent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai bu, tu as bu, il a bu, ns avons bu, vs avez bu, ils ont bu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais bu, tu avais bu, il avait bu, ns avions bu, vs aviez bu, ils avaient bu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus bu, tu eus bu, il eut bu, ns eûmes bu, vs eûtes bu, ils eurent bu
COND. PASSÉ	j'aurais bu, tu aurais bu, il aurait bu, ns aurions bu, vs auriez bu, ils auraient bu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je busse, tu busses, il bût, ns bussions, vs bussiez, ils bussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie bu, tu aies bu, il ait bu, ns ayons bu, vs ayez bu, ils aient bu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse bu, tu eusses bu, il eût bu, ns eussions bu, vs eussiez bu, ils eussent bu
IMPÉR. PASSÉ	aie bu, ayons bu, ayez bu
PART. PASSÉ	bu, ayant bu

13. BOUILLIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je bous, tu bous, il bout, nous bouillons, vs bouillez, ils bouillent
COND. PRÉSENT	je bouillirais, tu bouillirais, il bouillirait, ns bouillirions, vs bouilliriez, ils bouilliraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je bouille, tu bouilles, il bouille, ns bouillions, vs bouilliez, ils bouillent
IMPÉR. PRÉSENT	bous, bouillons, bouillez
PART. PRÉSENT	bouillant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je bouillirai, tu bouilliras, il bouillira, ns bouillirons, vs bouillirez, ils bouilliront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai bouilli, tu auras bouilli, il aura bouilli, ns aurons bouilli, vs aurez bouilli, ils auront bouilli

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je bouillais, tu bouillais, il bouillait, ns bouillions, vs bouilliez, ils bouillaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je bouillis, tu bouillis, il bouillit, ns bouillîmes, vs bouillîtes, ils bouillirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai bouilli, tu as bouilli, il a bouilli, ns avons bouilli, vs avez bouilli, ils ont bouilli
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais bouilli, tu avais bouilli, il avait bouilli, ns avions bouilli, vs aviez bouilli, ils avaient bouilli
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus bouilli, tu eus bouilli, il eut bouilli, ns eûmes bouilli, vs eûtes bouilli, ils eurent bouilli
COND. PASSÉ	j'aurais bouilli, tu aurais bouilli, il aurait bouilli, ns aurions bouilli, vs auriez bouilli, ils auraient bouilli
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je bouillisse, tu bouillisses, il bouillît, ns bouillissions, vs bouillissiez, ils bouillissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie bouilli, tu aies bouilli, il ait bouilli, ns ayons bouilli, vs ayez bouilli, ils aient bouilli
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse bouilli, tu eusses bouilli, il eût bouilli, ns eussions bouilli, vs eussiez bouilli, ils eussent bouilli
IMPÉR. PASSÉ	aie bouilli, ayons bouilli, ayez bouilli
PART. PASSÉ	bouilli, ayant bouilli

14. BRUIRE / BRUISSER

Ces deux verbes sont proches par le sens (« faire entendre un son confus ») et par la conjugaison : le verbe *bruire* a des formes communes avec *bruisser* (par ex. le part. présent : *bruisant*) et il emprunte parfois des formes au verbe *bruisser*, qui se conjugue comme tous les verbes du 1^{er} groupe en *er* (► ci-dessus, p. 158 sq., la conjugaison du verbe *donner*). Ici seront présentées les formes toujours usuelles de *bruire* ; les formes manquantes seront remplacées par les formes complémentaires de *bruisser*... utilisées parfois à l'insu même du locuteur : au présent de l'indicatif, la suite de la conjugaison devient ainsi *nous bruissions, vous bruissez, ils bruissent*, c'est-à-dire le verbe *bruisser* !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je bruis, tu bruis, il bruit [ns bruissions, vs bruissez, ils bruissent]
COND. PRÉSENT	je bruirais, tu bruirais, il bruirait, ns bruirions, vs bruiriez, ils bruiraient
SUBJ. PRÉSENT	(<i>inusité</i>), à remplacer par <i>bruisser</i> [(que / qu') je bruisse, tu bruisses, il bruisse, ns bruissions, vs bruissez, ils bruissent]
IMPÉR. PRÉSENT	(<i>inusité</i>), à remplacer par <i>bruisser</i> [bruisse, bruissions, bruissez]
PART. PRÉSENT	bruisant (mais l'adjectif : <i>broyant</i>)

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je bruirai, tu bruiras, il bruiरा, ns bruirons, vs bruierez, ils bruiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	<i>inusité</i> , à remplacer par <i>bruisser</i> [j'aurai bruisé, tu auras bruisé...]

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je bruysais, tu bruysais, il bruysait, ns bruysions, vs bruysiez, ils bruysaient Remarque : l'imparfait de <i>bruisser</i> (<i>je bruissais...</i>) est plus fréquemment utilisé... et plus agréable phonétiquement.
IND. PASSÉ SIMPLE	<i>inusité</i> , à remplacer par <i>bruisser</i> [je bruissai, tu bruissas...]
IND. PASSÉ COMPOSÉ	<i>inusité</i> , ou, pour certains : j'ai brui, tu as brui... ; à remplacer plutôt par <i>bruisser</i> [j'ai bruisé, tu as bruisé...]
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	<i>inusité</i> , à remplacer par <i>bruisser</i> [j'avais bruisé, tu avais bruisé...]
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	<i>inusité</i> , à remplacer par <i>bruisser</i> [j'eus bruisé, tu eus bruisé...]
COND. PASSÉ	<i>inusité</i> , à remplacer par <i>bruisser</i> [j'aurais bruisé, tu aurais bruisé...]
SUBJ. IMPARFAIT	<i>inusité</i> , à remplacer par <i>bruisser</i> [(que / qu') je bruissasse, tu bruissasses...]
SUBJ. PASSÉ	<i>inusité</i> , à remplacer par <i>bruisser</i> [(que / qu') j'aie bruisé, tu aies bruisé...]
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	<i>inusité</i> , à remplacer par <i>bruisser</i> [(que / qu') j'eusse bruisé, tu eusses bruisé...]
IMPÉR. PASSÉ	<i>inusité</i> , à remplacer par <i>bruisser</i> [aie bruisé, ayons bruisé, ayez bruisé]
PART. PASSÉ	(invariable mais double) brui, plutôt littéraire ; mais Larousse dit : <i>bruit</i> . Remarque : ne pas confondre le verbe <i>bruire</i> avec un autre verbe, encore plus rare, <i>bruir</i> , forme ancienne de <i>brouir</i> (2 ^e groupe), « brûler, dessécher ».

15. CÉDER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je cède, tu cèdes, il cède, ns cédonс, vs cédez, ils cèdent
COND. PRÉSENT	je céderais, tu céderais, il céderait, ns céderions, vs céderiez, ils céderaient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je cède, tu cèdes, il cède, ns céditionс, vs cédiez, ils cèdent
IMPÉR. PRÉSENT	cède, cédonс, cédez
PART. PRÉSENT	cédant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je céderai, tu céderas, il cédera, ns céderons, vs céderez, ils céderont
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai cédé, tu auras cédé, il aura cédé, ns aurons cédé, vs aurez cédé, ils auront cédé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je cédaissais, tu cédaissais, il cédaissait, ns cédaissions, vs cédaissiez, ils cédaissaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je cédaissais, tu cédaissais, il céda, ns cédaîmes, vs cédaîtes, ils cédaèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai cédé, tu as cédé, il a cédé, ns avons cédé, vs avez cédé, ils ont cédé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais cédé, tu avais cédé, il avait cédé, ns avions cédé, vs aviez cédé, ils avaient cédé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus cédé, tu eus cédé, il eut cédé, ns eûmes cédé, vs eûtes cédé, ils eurent cédé
COND. PASSÉ	j'aurais cédé, tu aurais cédé, il aurait cédé, ns aurions cédé, vs auriez cédé, ils auraient cédé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je cédaissais, tu cédaissais, il cédaît, ns cédaissions, vs cédaissiez, ils cédaissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie cédé, tu aies cédé, il ait cédé, ns ayons cédé, vs ayez cédé, ils aient cédé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse cédé, tu eusses cédé, il eût cédé, ns eussions cédé, vs eussiez cédé, ils eussent cédé
IMPÉR. PASSÉ	aie cédé, ayons cédé, ayez cédé
PART. PASSÉ	cédé, ayant cédé

Verbes conjugués sur le même modèle, avec alternance d'accent grave et d'accent aigu sur le *e* précédant la dernière syllabe : les verbes en *ébrer, écher, écer, écrer, éder, égler, égnér, égrer, éguer, éler, émer, éner, éper, équeter, érer, éser, éter, étrer, évrer, éyer*, comme *accéder, concéder, décéder, célebrer, allécher, régner...*

16. CHOIR

Gare aux confusions avec le verbe *choyer*, conjugué comme *employer* (☛ ci-dessous) !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je choisis, tu choisis, il choisit, ns choisissons, vs choisissez, ils choisissent
COND. PRÉSENT	je choisirais, tu choisirais, il choisirait, ns choisirions, vs choisiriez, ils choisiraient ou (moins usité) : je cherrais, tu cherrais, il cherrait, ns cherrions, vs cherriez, ils cherraient
SUBJ. PRÉSENT	<i>inusité</i>
IMPÉR. PRÉSENT	<i>inusité</i>
PART. PRÉSENT	<i>inusité</i>

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je choisirai, tu choisiras, il choisira, ns choisirons, vs choisirez, ils choisiront ou (moins usité) : je cherrai, tu cherras, il cherra, ns cherrons, vs cherez, ils cherront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai chu, tu auras chu, il aura chu, ns aurons chu, vs aurez chu, ils auront chu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	<i>inusité</i>
IND. PASSÉ SIMPLE	je chus, tu chus, il chut, nous chûmes, vous chûtes, ils churent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai chu, tu as chu, il a chu, ns avons chu, vs avez chu, ils ont chu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais chu, tu avais chu, il avait chu, ns avions chu, vs aviez chu, ils avaient chu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus chu, tu eus chu, il eut chu, ns eûmes chu, vs eûtes chu, ils eurent chu
COND. PASSÉ	j'aurais chu, tu aurais chu, il aurait chu, ns aurions chu, vs auriez chu, ils auraient chu
SUBJ. IMPARFAIT	<i>inusité, sauf à la 3^e personne du singulier : qu'il chût</i>
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie chu, tu aies chu, il ait chu, ns ayons chu, vs ayez chu, ils aient chu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse chu, tu eusses chu, il eût chu, ns eussions chu, vs eussiez chu, ils eussent chu
IMPÉR. PASSÉ	aie chu, ayons chu, ayez chu
PART. PASSÉ	chu, ayant chu

Verbes conjugués sur le même modèle : *déchoir, échoir...* ☛ verbes défectifs au chapitre suivant.

17. CLORE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je clos, tu clos, il clôt, ils closent (ns / vs : <i>inusités</i>)
COND. PRÉSENT	je clorais, tu clorais, il clorait, ns clorions, vs cloriez, ils cloraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / que') je close, tu closes, il close, ns closions, vs closiez, ils closent
IMPÉR. PRÉSENT	clos (les pluriels sont <i>inusités</i>)
PART. PRÉSENT	closant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je clorai, tu cloras, il clora, ns clorons, vs clorez, ils cloront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai clos, tu auras clos, il aura clos, ns aurons clos, vs aurez clos, ils auront clos

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	<i>inusité</i> (malgré quelques <i>il closait</i> dans la littérature)
IND. PASSÉ SIMPLE	<i>inusité</i>
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai clos, tu as clos, il a clos, ns avons clos, vs avez clos, ils ont clos
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais clos, tu avais clos, il avait clos, ns avions clos, vs aviez clos, ils avaient clos
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus clos, tu eus clos, il eut clos, ns eûmes clos, vs eûtes clos, ils eurent clos
COND. PASSÉ	j'aurais clos, tu aurais clos, il aurait clos, ns aurions clos, vs auriez clos, ils auraient clos
SUBJ. IMPARFAIT	<i>inusité</i>
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie clos, tu aies clos, il ait clos, ns ayons clos, vs ayez clos, ils aient clos
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse clos, tu eusses clos, il eût clos, ns eussions clos, vs eussiez clos, ils eussent clos
IMPÉR. PASSÉ	aie clos, ayons clos, ayez clos
PART. PASSÉ	clos, ayant clos

Verbes conjugués sur le même modèle : *enclore*, mais avec un présent de l'indicatif complet (*nous enclosions, vous enclosez*), *éclorre* (seulement à la 3^e personne) et *déclorre*, qui désigne l'action contraire de *clorre*, mais qui est peu utilisé (attention au présent : *il déclot*, sans accent circonflexe).

18. COMMENCER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je commence, tu commences, il commence, ns commençons, vs commencez, ils commencent
COND. PRÉSENT	je commencerais, tu commencerais, il commencerait, ns commencerions, vs commenceriez, ils commenceraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je commence, tu commences, il commence, ns commençons, vs commencez, ils commencent
IMPÉR. PRÉSENT	commence, commençons, commencez
PART. PRÉSENT	commençant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je commencerai, tu commenceras, il commencera, ns commencerons, vs commencerez, ils commenceront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai commencé, tu auras commencé, il aura commencé, ns aurons commencé, vs aurez commencé, ils auront commencé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je commençais, tu commençais, il commençait, ns commençons, vs commencez, ils commençaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je commençai, tu commenças, il commença, ns commençâmes, vs commençâtes, ils commencèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai commencé, tu as commencé, il a commencé, ns avons commencé, vs avez commencé, ils ont commencé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais commencé, tu avais commencé, il avait commencé, ns avions commencé, vs aviez commencé, ils avaient commencé

PASSÉ	
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus commencé, tu eus commencé, il eut commencé, ns eûmes commencé, vs eûtes commencé, ils eurent commencé
COND. PASSÉ	j'aurais commencé, tu aurais commencé, il aurait commencé, ns aurions commencé, vs auriez commencé, ils auraient commencé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je commençasse, tu commençasses, il commençât, ns commençassions, vs commençassiez, ils commençassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie commencé, tu aies commencé, il ait commencé, ns ayons commencé, vs ayez commencé, ils aient commencé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse commencé, tu eusses commencé, il eût commencé, ns eussions commencé, vs eussiez commencé, ils eussent commencé
IMPÉR. PASSÉ	aie commencé, ayons commencé, ayez commencé
PART. PASSÉ	commencé, ayant commencé

Verbes conjugués sur le même modèle : tous les verbes dont l'infinitif est terminé en *-cer*.

19. CONCLURE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je conclus, tu conclus, il conclut, ns concluons, vs concluez, ils concluent
COND. PRÉSENT	je conclurais, tu conclurais, il conclurait, ns conclurions, vs concluriez, ils concluraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je conclue, tu conclues, il conclue, ns concluions, vs concluez, ils concluent
IMPÉR. PRÉSENT	conclus, concluons, concluez
PART. PRÉSENT	concluant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je conclurai, tu concluras, il conclura, ns conclurons, vs conclurez, ils concluront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai conclu, tu auras conclu, il aura conclu, ns aurons conclu, vs aurez conclu, ils auront conclu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je concluais, tu concluais, il concluait, ns concluions, vs concluez, ils concluaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je conclus, tu conclus, il conclut, ns conclûmes, vs conclûtes, ils conclurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai conclu, tu as conclu, il a conclu, ns avons conclu, vs avez conclu, ils ont conclu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais conclu, tu avais conclu, il avait conclu, ns avions conclu, vs aviez conclu, ils avaient conclu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus conclu, tu eus conclu, il eut conclu, ns eûmes conclu, vs eûtes conclu, ils eurent conclu
COND. PASSÉ	j'aurais conclu, tu aurais conclu, il aurait conclu, ns aurions conclu, vs auriez conclu, ils auraient conclu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je conclusse, tu conclusses, il conclût, ns conclusions, vs conclussiez, ils conclussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie conclu, tu aies conclu, il ait conclu, ns ayons conclu, vs ayez conclu, ils aient conclu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse conclu, tu eusses conclu, il eût conclu, ns eussions conclu, vs eussiez conclu, ils eussent conclu
IMPÉR. PASSÉ	aie conclu, ayons conclu, ayez conclu
PART. PASSÉ	conclu, ayant conclu

Verbes conjugués sur le même modèle : *exclure* ; attention à *inclure*, *occlure*, *reclure* : ils se conjuguent sur le même modèle, sauf pour le participe passé : *inclus* / *incluse*, *occlus* / *occluse*, *reclus* / *recluse*. *Occlure* et *reclure* existent seulement à l'infinitif et au participe.

20. CONDUIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je conduis, tu conduis, il conduit, ns conduisons, vs conduisez, ils conduisent
COND. PRÉSENT	je conduirais, tu conduirais, il conduirait, ns conduirions, vs conduiriez, ils conduiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je conduise, tu conduises, il conduise, ns conduisions, vs conduisiez, ils conduisent
IMPÉR. PRÉSENT	conduis, conduisons, conduisez
PART. PRÉSENT	conduisant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je conduirai, tu conduiras, il conduira, ns conduirons, vs conduirez, ils conduiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai conduit, tu auras conduit, il aura conduit, ns aurons conduit, vs aurez conduit, ils auront conduit

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je conduisais, tu conduisais, il conduisait, ns conduisions, vs conduisiez, ils conduisaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je conduisis, tu conduisis, il conduisit, ns conduisîmes, vs conduisîtes, ils conduisirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai conduit, tu as conduit, il a conduit, ns avons conduit, vs avez conduit, ils ont conduit
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais conduit, tu avais conduit, il avait conduit, ns avions conduit, vs aviez conduit, ils avaient conduit
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus conduit, tu eus conduit, il eut conduit, ns eûmes conduit, vs eûtes conduit, ils eurent conduit
COND. PASSÉ	j'aurais conduit, tu aurais conduit, il aurait conduit, ns aurions conduit, vs auriez conduit, ils auraient conduit
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je conduisisse, tu conduisisses, il conduisît, ns conduisissions, vs conduisissiez, ils conduisissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie conduit, tu aies conduit, il ait conduit, ns ayons conduit, vs ayez conduit, ils aient conduit
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse conduit, tu eusses conduit, il eût conduit, ns eussions conduit, vs eussiez conduit, ils eussent conduit
IMPÉR. PASSÉ	aie conduit, ayons conduit, ayez conduit
PART. PASSÉ	conduit, ayant conduit

Verbes conjugués sur le même modèle : *cuire*, *construire* ; *luire* et ses dérivés (mais avec un participe passé invariable : *lui*). Attention, pour *luire* et *reluire*, la tendance est à un passé simple plus... simple (*je luis*, *tu luis*, comme au présent de l'indicatif et non *je reluisis*, *tu reluisis*). Pour la conjugaison de *nuire* ➡ ci-dessous.

21. CONNAÎTRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je connais, tu connais, il connaît, ns connaissons, vs connaissez, ils connaissent
COND. PRÉSENT	je connaîtrais, tu connaîtrais, il connaîtrait, ns connaîtrions, vs connaîtriez, ils connaîtraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je connaisse, tu connaisses, il connaisse, ns connaissions, vs connaissiez, ils connaissent
IMPÉR. PRÉSENT	connais, connaissons, connaissez
PART. PRÉSENT	connaissant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je connaîtrai, tu connaîtras, il connaîtra, ns connaîtrons, vs connaîtrez, ils connaîtront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai connu, tu auras connu, il aura connu, ns aurons connu, vs aurez connu, ils auront connu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je connaissais, tu connaissais, il connaissait, ns connaissions, vs connaissiez, ils connaissaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je connus, tu connus, il connut, ns connûmes, vs connûtes, ils connurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai connu, tu as connu, il a connu, ns avons connu, vs avez connu, ils ont connu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais connu, tu avais connu, il avait connu, ns avions connu, vs aviez connu, ils avaient connu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus connu, tu eus connu, il eut connu, ns eûmes connu, vs eûtes connu, ils eurent connu
COND. PASSÉ	j'aurais connu, tu aurais connu, il aurait connu, ns aurions connu, vs auriez connu, ils auraient connu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je connusse, tu connusses, il connût, ns connussions, vs connussiez, ils connussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie connu, tu aies connu, il ait connu, ns ayons connu, vs ayez connu, ils aient connu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse connu, tu eusses connu, il eût connu, ns eussions connu, vs eussiez connu, ils eussent connu
IMPÉR. PASSÉ	aie connu, ayons connu, ayez connu
PART. PASSÉ	connu, ayant connu

Verbes conjugués sur le même modèle : *apparaître, paraître*. La réforme orthographique de 1990 autorise l'absence de l'accent circonflexe sur le *i* de ces verbes (mais ses autorisations et prescriptions sont sans valeur obligatoire).

22. CONTREDIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je contredis, tu contredis, il contredit, nous contredisons, vs contredisez, ils contredisent
COND. PRÉSENT	je contredirais, tu contredirais, il contredirait, ns contredirions, vs contrediriez, ils contrediraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je contredise, tu contredises, il contredise, ns contredisions, vs contredisiez, ils contredisent
IMPÉR. PRÉSENT	contredis, contredisons, contredisez
PART. PRÉSENT	contredisant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je contredirai, tu contrediras, il contredira, ns contredirons, vs contredirez, ils contrediront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai contredit, tu auras contredit, il aura contredit, ns aurons contredit, vs aurez contredit, ils auront contredit

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je contredisais, tu contredisais, il contredisait, ns contredisions, vs contredisiez, ils contredisaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je contredis, tu contredis, il contredit, ns contredîmes, vs contredîtes, ils contredirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai contredit, tu as contredit, il a contredit, ns avons contredit, vs avez contredit, ils ont contredit
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais contredit, tu avais contredit, il avait contredit, ns avions contredit, vs aviez contredit, ils avaient contredit
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus contredit, tu eus contredit, il eut contredit, ns eûmes contredit, vs eûtes contredit, ils eurent contredit
COND. PASSÉ	j'aurais contredit, tu aurais contredit, il aurait contredit, ns aurions contredit, vs auriez contredit, ils auraient contredit
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je contredisse, tu contredisses, il contredît, ns contredissions, vs contredissiez, ils contredissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie contredit, tu aies contredit, il ait contredit, ns ayons contredit, vs ayez contredit, ils aient contredit
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse contredit, tu eusses contredit, il eût contredit, ns eussions contredit, vs eussiez contredit, ils eussent contredit
IMPÉR. PASSÉ	aie contredit, ayons contredit, ayez contredit
PART. PASSÉ	contredit, ayant contredit

Verbes conjugués sur le même modèle : *dédire, interdire, médire, prédire*. Attention ! *maudire* se conjugue sur le modèle de *finir* (2^e groupe ➡ ci-dessus).

23. COPIER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je copie, tu copies, il copie, ns copions, vs copiez, ils copient
COND. PRÉSENT	je copierais, tu copierais, il copierait, ns copierions, vs copieriez, ils copieraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je copie, tu copies, il copie, ns copions, vs copiez, ils copient
IMPÉR. PRÉSENT	copie, copions, copiez
PART. PRÉSENT	copiant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je copierai, tu copieras, il copiera, ns copierons, vs copierez, ils copieront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai copié, tu auras copié, il aura copié, ns aurons copié, vs aurez copié, ils auront copié

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je copiais, tu copiais, il copiait, ns copions, vs copiez, ils copiaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je copiai, tu copias, il copia, ns copiâmes, vs copiâtes, ils copièrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai copié, tu as copié, il a copié, ns avons copié, vs avez copié, ils ont copié
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais copié, tu avais copié, il avait copié, ns avions copié, vs aviez copié, ils avaient copié
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus copié, tu eus copié, il eut copié, ns eûmes copié, vs eûtes copié, ils eurent copié
COND. PASSÉ	j'aurais copié, tu aurais copié, il aurait copié, ns aurions copié, vs auriez copié, ils auraient copié

PASSÉ	
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je copiasse, tu copiasse, il copiât, ns copiassions, vs copiassiez, ils copiaient
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie copié, tu aies copié, il ait copié, ns ayons copié, vs ayez copié, ils aient copié
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse copié, tu eusses copié, il eût copié, ns eussions copié, vs eussiez copié, ils eussent copié
IMPÉR. PASSÉ	aie copié, ayons copié, ayez copié
PART. PASSÉ	copié, ayant copié

Verbes conjugués sur le même modèle : tous les verbes du 1^{er} groupe en *-ier* : *crier, marier*...

24. COUDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je couds, tu couds, il coud, ns cousons, vs cousez, ils cousent
COND. PRÉSENT	je coudrais, tu coudrais, il coudrait, ns coudrions, vs coudriez, ils coudraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je couse, tu couses, il couse, ns cousions, vs cousiez, ils cousent
IMPÉR. PRÉSENT	couds, cousons, cousez
PART. PRÉSENT	cousant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je coudrai, tu coudras, il coudra, ns coudrons, vs coudrez, ils coudront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai cousu, tu auras cousu, il aura cousu, ns aurons cousu, vs aurez cousu, ils auront cousu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je cousais, tu cousais, il cousait, ns cousions, vs cousiez, ils cousaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je cousis, tu cousis, il cousit, ns cousîmes, vs cousîtes, ils cousirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai cousu, tu as cousu, il a cousu, ns avons cousu, vs avez cousu, ils ont cousu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais cousu, tu avais cousu, il avait cousu, ns avions cousu, vs aviez cousu, ils avaient cousu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus cousu, tu eus cousu, il eut cousu, ns eûmes cousu, vs eûtes cousu, ils eurent cousu
COND. PASSÉ	j'aurais cousu, tu aurais cousu, il aurait cousu, ns aurions cousu, vs auriez cousu, ils auraient cousu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je cousisse, tu cousisses, il cousît, ns cousissions, vs cousissiez, ils cousissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie cousu, tu aies cousu, il ait cousu, ns ayons cousu, vs ayez cousu, ils aient cousu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse cousu, tu eusses cousu, il eût cousu, ns eussions cousu, vs eussiez cousu, ils eussent cousu
IMPÉR. PASSÉ	aie cousu, ayons cousu, ayez cousu
PART. PASSÉ	cousu, ayant cousu

Verbes conjugués sur le même modèle : *découdre, recoudre*.

25. COURIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je cours, tu cours, il court, ns courons, vs courez, ils courent
COND. PRÉSENT	je courrais, tu courrais, il courrait, ns courrions, vs courriez, ils courraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je coure, tu coures, il coure, ns courions, vs couriez, ils courent
IMPÉR. PRÉSENT	cours, courons, courez
PART. PRÉSENT	courant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je courrai, tu courras, il courra, ns courrons, vs courrez, ils courront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai couru, tu auras couru, il aura couru, ns aurons couru, vs aurez couru, ils auront couru

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je courais, tu courais, il courait, ns courions, vs couriez, ils couraient
IND. PASSÉ SIMPLE	je courus, tu courus, il courut, ns courûmes, vs courûtes, ils coururent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai couru, tu as couru, il a couru, ns avons couru, vs avez couru, ils ont couru
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais couru, tu avais couru, il avait couru, ns avions couru, vs aviez couru, ils avaient couru
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus couru, tu eus couru, il eut couru, ns eûmes couru, vs eûtes couru, ils eurent couru
COND. PASSÉ	j'aurais couru, tu aurais couru, il aurait couru, ns aurions couru, vs auriez couru, ils auraient couru
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je courusse, tu courusses, il courût, ns courussions, vs courussiez, ils courussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie couru, tu aies couru, il ait couru, ns ayons couru, vs ayez couru, ils aient couru
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse couru, tu eusses couru, il eût couru, ns eussions couru, vs eussiez couru, ils eussent couru
IMPÉR. PASSÉ	aie couru, ayons couru, ayez couru
PART. PASSÉ	couru, ayant couru

Verbes conjugués sur le même modèle : *accourir, recourir, secourir*.

26. CRAINDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je crains, tu crains, il craint, ns craignons, vs craignez, ils craignent
COND. PRÉSENT	je craindrais, tu craindrais, il craindrait, ns craindrions, vs craindriez, ils craindraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je craigne, tu craignes, il craigne, ns craignons, vs craigniez, ils craignent
IMPÉR. PRÉSENT	crains, craignons, craignez
PART. PRÉSENT	craignant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je craindrai, tu craindras, il craindra, ns craindrons, vs craindrez, ils craindront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai craint, tu auras craint, il aura craint, ns aurons craint, vs aurez craint, ils auront craint

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je craignais, tu craignais, il craignait, ns craignions, vs craigniez, ils craignaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je craignis, tu craignis, il craignit, ns craignîmes, vs craignîtes, ils craignirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai craint, tu as craint, il a craint, ns avons craint, vs avez craint, ils ont craint
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais craint, tu avais craint, il avait craint, ns avions craint, vs aviez craint, ils avaient craint
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus craint, tu eus craint, il eut craint, ns eûmes craint, vs eûtes craint, ils eurent craint
COND. PASSÉ	j'aurais craint, tu aurais craint, il aurait craint, ns aurions craint, vs auriez craint, ils auraient craint
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je craignisse, tu craignisses, il craignît, ns craignissions, vs craignissiez, ils craignissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie craint, tu aies craint, il ait craint, ns ayons craint, vs ayez craint, ils aient craint
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse craint, tu eusses craint, il eût craint, ns eussions craint, vs eussiez craint, ils eussent craint
IMPÉR. PASSÉ	aie craint, ayons craint, ayez craint
PART. PASSÉ	craint, ayant craint

Verbes conjugués sur le même modèle : *contraindre, plaindre*.

27. CRÉER

Attention aux accents et au nombre de *e* et *é*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je crée, tu crées, il crée, ns créons, vs créez, ils créent
COND. PRÉSENT	je créerais, tu créerais, il créerait, ns créerions, vs créeriez, ils créeraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je crée, tu crées, il crée, ns créions, vs créiez, ils créent
IMPÉR. PRÉSENT	crée, créons, créez
PART. PRÉSENT	créant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je créerai, tu créeras, il créera, ns créerons, vs créerez, ils créeront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai créé, tu auras créé, il aura créé, ns aurons créé, vs aurez créé, ils auront créé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je créais, tu créais, il créait, ns créions, vs créiez, ils créaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je créai, tu créas, il créa, ns créâmes, vs créâtes, ils créèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai créé, tu as créé, il a créé, ns avons créé, vs avez créé, ils ont créé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais créé, tu avais créé, il avait créé, ns avions créé, vs aviez créé, ils avaient créé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus créé, tu eus créé, il eut créé, ns eûmes créé, vs eûtes créé, ils eurent créé
COND. PASSÉ	j'aurais créé, tu aurais créé, il aurait créé, ns aurions créé, vs auriez créé, ils auraient créé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je créasse, tu créasses, il créât, ns créassions, vs créassiez, ils créassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie créé, tu aies créé, il ait créé, ns ayons créé, vs ayez créé, ils aient créé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse créé, tu eusses créé, il eût créé, ns eussions créé, vs eussiez créé, ils eussent créé
IMPÉR. PASSÉ	aie créé, ayons créé, ayez créé
PART. PASSÉ	créé, ayant créé

Verbe conjugué sur le même modèle : *béer*. Attention aux trois *e* du participe passé féminin, *créée*. Remarque : le *e* de créer n'a jamais d'accent grave.

28. CROIRE

Attention, ne pas le conjuguer comme *boire* ; gare aussi aux confusions avec *croître* !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je crois, tu crois, il croit, ns croyons, vs croyez, ils croient
COND. PRÉSENT	je croirais, tu croirais, il croirait, ns croirions, vs croiriez, ils croiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je croie, tu croies, il croie, ns croyions, vs croyiez, ils croient
IMPÉR. PRÉSENT	crois, croyons, croyez
PART. PRÉSENT	croyant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je croirai, tu croiras, il croira, ns croirons, vs croirez, ils croiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai cru, tu auras cru, il aura cru, ns aurons cru, vs aurez cru, ils auront cru

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je croyais, tu croyais, il croyait, ns croyions, vs croyiez, ils croyaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je crus, tu crus, il crut, ns crûmes, vs crûtes, ils crurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai cru, tu as cru, il a cru, ns avons cru, vs avez cru, ils ont cru
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais cru, tu avais cru, il avait cru, ns avions cru, vs aviez cru, ils avaient cru
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus cru, tu eus cru, il eut cru, ns eûmes cru, vs eûtes cru, ils eurent cru
COND. PASSÉ	j'aurais cru, tu aurais cru, il aurait cru, ns aurions cru, vs auriez cru, ils auraient cru
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je crusse, tu crusses, il crût, ns crussions, vs crussiez, ils crussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie cru, tu aies cru, il ait cru, ns ayons cru, vs ayez cru, ils aient cru
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse cru, tu eusses cru, il eût cru, ns eussions cru, vs eussiez cru, ils eussent cru
IMPÉR. PASSÉ	aie cru, ayons cru, ayez cru
PART. PASSÉ	cru, ayant cru

Verbe conjugué sur le même modèle : *accroître* (ne pas confondre sa conjugaison avec celle d'*accroître*).

29. CROÎTRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je crois, tu crois, il croît, ns croissons, vs croissez, ils croissent
COND. PRÉSENT	je croîtrais, tu croîtrais, il croîtrait, ns croîtrions, vs croîtriez, ils croîtraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je croisse, tu croisses, il croisse, ns croissions, vs croissiez, ils croissent
IMPÉR. PRÉSENT	croïs, croissons, croissez
PART. PRÉSENT	croissant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je croîtrai, tu croîtras, il croîtra, ns croîtrons, vs croîtrez, ils croîtront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai crû, tu auras crû, il aura crû, ns aurons crû, vs aurez crû, ils auront crû

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je croissais, tu croissais, il croissait, ns croissions, vs croissiez, ils croissaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je crûs, tu crûs, il crût, ns crûmes, vs crûtes, ils crûrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai crû, tu as crû, il a crû, ns avons crû, vs avez crû, ils ont crû
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais crû, tu avais crû, il avait crû, ns avions crû, vs aviez crû, ils avaient crû
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus crû, tu eus crû, il eut crû, ns eûmes crû, vs eûtes crû, ils eurent crû
COND. PASSÉ	j'aurais crû, tu aurais crû, il aurait crû, ns aurions crû, vs auriez crû, ils auraient crû
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je crûsse, tu crûsses, il crût, ns crûssions, vs crûssiez, ils crûssent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie crû, tu aies crû, il ait crû, ns ayons crû, vs ayez crû, ils aient crû
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse crû, tu eusses crû, il eût crû, ns eussions crû, vs eussiez crû, ils eussent crû
IMPÉR. PASSÉ	aie crû, ayons crû, ayez crû !
PART. PASSÉ	crû, ayant crû

Verbes conjugués sur le même modèle : *accroître, décroître, recroître*, sauf que ces verbes ne prennent pas d'accent circonflexe aux formes de l'indicatif présent, passé simple, passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, au conditionnel passé ainsi qu'au subjonctif passé, imparfait, plus-que-parfait. Et attention : *recrû / recrue*.

30. CROQUER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je croque, tu croques, il croque, ns croquons, vs croquez, ils croquent
COND. PRÉSENT	je croquerais, tu croquerais, il croquerait, ns croquerions, vs croqueriez, ils croqueraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je croque, tu croques, il croque, ns croquions, vs croquiez, ils croquent
IMPÉR. PRÉSENT	croque, croquons, croquez
PART. PRÉSENT	croquant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je croquerai, tu croqueras, il croquera, ns croquerons, vs croquerez, ils croqueront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai croqué, tu auras croqué, il aura croqué, ns aurons croqué, vs aurez croqué, ils auront croqué

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je croquais, tu croquais, il croquait, ns croquions, vs croquiez, ils croquaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je croquai, tu croquas, il croqua, ns croquâmes, vs croquâtes, ils croquèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai croqué, tu as croqué, il a croqué, ns avons croqué, vs avez croqué, ils ont croqué
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais croqué, tu avais croqué, il avait croqué, ns avions croqué, vs aviez croqué, ils avaient croqué
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus croqué, tu eus croqué, il eut croqué, ns eûmes croqué, vs eûtes croqué, ils eurent croqué
COND. PASSÉ	j'aurais croqué, tu aurais croqué, il aurait croqué, ns aurions croqué, vs auriez croqué, ils auraient croqué
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je croquasse, tu croquasses, il croquât, ns croquassions, vs croquassiez, ils croquassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie croqué, tu aies croqué, il ait croqué, ns ayons croqué, vs ayez croqué, ils aient croqué
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse croqué, tu eusses croqué, il eût croqué, ns eussions croqué, vs eussiez croqué, ils eussent croqué
IMPÉR. PASSÉ	aie croqué, ayons croqué, ayez croqué
PART. PASSÉ	croqué, ayant croqué

Verbes conjugués sur le même modèle : *escroquer*, et tous les verbes en *-quer*.

31. CUEILLIR

Attention à l'ordre des voyelles : *c-u-e-i*

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je cueille, tu cueilles, il cueille, ns cueillons, vs cueillez, ils cueillent
COND. PRÉSENT	je cueillerais, tu cueillerais, il cueillerait, ns cueillerions, vs cueilleriez, ils cueilleraient (à noter, le e, comme les verbes du 1 ^{er} groupe)
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je cueille, tu cueilles, il cueille, ns cueillions, vs cueilliez, ils cueillent
IMPÉR. PRÉSENT	cueille, cueillons, cueillez
PART. PRÉSENT	cueillant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je cueillerai, tu cueilleras, il cueillera, ns cueillerons, vs cueillerez, ils cueilleront (à noter, le e, comme les verbes du 1 ^{er} groupe)
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai cueilli, tu auras cueilli, il aura cueilli, ns aurons cueilli, vs aurez cueilli, ils auront cueilli

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je cueillais, tu cueillais, il cueillait, ns cueillions, vs cueilliez, ils cueillaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je cueillis, tu cueillis, il cueillit, ns cueillîmes, vs cueillîtes, ils cueillirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai cueilli, tu as cueilli, il a cueilli, ns avons cueilli, vs avez cueilli, ils ont cueilli
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais cueilli, tu avais cueilli, il avait cueilli, ns avions cueilli, vs aviez cueilli, ils avaient cueilli
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus cueilli, tu eus cueilli, il eut cueilli, ns eûmes cueilli, vs eûtes cueilli, ils eurent cueilli
COND. PASSÉ	j'aurais cueilli, tu aurais cueilli, il aurait cueilli, ns aurions cueilli, vs auriez cueilli, ils auraient cueilli
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je cueillisse, tu cueillisses, il cueillît, ns cueillions, vs cueillissiez, ils cueillassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie cueilli, tu aies cueilli, il ait cueilli, ns ayons cueilli, vs ayez cueilli, ils aient cueilli
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse cueilli, tu eusses cueilli, il eût cueilli, ns eussions cueilli, vs eussiez cueilli, ils eussent cueilli
IMPÉR. PASSÉ	aie cueilli, ayons cueilli, ayez cueilli
PART. PASSÉ	cueilli, ayant cueilli

Verbes conjugués sur le même modèle : *accueillir, recueillir*.

32. CUIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je cuis, tu cuis, il cuit, ns cuisons, vs cuisez, ils cuisent
COND. PRÉSENT	je cuirais, tu cuirais, il cuirait, ns cuirions, vs cuiriez, ils cuiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je cuise, tu cuises, il cuise, ns cuisions, vs cuisiez, ils cuisent
IMPÉR. PRÉSENT	cuis, cuisons, cuisez
PART. PRÉSENT	cuisant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je cuirai, tu cuiras, il cuira, ns cuirons, vs cuirez, ils cuiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai cuit, tu auras cuit, il aura cuit, ns aurons cuit, vs aurez cuit, ils auront cuit

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je cuisais, tu cuisais, il cuisait, ns cuisions, vs cuisiez, ils cuisaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je cuisis, tu cuisis, il cuisit, ns cuisîmes, vs cuisîtes, ils cuisirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai cuit, tu as cuit, il a cuit, ns avons cuit, vs avez cuit, ils ont cuit
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais cuit, tu avais cuit, il avait cuit, ns avions cuit, vs aviez cuit, ils avaient cuit
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus cuit, tu eus cuit, il eut cuit, ns eûmes cuit, vs eûtes cuit, ils eurent cuit
COND. PASSÉ	j'aurais cuit, tu aurais cuit, il aurait cuit, ns aurions cuit, vs auriez cuit, ils auraient cuit
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je cuisisse, tu cuisisses, il cuisît, ns cuisissions, vs cuisissiez, ils cuisissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie cuit, tu aies cuit, il ait cuit, ns ayons cuit, vs ayez cuit, ils aient cuit
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse cuit, tu eusses cuit, il eût cuit, ns eussions cuit, vs eussiez cuit, ils eussent cuit
IMPÉR. PASSÉ	aie cuit, ayons cuit, ayez cuit
PART. PASSÉ	cuit, ayant cuit

Verbes conjugués sur le même modèle : *construire, conduire* ; et aussi *luire, nuire, reluire* (mais attention aux participes passés qui sont *lui, nuï, relui*, sans *t* final : ➡ ci-dessous la conjugaison de *nuire*).

33. DÉCELER

Attention à l'alternance d'accent sur le 2^e e !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je décèle, tu décèles, il décèle, ns décelons, vs décelez, ils décèlent
COND. PRÉSENT	je décèlerais, tu décèlerais, il décèlerait, ns décèlerions, vs décèleriez, ils décèleraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je décèle, tu décèles, il décèle, ns décelions, vs déceliez, ils décèlent
IMPÉR. PRÉSENT	décèle, décelons, décelez
PART. PRÉSENT	décelant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je décèlerai, tu décèleras, il décèlera, ns décèlerons, vs décèlerez, ils décèleront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai décelé, tu auras décelé, il aura décelé, ns aurons décelé, vs aurez décelé, ils auront décelé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je décelais, tu décelais, il décelait, ns décelions, vs déceliez, ils décelaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je décelai, tu décelas, il décela, ns décelâmes, vs décelâtes, ils décelèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai décelé, tu as décelé, il a décelé, ns avons décelé, vs avez décelé, ils ont décelé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais décelé, tu avais décelé, il avait décelé, ns avions décelé, vs aviez décelé, ils avaient décelé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus décelé, tu eus décelé, il eut décelé, ns eûmes décelé, vs eûtes décelé, ils eurent décelé
COND. PASSÉ	j'aurais décelé, tu aurais décelé, il aurait décelé, ns aurions décelé, vs auriez décelé, ils auraient décelé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je décelasse, tu décelasses, il décelât, ns décelassions, vs décelassiez, ils décelassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie décelé, tu aies décelé, il ait décelé, ns ayons décelé, vs ayez décelé, ils aient décelé

PASSÉ	
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse décelé, tu eusses décelé, il eût décelé, ns eussions décelé, vs eussiez décelé, ils eussent décelé
IMPÉR. PASSÉ	aie décelé, ayons décelé, ayez décelé
PART. PASSÉ	décelé, ayant décelé

Verbes conjugués sur le même modèle : *celer, receler, ciseler, démanteler, écarteler, encasteler (s'), geler* (et dérivés), *harceler, marteler, modeler, peler*.

34. DÉFAILLIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je défaille, tu défailles, il défaille, ns défailions, vs défaillez, ils défont
COND. PRÉSENT	je défailirais, tu défailirais, il défailirait, ns défailirions, vs défailiriez, ils défailiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je défaille, tu défailles, il défaille, ns défailions, vs défaillez, ils défont
IMPÉR. PRÉSENT	défaille, défailions, défaillez
PART. PRÉSENT	défaillant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je défailirai, tu défailiras, il défailira, ns défailirons, vs défailirez, ils défailiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai défaili, tu auras défaili, il aura défaili, ns aurons défaili, vs aurez défaili, ils auront défaili

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je défailais, tu défailais, il défailait, ns défailions, vs défailiez, ils défailaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je défailis, tu défailis, il défailit, ns défailîmes, vs défailîtes, ils défailirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai défaili, tu as défaili, il a défaili, ns avons défaili, vs avez défaili, ils ont défaili
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais défaili, tu avais défaili, il avait défaili, ns avions défaili, vs aviez défaili, ils avaient défaili
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus défaili, tu eus défaili, il eut défaili, ns eûmes défaili, vs eûtes défaili, ils eurent défaili
COND. PASSÉ	j'aurais défaili, tu aurais défaili, il aurait défaili, ns aurions défaili, vs auriez défaili, ils auraient défaili
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je défailisse, tu défailisses, il défailît, ns défailissions, vs défailissiez, ils défailissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie défaili, tu aies défaili, il ait défaili, ns ayons défaili, vs ayez défaili, ils aient défaili
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse défaili, tu eusses défaili, il eût défaili, ns eussions défaili, vs eussiez défaili, ils eussent défaili
IMPÉR. PASSÉ	aie défaili, ayons défaili, ayez défaili
PART. PASSÉ	défaili, ayant défaili

Verbe conjugué sur le même modèle : ➤ *assaillir*.

35. DÉPECER

Attention au changement d'accent sur le *e* et à la cédille, parfois.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je dépèce, tu dépèces, il dépèce, ns dépeçons, vs dépecez, ils dépècent
COND. PRÉSENT	je dépècerais, tu dépècerais, il dépècerait, ns dépècerions, vs dépèceriez, ils dépèceraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je dépèce, tu dépèces, il dépèce, ns dépecions, vs dépeciez, ils dépècent
IMPÉR. PRÉSENT	dépèce, dépeçons, dépecez
PART. PRÉSENT	dépèçant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je dépècerai, tu dépèceras, il dépècera, ns dépècerons, vs dépècerez, ils dépècheront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai dépecé, tu auras dépecé, il aura dépecé, ns aurons dépecé, vs aurez dépecé, ils auront dépecé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je dépeçais, tu dépeçais, il dépeçait, ns dépecions, vs dépeciez, ils dépeçaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je dépeçai, tu dépeças, il dépeça, ns dépeçâmes, vs dépeçâtes, ils dépecèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai dépecé, tu as dépecé, il a dépecé, ns avons dépecé, vs avez dépecé, ils ont dépecé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais dépecé, tu avais dépecé, il avait dépecé, ns avions dépecé, vs aviez dépecé, ils avaient dépecé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus dépecé, tu eus dépecé, il eut dépecé, ns eûmes dépecé, vs eûtes dépecé, ils eurent dépecé
COND. PASSÉ	j'aurais dépecé, tu aurais dépecé, il aurait dépecé, ns aurions dépecé, vs auriez dépecé, ils auraient dépecé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je dépeçasse, tu dépeçasses, il dépeçât, ns dépeçassions, vs dépeçassiez, ils dépeçassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie dépecé, tu aies dépecé, il ait dépecé, ns ayons dépecé, vs ayez dépecé, ils aient dépecé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse dépecé, tu eusses dépecé, il eût dépecé, ns eussions dépecé, vs eussiez dépecé, ils eussent dépecé
IMPÉR. PASSÉ	aie dépecé, ayons dépecé, ayez dépecé
PART. PASSÉ	dépecé, ayant dépecé

Verbes conjugués sur le même modèle : les verbes en *-cer*, pour la cédille (ex. *placer*) ; et les verbes en *-eler*, *-ecer* (ils ne doublent jamais la consonne d'appui de la terminaison).

36. DEVOIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je dois, tu dois, il doit, ns devons, vs devez, ils doivent
COND. PRÉSENT	je devrais, tu devrais, il devrait, ns devrions, vs devriez, ils devraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je doive, tu doives, il doive, ns devions, vs deviez, ils doivent
IMPÉR. PRÉSENT	dois, devons, devez
PART. PRÉSENT	devant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je devrai, tu devras, il devra, ns devrons, vs devrez, ils devront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai dû, tu auras dû, il aura dû, ns aurons dû, vs aurez dû, ils auront dû

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je devais, tu devais, il devait, ns devions, vs deviez, ils devaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je dus, tu dus, il dut, ns dûmes, vs dûtes, ils durent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai dû, tu as dû, il a dû, ns avons dû, vs avez dû, ils ont dû
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais dû, tu avais dû, il avait dû, ns avions dû, vs aviez dû, ils avaient dû
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus dû, tu eus dû, il eut dû, ns eûmes dû, vs eûtes dû, ils eurent dû
COND. PASSÉ	j'aurais dû, tu aurais dû, il aurait dû, ns aurions dû, vs auriez dû, ils auraient dû
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je dusse, tu dusses, il dût, ns dussions, vs dussiez, ils dussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie dû, tu aies dû, il ait dû, ns ayons dû, vs ayez dû, ils aient dû
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse dû, tu eusses dû, il eût dû, ns eussions dû, vs eussiez dû, ils eussent dû
IMPÉR. PASSÉ	aie dû, ayons dû, ayez dû
PART. PASSÉ	dû, ayant dû

Verbes conjugués sur le même modèle : *redevoir* ; mais attention, pour *devoir* et *redevoir*, le participe passé au féminin ne prend pas d'accent circonflexe : *due*, *dues*, contrairement au masculin *dû*. Pour le verbe *recevoir*, la conjugaison est semblable, sauf le participe passé : *reçu*, *reçue*.

DIRE ➤ pp. 158 à 169.

DONNER ➤ pp. 158 à 169.

37. DORMIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je dors, tu dors, il dort, ns dormons, vs dormez, ils dorment
COND. PRÉSENT	je dormirais, tu dormirais, il dormirait, ns dormirions, vs dormiriez, ils dormiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je dorme, tu dormes, il dorme, ns dormions, vs dormiez, ils dorment
IMPÉR. PRÉSENT	dors, dormons, dormez
PART. PRÉSENT	dormant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je dormirai, tu dormiras, il dormira, ns dormirons, vs dormirez, ils dormiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai dormi, tu auras dormi, il aura dormi, ns aurons dormi, vs aurez dormi, ils auront dormi

PASSÉ	
IND. PASSÉ SIMPLE	je dormis, tu dormis, il dormit, ns dormîmes, vs dormîtes, ils dormirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai dormi, tu as dormi, il a dormi, ns avons dormi, vs avez dormi, ils ont dormi
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais dormi, tu avais dormi, il avait dormi, ns avions dormi, vs aviez dormi, ils avaient dormi
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus dormi, tu eus dormi, il eut dormi, ns eûmes dormi, vs eûtes dormi, ils eurent dormi
COND. PASSÉ	j'aurais dormi, tu aurais dormi, il aurait dormi, ns aurions dormi, vs auriez dormi, ils auraient dormi
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je dormisse, tu dormisses, il dormît, ns dormissions, vs dormissiez, ils dormissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie dormi, tu aies dormi, il ait dormi, ns ayons dormi, vs ayez dormi, ils aient dormi

PASSÉ	
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse dormi, tu eusses dormi, il eût dormi, ns eussions dormi, vs eussiez dormi, ils eussent dormi
IMPÉR. PASSÉ	aie dormi, ayons dormi, ayez dormi
PART. PASSÉ	dormi, ayant dormi

Verbes conjugués sur le même modèle : *endormir, rendormir*.

38. ÉCRIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'écris, tu écris, il écrit, ns écrivons, vs écrivez, ils écrivent
COND. PRÉSENT	j'écirais, tu écirais, il écirait, ns écirions, vs éciriez, ils éciraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'écrive, tu écrives, il écrive, ns écrivions, vs écriviez, ils écrivent
IMPÉR. PRÉSENT	écris, écrivons, écrivez
PART. PRÉSENT	écrivant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'écrirai, tu éciras, il écirra, ns écrivons, vs écrirez, ils écrivront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai écrit, tu auras écrit, il aura écrit, ns aurons écrit, vs aurez écrit, ils auront écrit

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'écrivais, tu écrivais, il écrivait, ns écrivions, vs écriviez, ils écrivait
IND. PASSÉ SIMPLE	j'écrivis, tu écrivis, il écrivit, ns écrivîmes, vs écrivîtes, ils écrivirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai écrit, tu as écrit, il a écrit, ns avons écrit, vs avez écrit, ils ont écrit
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais écrit, tu avais écrit, il avait écrit, ns avions écrit, vs aviez écrit, ils avaient écrit
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus écrit, tu eus écrit, il eut écrit, ns eûmes écrit, vs eûtes écrit, ils eurent écrit
COND. PASSÉ	j'aurais écrit, tu aurais écrit, il aurait écrit, ns aurions écrit, vs auriez écrit, ils auraient écrit
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'écrivisse, tu écrivisses, il écrivît, ns écrivissions, vs écrivissiez, ils écrivissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie écrit, tu aies écrit, il ait écrit, ns ayons écrit, vs ayez écrit, ils aient écrit
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse écrit, tu eusses écrit, il eût écrit, ns eussions écrit, vs eussiez écrit, ils eussent écrit
IMPÉR. PASSÉ	aie écrit, ayons écrit, ayez écrit
PART. PASSÉ	écrit, ayant écrit

Verbes conjugués sur le même modèle : *récrire, décrire, transcrire, souscrire, prescrire*.

39. EMPLOYER

Attention à l'alternance *y / i* et aussi au *y + i*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'emploie, tu emploies, il emploie, ns employons, vs employez, ils emploient
COND. PRÉSENT	j'emploierais, tu emploierais, il emploierait, ns emploierions, vs emploieriez, ils emploieraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'emploie, tu emploies, il emploie, ns employions, vs employiez, ils emploient
IMPÉR. PRÉSENT	emploie, employons, employez
PART. PRÉSENT	employant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'emploierai, tu emploieras, il emploiera, ns emploierons, vs emploierez, ils emploieront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai employé, tu auras employé, il aura employé, ns aurons employé, vs aurez employé, ils auront employé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'employais, tu employais, il employait, ns employions, vs employiez, ils employaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'employai, tu employas, il employa, ns employâmes, vs employâtes, ils employèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai employé, tu as employé, il a employé, ns avons employé, vs avez employé, ils ont employé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais employé, tu avais employé, il avait employé, ns avions employé, vs aviez employé, ils avaient employé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus employé, tu eus employé, il eut employé, ns eûmes employé, vs eûtes employé, ils eurent employé
COND. PASSÉ	j'aurais employé, tu aurais employé, il aurait employé, ns aurions employé, vs auriez employé, ils auraient employé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'employasse, tu employasses, il employât, ns employassions, vs employassiez, ils employassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie employé, tu aies employé, il ait employé, ns ayons employé, vs ayez employé, ils aient employé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse employé, tu eusses employé, il eût employé, ns eussions employé, vs eussiez employé, ils eussent employé
IMPÉR. PASSÉ	aie employé, ayons employé, ayez employé
PART. PASSÉ	employé, ayant employé

Verbes conjugués sur le même modèle : *rudoyer, ondoyer, noyer, broyer, essayer, essuyer* et autres verbes en *-oyer* et *-uyer*. Attention à *envoyer* et *renvoyer* qui font leur futur de l'indicatif et leur présent du conditionnel sur la base du verbe *voir* : *je renverrai, j'enverrai ; je renverrais, j'enverrais*.

☛ ci-dessous, *voir*.

40. ENVOYER

Attention à l'alternance *y / i* et aussi au *y + i*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'envoie, tu envoies, il envoie, ns envoyons, vs envoyez, ils envoient
COND. PRÉSENT	j'enverrais, tu enverrais, il enverrait, ns enverrions, vs enverriez, ils enverraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'envoie, tu envoies, il envoie, ns envoyions, vs envoyiez, ils envoient
IMPÉR. PRÉSENT	envoie, envoyons, envoyez
PART. PRÉSENT	envoyant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'enverrai, tu enverras, il enverra, ns enverrons, vs enverrez, ils enverront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai envoyé, tu auras envoyé, il aura envoyé, ns aurons envoyé, vs aurez envoyé, ils auront envoyé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'envoyais, tu envoyais, il envoyait, ns envoyions, vs envoyiez, ils envoyaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'envoyai, tu envoyas, il envoya, ns envoyâmes, vs envoyâtes, ils envoyèrent

PASSÉ	
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai envoyé, tu as envoyé, il a envoyé, ns avons envoyé, vs avez envoyé, ils ont envoyé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais envoyé, tu avais envoyé, il avait envoyé, ns avions envoyé, vs aviez envoyé, ils avaient envoyé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus envoyé, tu eus envoyé, il eut envoyé, ns eûmes envoyé, vs eûtes envoyé, ils eurent envoyé
COND. PASSÉ	j'aurais envoyé, tu aurais envoyé, il aurait envoyé, ns aurions envoyé, vs auriez envoyé, ils auraient envoyé
SUBJ. IMPARFAIT	(que) j'envoyasse, tu envoyasses, il envoyât, ns envoyassions, vs envoyassiez, ils envoyassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie envoyé, tu aies envoyé, il ait envoyé, ns ayons envoyé, vs ayez envoyé, ils aient envoyé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse envoyé, tu eusses envoyé, il eût envoyé, ns eussions envoyé, vs eussiez envoyé, ils eussent envoyé
IMPÉR. PASSÉ	aie envoyé, ayons envoyé, ayez envoyé
PART. PASSÉ	envoyé, ayant envoyé

Verbe conjugué sur le même modèle : *renvoyer*.

41. ESSUYER

Attention à l'alternance *y / i* et aussi au *y + i*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'essuie, tu essuies, il essuie, ns essayons, vs essayez, ils essuient
COND. PRÉSENT	j'essuierais, tu essuierais, il essuierait, ns essuierions, vs essuieriez, ils essuieraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'essuie, tu essuies, il essuie, ns essuy ions, vs essuy iez, ils essuient
IMPÉR. PRÉSENT	essuie, essayons, essayez
PART. PRÉSENT	essuyant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'essuierai, tu essuieras, il essuiera, ns essuierons, vs essuieriez, ils essuieront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai essuyé, tu auras essuyé, il aura essuyé, ns aurons essuyé, vs aurez essuyé, ils auront essuyé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'essayais, tu essayais, il essayait, ns essuy ions, vs essuy iez, ils essayaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'essayai, tu essayas, il essaya, ns essayâmes, vs essayâtes, ils essayèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai essuyé, tu as essuyé, il a essuyé, ns avons essuyé, vs avez essuyé, ils ont essuyé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais essuyé, tu avais essuyé, il avait essuyé, ns avions essuyé, vs aviez essuyé, ils avaient essuyé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus essuyé, tu eus essuyé, il eut essuyé, ns eûmes essuyé, vs eûtes essuyé, ils eurent essuyé
COND. PASSÉ	j'aurais essuyé, tu aurais essuyé, il aurait essuyé, ns aurions essuyé, vs auriez essuyé, ils auraient essuyé
SUBJ. IMPARFAIT	(que) j'essayasse, tu essayasses, il essayât, ns essayassions, vs essayassiez, ils essayassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie essuyé, tu aies essuyé, il ait essuyé, ns ayons essuyé, vs ayez essuyé, ils aient essuyé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse essuyé, tu eusses essuyé, il eût essuyé, ns eussions essuyé, vs eussiez essuyé, ils eussent essuyé

PASSÉ	
IMPÉR. PASSÉ	aie essuyé, ayons essuyé, ayez essuyé
PART. PASSÉ	essuyé, ayant essuyé

Verbe conjugué sur le même modèle :  employer.

42. ÉTEINDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'éteins, tu éteins, il éteint, ns éteignons, vs éteignez, ils éteignent
COND. PRÉSENT	j'éteindrais, tu éteindrais, il éteindrait, ns éteindrions, vs éteindriez, ils éteindraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'éteigne, tu éteignes, il éteigne, ns éteignions, vs éteigniez, ils éteignent
IMPÉR. PRÉSENT	éteins, éteignons, éteignez
PART. PRÉSENT	éteignant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'éteindrai, tu éteindras, il éteindra, ns éteindrons, vs éteindrez, ils éteindront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai éteint, tu auras éteint, il aura éteint, ns aurons éteint, vs aurez éteint, ils auront éteint

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'éteignais, tu éteignais, il éteignait, ns éteignions, vs éteigniez, ils éteignaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'éteignis, tu éteignis, il éteignit, ns éteignîmes, vs éteignîtes, ils éteignirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai éteint, tu as éteint, il a éteint, ns avons éteint, vs avez éteint, ils ont éteint
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais éteint, tu avais éteint, il avait éteint, ns avions éteint, vs aviez éteint, ils avaient éteint
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus éteint, tu eus éteint, il eut éteint, ns eûmes éteint, vs eûtes éteint, ils eurent éteint
COND. PASSÉ	j'aurais éteint, tu aurais éteint, il aurait éteint, ns aurions éteint, vs auriez éteint, ils auraient éteint
SUBJ. IMPARFAIT	(que) j'éteignisse, tu éteignisses, il éteignît, ns éteignissions, vs éteignissiez, ils éteignissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie éteint, tu aies éteint, il ait éteint, ns ayons éteint, vs ayez éteint, ils aient éteint
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse éteint, tu eusses éteint, il eût éteint, ns eussions éteint, vs eussiez éteint, ils eussent éteint
IMPÉR. PASSÉ	aie éteint, ayons éteint, ayez éteint
PART. PASSÉ	éteint, ayant éteint

Verbes conjugués sur le même modèle : éteindre, geindre, enfreindre, empreindre, teindre, déteindre, atteindre, peindre, repeindre, feindre.

ÊTRE  pp. 158 à 169.

43. ÉVOLUER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'évolue, tu évolues, il évolue, ns évoluons, vs évoluez, ils évoluent
COND. PRÉSENT	j'évoluerais, tu évoluerais, il évoluerait, ns évoluerions, vs évolueriez, ils évolueraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'évolue, tu évolues, il évolue, ns évoluions, vs évoluiez, ils évoluent
IMPÉR. PRÉSENT	évolue, évoluons, évoluez
PART. PRÉSENT	évoluant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'évoluerai, tu évolueras, il évoluera, ns évoluerons, vs évoluerez, ils évolueront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai évolué, tu auras évolué, il aura évolué, ns aurons évolué, vs aurez évolué, ils auront évolué

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'évoluais, tu évoluais, il évoluait, ns évoluions, vs évoluiez, ils évoluaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'évoluai, tu évoluas, il évolua, ns évoluâmes, vs évoluâtes, ils évoluèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai évolué, tu as évolué, il a évolué, ns avons évolué, vs avez évolué, ils ont évolué
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais évolué, tu avais évolué, il avait évolué, ns avions évolué, vs aviez évolué, ils avaient évolué
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus évolué, tu eus évolué, il eut évolué, ns eûmes évolué, vs eûtes évolué, ils eurent évolué
COND. PASSÉ	j'aurais évolué, tu aurais évolué, il aurait évolué, ns aurions évolué, vs auriez évolué, ils auraient évolué
SUBJ. IMPARFAIT	(que) j'évoluasse, tu évoluasses, il évoluât, ns évoluassions, vs évoluassiez, ils évoluassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie évolué, tu aies évolué, il ait évolué, ns ayons évolué, vs ayez évolué, ils aient évolué
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse évolué, tu eusses évolué, il eût évolué, ns eussions évolué, vs eussiez évolué, ils eussent évolué
IMPÉR. PASSÉ	aie évolué, ayons évolué, ayez évolué
PART. PASSÉ	évolué, ayant évolué

Verbes conjugués sur le même modèle : les verbes en *-uer* comme *saluer*, *diluer*.

44. EXTRAIRE

Attention à l'alternance *y / i* et aussi au *y + i*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'extrais, tu extrais, il extrait, ns extrayons, vs extrayez, ils extraient
COND. PRÉSENT	j'extrairais, tu extrairais, il extrairait, ns extrairions, vs extrairiez, ils extrairaient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'extraie, tu extraies, il extraie, ns extrayions, vs extrayiez, ils extraient
IMPÉR. PRÉSENT	extrais, extrayons, extrayez
PART. PRÉSENT	extrayant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'extrairai, tu extrairas, il extraira, ns extrairons, vs extrairez, ils extrairont
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai extrait, tu auras extrait, il aura extrait, ns aurons extrait, vs aurez extrait, ils auront extrait

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'extrayais, tu extrayais, il extrayait, ns extrayions, vs extrayiez, ils extrayaient
IND. PASSÉ SIMPLE	(<i>inutilisé</i>)
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai extrait, tu as extrait, il a extrait, ns avons extrait, vs avez extrait, ils ont extrait
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais extrait, tu avais extrait, il avait extrait, ns avions extrait, vs aviez extrait, ils avaient extrait
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus extrait, tu eus extrait, il eut extrait, ns eûmes extrait, vs eûtes extrait, ils eurent extrait

PASSÉ	
COND. PASSÉ	j'aurais extrait, tu aurais extrait, il aurait extrait, ns aurions extrait, vs auriez extrait, ils auraient extrait
SUBJ. IMPARFAIT	<i>inusité</i>
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie extrait, tu aies extrait, il ait extrait, ns ayons extrait, vs ayez extrait, ils aient extrait
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse extrait, tu eusses extrait, il eût extrait, ns eussions extrait, vs eussiez extrait, ils eussent extrait
IMPÉR. PASSÉ	aie extrait, ayons extrait, ayez extrait
PART. PASSÉ	extrait, ayant extrait

Verbes conjugués sur le même modèle : *traire, distraire, braire*.

45. FAILLIR

Attention, il existe une forme commune avec *falloir* : *il faut* (forme impersonnelle dans le cas de *falloir*) au présent de l'indicatif, 2^e conjugaison. Pour les autres temps, la tendance est, depuis longtemps, à conjuguer *faillir* (au sens de « manquer ») sur le modèle de finir (2^e groupe), essentiellement au passé simple, au futur, au conditionnel et aux temps composés, mais pas à tous les temps : pas au participe présent. *Faillir* au sens de « faire faillite » est vieilli.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je faillis, tu faillis, il faillit, ns faillissons, vs faillissez, ils faillissent ; ou (formes archaïques) je faux, tu faux, il faut , ns faillons, vs faillez, ils faillent
COND. PRÉSENT	je faillirais, tu faillirais, il faillirait, ns faillirions, vs failliriez, ils failliraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je faille, tu failles, il faille, ns fallions, vs faillez, ils faillent ; ou (formes archaïques) je faillisse, tu faillisses, il faillisse, ns faillions, vs faillissiez, ils faillissent
IMPÉR. PRÉSENT	<i>inusité</i> pour les uns ; faillis
PART. PRÉSENT	faillant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je faillirai, tu failliras, il faillira, ns faillirons, vs faillirez, ils failliront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai failli, tu auras failli, il aura failli, ns aurons failli, vs aurez failli, ils auront failli

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je faillais, tu faillais, il faillait, ns faillions, vs failliez, ils faillaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je faillis, tu faillis, il faillit, ns faillîmes, vs faillîtes, ils faillirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai failli, tu as failli, il a failli, ns avons failli, vs avez failli, ils ont failli
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais failli, tu avais failli, il avait failli, ns avions failli, vs aviez failli, ils avaient failli
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus failli, tu eus failli, il eut failli, ns eûmes failli, vs eûtes failli, ils eurent failli
COND. PASSÉ	j'aurais failli, tu aurais failli, il aurait failli, ns aurions failli, vs auriez failli, ils auraient failli
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je faillisse, tu faillisses, il faillît, ns faillions, vs faillissiez, ils faillissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie failli, tu aies failli, il ait failli, ns ayons failli, vs ayez failli, ils aient failli
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse failli, tu eusses failli, il eût failli, ns eussions failli, vs eussiez failli, ils eussent failli
IMPÉR. PASSÉ	aie failli, ayons failli, ayez failli
PART. PASSÉ	failli, ayant failli

Remarque : *faillir* à = *manquer*, *manquer* à ; le sens de *faillir*, « manquer de », est aujourd'hui très rare. Attention, *défaillir* se conjugue sur le modèle de *assailir*.

FAIRE ➡ pp. 158 à 169.

46. FIER (SE)

Sur les verbes pronominaux et l'accord du participe passé ➡ chapitres suivants.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je me fie, tu te fies, il se fie, nous nous fions, vous vous fiez, ils se fient
COND. PRÉSENT	je me fieraï, tu te fieraï, il se fieraï, nous nous fierions, vous vous fieriez, ils se fieraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je me fie, tu te fies, il se fie, nous nous fiions, vous vous fiiez, ils se fient
IMPÉR. PRÉSENT	fie-toi, fions-nous, fiez-vous
PART. PRÉSENT	se fiant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je me fierai, tu te feras, il se fiera, nous nous fierons, vous vous ferez, ils se feront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	je me serai fié, tu te seras fié, il se sera fié, nous nous serons fiés, vous vous serez fiés, ils se seront fiés

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je me faisais, tu te faisais, il se fiait, nous nous fiions, vous vous fiiez, ils se fiaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je me fiaï, tu te fias, il se fia, nous nous fiâmes, vous vous fiâtes, ils se fièrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	je me suis fié, tu t'es fié, il s'est fié, nous nous sommes fiés, vous vous êtes fiés, ils se sont fiés
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	je m'étais fié, tu t'étais fié, il s'était fié, nous nous étions fiés, vous vous étiez fiés, ils s'étaient fiés
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	je me fus fié, tu te fus fié, il se fut fié, nous nous fûmes fiés, vous vous fûtes fiés, ils se furent fiés
COND. PASSÉ	je me serais fié, tu te serais fié, il se serait fié, nous nous serions fiés, vous vous seriez fiés, ils se seraient fiés
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je me fiasse, tu te fiasse, il se fiât, nous nous fissions, vous vous fassiez, ils se fissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') je me sois fié, tu te sois fié, il se soit fié, nous nous soyons fiés, vous vous soyez fiés, ils se soient fiés
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que) je me fusse fié, tu te fusses fié, il se fût fié, nous nous fussions fiés, vous vous fussiez fiés, ils se fussent fiés
IMPÉR. PASSÉ	<i>inusité</i>
PART. PASSÉ	fié, s'étant fié

Verbes conjugués sur le même modèle : *confier*, *se méfier* ; mais pas *confire*, qui se conjugue ainsi : *je confis*, *je confirais*, *je confirai*, *j'aurai confit*, *j'ai confit*. ➡ ci-dessous, *suffire*.

FINIR ➡ pp. 158 à 169.

47. FRIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je fris, tu fris, il frit ; <i>pluriel inusité</i>
COND. PRÉSENT	je frirais, tu frirais, il frirait, ns fririons, vs fririez, ils friraient
SUBJ. PRÉSENT	<i>inusité</i>
IMPÉR. PRÉSENT	<i>fris (autres personnes inusitées)</i>
PART. PRÉSENT	<i>inusité</i>

Très employé au participe passé, mais mal connu !

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je frirai, tu friras, il frira, ns frirons, vs frirez, ils friront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai frit, tu auras frit, il aura frit, ns aurons frit, vs aurez frit, ils auront frit

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	<i>inusité</i>
IND. PASSÉ SIMPLE	<i>inusité</i>
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai frit, tu as frit, il a frit, ns avons frit, vs avez frit, ils ont frit
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais frit, tu avais frit, il avait frit, ns avions frit, vs aviez frit, ils avaient frit
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus frit, tu eus frit, il eut frit, ns eûmes frit, vs eûtes frit, ils eurent frit
COND. PASSÉ	j'aurais frit, tu aurais frit, il aurait frit, ns aurions frit, vs auriez frit, ils auraient frit
SUBJ. IMPARFAIT	<i>inusité</i>
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie frit, tu aies frit, il ait frit, ns ayons frit, vs ayez frit, ils aient frit
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse frit, tu eusses frit, il eût frit, ns eussions frit, vs eussiez frit, ils eussent frit
IMPÉR. PASSÉ	aie frit, ayons frit, ayez frit
PART. PASSÉ	frit, ayant frit

Remarque : on emploie plus fréquemment la locution *faire frire*... dont la conjugaison est plus facile !

48. FUIR

Attention à l'alternance des *i* et *y* !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je fuis, tu fuis, il fuit, ns fuy ons, vs fuy ez, ils fuient
COND. PRÉSENT	je fuirais, tu fuirais, il fuirait, ns fuirions, vs fuiriez, ils fuiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je fuie, tu fuies, il fuie, ns fuions, vs fuiez, ils fuient
IMPÉR. PRÉSENT	fuis, fuyons, fuyez
PART. PRÉSENT	fuyant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je fuirai, tu fuiras, il fuira, ns fuirons, vs fuirez, ils fuiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai fui, tu auras fui, il aura fui, ns aurons fui, vs aurez fui, ils auront fui

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je fuyais, tu fuyais, il fuyait, ns fuy ions, vs fuy iez, ils fuyaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je fuis, tu fuis, il fuit, ns fu îmes, vs fu îtes, ils fuirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai fui, tu as fui, il a fui, ns avons fui, vs avez fui, ils ont fui
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais fui, tu avais fui, il avait fui, ns avions fui, vs aviez fui, ils avaient fui
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus fui, tu eus fui, il eut fui, ns eûmes fui, vs eûtes fui, ils eurent fui
COND. PASSÉ	j'aurais fui, tu aurais fui, il aurait fui, ns aurions fui, vs auriez fui, ils auraient fui
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je fuisse, tu fuisses, il fuît, ns fuissions, vs fuissiez, ils fuissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie fui, tu aies fui, il ait fui, ns ayons fui, vs ayez fui, ils aient fui
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse fui, tu eusses fui, il eût fui, ns eussions fui, vs eussiez fui, ils eussent fui
IMPÉR. PASSÉ	aie fui, ayons fui, ayez fui
PART. PASSÉ	fui, ayant fui

Verbe conjugué sur le même modèle : *s'enfuir* (avec conjugaison pronominale ➡ ci-dessus, *se fier*).

49. HAÏR

Attention aux différences entre présent et passé simple de l'indicatif !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je hais, tu hais, il hait, ns haïssons, vs haïssez, ils haïssent
COND. PRÉSENT	je haïrais, tu haïrais, il haïrait, ns haïrions, vs haïriez, ils haïraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je haïsse, tu haïsses, il haïsse, ns haïssions, vs haïssiez, ils haïssent
IMPÉR. PRÉSENT	hais, haïssons, haïssez
PART. PRÉSENT	haïssant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je haïrai, tu haïras, il haïra, ns haïrons, vs haïrez, ils haïront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai haï, tu auras haï, il aura haï, ns aurons haï, vs aurez haï, ils auront haï

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je haïssais, tu haïssais, il haïssait, ns haïssions, vs haïssiez, ils haïssaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je hais, tu hais, il haït, ns haïmes, vs haïtes, ils haïrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai haï, tu as haï, il a haï, ns avons haï, vs avez haï, ils ont haï
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais haï, tu avais haï, il avait haï, ns avions haï, vs aviez haï, ils avaient haï
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus haï, tu eus haï, il eut haï, ns eûmes haï, vs eûtes haï, ils eurent haï
COND. PASSÉ	j'aurais haï, tu aurais haï, il aurait haï, ns aurions haï, vs auriez haï, ils auraient haï
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je haïsse, tu haïsses, il haït, ns haïssions, vs haïssiez, ils haïssent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie haï, tu aies haï, il ait haï, ns ayons haï, vs ayez haï, ils aient haï
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse haï, tu eusses haï, il eût haï, ns eussions haï, vs eussiez haï, ils eussent haï
IMPÉR. PASSÉ	aie haï, ayons haï, ayez haï
PART. PASSÉ	haï, ayant haï

Verbes conjugués sur le même modèle : aucun, *haïr* est le seul.

50. INTERPELLER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'interpelle, tu interpelles, il interpelle, ns interpellons, vs interpelez, ils interpellent
COND. PRÉSENT	j'interpellerais, tu interpellerais, il interpellerait, ns interpellerions, vs interpelleriez, ils interpelleraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'interpelle, tu interpelles, il interpelle, ns interpellions, vs interpelliez, ils interpellent
IMPÉR. PRÉSENT	interpelle, interpellons, interpelez
PART. PRÉSENT	interpellant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'interpellerais, tu interpelleras, il interpellera, ns interpellerons, vs interpellerez, ils interpellent
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai interpellé, tu auras interpellé, il aura interpellé, ns aurons interpellé, vs aurez interpellé, ils auront interpellé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'interpellais, tu interpellais, il interpellait, ns interpellions, vs interpelliez, ils interpellaient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'interpellai, tu interpellas, il interpella, ns interpellâmes, vs interpellâtes, ils interpellèrent

PASSÉ	
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai interpellé, tu as interpellé, il a interpellé, ns avons interpellé, vs avez interpellé, ils ont interpellé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais interpellé, tu avais interpellé, il avait interpellé, ns avions interpellé, vs aviez interpellé, ils avaient interpellé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus interpellé, tu eus interpellé, il eut interpellé, ns eûmes interpellé, vs eûtes interpellé, ils eurent interpellé
COND. PASSÉ	j'aurais interpellé, tu aurais interpellé, il aurait interpellé, ns aurions interpellé, vs auriez interpellé, ils auraient interpellé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'interpellasse, tu interpellasses, il interpellât, ns interpellassions, vs interpellassiez, ils interpellassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie interpellé, tu aies interpellé, il ait interpellé, ns ayons interpellé, vs ayez interpellé, ils aient interpellé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse interpellé, tu eusses interpellé, il eût interpellé, ns eussions interpellé, vs eussiez interpellé, ils eussent interpellé
IMPÉR. PASSÉ	aie interpellé, ayons interpellé, ayez interpellé
PART. PASSÉ	interpellé, ayant interpellé

Attention : ne pas conjuguer *appeler*, *épeler* sur le même modèle (☛ ci-dessus : *appeler*).

51. JETER

Attention à l'alternance *t* et *tt*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je jette, tu jettes, il jette, ns jetons , vs jetez , ils jettent
COND. PRÉSENT	je jetterais, tu jetterais, il jetterait, ns jetterions, vs jetteriez, ils jetteraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je jette, tu jettes, il jette, ns jetions , vs jetiez , ils jettent
IMPÉR. PRÉSENT	jette, jetons , jetez
PART. PRÉSENT	jetant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je jetterai, tu jetteras, il jettera, ns jetterons, vs jetterez, ils jetteront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai jeté, tu auras jeté, il aura jeté, ns aurons jeté, vs aurez jeté, ils auront jeté

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je jetais, tu jetais, il jetait, ns jetions, vs jetiez, ils jetaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je jetai, tu jetas, il jeta, ns jetâmes, vs jetâtes, ils jetèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai jeté, tu as jeté, il a jeté, ns avons jeté, vs avez jeté, ils ont jeté
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais jeté, tu avais jeté, il avait jeté, ns avions jeté, vs aviez jeté, ils avaient jeté
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus jeté, tu eus jeté, il eut jeté, ns eûmes jeté, vs eûtes jeté, ils eurent jeté
COND. PASSÉ	j'aurais jeté, tu aurais jeté, il aurait jeté, ns aurions jeté, vs auriez jeté, ils auraient jeté
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je jetasse, tu jetasses, il jetât, ns jetassions, vs jetassiez, ils jetassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie jeté, tu aies jeté, il ait jeté, ns ayons jeté, vs ayez jeté, ils aient jeté
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse jeté, tu eusses jeté, il eût jeté, ns eussions jeté, vs eussiez jeté, ils eussent jeté
IMPÉR. PASSÉ	aie jeté, ayons jeté, ayez jeté
PART. PASSÉ	jeté, ayant jeté

Verbes conjugués sur le même modèle : *projeter*, *interjeter*, *déjeter*, *rejeter*, *surjeter*.

52. JOINDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je joins, tu joins, il joint, ns joignons, vs joignez, ils joignent
COND. PRÉSENT	je joindrais, tu joindrais, il joindrait, ns joindrions, vs joindriez, ils joindraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je joigne, tu joignes, il joigne, ns joignons, vs joignez, ils joignent
IMPÉR. PRÉSENT	joins, joignons, joignez
PART. PRÉSENT	joignant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je joindrai, tu joindras, il joindra, ns joindrons, vs joindrez, ils joindront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai joint, tu auras joint, il aura joint, ns aurons joint, vs aurez joint, ils auront joint

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je joignais, tu joignais, il joignait, ns joignions, vs joigniez, ils joignaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je joignis, tu joignis, il joignit, ns joignîmes, vs joignîtes, ils joignirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai joint, tu as joint, il a joint, ns avons joint, vs avez joint, ils ont joint
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais joint, tu avais joint, il avait joint, ns avions joint, vs aviez joint, ils avaient joint
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus joint, tu eus joint, il eut joint, ns eûmes joint, vs eûtes joint, ils eurent joint
COND. PASSÉ	j'aurais joint, tu aurais joint, il aurait joint, ns aurions joint, vs auriez joint, ils auraient joint
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je joignisse, tu joignisses, il joignît, ns joignissions, vs joignissiez, ils joignissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie joint, tu aies joint, il ait joint, ns ayons joint, vs ayez joint, ils aient joint
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse joint, tu eusses joint, il eût joint, ns eussions joint, vs eussiez joint, ils eussent joint
IMPÉR. PASSÉ	aie joint, ayons joint, ayez joint
PART. PASSÉ	joint, ayant joint

Verbes conjugués sur le même modèle : tous les composés de *joindre* (*adjoindre*, *rejoindre*, *disjoindre*...) ; le verbe *oindre* ne s'utilise plus aujourd'hui qu'à l'infinitif et au participe passé (*oint*) ; le verbe *poindre* ne s'emploie qu'au présent de l'indicatif et du conditionnel, au futur et au passé composé de l'indicatif. ➡ chapitre suivant.

53. LEVER

Attention à l'alternance de l'accent sur le premier *e* !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je lève, tu lèves, il lève, ns levons, vs levez, ils lèvent
COND. PRÉSENT	je lèverais, tu lèverais, il lèverait, ns lèverions, vs lèveriez, ils lèveraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je lève, tu lèves, il lève, ns levions, vs leviez, ils lèvent
IMPÉR. PRÉSENT	lève, levons, levez
PART. PRÉSENT	levant

FUTUR	
FUTUR SIMPLE	je lèverai, tu lèveras, il lèvera, ns lèverons, vs lèverez, ils lèveront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai levé, tu auras levé, il aura levé, ns aurons levé, vs aurez levé, ils auront levé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je levais, tu levais, il levait, ns levions, vs leviez, ils levaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je levai, tu levas, il leva, ns levâmes, vs levâtes, ils levèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai levé, tu as levé, il a levé, ns avons levé, vs avez levé, ils ont levé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais levé, tu avais levé, il avait levé, ns avions levé, vs aviez levé, ils avaient levé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus levé, tu eus levé, il eut levé, ns eûmes levé, vs eûtes levé, ils eurent levé
COND. PASSÉ	j'aurais levé, tu aurais levé, il aurait levé, ns aurions levé, vs auriez levé, ils auraient levé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je levasse, tu levasses, il levât, ns levassions, vs levassiez, ils levassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie levé, tu aies levé, il ait levé, ns ayons levé, vs ayez levé, ils aient levé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse levé, tu eusses levé, il eût levé, ns eussions levé, vs eussiez levé, ils eussent levé
IMPÉR. PASSÉ	aie levé, ayons levé, ayez levé
PART. PASSÉ	levé, ayant levé

Verbes conjugués sur le même modèle : les composés du verbe, tels *soulever*, *relever*, *élever* ; les verbes *peser*, *sevrer*, et les verbes en *-ecer* (*dépecer*), *-emer* (*semer*), *-ener* (*amener*), *-eper* / *-éper* (*receper* ou *recéper*), *-erer* / *-érer*.

54. LIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je lis, tu lis, il lit, ns lisons, vs lisez, ils lisent
COND. PRÉSENT	je lirais, tu lirais, il lirait, ns lirions, vs liriez, ils liraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je lise, tu lises, il lise, ns lisions, vs lisiez, ils lisent
IMPÉR. PRÉSENT	lis, lisons, lisez
PART. PRÉSENT	lisant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je lirai, tu liras, il lira, ns lirons, vs lirez, ils liront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai lu, tu auras lu, il aura lu, ns aurons lu, vs aurez lu, ils auront lu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je lisais, tu lisais, il lisait, ns lisions, vs lisiez, ils lisaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je lus, tu lus, il lut, ns lûmes, vs lûtes, ils lurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai lu, tu as lu, il a lu, ns avons lu, vs avez lu, ils ont lu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais lu, tu avais lu, il avait lu, ns avions lu, vs aviez lu, ils avaient lu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus lu, tu eus lu, il eut lu, ns eûmes lu, vs eûtes lu, ils eurent lu
COND. PASSÉ	j'aurais lu, tu aurais lu, il aurait lu, ns aurions lu, vs auriez lu, ils auraient lu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je lusse, tu lusses, il lût, ns lussions, vs lussiez, ils lussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie lu, tu aies lu, il ait lu, ns ayons lu, vs ayez lu, ils aient lu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse lu, tu eusses lu, il eût lu, ns eussions lu, vs eussiez lu, ils eussent lu
IMPÉR. PASSÉ	aie lu, ayons lu, ayez lu
PART. PASSÉ	lu, ayant lu

Verbes conjugués sur le même modèle : *élire*, *réélire*, *relire*, qui sont les composés de *lire*.

55. LOUER

Attention à ne pas oublier le *e* muet, signe du 1^{er} groupe !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je loue, tu loues, il loue, ns louons, vs louez, ils louent
COND. PRÉSENT	je louerais, tu louerais, il louerait, ns louerions, vs loueriez, ils loueraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je loue, tu loues, il loue, ns louions, vs louiez, ils louent
IMPÉR. PRÉSENT	loue, louons, louez
PART. PRÉSENT	louant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je louerai, tu loueras, il louera, ns louerons, vs louerez, ils loueront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai loué, tu auras loué, il aura loué, ns aurons loué, vs aurez loué, ils auront loué

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je louais, tu louais, il louait, ns louions, vs louiez, ils louaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je louai, tu louas, il loua, ns louâmes, vs louâtes, ils louèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai loué, tu as loué, il a loué, ns avons loué, vs avez loué, ils ont loué
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais loué, tu avais loué, il avait loué, ns avions loué, vs aviez loué, ils avaient loué
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus loué, tu eus loué, il eut loué, ns eûmes loué, vs eûtes loué, ils eurent loué
COND. PASSÉ	j'aurais loué, tu aurais loué, il aurait loué, ns aurions loué, vs auriez loué, ils auraient loué
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je louasse, tu louasses, il louât, ns louassions, vs louassiez, ils louassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie loué, tu aies loué, il ait loué, ns ayons loué, vs ayez loué, ils aient loué
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse loué, tu eusses loué, il eût loué, ns eussions loué, vs eussiez loué, ils eussent loué
IMPÉR. PASSÉ	aie loué, ayons loué, ayez loué
PART. PASSÉ	loué, ayant loué

Verbes conjugués sur le même modèle : *allouer, relouer*.

56. MANGER

Attention au *g*, qui nécessite parfois un *e* muet pour sa prononciation.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je mange, tu manges, il mange, ns mangeons, vs mangez, ils mangent
COND. PRÉSENT	je mangerais, tu mangerais, il mangerait, ns mangerions, vs mangeriez, ils mangeraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je mange, tu manges, il mange, ns mangions, vs mangiez, ils mangent
IMPÉR. PRÉSENT	mange, mangeons, mangez
PART. PRÉSENT	mangeant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je mangerai, tu mangeras, il mangera, ns mangerons, vs mangerez, ils mangeront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai mangé, tu auras mangé, il aura mangé, ns aurons mangé, vs aurez mangé, ils auront mangé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je mangeais, tu mangeais, il mangeait, ns mangions, vs mangiez, ils mangeaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je mangeai, tu mangeas, il mangea, ns mangeâmes, vs mangeâtes, ils mangèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai mangé, tu as mangé, il a mangé, ns avons mangé, vs avez mangé, ils ont mangé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais mangé, tu avais mangé, il avait mangé, ns avions mangé, vs aviez mangé, ils avaient mangé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus mangé, tu eus mangé, il eut mangé, ns eûmes mangé, vs eûtes mangé, ils eurent mangé
COND. PASSÉ	j'aurais mangé, tu aurais mangé, il aurait mangé, ns aurions mangé, vs auriez mangé, ils auraient mangé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je mangeasse, tu mangeasses, il mangeât, ns mangeassions, vs mangeassiez, ils mangeassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie mangé, tu aies mangé, il ait mangé, ns ayons mangé, vs ayez mangé, ils aient mangé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse mangé, tu eusses mangé, il eût mangé, ns eussions mangé, vs eussiez mangé, ils eussent mangé
IMPÉR. PASSÉ	aie mangé, ayons mangé, ayez mangé
PART. PASSÉ	mangé, ayant mangé

Verbes conjugués sur le même modèle : *nager, surnager, démanier, ranger, déranger*, et tous les verbes en *-ger*.

57. MAUDIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je maudis, tu maudis, il maudit, ns maudissons, vs maudissez, ils maudissent
COND. PRÉSENT	je maudirais, tu maudirais, il maudirait, ns maudirions, vs maudiriez, ils maudiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je maudisse, tu maudisses, il maudisse, ns maudissions, vs maudissiez, ils maudissent
IMPÉR. PRÉSENT	maudis, maudissons, maudissez

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je maudirai, tu maudiras, il maudira, ns maudirons, vs maudirez, ils maudiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai maudit, tu auras maudit, il aura maudit, ns aurons maudit, vs aurez maudit, ils auront maudit

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je maudissais, tu maudissais, il maudissait, ns maudissions, vs maudissiez, ils maudissaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je maudis, tu maudis, il maudit, ns maudîmes, vs maudîtes, ils maudirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai maudit, tu as maudit, il a maudit, ns avons maudit, vs avez maudit, ils ont maudit
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais maudit, tu avais maudit, il avait maudit, ns avions maudit, vs aviez maudit, ils avaient maudit
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus maudit, tu eus maudit, il eut maudit, ns eûmes maudit, vs eûtes maudit, ils eurent maudit
COND. PASSÉ	j'aurais maudit, tu aurais maudit, il aurait maudit, ns aurions maudit, vs auriez maudit, ils auraient maudit
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je maudisse, tu maudisses, il maudît, ns maudissions, vs maudissiez, ils maudissent

PASSÉ	
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie maudit, tu aies maudit, il ait maudit, ns ayons maudit, vs ayez maudit, ils aient maudit
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse maudit, tu eusses maudit, il eût maudit, ns eussions maudit, vs eussiez maudit, ils eussent maudit
IMPÉR. PASSÉ	aie maudit, ayons maudit, ayez maudit Attention, les formes <i>Sois maudit ! Soyez maudit !</i> sont des formes au passif (non pas <i>maudire</i> , mais <i>être maudit</i>).
PART. PASSÉ	maudit, ayant maudit

Verbes conjugués sur le même modèle : *obéir, désobéir*, sauf pour le participe passé, *obéi, e*.

58. MÉDIRE

À ne pas confondre avec la conjugaison du verbe *méditer*, ni avec celle du verbe *dire*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je médis, tu médis, il médit, ns médisons, vs médisez , ils médisent
COND. PRÉSENT	je médirais, tu médirais, il médirait, ns médirions, vs médiriez, ils médiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je médise, tu médises, il médise, ns médisions, vs médisiez, ils médisent
IMPÉR. PRÉSENT	médis, médisons, médisez
PART. PRÉSENT	médisant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je médirai, tu médiras, il médira, ns médirons, vs médirez, ils médiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai médit, tu auras médit, il aura médit, ns aurons médit, vs aurez médit, ils auront médit

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je médisais, tu médisais, il médisait, ns médisions, vs médisiez, ils médisaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je médis, tu médis, il médit, ns médîmes, vs médîtes, ils médirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai médit, tu as médit, il a médit, ns avons médit, vs avez médit, ils ont médit
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais médit, tu avais médit, il avait médit, ns avions médit, vs aviez médit, ils avaient médit
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus médit, tu eus médit, il eut médit, ns eûmes médit, vs eûtes médit, ils eurent médit
COND. PASSÉ	j'aurais médit, tu aurais médit, il aurait médit, ns aurions médit, vs auriez médit, ils auraient médit
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je médise, tu médises, il médit, ns médisions, vs médisiez, ils médisent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie médit, tu aies médit, il ait médit, ns ayons médit, vs ayez médit, ils aient médit
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse médit, tu eusses médit, il eût médit, ns eussions médit, vs eussiez médit, ils eussent médit
IMPÉR. PASSÉ	aie médit, ayons médit, ayez médit
PART. PASSÉ	médit, ayant médit

Verbes conjugués sur le même modèle : *contredire, interdire, dédire et prédire*.

59. MENTIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je mens, tu mens, il ment, ns mentons, vs mentez, ils mentent
COND. PRÉSENT	je mentirais, tu mentirais, il mentirait, ns mentirions, vs mentiriez, ils mentiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je mente, tu mentes, il mente, ns mentions, vs mentiez, ils mentent
IMPÉR. PRÉSENT	mens, mentons, mentez
PART. PRÉSENT	mentant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je mentirai, tu mentiras, il mentira, ns mentirons, vs mentirez, ils mentiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai menti, tu auras menti, il aura menti, ns aurons menti, vs aurez menti, ils auront menti

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je mentais, tu mentais, il mentait, ns mentions, vs mentiez, ils mentaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je mentis, tu mentis, il mentit, ns mentîmes, vs mentîtes, ils mentirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai menti, tu as menti, il a menti, ns avons menti, vs avez menti, ils ont menti
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais menti, tu avais menti, il avait menti, ns avions menti, vs aviez menti, ils avaient menti
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus menti, tu eus menti, il eut menti, ns eûmes menti, vs eûtes menti, ils eurent menti
COND. PASSÉ	j'aurais menti, tu aurais menti, il aurait menti, ns aurions menti, vs auriez menti, ils auraient menti
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je mentisse, tu mentisses, il mentît, ns mentissions, vs mentissiez, ils mentissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie menti, tu aies menti, il ait menti, ns ayons menti, vs ayez menti, ils aient menti
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse menti, tu eusses menti, il eût menti, ns eussions menti, vs eussiez menti, ils eussent menti
IMPÉR. PASSÉ	aie menti, ayons menti, ayez menti
PART. PASSÉ	menti, ayant menti

Verbes conjugués sur le même modèle : *sentir, partir, sortir, se repentir*. Le verbe *se départir*, quant à lui, se conjugue aussi comme *partir*, bien que certains auteurs, suivant en cela un usage constaté et peut-être à cause de la proximité du verbe *répartir* (2^e groupe), proposent plutôt la conjugaison sur le modèle de *finir* (donc : *il se départissait*, et non : *il se départait*).

60. METTRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je mets, tu mets, il met, ns mettons, vs mettez, ils mettent
COND. PRÉSENT	je mettrais, tu mettrais, il mettrait, ns mettrions, vs mettriez, ils mettraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je mette, tu mettes, il mette, ns mettions, vs mettiez, ils mettent
IMPÉR. PRÉSENT	mets, mettons, mettez
PART. PRÉSENT	mettant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je mettrai, tu mettras, il mettra, ns mettrons, vs mettrez, ils mettront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai mis, tu auras mis, il aura mis, ns aurons mis, vs aurez mis, ils auront mis

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je mettais, tu mettais, il mettait, ns mettions, vs mettiez, ils mettaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je mis, tu mis, il mit, ns mîmes, vs mîtes, ils mirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai mis, tu as mis, il a mis, ns avons mis, vs avez mis, ils ont mis
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais mis, tu avais mis, il avait mis, ns avions mis, vs aviez mis, ils avaient mis
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus mis, tu eus mis, il eut mis, ns eûmes mis, vs eûtes mis, ils eurent mis
COND. PASSÉ	j'aurais mis, tu aurais mis, il aurait mis, ns aurions mis, vs auriez mis, ils auraient mis
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je misse, tu misses, il mît, ns missions, vs missiez, ils missent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie mis, tu aies mis, il ait mis, ns ayons mis, vs ayez mis, ils aient mis
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse mis, tu eusses mis, il eût mis, ns eussions mis, vs eussiez mis, ils eussent mis
IMPÉR. PASSÉ	aie mis, ayons mis, ayez mis
PART. PASSÉ	mis, ayant mis

Verbes conjugués sur le même modèle : *permettre, démettre, soumettre, remettre, admettre* et autres composés de *mettre*.

61. MORDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je mords, tu mords, il mord, ns mordons, vs mordez, ils mordent
COND. PRÉSENT	je mordrais, tu mordrais, il mordrait, ns mordrions, vs mordriez, ils mordraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je morde, tu mordes, il morde, ns mordions, vs mordiez, ils mordent
IMPÉR. PRÉSENT	mords, mordons, mordez
PART. PRÉSENT	mordant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je mordrai, tu mordras, il mordra, ns mordrons, vs mordrez, ils mordront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai mordu, tu auras mordu, il aura mordu, ns aurons mordu, vs aurez mordu, ils auront mordu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je mordais, tu mordais, il mordait, ns mordions, vs mordiez, ils mordaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je mordis, tu mordis, il mordit, ns mordîmes, vs mordîtes, ils mordirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai mordu, tu as mordu, il a mordu, ns avons mordu, vs avez mordu, ils ont mordu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais mordu, tu avais mordu, il avait mordu, ns avions mordu, vs aviez mordu, ils avaient mordu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus mordu, tu eus mordu, il eut mordu, ns eûmes mordu, vs eûtes mordu, ils eurent mordu
COND. PASSÉ	j'aurais mordu, tu aurais mordu, il aurait mordu, ns aurions mordu, vs auriez mordu, ils auraient mordu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je mordisse, tu mordisses, il mordît, ns mordissions, vs mordissiez, ils mordissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie mordu, tu aies mordu, il ait mordu, ns ayons mordu, vs ayez mordu, ils aient mordu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse mordu, tu eusses mordu, il eût mordu, ns eussions mordu, vs eussiez mordu, ils eussent mordu
IMPÉR. PASSÉ	aie mordu, ayons mordu, ayez mordu
PART. PASSÉ	mordu, ayant mordu

Verbes conjugués sur le même modèle : *rendre, rompre, corrompre, interrompre*.

62. MOUDRE

Attention aux ressemblances et différences avec le verbe *mouler*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je mouds, tu mouds, il moud, ns moulons, vs moulez, ils moulent
COND. PRÉSENT	je moudrais, tu moudrais, il moudrait, ns moudrions, vs moudriez, ils moudraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je moule, tu moules, il moule, ns moulions, vs mouliez, ils moulent
IMPÉR. PRÉSENT	mouds, moulons, moulez
PART. PRÉSENT	moulant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je moudrai, tu moudras, il moudra, ns moudrons, vs moudrez, ils moudront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai moulu, tu auras moulu, il aura moulu, ns aurons moulu, vs aurez moulu, ils auront moulu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je moulais, tu moulais, il moulait, ns moulions, vs mouliez, ils moulaien
IND. PASSÉ SIMPLE	je moulus, tu moulus, il moulut, ns moulûmes, vs moulûtes, ils moulurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai moulu, tu as moulu, il a moulu, ns avons moulu, vs avez moulu, ils ont moulu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais moulu, tu avais moulu, il avait moulu, ns avions moulu, vs aviez moulu, ils avaient moulu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus moulu, tu eus moulu, il eut moulu, ns eûmes moulu, vs eûtes moulu, ils eurent moulu
COND. PASSÉ	j'aurais moulu, tu aurais moulu, il aurait moulu, ns aurions moulu, vs auriez moulu, ils auraient moulu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je moulusse, tu moulusses, il moulût, ns moulussions, vs moulussiez, ils moulussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie moulu, tu aies moulu, il ait moulu, ns ayons moulu, vs ayez moulu, ils aient moulu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse moulu, tu eusses moulu, il eût moulu, ns eussions moulu, vs eussiez moulu, ils eussent moulu
IMPÉR. PASSÉ	aie moulu, ayons moulu, ayez moulu
PART. PASSÉ	moulu, ayant moulu

Verbes conjugués sur le même modèle : *émoudre*, *remoudre*.

63. MOULER

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je moule, tu moules, il moule, ns moulons, vs moulez, ils moulent
COND. PRÉSENT	je moulerais, tu moulerais, il moulerait, ns moulerions, vs mouleriez, ils mouleraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je moule, tu moules, il moule, ns moulions, vs mouliez, ils moulent
IMPÉR. PRÉSENT	moule, moulons, moulez
PART. PRÉSENT	moulant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je moulerai, tu mouleras, il moulera, ns moulerons, vs moulerez, ils mouleront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai moulé, tu auras moulé, il aura moulé, ns aurons moulé, vs aurez moulé, ils auront moulé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je moulais, tu moulais, il moulait, ns moulions, vs mouliez, ils moulaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je moulai, tu moulas, il moula, ns moulâmes, vs moulâtes, ils moulèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai moulé, tu as moulé, il a moulé, ns avons moulé, vs avez moulé, ils ont moulé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais moulé, tu avais moulé, il avait moulé, ns avions moulé, vs aviez moulé, ils avaient moulé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus moulé, tu eus moulé, il eut moulé, ns eûmes moulé, vs eûtes moulé, ils eurent moulé
COND. PASSÉ	j'aurais moulé, tu aurais moulé, il aurait moulé, ns aurions moulé, vs auriez moulé, ils auraient moulé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je moulasse, tu moulasses, il moulât, ns moulussions, vs moulussiez, ils moulussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie moulé, tu aies moulé, il ait moulé, ns ayons moulé, vs ayez moulé, ils aient moulé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse moulé, tu eusses moulé, il eût moulé, ns eussions moulé, vs eussiez moulé, ils eussent moulé
IMPÉR. PASSÉ	aie moulé, ayons moulé, ayez moulé
PART. PASSÉ	moulé, ayant moulé

Verbes conjugués sur le même modèle : les verbes réguliers du 1^{er} groupe.

64. MOURIR

Attention, ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*, il y a donc accord du participe passé avec le sujet.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je meurs, tu meurs, il meurt, ns mourons, vs mourez, ils meurent
COND. PRÉSENT	je mourrais, tu mourrais, il mourrait, ns mourrions, vs mourriez, ils mourraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je meure, tu meures, il meure, ns mourions, vs mouriez, ils meurent
IMPÉR. PRÉSENT	meurs, mourons, mourez
PART. PRÉSENT	mourant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je mourrai, tu mourras, il mourra, ns mourrons, vs mourrez, ils mourront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	je serai mort, tu seras mort, il sera mort, ns serons morts, vs serez morts, ils seront morts

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je mourais, tu mourais, il mourait, ns mourions, vs mouriez, ils mouraient
IND. PASSÉ SIMPLE	je mourus, tu mourus, il mourut, ns mourûmes, vs mourûtes, ils moururent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	je suis mort, tu es mort, il est mort, ns sommes morts, vs êtes morts, ils sont morts
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'étais mort, tu étais mort, il était mort, ns étions morts, vs étiez morts, ils étaient morts
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	je fus mort, tu fus mort, il fut mort, ns fûmes morts, vs fûtes morts, ils furent morts
COND. PASSÉ	je serais mort, tu serais mort, il serait mort, ns serions morts, vs seriez morts, ils seraient morts
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je mourusse, tu mourusses, il mourût, ns mourussions, vs mourussiez, ils mourussent

PASSÉ	
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') je sois mort, tu sois mort, il soit mort, ns soyons morts, vs soyez morts, ils soient morts
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') je fusse mort, tu fusses mort, il fût mort, ns fussions morts, vs fussiez morts, ils fussent morts
IMPÉR. PASSÉ	sois mort(e), soyons morts, soyez morts
PART. PASSÉ	mort, étant mort

Verbe conjugué sur le même modèle : *se mourir* ; mais ce verbe ne se conjugue qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif, ainsi qu'au participe présent.

65. MOUVOIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je meus , tu meus , il meut , ns mouvons , vs mouvez , ils meuvent
COND. PRÉSENT	je mouvrais, tu mouvrais, il mouvrait, ns mouvrons, vs mouvriez, ils mouvraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je meuve, tu meuves, il meuve, ns mouvions, vs mouviez, ils meuvent
IMPÉR. PRÉSENT	meus, mouvons, mouvez
PART. PRÉSENT	mouvant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je mouvrai, tu mourras, il mourra, ns mourrons, vs mourrez, ils mourront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai mû, tu auras mû, il aura mû, ns aurons mû, vs aurez mû, ils auront mû

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je mouvais, tu mouvais, il mouvait, ns mouvions, vs mouviez, ils mouvaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je mus, tu mus, il mut, ns mûtes, vs mûtes, ils murent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai mû, tu as mû, il a mû, ns avons mû, vs avez mû, ils ont mû
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais mû, tu avais mû il avait mû, ns avions mû, vs aviez mû, ils avaient mû
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus mû, tu eus mû, il eut mû, ns eûmes mû, vs eûtes mû, ils eurent mû
COND. PASSÉ	j'aurais mû, tu aurais mû, il aurait mû, ns aurions mû, vs auriez mû, ils auraient mû
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je musse, tu musses, il mût, ns mussons, vs mussiez, ils mussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie mû, tu aies mû, il ait mû, ns ayons mû, vs ayez mû, ils aient mû
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse mû, tu eusses mû, il eût mû, ns eussions mû, vs eussiez mû, ils eussent mû
IMPÉR. PASSÉ	aie mû, ayons mû, ayez mû
PART. PASSÉ	mû (mais : mue / mues), ayant mû

Verbes conjugués sur le même modèle : *émouvoir*, *promouvoir* ; à ceci près que les participes passés ne prennent pas d'accent circonflexe (*ému*, *promu*).

66. NAÎTRE

Attention, ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*, il y a donc accord du participe passé avec le sujet.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je nais, tu nais, il naît, ns naissons, vs naissez, ils naissent
COND. PRÉSENT	je naîtrais, tu naîtrais, il naîtrait, ns naîtrions, vs naîtriez, ils naîtraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je naisse, tu naisses, il naisse, ns naissons, vs naissiez, ils naissent
IMPÉR. PRÉSENT	nais, naissons, naissez
PART. PRÉSENT	naissant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je naîtrai, tu naîtras, il naîtra, ns naîtrons, vs naîtrez, ils naîtront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	je serai né, tu seras né, il sera né, ns serons nés, vs serez nés, ils seront nés

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je naissais, tu naissais, il naissait, ns naissions, vs naissiez, ils naissaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je naquis , tu naquis, il naquit, ns naquîmes, vs naquîtes, ils naquirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	je suis né, tu es né, il est né, ns sommes nés, vs êtes nés, ils sont nés
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'étais né, tu étais né, il était né, ns étions nés, vs étiez nés, ils étaient nés
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	je fus né, tu fus né, il fut né, ns fûmes nés, vs fûtes nés, ils furent nés
COND. PASSÉ	je serais né, tu serais né, il serait né, ns serions nés, vs seriez nés, ils seraient nés
SUBJ. IMPARFAIT	(que) je naquisse, tu naquisses, il naquît, ns naquissions, vs naquissiez, ils naquissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') je sois né, tu sois né, il soit né, ns soyons nés, vs soyez nés, ils soient nés
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') je fusse né, tu fusses né, il fût né, ns fussions nés, vs fussiez nés, ils fussent nés
IMPÉR. PASSÉ	sois né, soyons nés, soyez nés
PART. PASSÉ	né, étant né

Verbe conjugué sur le même modèle : *renaître*.

67. NUIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je nuis, tu nuis, il nuit, ns nuisons, vs nuisez, ils nuisent
COND. PRÉSENT	je nuirais, tu nuirais, il nuirait, ns nuirions, vs nuiriez, ils nuiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je nuise, tu nuises, il nuise, ns nuisions, vs nuisiez, ils nuisent
IMPÉR. PRÉSENT	nuis, nuisons, nuisez
PART. PRÉSENT	nuisant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je nuirai, tu nuiras, il nuira, ns nuirons, vs nuirez, ils nuiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai nui, tu auras nui, il aura nui, ns aurons nui, vs aurez nui, ils auront nui

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je nuisais, tu nuisais, il nuisait, ns nuisions, vs nuisiez, ils nuisaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je nuisis, tu nuisis, il nuisit, ns nuisîmes, vs nuisîtes, ils nuisirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai nui, tu as nui, il a nui, ns avons nui, vs avez nui, ils ont nui
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais nui, tu avais nui, il avait nui, ns avions nui, vs aviez nui, ils avaient nui
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus nui, tu eus nui, il eut nui, ns eûmes nui, vs eûtes nui, ils eurent nui
COND. PASSÉ	j'aurais nui, tu aurais nui, il aurait nui, ns aurions nui, vs auriez nui, ils auraient nui
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je nuisisse, tu nuisisses, il nuisît, ns nuisissions, vs nuisissiez, ils nuisissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie nui, tu aies nui, il ait nui, ns ayons nui, vs ayez nui, ils aient nui
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse nui, tu eusses nui, il eût nui, ns eussions nui, vs eussiez nui, ils eussent nui
IMPÉR. PASSÉ	aie nui, ayons nui, ayez nui
PART. PASSÉ	nui, ayant nui. À noter : le participe passé <i>nui</i> est invariable (tout comme celui du verbe <i>luire</i> : <i>lui</i>)

Verbes conjugués sur le même modèle : *luire*, *reluire*.

68. OUVRIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	j'ouvre, tu ouvres, il ouvre, ns ouvrons, vs ouvrez, ils ouvrent
COND. PRÉSENT	j'ouvrirais, tu ouvrirais, il ouvrirait, ns ouvririons, vs ouvririez, ils ouvriraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') j'ouvre, tu ouvres, il ouvre, ns ouvrons, vs ouvriez, ils ouvrent
IMPÉR. PRÉSENT	ouvre, ouvrons, ouvrez
PART. PRÉSENT	ouvrant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	j'ouvrirai, tu ouvriras, il ouvrira, ns ouvrirons, vs ouvrirez, ils ouvriront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai ouvert, tu auras ouvert, il aura ouvert, ns aurons ouvert, vs aurez ouvert, ils auront ouvert

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'ouvrais, tu ouvrais, il ouvrait, ns ouvriions, vs ouvriez, ils ouvraient
IND. PASSÉ SIMPLE	j'ouvris, tu ouvris, il ouvrit, ns ouvrîmes, vs ouvrîtes, ils ouvrirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai ouvert, tu as ouvert, il a ouvert, ns avons ouvert, vs avez ouvert, ils ont ouvert
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais ouvert, tu avais ouvert, il avait ouvert, ns avions ouvert, vs aviez ouvert, ils avaient ouvert
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus ouvert, tu eus ouvert, il eut ouvert, ns eûmes ouvert, vs eûtes ouvert, ils eurent ouvert
COND. PASSÉ	j'aurais ouvert, tu aurais ouvert, il aurait ouvert, ns aurions ouvert, vs auriez ouvert, ils auraient ouvert
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') j'ouvrissse, tu ouvrisses, il ouvrît, ns ouvrissions, vs ouvrissiez, ils ouvrissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie ouvert, tu aies ouvert, il ait ouvert, ns ayons ouvert, vs ayez ouvert, ils aient ouvert
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse ouvert, tu eusses ouvert, il eût ouvert, ns eussions ouvert, vs eussiez ouvert, ils eussent ouvert
IMPÉR. PASSÉ	aie ouvert, ayons ouvert, ayez ouvert
PART. PASSÉ	ouvert, ayant ouvert

Verbes conjugués sur le même modèle : *couvrir*, *recouvrir*, *rouvrir* (mais attention au nom : *la réouverture*), *souffrir*.

69. PARAÎTRE

Attention à l'accent circonflexe sur certaines formes.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je parais, tu parais, il paraît, ns paraissions, vs paraissiez, ils paraissent
COND. PRÉSENT	je paraîtrais, tu paraîtrais, il paraîtrait, ns paraîtrions, vs paraîtriez, ils paraîtraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je paraisse, tu paraisses, il paraisse, ns paraissions, vs paraissiez, ils paraissent
IMPÉR. PRÉSENT	parais, paraissions, paraissiez
PART. PRÉSENT	paraissant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je paraîtrai, tu paraîtras, il paraîtra, ns paraîtrons, vs paraîtrez, ils paraîtront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai paru, tu auras paru, il aura paru, ns aurons paru, vs aurez paru, ils auront paru

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je paraissais, tu paraissais, il paraissait, ns paraissions, vs paraissiez, ils paraissaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je parus, tu parus, il parut, ns parûmes, vs parûtes, ils parurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai paru, tu as paru, il a paru, ns avons paru, vs avez paru, ils ont paru
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais paru, tu avais paru, il avait paru, ns avions paru, vs aviez paru, ils avaient paru
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus paru, tu eus paru, il eut paru, ns eûmes paru, vs eûtes paru, ils eurent paru
COND. PASSÉ	j'aurais paru, tu aurais paru, il aurait paru, ns aurions paru, vs auriez paru, ils auraient paru
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je parusse, tu parusses, il parût, ns parussions, vs parussiez, ils parussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie paru, tu aies paru, il ait paru, ns ayons paru, vs ayez paru, ils aient paru
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse paru, tu eusses paru, il eût paru, ns eussions paru, vs eussiez paru, ils eussent paru
IMPÉR. PASSÉ	aie paru, ayons paru, ayez paru
PART. PASSÉ	paru, ayant paru

Verbes conjugués sur le même modèle : *connaître, apparaître, réparaître, disparaître*.

70. PARTIR

Attention, ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*, il y a donc accord du participe passé avec le sujet.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je pars, tu pars, il part, ns partons, vs partez, ils partent
COND. PRÉSENT	je partirais, tu partirais, il partirait, ns partirions, vs partiriez, ils partiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je parte, tu partes, il parte, ns partions, vs partiez, ils partent
IMPÉR. PRÉSENT	pars, partons, partez
PART. PRÉSENT	partant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je partirai, tu partiras, il partira, ns partirons, vs partirez, ils partiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	je serai parti, tu seras parti, il sera parti, ns serons partis, vs serez partis, ils seront partis

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je partais, tu partais, il partait, ns partions, vs partiez, ils partaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je partis, tu partis, il partit, ns partîmes, vs partîtes, ils partirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	je suis parti, tu es parti, il est parti, ns sommes partis, vs êtes partis, ils sont partis
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'étais parti, tu étais parti, il était parti, ns étions partis, vs étiez partis, ils étaient partis
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	je fus parti, tu fus parti, il fut parti, ns fûmes partis, vs fûtes partis, ils furent partis
COND. PASSÉ	je serais parti, tu serais parti, il serait parti, ns serions partis, vs seriez partis, ils seraient partis
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je partisse, tu partisses, il partît, ns partissions, vs partissiez, ils partissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') je sois parti, tu sois parti, il soit parti, ns soyons partis, vs soyez partis, ils soient partis
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') je fusse parti, tu fusses parti, il fût parti, ns fussions partis, vs fussiez partis, ils fussent partis

PASSÉ	
IMPÉR. PASSÉ	sois parti, soyeons partis, soyez partis
PART. PASSÉ	parti, étant parti

Verbes conjugués sur le même modèle : *se départir*, *se repentir*, *sortir* et leurs composés ; mais *sentir* et *mentir* se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* (☛ ci-dessus la conjugaison de *mentir*).

71. PAYER

Attention à l'alternance (ou la complémentarité) du *i* et du *y* dans la conjugaison !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je paie / paye, tu paies / payes, il paie / paye, ns payons, vs payez, ils paient / payent
COND. PRÉSENT	je paierais / payerais, tu paierais / payerais, il paierait / payerait, ns paierions / payerions, vs paieriez / payeriez, ils paieraient / payeraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je paie / paye, tu paies / payes, il paie / paye, ns payions, vs payiez, ils paient / payent
IMPÉR. PRÉSENT	paie / paye, payons, payez
PART. PRÉSENT	payant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je paierai / payerai, tu paieras / payeras, il paiera / payera, ns paierons / payerons, vs paierez / payerez, ils paieront / payeront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai payé, tu auras payé, il aura payé, ns aurons payé, vs aurez payé, ils auront payé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je payais, tu payais, il payait, ns payions, vs payiez, ils payaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je payai, tu payas, il paya, ns payâmes, vs payâtes, ils payèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai payé, tu as payé, il a payé, ns avons payé, vs avez payé, ils ont payé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais payé, tu avais payé, il avait payé, ns avions payé, vs aviez payé, ils avaient payé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus payé, tu eus payé, il eut payé, ns eûmes payé, vs eûtes payé, ils eurent payé
COND. PASSÉ	j'aurais payé, tu aurais payé, il aurait payé, ns aurions payé, vs auriez payé, ils auraient payé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je payasse, tu payasses, il payât, ns payassions, vs payassiez, ils payassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie payé, tu aies payé, il ait payé, ns ayons payé, vs ayez payé, ils aient payé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse payé, tu eusses payé, il eût payé, ns eussions payé, vs eussiez payé, ils eussent payé
IMPÉR. PASSÉ	aie payé, ayons payé, ayez payé
PART. PASSÉ	payé, ayant payé

Verbes conjugués sur le même modèle : *pagayer*, *bayer* (mais non *bailler*, ni *bâiller*).

72. PEINDRE

Attention aux formes communes avec le verbe *peigner* (formes en *peign-*).

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je peins, tu peins, il peint, ns peignons, vs peignez, ils peignent
COND. PRÉSENT	je peindrais, tu peindrais, il peindrait, ns peindrions, vs peindriez, ils peindraient

PRÉSENT	
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je peigne, tu peignes, il peigne, ns peignons, vs peigniez, ils peignent
IMPÉR. PRÉSENT	peins, peignons, peignez
PART. PRÉSENT	peignant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je peindrai, tu peindras, il peindra, ns peindrons, vs peindrez, ils peindront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai peint, tu auras peint, il aura peint, ns aurons peint, vs aurez peint, ils auront peint

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je peignais, tu peignais, il peignait, ns peignions, vs peigniez, ils peignaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je peignis, tu peignis, il peignit, ns peignîmes, vs peignîtes, ils peignirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai peint, tu as peint, il a peint, ns avons peint, vs avez peint, ils ont peint
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais peint, tu avais peint, il avait peint, ns avions peint, vs aviez peint, ils avaient peint
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus peint, tu eus peint, il eut peint, ns eûmes peint, vs eûtes peint, ils eurent peint
COND. PASSÉ	j'aurais peint, tu aurais peint, il aurait peint, ns aurions peint, vs auriez peint, ils auraient peint
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je peignisse, tu peignisses, il peignît, ns peignissions, vs peignissiez, ils peignissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie peint, tu aies peint, il ait peint, ns ayons peint, vs ayez peint, ils aient peint
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse peint, tu eusses peint, il eût peint, ns eussions peint, vs eussiez peint, ils eussent peint
IMPÉR. PASSÉ	aie peint, ayons peint, ayez peint
PART. PASSÉ	peint, ayant peint

Verbes conjugués sur le même modèle : *astreindre, atteindre, ceindre, feindre, enfreindre, empreindre, geindre, teindre*.

73. PERDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je perds, tu perds, il perd, ns perdons, vs perdez, ils perdent
COND. PRÉSENT	je perdrais, tu perdrais, il perdrait, ns perdrions, vs perdriez, ils perdraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je perde, tu perdes, il perde, ns perdions, vs perdiez, ils perdent
IMPÉR. PRÉSENT	perds, perdons, perdez
PART. PRÉSENT	perdant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je perdrai, tu perdras, il perdra, ns perdrons, vs perdrez, ils perdront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai perdu, tu auras perdu, il aura perdu, ns aurons perdu, vs aurez perdu, ils auront perdu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je perdais, tu perdais, il perdait, ns perdions, vs perdiez, ils perdaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je perdis, tu perdis, il perdit, ns perdîmes, vs perdîtes, ils perdirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai perdu, tu as perdu, il a perdu, ns avons perdu, vs avez perdu, ils ont perdu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais perdu, tu avais perdu, il avait perdu, ns avions perdu, vs aviez perdu, ils avaient perdu

PASSÉ	
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus perdu, tu eus perdu, il eut perdu, ns eûmes perdu, vs eûtes perdu, ils eurent perdu
COND. PASSÉ	j'aurais perdu, tu aurais perdu, il aurait perdu, ns aurions perdu, vs auriez perdu, ils auraient perdu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je perdisse, tu perdisses, il perdit, ns perdissions, vs perdissiez, ils perdissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie perdu, tu aies perdu, il ait perdu, ns ayons perdu, vs ayez perdu, ils aient perdu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse perdu, tu eusses perdu, il eût perdu, ns eussions perdu, vs eussiez perdu, ils eussent perdu
IMPÉR. PASSÉ	aie perdu, ayons perdu, ayez perdu
PART. PASSÉ	perdu, ayant perdu

Verbes conjugués sur le même modèle : *rompre, corrompre, interrompre* (mais pour ces trois verbes, attention au présent de l'indicatif : *il rompt*), *rendre* ; attention, pas le verbe *prendre* (participe passé : *pris*).

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je plais, tu plais, il plaît, ns plaisons, vs plaisez, ils plaisent
COND. PRÉSENT	je plainrais, tu plainrais, il plainrait, ns plainrions, vs plainriez, ils plainraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je plaise, tu plaises, il plaise, ns plaisons, vs plaisiez, ils plaisent
IMPÉR. PRÉSENT	plais, plaisons, plaisez
PART. PRÉSENT	plaisant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je plairai, tu plairas, il plaira, ns plairons, vs plairez, ils plairont
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai plu, tu auras plu, il aura plu, ns aurons plu, vs aurez plu, ils auront plu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je plaisais, tu plaisais, il plaisait, ns plaisons, vs plaisiez, ils plaisaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je plus, tu plus, il plut, ns plûmes, vs plûtes, ils plurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai plu, tu as plu, il a plu, ns avons plu, vs avez plu, ils ont plu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais plu, tu avais plu, il avait plu, ns avions plu, vs aviez plu, ils avaient plu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus plu, tu eus plu, il eut plu, ns eûmes plu, vs eûtes plu, ils eurent plu
COND. PASSÉ	j'aurais plu, tu aurais plu, il aurait plu, ns aurions plu, vs auriez plu, ils auraient plu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je plusse, tu plusses, il plût, ns plussions, vs plussiez, ils plussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie plu, tu aies plu, il ait plu, ns ayons plu, vs ayez plu, ils aient plu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse plu, tu eusses plu, il eût plu, ns eussions plu, vs eussiez plu, ils eussent plu
IMPÉR. PASSÉ	aie plu, ayons plu, ayez plu
PART. PASSÉ	plu, ayant plu (invariable, même quand le verbe est pronominal : <i>ils se sont plu</i>).

74. PLAIRE

Verbes conjugués sur le même modèle : *déplaire, se plaire, complaire, taire* (mais *taire* ne prend pas d'accent circonflexe sur le *i* à l'indicatif présent ; il est à noter que l'arrêt du 6 décembre 1990 permet d'écrire *il plaît* ou *il plait*).

75. POURVOIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je pourvois, tu pourvois, il pourvoit, ns pourvoy ~~o~~ ns, vs pourvoyez, ils pourvoient
COND. PRÉSENT	je pourvoirais, tu pourvoirais, il pourvoirait, ns pourvoirions, vs pourvoiriez, ils pourvoiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je pourvoie, tu pourvoies, il pourvoie, ns pourvoy ~~o~~ ions, vs pourvoyiez, ils pourvoient
IMPÉR. PRÉSENT	pourvois, pourvoyons, pourvoyez
PART. PRÉSENT	pourvoyant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je pourvoirai, tu pourvoiras, il pourvoira, ns pourvoirons, vs pourvoirez, ils pourvoiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai pourvu, tu auras pourvu, il aura pourvu, ns aurons pourvu, vs aurez pourvu, ils auront pourvu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je pourvoyais, tu pourvoyais, il pourvoyait, ns pourvoy ~~o~~ ions, vs pourvoyiez, ils pourvoaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je pourvus, tu pourvus, il pourvut, ns pourvûmes, vs pourvûtes, ils pourvurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai pourvu, tu as pourvu, il a pourvu, ns avons pourvu, vs avez pourvu, ils ont pourvu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais pourvu, tu avais pourvu, il avait pourvu, ns avions pourvu, vs aviez pourvu, ils avaient pourvu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus pourvu, tu eus pourvu, il eut pourvu, ns eûmes pourvu, vs eûtes pourvu, ils eurent pourvu
COND. PASSÉ	j'aurais pourvu, tu aurais pourvu, il aurait pourvu, ns aurions pourvu, vs auriez pourvu, ils auraient pourvu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je pourvusse, tu pourvusses, il pourvût, ns pourvussions, vs pourvussiez, ils pourvussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie pourvu, tu aies pourvu, il ait pourvu, ns ayons pourvu, vs ayez pourvu, ils aient pourvu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse pourvu, tu eusses pourvu, il eût pourvu, ns eussions pourvu, vs eussiez pourvu, ils eussent pourvu
IMPÉR. PASSÉ	aie pourvu, ayons pourvu, ayez pourvu
PART. PASSÉ	pourvu, ayant pourvu

Verbe conjugué sur le même modèle : *dépourvoir*, qui est employé surtout au participe passé : *dépourvu*. Attention, *voir* ne se conjugue pas sur ce modèle.

76. POUVOIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je peux, tu peux, il peut, ns pouvons, vs pouvez, ils peuvent Attention, à la forme interrogative, on ne dit pas <i>peux-je</i> , mais <i>puis-je</i> (question d'euphonie...) ; cette forme peut également s'employer dans une phrase assertive avec des tournures comme <i>je ne puis...</i> , <i>si je puis...</i>
COND. PRÉSENT	je pourrais, tu pourrais, il pourrait, ns pourrions, vs pourriez, ils pourraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je puisse, tu puisses, il puisse, ns puissions, vs puissiez, ils puissent
IMPÉR. PRÉSENT	<i>inusité</i> (on emploie plutôt le subjonctif présent)
PART. PRÉSENT	pouvant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je pourrai, tu pourras, il pourra, ns pourrons, vs pourrez, ils pourront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai pu, tu auras pu, il aura pu, ns aurons pu, vs aurez pu, ils auront pu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je pouvais, tu pouvais, il pouvait, ns pouvions, vs pouviez, ils pouvaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je pus, tu pus, il put, ns pûmes, vs pûtes, ils purent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai pu, tu as pu, il a pu, ns avons pu, vs avez pu, ils ont pu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais pu, tu avais pu, il avait pu, ns avions pu, vs aviez pu, ils avaient pu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus pu, tu eus pu, il eut pu, ns eûmes pu, vs eûtes pu, ils eurent pu
COND. PASSÉ	j'aurais pu, tu aurais pu, il aurait pu, ns aurions pu, vs auriez pu, ils auraient pu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je pusse, tu pusses, il pût, ns pussions, vs pussiez, ils pussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie pu, tu aies pu, il ait pu, ns ayons pu, vs ayez pu, ils aient pu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse pu, tu eusses pu, il eût pu, ns eussions pu, vs eussiez pu, ils eussent pu
IMPÉR. PASSÉ	<i>inusité</i> (ou : aie pu)
PART. PASSÉ	pu, ayant pu

PRENDRE ➡ pp. 158 à 169.

77. PRÉVOIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je prévois, tu prévois, il prévoit, ns prévoyons, vs prévoyez, ils prévoient
COND. PRÉSENT	je prévo irais , tu prévo irais , il prévo irait , ns prévo irions , vs prévo iriez , ils prévo iraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je prévoie, tu prévoies, il prévoie, ns prévo yions , vs prévo yiez , ils prévoient
IMPÉR. PRÉSENT	prévois, prévoyons, prévoyez
PART. PRÉSENT	prévoyant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je prévo irai , tu prévo iras , il prévo ira , ns prévo irons , vs prévo irez , ils prévo iront (attention à la différence de conjugaison avec voir : je verrai , tu verras , ns verrons ...)
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai prévu, tu auras prévu, il aura prévu, ns aurons prévu, vs aurez prévu, ils auront prévu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je prévoyais, tu prévoyais, il prévoyait, ns prévo yions , vs prévo yiez , ils prévoyaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je prévis, tu prévis, il prévint, ns prévîmes, vs prévîtes, ils prévirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai prévu, tu as prévu, il a prévu, ns avons prévu, vs avez prévu, ils ont prévu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais prévu, tu avais prévu, il avait prévu, ns avions prévu, vs aviez prévu, ils avaient prévu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus prévu, tu eus prévu, il eut prévu, ns eûmes prévu, vs eûtes prévu, ils eurent prévu
COND. PASSÉ	j'aurais prévu, tu aurais prévu, il aurait prévu, ns aurions prévu, vs auriez prévu, ils auraient prévu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je prévise, tu prévisses, il prévît, ns prévissions, vs prévissiez, ils prévissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie prévu, tu aies prévu, il ait prévu, ns ayons prévu, vs ayez prévu, ils aient prévu

PASSÉ	
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse prévu, tu eusses prévu, il eût prévu, ns eussions prévu, vs eussiez prévu, ils eussent prévu
IMPÉR. PASSÉ	aie prévu, ayons prévu, ayez prévu
PART. PASSÉ	pu, ayant prévu

Attention : *entrevoir*, *revoir* se conjuguent sur le modèle de *voir* ; *prévoir* a un conditionnel présent et un indicatif futur différents, ➤ ci-dessus.

78. PROMOUVOIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je prom~~eu~~s , tu prom~~eu~~s , il prom~~eu~~t , ns prom~~ouv~~ons , vs prom~~ouv~~ez , ils prom~~eu~~vent
COND. PRÉSENT	je promouvrais, tu promouvrais, il promouvrait, ns promouvrions, vs promouvriez, ils promouvriraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je prom~~eu~~ve , tu prom~~eu~~ves , il prom~~eu~~ve , ns promouvions , vs promouviez , ils prom~~eu~~vent
IMPÉR. PRÉSENT	prom~~eu~~s , promouvons , promouvez
PART. PRÉSENT	promouvant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je promouvrai, tu promouvras, il promouvra, ns promouvrons, vs promouvrez, ils promouvront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai promu, tu auras promu, il aura promu, ns aurons promu, vs aurez promu, ils auront promu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je promouvais, tu promouvais, il promouvait, ns promouvions, vs promouviez, ils promouvaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je promus, tu promus, il promut, ns promûmes, vs promûtes, ils promurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai promu, tu as promu, il a promu, ns avons promu, vs avez promu, ils ont promu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais promu, tu avais promu, il avait promu, ns avions promu, vs aviez promu, ils avaient promu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus promu, tu eus promu, il eut promu, ns eûmes promu, vs eûtes promu, ils eurent promu
COND. PASSÉ	j'aurais promu, tu aurais promu, il aurait promu, ns aurions promu, vs auriez promu, ils auraient promu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je promusse, tu promusses, il promût, ns promussions, vs promussiez, ils promussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie promu, tu aies promu, il ait promu, ns ayons promu, vs ayez promu, ils aient promu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse promu, tu eusses promu, il eût promu, ns eussions promu, vs eussiez promu, ils eussent promu
IMPÉR. PASSÉ	aie promu, ayons promu, ayez promu
PART. PASSÉ	promu, ayant promu

Verbe conjugué sur le même modèle : *émouvoir*.

79. RATIFIER

Ce composé du verbe *faire* (☛ racines latines, chap. II) se conjugue différemment de lui.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je ratifie, tu ratifies, il ratifie, ns ratifions, vs ratifiez, ils ratifient
COND. PRÉSENT	je ratifierais, tu ratifierais, il ratifierait, ns ratifierions, vs ratifieriez, ils ratifieraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je ratifie, tu ratifies, il ratifie, ns ratifiions, vs ratifiez, ils ratifient
IMPÉR. PRÉSENT	ratifie, ratifions, ratifiez
PART. PRÉSENT	ratifiant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je ratifierai, tu ratifieras, il ratifiera, ns ratifierons, vs ratifierez, ils ratifieront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai ratifié, tu auras ratifié, il aura ratifié, ns aurons ratifié, vs aurez ratifié, ils auront ratifié

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je ratifiais, tu ratifiais, il ratifiait, ns ratifiions, vs ratifiez, ils ratifiaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je ratifiai, tu ratifias, il ratifia, ns ratifiâmes, vs ratifiâtes, ils ratifièrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai ratifié, tu as ratifié, il a ratifié, ns avons ratifié, vs avez ratifié, ils ont ratifié
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais ratifié, tu avais ratifié, il avait ratifié, ns avions ratifié, vs aviez ratifié, ils avaient ratifié
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus ratifié, tu eus ratifié, il eut ratifié, ns eûmes ratifié, vs eûtes ratifié, ils eurent ratifié
COND. PASSÉ	j'aurais ratifié, tu aurais ratifié, il aurait ratifié, ns aurions ratifié, vs auriez ratifié, ils auraient ratifié
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je ratifiasse, tu ratifiasses, il ratifiât, ns ratifiassions, vs ratifiassiez, ils ratifiassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie ratifié, tu aies ratifié, il ait ratifié, ns ayons ratifié, vs ayez ratifié, ils aient ratifié
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse ratifié, tu eusses ratifié, il eût ratifié, ns eussions ratifié, vs eussiez ratifié, ils eussent ratifié
IMPÉR. PASSÉ	aie ratifié, ayons ratifié, ayez ratifié
PART. PASSÉ	ratifié, ayant ratifié

Verbes conjugués sur le même modèle : tous les verbes terminés par le suffixe *-fier* (du verbe latin *facere*, « faire »), servant à former des verbes et signifiant « rendre, transformer en » ; des verbes comme *pontifier*, *justifier*, *confier*, *se méfier*, *édifier*, *magnifier*, *déifier*...

80. RECEVOIR

Attention à la cédille devant les *o* et *u*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je reçois, tu reçois, il reçoit, ns recevons, vs recevez, ils reçoivent
COND. PRÉSENT	je recevrais, tu recevrais, il recevrait, ns recevriions, vs recevriez, ils recevraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je reçoive, tu reçoives, il reçoive, ns recevions, vs receviez, ils reçoivent
IMPÉR. PRÉSENT	reçois, recevons, recevez
PART. PRÉSENT	recevant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je recevrai, tu recevras, il recevra, ns recevrons, vs recevrez, ils recevront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai reçu, tu auras reçu, il aura reçu, ns aurons reçu, vs aurez reçu, ils auront reçu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je recevais, tu recevais, il recevait, ns recevions, vs receviez, ils recevaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je reçus, tu reçus, il reçut, ns reçûmes, vs reçûtes, ils reçurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai reçu, tu as reçu, il a reçu, ns avons reçu, vs avez reçu, ils ont reçu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais reçu, tu avais reçu, il avait reçu, ns avions reçu, vs aviez reçu, ils avaient reçu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus reçu, tu eus reçu, il eut reçu, ns eûmes reçu, vs eûtes reçu, ils eurent reçu
COND. PASSÉ	j'aurais reçu, tu aurais reçu, il aurait reçu, ns aurions reçu, vs auriez reçu, ils auraient reçu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je reçusse, tu reçusses, il reçût, ns reçussions, vs reçussiez, ils reçussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie reçu, tu aies reçu, il ait reçu, ns ayons reçu, vs ayez reçu, ils aient reçu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse reçu, tu eusses reçu, il eût reçu, ns eussions reçu, vs eussiez reçu, ils eussent reçu
IMPÉR. PASSÉ	aie reçu, ayons reçu, ayez reçu
PART. PASSÉ	reçu, ayant reçu

Verbes conjugués sur le même modèle : *apercevoir, percevoir, concevoir, décevoir*.

81. RENDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je rends, tu rends, il rend, ns rendons, vs rendez, ils rendent
COND. PRÉSENT	je rendrais, tu rendrais, il rendrait, ns rendrions, vs rendriez, ils rendraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je rende, tu rendes, il rende, ns rendions, vs rendiez, ils rendent
IMPÉR. PRÉSENT	rends, rendons, rendez
PART. PRÉSENT	rendant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je rendrai, tu rendras, il rendra, ns rendrons, vs rendrez, ils rendront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai rendu, tu auras rendu, il aura rendu, ns aurons rendu, vs aurez rendu, ils auront rendu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je rendais, tu rendais, il rendait, ns rendions, vs rendiez, ils rendaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je rendis, tu rendis, il rendit, ns rendîmes, vs rendîtes, ils rendirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai rendu, tu as rendu, il a rendu, ns avons rendu, vs avez rendu, ils ont rendu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais rendu, tu avais rendu, il avait rendu, ns avions rendu, vs aviez rendu, ils avaient rendu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus rendu, tu eus rendu, il eut rendu, ns eûmes rendu, vs eûtes rendu, ils eurent rendu
COND. PASSÉ	j'aurais rendu, tu aurais rendu, il aurait rendu, ns aurions rendu, vs auriez rendu, ils auraient rendu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je rendisse, tu rendisses, il rendît, ns rendissions, vs rendissiez, ils rendissent
IND. PASSÉ	(que / qu') j'aie rendu, tu aies rendu, il ait rendu, ns ayons rendu, vs ayez rendu, ils aient rendu

PASSÉ	
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse rendu, tu eusses rendu, il eût rendu, ns eussions rendu, vs eussiez rendu, ils eussent rendu
IMPÉR. PASSÉ	aie rendu, ayons rendu, ayez rendu
PART. PASSÉ	rendu, ayant rendu

Verbes conjugués sur le même modèle : tous les verbes en *-endre* (sauf *prendre* et ses dérivés) et en *-ondre* ainsi que *rompre*, *corrompre*, *interrompre* (mais, au présent : *il rompt*).

82. RÉPANDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je répands, tu répands, il répand, ns répandons, vs répandez, ils répandent
COND. PRÉSENT	je répandrais, tu répandrais, il répandrait, ns répandrions, vs répandriez, ils répandraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je répande, tu répandes, il répande, ns répandions, vs répandiez, ils répandent
IMPÉR. PRÉSENT	répands, répandons, répandez
PART. PRÉSENT	répandant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je répandrai, tu répandra, il répandra, ns répandrons, vs répandrez, ils répandront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai répandu, tu auras répandu, il aura répandu, ns aurons répandu, vs aurez répandu, ils auront répandu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je répandais, tu répandais, il répandait, ns répandions, vs répandiez, ils répandaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je répandis, tu répandis, il répandit, ns répandîmes, vs répandîtes, ils répandirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai répandu, tu as répandu, il a répandu, ns avons répandu, vs avez répandu, ils ont répandu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais répandu, tu avais répandu, il avait répandu, ns avions répandu, vs aviez répandu, ils avaient répandu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus répandu, tu eus répandu, il eut répandu, ns eûmes répandu, vs eûtes répandu, ils eurent répandu
COND. PASSÉ	j'aurais répandu, tu aurais répandu, il aurait répandu, ns aurions répandu, vs auriez répandu, ils auraient répandu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je répandisse, tu répandisses, il répandît, ns répandissions, vs répandissiez, ils répandissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie répandu, tu aies répandu, il ait répandu, ns ayons répandu, vs ayez répandu, ils aient répandu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse répandu, tu eusses répandu, il eût répandu, ns eussions répandu, vs eussiez répandu, ils eussent répandu
IMPÉR. PASSÉ	aie répandu, ayons répandu, ayez répandu
PART. PASSÉ	répandu, ayant répandu

Verbes conjugués sur le même modèle : *rendre* et verbes analogues (☛ ci-dessus, *rendre*).

83. RÉPONDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je réponds, tu réponds, il répond, ns répondons, vs répondez, ils répondent
COND. PRÉSENT	je répondrais, tu répondrais, il répondrait, ns répondrions, vs répondriez, ils répondraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je réponde, tu répondes, il réponde, ns répondions, vs répondiez, ils répondent
IMPÉR. PRÉSENT	réponds, répondons, répondez
PART. PRÉSENT	répondant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je répondrai, tu répondras, il répondra, ns répondrons, vs répondrez, ils répondront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai répondu, tu auras répondu, il aura répondu, ns aurons répondu, vs aurez répondu, ils auront répondu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je répondais, tu répondais, il répondait, ns répondions, vs répondiez, ils répondaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je répondis, tu répondis, il répondit, ns répondîmes, vs répondîtes, ils répondirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai répondu, tu as répondu, il a répondu, ns avons répondu, vs avez répondu, ils ont répondu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais répondu, tu avais répondu, il avait répondu, ns avions répondu, vs aviez répondu, ils avaient répondu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus répondu, tu eus répondu, il eut répondu, ns eûmes répondu, vs eûtes répondu, ils eurent répondu
COND. PASSÉ	j'aurais répondu, tu aurais répondu, il aurait répondu, ns aurions répondu, vs auriez répondu, ils auraient répondu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je répondisse, tu répondisses, il répondît, ns répondissions, vs répondissiez, ils répondissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie répondu, tu aies répondu, il ait répondu, ns ayons répondu, vs ayez répondu, ils aient répondu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse répondu, tu eusses répondu, il eût répondu, ns eussions répondu, vs eussiez répondu, ils eussent répondu
IMPÉR. PASSÉ	aie répondu, ayons répondu, ayez répondu
PART. PASSÉ	répondu, ayant répondu

Verbes conjugués sur le même modèle : ➤ *répandre*, ci-dessus, ou *prétendre*.

84. REQUÉRIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je requiers, tu requiers, il requiert, ns requérons, vs requérez, ils requièrent
COND. PRÉSENT	je requerrais, tu requerrais, il requerrait, ns requerrions, vs requerriez, ils requerraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je requière, tu requières, il requière, ns requérions, vs requériez, ils requièrent
IMPÉR. PRÉSENT	requiers, requérons, requérez
PART. PRÉSENT	requérant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je requerrai, tu requerras, il requerra, ns requerrons, vs requerrerez, ils requerront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai requis, tu auras requis, il aura requis, ns aurons requis, vs aurez requis, ils auront requis

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je requérerais, tu requérerais, il requerrait, ns requérions, vs requériez, ils requéraient
IND. PASSÉ SIMPLE	je requis, tu requis, il requit, ns requîmes, vs requîtes, ilsquirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai requis, tu as requis, il a requis, ns avons requis, vs avez requis, ils ont requis
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais requis, tu avais requis, il avait requis, ns avions requis, vs aviez requis, ils avaient requis
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus requis, tu eus requis, il eut requis, ns eûmes requis, vs eûtes requis, ils eurent requis
COND. PASSÉ	j'aurais requis, tu aurais requis, il aurait requis, ns aurions requis, vs auriez requis, ils auraient requis
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je requisse, tu requisses, il requît, ns requissions, vs requissiez, ils requissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie requis, tu aies requis, il ait requis, ns ayons requis, vs ayez requis, ils aient requis
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse requis, tu eusses requis, il eût requis, ns eussions requis, vs eussiez requis, ils eussent requis
IMPÉR. PASSÉ	aie requis, ayons requis, ayez requis
PART. PASSÉ	requis, ayant requis

Verbes conjugués sur le même modèle : *acquérir, s'enquérir, conquérir*.

85. RÉSOUDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je résous, tu résous, il résout, ns résolvons, vs résolvez, ils résolvent
COND. PRÉSENT	je résoudrais, tu résoudrais, il résoudrait, ns résoudrions, vs résoudriez, ils résoudraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je résolve, tu résolves, il résolve, ns résolvions, vs résolviez, ils résolvent
IMPÉR. PRÉSENT	résous, résolvons, résolvez
PART. PRÉSENT	résolvant (le s est à prononcer z, car il est placé entre deux voyelles)

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je résoudrai, tu résoudras, il résoudra, ns résoudrons, vs résoudrez, ils résoudront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai résolu, tu auras résolu, il aura résolu, ns aurons résolu, vs aurez résolu, ils auront résolu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je résolvais, tu résolvais, il résolvait, ns résolvions, vs résolviez, ils résolvaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je résolus, tu résolus, il résolut, ns résolûmes, vs résolûtes, ils résolurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai résolu, tu as résolu, il a résolu, ns avons résolu, vs avez résolu, ils ont résolu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais résolu, tu avais résolu, il avait résolu, ns avions résolu, vs aviez résolu, ils avaient résolu

PASSÉ	
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus résolu, tu eus résolu, il eut résolu, ns eûmes résolu, vs eûtes résolu, ils eurent résolu
COND. PASSÉ	j'aurais résolu, tu aurais résolu, il aurait résolu, ns aurions résolu, vs auriez résolu, ils auraient résolu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je résolusse, tu résolusses, il résolût, ns résolussions, vs résolussiez, ils résolussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie résolu, tu aies résolu, il ait résolu, ns ayons résolu, vs ayez résolu, ils aient résolu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse résolu, tu eusses résolu, il eût résolu, ns eussions résolu, vs eussiez résolu, ils eussent résolu
IMPÉR. PASSÉ	aie résolu, ayons résolu, ayez résolu
PART. PASSÉ	résolu, ayant résolu

Verbes conjugués sur le même modèle : *absoudre* et *dissoudre* (sauf participe passé : *absous* / *absoute*, *dissous* / *dissoute*... Ne pas employer *dissolu* sur le modèle *résolu*, car le sens est tout à fait autre !).

RIRE ➡ pp. 158 à 169.

86. ROMPRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je romps, tu romps, il rompt, ns rompons, vs rompez, ils rompent
COND. PRÉSENT	je romprais, tu romprais, il romprait, ns romprions, vs rompiez, ils rompraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je rompe, tu rompes, il rompe, ns rompions, vs rompiez, ils rompent
IMPÉR. PRÉSENT	romps, rompons, rompez
PART. PRÉSENT	rompant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je romprai, tu rompras, il rompra, ns romprons, vs rompez, ils rompront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai rompu, tu auras rompu, il aura rompu, ns aurons rompu, vs aurez rompu, ils auront rompu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je rompais, tu rompais, il rompait, ns rompions, vs rompiez, ils rompaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je rompis, tu rompis, il rompit, ns rompîmes, vs rompîtes, ils rompirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai rompu, tu as rompu, il a rompu, ns avons rompu, vs avez rompu, ils ont rompu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais rompu, tu avais rompu, il avait rompu, ns avions rompu, vs aviez rompu, ils avaient rompu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus rompu, tu eus rompu, il eut rompu, ns eûmes rompu, vs eûtes rompu, ils eurent rompu
COND. PASSÉ	j'aurais rompu, tu aurais rompu, il aurait rompu, ns aurions rompu, vs auriez rompu, ils auraient rompu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je rompisse, tu rompisses, il rompît, ns rompiissions, vs rompiissiez, ils rompiissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie rompu, tu aies rompu, il ait rompu, ns ayons rompu, vs ayez rompu, ils aient rompu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse rompu, tu eusses rompu, il eût rompu, ns eussions rompu, vs eussiez rompu, ils eussent rompu
IMPÉR. PASSÉ	aie rompu, ayons rompu, ayez rompu
PART. PASSÉ	rompu, ayant rompu

Verbes conjugués sur le même modèle : *interrompre*, *corrompre*.

SAVOIR ➡ pp. 158 à 169.

87. SERVIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je sers, tu sers, il sert, ns servons, vs servez, ils servent
COND. PRÉSENT	je servirais, tu servirais, il servirait, ns servirions, vs serviriez, ils serviraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je serve, tu serves, il serve, ns servions, vs serviez, ils servent
IMPÉR. PRÉSENT	sers, servons, servez
PART. PRÉSENT	servant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je servirai, tu serviras, il servira, ns servirons, vs servirez, ils serviront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai servi, tu auras servi, il aura servi, ns aurons servi, vs aurez servi, ils auront servi

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je servais, tu servais, il servait, ns servions, vs serviez, ils servaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je servis, tu servis, il servit, ns servîmes, vs servîtes, ils servirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai servi, tu as servi, il a servi, ns avons servi, vs avez servi, ils ont servi
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais servi, tu avais servi, il avait servi, ns avions servi, vs aviez servi, ils avaient servi
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus servi, tu eus servi, il eut servi, ns eûmes servi, vs eûtes servi, ils eurent servi
COND. PASSÉ	j'aurais servi, tu aurais servi, il aurait servi, ns aurions servi, vs auriez servi, ils auraient servi
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je servisse, tu servisses, il servît, ns servissions, vs servissiez, ils servissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie servi, tu aies servi, il ait servi, ns ayons servi, vs ayez servi, ils aient servi
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse servi, tu eusses servi, il eût servi, ns eussions servi, vs eussiez servi, ils eussent servi
IMPÉR. PASSÉ	aie servi, ayons servi, ayez servi
PART. PASSÉ	servi, ayant servi

Verbes conjugués sur le même modèle : *desservir*, *resservir* ; mais *asservir* se conjugue sur le modèle de *finir* (*j'asservissais*, *tu asservissais*..., *asservissant*).

88. SIÉGER

Attention aux accents et au *e* muet après le *g*, parfois !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je sié debate, tu sié debates, il sié debate, ns sié debateons, vs sié debateez, ils sié debateent
COND. PRÉSENT	je sié gerais, tu sié gerais, il sié gerait, ns sié gerions, vs sié geriez, ils sié geraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je sié debate, tu sié debates, il sié debate, ns sié debations, vs sié debatiez, ils sié debatement
IMPÉR. PRÉSENT	sié debate, sié debateons, sié debateez
PART. PRÉSENT	sié debateant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je sié gerai, tu sié geras, il sié geras, ns sié gerons, vs sié gerez, ils sié geront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai sié gé, tu auras sié gé, il aura sié gé, ns aurons sié gé, vs aurez sié gé, ils auront sié gé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je siégeais, tu siégeais, il siégeait, ns siégions, vs siégiez, ils siégeaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je siégeai, tu siégeas, il siégea, ns siégeâmes, vs siégeâtes, ils siégèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai siégé, tu as siégé, il a siégé, ns avons siégé, vs avez siégé, ils ont siégé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais siégé, tu avais siégé, il avait siégé, ns avions siégé, vs aviez siégé, ils avaient siégé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus siégé, tu eus siégé, il eut siégé, ns eûmes siégé, vs eûtes siégé, ils eurent siégé
COND. PASSÉ	j'aurais siégé, tu aurais siégé, il aurait siégé, ns aurions siégé, vs auriez siégé, ils auraient siégé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je siégeasse, tu siégeasses, il siégeât, ns siégeassions, vs siégeassiez, ils siégeassent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie siégé, tu aies siégé, il ait siégé, ns ayons siégé, vs ayez siégé, ils aient siégé
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse siégé, tu eusses siégé, il eût siégé, ns eussions siégé, vs eussiez siégé, ils eussent siégé
IMPÉR. PASSÉ	aie siégé, ayons siégé, ayez siégé
PART. PASSÉ	siégé, ayant siégé

Verbes conjugués sur le même modèle : les verbes en *-ger* et *-éger*, tels *aménager*, *piéger*.

89. SORTIR

Attention, ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*, il y a donc accord du sujet avec le participe passé aux temps composés.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je sors, tu sors, il sort, ns sortons, vs sortez, ils sortent
COND. PRÉSENT	je sortirais, tu sortirais, il sortirait, ns sortirions, vs sortiriez, ils sortiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je sorte, tu sortes, il sorte, ns sortions, vs sortiez, ils sortent
IMPÉR. PRÉSENT	sors, sortons, sortez
PART. PRÉSENT	sortant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je sortirai, tu sortiras, il sortira, ns sortirons, vs sortirez, ils sortiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	je serai sorti, tu seras sorti, il sera sorti, ns serons sortis, vs serez sortis, ils seront sortis

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je sortais, tu sortais, il sortait, ns sortions, vs sortiez, ils sortaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je sortis, tu sortis, il sortit, ns sortîmes, vs sortîtes, ils sortirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	je suis sorti, tu es sorti, il est sorti, ns sommes sortis, vs êtes sortis, ils sont sortis
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'étais sorti, tu étais sorti, il était sorti, ns étions sortis, vs étiez sortis, ils étaient sortis
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	je fus sorti, tu fus sorti, il fut sorti, ns fûmes sortis, vs fûtes sortis, ils furent sortis
COND. PASSÉ	je serais sorti, tu serais sorti, il serait sorti, ns serions sortis, vs seriez sortis, ils seraient sortis
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je sortisse, tu sortisses, il sortît, ns sortissions, vs sortissiez, ils sortissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') je sois sorti, tu sois sorti, il soit sorti, ns soyons sortis, vs soyez sortis, ils soient sortis
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') je fusse sorti, tu fusses sorti, il fût sorti, ns fussions sortis, vs fussiez sortis, ils fussent sortis
IMPÉR. PASSÉ	sois sorti, soyons sortis, soyez sortis
PART. PASSÉ	sorti, étant sorti

Verbes conjugués sur le même modèle : *sentir*, *mentir*, *partir*, *se repentir* et leurs dérivés. Sur le cas particulier de *se départir*, voir ci-dessus le verbe *partir* et sa conjugaison.

90. SUFFIRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je suffis, tu suffis, il suffit, ns suffisons, vs suffisez, ils suffisent
COND. PRÉSENT	je suffirais, tu suffirais, il suffirait, ns suffirions, vs suffiriez, ils suffiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je suffisse, tu suffisses, il suffisse, ns suffissions, vs suffissiez, ils suffisent (attention à ne pas confondre avec le subjonctif imparfait, avec ses deux s !)
IMPÉR. PRÉSENT	suffis, suffisons, suffisez
PART. PRÉSENT	suffisant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je suffirai, tu suffiras, il suffira, ns suffirons, vs suffirez, ils suffiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai suffi, tu auras suffi, il aura suffi, ns aurons suffi, vs aurez suffi, ils auront suffi

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je suffisais, tu suffisais, il suffisait, ns suffissions, vs suffissiez, ils suffisaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je suffis, tu suffis, il suffit, ns suffîmes, vs suffîtes, ils suffirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai suffi, tu as suffi, il a suffi, ns avons suffi, vs avez suffi, ils ont suffi
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais suffi, tu avais suffi, il avait suffi, ns avions suffi, vs aviez suffi, ils avaient suffi
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus suffi, tu eus suffi, il eut suffi, ns eûmes suffi, vs eûtes suffi, ils eurent suffi
COND. PASSÉ	j'aurais suffi, tu aurais suffi, il aurait suffi, ns aurions suffi, vs auriez suffi, ils auraient suffi
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je suffisse, tu suffisses, il suffît, ns suffissions, vs suffissiez, ils suffissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie suffi, tu aies suffi, il ait suffi, ns ayons suffi, vs ayez suffi, ils aient suffi
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse suffi, tu eusses suffi, il eût suffi, ns eussions suffi, vs eussiez suffi, ils eussent suffi
IMPÉR. PASSÉ	aie suffi, ayons suffi, ayez suffi
PART. PASSÉ	suffi, ayant suffi (participe passé <u>invariable</u> , toujours en i, même à la forme pronominale : ils se sont suffi à eux-mêmes)

Verbes conjugués sur le même modèle : *confire*, *circoncire* (sauf part. passé : *confit*, *circoncis*).

91. SUIVRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je suis, tu suis, il suit, ns suivons, vs suivez, ils suivent
COND. PRÉSENT	je suivrais, tu suivrais, il suivrait, ns suivrions, vs suivriez, ils suivraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je suive, tu suives, il suive, ns suivions, vs suiviez, ils suivent
IMPÉR. PRÉSENT	suis, suivons, suivez
PART. PRÉSENT	suivant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je suivrai, tu suivras, il suivra, ns suivrons, vs suivrez, ils suivront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai suivi, tu auras suivi, il aura suivi, ns aurons suivi, vs aurez suivi, ils auront suivi

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je suivais, tu suivais, il suivait, ns suivions, vs suiviez, ils suivaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je suivis, tu suivis, il suivit, ns suivîmes, vs suivîtes, ils suivirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai suivi, tu as suivi, il a suivi, ns avons suivi, vs avez suivi, ils ont suivi
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais suivi, tu avais suivi, il avait suivi, ns avions suivi, vs aviez suivi, ils avaient suivi
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus suivi, tu eus suivi, il eut suivi, ns eûmes suivi, vs eûtes suivi, ils eurent suivi
COND. PASSÉ	j'aurais suivi, tu aurais suivi, il aurait suivi, ns aurions suivi, vs auriez suivi, ils auraient suivi
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je suivisse, tu suivisses, il suivît, ns suivissions, vs suivissiez, ils suivissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie suivi, tu aies suivi, il ait suivi, ns ayons suivi, vs ayez suivi, ils aient suivi
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse suivi, tu eusses suivi, il eût suivi, ns eussions suivi, vs eussiez suivi, ils eussent suivi
IMPÉR. PASSÉ	aie suivi, ayons suivi, ayez suivi
PART. PASSÉ	suivi, ayant suivi

Verbes conjugués sur le même modèle : *poursuivre*, *s'ensuivre* (mais ce dernier verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*, comme tous les verbes pronominaux ; voir aussi p. 245).

92. SURSEOIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je sur sois , tu sursois, il sursoit, ns sursoy ons , vs sursoy ez , ils sursoient
COND. PRÉSENT	je surse oir ais, tu surseoirais, il surseoirait, ns surseoirions, vs surseoiriez, ils surseoiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je sursoie, tu sursoies, il sursoie, ns sursoy ions , vs sursoy iez , ils sursoient
IMPÉR. PRÉSENT	sursois, sursoy ons , sursoy ez
PART. PRÉSENT	sursoy ant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je surse oir ai, tu surseoiras, il surseoira, ns surseoirons, vs surseoirez, ils surseoiron
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai sursis, tu auras sursis, il aura sursis, ns aurons sursis, vs aurez sursis, ils auront sursis

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je sursoyais, tu sursoyais, il sursoyait, ns sursoy ions , vs sursoy iez , ils sursoyaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je sursis, tu sursis, il sursit, ns sursîmes, vs sursîtes, ils sursirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai sursis, tu as sursis, il a sursis, ns avons sursis, vs avez sursis, ils ont sursis
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais sursis, tu avais sursis, il avait sursis, ns avions sursis, vs aviez sursis, ils avaient sursis
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus sursis, tu eus sursis, il eut sursis, ns eûmes sursis, vs eûtes sursis, ils eurent sursis
COND. PASSÉ	j'aurais sursis, tu aurais sursis, il aurait sursis, ns aurions sursis, vs auriez sursis, ils auraient sursis
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je sursisse, tu sursisses, il sursît, ns sursissions, vs sursissiez, ils sursissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie sursis, tu aies sursis, il ait sursis, ns ayons sursis, vs ayez sursis, ils aient sursis
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse sursis, tu eusses sursis, il eût sursis, ns eussions sursis, vs eussiez sursis, ils eussent sursis

PASSÉ	
IMPÉR. PASSÉ	aie sursis, ayons sursis, ayez sursis
PART. PASSÉ	sursis, ayant sursis

Verbes conjugués sur le même modèle : *seoir, messeoir* (avec certaines formes défectives, ➡ chapitre suivant).

93. TAIRE

Attention aux ressemblances et différences avec la conjugaison de *faire* (y compris dans la prononciation) et avec celle du verbe *traire* !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je tais, tu tais, il tait, ns taisons, vs taisez, ils taisent
COND. PRÉSENT	je tairais, tu tairais, il tairait, ns tairions, vs tairiez, ils tairaient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je taise, tu taises, il taise, ns taisions, vs taisiez, ils taisent
IMPÉR. PRÉSENT	tais, taisons, taisez
PART. PRÉSENT	taisant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je tairai, tu tairas, il taira, ns tairons, vs tairez, ils tairont
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai tu, tu auras tu, il aura tu, ns aurons tu, vs aurez tu, ils auront tu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je taisais, tu taisais, il taisait, ns taisions, vs taisiez, ils taisaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je tus, tu tus, il tut, ns tûmes, vs tûtes, ils turent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai tu, tu as tu, il a tu, ns avons tu, vs avez tu, ils ont tu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais tu, tu avais tu, il avait tu, ns avions tu, vs aviez tu, ils avaient tu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus tu, tu eus tu, il eut tu, ns eûmes tu, vs eûtes tu, ils eurent tu
COND. PASSÉ	j'aurais tu, tu aurais tu, il aurait tu, ns aurions tu, vs auriez tu, ils auraient tu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je tusse, tu tusses, il tût, ns tussions, vs tussiez, ils tussent
IND. PASSÉ	(que / qu') j'aie tu, tu aies tu, il ait tu, ns ayons tu, vs ayez tu, ils aient tu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse tu, tu eusses tu, il eût tu, ns eussions tu, vs eussiez tu, ils eussent tu
IMPÉR. PASSÉ	aie tu, ayons tu, ayez tu !
PART. PASSÉ	tu, ayant tu

Verbes conjugués sur le même modèle : *plaire, complaire, déplaire*. À noter : traditionnellement ces trois verbes prennent en plus un accent circonflexe sur le *i* de la 3^e personne du présent de l'indicatif, mais, depuis 1990, l'Académie française autorise la conjugaison sans cette marque.

94. TREUILLER

Attention aux ressemblances et différences avec la conjugaison de *cueillir* !

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je treuille, tu treuilles, il treuille, ns treuillons, vs treuillez, ils treuillent
COND. PRÉSENT	je treuillerais, tu treuillerais, il treuillerait, ns treuillerions, vs treuilleriez, ils treuilleraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je treuille, tu treuilles, il treuille, ns treuillions, vs treuilliez, ils treuillent
IMPÉR. PRÉSENT	treuille, treuillons, treuillez
PART. PRÉSENT	treuillant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je treuillerais, tu treuilleras, il treuillera, ns treuillerons, vs treuillerez, ils treuilleront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai treuillé, tu auras treuillé, il aura treuillé, ns aurons treuillé, vs aurez treuillé, ils auront treuillé

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je treuillais, tu treuillais, il treuillait, ns treuillions, vs treuilliez, ils treuillaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je treuillai, tu treuillas, il treuilla, ns treuillâmes, vs treuillâtes, ils treuillèrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai treuillé, tu as treuillé, il a treuillé, ns avons treuillé, vs avez treuillé, ils ont treuillé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais treuillé, tu avais treuillé, il avait treuillé, ns avions treuillé, vs aviez treuillé, ils avaient treuillé
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus treuillé, tu eus treuillé, il eut treuillé, ns eûmes treuillé, vs eûtes treuillé, ils eurent treuillé
COND. PASSÉ	j'aurais treuillé, tu aurais treuillé, il aurait treuillé, ns aurions treuillé, vs auriez treuillé, ils auraient treuillé
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je treuillasse, tu treuillasses, il treuillât, ns treuillions, vs treuillassiez, ils treuillassent
IND. PASSÉ	(que / qu') j'aie treuillé, tu aies treuillé, il ait treuillé, ns ayons treuillé, vs ayez treuillé, ils aient treuillé
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse treuillé, tu eusses treuillé, il eût treuillé, ns eussions treuillé, vs eussiez treuillé, ils eussent treuillé
IMPÉR. PASSÉ	aie treuillé, ayons treuillé, ayez treuillé
PART. PASSÉ	treuillé, ayant treuillé

Verbes conjugués sur le même modèle : tous les verbes en *-iller*, tels *briller*, *vaciller*, *vriller*, *osciller* (attention, les 2 *l* du verbe *osciller* se prononcent *l*, à la différence des autres verbes cités).

95. VAINCRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je vaincs, tu vaincs, il vainc, ns vainquons, vs vainquez, ils vainquent
COND. PRÉSENT	je vaincrais, tu vaincrais, il vaincrait, ns vaincrions, vs vaincriez, ils vaincraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je vainque, tu vainques, il vainque, ns vainquions, vs vainquiez, ils vainquent
IMPÉR. PRÉSENT	vaincs, vainquons, vainquez
PART. PRÉSENT	vainquant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je vaincrai, tu vaincras, il vaincra, ns vaincrons, vs vaincrez, ils vaincront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai vaincu, tu auras vaincu, il aura vaincu, ns aurons vaincu, vs aurez vaincu, ils auront vaincu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je vainquais, tu vainquais, il vainquait, ns vainquions, vs vainquiez, ils vainquaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je vainquis, tu vainquis, il vainquit, ns vainquîmes, vs vainquîtes, ils vainquirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai vaincu, tu as vaincu, il a vaincu, ns avons vaincu, vs avez vaincu, ils ont vaincu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais vaincu, tu avais vaincu, il avait vaincu, ns avions vaincu, vs aviez vaincu, ils avaient vaincu

PASSÉ	
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus vaincu, tu eus vaincu, il eut vaincu, ns eûmes vaincu, vs eûtes vaincu, ils eurent vaincu
COND. PASSÉ	j'aurais vaincu, tu aurais vaincu, il aurait vaincu, ns aurions vaincu, vs auriez vaincu, ils auraient vaincu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je vain quisse , tu vain quisses , il vain quît , ns vain quissions , vs vain quissiez , ils vain quissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j' ai e vaincu, tu aies vaincu, il ait vaincu, ns ayons vaincu, vs ayez vaincu, ils aient vaincu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j' eusse vaincu, tu eusses vaincu, il eût vaincu, ns eussions vaincu, vs eussiez vaincu, ils eussent vaincu
IMPÉR. PASSÉ	aie vaincu, ayons vaincu, ayez vaincu
PART. PASSÉ	vaincu, ayant vaincu

Verbe conjugué sur le même modèle : *convaincre*.

96. VALOIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je v au x, tu v au x, il v au t, ns valons, vs v al ez, ils valent
COND. PRÉSENT	je vaudrais, tu vaudrais, il vaudrait, ns vaudrions, vs vaudriez, ils vaudraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je v ai lle, tu v ai lles, il v ai lle, ns valions, vs valiez, ils v ai llent
IMPÉR. PRÉSENT	v au x, valons, v al ez
PART. PRÉSENT	valant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je vaudrai, tu vaudras, il vaudra, ns vaudrons, vs vaudrez, ils vaudront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai valu, tu auras valu, il aura valu, ns aurons valu, vs aurez valu, ils auront valu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je valais, tu valais, il valait, ns valions, vs valiez, ils valaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je valus, tu valus, il valut, ns valûmes, vs valûtes, ils valurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai valu, tu as valu, il a valu, ns avons valu, vs avez valu, ils ont valu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais valu, tu avais valu, il avait valu, ns avions valu, vs aviez valu, ils avaient valu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus valu, tu eus valu, il eut valu, ns eûmes valu, vs eûtes valu, ils eurent valu
COND. PASSÉ	j'aurais valu, tu aurais valu, il aurait valu, ns aurions valu, vs auriez valu, ils auraient valu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je valusse, tu valusses, il valût, ns valussions, vs valussiez, ils valussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j' ai e valu, tu aies valu, il ait valu, ns ayons valu, vs ayez valu, ils aient valu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j' eusse valu, tu eusses valu, il eût valu, ns eussions valu, vs eussiez valu, ils eussent valu
IMPÉR. PASSÉ	aie valu, ayons valu, ayez valu
PART. PASSÉ	valu, ayant valu

Verbes conjugués sur le même modèle : *équivaloir*, *prévaloir* (mais le subjonctif présent de *prévaloir* est que je *prévale*, tu *préveles*...), *revaloir*.

97. VENDRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je vends, tu vends, il vend, ns vendons, vs vendez, ils vendent
COND. PRÉSENT	je vendrais, tu vendrais, il vendrait, ns vendrions, vs vendriez, ils vendraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je vende, tu vendes, il vende, ns vendions, vs vendiez, ils vendent
IMPÉR. PRÉSENT	vends, vendons, vendez
PART. PRÉSENT	vendant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je vendrai, tu vendras, il vendra, ns vendrons, vs vendrez, ils vendront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai vendu, tu auras vendu, il aura vendu, ns aurons vendu, vs aurez vendu, ils auront vendu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je vendais, tu vendais, il vendait, ns vendions, vs vendiez, ils vendaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je vendis, tu vendis, il vendit, ns vendîmes, vs vendîtes, ils vendirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai vendu, tu as vendu, il a vendu, ns avons vendu, vs avez vendu, ils ont vendu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais vendu, tu avais vendu, il avait vendu, ns avions vendu, vs aviez vendu, ils avaient vendu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus vendu, tu eus vendu, il eut vendu, ns eûmes vendu, vs eûtes vendu, ils eurent vendu
COND. PASSÉ	j'aurais vendu, tu aurais vendu, il aurait vendu, ns aurions vendu, vs auriez vendu, ils auraient vendu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je vendisse, tu vendisses, il vendît, ns vendissions, vs vendissiez, ils vendissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie vendu, tu aies vendu, il ait vendu, ns ayons vendu, vs ayez vendu, ils aient vendu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse vendu, tu eusses vendu, il eût vendu, ns eussions vendu, vs eussiez vendu, ils eussent vendu
IMPÉR. PASSÉ	aie vendu, ayons vendu, ayez vendu
PART. PASSÉ	vendu, ayant vendu

Verbes conjugués sur le même modèle : *rendre, pendre* (mais pas *prétendre*).

98. VENIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je viens, tu viens, il vient, ns venons, vs venez, ils viennent
COND. PRÉSENT	je viendrais, tu viendrais, il viendrait, ns viendrions, vs viendriez, ils viendraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je vienne, tu viennes, il vienne, ns venions, vs veniez, ils viennent
IMPÉR. PRÉSENT	viens, venons, venez
PART. PRÉSENT	venant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je viendrai, tu viendras, il viendra, ns viendrons, vs viendrez, ils viendront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	je serai venu, tu seras venu, il sera venu, ns serons venus, vs serez venus, ils seront venus

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je venais, tu venais, il venait, ns venions, vs veniez, ils venaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je vins, tu vins, il vint, ns vîmes, vs vîtes, ils vinrent

PASSÉ	
IND. PASSÉ COMPOSÉ	je suis venu, tu es venu, il est venu, ns sommes venus, vs êtes venus, ils sont venus
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'étais venu, tu étais venu, il était venu, ns étions venus, vs étiez venus, ils étaient venus
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	je fus venu, tu fus venu, il fut venu, ns fûmes venus, vs fûtes venus, ils furent venus
COND. PASSÉ	je serais venu, tu serais venu, il serait venu, ns serions venus, vs seriez venus, ils seraient venus
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je vinsse, tu vinsses, il vînt, ns vinssions, vs vinssiez, ils vinssent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') je sois venu, tu sois venu, il soit venu, ns soyons venus, vs soyez venus, ils soient venus
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') je fusse venu, tu fusses venu, il fût venu, ns fussions venus, vs fussiez venus, ils fussent venus
IMPÉR. PASSÉ	sois venu, soyons venus, soyez venus
PART. PASSÉ	venu, étant venu

Verbes conjugués sur le même modèle : *parvenir, advenir, revenir, survenir, se souvenir*.

99. VÊTIR

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je vêts , tu vêts , il vêt , ns vêtons, vs vêtez, ils vêtent
COND. PRÉSENT	je vêtirais, tu vêtirais, il vêtirait, ns vêtirions, vs vêtiriez, ils vêtiraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je vête, tu vêtes, il vête, ns vêtions, vs vétiez, ils vêtent
IMPÉR. PRÉSENT	vêts, vêtons, vêtez
PART. PRÉSENT	vêtant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je vêtirai, tu vêtiras, il vêtira, ns vêtirons, vs vêtirez, ils vêtiront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai vêtu, tu auras vêtu, il aura vêtu, ns aurons vêtu, vs aurez vêtu, ils auront vêtu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je vêtais, tu vêtais, il vêtail, ns vêtions, vs vétiez, ils vêtaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je vêtis, tu vêtis, il vêtit, ns vêtîmes, vs vêtîtes (deux accents circonflexes successifs : c'est rare en français), ils vêtirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai vêtu, tu as vêtu, il a vêtu, ns avons vêtu, vs avez vêtu, ils ont vêtu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais vêtu, tu avais vêtu, il avait vêtu, ns avions vêtu, vs aviez vêtu, ils avaient vêtu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus vêtu, tu eus vêtu, il eut vêtu, ns eûmes vêtu, vs eûtes vêtu, ils eurent vêtu
COND. PASSÉ	j'aurais vêtu, tu aurais vêtu, il aurait vêtu, ns aurions vêtu, vs auriez vêtu, ils auraient vêtu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je vêtisse, tu vêtisses, il vêtît, ns vêtissions, vs vêtissiez, ils vêtissent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie vêtu, tu aies vêtu, il ait vêtu, ns ayons vêtu, vs ayez vêtu, ils aient vêtu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse vêtu, tu eusses vêtu, il eût vêtu, ns eussions vêtu, vs eussiez vêtu, ils eussent vêtu
IMPÉR. PASSÉ	aie vêtu, ayons vêtu, ayez vêtu
PART. PASSÉ	vêtu, ayant vêtu

Verbes conjugués sur le même modèle : *revêtir, dévêtir, survêtir* (qui a donné le mot *survêtement*).

100. VIVRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je vis, tu vis, il vit, ns vivons, vs vivez, ils vivent
COND. PRÉSENT	je vivrais, tu vivrais, il vivrait, ns vivrions, vs vivriez, ils vivraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je vive, tu vives, il vive, ns vivions, vs viviez, ils vivent
IMPÉR. PRÉSENT	vis, vivons, vivez
PART. PRÉSENT	vivant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je vivrai, tu vivras, il vivra, ns vivrons, vs vivrez, ils vivront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai vécu, tu auras vécu, il aura vécu, ns aurons vécu, vs aurez vécu, ils auront vécu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je vivais, tu vivais, il vivait, ns vivions, vs viviez, ils vivaient
IND. PASSÉ SIMPLE	je vécus, tu vécus, il vécut, ns vécûmes, vs vécûtes, ils vécurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai vécu, tu as vécu, il a vécu, ns avons vécu, vs avez vécu, ils ont vécu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais vécu, tu avais vécu, il avait vécu, ns avions vécu, vs aviez vécu, ils avaient vécu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus vécu, tu eus vécu, il eut vécu, ns eûmes vécu, vs eûtes vécu, ils eurent vécu
COND. PASSÉ	j'aurais vécu, tu aurais vécu, il aurait vécu, ns aurions vécu, vs auriez vécu, ils auraient vécu
SUBJ. IMPARFAIT	(que / qu') je vécusse, tu vécusses, il vécût, ns vécussions, vs vécussiez, ils vécussent
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie vécu, tu aies vécu, il ait vécu, ns ayons vécu, vs ayez vécu, ils aient vécu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse vécu, tu eusses vécu, il eût vécu, ns eussions vécu, vs eussiez vécu, ils eussent vécu
IMPÉR. PASSÉ	aie vécu, ayons vécu, ayez vécu
PART. PASSÉ	vécu, ayant vécu

Verbes conjugués sur le même modèle : *revivre*, *survivre* (mais : participe passé invariable : *survécu*, même dans le cas où le verbe est pronominal : *elles se sont survécues*).

VOIR ➡ pp. 158 à 169.

VOULOIR ➡ pp. 158 à 169.

Chapitre V

Verbes défectifs et formes difficiles

V-1 – Les verbes défectifs : leur conjugaison, leur emploi

Définition

Les verbes défectifs sont ceux auxquels il manque des temps et des formes ; certains figurent dans les verbes du chapitre précédent, car il y a peu de formes manquantes et le verbe est fréquemment employé (par exemple *frire*, avec la locution verbale *faire frire*, ou *bruire* avec le verbe *bruissier*).

Les verbes défectifs sont souvent impersonnels : *falloir* → *il faut*, *pleuvoir* → *il pleut*, ou *apparoir* → *il appert* ; mais ce n'est pas toujours le cas, comme le montre le verbe *déchoir* → *je déchois*.

Il arrive aussi que les verbes défectifs ne soient restés vivants que par telle ou telle forme, comme l'expression *peu me chaut* (verbe *chaloir*) ou dans telle ou telle situation, comme le verbe *ester* (en justice).

a) ACCROIRE

Le verbe *accroire* s'emploie seulement à l'infinitif : *faire accroire*, *laisser accroire quelque chose (à quelqu'un)*, le berner, le tromper, l'induire en erreur. Et *laisser accroire (à quelqu'un)*, le tromper.

b) ADVENIR

Ce verbe s'emploie seulement à l'infinitif et à la 3^e personne du singulier et du pluriel. Il se conjugue aux temps composés avec l'auxiliaire être. Il est le plus souvent impersonnel : *il advint* (que) ; mais aussi : *ces catastrophes sont advenues*.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	il advient, ils adviennent
CONDITIONNEL	il adviendrait, ils adviendraient
SUBJONCTIF	(qu') il advienne, ils adviennent
IMPÉRATIF	adviens
PARTICIPE	advenant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	il adviendra, ils adviendront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	il sera advenu, ils seront advenus

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	il advenait, ils advenaient
IND. PASSÉ SIMPLE	il advint, ils advinrent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	il est advenu, ils sont advenus
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	il était advenu, ils étaient advenus
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	il fut advenu, ils furent advenus
CONDITIONNEL PASSÉ	il serait advenu, ils seraient advenus
SUBJONCTIF IMPARFAIT	(qu') il advînt, ils advinssent
SUBJONCTIF PASSÉ	(qu') il soit advenu, ils soient advenus
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(qu') il fût advenu, ils fussent advenus
IMPÉRATIF PASSÉ	sois advenu
PARTICIPE PASSÉ	advenu

c) APPAROIR

« Être apparent », verbe impersonnel.

Il survit seulement à la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif : *il appert*.

d) BRAIRE

Il survit seulement à la 3^e personne de trois temps (seuls l'âne ou les ânes braient !).

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	il braie, ils braient
CONDITIONNEL	il brairait, ils brairaient

FUTUR	
IND. FUTUR	il braira, ils brairont

e) CHALOIR

IND. PRÉSENT	il chaut (essentiellement dans l'expression : peu me / te / lui chaut)
IND. IMPARFAIT	il chaloit (rare)

« Importer, être important » ; employé sous la forme impersonnelle.

f) DÉCHOIR

Il se conjugue comme *choir* (je *déchois*..., nous *déchoyons* ➡ chapitre précédent) mais il n'a pas d'imparfait, ni de participe présent, ni d'impératif.

Il s'emploie soit avec *être* : je suis *déchu*, il est *déchu*, soit avec *avoir* : j'ai *déchu*, il a *déchu*.

g) ÉCHOIR

« *Advenir, arriver* » ; se conjugue comme choir, mais seulement aux 3^{es} personnes.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	il échoit / échet
CONDITIONNEL	il échoirait / écherrait, ils échoiraient / écherraient
SUBJONCTIF	(qu') il échoie, ils échoient
PARTICIPE	échéant

FUTUR	
IND. FUTUR	il échoira / écherra, ils échoiront / écherront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	il sera échu, ils seront échus

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	il échoyait, ils échoyaient
IND. PASSÉ SIMPLE	il échut, ils échurent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	il est échu, ils sont échus
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	il était échu, ils étaient échus
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	il fut échu, ils furent échus
CONDITIONNEL PASSÉ	il serait échu, ils seraient échus
SUBJONCTIF IMPARFAIT	(qu') il échût, ils échussent
SUBJONCTIF PASSÉ	(qu') il soit échu, ils soient échus
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(qu') il fût échu, ils fussent échus
PARTICIPE PASSÉ	échu

h) S'ENSUIVRE

S'emploie seulement à l'infinitif et aux 3^{es} personnes.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	il s'ensuit, ils s'ensuivent
COND. PRÉSENT	il s'ensuivrait, ils s'ensuivraient
SUBJ. PRÉSENT	(qu') il s'ensuive, ils s'ensuivent
PART. PRÉSENT	s'ensuivant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	il s'ensuivra, ils s'ensuivront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	il se sera ensuivi, ils se seront ensuivis

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	il s'ensuivait, ils s'ensuivaient
IND. PASSÉ SIMPLE	il s'ensuivit, ils s'ensuivirent
IND. PASSÉ COMPOSÉ	il s'est ensuivi, ils se sont ensuivis
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	il s'était ensuivi, ils s'étaient ensuivis
PASSÉ ANTÉRIEUR	il se fut ensuivi, ils se furent ensuivis
COND. PASSÉ	il se serait ensuivi, ils se seraient ensuivis
SUBJ. IMPARFAIT	(qu') il s'ensuivît, qu'ils s'ensuivissent
SUBJ. PASSÉ	(qu') il se soit ensuivi, ils se soient ensuivis
PLUS-QUE-PARFAIT	(qu') il se fût ensuivi, ils se fussent ensuivis

Remarque d'usage : on entend aussi dire aux temps passés : *il s'en est suivi*, hors toute logique de conjugaison, par attraction avec le verbe *suivre*. Cette forme est acceptée.

i) ESTER

« Comparaitre ».

S'emploie seulement à l'infinitif ; plutôt dans le langage juridique : *ester en justice*.

j) FALLOIR

Impersonnel, se conjugue seulement à la 3^e personne du singulier.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	il faut
COND. PRÉSENT	il faudrait
SUBJ. PRÉSENT	(qu') il faille

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	il faudra
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	il aura fallu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	il fallait
IND. PASSÉ SIMPLE	il fallut
IND. PASSÉ COMPOSÉ	il a fallu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	il avait fallu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	il eut fallu
COND. PASSÉ	il aurait fallu
SUBJ. IMPARFAIT	(qu') il fallût
SUBJ. PASSÉ	(qu') il ait fallu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(qu') il eût fallu
PART. PASSÉ	fallu

k) FÉRIR

S'emploie seulement à l'infinitif et au participe passé.

Expression : *sans coup férir*, « sans difficulté » (sans frapper un coup, selon l'étymologie latine du verbe).

PART. PASSÉ	féru ; être féru de, « être passionné de ».

l) FORCLORE

1) « Exclure » ; 2) « Priver du bénéfice d'une faculté, lorsqu'elle n'a pas été exercée en temps utile. »

Employé surtout à l'infinitif et au participe passé : *forclos*.

m) FOUTRE

Familier, voire grossier... mais figurant au dictionnaire.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je fous, tu fous, il fout, ns foutons, vs foutez, ils foutent
COND. PRÉSENT	je foutrais, tu foutrais, il foutrait, ns foutrions, vs foutriez, ils foutraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je foute, tu foutes, il foute, ns foutions, vs foutiez, ils foutent
PART. PRÉSENT	foutant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je foutrai, tu fouttras, il fouttra, ns fouttrons, vs fouttrez, ils fouttront
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai foutu, tu auras foutu, il aura foutu, ns aurons foutu, vs aurez foutu, ils auront foutu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je foutais, tu foutais, il foutait, ns foutions, vs foutiez, ils foutaient
IND. PASSÉ SIMPLE	<i>inusité</i> (sauf invention par snobisme, du type <i>je foutis</i>)
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai foutu, tu as foutu, il a foutu, ns avons foutu, vs avez foutu, ils ont foutu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais foutu, tu avais foutu, il avait foutu, ns avions foutu, vs aviez foutu, ils avaient foutu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus foutu, tu eus foutu, il eut foutu, ns eûmes foutu, vs eûtes foutu, ils eurent foutu
COND. PASSÉ	j'aurais foutu, tu aurais foutu, il aurait foutu, ns aurions foutu, vs auriez foutu, ils auraient foutu
SUBJ. IMPARFAIT	<i>inusité</i> (sauf snobisme, du type <i>que je foutisse</i>)
SUBJ. PASSÉ	(que / qu') j'aie foutu, tu aies foutu, il ait foutu, ns ayons foutu, vs ayez foutu, ils aient foutu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse foutu, tu eusses foutu, il eût foutu, ns eussions foutu, vs eussiez foutu, ils eussent foutu
PART. PASSÉ	foutu

Remarque : *foutu* peut s'employer comme adjectif au sens de *fichu* : 1) *être très mal* ; 2) *être fichu de*, « être capable (de) ».

n) GÉSIR

IND. PRÉSENT	je gis, tu gis, il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent
IND. IMPARFAIT	je gisais, tu gisais, il gisait, ns gisions, vs gisiez, ils gisaient
PART. PRÉSENT	gisant

o) ISSIR

Usité seulement au participe passé.

PART. PASSÉ	issu

p) MESSEOIR

« *Ne pas convenir, ne pas aller, ne pas seoir* » ;
impersonnel. ➡ *surseoir*, chapitre précédent.

IND. PRÉSENT	il messied
PART. PRÉSENT	messéant

q) OUÏR

*Usité de nos jours seulement à l'infinitif,
au participe passé et à l'impératif présent.*

IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai ouï, tu as ouï, il a ouï, ns avons ouï, vs avez ouï, ils ont ouï Surtout dans : <i>j'ai ouï dire</i>
PART. PASSÉ	ouï
IMPÉR. PRÉSENT	oyez

Cette forme est datée, et employée (parfois au second degré) pour donner l'air médiéval à un propos.

r) PAÎTRE

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	je pais, tu pais, il paît, ns paissions, vs paisez, ils paissent
COND. PRÉSENT	je paîtrais, tu paîtrais, il paîtrait, ns paîtrions, vs paîtriez, ils paîtraient
SUBJ. PRÉSENT	(que / qu') je paisse, tu paisses, il paisse, ns paissions, vs paissiez, ils paissent
IMPÉR. PRÉSENT	pais, paissions, paisez
PART. PRÉSENT	paissant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je paîtrai, tu paîtras, il paîtra, ns paîtrons, vs paîtrez, ils paîtront

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	je paissais, tu paissais, il paissait, ns paissions, vs paissiez, ils paissaient

s) PLEUVOIR

Verbe impersonnel.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	il pleut
COND. PRÉSENT	il pleuvrait
SUBJ. PRÉSENT	(qu') il pleuve
PART. PRÉSENT	pleuvant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	il pleuvra
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	il aura plu

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	il pleuvait
IND. PASSÉ SIMPLE	il plut
IND. PASSÉ COMPOSÉ	il a plu
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	il avait plu
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	il eut plu
COND. PASSÉ	il aurait plu
SUBJ. IMPARFAIT	(qu') il plût
SUBJ. PASSÉ	(qu') il ait plu
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(qu') il eût plu
PART. PASSÉ	plu

t) POINDRE

Sens 1) « commencer à paraître ».

Utilisé à l'infinitif et à la 3^e personne de quelques temps :

IND. PRÉSENT	le jour point
CONDITIONNEL PRÉSENT	le jour poindrait
IND. FUTUR SIMPLE	le jour poindra

Sens 2) « faire mal ».

☛ conjugaison de joindre (*je joins, je joindrai, je joignais ; je poins, je poindrai, je poignais, etc.*).

u) S'AGIR

Impersonnel ; se conjugue comme finir.

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	il s'agit
COND. PRÉSENT	il s'agirait
SUBJ. PRÉSENT	(qu') il s'agisse
PART. PRÉSENT	s'agissant

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	il s'agira
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	il se sera agi

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	il s'agissait
IND. PASSÉ SIMPLE	il s'agit
IND. PASSÉ COMPOSÉ	il s'est agi
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	il s'était agi
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	il se fut agi
COND. PASSÉ	il se serait agi
SUBJ. IMPARFAIT	(qu') il s'agit
SUBJ. PASSÉ	(qu') il se soit agi
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(qu') il se fût agi

v) SEOIR

1) « *Convenir, aller bien* » ;

2) « *siéger, se trouver* » ; *conjugué seulement aux 3^{es} personnes de quelques temps.*

PRÉSENT	
IND. PRÉSENT	il sied, ils sièent
COND. PRÉSENT	il siérait, ils siéraient
SUBJ. PRÉSENT	(qu') il siée, ils sièent
PART. PRÉSENT	séant ; seyant (employé comme adjectif : « qui va bien », notamment pour une tenue, une couleur...)

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	il siéra, ils siéront

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	il seyait, ils seyaient
PART. PASSÉ	sis (signifie le plus souvent « situé » : <i>un immeuble sis à Paris</i>)

w) SOURDRE

« *Sortir de terre, jaillir* » (eau, lumière) ;

employé seulement aux 3^{es} personnes de quelques temps.

IND. PRÉSENT	il sourd, ils sourdent
IND. IMPARFAIT	il sourdaît, ils sourdaient

V-2 – Les formes difficiles des verbes

Certaines formes verbales sont difficiles à retenir et à pratiquer pour plusieurs raisons : l'irrégularité du verbe (il a plusieurs radicaux) ; la variation du nombre des consonnes ; le changement d'accent ; la présence éventuelle d'un tréma, parfois ; la variation de la consonne finale pour un même temps et une même personne (par exemple, *il résout, il prétend, je résous, je couds*) ; les terminaisons trop proches de temps et modes différents (par exemple, l'indicatif futur / le conditionnel présent).

Enfin, comment savoir à quel groupe appartient un verbe ? Pour le 1^{er} groupe, c'est facile : le verbe à l'infinitif se termine en *-er* (attention, sauf *aller*, irrégulier) ; heureusement, c'est le groupe de loin le plus nombreux, et celui qui recueille les créations ! Mais pour les 2^e et 3^e groupes ? La difficulté est qu'un verbe en *-ir* peut appartenir à l'un de ces groupes : *appartenir, partir* (3^e groupe) ; *fleurir, pourrir* (2^e groupe). Selon l'appartenance du verbe, sa conjugaison varie : *je parlais, je fleurissais*. À la fin de ce chapitre, une liste rappelle les verbes du 2^e groupe ; ceux qui n'y figurent pas appartiennent au 3^e groupe.

① Mémoriser les verbes irréguliers et leurs radicaux

Voici la liste des radicaux des principaux verbes irréguliers et les emplois différents de ces radicaux :

absoudre, absou(d)-, absolv-
acquérir, acquér-, acquier-, acqui-
aller, all-, va, aill-, ir-
asseoir, assoi-, assie(d / r)-,
 assi(s)-, assey-
clorre, clor-, clo(s)
conclure, conclu(r)-, conclus-
connaître, connaît-, connais-,
 conn-
coudre, coud-, cous-
craindre, craind-, craign-, crain-

croire, croi-, croy-, cr-
croître, croît-, cr-, crois-
cuire, cuis-, cuir-
envoyer, envoy-, enver-, envoi-
faire, fai-, fe-, f-
fuir, fui(r)-, fuy-
moudre, moud-, moul-
mouvoir, meu (v), mouv-
naître, naît-, nais-, naqu-
pouvoir, pouv-, peu-, pu(s)-, puis-
prendre, prend-, pri(s)-, pren (n)-

recevoir, recev-, reçoiv-, reçoivent
résoudre

j'absous, j'absoudrai, j'absolvais
 j'acquerrai, j'acquiers, j'ai acquis
 j'allais, que j'aille, j'irai
 j'assois / j'assieds, asseyons-nous, assis

je clorai, je clorais, je clos (pas d'imparfait)
 je conclusais, je conclurai, que je conclusse
 je connaîtrai, je connaissais, que je connusse

je couds, je cousais, je coudrai
 je crains, je craindrais, je craignais (de même : *joindre, poindre, feindre, atteindre, peindre*)

je crois, je croyais, je crus
 je croîtrai, je crûs, je croissais
 je cuisais, je cuirais
 j'envoyais, j'enverrai, j'envoie
 je fais, je ferais, ils font, qu'il fasse
 je fuis, je fuyais, je fuirai
 je mouds, je moulais, je moudrais
 je meus, je mouvrai, que je meuve
 il naîtra, il naissais, il naquit
 je pouvais, je peux, que je puisse, que je pusse
 je prends, ils prennent, je pris, nous prenons
 nous recevons, ils reçoivent, ils reçoivent
 (voir *absoudre*)

savoir, savoi-, sav-, sach-,
saur-, su(s)-

tenir, ten-, tien (d / n)-, tin(s)-

vaincre, vainc-, vainqu-

valoir, val-, vau-, vaud-, vail-

vivre, viv (r)-, vi (v)-, véc-,

voir, voi-, voy-, ver-, v-

vouloir, voul-, veu-, voud-, veuil-

savoir, nous savons, que je sache,
je saurai, il sut

je tenais, il tiendra, ils tiennent, il tint

je vaincs, il vainc, nous vainquons, ils vain-
cront

il valait, il valut, elle vaut, ils vaudront, qu'il
vaill

je vis, je vivais, que je vive, il vécut, il vivra

je vois, je voyais, je verrai, je vis, nous vîmes

je voulais, je veux, je voudrais, qu'il veuille

② Les verbes selon leur terminaison

a) Terminaisons en -eter, -eler, -ener (jeter, appeler, geler, mener...)

1^{er} cas :

La consonne de dernière syllabe se redouble devant un *e* muet : *j'appelle*, *je jette* ; on prononce alors *è* grâce aux deux *l* ou aux deux *t* qui remplacent l'accent.

Sinon, il y a une seule consonne : *j'ai jeté*, *j'appelai*. Notez que le son avant la consonne est *e* et non *é* (c'est normal : pas d'accent, pas de double consonne).

☛ conjugaison de ces verbes et de leurs dérivés, p. 51.

Liste des verbes doublant leur dernière consonne devant un e muet

(de type : *j'appelle*, *je jette*)

Appeler, bosseler, breveter, cacheter, canneler, carreler, cliqueter, craqueler, créneler, décacheter, décapeler, déchiqueter, déclaveter, décoller, déniveler, denteler, dépuceler, ébiseler, écheveler, empaqueter, engrumeler, épeler, épin-ceter, épousseter, étinceler, étiqueter, fuseler, gobeter, greneler, griveler, grumeler, hoqueter, jeter (et ses dérivés), *marqueter, morceler, moucher, museler, nickeler, parqueter, pelleter, piqueter, pommeler, renouveler* (pour ce verbe, la conjugaison avec un seul *l* est également possible), *ressemeler, rive-ter, ruisseler, taveler, voleter*.

2^e cas :

Geler et autres verbes du même type ne prennent jamais de double consonne mais un accent grave sur le *e* à la place de cette double consonne : *je gèle*, *je pèle*.

Principaux verbes concernés : *acheter* (et *racheter*), *celer*, *ciseler*, *congeler* (*dégeler*, *surgeler*), *corseter*, *crocheter*, *déceler*, *démanteler*, *écarteler*, *fileter*, *fureter*, *haleter*, *harceler*, *marteler*, *mener*, *modeler*, *peler*, *receler*.

Cas particuliers

- *Bêler*, *je bêle*, *tu bêles*, etc. L'accent circonflexe demeure à tous les temps et modes.
- *Interpeller* : il garde toujours ses deux *l*.

b) Terminaisons en -dre : -erdre, -endre; -andre, -eindre, -oudre

Attention aux terminaisons du présent et du participe passé, car elles conditionnent toutes les autres !

Je perds, tu pends, il prétend, nous répandons, perdu, pendu, pris.

Gare au double *n* de *ils prennent*, mais *nous prenons*.

Attention aux variations de l'indicatif présent : *je peins, tu atteins, je résous, tu dissous, il résout, elle dissout, nous atteignons, nous résolvons, vous dissolvez, ils peignent, elles résolvent.*

c) Terminaisons en -ier (+ verbe rire), -yer, -ger, -cer, -guer, -oyer, -uyer, -ayer

- Les verbes en *-ier* (+ le verbe *rire*) prennent deux *i* à l'imparfait, 1^{re} et 2^e personnes du pluriel, par exemple *trier* : *nous triions, vous triiez, nous riions, vous riez.*

- Les verbes en *-yer* prennent leur *y* + *i* à l'imparfait, 1^{re} et 2^e personnes du pluriel, par exemple *nettoyer* : *nous nettoyions, vous nettoyiez.*

- Les verbes en *-ger* prennent un *e* muet après le *g* lorsque la consonne de terminaison est *a, o, ou u* (mais pas *i*). Par exemple *manger, ranger, nager* : *vous mangeâtes* (passé simple), *tu rangeais* (imparfait), *je nageai* (passé simple).

- Les verbes en *-cer* mettent la cédille au *c* lorsqu'il est suivi d'une voyelle comme *a, o, u* : *je plaçais, il est déçu, il déçoit.*

- Les verbes en *-guer* gardent toujours leur *u* à tous les temps et modes, même au participe présent : *je suis fatigué, en naviguant, il a appris à naviguer.* Attention ! lorsque le participe présent devient adjectif ou nom, il perd son *u*. Comparez : *fatigant / fatigant, naviguant / navigant.*

Les verbes en *-oyer, -uyer* alternent dans la conjugaison le *y* et le *i* : devant un *e* muet, le *y* devient *-i* : *je nettoie, qu'il foudroie*. À l'indicatif futur et au conditionnel présent, ils prennent un *e* muet (☛ ci-dessous) : *je nettoierai, tu foudroierais*. Attention : si vous oubliez le *e* muet, vous risquez de mettre un *y* à la place du *i* !

Les verbes en *-ayer* suivent la règle du *e* muet ; mais pour l'alternance *y / i* avant le *e* muet, il y a le choix : *je paye ou je paie*. Mais : *je suis payé* (et non *païé* : pas de *e* muet)...

Le e muet : quand et pour quels verbes ?

- Pour les verbes en *-ouer, -uer, -éer, -ier* : *je louerai* (ind. futur), *tu tuerais* (cond. présent), *il / elle crée, nous priions, cette goélette a été gréée, elle suppléera, elle a été créée.*

- Pour les verbes en *-oyer, -uyer* : *je guerroyerai, je nettoierai, j'essuierai.*

- Pour tous ces verbes, les temps et modes concernés sont l'indicatif futur et le conditionnel présent ; on y ajoute le subjonctif, le conditionnel présent et le participe passé pour les verbes en *-éer*.

③ Accents aigu, grave, circonflexe et trémas

a) Verbes en -âtre, -ôître

Le *i* prend l'accent circonflexe quand il est suivi d'un *t* : *je connais, il connaît ; j'accrois, il accroît.*

CAS PARTICULIERS : *croître* fait *je crois, tu crois, il croît*, pour qu'il ne soit pas confondu avec le verbe *croire*. *Clore* : *il clôt*. *Gésir* : *il gît*. *Plaire* : *il plaît*. *Déplaire* : *il déplaît*.

L'accent circonflexe est également la marque des 1^{re} et 2^e personnes du pluriel du passé simple : *nous fûmes, vous fûtes* ; il marque aussi la 3^e personne du singulier du subjonctif imparfait : *qu'il fût* ; et du subjonctif plus-que-parfait : *qu'il eût été*.

b) Le tréma, pour quels verbes et quand ?

Le tréma sert à montrer qu'il faut prononcer séparément deux voyelles conjointes : *mais* ne se prononce pas comme *maïs*.

Le verbe *haïr* au présent de l'indicatif fait *je hais, tu hais, il hait, nous haïssons, vous haïssez, ils haïssent*. Il se distingue du passé simple de l'indicatif par le tréma : *je haïs, tu haïs, il haît, nous haïmes, vous haïtes, ils haïrent*.

c) Verbes en -ever, -eser, -ecer

Le *e* de l'avant-dernière syllabe prend un accent grave lorsque le *e* de la syllabe suivante est muet : *je pèse, je dépèce, il soulève*.

d) Verbes en -éder, -éger, -érer, -étrer

Le *é* (accent aigu) de l'avant-dernière syllabe de l'infinitif prend un accent grave lorsque le *e* de la syllabe suivante est muet : *je décède, tu digères, il accède, ils pénètrent*.

④ Terminaisons voisines et temps voisins

Trois grandes gammes de temps et modes sont proches par les terminaisons :

- présent / imparfait / futur de l'indicatif / présent du conditionnel ;
- présent de l'indicatif / présent du subjonctif ;
- présent de l'impératif / participe passé.

a) Présent, imparfait, futur de l'indicatif / présent du conditionnel

-ais, -ait : terminaisons de l'imparfait de l'indicatif : *je pouvais, je voulais* ; et du présent du conditionnel : *je chanterais, je vendrais*.

-ai, -as, -a (☛ verbe *avoir*) : terminaisons de l'indicatif futur : *je chanterai quand je pourrai*. Attention à ne pas les confondre avec celles du conditionnel !

Mais parfois les radicaux sont différents selon les temps :

- Le présent et l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif ont pour base le radical moins la terminaison de l'infinitif : *je chant-ais*.
- Le futur a pour base l'infinitif du verbe (sauf verbes irréguliers comme *savoir, pouvoir*... ☛ radicaux, ci-dessus) : *je partir-ai, je chanter-ai, je finir-ai*.

Attention aux verbes du 3^e groupe en -*rir*, qui redoublent la consonne *r* au futur de l'indicatif et au présent du conditionnel : *je courrai, je mourrai, je pourrai* ; *je courrais, je mourrais, je pourrais*.

b) Présent de l'indicatif / présent du subjonctif

	RAPPEL DES TERMINAISONS		
	PRÉSENT	IMPARFAIT	FUTUR
INDICATIF	je chante, je pars, je veux, je finis	je chantais, je parlais, je voulais, je finissais	je chanterai, je partirai, je voudrai, je finirai
SUBJONCTIF	(que) je chante, je parte, je veuille, je finisse	(que) je chantasse, je partis, je voulusse, je finisse	—
CONDITIONNEL	je chanterais, je partirais, je voudrais, je finirais	—	—

c) Impératif présent / participe passé

Voici les confusions les plus fréquentes. À éviter !

	INFINITIF	PARTICIPE PASSÉ	IMPÉRATIF PRÉSENT
2 ^e GROUPE	<i>finir</i>	fini	finis
3 ^e GROUPE	<i>absoudre</i>	absous / te	absous
	<i>clore</i>	clos	clos
	<i>conclure</i>	conclu	conclus
	<i>craindre</i>	craint	crains
	<i>cuire</i>	cuit	cuis
	<i>dire</i>	dit	dis
	<i>écrire</i>	écrit	écris
	<i>faire</i>	fait	fais
	<i>fuir</i>	fui	fuis
	<i>inclure</i>	inclus	inclus
	<i>joindre</i>	joint	joins
	<i>nuire</i>	nui	nuis
	<i>paître</i>	—	pais
	<i>peindre</i>	peint	peins
	<i>produire</i>	produit	produis
	<i>rire</i>	ri	ris

Remarques :

On notera la différence des participes passés de...

inclure, recludre, occludre : *inclus, reclus, occlus* ; féminin *incluse, recluse, occluse* ;

concludre, excludre : *conclu, exclu* ; féminin *conclue, exclue*.

Attention aussi au participe passé de...

absoudre, dissoudre : *absous / absoute ; dissous / dissoute* ;

résoudre : *résolu / résolue*.

Et on rappellera deux cas particuliers, *ouïr* et *haïr* :

ouïr : au participe passé, *ouï*, comme dans *il a ouï dire* (emploi le plus fréquent aujourd'hui) ; au passé simple : *il ouït* ;

haïr : au participe passé, *haï*, comme dans *il l'a haï(e)* ; au passé simple : *il haït* mais au présent : *il haït*.

*

Des temps verbaux sont voisins par l'emploi, le sens, le son :

- a) passé simple / passé composé de l'indicatif ;
 - b) passé simple de l'indicatif / imparfait du subjonctif ;
 - c) passé surcomposé de l'indicatif (fréquent à l'oral, difficile à l'écrit).
- Voyons ces trois cas successivement.

d) Passé simple / passé composé de l'indicatif

PASSÉ SIMPLE	PASSÉ COMPOSÉ
je chantai	j'ai chanté
je fis	j'ai fait
je dis	j'ai dit
je finis	j'ai fini

Le sens est le même, bien qu'aujourd'hui le passé composé tende à supplanter le passé simple, souvent perçu comme le temps des contes de fées : *alors, la reine prit son miroir... Boucle d'or s'écria..., la fée se pencha sur le berceau...*

Ce qui change, ce sont les terminaisons : le passé composé a les terminaisons du participe passé ; le passé simple a ses terminaisons à lui, qui sont les suivantes :

-ai / -as / -a / -âmes / -âtes / -èrent (1^{er} groupe) ;

identiques à celles du présent de l'indicatif au singulier en -îmes / -îtes / -irent au pluriel (2^e groupe) ;

en -is / -is / -it / -îmes / -îtes / -irent ou -us / -us / -ut / -ûmes / -ûtes / -urent (3^e groupe).

e) Passé simple de l'indicatif / imparfait du subjonctif

Attention à bien les différencier !

	CHANTER	FINIR	PRENDRE
PASSÉ SIMPLE	je chantai, tu chantas, il chanta	je finis, tu finis, il finit	je pris, tu pris, il prit
SUBJONCTIF IMPARFAIT	(que / qu') je chantasse, tu chantasses, il chantât	(que / qu') je finisse, tu finisses, il finît	(que / qu') je prisse, tu prisses, il prît

f) Passé surcomposé de l'indicatif

Le passé surcomposé est employé, surtout à l'oral, pour manifester l'antériorité d'un fait par rapport au passé composé : *Quand j'ai eu fini mon travail, j'ai pris un moment de détente.*

Comparons : *j'ai fini*, *j'ai pris* (passé composé) / *j'ai eu fini* (passé surcomposé). Le passé surcomposé est construit avec le passé composé + participe passé du verbe *avoir* (*eu*), et ce participe passé est toujours invariable dans ce cas.

On peut aussi, sur ce modèle, former un plus-que-parfait surcomposé : *Quand j'avais eu fini mon travail...*

⑤ La variation de l'auxiliaire (être / avoir)

Parfois, il y a deux possibilités de conjugaison d'un verbe, avec *être* et avec *avoir*. C'est le cas de verbes courants : *aborder, aboutir, accoucher, accourir, accroître, alunir, amerrir, atterrir, apparaître, baisser, camper, changer, chavirer*. En voici la liste :

Les verbes qui se conjuguent tantôt avec *être*, tantôt avec *avoir* :

aborder	déborder	finir
aboutir	décamper	grandir / grossir
accoucher	dégeler (<i>et geler</i>)	jaillir
accourir	dégénérer	maigrir
accroître (<i>croître et décroître</i>)	déménager	monter (<i>et remonter</i>)
alunir	demeurer	passer (<i>et repasser</i>)
amerrir	dénicher	pourrir
apparaître (<i>et paraître</i>)	descendre (<i>et redescendre</i>)	récidiver
atterrir	diminuer	rentrer
augmenter	divorcer	reparaître (<i>et disparaître</i>)
avorter	échapper (<i>et réchapper</i>)	ressortir (<i>selon le sens</i>)
baisser	échouer	☛ p. 122)
camper	éclater	ressusciter
changer	éclore (<i>et clore</i>)	résulter
chavirer	embellir, enlaidir	retourner
choir (<i>et déchoir, échoir</i>)	empirer	sortir
commencer	enchérir	stationner
convenir (<i>et disconvenir</i>)	entrer	tomber (<i>tomber la veste, tomber de haut</i>)
crouler	expirer	trépasser
croupir	faillir	vieillir

a) Quand il n'y a pas variation de sens

Les cas suivants sont concernés : *le bateau a échoué, est échoué ; il a résulté, il est résulté ; elle a embelli, elle est embellie ; elle a éclos, elle est éclos ; il a décampé, il est décampé ; il a disparu, il est disparu ; il a ressuscité, il est ressuscité ; il a stationné, il est stationné ; il a paru, il est paru ; il a expiré, il est expiré ; il a trépassé, il est trépassé.*

b) Quand le sens du verbe varie

Parmi les verbes cités ci-dessus, quelques-uns voient leur sens varier et l'auxiliaire signale qu'il s'agit de tel ou tel sens. Bien sûr, quand le verbe est conjugué avec *être*, il devient ipso facto intransitif : *elle est accouchée* ; mais pour préciser, il faut dire : *elle a accouché d'une fille*.

Quand il y a variation de sens, l'auxiliaire *avoir* désigne plutôt un processus et l'auxiliaire *être* renvoie plutôt à un résultat : *il a divorcé* et maintenant, *il est divorcé* ; *il a abouti* et maintenant *son projet est abouti*.

J'ai campé / je suis campé (sur mes positions).

Il a demeuré ici / il est demeuré ici / il est un peu demeuré (= idiot).

Elle a diminué / elle est diminuée (le plus souvent pour une personne).

Elle a croupi / elle est croupie (l'eau).

Elle a fini / elle est finie (= au bout de son énergie).

Il est baissé / il a baissé (la tête).

Le cas particulier du verbe convenir :

- Au sens de « aller bien », avec l'auxiliaire *avoir* : *ces explications nous ont convenu*.
- Au sens de « être d'accord pour », avec l'auxiliaire *être* : *nous sommes convenus de nous retrouver à 5 heures* (forme la plus ancienne, chérie des puristes) ; ou : *nous avons convenu de nous retrouver à 5 heures* (forme plus usuelle aujourd'hui).
- Dans l'expression *comme convenu*, le participe passé reste invariable. Cette expression est la contraction de *comme il a été convenu*.

Le cas particulier du verbe ressortir :

Il peut avoir deux sens : « sortir de nouveau » / « être du ressort de ».

- Dans le premier cas, on dira : *il a réfléchi, il est rentré puis il est ressorti du magasin sans rien acheter. Il ressortait*, toujours ainsi. Ou : *il a ressorti ses vieux habits* (construction de *ressortir* + auxiliaire *avoir*, en tant que verbe transitif direct).
- Dans le second cas, on dira : *cette affaire a ressorti à ce tribunal*. Elle *ressortissait* à / de cette juridiction (cf. *un ressortissant* de tel pays) : ce verbe se construit en principe avec la préposition *à* ; mais *de* est également accepté.

⑥ Voix active, voix passive

Le passif (qu'on dise la tournure, la forme, la voix passive) est opposé à l'actif (tournure, forme, voix active) qui est en général la forme de base sous laquelle nous connaissons et apprenons les verbes :

ACTIF	PASSIF
je mange	je suis mangé
j'ai mangé	j'ai été mangé
j'élis	je suis élu
j'aurai élu	j'aurai été élu

Le passif est, comme on le voit, une transformation de l'actif : quand le verbe est à l'actif, le sujet du verbe accomplit l'action (*je mange, j'élis*) ; quand le verbe est au passif, le sujet du verbe actif la subit (même si ce n'est pas forcément désagréable !) : *je suis mangé, je suis élu*.

À noter :

Seuls les verbes conjugués avec l'auxiliaire *avoir* et pouvant recevoir un COD se mettent au passif. Certains verbes ne peuvent être employés au passif, tels les auxiliaires *avoir*, *être*, et d'autres encore, tels les verbes intransitifs. Comment le savoir ? Parce que vous ne les employez pas ! Et quand vous dites : *je suis parti*, ce n'est pas un passif, mais le passé composé (actif) du verbe *partir*... qui se conjugue avec l'auxiliaire *être* ; on comprend bien, dès lors, pourquoi il n'a pas de passif : aux raisons de sens s'ajoutent des raisons de forme.

En revanche, vous entendez et employez les verbes impersonnels au passif, *il est permis, il est interdit*, qui évitent de dire (à l'actif) *je permets, la loi interdit...*, c'est-à-dire de nommer le sujet à l'origine de l'action.

Le passif se construit toujours avec l'auxiliaire *être*, donc le sujet du verbe s'accorde avec le participe passé.

LE PASSIF À L'INDICATIF	
infinitif	<i>être oublié</i>
présent	<i>je suis oublié</i>
imparfait	<i>j'étais oublié</i>
futur	<i>je serai oublié</i>
passé simple	<i>je fus oublié</i>
passé composé	<i>j'ai été oublié</i>
plus-que-parfait	<i>j'avais été oublié</i>
futur antérieur	<i>j'aurai été oublié</i>

Il importe donc de ne pas confondre :

- passé composé actif et présent du passif : *je suis parti, je me suis départi* (actif) ; *je suis émerveillé, je suis épuisé* (passif) ;
- les auxiliaires au passé composé du passif : *j'ai été émerveillé* (*j'ai été* = *être* au passé composé).

⑦ Comment conjuguer au passif : le verbe *aimer* → *être aimé*

Cette conjugaison est un modèle pour tous les autres verbes.

RAPPEL : on ne peut conjuguer au passif que les verbes employant l'auxiliaire *avoir* à l'actif.

PRÉSENT	
INDICATIF	je suis aimé, tu es aimé, il est aimé, ns sommes aimés, vs êtes aimés, ils sont aimés
CONDITIONNEL	je serais aimé, tu serais aimé, il serait aimé, ns serions aimés, vs seriez aimés, ils seraient aimés
SUBJONCTIF	(que / qu') je sois aimé, tu sois aimé, il soit aimé, ns soyons aimés, vs soyez aimés, ils soient aimés
IMPÉRATIF	sois aimé, soyons aimés, soyez aimés
PARTICIPE	étant aimé

FUTUR	
IND. FUTUR SIMPLE	je serai aimé, tu seras aimé, il sera aimé, ns serons aimés, vs serez aimés, ils seront aimés
IND. FUTUR ANTÉRIEUR	j'aurai été aimé, tu auras été aimé, il aura été aimé, ns aurons été aimés, vs aurez été aimés, ils auront été aimés

PASSÉ	
IND. IMPARFAIT	j'étais aimé, tu étais aimé, il était aimé, ns étions aimés, vs étiez aimés, ils étaient aimés
IND. PASSÉ SIMPLE	je fus aimé, tu fus aimé, il fut aimé, ns fûmes aimés, vs fûtes aimés, ils furent aimés
IND. PASSÉ COMPOSÉ	j'ai été aimé, tu as été aimé, il a été aimé, ns avons été aimés, vs avez été aimés, ils ont été aimés
IND. PLUS-QUE-PARFAIT	j'avais été aimé, tu avais été aimé, il avait été aimé, ns avions été aimés, vs aviez été aimés, ils avaient été aimés

PASSÉ	
IND. PASSÉ ANTÉRIEUR	j'eus été aimé, tu eus été aimé, il eut été aimé, ns eûmes été aimés, vs eûtes été aimés, ils eurent été aimés
CONDITIONNEL	j'aurais été aimé, tu aurais été aimé, il aurait été aimé, ns aurions été aimés, vs auriez été aimés, ils auraient été aimés
SUBJONCTIF IMPARFAIT	(que / qu') je fusse aimé, tu fusses aimé, il fût aimé, ns fussions aimés, vs fussiez aimés, ils fussent aimés
SUBJONCTIF PASSÉ	(que / qu') j'aie été aimé, tu aies été aimé, il ait été aimé, ns ayons été aimés, vs ayez été aimés, ils aient été aimés
SUBJ. PLUS-QUE-PARFAIT	(que / qu') j'eusse été aimé, tu eusses été aimé, il eût été aimé, ns eussions été aimés, vs eussiez été aimés, ils eussent été aimés
IMPÉRATIF	aie été aimé, ayons été aimés, ayez été aimés
PARTICIPE	étant aimé, ayant été aimé

- *Le cas du passif des verbes pardonner et obéir :*

On l'a dit, seuls les verbes transitifs directs (acceptant un COD) et conjugués avec l'auxiliaire *avoir* peuvent former un passif. Mais on enregistre deux exceptions : *pardonner* et *obéir* (à quelqu'un : COI et non COD).

Ces verbes peuvent former un passif : *il est obéi de ou par ses enfants ; il est pardonné par lui / elle*.

⑧ Un même verbe dans des emplois différents

Un même verbe peut servir dans bien des cas. Prenons par exemple le verbe *avoir* : *il a* ; mais aussi *il y a* (impersonnel). Pour le verbe *faire*, c'est pareil : *il fait ; il se fait ; il fait faire ; il se fait faire* !

a) Verbe pronominal / non pronominal

Les verbes dits pronominaux peuvent être essentiellement pronominaux, ou occasionnellement pronominaux (☛ chapitre VI, p. 271, à propos du participe passé). C'est de ces derniers verbes qu'il est question ici. Leur sens varie parfois sensiblement ainsi que, bien sûr, leur construction :

Je trouve un objet / je me trouve ici
Il couvre le plat / le ciel se couvre
On découvre un pays / on se découvre à l'église
On lui arrache une dent / cela m'arrache le cœur

b) Verbe personnel / impersonnel

Je me trouve / il se trouve
Je peux / il se peut que...
Tu murmures / il se murmure que...

c) Verbe passif, pronominal, impersonnel

Les formes pronominales ne peuvent se mettre au passif ; il n'y a donc pas de problème... il faut seulement veiller à ne pas en inventer : *il se lave, il s'est lavé*, présent, passé composé de l'actif.

Il en va de même quand il s'agit de formes pronominales impersonnelles : *Il se dit beaucoup de choses, il s'est dit beaucoup de choses*, présent, passé composé de l'actif.

En revanche, les verbes non essentiellement impersonnels (sont essentiellement impersonnels *il pleut, il faut...*) peuvent admettre des formes impersonnelles au passif. Par exemple :

Dire :	<i>Il est dit que, il a été dit que</i> (= on dit, on a dit que) : présent, passé composé du passif.
Décider :	<i>Il est décidé de (que)...il a été décidé de (que)...</i>
Établir :	<i>Il est établi que, il a été établi que...</i>
Interdire :	<i>Il est interdit de, il a été interdit de...</i>
Pratiquer :	<i>Il est pratiqué, il a été pratiqué des essais...</i>
Promulguer :	<i>Il est promulgué, il a été promulgué la loi suivante...</i>
Proposer :	<i>Il est proposé de (que), il a été proposé de (que)...</i>
Soumettre :	<i>Il est soumis, il a été soumis à l'assemblée (une proposition).</i>
Voter :	<i>Il est voté, il a été voté (la suppression de... ; ou pire : la répression de).</i>

d) Verbe transitif / intransitif

- *Je me trouve une solution* (*me* = pour moi – forme plutôt orale) / *je me trouve ici.*
- *Il fait la cuisine / il se fait tard.*
- *Il s'arrache* (au sens de « quitter à regret ») / *il s'arrache les cheveux.*

À propos des groupes de verbes

- 1^{er} groupe : infinitif en *-er* (sauf *aller*) ;
- 2^e groupe : infinitifs en *-ir*, participe présent en *-issant* ;
- 3^e groupe : verbes irréguliers en *-ir, -ire, -oir, -re, -dre, -tre.*

LISTE DES VERBES DU 2^e GROUPE

À NE PAS CONFONDRE AVEC DES VERBES DU 3^e GROUPE

Leurs caractéristiques : infinitif en *-ir* ; part. passé en *-i* ; part. présent en *-issant*.

abasourdir	ahurir	assombrir
abâtardir	aigrir	assortir (<i>mais</i> : sortir,
abolir	alanguir	3 ^e groupe)
abonner	alourdir	assouplir
aboutir	alunir	assoupir (s')
abrutir	amerrir	assouvir
accomplir	amincir	assujettir
accroupir (s')	amortir	attendrir
adoucir	anéantir	atterrir
affadir	anoblir	avertir
affaiblir	aplatir	avilir
affermir	appauvrir	bannir
affranchir	applaudir	barrir
agir	approfondir	bâtir
agonir (<i>et non</i> : agoniser)	arrondir	bénir
agrandir	assagir	blanchir
aguerrir	assainir	blêmir

bleuir	évanouir	pourrir
blondir	faiblir	prémunir
(se) blottir	farcir	punir
bondir	finir	rabougir
brandir	fleurir	raccourcir
bruire (<i>part. passé</i> : brui, <i>invariable</i>)	flétrir	racornir
brunir	fourbir (<i>attention</i> : fourbi, <i>participe passé, mais</i> <i>aussi nom commun ;</i> <i>ne pas confondre avec</i> <i>fourbu !</i>)	raffermir
chérir	fraîchir	raidir
choisir	frémir	ralentir
compatir	garantir	ramollir
convertir	garnir	rancir
crépîr	gauchir	ravir
croupir	gémir	réagir
décatis (se)	glapir	réfléchir
décrépir (<i>ne pas confondre</i> <i>décrépi, part. passé, et</i> <i>décrépit, adjectif</i>)	grandir	refroidir
définir	graver	régir
déglutir	grossir	remplir
déguerpîr	guérir	renchérir
démolir	hennir	répartir (= partager ; <i>mais</i> <i>pas repartir au sens de</i> <i>« partir de nouveau »</i>)
démunir	honnir (<i>surtout dans</i> : <i>honne soit qui mal y</i> <i>pense</i>)	rétablir
dépérir	impartir (<i>mais pas partir,</i> <i>3^e groupe</i>)	rétrécir
divertir	infléchir	rougir
durcir	investir	rouir
ébahir	jaillir	roussir
éblouir	jaunir	saisir
éclaircir	jouer	sertir
élargir	languir	sévir
embellir	lotir	subir
emboutir	meurtrir	subvertir
emplir	moisir	surgir
enchérir	nantir	surir
engloutir	nourrir	tapir
engourdir	obéir	tarir
enhardir (s')	obscurcir	ternir
enlaidir	ourdir	tiédîr
ennoblir	pâlir	trahir
enorgueillir (s')	pâtir	transir
enrichir	pervertir	travestir
ensevelir	pétrir	unir
envahir	polir	vagir
épaissir		verdir
épanouir		vernir
équarrir		vieillir
établir		vomir
		vrombir

Chapitre VI

Le verbe dans son contexte : les temps, les modes, les accords

Les conjugaisons ne sont pas seulement un entraînement pour la mémoire et l'habileté intellectuelle, ou, pour certains, un vrai casse-tête. Les conjugaisons ont une raison d'être : dire et dire juste.

Les temps verbaux servent à situer les propos du locuteur par rapport au temps de son discours ou récit, qui n'est pas forcément le temps social, mais peut être un temps intime, une perception du temps : « J'aurai caressé le chat, j'aurai tourné en rond. J'aurai regardé, dehors, par les fentes du volet, pleuvoir la nuit d'automne. Car il pleut, car il vente et c'est la nuit d'automne. » (Jean-Claude Pirotte) Comme on le voit dans cette citation, le réel au passé mais vu par le locuteur comme un futur attendu, puis révolu, peut s'exprimer par le futur antérieur de l'indicatif. Il y a effet de style par rapport à des formes telles que *j'ai caressé... j'ai tourné... j'ai regardé...*

Le réel au présent se dit avec... le présent de l'indicatif.

Les modes servent à signaler dans quelle position le locuteur place l'action ou l'état exprimés par le verbe : le réel, l'espoir, le souhait, le regret, l'ordre, etc. « S'il lui arrivait du mal, j'en aurais du chagrin, aussi soignez-le bien, enveloppez-le l'hiver. » (Marcel Jouhandeau)

L'éventualité s'exprime par le conditionnel (*j'aurais*). L'ordre, le conseil, la demande, par l'impératif (*soignez-le*).

Nous aborderons les temps et les modes en partie 1 de ce chapitre.

Les accords (sujet / verbe, participe passé + verbe ou complément d'objet direct), tout comme les conjugaisons avec leurs temps et modes, ont une utilité : rendre claires les relations entre objets, personnes, de façon à se faire bien comprendre en évitant l'imprécision et l'ambiguïté. Ce n'est pas compliqué, il faut juste un peu d'attention ! Nous verrons les accords en partie 2, p. 271.

VI-1 – Les modes et les temps : utilité, emploi

On distingue ordinairement les modes et les temps. Mais cette distinction peut être délicate : le mode conditionnel, par exemple, est parfois présenté par les grammairiens comme un temps de l'indicatif, indiquant un certain rapport au réel mâtiné d'espoir, de souhait, de regret, voire de politesse : *j'aimerais voir ce film ; pourriez-vous fermer la porte ?*

On voit bien aussi qu'un temps, par exemple le futur, peut avoir pour partie valeur de mode : quel rapport au réel, à l'existant y a-t-il dans le futur, puisqu'il n'est pas encore réalisé ? *Quand je serai grande, je serai cosmonaute ! C'est ce que je disais, lorsque j'étais enfant...*

La présentation qui suit sera donc nuancée et à nuancer : les distinctions établies le sont essentiellement en vue d'une claire compréhension ; ensuite, intervient la perception des situations linguistiques et sociales, dans lesquelles les temps et les modes jouent de façon variée.

① Les modes

Le mode indique la façon avec laquelle le locuteur envisage la réalité. Par exemple, il le fait de façon très générale et non personnelle avec l'infinitif, souvent employé dans les proverbes (*bien faire et laisser dire*) ou dans la publicité.

a) L'infinitif

C'est le mode avec lequel on présente généralement les verbes : *aimer, finir, partir*. Il peut se mettre au passif, selon les mêmes règles que les autres modes : *être aimé, être fini* ; mais attention, *être parti* n'est pas le passif de *partir* (*partir*, conjugué avec l'auxiliaire *être*, n'a pas de passif), mais son passé composé, tout comme *avoir aimé* et *avoir fini*.

On dit ainsi à l'infinitif, dans sa forme au passif : *il avoue être aimé, ce travail doit être fini*.

Si on dit ou écrit : *il dit être parti tôt, il avoue avoir aimé, je vais avoir fini*, alors là, il s'agit d'un infinitif au passé.

Certains verbes, en effet, peuvent avoir pour complément un autre verbe, et cela, sans préposition introductive (comme dans *il se permet de dire*). Ces verbes sont les suivants :

accourir	daigner	faire
adorer	déclarer	falloir
affirmer	descendre	figurer (se)
aimer	désirer	imaginer (s')
aller	détester	laisser
apercevoir	devoir	mener
assurer	dire	monter
avoir beau	écouter	oser
avouer	entendre	partir
compter	envoyer	penser
confesser	espérer	pouvoir
courir	estimer	préférer
croire	faillir	présumer

prétendre	retourner	supposer
rappeler (se)	revenir	venir
regarder	savoir	voir
rentrer	sentir	vouloir

L'infinitif permet également des tournures de style, par exemple dans la narration : *Et le voleur de s'enfuir tranquillement* ; ou encore dans l'exclamation : *Moi, dire des choses pareilles !*

b) L'indicatif

C'est le mode du réel, de l'existant ; ou de ce que le locuteur veut présenter comme réel : *Vous pouvez gagner un million d'euros en un seul geste !* dit une publicité, mais l'emploi du verbe *pouvoir* (qui ne parle pas là de pouvoir mais d'incertitude) fragilise le gain, qui devient de ce fait un petit espoir, au mieux.

L'emploi de l'indicatif sert à exprimer ce qui se passe, s'est passé, se passera... comme à présent, avec ces verbes à l'indicatif. C'est un mode très utilisé, on pourrait dire qu'il est l'autre généraliste de l'expression, avec l'infinitif ; c'est pourquoi, sans doute, il est le plus riche en temps différents (quatre temps simples et quatre temps composés + un si on ajoute le passé surcomposé).

L'indicatif situe l'action et la perception dans le temps : je suis, j'étais, je serai.

Mais, comme on l'a vu plus haut (*vous pouvez gagner*), l'emploi du vocabulaire donne la possibilité de nuancer fortement le rapport au réel marqué par l'indicatif.

c) Le conditionnel

Il marque l'éventualité présente ou passée (espoir, attente, regret). C'est le mode du jeu, permettant d'estomper les frontières entre le réel et le possible : *Je serais aviateur avec un avion à moi et je lancerais des paquets de nourriture aux enfants affamés*, dit par exemple un petit garçon. *J'aurais su cela, jamais je n'aurais accepté de participer à cette action* (parole d'adulte). Mais il est trop tard, seuls restent les regrets.

À cela près que, grâce au conditionnel, on peut raconter à nouveau l'histoire passée : *J'aurais terminé mes études, alors je serais devenue patronne de l'entreprise...*

Le conditionnel donne aussi la possibilité de nuancer la rudesse de l'impératif, ou d'atténuer l'expression d'un désir ou d'un besoin : *Pourriez-vous fermer ? J'aimerais faire...*

d) Le subjonctif

C'est le mode de l'incertitude, du doute, de l'éventualité, de la possibilité. Il peut aussi exprimer la crainte, le souhait et la volonté.

Qu'il pleuve et toute la récolte est perdue ! (crainte : parole de paysans)

Qu'il vienne me voir ! (ordre)

Pourvu qu'il réussisse ses examens ! (souhait)

Moi, que j'aie dit cela ! (exclamation incrédule ; autre solution, le conditionnel : *Moi, j'aurais dit cela !*)

Comparez les deux constructions : *Que je sache*, j'ai une bonne mémoire ; *je ne sache pas que j'aie* une mémoire défaillante (cas rare où le subjonctif s'emploie sans son « que »).

Un certain nombre de locutions exprimant la crainte, le souhait, le regret, mais également le but et la condition sont suivies du subjonctif : *J'ai fait cela de peur qu'il (ne) s'en aille, afin qu'il réussisse, dans l'espoir qu'il réussisse et sans qu'il le sache* (dans l'espoir que : emploi possible aussi avec l'indicatif futur).

Commentaire : on voit ici que la frontière entre subjonctif et indicatif futur peut être fragile, le premier étant plus proche du doute et le second plus proche de l'espoir d'un réel qui doit advenir. Comparez : *dans l'espoir qu'il réussisse / dans l'espoir qu'il réussira*.

Parfois, le choix est à faire entre subjonctif et indicatif : choisir le subjonctif, c'est se placer davantage dans le doute que si l'indicatif est préféré. Comparez : *Lucy est la femme préhistorique la plus vieille que l'on connaisse* (il y en a peut-être d'autres...) ; *Lucy est la femme préhistorique la plus ancienne que l'on connaît* (c'est ainsi à ce jour).

Les principales locutions suivies du subjonctif sont : *à condition que, à supposer que, en admettant que, en attendant que, à moins que, afin que, bien que, quoique, sans que, avant que* (attention : *après que* est suivi de l'indicatif), *de façon que, de crainte que, de peur que, encore que, jusqu'à ce que, non pas que, pour éviter que, pour peu que, pour que, pourvu que, si tant est que, soit que... soit que*.

Les verbes suivis de propositions avec verbe au subjonctif sont les verbes de crainte, de souhait, de regret, certaines tournures personnelles exprimant le doute, et des verbes impersonnels + *que* (*il faut que*) : *J'ai peur qu'il soit malade, je ne crois pas qu'il parte, il faut pourtant qu'il le fasse ; je souhaite que tu viennes, j'ai peur qu'il ne vienne pas, je regrette qu'il ne soit pas venu*.

On peut ensuite réécrire l'histoire grâce au conditionnel : *Il aurait pu venir !*

Les principaux verbes suivis de *que* + subjonctif sont :

aimer	étonner (s')	préférer
approuver	exiger	prendre garde
attendre	faire attention	redouter
avoir envie	falloir (<i>impersonnel</i>)	refuser
craindre	importer (<i>emploi impersonnel</i>)	regretter
demande	interdire	souhaiter
déplorer	ordonner	tenir (à ce que)
désirer	permettre	vouloir
douter		

Ces verbes peuvent aussi s'employer suivis de l'infinitif.

e) L'impératif

Il exprime l'ordre, la défense mais aussi la demande, voire la supplication : *Viens, ne pars pas, ouvre les yeux, ne meurs pas ! Ne touchez pas !*

Il y a d'autres façons d'exprimer l'ordre, de façon plus atténuée ou polie, par exemple avec le conditionnel (*je voudrais que...*) ou la formule interrogative ou les deux (*peux-tu, pourrais-tu ?*).

De même, la défense peut être exprimée par l'infinitif : *ne pas toucher, interdit de toucher*. Ou encore par l'indicatif futur ou présent : *Tu ne tueras point ! Tu ne fais pas ça !*

L'impératif présent est le mode de l'ordre ; mais, pour le passé, c'est plutôt le souhait rétrospectif, voire le regret (*Aie fait attention !*) ; sauf pour les verbes impliquant un mouvement, une transformation : *Sois parti avant janvier ! Sois maquillée à l'heure !*

f) Le participe

Il aide à la formation des temps composés et du passif. Il peut être au présent (*chemin faisant*) ou au passé (*le chemin fait, ayant été fait*). ➤ ci-dessous sur les accords, p. 271.

Le participe peut également s'employer sous la forme du gérondif : en + participe présent : *C'est en forgeant qu'on devient forgeron*.

Le gérondif sert à préciser les circonstances de l'action exprimée par le verbe principal. Attention, le sujet du participe présent doit être le même que celui du verbe principal. Sauf dans quelques formules toutes faites passées dans le langage courant tels des proverbes : *l'appétit vient en mangeant* (= avec le fait de manger), ou *l'art vient en pratiquant* (= avec la pratique).

Remarque

L'expression de la condition avec *si* dépend du temps où se situe l'action ou le locuteur :

Si je le sais, je le dis / je le dirai (si + ind. présent ou + ind. futur)

Si je le savais, je le dirais (si + ind. imparfait + cond. présent)

Si je l'avais su, je l'aurais dit (si + ind. plus-que-parfait + cond. passé)

② Les temps

Ils s'organisent entre eux comme les musiciens dans un orchestre ; en effet, ils sont rarement utilisés seuls, mais font partie d'un récit, d'un discours, d'un dialogue. On examinera donc leur valeur propre et aussi leurs relations.

a) Les temps simples

Ils manifestent que l'action ou l'état exprimé par le verbe est en cours, qu'il dure.

Le présent :

Il exprime ce que l'on dit se passe maintenant : *Je pars, je suis fatigué, je reviens tout de suite, dans cinquante ans, je suis mort de fatigue* (présent de l'indicatif) ; *je serais là, je viendrais te voir* (présent du conditionnel) ; *il faut que tu viennes tout de suite* (présent de l'indicatif / présent du subjonctif).

Le verbe au présent peut être aussi une véritable action : *je jure, je promets*.

Mais, comme on le voit, le présent peut aussi marquer un futur ou un passé proches.

Le présent sert à exprimer une vérité générale, scientifique ou d'expérience : *L'eau bout à cent degrés ; bien mal acquis ne profite jamais ; qui aime bien châtie bien.*

Le présent historique abolit la distance d'avec le passé et nous rend présente l'histoire, grande ou petite : *Tandis que Turgot démissionne, le roi cherche à gagner du temps...*

Le présent dit aussi l'habitude, la répétition : *Chaque matin, je me lève à 6 heures ; je ne sors jamais sans mes papiers ; le carillon sonne toutes les heures.*

L'imparfait :

Il a les mêmes rôles que le présent, mais au passé, un passé vaste et aux limites peu définies. On l'emploie pour :

- parler du passé, raconter : *À l'école, je n'écoutais pas souvent ;*
- exprimer une vérité générale dans le passé : *Avant Galilée, on croyait la Terre immobile ;*
- exprimer l'habitude, la répétition : *Je me levais toujours tôt, le carillon me réveillait ;*
- respecter la concordance des temps du passé : *Il fallait qu'il fût courageux pour se taire* (imparfait de l'ind. / imparfait du subj.).

On emploie aussi l'imparfait pour atténuer une demande, même si l'action est présente : *Je venais vous solliciter pour...*

Le passé simple :

On le dit passé... de mode, moins employé de nos jours. C'est vrai. Mais il ne faut pas en déduire qu'il n'est plus employé, ni employable. On l'utilise :

- dans les récits et narrations à l'imparfait pour marquer l'intervention soudaine d'une action ou d'un personnage nouveaux : *Le feu flambait dans la cheminée quand on entendit frapper ;*
- dans les récits, narrations ou discours, pour montrer une succession rapide (ou présentée comme telle) d'événements : *Il naquit, vécut, mourut.*

Par opposition à l'imparfait, le passé simple a des limites bien définies : *Il aimait jouer ; mais : il vécut en Chine de 1912 à 1920.* On peut dire aussi : *Il a vécu... de 1912 à 1920.*

Le passé simple a également un autre pouvoir, celui de nous plonger dans l'imaginaire, et pas seulement avec les contes de fées : *Il vécut heureux longtemps... À l'âge de douze ans, il fit une étrange découverte...*

Le futur simple :

Il marque que l'action indiquée par le verbe se situe après le temps où le locuteur parle : *Je ferai mes devoirs demain. Plus tard, je serai coiffeuse.*

Il y a cependant une incertitude car les choses ne se sont pas encore passées ; d'où la proximité du conditionnel présent et de l'indicatif futur : *je ferai* (ind. futur), *je ferais* (cond. présent).

En outre, plusieurs verbes au futur simple peuvent marquer une succession dans le temps : *Il aura son bac, après, il fera Polytechnique, puis il entrera à l'ENA, il deviendra ministre et ensuite il sera président de la République ; quand il aura eu son bac, il entrera à Polytechnique.*

Comme il y a un présent historique, il y a un futur historique : *Après bien des tentatives de réformes, le roi finira tragiquement* (cela, même si les choses se sont passées depuis plus de deux cents ans).

On peut aussi utiliser le futur pour signifier un ordre : *Vous me rapporterez ce papier.*

b) Les temps composés

Les formes composées marquent que l'action est accomplie, c'est fait : *J'ai déposé mon dossier d'inscription.*

Mais on peut aussi, pour ce faire, employer le présent du passif : *Mon dossier est déposé.*

Les formes composées permettent également de marquer une antériorité par rapport aux formes simples :

À l'indicatif :

- futur antérieur / futur simple : *Quand j'aurai fait mon travail, je sortirai ;*
- passé composé / présent : *Quand j'ai fini, je sors ;*
- plus-que-parfait / imparfait : *Quand j'avais fini, je sortais.*

Au conditionnel :

- passé / présent : *J'aurais fini, je sortirais.*

Mais il y a aussi des coordinations de temps simples / composés entre deux modes :

- indicatif présent / subjonctif présent : *Il faut qu'il soit vigilant ;*
- indicatif imparfait / subjonctif imparfait : *Il fallait qu'il fût vigilant ;*
- indicatif présent / subjonctif passé : *Il faut qu'il ait été vigilant ;*
- indicatif imparfait / subjonctif plus-que-parfait : *Il fallait qu'il eût été vigilant.*

③ Temps et modes : retour sur quelques emplois

a) Retour sur l'indicatif

- *Le passé composé :*

Il peut avoir la même valeur que le passé simple par rapport à l'imparfait : *Il était tard quand il a téléphoné.*

Le passé composé peut aussi avoir une valeur générale, comme le présent : *Quand on est vieux, on dort peu ; quand on est vieux, on a tout (ou presque tout) compris.*

- *Le passé surcomposé :*

C'est un passé composé redoublé (*il a fait* → *il a eu fait*) : *Quand il a eu fait son travail, il est sorti...*

- *Le plus-que-parfait :*

Il exprime une antériorité dans le passé par rapport à d'autres temps : *Il était avocat, et avant il a été ingénieur, encore avant, il avait été explorateur* (imparfait / passé composé / plus-que-parfait).

Comparez aussi les deux formulations : *Quand j'étais enfant, j'imaginais / j'avais imaginé un autre âge adulte* (imparfait + plus-que-parfait).

Le plus-que-parfait surcomposé est un plus-que-parfait redoublé (*il avait fait* → *il avait eu fait*) : *Quand il avait eu fait son travail, il sortait.*

- *Le passé antérieur :*

Il est formé d'un auxiliaire au passé simple + participe passé : *il eût dit.*

Il exprime un fait antérieur à un autre fait, mais il s'emploie plutôt à l'écrit et appartient au registre soutenu : *Quand il eut fini, il s'aperçut que...* (passé antérieur + passé simple).

- *Le futur antérieur :*

Il exprime un futur accompli par rapport à un autre futur ou à un présent : *Quand il aura eu son bac, il fera Polytechnique* (futur antérieur + futur simple). *J'aurai regardé pleuvoir... car il pleut* (futur antérieur + présent) (☛ début du chapitre, p. 149).

Que deviennent les temps et les modes lorsqu'on raconte ou rapporte des faits ?

- 1^{er} cas : nous sommes avant les faits évoqués :

Nous partirons en Asie l'été prochain. (ind. futur simple).

On a décidé que nous partirions en Asie l'été prochain (ind. passé composé + cond. présent).

- 2^e cas : nous sommes après les faits évoqués :

L'an dernier, nous sommes partis en Afrique (passé composé).

L'an dernier, on avait dit que nous partirions en Afrique (ind. plus-que-parfait + cond. présent).

- 3^e cas : nous sommes d'abord avant puis après les faits évoqués :

L'année prochaine, nous partirons en Australie (ind. futur simple).

On avait dit que nous partirions en Australie (ind. plus-que-parfait + cond. présent).

b) Retour sur le conditionnel

Le **passé** sert à montrer une antériorité par rapport au présent : *J'aurais pu venir, je serais là.*

c) Retour sur le subjonctif

Le subjonctif est employé avec certains verbes ou locutions (☛ ci-dessus).

Le **présent** est le temps le plus courant. Le fait que sa conjugaison soit souvent proche de l'indicatif imparfait ou présent facilite les choses : *que nous prenions, vous preniez, qu'ils prennent* ; mais : *que je prenne...*

L'**imparfait** apparaît à tort comme un peu snob ou daté : *Il fallait qu'il fût...* C'est pourquoi beaucoup de gens disent : *Il fallait qu'il soit*, violant de ce fait la concordance des temps.

Le **passé** et le **plus-que-parfait** s'insèrent dans une concordance des temps signalant l'antériorité d'une action sur l'autre : *Il fallait que j'eusse fait* (ind. imparfait + subj. passé).

À propos de la concordance des temps

Faire concorder les temps des verbes, c'est respecter la succession des temps de l'action : *S'il fait beau, nous sortirons ; je serais venue si j'avais su.*

C'est aussi harmoniser les verbes entre deux propositions d'une même phrase : *Tu veux qu'il vienne ; tu voulais qu'il vînt.*

VI-2 – Les accords

① Cas général

Le verbe s'accorde avec son sujet ; mais encore faut-il bien repérer l'un et l'autre ! Parfois, ils sont éloignés l'un de l'autre ; il peut y avoir un doute ; il arrive que l'ordre sujet / verbe soit inversé. Voici trois exemples :

L'augmentation des importations de toutes sortes, dont les matières premières, n'a pas nui au commerce.

Une grande foule de gens était venue.

Chaque fin d'été s'en vont les oiseaux migrants.

Remarques :

1) Dans la phrase : *Une grande foule de gens...*, on tolère aussi l'accord du verbe au pluriel avec *gens*.

2) Singulier, pluriel ? La chose n'est pas toujours claire : les fractions (*la moitié, un quart, un tiers...*) peuvent s'accorder avec le verbe, ou ce peut être le nom qui s'y rattache : *La moitié des députés a été élue / ont été élus*. Il en va de même pour les expressions de quantité au singulier (*un millier de..., une foule de...*), les adverbes (*beaucoup de, trop de...*) et les pourcentages.

3) À NOTER : Dans le gérondif, le sujet non exprimé doit être le même que celui du verbe de la proposition. Il faut donc dire : *En courant, il s'est fait une entorse que le médecin a plâtrée* (c'est il qui a couru), et non : *En courant, le médecin lui a plâtré son entorse* (car alors, c'est le médecin qui court... tout en plâtrant – rude et belle performance !).

Mais le plus difficile reste pour nombre d'entre nous l'accord du verbe comportant un participe passé : il faut alors prendre en compte non seulement le verbe et son sujet, mais le complément d'objet direct. Pourtant, une fois que l'on a compris, c'est facile. Voyons cet accord.

② L'accord du participe passé

Le participe passé est à la fois un temps (il y a aussi le participe présent) et un mode : il aide à la construction des verbes aux temps composés. Il peut aussi

devenir adjectif ou nom, alors il se comporte comme tel : *les gens fatigués ; pour mes invités, j'ai fait un soufflé en entrée.*

a) **Rappels**

Où trouve-t-on le participe passé ? Au passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur et au passé surcomposé de l'indicatif (avec deux participes passés dont le second est invariable : *elles ont eu fait*) ; au subjonctif passé et plus-que-parfait ; à l'infinitif passé et à l'impératif passé (*avoir été, avoir eu, avoir pris, aie eu, aie fini*).

Le mode participe compte deux passés : *fini ; ayant fini*.

Le participe passé entre aussi dans la composition des temps du passif :

- au présent : *il est édifié, il serait édifié, qu'il soit édifié ;*
- au passé : *il fut édifié, il était édifié, il a été édifié, il avait été édifié, il aurait été édifié, qu'il fût édifié, qu'il eût été édifié.*

☛ ci-dessus, la conjugaison du passif, p. 258

b) **À quoi sert le participe passé ?**

Comme son nom l'indique, il participe à beaucoup d'opérations de langage. La variation des terminaisons sert à montrer qui est lié à qui ou à quoi :

- lien avec le sujet : *Ils sont partis ;*
- lien avec le COD : *Les choses que j'ai dites, je ne les renie pas ;*
- lien avec l'attribut du sujet : *Elle a paru fatiguée ;*
- lien avec l'attribut du COD : *Tu as acheté une voiture usée.*

c) **Les règles de base de l'accord du participe passé**

On accorde le participe passé lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire *être*.

On n'accorde pas le participe passé lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire *avoir* – sauf si le COD est placé avant le verbe (☛ exemples ci-dessus).

DÉFINITION : un COD est un complément qui répond à la question *quoi ?* ou *qui ?* (exemple : *Les choses que j'ai dites... J'ai dit quoi ?*). Mais il y a quelques exceptions et des cas particuliers...

d) **Les participes passés toujours invariables**

Ce sont...

- Les verbes impersonnels ou employés de façon impersonnelle :

Les pluies qu'il y a eu, la neige qu'il y a eu, les événements qu'il est advenu. Les choses qu'il s'est passé. Mais : Les choses qui se sont passées.

- Certains verbes pronominaux ou employés de façon pronominale + COD :

Elles se sont préparé un bon repas. Mais : Elles se sont préparées pour la fête.

On constate à l'oral l'emploi de plus en plus fréquent de tournures comme : *Ils se sont mitonné un petit rôti, elle s'est pris une gifle, ils se sont tapé tout le travail.* Là aussi, le participe passé est invariable... sauf cas où le COD est placé avant : *La gifle, elle se l'est prise !*

- Le participe passé + en :

Les fleurs, elles en ont apporté. Mais : Les fleurs, elles les ont apportées.

- Le participe passé + complément de mesure, de prix, de durée :

Réponse à la question : combien ? (*coûter, durer, mesurer, peser, régner, valoir, vivre* et autres verbes comme *habiter, partir...*) : *Voici les prix qu'ont coûté ces marchandises ; les gens ont oublié les vingt ans de dictature qu'ils ont subi et vécu ; les trente minutes qu'il a couru ; les dix ans qu'il a habité à Paris.*

Mais, lorsque les verbes cités ci-dessus sont employés au sens figuré, alors l'accord se fait : *Les difficultés que ce travail m'a coûtées.*

- Le 1^{er} participe des formes surcomposées :

Ces travaux, je les ai eu faits... jadis.

- Les participes passés à valeur d'adverbe :

(c'est) *Entendu, compris, terminé, vu, noté...*

Sauf le cas des formules de politesse : *désolé(e), enchanté(e).*

- Le participe passé + nom placé après :

Ce prix s'entend non compris les taxes. Mais : Taxes non comprises.

Autre exemple : *Excepté les jours de fête, je ne sors pas.*

Font exception, les formules *je soussigné(e) Monsieur, ou Madame X...* et le cas où une virgule sépare le participe et le nom qui le suit : *Ci-jointes, les copies...* Mais : *Ci-joint les copies...*

- Le participe passé des verbes *faire, laisser, entendre...* + infinitif :

Il est également toujours invariable : *les robes qu'elle a fait faire ; les papiers qu'elle a laissé traîner ; les choses qu'elle a entendu dire. Mais : les choses qu'elle a entendues.*

Sont également invariables les participes passés des verbes *se survivre, se suffire, se rire, se nuire, se convenir, se complaire* : *Ils se sont survécu, elle s'est suffi à elle-même.*

Et les verbes *se plaire* (et dérivés), *se nuire, se parler, se succéder* : *Ils se sont succédé, ils se sont déplu, ils se sont nui.*

- Le participe passé des verbes de mouvement et sensation + infinitif :

Tous les hommes qu'elle a envoyé balader ! Mais : Tous les hommes qu'elle a aimés.

- Le participe passé des verbes *pouvoir, devoir, vouloir* + infinitif sous-entendu :

J'ai fait tous les efforts que j'ai pu [faire]. Je n'ai pas dit les choses que j'avais imaginé [dire].

- Le participe passé des verbes d'énonciation et d'opinion + infinitif :

Il a renié toutes ces idées qu'il avait prétendu défendre jadis.

- Le participe passé des verbes *avoir* et *donner* + infinitif :

Si le COD est celui de l'infinitif et non celui du verbe *donner* ou *avoir* :

Voilà les courses que j'ai eu à rapporter.

Regarde tous les devoirs que le maître nous a donné à faire.

La question du COD à poser est : faire quoi ? Les devoirs ; plutôt que donner quoi ? Les devoirs. Donc l'action essentielle est qu'il faut les faire, même si c'est parce qu'ils ont été donnés, et même ordonnés !

e) Cas particuliers : le participe passé des verbes pronominaux

- Pour les verbes essentiellement pronominaux (quand le verbe ne peut exister sans le pronom *se*), l'accord sujet / participe passé se fait : *Elles se sont souvenues de leurs vacances.*

Cela s'explique par le fait que ces verbes ne reçoivent jamais de COD. Sauf dans le cas de *s'arroger*, qui, alors suit la règle des verbes non pronominaux ; on fait comme si ce verbe était conjugué avec avoir + COD : *Ils se sont arrogé des droits / Les droits qu'ils se sont arrogés.*

Liste des verbes essentiellement pronominaux

s'absenter (Ø / de)	s'envoler	se méfier (de)
s'abstenir (Ø / de)	s'éprendre (de)	se méprendre
s'accouder	s'esclaffer	se pâmer
s'accroupir	s'évader (Ø / de)	se prosterner
s'adonner (à)	s'évanouir	(Ø / devant)
s'agenouiller	s'évertuer (à)	se ravisier
s'arroger	s'exclamer	se rebeller (Ø / contre)
s'ébattre	s'extasier (Ø / devant)	se rebiffer (Ø / contre)
s'ébrouer	s'immiscer (dans)	se récrier
s'écrier	s'ingénier (à)	se recroqueviller
s'écrouler	s'insurger (Ø / contre)	(Ø / dans, sous)
s'efforcer (de)	s'obstiner (Ø / à)	se réfugier (dans, sous)
s'élancer	se blottir	se renfrogner
s'emparer (de)	se dédire	se repentir (de)
s'empreser (de)	se démener	se souvenir (de)
s'enfuir (Ø / de)	se désister	se suicider
s'enquérir (de)	se formaliser (Ø / de)	se tapir (dans, sous)
s'entraider	se gargariser (de)	se targuer (de)

Il y a aussi ceux que l'on peut appeler de « vrais-faux » pronominaux parce qu'ils sont conjugués avec un pronom *se* (ou *s'*) mais que leur sens n'a rien de pronominal, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun renvoi du pronom au sujet, sauf formel : *s'acharner* (Ø / à), *s'apercevoir* (de), *s'appropriier*, *s'attacher* (à), *s'attaquer* (à), *s'attendre* (à), *s'aviser* (de), *se douter* (de), *s'imaginer*, *se jouer*, *s'ennuyer*, *s'échapper* (Ø / de), *se plaindre* (Ø / de), *se refuser* (à), *se résoudre* (à), *se ressentir* (de), *se saisir* (de), *se servir* (de), *se taire*.

La règle d'accord est la même que pour les verbes essentiellement pronominaux.

• Les participes passés des verbes pronominaux réfléchis (l'action est faite sur le sujet) font l'accord avec le sujet si le verbe n'est pas employé avec un COD : *Elles se sont lavées*. Mais : *Elles se sont lavé les cheveux* (= elles ont lavé leurs cheveux).

• Les verbes pronominaux réciproques (l'action est faite sur quelqu'un ou quelque chose) font l'accord si le pronom se renvoie à un COD. Pour le savoir, il suffit de transformer la forme pronominale en forme non pronominale conjuguée avec le verbe avoir : *Ils se sont injuriés* (X a injurié Y). Mais : *ils se sont jadis ressemblé* (X a ressemblé à Y). *Ils se sont donné rendez-vous* (X a donné rendez-vous à Y). *Ils se sont succédé* (X a succédé à Y). ➤ ci-dessus.

Dans les cas où on peut hésiter (réfléchi ? réciproque ?), il faut analyser s'il y a ou non un COD. Exemple : *Elles se sont rappelé leurs vacances* (elles ont rappelé quoi ? Leurs vacances). Mais : *Elles se sont rappelées au téléphone*.

• Peuvent être invariables les participes passés de certains verbes pronominaux + attribut : *Elle s'est cru(e) maligne* ; *elle s'est mis(e) à rire* ; *elle s'est voulu(e) forte*.

Attention aux confusions et erreurs dans les participes passés !

- *Absoudre, résoudre, dissoudre* ont des participes passés différents : *absous, absoute* ; *résolu, e* ; *dissous, dissoute*.
- *Acquérir* : *acquis* (le nom commun *acquit* est un terme comptable).
- *Arguer* : ce verbe, au *u* toujours prononcé, fait *argué* au participe passé.
- *Bénir* fait *bénie*, *e*, *mais* *bénit*, *e* si l'objet fait partie d'un culte religieux (l'eau bénite).
- *Bruire* fait *brui* (ou *bruit*, comme le nom commun ; ou *bruissé*, forme empruntée au verbe *bruissier*).
- *Ceindre* : *ceint, e*.
- *Circonscrire, circoncrire* : *circonscrit* et *circoncis*.
- *Clore, enclorre, forclorre* : *clos, enclos, forclos*.
- *Clôturer* : *clôturé* (ne pas oublier l'accent circonflexe sur le ô).
- *Courbaturer* : *courbaturé* (*courbatu* est un adjectif).
- *Croire* et *croître* : *cru, e* ; *crû, crue*.
- *Décrépir* fait *décrépi, e* (*décrépit, e* est un adjectif qui concerne les personnes).
- *Émouvoir, mouvoir, promouvoir* : *ému, e* ; *mû, mue* ; *promu, e*.
- *Fourbir* : *fourbi* (et non *fourbu*, adjectif ; attention aussi à la confusion avec le *fourbi*, nom commun).
- *Inclure, exclure, conclure, occlure, reclure* : *inclus, exclu, conclu, occlus, reclus*.
- *Issir* : *issu, e* (verbe défectif : l'*issue*, nom commun).
- *Naître* et *connaître* : *né, connu*.
- *Poindre* : *point, e* (comme le *point*).
- *Rassir* et *rasseoir* : le pain est *rassis*, la personne est *rassise* (« assise de nouveau »... et non « sèche », sauf en argot, éventuellement).
- *Moudre* et *mouler* : *moulu, moulé*.
- *Pleuvoir* et *plaire* : *plu, e*.
- *Repaître* et *paître* : *repu, e* ; mais pas de participe passé à *paître*.
- *Seoir, surseoir, messeoir* : *sis, e* ; *sursis, e* ; pas de participe passé à *messeoir*.
- *Vernir* : *verni, e* (le *vernis* est un nom).

f) Un autre cas particulier : le verbe varie, l'accord de son participe passé aussi

- Constats : constructions et sens différents

Un même verbe peut se construire de façons différentes, et avoir aussi des sens différents. Cela, le contexte nous le montre : *Il a passé son temps à jouer. Il est passé à Paris hier.*

Dans le premier cas, le verbe passer est transitif (il accepte un COD) et il se conjugue avec l'auxiliaire avoir ; dans le second cas, le verbe passé est intransitif et il se conjugue avec être.

Le participe passé est le même... mais les règles d'accord qui s'appliquent sont différentes. On écrira ainsi : *Elles ont passé leur temps ici. Elles sont passées à Paris.*

Parfois aussi, la construction change et le sens aussi varie. On dira ainsi pour le verbe barder : *Le boucher a bardé le rôti de lard. Ça a bardé, il était furieux* (tournure impersonnelle). Et bien sûr : *Les rôtis que le boucher a bardés.*

- Un même verbe peut se conjuguer avec être ou avoir

Dans ce cas, comment faire pour accorder le participe passé ? D'autant plus que ce participe passé est parfois employé seul, sans son auxiliaire d'appui.

Alors, il faut repérer la forme verbale (auxiliaire + part. passé), de façon à voir quel est l'auxiliaire (*être* ou *avoir*) et à accorder le participe passé en fonction de la règle juste. Ensuite, il faut repérer si le participe passé a ou non un COD. Par exemple, les verbes *aboutir*, *aborder*, *accourir* :

Ces projets ont abouti (en voie de réalisation).

Ces projets sont aboutis (bien finis, bien figolés).

La nouvelle a paru / est parue dans la presse (même sens).

La goélette a abordé la côte. La côte qu'elle a abordée.

La goélette est abordée sur la côte hier soir.

Elle a accouru / elle est accourue (même sens, mais constructions différentes).

Employés avec l'auxiliaire *avoir*, ces verbes sont en général transitifs ; avec *être*, ils sont intransitifs ; par exemple : *Jean et Jeanne ont fini leurs travaux. À son âge, cette athlète est finie pour la compétition.*

③ Sens premier, sens dérivé : accord ou pas ?

Un certain nombre de verbes varient selon qu'ils sont employés au sens premier ou en un sens dérivé ; et, en fait, selon que leur complément est ou non un COD.

En leur sens premier, les participes passés de ces verbes sont en général invariables ; parce que, sauf exception (voir ci-dessous : *peser*, *courir*, etc.), le COD n'en est pas vraiment un ; il répond à la question combien ? Et non à la question quoi ? ou qui ?

En un sens plus large, ces verbes accordent leur part. passé avec le sujet (si l'auxiliaire est être) ou le COD (question quoi ? ou qui ?) s'il est placé avant le participe (auxiliaire avoir).

Les plus usuels de ces verbes sont :

Courir

Les trois kilomètres qu'il a couru (sens premier). Mais : *Les marathons qu'il a courus* (sens premier), car *les marathons* répond à la question quoi ? Et non à la question combien ? C'est donc un COD.

Les dangers qu'il a courus (sens dérivé).

Coûter

Les deux cents euros que m'a coûté ce voyage (sens premier).

REMARQUE : la somme (*deux cents euros*) répond à la question combien ? et non à la question quoi ?

Les efforts que m'a coûtés ce travail (sens dérivé).

Gouverner

Les vingt ans que ce prince a gouverné.

Les citoyens que ce prince a gouvernés.

Mesurer

Les trois mètres de tulle que la traîne a mesuré jadis.

Ses propos, qu'il avait mesurés, ont été mal compris pourtant.

Passer

Les cinq ans qu'il a passé en pension.

Les difficultés qu'il a passées alors.

Peser

Les cent kilos qu'il a pesé quand il était obèse.

Les décisions qu'il a pesées.

Mais on écrira : *Les enfants que l'infirmière a pesés* (sens premier), car *les enfants* répond à la question qui ? Et est COD du verbe peser.

Valoir

Les sommes que ce bijou a jadis valu.

Les reproches que m'a valus mon attitude.

Vivre

Les trois années qu'il a vécu en Afrique

Les épreuves qu'il a vécues là-bas.

La règle de base reste, comme toujours, bien présente, mais le COD est parfois difficile à repérer ; de là proviennent les erreurs.

④ **Participe passé et verbes transitifs / intransitifs**

Quand les verbes intransitifs sont conjugués avec l'auxiliaire *être*, leur participe passé s'accorde avec le sujet : *Elles sont descendues* (*descendre* en tant

qu'intransitif). Mais : *Elles ont descendu l'escalier* (*descendre* en tant que verbe transitif).

Il existe cependant des verbes intransitifs conjugués avec l'auxiliaire *avoir*. La difficulté vient de ce que ces verbes peuvent avoir des compléments de manière, de durée, qui peuvent être confondus avec un COD. Alors se pose la question de l'accord si le complément est placé avant le participe passé. Par exemple, le verbe *croire* : *Il a cru, il a eu la foi. Il a cru ses paroles ; les paroles qu'il a cru*.

Mais attention au verbe *régner* : *Il a régné dix ans* (réponse à la question combien de temps ?). *Les dix ans qu'il a régné. Les dix ans qu'il a régné en maître.*

Il y a aussi des compléments introduits par une préposition. C'est le cas du verbe *croire* (en ou à) : *Les idées en lesquelles il a cru.*

Les principaux autres verbes usuels dans ce cas, avec participe passé invariable, sont :

<i>abonder</i>	<i>capituler</i>	<i>dégouliner</i>	<i>être</i>
<i>affleurer</i>	<i>caracoler</i>	<i>déjeuner</i>	<i>exister</i>
<i>agir</i>	<i>casse-croûter</i>	<i>délirer</i>	<i>fabuler</i>
<i>agoniser</i>	<i>chatoyer</i>	<i>dépérir</i>	<i>faiblir</i>
<i>appartenir</i>	<i>cheminer</i>	<i>dérailler</i>	<i>flâner</i>
<i>argumenter</i>	<i>chialer</i>	<i>déraisonner</i>	<i>frémir</i>
<i>bachoter</i>	<i>chuter</i>	<i>déraper</i>	<i>frissonner</i>
<i>batailler</i>	<i>circuler</i>	<i>détoner</i>	<i>fuguer</i>
<i>batifoler</i>	<i>coexister</i>	<i>deviser</i>	<i>insister</i>
<i>bavarder</i>	<i>cohabiter</i>	<i>dîner</i>	<i>interférer</i>
<i>bifurquer</i>	<i>coïncider</i>	<i>divaguer</i>	<i>jeûner</i>
<i>blaguer</i>	<i>communier</i>	<i>diverger</i>	<i>languir</i>
<i>blêmir</i>	<i>comparaître</i>	<i>dormir</i>	<i>luire</i>
<i>boiter</i>	<i>concorde</i>	<i>durer</i>	<i>œuvrer</i>
<i>bondir</i>	<i>consister</i>	<i>émerger</i>	<i>patienter</i>
<i>briller</i>	<i>converger</i>	<i>émigrer</i>	<i>persévérer</i>
<i>broncher</i>	<i>converser</i>	<i>empiéter</i>	<i>progresser</i>
<i>bruire</i>	<i>convoler</i>	<i>enchérir</i>	<i>surfer</i>
<i>bruisser</i>	<i>crâner</i>	<i>enquêter</i>	<i>transiger</i>
<i>buller</i>	<i>crapahuter</i>	<i>enrager</i>	
<i>cachetonner</i>	<i>crépiter</i>	<i>errer</i>	<i>etc.</i>
<i>cancaner</i>	<i>défaillir</i>	<i>étinceler</i>	

⑤ Un dernier cas particulier : le verbe au passif

La difficulté du passif, c'est qu'il accumule plusieurs auxiliaires, parfois à des formes composées. Il est alors difficile de reconnaître l'auxiliaire moteur, *être* ou *avoir*.

Par exemple : *Elles ont été admises à Sciences Po*. L'auxiliaire, ici, est *être* et non *avoir*, malgré les apparences.

Pour en être sûr, il suffit de remettre la phrase au présent du passif : *Elles sont admises à Sciences Po*.

On sait qu'avec l'auxiliaire *être*, le participe passé s'accorde avec son sujet, tandis qu'avec l'auxiliaire *avoir*, il est invariable, sauf si un COD est placé avant lui ; alors, il s'accorde avec ce COD.

Voici les confusions les plus fréquentes, c'est-à-dire celles où *être* peut être confondu avec *avoir* dans des formes impersonnelles du passif :

INDICATIF

Passé composé du passif : *Ils ont été reçus au bac.*

Plus-que-parfait du passif : *Ils avaient été recalés l'an dernier.*

Passé antérieur du passif : *Ils eurent été reçus avant, sans leur paresse.*

Futur antérieur du passif : *Quand ils auront été reçus à HEC, on pourra encore les féliciter.*

CONDITIONNEL

Passé du passif : *Ils auraient été reçus plus vite s'ils avaient travaillé.*

SUBJONCTIF

Passé du passif : *Qu'ils aient été reçus sans mention aurait suffi à leur bonheur.*

IMPÉRATIF

Passé du passif : *Ayez été reçus, et nous parlerons de vacances !*

PARTICIPE

Passé du passif : *Ayant été reçus au bac cette année, nous recherchons un stage...*

GÉRONDIF

Passé du passif : *En ayant été reçus, nous avons fait plaisir à nos parents.*

ATTENTION : ne pas confondre les formes du passif (☛ ci-dessus) avec le passé surcomposé, forme de l'actif : *Quand ils ont eu fini ce travail (ils se sont reposés).* Là, il s'agit bien de l'auxiliaire *avoir*.

Attention aussi au passif, pronominal et impersonnel. Les formes pronominales ne peuvent se mettre au passif ; il n'y a donc pas de problème... Il faut seulement bien identifier les formes telles que : *Il se lave, il s'est lavé* : présent, passé composé.

Il en va de même quand il s'agit de formes pronominales impersonnelles : *Il se dit beaucoup de choses, il s'est dit beaucoup de choses* : présent, passé composé.

Attention enfin aux confusions phonétiques... et orthographiques. C'est surtout le cas avec les verbes *être* et *avoir* ; mais aussi avec les verbes auxquels ils servent d'auxiliaire. Combien de jeunes (et moins jeunes ?) ont la tentation, à laquelle ils cèdent, d'écrire : *Il a était décidé*, ou pire : *Il a était décider*. Comment faire pour éviter ces erreurs qui ridiculisent leur auteur ?

été / était :

Il faut et il suffit de se dire que...

Pour la paix de la phrase (et le bonheur de l'orthographe), deux verbes conjugués ne peuvent coexister et se succéder ; si vous avez *a*, il ne peut y avoir juste derrière *était*.

Évidemment, il ne faut pas mettre d'accent sur le *a* : quand il est précédé d'un sujet ou d'un pronom sujet (ici : *il*), c'est rigoureusement impossible.

Il a été = passé composé de *il est*. Il s'agit donc du verbe *être*.

Enfin, voici une astuce simple : si vous n'êtes pas sûr de vous, remettez la phrase au présent : *Il a été décidé* → *Il est décidé*. On voit bien, alors, qu'il s'agit du verbe *être*, à mettre au passé composé.

décidé / décider :

Commençons par un truc : pour savoir comment écrire, il faut entendre la terminaison (*r* ? pas *r* ?) ; pour cela, remplacer le verbe du 1^{er} groupe en *-er* par un verbe du 2^e ou 3^e groupe (finir, prendre...) dont la terminaison s'entend. Pour la phrase ci-dessus, on aura alors : *il a été pris*, et non *il a été prendre* ! Donc : *il a été décidé*.

Et terminons par une remarque toute bête : *il a été* n'est jamais suivi de l'infinitif. Ou alors... c'est qu'il est employé à tort pour *il est allé*.

Attention à la cédille et aux accents !

Pour les participes passés comme pour toute la langue française, c'est pareil : pas de cédille devant *i*, *y*, *e*, *é*, *è*, *ê*. Mais une cédille devant *a*, *o*, *u*. Donc : *j'ai commencé*, *j'ai reçu*.

En matière d'accent, les règles sont aussi les mêmes que pour l'ensemble de la langue :

- pas d'accent sur le *e*, lorsqu'il est suivi de deux consonnes (même différentes) : *j'ai acquiescé*.
- pour les verbes en *-eler*, *-eter*, *-eser*, l'accent varie avec la conjugaison : *je pèse*, *j'ai pesé* ; *j'épèle*, *j'ai épelé*.
- un accent circonflexe se place sur la dernière voyelle de certains participes – mais seulement au masculin : *accrû* (accroître), *décrû* (décroître), *dû* (devoir), *mû* (mouvoir), *crû* (croître). Et c'est tout ! Pour *issu*, *lu*, *su*, *cru* (de croire), *pu*, *plu*, *valu*, *vécu*, *venu*, *vêtu*, *vu*, *vaincu*, pas d'accent circonflexe.

Annexe

LES VERBES ET LEUR CONJUGAISON

Mode d'emploi de l'index

Trois renvois différents vous indiquent où trouver le verbe conjugué ou son modèle :

- une lettre (de *a* à *w*) renvoie au chapitre V (verbes défectifs), p. 243 ;
- la mention IV.1 renvoie au début du chapitre IV (les douze verbes de base) ;
- enfin, les chiffres de 1 à 100 renvoient à l'un des cent verbes clés (2^e partie du chapitre IV, p. 170) : si le chiffre est en **gras**, le verbe lui-même est conjugué ; si tel n'est pas le cas, la référence est le modèle à utiliser pour conjuguer le verbe en cause.

Pour les verbes du 1^{er} groupe (en *-er*) non cités ci-dessous, voir IV.1 (début du chapitre IV, p. 157)

Pour les verbes du 2^e groupe en *-ir*, ils se conjuguent comme *finir* ; vous trouverez leur liste en fin de chapitre V, p. 260.

Pour la conjugaison des verbes au passif : voir chapitre V, p. 258.

Abattre, 11
Absoudre, **1**
Abstenir, 98
Abstraire, **2**
Accéder, **3**
Accourir, 25
Accroître, a
Accroître, 29
Accueillir, 31
Acheter, **4**
Acquérir, 84
Acquiescer, **5**
Adjoindre, 52
Admettre, 60
Advenir, b
Aller, IV.1
Apercevoir, 80
Apparaître, 69
Apparoir, c
Appartenir, 98
Appeler, **6**
Apprendre, IV.1
Arguer, **7**
Assaillir, **8**

Asseoir, **9**
Astreindre, 42, 72
Atteindre, 42, 72
Attendre, 81
Avancer, **10**
Avoir, IV.1
Battre, **11**
Boire, **12**
Bouillir, **13**
Braire, d
Bruire, bruisser, **14**
Céder, **15**
Ceindre, 42
Chaloir, e
Choir, **16**
Circoncire, 90
Circonscrire, 38
Circonvenir, 98
Clore, **17**
Combattre, 11
Commencer, **18**
Commettre, 60
Comparaître, 69
Complaire, 74

Comprendre, IV.1
Compromettre, 60
Concevoir, 80
Conclure, **19**
Concourir, 25
Conduire, **20**
Confire, 90
Confondre, 81
Conjoindre, 52
Connaître, **21**
Conquérir, 84
Consentir, 59, 70
Construire, 32, 67
Contenir, 98
Contraindre, 26
Contredire, **22**
Contrefaire, IV.1
Convaincre, 96
Convenir, 98
Copier, **23**
Corrompre, 86
Coudre, **24**
Courir, **25**
Couvrir, 68

- Craindre, **26**
 Créer, **27**
 Croire, **28**
 Croître, **29**
 Croquer, **30**
 Cueillir, **31**
 Cuire, **32**
 Débattre, 11
 Déceler, **33**
 Décevoir, 80
 Déchoir, f
 Décrire, 38
 Décroître, 29
 Dédire, IV.1
 Déduire, 32
 Défaillir, **34**
 Défendre, 81
 Démentir, 59
 Démettre, 60
 Départir, 70
 Dépecer, **35**
 Dépeindre, 72
 Dépendre, 81
 Déplaître, 74
 Descendre, 81
 Détenir, 98
 Devenir, 98
 Dêvêtir, 99
 Devoir, **36**
 Dire, IV.1
 Disconvenir, 98
 Discourir, 25
 Disparaître, 69
 Dissoudre, 1
 Distraire, 2
 Donner, IV.1
 Dormir, **37**
 Échoir, g
 Éclore, 17
 Éconduire, 20
 Écrire, **38**
 Élire, 54
 Émettre, 60
 Émouvoir, 65
 Employer, **39**
 Enclore, 17
 Encourir, 25
 Endormir, 37
 Enduire, 20
 Enfreindre, 42, 72
 Enjoindre, 52
 Enquérir (s'), 84
 Ensuivre (s'), h
 Entendre, 81
 Entreprendre, IV.1
 Entretenir, 98
 Envoyer, **40**
 Essuyer, **41**
 Ester, i
 Éteindre, **42**
 Étendre, 81
 Être, IV.1
 Étreindre, 42
 Évoluer, **43**
 Exclure, 19
 Extraire, **44**
 Faillir, **45**
 Faire, IV.1
 Falloir, j
 Feindre, 42
 Fendre, 81
 Férir, k
 Fier (se), **46**
 Finir, IV.1
 Fondre, 81
 Forclure, l
 Forfaire, IV.1
 Foutre, m
 Frire, **47**
 Fuir, **48**
 Geindre, 42
 Gêsir, n
 Haïr, **49**
 Inclure, 19
 Induire, 20
 Inscire, 38
 Instruire, 67
 Interdire, IV.1, 22
 Interpeller, **50**
 Interrompre, 86
 Intervenir, 98
 Introduire, 20
 Issir, o
 Jeter, **51**
 Joindre, **52**
 Lever, **53**
 Lire, **54**
 Louer, **55**
 Luire, 67
 Maintenir, 98
 Manger, **56**
 Maudire, **57**
 Méconnaître, 21
 Médire, **58**
 Médire, IV.1, 22
 Mentir, **59**
 Messeoir, p
 Mettre, **60**
 Mordre, **61**
 Moudre, **62**
 Mouler, **63**
 Mourir, **64**
 Mouvoir, **65**
 Naître, **66**
 Nuire, **67**
 Obtenir, 98
 Obvenir, 98
 Occlure, 19
 Offrir, 68
 Omettre, 60
 Ouir, q
 Ouvrir, **68**
 Paître, r
 Paraître, **69**
 Parcourir, 25
 Parfaire, IV.1
 Partir, **70**
 Parvenir, 98
 Payer, **71**
 Peindre, **72**
 Percevoir, 80
 Perdre, **73**
 Permettre, 60
 Plaindre, 26
 Plaire, **74**
 Pleuvoir, s
 Poindre, t
 Pondre, 81
 Poursuivre, 91
 Pourvoir, **75**
 Pouvoir, **76**
 Prédire, IV.1, 22
 Prendre, IV.1
 Prescrire, 38
 Pressentir, 59, 70
 Prévenir, 98
 Prêvoir, **77**
 Produire, 20
 Promettre, 60
 Promouvoir, **78**
 Proscrire, 38
 Provenir, 98
 Ratifier, **79**
 Recevoir, **80**
 Reclure, 19
 Reconnaître, 21
 Recourir, 25
 Recueillir, 31
 Réduire, 20
 Rejoindre, 52
 Rendre, **81**
 Renouveler, 6
 Répandre, **82**
 Repentir (se), 70
 Répondre, **83**
 Requérir, **84**
 Résoudre, **85**
 Ressentir, 59, 70
 Ressortir, 89 (*au sens de*
 « *sortir une seconde*
fois » ; *sinon*, 2^e groupe
 ➡ *finir*, IV.1)
 Retenir, 98
 Revêtir, 99

- Rire, IV.1
 Rompre, **86**
 Saillir, 5 (*au sens de « sortir hors de » ; « s'accoupler »*, 2^e groupe ➡ *finir*, IV.1)
 Saisir ➡ *finir*, IV.1
 Satisfaire, IV.1
 Savoir, IV.1
 Secourir, 25
 Séduire, 20
 Seoir, v
 Servir, **87**
 Siéger, **88**
 Sortir, **89**
 Souffrir, 68
 Soumettre, 60
 Sourdre, w
 Sourire, IV.1
 Souscrire, 38
 Soustraire, 2
 Soutenir, 98
 Souvenir (se), 98
 Subvenir, 98
 Suffire, **90**
 Suivre, **91**
 Surfaire, IV.1
 Surprendre, IV.1
 Surseoir, **92**
 Survenir, 98
 Survêtir, 99
 Survivre, 100
 Taire, **93**
 Teindre, 42, 72
 Tordre, 86
 Traduire, 20
 Transcrire, 38
 Transmettre, 60
 Transparaître, 69
 Tressaillir, 5
 Treuiller, **94**
 Vaincre, **95**
 Valoir, **96**
 Vendre, **97**
 Venir, **98**
 Vêtir, **99**
 Vivre, **100**
 Voir, IV.1
 Vouloir, IV.1

3



Orthographe

Présentation

À quoi sert l'orthographe ?

L'orthographe est importante pour deux raisons au moins, en tant que mémoire de la langue et en tant que porteuse du sens précis : « Un livre est ouvert devant moi. Et soudain, sans qu'on m'ait prévenu, je vois et j'entends que ses lignes sont vivantes¹ », constate le poète Francis Jammes.

Oui, les mots nous parlent et ils sont en vie, ce sont les mots de quelqu'un, et aussi les nôtres. Alors, pour que les lignes écrites demeurent vivantes, traitons bien les mots qui les composent, d'abord en leur accordant de l'attention.

L'orthographe est la mémoire de la langue, elle parle de nous, de notre histoire : écrire *corps* ainsi, c'est garder sous ses doigts le *p* et le *s* du latin *corpus*, c'est continuer à faire vivre toute une matérialité ensoleillée. Écrire *il vainc*, c'est avoir saisi la différence entre *venir* mis au passé, *il vint*, et *agir, réussir – vaincre*. Enfin, on peut fort bien se dire et sentir que *phosphorescence*, *luminescence* et *fluorescence* diffusent une douce lumière issue de leurs voyelles, et des sons en *sc* : prendre les mots à la lettre est un moyen agréable de mémoriser leur orthographe et de les garder bien vivants.

Il y a pourtant des règles orthographiques à l'allure aléatoire, qui semblent posées juste pour nous compliquer l'existence en nous plaçant toujours en faute ou en risque de faute. Avec l'orthographe, on est toujours plus ou moins coupable... Ce n'est qu'une croyance néfaste.

À partir de là, certains, bien conscients d'exister, quelquefois révoltés par les diktats de l'orthographe, en viennent à proclamer : « Mes fautes, c'est moi ! »

1. Francis Jammes, *De l'âge divin à l'âge ingrat*.

Évidemment ! « Dis-moi quelles fautes tu fais et je te dirai qui tu es. » Qui tu es... à tes dépens, parfois : comment ne pas penser ici à ce petit garçon si brillant, tellement singulier, qui se prénommaient *Nicolas* (avec le *s*, marque du pluriel) avec un nom de famille en *-ent* (comme les verbes à la 3^e personne du pluriel) et faisait sans cesse des erreurs orthographiques dans le pluriel : le pluriel, c'était pour qui ? Sa famille tout entière ? Lui ? Il aurait bien voulu être plus à l'aise – et lui quand même ; il y est parvenu !

D'autres choisissent de sacraliser la faute d'orthographe (alors que c'est juste une erreur) : « une sel porte de sorti – le reve² ». C'est mieux, plus joli, plus clair – plus facile ?

L'orthographe sert également, comme on le voit, à *préciser le sens* de ce qui est écrit : grâce à elle, on fait la différence entre des mots prononcés de façon semblable ou à peu près semblable, par exemple *laid*, *lai*, *laie*, *lé* et *legs*.

En clair, l'orthographe est une aide, née du souci de codifier la langue écrite pour mieux la transmettre ; cette aide, il faut savoir la saisir. Quand on écrit : « J'ai pensé terminer mon lundi par une séance de cinéma », on note bien la différence entre le verbe lié au sujet, *je*, et la suite, le projet de terminer ; écrirait-on *terminé*, et ce lundi apparaîtrait terminé, alors qu'il ne l'est pas encore, il n'y aurait plus de projet. À l'oral, nous disposons de signes et signaux divers pour faire passer ce que nous voulons vraiment exprimer, mais ce n'est pas le cas à l'écrit. D'où la nécessité d'être précis dans nos écrits.

Les origines de l'orthographe... et son avenir

L'orthographe du français a été fixée d'abord au XII^e siècle : elle notait les sons prononcés pour la commodité des transcriptions.

C'était plus facile alors, plus facile qu'aujourd'hui ? Vous plaisantez ! Voici comment écrivait François Rabelais, le créateur du géant Gargantua, vers 1535, époque de la création du Collège de France par François I^{er}, afin de lutter contre le dogmatisme de la Sorbonne, année aussi de la publication de l'ordonnance de Villers-Cotterêts imposant l'emploi du français – contre le latin – pour tous les actes de la vie publique :

« Après disner, tous allèrent pelle-melle à la Saulsaie, et là, sur l'herbe drue, dancèrent au son des joyeux flageolletz et doulces cornemuzes tant baudement que c'étoit passe-temps céleste les voir ainsi soy rigouller. »

Vous comprenez le sens de cet extrait, bien sûr. Vous remarquez que le *disner* est devenu le *dîner* (l'accent circonflexe garde la mémoire du *s*) ; que les instruments de musique sont plus faciles à orthographier à présent ; que *rigoler* ne date pas d'aujourd'hui ; que la *dance* anglo-saxonne est un emprunt au français et que les jeunes écoliers qui font la faute se sont juste mis à l'heure de la Renaissance...

À partir du XVII^e siècle, l'orthographe devient un des emblèmes du bien parler, celui des personnes cultivées... ou censées l'être (car le roi ne donne pas toujours l'exemple !) ; elle est alors réglée par l'Académie française à partir de sa création en 1635 ; certains font même remonter l'apparition des fautes

2. *Bulletin de la Société littéraire des PTT*, n° spécial, janvier 1991.

d'orthographe à la publication de la première édition du fameux *Dictionnaire* de l'Académie en 1694.

➡ **Pour en savoir plus :**

Bernard Cerquiglini, *Le Roman de l'orthographe, au paradis d'avant la faute* (Hatier) ; et, bien sûr, François Rabelais, *Œuvres complètes* (Seuil, coll. « L'intégrale »), dans laquelle vous pourrez apprécier le français d'hier et d'aujourd'hui à travers les écrits d'un des plus inventifs de nos écrivains. C'est lui, par exemple, qui a inventé le roi Pétaud (dont on devine bien l'origine !), qui a donné le mot *pétaudière*.

En même temps que l'orthographe, se développent les grammaires, à la fois codification de la langue et essai d'explication et de transmission. L'orthographe est ensuite liée à l'alphabétisation de la population sous la III^e République puisque, à cette époque, ont été formulées beaucoup de règles de grammaire censées aider l'élève à se repérer et à mémoriser ce qu'il apprend. Depuis, la grammaire est soumise à des polémiques³ et des réformes diverses jusqu'à celle de 1990 (*Journal officiel* du 6 décembre 1990).

Aujourd'hui, les utilités sociales et personnelles de l'orthographe sont : être compris, éviter les ambiguïtés, et aussi présenter à autrui une connaissance correcte de sa langue, la langue française, qu'elle soit langue maternelle, seconde ou étrangère, c'est-à-dire aussi une bonne image de soi.

Et pour l'avenir : allons-nous vers une orthographe simplifiée, du genre des messages SMS (ou textos) dont raffolent les adolescents ? YAKA, IFO, ONDOI, FÉBO, KESTUFÉ... L'affaire ne date pas d'aujourd'hui, à preuve ce concours de la missive (en latin) la plus courte entre Rousseau et Voltaire : « *Eo rus* » (« Je vais à la campagne »), écrit l'un. Et l'autre, grand seigneur : « *! !* » (« Vas-y ! »). En latin dans le texte... Et comment oublier le légendaire « doukipudonktan » de *Zazie dans le métro*, le chef-d'œuvre de Raymond Queneau (1959) !

Pour l'avenir, il reste à faire. Mais, comme on le voit, de bonnes et anciennes bases sont présentes. Il faut leur adjoindre le goût des mots et de la rencontre avec certains de ces personnages du lexique, tellement typés, avec leur chapeau, leur canne et leurs écarts.

Les difficultés de l'orthographe, même allégées par la fréquentation des mots, demeurent parfois présentes, à voir l'usage restreint fait des tolérances et modifications permises par l'Académie en 1990 (➡ annexe, p. 397) : ni la presse ni les courriers professionnels ne témoignent de leur usage ; en revanche, la production d'erreurs et de confusions orthographiques ne semble pas avoir ralenti.

À chacun de veiller à son propre langage : « Mes mots, c'est moi ! » Une meilleure orthographe, c'est possible, cela peut même être simple et non traumatisant. On peut y arriver, petit à petit : il faut le désirer, en avoir besoin et être en relation pacifiée avec la langue française ; il faut aussi accorder de l'attention aux mots, les respecter comme des personnes. Ce sont des êtres vivants, qui viennent de très loin et nous parlent de nous. Qui n'aurait envie d'en savoir un peu plus sur ses origines ?

Le chapitre VII présente les pièges principaux de l'orthographe, les chapitres suivants abordent les aides à utiliser pour s'améliorer.

3. Il y eut aussi des polémiques avant ce temps, mais elles étaient le fait d'un cercle plus restreint de personnes : par exemple Voltaire demandant que les terminaisons -ois du français soient désormais écrites -ais. Il aura satisfaction... mais de façon posthume, un siècle après sa mort.

Chapitre VII

Les pièges de l'orthographe

L'orthographe est née avant nous et elle nous survivra sans doute. Alors, autant s'y habituer, voire en faire un jeu... en déjouant ses pièges, tous explicables. *Déjouer*, c'est-à-dire non plus cesser de *jouer* – sens médiéval, bâti sur le préfixe *dé* + *jouer*, tel *défaire*, contraire de *faire* –, mais mieux jouer que l'adversaire, être plus fin. L'adversaire ? Ici, il plutôt notre allié, c'est notre langue : à nous donc de veiller aux mots, car leur orthographe raconte leur histoire et la nôtre.

Pour déjouer les pièges de l'orthographe, deux voies sont possibles : si vous avez une difficulté précise et urgente à régler, reportez-vous aux pages consacrées aux *pièges par ordre alphabétique* (☛ ci-dessous, p. 290) ; cela fait, dans un second temps, pour comprendre, mémoriser, réutiliser votre science orthographique, il vaut mieux identifier la difficulté qui vous arrête (☛ *les thèmes*, p. 328). Ensuite, vous pourrez approfondir avec les deux chapitres suivants, consacrés aux aides pour l'orthographe.

Après le chapitre VIII, alphabétique, les difficultés ont été répertoriées comme suit, en huit grands thèmes, à partir des questions que chacun est amené à se poser sur l'orthographe :

1) Une ou deux consonnes ?

Qu'il s'agisse des consonnes *c, l, m, n, p*, on a parfois un doute pour certains mots. Et encore plus avec *b, c, d* : quoi de commun entre *monsieur l'abbé* (et aussi *abbaye, abbesse, abbatial, e*, et même *Abbevillien*, habitant d'Abbeville), et *l'abée* (n. f.), ouverture réglant l'arrivée d'eau à la roue d'un moulin ?

2) Écrit comme il se prononce...

... ou comme il ne se prononce pas, ce mot ? Le *manègement scriptural* est parfois un *imbroglio*,... d'autant que dans *sculpture*, on ne prononce pas le *p* !

3) Un « h » ou pas ?

Voilà une autre question, qui est souvent une question d'étymologie (sans *h* après le *t*). Elle n'est ni *rhétorique*, ni *théorique*.

4) Les mots voisins, que faire avec ?

Ils sont aussi sources de difficultés, tels *raier* et *railler*, *plastic* et *plastique*, etc., n'est-ce pas ?

5) Les terminaisons

Faut-il *-é* ou *-er*, faut-il ou non un *u* avant ce *-ant*, et puis quelle graphie pour des sons finaux voisins ? Voyez plutôt : *vaquant* (en *vaquant*) à mes occupations, je me suis aperçu qu'il y avait des sièges *vacants* dans la salle.

6) Les pluriels

Ils ne sont pas toujours réguliers et certains mots sont invariables ; d'autres mots, composés, présentent des caractéristiques diverses.

7) Les accents, trémas et cédilles

Au Moyen Âge, ils n'existaient pas, ils ont aujourd'hui pour utilité de bien marquer la prononciation, afin qu'elle ne soit pas *ambiguë*. Mais elle le reste parfois, témoin le mot *gageure*, dont il faut prononcer la seconde syllabe en *u* et non en *eu*.

8) Les mots transparents

Ils sont parfois sources d'erreurs, entre l'anglais et le français, notamment : écrit-on *adresse* avec un ou deux *d* ? Le mot *langage* est également concerné puisqu'il s'enrichit d'un *u* en anglais... Comme dans *langue* française (mais dans ce cas, le *u* est justifié en français par le *e* final).

Vous trouverez dans ce chapitre un répertoire alphabétique des pièges que réserve l'orthographe, puis les huit rubriques thématiques, classées dans l'ordre ci-dessus (p. 338).

VII-1 – Les pièges par ordre alphabétique

Ahaner (v.) Commençons bien : *ahaner* s'est glissé là, mais, à cause de son *h*, on ne le classe pas à cette place, sauf phonétiquement ; voyez donc plus bas, avec *ahan*... et *ahuri*.

Abbé (n. m.) / **abée** (n. f.) Vous connaissez le premier ; la seconde est l'ouverture pratiquée dans le dispositif d'un moulin pour laisser passer l'eau et en régler l'arrivée.

Abbesse (n. f.) / **abaisse** (n. f.) L'*abaisse* est la pâte à tarte affinée sous le rouleau à pâtisserie, tandis que l'*abbesse* est dévouée au monastère qu'elle dirige.

Aberrant (adj.) Inutile de doubler le *b*, même si la bêtise dont on parle est vraiment énorme ! Se souvenir ici que le double *b* en français, sous la forme *abb*, intéresse monsieur l'*abbé* ; et les *abbesses*, *abbayes* et *abbatiales*, devant lesquels nous restons parfois bouche bée.

Abhorrer Pour bien orthographier ce verbe, il faut vraiment penser à l'horreur qu'est une détestation très vive. Mais ce serait une aberration que de former sur le même modèle un nom commun en *-tion* pour désigner le fait d'abhorrer ! Il faut se contenter de l'action sous la forme du verbe, et de ses synonymes : *exécrer*, *haïr*, avec aussi leurs dérivés, l'*exécration*, la *haine*. Cela suffit, non ?

Abîme (n. m.) / **abyrne** (n. m.) Avec l'accent circonflexe, c'est le gouffre, le précipice ; mais la mise en *abyrne*, avec *y*, désigne un procédé de répétition avec réduction : un récit à l'intérieur d'un récit, un tableau à l'intérieur d'un tableau, un miroir dans un miroir...

Abscisse (n. f.) Ce terme mathématique désignant un « nombre qui indique la position d'un point sur un axe » présente en outre des difficultés d'orthographe.

Abstrus (adj.) / **abstrus** (adj.) Ces adjectifs sont écrits comme ils se prononcent ou presque, avec un *s* final, qu'on entend au féminin, dans une réponse *absconse* – et non *absconce* : inutile d'en rajouter dans les difficultés !

À-côté (n. m.) / **à-coup** (n. m.) Employés comme noms communs invariables, ces termes gardent leur accent sur le *a* et gagnent un trait d'union : un *à-côté* désigne ce qui est à côté, ou en plus ; un *à-coup* est un « arrêt brusque suivi d'une reprise ».

Acc / **ac...** On n'entend pas le double *c* dans *accabler*, *acclamer*, *accommoder*, *accumuler* ; on l'entend dans *accéder*, *accent*, *accepter*, *accessit*, *accident*. On écrit avec un seul *c* : *académie*, *aconit*, *acrimonie*.

Accord (n. m.) / **accort** (adj.) L'accord du participe passé nous a familiarisés avec l'*accord*. L'adjectif *accort* veut dire « gracieux, avenant », par dérivation d'un mot italien signifiant habile ; il est plus usité au féminin : une *accorte* jeune femme. Remarque : ne pas assimiler la personne à ce qu'en anglais on appelle une *escort girl* !

Acquérir (v.) / **acquiescer** (v.) Ces deux verbes se conjuguent de façon un peu compliquée : *j'acquiers*, *tu acquiers*, *il acquiert*, *nous acquérons*, *vous acquérez*, *ils acquièrent* ; *j'acquiesce*, *tu acquiesces*, *il acquiesce*, *nous acquiesçons*, *vous acquiescez*, *ils acquiescent*. Pour les autres temps et modes, les formes difficiles sont le futur : *j'acquerrai*, *j'acquiescerai* ; le passé composé : *j'ai acquis*, *j'ai acquiescé*. Attention à bien distinguer : *j'ai acquis un objet* et *j'ai acquitté une facture* (☛ ci-dessous, *acquis*). Ne pas confondre non plus ces deux derniers termes avec l'*acquittement* : *il était mis en examen*, *mais le tribunal l'a déclaré non coupable et l'a acquitté*. *Il a obtenu son acquittement*.

Acquêt (n. m.) Acquisition faite par l'un des époux et qui devient bien commun ; le plus souvent employé au pluriel (la « communauté réduite aux acquêts » de certains contrats de mariage).

Acquis (n. m.) / **acquît** (n. m.) Même l'*Encyclopædia Universalis* a fait la faute, comme en témoigne l'article « Lecture (pratiques de) » dans le volume 13 de l'édition 1996 (édition papier et CD-Rom) : « On sait que la "lecture" d'un texte est le résultat de la confrontation de l'*acquît* personnel de chacun avec les données qui lui sont proposées... » Il faut pourtant bien distinguer entre

les deux orthographes qui renvoient à deux termes et deux sens distincts : 1) l'*acquis* est ce qui a été acquis par tel ou tel, du verbe acquérir (participe passé *acquis*) ; 2) l'*acquît*, c'est ce qui a été acquitté, c'est-à-dire payé (au sens propre ou figuré) et nous rend quitte, nous libère. On écrira donc *par acquît de conscience*, tout comme la formule *Pour acquît* précédant une signature et attestant un paiement.

Acre (n. f.) / **âcre** (adj.) Une *acre* est une ancienne unité de mesure agraire d'environ 52 ares. L'adjectif *âcre* signifie « irritant pour les sens ». Une *fumée âcre*.

Add / **ad**... Le doublement du *d* est peu fréquent en français ; on écrira *addiction*, *addition* (et son doublet latin *addenda*, invariable, désignant un ou des ajouts), *adduction*, *adducteur*, mais *adresse* (à la différence de l'anglais), *adresser*, *adorer* (même si le sentiment d'adoration est très fort), *adulte*, *adultère*. Ces deux derniers termes n'ont a priori rien en commun, du moins étymologiquement.

Affaire (n. f.) / **afférent** (adj.) Ces deux termes n'ont rien à voir entre eux ; mais il peut y avoir un dossier *afférent* à cette *affaire*.

Afféterie (n. f.) / **fête** (n. f.) L'*afféterie* ne dérive pas de la *fête*, elle en est même souvent le contraire, donc pas d'accent circonflexe sur son premier *e*... ni, évidemment, sur le deuxième. L'*afféterie*, c'est l'affectation dans les manières ou le langage.

Affligeant (adj.) / **affable** (adj.) / **affoler** (v.) / **affûter** (v.) On retiendra l'observation selon laquelle le son *f* entre deux voyelles s'écrit soit avec deux *f*, soit avec *ph*, comme dans *aphérèse*, *aphone*, *magnétophone*, *siphon*...

Agonir (v.) / **agoniser** (v.) On peut faire les deux, mais successivement et dans l'ordre orthographique : *agonir quelqu'un d'injures*, l'en abreuver, le couvrir de ces mots doux ; *agoniser*, finir sa vie dans les pénibilités de l'agonie, qui, comme son étymologie grecque le dit, est un combat.

Ahan (n. m.) / **ahaner** (v.) / **ahuri** (adj.) / **ahurissant** (adj.) L'*ahan*, « effort pénible », a donné – si l'on peut dire, car ce n'est pas vraiment un cadeau – le verbe *ahaner*, « peiner, faire des efforts physiques qui s'entendent, à cause d'une respiration bruyante, d'un souffle court ». Pour *ahuri* (p. passé du v. *ahurir*), il s'agit d'une autre manifestation physique puisque l'*ahuri* est étymologiquement « celui dont la crinière est hérissée » (de stupeur), de même que le *Huron*, qui deviendra au XVII^e siècle synonyme de « sauvage ». Quel est le rapport avec les modernes coiffures punks, voilà qui est laissé à l'appréciation de chacun. *Ahurissant*, n'est-ce pas ?

Aine (n. f.) / **haine** (n. f.) L'*aine* n'est pas la *haine* !

Aire (n. f.) / **air** (n. m.) / **ère** (n. f.) / **ers** (n. m.) / **erre** (n. f.) / **haire** (n. f.) ➤ *hère*.

Alfa (n. m.) / **alpha** (n. m.) L'*alfa* est un matériau et *alpha* est la première lettre de l'alphabet grec... qui a donné notre mot *alphabet* (la deuxième lettre étant *bêta* et la dernière *oméga*). L'*alpha* et l'*oméga* désignent parfois métaphoriquement le début et la fin de quelque chose ; ou la totalité, par exemple dans *connaître l'alpha et l'oméga de qch*.

Alène (n. f.) / **allène** (n. m.) ➡ *haleine*.

Allaitement (n. m.) / **halètement** (n. m.) L'*allaitement* du bébé avec le lait de la mère, mais le *halètement* (*h* aspiré), « fait de haleter, de respirer à un rythme précipité ».

Aller (v.) ➡ *hâler*.

Allô / **allo-** ➡ *halo*.

Alvin (adj.) / **alevin** (n. m.) *Alvin* qualifie ce qui a trait au bas-ventre, tandis que l'*alevin* est un jeune poisson destiné au peuplement des rivières et des étangs.

Amen (n. m. inv.) / **amène** (adj.) Dire *amen* à tout, et le dire d'un ton peu *amène* (peu affable), c'est paradoxal.

-amment / **-emment** / **-ement** Les adverbes formés sur des adjectifs terminés par *ant* ou *ent* prennent deux *m* : *méchamment*, *évidemment*. Les autres adverbes en *ment* s'écrivent avec un seul *m* : *avidement*, *horriblement*, *poliment*, *strictement*, *tacitement*. CAS PARTICULIER : gentil, gentille → *gentiment*. REMARQUE : les noms communs terminés en *ment* sont généralement masculins : *le bâtiment*, *le jugement*, *le rendement*, *le traitement*...

Ammoniac (n. m.) / **ammoniaque** (n. f.) Le premier est le gaz et le second, le liquide.

Anal (adj.) / **annales** (n. f. pl.) L'adjectif concerne l'*anus*, et le nom se réfère aux *années*.

Anche (n. f.) / **hanche** (n. f.) La *anche* est une languette qui produit le son dans certains instruments à vent ; la *hanche*, qui va par deux et prend un *h* aspiré, nous porte.

Ancre (n. f.) / **encre** (n. f.) L'*ancree* marine et l'*encre* du stylo → Être bien ancré ou... bien encré.

Antre (n. m.) / **entre** (prép.) Dites et écrivez un *antre* et non *une*. *Entre* les deux genres, c'est ici le masculin qui convient.

-ant / **-ent** Comme *adhérant* (p. présent) et *adhérent* (adj.) ; mais dans beaucoup d'autres cas, le participe présent (en *-ant*) peut tantôt jouer son rôle de participe et il est alors invariable, et tantôt jouer un rôle d'adjectif et là, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom. On dira, en y *pensant*, que les têtes *pensantes* des grammairiens ont usé quelques neurones sur ce sujet !

Aparté (n. m.) Issu de l'expression latine *a parte* « à part », il désigne 1) une conversation ou en entretien entre deux personnes qui se mettent ainsi temporairement à l'écart des autres personnes présentes ; 2) des paroles qu'un acteur prononce à part soi, mais que le public entend.

Apex (n. m.) / **(h)apax** (n. m.) Un *apex*, terme d'astronomie, de sciences naturelles ou d'accentuation latine est à distinguer de l'(*h*)*apax* (parfois sans *h*), terme de linguistique historique ou, plus fréquemment, de lexicologie : « mot ou expression n'apparaissant qu'une fois dans un corpus donné ».

Aphélie (n. m.) / **aphérèse** (n. f.) / **aphone** (adj.) / **aphte** (n. m.) Tous ces termes venus du grec s'écrivent avec *ph* ; ils sont rares et vous laissent souvent... *aphone* (« sans voix »).

Aphylle (adj.) On écrit ainsi cet adjectif désignant la plante ou l'arbre dépourvu de feuilles ; pour mémoriser, pensons à la *chlorophylle*.

Apogée (n. m.) Ce terme, au sens propre, ou au sens figuré (cas le plus fréquent), demeure masculin.

Appas (n. m. pl.) / **appât** (n. m.) Les *appas* sont les charmes susceptibles de nous attirer chez un homme (ou une femme). L'*appât*, au singulier, est ce que le pêcheur place au bout de sa ligne pour attirer les poissons, les appâter. Certes, il y a des relations entre ces deux termes, et pas seulement l'étymologie... mais l'orthographe fait la différence.

Appeler (v.) / **épeler** (v.) / **jeter** (v.) / **héler** (v.) *Appeler, épeler, jeter* se conjuguent avec le redoublement du *l* ou du *t* à certaines personnes : *j'appelle, j'épellerai, je jetterais* (☛ « Conjugaison », p. 174), mais non *héler*. *Héler* se conjugue comme chanter.

Apprêt (n. m.) / **après** (prép.) L'*apprêt* est le produit (par exemple l'amidon) qui maintient la toile bien lisse. Par comparaison, on dit de quelqu'un qu'il est sans apprêt, pour signaler son naturel. Quant à *après*, ce n'est pas avant.

A priori (loc. adv., loc. adj. inv. et n. m.) / **a posteriori** (loc. adv., loc. adj. inv.) / **a contrario** (loc. adv., loc. adj. inv.) Ils s'écrivent sans accent sur le *a* ni sur le *e*, car il s'agit d'expressions latines transposées telles quelles en français, à la différence d'un *aparté*, par exemple, issu de l'expression latine *a parte* « à part ».

Aquilon (n. m.) / **aquilain** (adj.) / **aquilin** (adj.) L'*aquilon*, c'est le vent du nord. On qualifie d'*aquilin* ce qui est en forme de bec d'aigle (latin *aquila*, « aigle ») ; *aquilain* (ou parfois *aquilant*) désigne une couleur fauve ou brune (latin *aquilus*, « brun, couleur de l'aigle »).

Ara (n. m.) / **haras** (n. m.) L'*ara* est une variété de perroquets et le *haras* (prononcé comme le premier), un établissement de soin et d'entraînement pour les chevaux.

Arcanne (n. f.) / **arcane** (n. m.) L'*arcanne*, avec deux *n*, est la craie rouge utilisée par les charpentiers (parfois aussi appelée *orcanne*) ; un *arcane* ou des *arcanes* sont 1) les lames du jeu de tarot divinatoire ; 2) par extension, des opérations ou des notions secrètes connues des seuls initiés.

Archer (n. m.) / **archet** (n. m.) / **archée** (n. f.) Si on n'est pas un aussi bon tireur que Guillaume Tell, l'*archer* de légende, on vise parfois le violoniste, ou le violon... et on atteint son *archet*. L'*archée*, mot plus rare, désigne le principe vital dans l'alchimie.

Aréopage (n. m.) / **aéroport** (n. m.) La confusion entre le premier (*aréo*) et le second (*aéro*) suffixes est fréquente : le premier dérive du dieu grec de la guerre *Arès* (le Mars latin) et le second du terme latin signifiant « air ». Un aréopage, « réunion de personnalités compétentes », un aéroport, « port du trafic aérien commercial ».

Argutie (n. f.) / **arguer** (v.) Des *arguties*, arguments pointilleux, vous permettent d'*arguer* (que, ou de...) ; mais il faut aussi savoir conjuguer le verbe. *Arguer* peut se conjuguer comme chanter, et c'est bien plus facile ; mais il faut aussi penser à la prononciation qui sépare le *u* du *e*, d'où l'utilité du tréma sur le *ë* : *j'argue* ou *j'arguë*. À noter : le Conseil supérieur de la langue française recommande depuis 1990 la graphie (et donc la conjugaison) *argüer*, qui serait plus conforme à l'oral (ou à l'erreur ?). L'usage ne semble guère avoir suivi ces recommandations officielles.

Arien, ienne (adj.) / **aryen** (adj.) Ne pas confondre : l'*arianisme*, d'où provient l'adjectif *arien*, fut une hérésie du début du I^{er} millénaire niant la divinité du Christ ; mais, est *aryen* ce qui est relatif aux *Aryens*, peuple indo-européen qui, vers – 2000 avant notre ère, se répandit en Iran et en Inde ; ce peuple a été tristement rendu célèbre par la doctrine nazie.

Arôme ou **arome** (n. m.) / **arum** (n. m.) Si la prononciation diffère peu, il n'en va pas de même de l'orthographe : l'*arôme* ou l'*arome*, l'odeur, et l'*arum*, la fleur.

Arrérages (n. m. pl.) Deux *r* plus un pour ce terme, parent avec *arrière*, et qui désigne toute redevance dont l'échéance est passée. À distinguer des *arrhes*, « somme versée par l'acheteur au moment de la conclusion d'un marché pour en garantir l'exécution ».

Arrhes (n. f. pl.) / **are** (n. m.) / **ars** (n. m.) / **art** (n. m.) / **hart** (n. f.) Un *are*, cent mètres carrés, ne saurait être confondu avec les *arrhes*, même si la somme demandée ou versée semble énorme ! L'*ars* est, pour un cheval, le point de jonction entre chaque membre antérieur et le poitrail. Tout le monde connaît l'*art* et ses règles... mais l'*hart*, moins connue, est un lien d'osier pour attacher les fagots.

As (n. m.) / **asse** (n. f.) L'*as* est une carte à jouer, et l'*asse*, un outil de couvreur ou de tonnelier.

Asc- Attention à l'orthographe avec *sc* dans *ascendant*, *ascension*, *ascenseur*, *ascèse*.

Asseoir (s') Pour ce verbe, la conjugaison a ses pièges, l'orthographe aussi, par exemple avec le *e* muet de l'infinitif. ➤ « Conjugaison », p. 171.

Assonance (n. f.) Un seul *n*, à la différence du verbe *sonner*, mais comme *résonance*, *dissonance*, *consonance* (➤ ces termes).

Athée (n. ou adj.) / **hâter** (v.) Celui qui ne croit pas en un dieu, l'*athée*, ne va pas forcément se *hâter*, se dépêcher de croire ! Attention au *e* final d'*athée*, qu'il soit masculin ou féminin, c'est pareil.

Attraper (v.) Deux *t* mais un seul *p*. On ne peut pas tout avoir...

Au et **aux** (contractions de *à le*, *à les*) / **aulx** (pl. de **ail**) / **haut** (adv. ou n. m.) / **eau** (n. f.) / **os** (n. m.) Que de sons analogues ! On ne prononce pas le *s* au pluriel des *os* mais on le prononce au singulier ; l'eau ne change pas sa prononciation mais seulement son orthographe au pluriel (l'*eau*, les *eaux*) ; les *aulx* sont le pluriel du nom *ail*, le *haut* est le contraire du bas et *au* est la

contraction de *à le*, et *aux* celle de *à les* lorsque ceux-ci sont suivis d'un nom masculin : *au hasard, je vais au cinéma, puis à une vente aux enchères.*

Auspice (n. m.) / **hospice** (n. m.) L'*hospice* pour les personnes âgées est parfois placé sous de mauvais *auspices* (de mauvais signes ou présages).

Autan (n. m.) / **autant** (adv.) Le vent d'*autan* souffle dans le Languedoc, *autant* que le mistral dans la vallée du Rhône.

Autel (n. m.) / **hôtel** (n. m.) L'*autel* est la table sainte d'une église, l'*hôtel* peut vous loger.

Avent (n. m.) / **avant** (prép.) L'*avent* est le temps qui précède Noël, dans la religion chrétienne ; il est placé *avant*.

Azimut (n. m.) / **azimuté, e** (adj.) Sans *h* après le *t*, même si ces mots en paraissent dignes vu leur rareté. Précisons que le sens d'*azimuté* dérive de façon imagée du terme *azimut*. L'*azimut* est l'angle formé par le plan vertical d'un astre et le plan méridien du point d'observation ; mais par analogie, et familièrement, *tous azimuts* signifie « dans tous les sens, de tous côtés ». Celui qui est *azimuté*, ou dit tel, est celui qui a perdu le nord, ses repères, ou plus gravement, la tête. À ÉVITER : les analogies orthographiques avec les mots *bismuth* ou *zénith*.

Azyme (adj.) Bon comme le pain, ici sans levain (le pain azyme, c'est-à-dire sans levure pour lui faire prendre du volume)... mais orthographiquement un peu plus compliqué.

Baccara (n. m.) / **baccarat** (n. m.) Le *baccara* est un jeu de cartes et le *baccarat*, un type de cristal.

Bai, e (adj.) / **baie** (n. f.) / **bée** (adj.) / **bey** (n. m.) Un cheval *bai*, de couleur brun rouge. Devant la *baie* des Anges, on reste bouche *bée*, c'est-à-dire béante (du verbe *béer*), grande ouverte de surprise et d'admiration. Remarque : attention à la différence avec les verbes *créer* ou *gréer* : leurs participes passés sont *créé* / *créée*, *gréé* / *grée*. Il y a un *e* en moins à *bée*, devenu adjectif. Le *bey*, quant à lui, était un dignitaire turc sous l'Empire ottoman.

Baille (n. f.) / **bail** (n. m.) / **bayer** (v.) / **bailler** (v.) / **bâiller** (v.) La *baille*, c'est l'eau des marins, tandis que le *bail* (pl. *baux*) est un contrat de location. On *baille* un bien quand on établit un *bail* à quelqu'un en vue d'une location et on *bâille* quand on a sommeil (donc, ne pas confondre les *bailleur, -eresse* et les *bâilleur, -euse*) ; mais on *baye* (et parfois *baille*) quand on rêve en regardant en l'air sans rien faire et sans but. L'expression consacrée est : *bayer aux corneilles*... qui ne sont vraiment pour rien dans cette affaire.

Bal (n. m.) / **balle** (n. f.) Le *bal* du samedi soir ou du 14 Juillet, mais la *balle* de match, saisir la *balle* au bond ou faire des *balles* de céréales.

Balade (n. f.) / **ballade** (n. f.) La *balade* est réservée à ceux qui aiment se balader, tandis que la *ballade*, avec ses deux *l*, est une forme poétique.

Balai (n. m.) / **ballet** (n. m.) Faire le ménage avec un *balai* n'a rien d'un *ballet*... même si on agit avec grâce, souplesse et élégance !

Ban (n. m.) / **banc** (n. m.) Le *ban*, sans -c final, est à distinguer du *banc* (public ou privé) ; on l'emploie au singulier, dans des expressions comme *être au ban de la société*, *convoquer le ban et l'arrière-ban*, et au pluriel dans la publication des *bans* du mariage. De *ban* proviennent les termes *bannir*, *bannissement*, mais aussi *abandonner*, *banal*, *banlieue* et même *aubaine*. Mais il ne faut pas en déduire pour autant que la banlieue est abandonnée, ou au ban de la société, elle est juste hors de la ville... et constitue parfois elle-même une ville. On peut s'y asseoir tranquillement sur un *banc* public : car une banlieue tranquille peut être une bonne aubaine !

Bar (n. m.) / **barre** (n. f.) / **bard** (n. m.) Le *bar*, le poisson (excellent), appelé aussi *loup* ; le *bar*, le bistrot, à la fois le lieu et le comptoir, anciennement garni de zinc (d'où son nom familier de *zinc*, parfois) ; le *bar*, l'unité de mesure de la pression. Une *barre* peut être aussi bien une barre de fer, qu'une barre de HLM. Le *bard*, quant à lui, est une sorte de grande civière qui sert pour le transport de matériaux divers.

Barbu, e (adj.) / **barbue** (n. f.) La *barbue*, poisson (et non a priori femme à barbe), le *barbu*, qui porte la barbe.

Bardeau (n. m.) / **bardot** (n. m.) Le *bardeau* sert à couvrir un toit ou une façade, tandis que le *bardot* (parfois, mais rarement, orthographié *bardeau*) est l'animal produit par croisement d'un cheval et d'une ânesse.

Basilic (n. m.) / **basilique** (n. f. et adj.) Le *basilic*, plante odorante utilisée en cuisine ; la *basilique*, édifice religieux de forme basilicale (c'est-à-dire composé d'une ou deux nefs terminées par une abside) ou titre donné par le pape à certains sanctuaires ou églises. La veine *basilique*, une veine du bras.

Bas (adj. ou n. m.) / **bât** (n. m.) Le *bât*, installé sur le dos d'un âne (on dit alors qu'il est *bâté*) de façon qu'il puisse faire du transport et le *bas*, contraire du haut.

Baume (n. m.) / **bôme** (n. f.) Un *baume*, pommade apaisante, au sens propre ou au sens figuré (*le baume au cœur*), et la *bôme*, en navigation à voile, espar perpendiculaire au mât du navire, sur lequel est placée la voile (foc ou grand-voile).

Bel, belle (adj.) Attention à l'orthographe quand il s'agit du masculin (*beau*) devenu *bel* à cause du nom qui le suit, dont la première lettre est soit une voyelle, soit un *h* non aspiré : *Bel Ami*, par exemple (titre du roman de Guy de Maupassant sur les mœurs de la presse) ou un *bel* homme. Il en va de même pour *vieil*, *vieille* et *nouvel*, *nouvelle*.

Bis (n. m. et adj.) / **bisse** (n. f. et n. m.) Un *bis*, c'est, au théâtre, le rappel des acteurs ou du (des) chanteur(s) ; ne se prononce pas comme son homographe, l'adjectif *bis*, dont on n'entend pas le *s*. La *bisse*, elle, est une sorte de couleuvre. En Suisse, un *bisse* est également un canal d'irrigation.

Bitte (n. f.) / **bit** (n. m.) La *bitte* d'amarrage se trouve sur le quai (elle a donné un dérivé, le *bitoniot* ou *bitoniau*, avec un seul *t*), tandis que le *bit* est une unité de codage informatique. La *bitte* ou *bite* est également, en argot ou en langage familier, le pénis.

Blé (n. m.) / **blet, blette** (adj.) Le *blé* n'est jamais *blet*, car cet adjectif s'applique seulement aux fruits trop mûrs.

Bonace (n. f.) / **bonasse** (adj.) Gare à l'orthographe : la *bonace*, calme plat de la mer, avant ou après la tempête. Être *bonasse*, être un peu trop bon.

Bonhomme (n. m. et adj.) / **bonshommes** (pl.) / **bonhomie** (n. f.) Souvenir de la composition du mot, le pluriel se place en deux endroits du nom. De même : un *gentilhomme*, des *gentilshommes*. REMARQUE : *bonhomme* peut aussi être employé comme adjectif, comme dans l'expression il a l'air *bonhomme*. Attention au nom *bonhomie* : un seul *m*.

Bonneterie (n. f.) Ce mot ne prend qu'un seul *t* et est sans accent sur le premier *e*, bien que celui-ci puisse se prononcer *ai* ou *e* (comme dans *bonnetière*).

Boom (n. m.) / **boum** (n. m. et f.) Le *boom* désigne un grand développement très rapide (le *baby-boom* d'après la Seconde Guerre mondiale), tandis qu'un *boum* est un grand bruit ; une *boum*, terme aujourd'hui vieilli, est une soirée dansante entre adolescents.

Bore (n. m.) / **bord** (n. m.) Le *bore* est un non-métal solide très dur, et le *bord*... borde.

Boss (n. m.) / **bosse** (n. f.) Ne pas confondre la *bosse* des maths ou du commerce, avec le *boss*, le chef.

Boulot (n. m.) / **bouleau** (n. m.) Le *boulot*, travail ou type de pain (en argot, *boulotter*, « manger »), et le *bouleau*, un arbre de nos forêts.

Bourg (n. m.) / **bourre** (n. f.) / **bourre** (n. m.) Le *bourg* est un gros village (cf. l'adjectif et le nom *bourgeois*), tandis que la *bourre* est un amas de poils d'animaux utilisé de façons diverses. Un *bourre* est aussi, en argot, un policier. L'expression *être à la bourre* s'écrit de la même façon.

Box (n. m.) / **boxe** (n. f.) Un *box*, petit compartiment ou petit local mais la *boxe*, sport. Le *box* (ou *box-calf*) désigne aussi le cuir de veau teint.

Brie (n. f.) / **brie** (n. m.) / **bris** (n. m.) La *Brie*, région qui a donné son nom au fromage qu'est le *brie* ; et le *bris*, action de briser ou son résultat.

Brique (n. f.) / **brick** (n. m.) / **bric-à-brac** (n. m.) La *brique* sert à la construction, le *brick* est un type de voilier. Le *bric-à-brac* désigne une espèce de désordre, parfois présumé créatif.

Brocart (n. f.) / **brocard** (n. m.) Le *brocart*, étoffe, et le *brocard*, trait d'esprit (de ce terme dérive le verbe *brocarder*) ou, également, jeune chevreuil.

Bruire (v.) / **bruisser** (v.) Ces deux verbes ont le même sens. Le verbe *bruisser*, plus récent (XIX^e siècle) que *bruire*, a émergé pour compléter les formes manquantes dans la conjugaison de *bruire*. ➡ « Conjugaison », p. 180.

Brut, e (adj.) / **brute** (n. f.) Le champagne *brut* n'est pas forcément fait pour les *brutes*. À noter : une *brute* peut désigner indifféremment un être masculin ou féminin.

But (n. m.) / **butte** (n. f.) Un *but*, au football ou dans la vie, mais la *butte* Montmartre.

Buter (v.) / **butter** (v.) *Buter*, trébucher contre quelque chose (mais aussi, en argot, tuer) ; *butter*, entourer une plante d'une butte de terre (*butter les pommes de terre*). Cf. les noms *butoir* (correspondant à buter) et *buttoir* (correspondant à butter).

Ça (pr. dém.) / **çà** (adv.) Le premier, *ça*, est mis pour cela (à l'oral, souvent ; *ça alors !*) et le second, *çà*, avec l'accent sur le a, est adverbe de lieu : *çà et là*.

Cabillaud (n. m.) / **cabillot** (n. m.) Le *cabillaud*, poisson (nommé aussi la *morue*), le *cabillot*, cheville en bois servant au tournage des manœuvres sur un navire.

-cable / -quable Les mots sont *sécables*, ils peuvent être coupés, scindés, même les plus *remarquables*. Mais dans la gamme des adjectifs en *-cable / -quable*, parfois issus de verbes, il importe de mémoriser les différences orthographiques pour les termes de ce type : *applicable* (appliquer), *explicable* (expliquer), *attaquable* (attaquer), *évocable* (évoquer), *communicable* (communiquer), *praticable* (pratiquer), *confiscable* (confisquer), *remarquable* (remarquer), *convocable* (convoquer), *révocable* (révoquer), *critiquable* (critiquer). On notera aussi les adjectifs qui ne correspondent à aucun verbe : *immanquable*, *implacable*, *inextricable*, et bien sûr, *sécable / insécable*.

Caddie® (n. m.) / **caddy** ou **caddie** (n. m.) Vous faites peut-être vos courses avec un *caddie*, nom propre devenu commun ; le *caddy* ou *caddie* est la personne qui porte les clubs de golf sur le terrain.

Cadran (n. m.) / **quadrant** (n. m.) Le *cadran* de l'horloge et le *quadrant*, quart de cercle.

-cage / -quage Ici, il s'agit de noms communs : le *trucage* (ou *truquage*), le *blo-cage*. Du côté des sports ou de l'artisanat, on trouve le *marquage* aussi bien que le *placage*. Astuce : pensez à *marque-page* d'un côté et *placard* de l'autre. Distinguons deux catégories de termes : **-cage** : *blocage*, *décorticage*, *masticage*, *placage*, *plasticage*, *trucage* ; **-quage** : *braquage*, *claquage*, *marquage*, *matra-quage*, *(re)piquage*, *remorquage*, *truquage*.

Cahot (n. m.) / **chaos** (n. m.) / **cahoteux**, **euse** (adj.) / **chaotique** (adj.) Les *cahots* de la route sont ceux d'une route *cahoteuse*, pleine d'irrégularités de terrain, tandis que le parcours *chaotique* est confus, désordonné, lié au *chaos*.

Cal (n. m.) [pl. *cals*] / **cale** (n. f.) Avoir du *cal* ou des *cals* sur ses mains, signe qu'elles ont beaucoup travaillé ; mais la *cale* d'un navire, son fond, destinée à recevoir des cargaisons de marchandises. *Être à fond de cale* signifie soit être mis aux fers dans la cale d'un bateau, soit, de façon imagée, être au bout de ses ressources.

Canaux (n. m. pl.) / **canot** (n. m.) Ne pas confondre le pluriel de *canal*, *canaux* avec le *canot*, petite barque.

Cane (n. f.) / **canne** (n. f.) La *cane*, femelle du canard, et la *canne*, providence des gens qui marchent avec difficulté.

Caner (v.) / **canner** (v.) *Caner* avec un *n*, fléchir (voire, en argot, mourir) ; *canner*, avec deux *n*, réaliser un *cannage* en osier (d'une chaise, d'un fauteuil).

-cant / -quant *En vaquant à mes occupations, j'ai remarqué que ce siège était vacant, et qu'une chaise était manquante* : on peut dire cela et on doit l'écrire ainsi. La terminaison *-cant* est celle de l'adjectif dérivé d'un participe présent en *-quant*. On citera *vacant* (adjectif), *vaquant* (participe présent), et, selon la même opposition, *communicant*, *communiquant* ; *convaincant*, *convainquant* ; *fabriquant*, *fabriquant* ; *provocant*, *provoquant* ; *suffocant*, *suffoquant*. Mais il y a aussi, sans changement : *trafiquant* (adjectif et participe présent), *attaquant*, *choquant*, *manquant*, *pratiquant*. À RETENIR : le participe présent est toujours invariable, tandis que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom. En *pratiquant* (ici, on n'est pas obligé de préciser quoi), on devient de bons *pratiquants*.

Cap (n. m.) / **cape** (n. f.) / **gap** (n. m.) Le *cap* Horn, redouté des marins ; naviguer à la *cape*, être à la *cape* (la *cape*, la grand-voile). Il y a également la *cape* de Zorro. Le *gap*, mot anglais passé dans notre dictionnaire, signifie « écart ».

Capital (n. m. et adj.) / **capitale** (n. f.) Le *capital* est *capital* dans le capitalisme. À ne pas confondre avec la *capitale*, le plus souvent, une ville *capitale*.

Car (conj. et n. m.) / **carre** (n. f.) / **quart** (n. m.) Le *car*, l'autobus... *car* il peut y avoir plusieurs mots pour désigner un même objet ; la *carre* d'un ski ou d'une planche, angle formé par les faces opposées ; le *quart* (produit de la division par quatre d'un entier), *quart* d'heure, *quart* de vin ou *quart* de veille pour le marin.

Carré (n. m.) / **carrée** (n. f.) Le *carré*... n'est pas rond et la *carrée* peut désigner une chambre, de façon familière.

Carte (n. f.) / **quarte** (n. f. et adj.) / **kart** (n. m.) Une *carte* de géographie, mais une *quarte* en musique, ou une *quarte*, série de quatre cartes, ou encore la fièvre *quarte* ; et le *kart* de l'amateur de karting.

Cartier (n. m.) / **quartier** (n. m.) Le *cartier* fabrique les cartes à jouer et le *quartier* peut être aussi bien le lieu où j'habite, le *quartier* d'orange ou le *quartier* de lune.

Cash (adv.) / **cache** (n. f.) Payer *cash* (mot venu de l'anglais, d'où sa graphie) ; la *cache*, où (se) cacher.

Cathare (n. et adj.) / **catarrhe** (n. m.) Les Cathares (« purs » en grec) furent des hérétiques dont il reste les châteaux *cathares*, dans le sud-ouest de la France ; tandis qu'un *catarrhe* est une inflammation d'un organe (la gorge, les yeux...).

Céans (adv.) / **séant** (n. m.) Le mot *céans*, quelque peu vieilli, demeure dans l'expression *le maître de céans* ; ne pas l'orthographier comme le *séant*, le derrière d'une personne, surtout usité dans l'expression *se mettre sur son séant*.

Ceint (p. passé) / **sain, e** (adj.) / **saint, e** (adj. et n.) / **sein** (n. m.) / **seing** (n. m.) Être *ceint* (de), du verbe *ceindre*, être entouré (de), par exemple l'écharpe tricolore du maire ; être *sain*, avoir la santé et être *saint*, la sainteté. Les *seins*, point en vue de l'anatomie, en particulier féminine ; le *seing*, signature d'une personne sur un acte officiel (du latin *signum*, d'où le *g*).

Célébrer (v.) / **celebret** (n. m.) Les deux mots sont parents, mais le second, formule latine au *-t* final sonore, s'écrit sans accent sur les *e*. Il signifie « qu'il

célèbre ! » et désigne l'autorisation pour un prêtre de célébrer la messe.
 ➡ « Vocabulaire », p.32.

Celer (v.) / **receler** (v.) *Celer*, cacher, s'écrit sans accent sur le premier *e*. De même, on écrit le receleur et le recel. Quant à *receler* (ou *recéler*, selon l'Académie), il se prononce selon la graphie prescrite par l'Académie.

Céleri ou **cèleri** (n. m.) / **sellerie** (n. f.) *Céleri* ou *cèleri*, c'est le légume ; mais la *sellerie*, avec son *s* et ses deux *l*, est le fait de l'artisan sellier-bourrellier : le travail du cuir et des peaux. Attention : la *bourrellerie* prend deux *r* et deux *l*. Le *sel* et la *selle* ne peuvent être orthographiquement confondus. Et enfin : le *célieri-rave*, ou *cèleri-rave* fait son pluriel en *céleris-raves* ou *cèleris-raves*.

Cellier (n. m.) / **sellier** (n. m.) Le *cellier* avec *c*, cagibi frais où l'on garde les denrées alimentaires, le *sellier*, l'artisan.

C'en / s'en / sans Astérix est petit mais s'il *s'en* moque, *c'en* est trop pour Obélix... qui *s'en* va *sans* son menhir : on écrit *s'* lorsqu'il peut être remplacé par *se*, et *c'* lorsqu'il peut être remplacé par *cela*. Quant à *sans*, on peut *sans* aucun doute *s'en* passer ici. Élémentaire, n'est-ce pas ? En plus, cette astuce de reconnaissance vaut aussi pour *c'est* et *s'est*.

Cendre (n. f.) / **sandre** (n. m.) La *cendre* du feu, mais le *sandre*, le poisson.

Cène (n. f.) / **scène** (n. f.) / **senne** (n. f.) La *Cène*, dernier repas du Christ avec ses apôtres avant sa mort, la veille de la Passion, a été souvent représentée par les peintres. À distinguer de la *scène* du théâtre ! La *senne* (parfois orthographiée *seine*) est un vaste filet de traîne qui sert pour la pêche.

Cens (n. m.) / **sens** (n. m.) Le *cens* était un impôt auquel le droit de vote était lié jusqu'en 1848 (*le suffrage censitaire*, subordonné au paiement du *cens* par le citoyen). Cela n'a pas de *sens* ?

Censé (adj.) / **sensé** (adj.) Je ne suis pas *censée* savoir que vous êtes *sensé* (doué de bon sens) ; mais nul n'est *censé* (supposé) ignorer la loi.

Cent ➡ *zéro*.

Cep (n. m.) / **cèpe** (n. m.) Ne pas confondre le *cep* de vigne (qui a donné le terme *cépage*) et le délicieux champignon qu'est le *cèpe*.

Cerf (n. m.) / **serf** (n. m.) / **sert** (v.) / **serre** (n. f.) Le *cerf*, avec *f* muet, l'animal ; le *serf*, avec *f* sonore, l'être humain soumis au servage (du latin *servus*, « esclave ») durant l'époque féodale. Cela *sert* à quoi, une *serre* ? Cela sert (3^e personne du singulier du verbe *servir*) à protéger des plantations fragiles.

Certes (adv.) / **serte** (n. f.) L'adverbe d'affirmation *certes* ne peut être confondu avec la *serte* (du verbe *sertir*), « enchâssement d'une pierre précieuse sur un bijou ».

Cession (n. f.) / **session** (n. f.) La *cession* dérive de *céder* (donner ou vendre), tandis que la *session* est une période durant laquelle des personnes délibèrent, que ce soit une *session* d'examen ou une *session* parlementaire. Par extension, on parle parfois de *session* de jazz, mais c'est un anglicisme.

Cétacé (n. m.) / **sétacé** (adj.) La baleine est un *cétacé* ; mais une texture à base de soie est dite *sétacée*.

Chacun (pron. indéf.) / **chaque** (adj. indéf.) Par attraction avec *chaque*, certains pourraient être tentés d'écrire *chaqun*, ou pire, *chaqu'un* (comme *quelqu'un*). Ne pas céder à cette tentation !

Chai (n. m.) / **chez** (prép.) / **chaix** (n. m.) Le *chai*, endroit où on conserve le vin, entre sa fabrication et sa vente ; le maître de *chai* y est *chez* lui. Le *chaix*, nom propre, devenu nom commun, indicateur des horaires de chemin de fer... aujourd'hui dépassé par l'informatique et Internet.

Chaîne (n. f.) / **chêne** (n. m.) Le grand arbre qu'est le *chêne* mais la *chaîne* qui décore ou enchaîne, et peu importe qu'elle soit d'or ou d'acier.

Champ (n. m.) / **chant** (n. m.) Le *champ* de blé, le *chant* des chanteurs.

Chaos, chaotique ➡ *cahot*.

Chape (n. f.) / **schappe** (n. f.) La *chape*, ce qui recouvre, soit les épaules d'un prêtre, soit une installation de construction. La *schappe*, déchets de soie naturelle.

Chas (n. m.) / **chat** (n. m.) / **chah** ou **shah** (n. m.) Le *chas* d'une aiguille (où passer le fil) n'est pas le *chat* de la mère Michel qu'on aurait miraculeusement retrouvé, ni le *chah* (« roi » en persan) d'Iran, monarque impérial.

Chasse (n. f.) / **châsse** (n. f.) La *chasse* des chasseurs et la *châsse* d'un saint dont le corps a été conservé.

Chassie (n. f.) / **châssis** (n. m.) La *chassie*, ce qui fait coller les yeux dits alors *chassieux* ; le *châssis* de la voiture, sa structure de base.

Chaud (adj.) / **chaux** (n. f.) / **show** (n. m.) La *chaux* vive est en général *chaude*. Le *show* est une représentation, qu'on peut qualifier à sa guise.

Cheminot (n. m.) / **chemineau** (n. m.) Le *cheminot* est l'employé de chemin de fer, tandis que le *chemineau* (mot ancien, moins employé aujourd'hui) est une personne qui chemine, un vagabond.

Chère (n. f.) / **cher, chère** (adj.) / **chair** (n. f.) / **chaire** (n. f.) Faire bonne *chère* avec de la bonne *chair*... est l'affaire des cannibales ; et c'est ce que le prêtre dénonce en *chaire*. Quant à nous, *chers* inconnus, contentons-nous de faire bonne *chère* avec les nourritures terrestres à notre disposition.

Chic (adj. inv. en genre) / **chique** (n. f.) Un *chic* type, une femme *chic*, des vêtements *chics*. Mais, mâcher une *chique*, avoir une *chique* à cause d'un mal de dents.

Chômage (n. m.) / **chaumage** (n. m.) Bien placer l'accent circonflexe sur *chômage* ; et ne pas l'orthographier comme *chaumage* (de chaume). ➡ « Vocabulaire », p. 32.

Choper (v.) / **chopper** (n. m.) Un *p* pour *choper*, prendre, attraper, et deux *p* pour le *chopper*, l'outil préhistorique ou la moto.

Choral (n. m. ou adj.) / **chorale** (n. f.) / **corral** (n. m.) Gare à l'orthographe et aux pluriels : un chant *choral*, en chœur, des *chorals* de tel ou tel compositeur ; chanter dans une *chorale* ; et le *corral*, endroit où se parquent les chevaux et le bétail en général.

Chrême ➤ *crème*.

Ci (adv.) / **sis** (adj.) / **scie** (n. f.) / **six** (adj. num. et n. m.) *Ci-gît, ci-joint*... mais un local *sis*, une maison *sise* à telle adresse (*sis*, participe passé du verbe *seoir* employé comme adjectif) ; le chiffre *six* s'écrit toujours ainsi, mais se prononce avec un son *s* final lorsqu'il n'est pas suivi d'un nom et sans le son *s* final lorsqu'il est suivi d'un nom. La *scie*, musicale, égoïne, c'est tout à fait autre chose.

Cil (n. m.) / **scille** (n. f.) Un *cil*, des *cils* pour border les paupières et protéger les yeux ; mais une *scille* (même prononciation), fleur de la famille des jacinthes.

Cilice (n. m.) / **silice** (n. f.) Le *cilice*, vêtement de pénitence chez les moines, et la *silice*, la roche.

Cime (n. f.) / **cyme** (n. f.) La *cime*, le sommet, le faite ; mais la *cyme*, en botanique, l'inflorescence.

Cire (n. f.) / **sire** (n. m.) La *cire* pour les meubles et les parquets ; mais aussi, hélas, l'expression *rien à cirer* ; et un triste *sire*, homme de peu de valeur ; *mes-sire* est la forme ancienne pour monsieur.

Cistre (n. m.) / **sistre** (n. m.) Deux instruments de musique que l'orthographe et les musicologues spécialistes des XVII^e et XVIII^e siècles distinguent : le *cistre*, instrument à corde, le *sistre*, instrument à percussion.

Claie (n. f.) / **clé** ou **clef** (n. f.) Disposer les fruits sur une *claie* afin qu'ils se conservent et prendre la *clé* des champs ou avoir la *clé* (du paradis, par exemple).

Clair, e (adj.) / **clerc** (n. m.) Le temps est *clair* ; autrefois seuls les *clercs* savaient lire et écrire (pas de féminin à *clerc*) ; le *clerc* de notaire, écrit ainsi, qu'il soit homme ou femme.

Claire-voie (n. f.) / **clair-obscur** (n. m.) On écrit des *claires-voies*, à *claire-voie* ; et un *clair-obscur*, des *clairs-obscur*s.

Clic-clac (n. m. inv.) / **clique** (n. f.) / **click** (n. f.) Un canapé *clic-clac*, une *clique* en armes, prendre ses *cliques* et ses *claques* (pas des gifles, mais ses affaires personnelles), une langue à *click* ou *clic*.

Clos, e (adj.) / **clos** (n. m.) / **clause** (n. f.) Un champ *clos* est fermé par une clôture, il en est de même d'une prairie *close* ; on les appelle parfois des *clos*... ce qui se retrouve, de nos jours, plutôt dans les noms de restaurant. La *clause* d'un contrat est une disposition particulière.

Coi, coïte (adj.) Ne pas l'écrire comme *quoi*.

Coin (n. m.) / **coing** (n. m.) Le *coin* de la rue et le *coing*, fruit du cognassier.

Col (n. m.) / **colle** (n. f.) / **khôl** ou **kohol** (n. m.) Le *col* de l'Iseran, le *cache-col* (ici, *col* = cou), un *faux-col*, un *col-de-cygne*, un *col-bleu* (un marin) mais un *col bleu* opposé à un *col blanc* : un ouvrier vs un employé d'administration ; une *colle* à grand pouvoir adhésif, deux heures de *colle* en guise de punition. Quant au *khôl*, poudre sombre, il sert comme fard à rehausser l'éclat des yeux. Des yeux *khôlés* (et non *collés*).

Colérique (adj.) / **cholérique** (n. et adj.) *Colérique* est le plus employé, il permet de désigner quelqu'un qui fait de fréquentes colères. Le *cholérique* est atteint du choléra, et *cholérique* est l'adjectif relatif à la bile.

Colon (adj. ou n.) / **côlon** (n. m.) Le *colon*, celui qui part ou est parti en colonie ou aux colonies ; le *côlon*, gros intestin. Ne pas les confondre !

Coma (n. m.) / **comma** (n. m) Le *coma*, perte de conscience plus ou moins longue ; et le *comma* en musique, intervalle musical entre deux notes.

Command (n. m.) / **comment** (adv.) Les deux termes se prononcent de façon semblable : en droit, une déclaration de *command* est celle par laquelle un acquéreur ou un adjudicataire choisit de substituer une autre personne (à lui-même) en cas de vente ; *comment* cela ?

Commande (n. f.) / **commende** (n. f.) Faire une *commande* de livres sur Internet ; mais avoir, en tant que non religieux, une abbaye en *commende*, qui vous a été confiée (latin *commendare*, « confier »), c'est être *commendataire*.

Composés (noms)

Leur composition peut être de plusieurs sortes et explique les règles du pluriel :

a) Quand le nom composé est formé de deux noms, ou adjectifs, chacun des deux prend la marque du pluriel : un *chou-fleur* / des *choux-fleurs*, un *sourd-muet* / des *sourds-muets*. À retenir : un *nouveau-né* / des *nouveau-nés*, sans x à *nouveau*, car ce terme est ici employé de façon adverbiale (nouveau = nouvellement).

b) Quand le nom composé est formé d'un verbe (conjugué ou à l'infinitif) + un nom, ou de deux verbes, seul le nom, s'il peut logiquement être mis au pluriel, prend la marque du pluriel : un *laissez-passer* / des *laissez-passer*, un *garde-fou* / des *garde-fous*... mais un *casse-tête* / des *casse-tête* (car on ne compte qu'une tête par personne). À retenir : un *on-dit* / des *on-dit*, un *crève-la-faim* / des *crève-la-faim*, un *va-et-vient* / des *va-et-vient*, un *tête-à-tête* / des *tête-à-tête* ; mais... *des en-têtes*, car le mot *tête* est employé au sens figuré. Quel casse-tête ! Voici un motif de soulagement en contrepartie : on peut écrire au choix des *aller-retour* ou des *allers-retours*.

c) Quand le nom est composé de deux mots (noms ou verbes) sans trait d'union entre eux, les deux mots prennent la marque du pluriel : un *compte rendu* / des *comptes rendus*. Question : comment savoir si tel nom composé prend ou non un trait d'union ? *Compte rendu* est le plus fréquent. Ne pas confondre avec la locution *compte tenu* (de), qui est invariable. On trouve aussi sans trait d'union les *ayants droit* et les *ayants cause*, qui en plus, se payent le luxe de mettre un verbe (participe présent) au pluriel !

Pour le cas des noms composés incluant en partie ou en totalité du latin, reprenez : des *ex-conjoints*, des *ex-voto*, des *post-scriptum*, des *in-quarto*, des *in-douze*. (☛ aussi chapitre VIII, p. 398.)

À NOTER : le Conseil supérieur de la langue française recommande depuis une dizaine d'années l'écriture de certains noms composés en un seul mot, comme : *portemonnaie*, *apriori*, *archboutant*, *bluejean*, *cachecache* (mais attention : *cache-sexe* demeure ce qu'il était, avec trait d'union !... Ou trait d'esprit ?), *cinéclub*, *contrechoc*, *crochepied*, etc. avec un seul -s final au pluriel. L'usage ne semble guère suivre ces recommandations, publiées au *Journal officiel* du 6 décembre 1990 (☛ annexe de ce chapitre, p. 397, qui fait le point sur cette réforme de l'orthographe).

Comptant (adv.) / **content** (adj.) Être *content* de payer *comptant*.

Compter (v.) / **conter** (v.) / **comté** (n. m.) On ne confondra pas les deux verbes, *compter* et *conter*. Attention aussi à leurs dérivés : *compteur*, *compte* et *conte*, *conteur*, *conteuse*... et aussi le *comte*, noble d'autrefois. Le *comté* est un (bon) fromage ou alors ce qui était le domaine du *comte* (mais : *la vicomté*), et, dans les pays anglo-saxons, une division administrative.

Conclu ➡ *exclu*. D'accord ? Affaire *conclue* ?

Concomitant (adj.) Aucune consonne double dans cet adjectif qui, par sa signification, semble pourtant appeler quelque chose de double, de simultané.

Consol (n. m.) / **console** (n. f.) Le *consol*, ancien système de radionavigation maritime, mais la *console* (sans rapport avec le verbe *consoler*, sauf au sens ancien de « consolider »), petit meuble, ou *console* de jeu ou encore terme d'architecture.

Couleurs (noms et adjectifs de)

- Les *bleus*, *blancs*, *rouges*, *jaunes*, *verts*, *violet*, *noirs* prennent la marque du pluriel ; leurs dérivés aussi, tels *bleuâtres*, *verdâtres*.
- Employées avec un (autre) adjectif ou un nom qui les précise, les couleurs sont invariables : *des robes rouge foncé*, *vert clair*, *vert amande*, *violet profond*, *bleu sombre*, etc.
- Sont invariables aussi les couleurs dérivées par analogie d'un nom d'objet : *abricot*, *acajou*, *amarante*, *ardoise*, *argent*, *aubergine*, *auburn*, *azur*, *bistre*, *bordeaux*, *brique*, *bronze*, *cachou*, *café*, *capucine*, *caramel*, *carmin*, *cerise*, *ciel*, *chocolat*, *citron*, *coquelicot*, *corail*, *crème*, *cuivre*, *cyclamen*, *ébène*, *émeraude*, *feuille-morte*, *framboise*, *garance*, *havane*, *indigo*, *isabelle*, *jade*, *jonquille*, *kaki*, *marron*, *mastic*, *moutarde*, *noisette*, *ocre*, *olive*, *or*, *orange*, *paille*, *perle*, *pervenche*, *pie*, *pistache*, *prune*, *puce*, *rouille*, *safran*, *saphir*, *saumon*, *sépia*, *tabac*, *thé*, *tilleul*, *tomate*, *topaze*, *turquoise*, *vairon*.
- S'accordent en nombre les termes suivants : *écarlate*, *fauve*, *mauve*, *pourpre*, *rose*, d'où *des robes roses*, *mauves*, etc.
- On écrira : *les yeux bleus*, *les chemises blanches*, *des robes écarlates*, *des cheveux blonds*, *châtains*, *des chevelures châtaines* (et non *châtaines*), *rouge foncé* (à cause de l'adjectif), *bleu-vert*, *blanc-gris*, *orange*, *turquoise* (à cause de l'analogie avec un objet).
- Il y a des exceptions – bien sûr ! –, telles que l'accord en nombre de : *beige*, *grège*, *écarlate*, *mauve*, *fauve*, *rose*, *pourpre*. Pour *incarnat*, l'usage hésite : variable, invariable ? (➡ ci-dessous « Les pluriels », p. 351.)

Cool (adj. inv.) / **coule** (n. f.) On peut être très décontracté, très *cool* (anglicisme) et se la couler douce (la vie) ; mais *être à la coule*, c'est être malin, être au courant de tout ce qui peut nous profiter. La *coule* est également un vêtement monastique.

Coq (n. m.) / **coque** (n. f.) / **coke** (n. m.) / **coke** (n. f.) Le *coq* et la poule, le *maître-coq* (chef-cuisinier), la *coque* du navire, la *coque* de noix, un œuf à la *coque* ; le *coke*, charbon, et la *coke*, abréviation familière pour cocaïne.

Cor (n. m.) / **corps** (n. m.) À *cor* et à *cri*, répétons que ce *cor* (*cor* au pied, ou *cor* de chasse) n'a rien à voir avec votre enveloppe corporelle, le *corps*.

Cornue (n. f.) / **cornu, e** (adj.) La *cornue* du chimiste et de l'alchimiste ; l'escargot est un animal *cornu*.

Cosse (n. f.) / **causse** (n. m.) La *cosse*, enveloppe de légumes tels que les petits pois ; ne pas l'orthographier comme le *causse*, plateau du centre de la France.

Côte (n. f.) / **cote** (n. f.) / **cotte** (n. f.) Monter une *côte* à bicyclette ; avoir la *cote*, être *coté* (et non *côté* comme dans : de chaque *côté*) ; le chevalier mettait sa *cotte* de maille avant de combattre, l'ouvrier met sa *cotte* avant de travailler.

Côte (n. f.) / **côté** (n. m.) / **coteau** (n. m.) Pas d'accent circonflexe pour le *coteau*.

Cou (n. m.) / **coup** (n. m.) / **coût** (n. m.) L'expression familière *avoir la tête sur les épaules* (pour dire : être réaliste et pragmatique) oublie le *cou* entre tête et épaules ! Le *coup* qu'on donne ou reçoit mais qu'il vaut mieux éviter prend un *p* silencieux, tout comme il y a un *-t* final à *coût*, et celui-ci renvoie directement au verbe *coûter*.

Coupé (n. m.) / **coupée** (n. f.) Un *coupé*, type de voiture automobile ; la *coupée*, ouverture aménagée dans un navire pour entrer ou sortir ; ou le lieu dans la forêt où des arbres ont été coupés.

Cour (n. f.) / **cours** (n. m.) / **court** (n. m.) / **court** (adj.) / **courre** (n. f.) La *cour* du roi, la *cour* de récréation, faire la *cour* à quelqu'un ; le *cours* de géographie, le *cours* d'eau, le *cours* d'une valeur à la Bourse, au *cours* de l'histoire ; le *court* de tennis, être pris de *court*, être à *court* d'argent ; et la chasse à *courre*.

Crack (n. m.) / **craque** (n. f.) / **crash** (n. m.) [pl. *crashes* ou *crashes*] / **krak** (n. m.) et **ksar** (n. m.) / **krach** (n. m.) Le *crack*, une drogue ; le *crack*, le champion, quelqu'un de très fort en un domaine ; raconter une *craque* ou des *craques*, fabuler, inventer ; le *crash* d'un avion, son atterrissage brutal, parfois jusqu'à l'écrasement (verbe *se crasher*, à ne pas écrire comme *cracher*). Le *krak*, citadelle orientale construite par les Croisés en Palestine et en Syrie (Cf. le mot arabe *ksar*, passé en français, pl. *ksour*) ; le *krach*, effondrement, en général boursier (le *krach* de 1929).

Craie (n. f.) / **crêt** (n. m.) La *craie* pour écrire sur le tableau noir, mais le *crêt*, sommet dans le Jura.

Crème (n. f.) / **chrême** (n. m.) Ne pas orthographier le *chrême*, huile bénite utilisée pour certains sacrements dans la religion chrétienne, comme la *crème* au chocolat !

Crique (n. f.) / **cric** (n. m.) Une *crique*, petit baie dans laquelle les bateaux peuvent venir se protéger du vent ; mais un *cric*, outil qui sert à changer une roue de voiture ou à lever ou déplacer des charges.

Cross (n. m. inv.) / **crosse** (n. f.) Un coureur de *cross* (forme abrégée de *cross-country*, pl. *countries* ou *countrys*) ; mais la *crosse* d'un évêque, d'un joueur de hockey ou d'une plante. *Chercher des crosses* à quelqu'un, lui chercher querelle.

Croup (n. m.) / **croupe** (n. f.) Le *croup*, maladie, autrefois mortelle ; mais la *croupe*, du cheval par exemple.

Cru (adj.) / **cru** (p.p.) / **crû** (p.p.) / **crue** (n.f.) *Cru*, contraire de cuit, participe passé du verbe *croire*, ou encore vin qui est un grand *cru* ; *crû*, participe passé du verbe *croître* : l'accent circonflexe à l'écrit et à l'oral, le *u* prononcé long en sont la marque. À NOTER : une remarque ou réflexion *de son cru* s'écrit comme le grand *cru*... et non comme la *crue* de la rivière qui déborde.

Cuisseau (n. m.) / **cuissot** (n. m.) Un *cuisseau* de veau, mais un *cuissot* de gibier. Les deux termes ont été employés par Prosper Mérimée dans sa célèbre dictée.

Curé (n. m.) / **curée** (n. f.) Le *curé* du village et la *curée* à la fin d'une partie de chasse (terme parfois employé au sens figuré).

Cygne (n. m.) / **signe** (n. m.) Le *cygne*, bel animal qui vogue sur les plans d'eau, ne se confond pas avec le *signe*, qui veut dire, qui signifie.

Danse (n. f.) / **dense** (adj.) La *danse* en français s'écrit de nos jours avec un *s* et non un *c* ; l'adjectif *dense* ne change pas son orthographe au masculin et au féminin.

Dare-dare (adv.) / **dard** (n. m.) Revenir *dare-dare* : malgré la rapidité, ne pas oublier les deux *e* muets ! La guêpe pique avec son *dard*, très vite aussi.

Date (n. f.) / **datte** (n. f.) La *date* change chaque jour ; les *dattes* mûrissent en décembre et les meilleures sont les Deglet Nour, de l'oasis de Biskra.

Décrépi, e (adj.) / **décrépit, e** (adj.) Le temps abîme les maisons et leur *crépi*, elles deviennent *décrépies*, et il faut les recrépir. Le temps abîme aussi les êtres humains, un jour on se retrouve *décrépit*, *décrépite*... même si on le voit surtout sur les autres !

Défait, e (p. passé et adj.) / **défet** (n. m.) Il est fait... et *défait* ; mais un *défet* (du latin *defectus*, « défaut, manque »), c'est une feuille superflue ou dépareillée dans un ouvrage imprimé, voire plusieurs feuilles.

Dégouter (v.) / **dégoutter** (v.) C'est dégoutant, ça vous *dégoute* de *dégoutter* de pluie comme ça après l'orage ; peut-être, mais ne pas confondre orthographiquement ce qui provient du sentiment de dégoût et ce qui provient du surplus de gouttes d'eau.

Délasser (se) (v.) / **délacer** (v.) Quand on se sent las, ou lasse, *se délasser*, c'est agréable ; on commence par *délacer* ses chaussures... et on finit comme on veut.

Demi (adj.) / **mi-** (préfixe) Invariable devant le nom (une demi-heure), *demi* s'accorde en genre seulement (pas en nombre) lorsqu'il est placé après lui : *une heure et demie*, *midi et demi*. À *mi-parcours*, à *mi-chemin*, *mi-chèvre* *mi-chou*, et *mi-figue*, *mi-raisin*, dans tous les cas, *mi* est invariable.

Dépôt (n. m.) / **dépotoir** (n. m.) / **dépotage** (n. m.) / **dépoter** (v.) Le *dépôt*, avec accent circonflexe, mais le *dépotoir*, sans accent circonflexe sur le *o*, tout comme les mots *dépotage* et *dépoter*.

Dessein (n. m.) / **dessin** (n. m.) On peut faire quelque chose à *dessein*, volontairement, et même un *dessin* ! *J'ai le dessein de dessiner, de faire un dessin*.

Desseller (v.) / **desceller** (v.) / **déceler** (v.) Le soir, le cow-boy *desselle* son cheval ; mais l'ouvrier *descelle* une ferrure, un carreau de céramique qui étaient scellés. Et *déceler*, découvrir d'après des indices.

Détoner (v.) / **détonner** (v.) Avec un *n*, *détoner*, être le siège d'une détonation ; mais avec deux *n*, *détonner*, ne pas être en harmonie (cf. le sens du mot *ton* en musique), s'écarter du ton, donc trancher, former contraste avec un ensemble. *Tonner*, faire un bruit de tonnerre, peut s'accompagner d'une détonation... et *détoner* aussi.

Différent, e (adj.) / **différend** (n.m.) Si on a des vues *différentes* de celles d'autrui, on peut être amené à se trouver en conflit avec lui, et cela, c'est un *différend*. N'y soyons pas indifférents !

Dingue (adj. ou n.) / **dinguer** (v.) / **dengue** (n.f.) C'est un *dingue*, il est *dingue* ; mais *dinguer*, tomber brutalement. Quant à la *dengue*, c'est une maladie des pays chauds causée par un moustique.

Dissonance ➤ *assonance*.

Djinn (n. m.) / **jean** (n. m.) Ils se prononcent de la même façon, le génie bien-faisant ou malfaisant des cultures d'Orient et le tissu ou le pantalon que tout le monde connaît : mais ce n'est pas une raison pour les écrire de façon semblable.

Du (art.) / **dû** (n. m. ou p. passé) *Du* calme : le participe passé du verbe *devoir* s'écrit *dû* (sauf au féminin et au pluriel, *due, dus, dues*) et pour lui, son accent circonflexe est un *dû*.

-ée Un participe passé riche de trois *e* au féminin et deux accents, comme dans *créée, grée, agréée, maugrée* : la femme aurait été *créée* à l'image de l'homme selon la Bible... et *agréée* par la grammaire ; les goélettes auraient été *gréées*, et des paroles *maugrées*. Mais attention à l'adjectif *athée* : il reste le même au masculin et au féminin.

-é / -er / -ai / -ais (terminaisons)

Les terminaisons sont souvent un souci : *j'ai mangé, j'aime manger, j'ai bien aimé manger* dans ce restaurant, et la sole que *j'ai mangée* était délicieuse ; *je mangerais* bien autre chose, mais demain *je mangerai* encore ce que *je mangeais* déjà la semaine dernière. Retenir cette phrase évite quelques lignes de règles, que vous trouverez cependant au chapitre suivant, à propos des règles des participes passés.

Ou alors, si vous n'avez pas la mémoire visuelle des différentes terminaisons, reprenez, sur le modèle de cette phrase, une autre phrase avec terminaisons sonores : *j'ai fini, j'aime finir, j'ai bien su finir*, et la sole que *j'ai prise* était délicieuse.

Égayer (s') (v.) / **égayer** (s') (v.) Quand on est un peu triste, le remède est de *s'égayer* en allant voir un film drôle. *S'égayer*, c'est ce que font, par exemple, les enfants d'une classe dès lors qu'on les lâche pour la récréation : ils se dispersent en tous sens dans la cour, et rapidement.

-el, -elle / -eil, -eille / -al, -ale Parfois les terminaisons des adjectifs varient : est-ce *naturel*, est-ce là une chose *naturelle* ? Un fruit *vermeil* peut être une pomme *vermeille* : le doublement du *l* au féminin concerne les adjectifs terminés en *-el* ou *-eil*. Mais l'examen *oral* devient une prestation *orale*. Et il en est ainsi de tous les autres adjectifs terminés en *-al* : pas de doublement du *l* au féminin.

Émail (n. m.) Au pluriel, des *émaux*, pour la substance ou l'objet émaillé ; mais des *emails*, pour la substance qui recouvre les dents.

Emplettes (n. f. pl.) Attention aux deux *t* ; ne pas écrire *emplettes* sur le modèle de *complet*, *complète*. Se rappeler et visualiser le slogan publicitaire : *Nos emplettes sont nos emplois*.

Enter (v.) / **hanter** (v.) *Enter* un arbre fruitier, lui faire une greffe (l'ente) ; *hanter* (certains lieux, en particulier des châteaux) est le fait des fantômes.

Entre-temps (adv.) / **entre tant...** Bien distinguer les deux orthographes : *je l'ai attendu, puis je suis partie, entre-temps il était arrivé au lieu du rendez-vous*. Que faire ? *Entre tant de prétendants, je ne peux choisir*.

Épais, se (adj.) / **épée** (n. f.) Nul ne sera assez *épais* pour ne pas différencier *épée* de *épais*.

Épars, e (adj.) / **épar** ou **épart** (n. m.) *Épars*, éparpillé ; mais un *épar* ou *épart*, barre de bois ou de fer servant à fermer une porte.

Épeler (v.) / **appeler** (v.) Ces verbes doublent leur *l* à certaines personnes et temps de la conjugaison : *j'épelle, j'appellerai...* ➤ « Conjugaison », p. 174.

Épicer (v.) / **épisser** (v.) Quand un cuisinier *épice* un plat, il lui ajoute des épices ; mais quand un marin *épisse*, il assemble deux cordages en réalisant une *épissure*, et il s'aide pour cela d'un instrument appelé une *épissoire* ou un *épissoir*.

Ère (n. f.) / **ers** (n. m.) / **erre** (n. f.) ➤ *hère*.

Erse (n. f. ou adj.) / **herse** (n. f.) La *erse*, anneau de cordage pour les marins ; *erse*, adjectif, « de Haute-Écosse », en particulier pour la langue. La *herse* (attention au *h* aspiré), instrument agricole traîné par un tracteur et servant à travailler le sol.

Étain (n. m.) / **éteint, e** (adj.) L'*étain*, métal ; un feu *éteint* ne brille plus au loin.

Étal (n. m.) / **étale** (adj.) L'*étal* (du marchand) de fruits et légumes ; mais l'océan *étale*, les eaux *étales*, calmes comme s'ils étaient d'huile.

Étique (adj.) / **éthique** (n. f.) Ce qui reste d'*éthique* chez certains est parfois bien maigre, ce n'est pas une raison pour écrire ce terme désignant la morale comme l'adjectif *étique*.

Euro (n. m.) L'*euro* se met au pluriel avec un *s*, comme bien d'autres monnaies avant lui.

Eux (pr. pers.) / **œufs** (n. m. pl.) *Eux*, pluriel de lui ; des *œufs*, de même prononciation, pluriel de *œuf*, dans lequel on entend le *f*.

Exaucer (v.) / **exhausser** (v.) / **exhaustif** (adj.) Comme *rehausser*, *exhausser* vient de l'adjectif *haut*, avec son *h* ; seulement de ce point de vue il a à voir avec le Très-

Haut (Dieu) qui pourrait *exaucer* vos prières ou vos vœux. Quant à *exhaustif* et *exhaustivité*, par analogie, ces termes nous donnent parfois envie, à tort, de mettre un *h* après le *x* de *exaucer*, ou celui de *exorbité*, ou encore celui de *exalté*. En revanche, il faut un *h* à *exhorter*, comme à *exhiber*, ou *exhaler* ou *exhérer*.

Exciper (de) (v.) Expression juridique, qui signifie « s'appuyer sur, s'autoriser de ». Pour l'orthographe, il faut penser au terme *exception* (dont l'étymologie est la même). Ne pas y ajouter un *h*, par analogie avec *exhiber*.

Exclu (p. passé, adj. ou n.) / **inclus** (p. passé) / **conclu** (p. passé) Ah, ces trois participes passés ! Assez passé de temps à hésiter pour les écrire : répétez plutôt que la chose est désormais *exclue*, l'affaire *conclue*, malgré les difficultés *incluses*. Mais : *perclus*, *e*.

Exécration (adj.), **exécuter** (v.) Ne pas placer un *c* après le *x*, ce serait une erreur.

Exhérer (v.) / **exhérédation** (n.f.) Un *h* après le *x* pour ces mots liés à l'héritage (et donc à l'hérédité).

Exigence (n.f.) / **obligance** (n.f.) ➤ *obligance*.

Exprès (adv.) / **exprès, expresse** (adj.) / **express** (adj. ou n.m.) Tu l'as fait *exprès* ! Arrête, c'est un ordre *exprès*, une demande *expresse*. Le train *express* va passer, oui c'est un *express* et non un rapide.

Face (n.f.) / **fasce** (n.f.) Jouer à pile ou *face*, perdre la *face*, une photo de *face* ou de profil... Mais la *fasce*, bandeau de certains chambranles en architecture, ou bande horizontale en héraldique.

Faim (n.f.) / **fin** (n.f.) / **feint** (adj.) Bien sûr, personne n'ira confondre la *faim* (qui fait sortir le loup du bois) et la *fin* (de l'histoire). Ce serait une feinte, non, un propos *feint*. ➤ verbe *feindre*, conjugué comme *peindre*, « Conjugaison », p. 221.

Fait (p. passé et n.m.) / **faix** (n.m.) Ce qui est *fait* est *fait*, c'est un *fait* ; mais un *faix*, un fardeau → le portefaix.

Fait (n.m.) / **faîte** (n.m.) / **faites** (du v. *faire*) / **fête** (n.f.) Le *fait* est parfois prononcé avec un *t* sonore ; ne pas le confondre avec le *faîte*, le sommet, ni avec l'impératif présent pluriel du verbe *faire*, *faites* (sans accent circonflexe, malgré les erreurs multiples de la publicité !), ni avec la *fête*.

Far (n.m.) / **fard** (n.m.) / **phare** (n.m.) / **fart** (n.m.) Le *far* breton, que mange peut-être le gardien de *phare* ; mais le *fard* à joues ou paupières, et le populaire *piquer un fard*, c'est-à-dire se mettre à rougir. Et le *fart* utilisé parfois pour les skis, dont le *-t* final se prononce.

Faufil (n.m.) Ne pas écrire ce mot avec *faux* et plus loin *fil* ! Il dérive du verbe *faufiler*, ou *bâtir*, c'est-à-dire « coudre provisoirement avec de gros points ». ➤ « Vocabulaire », p. 122.

Ferment (n.m.) / **ferrement** (n.m.) Le *ferment* utilisé pour faire des yaourts ; mais le *ferrement*, gros fer renforçant un ouvrage de maçonnerie.

Feuil (n.m.) / **feuille** (n.f.) Le *feuil*, terme désignant une fine pellicule (dite parfois *film*), et la *feuille*.

Feuillée (n. f.) / **feuillet** (n. m.) Le *feuillet*, ensemble de deux pages d'un livre ou d'un cahier, semblable en cela à la *feuille* ; mais la *feuillée* ou les *feuillées*, abri de campagne, désignant en fait, le plus souvent, un trou pour les toilettes.

Fil (n. m.) / **file** (n. f.) Le *fil* à couper le beurre, le *fil* du rasoir, le *fil* à coudre ; mais la *file* d'attente, se ranger en *file*, indienne ou par deux.

Filtre ➡ *philtre*.

Flamant (n. m.) / **flamand** (n. m. ou adj.) Distinguer le *flamant* rose de l'habitant du pays *flamand*, en Belgique.

Flan (n. m.) / **flanc** (n. m.) Les *tire-au-flanc*, qu'ils flanchent ou non, seront privés de dessert, un *flan*. Être sur le *flanc*, très fatigué ; *c'est du flan*, ce n'est pas sérieux.

Foc (n. m.) / **phoque** (n. m.) Ne pas confondre le *foc*, voile du bateau, et le *phoque*, l'animal !

Foie (n. m.) / **foi** (n. f.) / **fois** (n. f.) / **Foix** (n. pr.) Avoir mal au *foie* ; avoir la *foi* ; il était une *fois*... dans la ville de *Foix*.

Fond (n. m.) / **fonds** (n. m.) / **fonts** (n. m. pl.) Le *fond* du puits et le *fonds* de commerce : à ne pas confondre orthographiquement, même si, à voir certaines multinationales, l'eau est un commerce lucratif ! Quant aux *fonts* baptismaux, ils viennent du terme latin *fons*, « fontaine ».

For (n. m.) / **fort** (n. m. ou adj. ou adv.) / **fors** (adv.) Le *for* intérieur, c'est la conscience. Quant à l'adverbe *fors*, rare aujourd'hui, il signifie « excepté ». « Tout est perdu, *fors* l'honneur » se serait écrié le roi François I^{er} lors de la défaite de Pavie. Il était *fort* bel homme et, malgré quelques défaites, très *fort* à la guerre : il savait prendre les forteresses et les *forts*.

Forêt (n. f.) / **foret** (n. m.) La *forêt* avec ses beaux arbres ; le *foret* de 12 (ou de 10, de 8) du bricoleur pour sa perceuse.

Fossé (n. m.) / **fausset** (n. m.) / **fausser** (v.) Le *fossé* au bord des chemins ; chanter d'une voix de *fausset*, c'est-à-dire « d'une voix de tête aiguë » (cela semble faux mais ne l'est pas), ou, en un sens dérivé, plus général, c'est chanter faux, d'une voix fausse. *Fausser* signifie rendre faux. Ne pas écrire la *fosse* comme l'adjectif féminin *fausse* !

Fourni (p. passé du v. *fournir*) / **fournil** (n. m.) La prononciation est identique, mais pas l'orthographe... même si le *fournil* du boulanger est bien *fourni*.

Frais, fraîche (adj.) / **frais** (n. m.) / **frai** (n. m.) / **fret** (n. m.) Un matin *frais*, une eau *fraîche*, prendre le *frais* ; mais le *frai* (du verbe frayer) chez les poissons, fécondation des femelles ou période de celle-ci. Le *fret*, lui, se prononce et s'écrit avec un -t final, qu'il s'agisse du *fret* ferroviaire, aérien, routier ou maritime.

Franco de port / franc de port L'expression *franco de port* est invariable, même si on écrit : *envoyez-moi ces marchandises franco de port*. En revanche, si on emploie l'expression *franc de port* (en port franc), il faut accorder l'adjectif *franc* avec la marchandise concernée. *Ces deux livres francs de port, ces dix bouteilles franches de port*.

Frite (n. f.) / **fritte** (n. f.) Les *frites*, on les préfère souvent au pluriel, sauf dans l'expression familière *avoir la frite*. La *fritte*, avec deux *t*, c'est, en céramique, un mélange vitreux obtenu par fusion entre de la silice et de la soude. Attention, l'expression orale *se frit(t)er* (avec quelqu'un), se disputer, se bagarrer, venue de l'argot la *frite*, « le coup », n'existe pas au dictionnaire... sauf dans les dictionnaires d'argot. (☛ J.-P. Goudailler, *Comment tu tchatches*, Maisonneuve et Larose.)

Fruste (adj.) / **frustrer** (v.) Un *r* sépare ces deux termes qui n'ont rien à voir entre eux, du moins directement. *Fruste*, pour un humain, peu cultivé, balourd, peu évolué ; *frustrer*, priver.

Fusilier (n. m.) / **fusiller** (v.) Un *fusilier*, comme tout soldat, peut être *fusillé*... ou *fusiller*.

-gage / -guage En français, on écrit *langage*, mais en anglais, *language*. Les graphies en *gua* sont rares dans notre langue. Voyez par exemple les mots *bastingage*, *bagage*, *largage*. Le seul nom terminé par *guage* en français est le *baguage*, du verbe *baguer* (les pigeons, par exemple, pour les identifier).

Gageure (n. f.) Bien que prononcé *ju* (deuxième syllabe), il s'écrit ainsi.

Gai, e (adj.) / **guet** (n. m.) / **gué** (n. m.) *Gai* opposé à triste ; faire le *guet*, surveiller ; passer un ruisseau à *gué*, dans un endroit peu profond ou aménagé pour le passage, sans se mouiller les pieds.

Gal (n. m.) / **gale** (n. f.) La *gale*, maladie de la peau ; le *gal*, unité de mesure en géophysique, pour exprimer l'accélération.

Galeux, galeuse (adj.) / **galleux, galleuse** (adj.) Un chien *galeux* ; en chimie, un mélange *galleux*, relatif aux composés du gallium, métal rare.

Galon (n. m.) / **gallon** (n. m.) Un *galon*, décoration sur un tissu, les *galons* du militaire galonné ; mais un *gallon* d'essence, mesure anglo-saxonne (4,5 litres en Grande-Bretagne et 3,8 litres aux États-Unis).

Gangue (n. f.) / **gang** (n. m.) La *gangue*, ce qui entoure en protégeant, un objet ou une personne mais aussi en empêchant le contact ; à ne pas confondre avec le *gang* des *gangsters*, mots passés dans la langue française.

-gant / -guant Comme *fatigant* (participe présent), *fatigant* (adjectif) ; *intrigant*, *intrigant* ; *navigant*, *navigant*. C'est *fatigant* et parfois *intrigant* de voir comme le personnel *navigant*, tout en *navigant*, va en se *fatigant* et en *intrigant*. On peut le dire... et surtout l'écrire : avec un *u* quand il s'agit d'un participe présent.

Gap ☛ *cap*.

Gaule (n. pr. f.) / **Gaule (de)** (n. pr.) / **gaule** (n. f.) / **goal** (n. m.) La *Gaule* ne saurait s'écrire comme le général de *Gaule*... même si celui-ci fut un grand Gaulois et un vrai Français. De même, distinguons la *gaule* du pêcheur à la ligne et le *goal*, gardien de but sur un terrain de football.

Gaz (n. m.) / **gaze** (n. f.) Le *gaz* carbonique, par exemple ; mais la *gaze* d'un pansement.

Geai ➡ *jais*.

-geance / -gence L'*engeance* et l'*obligeance*, mais l'*exigence*, la *convergence*, la *divergence*, la *négligence*. Quelle *Agence* de la francophonie expliquera cet *agencement* ?

-geant / -gent Le participe présent (invariable) se termine en *-geant* pour les verbes *négliger*, *converger*, *diverger*, et l'adjectif finit par *-gent* : (en) *négligeant*, *convergeant*, *divergeant*... ils ont été *négligents*, *convergers*, *divergents*.

Gène (n. m.) / **gêne** (n. f.) Le *gène* de telle maladie mais la *gêne* de celui qui est gêné.

Gens (n. m. pl.) / **gent** (n. f.) / **jante** (n. f.) La *gent* masculine, ce n'est pas tous les *gens* ! Pas plus que la *gent* féminine. Ne pas écrire la *gente*, ce serait perçu comme un hispanisme ou comme une confusion avec la *jante* (de roue pour une voiture).

Gentilhomme (n. m.) Au pluriel : des *gentilshommes*.

Glaciaire (adj.) / **glacière** (n. f.) Les formations *glaciaires* dans les Alpes ; mais emporter un pique-nique dans une *glacière*.

Golf (n. m.) / **golfe** (n. m.) Jouer au *golf* ; le *golfe* Persique, le *golfe* de Gênes...

Gourmé (adj.) / **gourmet** (n. m.) Le *gourmet* apprécie de bien manger ; quel-qu'un de *gourmé* n'est pas très nature, est affecté.

Goutter (v.) / **goûter** (v.) Le manteau *goutte* parce qu'il a pris la pluie ; les enfants *goûtent*. Cf. *dégoutter*, *dégôûter*, *dégouttant*, *dégôûtant*.

Grâce (n. f.) / **gracier** (v.) / **gracieux** (adj.) Au cours de l'histoire, et pour des raisons phonétiques, l'accent circonflexe a disparu du verbe et de l'adjectif.

Granit (n. m.) / **granite** (n. m.) Les deux orthographes sont correctes. La seconde est surtout employée par les géologues.

Gré (n. m.) / **grès** (n. m.) De bon *gré* ou de mauvais *gré* ; bon *gré* mal *gré* (mais *malgré* en un seul mot) ; un pot en *grès*.

Guerre (n. f.) / **guère** (adv.) La paix et la *guerre*. La population n'aime *guère* la *guerre*.

H ou pas ?

- Oui dans *abhorrer*, *appréhender* (et dérivés), *asphyxier*, *exhiber*, *exhorter*, *inhiber*, *exhausser*, *rehausser*, et aussi *ahuri*, *vahiné*, *asthme*, *isthme*, *bismuth*, *zénith*. Oui pour *halo* et *haro* (➡ ces termes).
- Non pour *exaucer*, *étymologie*, *exorbité*, *exorbitant*, *azimut*.

➡ ci-dessous, thème 3, p. 344.

Haire (n. f.) ➡ *hère*.

Halage (n. m.) / **hallage** (n. m.) Le *halage*, action de haler, tirer ; le *hallage*, redevance à payer pour avoir le droit de vendre aux halles.

Haleine (n. f.) / **alène** (n. f.) / **allène** (n. m.) Tout le monde connaît l'*haleine*, le souffle qui produit de la buée sur les vitres froides. L'*alène* est une grosse aiguille de couture du cordonnier servant à percer le cuir et l'*allène*, un hydrocarbure.

Hâler (v.) / **haler** (v.) / **aller** (v.) *Hâler*, brunir, par le fait du *hâle* résultant de l'exposition au soleil ; *haler*, tirer. Quant à *aller*, nous *irons* tous nous *hâler* cet été.

Halètement ➡ *allaitement*.

Hall (n. m.) / **halle** (n. f.) / **hâle** (n. m.) Distinguons le *hall* de gare et la *halle* aux grains ; à Paris, c'était l'ancienne Bourse du commerce, elle est située non loin des *Halles* ; on le voit, de nos jours, le mot *halle* s'emploie plus fréquemment au pluriel. Le *hâle*, le bronzage.

Hallali (n. m.) On l'écrit ainsi, avec beaucoup de bruit dans les *l*. Mais le *h* n'est pas aspiré : l'*hallali*.

Halo (n. m.) / **allô** (adv.) / **allo-** (préfixe) Le *halo* entourant la lune serait, selon les paysans, signe de tempête ; le *allô* téléphonique se fait souvent voler son accent circonflexe. Quant au préfixe *allo-*, avec deux *l*, « autre » en grec, il est à l'origine de la formation de nombreux mots, par exemple : *allopathie* (antonyme, *homéopathie*), *allogène* (antonyme, *exogène*), *allogamie* (antonyme, *endogamie*).

Halogène (n. m.) / **allogène** (adj.) L'*halogène*, type de lampadaire ou de lampe du bureau ; *allogène*, non autochtone, qui n'est pas indigène, même s'il est, comme tout le monde, né quelque part.

H aspiré / h muet

À l'oral, de moins en moins de locuteurs font la différence. Et pourtant, un *h* aspiré change tout : le *Halo* bleuté autour de la lune, un vieux *Hérisson* (mais un vieil homme, à cause du *h* muet de homme) ; un pain *Hollandais* (ne pas prononcer pain n'o), un grand *Handicapé* (ne pas prononcer : grand -t-an) ; de même pour la *Hauteur*, la *Haine*, le *Hameau*, les *Haricots*, les *Hérons*, le *Hasard*, les *Hongrois*, et aussi les verbes *Harceler*, *Hair*, *Hisser*, et bien sûr la *Houle* (si le *h* n'était pas aspiré, on dirait *l'houle* !).

Attention, piège commun : il n'y a pas de *h* aspiré au mot *hiatus*, on dit et on écrit l'*hiatus*.

Hanter ➡ *enter*.

Hapax ➡ *apex*.

Haras ➡ *ara*.

Hâter ➡ *athée*.

Hausse (n. f.) / **os** (n. m.) Une *hausse* des prix, un *os* à ronger pour le chien.

Heaume (n. m.) / **homme** (n. m.) / **home** (n. m.) / **Ohm** (n. pr.) / **ohm** (n. m.) Le *heaume* de l'armure, l'*homme* de l'année, un *home* d'enfants, la loi d'*Ohm*, un *ohm*.

Héler (v.) Il se conjugue comme *chanter* (donc sans doublement de la consonne *l*) et non comme *appeler*.

Hématique (adj.) / **émétique** (adj. ou n. m.) *Hématique*, qui concerne le sang, *émétique*, qui provoque des vomissements.

Héraut (n. m.) / **héros** (n. m.) Le *héraut* annonce et le *héros* a été héroïque.

Hère (n. m.) / **haire** (n. f.) / **ère** (n. f.) / **aire** (n. f.) / **air** (n. m.) / **erre** (n. f.) / **ers** (n. m.) Qu'il y ait de pauvres *hères* (avec *h* aspiré), des miséreux, à l'*ère* moderne, ça a l'*air* étrange... surtout dans l'*aire* de l'Occident. Quant à la *haire*, c'est une chemise de tissu rugueux, le plus souvent de crin, qu'utilisaient certains moines pour se mortifier. L'*erre* est, en navigation, la vitesse résiduelle d'un navire sur lequel n'agit plus de dispositif propulseur ; et l'*ers* est une plante fourragère, sorte de lentille.

Herse ➡ *erse*.

Heure (n. f.) / **heur** (n. m.) / **heurt** (n. m.) Quelle *heure* est-il ? Je n'ai pas l'*heur* de vous connaître ; un *heurt*, du verbe heurter.

Hile (n. m.) / **île** (n. f.) Le *hile*, en anatomie, « point d'arrivée des vaisseaux, nerfs et canaux dans un organe », ou en botanique, « point d'attache du funicule à l'ovule, puis à la graine » ; l'*île* au trésor.

Hoquet (n. m.) / **hockey** (n. m.) Avoir le *hoquet*, jouer au *hockey*.

Hors (prép.) / **or** (n. m.) / **or** (conj.) / **ores** (adv.) Il est *hors* de danger, sauvé ; un bijou en *or* ; tous les hommes sont mortels, *or* Socrate est un homme, donc Socrate est mortel. D'*ores* et déjà.

Horifique (adj.) Cet adjectif gargantuesque s'accorde avec le grand Rabelais, mais, s'il prend deux *r*, il n'accepte qu'un *f*.

Hospice ➡ *auspice*.

Hôtel ➡ *autel*.

Hotte ➡ *ôter*.

Hourdis (n. m.) / **ourdi** (p. passé de *ourdir*) Le *hourdis*, remplissage entre les poutrelles d'un plancher ; un plan *ourdi* avec machiavélisme.

Houx (n. m.) / **houe** (n. f.) / **ou** (conj.) / **où** (pron.) L'hiver, on cueille du *houx* et du gui ; la *houe*, l'outil ; je ne sais pas *où* tu vas, ici *ou* là.

Hymne (n. m.) / **hymne** (n. f.) Un *hymne*, chant à la gloire de la patrie, ou d'autres symboles et réalités ; une *hymne*, chant latin de la liturgie chrétienne.

Hyphe (n. m.) / **if** (n. m.) L'*hyphe*, les *hyphes*, filaments du tissu des champignons ; un *if*, arbre longiligne.

Illettré (n. et adj.) Qu'il soit nom ou adjectif, ne pas oublier de lettre en écrivant ce terme, ni *l*, ni *t* : car vous auriez l'air de quoi ?!

Imbécile (adj.) / **imbécillité** (n. f.) Le nom commun redouble le défaut de l'adjectif, si l'on peut dire, car il s'écrit avec deux *l*.

Impérial (adj.) / **impériale** (n. f.) Une allure *impériale*, un autobus à *impériale*.

Inclus, inclusion ➔ *exclu*.

Infâme (adj.) / **infamie** (n. f.) / **infamant** (adj.) Seul l'*infâme* (individu) prend un accent circonflexe sur le *a*. On rappellera à cette occasion que « l'infâme » était pour Voltaire l'ensemble des religieux, et qu'il avait inventé la signature ECRELINF signifiant « écraser l'infâme ».

Internet

Grand concurrent de l'Académie française pour la norme orthographique, avec ses dictionnaires intégrés ; Microsoft notamment nous dit qu'Internet doit s'écrire avec une majuscule, noblesse oblige. Attention cependant aux limites des dictionnaires des traitements de texte : les erreurs syntaxiques ne peuvent être repérées, en revanche les pronoms doublés des formes pronominales sont soulignés comme erronés.

Interpeller (v.) Ce verbe a une conjugaison remarquable : contrairement à *appeler*, il garde ses deux *l* tout le temps. *J'interpellais*, mais *j'appelais* ; *j'ai interpellé*, mais *j'ai appelé*. L'Académie française, dans la dernière édition de son *Dictionnaire* (la neuvième depuis la création de l'Académie en 1635), nous autorise à écrire aussi *interpeler*. Pour le moment, l'usage demeure réticent...

Intersession (n. f.) / **intercession** (n. f.) Une *intersession*, temps entre deux sessions ; une *intercession*, fait d'intercéder (pour).

Interstice (n. m.) / **interstitiel** (adj.) L'adjectif ne s'écrit pas avec un *c*, même si la prononciation du premier et du second *t* diffère : *rst + i* = le son final *ti* ; mais *i + t + i* = le son final *ssi*. Faire la différence orthographique avec *circonstance* et *circonstanciel*.

Ire (n. f.) / **irascible** (adj.) / **irriter** (v.) / **irrité** (p. passé et adj.) / **irritable** (adj.) Tous ces mots dérivés de l'*ire* (mot ancien désignant la colère, de *ira* en latin) ont suivi des chemins discordants depuis l'origine : ceux dont le *r* est suivi d'une voyelle brève (*i*, *e*) prennent deux *r*, les autres prennent un seul *r*.

-ission / **-ition** L'*admission*, l'*émission*, la *mission*, la *permission*, la *soumission* nous rappellent par leur terminaison qu'ils proviennent du verbe latin signifiant « mettre », *mittere*, *missus* au participe passé ; pour la *fission* et la *scission*, l'origine expliquant le *ss* est aussi un mot latin. Mais il y a l'*apparition*, la *componction*, la *démolition*, la *dentition*, l'*édition*, la *finition*, la *nation*, la *partition*, la *reddition*, la *tradition*... Cette orthographe en *-tion* est la plus fréquente et, comme on l'aura remarqué, tous ces termes sont féminins (exception : le *bastion*).

Jadis (adv.) / **naguère** (adv.) *Jadis*, il y a des jours et des jours (*-dis*, du latin *dies*, « jour »), s'oppose à *naguère*, il n'y a guère (de temps) : l'orthographe dit le sens, parfois oublié, à voir le succès de l'expression *jadis et naguère*, emprunt malheureux à un titre du poète Verlaine, comme si l'un était le synonyme de l'autre.

Jais (n. m.) / **geai** (n. m.) / **jet** (n. m.) La belle pierre noire qu'est le *jais* n'a rien à voir avec l'oiseau, le *geai*, plus coloré... même s'ils sont à un *jet* de pierre l'un de l'autre.

Jars (n. m.) / **jarre** (n. f.) Le *jars*, mâle de l'oie ; une *jarre* d'huile.

Jeté (n. m.) / **jetée** (n. f.) Un *jeté* de table, par exemple ou un *jeté-battu* en danse classique, mais la *jetée* sur le port.

Jeter (v.) Ce verbe double son *t* à certaines personnes de sa conjugaison : *je jette, je jetterai, que je jette*. ➤ « Conjugaison », p. 207.

Jeune (adj. et n.) / **jeûne** (n. m.) Un *jeune* peut pratiquer le *jeûne*.

Joaillier, ière (n. m.) / **joaillerie** (n. f.) Le *joaillier* comporte deux *i*, avant et après les *ll* ; mais son activité, la *joaillerie*, ne comporte qu'un *i* avant les *ll* et aucun après ceux-ci.

Joue (n. f.) / **joug** (n. m.) Deux mots prononcés de façon semblable mais orthographiés différemment ! Une bonne façon de faire la différence orthographique est de se souvenir que les dérivés de *joug* prennent tous un *g* : *juguler*, la veine *jugulaire*, *conjuguer*, *conjugal*, *conjugaison*...

Keffieh (n. m.) / **kippa** (n. f.)... Tous les mots commençant par *K* et d'origine étrangère récente (en général du masculin, sauf la *kippa*, la *kalachnikov*) font désormais partie du vocabulaire français, tels *kibboutz*, *kolkhoze*, *kéfir*, *kalachnikov*, *koulibiac*, *koumis*, *karma*, *karaté*, *karatéka*, *kabuki*, *kendo*, *kamikaze*, venus de l'hébreu, de l'arabe, du russe et du japonais.

Krach / krak ➤ *craque*.

Lac (n. m.) / **laque** (n. f.) / **lacs** (n. m.) Le *lac* Léman et la *laque* de Chine. Le *lacs*, nœud coulant servant à prendre le gibier, se prononce *la* mais s'écrit avec *-cs* final.

Lacer (v.) / **lacet** (n. m.) / **délacer** (v.) / **lasser** (v.) / **délasser** (se) (v.) *Lacer* ses chaussures (avec les *lacets*), puis les *délacer* ; *lasser* ses proches... par des reproches, se *délasser* en allant au cinéma.

Laisser-aller (n. m.) / **laissez-passer** (n. m.) Attention aux terminaisons différentes du verbe *laisser* dans ces deux noms composés : *laisser* (dans *laisser-aller*) correspond à l'infinitif et *laissez* (dans *laissez-passer*) à l'impératif.

Lé (n. m.) / **legs** (n. m.) / **laid** (adj.) / **laie** (n. f.) / **lai** (n. m.) / **lait** (n. m.) / **lais** (n. m.) / **relais** (n. m.) Un *lé*, terme de couture, désigne un pan d'étoffe ; un *legs* vous revient par héritage, que vous soyez beau ou *laid* ; une *laie*, femelle du sanglier ; un *lai*, forme poétique ; le *lais* ou, plus fréquemment, *les lais et relais* (termes souvent juridiques), espaces laissés libres par la mer ou une rivière. *Legs* (du verbe léguer) et *lais* proviennent tous deux du verbe *laisser*, seule l'orthographe permet de bien les différencier.

Lest (n. m.) / **leste** (adj.) Jeter du *lest* ; avoir la main *leste*.

Leur (pr. pers. inv.) / **leur, leurs** (adj. poss.) / **(l') leur** (n. m.) / **(l') heure** (n. f.) / **leurre** (n. m.) Il *leur* dit de prendre *leurs* affaires et *leur* passeport : devant un verbe, *leur* est toujours invariable (en tant que pronom personnel pluriel de *lui*), mais devant un nom, il peut être au singulier ou au pluriel, selon le nom concerné (ici : un passeport par personne, mais plusieurs affaires). Voilà qui rappelle des leçons de grammaire, non ? Ces termes sont à distinguer évidemment de *l'heure* de l'horloge, de *l'heur* qu'on retrouve dans *bonheur*, *malheur* (*je n'ai pas l'heur de vous connaître*) et du *leurre*, moyen d'attirer et de tromper.

Lice (n. f.) / **lisse** (adj.) / **lis** ou **lys** (n. m.) Ne pas confondre *lice* comme dans *être en lice* et l'adjectif *lisse* ; le *lis* ou *lys* est une belle fleur.

Lieu (n. m.) / **lieue** (n. f.) Un *lieu* où aller ; un trajet d'une *lieue* : attention, la mesure est variable : 4,4 kilomètres sur terre et 5,5 kilomètres en mer.

Lire (v.) / **lyre** (n. f.) *Lire*, la lecture ; la *lyre* du poète.

Lit (n. m.) / **lie** (n. f.) Aller au *lit* ; la *lie* du vin.

Lobe (n. m.) / **lob** (n. m.) Le *lobe* de l'oreille ; le beau coup de pied qu'est le *lob* met le ballon dans la cage des buts.

Loque (n. f.) / **loch** (n. m.) Ce tissu déchiré est une *loque* ; le monstre du *loch* Ness.

Lutte (n. f.) / **luth** (n. m.) La *lutte*, du verbe lutter ; le *luth*, instrument de musique avec lequel on peut s'accompagner pour chanter, et symbole de la poésie.

Lux (n. m.) / **luxe** (n. m.) Le *lux*, unité de mesure d'éclairement, et le *luxe*, manière de vivre avec des choses coûteuses et d'un confort qui nécessite de grandes dépenses.

Mai (n. m.) / **maie** (n. f.) / **mais** (conj.) / **mets** (n. m.) Le mois de *mai* ; la *maie*, meuble bas de rangement ; *mais*... quel *mets* nous as-tu préparé ?

Mail (n. m.) / **maille** (n. f.) Un *mail*, voie de circulation, ou l'abréviation pour *e-mail* ; une *maille* de tricot. *Avoir maille à partir avec (qqn)*.

Maint (adj.) / **main** (n. f.) / **moult** (adj.) *Maint*, adjectif, prend les marques du pluriel (il l'a répété *maintes* fois) ; la *main* permet de faire des travaux manuels. Pour *moult*, parfois utilisé de façon comique et / ou pseudo-médiévale, généralement on ne fait pas l'accord : *moult bonnes choses* et non *moult*es. Certains auteurs, en minorité, défendent cependant la logique qui voudrait que, si ce terme est utilisé comme adjectif, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom. Mais l'usage n'est pas toujours logique...

Mal (adv.) / **malle** (n. f.) / **mâle** (n. m.) Le bien et le *mal* ; une *malle* de voyage ; un *mâle* et une femelle.

Mamelle (n. f.) / **mamelon** (n. m.) / **mammaire** (adj.) / **mammifère** (n. m. ou adj.) La *mamelle* et le *mamelon* portent un *m* solitaire, mais tous les autres dérivés de ces deux termes affichent deux *m* : outre ceux cités ci-dessus, il y a aussi *mammalien*, *mammalogie*, *mammite*, *mammographie* et même *mammouth*. Mais pas les *mamours*, ni *maman* !

Manne (n. f.) / **mânes** (n. m. pl.) La *manne*, nourriture qui tombe du ciel ; mais les *mânes* des ancêtres, âmes des aïeux considérées comme des divinités.

Mante (n. f.) / **menthe** (n. f.) Une *mante*, autrefois vêtement des femmes en deuil, aujourd'hui, vêtement long et ample ; une *mante* religieuse, insecte prédateur ; la *menthe*, au goût si frais.

Marais (n. m.) / **marée** (n. f.) Un *marais*, un marécage ; mais la *marée*, marée haute, puis marée basse.

Marc (n. m.) / **mare** (n. f.) / **marre** (adv.) Le *marc*, alcool ; la *mare*, petit étang ; en avoir *marre*.

Mari (n. m.) / **marri** (adj.) Le *mari*, la femme ; mais être *marri*, être fâché.

Marocain (n. m. et adj.) / **maroquin** (n. m.) Même si l'origine est la même, l'orthographe a divergé parce que les sens aussi se sont spécialisés : un *Marocain* est un ressortissant du Maroc, tandis qu'un *maroquin* désigne un portefeuille (originellement en cuir du Maroc) et par extension un portefeuille ministériel, un poste de ministre.

Marqueterie (n. f.) Ce mot ne prend qu'un seul *t* et est sans accent sur le premier *e*, bien qu'il se prononce [marquai].

Martyr (n. m.) / **martyre** (n. m. ou f.) Le *martyre* est ce qui est ou a été subi par le *martyr*... ou la *martyre*.

Mât (n. m.) / **mat, e** (adj.) / **maths** (n. f. pl.) / **mâter** (v.) / **mater** (v.) / **mater ou matir** (v.) / **mater** (n. f.) / **maté** (n. m.) Le *mât* du bateau, mais un teint *mat* (on entend le -*t* à l'oral), une teinte *mate*. Les *maths*, forme abrégée de *mathématiques*, tout le monde connaît, mais ne sait pas forcément bien orthographier le mot. Le capitaine Crochet *mate* une révolte des matelots sur son bateau ; *mater* (ou *matir*) c'est aussi rendre *mat* ; *mater*, c'est enfin guigner, regarder sans être vu, lorgner, reluquer, un terme populaire et amusant. La *mater* (prononcer le *r*), c'est la mère, de façon familière ; on parle ainsi de *mater dolorosa*, femme quelque peu mélancolique, comme la *Pietà* des églises. Quant à l'expression du jeu d'échecs que le gagnant a le privilège de prononcer, *échec et mat*, elle vient du persan et signifie « le roi est mort ». Le *maté*, lui, est une sorte de houx d'Amérique du Sud.

Matin (n. m.) / **mâtin** (n. m.) Le *matin*, la matinée ; mais le *mâtin*, chien de garde robuste. *Mâtin !*, exclamation admirative. On pense ici à la publicité du mensuel *Pilote* : *Pilote, mâtin, quel journal !*

Maure (n. m. ou adj.) / **mort** (n. f.) / **mort** (adj.) / **mors** (n. m.) Un *Maure*, nom ancien pour un Maghrébin (par exemple dans *Le Cid*, de Corneille) ; un *mort*, une *morte*, la *mort* ; mais le *mors* pour le cheval.

Maux (n. m. pl.) [sing. *mal*] / **mot** (n. m.) Un *mal*, des *maux*... et aussi des *mots*.

Mécano (n. m.) / **Meccano** (n. m.) Le *mécano*, abréviation pour mécanicien ; le *Meccano*, jeu de construction pour les enfants : pas d'accent sur le *e* quand il est suivi de deux consonnes.

Méditerranée (n. f.) / **Pyrénées** (n. f. pl.) Attention à leur orthographe, souvent estropiée : écrire *Méditerranée* comme *terra*, « terre » (deux *r*) + *née* (où nous sommes nés). Quant à *Pyrénées*, toutes ses consonnes sont simples, mais ce mot s'orne d'un *y*.

Métempsycose (n. f.) / **psychose** (n. f.) La prononciation finale de ces deux mots est semblable, mais pas leur orthographe : la *métempsycose*, croyance, d'origine hindoue, d'après laquelle l'âme peut habiter dans plusieurs corps successifs ; selon que vous vous êtes bien ou mal comporté dans votre vie, vous renaissiez sous des traits plus ou moins valorisés. La *psychose*, maladie mentale.

Mess (n. m.) / **messe** (n. f.) Le *mess* des officiers, et la *messe*, office religieux.

Mètre (n. m.) / **maître** (n. m.) Peu de confusions entre les deux termes, sauf dans des jeux de mots, comme *Mon maître cinquante-deux*, spectacle de Jérôme Savary d'après les souvenirs de Jacques Pessis sur l'humoriste Pierre Dac.

Mi ➤ *demi*. Attention : la **mie** de pain s'écrit avec un -e final ; et le participe passé du verbe *mettre* avec un -s : *mis, mise*.

Midi (n. m.) / **minuit** (n. m.) Ces deux termes sont de genre masculin, on écrira donc : *bon après-midi, en plein midi, minuit chrétien...*

Mille (adj. ou n. m.) / **mile** (n. m.) / **mil** (n. m.) Ne pas se laisser mener en bateau par ces différentes unités de mesure : parions plutôt *mille*, et même deux *mille* euros que le *mille* nautique (1 852 mètres) n'est pas le *mile* anglais (1 609 mètres), parfois francisé en *mille*. Le *mil* est une céréale ; quant à l'an *mil*, on peut l'écrire ainsi : dans les dates, c'est possible, on peut écrire *mil* ou *mille*.

Mir (n. m.) / **mire** (n. f.) / **myrrhe** (n. f.) / **myrte** (n. m.) Le *mir*, mot d'origine russe, assemblée paysanne gérant ses affaires (et aussi le mot signifiant « paix », devenu nom de navette spatiale) ; la *mire*, point que l'on veut atteindre, ou qui est au centre, que ce soit la *mire* de la télévision, ou la ligne de *mire* des tireurs ; la *myrrhe*, arbre odorant d'Arabie, célèbre pour ses parfums ; ne pas confondre avec le *myrte* qu'on trouve tout autour de la Méditerranée.

Mite (n. f.) / **mythe** (n. m.) Les *mites* mangent la laine ; l'ensemble des *mythes* composent la mythologie.

Moelle (n. f.) / **poêle** (n. f.) Attention à l'orthographe de ces deux mots de sonorité partiellement semblable (*mo-a / po-a*).

Môle (n. f.) / **môle** (n. m.) / **molle** (fém. de l'adj. mou) / **mole** (n. f.) Le *môle* du port, ouvrage de maçonnerie servant à protéger l'entrée d'un port, ne s'écrit pas comme le féminin de l'adjectif *mou, molle*. La *môle*, au féminin, est une sorte de poisson ; c'est aussi une dégénérescence du placenta ; enfin, la *mole*, symbole *mol*, est, en chimie, une unité de quantité de matière.

Monnaie (n. f.) / **monnayer** (v.) / **monétaire** (adj.) / **monétariser** (v.) Ces mots de même origine prennent un ou deux *n*. Il faut penser aussi à : *monnayeur, faux-monnayeur, monnayable*.

Motel (n. m.) / **hôtel** (n. m.) Attention à l'accent circonflexe sur *hôtel*.

Moult (adj. inv.) / **moût** (n. m.) / **moue** (n. f.) / **mou, molle** (adj.) / **mou** (n. m.) Autrefois adverbe, donc invariable, le terme *moult* a été remplacé par *beaucoup*. Il est désormais rare et employé comme adjectif et de façon amusante, à la place de *beaucoup de* : la France recèle *moult* trésors gastronomiques. Faut-il le mettre au pluriel, parce qu'il est employé comme adjectif, alors ? Certains le pensent, et écrivent *moult*es fois, comme *maintes fois* ; mais ils demeurent minoritaires (➤ *maint*, ci-dessus). Quant à faire la *moue*, c'est l'apanage des boudeurs et boudeuses, des gens qui doutent. Pas forcément des gens *mous*. Le *mou*, poumon des animaux de boucherie, constitue la nourriture qu'on donnait aux chats ; aujourd'hui, les boîtes de conserve ont supplanté, pour une bonne part, le *mou*. Le *moût*, avec accent circonflexe, est le jus de raisin frais, non encore fermenté.

Mue (n. f.) / **mû** (p. passé) La *mue* du serpent (cf. v. *muer*) ; il est *mû* (participe passé du verbe *mouvoir*) par la colère.

Mur (n. m.) / **mûr** (adj.) / **mûre** (n. f.) Le *mur* ne s'écrit pas comme un fruit *mûr*... ni comme les *mûres* qui mûrissent à la fin du mois d'août sur les buissons.

Naguère ➤ *jadis*.

Nommer (v.) / **nomination** (n. f.) / **dénomination** (n. f.) Attention aux deux *m* du verbe et au *m* solitaire des noms !

None (n. f.) / **nonne** (n. f.) *None* désigne, dans la règle monastique, la quatrième partie du jour, à partir de quinze heures, et l'office qui lui est rattaché ; une *nonne* est une religieuse.

Nourricier (adj.) / **nourrissant** (adj.) La mère *nourricière* donne en principe des aliments *nourrissants* au nourrisson et à l'enfant... sauf peut-être la dame Thénardier de Victor Hugo.

Nouveau, nouvel, nouvelle (adj.) / **renouveler** (v.) Attention aux *l* dans ces mots : toujours double au féminin de l'adjectif *nouveau*, le *l* varie dans la conjugaison du verbe : *je renouvelle*, *je renouvelais*, *je renouvellerai*, *j'ai renouvelé*. ➤ *appeler*, « Conjugaison », p. 74.

Nu, e (adj.) / **nue** (n. f.) *Nu* placé avant le nom et relié à lui par un trait d'union est invariable dans *nu-tête*, *nu-pieds*, mais variable dans certains termes juridiques comme la *nue-propriété*, le(s) *nu(e)(s)-propriétaire(s)*. Après le nom, il s'accorde avec celui-ci : *tête nue*, *pieds nus*. La *nue* peut aussi signifier « nuée, nuage ».

Obligeance (n. f.) / **exigence** (n. f.) Remarquer les orthographes finales différentes. (➤ *-geance* / *-gence*.)

Obscène (adj.) / **obsession** (n. f.) Gare au son *s* dans ces mots proches : *b + sce* = *bss*, de même, *b + s* = *bss* (à cause des deux consonnes qui se suivent).

Occurrence (n. f.) Ne pas lui enlever ses deux *c* ni ses deux *r*, même s'il y a de la concurrence dans l'utilisation des consonnes.

Œuvre (n. m.) / **œuvre** (n. f.) Au masculin, le gros *œuvre* (bâtiment), l'*œuvre* entier d'un artiste, par exemple Mozart (arts, surtout musique, peinture, gravure), le grand *œuvre* en alchimie (transmutation du plomb en or) ; au féminin, l'*œuvre* au sens de travail, action, réalisation, production humaine.

Oignon (n. m.) / **pognon** (n. m.) Remarquer les graphies différentes !

On (pr. pers.) / **ont** (du v. *avoir*) Le pronom personnel *on* remplace un *nous*, à l'oral le plus souvent, ou, parfois le *je* qui ne veut ou ne peut se dire ; *ont* ne peut être que le verbe *avoir* : *ils ont raison*,... *mais ont-ils raison toujours* ? Et non *on-t-ils*, comme on le voit parfois. Doit-on faire la même remarque pour *son* (n. m.), *son* (pr. poss.) et *sont* (du v. *être*) ?

Onglée (n. f.) / **onglet** (n. m.) Avoir l'*onglée* (les ongles glacés et bleuis) quand il gèle ; un *onglet* sur tel programme informatique ou sur un cahier.

Opprobre (n. m.) / **probe** (adj.) L'*opprobre*, avec son *r*, c'est la honte, expressive jusque dans ce fameux *r* souvent oublié, à l'oral comme à l'écrit. Manque de probité, d'un locuteur trop peu *probe* ? Non, manque d'oreille... ou d'orthographe.

Os ➡ *au*.

Ôte (du v. *ôter*) / **hôte** (n. m.) / **hotte** (n. f.) Si votre hâte *ôte* le *h* à *hôte*, alors rien ne va plus. Attention aussi à la *hotte* du père Noël, avec ses deux *t*.

Où / **ou** *Ou* signifient « ou bien » va simplement avec ses deux lettres, tandis que *où* désignant le lieu (sauf dans la locution conjonctive *au moment où*) porte un panneau indicateur sur son *ù*.

Ouate (n. f.) / **watt** (n. m.) Confusion caricaturale ? À éviter quand même, sauf pour s'amuser, en étant sûr que le destinataire comprendra.

Oubli (n. m.) / **oublie** (n. f.) Un *oubli*, panne de mémoire ; mais une *oublie*, délicieuse gaufre légère.

Ourdi (p. passé du v. *ourdir*) Sans *h* ! ➡ *hourdis*.

Pain (n. m.) / **pin** (n. m.) / **peint** (adj. et p. passé) Le *pain*, qui a servi à former le mot *copain*, celui avec lequel on partage le pain ; le *pin*, arbre de la pinède ; ce qui est *peint* a été recouvert de peinture.

Pair (n. m. et adj.) / **père** (n. m.) / **impair** (n. m.) / **impair** (adj.) / **paire** (n. f.) / **pers**, **e** (adj.) Votre *père* est avocat, et il peut aussi être votre *pair* si vous avez la même profession, et cela aussi bien les jours *pairs* que les jours *impairs*. Dire cela n'est pas commettre un *impair*. On pourrait ajouter qu'à deux vous faites la *paire*... mais vous n'êtes pas obligés de porter les mêmes *paires* de chaussures. Que vous ayez ou non les yeux *pers*, de couleur *perse*, c'est-à-dire « bleu-vert ». Distinguer : *aller de pair* (avec) et *faire la paire*.

Palais (n. m.) / **palet** (n. m.) / **palée** (n. f.) / **palé** (adj.) Le *palais* du roi, et le *palet* au chocolat, délicieux gâteau, ou le *palet*, pierre qu'on pousse dans certains sports comme le hockey. Une *palée* est une rangée de pieux édifée pour soutenir un ouvrage de construction. L'adjectif *palé* signifie, en héraldique, « qui est divisé verticalement en un nombre pair de parties égales d'émaux alternés ».

Pâle (adj.) / **pale** (n. f.) / **pal** (n. m.) Être *pâle* ; les *pales* d'une hélice ; le supplice du *pal* (cf. « Le Pal », poème de Verlaine, dans les *Poèmes contemporains des Poèmes saturniens*).

Palier (n. m.) / **pallier** (v.) Le *palier* du premier étage, deuxième étage... ; et *pallier*, étymologiquement « couvrir », d'où son sens de « remédier à » ; mais on dit et on écrit quand même *pallier ce défaut*.

Pan (n. m.) / **paon** (n. m.) Un *pan* de mur, mais le *paon*, bel oiseau au plumage multicolore.

Paneton (n. m.) / **panneton** (n. m.) Le *paneton*, petit panier où on place les morceaux de pain à cuire ; mais le *panneton*, partie d'une clé qui tourne dans la serrure, à l'extrémité de la tige.

Parmi (prép.) À écrire sans -s final, celui-ci est à garder pour un autre *semis* !

Part (n. f.) / **par** (prép.) De *part* en *part* ; prendre quelqu'un à *part* ; être à *part* ; mais de *par* son métier, *par* hasard.

Parti (n. m.) / **partie** (n. f.) Un *parti* politique, prendre le *parti* (de), prendre *parti* (pour) ; mais une *partie* de cartes.

Participe passé

Vaste sujet, bien structuré malgré les on-dit rageurs de certains : mais non, le participe passé en français n'est pas une entreprise punitive exercée contre nous ; au contraire, il sert à rendre clair notre langage. Comment s'en sortir ? En mettant au féminin le terme sur lequel vous hésitez, ou un verbe analogue avec terminaison sonore, tel *finir*, puis, une fois l'hésitation dissipée, en retirant cette marque du féminin. Par exemple : *la journée est **fini(t)e**, on n'a rien **pu(t)(e)** faire de plus, chacun a pourtant **cherché** (cf. *fini*) à **travailler** (*finir*) ensemble ; nous ferons demain les choses que nous n'avons pas **fini(t)es** aujourd'hui. Et ce soir, c'est *fini*, *terminé*.*

- ☛ la seconde partie de ce chapitre, pour le rappel des règles.
- ☛ le chapitre suivant, consacré à l'orthographe grammaticale.

Pas sans savoir (vous n'êtes pas) Comme en mathématiques, la double négation équivaut à une affirmation ; si vous n'êtes *pas sans savoir*, vous savez.

Passé simple / passé composé / participe passé Il est parfois difficile de faire la différence dans le cours de la conversation, et, à l'écrit, de bien orthographier ces différents temps : on *a appris* (passé composé... composé de l'auxiliaire *avoir* conjugué + participe passé), mais on *apprit* (passé simple) ; on *a pu, su, lu, tu, vu* (passé composé, participe passé), mais on *put, sut, lut, tut* et *vit* (passé simple).

Pâte (n. f.) / **patte** (n. f.) La *pâte* à tarte et la *patte* du chien.

Pater (n. m.) / **patère** (n. f.) Réciter un *pater*, c'est dire une prière (latin *Pater noster* « notre Père ») ; mais suspendre son manteau à une *patère*.

-pathe, -pathie, patho- Les mots formés sur ce suffixe ou ce préfixe grec signifiant « maladie, souffrance » sont tous dotés du *h* de fidélité à l'étymologie. On dira ainsi que le don de *télépathie* des *psychopathes* est sans doute *pathologique*. Mais on écrira *hépatique* et *hépatite*, car la racine est autre (un terme grec signifiant « foie »).

Paume (n. f.) / **pomme** (n. f.) Confusion à ne pas faire, même par étourderie, entre la *paume* de la main, et la *pomme* dans la main !

Pause (n. f.) / **pose** (n. f.) Faire une *pause*, une récréation, un arrêt... pendant lequel on peut bien sûr prendre la *pose* pour une photo, ou se préparer à la *pose* de papier peint, ou autre.

Pêcheur (n. m.) / **pêcheur** (n. m.) Le *pêcheur* a commis des péchés, il a péché, peut-être pêche-t-il encore ; le *pêcheur* (qui a peut-être également commis des péchés) s'essaie avec plus ou moins de succès à la pêche à la ligne, ou au lancer, ou encore au filet, il pêche.

Pécuniaire (adj.) Les problèmes d'argent sont des problèmes *pécuniaires* (et non *pécuniers*... ce mot n'existe pas).

Pelletée (n. f.) / **pelté** (adj.) Une *pelletée*, contenu d'une pelle, avec une terminaison en *ée* comme tous les contenus, une cuillerée, une bouchée ; mais l'adjectif *pelté* s'emploie en botanique pour une feuille dont le pétiole est fixé au milieu du limbe.

Peluche (n. f.) / **pluches** (n. f. pl.) Un ours en *peluche*, une *peluche* ; mais la corvée de *pluches*, d'épluchage des légumes (en général des pommes de terre, dites alors patates).

Penne (n. f.) / **pêne** (n. m.) / **peine** (n. f.) Les *pennes*, longues plumes des ailes ou de la queue des oiseaux, ou éléments de l'empennage d'une flèche ; une serrure a un *pêne* ; et l'être humain peut avoir de la *peine*.

Perclus, e (adj.) ➤ *exclu*.

Perse (n. et adj.) / **pers, e** (adj.) / **perce** (n. f.) Un *Perse*, une miniature *perse* ; mais *pers, e*, « de couleur bleu-vert », pour des yeux en général ; la *perce*, le fait de percer (la *perce* d'un tonneau).

Persona (non) grata / **personne** (n. f.) L'expression latine ne prend qu'un *n* à *persona*, mais *personne* s'écrit avec deux *n*.

Phénix (n. m.) / **phœnix** ou **phénix** (n. m.) Le *phénix*, oiseau fabuleux, renaissait de ses cendres ; le *phœnix*, parfois écrit *phénix*, type de palmier dattier.

Philtre (n. m.) / **filtre** (n. m.) Le *philtre* d'amour de Tristan et Iseult ; le *filtre* à café.

-phobe / **-phone** Bien entendre (quand c'est juste), ou rectifier, en tout cas ne pas faire la confusion entre les suffixes d'origine grecque *-phobe*, « qui déteste », et *-phone* (« qui parle »), comme ce fut le cas avec *albanophobe* confondu avec *albanophone* sur les antennes d'une radio (été 2001).

Pic (n. m.) / **pique** (n. m.) / **pique** (n. f.) Le *pic* du Midi, un *pic* à glace ; mais le roi de *pique* (m.) ou lancer une *pique*.

Pieu (n. m.) / **pieux, euse** (adj.) Un homme *pieux*, une femme *pieuse* ; mais planter un *pieu*, des *pieux* pour faire une clôture ; le *pieu*, en langage familier, le lit.

Pinson (n. m.) / **pinçon** (n. m.) Le *pinson*, oiseau qu'on dit gai ; mais le *pinçon* (du verbe pincer), nettement moins gai.

Pis (adv.) / **pire** (adj.) / **pie** (n. f. ou adj.) / **pis** (n. m.) Il dit *pis que pendre de toi*,... certes, mais cette locution toute faite ne doit pas nous entraîner de *pis* (adverbe) vers *pire*. (adjectif). *Pire*, « plus mauvais », *le pire*, « le plus mauvais » ; cet adjectif exprime une gradation négative, les choses empirent ; tandis que *pis* est antonyme de *mieux*. On écrira que les choses vont *de mal en pis*, étant donné que la situation est *pire* qu'hier. Les mots proches sont la *pie*, oiseau qu'on dit voleur, et l'adjectif *pie*, pour « pieux » ou pour désigner la robe d'un animal tacheté de blanc et d'une autre couleur ; et le *pis* (de la vache).

Piton (n. m.) / **python** (n. m.) Planter un *piton* dans un mur ou sur une paroi à escalader (dont le sommet peut être lui-même un *piton*) ; le *python*, serpent. À savoir : une *pythonisse* et la *Pythie* de Delphes (dans la Grèce antique) sont des devineresses dont le nom est de même origine que le *python* (serpent mythique, symbole d'Apollon, qu'on retrouve dans le caducée des médecins).

Plain, e (adj.) / **plein** (adj., n. m. ou prép.) / **plaint** (p. passé du v. *plaindre*) *Plain* comme plane, le *plain*, le niveau haut de la marée, et aussi le *plain-chant*, *de plain-pied* ; mais on fait le *plein*, on remplit son réservoir d'essence ; parfois,

soi-même, par saturation d'activités, on en a *plein* la tête. Alors on se *plaint*, comme on s'est *plaint* un autre jour, déjà.

Plainte (n. f.) / **plinthe** (n. f.) Se plaindre, émettre une *plainte* ; mais la *plinthe*, bande de faible saillie courant à la base des murs d'une pièce, vient d'un mot latin, dérivé du grec, qui signifiait « brique ».

Plan (n. m.) / **plant** (n. m.) Le *plan* de Paris peut être accroché au-dessus d'un *plant* de bégonia.

Plastic ou **plastique** (n. m.) / **plastique** (n. m.) Le *plastic* ou *plastique* est explosif, il est employé dans un plasticage (ou plastiquage) ; le *plastique*, matériau utile mais pas toujours esthétique, ni écologique.

Pli (n. m.) / **plie** (n. f.) Le *pli* du pantalon, de la jupe (sans -s, malgré le verbe *plisser* et l'adjectif *plissé*) ; mais la *plie*, poisson... qui n'a pas de rapport avec le verbe *plier* !

Plus tôt (loc. adv.) / **plutôt** (adv.) *Plus tôt* a pour contraire plus tard et peut être remplacé par ces mots ; *plutôt* ne souffre pas de remplaçant. *Plutôt* mourir !

Poids (n. m.) / **pois** (n. m.) / **poix** (n. f.) Le *poids*, qu'on pèse ; et les petits *pois*, avec -s même au singulier ; la *poix*, mélange collant, qui était utilisé pour enduire ou colmater (comme en témoignent l'adjectif *poisseux* et le verbe *poisser*).

Poignée (n. f.) / **poignet** (n. m.) Une *poignée* de main ou une *poignée* de riz et même une *poignée* d'indécis (quelques-uns) ; mais avoir un bracelet au *poignet*.

Point (n. m.) / **poing** (n. m.) Le *point* d'exclamation, *faire le point*, être cuit à *point* ; mais un coup de *poing*, être *pieds et poings liés*.

Poiré (n. m.) / **poirée** (n. f.) Le *poiré*, alcool de poire, et la *poirée*, sorte de betterave.

Pool (n. m.) / **poule** (n. f.) Le gallinacé bien connu, dont le nom est aussi utilisé en sport, la *poule* ; mais le *pool*, mot dérivé de l'anglais et désignant un groupement de producteurs.

Port (n. m.) / **porc** (n. m.) / **pore** (n. m.) Le *port* de Marseille ; le *porc*, l'animal ; les *pores* de la peau.

Possible (le plus...) *J'ai invité le plus de gens possible*, sans -s, car *possible* ne s'accorde pas avec *les gens*, mais avec *le plus...* C'est pareil pour le moins... possible, le mieux... *possible, dans le meilleur des mondes possible*.

Pou (n. m.) / **pouls** (n. m.) Une même prononciation pour des orthographes différentes : un *pou*, des *poux* (cf. *bijou*, *caillou*, *chou*, *hibou*, *genou*, *joujou*, *ripou* qui font le même pluriel) ; mais prendre le *pouls* de quelqu'un (pluriel sans problème !). À SAVOIR : les poux ont été des précurseurs dans la publicité, grâce au poète Robert Desnos, qui inventa le slogan : *Marie-Rose, la mort parfumée des poux*.

Pouce (n. m.) / **pousse** (n. f.) Le *pouce*, doigt de la main, et la *pousse* des végétaux, une jeune *pousse* (termes par lesquels on avait traduit l'anglais *start-up*). Attention à ces termes en tant que préfixes : un *pousse-pousse* ou un *cyclo-pousse* en Asie, mais un *pouce-pied* (pl. *pouces-pieds*), coquillage de Bretagne.

Préfix, e (adj.) / **préfixe** (n. m.) Un jour *préfix*, une date *préfixe*, fixés à l'avance ; la *préfixe* de ces termes est le même, *pré-*.

Prémices (n. f. pl.) / **prémisse(s)** (n. f.) Les *prémices* sont le début (du printemps, par exemple), tandis que les *prémisses* sont le préalable à un raisonnement, sa base, son point de départ.

Près (de) (loc. prép.) / **prêt** (adj.) / **prêt** (n. m.) / **pré** (n. m.) *Près* de toi ; être *prêt* à partir, c'est-à-dire préparé ; mais ne pas être *près* de revenir ; demander un *prêt* ; l'herbe du *pré*.

Poucettes (n. f. pl.) / **poussette** (n. f.) La *poussette* du bébé ; et les *poucettes*, terme vieilli, mais qui se rencontre encore dans les romans policiers du début du xx^e siècle, pour désigner les entraves, les menottes.

Prou (adv.) / **proue** (n. f.) Peu ou *prou*, c'est-à-dire plus ou moins, à peu près ; mais la *proue* du navire (le contraire est la poupe).

Prud'homme (n. m.) / **prud'homal** (adj.) Attention à l'orthographe de l'adjectif par rapport au nom.

Puits (n. m.) / **puis** (adv.) / **puy** (n. m.) *Puiser* de l'eau au *puits*, *puis* partir faire du tourisme et voir tel ou tel *puy* (volcan éteint) dans le Massif Central.

Pyrénées ➤ *Méditerranée*.

-qu ➤ *aucun* / *chacun*, et aussi *-cant* / *-quant*, *-cable* / *-quable*, *-cage* / *-quage*.

Quadrant ➤ *cadran*.

Quand / **quant** *Quand* peut être remplacé par *lorsque*, mais ce n'est pas le cas de *quant*. *Quant* à moi, *quand* j'y pense... Mais on écrit : le *quant-à-soi*.

Quatre-vingts (adj. num.) / **quatre-vingt** (adj. num.) *Quatre-vingts* s'écrit ainsi quand il n'est pas suivi d'un autre adjectif numéral ; sinon, c'est *quatre-vingt* (-un, -deux...-dix). Attention, *milliard* et *million* ne sont pas considérés comme des nombres, mais des noms et prennent donc le -s du pluriel.

Quelque (adv. inv.) / **Quelque... que** (loc. conj.) / **quelque** (adj.) / **quel (le) que** (loc. conj.) a) Il régna durant *quelque* cinquante ans, environ cinquante ans. b) *Quelque* erreur *qu'*il fasse, il sait se remettre en cause (quelle que soit cette erreur, de n'importe quel type). c) *Quelques* personnes ont des difficultés avec ce mot *quelque* : adjectif, *quelque* s'accorde avec le nom auquel il se rapporte. d) *Quelle que* soit la forme choisie, et *quel que* soit le style, il faut parfois réfléchir avant d'écrire.

Qu'en-dira-t-on (n. m.) Ce nom composé, invariable, comporte trois traits d'union.

Qu'est-ce ? (loc. inter.) / **Qu'est-ce que** (loc. inter.) / **Quèsaco ?** (adv. inter.) / **Quekséksa ?** De multiples formes d'interrogation, surtout orales et interculturelles pour les deux dernières ; mais à bien écrire pourtant ; les deux dernières ont plutôt leur place dans une communication orale familière mais sont écrites dans certains textes, avec des variantes, bien sûr ; par exemple le texto¹ cher aux adolescents (Quekséksa, Kestuféla ?).

1. ➤ Jacques Anis, *Parlez-vous texto ?* Le Cherche Midi éditeur, 2001.

Queux (n. m.) / **queue** (n. f.) Le maître-*queux*, le cuisinier, mais la *queue* (de la casserole, par exemple).

Qu'il (conj. ou pron. rel. + il) / **qui** (pron. rel.) Avec des verbes employés en tournure impersonnelle (mais non des verbes strictement impersonnels), comme *il reste*, *il demeure*, *il existe*, on peut dire et surtout écrire indifféremment (le peu) *qu'il* reste, ou *qui* reste ; mais attention, on écrira (le peu) *qu'il* faut et non *qui* faut, (le peu) *qu'il* y a et non *qui* y a, car il *faut* est un verbe essentiellement impersonnel.

Quitte (adj.) / **quitte à** (loc. conj.) *Nous sommes quittes* : *quitte* est adjectif et s'accorde. Mais ce n'est pas le cas dans *Partons, quitte à ce que les intempéries nous surprennent*. Là, *quitte* est invariable car il joue le rôle d'une locution conjonctive.

Quoi Ne pas confondre ce pronom avec l'adjectif *coi*, silencieux.

Quoique (conj.) / **quoique** (loc. conj.) *Quoique* peut être remplacé par *bien que* (en deux mots) mais ce n'est pas le cas de *quoi que* : *quoi qu'il fasse, il est dans l'excès* ; c'est-à-dire : quelle que soit l'action qu'il mène, il est dans l'excès. Mais, *quoiqu'il soit prévenu, il continue d'agir ainsi*.

Racket (n. m.) / **raquette** (n. f.) Le *racket* (mot venu de l'anglais) mais la *raquette* de tennis.

Radial, e (adj.) / **radiale** (n. f.) Une *radiale*, route reliant un centre urbain à sa périphérie, mais l'adjectif *radial* (relatif au rayon), ou, en médecine, relatif au radius.

Radian (n. m.) / **radiant** (n. m.) / **radiant, e** (adj.) Le *radian*, unité de mesure d'angle (abréviation : rad.) ; le *radiant*, point du ciel d'où semblent se propager les météores ; *radiant*, « qui émet des radiations, qui se propage par radiations ».

Rai (n. m.) / **raie** (n. f.) / **ré** (n. m.) / **rets** (n. m. pl.) Un *rai*, un rayon, et on peut parler d'un *rai* de lumière ; la *raie*, le poisson, et la *raie* qui partage la chevelure en deux. Les *rets*, filets qui retiennent, qui prennent au piège ; et le *ré*, note de musique.

Raid (n. m.) / **raide** (adj.) Le *raid* (terme d'origine anglaise) est une opération de destruction massive. Le résultat est que les victimes sont *raides* mortes, complètement mortes.

Rainette (n. f.) / **reinette** (n. f.) / **rénette** ou **rainette** (n. f.) Écrite avec *a*, c'est une grenouille, et avec *e*, une variété de pomme. Il y a aussi, pour les spécialistes, la *rénette* ou *rainette*, outil à fine lame qui sert à travailler le bois, le cuir, ou à fendre les sabots des chevaux.

Rami (n. m.) / **ramie** (n. f.) Jouer au *rami*, utiliser de la *ramie*, fibre textile venue d'Asie.

Rancart (n. m.) / **rancard** ou **rencard** (n. m.) Mettre au *rancart*, au rebut ; mais avoir un *rancard* (ou *rencard*), forme populaire pour « rendez-vous ».

Ras (adj.) / **raz** (n. m.) / **rez** dans **rez-de-chaussée**, **rez-de-jardin** (n. m.) *Ras* avec -s, *rez* avec -z ; le *raz*, chenal aux remous violents ou le *raz de marée* avec -z.

Râteau (n. m.) / **ratissier** (v.) L'outil de jardinage qu'est le *râteau* perd son accent circonflexe dans l'action de *ratissier*.

Rationnel (adj.) / **rationalité** (n. f.) Attention, la raison *rationnelle* perd un *n* dans le substantif *rationalité* ! Éviter l'analogie avec *national*, *nationalité*.

Rauque (adj.) / **roc** (n. m.) / **roque** (n. f.) / **rock** (n. m.) Une voix *rauque* ; un *roc*, petit rocher ; faire une *roque* (ou roquer) au jeu d'échec ; danser le *rock* (forme abrégée de *rock'n'roll*).

Recru,e (adj.) / **recrue** (n. f.) / **recrû** (p. passé du v. *recroître*) Être *recru* (de fatigue) ; être une bonne *recrue* pour tel ou tel groupe, tel ou tel sport. Et *recrû*, participe passé de *recroître*. ➤ « Conjugaison », p. 191.

Reflex (adj. inv.) / **réflexe** (n. m.) Un appareil photo *reflex* ; des *réflexes* conditionnés.

Reine (n. f.) / **rêne** (n. m.) / **renne** (n. m.) Agir royalement, comme une *reine* ; tenir les *rênes* du pouvoir (ou tout simplement de son cheval) ; le père Noël voyage avec des *rennes* pour le transport des cadeaux depuis le Grand Nord.

Relire (v.) / **relier** (v.) Entre l'acte du (re)lecteur et celui du relieur, un *e* fait la différence : l'artisan *relie* et *reliera* toujours (conjugaison du 1^{er} groupe), tandis que le lecteur *relit* et *relira* (conjugaison du 3^e groupe).

Repère (n. m.) / **repaire** (n. m.) Pour l'orientation à la boussole, les *repères* sont les points cardinaux ; le *repaire*, tanière de bête ou de brigands.

Résonner (v.) / **résonance** (n. f.) Orthographe différenciée entre le verbe *résonner* et le nom *résonance*, c'est la même coquetterie que dans *assonance*, *dissonance*, *consonance*.

Réveil (n. m.) / **réveille-matin** (n. m.) L'objet désigné est le même... mais pas son orthographe.

Revenu (n. m) / **revenue** (n. f.) Le *revenu* ou les *revenus*, ce qui vous revient (salaire, revenus fonciers, ou autres). La *revenue*, pousse nouvelle des bois d'un taillis, ou retour des bêtes dans les pâtures.

Ris (n. m.) / **riz** (n. m.) Cuisiner (ou manger) du *ris* de veau ; prendre un *ris*, ou arriser, avec au choix un *r* ou deux (vocabulaire de la navigation à voile) ; mais le *riz* des rizières, les pieds dans l'eau et la tête balançant sous le mistral ou la mousson. REMARQUE : le *ris* en ancien français était aussi le rire. Il en reste : être la *risée* (de), faire *risette* (à). Ce n'est pas une raison pour mal écrire : *nous avons ri* !

Roder (v.) / **rôder** (v.) Ne pas confondre ces deux verbes dont le second seul porte un accent circonflexe : je *rode* ma voiture neuve, ou, par analogie, tout objet nouveau ; mais le *rôdeur rôde dans les rues*... sans doute à la recherche d'un mauvais coup.

Roman (n. m.) / **roman, e** (adj.) / **romand** (adj.) Un *roman*, l'art *roman* ; mais un Suisse *romand*, de l'ouest de la Suisse.

Rosé (n. m.) / **rosé** (adj.) / **rosée** (n. f.) Le *rosé* ou vin *rosé*, mais la *rosée*, que l'aube dépose sur la terre.

Rot (n. m.) / **rôt** (n. m.) Le *rot* du bébé, et le *rôt*, le rôti.

Roux, rousse (adj.) / **roue** (n. f.) Être *rousse*, avoir les cheveux *roux* ; le paon fait la *roue*.

Ru (n. m.) / **rue** (n. f.) Le *ru*, petit ruisseau, mais la *rue*, voie de passage.

Saoul, e ou **soûl, e** (adj.) Deux orthographes pour un même état. Le premier de ces termes est actuellement le plus en usage, mais dans aucun des deux cas on ne double le *l* au féminin.

Satire (n. f.) / **satyre** (n. m.) Ne pas confondre les deux, comme cela s'est passé dans un grand quotidien du soir qui annonçait (28 décembre 2001, p. 5) : « Un tribunal marocain lève la suspension d'un journal *satyrique*. » Il aurait évidemment fallu écrire *satirique*, qui se moque, et non *satyrique*, car il n'était pas question d'un journal de satyres !

Saule (n. m.) / **sole** (n. f.) / **sol** (n. m.) Le *saule* pleureur, l'arbre ; la *sole*, poisson plat, et le *sol* sous nos pieds.

Saur (adj.) / **sort** (n. m.) / **sore** (n. m.) Un hareng *saur* (c'est-à-dire salé) mais un *sort* heureux ou malheureux. Un *sore*, en botanique, groupe de sporanges chez les fougères.

Sceller (v.) / **scellés** (n. m. pl.) / **seller** (v.) *Sceller* (même racine que le mot *sceau*), fermer hermétiquement... parfois en apposant des *scellés* ; *seller* son cheval, lui mettre une selle.

Scène (n. f.) / **saynète** (n. f.) Ces deux termes de théâtre s'écrivent fort différemment car *scène* vient du grec, tandis que *saynète* est issu de l'espagnol et désigne une petite pièce amusante. ➤ *Cène*.

Sceptique (adj.) / **septique** (adj.) *Sceptique*, adepte du scepticisme, art de douter de tout, ou, plus largement, attitude ou sentiment de celui qui a des doutes dans telle situation ; mais *septique*, producteur de putréfactions, parfois utile (une fosse *septique*) tout comme son contraire médical, *antiseptique*.

Sculpter (v.) Il suffit de se rappeler que le mot lui aussi est sculpté... et sculptural, avec son *c*, son *p* muet mais présent, et son *t* qui sonne. Le verbe latin *sculpere* s'est gardé à notre souvenir sous la forme de son participe passé, *sculptus*, dont sont dérivés les termes cités.

Signe (n. m.) Gare à l'orthographe dyslexique qui transforme le *signe* en *singe*. ➤ *cygne*.

Sistre ➤ *cistre*.

Site (n. m.) / **Scythe** (n. m.) / **scythe** (adj.) Un *site*, un lieu touristique. Mais un *Scythe*, ou un objet archéologique *scythe* : ce terme qualifie un peuple ancien ayant vécu avant notre ère et qu'on considère comme ancêtre des peuples slaves.

Seau (n. m.) / **saut** (n. m.) / **sceau** (n. m.) / **sof, e** (adj.) Bien distinguer le *seau* d'eau, du *saut* d'obstacles, du garde des *Sceaux* (autre nom du ministre de la Justice) : le contraire serait trop *sof*.

Seiche (n. f.) / **sec, sèche** (adj.) La *seiche*, animal marin ; elle est rarement *sèche* ! La *seiche* est aussi, en hydrologie, le mouvement libre de l'eau dans une baie, un bassin clos, un lac ou un étang, sous l'effet du vent.

Seigneur (n. m.) / **saigneur** (n. m.) *Le seigneur des anneaux*, mais le saigneur, celui qui saigne, qui fait couler le sang.

Seime (n. f.) / **sème** (n. m.) La *seime*, maladie qui peut affecter les sabots du cheval ; le *sème* (du grec *sêmeion*, « signe »), unité minimale de sens, dans le langage verbal.

Sépale (n. m.) Comme le pétale, le *sépale* est de genre masculin mais avec un -e final.

Serin (n. m.) / **serein, e** (adj.) Le *serin*, oiseau, qui chante toujours la même chose, croyons-nous, d'où le verbe seriner. Être *serein*, se trouver dans un état de calme, de sérénité.

Serment (n. m.) / **serrement** (n. m.) Deux graphies : faire (un) *serment*, prêter *serment* (du latin *sacramentum*) ; mais le *serrement*, action de serrer et son résultat.

Serpillière (n. f.) Attention aux deux *i*, comme dans l'adjectif *coquillier*, « relatif aux coquillages » ou « de sable calcaire », dans les noms *groseillier*, *joaillier*, *marguillier*, *médailleur*, *quincaillier*, *vanillier*.

Sétacé ➤ *cétacé*.

Show ➤ *chaux*.

Sied (il) / **seyant, e** Du verbe défectif *seoir*, « bien aller ». Ce ton de bleu me va bien, il me *sied*, il est *seyant*.

Silice ➤ *cilice*.

Silphe (n. m.) / **sylphe** (n. m.) Un *silphe*, un insecte nuisible aux cultures ; un *sylphe*, génie de l'air dans les mythologies celte et germanique.

Sire ➤ *Cire*.

Snob (adj.) / **snob** (n. f. ou m.) *Snob*, assurément, ce mot l'est ! Un *snob* et une *snob*, des gens *snobs*, des personnes *snobs*. Pour mémoire : *snob* serait l'abréviation du latin *sine nobilitate*, « sans noblesse ».

Soc (n. m.) / **socque** (n. m.) / **socquette** (n. f.) Le *soc* de la charrue ; mais des *socques* (chaussures) d'où sont dérivées les *socquettes*, qu'on mettait autrefois dans les *socques*... et aujourd'hui dans les chaussures de sport ou de marche.

Soi-disant (adj. inv.) S'applique seulement à des humains, qui sont, comme tels, capables de se dire. Prendre garde à la différence orthographique avec : *soit* (ou), *soi-même*, et la *soie*, le tissu.

Sommat (n. f.) / **somation** (n. f.) Tirer sans *sommat* ou sans les *sommat* d'usage ; mais la *somation* (un seul *m*), en biologie, acquisition de caractères au cours du développement d'un organisme ou caractère acquis. À ne pas confondre avec la *somat*.

Sou (n. m.) / **sous** (prép.) / **soue** (n. f.) / **saoul** ou **soûl** (adj.) Un *sou*, ce n'est pas beaucoup d'argent, sans doute est-ce pour cela qu'on dit le plus souvent *des sous* ; mais il demeure le proverbe selon lequel *un sou est un sou*. Et la préposition *sous*, que tout le monde sait orthographier. La *soue*, étable à cochons. Être *saoul*, ou *soûl*.

Souscription (n. f.) / **suscription** (n. f.) La *souscription* à une œuvre humanitaire ; mais la *suscription* d'une lettre, nom et adresse sur l'enveloppe.

Spath (n. m.) / **spathe** (n. f.) Un *spath*, variété de roche ; une *spathe*, terme de botanique.

Spirale (n. f.) / **spiral, e** (adj.) L'adjectif prend un *e* seulement au féminin.

Sport (n. m.) / **spore** (n. f.) Le *sport*, activité physique, mais la *spore* d'une fougère, groupe de cellules reproductives.

Statue (n. f.) / **statut** (n. m.) / **statu quo** (n. m. inv.) La *statue* d'Apollon, de Louis XIV ou de Marianne et le *statut* de ces mêmes personnages (ou d'autres moins célèbres, ou encore de telle société commerciale, de telle association), c'est-à-dire leur position sociale, institutionnelle et les règles dont ils dépendent. Pour mémoriser : à *statut* on rattache le verbe *statuer*, décider, et aussi l'adjectif *statutaire*, et de *statue* découlent *statuaire* et *statufier*. Ne pas oublier le *statu quo* (de l'expression latine *statu quo ante*), « état actuel des choses ».

Sub Préfixe venu du latin, il marque une position inférieure, au sens propre ou figuré ; par exemple dans *subdiviser*, *subjuguier*, *subliminal*.

Subi (p. passé) / **subit, e** (adj.) *Subi*, participe passé du verbe *subir* : une situation qui a été *subie*. *Subit*, adjectif : on parlera ainsi d'une morte *subite*, soudaine, ou, plus agréablement, d'une amélioration *subite*.

Subordination (n. f.) / **subordonner** (v.) Un *n* pour le nom, deux pour le verbe.

Succinct (adj.) / **succinctement** (adv.) Attention au *c* qui ne se prononce pas... mais s'écrit.

Sujétion (n. f.) / **suggestion** (n. f.) La *sujétion*, fait d'être assujéti, dominé ; la *suggestion*, idée, proposition énoncée, suggérée, qui peut être ou non acceptée.

Super (adj. inv.) / **super** (n. m.) / **supère** (adj.) Ces termes ont la même origine, le latin *super*, « situé au-dessus ». Mais ne pas confondre l'adjectif *super*, hyperbolique et souvent superfétatoire ; on l'entend souvent, mais il vaut mieux l'éviter à l'écrit. *Supère* est un terme de botanique. Et le *super* désigne le carburant, l'essence.

Supprimer (v.) / **supputer** (v.) Deux *p* à ces deux verbes, comme autant de surabondance de *p*us dans *supprimer*, de calculs, d'évaluations dans *supputer*.

Sur, e (adj.) / **suri, e** (p. passé) / **sûr, e** (adj.) L'acidité, l'aigreur proche de la pourriture de *sur* ou *suri* ne saurait corrompre le caractère certain de *sûr*.

Suranné Deux *n*, comme autant de dentelles, pour cet adjectif délicieusement vieillot et signifiant pourtant « qui a plus d'un an ». À bien distinguer orthographiquement d'*erronné* (deux *r*, un *n*).

Surcroît (n. m.) / **suroît** (n. m.) Avec un accent circonflexe sur le *i*, comme pour le verbe *croître*. Le *suroît*, sud-ouest (ou chapeau de marin ou vareuse de marin), s'oppose au *noroît*, nord-ouest.

Sureau (n. m.) / **suros** (n. m.) Le *sureau*, arbre aux petites baies noires brillantes, et le *suros*, maladie du cheval.

Surseoir Comme l'une des deux formes d'asseoir, ce verbe se conjugue avec un *e* muet ; mais pas tout le temps, car *je sursois, tu sursois, il sursoit, nous sursoyons, je sursoyais* mais *je surseoirai, tu surseoiras, il surseoirà*. ➤ « Conjugaison », p. 249.

Susceptible (adj.) Avec un *s* et un *c*, qu'il vaut mieux éviter d'oublier (pour cause de susceptibilité).

Suspens (n. m.) / **suspense** (n. m.) Une affaire en *suspens* n'est pas un film à *suspense* !

Syn- / **sym-** / **syl-** Ce préfixe d'origine grecque, *sun* / *syn*, « avec », s'écrit toujours avec un *y* en français : *sympathie, synchrétisme, synchronisation, syllogisme*...

Syndic (n. m.) / **syndiqué** (n. m.) / **syndicat** (n. m.) Le *syndic* a pour tâche ou mandat légal de gérer, tandis que le *syndiqué* est membre de l'association professionnelle dite *syndicat*.

Ta (pron. poss.) / **tas** (n. m.) Un *tas* de choses à toi dans *ta* chambre.

Tache (n. f.) / **tâche** (n. f.) *Tâche* utile que celle des (produits) détachants qui éliminent les *taches* rebelles.

Taie (n. f.) / **têt** (n. m.) / **Têt** (n. pr.) La *taie* d'oreiller, mais le *têt* (coupelle) du chimiste ; et aussi le *Têt*, Nouvel an vietnamien.

Tain (n. m.) / **teint** (n. m.) / **thym** (n. m.) / **tin** (n. m.) Un miroir sans *tain*, vitre dissimulée comme telle à qui est devant. Avoir le *teint* frais. Les odeurs de *thym* et de laurier d'un jardin ou d'une cuisine proches. Le *tin*, pièce de bois supportant un navire en construction.

Taire (v.) / **terre** (n. f.) / **ter** (adv.) Se *taire*, *taire* ou faire *taire* ; la *terre* sur laquelle nous vivons. *Ter*, « trois fois » (tandis que *bis*, « deux fois »).

Taler (v.) / **taller** (v.) Un fruit *talé*, que les chocs ont *talé* ; mais faire des *talles* (jeunes pousses de graminées), c'est aussi *taller*.

Tant (adv.) / **temps** (n. m.) / **taon** (n. m.) / **tan** (n. m.) Banale, cette distinction ? Ce n'est pas sûr : on l'a *tant* et *tant* (tellement) répétée qu'on ne l'emploie pas toujours à *temps*. *Tant* pis ou *tant* mieux. Le *taon* (prononcé comme tant) est un insecte agaçant. Le *tan* sert à tanner le cuir.

Tante (n. f.) / **tente** (n. f.) La famille de ma *tante*... et ma *tente* de camping.

Tapi (p. passé) / **tapis** (n. m.) On peut être *tapi* (du verbe *se tapir*) sur le *tapis*.

Taraud (n. m.) / **tarot** (n. m.) Un *taraud*, outil servant à tarauder ; mais on joue au *tarot*, jeu de cartes.

Tare (n. f.) / **tard** (adv.) La *tare*, qu'elle soit poids ou défaut, peut se déclarer tôt... ou *tard*.

Tatouer (v.) / **tâtonner** (v.) / **tâter** (v.) Gare aux *a* ! En principe, l'accent circonflexe signale une syllabe longue, et remplace un *s* disparu : *tastevin* est de même étymologie que *tâter* et *tâtonner*, tandis que *tatouer* vient du tahitien par le biais de l'anglais.

Taupe (n. f.) / **top** (n. m.) La *taupe*, animal myope et à ras de terre ; mais le *top*, le haut, le sommet (dérivé de l'anglais). Un *top-modèle* ou *top model*, avec, au pluriel, *top* invariable et -s au second nom.

Taux (n. m.) / **tôt** (adv.) Le *taux*, le pourcentage ; *tôt* ou tard.

Teinter (v.) / **tinter** (v.) Le colorant *teinte*, la cloche *tinte*. On peut aussi dire qu'elle résonne, tandis que nous seuls (en principe) raisonnons.

Tell (n. m.) / **tel, telle** (adj.) Un *tell*, colline artificielle formée par les ruines de *tel* site, *telle* ville.

Terme (n. m.) / **thermes** (n. m. pl.) Le *terme*, fin ; mais les *thermes*, établissements installés auprès des sources thermales.

Terre à terre ou **terre-à-terre** (loc. adj. inv.) L'orthographe peut être de l'une ou l'autre forme. Mais on écrira *terre-plein* et *terre-neuve*.

Tête-à-tête (n. m.) Là, l'orthographe est fixée ainsi.

Thé (n. m.) / **té** (n. m.) Le *thé* des Anglais ; le *té* des architectes et bâtisseurs.

Tic (n. m.) / **tique** (n. f.) Avoir des *tics* nerveux ; le chien, lui, a des *tiques*.

Tir (n. m.) / **tire** (n. f.) Le *tir*, action de tirer ; la *tire*, voiture en argot, ou la confiserie (Québec) ; ou encore le vol à la *tire* (qui tire de la poche ou du sac de la personne volée).

Tirant (n. m.) / **tyran** (n. m.) Le *tirant* d'eau d'un bateau, écart entre la ligne de flottaison et le dessous de la quille ; le *tyran* d'un régime politique très autoritaire, ou, par analogie, le *tyran* domestique.

Tire-larigot (à) (loc. adv.) S'écrit avec accent sur le *a*, trait d'union et -t final. Les autres termes formés sur *tire* ont aussi un trait d'union : *tire-bouchon*, *tire-au-flanc*.

Toboggan (n. m.) Attention aux deux *g* ; on ne les retrouve pas dans le *catogan*.

Toc (n. m.) / **toque** (n. f.) Le *toc*, ce qui n'est pas véritable, bijoux ou sentiments. Voilà un exemple de mot venu d'une onomatopée : *toc*. Une *toque* (de fourrure), chapeau.

Toi (pron. pers.) / **toit** (n. m.) *Toi* et moi ; un *toit* pour notre maison.

Tôle (n. f.) / **taule** (n. f.) La *tôle*, le métal, et la *taule*, la prison.

Tôlier (n. m.) / **taulier** ou **tôlier** (n. m.) Si le *tôlier* est celui qui effectue des travaux de tôlerie, le *taulier* (ou parfois *tôlier*) est le patron d'un hôtel ou café louche.

Tome (n. m.) / **tomme** ou **tome** (n. f.) Le *tome* I (ou II, ou III) d'un ouvrage, mais la *tomme*, le fromage.

Ton (n. m.) / **thon** (n. m.) Parler d'un *ton* sérieux, et manger du *thon*.

Torride (adj.) / **Tauride** (n. pr.) / **taurides** (n. f. pl.) *Torride* avec deux *r*, comme dans *torréfier*, *torréfaction* (du latin *torrere*, « brûler »). Mais la *Tauride*, contrée de l'Antiquité et les *taurides*, constellations.

Tour (n. m.) / **tour** (n. f.) / **tourd** (n. m.) Aller faire un *tour* en haut de la *tour*, *tour* à *tour* ; le *tour*, instrument de travail du potier ; le *tourd*, oiseau (sorte de grive) ou poisson.

Tournoi (n. m.) / **tournois** (n. m.) Un *tournoi* de chevalerie, ou de tennis ; un *tournois*, avec -s final, ancienne monnaie royale, comme le denier.

Tout (adj. et n.) / **tous** (adj.) *Tout* le temps, *tout* le monde, *tout* va bien, mais *tous* les gens, *toutes* les personnes et *tous* les jours. Lorsque cet adjectif est suivi d'un nom au masculin pluriel, on écrit *tous* ; si c'est d'un nom au singulier ou d'un verbe, ce sera *tout*. ATTENTION cependant à *tout* employé comme nom (rarement, mais...) : un *tout*, des *touts*.

Tout-petit, tout-puissant, tout-venant, tout-à-l'égout Adjectifs ou noms, ils s'écrivent avec des traits d'union ; un *tout* (totalement), adverbe invariable et, le cas échéant, le pluriel à l'adjectif : les *tout-petits*, les *tout-puissants*. À NOTER : la différence avec *toute-puissance*.

Trac (n. m.) / **traque** (n. f.) / **trictrac** (n. m.) / **trac** (**tout à**) (loc. adv.) Avoir le *trac* avant d'entrer en scène ; mais le gibier ou le criminel dont on fait la *traque*. Le *trictrac*, jeu qui se joue avec des pions et des dés. *Tout à trac*, subitement, sans réfléchir.

Traffic (n. m.) Un seul *f*, contrairement à l'anglais *traffic*.

Train (n. m.) / **trin** (adj.) Le *train*, il faut bien l'écrire, même s'il ne traîne pas forcément, surtout le TGV ; *trin*, qui est triple.

Train-train (n. m.) / **tran-tran** (n. m.) Le *train-train* ou *tran-tran*, manière routinière de mener les affaires. Ces deux mots sont employés, *train-train* est le plus fréquent et *tran-tran*, le plus légitime : l'onomatopée *tran* était à l'origine un cri de chasseurs ou un son de cor ; *tran-tran* a signifié d'abord « petits secrets d'une affaire », avant de prendre son sens actuel.

Trait (d'union) / **très** (adv.) ➡ *composés (noms)*. Très difficile ? Non.

Tram (n. m.) / **trame** (n. f.) Le *tram*, moyen de transport urbain, mais la *trame* d'un tissu.

Tramp (n. m.) / **trempe** (n. f.) Un *tramp* (mot venu de l'anglais), navire qui recherche les affrètements, fait du *tramping* ; mais avoir de la *trempe*, le caractère bien trempé, avoir du courage, de la force, de l'énergie ; enfin, familièrement, une bonne *trempe*, une bonne correction (donnée ou reçue).

Tréma (n. m.) S'écrit sans tréma. Il sert à séparer la prononciation de deux voyelles voisines, par exemple *ambiguë* (masculin *ambigu*). Les mots courants qui s'écrivent avec un tréma (outre *ambiguë*) *aiguë*, *exiguë*, le *canoë* ; l'*aiëul(e)*, *naïf*, *naïve*, *païen*, l'animal qu'est le *caïman*, la *coïncidence*, la *faïence*, le *glaiëul*, l'*héroïsme*, le *maïs*, l'*ouïe*, la *mosaïque*, le *celluloïd*.

Triballe (n. f.) / **tribal, ale, pl. aux, ales** (adj.) La *triballe*, petite tige de fer utilisée par les fourreurs pour traiter les peaux ; *tribal*, qui se rapporte à la tribu, ou à une tribu.

Tribut (n. m.) / **tribu** (n. f.) Le *tribut*, l'impôt, la contribution (d'où l'adjectif tributaire) ; mais la grande famille qu'est la *tribu*.

Triptyque (n. m.) S'écrit avec *i*, puis *y*, dans l'ordre alphabétique de ces lettres, de même que *diptyque*.

Troc (n. m.) / **troque** (n. m.) Le *troc*, échange d'objets de valeur présumée équivalente, sans monétarisation ; le *troque*, mollusque à coquille, parfois aussi appelé la *troche*.

Trois-mâts (n. m.) / **trois-étoiles** ou **trois étoiles** (n. m. ou adj.) / **trois-huit** (n. m. pl.) Ces termes portent le plus souvent un trait d'union entre leurs deux termes.

Troll (n. m.) / **trolle** (n. f.) Un *troll*, lutin du folklore scandinave ; la *trolle*, manière de chasser (au lancer et au hasard).

Trot (n. m.) / **trop** (adv.) *Trot* tient son -*t* final de *trotter* ; pour *trop*, son *p* serait un cadeau de l'ancienne langue francique.

Truc (n. m.) / **truck** (n. m.) Qu'est-ce que c'est que ce *truc* ? Mais un *truck*, mot venu de l'anglais, est un véhicule servant au transport de marchandises et matériels (aux États-Unis), un camion.

Tue-tête (à) Très fort (pour l'action de crier) ; s'écrit avec un trait d'union.

Turbo (adj. inv.) / **turbot** (n. m.) Un moteur *turbo*, mais le *turbot*, le poisson.

Us (n. m. pl.) Habitudes ; le terme est surtout employé dans l'expression *les us et coutumes*.

-ussion / -ution Parmi les noms terminés ainsi, tous féminins, la terminaison en -*ution* est la plus fréquente (*allocution, diminution, parution...*), mais il y a, en -*ussion, concussion, discussion, percussion, répercussion*.

Vade retro (Satanas) Formule latine, donc écrite sans accents, signifiant « éloigne-toi de moi (Satan) ».

Va-et-vient (n. m. inv.) Avec deux traits d'union et un *t* final.

Vain, e (adj.) / **vaincs, vainc** (du v. *vaincre*) / **vin** (n. m.) / **vingt** (adj. num.) Des efforts *vains*, en *vain* ; je *vaincs*, tu *vaincs*, il *vainc* (v. *vaincre* à l'indicatif présent) ; mettre de l'eau dans son *vin*, *vingt* centilitres ou plus.

Vain, e (adj.) / **veine** (n. f.) Avoir de la *veine*, être en *veine* (de confidences), les artères et les *veines* servant à la circulation du sang ; cette affaire n'est pas *vaine*.

Vaincre (v.) On l'évite souvent à cause de sa conjugaison, en le remplaçant par le verbe *gagner*. On le conjugue ainsi, *je vaincs, tu vaincs, il vainc, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Et vous vaincrez.* ➤ « Conjugaison », p. 238.

Vair (n. m.) / **verre** (n. m.) / **ver** (n. m.) / **vert** (adj. ou n. m.) / **vers** (prép.) La pantoufle de *vair* de Cendrillon, le *verre* de la vitre, le *ver* à soie, le *vert* de l'herbe *vers* lequel se dirigent les citadins en manque de nature.

Valet (n. m.) / **vallée** (n. f.) Le *valet* de cœur ou de pique et la *Vallée* de la Mort.

Van (n. m.) / **vent** (n. m.) Tout le monde s'est affronté au *vent* et sait l'écrire ; mais le *van*, grand panier d'osier, ou véhicule pour le transport des chevaux ?

Vantail (n. m.) [pl. vantaux] / **ventail** (n. m.) Le *vantail*, battant à claire-voie d'une porte ou d'un portail, le *ventail*, partie du casque d'une armure par où l'air peut pénétrer.

Vanter (v.) / **venter** (v.) *Vanter* ou *se vanter*, avec *a*, tenir des propos élogieux, parfois excessifs ; mais le *vent* a donné un *e* à *venter*.

Varan (n. m.) / **warrant** (n. m.) Le *varan*, reptile redoutable ; le *warrant*, bon qui vaut garantie (dans le commerce ou à la Bourse).

Vas-y, va-t'en, va-t-il Dans le premier cas, on a le verbe *aller* à l'impératif, dont la forme normale est *va*, comportant un *s* euphonique ; dans le deuxième cas, le pronom *te* s'élide en *t'* ; dans le troisième cas, le *t* est euphonique, cette lettre étant isolée par deux traits d'union. Pour *va-t-il*, *chante-t-il* et aussi *ira-t-il* (et autres verbes terminés par une voyelle), vous aurez reconnu l'indicatif présent et futur, avec inversion du sujet *il*.

Vau-l'eau (à) / va-vite (à la) / va-tout (n. m.) Bien que ces expressions marquent un certain laisser-aller, mais pas au point d'être veule ou veau, ni vautre, elles se tiennent encore très bien, avec un trait d'union et un accent aigu sur le *a*. C'est un atout, qui ne les place cependant pas en position de jouer leur *va-tout*.

Vaux (n. m. pl.) / **veau** (n. m.) *Aller par monts et par vaux* (pluriel de *vau*, ou *val*) ; le *veau*, petit de la vache, au pluriel des *veaux*.

Vergé, e (adj.) / **verger** (n. m.) Un papier *vergé*, une étoffe *vergée* montrent des *vergeures* (à prononcer *ju*) c'est-à-dire une texture irrégulière. C'est bien différent du *verger*, lieu planté d'arbres fruitiers.

Vernis (n. m.) / **verni, e** (p. passé et adj.) Bien distinguer le nom commun, un *vernis* (à ongles par exemple), et le participe passé du verbe *vernir*, au sens propre ou au sens figuré : tu es *verni*, tu as de la chance.

Vêtir (se) (v.) *Je (me) vêts, il (se) vêt, nous (nous) vêtons...* ➤ « Conjugaison », p. 240.

Vice (n. m.) / **vis** (n. f.) / **viscère** (n. m.) La *vis* qu'on visse ; le *vice* qui est le propre du vicieux... ou de l'ambitieux, car le *vice-président* veut la plupart du temps devenir président ; attention aussi à l'orthographe des *viscères*.

Vicennal (adj.) / **vicinal** (adj.) Tandis que l'adjectif *vicennal*, avec deux *n*, renvoie à une période de vingt ans, *vicinal* désigne le caractère de ce qui est proche, voisin (latin *vicinus*), petit, tels les chemins *vicinaux*, par opposition aux routes départementales et nationales et aux autoroutes.

Vieil (de l'adj. *vieux*) ➤ *bel*, de l'adj. *beau*.

Vil, e (adj.) / **ville** (n. f.) Une être *vil*, une personne *vile* ; ils peuvent habiter en *ville*.

Vilenie (n. f.) Une *vilenie*, même si cette action est très vilaine, s'écrit avec *e* et dérive de l'adjectif *vil* ; sans accent sur le *e*.

Viol (n. m.) / **viole** (n. f.) Ne pas orthographier la *viole*, instrument de musique, comme le *viol*, crime.

Vis-à-vis (n. m.) Deux traits d'union et un accent sur le *a*, tout cela pour désigner un *tête-à-tête* ou un *face à face* (ou *face-à-face*).

Voie (n. f.) / **voix** (n. f.) La *voie* (*via* en latin) et la *voix* (*vox* en latin, d'où le *x*).

Voire (adv.) / **voir** (v.) L'adverbe *voire* marque le doute, tandis que le verbe *voir* recherche les certitudes.

Vol (n. m.) / **vole** (n. f.) Le *vol* de l'oiseau ou du voleur ; mais la *vole*, joli coup au jeu de cartes.

Volatil, e (adj.) / **volatile** (n. m.) La poule est un *volatile*. Un produit *volatil* ou une substance *volatile* s'évaporent facilement.

Volt (n. m.) / **volte** (n. f.) Le *volt*, unité de mesure en électricité. La *volte*, danse ou figure équestre.

Volte-face ou **volteface** (n. f.) Au pluriel : les *volte-faces*, ou *voltefaces*.

Votre (adj. poss.) / **vôtre** (pron. poss.) C'est *votre* tour, le *vôtre*.

Vouvoiement ou **voussoiement** (n. m.) Un *e* muet est intercalé dans ces deux mots.

Vouvoyer ou **voussoyer** (v.) S'adresser à quelqu'un en lui disant vous ; se conjugue comme *employer*. ➡ « Conjugaison », p. 198.

Vu (prép.) / **vue** (n. f.) *Vu* ce qui précède, compte tenu de cela. Mais la *vue* (sur la mer, par exemple).

Warrant ➡ *varan*.

Watt ➡ *ouate*.

Whisky (n. m.), **whiskies** ou **whiskys** (plur.) À MÉMORISER : les voyelles de ce mot s'écrivent dans l'ordre de l'alphabet au singulier (ou au pluriel en *y*) : *h / i / y*.

Xyl(o)- Ce préfixe d'origine grecque, signifiant « bois », s'écrit avec un *y* et non un *i* (*xylophone*, *xylophage*... et même le nom de certains produits d'entretien de la maison).

-yi- Faut-il vraiment ces deux lettres à l'imparfait, faut-il vraiment écrire *nous croyions*, *vous croyiez* ? Les souvenirs d'école parfois nous manquent. Alors, la réponse est oui pour les verbes en *-yer*, *employer*, *nettoyer*, *envoyer*, oui aussi pour les verbes de type *voir*, *croire*, *asseoir*, *pouvoir* ; mais non pour les verbes *pouvoir*, *boire*, *savoir*, *devoir*, *recevoir*, *faire*...

Zéro (n. m.) Un *zéro*, des *zéros* ; tout comme un *euro*, des *euros*. Mais *cent*, *deux cents*, *trois cents*, *trois cent un*, *trois cent deux*... *mille*, *deux mille*, *trois mille deux* : *cent*, adjectif numéral, a des règles particulières de pluriel et *mille*, en tant qu'adjectif numéral, est invariable.

Zigzag Pas de trait d'union entre les deux syllabes de *zigzag*, de même que pour le verbe dérivé, *zigzaguer*.

Zinc (n. m.) / **zinguer** (v.) / **zingage** ou **zincage** (n. m.) / **zingueur** (n. m.) Le *zinc*, métal, ou bar à l'origine recouvert de ce métal, s'écrit avec un *-c* final, tandis

que les mots qui en dérivent utilisent le *g*, sauf *zincage*, toutefois plus rare que *zingage*.

Zone (n. f.) Le mot *zone* ne prend pas d'accent circonflexe sur son *o*, non plus que ses dérivés, tels *zoner*, *zonage*.

Zygomatique (adj.) / **zigoto** (n. m.) Cet adjectif, *zygomatique*, désignant en particulier les muscles permettant de rire, avec son *y* puis son *i* est bien loin de faire le *zigoto* !

VII-2 – Les pièges par thèmes

Huit grandes sources d'erreurs seront successivement abordées ci-dessous :

- les consonnes doubles ;
- la prononciation et l'orthographe ;
- le *h* muet ;
- les mots voisins ;
- les terminaisons ;
- les pluriels ;
- les accents, le tréma, la cédille ;
- les mots transparents.

① Les consonnes doubles

a) Selon la formation du mot

Le mot garde trace de sa formation : deux consonnes sont la plupart du temps la trace d'un préfixe joint à un radical.

Mais là, attention aux mots qui ont la même allure que leurs voisins et ne sont pourtant pas formés comme eux, ou, pour des raisons diverses (phonétiques, souvent) n'ont pas de préfixe dans leur composition (*adoubier*, terme d'origine francique) ou en ont gardé trace de façon différente, tels *addition*, *adhérer*.

Ces mots, comme tous les autres, il faut apprendre à les connaître, les regarder de près : ce sont nos outils, mais aussi nos voisins, et même plus, nos occupants, « passants mystérieux de l'âme », selon Victor Hugo. C'est ainsi, les mots comme les gens ont une forme, un visage et une identité.

b) Deux consonnes

Pour éviter des listes trop longues, et dans un souci de clarté, les difficultés ont été regroupées autour de mots commençant par *A* et sont présentées par ordre alphabétique des consonnes, doubles ou non.

- *Abattre*, *abattis*... le *b* unique est le plus fréquent ; mais il faut faire avec les cas rares, linguistiquement parlant, que sont *l'abbé* et *l'abbesse*, *l'abbaye*, *abbatial(e)*, *Abbevillien* (habitant d'Abbeville).

- *Accroc* est de la même famille qu'*accrocher* (*acro* aussi, mais c'est un diminutif, employé plutôt à l'oral, en conversation familière, qu'à l'écrit, pour désigner quelqu'un qui est accroché, par exemple à une drogue, voire à une

personne). Mais on écrira pourtant *décrocher* avec un seul *c* ; parce que *accrocher* et *accroc* sont formés à partir du préfixe AD (☛ ci-dessous) et non *décrocher*.

- *Accueil* et *accident*, *accès*, *accélérer* prennent aussi deux *c*, qu'on entend dans les derniers mots et non dans le premier. Faut-il le dire, *accueil* s'écrit avec le *u* d'abord et non le *e*, de façon que l'orthographe soit conforme à la prononciation.

- *Addiction* (d'emploi plus fréquent que par le passé, en relation avec le mot anglais de même graphie et de même sens), *addition*, additif, additionner, et aussi *adduction*, *adducteur* et encore *addenda*, mot latin employé en français (masculin invariable) et signifiant « ajouts » ; ne pas oublier la *reddition* (du latin *redditio*), malgré *l'édition*. Dans tous ces cas, on est en présence d'un préfixe AD + radical (☛ ci-dessous). Mais il y a aussi : *adhérer*, *adoubier* (pour mémoriser, penser aux termes de marine : *radoubier*, *radoub*), *adresse*.

- *Admettre*, *émettre*, *émission*, *soumettre*, *soumission* mais *commettre*, *commission* : le *m* est parfois double, à cause du préfixe (☛ ci-dessous). Et donc, il y a deux *r* mais un seul *m* à *arrimer* : pour *commode*, *accommoder*, deux *m* et deux *c* dus au préfixe (☛ ci-dessous) ; car *incommoder* ne prend qu'un seul *c*.

- Affable est le *f*, le plus souvent redoublé, même devant une autre consonne (*affriolant*, *l'affliction*, *affligé*). Les exceptions sont : *afocal* (adj.), *afortiori* ou *a fortiori* (ce terme peut être écrit en un seul mot, dit l'Académie dans la neuvième édition de son dictionnaire), et bien sûr *Afrique*, *africain*, *afro*. Et l'anglais francisé *after-shave*. Il y a aussi les mots formés avec le suffixe latin *-fère*, « qui porte » (☛ chapitre II, p. 92) : *aurifère*, *conifère*, *mortifère*, etc. ; et ceux formés avec des préfixes *in-* et *re-* ou *ré-*, *pré-*, *sur-* quand celui-ci n'est pas modifié mais intégré tel quel dans le mot : *informer*, *réformer*, *préformer*, *surfiler*, *refiler*... Et encore : *afin*, *l'agrafe*, *la balafre*, *la carafe*, *la défaite*, *le défunt*, *l'éraflure*, *l'esbroufe*, *la gaufre*, *la gifle* (mais : *la baffe*), *la girafe*, *infâme*, *le plafond*, *profond*, *la rafle*.

- *Agglutiner*, *agglomérer*, *agglomération*, *aggraver*, mais *agave*, *agacer*, *agricole*...

- *Aller*, *alléger*, *allaiter*, *alliance*, *allier*, *alléluia*, mais *aliter*, *alibi*, *alias*, *aliéner*, *alinéa*, *aloès*, *aloi* et *alors*.

- *Ammoniac* / *que*, *ammonite*, ici le double *m* est une exception ; les mots à un *m* sont plus courants, comme *amener*, *amadouer*, *amorphe*, *amiral*, *ameuter*...

- *Année* (et dérivés : *anniversaire*, *annales*, *annuel*...), *annexer*, *anneau* (et dérivés), *annihiler*, *annoncer*, *annoter*, *annuler* (et dérivés) mais : *anoblir* (à ne pas confondre avec *ennoblir*, sens figuré du précédent), *anorak*, *anal*, *anus*.

- *Anomie*, *anormal*, *anorexie*, *anonyme*. Un piège : *ânonner*, terme qu'on mémorisera comme dérivé de *âne* avec un seul *n*. Un seul *n* est parfois un signe de piètre standing : on écrit *la bonne*, mais *la bonniche* ou *la boniche* !

- *Apaier*, *apanage*, *aparté*, *apatride*, *apathie*, *apercevoir*, *apéritif*, *apiculture*, *aplatir*, *aplanir*, *apoplexie* (attention : deux *p*, mais en deux fois, ce qui suffit largement), *apogée*, *apurer*, beaucoup de mots en *ap* ne prennent qu'un seul *p*, même *Apollon*, et l'adjectif *apollinien*, et aussi le poète Guillaume *Apollinaire*, souvent maltraité orthographiquement. Mais notez : *appareil*, *apparaître* (et dérivés) ; mais *comparaître*, *disparaître*.

- *Ara*, le volatile, avec un seul *r* ; en revanche, *are-* peut s'écrire *arête* (de poisson) ou *arrête* (de pêcher / pêcher). Quant au son *arro-*, on l'écrit presque

toujours avec deux *r*, comme *arrondir*, *arrogant*, *arroser*, *s'arroger* (mais *arôme*, *aromate*). Le *i* balance, entre un *r*, *aria*, *aride*, *aristocrate* et *arrière*, *arrimer*, *arri-ser* (ou *ariser*), *arriver*.

- *Assuré*, ce n'est pas *azuré*, et là nul hasard mais le son, bien sûr. Entre deux voyelles, en français il faut deux *s* pour faire *ce / se* (*assez*) et non *z* ; mais le *s*, suivi d'une autre consonne, se tient (*poster*, à composer avec *poser*).

c) Les préfixes

Ils sont de grands fournisseurs de consonnes doubles.

- Les préfixes d'origine latine **AD** (marquant un mouvement vers) et **AB** (marquant une privation, une suppression, ou un mouvement loin de). **AD** double sa consonne *d* quand elle est conservée ou voit son *d* se transformer en une consonne voisine ou liée à l'étymologie du mot. **AB** ne double pas la consonne *b* quand celle-ci est conservée. Quelques exemples :

AD → une *addition*, une *addiction*, déjà vues plus haut. *Accéder* (et dérivés), *accommoder*, *annexe*, *annuler*, *annihiler*, *adhérer*, *adhérent*.

AB → *aberrant*, *abattre*, *abolir* (pour les quelques cas de *bb* ➡ ci-dessus), mais *absoudre*.

- Le préfixe CON, du latin *cum*, « avec », peut, à cause de son histoire phonétique, être devenu **COMM**, ou encore **COLL** ; il est source de nombreuses consonnes doubles :

COLL → *collection*, *collecter*, *collectif*, *collège*, *collègue*, *collision*, *collatéral*, et aussi *colloque*, *collusion*. Mais : *colibri*, *colonel*, *colonie*, *colombe*, *colonne*, *colosse*, *colis* et même *colistier* (sur la même liste de noms).

COMM → *commensal* et *commencer*, *commenter*, *commerce* (avec autrui, par définition), *commémorer*, *comminatoire*, *commisération*, *commode*, *commotion*, *commun*, *communiquer* et *communier*, *commettre*, *commission*. Mais : *comique*, *comédie*, *comète*, *comité*.

CONN → *connexe*, *connecter* et *connexion*, *connivence* et même *connétable* ; mais *conurbation*.

- Le préfixe IN dans la formation d'un mot sert généralement à marquer le contraire d'un autre terme.

IN + L → **ILL**, comme dans *illogique*, très logique au regard des lois phonétiques, et pas du tout *illicite*.

IN + M → **IMM**, comme dans *immature*, *immobile*, *immodeste*, ou *immuable*, qui demeure bien que *muable* ait disparu de notre vocabulaire depuis un siècle (on le trouve encore dans le Littré).

IN + N → **INN**, comme dans *innocuité*, *innocent*, *inné*, *innombrable*, *innommable*, mot très ancien, de la famille du mot *nom*. Mais attention à *inessentiel*, *inepte*, et à *inapte*, *inédit*, *inerte*, *inique*, comme à tous les termes bâtis en **IN + nom**, ou adjectif. De même qu'à *inoculer*, littéralement « placer dans l'œil » (*oculus* en latin), *inonder*, *inodore*, *inopiné* (qui ne signifie pas sans opinion, mais imprévu, inattendu). Et à *incommoder* qui n'a pas besoin de deux *c* comme *accommoder*.

IN + P → **IMP**, comme dans *impossible*, *imparable*, *impertinent* (qui n'est pas le contraire de *pertinent*), et alors, point de problème de consonne double.

d) L'étymologie

Proche ou plus lointaine, elle est responsable d'un certain nombre de doubles consonnes.

- Les adverbes issus d'un adjectif terminé en *-ent* ou *-ant* prennent une double consonne : évident, *évidemment* ; élégant, *élégamment* ; intelligent, *intelligemment*.

- Un certain nombre de radicaux ou de préfixes, en particulier :
 - *Littéral*, *littéraire* et dérivés (issus du latin *littera*, « lettres ») ;
 - *gramme* et termes composés à partir de cette racine, *télégramme*, *céco-gramme*, *diagramme*, *monogramme*, *engrammer*.
 - *Flamme*, *inflammable*, *enflammer*, *oriflamme*.
 - *Mam(m)* – qui a donné *maman*, *mamelle*, *mamelon* mais aussi *mammaire*, *mammifère*, *mammalien*, *mammalogie*, *mammite*, *mammographie* et même *mammouth*.
 - *Somme*, *sommer*, *assommer*, *sommation*, *sommaire*, *sommet*, mais *assumer*, *somité*.
 - *Drome* s'écrit toujours avec un seul *m*, que ce soit dans *hippodrome*, *vélodrome* ou dans *palindrome*.
 - *Hippo-*, qui signifie « cheval » en grec, prend deux *p* (et surtout pas de *y*) dans *hippodrome*, mais aussi dans *hippique*, *hippisme*.
- Pour *hypocrite*, et *hypocondriaque*, la racine est différente : le grec *upo* ou *ypo*, « en dessous ».
- *Hémi-*, préfixe signifiant à moitié, avec un seul *m* se retrouve dans les termes : *hémicycle*, *hémisphère*, *hémiplégie*, *hémistiché*, *hémitropie*.

À PROPOS DES NOMS PROPRES : ne pas écrire *la Gaule* comme le général de *Gaulle*, même si *gallus* en latin signifie « coq » (gaulois) : cette étymologie n'est pas avérée, et il est bien plus probable que le mot *Gaule* vienne d'un mot germanique. Il faut aussi résister à la tentation (éventuelle) de mettre deux *n* à la *Méditerranée* et aux *Pyrénées*.

e) La prononciation

Elle impose parfois la double consonne, comme le « s » entre deux voyelles, ou le double « c » prononcé *kss* ; la réponse à toute question d'orthographe est alors facile, il suffit de regarder le mot. Ainsi s'écrivent :

- assigner, *assimiler*, *assumer*, *assommer* ; mais, très logiquement *désigner*, *inséminer*.
- *accéder*, *accélérer*, *accès*, *accident*, mais *excès* (de vitesse ou non), *axé*, *axe*.
- mais aussi un *ksar*, ancienne forteresse du Maroc, et le *czar*, parfois écrit ainsi pour *tsar* (de Russie).

Notons aussi le double *m* du son *en* / *an* :

- *amener* mais *emmener* ; *démêler* mais *emmêler* ; *éminent* mais *emmitouflé*.

f) Les mots à deux fois deux consonnes : à retenir

La liste est assez courte :

Accommoder, *raccommoder*.

Appellation (mais interpellation).
Assommer, assommant, assommoir.
Atterrer, atterrir.
Ballonner, ballonnement.
Balloter, ballottage.
Carrosse, carrosserie, carrossier.
Commissionnaire, commissionner, commissoire, commissure.
Embarrasser, débarrasser.
Essouffler, essoufflement.
Garrotter.
Illettré, illettrisme.
Occurrence, mais concurrence.

② La prononciation et l'orthographe

On se pose souvent la question de savoir si tel ou tel mot s'écrit comme il se prononce. Et souvent, on y répond comme on peut, avec des souvenirs, des analogies. Un peu de clarté est nécessaire.

a) *Le match étymologie / prononciation*

- *Parfois l'étymologie s'allie au son et le soutient :*

Gageure s'écrit comme on prononce, mais sous la forme *g-e-u*. Il en est de même pour *vergeure* et *mangeure*. L'étymologie et la prononciation expliquent aussi *appréhender*, venu du latin *prehendere*, « prendre ». Son *h* sert à le distinguer d'*apprendre*, et se retrouve aussi dans *appréhension*, *préhension*, *compréhension* ; mais pour *prendre*, *prise*, *apprendre*, *apprentissage*, *comprendre*, la racine latine a évolué sans le *h*.

- *Parfois une même orthographe peut produire deux sons différents :*

Le *psychisme* et la *psychologie* : deux sons, *ch / k*, pour une orthographe. La *chiromancie*, s'écrit *ch* bien que la prononciation soit *k*. La racine grecque *psycho-* se retrouve avec le son *k* dans *psychologie*, *psychanalyse*, *psychose*, mais le son *ch* dans *psychisme*. Pour la *métempsychose*, elle s'écrit sans *h* et se prononce en *k*... comme *psychose*, pourtant orthographié différemment. De quoi perdre la tête tout en ayant plusieurs vies !

- *Parfois les nécessités de l'euphonie priment :*

C'est pourquoi on dira et écrira *vas-y*, alors que l'impératif du verbe *aller* est *va*. Mais : *va-t'en*, avec le pronom *te* élidé en *t'*.

On prendra garde également à l'ajout du *t* euphonique lorsqu'il y a nécessité, par exemple lors des cas d'inversion du sujet, comme dans *observe-t-il*, *pense-t-on*, et autres verbes du 1^{er} groupe lorsque la conjugaison leur attribue un *-e* final. Ajoutons-y les verbes *aller*, *pouvoir*, *savoir*, *devoir*, *mourir*, *dire* : *va-t-il*, *ira-t-il*, *pourra-t-elle*, *saura-t-elle*, *devra-t-elle*, *mourra-t-il* (demain, *dira-t-il*). Et aussi, au futur, les verbes *falloir* (*faudra-t-il*), (*s'*)*asseoir*, *surseoir*, *choir*, *échoir*, *prendre*, *partir*, et autres verbes irréguliers ou du 3^e groupe lorsqu'une forme conjuguée se termine par un *e* ou un *a*.

- *Et parfois il y a une lettre muette pour la mémoire :*

Le *dahlia*, la *rhétorique*, la *théorie*, le *rhume*, le *rythme* ont un *h* étymologique qu'on ne prononce pas : pour les autres termes dans ce cas ➡ thème 3, p. 344 (le mot *thème* lui aussi bénéficie d'un *h* étymologique muet !).

Dans les cas suivants, on retrouve la lettre muette aisément, car elle est sonore dans les dérivés du terme : par exemple, *plomb*, mais aussi *aplomb*, *surplomb* et *plomber*, *plombier*, *plomberie*, *surplomber*.

Il en va de même pour : *brancard*, *brancarder* ; *brocard* (à ne pas confondre avec le *brocart*, étoffe), *brocarder* ; *croc* (et *accroc*), *croquer* (et *accrocher*) ; *dard*, *darder* ; *escroc*, *escroquerie* ; *estomac*, *estomaquer* ; *fard*, *farder* ; *flanc*, *flanquer* ; *outil*, *ouillé*, *ouillage* ; *porc*, *porcin* ; *sourcil*, *sourcilieux* ; *tronc*, *tronquer*.

Mais attention à *caoutchouc*, *caoutchouté* ; *jonc*, *ajonc*... et *jonquille*, *tabac*, *tabatière*.

Le *e* muet est une grande caractéristique du français, en fin de mot souvent, mais aussi au milieu du mot dans certains noms communs, et là c'est plus compliqué : disons pour mémoriser que dans la *scierie* a eu lieu la *tuerie*, alors la *gaieté* a laissé place à l'*apitoiement*, le *reniement*, puis le *dénouement*, et pour certains, le *dénouement*. À la fin, ce fut l'*engouement*, le *ralliement*, le *remerciement*, et le *flamboiement* ultime, et même le *larmoiement*. Pour le *vouvoiement*, il était oublié, comme le *maniement* (des armes à feu).

Enfin, les mots suivants sont de grands solitaires compliqués, marqués de mémoire : avec *g* muet, les *amygdales*, un *imbroglio* ; avec *p* muet, l'*acompte*, le *compte*, le *baptême*, *exempt* (mais dans *exemption*, on prononce le *p* et le *t*), *prompt* (mais dans la *promptitude*, le *prompteur*, on prononce également le *p* et le *t*), la *sculpture*.

b) Mots d'ailleurs : notre hospitalité varie...

... et de ce fait l'orthographe nous devient parfois incertaine. La variation vient de l'ancienneté de l'accueil, mais pas seulement ; il y a aussi une part aléatoire, sans doute liée aux commodités phonétiques.

Pourquoi *leader*, prononcé comme *lit*, *tee-shirt* (ou *T-shirt*) prononcé à l'anglaise et *pull* ou *pull-over* prononcé à la française ? Il semble que ce soit à la fois une affaire d'ancienneté et une affaire de phonétique : quand la ou les syllabes incriminées n'appartiennent pas de façon usuelle au vocabulaire français, la prononciation demeure étrangère ; en revanche, quand les syllabes du mot peuvent être francisées, elles le sont, plus ou moins vite. On le constate, par exemple, avec le terme *pull-over* : les personnes qui ont vécu l'arrivée massive de ce terme après la Seconde Guerre mondiale et s'en souviennent, ont tendance à prononcer le mot à l'anglaise. Pour les gens plus jeunes, certains voient dans *pull* un mot bien français !

- Le *menhir* s'oppose au *méhari* et au *méhariste* en ce que son *h* n'est pas indispensable à la prononciation ; il est le gardien de son origine bretonne.

- La *silhouette*, elle, est plus élégante avec un *h*. Ce terme a pour origine le nom d'un ministre des Finances de l'Ancien Régime tenant très serrées les finances de l'État ; il fut si impopulaire qu'on aurait utilisé son patronyme dans une expression imagée, à la *silhouette* c'est-à-dire « à l'économie ».

- Le *in* latin demeure en français, sauf partiellement pour la prononciation : *in* comme en latin ou en anglais, dans les expressions suivantes où le -s final est sonore.

In extremis, au dernier moment.

In pace, en paix ; ce terme comme nom commun (invariable) est quelque peu vieilli, il désigne un cachot.

In petto, dans son for intérieur.

Où il est question d'*in petto*...

Le terme *expectorer* signifie (outre son sens habituel de « tousser, cracher »), de la part du pape, faire connaître publiquement une nomination qu'il a décidée *in petto*, dans le secret de son quant-à-soi ou de son cœur, *pectus* en latin signifiant « poitrine ».

In partibus, sans fonctions réelles.

In-plano, in-quarto : termes d'imprimerie désignant le format de la feuille, et le format du livre.

In vino veritas, la vérité est dans le vin (et de préférence au fond du verre vidé).

In vitro, in vivo (vocabulaire de médecine et de biologie), dans le verre (d'une éprouvette), dans l'organisme vivant.

③ Le **h** muet

La question agace, d'autant qu'elle peut revenir souvent : *théologie, théâtre, thym, éthique mais atone, atypique, étique*, un *h* muet ou pas ? On s'intéressera d'abord au *h* entre deux voyelles, puis entre une consonne et une voyelle, puis on verra le cas des préfixes (*in + h*) et enfin le cas du *h* initial.

a) **H** entre deux voyelles : *nihil* et autres emprunts au latin et au grec, *ahan, ahuri, cohue, vahiné*...

... et aussi *trahir, envahir, bahut, cahute, cacahuètes, cohorte, prohiber*.

L'utilité du *h* est ici d'éviter l'hiatus en distinguant bien les deux voyelles. Son origine est étymologique, et ce *h* n'est pas tombé à cause de son utilité orale et écrite.

Nihil, « rien » en latin, avec un *h*, a donné *annihiler, nihiliste, nihilisme, ex nihilo*. Mais il y a aussi *nul, le* et *nullité*.

Ahan, ahaner marquent l'étymologie (par le *h*)... et l'effort.

Ahuri et *ahurir* sont des cousins lointains du hérisson : à l'origine, on considère qu'un *ahuri* a les cheveux hérissés sur la tête.

La *cohue* évite la bousculade des voyelles (l'hiatus) par le *h* intermédiaire.

La *vahiné*, célébrée par le peintre Gauguin, fait partie d'un peuple qui a été *envahi, trahi*, par des *cohortes* d'explorateurs parfois armés. On dit aujourd'hui que ces agissements sont *prohibés*. Restent le *bahut*, la *cahute* et les *cacahuètes* (ou *cacahouètes*).

En outre, on forme logiquement du point de vue de la phonétique *transbahuter* et *prohibition, trahison* mais *traître, envahissant, envahisseur, envahissement* mais *invasion*.

b) **H** entre une consonne et une voyelle

H ou pas ? Il faut le savoir.

Oui, pour *abhorrer*, *asphyxier*, *exhiber*, *exhorter*, *exhausser*. Non pour *exaucer*, *étymologie*, *exorbité*, *exorbitant*.

Thèse et *thème* (*antithèse*, *hypothèse*, *thématique*), ainsi que les racines *-anthrop* (« homme » en grec), *théo* (« dieu », en grec), *ortho* (« droit, juste » en grec), *thérap-* (« soin » en grec), *-pathe* (« maladie » en grec), prennent un *h* étymologique muet ; de même *anthropologie*, *anthropomorphe*, *philanthrope*, *misanthrope*, *théologie*, *athée*, *orthographe* bien sûr, et *thérapie*, *psychopathie*, et autres *pathologies*.

Mais écrivons sans *h* intercalé l'*entropie* et l'*entrepôt*, de même que l'*horticulture* !

Pour l'*asthme* et l'*isthme*, l'étymologie seule est en cause. De même pour le *rhume*, les *rhumatismes* aussi, et la *cirrhose*, la *diarrhée*, l'*éthylisme*, la *thrombose*, l'*arthrose*, l'*arthrite*... et nous en restons là pour le défilé des maladies, souvent d'étymologie grecque d'où les complications orthographiques.

Il y a également, en *rh*, la *rhapsodie*, le *rhéostat*, le *rhizome*, le *rhinocéros* (et la *rhinite*, la *rhinopharyngite*), le *rhododendron*, la *rhubarbe*.

Enfin, ne pas confondre *démythifier* et *démystifier* : le premier verbe vient du terme *mythe* et le second du terme *mystère*, qui a produit aussi *mystification*.

c) Inh... : préfixe in + h

Où l'on retrouve les préfixes... avec la difficulté que le mot antonyme n'existe pas forcément : *inhumain* / *humain*, mais que se passe-t-il avec *inhiber* ? De même : *inimaginable* / *imaginable*, mais *inodore* / *odorant* ; quant à *inerte* et à *inique*, leurs antonymes sont fort loin d'eux !

À retenir pour mieux les écrire, ces termes et leurs dérivés :

Inhumer, *inhiber*, *inhaler*, *inhumain*, *inhabituel*, *inhérent*.

Mais les suivants sont à écrire sans *h* : *inodore*, *inapte*, *inepte*, *inerte*, *inique*, *inimaginable*, *inouïable*.

d) Le h initial

On hésite parfois : l'être humain est si complexe. Mais le hêtre, lui, est un bel arbre des forêts. Certains jeunes élèves font l'erreur ; *hallucinant*, pense-t-on, et ce terme n'a rien à voir avec l'*alu* (*minium*). On mettra donc un *h* au début de *hâler* comme de *haler*, de *harasser* ou *harassé* (mais pas à la belle ville d'Arras !), *hausser*, *hériter*, *hurler* ; et aussi à *halo*, *halogène* (à ne pas confondre avec l'adjectif *allogène*, dérivé du préfixe *allo-*, « autre »).

Mais il y a confusion possible entre l'adjectif *hématique*, qui concerne le sang, les dérivés de cette racine grecque *héματος* tel l'*hématome*, et l'*émétique* sans *h*. Ce dernier mot, adjectif ou nom, n'a pas de rapport avec un quelconque émetteur, il désigne tout produit provoquant le vomissement.

De même, on écrit *hémi-*, préfixe signifiant « à moitié », avec un seul *m*, qui se retrouve dans les termes : *hémicycle*, *hémisphère*, *hémiplégie*, *hémistiche*, *hémitropie*. Mais : *éminent*, *éminence*, *émir*, *émirat*.

Et puis il y a les mots venus de langues étrangères : le *haddock*, le *hadj(i)*, le *hadith*, le *haïk*, le *haïku*, le *hammam*... tous gratifiés en français d'un *h* aspiré, devant lequel on n'élide pas l'article (ou le déterminant en général). À noter : le *halva* (pâtisserie d'origine turque) tend à garder des traces de sa prononciation native, avec un *h* mâtiné de *r*.

Terminons par le *h* aspiré : le *halo*, le *hérisson* ; un musicien *hollandais*, un grand *handicapé* ; les *haricots*, les *hérons*, le *hasard*, les *Hongrois*, et aussi les verbes *harceler*, *hisser*, et bien sûr la *houle* (si le *h* n'était pas aspiré, on dirait *l'houle* !). Mais pas l'*hiatus*.

e) F, ff ou ph ?

Il n'y a nulle règle, sauf étymologique, pour faire le bon choix orthographique. Retenons quelques mots difficiles comme...

Amphore, *aérophagie*, *aphte*, *asphyxie*, *camphre*, *diphthérie*, *encéphalite*, *métaphore*, *néphrétique*, *périphrase*, *pharyngite*, *phlébite*, *philtre* (mais *filtre* à café !), *typhoïde*, *typhus*, *typhon*... mais *siphon* (avec *i*).

④ Les mots voisins

Ces mots voisins ont entre eux des similitudes de son ou de sens, qu'il faut avoir repérées, pour ne plus faire d'erreur.

a) Voisinages sonores

On appelle *paronymes* les termes qui ont une ressemblance entre eux et parfois la même étymologie. Leur ressemblance peut entraîner des erreurs orthographiques.

Prendre garde aux paronymes suivants car, à l'écrit, une lettre chasse l'autre et la confusion est rapide...

Abjurer / *adjurer*
Acceptation / *acception*
Anoblir / *ennoblir*
Baccara / *baccarat*
Bâillonner / *baïonnette*
Banquable / *bancal*
Colorer / *colorier* (et le moderne *coloriser*)
Collusion / *collision*
Consommer / *consumer*
Effraction / *infraction*
Éminent / *imminent*
Éruption / *irruption*
Habileté / (*être*) *habilité*
Infliger / *affliger*
Halogène / *allogène*
Plastic / *plastique*
Prescription / *proscription*
Rayer / *railler*
Souscription / *suscription*
Suggestion / *sujétion*

☛ « Vocabulaire », p. 26.

b) Voisinages de sens

Deux termes peuvent provenir d'une même origine mais différer dans leur sens actuel. Souvent l'un des termes est plutôt concret et l'autre, plutôt

abstrait (*déchirure / déchirement*), ou alors on a affaire à deux modalités différentes (*éclaircir / éclairer*). Donc, prendre garde à...

Acquis / acquêts
Déchirure / déchirement
Dentition / denture
Éclaircir / éclairer
Envahissement / invasion
Épigraphe / épitaphe
Graduation / gradation
Inclinaison / inclination
Justesse / justice
Prolongation / prolongement
Tendreté / tendresse

☛ « Vocabulaire », p. 26.

⑤ Les terminaisons

Oui, les terminaisons sont souvent en question(s). Et voici la première question : faut-il ou non mettre un *s* au mot question ? La réponse est nuancée ; au-delà de la mode actuelle qui fait mettre des pluriels partout, sans doute pour éviter à l'auteur de l'écrit une (honteuse) accusation de faute orthographique, on considère que l'expression *en question* est au singulier quand on peut la remplacer par *en cause*, et au pluriel s'il s'agit de détailler des questions successives, ou des thèmes successifs.

a) *é / er et ai / ais / ait*

Je suis allée manger, maintenant je vais aller me reposer ; ensuite, je me sentirai reposée. Je voudrais arriver apaisée à cette réunion. On voudrait bien, parfois, simplifier toutes ces terminaisons, on voudrait les voir simplifiées, car ce n'est pas très apaisant, cette diversité ; mais c'est tout à fait parlant, et l'orthographe ici sert à distinguer et transmettre des sens différents.

À retenir :

- ER, verbe à l'infinitif, peut être remplacé par une terminaison sonore (de type *finir, partir*).
- É, verbe au participe passé ou adjectif, peut être remplacé par une terminaison parfois sonore : ici, *on aura fini, on sera parti* (si *on* = une personne), *on sera partis* (si *on* = plusieurs personnes).
- AI, terminaison du futur, conjugaison calquée sur le verbe *avoir* au présent : *j'ai, tu as, il a...* ; même si des évolutions phonétiques peuvent avoir contracté une partie du verbe, le *ai* demeure, par exemple dans *faire, je ferai*. On dit et on écrit alors : *Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne, je partirai*¹...
- AIS, terminaison de l'imparfait de l'indicatif (*je parlais*), ou, s'il est calqué sur le futur à la première personne, terminaison du présent du conditionnel (*je partirais... si je pouvais*).

1. Ces mots sont évidemment à rendre à Victor Hugo.

- AIT, c'est la 3^e personne du singulier de l'imparfait de l'indicatif (*il parlait*), ou du présent du conditionnel (*il partirait volontiers s'il pouvait*).

b) U ou pas avant la terminaison -ant ?

Lorsqu'un verbe inclut un *u* dans sa finale, le *participe présent* conserve ce *u* :

Vaquier → *en vaquant*
Blaguer → *en blaguant*
Naviguer → *en naviguant*

Cependant, lorsque le participe passé est employé comme adjectif ou a occasionné la formation d'un doublet homophone adjectif (ou nom), en général le *u* tombe :

vacant : une place *vacante*.
navigant : les *navigants*, le personnel *navigant*.

Mais il n'y a pas toujours un adjectif correspondant au participe présent : point d'adjectif correspondant à (*en*) *blaguant*.

Prendre garde à certains verbes... Le participe présent s'orthographe en *-geant*, pour les verbes *converger*, *diverger*, *négliger*, et l'adjectif s'écrit avec *-ent* : *négligent*, *convergent*, *divergent*.

À RETENIR : le participe présent est toujours invariable, tandis que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom. En *pratiquant* (ici on n'est pas obligé de préciser quoi), on devient de bons *pratiquants*. Attention cependant à : des *ayants droit*, des *ayants cause*.

Les exceptions

Bien sûr, il y en a – il faut bien que les mots se fassent voir pour exister ! On mémorisera donc les principales exceptions. Ce sont les participes présents qui gardent leur *u* quand ils sont employés comme adjectifs :

ADJECTIF	PARTICIPE PRÉSENT
<i>trafiquant</i>	<i>trafiquant</i>
<i>attaquant</i>	<i>attaquant</i>
<i>choquant</i>	<i>choquant</i>
<i>manquant</i>	<i>manquant</i>
<i>pratiquant</i>	<i>pratiquant</i>

➡ chapitre suivant.

c) Doublets : -te / -tte, -oner / -onner, -oné / -onné, -oper / -opper, -ote / -otte, -oté / -otté

- Les terminaisons -te et -tte :

Ce sont en général des mots féminins et / ou des diminutifs de mots terminés par une voyelle + *t* au masculin :

Barque / *barquette*
Cadet / *cadette*... mais : *fille* / *fillette*
Muet / *muette*

Rat / ratte (mais l'organe interne qu'est la *rate*)

Sot / sotté, mais : idiot / idiote

Vieillot / vieillotte, pâlot / pâlotte

Et aussi...

Ribot / ribote, dévot / dévote, falot / falote,

Loupiot / loupote (attention aux différences de sens !),

Manchot / manchote,

Inquiet / inquiète, préfet / préfète

Secret / secrète,

Candidat / candidate.

- *Les terminaisons en -oner / -onner et -oné / -onné :*

Abonner, klaxonner, frictionner, frissonner, sonner, tamponner... telle est l'orthographe la plus fréquente. Mais il faut compter aussi avec : *téléphoner, ramoner* (et le *ramoneur*), *détoner* (et la *détonation*), *s'époumoner* (bien que nous ayons deux poumons), et, plus rare, *dissoner* (mais *sonner*).

On mémorisera sans erreur ni étonnement excessif : *erroné* et *étonné*.

- *Les terminaisons en -oper / -opper et -opé / -oppé :*

Les terminaisons en *-opé* ou *-oper*, dites rares il y a cinquante ans, semblent gagner du terrain : *choper* (et la *chope*), *doper, droper* (ou *dropper*), *écoper, écopé, galoper, lober, saloper, toper* (et la *topette*), *syncoper, syncopé*.

Mais on écrit : *achopper* (et *échoppe*), *envelopper, développer* (et tous leurs dérivés), *stopper*.

- *Les terminaisons en -ote / -otte, -oter / -otter, -oté / -otté :*

Où l'on voit que porter le *calot*, la *calotte* et la *culotte*, ce n'est pas forcément être *calotin* ou *culotté* !

Se terminent en *-otte* les mots suivants : *biscotte, botte, bouillotte, carotte, chochette, cocotte, lotte, gibelotte*.

Et en *-otter* : *ballotter, flotter, garrotter, grelotter*.

Tandis qu'en *-ote*, on *tricote*, on *papote* et on fait la *popote*. La *popote* nous entraîne vers les noms communs suivants : *azote, despote, litote, pilote* ; vers le mot *zélote* dérivé de *zèle*.

⑥ Les pluriels

Au pluriel, on met un *-s* si c'est un nom ou un adjectif, et la terminaison correspondante si c'est un verbe. Cela, c'est la règle d'ensemble. Mais il y a quelques exceptions.

a) *Les pluriels sans s*

- *Le pluriel en x des noms en ou, eu et des noms et adjectifs en au :*

Pour les noms *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou*.

Par analogie, l'usage donne le même pluriel aux nouveaux noms en *ou*, des *ripoux*, par exemple... mais attention, les *papous* sont toujours là, avec leur *s*, et les *bisous* aussi.

Pour les noms *cheveu*, *feu*, *jeu*, *lieu*, *milieu*, *pieu*, *vœu* ; mais : un *émeu* / des *émeus*, et des *bleus*, des *pneus*, et aussi des *lieus* (le poisson).

Pour les noms *tuyau*, *fabliau*, *préau*, *fléau*, *matériau* (mais des *landaus*, des *sarraus*).

En ce qui concerne les adjectifs, il faut se souvenir de :

Banal, *banals*, sauf pour les médiévaux fours *banaux*

Jovial, *joviaux* (*jovials* admis)

Loyal, *loyaux*

Final, *finaux*

Rival, *rivaux*

- *Les pluriels de type -ail / -aux, -al / -aux, -eau / -eaux :*

-ail / -ails est le cas le plus fréquent pour les noms, des *rails*, des *attirails*...

Mais il faut compter avec le cas des noms suivants : *bail* / *baux*, *corail* / *coraux*, *émail* / *émaux* (mais pas *e-mail* !), *soupirail* / *soupiraux*, *travail* / *travaux*, *vantail* / *vantaux*.

Un cas singulier : *l'ail* / *les aulx*.

Pour les noms en *al*, la règle est le pluriel en *x*, *cheval* / *chevaux*, *idéal* / *idéaux*, *journal* / *journaux*, *rival* / *rivaux*.

Pour les noms en *eau*, la règle est également le pluriel en *x*, *chameau* / *chameaux*, *chapeau* / *chapeaux*, *eau* / *eaux*, *pommeau* / *pommeaux*, *rideau* / *rideaux*.

- *Et les exceptions ?*

Les seize noms communs suivants font leur pluriel en *-als* : *aval*, *bal*, *carnaval*, *festival*, *chacal*, *cérémonial*, *étal*, *idéal* (quand il est employé de façon littéraire), *mistral*, *narval*, *pal*, *récit*, *régat*, *rorqual*, *serval*, *sisal*.

On peut y ajouter, plus rares, quelques pluriels de noms liés à la musique et à la gastronomie : des *cantals*, des *emmenthals*, des *chorals* (mais les *chorales*, groupe de chanteurs), des *finals*. Et aussi quelques crocodiles et une variété de cactus : des *gavials*, des *nopals* (mais des *opales*).

Et notons les adjectifs suivants :

Banal, *banals* (sauf pour les médiévaux fours *banaux*)

Bancal, *bancals*

Fatal, *fatals*

Glacial, *glacials*

Jovial, *jovials* (admis en parallèle avec *joviaux*)

Natal, *natals*

Naval, *navals*

- *Les cas de pluriel lié au sens*

Pour les mots suivants, dans l'usage courant, on écrira *aïeul* / *aïeuls*, *bisaïeul* / *bisaïeuls*, *ciel* / *cieux*, *œil* / *yeux*.

Mais si le terme renvoie à un sens spécifique, son pluriel le manifestera : *les aïeux* sont les ancêtres pris en général (c'est-à-dire pas une ou deux personnes

particulières) ; les *ciels* renvoient au ciel en peinture, ou au ciel de lit ; les *œils*, eux, désignent des ouvertures, comme ces petites lucarnes de grenier que sont les *œils-de-bœuf*, ou alors, terme d'imprimerie, la partie du caractère imprimée sur le papier.

b) Les mots à part : invariables ou pas ?

Un certain nombre de termes nous semblent à part, et, comme tels, ne pas devoir être soumis à la règle du pluriel : quasiment tous les noms propres restent au singulier. Et ils ne sont pas les seuls.

• Les mois, les jours et les chiffres

Les noms de mois peuvent être mis au pluriel avec *-s* puisque ce sont des noms communs, les *avrils*, les *mais* et même les *juillets* de Rimbaud (dans *Le bateau ivre*).

Il en va de même pour les noms de jours, et on écrira tous les *jeudis*, ou les *lundis* (mais attention : *chaque lundi*).

Pour les chiffres, il en va différemment : *un* (mais : *les uns et les autres*), *deux*, *trois*, *quatre*... et même *mille* sont invariables. Pour 80, on peut l'écrire *quatre-vingt* ou *quatre-vingts*, selon qu'il est ou non suivi d'un adjectif numéral : *quatre-vingts* mais *quatre-vingt un*, *quatre-vingt-dix*. On remarque cependant une tendance à l'unification en *quatre-vingt* dans tous les cas.

Attention à *cent*, ce serait dommage de faire des chèques avec fautes d'orthographe : il prend un *s* au pluriel quand il n'est pas suivi d'un adjectif numéral, *cent*, *cent un*, *deux cents*, *deux cent un* ; attention aussi à *zéro* qui prend un *-s* au pluriel (de même que *euro*). Quant à *un million*, *deux millions*, *trois milliards*, des *milliers*, des *centièmes*, ils prennent le pluriel en *-s* des noms.

• Les couleurs

Les bleus, blancs, rouges, jaunes, verts, violets, noirs prennent la marque du pluriel ; leurs dérivés aussi, tels *bleuâtres*, *verdâtres*, *blanchâtres*...

Mais, employés avec un (autre) adjectif ou un nom qui les précise, ils sont invariables : des robes *rouge foncé*, *vert clair*, *vert amande*, *violet profond*, *bleu sombre*...

Sont invariables aussi les couleurs dérivées par analogie avec un nom d'objet : *abricot*, *acajou*, *amarante*, *ardoise*, *argent*, *aubergine*, *auburn*, *azur*, *bistre*, *bordeaux*, *brique*, *bronze*, *cachou*, *café*, *capucine*, *caramel*, *carmin*, *cerise*, *ciel*, *chocolat*, *citron*, *coquelicot*, *corail*, *crème*, *cuivre*, *cyclamen*, *ébène*, *émeraude*, *feuille-morte*, *framboise*, *garance*, *havane*, *indigo*, *isabelle*, *jade*, *jonquille*, *kaki*, *marron*, *mastic*, *moutarde*, *noisette*, *ocre*, *olive*, *or*, *orange*, *paille*, *perle*, *pervenche*, *pie*, *pistache*, *prune*, *puce*, *rouille*, *safran*, *saphir*, *saumon*, *sépia*, *tabac*, *thé*, *tilleul*, *tomate*, *topaze*, *turquoise* ; et aussi, en parlant des yeux, l'adjectif *vairon* (de deux couleurs différentes).

Mais s'accordent en genre et en nombre les termes suivants : *écarlate*, *fauve*, *mauve*, *pourpre*, *rose*, d'où des robes *roses*, *mauves*, *pourpres*... *Incarnat* hésite entre accord et invariabilité.

- *Le pluriel des mots d'origine étrangère*

Tout dépend depuis combien de temps l'usage les a adoptés... et d'où ils viennent. (☛ « Vocabulaire », p. 64).

Les mots d'origine anglaise prennent dans un premier temps le pluriel anglais, puis le pluriel français, on aura donc des *sandwiches* ou *sandwichs* ; il en va de même pour les mots *lunch*, *match*, *sketch*, *whisky* et *man / men* ou *man / mans*, dans *barman* par exemple.

Les termes d'origine latine prennent tantôt le pluriel latin, tantôt le pluriel français. Voici les plus courants : *forum / forums*, *maximum / maxima*, *minimum / minima*. (☛ chapitre II, p. 62.)

Les termes d'origine italienne font leur pluriel en *s*, même si lors de leur transfert en français, ils étaient déjà au pluriel italien : *confettis*, *lazzis*, *spaghettis*, *macaronis*, *scénarios* (ou *scénarii*), *imprésarios*, *adagios*, *allegros* ; mais quand on veut parler du mode de jeu musical, on écrira des *crescendo*, des *forte*, des *lente*.

Il en va de même des autres termes d'origine étrangère, arabes, berbères, japonais : des *oueds*, des *touaregs* (ou des *targui*), des *haïks*, des *haïkus*...

Il est à noter que certains mots importés demeurent invariables lorsqu'ils sont employés comme adjectifs : des chats *angora*, des nourritures *cachet / kasher*, des bibelots *kitsch*, des clients *sélect* et *smart*, des filles *sexy* et *snob*, des formules *standard* (mais Larousse préconise l'accord en nombre pour ce terme) des expressions *yiddish*, des attitudes *zen*.

D'autres mots toujours invariables

Les notes de musique, les *ré*, les *la*, et aussi les mots employés occasionnellement comme noms communs, les *oui*, les *non*, les *moi*, les *ego*, des *comment* et des *pourquoi*, des *dix*, des *huit*, des *cinq*, des *mille* (mais : des *cents*), des *peut-être* et des *jamais*.

- *Les noms à pluriel variable*

Les marques, les noms de ville et de pays sont a priori invariables : *j'ai lu sept Monde* (le quotidien) *d'une traite parce que j'avais du retard, je me suis informé sur les deux Amérique*. Mais on peut écrire aussi que Christophe Colomb a découvert les *Amériques*, le pluriel servant ici à marquer la variété. En général, d'ailleurs, les *Amériques* sont écrites avec le *s* du pluriel.

Les noms de famille ou de héros sont invariables : les *Dupont*, les *Richard* ; mais aussi les *Picabia*, les *Picasso*, désignant les œuvres et non l'artiste.

Cela, sauf si ledit nom de famille est devenu illustre : les *Bourbons*, de petits *Mozarts* ; et sauf si le nom propre est passé dans le langage courant et est écrit en minuscule, comme des *poubelles* (dues au préfet Poubelle) ; de petites *cosettes* et des *gavroches* délurés, d'après le nom des héros de Victor Hugo dans *Les Misérables*.

☛ chapitre suivant.

c) *Les noms composés*

Leur composition varie et explique les règles du pluriel. Et, les expliquant, elle vise à les rendre plus simples. Mais il y a aussi à prendre en compte la question du sens : on écrira ainsi, disaient les grammairiens, un *mille-feuille*, des

mille-feuille, car il n'est pas question de feuilles réelles... mais un ou plusieurs gâteaux ; certes, il y en a alors plusieurs, mais c'est l'article seul qui le dit.

Cela étant dit, outre le sens, quelques indications sur la composition des noms composés permettent d'y voir plus clair.

- Quand le nom composé est formé de l'assemblage de deux noms, ou adjectifs, chacun des deux prend la marque du pluriel : un *chou-fleur* / des *choux-fleurs*, un *sourd-muet* / des *sourds-muets*. À retenir, l'exception : un *nouveau-né* / des *nouveau-nés*, sans *x* à *nouveau*, employé ici de façon adverbiale (= nouvellement).

- Quand le nom composé est formé d'un verbe (conjugué ou à l'infinitif) + un nom, ou de deux verbes, seul le nom, s'il peut logiquement être mis au pluriel, prend la marque du pluriel : un *laissez-passer* / des *laissez-passer*, un *garde-fou* / des *garde-fous*... mais un *casse-tête* / des *casse-tête* (car on ne compte qu'une tête par personne). À retenir : un *on-dit* / des *on-dit*, un *crève-la-faim* / des *crève-la-faim*, un *va-et-vient* / des *va-et-vient*, un *tête-à-tête* / des *tête-à-tête* ; mais on écrit des *gardes-malades*, car le mot *garde* n'est pas ici un verbe mais désigne une personne ; et des *en-têtes*, car le mot *tête* est employé au sens figuré. Quel casse-tête ? Voici un motif de soulagement en contrepartie : on peut écrire au choix des *aller-retour* ou des *allers-retours*.

- Quand le mot composé est formé de deux mots (noms ou verbes) sans trait d'union entre eux, les deux mots prennent la marque du pluriel : un *compte rendu* / des *comptes rendus*. Question : comment savoir si tel nom composé prend ou non un trait d'union ? *Compte rendu* est le plus fréquent. À ne pas confondre avec la locution *compte tenu (de)*, qui est invariable.

On trouve aussi sans trait d'union *les ayants droit*, qui en plus, se payent le luxe de mettre un verbe (participe présent) au pluriel, et les *ayants cause*. Le participe présent est employé comme nom de la même façon que dans un *considérant* / des *considéran*ts.

- Dans le cas des noms composés incluant pour partie ou en totalité du latin, il faut retenir : des *ex-conjoints*, des *ex-voto*, des *post-scriptum*, des *in-quarto*, des *in-douze*.

☞ aussi pp. 331 et 373.

À noter

Le Conseil supérieur de la langue française recommande depuis une dizaine d'années l'écriture de certains noms composés en un seul mot, comme *portemonnaie*, *apriori*, *arcboutant*, *bluejean*, *cachecache* (mais *cache-sexe* demeure ainsi), *cinéclub*, *contrechoc*, *crochepied*, avec un seul *s* final au pluriel. L'usage ne semble guère suivre ces recommandations, publiées au *Journal officiel* du 6 décembre 1990.

☞ annexe, p. 397.

⑦ Les accents, le tréma, la cédille

Accents, trémas et cédilles n'existaient pas au Moyen Âge. À l'époque, seules les lettres étymologiques indiquaient comment prononcer (à ceux, rares, qui

lisaient et écrivaient) : par exemple, on écrivait *estre* et non *être*. L'invention de ces signes à la Renaissance fut autant une affaire d'écrivains, de linguistes que d'imprimeurs et de typographes : il s'agissait d'harmoniser écriture et lecture dans une situation de diffusion accrue des écrits grâce à l'imprimerie.

Et nous voici donc avec ces anciennes innovations, destinées à simplifier, mais qui ne le font pas toujours, du moins si on a oublié l'ancienne orthographe et l'étymologie.

a) *Les accents, porteurs de sens et de sons*

Les bases

- L'accent aigu, sur le *e*, signale un son *é* fermé... comme la fin de ce mot. Mais tous les *é* fermés ne s'écrivent pas *é*, il y a aussi *er*.

Quand le *e* est prononcé *é* devant deux consonnes, ou devant un *x*, on ne met pas d'accent, ni aigu, ni grave ; ce sont les consonnes qui font le travail phonétique à sa place ; par exemple, *hostellerie* (mais *grivèlerie*), *cellulaire*, *celte*, *sceller*, *scellés*, *réflexion*.

- L'accent grave ouvre le son du *e* en *ai*, comme dans *grève*, *grivèlerie*, *prophète*, *préfète*. Mais pensons à tous les diminutifs en *-ette*, *amourette*, *ciboulette*, ou aux mots comme *palette*, *sonnette* : les deux consonnes après la voyelle prononcée *é* ou *è* se chargent du travail phonétique, et il n'y a pas besoin de mettre d'accent.

Sur le *a*, l'accent grave est réservé à la préposition *à*, et à quelques autres mots dont il change le sens mais non la sonorité ; *ça* et *ça*, *là* et *la*. Et ne pas oublier *déjà* !

Sur le *u*, l'accent grave permet de distinguer *ou* (ou bien) de *où* pronom relatif : *là où tu vas j'irai*, *au moment où tu partiras*, *je partirai où je te préviendrai*.

Aucun accent

Aucun accent pour les termes d'origine latine, ni sur *a* ni sur *e* : *a priori*, *a posteriori*, *a contrario*, le *credo*, les *desiderata*, l'*ego*, le *rebus*, le *veto*. Il en va de même pour les expressions latines passées telles quelles dans le français, comme : *alter ego*, *carpe diem*, *de jure* (prononcer les *e* en *é* ; *de jure*, « de droit »), *dies irae*, et *cætera*, *ex æquo*, *interim* (qu'on voit aussi écrit *intérim*), *nota bene*, *sine die*, *sine qua non*.

Sauf : le *décorum*, le *memento*.

➡ « Vocabulaire », p. 108.

- L'accent circonflexe signale l'allongement d'une voyelle, généralement causé par la chute d'une consonne (*s*, le plus souvent) ; sur le *e*, il se prononce *ai* comme dans la *forêt* (cf. *forestier*, *déforestation* signalant l'étymologie avec *s*), et comme pour les arbres que sont le *chêne*, le *hêtre*.

Utile et intéressant à savoir

Une voyelle qui porte un accent circonflexe n'est jamais suivie d'une consonne double ; pensez à *pâte* / *patte*, *bâtir* / *batte*, *bête* / *bette*, *hôtel* / *hotte*.

L'accent circonflexe peut allonger aussi, toujours pour cause de chute d'une consonne :

- le *o*, prononcé alors *au*, comme dans *côlon* (partie de l'intestin), *cône*, *côte*, *diplôme*, *drôle*, *fantôme*, *ôter*, *hôte*, *hôtel* (et non dans *hostellerie*), *hôpital* (mais : *hospice*), *môle* (mais *molaire*), *pôle* (mais *polaire*), *rôle*, *symptôme*. Attention à *roder* / *rôder*, *rôdeur* comme à *notre* / *nôtre* et *votre* / *vôtre* (sans accent circonflexe, c'est l'adjectif possessif, avec l'accent c'est le pronom possessif) ;
- le *u*, sans changement de prononciation, comme dans *brûler*, *croûte* (mais *croustillant*), *embûche*, *encroûter*, *piqûre*, *goût*, *goûter* (mais *égout* et *égoutter*), *mûr*, *mûre*, *mûrir* (mais *mur*), *fût* (mais *futé*, *futaie*, *futon*), *flûte*, *jeûner* (mais *jeune*, *déjeuner*) ; dans la conjugaison des verbes, il faut distinguer : *il fut*, passé simple de l'indicatif, et (j'aurais voulu) *qu'il fût*, passé du subjonctif ;
- le *a*, comme dans *âge*, *âgé*, *bâbord*, *baïllonner*, *bât* et *bâté* (comme l'âne), *bâtir*, *bâton* (mais *baston*... et *bateau*), *bâtonnier*, *bâfrer*, *flâner*, *grâce* (mais *gracieux*, *gracier*), *infâme* (mais *infamant*), *jaunâtre*, *mâcher*, *maître*, *maîtresse*, *maîtrise*, *maîtriser*, *mât* et *mâter* (mais *mat* et *mater*), *marâtre*, *saumâtre* (et autres adjectifs terminés en *âtre*), *théâtre* ; et aussi, comme précédemment, la distinction entre le passé simple de l'indicatif et le passé du subjonctif : *il chanta* / (j'aurais voulu qu') *il chantât*. Attention enfin à la distinction *matin* / *mâtin* ;
- le *i* comme dans *abîmer*, *ainé*, *boîte* (mais *boiteux*), *dîme* (mais *redimer*, et attention à *cime*), *dîner*, *dînette*, *épître*, *gîte*, *faîte*, *chaîne*.

L'accent dans les conjugaisons

Le verbe *gésir* fait *il gît* (ou *ci-gît*) au présent de l'indicatif.

Au passé simple, 1^{re} et 2^e personnes du pluriel : *nous mangeâmes*, *vous mangeâtes*, *nous allâmes*, *vous allâtes*, *nous vîmes*, *vous vîntes*, *nous craignîmes*, *vous craignîtes*, *nous fîmes*, *vous fîtes*.

Au subjonctif passé : (il aurait fallu) *qu'il vînt*, *qu'il pût*, *qu'il envoyât*...

L'accent peut varier lors de la conjugaison d'un verbe : en particulier, un *é* (accent aigu) devient *è* (accent grave) lorsque la syllabe suivante contient un *e* muet. On écrira ainsi que *la Justice le libère*, *il est libéré* ; *il a hélé un taxi pour quitter son lieu de détention*, *maintenant, il hèle un ami dans la rue*. À ne pas oublier pour d'autres verbes courants comme *accélérer*, *céder*, *receler* (ou : *recéler*, on peut aussi écrire ainsi), *révéler*.

Quand l'accent varie

Il faut se souvenir de la différence entre les verbes *pêcher* et *pêcher*, entre le (pauvre ?) *pêcheur* et le (joyeux ?) *pêcheur* ! Quant à l'arbre qui donne des *pêches*, écrivez-le aussi *pêcher*, comme l'action d'attraper des poissons.

On signalera par ailleurs le cas du mot *événement*, qui, contrairement à *avènement*, prend deux accents aigus ; ou peut-être doit-on dire « prenait », car depuis 1990 (la dernière réforme de l'orthographe), nous sommes autorisés officiellement (*sic*) à écrire aussi *évènement*.

Dans certains cas, l'accent varie sur des mots de même racine, voici les plus usités, souvent mal orthographiés :

Algèbre / *algébrique*, *artère* / *artériel*, *athlète* / *athlétique*.
Bibliothèque / *bibliothécaire*, *blasphème* / *blasphémer*.

Caractère / caractériser, caractéristique, célèbre / célébrer, chèque / chéquier, colère / coléreux, commère / commérage, crème / crémier.

Emblème / emblématique.

Fidèle / fidélité, fièvre / fiévreux.

Gène / génétique, grève / gréviste.

Hypothèque / hypothéqué, hypothécaire.

Mécène / mécénat, modèle / modélisme, mystère / mystérieux.

Obscène / obscénité, obsolète / obsolescence.

Poète / poésie, poétesse, problème / problématique.

Règlement, règle / régler, réglementer, règne / régner.

Sèche / sécheresse, sincère / sincérité.

b) Le tréma : bien écrire pour bien ouïr

Elle est *inouïe* mais *ambiguë*, cette affaire de tréma : dans un cas, le tréma est sur le *i* et dans l'autre sur le *e*. Pourquoi ? Depuis 1531, date de sa création, le tréma sert à distinguer deux voyelles dans la prononciation ; il se place généralement sur la seconde voyelle, donc le *e* pour *ciguë*, *ambiguë*, *aiguë*... et le *i* pour *ambiguïté*, *exiguïté*, *contiguïté*, *caïque*, *haïr*, *maïeutique*, *maïeuticien*.

Sauf pour *ouïr*, *inouï*, *inouïe*, et les *ouïes* (du poisson).

Voici quelques autres mots ornés du tréma : *aïeul*, *baïonnette* (mais *bâillonner*), *caïman*, *camaïeu*, *canoë*, *capharnaüm*, *caraiïbe*, *celluloïd*, *coïncidence*, *Emmaüs*, *faïence*, *glaïeul*, *hébraïque*, *héroïne*, *héroïsme*, *hyaloïde* (qui a la transparence du verre, une transparence *hyaline*), *moïse*, *mosaïque*, *naïade*, *naïf*, *païen*, *sinusoïde*, *stoïque*, *stoïcisme*.

Remarquons que, sur les mots d'origine étrangère, le tréma a fonction de retranscrire la prononciation autant que faire se peut : le *haïk*, le *haïku*, l'*aïkido*.

c) La cédille : ça, bien reçu, c'est facile !

Oui, ça, c'est facile : la cédille a pour rôle d'adoucir le *c* devant les voyelles *a*, *o*, *u*. Elle est donc inutile dans *merci*, comme dans *ceci*, *cela*, *cinéma*, *voici*. Les étrangers disent que c'est une invention bien française, elle est intervenue au *xvi^e* siècle, sous le roi François I^{er}, une espèce d'exception culturelle, déjà.

À NOTER : les noms propres avec une cédille sont extrêmement rares, mais il y en a (*Berçot*, par exemple). La cédille n'est jamais placée sur la première syllabe.

Attention à *douceâtre*, qui s'écrit sans cédille mais avec *c + e* muet et accent circonflexe sur le *a*.

⑧ Les mots transparents

Sons et orthographe, sens et orthographe sont deux sources nouvelles d'erreurs qui se développent depuis que les langues étrangères, en particulier l'anglais (mais aussi l'espagnol), sont de plus en plus parlées et écrites en France.

a) Sons et orthographe

Adresse (et non l'anglais *address*)

Antiseptique, ethnique, civique... et autres mots de même terminaison (attention à l'analogie avec *antiseptic, ethnic, civic* anglais). Exceptions en français : *public / publique, basic / basique* (*basic* étant un anglicisme) et *chic* qui fait *chic* au féminin. Il faut aussi penser aux masculins et féminins identiques : *civique / civique, politique / politique, pratique / pratique, typique / typique*, etc.

Asile (à la différence de l'anglais *asylum*)

Autorité (à la différence de l'anglais *authority*)

Avantage (à la différence de l'anglais *advantage*)

Exemple (à la différence de l'anglais *example*)

Langage (à la différence de l'anglais *language*)

Trafic (à la différence de l'anglais *traffic*)

Habileté (différence avec l'anglais *ability*)

Bagage (et non l'anglais *baggage*)

Connexion (et non l'anglais *connection*... malgré le verbe français *connecter*)

Conditionnel, conventionnel, etc. (attention à l'attraction de l'anglais *conditional, conventional*)

Courrier (et non l'anglais *courier*)

Développement (malgré l'anglais *development*)

Domage (malgré l'anglais *damage*)

Filet (mais *fillet* en anglais)

Garde et gardien (mais *guard et guardian* en anglais)

Honneur (mais *honour* en anglais)

Littérature (mais *literature* en anglais)

Mariage (mais *marriage* en anglais)

Offense (mais *to offence* en anglais)

Personnel, personnalité (malgré l'anglais *personal, personality*)

Profil (mais *profile* en anglais)

Réceptionniste (malgré *receptionist* en anglais, et autres mots de même terminaison)

Recommander (malgré *to recommend* en anglais)

Réflexion, de *réfléchir* au sens de *penser* et *réfléchir* comme les miroirs (malgré l'anglais *reflection*)

Rythme (mais *rhythm* en anglais)

b) Sens et orthographe

Comique : adjectif et parfois nom commun, un *comique* (pour un *acteur comique*), malgré les *comics* anglais.

Crash (aérien), anglicisme, mais aussi *krach* (boursier), *crack* (la drogue ou l'individu très fort), et *craque* (le mensonge) et même *krak* (château fort des Croisés au Liban et en Syrie).

Grappe (de raisin, de groseilles) ; mais en anglais *grape*, c'est plutôt le grain.

Habileté (n. f.), au singulier, malgré les *abilities* anglo-saxonnes.

Hasard (mais *hazard* en anglais signifie plutôt « risque »).

Luxeux et luxueux (mais en anglais *luxurious* signifie seulement « luxueux »).

Opportunité (n. f.), à ne pas employer au sens d'*occasion* (malgré l'influence de *opportunity* en anglais).

Tissu (malgré l'anglais *tissue*).

Voilà les principales sources d'erreurs entre l'anglais et le français ; la syntaxe, la construction des verbes sont aussi l'occasion de constructions erronées par analogie, mais là, nous quittons le domaine de l'orthographe. Avec l'espagnol, langue romane si proche du français, et parfois si lointaine, on citera un exemple :

Avoir besoin, nécessiter, ces deux verbes de sens différent en français, sont souvent employés l'un pour l'autre à cause du verbe espagnol transitif *necesitar*, « avoir besoin ».

*

Ce chapitre préalable d'orthographe a présenté les difficultés les plus fréquentes et les « trucs » pour y remédier. C'est un chapitre pragmatique, destiné à une première consultation en cas de doute sur tel ou tel terme.

Les règles elles-mêmes avec illustrations et explications vont faire l'objet du chapitre suivant consacré à l'orthographe dite grammaticale (car liée à la phonétique, à la morphologie, à la syntaxe et à l'écrit corrects). Le troisième chapitre de cette partie s'intéressera à l'orthographe d'usage : on verra comment l'orthographe a évolué et se tient par grandes familles de mots et de sens.

Chapitre VIII

Les aides de l'orthographe grammaticale

L'orthographe dite grammaticale est celle qui est liée directement... 1) à des distinctions entre des formes et mots voisins, par exemple : *quand, quant, qu'en, or* et *hors, c'est* et *s'est*, que la phonétique ne distingue pas ou peu ; 2) à des règles de formation et variation des adverbes, des noms, des pronoms, des adjectifs et des verbes : c'est la morphologie, avec, par exemple, les pièges orthographiques des pluriels ou des conjugaisons ; 3) à des règles de formation d'une expression compréhensible et correcte : c'est la morphosyntaxe, dont, par exemple, l'accord des noms composés, du participe passé ou de l'attribut ; 4) et à l'utilisation des accents, trémas, traits d'union, lettres majuscules et minuscules.

Se souvenir de ces règles, c'est éviter les hésitations, ou pire, les erreurs.

Nous allons aborder successivement ces quatre domaines et leurs règles.

VIII-1 – Phonétique : les formes et mots grammaticaux homophones

① Présentation

a) De l'utilité d'établir des différences

Faire correspondre ce qu'on entend et ce qu'on écrit, en rectifiant parfois la prononciation, c'est faire œuvre de clarté. De même, établir des relations entre ce qu'on lit et ce qu'on entend, c'est aller vers davantage de compréhension. Par exemple :

1) Il ne sait pas manifester

2) Il ne s'est pas manifesté

Dans le cas ci-dessus, si nous ne faisons pas la distinction entre la forme juste dans le contexte de l'énoncé oral, alors, nous nous trompons.

Les contextes peuvent être les suivants :

1) Il a certainement eu beaucoup de chagrin comme ses frères et sœurs à la mort de leur mère, mais il n'en a rien montré, ses sentiments et émotions sont restés enfouis en lui : que voulez-vous, *il ne sait pas manifester*.

2) Je l'ai prévenu qu'il était invité, que nous l'attendions tous, je lui ai demandé de téléphoner s'il voulait que quelqu'un vienne l'attendre à la gare, mais *il ne s'est pas manifesté*.

De même, il est important pour la bonne compréhension – et aussi pour l'image de vous-même que votre orthographe renvoie à autrui – de ne pas confondre deux termes voisins phonétiquement.

Si vous orthographiez l'*être* humain comme le *hêtre*, soit vous prêtez à rire, soit le lecteur ne comprend pas.

Si vous écrivez le *quand dira-t-on*, au lieu du *qu'en-dira-t-on*, vous faites un détournement du sens du mot pour celui qui vous lit... et peut-être aussi pour vous ! Il est question par le mot *qu'en-dira-t-on* de ce qu'en dira *on* (les autres) et non pas de *quand* cela sera dit.

b) Comment établir les différences à l'oral et à l'écrit pour bien comprendre ?

Le premier réflexe utile est l'interrogation du contexte, si vous êtes auditeur ou lecteur : de quoi est-il question ? Cela doit vous permettre de dénouer les ambiguïtés éventuelles. C'est ainsi qu'on comprend les enfants, les handicapés du langage (aphasiques, sourds-muets) et les locuteurs étrangers qui apprivoisent notre langue.

Si vous êtes locuteur ou scripteur, en revanche, ce premier aspect des choses passe en second, il s'efface devant l'interrogation sur ce que vous voulez vraiment dire ou écrire.

Alors, l'interrogation utile est celle sur le sens du message : que veux-je dire exactement ? Se poser cette question évite d'écrire *quand* dans le *qu'en-dira-t-on*, alors qu'il n'est pas question de temps !

Voyons à présent les homophones, mots ou formes de même sonorité, susceptibles de perturber la compréhension orale, et que l'écrit clarifie.

② Les formes homophones

Elles se prononcent de la même façon ou à peu près (*ses = sé, c'est = cê*), mais ne s'écrivent pas du tout de façon semblable, car leur sens est vraiment différent, par lui-même et dans son contexte d'utilisation.

ait / est / et

♣ Distinguer le subjonctif présent du verbe avoir, *ait*, l'indicatif présent du verbe être, *est*, et la conjonction de coordination *et*. Il faut qu'il y ait (v. avoir) une distinction entre les trois ; elle *est* (v. être) nécessaire pour comprendre *et* (= et aussi) pour être compris. Une astuce pour ne pas faire l'erreur : tester les remplacements, par *être*, *avoir*, *et aussi* ; celui qui garde du sens, qui convient, vous donne la bonne orthographe.

aussi tôt / aussitôt

♣ À écrire en un mot ou en deux mots ? L'écolier s'interroge : *aussitôt*, en un mot, peut être remplacé par une locution exprimant le temps comme *tout*

de suite. À aussi tôt, en deux mots, il est possible de substituer *aussi tard*. Si l'opération effectuée garde un sens à la phrase, alors l'orthographe juste est trouvée. Par exemple : *Tu es déjà là ? Comment as-tu fait pour arriver aussi tôt ? — Je suis parti aussitôt après ton appel téléphonique.*

bien tôt / bientôt

☛ ci-dessus, *aussi tôt* et *aussitôt*.

c'est / s'est / ces / ses / sait

✦ *C'est* peut être remplacé par *cela est*. *S'est* est toujours précédé d'un sujet (nom ou pronom), tandis que *ce n'est pas* le cas pour *c'est*. Quant à *ces*, il est toujours suivi d'un nom, auquel s'ajoute parfois un adjectif (*ces braves gens*, dont je viens de parler ou que je montre) ; tandis que *ses* signale la possession (*l'enfant et ses jouets*).

c'en / s'en / sans / sang

✦ *C'en* = *cela* + *en*. Si je tombe, dit le champion de ski, *c'en est fait de ma médaille d'or, c'est fini ! On voit bien qu'il s'en préoccupe : s'en = se + en* (en remplaçant une chose, ici la médaille d'or). *Il ne veut pas rentrer dans son village sans médaille olympique*. Comme dit le proverbe : *bon sang ne peut mentir*.

d'en / dans

✦ *Des fautes, il faut éviter d'en faire dans une dictée !*

n'y / ni

✦ *N'y* = *Ne* + *y*. Quand vous entendez dire *N'y allez pas ! Ni toi, ni ton frère*, pour bien orthographier ces mots, il suffit de 1) regarder si le remplacement de *n'y* peut être effectué : *n'y allez pas, n'allez pas à la plage* ; 2) se souvenir qu'un *ni* orthographié ainsi n'est jamais seul : *ni l'un ni l'autre, ni toi, ni moi*.

non / n'ont / n'on

✦ Non, je ne regrette rien ; ils n'ont pas oublié. Comment bien orthographier ? Toujours par les opérations de substitution déjà proposées plus haut et, ici, en recherchant le contraire, pour *oui, je regrette*, et le singulier pour *je n'ai pas oublié*. L'orthographe en *n'on* est impossible puisque le pronom *on* sujet est toujours suivi de la négation : *on ne, on n'*. Il reste donc à bien orthographier le verbe *avoir* à la 3^e personne du pluriel : *ont*.

quand / qu'en / quant

✦ Regardez bien les phrases qui suivent, elles disent tout : quand il entend le qu'en-dira-t-on, chacun reste sur son quant-à-soi. Quant à moi, j'agis de même. En cas de doute, il faut opérer, là encore, des substitutions. Quand = lorsque, qu'en = que + en ou quoi + en ou qu'est-ce que + en. Quant est toujours suivi de à : quant à lui, quant à moi, quant à eux... Quant (à) = en ce qui concerne.

qu'elle / quelle

✦ Quelques phrases mettent ces différentes formes en contexte : Quelle superbe journée ! Quelle idée as-tu donc de ne pas vouloir sortir ? Je ne pensais pas qu'elle serait superbe.

✦ Quel(s) ou quelle(s) + nom (et parfois adjectif) sont exclamatifs ou interrogatifs. Et qu'elle = que + elle, le mot *que* pouvant être pronom relatif ou interrogatif ou encore conjonction de subordination.

Donc pour bien orthographier, il faut comprendre, et, si on veut être bien sûr de ne pas se tromper, remplacer le son final *-el* par le pronom personnel *il*, de cette façon, à partir des phrases d'exemple ci-dessus : **qu'il belle journée...** *je ne pensais pas qu'il serait superbe*. La première phrase est évidemment incorrecte, il faut donc orthographier *quelle* sans apostrophe et en l'accordant avec le nom suivant, *journée*, du féminin ; la seconde phrase garde du sens, malgré la substitution de *elle* par *il*, la bonne orthographe est donc *qu'elle*.

quelques / quelque / quel que / quelle que / quelque... que

✦ *Quelques* + nom = plus d'un ou d'une.

✦ *Quelque* au singulier est adverbe et signifie « environ, à peu près » : *il y avait quelque vingt mille manifestants entre la Bastille et la République*.

✦ Les formes *quel que* ou *quelle que* s'insèrent dans une phrase complexe : *quelle que soit sa compétence, il est consciencieux* ; *quel que soit son niveau, il a toujours essayé de progresser*. *Quel que (soit)* et *quelle que (soit)* signifient *peu importe*.

✦ *Quelque... que* est un peu plus compliqué, formalisons l'emploi ainsi : *quelque* + adjectif + *que* + verbe au subjonctif, par exemple : *quelque courageux qu'il soit, il a été vaincu*.

✦ *Quelque... que* signifie à peu près « bien que » ou « quoique ». Par rapport à *quoique*, *quelque... que* introduit en plus de l'opposition, une appréciation de quantité, la transformation suivante le montre : *quoiqu'il ait été courageux, il a été vaincu*.

quoique / quoi que

✦ *Quoique* = bien que. *Quoique* en un mot peut être remplacé par *bien que* en deux mots (mais pas par *malgré* qui s'emploie toujours suivi d'un nom). La recherche de la bonne orthographe de *quoi que* en deux mots est simple : il suffit de remplacer *quoi* par *n'importe quoi* ; si la phrase conserve du sens... alors vous écrirez *quoi que*, en deux mots. *Quoi qu'il fasse, il le fait mal* = *n'importe quoi qu'il fasse, il le fait mal*.

s'en / sans

✦ *S'en* = de cela : par exemple, *il s'en moque, il se moque* de cela.

Sans = en l'absence de, hors l'utilisation de : par exemple, *il fait du vélo sans les mains, il roule sans ceinture*. (☛ ci-dessous, *sans*.)

si tôt / sitôt

✦ *Tu pars déjà, si tôt ? Sitôt que tu seras partie, je me mettrai au travail*. *Sitôt dit, sitôt fait !*

Ces exemples montrent que *si tôt* (contraire de *si tard*) et *sitôt* (= aussitôt) peuvent se distinguer aisément.

tant / temps et autant / au temps

Il faut là effectuer quelques distinctions :

✦ Verbe + *tant* : *je l'aime tant* = je l'aime tellement.

✦ *Tant* + *que* ou *qu'* : *il travaille tant qu'il peut le faire*.

Mais attention à ne pas confondre avec *autant* (*que*) : *il travaille autant qu'il le peut*, *autant que son voisin*. *Tant* (*que*) a un sens temporel = jusqu'à ce (*que*) + subjonctif ; *autant* (*que*) a un sens comparatif (par rapport à soi-même ou par rapport à autrui).

⤴ *Temps* signifie toujours... « temps », mais encore faut-il voir comment : *au temps de nos ancêtres, les enfants travaillaient plus.*

⤴ Il faut encore signaler un désaccord à propos de la graphie de l'expression qui suit : *autant pour moi / au temps pour moi...*, dit-on parfois quand on a commis une erreur et qu'on veut faire amende honorable. Oui, mais comment l'écrire ? Les deux solutions ont leurs partisans. Selon les uns, il faudrait écrire *au temps pour moi*, *au temps* étant la traduction de l'italien *al tempo*, commandement militaire intimant l'ordre de revenir au temps, c'est-à-dire au rythme, après un écart ou une erreur. Pour les autres, il faudrait écrire *autant pour moi*, c'est-à-dire *autant* (d'erreurs) que je reconnais comme étant de ma responsabilité.

va / va-t'en / vas-y

⤴ Attention à l'impératif du verbe *aller* : *va* ! Mais il s'enrichit parfois d'un *s* ou d'un *t* euphoniques. En effet, nous ne pourrions pas dire *va en* et *va y*, car nous ne serions pas compris. Et nous parlons en général pour êtes entendus et compris !

③ Les mots grammaticaux homophones

Force

⤴ Comme adverbe, *force* (beaucoup de) est invariable : *il avait bu force bouteilles.*

⤴ Comme nom, il suit les règles normales d'accord : *les forces vives.*

Fort

⤴ Comme adverbe, *fort* (très) est invariable : *elles sont fort mécontentes.*

⤴ Comme adjectif, il suit les règles normales d'accord : *elles se sentent fortes.*

Grand

⤴ Comme adjectif, il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *les grandes vacances, une grande fête.*

⤴ Employé comme adverbe, il demeure invariable en genre : *voir grand, les yeux grand ouverts*, etc. Il est invariable comme adjectif dans les mots suivants : *la grand-place, la grand-rue, la grand-mère ; des grands-mères, des grands-pères, des grands-ducs* (mais : *une grande-duchesse, des grandes-duchesses*), *des grands-angles*. Pour les *grand(s)-oncles, grand(s)-tantes, grand(s)-messes, grand(s)-voiles*, l'usage du pluriel varie. Une question se pose : et les *arrière-grand-mères*, et les *arrière-grands-pères* ? Le bon usage impose l'orthographe qui vient d'être utilisée.

À NOTER : l'orthographe de (pas) *grand-chose*. Et le cas particulier du mot *grand-croix*, qui devient *grands-croix* au pluriel, sauf, dit Larousse, lorsque ce terme désigne des personnes titulaires de la grand-croix.

La / là / las

⤴ *La* est l'article défini au féminin ; si vous le coiffez d'un accent grave, il est adverbe de lieu, *là* ; enfin, être *las* (féminin *lasse*), c'est être fatigué.

Leur / leurs

⤴ Rappelons-nous que *leur*, pronom personnel pluriel mais ne prenant jamais de *s* (cas 1) ou possessif (cas 2), a deux emplois : 1) suivi d'un verbe,

comme dans *il leur dit* (*leur* = à eux ou à elles) ; 2) suivi d'un nom, et employé au singulier ou au pluriel en harmonie avec le nom : *leur père* (= celui des enfants), *leurs parents* (les deux parents des enfants). En outre, l'oral nous offre parfois le secours de la phonétique, grâce aux liaisons entre le -s final et la voyelle qui commence le mot suivant : *leurs affaires*.

Même / même

✚ *Même* en tant qu'adverbe est invariable : on le reconnaît parce qu'il a le sens de « aussi » et qu'on peut le déplacer dans la phrase sans dommage pour la syntaxe (mais avec des nuances de sens) : par exemple, *Les jeunes, les adultes, les enfants même*, peut être transformé en *Les jeunes, les adultes, même les enfants*.

ATTENTION : la locution *de même (que)* est invariable dans tous ses emplois, mais le mot *même* ne peut être déplacé.

✚ *Même* adjectif ou pronom s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : *les mêmes gens, eux-mêmes, nous-mêmes* (lorsque *nous* renvoie à plusieurs personnes et n'est pas un *nous* de modestie ou de majesté), *toi-même*.

Notre / nôtre

✚ C'est facile : celui qui porte le chapeau est celui qui a perdu son nom ! *Notre père, le nôtre ; il est des nôtres*.

Ou / où

✚ Si on peut substituer *ou bien* à *ou*, c'est qu'il s'écrit sans accent grave ; en revanche, *où* ne peut pas être remplacé, parce qu'il signale le lieu et c'est tout ; il a le bénéfice de l'accent. *Tu pars ou tu restes, mais en tout cas, tu dis où tu veux être*.

Par / part

✚ *Il est passé par ici, il repassera par là* : la préposition *par* est très utile en français, jusque dans des expressions comme : *par ailleurs, de par + nom* (= à cause de + nom), *par trop + adjectif* (= beaucoup trop), *par-ci par-là* (ou : *par ci par là*), *par-delà, par-devers*.

REMARQUE : il ne faut pas confondre *par* avec *part* dans des locutions comme : *de part et d'autre, d'une part, d'autre part, à part, quelque part, nulle part, de part en part, de toutes parts* (ou, rarement : *de toute part, toute = chaque*).

Peu / peut / peux

✚ *Peu* est le contraire de *beaucoup* : ne lui ajoutez pas de *t*, ce serait trop pour lui ! Et *peut, peux* sont des formes du verbe pouvoir au présent de l'indicatif : *je peux, tu peux, il peut*.

Quand / quant

✚ *Quand = lorsque*. *Quand* vous avez un doute, essayez donc d'effectuer le remplacement : *lorsque vous avez...* *Quant* est toujours suivi de la préposition *à* + nom ou pronom (parfois sous forme contractée : *quant au / aux*).

Sans

✚ Cette préposition s'emploie suivie d'un nom, souvent sans déterminant : *sans fatigue, sans ressources, mais sans un sou, sans les mains*.

Dans les cas où *sans* est employé sans déterminant, faut-il mettre au singulier ou au pluriel ce dont on est privé et que le nom désigne ? La réponse est

liée au sens, et, là encore, la transformation de l'expression avec *sans* permet de dissiper les doutes :

Je suis sans argent → il me manque de l'argent.

Être sans peur ni reproches → ne pas connaître la peur, ni les reproches.

Être sans idées, sans aucune idée → ne pas avoir d'idées, une idée.

Soi / soit

⤴ On orthographie *soi* ainsi quand on pourrait dire *soi-même* à la place de *soi*. *Soit* peut être remplacé par *ou*, *ou bien* ; mais *soit* peut être aussi le verbe *être* à la 3^e personne du singulier du subjonctif présent : *soit le mot soi est un pronom, soit il faut qu'il soit un verbe ou une conjonction de coordination*.

Tout / tous

⤴ Un moyen facile de ne pas faire d'erreur consiste à regarder ce qui suit le mot *tout* / *tous* : *tout le...*, *tout un...*, *tout ce...*, *tout son...* est singulier → *tout* ; *tous les...*, *tous ceux...*, *tous mes...*, *tous ces...* est pluriel → *tous*.

Attention à *tout* = la totalité, invariable dans : *Il a lu tout Balzac* (le nom de l'auteur), *tout Crime et Châtiment* (ou une autre œuvre). Mais : *il a lu toutes les Confessions* (une œuvre au féminin pluriel).

ATTENTION : lorsque *tout* est employé comme nom (*le tout*), il forme son pluriel à la façon des noms : *cette œuvre est un tout, ces tableaux sont des tous*. Lorsque *tout* = totalement, il reste invariable : *les tout-petits, les tout-puissants, c'est tout autre chose, être tout chose*.

Voire / voir

⤴ Le verbe *voir* a quatre lettres, c'est-à-dire deux yeux et une paire de lunettes. *Voire*, avec son -e muet final, qu'on peut éventuellement faire traîner pour mieux exprimer le doute, est un adverbe. Il est vrai qu'on peut lui donner comme équivalent : *il faudrait voire*. Mais ce n'est pas une raison pour confondre les deux graphies.

Votre / vôtre

⤴ Facile, une fois de plus : celui qui porte le chapeau est celui qui a perdu son nom ! *Votre part de gâteau, la vôtre*.

VIII-2 – Morphologie : la formation et la variation des mots

La formation et la variation des mots peuvent expliquer leur orthographe. Il est donc utile de passer en revue les cas qui peuvent poser problème.

① Le e muet

On ne l'entend pas, mais il ne faut pas l'oublier, car il rappelle l'origine du mot, parfois visible plus nettement dans les termes de la même famille, comme *ralliement*, *rallier*, *allier* :

- Dans les noms, citons (noms féminins) *gaieté*, *rouerie*, *scierie*, *soierie*, *tuerie*, et (noms masculins) *abolement*, *apitoiement*, *balbutiement*, *bégalement*, *dénouement*, *dénouement*, *déploiement*, *engouement*, *enjouement*, *enrouement*,

éternuement, flamboiement, larmoiement, licenciement, maniement, nettoie-ment, païement, ralliement, reniement, remerciement, rudoïement, tutoïement, vouvoiement, zézaïement. À noter, les noms terminés en *-ment* sont toujours du masculin.

- Dans les adverbes, retenons *gaiement*.
- Dans les verbes, spécialement à l'indicatif futur et au conditionnel présent des verbes du 1^{er} groupe, pensons à : je *joueraï*, je *publierais*, ils *oublieront*, ils *s'allieraient*. Mais il y a un *e* muet aussi dans tous les verbes terminés par *-ger*, lorsque le *g* est suivi d'un *a*, d'un *o* ou d'un *u* : nous *mangeâmes*, nous *ran-geons*, *exigeant*.

☛ « Vocabulaire », p. 136, pour les noms, et ☛ « Conjugaison », p. 210, pour les verbes du 1^{er} groupe ou terminés en *-ger*.

② L'orthographe des adverbes

La formation de l'adverbe se fait sur la base de l'adjectif au féminin + *ment*.

Par exemple, *actif, ive, activement* ; *délicieux, euse, délicieusement* ; *gai, e, gaie-ment* ; *lent, e, lentement* ; *partiel, ielle, partiellement*.

Exception : les adjectifs en *i* (mais pas *gai*, qui fait *gaiement*) forment leur adverbe sur le masculin de l'adjectif.

Par exemple, *hardi, hardiment* ; *indéfini, indéfiniment* ; *joli, joliment* (orthographié autrefois *joliment* ou *joliement*) ; *poli, poliment* ; *vrai, vraiment*.

Outre ces exceptions, il faut signaler les cas qui suivent.

Les adjectifs terminés en -ent / -ant

✦ adverbes terminés en *-ement* / *-amment*. Par exemple, *évident, évi-demment* ; *constant, constamment* ; *savant, savamment* ; *violent, violemment*. À REMARQUER : il n'y a pas d'adverbe correspondant à certains adjectifs, tels *fuyant, marrant, payant*.

Les adjectifs terminés en -e

✦ adverbes le plus souvent formés en *-ément*. Par exemple, *aveugle, aveu-glément* ; *conforme, conformément* ; *intense, intensément* ; *passionné, passionnément*. Mais : *pauvrement, tristement*.

Les adjectifs terminés en -el / -èle / -elle

✦ adverbes terminés en *-ellement* ou *-èlement*.

Si l'adjectif fait son féminin en *-elle* → adverbes en *-ellement*. Par exemple, *maternel, elle, maternellement* ; *éternel, elle, éternellement* ; *mortel, elle, mor-tellement* ; *providentiel, elle, providentiellement*.

Si l'adjectif finit en *-èle* (semblable au masculin et au féminin) → un seul *l* à l'adverbe. Par exemple, *fidèle, fidèlement* ; *parallèle, parallèlement*.

Les adjectifs terminés en -al(e)

✦ adverbes en *-alement*. Par exemple, *amical, amicalement* ; *brutal, bruta-lement* ; *cordial, cordialement* ; *moral, moralement*. Mais : pas d'adverbe correspondant à l'adjectif *bancal*.

Les adjectifs terminés en u / û

- ♣ adverbes en -ûment, par exemple, *congru, congrûment ; continu, continûment ; cru, crûment ; dû, dûment ; goulû, goulûment ; nu, nûment (ou nuement)*.
- ♣ adverbes en -ument, par exemple, *absolu, absolument ; éperdu, éperduement ; ingénû, ingénument ; résolu, résolument*.

Quelques cas particuliers

Bref, brièvement ; impuni, impunément ; journalier, journellement ; traître, traîtreusement.

③ Masculin / féminin

a) Les noms

- *Noms de personnes : un e au féminin ? Pas toujours*

Le masculin et le féminin obéissent à la biologie, parfois :

– en changeant de mot et de genre : *un homme / une femme, le mari / la femme, le gendre / la bru, le parrain / la marraine, l'amant / la maîtresse* (parfois, plus rarement, *l'amante*), *le serviteur / la servante, le beau-père / la belle-mère, le grand-père / la grand-mère*.

– en changeant seulement de genre (+ e au féminin, parfois aussi + accent grave sur le e précédant la finale) : *un avocat, une avocate, un chargé d'études, une chargée d'études, un boulanger, une boulangère, un préfet, une préfète*.

CAS PARTICULIERS : *l'époux / l'épouse, l'aïeul / l'aïeule, le duc / la duchesse, le comte / la comtesse, le rockeur / la rockeuse, le directeur / la directrice, le pauvre / la pauvre, le marchand / la marchande, mais le paysan / la paysanne, le pêcheur / la pécheresse, le pêcheur / la pêcheuse*.

Il arrive aussi que le genre ne soit visible que par l'article précédant le nom, par exemple *journaliste, kinésithérapeute, biologiste, auteur, professeur, metteur en scène*. Attention, le e parfois ajouté à ces derniers noms (une auteure) et admis dans différents pays francophones ne l'est pas (pas encore ?) en France.

RAPPEL : certains noms communs sont du masculin ou du féminin et peuvent cependant désigner des personnes des deux sexes (par exemple, *une brute, une canaille, une langue de vipère, un mandataire*). ➡ « Vocabulaire », p. 133.

- *Noms d'animaux et d'objets*

Le soleil, la lune, le vent, la tempête, l'ouragan, le typhon, la mer, l'océan, le golfe, la baie, la tache, la chaise, le bureau, la photocopieuse, l'ordinateur, le marteau, la tenaille... Il n'y a pas de corrélation entre tel objet et tel genre ; de plus, le genre peut varier selon les langues.

Pour les animaux, attention à : *un canard / une cane, un jars / une oie, un bélier / une brebis, un bouc / une chèvre, un cerf / une biche, un cheval / une jument, un lièvre / une hase, un sanglier / une laie, un taureau (ou un bœuf) / une vache*.

Mais : *un âne / une ânesse, un lion / une lionne, un tigre / une tigresse, un loup / une louve*.

- *Noms abstraits : un e au féminin ? Pas forcément*

La bonté, la clarté, la cherté, la gaieté : ces noms abstraits en é sont féminins. Les noms féminins en ée sont le plus souvent concrets : *la cuillerée, la poignée, la portée...*

Et le genre des lettres de l'alphabet ?

Traditionnellement, les lettres qu'on prononçait avec un e muet final étaient dites de genre féminin : *f, n, h, r, l, s, m, x*. Et étaient mis au masculin : *a, b, c, d, e, g, i, j, k, o, p, q, t, u, v, w, y, z*. Aujourd'hui, les grands dictionnaires maintiennent cette distinction, tout en laissant la possibilité de l'emploi du masculin pour toutes les lettres de l'alphabet.

L'usage, tout comme les dictionnaires en un volume actuels, tels le Robert ou le Larousse, mettent souvent toutes les lettres de l'alphabet au masculin : *un n, un l, un x, un t*.

Pour les terminaisons des noms : ➤ chapitre précédent, thème 5, p. 347.

b) Les pronoms et adjectifs autres que qualificatifs

Lui peut désigner aussi bien un homme qu'une femme (*j'ai parlé à ma mère, je lui ai parlé*) ; il en va de même pour *je* et *tu* ; et pour *les* (*je les ai vus / je les ais vues*).

Mon / ma : le genre ne concerne pas le possesseur mais la chose possédée (*ma valise*).

Nos / vos / leur / leurs : le genre n'est pas apparent.

Vôtre, le ou la vôtre, nôtre, le ou la nôtre : seul l'article devant le pronom ou le nom auquel se rapporte celui-ci donne son genre (*cette pièce est vôtre, est la vôtre*).

c) Les adjectifs qualificatifs

Les adjectifs forment leur féminin en *e* (*gai / gaie, joli / jolie*). Certains adjectifs ne varient pas selon le genre : *aimable, capable, fidèle, minable, potable, remarquable*... ainsi que les adjectifs terminés en *-ique* comme *anachronique, chronique, civique, classique, cynique, épique, magique, politique, pratique, stoïque*.

Mais, au-delà des adjectifs terminés par une voyelle, on recense également plusieurs autres gammes de terminaisons :

-*ais / -aise* (française / française),
 -*ais / -aisse* (épais / épaisse),
 -*al / -ale* (loyal / loyale),
 -*el / -elle* (éternel / éternelle),
 -*eux / -euse* (pieux / pieuse),
 -*eur / -euse* (joueur / joueuse),
 -*oux / -ouse* (jaloux / jalouse),
 -*oux / -ouce* (doux / douce),
 -*oux / -ousse* (roux / rousse),
 -*aux / -ausse* (faux / fausse),
 -*ou / -olle* (mou / molle).

Il y a également des cas particuliers, dont les plus usuels sont : *bénin / bénigne ; caduc / caduque ; grec / grecque ; hébreu / hébraïque ; laïc (ou laïque) / laïque ; malin / maligne ; public / publique ; turc / turque*.

Il faut enfin prêter attention à : *absous / absoute ; andalou / andalouse ; chasseur / chasseresse ; dissous / dissoute ; esquimau / esquimaude ; pêcheur / pécheresse ; pêcheur / pêcheuse ; vengeur / vengeresse*.

À NOTER : quand l'adjectif est employé comme adverbe (on pourrait le remplacer par un adverbe ou une locution adverbiale), il demeure invariable : *une chevelure coupée court, une maison vendue cher, une paroi qui sonne creux*.

Voici les principaux adjectifs susceptibles d'être employés comme adverbes : *bas, bon, chaud, cher, chic, clair, court, creux, droit, dru, dur, faux, fin, fort, froid, haut, juste, mauvais, menu, plein, raide, ras, triste*.

Exception : *la porte grande ouverte*.

Cependant, si ces adjectifs sont employés dans un nom avec trait d'union, ils s'accordent parfois en genre : *une claire-voie, la courte-échelle*, mais *un courte-botte* (homme de très petite taille).

Quelques autres noms ou adverbes employés comme adjectifs ou appositions sont invariables : *une image choc, une personne bien, une femme chic* (*chic* est invariable en genre et en nombre).

De même, les adjectifs *nu* et *demi* placés devant un nom ou un adjectif demeurent invariables : *nu-tête, demi-portion, demi-sec*.

Les adjectifs *semi* et *mi* ainsi que *à mi* + nom sont toujours invariables : *à mi-jambes, des semi-remorques*. Mais *à demi* + adjectif ne prend pas de trait d'union : *une fenêtre à demi ouverte*.

Enfin les expressions *à nu, à cru, au vu, au su* demeurent invariables : *la poitrine à nu, les chevauchées à cru, les simagrées au vu et au su de tout le monde*. Sinon, l'adjectif qualificatif s'accorde avec le nom auquel il se rapporte et l'orthographe le manifeste : *une belle dame, un joli garçon*.

ATTENTION : quand le nom par commence une voyelle ou un *h* non aspiré, l'adjectif au masculin terminé aussi par une voyelle, s'il est placé avant le nom, se modifie :

Un bel homme (ne pas écrire : *belle*)

Un nouvel âge (ne pas écrire : *nouvelle*)

Un vieil ami (ne pas écrire : *vieille*)

Un fol espoir (ne pas écrire : *folle*)

Un mol oreiller (ne pas écrire : *molle*)

Un cas particulier : l'accord de l'adjectif avec la locution verbale *avoir l'air*. On peut écrire : *elle a l'air gentil* ou *gentille* (accord de l'adjectif avec *air* ou avec *elle*). Mais quand *air* est précédé d'un déterminant comme *un, cet, son*, l'adjectif s'accorde avec *air*, donc se met au masculin : *elle a cet air gentil de toujours*.

d) Les verbes

Le genre n'affecte pas la conjugaison des verbes aux temps simples, sauf dans les pronoms : *ils partent, elles partent*. Pour les temps composés, il faut veiller à la question du participe passé : *elles sont parties, ils sont partis* (☛ « Conjugaison », p. 220). Rappelons ici la règle de base.

Le participe et son accord

On accorde le participe passé lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire *être*.

On n'accorde pas le participe passé lorsqu'il est employé avec l'auxiliaire *avoir*. Sauf si le COD est placé avant le verbe (*les fleurs qu'ils ont cueillies*).

Un COD = complément qui répond à la question *quoi ?* ou *qui ?* (ils ont cueilli quoi ?)

Le participe présent est invariable dans le gérondif : *en faisant, en disant...*

Mais il s'accorde en genre et en nombre lorsqu'il est employé comme adjectif : *les parties prenantes, les personnels navigants*.

- *Cas particuliers :*

Dans le cas des verbes qui se terminent à l'infinitif en *-guer, -quer*, le *u* de la syllabe finale est là au participe présent, mais disparaît lorsque le participe présent est employé comme adjectif. Voici la liste des principaux participes concernés :

PARTICIPE PRÉSENT	ADJECTIF
<i>communiquant</i>	<i>communicant</i>
<i>convainquant</i>	<i>convaincant</i>
<i>extravaguant</i>	<i>extravagant</i>
<i>fatiguant</i>	<i>fatigant</i>
<i>intriguant</i>	<i>intrigant</i>
<i>naviguant</i>	<i>navigant</i>
<i>provoquant</i>	<i>provocant</i>
<i>suffoquant</i>	<i>suffocant</i>
<i>vaquant</i>	<i>vacant</i>

EXCEPTIONS : *attaquant, choquant, manquant, pratiquant, trafiquant.*

Un phénomène analogue se produit avec les verbes en *-ger* : le *-ea* du participe présent devient *e* lorsque ce dernier devient adjectif ou nom. Voici la liste des verbes concernés.

PARTICIPE PRÉSENT	ADJECTIF (OU NOM)
<i>adhérant</i>	<i>adhérent</i> (adj. et n. m.)
<i>coïncidant</i>	<i>coïncident</i>
<i>convergeant</i>	<i>convergent</i>
<i>déférant</i>	<i>défèrent</i>
<i>détergeant</i>	<i>détergent</i> (adj. et n. m.)
<i>différant</i>	<i>différent</i>
<i>divergeant</i>	<i>divergent</i> (adj. et n. m.)
<i>émergeant</i>	<i>émergent</i>
<i>équivalant</i>	<i>équivalent</i> (adj. et n. m.)
<i>excellant</i>	<i>excellent</i>
<i>expédiant</i>	<i>expédient</i> (adj. et n. m.)
<i>influant</i>	<i>influent</i>
<i>négligeant</i>	<i>négligent</i>
<i>présidant</i>	<i>président</i> (adj. et n. m.)
<i>précédant</i>	<i>précédent</i> (adj. et n. m.)
<i>résidant</i> (p. p. et nom)	<i>résident</i> (adj. et n. m.)
<i>somnolant</i>	<i>somnolent</i>
<i>violant</i>	<i>violent</i>

EXCEPTIONS : *affligeant, exigeant* (l'exigence), *obligeant* (l'obligeance), *désobligeant* (la désobligeance).

④ Singulier / pluriel

a) Les noms

La règle : le pluriel se fait en -s, *un mot : des mots*.

EXCEPTIONS : les pluriels en -x (*bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou, ripou*) ; les pluriels en -al / -aux, -ail / -aux, -eu / -eux, et quelques autres exceptions (☛ ci-dessus, thème 6, p. 350) ; les pluriels des noms composés (☛ ci-dessus, thème 6, p. 352). Pour le pluriel des noms propres : ci-dessous une brève approche des difficultés.

b) Les pronoms et / ou adjectifs autres que qualificatifs

Leur / leurs : *leur* maison (plusieurs possesseurs, une chose possédée) ; *leurs* affaires (plusieurs possesseurs, plusieurs choses possédées).

Certain : le sens indique ce qu'il faut écrire. *Certain jour de mai, je fis une rencontre...* (*certain* = un certain jour, sens encore renforcé par l'emploi du verbe au passé simple) ; *Certains jours, je ressens du vague à l'âme* (non un seul jour, mais plusieurs).

Aucun : en principe, pas de s à *aucun*, sauf lorsque *aucun* précède un des rares noms sans singulier (*sans aucuns frais*). On peut trouver aussi *d'aucuns* (*pensent que...*) = certaines personnes (*pensent que*).

c) Les adjectifs numéraux

Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables : *huit* personnes, *six* heures, *deux mille* francs. Sauf *cent* lorsque le compte est entier : *trois cents*, mais *trois cent un*.

Cette règle ne vaut pas pour les années, on écrit *deux mille trois*. Mais *mille* peut être aussi nom commun (unité de mesure de l'espace) : *trois milles* marins.

Quatre-vingts s'écrit ainsi lorsqu'il n'est pas suivi d'un autre adjectif numéral ; alors, la bonne orthographe est *quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux...* Remarquons cependant que l'orthographe sans s devient fréquente mais on entend toujours le s à l'oral où la liaison entre ce s et le nom suivant joue (*quatre-vingts ans*).

Millier, million, milliard, qui sont des noms, prennent un s au pluriel. De même, on écrira *les neuf dixièmes*, car *dixième* est un nom.

Les adjectifs numéraux ordinaux sont variables : la *première* candidate, les *deuxièmes* fois, les *troisièmes* essais. Ils peuvent aussi être employés en tant que noms : le *huitième* (l'étage), la *cinquième* (la classe).

d) Les adjectifs qualificatifs

La règle est que les adjectifs qualificatifs font leur pluriel en -s : *gais, gaies, gentils, gentilles*. Mais il faut signaler le cas des adjectifs en -al / -als, -al / -aux :

Banal, banals (sauf pour les médiévaux fous *banaux*)

Bancal, bancals

Fatal, fatals

Final, finaux

Glacial, glacials (ou *glaciaux*)

Jovial, joviaux (jovials parfois admis)
Loyal, loyaux
Natal, natals
Naval, navals
Rival, rivaux

Pour les adjectifs de couleur, simples ou composés : ➤ chapitre précédent, thème 6, p. 351.

Les adjectifs employés comme adverbes sont invariables en genre et en nombre, y compris dans un adjectif composé. Exemples : *un nouveau-né*, *des nouveau-nés*, dans lequel *nouveau* est adverbe (= nouvellement) ; *des petits pois extra-fins*, dans lequel *extra* est adverbe (= extrêmement).

Cependant, si ces adjectifs employés comme adverbes le sont dans un nom avec trait d'union, ils s'accordent parfois en nombre : *des chauds-froids*, *des courts-bouillons*, *des courts-circuits*, *le droit-fil* / *les droits-fils*, *des forts-à-bras*, *des hauts-commissaires*, *des hauts-de-forme*, *des hauts-de-chausse* (mais : *des haut-le-cœur*, *des haut-parleurs*), *des hauts-reliefs*, *des hauts-fonds*, *des pleins-jeux*, *des pleins-cintres*.

Les adjectifs composés de deux noms de nations, nationalités, tendances d'idées ont le premier des deux adjectifs orthographié invariable : *les pactes franco-germaniques* ; *les frontières vietnamo-chinoises* ; *les efforts socialo-communistes*.

CAS PARTICULIER : la Franche-Comté, *des recettes franc-comtoises*. À comparer avec : *les francs-maçons*.

L'accord des adjectifs dépend aussi de la construction de la phrase. Comparons :

Il y eut des réformes aux XVII^e et XVIII^e siècles / *Il y eut des réformes au XVII^e et au XVIII^e siècles*.

Il découvrit des tableaux, des sculptures importants / *Des tableaux, des sculptures importantes*.

(Cela dépend de ce qui est important : seulement les sculptures ? Ou les sculptures et les tableaux ?)

Les participants étudiant, ils repartirent dans leur université (étudiant : participe présent, voir la présence de la virgule) / *les participants étudiants* (étudiant : adjectif) *sont invités à venir retirer leurs lots*.

Les femmes de la famille terrifiée... (c'est la famille qui est terrifiée) / *Les femmes de la famille terrifiées* (ce sont les femmes qui sont terrifiées).

Les enfants et les femmes animés (les deux sont animés) / *animées* (seules les femmes le sont).

Les femmes et les enfants, tous présents... : masculin pluriel, dans lequel les femmes et les enfants sont englobés.

e) Les verbes

C'est la règle générale qui prévaut : le verbe s'accorde avec son sujet, selon qu'il est singulier ou pluriel. Mais attention aux sujets peu apparents : *Les actions qu'il s'agit* / *qu'il s'est agi de mener* (*actions* n'est pas le sujet de l'impersonnel *il s'agit*). *Lui et moi partons* demain (lui et moi = nous. Donc ne

pas écrire *partons* avec *-t* final). *Chaque printemps, voguent à nouveau les rêves de voyage* : le sujet est au pluriel, *les rêves de voyage*. *Les Confessions sont un grand livre*.

f) Les mots invariables : parfois ils varient !

Les adverbes, tels *avant*, *après*, *devant*, *derrière*, *hier*, *demain*, sont toujours invariables. Mais s'ils sont employés comme noms, ils suivent les règles d'accord propres aux noms : *prendre les devants*, avec *-s*, car l'adverbe est utilisé comme nom (c'est sa fonction qui détermine son pluriel) ; *protéger ses arrières*.

Dans : *Il n'y a plus d'après* (à Saint-Germain-des-Prés), le pluriel et le singulier se confondent, conformément à la chanson de Guy Béart. De même pour : les *plus* et les *moins*, les *jamais* et les *toujours*.

Mais on écrit *les lendemains*, *les veilles*, *les aujourd'hui* (ou *aujourd'hui*), *les biens*, *les maux*, *les dires* : en fait, le passage du verbe ou de l'adverbe au nom a des conséquences variées pour le pluriel, selon que ce passage est récent ou ancien. Nous allons voir cela plus précisément ci-dessous.

VIII-3 – Morphosyntaxe et sens : les règles d'accord et l'orthographe

① Les règles pour la composition des noms composés et leur écriture

Une règle de base : seuls l'adjectif et le nom se mettent au pluriel, à condition que le sens n'aïlle pas contre cette règle. Par exemple : *des lauriers-roses*, *des gardes-côtes*, *des gardes-malades*.

Mais on écrira : *des lauriers-sauce* (= pour la sauce), *des bains-marie*, *des garde-feu* (si *garde* est considéré comme chose et non comme personne).

Voici d'autres exemples dans lesquels le sens impose sa loi :

Nom + nom → *des timbres-poste* (= pour la poste) ;

Verbe + nom → *des garde-boue* (la boue et non les boues).

Adjectif + nom → *des haut-parleurs* (car l'adjectif a un rôle d'adverbe).

② Les différents cas

a) Un verbe + un verbe

Le nom composé est invariable. Attention aux formes éventuelles de la conjugaison (impératif en *-ez*, infinitif en *-er*) : *les savoir-faire*, *les laisser-aller*, *les laisser-faire*, *les laissez-passer*, *les ouï-dire*, *les pince-sans-rire*.

b) Un verbe + un nom

Seul le nom s'accorde, compte étant tenu des nécessités du sens. On écrit : *les couvre-lits*, *les compte-gouttes*, *les presse-papiers*, *les serre-livres*, *les vide-ordures*,

les vide-poches, les porte-clés, les attrape-nigauds (certains remplacent *nigauds* par un terme plus fort...).

Sauf : *les ayants droit, les ayants cause, les abat-jour* (le jour et non les jours), *les porte-monnaie* (la monnaie), *les souffre-douleur* (la douleur), *les trouble-fête* (la fête), *les faire-part* (locution verbale : faire part de), *les grille-pain* (le pain), *les serre-tête* (la tête), *les brise-glace* (la glace), *les cache-pot* (un pot), *les gagne-petit* (*petit*, employé comme adverbe).

À NOTER : *les on-dit* est invariable (pronom + nom).

c) Un nom + un nom

Les deux noms s'accordent, lorsqu'ils ne sont pas séparés par une préposition : *les aides-éducateurs, les choux-fleurs, les portes-fenêtres* (*porte* est un nom et pas un verbe ; *porte* en tant que verbe : *les porte-bagages*), *les ponts-routes, les ponts-canaux*.

Mais : *les terre-pleins* (la terre et non les terres), *les soutiens-gorge*, *les dos-d'âne, les pot-au-feu, les pots-de-vin, les cols-de-cygne, les œils-de-bœuf, les queues-de-pie*.

d) Un nom + un adjectif (ou l'inverse)

Les deux s'accordent : *les chaises-longues, les jetés-battus, les faux-semblants, les châteaux-forts, les ponts-levis, les rouges-gorges, des grands-messes, les grands-voiles, les grands-parents*. ➤ ci-dessus, p. 363, *grand*.

Mais : *les comptes rendus, des lits clos* (sans trait d'union), *les électrocardiogrammes*, désormais en un seul mot.

e) Un adverbe ou une préposition + un nom ou + un verbe

Seul le nom varie : *les super-stars, les supra-conducteurs, les hyper-marchés, les sous-produits, les sur-personnalités, les sans-culottes, les sans-papiers*.

Sauf : *les sans-abri, les sans-cœur, les sans-emploi, les sans-le-sou, les sans-faute, les sans-fil, les sans-gêne, les sans-souci, les sans-plomb, les mange-tout, les tout-à-l'égout, les touche-à-tout*.

➤ chapitre précédent, thème 6, p. 352.

Les nouveaux adverbes

– *Giga, hyper, méga, super, ultra* : parfois utilisés aussi comme préfixe ou adjectif, ils sont invariables... ce qui arrange beaucoup de monde !

– les adverbes en *issime* : ils sont tout droit venus du latin (c'est la forme du superlatif), avec sans doute une influence italienne, tels *bellissime* (au lieu de beau / belle), *gigantissime* (au lieu de gigantesque), *sublissime* (au lieu de sublime). Ils prennent la marque du pluriel.

À remarquer aussi, l'utilisation de l'adjectif comme adverbe. Dans ce cas, l'adjectif utilisé est invariable, puisqu'il a fonction d'adverbe. Par exemple : *il pense profond, il parle clair*. Il y a en ce domaine quelques abus, du type : *il joue rapide* (au lieu de *il joue vite*).

③ Quand un verbe, un adjectif, une préposition ou une conjonction deviennent des noms

a) Les noms invariables

<i>le, les faire</i>	<i>le, les ouï-dire</i>	<i>le, les savoir-faire</i>
<i>le, les faire-semblant</i>	<i>le, les paraître</i>	<i>le, les vouloir</i>
<i>le, les faire-valoir</i>	<i>le, les savoir-dire</i>	<i>le, les va-et-vient</i>

À NOTER : dans bien des cas, on n'a pas à mettre ces verbes au pluriel puisque la nominalisation sert à désigner un ensemble général. Comparez : *le dire*, « action de dire » ; mais *les dices*, « paroles dites ». On n'emploie donc jamais *le dire* avec le sens d'action de dire au pluriel, pour ne pas créer de confusions avec *les dices*. Mais il existe les expressions *au dire (de)*, *selon le(s) dire(s) (de)*. Et, dans le vocabulaire juridique, *le dire* est le mémoire remis à des experts.

b) Les noms qui s'accordent

<i>les allers</i>	<i>les dices</i>	<i>les mangers</i>
<i>les avoies</i>	<i>les êtres</i>	<i>les pouvoirs</i>
<i>les débutants</i>	<i>les exclus</i>	<i>les savoirs</i>
<i>les délaissés</i>	<i>les faits</i>	<i>les touchers</i>

c) Qu'en et quant, pour, en, tout : employés dans des noms composés invariables

- *le qu'en-dira-t-on* (mais : *qu'en penses-tu* ?)
- *le quant-à-soi* (mais : *quant à moi, je...*)
- *l'en-soi, l'en-cas* (ou *l'encas*), *l'en-avant, l'en-but*, mais *l'en-cours* ou *l'encours, l'encan*
- *le pour soi, soi-disant* (employé uniquement quand il est question d'une personne), et *le soit-communicé* (ordonnance de justice ordonnant une publication).
- *le tout-électrique, le tout-terrain, le tout-venant, le tout-à-l'égout, le Tout-Paris*, mais : *les toutes-épices, les tout-petits, la toute-puissance*.

④ Les sigles, acronymes et l'orthographe : l'usage varie...

• *Le Rmiste* ou *éremiste*, *le SMIC*, *un smicard*, *les Assedic*, *la Sécu*, *la Caf* (Caisse d'allocations familiales ; ou *le Caf*, pour Club alpin français), *la CGT*, *un cégétiste*, *les DOM* (départements d'outre-mer), *les TOM* (Territoires d'outre-mer), *un CDI*, *un CDD*, *la CSG*, *un CV*, *l'ENA*, *un énarque*, *l'ONU* ou *l'Onu*, *un OVNI* ou *ovni*, *le PACS* ou *le pacs*, *pacser (se)*, *le sida* ou *SIDA*, *un sidéen* (parfois : *sidaïque*, mais contesté pour sa connotation péjorative), *l'Unesco*, *les wc*, *w.-c.* ou *WC*, *W.C.* Le pluriel en -s intervient quand le mot ainsi créé est distingué de ses initiales originelles : *les ovnis*, *les Rmistes*.

• *La hi-fi*, *le laser*, *le radar*, mais aussi *le kilo*, *l'auto*, *l'extra*, avec un pluriel normal en -s. Mais ne crée pas des sigles et acronymes qui veut, comme a pu s'en apercevoir la SNCF avec son système *SOCRATE* (Système offrant à la

clientèle la réservation d'affaires et de tourisme en Europe) et on imagine combien Socrate le vrai s'amuserait du fait ! Il en va de même avec le programme d'échange d'étudiants *Socrates* qui garde souvent son ancien nom d'*Érasmus* pour les usagers.

VIII-4 – Accents, trémas, traits d'union, majuscules et minuscules

Tous ces signes diacritiques servent à transposer le mieux possible la prononciation utile pour comprendre et être compris. En principe, car ils racontent aussi l'histoire de la langue.

① Les accents

Ils sont parfois en concurrence avec les consonnes doubles ou doublées pour transformer un *e* en *é*, ou *è* : *j'appelle*, *j'achète*, *intelligent*, *interloqué*, *intéressant*.

Les accents sur le *e*, aigus, graves ou circonflexes, signalent la prononciation, du *e* le plus fermé au plus ouvert : *appelé*, *la grève*, *les intérêts*, *la forêt*. Mais remarquons que *le foret*, indispensable pour faire fonctionner une perceuse, n'a pas besoin d'accent circonflexe pour que son *e* se prononce comme dans *forêt*. Le mot *foret* marque son origine, le verbe *forer*, tout comme le mot *forêt*, l'accent circonflexe marquant un *s* disparu au fil du temps (cf. les mots *déforestation*, *forestier*).

L'accent circonflexe et ses variations

Un certain nombre de mots orthographiés avec un accent circonflexe l'abandonnent dans les mots dérivés. Voici les principaux cas :

Âcre, âcreté, *acrimonie*
Arôme, aromatique
Bête, bestial
Cône, conique
Côte, cotelette, coteau
Conquête, conquérir
Diplôme, diplomate
Drôle, drolatique

Extrême, extrémiste
Fantôme, fantomatique
Fenêtre, défenestrer
Fête, festif, festoyer
Impôt, imposition
Infâme, infamie
Pôle, polaire
Symptôme, symptomatique

Attention : bien distinguer entre le *môle* (sur le port) / *môlaire* (l'adjectif correspondant) et la *molaire*, la dent.

Le passage de l'accent aigu à l'accent grave est motivé par un *e* muet dans la syllabe qui suit : *la fidélité*, *fidèle* (☛ « Conjugaison », p. 172).

EXCEPTIONS : les mots formés sur les préfixes *dé-* et *pré-* comme *déceler*, *prélever* et la conjugaison de verbes à l'infinitif en *-érer*, à certaines personnes, par exemple, *je considérerai*.

L'accent circonflexe sur le *e*, comme sur le *a* (l'albâtre), le *i* (la dîme), le *o* (le chômage), le *u* (le dû) est le plus souvent étymologique : il faut donc s'en souvenir (☛ chapitre précédent, thème 7, p. 354).

② Le tréma

Comme les accents, le tréma a, a priori, une utilité phonétique. Il se place sur la seconde des deux voyelles qu'on veut distinguer à l'oral : *haïr*, *ambiguë* (féminin de *ambigu*), *coïncidence*. Les exceptions sont *ouïr*, *inouï*, *les ouïes*. L'autre solution pour distinguer deux voyelles dans la prononciation est le *h* entre deux voyelles : *envahir*, *ébahir*. ➤ chapitre précédent, thème 3, p. 344.

Le tréma est aussi la mémoire du passé dans un certain nombre de termes : *aïeul*, *baïonnette* (mais *bâillonner*), *caïman*, *camaïeu*, *canoë*, *capharnaïm*, *caraïbe*, *celluloïd*, *coïncidence*, *Emmaüs*, *faïence*, *gläieul*, *hébraïque*, *héroïne*, *héroïsme*, *hyaloïde*, *moïse*, *mosaïque*, *naïade*, *naïf*, *païen*, *sinusoïde*, *stoïque*, *stoïcisme*.

Le tréma signale enfin la prononciation des mots d'origine étrangère : *haïk*, *haïku*, *aïkido*...

③ Le trait d'union

Il s'écrit, lui, sans trait d'union. Mais pour d'autres termes, parfois formés avec un même mot de départ, il arrive que l'on hésite (➤ « Vocabulaire », p. 63 et « Orthographe », chapitre VII, pp. 342 et 353).

Le trait d'union sert à :

- lier les adjectifs numériques entre eux (*trente-trois*, *cinquante-deux*) jusqu'à cent et excepté les nombres incluant *un*, tels *vingt et un*, *cinquante et un*. Mais les graphies sans trait d'union progressent ;
- lier les deux mots d'un nom composé : *un après-midi*.
- lier un verbe et son pronom sujet placé après ce verbe : *disent-ils*, *va-t-on*.

REMARQUE : la réforme de l'orthographe de 1990 a supprimé beaucoup de noms composés en les agglutinant : *un portefeuille*, *un portemine*. Mais elle ne paraît pas vraiment suivie par les usagers. ➤ annexe sur les prescriptions de la réforme, p. 397.

④ Majuscules et minuscules

- La majuscule s'emploie à l'écrit sur la première lettre du premier mot après un point ou des points de suspension, mais non après un point-virgule, ou deux points.

- La majuscule s'emploie aussi pour les suscriptions ou les titres, quand on s'adresse par écrit au possesseur de l'un de ces titres :

Monsieur le Ministre de la Santé
Bonjour, Monsieur le Ministre.
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre...

Mais quand on parle de lui ou que l'on écrit à son propos, on emploiera une minuscule : *le ministre de la Santé*, *le Premier ministre*.

À NOTER : ni le nom ni le titre ne s'abrègent quand on s'adresse à la personne par écrit.

- La majuscule s'emploie encore pour les noms de nationalité ou d'appartenance à un groupe territorial et culturel reconnu : *les Français, les Inuits, les Kurdes, la Bourgogne*... Mais quand ce nom est employé comme adjectif, il prend une minuscule : les vins *français*, un chant *inuit*, les traditions *kurdes*, les traditions *bourguignonnes* (adjectif différent du nom).

À propos de vins, on écrit : *je bois du bourgogne*, mais *du vin de Bourgogne*.

On emploie également la majuscule pour les noms propres, celui des personnes, celui des bateaux, avions et sous-marins, celui des monuments, chacun supposé unique (même s'il ne l'est pas) car se référant à l'identité et parfois aussi à une typologie : *Dupont, Martin, le Charles-de-Gaulle, le Concorde, un Tupolev*.

REMARQUE : on écrira pourtant *un drone* (avion sans pilote), *un hélicoptère*, *un sous-marin*, avec minuscules, car aucun nom propre n'est utilisé dans la désignation de l'objet.

- Une majuscule est requise aussi pour les titres de journaux, de livres, d'œuvres, car ils sont vus comme uniques, par exemple, *Le Monde, Germinal, Guernica, Le Déjeuner sur l'herbe* ainsi que pour des périodes historiques de référence, les événements historiques restés célèbres, les régimes politiques, les régions, les mers, les océans, les planètes, les constellations et les rois : *l'Antiquité gréco-romaine, la Fronde sous Mazarin et la régence d'Anne d'Autriche, les Trois Glorieuses de 1830, la Lorraine, la Méditerranée, le Pacifique, Mercure, la Grande Ourse, la Voie lactée, les Gémeaux*... Mais on écrit plutôt *la préhistoire* que *la Préhistoire* ; sans doute parce que les durées furent longues et que les dates sont, par définition, floues.

- Il faut de même une majuscule pour les noms qui sont de quasi-noms propres, et désignent un seul être abstrait (du moins dans l'univers culturel qui est celui de référence) comme les institutions, telles *l'Église, l'Armée, l'État, l'École, la République, la Cinquième République* ; mais lorsque certains de ces termes désignent quelque chose de concret, comme un bâtiment (l'église, l'école), ils portent une minuscule.

Et Dieu dans tout ça ?

Majuscule ou minuscule ? En principe, Dieu, l'unique (présupposé tel), prend une majuscule, tandis que les dieux de l'Antiquité polythéiste sont affectés d'une minuscule initiale. On remarquera que le choix de la minuscule renvoie à des choix de croyance et de religion du scripteur.

- La majuscule s'emploie aussi en poésie pour le premier mot de chaque vers ; et, parfois, pour des objets ou éléments lorsqu'ils sont personnifiés ou qu'on veut leur donner une importance particulière en tant qu'élément :

Ô temps, suspends ton vol... (Alphonse de Lamartine)

Le Temps qui, sans repos, va d'un pas si léger... (Tristan l'Hermite)

Ô l'Omega, rayon violet de Ses Yeux ! (Arthur Rimbaud)

REMARQUE : la question des majuscules oppose en France la terminologie du *Journal officiel* et les habitudes typographiques du journal *Le Monde*, très avare de majuscules. On peut y lire par exemple que « le ministre d'État, ministre de la santé, a fait une déclaration », alors que le *J. O.* écrira : « le ministre d'État, ministre de la Santé... »

Chapitre IX

Les aides de l'orthographe d'usage

Les aides à l'orthographe sont fragiles et multiples mais bien vivantes ; elles ne se soutiennent que de l'envie de chacun de comprendre, parler, écrire... juste. Les aides liées à la grammaire sont des repères ; bien qu'ils ne soient pas absolument fixes, ils indiquent des directions : ce qui compte, c'est le sens de l'énoncé, dit, lu, entendu, écrit.

Mais il va de soi que la langue évolue dans ses formes comme dans ses emplois : par exemple, l'expression *vache enragée* (*manger de la vache enragée*) a perdu du terrain par rapport à la *vache folle* des années quatre-vingt-dix. Mais la *vache sacrée* demeure...

Nous avons vu dans la première partie de cet ouvrage, consacrée au vocabulaire, combien l'étymologie, et en particulier les préfixes et suffixes venus du latin et du grec, sont importants pour comprendre le sens des mots ; l'étymologie, ainsi que quelques éléments de connaissance de l'évolution des mots du français, sont également très utiles pour saisir l'orthographe de bien des mots (☛ chapitre IV, rubrique « thèmes », p. 338).

C'est pourquoi, dans ce chapitre, nous allons nous intéresser à l'orthographe des mots en liaison avec leur histoire. Ce sont une ou des histoires de famille... et, comme dans les familles humaines, apparaissent des tours et détours imprévus. Mais l'orthographe est aussi une affaire de relation entre chacun de nous et les mots : si les mots nous sont présents, vivants comme des personnes ou des animaux familiers, alors nous visualiserons leur silhouette immanquablement et, à la gêne éprouvée, nous sentirons immédiatement ce qui ne va pas dans ce que nous sommes en train d'orthographier (par exemple : « Ah, il lui manque son chapeau ! »).

En d'autres termes, pour bien orthographier, le mieux est d'adopter une attitude active, une vraie relation avec la langue : ainsi, en cas de doute, on identifie le problème (lettre double ? terminaison ?), puis on cherche, on enquête, d'abord dans les listes alphabétiques puis dans les thèmes et les règles et enfin par déduction (par exemple : la lettre finale de *drap*... *p*, à cause de *draper*). Parce que la langue, vivante, peut être contenue dans des règles, des tendances, mais ne peut être totalement mise en équations.

Après une mise au point sur les bases de la formation des mots en français, nous aborderons les aspects concrets de celle-ci à travers quelques grandes familles, et quelques grands champs lexicaux¹ : les mots alors rassemblés nous permettront de revenir sur les principales règles et tendances de l'orthographe d'usage.

IX-1 – Évolution des mots : les grandes lignes

Dans la formation historique des mots et de leur orthographe, qui est un processus continu (y compris à l'heure où nous parlons), interviennent différents paramètres : 1) l'aisance phonétique, avec les lois du beau et du facile à prononcer ; 2) les nécessités d'un sens clair et précis de ce qui est dit, lu, entendu et écrit ; 3) les analogies de sons, de forme, de conjugaison ; 4) l'arrivée de nouvelles techniques ou modes de vie ; 5) la classification des mots dans telle ou telle catégorie, et leur emploi pour telle ou telle fonction.

① La phonétique : facilité, harmonie, sens

Vas-y, plutôt que *va-y* : l'aisance de prononciation justifie l'ajout du *s* euphonique. Il en va de même pour : *parle-t-il ?* et tous les verbes du 1^{er} groupe (en *-er*) ; mais on remarque que, devant cette difficulté touchant à l'inversion du sujet dans la phrase interrogative, de plus en plus de locuteurs se limitent à l'intonation à l'oral et à la ponctuation à l'écrit pour poser une question : *il parle ?*

De même, dans le vocabulaire courant a triomphé *le ciné* plutôt que *le cinéma* (et que *le cinématographe*) : voilà illustré le principe d'économie ; mais l'orthographe et le sens global de la phrase servent à distinguer les termes, par exemple, *dû* et *du*.

Quelques grands traits de l'évolution phonétique du français

Durant le premier millénaire de notre ère, les voyelles du latin ont évolué, en bas latin et dans l'ancien français, de plusieurs façons : elles sont devenues tantôt plus longues, tantôt plus brèves ; elles se sont aussi transformées parfois en diphtongues (deux voyelles au lieu d'une) ; et parfois la voyelle finale a disparu ; *u* est parfois devenu *y*.

Les consonnes aussi ont évolué : *b* et *p* sont parfois tombées ou se sont transformées en *v*, *c'* est, par exemple, l'évolution du latin *probare* vers le français *prouver*. On peut observer également ce phénomène de chute et transformation des

1. RAPPEL : une « famille » de mots, terme parlant mais peu scientifique, est organisée autour des racines d'un mot vu comme central (par exemple : le mot *père* et tous les mots qui en dérivent, tels *paternel*, *paternité*...) ; un champ lexical est, lui, un ensemble de mots unis par des liens de sens mais pas nécessairement de la même « famille » étymologique (par exemple : le mot *enfant*, qui ne vient pas de la racine latine *pater*, « père »). On voit bien comment les deux notions peuvent se recouper : parce que, dans la langue, le sens est toujours présent, même si on a du mal à le lire d'emblée, compte tenu notamment des décalages historiques.

consonnes dans les associations entre le préfixe venu du latin et le mot formé avec lui. Ainsi, ont été créés les mots suivants à partir du préfixe *cum*, « avec » : *collègue*, *commun*, *copain*.

Après l'an mil, l'ancien français comporte des déclinaisons, mais ce phénomène disparaît à la Renaissance.

Nombre de *eu* deviennent *u*, par exemple, les participes *vu*, *bu*.

Il y a souvent réduction du *y* en *i*, par exemple pour les jours de la semaine. On voit se produire aussi la chute de consonnes non prononcées ou doubles, telles *c*, *p*, *t*..., et cette évolution n'est pas terminée.

Il y a deux siècles, les terminaisons en *-ois* / *-oit* deviennent *-ais* / *-ait*... mais pas partout. Certains adjectifs et noms demeurent : *grivois*, *sournois*, *chinois*.

② Le sens : entre histoire et clarté

Du sens proviennent les consonnes et voyelles muettes : le mot se souvient de son histoire à travers ses lettres écrites. Mais le sens obéit aussi à un second principe, celui d'opposition : un mot ne doit pas pouvoir être confondu avec un autre. Ainsi :

chaire (latin *cathedra*) ;
chair (latin *caro*, *carnis*) ;
conte, *comte* et *compte* ;
crû et *cru*, mais *accru*, *décru*, *recru* ;
dû et *du* ;
je et *jeu* ;
lé et *les*, *lai*, *legs*, *lait* ;
mois et *moi* ;
port, *pore* et *porc*.

Il y a le cas du nom *règlement* : faudra-t-il différencier par deux termes différents dans la langue française le *règlement* au sens des institutions françaises et le *règlement* au sens des institutions européennes ? Au sens français, un *règlement* est « l'acte du pouvoir exécutif (*décret*, *arrêté*) » ; au sens européen, le *règlement* (opposé à la directive, qui doit être transposée dans chaque droit national) est « toute décision juridique à valeur collective et générale, directement applicable dans le droit de chacun des pays de l'Union européenne ». En outre, le terme *règlement* a divers autres sens : le *règlement* intérieur d'un établissement, ensemble des prescriptions auxquelles on doit se conformer ; le *règlement* d'une facture, son paiement ; le *règlement* d'un conflit, sa solution ; le *règlement* judiciaire, procédure appliquée à une entreprise en état de cessation de paiements.

③ L'analogie : la langue et la vie

Comme on le constate quand on écoute les enfants qui apprennent à s'exprimer, l'analogie fonctionne souvent dans l'usage oral, puis écrit, de la langue : *j'apercevois*, *il conclua*, *j'ai rendu*...

À retenir

Voir et ses dérivés tels *apercevoir*, *recevoir* ne se conjuguent pas totalement de la même façon : *apercevant*, j'ai reçu.

Il en va de même pour *dire* et ses dérivés, tels *prédire*, *médire*, *maudire* : *vous dites*, *vous prédisez*, *vous maudissez*.

De là viennent des étymologies erronées, telle celle qui rattachera *forcené* à *force* et non à la préposition *fors*, « hors de » : un *forcené* est quelqu'un qui est hors de lui, tout simplement.

En outre, dans l'histoire de la langue française, on remarque que nombre de mots concrets ont pris le pas sur des mots plus abstraits : il y a eu ainsi formation de mots à partir d'onomatopées, comme les verbes *miauler*, *ronronner*, *chuintier*, *chuchoter*, *susurrer*, ou les êtres importants que sont *la maman*, *le papa*, *la nounou* ; de même, des mots d'outils tels que *la clé*, *la cheville*, *la bédane* (mot formé à partir de *bec d'asne*, c'est-à-dire *bec de canard* en ancien français) font référence à la vie courante concrète (☛ « Vocabulaire », p. 119).

On constate également que les expressions imagées ou métaphoriques ont plus de succès que les autres : *trouver la clé de l'énigme*, *prendre la clé des champs*, *un témoin-clé*. Mais il y a le risque qu'elles puissent s'effacer plus vite. Il en va ainsi de l'expression *faire fi de* « ne pas se soucier de », née de l'onomatopée exclamative *fi !* marquant le dégoût : l'onomatopée d'origine est passée d'usage ; l'expression est encore là, mais apparaît comme rattachée à la langue soutenue et non plus standard.

Il faut enfin signaler ce paradoxe qu'est la tendance moderne à développer à tout propos des mots en *-isme*, ce suffixe marquant plutôt la généralité : *élitisme*, *laxisme*, *voyeurisme*... mais aussi *jeunisme* apparu récemment dans les médias.

L'affaiblissement du sens de certains mots

Plus un mot est employé et plus il perd de sa vigueur, ainsi que le montrent les gros mots voués à devenir de moins en moins grossiers (ou perçus comme tels) ; mais moins un mot est employé et moins il a de chance de perdurer ; l'évolution est donc la loi commune, en voici quelques exemples :

- *Charmer* : aujourd'hui « plaire, séduire », anciennement « placer sous un charme, un sort », donc ensorceler.
- *Formidable* : aujourd'hui « remarquable, très positif », anciennement « énorme, terrifiant ».
- *Gâter* : aujourd'hui « abîmer », anciennement « détruire, dévaster ».

④ La nouveauté : technique, sociale et culturelle

La création d'objets techniques s'accompagne de la création du vocabulaire servant à les désigner : *la cassette* (parfois écrite phonétiquement K7), *la disquette* (qu'on peut voir écrite : *diskette*), *le logiciel*, et avant eux *le wagon*, *le chemin de fer*.

Certains objets nouveaux empruntent au vocabulaire existant par analogie : par exemple *la navette spatiale*, *la bombe atomique*, *le routeur*.

L'analogie se déploie également dans la *puce* électronique, le *virus* informatique, *l'adresse* Internet.

Mais les aspects socio-économiques ne sont pas absents de cette évolution : on constate, par exemple, le fort développement du mot *chômage*, « absence de travail rémunéré », depuis le XIX^e siècle, même s'il existait dès le XIII^e siècle. En revanche, le mot *chômage* au sens de « mise en repos et nettoyage » pour une route, un canal..., est peu connu.

On peut citer encore, dans le même domaine, le recul de l'expression *travail à façon* lorsqu'il désigne le travail à domicile sur des matériaux fournis par autrui (cf. les dentellières et couturières du XIX^e siècle) au profit du *télé-travail* : peut-être à cause du fait que le télé-travail, travail à distance, est surtout du secrétariat avec le support de l'informatique ?

⑤ La classification des mots : évolution des emplois

Enfin, l'orthographe des mots évolue avec leur usage : un verbe qui devient nom, d'abord parce qu'on lui en attribue la fonction, va, un jour ou l'autre, prendre les marques du genre et du nombre : *dire, les dres*.

De là vient la nécessité de distinguer et relier les classes de mots (ou leurs catégories) et les fonctions des mots (ce à quoi ils servent) : un verbe est distinct d'un nom, mais il peut aussi assumer la fonction de nom puis devenir un nom. Une préposition est également distincte d'un nom, mais elle peut jouer le rôle d'un nom, puis devenir un nom : *dedans, le dedans, devant, le devant*.

Les classes de mots sont :

1. *Les noms*, communs et propres.
2. *Les pronoms* (personnels, possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, mais aussi relatifs, interrogatifs et exclamatifs).
3. *Les déterminants* (avec des sous-classes : articles, adjectifs démonstratifs, possessifs, indéfinis) ; on observera les liens entre adjectifs et pronoms : *mon / le mien, ce / cela*.
4. *Les adjectifs* : qualificatifs, mais aussi interrogatifs, exclamatifs (*quel ? !*) ; on remarquera les points communs avec la catégorie des déterminants.
5. *Les verbes*.
6. *Les prépositions* (étymologiquement, *préposition* signifie « posé, placé avant ») : *à, de, pour, contre, avant, après, auprès, sans, sous, malgré...*
7. *Les conjonctions* (de coordination) : *mais, ou, et, donc, or, ni, car* ; elles relient deux propositions entre elles ; (de subordination) *parce que, comme, puisque, quoique...* ; elles subordonnent une proposition à un verbe principal.
8. *Les adverbes*, ceux qui qualifient les verbes : *bien, mal, mieux, tendrement...*, mais aussi les adverbes interrogatifs et exclamatifs : *comme, comment ?...* Et les adverbes de négation : *ne... pas, ne... rien...*
9. *Les interjections et onomatopées* : *Eh ! Oh, crac !*

➡ annexe « Le vocabulaire de la langue », p. 141.

Les mots et groupes de mots ont aussi des rôles, des fonctions ; en voici les principaux :

1. *Sujet du verbe* : il détermine sa conjugaison ;
2. *Complément* : d'objet direct (réponse à la question *quoi ?* ou *qui ?*) ; d'objet indirect (*à / de quoi ? à / de qui ?*) ; d'objet second (dit aussi

d'attribution) ; complément circonstanciel (temps, manière...) mais aussi complément d'agent du verbe au passif ;

3. *Épithète* ou *attribut* : une épithète, ou un adjectif épithète précise le sens d'un mot sans passer par la médiation du verbe (*un type idiot* ; *elle a épousé un type idiot*) ; un attribut passe par la médiation du verbe soit comme attribut du sujet (*ce type est un idiot*), soit comme attribut du complément d'objet (*il m'a paru un type idiot*).
4. *Apposition* : elle est posée à côté : « *Ô temps, suspends ton vol...* ».

IX-2 – Application : les familles de mots

Considérer les mots en les regroupant par « familles » étymologiques et de sens, cela permet de mieux saisir le pourquoi de telle ou telle particularité orthographique et ainsi d'éviter des erreurs à l'avenir.

Saisir, c'est d'abord utiliser ses sens : voir la silhouette du mot, comme s'il était une personne connue ou à connaître ; alors, quand on l'écrit, on sent tout de suite s'il manque quelque chose à la silhouette du mot, un chapeau ou quelque lettre. Par exemple les mots *goût*, *égout*, *dégoût*, *dégoûtant*, *dégoûter*, *dégoutter*, *dégotter*. *Goût* et ses composés ont un chapeau. *Égout* n'a pas de chapeau, il vit sous terre ; *dégoutter* non plus, mais il a deux *t*, à cause des gouttes d'eau qui tombent ; quant à *dégotter* (ou *dégoter*), ce mot familier choisit ses *t*, un ou deux, et va sans chapeau.

① Action, activité, travail

À partir du verbe latin *agere*, « pousser devant, faire avancer »

- *Agir*, *l'agissement*, *l'agenda*, *agiter*, *l'agitation*, *agitateur*, *l'agent*, *agile*, *l'agilité*, *la cogitation*, *cogiter*.

REMARQUES : *cogiter*, c'est-à-dire réfléchir, penser, est une véritable action ! Notons aussi quelque parenté avec *l'agitation*. Pas de consonnes doubles, sauf cas de nécessité phonétique (*l'agissement*).

- *L'acte*, *l'action*, *l'activité*, *la réaction*, *réactionnaire*, *l'actualité*, *actuel*, *actuellement*, *actualiser*, *l'actualisation*, *l'actuaire*, *l'actuariat*, *l'entracte*, *l'acteur*, *actif*, *activer*, *l'activation*, *activement*, *l'activiste*, *l'activisme*, *actionner*, *l'actionnaire*, *l'actionnariat*, *inactif*, *rétroactif*, *l'inactivité*, *la rétroactivité*.

REMARQUES : le *e* suivi de *le* peut redoubler le *l* (*actuellement*), mais pas le *a* suivi de *le*, *li* (*morale*, *actualiser*).

Actif et *activiste*, quelle différence ? Le second est celui qui en fait trop. Attention, tous les suffixes en *-iste* n'indiquent pas un excès ; ici, c'est que le terme suffixé redouble un nom (ou adjectif).

Les mots masculins dont la finale se prononce *a* et ne sont pas d'origine étrangère prennent souvent une terminaison en *-at* : *soldat*, *actuariat*, *rat*, *état*...

- *L'agonie*, *le protagoniste*, *l'antagoniste*, *le pédagogue*, *la pédagogie*, *la synagogue*.

REMARQUE : *l'action* est parfois un combat (*agonie*), un jeu (*protagoniste*), un lieu de rassemblement (*synagogue*), la conduite d'autrui (*pédagogie*).

À partir du mot latin *tripalium*, « tourment », issu vraisemblablement de tref, « poutre »

• *Le travail, travailler, être en travail, le travailleur, la travailleuse (personne / objet), travailliste, le travaillisme.*

À partir du mot de bas latin *caumare*, « se reposer à cause de la chaleur »

• *Le chômage, le chômeur, chômer, chômé, chônable.*

REMARQUE : l'accent circonflexe allonge le *o* et rappelle l'étymologie.

Les terminaisons des mots

- Les noms à terminaison en -té sont souvent de genre féminin : *amitié, bonté, cherté, clarté, fidélité, gaieté, rareté, sûreté...* (sauf le jeté, le loupé).
- Les noms qui se terminent en -ée sont également de genre féminin, ils désignent souvent des quantités (*bouchée, cuillerée, pelletée...*) ; citons aussi les noms *année, durée, corvée, gelée, journée, matinée, soirée, nuitée, pensée* (mais : le lycée, le scarabée).
- Les noms terminés en -tion sont toujours de genre féminin : *affliction, fiction, habitation, nation, lotion, portion, ration, vacation...*
- Les noms à terminaison en -ment sont tous masculins : *aliment, élément, gouvernement, parlement, règlement, tarissement, vagissement...*
- Les noms terminés en -age sont plutôt masculins : *corsage, courage, fourrage, garage, orage, page, virage* ; mais la *page*, la *rage*.
- Les noms terminés en -asse ou -ace sont plutôt féminins : *bonasse, brasse, casse, crasse, masse, nasse, passe* ; *face, glace, menace, populace, race, trace* ; mais un *casse*, un *passe* (ou *passe-partout*).
- Les noms féminins dont la finale se prononce *i* s'écrivent souvent *ie* : *avanie, avarie, carie, énergie, envie, folie, manie, péripétie, poulie...* (mais : la *souris*, la *brebis*). Dans les noms masculins, il faut retenir : *abri, ahuri, céleri, colibri, cri, fourbi, gourbi, méhari, pari, mari, pli, salami, sari, souci, oui* ; et *nid* (ayant donné *nidification*), *riz, ris, bris, colis, pis, tapis* ; et aussi *confit, dit, fortuit, lit, profit, fruit* ; enfin, *chenil, connil, grésil, persil*, et autres mots en -il prononcés *i* (☛ chapitre III, p. 137). Retenons aussi les prépositions, les adverbes ou les locutions en *i* : *parmi, à l'envi, merci, faire fi (de)*.
- Les noms en -eur, qu'ils soient masculins ou féminins, ne prennent pas de *e* muet final : le *bonheur*, la *couleur*, le *labeur*, le *majeur*, la *mateur*, la *moiteur*, la *peur*, la *valeur*, la *vapeur* ; exception, l'*heure*.
- Les noms terminés par le son *a* peuvent avoir différentes terminaisons, *a*, *as* ou *at* : *agenda, ara, aura, choléra, coma, fa, la* (notes de musique), *malaria, mica, sida, thuya, visa...* ; *bras, gras, haras, matelas, repas, tas...* ; *alcoolat, aoûtat, état, primat, principat, thermostat, vicariat...* Ne pas céder à la tentation d'ajouter un accent circonflexe sur le *a* !

REMARQUES : à revoir, les mots terminés en *d* comme *nid* : *nœud, pied, bond, réchaud, friand, gond, bond, accord, désaccord, bord, brouillard, lézard, canard, dossard, épinard, hasard* (ne pas lui mettre un *z* à la place du *s*), *record, sourd, lourd*.

Une astuce pour mémoriser l'orthographe de ces mots : retrouver les mots de la même famille, tels *friand, friandise, hasard, hasardeux, accord, accorder*. Mais il y a *réchaud* et *réchauffer* !

Et les mots proches dans le même champ lexical ?

- *L'occupation, la force, l'effet, l'efficacité, l'énergie, la décision, l'œuvre, la manœuvre, l'intrigue, la péripétie, l'adresse, la virtuosité.*
- *Affairer (s'), comporter (se), entreprendre, exécuter, faire, intervenir, opérer, œuvrer, inciter à, s'opposer, contrecarrer.*
- *L'emploi, la corvée, le gagne-pain, la besogne, le labeur, le métier, la profession, la tâche.*

② Amour, affection, amitié

À partir des mots latins amor, « amour », amicitia, « amitié » et amicus, « ami »

- *Aimer, amoureux, amouracher (s'), énamouré, l'amant, aimant, aimable, l'amabilité, l'amitié, amical, amicalement, l'amateur, l'amateurisme, et (via le provençal) l'amadou, amadouer.*

REMARQUES : pas de lettres doubles, tout est unique dans l'amour !
Ne pas oublier les accents sur les *e*.

À partir des mots latins affectio, « affection », et affectus, « affectueux » ou « affecté »

- *Affectueux, affectueusement, affectif, affectivement, l'affectivité, affectionner, affectionné, l'affect, affecter, affecté.*

REMARQUES : les *f* qui ne sont pas la première lettre d'un mot vont en général par deux.

EXCEPTIONS : le *f* unique du suffixe *fère*, « qui porte », *aurifère, argentifère, calorifère, mortifère*... Et le *f* placé après les préfixes *in-, ré-, re-, pré-, sur-*, quand ce préfixe ne voit pas sa dernière consonne modifiée : *infortune, infoutu, réforme, surfil*... Et *Afrique, africain, afocal, afortiori* (quand on l'écrit en un mot ➤ annexe, p. 400), *afin, agrafe, balafre, carafe, défaite, défunt, éraflure, esbroufe, gaufre, gifle* (mais : *baffe*), *girafe, infâme, plafond, profond, rafle*.

Les consonnes doubles

- Il y a deux *n* dans les verbes terminés en *-(i)onner* et les noms de même famille : *actionner, affectionner, actionnaire, pouponner, pouponnière*...
- Faut-il une consonne double ou non à tel mot ? La réponse est « oui » pour les adverbes formés sur un adjectif féminin en *-elle* : *actuelle, actuellement* ; et ceux formés sur les adjectifs en *-ent / -ant* au masculin : *évident, évidemment / élégant, élégamment*.
- Les terminaisons des adjectifs en *-ile* ont un seul *l* : *agile, habile, servile*... sauf : *volatil*, *e* (à ne pas confondre avec le *volatile*, qui vole dans les airs).

Et les mots proches dans le même champ lexical ?

- *La passion, le cœur, l'attachement, le sentiment, l'intimité, les sens, le coup de foudre, l'inclination, le lien, la liaison, l'union, l'hymen* (prononcer le *n* final),

l'hyménée, le mariage, le pacs, le concubinage, la fidélité, l'infidélité, la tendresse, tendre, chaleureux, le couple, la famille.

- *Les affinités, les atomes crochus, le compagnon, la compagne, le, la camarade, le copain, la copine, le pote, l'alter ego.*

REMARQUES : à propos des graphies du son *en / an* : se prononcent ainsi *sentiment, gentiment* et autres finales d'adverbes en *-ment*, *tendre, attention, endroit, enquête, enjeu, centre, commentaire, enfant* ; *ancien, enfant, langage, banque, tranquille, océan, slogan, écran, divan, volcan*. Mais le *lien* se prononce comme *rien* et non comme *liant*.

Enfin, du côté des lettres doubles, notons le mot *attachement* (double *t*, pour bien attacher), ainsi que le double *s* nécessaire à la prononciation des mots *tendresse, passion*.

③ Argent, fortune, trésor

À partir du mot latin *argentum*, « métal, monnaie, richesses »

- *Argenté, argenter, l'argentage, l'argenterie, argentifère, argentique, argentier, argentin.*

REMARQUES : peu de mots pour tant de significations ! Les terminaisons d'adjectifs en *-tique* ne changent pas au féminin ; il n'en est pas de même pour les adjectifs faisant leur masculin en *-ic*, le féminin est *-ique* : *public, publique*.

Les terminaisons de noms et d'adjectifs en *-in* font leur féminin en *-ine*, sans redoublement du *n* : *argentin, argentine, florentin, florentine, masculin, masculine*.

Il n'en va pas de même pour les terminaisons en *-ien*, au féminin en *-ienne* : *alsacien, alsacienne, pharmacien, pharmacienne*.

Les noms terminés en *-ier*, souvent des noms d'activité ou de métier, prennent un accent grave sur l'avant-dernier *e* : *argentier, argentièrre, épicièrre, épicière, fermier, fermière, mercier, mercière*.

À partir du mot latin *fortuna*, « hasard, sort, chance », d'où « fortune »

- *Fortuné, infortuné, l'infortune, fortuit, fortuitement.*

REMARQUES : là encore, peu de mots ! Bien regarder les noms terminés en *-uit* : *bruit, fruit, cuit, circuit, nuit* ; et un adjectif, *fortuit*.

Mais : *puits*, à ne pas confondre pour les lettres finales avec *poids, fonds* (au sens de *fonds de commerce*), *temps, legs*.

À partir du mot latin *thesaurus*, « trésor », lui-même issu du grec *thesauros*

- *Thésauriser, la thésaurisation, le thesaurus, la trésorerie, le trésorier.*

REMARQUES : les noms à finale en *-or* sont rares en français : *or, trésor, cor, for*. Les composés de *or* se forment sur la racine latine *aurum*, « or » : *aurifère, aurique* (au sens de « qui contient de l'or »). Mais *aurique* (au sens de « à la forme trapézoïdale ») et *auriculaire* proviennent de la racine latine *auris* signifiant « oreille ».

Les terminaisons des mots

- Terminaisons en *-in* et *-ien* : attention au féminin, comme *féminine*, *martienne*.
- Terminaisons en *-uit* : rares, tels *fruit*, *fortuit*, *bruit*, *circuit*, *cuit*, *nuît*.
- Terminaisons par le son *or* : très variées et complexes riches ! Comme *or*, *trésor*, *sort*, *mors*, *remords*, *porc*, *port*, *accord*, *corps*. Encore ?
- Terminaisons en *-p* : rares, comme dans *beaucoup*, *trop*, *coup*, *drap*, *champ*, *galop*, *loup*, *sirop* ; on les retrouve grâce aux mots de la même famille : *galop*, *galoper*, *drap*, *draper*, *draperie*...

Et les mots proches dans le même champ lexical ?

• *Gagner*, *le gain*, *le sou*, *le travail* (☛ ci-dessus), *l'effort*, *le capital*, *les espèces*, *les deniers*, *la monnaie*, *les liquidités*, *les ressources*, *les finances*, *le pactole*, *l'eldorado*, et beaucoup de mots familiers, argotiques ou d'origine étrangère tels que *le blé*, *le flouze*, *le cash*, *le fric*, *la fraîche*, *l'oseille*, *les pépètes*, *les pèsètes*, *le pèze*, *les picaillons*, *le pognon*, *les ronds*, *la thune*, *le talbin*.

REMARQUES : quelle richesse ! Attention encore aux consonnes doubles, qui ne le sont pas dans tous les dérivés d'un même mot, dans *monnaie* / *monétaire*, *monétariser*, mais le *denier*, de même origine que le *dinar* et le *denar* des pays du Maghreb ou de l'Est européen.

Bien mémoriser les terminaisons : *sou*, *gain*.

Le passage -mm / -m et -nn / -n dans les mots de même famille

- *Le bonhomme* / *la bonhomie**
- *Le canton*, *cantonal* / *le cantonnier*
- *La consonne* / *la consonance*, *l'assonance*, *la résonance*
- *Donner*, *le donneur* / *la donation*
- *La femme* / *féminin*
- *L'homme* / *homicide*
- *L'honneur* / *honorable*, *l'honorabilité*, *honoraire*
- *La monnaie* / *monétaire*, *monétariser*
- *Le millionnaire* / *le millionième*
- *Nommer* / *la nomination*
- *Patronner* / *le patronat*, *le patronage*
- *Le prud'homme* / *prud'homal**
- *Rationnel* / *la rationalité*
- *Sonner*, *la sonnerie* / *sonore*

* Pour ces deux mots, il y a tolérance orthographique (deux *m* possibles), ☛ Annexe, p. 400. À NOTER : heureusement, la *grammaire* (avec *grammatical*, *grammaticalement*) ne suit pas ce régime irrégulier !

④ Famille, enfants, adolescents, adultes

À partir du mot latin *familia*, « famille »

• *Familier*, *familial*, *familialement*, *la famille*, *la familiarité*, *la familiarisation*, *familiariser* (se).

REMARQUES : attention au passage des deux *l* à un *l*, entre *famille* et ses dérivés, *familial*, *familier* ; tout comme pour *fil*s, *fil*le, *fil*ial. Rappel sur les féminins : *familial*, *e*, *familier*, *ère*.

À partir du mot latin *infans*, « *qui ne parle pas* », d'où « *petit enfant* »

- *L'enfant*, *l'enfance*, *infantile*, *enfantin*, *l'enfantillage*, *l'enfancement*, *enfanter*.

REMARQUES : les noms terminés en *-ance* (et féminins) sont : *avance*, *lance*, *enfance*, *finance*, *gouvernance*, *manigance*, *romance*, *variance* ; et l'adjectif *rance*.

Ne pas confondre avec les mots (féminins) en *-ence* : *absence*, *adolescence*, *agence*, *décence*, *efflorescence*, *convergence*, *émergence*, *potence*, *silence*, *valence*. Ainsi que les autres mots en *-escence* (encadré ci-dessous).

Ne pas faire de confusion non plus avec les mots (féminins) en *-anse* : *panse*, *anse*, *danse*, *aisance*... ni avec les mots en *-ense* : *dense*, *pense-bête*, *offense*, *immense*.

À partir du verbe latin *adulescere*, « *grandir, se développer* », et *adultus*, *participe passé du même verbe*

- *Adolescent*, *l'adolescence*, *adulte*, un *adulescent* (néologisme).

À NOTER : *adultérin*, *l'adultère*, *adultérer*, *l'adultération* ne dérivent pas du latin *adultus* mais du verbe latin *adulterare*, « falsifier ».

REMARQUES : les mots terminés en *-ulte* / *-ulter* ne prennent jamais deux *t* : *l'adulte*, *le culte*, *l'insulte*, *le tumulte*, *occulter*, *résulter*.

Pour les mots terminés en *-ule* / *-ul* / *-ulle*, bien distinguer les formes variées de *la cellule*, *le crépuscule*, *la libellule*, *le manipule*, *le matricule*, *la mule*, *le scrupule*, *le calcul*, *le consul*, *le recul* / *la bulle*, *le tulle*.

Il faut bien regarder aussi : *la butte*, *la hutte*, *la cahute* (ou *cahutte*), *la chute*, *la jute*, *la lutte*. Et (avec le *-t* final prononcé) : *l'azimut*, *le comput*, *l'input*, *l'output*, *le rut*, *l'ut*, *zut*. Et enfin : *le luth*, *Belzébuth*.

Les terminaisons des mots, les consonnes doubles

Attention à *famille* / *familial*, *familier*.

-Ance, *-anse*, *-ence*, *-ense* sont quatre graphies de terminaisons à bien distinguer selon les mots.

Les noms (féminins) terminés en *-escence*, comme *adolescence*, désignent plutôt un processus : *l'arborescence*, *la convalescence*, *la dégénérescence*, *la déliquescence*, *l'efflorescence*, *la luminescence*.

Mais attention à : *la quintessence* (ce n'est pas un processus).

Distinguer aussi les terminaisons...

-Ulte et *-ute* / *-utte*, *-ut*, *-uth* : *l'adulte*, *la butte*, *l'azimut*, *le luth*...

-Ule / *-ul* / *-ulle* : *la mule*, *le calcul*, *la bulle*...

Bilan : il faut bien photographier les mots, pour bien les orthographier.

Et les mots proches dans le même champ lexical ?

- *Les vieux*, *les jeunes*, *la jeunesse*, *la vieillesse*, *le couple*, *les grands-parents*, *la grand-mère*, *la mamie*, *le grand-père*, *le papi*, *les aïeuls* (ou *aïeux* « Le pluriel », p. 349), *les oncles* et *tantes*, *le neveu*, *les neveux*, *les nièces*, *les cousins*, *la*

belle-mère, le beau-père, la belle-fille (à noter : le mot *la bru* est de moins en moins employé), *les beaux-parents, le gendre, engendrer, la lignée, le chromosome, le clonage, la reproduction, le demi-frère, la demi-sœur* (demi-placé avant le nom : invariable).

Les noms en -eu / -œu

Sur le modèle du mot *neveu* : (l') *adieu, l'aveu* (et le *désaveu*), (le) *bleu, le cheveu, le dieu, l'épieu* (et le *pieu*), *le feu, hébreu, le jeu* (et l'*enjeu*), *le lieu* (et le *milieu*), *le neveu, (le) peu, l'émeu*. Les pluriels se font en -x sauf pour : *les bleus, les émeus*. *Peu* ne se met généralement pas au pluriel.

Tous les noms cités ci-dessus sont masculins. Mais attention aussi aux mots féminins : *banlieue, lieue, queue*.

Sur le modèle du mot *nœud* : le *bœuf, le cœur, le chœur, l'œuf, les mœurs, l'œuvre, la rancœur, le vœu*. Les pluriels se font en -s, sauf pour les *vœux*.

⑤ Nature, paysage, animaux

À partir du mot latin *natura*, « *nature* »

- *Naturel, la nature, naturaliser, le naturalisme, la naturalisation, dénaturer, naturellement, un naturaliste, le naturisme, un naturiste, un naturopathe, la naturopathie.*

REMARQUES : peu de lettres doubles, juste les mots terminés en -el, -elle, -ellement. C'est *naturel* ?

Attention aux terminaisons des mots en -ure / -ur : *la nature, l'azur*.

À partir du mot de bas latin *pagensis*, « *habitant du pagus, le canton* »

- *Le pays, le paysage, un paysagiste, le paysan, la paysanne, la paysannerie, dépayser, païen, le paganisme, paganiser.*

REMARQUES : veillez à bien écrire...

1) *ay*, et attention à la prononciation des deux voyelles séparément comme dans *le pays*.

2) *ai* : *aide, aigle, aigre, aile, aise, aubaine, balai, braise, délai* (mais : *relais*), *essai, falaise, frais, fraise, gai, gaine, gaieté, geai* (oiseau), *glaise, malaise, maigre, raide, migraine, la rengaine*.

3) *ei* (moins fréquent) : *baleine, beige, enseigne, haleine, neige, peigne, peine, reine, veine*.

À partir du mot latin *animalis*, « *animé* »

- *L'animal, l'animalerie, animalier, l'animalcule.*

REMARQUES : encore une fois, on ne trouve pas de *l* double après un *a*.

La terminaison en -ule ou -ul : *la copule, le matricule, le véhicule* ; et : *le calcul, le recul et le cul* (dont le -l ne se prononce pas).

À propos d'animaux : gare au *gorille*, mais aussi à l'*aurochs* avec son *s* même au singulier !

Pour le vocabulaire des cris d'animaux ➡ « Vocabulaire », p. 129.

Pour les noms d'animaux ➡ chapitre précédent (masculin / féminin et singulier / pluriel), p. 367.

Les terminaisons des mots en -ure / -ur

L'augure, l'aventure, la bavure, la brûlure, la bure, la capture, le chlorure, la coiffure, la culture, la confiture, la déconfiture, l'engelure, l'épuration, l'épluchure, l'éraflure, la gerçure, la levure, le mercure, la mesure, la mûre, le murmure, la nature, la nervure, la nourriture, l'ordure, le parjure, la pourriture, la piqûre, la sciure, la sculpture, la sinécure, la soudure, le sulfure, la tenture, la tenure. L'azur, le futur, le fémur, le mur, pur.

Et les mots proches dans le même champ lexical ?

- *La terre, le ciel, l'air, l'eau, le feu, la mer, l'océan, les embruns, le volcan, la montagne, la plaine, la colline, le plateau, la grotte, la plage, le sable, le caillou (pl. cailloux, ➡ chap. précédent, p. 349), le galet, le veau, la vache, la chèvre, le mouton, le lama, le lapin, le lièvre, la poule, le coq (mais l'œuf à la coque), la perdrix, le perdreau, la pintade, la dinde, le dindonneau, l'oie, le jars, la biche, le daim, la ferme, le pré, le champ, le blé, le maïs, le colza, le seigle, le regain, le jardin.*

REMARQUE : attention ici aux mots terminés en -eau (pl. -eaux) ; ne pas confondre avec ceux en -au, ni ceux en -al / -aux (➡ chap. précédent, p. 349).

Les terminaisons des mots en -eau / -au et -aim / -ain / -un

- *L'anneau, le bateau, le berceau, le caniveau, le cerceau, le ciseau, le dindonneau, l'eau, l'escabeau, le hameau, le lionceau, le perdreau, le pinceau, le rideau, le tableau, le traîneau, le trousseau, le vaisseau, le veau (pl. en x).*
- *Le boyau, l'étau, le joyau, le tuyau (pl. en x). Le landau, le sarrau (pl. en s).*
ATTENTION : ne pas confondre avec les mots terminés en -al / -aux et -al / -als (➡ chapitre IV, thème 6, « Les pluriels », p. 350).
- Les mots terminés en -aim : *le daim, la faim, l'essaim* ; mais attention aux solitaires comme *l'instinct* et *distinct*.
- Les mots terminés en -ain : *le bain, le gain, le levain, la main, le nain, le pain, le regain, sain, le terrain, le train, le quatrain* et l'adjectif *sain*. ATTENTION À : *contraint* (la contrainte), *maint*, *plaint* (la plainte) et *saint*.
- Les mots terminés en -un : *aucun, brun* (mais le *brin* d'herbe), *commun, l'embrun, opportun, importun, le tribun*. ATTENTION À : *l'emprunt* (mais *empreint*), participe passé de *empreindre*.

⑥ Le temps, la durée

À partir du mot latin *tempus*, « temps »

- *Temporel, intemporel, le temps, la temporalité, temporiser, temporisateur, la temporisation, temporairement, la température, temporairement, tempéré, tempérer, la tempérance, le tempo, le tempérament, la tempête, tempêter, tempétueux, intempêtif.*

REMARQUES : jamais deux *p* dans les mots de la famille du temps ; mais le *s*, à cause des origines. Noter l'alternance de l'accent circonflexe et du *s* : *la tempête, intempêtif*. Mais : *tempétueux*.

Les terminaisons en *-aire* sont plus fréquentes que celles en *-air* : *l'air, pair, le vair*. Mais *l'affaire, l'anniversaire, le dromadaire, le corsaire, le militaire, la paire, temporaire...*

Pour les terminaisons en *-ère*, remarquer : *l'artère, la bière, le conifère, l'haltère, la mère, le père, le repère, le planisphère, la sphère...* et l'adverbe *guère*.

Les terminaisons des mots en *-air / -aire, -erre, -oir / -oire et -aire / -ère*

- Les terminaisons en *-air, -aire, -ère* : ➡ ci-dessus. Mais comment être sûr de la bonne orthographe ? La solution, pour un adjectif ou un nom (parfois), est de comparer le masculin et le féminin : *glaciaire / glaciaire*, mais *le glacier / la glacière*. Voici quelques cas complexes : *le / la bénéficiaire, fiduciaire, glacière, judiciaire, majoritaire, minoritaire, le maxillaire, la glaïre, l'épicière, la gibecière, la mercière, la romancière, la policière, la saucière, la sorcière, la souricière, la tenancière*. Ne pas oublier : *la poussière, la caissière, la brassière, la glissière, la pâtissière*. Et : *l'équerre, la guerre, le parterre, la serre, la resserre, la terre*.
- La terminaison *-oir* : *l'avoir, le couloir, le loir, le noir, le soir, l'espoir, le savoir* et les verbes *avoir, devoir, voir, apercevoir...*
- La terminaison *-oire* : *l'auditoire, le déboire, le directoire, l'exutoire, la foire, la mangeoire, la poire, le réfectoire, l'adverbe voire*, et les verbes *boire, croire...*

À partir du verbe latin *durare*, « *durcir* », puis aussi « *durer* »

- *Durer, durable, la durabilité, durablement, la durée* (mais : *la dureté*), *duratif*.

REMARQUE : jamais deux *r* à ces termes, même si l'allitération en *r* pourrait marquer la durée.

ATTENTION À : *durit*, sans *-e* final, car c'est un nom déposé. Il existe quelques autres mots se terminant en *-it*, tels que *le prurit* et *l'acabit* (le premier fait entendre son *t* et le second, non).

Les mots terminés en *-it / -ite*

Sauf exception signalée, on prononce le *t* : *l'aconit, le bit, la durit, le kit, le prurit, le satisfecit. Le gîte, la gîte, la mite, le rite, le site, vite*.

Et les mots proches dans le même champ lexical ?

- *La date, le moment, la période, le rythme, la saison, l'âge, la génération, le cycle, l'époque, l'ère, le siècle, le millénaire, l'éternité, éternel, éternellement, l'avenir, le passé, hier, aujourd'hui, demain, le moment, momentané, bref, brièvement, long, longtemps, l'horaire, l'heure, l'emploi du temps, l'agenda, le terme, la terminaison, l'accomplissement, l'achèvement, la conclusion, le résultat, fréquemment, habituellement, souvent, jamais*.

REMARQUE : distinguer les mots terminés en *-ate* et *-atte*, comme *la date* et *la datte, la rate* et *la ratte* (➡ ci-dessous).

Le *s* entre deux voyelles se prononce *z* : *saison*.

ATTENTION À : *l'ère, l'air, l'aire* (➡ chapitre VII, p. 315).

Les mots terminés en -at / -ate / -atte

- Les mots terminés en -at ne font jamais entendre leur t final, sauf *le mat* (terme du jeu d'échecs), les adjectifs *mat*, *e*, *fat*, *e* ; l'adjectif *délicat* a un t silencieux. Les noms, de genre masculin, sont : *achat*, *candidat*, *carat*, *climat*, *format*, *lauréat*, *magistrat*, *magnat*, *odorat*, *plagiat*, *plat*, *patronat*, *rat*, *reliquat*, *résultat*, *substrat*, *syndicat*, *thermostat*.
- Les mots en -ate : *la date*, *le numismate*, *la ouate*, *la rate*, *le silicate*, *la strate*.
- Les mots en -âte : *la hâte*, *la pâte* ➡ chapitre précédent, sur les accents (p. 354).
- Les mots en -atte : *la batte*, *la datte*, *la gratte*, *la jatte*, *la latte*, *la patte*, *la ratte*.

ATTENTION : *le watt*, *bath*, *les maths*.

⑦ Invention et création

À partir du latin *creare*, « créer », et *creatio*, « création »

• *La création*, *créer*, *incrée*, *recréer*, *la récréation* (verbe *recréer*, « créer à nouveau ») et *la récréation*, *le créationnisme*, *la créativité*, *la créature*, *le créateur*, *la créatrice*, *créatif*, *ive*

REMARQUES : bien repérer les mots terminés en -ure / -ur : *l'allure*, *la brisure*, *la césure*, *la créature*, *l'usure*... ; *l'azur*, *le mur*, *mûr*, *pur*, *sur*, *sûr*.

Comment savoir si un mot écrit sa finale en -tion ou -ssion ? La graphie la plus fréquente est en -tion (➡ encadré ci-dessous).

Les mots terminés en -tion / -ssion (tous de genre féminin)

- Mots terminés en -ssion : *admission*, *agression*, *commission*, *concussion*, *compassion*, *digression*, *discussion*, *émission*, *impression*, *mission*, *obsession*, *passion*, *percussion*, *procession*, *répercussion*, *scission*, *sécession*, *soumission*.
- Mots terminés en -tion : *addition*, *aération*, *alimentation*, *argumentation*, *assertion*, *attention*, *condition*, *concrétion*, *convention*, *désertion*, *destitution*, *diminution*, *discrétion*, *éducation*, *exécution*, *explication*, *fondation*, *imagination*, *insertion*, *intention*, *irruption*, *libération*, *locomotion*, *locution*, *mention*, *nation*, *partition*, *portion*, *position*, *prétention*, *proportion*, *punition*, *sécrétion*, *ségrégation*, *solution*, *supposition*, *tradition*.

REMARQUEZ AUSSI : *immixtion*, *miction*.

À partir du mot latin *inventio*, « le fait de trouver », « ce qui a été trouvé »

• *Inventer*, *l'invention*, *l'inventeur*, *inventif*, *l'inventivité*, *l'inventaire*, *inventorier*.

REMARQUES : attention à l'orthographe du verbe *inventorier* : *j'inventorierai* (futur de l'indicatif) ; comme tous les verbes du 1^{er} groupe, il conserve son -e de terminaison, parfois muet.

Pas de consonnes doubles dans les mots de la famille d'*invention*.

Et les mots proches dans le même champ lexical ?

• Innover, neuf, nouveau, composer, concevoir, découvrir, élaborer, former, imaginer, produire, réaliser, trouver, l'imagination, la réalisation, l'élaboration, la découverte, la fabrication.

Les mots terminés en -erte (jamais deux t) et en -ette

- Terminaison en -erte : les noms féminins *alerte, découverte, desserte, perte* et l'adjectif *inerte*.
- Terminaison en -ette (en principe, pour des noms en forme de diminutifs ou des féminins d'adjectifs de type *muet, muette*) : les noms féminins *ablette, aigrette, bette, fillette, jeannette, lulette, pesette, reinette, rainette, raquette, roquette, saumonette, trottinette, vinaigrette*.

⑧ Penser, savoir

À partir du mot latin *pesare* puis *pensare*, « peser, penser »

• *La pesée, le pesage, le pèse-esprit* (utilisé pour l'alcool), *la pesette* (non l'ancienne monnaie espagnole, mais une petite balance de précision), *la pensée, penser, l'impensé, impensable, le penseur, pensif, ive, pensant, pensable*.

REMARQUES : le préfixe *in-* devient *im-* devant un *p* : *impensable, impensé* ; le *p* n'est alors jamais doublé.

Entre *pesée* et *pesage*, existe une nuance de sens : *la pesée*, action de peser, en général ; *le pesage*, opération qui consiste à peser les jockeys avant une course, ou le lieu de cette opération.

À partir du mot latin populaire *sapere*, « savoir », dérivé de *scire*, « savoir »

• *Savoir, le savoir, la saveur, savant, savamment, la science, sciemment, scientifiquement, la conscience, consciemment, inconsciemment, l'inconscient, consciencieux*.

REMARQUES : tous les dérivés du verbe latin *scire* prennent un *sc*, à ne pas oublier : c'est la marque de la *science* !

Savoir et *saveur* sont apparentés : le message de l'étymologie est que rien ne vaut la vie, quand elle est goûteuse et inventive !

Et les mots proches dans le même champ lexical ?

• *Juger, évaluer, réfléchir, la réflexion, le jugement, l'évaluation, la raison, raisonner, l'intuition, l'intelligence, la rationalité, rationnel, rationnellement, raisonnable, créer, organiser, déduire, la déduction, induire, l'induction, imaginer, inventer, organiser*.

REMARQUES : attention à la conjugaison d'*évaluer*, verbe du premier groupe, avec son *e* muet.

Attention aux lettres doubles et simples dans une même famille : *rationnel, rationalité*.

Les terminaisons en **-ciel / -tiel** et **-cieux / -tieux, -cien / -tien**

- Les mots terminés en **-ciel** (fém. **-cielle**) : *actanciel, circonstanciel, didacticiel, logiciel, indiciel, révérenciel, superficiel*.
- Les mots terminés en **-tiel** (fém. **-tielle**) : ce sont surtout les dérivés de noms en **-ence / -ance** tels *concurrentiel, confidentiel, démentiel, essentiel, événementiel, existentiel, exponentiel, différentiel, interstitiel* (mais : *l'interstice*), *partiel, pestilentiel, potentiel, présidentiel, providentiel, substantiel, torrentiel*.
- Les mots terminés en **-cieux** (fém. **-cieuse**) : *astucieux, audacieux, avaricieux, consciencieux, délicieux, gracieux, judicieux, licencieux, malicieux, officieux, pernicious, précieux, révérencieux, sentencieux, silencieux, soucieux, spacieux, vicieux*.
- Les mots terminés en **-tieux** (fém. **-tieuse**) : *ambitieux, contentieux, factieux, factieux* (ne pas confondre ces deux derniers mots !), *infectieux, minutieux, prétentieux, séditieux, superstitieux*.
- Les mots terminés en **-cien** (fém. **-cienne**) : *alsacien, ancien, électricien, magicien, logicien, mécanicien, politicien, technicien*.
- Les mots terminés en **-tien** (fém. **-tienne**) : *égyptien, lilliputien, martien, tahitien, vénitien*.

ATTENTION À : *paroissien*.

⑨ Vie, mort

À partir du mot latin *vita*, « *vie* »

• *Vital, la vitalité, vivre, revivre, survivre, la survivance, la survie, la vitamine, vitaminé, vitaliser, revitaliser, dévitaliser, l'avitaminose*.

REMARQUES : le mot *vie* a une terminaison en **-ie**, la plus fréquente des mots à la finale prononcée *i* ;

Pour les mots en **-ance, -ense** ➡ ci-dessus.

La *vitamine* donne peut-être bonne mine, mais en fait, elle provient des termes *vita* + *amine*, terme de chimie.

Noter aussi le préfixe privatif *a-* (*ab* latin), rarement suivi de consonnes doubles : *afocal, amoral, asocial, avitaminose*.

À partir du mot latin *mors, mortis*, « *mort* »

• *Mortel, mortellement, mourir, le mort, le mourant, l'immortalité, immortel, mortifère, la mortalité*.

REMARQUES : attention aux deux *m* (*in* + *mortel* → *immortel*) ➡ chapitre VII, « Les préfixes », p. 340.

Attention aussi aux mots terminés en **-ant** (comme *mourant*), issus de participes présents (➡ chapitre VII, adjectifs et participes, p. 348).

Attention enfin, la mort cause parfois l'*effroi*... mais *froid* et *effroi* ne se terminent pas de la même façon.

Les noms terminés en **-i, -ie, -is, -it, -ix**

- On prononce en **-ie** ces noms au féminin, mais on les écrit **-tie** : *argutie, acrobatie, aristocratie, bureaucratie, calvitie, démocratie, diplomatie, facétie, idiotie, impéritie, inertie, minutie, péripétie, prophétie, suprématie*.

- Attention à la prononciation en *t* des dérivés comme : *acrobatique, aristocratique, bureaucratique, démocratique, diplomatique, inerte, prophétique*. Mais : *facétieux* (prononcer *cieux*).
- Les mots terminés en *-ie* : pour des noms au féminin, comme dans *accalmie, lubie, manie, vie, vigie, zizanie*... et les noms cités ci-dessus.
- Les mots terminés en *-i* : terminaison de noms au masculin tels *abri, ahuri, ami, céleri, colibri, cri, fourbi, gui, méhari, rami, salami, gourbi, fourbi, mari, pari, pli, rôti, sari, souci, oui*.
- Les mots terminés en *-is* : terminaison de noms au masculin, comme *acquis, avis, colis, commis, coloris, coulis, devis, éboulis, frottis, hachis, lavis, logis, mépris, paradis, permis, pilotis, radis, ramassis, roulis, rubis, semis, sursis*.
- Les mots terminés en *-it* (avec *t* non prononcé) : pour des noms au masculin (sauf : *la nuit*) comme *acabit, appétit, biscuit, circuit, conflit, crédit, délit, édit, fruit, gabarit, lit, produit, profit*.
- Et... une terminaison en *-ix* pour la *perdrix*.

Et les mots proches dans le même champ lexical ?

• *L'anéantissement, le décès, la disparition, l'extinction, la fin, la perte, le cadavre, le macchabée, le défunt, trépasser, passer, le destin, la destinée, le sort, la biologie, biologique, biologiquement, l'âme, le corps, la survie, la métempsychose, la (re)naissance, le coma.*

REMARQUES : *défunt* s'écrit avec le *u* de *funérailles, funérarium* et *funéraire*. *Macchabée* porte deux *c*.

Attention à l'orthographe de la *métempsychose*, différente de la *psychose* bien que la prononciation des syllabes finales soit la même pour les deux termes (☛ pp. 88 et 342).

Et pour finir : les mots avec *z*

- *Z* au début du mot : *zénith, zéro, zone, zoo, zoom* et *Zazie* dans le *métro de Raymond Queneau*.
- *Z* en fin de mot : *fez, gaz, raz, riz* (seuls les deux premiers font entendre le *-z* final).
- *Z* au milieu du mot : *alizés, azote, amazone, azur, bazar, bizarre, bronze, byzantin, colza, dizaine* (et *onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize*), *gazelle, gazon, horizon, lézard, luzerne, ozone, rizière*.

Annexe

1. L'ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL

L'alphabet phonétique international, A.P.I., est le résultat de recherches quant à la transcription des sons d'une langue, ou de plusieurs langues : à ce titre, il est très utile. Tous les dictionnaires l'emploient pour préciser la prononciation juste.

Bien sûr, on pourra objecter que toutes les langues du monde ne peuvent être couvertes par l'A.P.I. puisqu'il y en a plus de six mille dans le monde, et très diverses.

Contentons-nous déjà d'en apprendre quelques-unes, dont la nôtre, et l'A.P.I. se révélera un guide précieux.

Alphabet phonétique			
VOYELLES		[ɛ] <i>maTIN</i>	[d] <i>déjà</i>
		[O] <i>saïSON</i>	
		[œ] <i>lunDi</i>	
[a] <i>dAte</i>		SEMI-VOYELLES	
[A] <i>pÂte</i>		[j] <i>yeux</i>	
[e] <i>prÉ</i>		[w] <i>ouI</i>	
[ɛ] <i>mÈre</i>		[a] <i>cuIR</i>	
[ɪ] <i>grEdin</i>		CONSONNES	
[i] <i>cn</i>		[b] <i>bon</i>	
[o] <i>rose</i>			
[O] <i>note</i>			
[ø] <i>liEU</i>			
[œ] <i>pEUR</i>			
[u] <i>trou</i>			
[y] <i>pur</i>			
[A #] <i>mANGER</i>			

(Source : Grévisse et Goosse, *Le Bon Usage*, De Boeck / Duculot.)

2. LES RECOMMANDATIONS DE LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE DE 1990

L'arrêté du 6 décembre 1990 propose quelques modifications suggérées par le Conseil supérieur de la langue française et l'Académie française, modifications dont voici les principales. Le détail est accessible sur plusieurs sites Internet : celui de l'Académie française (www.academie-francaise.fr :

attention, sans ç), celui des *Journaux officiels* (www.legifrance.fr) ou celui du TLF, Trésor de la langue française ([www.zeus.cnrs.fr / tlf. htm](http://www.zeus.cnrs.fr/tlf.htm)), ou encore : www.langue-francaise.org.

Le principe de ces propositions de réforme a été de tenir compte de l'évolution dite naturelle (c'est-à-dire aussi bien culturelle que sociale) des usages tout en essayant de lui donner une orientation raisonnée et harmonieuse.

① Le trait d'union et le pluriel des noms composés

Le trait d'union demeure dans ses emplois syntaxiques : inversion verbe / sujet (*fait-il, joue-t-elle*) ou verbe / certains pronoms (*va-t'en, va-t-on, vas-y*) ; coordination de deux termes (*la mode printemps-été, le dialogue Nord-Sud*) ; écriture des nombres complexes, aussi bien inférieurs que supérieurs à cent (*dix-neuf, deux-cents-un, deux-cents*) et non, comme auparavant, *deux cents et deux cent un*...

REMARQUE : comme la règle pour l'écriture des nombres, était peu appliquée, il semble que l'harmonisation ne le soit pas davantage... actuellement.

En revanche, dans le vocabulaire, il est recommandé d'éviter le trait d'union en agglutinant les noms composés (le *portemonnaie*) ou en le supprimant simplement (la *pâte à modeler*) ; cela peut simplifier pour un certain nombre de mots (☛ chapitre VII, thème 6, p. 349) ; mais il demeure dans toutes les expressions figées (le *qu'en-dira-t-on*).

Les principaux noms composés pouvant être accolés

<i>L'arcboutant,</i>	<i>Le fourretout</i>	<i>La platebande</i>	<i>Le tapecul</i>
<i>L'autostop</i>	<i>Le hautparleur</i>	<i>Le potpourri</i>	<i>Le téléfilm</i>
<i>La bassecour</i>	<i>Le jeanfoutre</i>	<i>Le portecle</i>	<i>Le terreplein</i>
<i>Le boutentrain</i>	<i>Le lieudit</i>	<i>Le portemine</i>	<i>Le tirebouchon</i>
<i>Le chaussetrappe</i>	<i>Le mangetout</i>	<i>Le portevoix</i>	<i>Le tirefond</i>
<i>La chauvesouris</i>	<i>Le millefeuille</i>	<i>Le prudhomme</i>	<i>Le véloski</i>
<i>Le crochepied</i>	<i>Le millepatte</i>	<i>La quotepart</i>	<i>Le vélotaxi</i>
<i>Le croquemonsieur</i>	<i>Le passepartout</i>	<i>Le risquetout</i>	<i>Le vanupied</i>
<i>Le couvrepied</i>	<i>Le passepasse</i>	<i>La sagefemme</i>	
<i>Le croquemort</i>	<i>Le piquenique</i>	<i>Le saufconduit</i>	

Pour les noms composés accolés, les règles du pluriel se voient également simplifiées : seul l'élément final prend la marque du pluriel (des *choufleurs*). Dans le cas des noms composés toujours séparés par un trait d'union, il est proposé que seul le second mot prenne la marque du pluriel (des *après-skis*)... sauf quand il est par lui-même invariable (des *après-midi*) ; et quand il est précédé d'un article (des *tape-à-l'œil*).

REMARQUE : on peut se demander s'il s'agit bien là d'une simplification ! Oui pour les millefeuilles, dont le pluriel était compliqué. Pour le reste, c'est à voir et les usages feront leur œuvre.

Les onomatopées redoublées (de type *bla-bla*) pourront être soudées et prendre -s au pluriel : un *bouiboui*, un *froufrou*, un *tamtam*, un *tohubohu*, un *grigri*, un *mélímélo*, un *pêlemêle*, le *pingpong*, un *prêchprêcha*.

② L'accent circonflexe et autres accents, le tréma, le e muet

L'accent aigu peut être transformé en accent grave dans les irrégularités signalées plus haut, celles des verbes en *-eler*, *-eter*, *-erer*, *-éder* (☛ « Conjugaison ») ; de même pour *puissè-je*, *dussè-je* (en cas d'inversion du sujet de ces verbes) → *puissè-je*, *dussè-je*. Il peut en être de même pour les mots dérivés de ces verbes, qui peuvent perdre leurs deux *l* au profit d'un *èl* (*morcellement* ou *morcèlement*, *nivellement* ou *nivèlement*, *règlementaire* au lieu de *réglementaire* mais : *har-cèlement* seulement).

Citons aussi le célèbre *événement*, qui peut devenir *èvenement* (comme *avènement*), et aussi les transformations possibles par accentuation du *e* central des mots suivants (précisions données dans les dictionnaires) : *asséner*, *recéler*, *réfréner*.

À NOTER : *vo*tre correcteur orthographique d'ordinateur vous indiquera probablement que ces formes issues de la réforme – si l'on peut dire – sont erronées. Pas d'affolement : il faut juste le lui expliquer, si vous le souhaitez, c'est-à-dire compléter son dictionnaire de référence en intégrant les nouvelles formes.

L'accent circonflexe serait employé seulement sur *a*, *e*, *o*, mais déclaré non indispensable sur *i* et *u*, sauf pour :

- le passé simple (*nous prîmes*, *vous prîtes*), l'imparfait du subjonctif (*qu'il prît*), le plus-que-parfait du subjonctif (*il eût pris*) ;
- dans les mots où la distinction de sens est indispensable, tels le verbe *croître* (mais pas le participe passé de *mouvoir*, *mû*, qui peut devenir *mu*), *mûr* et *mur*, *sûr* et *sur*, les dérivés de ces mots n'étant pas compris dans l'obligation (donc, écrire la *sûreté* serait désormais possible).

CONSÉQUENCES PRATIQUES : les adverbes terminés en *-ûment* pourraient laisser tomber leur chapeau ; de même que *les traîtres*, *les piquûres*, et autres chapeautés traditionnels. On pourrait écrire *s'il vous plaît* ainsi : *s'il vous plaît*.

Le tréma est proposé sur des mots supplémentaires pour la prononciation : *la gageûre* et non *la gageure* (à prononcer *ju*), de même que *la mangeûre* et *la vergeûre* (au lieu de *mangeure* et *vergeure*), *argüer* et non *arguer* (prononcer *gu-é*).

Il est également proposé que le tréma prenne place sur la première et non la deuxième lettre à distinguer par la prononciation (cf. *argüer*) : *aigüe*, *ambigüité* et non *aiguë*, *ambigüité*.

Le e muet pourra être supprimé devant un *c* dans des adjectifs comme *douceâtre*, et on pourra écrire *douçâtre* : à quoi servirait la cédille, sinon ? La graphie *douceâtre* marquait le processus de composition de l'adjectif, à partir de *doux*, *douce*.

③ Le participe passé des verbes pronominaux

Sont déclarés invariables, au soulagement de beaucoup de scripteurs :

- les participes passés du verbe *laisser* suivi d'un verbe à l'infinitif, comme c'était déjà le cas pour le verbe *faire* : *Ils se sont laissé troubler*, *Elles se sont laissé guider*.

④ Simplifications diverses

Le pluriel des mots d'origine étrangère est uniformisé en -s, comme déjà *les pulls* et *les yachts*. On pourra donc écrire les mots venus de l'italien avec un pluriel français, comme c'était déjà partiellement le cas : *raviolis*, *scénarios*, *lazzis*, *confettis* et les accoler (*l'ossobuco*, *les ossobucos*). Les mots venus de l'anglais prendront aussi un -s et non le pluriel anglais.

Certaines expressions latines peuvent être accolées et parfois accentuées : *apriori*, *statuquo*, *vadémécum*, *exlibris*, *exvoto*. De même, il est conseillé d'accentuer tous les e latins lorsqu'ils sont à prononcer é. Cette évolution a déjà commencé : un *mémorandum*, un *mémento*, le *facsimilé*, mais aussi les *désidé-rata*, le *véto*, le *placébo*, le *déléatur*.

À NOTER : la stabilisation du mot *média*, parfois écrit sans accent et avec un pluriel sans s (*media* étant déjà le pluriel de *medium*) : un *média*, des *médias*.

On peut également accoler les noms composés d'origine étrangère – ce que certains scripteurs faisaient déjà : *baseball*, *basketball* comme *football*, *blue-jean*, *cowboy*, *covergirl*, *fairplay*, *hotdog*, *lockout*, *motocross*, *sidecar*, *striptease*, *weekend*.

À SIGNALER : le cas du *globe-trotter* : il peut devenir *globetrotteur*.

Divers mots sont mis d'office (mais c'est au choix de chacun !) au régime commun, parce que leurs anomalies historiques ne seraient plus guère parlantes :

Un participe passé irrégulier peut devenir régulier : *absout* / *absoute* (au lieu de *absous*) ; *dissout* / *dissoute* (au lieu de *dissous*) ;

Les termes en *illi-* peuvent être simplifiés : *joaillier* / *joailler*, *groseillier* / *groseiller*, *serpillière* / *serpillère*, *marguillier* / *marguiller*, *quincaillier* / *quincailler*, *vanillier* / *vaniller*.

Les mots suivants peuvent être écrits ainsi...

- *appâts* (au lieu de *appas*... mais risque de confusion avec l'homonyme)
- *assoir* (au lieu de *asseoir*) et il en irait de même pour les dérivés ;
- *bonhomie* (au lieu de *bonhomie*) ;
- *boursouffler* (et dérivés) au lieu de *boursoufler* ;
- *cahutte*, comme *hutte* (au lieu de *cahute*) ;
- *charriot*, comme *charrette*... et comme l'anglais (au lieu de *chariot*) ;
- *combattif* (au lieu de *combatif*), comme *combattre* ;
- *déciller* (au lieu de *dessiller*), à cause des *cils*, mais en faisant fi de l'étymologie ;
- *exéma* (au lieu de *eczéma*), cf. *examen* ;
- *imbécilité* (au lieu de *imbécillité*), à cause des *imbéciles* ;
- *interpeler* (au lieu de *interpeller*) ;
- *innommé* (au lieu de *innomé*), à cause de *nommé* ;
- *nénufar* (au lieu de *nénuphar*) ;
- *ognon* (au lieu de *oignon*) ;
- *persiflage* (au lieu de *persiflage*)
- *ventail* (au lieu de *vantail*)... à cause du *vent* !

REMARQUE : le doute persiste quant au redoublement de consonnes simples ; l'usage verra bien...

Et la pagaïe ? Et les mariolles ?

Un effort d'unification des graphies fantaisistes ou originelles est entrepris ; cela donne :

- le *mariole* (au lieu de : *mariol*, *mariole* ou *mariolle*, de l'italien *mariolo*, « filou ») ;
- la *pagaille* (au lieu de : *pagaïe* ou *pagaille*).

4



Syntaxe

Présentation

À quoi sert la syntaxe ?

Syntaxe, vous avez dit syntaxe ? Et pourquoi pas grammaire ? La syntaxe est un sous-ensemble de la grammaire¹ : c'est l'art et la manière d'organiser ce qui est dit ou écrit de façon à être compris en tant que locuteur connaissant et maîtrisant sa langue ; il s'agit non seulement d'organiser les mots entre eux, mais aussi la ponctuation, la phrase et même plusieurs phrases, l'ensemble d'un énoncé écrit ou d'un discours.

On voit bien là que les divisions entre la conjugaison, l'orthographe, le vocabulaire, la syntaxe ne sont pas des divisions étanches : un même aspect de la langue et de l'expression peut être traité de plusieurs points de vue. Par exemple : le participe passé peut être traité en conjugaison et aussi en syntaxe ; mais quand ce participe passé a subi des variations d'orthographe, de fonction (il peut être adjectif ou nom) et parfois de sens, alors, il faut l'aborder aussi du point de vue du vocabulaire et de l'orthographe.

Et puis, il y a le passage de l'oral à l'écrit : quand Zazie dit, par la plume de Raymond Queneau, ce xé², tout le monde comprend... encore faut-il avoir reconstitué « ce que c'est ». Les pièges, on le voit, ont souvent des sources multiples ; mais il faut bien les présenter pour leur porter remède.

1. Étymologiquement, *grammaire* vient du grec *gramma*, « lettre de l'alphabet »... tout comme *littérature* vient du latin *littera*, qui désigne également la lettre de l'alphabet. *Grammatica*, ensuite, en latin, mais venu du grec, ce fut l'art de lire et d'écrire : aussi bien le style que la morphologie (la formation des mots et la conjugaison des verbes), le vocabulaire et – justement – la syntaxe, ou mise en ordre des éléments de la langue.

2. Raymond Queneau, *Zazie dans le métro*, Gallimard, 1959.

La syntaxe, donc, est le mode d'organisation des énoncés : une description, des prescriptions ; comment ça marche, ce qu'il faut faire et ne pas faire.

Il y a un premier niveau de la mise en ordre syntaxique que tout le monde maîtrise – excepté en cas de trouble grave du langage : *☛ mère chat Michel son a la perdu* – personne n'ira dire ou écrire cela ; et d'ailleurs qui ne sait que la mère Michel a perdu son chat !

Le second niveau d'organisation est plus subtil car il est lié à une ou des manières de voir le monde et les gens propres à notre langue : par exemple, le temps et l'espace sont très liés en français et cela nous semble naturel ; mais pourquoi dit-on *au moment où* alors qu'il n'est pas question de lieu (où) mais de temps ? Nous devrions dire *au moment quand* ! De même, pourquoi ne peut-on dire *malgré que*... malgré certains écrivains ? Parce que *malgré* est une préposition, comme *à, de, avant, après*. Mais, direz-vous, *bien* est un adverbe et il est possible de dire *bien que* ! Oui, c'est ainsi : comme nous, la langue n'est pas toujours logique ; elle a une histoire, elle est vivante.

Enfin, la syntaxe n'est pas étrangère au style : phrases longues, phrases courtes ? Le choix définit souvent la personne qui forme ces phrases ou, à tout le moins, ce qu'elle veut exprimer. Phrases sans verbe, phrases avec de nombreux compléments et adverbes, phrases complexes, là encore le choix est lié à l'expression. À ces choix, il y a trois limites : être compris d'autrui (et pas seulement ses proches), dire juste, être en harmonie avec les possibilités de la langue. Certains diraient : sentir jusqu'où aller trop loin.

Syntaxe et style

Des écarts de syntaxe peuvent être tolérés ; ils sont même un des éléments du style, quand ils apparaissent nécessaires à l'expression juste. Ainsi, écrire *malgré que* exprès pour violer les règles, c'est faire davantage preuve de snobisme que de style... mais il y a aussi les cas de dialogues dans lesquels s'expriment des personnages dotés d'un tel langage. Prenons un autre exemple.

François Cheng, de langue maternelle chinoise mais écrivain français (il a appris le français à dix-neuf ans), explique comment il est devenu romancier après avoir été d'abord poète et traducteur : « Je traînais en moi ce trop-plein de "tranches de vie" et de successives ruminations pour que je n'éprouve le besoin de les décharger dans une forme capable de les recevoir et de les transformer en quelque substance plus durable, plus significative¹. » On voit là une utilisation particulière de *pour que* en relation avec *trop*, employé dans un nom composé au lieu d'être adverbe dans la construction classique de type *trop... pour que*. Ce décalage subtil permet de superposer les messages : celui, explicite, dans lequel François Cheng dit comment il a eu besoin d'écrire des romans ; l'autre, implicite mais rendu présent par le décalage syntaxique, par lequel l'auteur montre sa position d'écrivain d'origine chinoise maniant la langue française et dialoguant avec elle. François Cheng connaît parfaitement la langue française (et pas seulement parce qu'il a été élu à l'Académie française !), s'il l'emploie ainsi, c'est au nom de l'expression juste.

1. François Cheng, *Le Dialogue*, Desclée de Brouwer / Presses littéraires et artistiques de Shanghaï, 2002.

Par conséquent, il vaut mieux connaître bien la syntaxe pour pouvoir l'utiliser justement, en plein milieu des règles comme à leurs limites – si besoin est.

Améliorer sa syntaxe...

... c'est d'abord éviter des erreurs, celles que l'on entend et lit parfois autour de nous, y compris dans les médias. Par exemple, cette erreur trop fréquente : *après qu'il ait assisté au conseil des ministres, le président s'est envolé pour Mexico...* ; *après que* s'emploie toujours suivi du mode indicatif et non du mode subjonctif, c'est pourquoi il faut dire et écrire : *après qu'il a assisté...*

C'est aussi bien connaître tous les outils mis à notre disposition pour l'expression juste : découvrir des synonymes, ou des formes susceptibles de nuancer ce qui est dit ou écrit. Un exemple de synonymes : *Comme... ! ? / Quel (le) ! ?*

Comme il fait beau ! Quel beau temps !

Un exemple de nuances : *puisque / parce que*. *Puisque* a un effet d'insistance plus fort que *parce que*, en lui-même et par sa place en début de phrase. Comparez :

Je ne viens pas parce que tu ne viens pas non plus.

Puisque tu ne viens pas, je ne viens pas non plus.

Enfin, améliorer sa syntaxe, en même temps que son vocabulaire et ses conjuguaisons, c'est se donner une large palette d'expressions pour dire juste. Afin de faire écho au poète Francis Ponge : « [...] lorsque je cherche à m'exprimer, je n'y parviens pas. Les paroles sont toutes faites et s'expriment : elles ne m'expriment point. Là encore, j'étouffe¹. »

*

Une seule solution se fait jour, apprendre à manier le langage, les langues et d'abord la langue qui est nôtre, qu'elle soit maternelle ou adoptée.

Nous le ferons en trois chapitres : en premier lieu, celui consacré aux pièges et aux aides de la syntaxe, puis celui centré sur la composition de la phrase, simple ou complexe, et enfin le dernier, sur la ponctuation.

4. Francis Ponge, *Le Parti pris des choses*, Gallimard, 1942.

Chapitre X

Les pièges et les aides de la syntaxe

Le premier chapitre de cette partie consacrée à la syntaxe va explorer et expliquer les points délicats de la mise en textes ou en paroles de nos mots, autrement dit la syntaxe. Nous le ferons par ordre alphabétique, à partir des points, des mots ou locutions dont la construction est à l'origine d'erreurs (par exemple : *Accords, Avant, Après que...*).

Ainsi pourrez-vous parcourir la liste des difficultés de la syntaxe et vous arrêter sur telle ou telle, ou, à l'inverse, aller voir directement un point précis ou un autre, que ce soit un mot, une règle ou une notion.

À

Bien distinguer l'emploi de *à* et *chez* : *à* s'applique à des lieux et *chez* à des personnes animées. On dira *je vais chez le dentiste, ensuite je pars à la campagne*. De même, en français standard, et sauf intention d'effets de style, dans un complément de nom, la possession s'exprime par *de* et non par *à* : *la voiture de mon père* (et non *à mon père*) ; mais : *Cette voiture est ou appartient à mon père*.

À ou de ?

Quelques emplois particuliers sont à signaler : *Il est présent à son poste, mais absent de / à la réception de départ de son collègue. Il est manquant à l'appel mais vient à la réunion*.

☛ aussi : construction (des verbes) + infinitif (p. 417).

À cause de

À cause de s'emploie avec un nom ou un pronom : *à cause de la chaleur, à cause de lui* (*lui* remplace un être animé et non un inanimé). À éviter : *à cause que*, totalement inconnu aux bataillons officiels de la langue française.

Pour rire, on notera le *because* anglais parfois employé en français... mais avec un nom, comme *à cause*. Soyons justes, on le trouve aussi avec une proposition complète. Enfin Boris Vian transforme parfois *because* en *biscotte* (!), généralement suivi d'un nom.

Accords

Le verbe s'accorde avec son ou ses sujets mais parfois la proximité et / ou le sens prennent le pas sur la logique de la règle : *la foule criait, les gens criaient*,

la foule des gens criait (ou criaient), une grande quantité de livres était (ou étaient) étalée (ou étalés). Beaucoup de jeunes étaient allés à ce concert, mais peu d'anciens s'y rencontraient. Notons que la structure de la phrase fait qu'il est parfois difficile de voir quel est l'accord juste et la conjugaison juste : *Toi et moi (nous) irons au marché*. Pour plus de précisions : 🐼 **sujet et verbe**.

L'accord se fait également entre déterminant, nom et adjectif. *Le ciel et la mer azurés* (accord avec le masculin et non le féminin + pluriel du fait des deux noms) ; *les éléments déchaînés, les nuages ronds, le ciel rose, etc.*

Adjectifs

Les adjectifs s'accordent avec le nom ou le pronom qu'ils qualifient : *ils sont beaux !*

Pour ce qui est des adjectifs de couleur, les couleurs dites de base (c'est-à-dire non issues d'une métaphore avec un objet) s'accordent comme tout adjectif : *des rubans bleus, une jupe verte, une chemise presque noire, des chaussures blanches, deux écharpes jaunes, trois pulls rouges, une ceinture violette, des ballerines grises*.

Mais : 1) quand un qualificatif (nom ou adjectif) placé après elle précise la couleur, alors celle-ci devient invariable : *des rubans bleu pâle, une jupe vert amande, une chemise noir d'encre, des chaussures blanc cassé, deux écharpes jaune paille, trois pulls rouge carmin, une ceinture violet clair, des ballerines gris perle* ; 2) les noms de couleur formés par analogie sur un nom désignant un autre objet demeurent invariables : *abricot, acajou, amarante, ardoise, argent, aubergine, auburn, azur, bistre, bordeaux, brique, bronze, cachou, café, capucine, caramel, carmin, cerise, ciel, chocolat, citron, coquelicot, corail, crème, cuivre, cyclamen, ébène, émeraude, feuille-morte, framboise, garance, havane, indigo, isabelle, jade, jonquille, kaki, marron, mastic, moutarde, noisette, ocre, olive, or, orange, paille, perle, pervenche, pie, pistache, prune, puce, rouille, safran, saphir, saumon, sépia, tabac, thé, tilleul, tomate, topaze, turquoise* ; et aussi, en parlant des yeux, l'adjectif *vairon* (de deux couleurs différentes). Mais s'accordent en genre et en nombre les termes suivants : *écarlate, fauve, mauve, pourpre, rose*.

Adjectif verbal (formé à partir d'un participe présent) : 🐼 **participes**.

Attention aux variations de sens entre : *un homme grand et un grand homme, un curieux mélange, un enfant curieux, un brave homme, un homme brave*.

En français, la place de l'adjectif est plutôt après le nom : *un métro bondé, une pâtisserie renommée* ; mais quelques adjectifs courants se placent plutôt avant, tels que : *une petite maison, une vieille ferme, un mauvais présage*.

🐼 aussi : *démonstratifs, possessifs, numéraux* et « Orthographe », thème 6, p. 349.

Adverbe

Avec un adverbe, on peut modifier le sens d'un verbe, d'un adjectif, d'un autre adverbe et même donner le point de vue de la personne qui parle : *Il roule vite, Elle parle d'une voix très calme, Il se met à siffloter assez doucement pour l'énerver, mais lentement, progressivement, sans qu'elle s'en rende compte. Heureusement, les gendarmes les arrêtent et les font descendre de voiture pour un contrôle*.

REMARQUE : il est de bon ton de dénigrer les adverbes, au motif qu'ils seraient lourds, indigestes, superflus. Et les adjectifs, alors ?

La place de l'adverbe est variable : après le verbe, le plus souvent ; mais aussi, parfois, au début ou à la fin de la phrase, pour attirer l'attention sur lui.

Adverbes (formation des)

En principe, l'adverbe se forme à partir de l'adjectif qualificatif mis au féminin + MENT : *gai(e)*, *gaïement* ; *gracieux(se)*, *gracieusement*. Quand l'adverbe comporte un -e + MENT, il peut recevoir un accent sur le e : *profondément*, *communément*, *énormément*. Quand l'adverbe se forme à partir d'un adjectif terminé en -ent ou -ant, la consonne m de l'adverbe est doublée, la voyelle avant elle se maintient mais le -nt disparaît : *évident(e)*, *évid~~em~~ment*, *obligeant(e)*, *oblig~~em~~ment*.

Il y a, bien sûr, des exceptions, que voici : *poli(e)*, *poliment* ; *vrai(e)*, *vraiment* (pas de e avant -ment) ; *gentil(le)*, *gentiment* (-lle tombent) ; *goulu(e)*, *goulument* ; *assidu(e)*, *assidûment* (l'accent circonflexe sur le u allonge la syllabe et remplace le -e) ; *joli(e)*, *joliment* ; *bref(ve)*, *brièvement*.

Adverbes (liste des principaux)

- *Hier, aujourd'hui, demain, déjà, après, avant, toujours, jamais...* : adverbes de temps.
- *Ici, là, ailleurs, dedans, derrière, dessus, devant, là-bas...* : adverbes de lieu.
- *Bien, mal, mieux, vite, joliment, heureusement...* : adverbes de manière.
- *Assez, peu, beaucoup, moins, plus, autant, tant, énormément...* : adverbes de quantité et d'intensité.
- *Oui, non, peut-être, sans doute, vraiment, volontiers, certainement ; (ne) guère, jamais, rien, pas, nullement...* : adverbes d'affirmation, de négation, de doute.

REMARQUE : *avant* est un adverbe mais *avant de* est une préposition ; *avant que* est une locution conjonctive de subordination. Comme on le voit, les mots ont souvent plusieurs casquettes.

Ailleurs

Ici, là et *ailleurs* désignent des lieux. Ce sont des adverbes. *D'ailleurs* = de plus. *Par ailleurs* = en outre.

Ainsi

Employé en début de phrase ou de proposition, avant le groupe verbal, *ainsi* est suivi de l'inversion verbe / sujet : *Ainsi soit-il* paraît être la meilleure formule pour s'en souvenir. *Ainsi va la vie...*

D'autres inversions sont fréquentes après les termes ou expressions suivants quand ils sont placés en début de phrase ou de proposition : *aussi, aussi bien, du moins, au moins, tout au moins*. On rencontre aussi l'inversion verbe / sujet après : *en vain, sans doute, peut-être* lorsqu'ils sont placés en début de phrase ou de proposition, avant le groupe verbal : *De cette coutume, je ne sais que penser, sans doute faut-il y voir une survivance*.

ATTENTION : lorsque *ainsi*, *aussi* et les autres termes cités sont placés après le verbe, ils n'ont évidemment aucune incidence sur lui : *Nous avons pris des vacances, eux aussi ; c'est ainsi que l'été a passé très vite.*

Alinéa

☛ *paragraphe.*

Antécédent

Au singulier, il n'est pas question des antécédents de quelqu'un, mais d'une notion grammaticale : l'*antécédent* est le mot ou groupe de mots qui précède un pronom relatif et auquel celui-ci se rapporte. Par exemple :

<i>Je connais</i>	la personne	<i><u>avec laquelle</u> tu parles.</i>
	(antécédent)	(pronom relatif)

ATTENTION : les pronoms relatifs peuvent être simples (*qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*) ou composés (*avec qui*, *avec lequel*, *auquel*...). ☛ *relatifs* et, dans le chapitre XI, ce qui concerne la proposition relative, p. 456.

Apocope

☛ *truncation.*

Apostrophe

L'*apostrophe* est d'abord le petit signe graphique complétant une consonne ou plusieurs consonnes issues d'une syllabe élidée : *n'* pour *ne*, *l'* pour *le*, *qu'* pour *que*, *jusqu'à*...

L'*apostrophe* désigne aussi un ou plusieurs mots placés « en apostrophe », c'est-à-dire montrant celui ou celle à qui on s'adresse (qu'on apostrophe, du verbe *apostropher*), personne ou objet personnifiés, mais pas forcément écrits avec une majuscule. Par exemple : « Bobèche, adieu ! Bonsoir, Paillasse ! Arrière, Gilles ! » (Paul Verlaine).

Apposition

L'apposition est le fait de placer un mot entre deux virgules (ou entre un point et une virgule), tout en le reliant, en particulier par les accords, au nom auquel il se rapporte : *Heureux, les pauvres en esprit ! Vexé, il s'éloigna. La petite fille, étonnée, se tut.*

Après

Après peut s'employer de diverses façons : + infinitif, + nom et avec adverbe. Exemple : *Après avoir travaillé, ils vont au cinéma. Après le cinéma, ils se promènent par les rues de la capitale.*

- *Peu après* = peu de temps après. Notons aussi : *longtemps après*.
- *En avoir après quelqu'un*, c'est lui en vouloir.
- *Être après quelqu'un*, ce n'est pas toujours se situer après dans un ordre, un classement ; ce peut être aussi ne pas lâcher ce quelqu'un, le poursuivre, l'importuner.

Après que

Il s'emploie toujours avec le mode indicatif et non le mode subjonctif : l'erreur est fréquente en français actuel. On dit, on écrit : *Après qu'il a fait son travail, il rentre* et non : *Après qu'il ait...* C'est une erreur fréquemment commise, vraisemblablement par analogie avec l'emploi d'*avant que* (☛ ci-dessous).

Article

Le nom commun se présente avec un article, *le, la, les, un, une, des* ; ou de façon plus générale un déterminant (☛ ce mot) : *le garçon, la petite fille, leurs parents, un ami, des amis, du sucre, du café (= de le), de la crème, pas de lait*. On a ici les articles définis, indéfinis, partitifs.

Mais quelques tournures permettent parfois de faire l'économie de l'article :

- *Sans* + nom : *je suis sans argent, sans souci, sans foi ni loi*. Mais : *sans un sou, sans le sou*.
- *En* + nom : *les enfants sont en classe, en vacances*. Mais : *dans la classe* (le lieu concret).
- *Avec* + nom (d'inanimé) : *elle s'habille avec goût, il joue avec talent*.
- *Par* + nom (d'inanimé) : *par chance, le médecin était à son cabinet*.
- Dans le cas de généralités : *hommes et femmes sont différents*.
- Dans les cas d'apposition : *Hélène, femme en vue, n'avait pourtant pas peur du scandale*.
- *Il y a* + nom : *Il y a danger d'explosion, Il y a pénurie de sucre*.

Dans certains compléments de nom introduits par *de* : *Il y a (un) risque de grève*.

- Et quelques expressions toutes faites : *comme larrons en foire, comme chien et chat*.

REMARQUE : il faut aussi distinguer dans les horaires, selon qu'on emploie ou non l'article : *dans dix minutes* (= le moment présent + dix minutes, donc un délai) ; *dans les dix minutes* (= entre le moment présent et dix minutes plus tard, donc une durée).

Attribut

L'attribut est la fonction occupée le plus souvent par un adjectif ou un participe passé employé comme adjectif, fonction dans laquelle il a pour intermédiaire un verbe (tel que *être, devenir, croire, juger, penser, estimer, sembler, paraître, trouver, appeler, nommer, laisser*), à la différence de l'épithète, directement posée à côté du nom qu'elle qualifie (*les peuples heureux n'ont pas d'histoire*).

Voici quelques exemples d'attributs du sujet ou du complément : *Je l'avais cru mort ; en fait, il était devenu expatrié, il semblait désormais un cadre supérieur ordinaire et heureux, car heureux, vraiment, il le paraissait*.

REMARQUE : même quand l'attribut est introduit par « de », cela ne change rien à l'accord. Par exemple : *avez-vous encore des places de lib^{res} ? Je me demande combien il y a eu de reç^{us} à ce concours*.

Aucun / d'aucuns

Aucun(e) s'emploie en relation avec *ne*, il est la plupart du temps au singulier et, en tant qu'adjectif, également suivi du singulier : aucun homme n'est présent, je n'en ai vu aucun.

Quelques exceptions demeurent : parfois *aucun* peut avoir le sens de tout, ou n'importe lequel et n'est alors pas accompagné de *ne*. Par exemple : *Il a mieux réussi qu'aucun élève*. Mais cette tournure est en voie d'extinction.

D'aucuns avec *s* signifie quelques-uns et s'emploie encore : *d'aucuns pensent que...*

Aussi

Il présente un ajout : *Je m'intéresse à tout, Félicie aussi*. Attention : dans une phrase négative, *aussi* devient *non plus* : *Il ne m'aime pas et moi non plus*.

Aussi + inversion verbe / sujet peut marquer également la conséquence : *Il y avait trop de monde, aussi ne m'attardai-je pas à ce vernissage* (☛ également ci-dessus, *Ainsi*).

Aussi... (que) / autant de... (que)

- *Aussi... que* marque le comparatif d'égalité et *aussi* est suivi d'un adjectif : *il est aussi grand que son frère. Elle est aussi intelligente que belle. Ils sont aussi gentils à présent qu'ils étaient agressifs auparavant*.

Pour les comparatifs de supériorité et d'infériorité, on utilise : *plus... que* et *moins... que*.

- *Autant... que* sert à exprimer une équivalence entre deux types de données, quelles qu'elles soient : *il a autant d'argent que son frère. Moins de... que et plus de... que* expriment une relation de non-équivalence : *Il a moins d'argent que son frère*.

- *Aussi... (que)* peut également marquer l'intensité : *Aussi pénible que soit cette cérémonie, il ne comptait pas s'y soustraire. Aussi pénible soit-elle*.

Autre / autre... que

Adjectif ou pronom indéfini, *autre* a bien des emplois : *l'autre jour, j'ai vu un autre vieillard en trottinette ; était-ce le même ou un autre ? Ah, vous autres, vous doutez de tout !*

- *Autre* en relation avec *que* permet d'établir une différence entre deux termes : *la situation est autre que celle d'hier*.

- *Autre* utilisé avec une négation la renforce : *nul autre que toi, personne d'autre ne peut finir ce tableau*.

- Quelques locutions toutes faites : *de part et d'autre, entre autres* (choses ou personnes), *de temps à autre, et autres* (pour les personnes, comme *et cætera, etc.*, l'est pour les choses), *à d'autres !* (= je ne vous crois pas).

- Attention à *tout autre* : il s'écrit ainsi, invariable en tant qu'adverbe, quand le locuteur veut dire « totalement autre ». Par exemple : *le climat est tout autre dans le sud*. Mais quand *tout* est adjectif indéfini et signifie *n'importe quel*, alors il s'accorde avec le nom auquel il se rapporte (ce nom peut avoir une place variable, avant ou après tout) : *c'est une toute autre affaire ; une affaire qui ne concerne pas toute l'autre partie du groupe*.

- *L'un l'autre* : cette tournure marque la réciprocité. Par exemple : *ils se sont congratulés l'un l'autre, l'un a congratulé l'autre*. D'où l'accord du participe passé (☛ participes).

Autrement / Autrement que

L'adverbe veut dire « d'une autre façon » : *il faut voir les choses autrement que par le petit bout de la lorgnette. Ah, tu désires stagner dans ton égocentrisme. Autrement dit, tu ne veux pas modifier ta façon de voir ?*

Il en est de même pour *autrement que* : *Ne peut-on agir autrement que par la force ? Je veux dire : autrement qu'eux.*

Autrement peut également signifier *sinon* : *Mange ta soupe, autrement tu n'auras pas de dessert.*

Autrui

C'est-à-dire « les autres », mais sous une forme abstraite, il est donc employé le plus souvent dans des proverbes, des formules diverses ou dans le langage des sciences humaines et même dans la BD : *Qui s'occupe des affaires d'autrui s'expose à de graves ennuis* (Tintin). Il s'accorde au singulier et n'a pas de pluriel possible.

Avant

Cet adverbe, qui a aussi fonction de préposition si un nom ou un pronom est placé après, a un sens temporel : *je viendrai avant, oui, avant eux.*

Mais *avant* peut aussi renvoyer à un lieu, réel ou imaginaire : *il faut mettre en avant cet argument. Il faut placer ton introduction avant les premiers arguments.*

Avant que

Il s'emploie toujours suivi d'un verbe au subjonctif : *Avant qu'il veuille bien changer d'habitude, l'eau aura coulé sous les ponts.*

ATTENTION : *avant que* peut être suivi d'un *ne* explétif : *Avant qu'ils (ne) viennent, mettons de l'ordre ici.*

Avoir

Attention aux tournures composées avec le verbe *avoir*, en particulier : *il y a, y a-t-il ?*, *il y a eu, y a-t-il eu ?* L'expression *l'avoir mauvaise* signifie : ne pas être bien content.

- *Avoir* + complément introduit par *de* revêt souvent le sens de « recevoir » : *j'ai eu un cadeau de mes parents.*

- *Se faire avoir*, c'est « se faire gruger » : *je me suis fait avoir* (et non *je me suis fait eu* !).

Ayant cause / ayant... cause

Un ayant cause, des ayants cause (de même que *des ayants droit*) ; mais il y a également des tournures comme : *ayant pris fait et cause pour ce dirigeant*

politique, il défend ses idées. Et pour cause ! (c'est-à-dire « pour une raison que l'on connaît déjà »).

- *En tout état de cause* (« de toutes manières »).
- *Remettre en cause* (« contester »).
- *Être (mis) en cause* (« être concerné par un litige »).

Beau

Cet adjectif est employé dans des locutions comme : *avoir beau* (+ infinitif ; pour introduire l'idée de concession) : *Il a beau travailler, il ne réussit pas* ; bien qu'il travaille, il...

- *De plus belle* (= encore plus, de plus en plus). *Avoir beau jeu de* (+ infinitif ; avoir le beau rôle).
- *Avoir beau dire et beau faire*.
- Tout cela est *bel et bon*, mais (ou : bien joli mais...). Il a *bel et bien* agi ainsi (= effectivement).
- Dans cet accident, il l'a *échappé belle*.

Beaucoup de

L'adverbe *beaucoup* est invariable, mais, par son sens, il exprime la pluralité. En conséquence, on dit et on écrit : *beaucoup d'invités sont venus* (et non : *est venu*). Il en va de même pour *peu de* (qui signifie quand même plus d'un) mais non pour *un peu de* (☛ *peu de*).

Besoin

Avoir besoin de, avoir des besoins, il y a besoin de : voilà les emplois les plus fréquents. Mais notons aussi : *autant que de besoin* (= autant qu'on veut) ; *en tant que de besoin* (= s'il le faut) ; *nul n'est besoin de faire...* (= pas besoin de faire...).

Bien des

Ces mots (qui ont fonction d'adjectif indéfini) ont pour sens : beaucoup de. Par exemple : *Ils ont vu bien des horreurs durant la guerre*.

Mais *bien* employé seul est l'adverbe correspondant à l'adjectif bon : *c'est bien*.

Bon

Cet adjectif, parfois employé comme adverbe (*c'est bon* = ça va, c'est d'accord), se retrouve dans différentes tournures, telles que : (*à*) *bon marché* ; *à quoi bon ? pour de bon ; il fait bon* et même *bien bon*.

Bref

Cet adjectif, utilisé comme quasi-conjonction de coordination, sert à introduire un résumé conclusif des propos précédents : *Il hésite, pèse le pour le contre, prend des avis et des conseils, bref, il n'a encore rien décidé*.

À NOTER : *bref* peut aussi se placer en début de phrase.

- *Bref* en tant qu'adjectif demeure variable : *ce sont des nouvelles brèves*.

- Le substantif féminin *brève* existe également : *des brèves* pour des nouvelles ou des remarques brèves, à la fois légères et philosophiques.

Brièvement

Ne s'emploie pas comme *bref*, dont il est l'adverbe. Il peut cependant servir aussi à résumer des propos : *brièvement dit, il n'a encore rien décidé*.

Calque

Un calque est la traduction littérale d'un mot ou d'une expression, d'une langue dans une autre, d'où des tournures lourdes, voire fautives. Notre langue compte actuellement un certain nombre de calques, auxquels nous nous sommes habitués et qui sont entrés dans le dictionnaire : *le gratte-ciel*, *la lune de miel* (anglais). Mais d'autres formes, notamment syntaxiques et lexicales, sont encore classées comme incorrectes, par exemple *initier* (pour commencer), transposition directe de l'anglais.

Cas

Ce petit mot masculin se retrouve dans un certain nombre de tournures : *au cas où* (= si) ; *ou pour le cas où* (= si) ; *au cas par cas* (= un élément après l'autre), *en cas de* (+ nom), *faire grand cas*, *ne pas faire cas de*, *ou faire peu de cas de* (= prendre / ne pas ou peu prendre en considération).

Cause

☛ *ayant cause*.

Chacun

Ce pronom s'utilise toujours au singulier pour désigner des individus un par un. Il peut aussi s'employer comme nom : *à chacun sa* *chacun*. *Tout un chacun* signifie simplement : *chacun*.

Chez

☛ *à*.

Chose

Ce nom féminin est présent dans quelques locutions telles que : *quelque chose*, *pas grand-chose*, *autre chose*, *être / se sentir tout chose*, *parler de choses et d'autres*, *ne pas dire autre chose que* (*cela*).

Combien

Adverbe, *combien* peut aussi être employé comme nom dans quelques expressions : *tu vas chez tes parents tous les combien ? Chaque semaine ou tous les mois ? Des bijoux, elle en a je ne sais combien !*

- À noter aussi, la forme, rare mais toujours présente, *combien peu* : *combien peu de jeunes sont conscients de ce problème* (= comme il y a peu de...).

Comme

Ce petit mot peut être utilisé dans l'exclamation (☛ *exclamation*), l'interrogation indirecte (mais non directe) et aussi la subordination, avec le sens de « combien » ou de « parce que » : *Tu ne sais pas comme ils ont souffert. Comme il fait beau, nous partons nous promener.* Et enfin dans la comparaison : *Il est comme toi. Comme d'habitude, il est en retard.*

- *Comme que comme* : cette expression a pour sens « vaille que vaille, tant bien que mal ». Par exemple : *Ce commerce a fermé, mais, comme que comme, il faudra bien faire nos courses.*

- *Comme quoi* : cette expression signifie « en fait, finalement ». Par exemple : *On a forcé le coffre de la voiture ici, dans ce quartier si calme ; comme quoi on n'est jamais à l'abri.*

- *Comme si de rien n'était* : cette expression toute faite est fréquente : *Il se promène au milieu des ruines comme si de rien n'était*, « comme s'il n'avait rien remarqué, ni rien fait ».

Communication

Dans le langage oral et écrit, un certain nombre de mots servent à créer ou maintenir la communication. Ce sont : *Allô, Bonjour, Oui, Si, Non, Bravo, Bonsoir, Merci, Soit, Hélas*, et d'autres expressions toutes faites, plus ou moins familières : *À d'autres ! Tant mieux !*, voir des onomatopées, des mimiques : *Grrr ! Mmm !*

Comparatifs et superlatifs

☛ *aussi, autant ; le plus, le moins ; plus... que.*

Compléments

Ils sont généralement liés au verbe. Ils le sont de façon essentielle quand le sens de la phrase ne serait pas complet sans eux : c'est le cas, en général, des compléments d'objets directs (introduits directement, sans préposition) et indirects (introduits par une préposition). Les compléments appelés traditionnellement compléments circonstanciels (nommés aussi de nos jours compléments adverbiaux vu qu'ils peuvent être remplacés dans leur fonction par des adverbes), parce qu'ils indiquent les circonstances (de temps, de lieu, d'intensité, de manière...) dans lesquelles se déroulent l'action, l'histoire ou l'argumentation, sont aujourd'hui qualifiés plutôt de compléments non essentiels. Par exemple : *Je demande une aide à mon voisin* (complément d'objet direct + complément indirect) ; *Je demande une aide sans délai, à l'improviste* (compléments circonstanciels ou non essentiels).

Enfin, il y a aussi les compléments de nom qui, comme leur nom l'indique, complètent un nom : *le chien de mes voisins*.

Complexe (phrase)

Ce n'est pas forcément une phrase longue (qui, elle, peut être simple), mais une phrase composée d'au moins deux propositions : *Je pense donc je suis. Il sait ce qu'il dit.*

Condition

On peut exprimer la condition de plusieurs manières : avec *si* ; avec de petits mots comme : *à condition de / que* (+ subjonctif), *dans le cas de / où*, *à moins de / que* (+ subjonctif), *à supposer que* (+ subjonctif). ➤ ci-dessous *si*, et chapitre XI, p. 460.

Par exemple : *Je viens à condition d'emporter cette malle ; je viens à condition que nous emportions cette malle. Je viens seulement dans le cas où vous l'emportez, dans le cas de son transport avec nous. À moins que vous n'emportiez cette malle, je ne viens pas. À moins de transporter cette malle, je ne viens pas. À supposer qu'il ne veuille pas, je refuserai.*

REMARQUE : prendre garde au mode des verbes.

Conjonctions

Les conjonctions (= mots qui relient deux propositions ou deux termes) peuvent être de coordination, quand elles relient en plaçant deux propositions ou deux termes sur le même plan : *Elle est partie et nous rentrons. Il est beau, mais bête. Je pense donc je suis.*

Liste des conjonctions de coordination : *mais, ou, et, donc, or, ni, car, pourtant, toutefois, cependant, par conséquent*. De petits mots comme *bref, en effet, de plus, en outre, par exemple...* qui sont qualifiés généralement de locutions adverbiales jouent aussi un rôle analogue à celui des prépositions : relier.

Les conjonctions peuvent aussi introduire un lien de subordination c'est-à-dire de dépendance syntaxique, grammaticale (et pas forcément de sens, ➤ exemple ci-après) entre deux propositions ou deux termes, on les appelle des conjonctions de subordination : *Je pense, c'est pourquoi je suis. Il est méchant parce que malheureux, ou : parce qu'il est malheureux.*

Parmi les conjonctions de subordination et locutions de subordination, qui sont nombreuses : *bien que, quoique, pour que, afin que, pendant que, sans que, parce que, comme, puisque, du moment que, de (telle) sorte que, cependant que, même si, si, de crainte que, de peur que, que.*

Construction (des verbes) + infinitif

Un certain nombre de verbes s'emploient sans préposition pour les relier à l'infinitif complément : *je pense faire, je compte dire, je souhaite profiter, j'ai beau dire, etc.*

Ces verbes sont : *accourir, adorer, affirmer, aimer, aller, apercevoir, assurer, avouer, compter, confesser, courir, croire, daigner, déclarer, descendre, désirer, détester, dire, écouter, entendre, envoyer, espérer, estimer, faillir, faire, falloir, se figurer, s'imaginer, laisser, mener, monter, oser, partir, penser, préférer, présumer, prétendre, se rappeler* (attention, ne pas dire : *se rappeler + de*), *reconnaître, regarder, rentrer, retourner, revenir, sentir, souhaiter, venir, voir, vouloir*. Et aussi les autres verbes en *-oir* : *pouvoir, savoir, devoir*.

REMARQUES : 1) le verbe *penser* peut aussi s'employer avec un infinitif précédé de *à*. Par exemple : *Je pense à partir*. En ce cas, le sens est souvent beaucoup plus restreint (je pense à ce moment où je vais, je dois partir) que la pensée générale d'un départ qu'exprime *je pense partir* ; 2) bien distinguer *venir* +

infinitif, *venir de* + infinitif, et *en venir à* + infinitif, car ils n'ont pas le même sens. Comparez : *Je viens finir mon travail*, *Je viens de finir mon travail*, *J'en viens à finir mon travail très vite* ; 3) il en est de même du verbe *voir* : *Je vois passer les nuages* ; *Il faudra voir à faire mieux*. Il y a double construction, de sens différent.

D'autres verbes introduisent l'infinitif complément par *à* : *Je songe à partir*, *Je me résigne à partir*, *Tu m'encourages à partir*, etc. Voici quelques-uns de ces verbes : *s'abaisser*, *aider*, *se borner*, *commencer*, *s'entendre*, *forcer*, *hésiter*, *inciter*, *se préparer*, *se résoudre*, *tenir*, *en venir*, *voir* + *à*.

REMARQUE : pour l'infinitif au passif *être forcé*, la préposition introduisant l'infinitif complément peut être *à* ou *de*.

D'autres verbes encore introduisent l'infinitif complément par *de* : *Je finis de travailler*, *Je rêve de partir*, *Je prévois de partir*, *Je me réjouis de partir*, etc. Voici quelques-uns de ces verbes : *commander*, *convenir*, *décider*, *entreprendre*, *essayer*, *finir*, *mériter*, *ordonner*, *oublier*, *prévoir*, *projeter*, *proposer*, *refuser*, *se réjouir*, *rêver*.

REMARQUE : dans le cas de *finir*, on peut également dire : *Il a fini par partir*, pour exprimer une durée, une attente.

Couleurs

☛ *adjectifs*.

Attention aux locutions construites avec ce terme, telles que : *sous couleur de* (= sous prétexte de) ; *couleur chair*, *couleur café* (= couleur de chair, de café) ; *en voir de toutes les couleurs* (= subir des épreuves ou des affronts) ; *ne pas voir la couleur de quelque chose* (= en être privé) ; *annoncer la couleur* (= faire connaître ses intentions).

Coup

Ce petit mot s'utilise dans un certain nombre de locutions : *du coup* (= à la suite de cela), *au coup par coup* (= de façon non globalisée), *tout à coup*, *tout d'un coup* (= soudain, soudainement), *monter ou préparer un coup* (= une bonne affaire) ; mais, *se monter le coup* (= se créer des illusions) peut aussi se rencontrer écrit *se monter le cou* par analogie avec *se hausser du col* (= faire le malin, vouloir se donner l'air d'être plus qu'on est).

Court

Cet adjectif s'emploie dans différentes locutions : *couper court à* (= faire cesser quelque chose) ; *être à court de* (= manquer de) ; *demeurer*, *rester* ou *être court* (= ne plus avoir de, par exemple des arguments dans une discussion, ou de l'argent dans une négociation) ; *avoir la mémoire courte* (= oublier facilement ce qui gêne).

ATTENTION : une monnaie qui n'a plus cours s'écrit ainsi, comme le cours de la Bourse.

Cuir

Un *cuir*, terme familier, c'est une liaison faite de façon erronée. Par exemple, prononcer *il va aller* comme si c'était *il va t'aller* (sans doute par analogie avec

la 3^e personne finissant en *-t* : il peut aller). Autres cas fréquents avec *il faudra*, *il pourra*, *il ira*. On parle aussi de *pataquès*.

De

La préposition *de* sert à introduire des compléments tels que : un adjectif, un adverbe, un verbe à l'infinitif, un nom : ce qu'il y a *de juste* dans cette décision, c'est... ; vu *d'ici*, *de loin*, c'est simple ; à toi *de parler* ; elle est *de caractère* compliqué, elle tient cela *de sa mère*.

REMARQUE : *de* permet aussi de construire le complément d'agent de quelques verbes au passif (il est estimé *de ses pairs*).

Déjà, donc (quand ils sont explétifs)

En plus de son sens général, *déjà* peut avoir une valeur explétive : *et ce type, comment s'appelle-t-il déjà ?* Il ne sert qu'à renforcer le propos. On entend également : *comment s'appelle-t-il donc ?* C'est la même chose avec *voir* dans : *dis voir un peu...*

RAPPELS : *déjà* = précédemment ou dès maintenant ; *donc* = par conséquent ou en résumé.

Ils étaient déjà partis à sept heures, eux qui aiment se lever tard. Je me suis donc dit qu'il se passait quelque chose.

Démonstratifs (adjectifs)

Comme son nom l'indique, l'adjectif démonstratif montre ; il permet de désigner ce qu'on voit ou ce dont on vient de parler : *Tu vois cette jolie robe dans la vitrine ? Tu te souviens de ce voisin qui avait un gros chien ?*

Les adjectifs démonstratifs sont : *ce / cet* (masculin), *cette* (féminin) ; au pluriel : *ces*. On emploie *cet* au masculin quand il précède un nom ou un adjectif commençant par une voyelle ou un *-h* non aspiré : *cet ami*, *cet homme honnête*.

L'adjectif démonstratif peut être renforcé avec *-ci* et *-là*, le premier marquant (en principe) ce qui est proche et le second ce qui est plus lointain : *cette fois-ci*, *ce livre-là*. L'adjectif démonstratif peut devenir pronom s'il englobe le nom : *cet ami*, *celui* dont je t'ai parlé (☛ *pronoms*).

Déterminants

La classe grammaticale des déterminants s'utilise avec un nom (à la différence du pronom, qui, lui, les remplace) et elle regroupe : les articles, définis, indéfinis et partitifs ; les adjectifs démonstratifs (*ce, cet, cette, ces*), possessifs (*mon, ma, ton, ta, son, sa, leur, ses, nos, vos, leurs...*), indéfinis (*chaque, quelque, certain, aucun, nul, tout, chaque, plusieurs, différent, tel...*), les adjectifs numériques cardinaux et ordinaux (*un deux, trois... ; premier, deuxième, troisième...*), les adjectifs exclamatifs et interrogatifs (*quel, quelle...*).

Exemples : « L'homme est un roseau pensant. » (Pascal) « Un homme parmi les hommes [...]. » (Sartre) *Chaque homme est mortel, tout homme est mortel, n'importe quel homme.*

ATTENTION : *chacun, quelqu'un, n'importe lequel...* sont des pronoms puisqu'ils s'emploient sans nom.

Digression

Faire une digression, c'est s'égarer, vagabonder dans sa pensée ou son discours, à l'écrit comme à l'oral : chez un écrivain confirmé, tels Proust, Balzac ou d'autres, ce peut être intéressant et agréable, mais les digressions ne sont pas recommandées quand on veut s'exprimer clairement et précisément. En fait, tout dépend du contexte et des interlocuteurs (☛ « Style », p. 506).

Direct / indirect

Dans la phrase : on parle de complément d'objet direct (abrégé souvent en COD) quand celui-ci répond à la question *quoi ?* ou *qui ?* et n'est donc pas introduit par une préposition. Par exemple : *J'ai vu ma voisine* (j'ai vu qui ? ma voisine).

Un complément indirect ou d'objet indirect (abrégé souvent en COI) est introduit par une préposition et répond aux questions *à qui*, *à quoi ?* *De qui*, *de quoi ?* : *J'ai parlé à ma voisine, j'ai parlé de son chien*.

On repère le COI et on le différencie d'autres compléments, circonstanciels (ou adverbiaux), parce qu'il n'est pas déplaçable et ne peut être intégré dans une transformation au passif. Avec le COD, on dit le COI essentiel, par opposition aux compléments circonstanciels (de lieu, temps, manière...).

Dans le texte ou le discours : on oppose discours direct ou style direct et discours indirect, ou style indirect. Le premier est l'expression directe de paroles, à l'oral comme à l'écrit. Par exemple : *Viens-tu ? J'ai faim !* Si cela est exprimé au style ou au discours indirects, on dira ou on écrira : *Je demande si tu viens. Je dis / Il dit que j'ai faim.*

Notons que, à la place de style ou discours indirect, on dit parfois discours rapporté.

☛ complément et chapitre XI, p. 464.

Dont

L'emploi de ce pronom relatif est parfois difficile pour certains ; la recherche en linguistique a montré qu'il est rare qu'un enfant maîtrise cet emploi avant l'âge de dix ans.

- *Dont* remplace le plus souvent un complément introduit par *de* : *Il a un fils, il est fier de ce fils* → *il a un fils dont il est fier. Vous m'avez prêté un livre, j'ai lu quelques pages de ce livre* → *vous m'avez prêté un livre dont j'ai lu quelques pages.*

- *Dont* peut signifier aussi : au sujet duquel, de laquelle ou desquels. Par exemple : *ces gens, dont j'ai appris qu'ils étaient originaires du Nord, sont désormais nos voisins.*

- *Dont* peut être également complément d'un groupe de mots exprimant une quantité, précise ou non. Par exemple : *j'ai reçu plusieurs réponses, dont voici quelques-unes.*

- La formule toute faite *dont acte* signifie « ce dont je prends acte », « je prends acte de (ce que vous venez de dire ou de faire) ».

ATTENTION : il faut éviter d'employer à la fois le relatif *dont* + le terme qu'il doit remplacer, car c'est trop. Ne pas dire : *Tous les élèves dont leurs professeurs sont absents étaient dans la cour* ; mais : *Tous les élèves dont les professeurs...*

Ne pas dire non plus : *il a un fils dont il est fier de lui*, mais : *Il a un fils dont il est fier*.

Doute

Ce nom masculin entre dans la composition d'un certain nombre de locutions, dont : *nul doute que, il ne fait pas de doute que, sans doute* (= peut-être), *sans aucun doute* (= de façon certaine), *mettre en doute quelque chose* (= en contester l'exactitude ou la réalité), *c'est hors de doute* (= c'est certain).

Élision

L'article *le* s'élide devant un nom ou un adjectif qui commence par une voyelle ou un *-h* non aspiré : *l'ami, l'heureux ami*. *La* s'élide également devant *-a, -e, -i, -o, -u* et *-h* non aspiré : *l'auberge, l'étoile, l'histoire, l'imagination, l'otarie, l'utilité*. *Les* ne s'élide pas.

- *Que* s'élide en *qu'* : *je ne savais pas qu'elle venait. Elle vient parce qu'elle le veut bien*.

- *Si* s'élide devant *il* et *ils* : *je ne sais pas s'il vient, lui*.

- *Ce* s'élide quand il est pronom sujet placé devant le verbe : *c'est bien*. Mais pas autrement : *est-ce bien ? Cet ange, ce bébé*.

- *Se, te, me, le* et *je* s'élident devant une voyelle : *il m'a dit, elle me l'a répété, elle s'est confiée, ils s'enfuient, j'en parle. J'ai bien fait ?* Mais : *ai-je bien fait ?*

- *Ne*, négation s'élide aussi : *il n'y est pas allé*.

REMARQUE : à l'oral, il disparaît parfois totalement (*il y va pas*).

Ne s'élident pas, en principe : *presque, quelque, entre* (préposition). Sauf : *quelqu'un ; une presqu'île*.

Pour *lorsque, puisque, quoique*, on peut élider ou ne pas élider le *-e* final devant une voyelle ou un *-h* non aspiré.

Ellipse

L'ellipse est le fait de supprimer un ou plusieurs mots dans un texte ou un discours sans pour autant altérer le sens.

On peut supprimer le verbe, comme dans les proverbes, dans les phrases historiques, les slogans publicitaires ou politiques : *Pas un jour sans une ligne. Pompidou, des sous !*

Le contexte ou l'environnement présents dispensent parfois de fournir certaines précisions : *Vu le temps, on ne va pas se mettre à semer*. Attention, à l'écrit, il faut fournir davantage de précisions qu'à l'oral – sauf cas de dialogue inséré dans une narration.

On peut également ne pas répéter un ou des termes déjà dits : *il y avait cent personnes d'un côté et deux cents de l'autre*.

Des expressions toutes faites se sont constituées avec une ou des ellipses : *Quel âge a-t-il ? Dans les trente et quelques (années). Le beau temps n'est pas au rendez-vous, mais nous ferons comme si. Cette robe ? J'ai la même*.

Un certain nombre de phrases fréquentes utilisent l'ellipse : *Je fais ce que je peux [faire], Je dis ce que je veux [dire]*.

Enfin, les points de suspension permettent de laisser finir la phrase au lecteur ou à l'auditeur, ce qui peut marquer la menace, l'espoir, le danger, une énumération non close... Par exemple : *Tu vas voir ce que tu vas voir !... Attention...*

En

Comme pronom, *en* remplace des compléments d'objets directs, animés ou non animés, accompagnés d'un article partitif (*de la, du, des*) ou des compléments introduits par la préposition *de* à condition qu'il ne s'agisse pas de personnes... mais cette règle n'est pas toujours respectée, à l'oral notamment. Par exemple :

Ils ont acheté des fleurs → Ils en ont acheté.

Ils ont parlé de (prendre des) vacances → Ils en ont parlé.

Mais : ils ont acheté les fleurs → Ils les ont achetées.

Un certain nombre de locutions comprennent le pronom *en* : *Il y en a, en veux-tu en voilà* (= autant qu'on veut) ; *s'en aller* ; *s'en faire* ; *ne pas s'en faire* ; *n'en penser pas moins* (= avoir son opinion qu'on garde pour soi) ; *s'en sortir* (= se débrouiller pour émerger d'une situation mauvaise) ; *s'en remettre à* (= confier ses affaires, ou tel problème à).

En tant que préposition, *en* peut s'employer pour exprimer la matière, le moyen, les circonstances, pour introduire un complément.

Par exemple : *un bureau en teck, un voyage en train, je suis en avance, il croit en Dieu, en lui ; nous ouvrons le magasin en semaine et en plus le dimanche matin.*

REMARQUE : pas d'article après *en*, le plus souvent.

En accompagne aussi le gérondif, *en* + participe présent (invariable).

Quelques locutions formées avec *en* : *en admettant que, en attendant de, en effet, en vis-à-vis, en outre, en somme, en revanche, en raison (de), en travers, en haut, en bas, en face, laisser en plan* (= laisser tomber), *en sus de, en tant que, en définitive, en dépit de* (= malgré).

Enchâssement

Enchâsser consiste à insérer une proposition dite incise, entre deux virgules, dans une phrase. Très souvent, l'enchâssement marque le point de vue du locuteur : *Elle est, je crois, trop fragile pour s'en sortir bien. Oui, me dis-je, c'est hélas bien ainsi.*

Il peut aussi exprimer voire solliciter celui d'autrui : *La guerre, pensent-ils, sera vite finie ; cette guerre, n'est-ce pas, est insoutenable.*

REMARQUE : dans une proposition enchâssée exprimant le point de vue de l'auteur ou de son lecteur, il se trouve souvent l'inversion verbe / sujet (☛ exemples ci-dessus) mais pas obligatoirement.

On enchâsse également des propositions relatives, par exemple : *Cet homme, dont je ne me souvenais pas, a dit qu'il nous connaissait.*

Encore

- *Encore* signifie non seulement la persistance ou la répétition d'un état ou d'une action (*il est encore dehors, cet enfant !*), mais aussi la concession : *Encore faudrait-il le savoir.*

- *Encore que* s'emploie aussi pour exprimer la concession : *Elle m'est déjà sympathique, encore que je ne l'aie jamais vue.*

- *Encore moins* manifeste une variation de degré négatif : *Il n'aime guère les hypocrites et moi encore moins.*

- *Encore et toujours* a pour but un effet de renforcement expressif. De même que : *encore et encore*.

Environ

Il s'emploie comme adverbe, seul : *J'ai vu mes nouveaux collègues, ils sont environ dix. Oui, c'est cela, il sont dix, environ.*

À NOTER : *environ* est mobile, il n'introduit donc pas ici le mot *dix* comme le ferait une préposition. Mais *aux environs de* est une locution prépositive de temps ou de lieu : *aux environs de Paris, aux environs de minuit.*

Et / &

Cette conjonction relie deux éléments : *l'air et le feu, il veut et il peut.*

Mais *et* s'utilise parfois au début d'une phrase : *Et tu ferais ça ? Et ça ne te gênerait pas !*

Autres emplois : *et comment ! et après ? et si ça me plaît !* Ou dans une énumération : *ils ont acheté des pommes, des poires, des noix, des coings ; et des nèfles ; et aussi des amandes ; et même des avocats, des papayes, des mangues...*

- *Et alii* : cette expression latine signifie « et d'autres ».
- *&* = et, cela, dans plusieurs langues. Quel avantage ! Mais cette abréviation, commune au Moyen Âge, n'est plus guère tolérée aujourd'hui dans un texte de bonne tenue. Cette abréviation a reçu et reçoit des noms très divers : *perluète* et même *pirlouète, esperluette*, qui viendraient de *pirouette* ! Joli, non ?

Exclamation

Pour former une exclamation, voire une phrase exclamative (qui peut être sans verbe), on utilise *quel(le), comme, combien*.

Quelle belle journée ! (accord de *quel* avec le nom qui suit et éventuellement l'adjectif) *Comme il fait beau ! Combien je suis soulagé !*

Ces adjectifs exclamatifs, sauf *comme*, sont les mêmes que ceux utilisés aussi pour l'interrogation.

Excuse

Excusez-moi, veuillez m'excuser : ces deux formules sont d'une meilleure tenue que *je m'excuse*. En effet, si vous vous excusez vous-même, pourquoi se donner la peine de le dire à votre interlocuteur ? Ou alors pour lui signifier qu'il n'a rien à voir dans ce processus ? Mais il peut le prendre mal...

Explétif

Un terme *explétif* est un terme qui ne joue pas son rôle habituel : il est inutile mais la tournure dans laquelle il se trouve est ainsi. Par exemple : *Je crains qu'il ne pleuve, dis voir ce que tu en penses. Ne et non* sont ici explétifs.

Façon

Ce nom commun entre dans la composition d'expressions variées : *faire façon de* (= se débrouiller avec, maîtriser), *sans façons / façon* (= simplement, sans faire de manières), *de toute façon, de toutes les façons, de façon que* (= de

manière que), *de façon à* + infinitif, *un travail à façon* (= effectué par un artisan), *en aucune façon* (= pas du tout).

Faire, fait

Un certain nombre de locutions sont formées à partir du verbe *faire* : *s'en faire*, *ne pas s'en faire*, *faire grand cas de*, *ne pas faire cas de*, *faire jeune*, *n'avoir rien à faire de*, *tant qu'à faire* (= puisqu'on en est là), *c'en est fait de*, *faire problème*, *faire confiance*, *faire connaissance (de, avec)*, *faire part (de et à)*, *se faire fort de*, *prendre sur le fait*, *le fait est que*.

Gérondif

En faisant, *en ayant fait* : ces deux formes du gérondif, au passé et au présent, sont invariables. Elles doivent, pour que la phrase soit correctement construite, avoir le même sujet que le verbe principal. Par exemple : *En marchant vers le centre*, nous avons vu apparaître les tours de Notre-Dame. Et non : *En marchant vers le centre*, les tours de Notre-Dame sont apparues.

Gré

Bon gré mal gré, l'expression est connue. *De gré ou de force* aussi. Mais attention à *savoir gré* (*Je vous saurais gré de...* et non : *Je vous serais...*).

Guillemets

Les guillemets servent à marquer qu'on cite ou qu'on rapporte les paroles de quelqu'un ; ils sont en général précédés de deux points :

On utilise également les guillemets pour introduire un mot étranger dans un texte écrit, ou un mot d'argot, ou encore un mot employé dans un sens inhabituel, parfois métaphorique (☛ chapitre XII, « Ponctuation et lisibilité », p. 471).

Il y a

Cette tournure s'emploie de diverses façons : *Qu'y a-t-il ? Il y a que je suis triste*. *Si danger il y a*, je viendrai. *Il y a longtemps que...* *Il n'y a pas si longtemps que...* *Il y a urgence*, *il y a du vent*, *Il n'y a rien de plus beau que...*

À NOTER : le verbe *avoir* se conjugue : *il y a*, *il y avait*, *il y aura*, *il y a eu*, *il y avait eu* ; *qu'il y ait* ; *il y aurait*, *il y aurait eu* ; *ayant eu*.

Impérative (phrase)

Nul n'est obligé d'employer le mode impératif pour exprimer un ordre. Par exemple : *Sors ! Tu vas sortir, oui ou non ? Je veux que tu sortes. Maintenant, tu sors. La porte ! je voudrais que tu sortes.*

Le futur de l'indicatif, le présent, le conditionnel (ordre atténué), un verbe de volonté, une phrase exclamative sans verbe, tous ces procédés peuvent exprimer l'ordre, le conseil, le souhait, la prière.

Importe, n'importe

Ces mots se retrouvent dans un certain nombre de locutions : *peu importe ! Qu'importe ! Il fait n'importe quoi n'importe comment, il avale n'importe quel plat, voit n'importe qui. C'est n'importe quoi. Que m'importe ?*

ATTENTION : il n'y a pas de rapport avec *importun, importuner*.

Incise (proposition)

☛ *enchâssement*.

Indéfinis (adjectifs et pronoms)

Les déterminants indéfinis servent à exprimer une quantité nulle ou faible ou indéterminée (*quelque, nul*), une singularité (*certain, tout, chaque, chacun, tel*), une pluralité (*quelques, plusieurs, certains, divers, différents*), l'identité et la différence (*même, autre*). *Certains* peuvent s'utiliser sans nom, ce sont des pronoms, comme « certains » dans cette phrase. *D'autres* déterminants s'emploient avec un nom, ce sont des adjectifs, comme « autres » dans cette phrase.

Attention à *chaque* + nom et à *chacun*, pronom : *chaque* personne sait, *chacun* sait. Ne pas écrire *chacun* sur la base de *chaque* + *quelqu'un*, mais le plus simplement possible : *chacun*.

REMARQUE : un indéfini peut s'employer avec un article : *d'autres personnes* (*d'* = article ; *autres* = indéfini).

Infinitif

L'infinitif a deux formes, celle du dictionnaire, sans indication de temps ni de personne : *être*. Et celle qui se place au passé : *avoir été*.

- L'infinitif devient parfois un nom : *l'être*.
- Il peut aussi être complément d'un autre verbe : *je ne veux pas être là*.
- On le trouve aussi en tant que sujet : *être suppose d'abord d'être né*.
- Il arrive qu'il soit sous-entendu : *j'ai fait tout ce que j'ai pu (faire)*.

Interjection

On appelle aussi les interjections des mots-phrases, ces mots brefs par lesquels on s'exclame pour exprimer un sentiment ou une sensation : *Ah ! Oh ! Ouf ! Chouette ! Chic !*

Ils sont invariables. On les distingue des mots-phrases qui permettent d'établir ou de maintenir la communication tels que : *Allô ?* (☛ communication).

Interrogation

Quel, combien, comment, que peuvent débiter une phrase interrogative directe, c'est-à-dire terminée par un point d'interrogation (ou à l'oral, une intonation interrogative) : *comment ça va ? Comment vas-tu ? Combien de temps pars-tu ? Que veux-tu faire ?*

Pour l'interrogation indirecte, dans laquelle la partie interrogative de la phrase est subordonnée à un verbe principal, les mêmes termes sont parfois utilisés, et parfois non (*ce* avec *que*). Par exemple : *je me demande comment tu*

vas, j'ignore ce que tu veux faire ; je ne sais pas combien de temps tu pars, je sais comme tu es, tu ne dis jamais rien de précis.

Est-ce que devient *si*. Par exemple : *Est-ce que tu viens ? Je demande si tu viens.*

REMARQUES : dans l'interrogation indirecte, on supprime l'inversion verbe/sujet. Transcrire la forme directe d'interrogation à la suite du verbe introducteur est une erreur. Ne pas écrire : *je me demande est-ce qu'elle vient* ; mais : *je me demande si...*

Il faut aussi mentionner l'emploi des autres pronoms interrogatifs : *qui, quoi, où* s'emploient en effet autant dans l'interrogation directe que dans l'interrogation indirecte. Par exemple : *Où vas-tu ? → Je ne sais pas où tu vas. Qui avez-vous vu ? → Je me demande bien qui vous avez vu.*

Inversion

1) L'inversion verbe / sujet est fréquente (certains disent : obligatoire) et perçue comme plus harmonieuse en général après les locutions et termes suivants placés en début de phrase ou de proposition, avant le groupe verbal : *ainsi, aussi, aussi bien, du moins, au moins, tout au moins, sans doute, en vain, peut-être*. On dira ainsi : *je ne suis pas sûre de l'avoir vu à cette soirée, mais peut-être ne l'ai-je pas remarqué.*

REMARQUE : on entend aussi, en langage parlé : *mais peut-être que je...*

2) L'inversion se pratique également dans les tournures interrogatives : *Mangeront-ils ? Parle-t-il enfin ?* Ici, attention au *-t* euphonique intercalé entre le verbe du 1^{er} groupe quand il finit par un *-e* ou un *a* et le pronom. Remarque : l'interrogation se marque aussi par le ton, sans inversion (tournures plutôt orales) ou par l'ajout de la locution *est-ce que* + sujet + verbe ?

3) L'inversion est la règle dans le dialogue : *Eh bien, fit-il, c'est là votre dernier mot ?*

On la trouve parfois aussi dans les propositions enchâssées : *Jamais, pen-sais-je, jamais je ne serai comme ma mère.*

Enfin, employée dans un but de style, elle peut permettre de mettre en évidence telle ou telle expression : *Au printemps, refleurissent les prés nus.*

Italique

Dans l'écriture imprimée, *l'italique* sert à mettre en évidence un terme, signaler qu'il est important ou montrer que l'auteur ne le reprend pas à son compte (☛ chapitre XII, p. 503).

Jamais

Il a le plus souvent une valeur négative, lorsqu'on l'emploie avec *ne* : *je n'ai jamais rien vu de plus beau*. À l'oral, le *ne* est souvent sous-entendu : *j'ai jamais...*

Jamais peut aussi avoir une valeur positive (= un jour) : *si jamais tu retrouves ma bague, fais-moi signe.*

- À *jamais*, ou à *tout jamais* = pour toujours (☛ toujours).

Jour

Être à jour (de), mettre à jour (+ COD), se mettre à jour, au jour le jour, percer à jour (= deviner), quelqu'un ou quelque chose, mettre au jour (= faire apparaître), mettre au grand jour, se faire jour (= apparaître), voir le jour, donner le jour, d'un jour à l'autre, jour pour jour (= exactement, au jour près), tenir à jour (ses comptes, ses informations, ses connaissances...).

Le plus, le moins

Suivies d'un adjectif, ces locutions s'accordent avec lui et le nom auquel celui-ci se rapporte : *il est le plus fort, ils sont les moins habiles*.

Le mieux, le moins bien + adjectif : *Il est le mieux habillé et lui le moins bien habillé*. Sinon, on dira : *le mieux, le pire* (adverbes).

- *À tout le moins* = au minimum.

- *Le moins-disant* = celui qui, dans un marché public, propose le prix le plus bas. Ne pas confondre avec le *mieux-disant*, celui qui dans une vente aux enchères propose le meilleur prix, c'est-à-dire le plus élevé.

Le plus... possible

Cette tournure s'utilise avec un adjectif ou avec un nom : *J'ai cueilli le plus possible de fruits ; j'ai cueilli le plus de fruits possible ; elle a pris l'air le plus gai possible (= qu'il était possible)*. Pas de -s à possible.

Lettres

Il y a vingt-six lettres dans l'alphabet du français, qui est en fait l'alphabet latin, car nous le partageons avec beaucoup de langues, les langues romanes (= dérivées du latin) et d'autres. Mais certaines lettres sont mêlées : *a* et *e*, *o* et *e*, qui s'écrivent alors *æ*, *œ*. Devant un *c*, elles transforment la prononciation de celui-ci en -s, on pourrait dire que le *e* triomphe du *a* et du *o* : *æ*, comme dans *cæcum* ; *œ*, comme dans *œcuménique*, *œdipe*.

Logiques (relations)

Elles s'expriment par des noms ou des verbes (*causer, être la cause de, avoir pour conséquence...*), par des prépositions (*à cause de, malgré, pour...*) et aussi par des conjonctions de coordination (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*) ou des conjonctions de subordination (*parce que, comme, bien que, pour que, de sorte que...*).

ATTENTION : dans une phrase, on trouve toujours à la fois la cause et la conséquence, mais l'une est davantage mise en avant que l'autre. Par exemple :

<i>Parce qu'il fait froid,</i>	<i>ils prennent une écharpe.</i>
<i>Il fait froid,</i>	<i>alors ils prennent une écharpe.</i>
<i>Le froid fait</i>	<i>qu'ils prennent une écharpe.</i>
(cause)	(conséquence)
<i>Ils prennent une écharpe</i>	<i>car il fait froid.</i>
(conséquence)	(cause)

L'opposition peut se faire entre deux termes ou entre deux propositions. Par exemple : *il est sévère mais juste. Nous ne voulions pas partir, mais nous partions quand même.*

La relation logique de concession indique une contradiction ou une cause contrariée entre deux propositions. Par exemple : *elle sort tête nue bien qu'il pleuve ; quoi qu'ils en pensent, je ne changerai rien à mon comportement ; même s'il ne dit rien, il n'est pas d'accord.*

Un certain nombre de locutions de subordination indiquant des relations logiques sont employées avec le subjonctif : *afin que, pour que, bien que, quoique, sans que, non (pas) que, si... que, de (telle) sorte que.*

Des locutions sont suivies du mode conditionnel dans toute la phrase ou seulement la proposition concernée : *quand bien même, au cas où.*

Par exemple : *quand bien même il ferait mauvais, nous sortirions. Je te laisse la clé, au cas où tu viendrais. ☛ temps (relations de)*

Loin

Ce petit mot s'emploie dans diverses tournures : *loin de* (= au lieu de), *de loin en loin* (= de temps en temps), *loin s'en faut (que)* (= il s'en faut de beaucoup, ce n'est pas du tout ainsi), *aussi loin que, du plus loin que* (locutions servant à remonter dans le temps par la mémoire).

Lors / lorsque

Le mot *lors* s'utilise dans plusieurs expressions : *dès lors que* (= à partir du moment où), *lors même que* + conditionnel (= même si + indicatif).

Lorsque s'emploie avec l'indicatif pour exprimer une relation de temps : *Lorsqu'il fait beau, je sors.*

Mais *lorsque* + conditionnel, tout comme *quand*, et *lors même que*, peut également exprimer la concession : *lorsqu'il m'aurait fait des excuses, ce ne serait pas suffisant.*

Mais

Ce terme ne sert pas seulement à exprimer l'opposition entre deux termes ou groupes de termes, il entre aussi dans la composition de locutions telles que : *n'en pouvoir mais* (= ne rien pouvoir faire pour remédier à une situation).

Masculin

Lorsque deux noms communs, l'un masculin, l'autre féminin, ont le même adjectif qualificatif, celui-ci est au masculin pluriel, car le masculin, rappelle l'Académie française, a vocation à englober les deux genres, tout comme *homme* désigne le genre humain avant de désigner le mâle. Par exemple : *un chapeau et une jupe bleus* (et non : *bleues*).

Même

• *Même*, adjectif, adverbe et pronom se retrouve dans diverses locutions telles que : *être à même de* (= pouvoir), *il en va de même, quand même, et même si, de même que... de même, tout de même, quand bien même* (+ conditionnel).

Exemples : *Quand bien même je gâterais mon fils, qu'est-ce que ça peut te faire ? Je suis à même de juger. Et il en va de même de toi, tout de même ?*

- *Même que* : n'est pas perçu comme correct, mais plutôt comme une forme enfantine (*même que mon papa, il est gendarme !*). Le seul emploi reconnu est : *de même que... de même et le même... que.*

Exemples : *De même que le père a choisi le droit, de même le fils le choisit ; le fils a le même goût pour le droit que son père.*

Mesure

Ce nom commun sert à quelques expressions : *au fur et à mesure, au fur et à mesure que / de, dans la mesure où, avec mesure, sans mesure.*

Moindre, moins, pire, meilleur, inférieur, supérieur, mieux, le mieux

Ces comparatifs et superlatifs irréguliers sont d'emploi simple... mais il ne faut pas leur substituer *plus* + l'adjectif au degré zéro. Ne pas dire *plus mauvais* mais *pire*, ou *plus bon* mais *meilleur*, *plus bien* mais *mieux*.

- *Moindre et le moindre* s'utilisent pour exprimer un degré inférieur dans la petitesse (concrète ou figurée) : *la grippe par rapport au cancer, c'est un moindre mal. En France, la moindre des politesses est de signer son courrier.*

- *Un moins que rien* est un... pas grand-chose ; *c'est mieux que bien* signifie c'est extraordinaire. Mais *rien moins que* + nom = être ce que désigne le nom.

- *À moins que* (+ subjonctif) signifie : sauf si. *À moins de* + infinitif = excepté.

- *À tout le moins, pour le moins, au moins*, ces expressions signifient : en tout cas, avant tout.

Ne

1) Il fait partie des locutions adverbiales de négation : *ne... pas, ne... plus, ne... rien, ne... jamais, ne... guère, ne... personne, personne ne*. Il peut s'élider devant une voyelle ou un -h non aspiré : *Je n'y pense pas, je n'en dis rien.*

2) Il est le plus souvent employé seul dans différents cas :

a) pour exprimer la négation, mais avec l'ellipse de « pas », avec les verbes suivants : avoir, cesser, n'avoir de cesse de, oser, pouvoir, savoir : *je n'ai que faire de vos conseils, je ne cesse de vous le répéter, je n'ai de cesse de le faire, je n'ose penser à la suite, je ne peux que constater les faits et je ne sais que dire*. Dans le cas de *savoir* + *ne*, la tournure peut s'employer seule : *que faire ? Je ne sais ;*

b) avec *ni* : *je ne veux ni ne peux agir ainsi*. REMARQUE : il faut préférer *ni* à : *et... ne... pas ;*

c) avec *si* exprimant la condition : *Si je ne me trompe, nous nous sommes déjà rencontrés ;*

d) dans la formule toute faite *n'eût été* (= sans) : *n'eût été la présence des enfants, j'aurais dit ma façon de voir depuis longtemps ;*

e) dans des formes explétives (c'est-à-dire sans sens négatif), dans des propositions au subjonctif suivant des verbes exprimant le souhait, la crainte, le regret ou des formes négatives : *je crains qu'il ne vienne ; ce n'est pas que je ne veuille le voir, c'est pour la tranquillité des enfants*. Ou à la suite de *que* exclamatif : *les travaux sont enfin finis ? Que ne le disiez-vous tout de suite !*

f) après des locutions exprimant le temps : *voilà bien longtemps que je ne l'ai vu, disait-il et, de sa vie, il n'avait rien entendu de tel ;*

g) dans des formules toutes faites telles *autre... que* ou certaines interrogations : *je n'ai d'autre souci que ma famille ; mais qui n'en dirait autant ?*

h) L'archaïsme *ne... goutte* (= ne... rien) perdure dans certains emplois : *on n'y voit goutte*. Quant à *ne... mie*, il est vraiment devenu littéraire : *je n'en dirai mie, pas un mot*.

REMARQUES : *ne... que* est équivalent à *seulement* et n'a donc pas de sens négatif. Il est inutile d'employer les deux tournures ensemble, c'est trop : *il n'a que dix ans, il a seulement dix ans, tout juste dix ans*. *Ne... pas rien* n'est pas synonyme de *ne... rien*, mais d'une affirmation : *cette affaire, ce n'est pas rien* (= c'est quelque chose).

Il peut arriver que *ne* n'accompagne pas les adverbes de négation ces emplois sont très minoritaires : *Sait-on jamais ? Voilà-t-il pas qu'elle me parle de nouveau, après m'avoir snobée longtemps ! On se demande si on peut trouver personne d'aussi doué* (personne = quelqu'un). *Je doute que rien de nouveau se passe* (rien = quelque chose).

Négation

La négation se dit par un adverbe de négation encadrant le verbe : *Je n'aime pas le rouge*.

La négation peut être partielle (par ex. : *Je ne vois rien de nouveau... mais je vois quand même*), elle peut ne concerner qu'un terme de la phrase : *j'aime toutes les couleurs sauf le rouge*. Là, une préposition permet d'exprimer la négation.

Ne pas aimer telle ou telle couleur : attention à la place de la négation *ne... pas* + infinitif.

Enfin, le vocabulaire lui-même peut apporter un sens négatif : *avouer / nier ; faire / refuser de faire ; manger / jeûner ; lisible / illisible ; possible / impossible, moral / amoral*.

Ni

Le petit mot *ni* sert à exprimer une négation double ou redoublée : *Il n'a pas mangé ni bu ; ou Il n'a ni mangé ni bu*. Quelle est la différence ? Le *ni... ni* répété a une valeur de renforcement de la négation. *Ni... ni* peut être employé dans le groupe sujet : *ni toi ni moi ne sommes assez malins pour savoir le manipuler*.

Ni quoi ni qu'est-ce, cette formule toute faite signifie « rien du tout ». Exemple : *Ils l'ont emmené sans qu'il sache ni quoi ni qu'est-ce*.

Niveaux (de langue)

☛ registres (de langue, de communication).

Noms (propre, commun)

Le nom commun ne prend pas de majuscule, peut se mettre au pluriel et s'accorde avec le verbe. Mais le nom propre peut lui aussi se mettre au pluriel, parfois : dans le cas de noms de familles illustres (*les Bourbons*), hors ceux

d'origine étrangère ; dans le cas où un nom propre est utilisé pour désigner une catégorie et non plus seulement ce à quoi il renvoie directement (*des Césars*) ; parfois pour des pays ou des continents qui sont ou ont été partagés (*les deux Allemagnes*).

Le nom propre peut perdre sa majuscule, commencer par une minuscule et prendre la marque du pluriel pour : les vins (*un bordeaux, un bourgogne*) sauf si le nom du vin est un nom composé ; il y a des noms propres, en particulier de héros littéraires passés dans le langage courant (*des cosettes et des gavroches*), les noms propres servant à désigner un objet (le *hollande* pour le fromage de Hollande).

ATTENTION : ne pas abuser des majuscules comme le fait la publicité. On les place en début de phrase et pour les noms propres.

Attention encore au genre des noms propres : les noms de ville sont en général du masculin, avec l'accord qui s'ensuit – mais il y a des tolérances dans le cas où le nom de la ville suggère le féminin, par exemple *La Mecque, La Havane* ; les noms d'îles sont en général du féminin (☛ les pluriels, « Orthographe », p. 349).

Non, non pas, pas

Non, ce mot chéri des enfants dès qu'ils grandissent, s'emploie de diverses façons : tout seul mais aussi accompagné. Par exemple : *Il critique, non pas ton travail, mais ton style. Non qu'il veuille te faire du mal. Ce n'est pas qu'il veuille cela, vraiment. Pas plus que moi, du reste. Pas moins. Pas autant.*

Nonobstant

Ce mot devenu un peu rare s'utilise encore dans le vocabulaire juridique... ou pour faire de l'effet. Il peut être préposition (+ un nom) ou adverbe (employé seul) et signifie « en dépit de » + nom, « malgré » + nom ou malgré cela. Par exemple : *Il pleut et il fait froid. Nonobstant, je sortirai.*

Nul

Nul est un terme de la négation : *Nul n'est censé ignorer la loi. Nul homme et nulle femme, nulle part.*

Il sert à témoigner d'une appréciation négative : *C'est nul, tu es nul !*

Numéraux (adjectifs)

Les adjectifs permettant de faire des comptes sont appelés adjectifs numéraux : *un, deux, trois, quatre*, etc., sont des adjectifs numéraux cardinaux ; ils ne prennent pas le pluriel sauf : *vingt* dans *quatre-vingts, cent, million, milliard*. Un peut se mettre au féminin : *une fleur, deux fleurs, trois...*

Premier, deuxième, troisième, quatrième, etc. sont des adjectifs numéraux ordinaux ; ils s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils accompagnent.

Où / Où... que

- *Où* est un adverbe interrogatif ou un pronom relatif : *Je ne sais pas où tu vas : où tu vas ? Où vas-tu ? Je connais l'endroit où tu es installé.*

ATTENTION : la locution *au moment où* est une locution de temps et non de lieu : *il est arrivé au moment où je parlais*.

- *Où + que* = n'importe où. S'emploie suivi du subjonctif. Par exemple : *où que j'aille, je ne vois que désir de bonheur et destruction*.

Oui / si

La mondialisation touche les langues, elle les fait se rencontrer et, parfois, des confusions fleurissent. Précisons donc que les réponses affirmatives *oui* et *si* s'emploient de façon différente :

« *Tu as fait tes devoirs pour demain ? — Oui* » (dit l'enfant modèle... ou menteur). Mais : « *Tu n'as pas fait tes devoirs ? — Si !* » (dit l'enfant offusqué, feignant de l'être... ou encore un peu menteur !).

Paragraphe

Le paragraphe peut se définir comme l'espace de texte écrit entre deux retraits d'un texte continu de prose, à gauche par rapport à la marge et portant d'une unité supra-phrastique. On l'appelle parfois à tort « alinéa » ; en réalité, l'alinéa est un ensemble inférieur au paragraphe : ainsi, dans un texte de loi, un article peut-il être considéré comme un paragraphe, à l'intérieur duquel se succèdent plusieurs alinéas. Le terme « alinéa » désigne aussi le retrait lui-même loin de la marge (☛ chapitre XII, « Ponctuation et lisibilité », p. 471).

La disposition en paragraphes permet de rendre le texte plus aéré donc plus lisible (☛ aussi introduction chapitre XII, p. 471).

Pareil

Cet adjectif, employé aussi comme nom ou adverbe, se retrouve dans différentes tournures : *être sans pareil* (= être unique), *c'est du pareil au même*, *n'avoir pas son pareil pour* + infinitif (= être très fort pour...), *rendre la pareille à quelqu'un* (lui faire ce qu'il vous a fait).

Parenthèses et tirets

Ils ont été créés au début du XVI^e siècle. On les utilise par deux pour placer à part un fragment de phrase ou une phrase entière ayant un rôle accessoire. La parenthèse est aussi le contenu placé entre ces deux signes. Attention, on ne dit pas le *tiret*, mais la *mise entre tirets* ; il peut n'y avoir qu'un seul tiret au début, le point final de la phrase faisant office de second tiret.

Exemples : « Je ne raconterai pas après lui comment le Vieux de la Montagne enfermait, après les avoir enivrés de haschich (d'où Haschischins ou Assassins), dans un jardin plein de délices, ceux de ses plus jeunes disciples [...]. » (Baudelaire). « L'enfant schizophrène empêche le divorce – et la dissolution de la famille – en s'offrant lui-même comme problème. » (P.-C. Racamier).

À l'oral, pour signaler une mise entre parenthèses, on dit *par parenthèse* (au singulier) ou *entre parenthèses* (au pluriel, car il y en a deux) ou encore : *soit dit entre parenthèses*.

Part

Ce nom commun féminin est utilisé dans un certain nombre de locutions.

- *D'une part... d'autre part* = d'un côté... de l'autre.
- *De part en part* = complètement, avec l'idée de fracture, de traversée complète.
- *De part et d'autre* = d'un côté et d'autre.

Participes

1) Participes présents et adjectifs verbaux : l'adjectif verbal s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, tout comme un adjectif, tandis que le participe présent demeure invariable : *En cessant de travailler, il a perdu toutes ses habitudes anciennes ; il est venu toutes affaires cessantes, sans délai.*

Remarque : parfois le participe présent peut devenir aussi un nom : *Les participants au concours étaient devant les caméras quand le rideau se leva.*

Le participe présent s'emploie comme tel : *Prenant les devants, il décida de proposer son aide à sa voisine qui hésitait à la lui demander.* Ou dans le gérondif : *En forgeant, on devient forgeron.*

ATTENTION : l'orthographe varie parfois entre participe et adjectif ou nom, voici la liste des principaux verbes concernés :

PARTICIPE PRÉSENT	ADJECTIF OU NOM
<i>communiquant</i>	<i>communicant</i>
<i>convainquant</i>	<i>convaincant</i>
<i>convergeant</i>	<i>convergent</i>
<i>divergeant</i>	<i>divergent</i>
<i>fabriquant</i>	<i>fabricant</i>
<i>fatiguant</i>	<i>fatigant</i>
<i>intriguant</i>	<i>intrigant</i>
<i>naviguant</i>	<i>navigant</i>
<i>négligeant</i>	<i>négligent</i>
<i>provoquant</i>	<i>provocant</i>
<i>suffoquant</i>	<i>suffocant</i>
<i>vaquant</i>	<i>vacant</i>

2) Participes passés et adjectifs : les participes passés peuvent également être utilisés comme adjectifs. Par exemple : *Il est fatigué. Nous nous sentons encouragés.* Il n'y a pas de différence d'orthographe interne au mot, mais il faut penser à l'accord du participe passé adjectif comme s'il était un adjectif ; et à l'accord du participe passé en tant que tel selon qu'il est employé avec l'auxiliaire *être* ou *avoir* (dans ce dernier cas, selon que le complément d'objet direct du verbe est placé avant ou après lui).

☛ « Conjugaison », p. 151, chapitres V (p. 243) et VI (p. 263) et « Orthographe », p. 285.

Partitif

L'article partitif désigne une partie non autonome d'une totalité : *du pain, du fromage* ; mais *le pain* (= la baguette ou la miche de pain), *le fromage* (= le camembert ou autre).

ATTENTION : avec la forme négative, *du* devient *de* : il y a *du* vin ; il n'y a pas *de* vin.

Le pluriel *des* est à la fois le pluriel de *un* et *une* et l'article partitif des noms employés uniquement au pluriel : un vin délicieux, *des* vins délicieux (sauf pour : *de* bons vins, car l'article est placé au contact de l'adjectif) ; *du* pâté, *des* rillettes (toujours au pluriel).

Attention aussi à ne pas confondre l'article partitif avec la contraction de l'article défini + *à* ou *de* : aller *au* café (= *à* + *le*) ; revenir *du* lycée (= *de* + *le*) ; être *aux* abois (= *à* + *les*).

☛ *article.*

Peine

Ce nom apparaît dans nombre de locutions dont les sens et les emplois paraissent proches mais sont différents : *à peine* (= presque pas), *avec peine* (= difficilement), *être bien en peine de* (= être bien incapable de), mais *être ou se mettre en peine de* (= sentir que quelqu'un nous manque, s'inquiéter, penser à lui), *avoir de la peine* (= avoir du chagrin), *avoir de la peine à* (= avoir de la difficulté à), *c'est peine perdue* (= ça ne sert à rien), *faire de la peine*, *se donner de la peine*, *perdre sa peine* (= faire des efforts inutiles), *en être pour sa peine* (= avoir fait des efforts inutiles), *être comme une âme en peine* (= traîner après soi sa tristesse, s'ennuyer), *ça vaut la peine*, *ce n'est pas la peine (de)*, *mourir à la peine* (= en travaillant durement), *un homme, une femme de peine* (= qui fait de gros travaux, dans la maison ou dehors).

Peu de

☛ *beaucoup de*, car c'est la même règle d'accord sujet + verbe : *Peu de gens sont venus.*

Pour *un peu de*, le cas est différent, car il s'agit là plutôt de quantité indéfinie : *Un peu (plus) de sucre ne nuirait pas à ce dessert.* On voit là que l'accord sujet + verbe se fait au singulier et non au pluriel.

Phrase

On connaît la phrase déclarative, interrogative, exclamative, négative, elle peut être simple ou complexe ; elle peut même être non verbale (= sans verbe) : *Joli, hein !* Elle peut enfin ne comporter qu'un seul mot, souvent appelé mot-phrase : *Génial !*

En tout cas la phrase est délimitée entre deux signes de ponctuation, chacun susceptible d'être suivi d'une majuscule, donc le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, des points de suspension. Mais pas les deux points, ni le point-virgule et encore moins la virgule (☛ chapitre XII, « Ponctuation et lisibilité », p.471).

Plus... que

Cette locution peut s'employer de deux façons. Comme comparatif entre deux éléments ou deux personnes : *Anne est plus jolie que Mathilde.* Et aussi comme comparatif entre deux données appartenant à la même personne, ou au même élément : *Il est plus bête que méchant* (la caractéristique la plus forte est la bêtise, et non la méchanceté).

Plutôt / plus tôt

Attention aux variations de sens : *plus tôt... que* n'est pas *plutôt... que* (contraire de plus tard... que). *Je vais plutôt à la mer qu'à la montagne* ; mais : *aujourd'hui, je partirai plus tôt que prévu.*

Point

Le point qui ferme une phrase est aussi employé dans nombre de tournures : *mettre au point, une mise au point, point par point, à point, à point nommé, être sur le point de* (+ infinitif). Dans la conversation courante, certains ponctuent fortement leurs dires avec : *point !* ou *Point barre !* Ou : *Un point, c'est tout !* ou encore, *point à la ligne !*

- *Le point du jour* = la première lueur du jour (l'aube, avant l'aurore), quand on peut distinguer un fil noir d'un fil blanc. D'où le verbe *poindre* et le jour qui point (☛ « Conjugaison », chapitre V, p. 243).

- *Point* est aussi synonyme de *pas* dans la négation, mais en plus soutenu : *je ne le vois point* (= pas).

Possessifs (adjectifs et pronoms)

Mon, ton, son, ma, ta, sa ; nos, vos, notre, votre, leur, leurs : voilà les adjectifs possessifs. Ils sont suivis d'un nom : *Les parents et leur enfant* (*leur* au singulier parce qu'il y a un seul enfant) ; *le père et son enfant* (un seul parent, un seul enfant) ; *les parents et leurs enfants* (deux parents, plusieurs enfants). Quand on veut remplacer le nom, alors il faut employer un pronom possessif : *mon père, le mien ; mes enfants, les miens* (☛ pronoms possessifs).

Pour

La préposition *pour* exprime en général le but : *il faut travailler pour vivre ; il utilise l'ordinateur pour ses loisirs.* Ou alors l'attribution : *je fais cet achat pour eux.*

Pour peut également, mais plus rarement, traduire la conséquence, en particulier dans la locution *trop... pour*. Par exemple : *il est trop intelligent pour se faire prendre* (il est très intelligent, il ne se fera donc pas prendre).

ATTENTION : dans l'exemple suivant : *Tu as besoin d'une scie pour quoi faire ?* *Pour quoi* s'écrit en deux mots (= pour faire quoi) et non en un mot comme l'interrogatif *pourquoi*.

La préposition *pour* peut aussi avoir d'autres valeurs, par exemple le renforcement d'un élément de la phrase, de la même façon que la locution *quant à* : *pour la curiosité, elle n'en manquait pas !*

- *Pour peu que* + subjonctif = *si*. Par exemple : *pour peu qu'il fasse beau, nous pourrions nous baigner.*

Pour que

Une proposition subordonnée débutant par *pour que* (signifiant le but) met son verbe au subjonctif : *il parle pour qu'on lui réponde. Tu es trop gentil pour qu'il te prenne au sérieux.* Même chose pour : *sans que* (☛ *pour*, ci-dessus).

Prendre

Ce verbe entre dans la composition de nombre d'expressions : *prendre part à* (= participer), *prendre à part* (= isoler quelqu'un d'un groupe pour pouvoir lui parler), *prendre parti pour*, *prendre le parti de*, *prendre fait et cause pour*, *prendre à témoin*, *prendre acte (de ou que)*, *prendre garde à*, *s'en prendre à* (= attaquer, agresser, tenter de détruire), *se prendre d'amitié*, *de passion*, *de pitié...* *pour quelqu'un*, *prendre pitié de* ou *prendre en pitié* + COD.

D'autres sentiments peuvent se dire dans des locutions analogues : *prendre en grippe*, *prendre en affection...*

Prépositions

Ces petits mots ou locutions servent à introduire des noms ou des pronoms pour exprimer des relations variées.

Certaines prépositions sont multi-usages : *à*, *de*, *en*, *sur*, *dans*.

D'autres sont d'emploi plus précis : *avant*, *après*, *dès*, *depuis* ; *en attendant*, *jusqu'à*, *pendant*, *durant* [le temps] ; *à cause de*, *en raison de*, *attendu*, *vu*, *par suite de*, *sous prétexte de*, *étant donné* [la cause] ; *de façon à*, *de manière à* [la conséquence] ; *en vue de*, *pour*, *afin de*, *dans l'intention de*, *par crainte de*, *par désir de* [le but] ; *à moins de*, *à condition de*, *dans le cas de* [la condition] ; *dans*, *à l'intérieur de*, *sur*, *entre*, *au milieu de*, *autour de*, *au travers de*, *sur* [le lieu] ; *à la manière de*, *selon* [la comparaison ou la référence] ; *avec*, *sans*, *accompagné de*, *en compagnie de* [accompagnement] ; *à moins de*, *sauf*, *excepté* [l'exception] ; *à la façon de*, *de manière à*, *avec*, *sans* [la manière].

Présentatifs

Placés en début de phrase, ils servent à mettre en valeur ce qu'ils enchâssent. Les principaux sont : *c'est...* (*que / qui*). Par exemple : *C'est lui qui m'a dit de faire comme ça*, *ce sont eux les principaux responsables*.

REMARQUE : le verbe se conjugue et peut faire varier son temps, son mode.

Le présentatif sert à mettre en relief un élément de la phrase (☛ ci-dessous, *pronoms démonstratifs*).

Pronoms démonstratifs

Ne pas les confondre avec les adjectifs démonstratifs, qui précèdent un nom (*ce type*, *cet homme*, *cette femme*). Les pronoms démonstratifs remplacent un nom, voire un ensemble de termes, et permettent de les rappeler sans les répéter. Ce sont : *ce* (parfois élide en *c'*), *celui*, *ceux*, *celle*, *celles* ; *celui-ci*, *celui-là*, *celle-ci*, *celle-là* ; *ceci*, *cela* (abrégé parfois en *ça*). Par exemple : *C'est bizarre, un hiver sans neige !* (*ce* remplace *un hiver sans neige*). Parmi toutes les chaus-sures de la vitrine, je préfère cette paire.

Pronoms indéfinis

☛ *indéfinis*.

Pronoms personnels

Les pronoms personnels sujets s'accordent en genre et en nombre avec le verbe : *Ils ont dit ; elles ont été blessées ; nous sommes partis ; toi et moi préférons le théâtre au cinéma.*

Les pronoms personnels compléments prennent le genre et le nombre du ou des noms à qui ils renvoient : *il leur a dit, à eux tous, de ne pas se faire de souci.*

Les verbes pronominaux conjuguent leur pronom personnel réfléchi ou réciproque en même temps que le verbe : *toi et moi, nous nous demandons quoi faire.*

Pronoms possessifs

Le pronom possessif remplace un adjectif possessif + nom : *Ma famille, la mienne.*

Les différents pronoms possessifs sont : *le mien, la mienne ; le tien, la tienne ; le sien, la sienne ; le (la) nôtre, le (la) vôtre, le (la) leur.* Et au pluriel : *les miens, les miennes ; les tiens, les tiennes ; les siens, les siennes ; les nôtres, les vôtres, les leurs.* Par exemple :

<i>Les parents ont appelé <u>leurs</u> enfants,</i>	<i>chacun <u>les leurs</u>.</i>
(adjectif possessif)	(pronom possessif)

Quand

Ce petit mot exprimant le temps s'emploie surtout avec l'indicatif : *quand viens-tu ? Je me demande quand tu viens. Je viens quand l'été s'annonce.*

ATTENTION : on dit souvent que *quand* est synonyme de *lorsque*, mais on ne peut pas employer *lorsque* à la place de *quand* dans l'interrogation, directe ou indirecte. Par exemple : dans les phrases qui précèdent, seule la dernière peut être transformée avec *lorsque* : *Je viens lorsque l'été s'annonce.*

Dans les deux autres phrases, *quand* est employé dans une interrogation directe, puis dans une interrogation indirecte.

Mais on peut aussi employer *quand* dans un sens de concession (= même si) + conditionnel. Par exemple : *quand il viendrait tous les jours sonner à la porte, je refuserais de le recevoir.*

Que

Faisons ici un recensement de tous les emplois possibles de *que* :

- *Que* peut être pronom relatif, et il est précédé d'un nom qu'on appelle antécédent : *je vois le palais que tu me montres.*
- *Que* peut être inclus dans des locutions de subordination : *parce que, de (telle) sorte que, du moment que, sans que, pour que, afin que, étant donné que...*
- *Que* peut être interrogatif ou exclamatif : *que fais-tu ? Qu'est-ce que c'est ? Que ne le disais-tu plus tôt ! Que d'eau, que d'eau !*
- *Que* peut faire partie de locutions comparatives : *plus... que, moins... que, autant... que, aussi... que, de la même manière que, soit que... soit que.*
- *Que* fait partie de l'expression *ne... que* = seulement.
- *Que* peut faire partie d'expressions toutes faites : *non pas que... mais ; il y a que...*

• *Que* peut parfois remplacer une autre conjonction et éviter de la répéter : *je ne viens pas, parce que je suis fatigué et que je n'ai pas envie*. Attention, *que* peut aussi jouer ce rôle même s'il n'entre pas dans la composition de la première conjonction. Par exemple : *comme je suis fatigué et que...*

• *Que* peut remplacer *si* : *Que je te trouve en train de faire une bêtise, et tu vas voir ! (= Si je te trouve... tu vas voir)*.

• *Que* peut aussi faire partie d'un présentatif destiné à mettre en évidence un élément de la phrase : *c'est là que je suis né*.

• *Que* fait partie de la conjugaison du subjonctif : *que je vienne, que tu viennes...*

Rappeler (se)

Attention à la construction de ce verbe, on se rappelle *quelque chose* (et non : *de quelque chose*), mais on se souvient *de quelque chose*.

Registres (de langue, de communication)

Selon les circonstances où nous nous trouvons (vie sociale, vie professionnelle, vie familiale, amicale), et selon les personnes à qui nous nous adressons, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, nous pouvons nous situer dans le registre familier, voire très familier, ou, à l'opposé, dans le registre soutenu voire très soutenu, si ce n'est recherché. Entre ces deux gammes de registres, il y a ce qu'on nomme le français standard, qui pour partie est une fiction, car chacun s'approprie sa langue à sa façon.

Par exemple : *je veux bosser, je cherche un boulot / je suis en recherche d'emploi*.

À NOTER : 1) Les intonations, la prononciation font aussi partie des registres, par exemple les liaisons entre mots, l'oubli du *ne* de la négation, les contractions diverses (par exemple : *y a* pour *il y a*) ; 2) traditionnellement, un certain nombre de tournures familières sont mieux acceptées à l'oral qu'à l'écrit, tout simplement parce que le type de communication est différent, tout comme sont différents le contexte, et parfois les personnes destinataires.

Cela étant dit, le mot *registre* est utilisé également dans un certain nombre d'expressions : *cet acteur est excellent dans le registre comique. Au registre de ses grands rôles, citons...*

Relatifs (pronoms)

Ils s'utilisent pour remplacer un nom (= l'antécédent) placé dans la proposition précédente et qui (lui, ou plutôt son remplaçant, le pronom) peut avoir des fonctions diverses dans la seconde proposition. Par exemple :

Je connais la personne qui arrive (qui = sujet du verbe arrive).

Je connais la personne que tu me montres (que = complément d'objet direct du verbe tu montres ; il répond à la question : quoi ?).

Je connais la personne dont tu parles (dont = complément indirect de tu parles).

Je connais l'endroit où tu vas (où = complément de lieu).

Attention aux pronoms relatifs composés : ils sont composés d'une préposition + *que* ou *quel(le)*, mais sont tantôt en un mot, tantôt en deux mots. Dans

tous les cas, la marque du pluriel s'applique aux deux parties du pronom composé : *auquel / auxquels ; à laquelle / auxquelles*.

En un mot, il y a : *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, auquel, auxquels, auxquelles*. Et en deux mots : *à laquelle*. En deux mots encore, pensons aux pronoms relatifs composés d'une préposition + un des relatifs précédents : *avec lequel, sans lesquels, pour laquelle, près duquel, hors desquelles...*

Les repères d'emploi sont les suivants :

1) une phrase avec deux propositions indépendantes dont l'une contient la préposition + son complément peut être transformée en une phrase complexe avec une proposition relative. Par exemple : *Je te montre le pont ; j'habite auprès de ce pont* → *Je te montre le pont auprès duquel j'habite*.

2) Le pronom relatif correspond au nom placé après le pronom dans les deux propositions indépendantes.

Relief (mise en)

☛ *présentatifs*.

Répétitions

En général, on évite les répétitions quand elles sont inutiles et lassantes. Par exemple, au lieu de répéter deux fois la même conjonction de subordination, on dira : *Comme je suis fatigué et que je n'ai pas envie de sortir, je reste à la maison* (au lieu de : *comme... et comme*).

Pour ce qui est des noms, ils peuvent être remplacés par des pronoms (☛ *pronoms*) ou des adverbes : *j'avais un chien et Lucien aussi* (avait un chien).

Enfin, la richesse du vocabulaire met des synonymes à notre disposition pour nous éviter les répétitions... sauf si nous voulons créer un effet de renforcement : 1) *Le ciel d'azur, la mer lavande, tes yeux d'acier trempé* ou 2) *bleu, le ciel et bleue la mer ainsi que tes yeux, bleus*.

Rien

Ce petit mot n'est pas toujours en relation avec *ne* : *Rien à dire ! je n'ai rien à dire*.

Notons aussi : *Rien du tout, rien d'autre (que)* qui peuvent être employés seuls.

Distinguons également : *Ce n'est rien* (à l'oral, souvent : *c'est rien*) et *ce n'est pas rien* (= c'est quelque chose).

Rien peut même ne pas avoir de signification négative : *Vit-on rien de plus gai ? Un tout petit rien*.

Sans

Cette préposition s'emploie souvent sans article avant le nom qui la suit : *sans argent, sans rien ; mais sans un sou*.

Sans que

Une proposition subordonnée débutant par *sans que* met son verbe au subjonctif : *il parle sans qu'on lui réponde*. C'est la même chose avec : *pour que*.

Mais attention à *sans doute que* en début de phrase : *Sans doute qu'il ne veut pas venir.*

Savoir

Ce verbe entre dans la composition d'un certain nombre de locutions et tournures : *que je sache* (= si je suis bien informé), *je ne sache pas que* (= à mon avis, à ma connaissance), *va savoir !*, *Dieu sait si...*, *Dieu sait que...*, *Dieu seul le sait, tu sais quoi ?*

Si

Si exprime souvent la condition, mais, relié à un adjectif et placé devant lui, il est aussi synonyme de *tellement*. *Si* + adjectif : *Il est si gentil !* Il est en usage enfin dans le discours indirect.

ATTENTION : *si* de condition est toujours suivi d'un verbe à l'indicatif. La variation des modes et des temps est la suivante.

- *Si* + présent + présent ou futur de l'indicatif : *Si je sais, je fais / je ferai...*
- *Si* + imparfait de l'indicatif + présent du conditionnel : *Si je savais, je ferais...*
- *Si* + plus-que-parfait de l'indicatif + passé du conditionnel : *Si j'avais su, j'aurais fait.*
- *Si* est également un petit mot introducteur du discours indirect, dans lequel il remplace *est-ce que* : *Est-ce que tu viens ? Je ne sais pas si tu viens.*
- *Comme si* : *Il fait comme s'il n'avait rien vu.*
- *Même si* + verbe à l'indicatif a un sens concessif : *Même si tu me le montres, je ne le croirai pas.* L'emploi des temps et modes avec *même si* suit la même règle que pour *si*.

Si... que

Si n'a pas de signification de condition ici :

Il est si triste qu'il ne parle quasiment pas (*si* + adjectif + *que* = tellement... que).

Si peu qu'il change d'itinéraire, il se perd (*si peu que* = même si c'est peu que).

Si tant est que nous puissions en juger, ce travail est de bonne qualité (*si tant est que* = dans la limite où).

Soit

Soit... soit = ou... ou. Mais *soit* est aussi le subjonctif du verbe *être*, qui peut s'employer seul, quand un locuteur veut marquer son accord. Par exemple : « *Nous nous lèverons à cinq heures pour partir au lever du jour. — Soit* (= c'est ainsi). »

Substitution

C'est le fait de remplacer, quand c'est possible, un mot par un autre : par exemple, un pronom peut remplacer un nom (*celui-là*, pour Monsieur X) ; mais *lorsque* ne peut pas remplacer *quand* dans : *Quand viens-tu ?*

Le terme *substitution* désigne aussi tout changement survenu dans l'histoire de la langue : un mot est remplacé par un autre, ou se transforme ; par exemple,

le participe présent invariable s'est substitué au participe présent autrefois variable.

Sujet et verbe

Le verbe s'accorde avec son ou ses sujets : *toi et moi aimons le jazz ; toi, tu préfères cependant le free jazz.*

Dans certains cas, le sujet peut se voir placé après le verbe et non avant (☛ *inversion*).

Tant, tant que

Tant permet d'exprimer la quantité (tout comme tellement) : *Ils s'aiment tant !* Il marque aussi la comparaison : *Il n'a pas eu tant de facilités que son frère.* Mais, pour une phrase positive, il faut employer *autant* : *Il a eu autant de facilités que son frère.*

- *Tant pis, tant mieux* sont connus de tous.
- *Tant que* s'emploie seul : *tant que j'en ai l'autorisation, j'en profite pour me garer ici.* À ne pas confondre avec *autant*... *que* : *il y a autant de neige ici que chez moi.*
- *Si tant est que*... = à supposer que...
- *Tant qu'à faire* = puisque c'est comme ça... Ou : *tant qu'à* + un autre infinitif.
- *Un tant soit peu* = si peu que ce soit, un tout petit peu.
- *Tant s'en faut* = loin de là.
- *En tant que* = en qualité de (sauf dans l'expression toute faite : *en tant que de besoin*, c'est-à-dire s'il y a besoin).

Temps (relations de)

Quand, lorsque, au moment où, à l'instant où, dès que... expriment le temps. Il en va de même de : *d'abord, puis, ensuite, enfin, pour finir.*

Mais ce n'est pas toujours aussi net qu'il y paraît, car la logique se glisse parfois derrière la chronologie : *D'abord, puis, ensuite, enfin, pour finir* peuvent aussi exprimer les étapes d'un raisonnement. On le voit nettement avec l'adverbe *finalement*, qui résume, autant sinon plus qu'il n'apparaît comme une fin située dans le temps.

☛ *quand.*

Toujours

Il ne signifie pas forcément la permanence, comme dans : *je t'aimerai toujours, je suis toujours en quête de l'amour parfait.* Son sens peut être affaibli : *je le connais depuis toujours, c'est un copain de toujours.*

Toujours peut aussi avoir pour sens : *encore à ce jour.* Par exemple : *travaillait-il toujours chez Peugeot ?*

Toujours peut signifier également *en tout cas.* *Je ne sais pas s'il est là, toujours est-il que je ne l'ai pas vu depuis longtemps. Venez toujours, nous verrons bien quoi faire ensuite.*

- *Pas toujours* et *toujours pas* : attention, leur sens est différent. Par exemple : *Il n'est pas toujours de bonne humeur ; il n'est toujours pas marié.*

Troncation

C'est tout simplement le fait de tronquer, d'amputer certains mots. Les troncations sont inégalement admises : sont partout admises *l'auto*, *le ciné*, *le kilo*, *la moto*, *le métro*, *le taxi*, *le vélo* ; sont classées comme familières *l'appart'*, *le prof'*, *le beauf'*. On nomme aussi ce phénomène l'*apocope* (n.f.).

Un

Un est article indéfini ou pronom (l'*un*) et il est aussi chiffre : *un ami*, *un, deux, trois amis*. Il est le seul chiffre à s'accorder en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *une amie*, *deux, trois amies*.

Voir

Ce verbe peut être utilisé de façon explétive : *dis-moi voir ce que tu étais partie faire en Grèce ?*

Il entre aussi dans bon nombre de locutions : *il ferait beau voir que...*, *aller se faire voir*, *voir à*, *on va voir à voir* (sans doute un calque de l'espagnol), et même *on va voir ce qu'on va voir*.

Vue, vue

Ne pas confondre les locutions *au vu (de)* et *à la vue (de)*.

De même pour la garde à *vue*.

Y

Ce petit mot, pronom ou adverbe, ne sert parfois à rien, juste se montrer, comme dans *il y a* ou *il y en a*. Et il peut servir aussi à remplacer un nom complètement introduit par *à* : *Je vais au marché, J'y vais*.

Et puis c'est tout ; il n'est même pas à la fin de l'alphabet, ce qui permettrait de dire que nous avons tout vu de A à Z.

Chapitre XI

Phrase simple, phrase complexe : bien les composer

La phrase énonce quelque chose à propos d'un thème. À l'oral, elle est caractérisée par une unité d'intonation et deux pauses de la voix avant le début et à la fin de la phrase.

La *phrase* est dite *simple* quand : 1) elle est constituée d'un seul verbe entouré d'éléments qui s'y rapportent ; 2) et/ou quand elle est un énoncé complet, même sans verbe (phrase non verbale), entre deux points ou un point + un point d'interrogation ou d'exclamation ou encore trois points de suspension (☛ chapitre suivant sur la ponctuation). Par exemple :

La sécheresse menace (une phrase minimale et aussi phrase simple).

La sécheresse, tant redoutée, menace les jardins et cultures (expansion de la phrase précédente).

De gauche à droite, à chacun sa leçon (titre de presse).

Investir comme un P-DG (titre de presse).

Touché par l'Espagne (publicité).

On appelle *phrase complexe* celle qui contient deux verbes ou plus et dont les propositions peuvent être juxtaposées (on parle alors de propositions indépendantes), coordonnées ou en relation de subordination avec un verbe principal. Par exemple :

Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu (trois propositions indépendantes juxtaposées).

Ensuite, j'ai eu froid et je suis parti (deux propositions coordonnées par *et*).

Je me suis alors dit que j'avais eu tort, parce que je perdais les acquis que j'avais difficilement obtenus.

Il y a dans cette dernière phrase quatre propositions différentes, autour de quatre verbes : 1) proposition principale, qui commande les autres ; 2) proposition subordonnée dite complétive ; 3) proposition subordonnée de cause ; 4) proposition relative, avec pronom relatif *que* et son antécédent *les acquis*.

En outre, chacune de ces phrases peut être dite déclarative (ou assertive ou énonciative), interrogative, exclamative. Par exemple :

*Je pars. J'en ai assez de la ville, je veux vivre au calme, parce que j'en ai besoin.
Quand pars-tu ? Tu en as assez de la ville, tu veux vivre au calme parce que tu en as besoin ?*

Tu pars ! Tu en as assez de la ville, tu veux vivre au calme parce que tu en as besoin !

Une fois que l'on a compris le « meccano » des phrases, leur composition syntaxique ordonnée, selon une logique d'expression, les choses sont aisées. Rendre plus claire cette composition, tel est l'objectif du présent chapitre. Nous allons voir les différents éléments cités, dans l'ordre de leur citation.

XI-1 – La phrase simple

① Mise au point : phrase simple et phrase minimale

La terminologie en grammaire est parfois floue, en particulier parce qu'elle a évolué sous l'effet d'analyses nouvelles, en même temps que le langage gardait trace des anciens termes. On l'a vu déjà clairement avec les déterminants précédemment ; ils ont été adoptés par le langage grammatical d'aujourd'hui... mais les articles perdurent, tout simplement parce que, s'ils se laissent englober dans les déterminants, ils ont cependant des spécificités qu'il est indispensable de voir à part.

Dans le cas des phrases, la phrase minimale n'est pas toujours synonyme de phrase simple ; elle peut désigner aussi la phrase dont on ne peut rien retrancher sans qu'elle devienne incorrecte, dénuée de sens ; c'est pourquoi nous avons préféré ici parler de phrase simple. La phrase simple admet des compléments, dont certains peuvent lui être retirés.

② La phrase verbale

Sujet + verbe (+ adverbe + complément essentiel + complément circonstanciel), telle est la structure de la phrase verbale. Le sujet peut être placé après le verbe dans différents cas, tels que l'interrogation ou la présence d'un adverbe comme *aussi, ainsi, peut-être* ; ou encore la volonté de mettre en relief tel ou tel élément de la phrase (☛ chapitre X, inversion, présentatifs, p. 426).

La phrase simple peut même être composée seulement d'un verbe : *Viens !*

Dans le cas où la composition est sujet + verbe, le sujet peut être un nom propre, ou plusieurs, un nom commun ou plusieurs, un ou des pronoms : *Jean vient. Jean et Marie viennent. Elle et lui viennent.* Le ou les sujets s'accordent en genre et en nombre avec le verbe.

Remarque : on dit plutôt « elle et lui » que « lui et elle » ; c'est une question d'euphonie ; ainsi le féminin prend-il parfois le pas sur le masculin, genre qui a vocation à exprimer l'ensemble de l'humain, alors que le féminin exprime seulement son aspect propre.

Lorsque des compléments ou des adverbes s'ajoutent, ils ne s'organisent pas au hasard. *Viens ici !* ne peut pas être remplacé par *Ici viens !* Ou alors, il

faut que la ponctuation se mette de la partie et que l'ensemble soit écrit ainsi : *Ici ! Viens !*

Remarque : on a cité un mot de la classe des adverbes. On pourrait le remplacer par un vrai complément circonstanciel, par exemple : *Viens près de moi*. Ce type de complément est parfois aussi nommé complément adverbial. Ceci montre que, s'il est utile de connaître les différentes variétés de classes de mots (les noms, les verbes...), il ne faut pas se laisser perturber par les fonctions de ces mêmes mots : un verbe peut faire fonction de nom ; un nom peut être complément, un verbe aussi ; un adverbe qualifie un verbe, mais un complément le fait aussi.

Nous venons de montrer la phrase complétée d'un adverbe, qu'on peut remplacer par un complément circonstanciel (ou adverbial) ; mais il faut s'intéresser aux compléments d'objet, direct et indirect : ce sont toujours eux les premiers traités dans les grammaires, ceux qu'à l'école, on apprend en premier.

ATTENTION : dans la phrase *Je vais à l'école*, « à l'école » est un complément circonstanciel et non un complément d'objet indirect : en effet, il ne répond pas à la question « à qui ? à quoi ? », mais à la question « où ? ». En réalité, le verbe *aller*, comme le verbe *venir* sont des verbes dits intransitifs – c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas avoir de compléments d'objet ; pas de compléments essentiels, seulement des compléments circonstanciels. D'ailleurs, et c'est un signe, ils peuvent être employés sans complément du tout : *Je viens. Je vais et je viens*.

Venons-en aux compléments essentiels, ceux sans lesquels le verbe ne peut assumer le sens en totalité : *Je dis ces mots*, voilà un complément d'objet direct. *Je dis ces mots à un lecteur*, voilà un complément d'objet indirect. *Je dis* tout seul, sans complément, ne convient que précédé de deux points et de guillemets.

Mais on aurait tort de croire que la place des compléments (et des adverbes) est toujours après le verbe. Voyons, par exemple :

À la fin des vacances, sur la plage, j'ai vu un film magnifique avec mon frère.

Et voilà trois compléments circonstanciels, dont deux sont placés avant le verbe, et un après.

Alors, comment déterminer la bonne place d'un complément ?

Les adverbes et compléments circonstanciels peuvent être mobiles dans la phrase, alors que les compléments d'objet direct et indirect doivent suivre le verbe en ordre militaire : en principe (cas le plus général) on place d'abord le COD, puis le COI : *j'ai dit ça à ma mère* ; mais on peut les inverser pour les mettre en évidence : *j'ai dit à ma mère ça*. On entend là le *ça* sonner fortement. C'est sûrement une drôle d'information !

Quand on place un complément circonstanciel (ou un adverbe) en début de phrase, soit on s'en débarrasse tout de suite parce qu'on a d'autres choses à dire (1), soit le but est de le mettre en valeur (2). Comparez :

(1) *Hier, en fin de matinée, j'ai eu un coup de téléphone très important du directeur*. L'information importante n'est pas la réponse à la question *quand ?* mais à la question *quoi ?* Ce qui s'est passé et que le locuteur raconte, c'est le coup de téléphone, pas ses circonstances ou pas d'abord ses circonstances : *J'ai eu un coup de téléphone très important du directeur*. Voilà l'essentiel.

(2) *Brusquement, sans aucun signe d'avertissement, la terre s'est mise à trembler*. Certes, c'est une nouvelle importante que la terre se soit mise à trembler ;

mais dans l'ordre dramatique et émotionnel du récit, le plus important est le caractère soudain, non annoncé de ce séisme.

Ainsi, même avec une phrase simple, nous avons les moyens de raconter, d'exprimer ce qui s'est passé, ce que nous avons ressenti.

Quelquefois pourtant, la phrase devient si simple, qu'elle pratique l'ellipse du verbe. C'est souvent ainsi quand le locuteur a besoin de donner une certaine force à sa phrase, de frapper le lecteur. Voilà pourquoi les phrases non verbales sont très utilisées dans les titres ou dans la publicité.

③ La phrase verbale avec verbe à l'infinitif

Une variété à part de phrases verbales est celle constituée de phrases avec un verbe à l'infinitif :

Ne pas marcher sur la pelouse. Ne pas toucher. Prière de se laver les mains. Ne rien poser sur les radiateurs.

Ici, il s'agit d'interdictions, d'ordres ou de conseils. On peut considérer qu'il manque à ces phrases un groupe verbal exprimant l'obligation ou l'interdiction ; et que l'absence de verbe conjugué (donc l'absence de temps et de personne) marque une interdiction totale, définitive, hors du temps et des cas particuliers.

Il y a d'autres phrases verbales, dont celles constituées de verbes à l'infinitif sans négation. Par exemple : *Réussir* (en tête d'une rubrique d'emplois).

La phrase marque à la fois un souhait, un objectif et une évidence qu'entre l'objectif et la réalisation il n'y a... presque rien. Le verbe à l'infinitif annule en les englobant tous les modes possibles de rapport à la réalité, tous les temps et toutes les personnes. Voilà un cas de démocratisation et d'effort vers l'égalité par la grammaire ; on peut se demander cependant s'il n'y a pas là une (petite) part de fiction qui amènerait chaque lecteur à prendre ses désirs pour des réalités. C'est ainsi, sauf dans les phrases négatives vues plus haut où ce qui n'est pas permis s'affiche alors avec une grande force, hors tout temps et quelle que soit la personne.

Ces phrases sont assez proches de ce qu'on nomme phrases non verbales.

④ La phrase non verbale

On l'appelle aussi parfois « phrase nominale ». Elle est légère, vive, rapide, forte car elle fait une économie de mots. De ce fait, elle est souvent employée à l'oral, par exemple : « *Mon fiancé, Jean. — Enchanté de vous connaître.* »

La phrase non verbale tire sa force de l'absence du verbe justement, ce verbe qu'on a longtemps qualifié de moteur de la phrase, parce qu'il disait quelque chose à propos du thème, il livrait l'information importante et nouvelle. Eh bien, ce verbe, on peut s'en passer et la transmission de l'information s'organise autrement. Regardez et comparez :

Le printemps est la saison du renouveau. / Le printemps, saison du renouveau.

Que manque-t-il donc dans la seconde formulation ? Il manque le verbe qui donne des indications de temps et de mode. On ne sait donc pas s'il faut

comprendre : le printemps est la saison du renouveau ; le printemps sera toujours la saison du renouveau ; que le printemps soit la saison du renouveau ! En d'autres termes, on ne sait pas s'il y a dans la phrase non verbale un aspect de description du réel, de généralité ou de souhait.

Il manque cela, avons-nous dit. Peut-être n'est-ce pas un manque mais, au contraire, un atout. Le lecteur peut en effet comprendre ce qu'il souhaite entendre, à sa guise, sans se poser des problèmes de rapport au réel, sans s'obliger à faire le partage entre réalité et imaginaire, réalité et souhait, ni celui entre hier / aujourd'hui / demain / toujours. Et c'est bien pour ces raisons que la publicité est une grande consommatrice de phrases non verbales. Par exemple : *Le merveilleux pouvoir* (publicité pour un parfum).

D'un point de vue littéraire, la phrase non verbale peut servir à présenter un décor en quelques mots, montrer une situation ou un personnage, tirer des conclusions. Par exemple : « Fauve avec des tons d'écarlate, / Une aurore de fin d'été. » (Paul Verlaine, *Jadis et Naguère*). « Toujours sans passion, état ennuyeux pour moi. » (Stendhal, *Journal*). « Un solide gaillard ! dix-huit ans : larges bras ; / Mains à vous arracher la tête de l'épaule ; / Sur un front bas et dur, cheveux roux, coupés ras. » (Paul Verlaine, *Premiers Vers*). « Après cela, Hamlet. Ensuite, trois ans de repos. » (Stendhal, *Journal*).

Mais le verbe sous-entendu dans la phrase non verbale n'est pas toujours un auxiliaire comme *être* ou *avoir*. Il peut se trouver des phrases terminées par des points de suspension : « Ça, mon petit vieux... » (Jean-Claude Pirotte, *Boléro*).

Le sens de la phrase non verbale se construit en appui sur l'ensemble du dialogue, sur le contexte. Dans la phrase citée, il faudrait ajouter *je ne te laisserai pas tranquille*, puisque dans la phrase précédente, le locuteur demande qu'on le laisse tranquille. On voit par là que la notion de phrase, unité minimale de sens complet, est assez souple.

En outre, dans une phrase non verbale, les groupes nominaux exprimés ne sont pas forcément le sujet (et parfois aussi son attribut). Il arrive que ce qui demeure dans la phrase non verbale soit un complément qui, alors, se déploie sur l'ensemble de la phrase ; ou un adverbe, ou encore un participe présent. C'est comme si les indications de lieu, de temps, de manière, de cause, de conséquence... étaient le centre de la phrase. Par exemple : « Comment ? — En mettant mes doigts dedans. — Dans ses yeux ? — Oui. » (La narratrice de Christine Angot vient de dire qu'elle a aveuglé une personne.)

Pour ce qui est de la phrase non verbale centrée autour d'un participe présent (ici, plus précisément d'un gérondif, participe présent introduit par *en*), on voit qu'est sous-entendu un verbe d'action, du type : j'ai fait cela. L'indication de la personne vient aussi du contexte.

On peut aussi construire une phrase non verbale comportant une négation, par exemple « non », ou alors *en* + adverbe de négation + gérondif.

⑤ La négation dans la phrase

On a vu déjà que la négation peut se dire par les adverbes de négation : *ne... pas*, *ne... jamais*, *ne... rien*, *ne... personne*, *nul ne...*, *personne ne...*, *aucun... ne*, voilà les principaux. La négation peut aussi s'exprimer par des prépositions comme : *sans*, *excepté*, *sauf*, *en l'absence de*. Elle peut enfin être portée

par des verbes qui contiennent en eux-mêmes un sens négatif, tels *nier, refuser, interdire* ou par des préfixes (*in-, a-...*).

La négation dans la phrase peut être partielle ou totale :

Il ne faut pas marcher sur les pelouses : négation totale.

Il ne faut pas marcher sur les pelouses protégées, mais seulement sur les allées et espaces ouverts au public : négation partielle.

Les adverbes de négation introduisant une négation partielle, c'est-à-dire qui imposent une limite ou une restriction à la négation, sont : *ne... guère, ne... que, ne... pas, seulement*.

Qu'est-ce qui change dans l'ajout d'une négation dans la phrase, outre le sens ? D'abord, il y a des mots en plus, dont la place peut varier. Comparez : *Je ne veux pas. Je n'ai pas voulu. Ne pas vouloir*.

Il peut y avoir seulement une partie de mot qui change, avec les préfixes : moral / immoral, amoral ; probable, improbable : possible, impossible.

RAPPEL : le préfixe *in-* (*im-* devant un autre *m* ou un *p*) marque l'opposition ; le préfixe *a-* dénie l'existence de la notion, c'est pourquoi il n'existe pas pour tous les cas.

Ensuite, il y a des combinaisons variées, telles que :

- *Ne... pas* remplacé par *ne... point* : je ne comprends point.
- *Aucun... ne* ou *ne... aucun* : aucun n'est parti, je n'en ai vu aucun.
- Il en est de même avec *personne... ne* (*ne... personne*), *rien... ne* (*ne... rien*).
- *Ni... ni... ne* (ou : *ne... ni... ni*) s'emploie quand plusieurs termes sont en cause : *ni* le père *ni* le fils *ne* sont là. Je n'ai vu *ni* le père *ni* le fils (= le père et le fils étaient absents).
- *Pas plus... que... ne* s'emploient aussi quand deux termes sont en cause : *pas plus* le père *que* le fils *n'étaient* là.
- *Ne* et *ne... pas* peuvent alterner car *pas* peut être supprimé : il n'ose parler, il *ne* cesse de rire.
- *Ne* peut aussi ne pas être une négation, on l'appelle alors un *ne* explétif : je crains qu'il *ne* vienne (c'est le contraire de : je crains qu'il *ne* vienne *pas*). À moins qu'il *ne* vienne demain (c'est le contraire de : à moins qu'il *ne* vienne *pas* demain).
- *Ne... pas* et *ne... pas non plus* : ☛ exemple ci-dessus.

On notera qu'une négation partielle restrictive avec *ne... que* peut également s'employer avec une autre négation, et devenir *ne... pas... que*. Par exemple : *Je ne suis pas qu'une ménagère*.

☛ chapitre X, négation, *ne*, p. 429, 430.

Que devient la négation dans une phrase sans verbe ? On utilise *point de* ou *pas de, jamais de, nul(le), aucun(e), ni... ni, plus de*. Par exemple : *Ni droite, ni gauche. Point de médecin en vue. Plus de pain. Pas de journaux ce matin. Ni fleurs, ni couronnes. Aucune femme dans cette assemblée*.

Quand la négation porte seulement sur un terme de la phrase, on emploie *non* + nom ou adjectif ou *ce n'est pas... que* (☛ la mise en relief, chap. X, p. 439). Par exemple :

*Un étudiant non bachelier, une voie de circulation non autorisée.
Ce n'était pas lui qui était visé par l'attentat.*

⑥ Le passif dans la phrase

Le passif dans une phrase répond à une intention particulière. Par exemple, on évite ainsi de faire mention du sujet à l'origine de l'action ; ou on met l'accent sur l'action elle-même, vue comme essentielle :

*Il a été décidé de... (passif impersonnel)
Ce prix m'avait été attribué déjà l'année dernière.
Je n'ai pas été livré aujourd'hui (sous-entendu : par mon fournisseur).
Il a été pris en flagrant délit d'excès de vitesse.*

Le passif permet aussi d'opposer deux situations :

J'aime, je suis aimé.

Le passif sert encore à composer une phrase plus claire lorsque le sujet du verbe à l'actif serait trop long, par exemple : *Les habitants ont été surpris par la violence des pluies, la coulée de boue et l'inondation.*

On construit le complément du verbe au passif (appelé complément d'agent) avec *par* le plus souvent et quelquefois avec *de*. Par exemple :

*Il a été pris par la police.
Il a été pris de violents maux de tête.*

On remarque que le sens est différent, sens propre dans le premier cas, sens plus métaphorique dans le second cas. Parfois les deux solutions sont de niveau égal : *Chacun veut être respecté par tous / de tous.*

⑦ La phrase impérative : avec l'impératif ou d'autres moyens

Viens ! L'ordre est clair. Le mode employé est l'impératif. Mais l'impératif n'est pas toujours impérieux, il peut aussi demander, prier, conseiller : *Excuse-moi, viens, reviens, ne fais pas ça.* De même, d'autres moyens que l'impératif existent pour composer une phrase impérative, d'ordre, de demande, de prière, de conseil.

Mentionnons d'abord l'intonation à l'oral ou la ponctuation à l'écrit : *Tu viens tout de suite !*

On peut aussi employer des tournures avec le mode conditionnel : *Je voudrais bien participer à ce voyage.*

On peut également employer des tournures incluant le subjonctif : *Il faut que tu reviennes. Pourvu qu'il revienne. Je souhaite qu'il revienne.*

On peut aussi utiliser la forme interrogative : *Vas-tu venir ?*

Enfin on peut donner un ordre de plusieurs façons différentes, y compris avec un phrase non verbale : *Ferme la porte ! Veux-tu fermer la porte ? La porte ! Quel courant d'air ! On n'est plus chez soi.*

Comme on le voit, les possibilités d'expression sont variables et débordent les catégories de la grammaire – qu'il faut pourtant connaître.

⑧ L'emphasis dans la phrase : les différents moyens

Si, dans le sens courant, l'emphasis désigne la force expressive et par extension l'exagération, en particulier dans le ton, les tournures (un ton emphatique, une tournure emphatique), en syntaxe, l'emphasis c'est le fait d'*insister sur un élément de la phrase*. Cet élément peut être le sujet du verbe, ou un complément.

Comment s'y prend-on ? Le point commun à toutes les compositions emphatiques est le déplacement, aux fins de mise en valeur, du terme sur lequel on veut insister.

Il y a d'abord *la mise en début de phrase* du ou des termes importants sur lesquels on veut insister. Par exemple (les mots importants sont soulignés) :

Avec Paul, Pierre est parti en Chine il y a un an.

Pierre avec Paul sont partis en Chine il y a un an.

Il y a un an, Pierre est parti en Chine avec Paul.

Ce terme mis en avant peut être aussi un adjectif :

« Grande est l'Artémis d'Éphèse ! » (Sigmund Freud).

Il y a aussi l'*ajout de présentatifs* comme *c'est... que, il y a... que* :

C'est en Chine que Pierre est parti avec Paul il y a un an.

C'était il y a un an qu'ils sont partis en Chine.

Il y a un an que Pierre et Paul sont partis en Chine.

C'est lui qui est parti avec Pierre en Chine il y a un an.

Ce sont eux qui sont partis en Chine il y a un an (on tolère aussi : *c'est eux qui...*).

Enfin, le *déplacement de termes vers le début de la phrase* peut avoir pour conséquence l'ajout d'un pronom personnel :

Ils étaient tous deux déprimés → Déprimés, ils l'étaient tous deux.

Tu n'y as pas fait attention. Mais je l'ai remarqué → Toi, tu n'y as pas fait attention. Mais moi, je l'ai remarqué.

Toutes ces phrases peuvent se complexifier avec l'ajout d'autres propositions :

Toi, tu n'y as pas fait attention, moi, je l'ai remarqué (juxtaposition).

Toi, tu n'y as pas fait attention, mais moi, je l'ai remarqué (coordination avec *mais*).

Tu n'as pas fait attention à cela, que moi, j'ai remarqué (subordination avec *que*, pronom relatif).

Bien que tu n'y aies pas fait attention, je l'ai remarqué (subordination avec *bien que*).

⑨ La phrase complétée d'un infinitif ou un participe

Nous avons vu plus haut que les adverbes et les compléments dans une phrase simple permettaient de préciser le message qu'est la phrase. Par exemple :

<i>Hier,</i>	<i>au lever du jour,</i>	<i>ils sont partis</i>	<i>à trois</i>
(adverbe)	(compl. de temps)		(compl. de manière)

<i>dans la voiture</i> (compl. de lieu)	<i>de Paul,</i> (compl. de nom)	<i>vers l'aéroport</i> (compl. de lieu)	<i>de Roissy,</i> (compl. de nom)
<i>pour un voyage</i> (compl. de but)	<i>en direction de la Chine</i> (compl. de lieu)	<i>de plusieurs mois.</i> (compl. de durée)	

Mais au lieu de compléter la phrase de tous ces compléments, ce qui est fort lourd, on peut faire plusieurs phrases simples. On peut choisir d'autres tournures syntaxiques.

a) L'infinitif

Complément du verbe, il permet de compléter celui-ci. Par exemple : *Ils sont partis (pour) faire un voyage en Chine.*

L'expansion de la phrase réalisée à partir de l'infinitif (on l'appelle proposition infinitive) permet aussi d'exprimer le but. La préposition *pour* est possible, mais non obligatoire.

De la même façon, un infinitif complément d'un verbe peut exprimer d'autres nuances : le temps, la cause, la concession. Par exemple :

Ils ont consulté des cartes avant de partir.

Ils ont pris un guide faute de savoir parler chinois.

Ils sont partis sans regretter leur travail.

REMARQUES : 1) pour employer un infinitif ainsi, il faut qu'il ait le même sujet que celui du verbe conjugué (ici : *ils*) ; 2) l'infinitif et le groupe qui lui est solidaire (souligné) peuvent se placer avant ou après le verbe conjugué s'ils peuvent être remplacés par un complément circonstanciel. Par exemple : *avant de partir* → *avant le départ* ; 3) mais l'infinitif se place forcément après le verbe conjugué s'il joue un rôle de complément essentiel (☛ ci-dessus) qui complète directement et immédiatement le verbe. Par exemple : *ils sont partis faire un voyage* (impossible d'écrire *faire un voyage* au début de la phrase). Autres exemples : *il sait faire cela, elle pense venir, il espère réussir*, etc. 4) un autre emploi de l'infinitif dans la phrase simple est un substitut de la proposition relative. Par exemple :

De la terrasse, nous voyons

les passants se presser vers le métro.

= *les passants qui se pressent vers le métro.*

b) Le participe

Il peut également compléter le verbe d'une phrase simple. Ce peut être un participe présent. Par exemple : *Ayant toujours fait beaucoup de projets de voyages, ils ont fini par en réaliser un.* Là, le participe présent et le groupe de mots qui est solidaire avec lui remplacent une proposition exprimant la cause : comme ils avaient toujours fait beaucoup de projets...

Les enfants courant dans les rues nous ont montré que l'école était finie. Là, le groupe de mots centré autour du participe présent pourrait être remplacé par une proposition relative : les enfants qui couraient dans les rues nous ont montré que...

Enfin, il faut signaler le gérondif : *en* + participe présent. Par exemple : *En chantant et en courant dans les rues, ils nous ont montré que...*

Au lieu de juxtaposer ces propositions, on pourrait garder la première telle quelle et introduire les suivantes par un petit mot ou deux de coordination : *et*, *en plus*. On pourrait aussi faire varier la ponctuation et ajouter *non seulement... mais... et* :

<i>Ses cheveux sont noirs, longs et luisants,</i>		<i>et son menton est arrogant,</i>		<i>en plus ses yeux inquiètent.</i>
<i>Non seulement ses cheveux sont noirs, longs et luisants,</i>		<i>mais son menton est arrogant,</i>		<i>et ses yeux inquiètent.</i>

Cependant, si l'auteur de cette phrase n'a pas choisi cette solution, c'est qu'il a une raison : l'accumulation de caractéristiques sans autre joint que la ponctuation (à l'oral, le souffle) rend celles-ci plus fortes et plus étonnantes. En outre, le choc des propositions juxtaposées est renforcé par le fait qu'après deux verbes « être » + adjectifs attributs, la troisième proposition ne continue pas sur le même modèle (ses yeux sont inquiétants) mais a pour verbe « inquiètent », *ses yeux inquiètent*.

Si vous relisez à voix haute la phrase authentique d'Éric Holder, vous constaterez qu'il a choisi la meilleure solution pour exprimer le physique de son personnage. La juxtaposition est donc à la fois une manière de poser les propositions les unes par rapport aux autres et un choix de style, c'est-à-dire un choix d'expression.

À NOTER : la virgule est parfois remplacée par le point-virgule, plus fort.

Une curiosité : l'emploi de *avoir beau* et *si* dans des phrases construites en juxtaposition

On peut exprimer beaucoup de nuances dans des phrases construites sur le mode de la juxtaposition. Regardez ces phrases : *Il a beau faire des efforts, il n'arrive à rien. Si intelligent sois-tu, il sans travail tu n'auras pas tes examens*. On constate que ces deux phrases pourraient se construire autrement, avec une proposition principale || une proposition subordonnée : *Bien qu'il fasse des efforts, il n'arrive à rien. Même si tu es intelligent, il sans travail tu n'auras pas tes examens*. Ou : *Il n'arrive à rien, il quoiqu'il fasse des efforts*.

② La coordination

Coordonner deux ou plusieurs propositions, c'est remplacer les virgules qui les relient dans la juxtaposition (☛ ci-dessus) et les mettre en relation par une conjonction de coordination. Les plus connues des conjonctions de coordination sont : *mais, ou, et, donc, or, ni* (coordination négative), *car*. À celles-ci s'ajoutent des locutions de coordination (adverbes ou locutions adverbiales) : *puis*¹ (suite chronologique ou addition), *cependant, toutefois, pourtant, par contre, en revanche* (opposition), *en effet, par conséquent* (conséquence).

ATTENTION : la conjonction ou la locution de coordination ne remplacent pas tout à fait la virgule : 1) dans des propositions juxtaposées, la virgule se place en fin de première proposition ; dans des propositions coordonnées, la

1. *Ensuite* et *enfin* peuvent se voir reconnaître le même statut de locutions de coordination, s'ils sont reliés logiquement ou chronologiquement à *puis*.

conjonction ou la locution de coordination se place *au début de la deuxième proposition*. Et le même schéma se reproduit s'il y a plus de deux propositions ; 2) la virgule peut coexister avec une conjonction ou une locution conjonctive (sauf pour « et », en principe. ➤ chapitre XII, p. 479).

Comparez :

<i>Je suis venu,</i> (prop. 1)		<i>j'ai vu,</i> (prop. 2)		<i>j'ai vaincu.</i> (Jules César) (prop. 3)
<i>Je suis venu</i> (prop. 1)		<i>et j'ai vu,</i> (prop. 2)		<i>puis j'ai vaincu.</i> (prop. 3)

À NOTER : tout comme dans les phrases construites en juxtaposition, la virgule pourrait être remplacée parfois dans la coordination par le point-virgule.

Quelles sont les difficultés de la coordination ?

D'abord, les locutions et conjonctions de coordination relient des propositions, mais elles peuvent aussi relier des éléments moins importants, voire un seul terme à d'autres. Par exemple :

Il est intelligent, mais plein d'illusions.
Elle est gentille, jolie et superficielle.

On voit bien que la conjonction de coordination relie les adjectifs entre eux mais pas plus. En effet, pour construire une phrase sur le mode de la coordination, il faut que les *éléments reliés entre eux* aient *le même statut* : une proposition. Si les sujets des verbes sont différents, il faut les préciser :

Il a plu, mais cela n'a pas duré.
Il a lu et elle a regardé la télévision (mais : il a lu et regardé la télévision).

On constate aussi qu'une conjonction de coordination peut cohabiter avec un adverbe ou un complément :

Il a neigé et en plus il y a eu du vent.
Il a neigé, mais malheureusement ça n'a pas tenu.

On constate aussi que certaines conjonctions ou locutions de coordination sont mobiles dans la proposition et d'autres, non :

- *Mais, car, et, or, ni, ou, puis* doivent toujours être placés en début de proposition (ou de fragments coordonnés) ;
- *Donc* peut être déplacé (*donc* vous verrez, ou : nous verrez *donc*). Il en va de même de : *pourtant, cependant, ensuite, enfin, toutefois, par contre, en revanche, en effet, par conséquent*.

Enfin, certaines conjonctions et locutions de coordination admettent la cohabitation avec une autre. *Et* admet toute cohabitation, sauf avec *mais, car* (il y aurait contradiction), *or, ou...* Et avec lui-même, bien sûr.

Et maintenant, pourquoi coordonne-t-on des mots, des propositions au lieu de se contenter de les juxtaposer ?

On a vu que la juxtaposition, alliée à un choix judicieux de vocabulaire, donne une certaine force à l'expression. La coordination, elle, assouplit, fluidifie l'expression ; elle permet de faire de longues phrases, en particulier d'intégrer des compléments, reliés entre eux par une virgule, sans lasser. Par exemple : « Il s'était soulevé, les fesses décollées du fauteuil, le buste jailli en

avant et promenait sur les pékins un regard si impérieux qu'une demi-douzaine d'entre eux se dégelèrent. » (Marcel Aymé)

La coordination permet aussi de montrer les rapports logiques ou chronologiques qui demeurent voilés dans la juxtaposition ; de là une plus grande clarté d'expression, à l'écrit comme à l'oral. Par exemple :

Je pense donc je suis.

La situation économique n'est pas la seule cause de cette guerre, mais elle paraît prépondérante, on ne peut donc l'ignorer.

Nous allons nous intéresser d'abord aux causes économiques de l'entrée en guerre, puis nous verrons ses causes idéologiques, ensuite nous aborderons ses causes politiques et enfin nous terminerons par les causes religieuses.

En outre, chacun peut alterner juxtaposition et coordination dans une phrase. On peut même penser à la subordination.

③ La subordination

Être subordonné, c'est dépendre d'un chef. De la même façon, une proposition subordonnée dépend d'une proposition directrice nommée proposition principale. La proposition subordonnée est introduite par un ou plusieurs mots de subordination : pronom relatif (*qui, que, quoi, dont, où*), conjonction *que*, autres conjonctions de subordination dont la liste suit.

- *que* complétif et *sauf que, sans que*
- *parce que, puisque, comme, attendu que* [marquant la cause]
- *quand, lorsque, une fois que, dès que, alors que, avant que, après que, aussitôt que, au moment où* + pronom relatif *où* [marquant des relations de temps]
- *afin que, pour que* [marquant le but]
- *quoique, bien que, loin que, encore que* [marquant la concession]
- *tandis que, alors que, quand* [marquant l'opposition]
- *de telle sorte que, c'est pourquoi* [marquant la conséquence]
- *si, à supposer que, en admettant que, à condition que* [marquant la condition, l'hypothèse]

☛ chapitre X, *que, quand, pour que*, relatifs, p. 407.

Qu'est-ce que la subordination en grammaire ? Il s'agit de rapports syntaxiques qui ne correspondent pas forcément à des rapports de sens, de logique. On notera parallèlement que la coordination syntaxique peut masquer des rapports logiques de subordination et n'être pas en phase avec eux. Par exemple :

<i>Je pense</i> (prop.1)		<i>donc je suis.</i> (René Descartes) (prop.2)

La proposition 1 et la proposition 2 sont coordonnées au plan syntaxique. Mais dans un rapport logique, de sens, c'est la pensée qui est première et entraîne l'existence. Pourtant, cette proposition 1 pourrait tout aussi bien, sans changer de sens, devenir syntaxiquement¹ une subordonnée.

1. Syntactiquement : dans l'architecture, dans l'organisation de la phrase.

Je pense, || *de telle sorte que je suis.*
(prop. principale) (prop. subordonnée de conséquence ;
de telle sorte que = conjonction de
subordination)

Parce que je pense, || *je suis.*
(prop. subordonnée de cause) (prop. principale)

Quand nous lui posions des questions, || *il nous répondait de manière évasive.*
Comme il était en avance, || *il but un café au bar.*

Voici le pont près duquel j'habite (j'habite près de ce pont).
(antécédent)

		à + lequel, laquelle	de + lequel, laquelle	autre proposition + lequel
SINGULIER	Masculin	<i>auquel</i>	<i>duquel</i>	<i>sans lequel, près duquel</i>
	Féminin	<i>à laquelle</i>	<i>de laquelle</i>	<i>près de laquelle</i>
PLURIEL	Masculin	<i>auxquels</i>	<i>desquels</i>	<i>sans lesquels</i>
	Féminin	<i>auxquelles</i>	<i>desquelles</i>	<i>avec lesquelles</i>

ATTENTION : parfois l'antécédent est séparé du pronom relatif par quelques mots (par exemple si cet antécédent a un complément de nom). Exemple : *Voici le pont de pierre et de brique près duquel j'habite.*

Parfois aussi l'antécédent est sous-entendu, par exemple :

Qui ne dit mot consent (qui = celui qui).

☛ chapitre X, relatifs, p. 438.

b) Les propositions subordonnées complétives introduites par que

Pour bien les distinguer des propositions relatives avec *que*, pronom relatif, il suffit d'observer que leur *que* à elles n'est pas précédé d'un antécédent (nom ou pronom).

On appelle ces propositions « complétives », car elles complètent un verbe principal. Par exemple :

<i>Je pense</i>		<i>que tu seras là.</i>
<i>Je regrette</i>		<i>que tu ne viennes pas</i> (remarquez le subjonctif ; ☛ ci-dessous).

Attention à la proximité entre : *je ne sais que faire* / *je ne sais pas quoi faire* / *je ne sais ce que je dois faire*. La première phrase comporte un *que* complétif et les deux autres phrases comportent chacune une proposition relative.

Attention aussi aux autres *que*, à ne pas confondre ! Voici des exemples parlants :

Viens donc, que nous parlions ! (que = afin que).

Si tu viens et qu'il fait beau, nous irons à la plage (que = reprise de si).

Que tu partes ou que tu restes, c'est pareil (que = si).

Il y avait du bruit, de la fumée, des cris, que c'était intenable (que = si bien que).

Attention enfin à la tournure suivante, dans laquelle la proposition subordonnée avec *que* n'a pas de support de proposition principale : *qu'elle puisse nier, cela ne m'était pas venu à l'esprit*. Ou alors, le support peut être juste un nom : *l'idée que l'argent ne fait pas le bonheur est une ânerie*.

Les propositions subordonnées et l'emploi du mode subjonctif

Certaines propositions relatives peuvent être mises au subjonctif, pour exprimer l'éventualité, la possibilité ou la part subjective de l'expression. Par exemple :

*Il n'y a rien **qui** me soit plus cher.*

*Connais-tu quelqu'un **que** je puisse appeler en cas d'urgence ?*

*Je ne vois aucun lieu **où** je puisse aller me reposer.*

*Je cherche une maison **qui** ait un jardin.*

• Les propositions complétives avec *que* ont un verbe au subjonctif lorsqu'elles suivent des verbes principaux de volonté, de regret, de crainte, et en général les verbes exprimant un sentiment mais aussi une idée d'éventualité :

*Je veux **qu'il** guérisse.*

*Je crains **qu'il** (ne) soit malade.*

*Je regrette **qu'il** soit toujours en convalescence.
 Nous sommes heureux **qu'il** soit parmi nous.
 Il se peut **qu'il** faille annuler notre voyage.*

- Les propositions complétives avec *que* utilisent des modes parfois variables selon que la proposition subordonnée comporte une négation ou non. Cela se passe chaque fois que cette négation introduit une nuance de doute. Par exemple :

*Je pense **que** ça va bien / je ne pense pas **que** ça aille bien.*

- Pour *que*, *afin que*, *quoique*, *bien que*, *avant que* sont également suivis du subjonctif (☛ ci-dessous).
- À *condition que*, *pourvu que*, *à moins que*, *pour peu que*, *pour autant que*, *que* (de condition), *où que* sont suivis du subjonctif ; mais *si* est suivi de l'indicatif.

c) Les propositions subordonnées de temps

Ce sont les plus simples. Elles expriment des relations de temps entre deux parties de la phrase : soit la simultanéité, soit la succession dans le temps ; et quelquefois, c'est le même mot qui peut servir aux deux usages, par exemple *quand*.

*Il partait au moment où j'arrivais.
 Il s'est enfui dès qu'il m'a vu (= aussitôt que).
Quand j'ai vu les dégâts, j'ai téléphoné à mon assurance.
 À comparer avec :
Quand j'étais enfant, j'habitais la campagne.*

☛ chapitre X, *quand*, p. 437.

ATTENTION : ne pas confondre l'emploi de *quand* et celui de *quand bien même* (= même si). Exemple : *Quand bien même tu serais riche et célèbre, je ne t'aimerais pas.*

Veiller aussi à bien employer *avant que* (+ subjonctif) et *après que* (+ indicatif) : *Avant qu'il parte, va le voir. Après qu'il sera parti, ce sera trop tard.*

Enfin, dans l'expression du temps, pensons au pronom relatif *où*, dont l'antécédent est souvent sous-entendu : je ne connais pas l'endroit *où* il va habiter. Ce *où* est parfois remplacé par le relatif complexe *dans lequel* ou *dans laquelle* : il n'a pas précisé la ville *dans laquelle* il est nommé.

Un cas particulier : les phrases indépendantes avec *quand*, *puisque*, *du moment que*, *si*, *pourvu que*...

Vous avez sûrement déjà prononcé ces phrases : *Quand tu voudras ! Puisque tu le dis. Si tu y crois. Du moment que tu en es sûr...* On suppose le plus souvent devant ces propositions une proposition principale du type : *c'est ainsi ; ça va ; je suis d'accord*, etc.

d) Les propositions subordonnées de cause, conséquence, but, concession, opposition

Comme cela a été montré plus haut, les relations logiques ne sont pas attachées à la syntaxe ; celle-ci est juste un ensemble de moyens d'expression parmi lesquels nous avons le choix.

Ainsi, pour les relations de cause et conséquence, nous exprimons toujours les deux, mais nous choisissons de mettre en valeur plutôt l'une ou plutôt l'autre, par le choix de la conjonction de subordination comme par la place à laquelle nous choisissons de placer chaque proposition. Par exemple :

<i>Il pleut,</i>		<i>je prends un parapluie.</i>
(cause)		(conséquence)
<u>Comme il pleut, je prends un parapluie.</u>		
<u>Puisqu'il pleut, je prends un parapluie.</u>		
<u>Il pleut, c'est pourquoi je prends un parapluie.</u>		

Cependant, certaines conjonctions de subordination ne peuvent se placer qu'en début de phrase : *comme, puisque, étant donné que, attendu que, vu que*.

Attention à *de (telle) sorte que* : quand cette locution exprime le but, elle s'emploie avec le subjonctif : *Je pars en avance, de sorte que je ne sois pas en retard* (de sorte que = pour que). Mais : *Il est parti trop tard, de sorte qu'il n'était pas à l'heure* (de sorte que = c'est pourquoi).

RAPPEL : on peut aussi exprimer la cause avec une phrase construite en juxtaposition ; ou alors avec une phrase construite en coordination (☛ exemple ci-dessus et : *Il pleut, alors je prends mon parapluie*).

Les propositions subordonnées de but se construisent avec une conjonction de subordination + le subjonctif. Par exemple : *Il travaille à l'école pour que ses parents lui fassent cadeau d'un nouveau VTT*.

Mais ce n'est évidemment pas le cas si *pour que* est transformé en *pour* et *afin que* est transformé en *afin de* : *Il travaille afin d'avoir un cadeau, pour recevoir un VTT neuf*.

Généralement, la proposition exprimant le but se place en fin de phrase, alors que les propositions de cause ou de conséquence peuvent avoir une place variable.

Attention à *pour peu que* : cette locution n'exprime pas le but, mais la condition. Elle est également employée avec le subjonctif. Par exemple : *Pour peu que je ne fasse pas attention, je mange une tablette de chocolat entière*.

Les subordonnées de concession et d'opposition sont souvent proches mais non semblables : la concession est un rapport de contradiction entre deux termes liés, tandis que l'opposition est un rapport entre deux éléments indépendants mis sur le même plan. Par exemple :

Il fait nuit ici, alors qu'il fait grand jour à Hué (opposition).
Il est sorti bien qu'il soit très malade (concession).

Si... que + subjonctif et tout... que + subjonctif expriment aussi la concession :

Si habile qu'il soit, il ne peut rien contre le destin.
Tout entreprenant qu'il soit, il ne peut renverser une mauvaise conjoncture.

REMARQUE : *quand* au sens de *alors que* peut exprimer le temps, mais aussi l'opposition. Par exemple : *Il pleut à Paris, quand il fait beau à Montpellier.*

Quand au sens de *même si* peut aussi exprimer la concession + supposition. Par exemple : *Quand il aurait fait une chaleur d'enfer, elle aurait encore dit qu'elle avait froid.*

e) Les propositions subordonnées de condition

Quand on pense condition, on associe souvent le petit mot *si*. Mais il y a d'autres conjonctions de subordination pour exprimer la condition et celle-ci peut même se dire sans la subordination.

• Si + indicatif, toujours

La règle du *si* + indicatif est souvent mal connue et mal appliquée en français. Sans doute parce qu'il y a l'attraction des langues étrangères... et du langage enfantin fautif, mal ou non corrigé.

Si tu as su, tu as eu une bonne note.

Si je sais, je réponds.

(Indicatif présent)

Si je savais,

Si j'avais su,

Oui, si je sais, je répondrai.

(ou futur)

je répondrais.

(conditionnel présent)

j'aurais répondu.

(conditionnel passé)

• Les principales autres conjonctions de condition

Ce sont : *à condition que*, *pourvu que*, *à moins que*, *pour peu que*, *pour autant que*, *que*, *où que*. Attention, elles sont suivies du subjonctif ! Exemples :

Tu réussiras, pour peu que tu fasses des efforts.

Pourvu qu'il soit là ! (cas d'une proposition qui se suffit à elle-même ➤ encadré ci-dessus).

Tu réussiras pourvu que tu fasses des efforts.

Que tu fasses des efforts et tu réussiras.

Où que tu ailles, je te suivrai.

• Autres locutions conjonctives exprimant la condition

D'autres locutions conjonctives exprimant la condition s'emploient avec l'indicatif ou le conditionnel : *au cas où* + conditionnel, *selon que* + indicatif. Le conditionnel seul peut également remplacer la présence de *si* dans la proposition subordonnée. Exemples :

Au cas où tu serais libre, tu peux venir au cinéma avec moi.

Selon qu'il fera beau ou non, nous irons à la plage ou au cinéma.

Je saurais, je répondrais. (Cela à la place de : *si je savais, je répondrais*. Attention, ne pas écrire : *si je saurais*... c'est une erreur).

RAPPELS : a) on peut aussi exprimer la condition avec une phrase construite en juxtaposition ; ou avec une phrase construite en coordination ; ou encore avec une phrase intégrant une locution d'interrogation. Exemples :

Tu sors sans permission, tu es puni.
Tu sors sans permission et tu es puni.
As-tu mal agi, alors tu seras puni.

b) *Si* est également un petit mot introducteur du discours indirect, dans lequel il remplace *est-ce que* : est-ce que tu viens ? Je demande *si* tu viens.

c) *Comme si* et *même si*. Exemples : *Il fait comme s'il n'avait rien vu. Même si tu me le montres, je ne le croirai pas.* L'emploi des temps et modes avec *même si* suit la même règle que pour *si*.

f) Les autres propositions subordonnées : comparaison, manière, exception

La comparaison s'exprime le plus fréquemment par *comme*, *de même que*, *aussi que*, *tel (+ adj.) que*, *aussi (+ adj.) que*, *moins (+ adj.) que*, *plus (+ adj.) que*.

Il a agi de même qu'il le faisait autrefois, comme il est de coutume.
Il a réagi aussi bien qu'il l'avait toujours fait.

Comme peut aussi exprimer la manière. Il en va de même de : *ainsi que*, *de la manière que*. Par exemple : *Je serai habillé comme je t'ai dit.*

Exprimer l'exception est une exception, justement : *sauf que*, marquent un raté dans un fonctionnement : *Tout le monde était là, sauf que personne n'avait pensé à la clé.*

Toutes les phrases que nous venons de voir, qu'elles soient simples ou complexes, peuvent être déclaratives (ou assertives ou énonciatives), interrogatives, exclamatives. Cela peut avoir des conséquences sur leur syntaxe. C'est ce que nous allons examiner maintenant.

XI-3 – La phrase déclarative, interrogative, exclamative

① La phrase déclarative

C'est en quelque sorte le degré zéro de tous les types de phrases : elle pose une information. C'est d'ailleurs avec des phrases déclaratives que sont composés le plus souvent les exemples. On la nomme aussi phrase assertive ou phrase énonciative. À l'oral, son intonation est montante puis descendante. À l'écrit, elle se termine ordinairement par un point (☛ chapitre XII, Ponctuation et lisibilité, p. 472).

La phrase déclarative se compose au minimum d'un groupe sujet + un groupe verbal ; des compléments peuvent s'y ajouter ; de même que d'autres propositions, juxtaposées, coordonnées ou subordonnées.

Dans certains cas on trouve une inversion verbe / sujet : après les adverbes *ainsi*, *aussi*, *peut-être*, *sans doute*, *là*, *ici* et *bientôt* ; dans le cas de phrase emphatique (☛ ci-dessus). En outre, les compléments circonstanciels peuvent se placer avant le sujet et le verbe. Exemples :

<i>En tous lieux de la ville, montaient</i>	<u>des accords musicaux.</u>
<i>Bientôt</i>	<u>apparurent les premiers danseurs.</u>
<i>Ainsi se déroula</i>	<u>la fête de la Musique.</u>
	(groupe sujet)

À NOTER :

1) dans le cas des verbes impersonnels, il faut distinguer le sujet apparent du sujet réel. Par exemple :

<u>Il y a encore</u>	<u>beaucoup de monde dans les rues.</u>
(sujet apparent)	(sujet réel)

En effet, qui est dans les rues ? → beaucoup de monde.

2) Dans les propositions dites incises ou enchâssées, le sujet est en général placé après le verbe. Par exemple : *Je ne vois plus personne, dit-il, en regardant de tous côtés.*

3) On remarque aussi l'inversion verbe / sujet dans les formes au subjonctif : *Soit un couple avec deux enfants et un revenu moyen de 50 000 euros par an...*

ATTENTION : le sujet du verbe peut être repris par un pronom après le verbe. Par exemple : *Peut-être cet homme peut-il nous aider.*

Outre la place du sujet et du verbe, il faut être attentif, dans la phrase déclarative, à la place des pronoms. Voyons d'abord les pronoms personnels compléments : *J'annonce la nouvelle à mes enfants, Je leur annonce la nouvelle, je la leur annonce.* L'ordre des pronoms personnels est 1) pronom sujet, 2) pronom complément d'objet direct, 3) pronom qui remplace le complément introduit par à.

Il en va de même quel que soit le temps et le mode du verbe : *je la leur ai annoncée* (attention, dans l'exemple ci-dessus, l'accord du participe passé se fait avec le nom ou avec le pronom) ; *je la leur annoncerai.*

Pour ce qui est des pronoms possessifs et des pronoms démonstratifs, leur place ne pose pas de vrai problème, ils sont soit à la place du sujet, soit à la place de l'attribut ou du complément : *c'est le mien, je te donne le tien ; tu gardes celui-ci, celui-là est pour moi.*

Il faut enfin regarder la place des petits mots exprimant la négation : *ne... pas, ne... rien, ne... guère, ne... jamais, ne... personne, personne ne.* Selon les temps verbaux, selon la présence ou non de pronoms, cette place peut être problématique. Voyons cela : *Cette nouvelle, je ne la leur annonce pas.* *Cette nouvelle, je ne la leur ai pas annoncée.* On remarque que les pronoms personnels – sauf le pronom sujet – sont collés au verbe et que les petits mots de négation les enserrent. Pour le passé composé, attention : le participe passé est hors du dispositif.

Quelques autres cas : *Je ne la leur ai guère commentée.* *Personne ne la leur avait annoncée avant moi.*

Attention à la place de *en* et *y* : comme les autres pronoms, ils demeurent collés au verbe. Par exemple :

J'ai des nouvelles. J'en ai ; je n'en ai pas assez.
Je vais à la campagne. J'y vais, ou je n'y vais pas.

Les emplois de la phrase déclarative sont nombreux. D'abord, les sentences et proverbes : *Qui ne dit mot consent. Bien mal acquis ne profite jamais. Rira bien qui rira le dernier.*

Les phrases déclaratives sont également de règle dans les textes juridiques : « Le Premier ministre détermine et conduit la politique de la nation. » (Constitution française de 1958)

Enfin, dans le langage courant, la phrase déclarative est celle qui est la plus fréquemment employée, à l'oral comme à l'écrit.

② La phrase interrogative

Elle se termine par un point d'interrogation et, à l'oral, une intonation montante, quand l'interrogation est *directe* et par un point (ou des points de suspension) quand il s'agit de l'interrogation *indirecte*.

a) L'interrogation directe

Elle se réalise de plusieurs façons :

- Par l'inversion verbe / sujet : *Viens-tu ? Quand viens-tu ?* Attention ! Dans les formes verbales terminées en *-d*, la finale du verbe se prononce *-t*, *Qu'attend-elle ?*
- Une autre solution est la locution d'interrogation *est-ce que* (interrogation totale) : *est-ce que tu viens ?*
- Enfin, le locuteur peut choisir, notamment à l'oral, de ne rien changer à sa phrase, sauf l'intonation (oral) ou la ponctuation (écrit) : *Tu viens ?*

b) L'interrogation indirecte

L'interrogation indirecte se réalise de la façon suivante, illustrée par des exemples :

<i>Viendrais-tu au théâtre ce soir ?</i>	} interrogation directe.
<i>Tu ne viendrais pas au théâtre ce soir ?</i>	
<i><u>Est-ce que</u> tu viendrais au théâtre ce soir ?</i>	
<i>Je te demande <u>si</u> tu viendrais au théâtre ce soir.</i>	} interrogation indirecte.
<i>Je lui ai demandé <u>si</u> elle viendrait au théâtre ce soir.</i>	

REMARQUES : 1) le *si* caractéristique de l'interrogation indirecte ; ne pas écrire : *je me demande est-ce que* ; 2) l'utilisation possible de la négation (deuxième phrase) sans véritable valeur négative ; 3) *qu'est-ce que* ou *que*, *quoi* dans l'interrogation directe devient *ce que* dans l'interrogation indirecte. Par exemple : *Qu'est-ce que tu fais ?* (ou :) *Que fais-tu ?* (ou :) *Tu fais quoi ?* Je demande *ce que tu fais*. Par conséquent, ne pas dire ni écrire : *je demande qu'est-ce que* ; 4) l'interrogation indirecte est introduite par un verbe qui peut être à diverses personnes, selon le locuteur qui pose ou se pose la question.

En revanche, dans certains cas, aucun changement de mot interrogatif ne se produit dans le passage de l'interrogation directe à l'interrogation indirecte :

Pourquoi viens-tu ? Pourquoi tu viens ? → je demande pourquoi tu viens.
Qui est là ? Je demande qui est là.
Comment vas-tu ? Je demande comment tu vas.

REMARQUE : la seule modification est alors celle, obligatoire dans tous les cas, qui consiste en la suppression de l'inversion verbe / sujet. Les autres mots interrogatifs qui ne subissent aucune transformation sont : *quel, quelle, où, à qui, de qui, pour qui* (et autres prépositions + *qui*).

Interrogation indirecte et composition de la phrase en subordination

La phrase contenant une interrogation indirecte est une phrase avec deux propositions, l'une principale, l'autre subordonnée (☛ ci-dessus). Il peut aussi y avoir trois propositions : une principale + une subordonnée + une autre subordonnée qui dépend de la précédente¹. La phrase peut aussi contenir un verbe au conditionnel (☛ ci-dessus, premier exemple) ou au subjonctif. Par exemple :

<i>Je me demande</i>		<i>s'il y a une solution</i>		<i>qui puisse être correcte.</i>
(Prop. principale)		(prop. subordonnée 1)		(proposition relative, subordonnée 2)

On remarque là, encore une fois, qu'il faut bien considérer les mots comme les groupes de mots du point de vue de leur fonction : ainsi, une même proposition peut être dite subordonnée par rapport à sa proposition principale et être suivie d'une proposition relative qui dépend d'elle. La construction en interrogation directe serait : *Est-ce qu'il y a une solution qui puisse être correcte ?*

La proposition relative ne se transforme pas car elle est une expansion du terme « solution ».

Dans les phrases interrogatives, on distingue entre *interrogation totale*, qui porte sur l'ensemble de la phrase, et *interrogation partielle*, qui porte sur une partie seulement de la phrase.

L'interrogation totale peut entraîner deux réponses, selon qu'elle est formulée positivement ou négativement : *oui / non ; si / non*. Par exemple : *As-tu fini ? — Oui (j'ai fini). / Non (je n'ai pas fini).* — *Tu n'as pas (encore) fini ? — Si (j'ai fini). / Non (je n'ai pas fini).*

L'interrogation partielle est en général assumée par le pronom ou l'adjectif interrogatif. Elle suscite une réponse qui n'est pas *oui* ni *non*, mais plutôt un autre adverbe ou une phrase ou encore un complément ou un nom. Par exemple :

Quand auras-tu fini ? — Bientôt. / — Je ne sais pas. / — Plus tôt que prévu.
Qui est invité ? — Pierre et Paul. / — Tous les voisins. / — J'ai invité les amis des enfants.

REMARQUE : on peut aussi dire : *qui est-ce qui est invité ?*

Pour le passage à l'interrogation indirecte : ☛ ci-dessus.

1. On remarque là une construction en cascade, plus fréquente qu'on ne le croit, en particulier à l'oral.

Quand l'interrogation directe redouble le sujet du verbe

Au lieu d'utiliser *est-ce que* pour composer une phrase interrogative directe, on peut choisir l'inversion verbe / sujet, voire seulement la marque de ponctuation (ou à l'oral d'intonation) liée à l'interrogation :

a) *Est-ce que tu viendras ?* b) *Viendras-tu ?* c) *Tu viendras ?*

Mais, lorsque le sujet est un nom, on peut le redoubler avec un pronom :

a) *Est-ce que Jules viendra ?* b) *Jules viendra-t-il ?* c) *Il viendra, Jules ?*

a) *Est-ce que cette plante est résistante ?* b) *Cette plante est-elle résistante ?*

c) *Elle est résistante, cette plante ?*

REMARQUES : le pronom personnel « il » reprend « Jules » ; il est amusant de constater que l'inversion s'inverse, si on peut dire, puisque le sujet nom propre reprend la tête de la phrase dans le cas où l'inversion verbe / sujet est respectée (exemple b), alors qu'il passe en fin de phrase dans le cas où l'inversion n'est pas faite (exemple c).

À NOTER :

1) On peut associer une phrase non verbale (verbe à l'infinitif, groupe nominal) et une interrogation, marquée par un point d'interrogation. Par exemple :

— *Moi, y aller ?* (pas de terme d'interrogation)

— *Pourquoi y aller ?* (présence d'un terme interrogatif)

— *Où courir ? Où ne pas courir ? Ma cassette, où est ma cassette ?* (Molière, *L'Avare*)

2) Le mode du verbe, associé au point d'interrogation, peut marquer aussi l'interrogation. Par exemple :

— *Moi, j'irais lui faire des excuses ?* (conditionnel)

— *Moi, que j'aille lui faire des excuses ?* (subjonctif)

3) Il faut signaler ce qu'on appelle des « questions dirigées » parce que le mode de formulation de la question vise à orienter le contenu de la réponse. Ce type de question est utilisé parfois avec virtuosité par les orateurs, les hommes politiques... et les instituts de sondage d'opinion. Quelques exemples de questions dirigées :

— *Tu ne vas pas venir ?* (la réponse espérée est positive)

— *N'est-ce pas cette couleur qui est ta préférée ?* (la réponse espérée est positive)

À comparer avec une question posée sur un mode totalement ouvert : *Viens-tu ? Est-ce ta couleur préférée ?*

Le même procédé peut fonctionner dans l'interrogation indirecte. Par exemple : *Je me demande s'il ne va pas venir. Je me demande si ce n'est pas sa couleur préférée.*

4) Enfin, la phrase ponctuée d'un point d'interrogation peut n'être pas une question :

— *Vas-tu te taire ?* (ordre)

— *Est-ce possible qu'il ait agi ainsi ?* (interrogation rhétorique ; réponse attendue : non)

③ La phrase exclamative

Contrairement aux phrases déclaratives, les phrases exclamatives expriment avec force (une force parfois irrépressible, que manifeste la ponctuation) *la subjectivité* du locuteur. L'intonation des phrases exclamatives s'élève sur le terme qu'on veut mettre en valeur, même si l'ensemble peut être bref, un mot seulement : alors, le débit de la voix est plus fort que la normale. Les phrases exclamatives emploient pour partie la même gamme d'adjectifs, de pronoms, d'adverbes que la phrase interrogative : *quel, quelle, lequel, laquelle, quoi, comme, comment, combien*.

L'exclamation peut porter sur la totalité de la phrase : *Comme c'est dommage !*

Elle peut porter sur une partie de la phrase : *Ces gens affamés, quel triste spectacle !*

Les procédés de renforcement de l'exclamation peuvent être variés : la reprise de tout ou partie de l'exclamation, l'ajout d'une interjection et / ou d'un adverbe, l'ellipse : *Quel scandale que cette loi ! Oh, quel scandale ! Oui, vraiment, quel scandale ! C'est incroyable ! Incroyable !*

Les différences entre phrase déclarative et phrase exclamative sont parfois très faibles : ce peut être seulement l'intonation, relayée à l'écrit par la ponctuation.

REMARQUES : 1) il arrive qu'une tournure interrogative d'inversion verbe / sujet puisse servir à marquer l'exclamation : *Est-il stupide !* 2) l'exclamation peut aussi être marquée par une négation explétive : *Que n'ai-je pas fait pour lui, pour qu'il réussisse !* On voit combien, dans la phrase exclamative, ce qui prime, c'est l'intention et l'émotion du locuteur.

④ Discours direct, discours indirect : un passage parfois risqué

On a vu ci-dessus un exemple de ce passage avec l'interrogation indirecte. Revenons sur les aspects difficiles de ce passage entre discours direct et discours indirect, que certains appellent aussi discours rapporté.

Pour les aspects de ce passage en relation avec la ponctuation, en particulier dans la littérature, le passage du discours intérieur du narrateur au discours rapporté d'autrui : ➤ chapitre XII, p. 497.

On rapporte les paroles ou écrits d'autrui en plaçant ceux-ci entre guillemets ; avec des tirets dans les dialogues ; ou encore avec une proposition incise, de type [*dit-il*] ; ou avec un complément circonstanciel de type [*selon Untel*].

Ce qu'on appelle discours indirect ou discours rapporté à proprement parler, c'est autre chose : alors, les propos d'autrui sont repris à partir d'un verbe introducteur. Comparez :

« Ce qui est le meilleur dans le *nouveau* est ce qui répond à un désir *ancien*. »
(Paul Valéry, *Tel quel*)

Ce qui est le meilleur dans le nouveau, dit Paul Valéry, est ce qui répond à un désir ancien.

Paul Valéry dit que ce qui est le meilleur dans le nouveau est ce qui répond à un désir ancien.

Dans la phrase citée ci-dessus, le verbe introducteur et la mise en subordination supplémentaire qui résulte de sa présence ne changent pas l'ordonnancement du reste de la phrase. La citation de Valéry demeure telle quelle et on pourrait aussi envisager de l'encadrer de guillemets. Mais ce n'est pas toujours le cas.

Le verbe introducteur du discours indirect peut être conjugué à des temps variés et entraîner de ce fait l'évolution concomitante des temps du propos cité. On évite cependant d'agir ainsi pour les textes d'auteur ; on conserve les verbes tels quels ou alors on ne cite qu'un fragment. Par exemple, avec un verbe introducteur à un temps du passé : *Valéry a dit que ce qui est le meilleur... est ce qui répond...*

Un autre cas, non littéraire : *Ma décision est prise, ajouta-t-elle. — Entendu, mais je souhaite te voir revenir dessus, déclara-t-il à son tour.* Le passage au discours indirect : *Elle ajouta que sa décision était prise. Il déclara que c'était entendu, mais qu'il souhaitait la voir revenir dessus.* Dans ce cas, conserver le présent est impossible. On voit bien également ici que les pronoms personnels changent : les *je, ma* deviennent *il, sa*.

Il faut remarquer le cas de l'indicatif futur dans le discours direct : il reste tel quel (seule la personne du verbe change, bien sûr) si le verbe introducteur est au présent, mais devient conditionnel présent dans le discours indirect si le verbe introducteur est à un temps du passé. Par exemple :

Elle dit : je ferai l'impossible pour mon enfant. → Elle dit qu'elle fera...

Elle a dit : je ferai... → Elle a dit qu'elle ferait (conditionnel présent).

Observation : il est alors difficile de distinguer, dans le discours indirect, si la phrase réellement prononcée était à l'indicatif futur ou au conditionnel présent. Comparez :

Je ferai (indicatif futur) ; Je ferais (conditionnel présent) → Elle disait qu'elle ferait...

C'est pourquoi on remarque que certains auteurs gardent le futur du discours direct dans le discours indirect même quand celui-ci est à un temps du passé, pour lever cette ambiguïté.

Le discours indirect libre commence par un verbe introducteur + *que*, mais pas forcément, puis continue comme si ce verbe était répété. Par exemple : *(Elle disait que) maintenant, elle ferait attention, elle avait eu trop peur de mourir. Désormais, chacun de ses gestes serait pesé, elle ne rencontrerait que des gens sûrs, elle laisserait tomber tous ces types interlopes qui l'avaient tant fascinée.*

Enfin, il faut signaler que la variété des verbes introducteurs permet de donner des indications sur les sentiments, l'état d'esprit de celui qui parle ainsi

que sur la communication dans son ensemble. Comparez : *elle s'écria, elle hurla, elle murmura, elle insinua, elle avoua, elle prétendit, elle rétorqua, elle trancha, elle se récria, elle s'exclama.*

On voit par là combien la phrase, qui a été dans ce chapitre notre unité de référence, tire son sens plein de l'ensemble dans lequel elle est insérée. La syntaxe ne peut donc être seulement une syntaxe de phrase, même si la connaissance de celle-ci est nécessaire ; elle doit prendre en compte l'ensemble du texte (ou du discours).

XI-4 – De la phrase au texte : bien composer

Dans la communication courante, nous prenons en compte spontanément l'ensemble du texte ou du discours ; par exemple en ne répétant pas certains éléments déjà dits précédemment :

Tu n'as pas fait ça, n'est-ce pas ? Pas ça, non.

Il disait qu'ils partiraient. Qu'ils seraient heureux.

De même, les pronoms (relatifs, personnels, démonstratifs, possessifs, indéfinis) servent à éviter les redites : *J'ai vu le directeur et son adjoint qui m'ont dit que...*

Mais il faut également penser à une composition des phrases (notamment à l'écrit) qui s'insère bien dans l'ensemble qui lui est supérieur et soit en harmonie avec l'intention du scripteur ou du locuteur. Plusieurs paramètres sont à considérer.

Le contenu des propos

S'il est question de données difficiles à intégrer (intellectuellement ou émotionnellement), il convient de faire des phrases courtes et de dire un élément à la fois. Quitte à pratiquer une reprise ensuite, pour montrer les liens entre les différents éléments.

Le rythme qu'on veut donner à ses propos

En alternant phrases courtes, simples et phrases plus longues, contenant des compléments ou des propositions subordonnées, on évite la monotonie générant l'ennui ou la fatigue du lecteur. On donne aussi à ses propos une variété de nature à soutenir l'attention.

Le contexte social de communication dans lequel interviennent les propos

Nul ne s'exprime de la même manière lors d'un oral de concours et lors d'une conversation amicale ; dans le premier cas, on veille à bien articuler logiquement ses propos, à expliquer tout ce qui pourrait être imprécis alors que les relations amicales tolèrent bien plus d'implicite et de juxtaposition. Il en va de même à l'écrit.

L'objectif visé par le locuteur

S'agit-il d'une lettre administrative, alors il la faut claire, complète, précise, sans effets oratoires inutiles ; dans le cas d'une lettre (fût-elle électronique)

d'amour, inutile de le dire, les choses sont différentes ; dans le cas d'un écrit professionnel, on veillera à prendre en compte les destinataires en leur donnant les réponses qu'ils attendent sans se perdre dans le flou, sans formuler d'interrogations inutiles.

À NOTER : un locuteur peut avoir deux objectifs, par exemple informer et intimider, dissuader d'agir. On peut remarquer cela dans les courriers juridiques ou d'assurances : la complexité de la matière est parfois volontairement entretenue par un vocabulaire choisi pour son caractère hermétique. Dans ces cas-là, il faut traduire, comme s'il s'agissait d'une langue étrangère, mais s'efforcer, de son côté, de s'exprimer clairement et en cohérence avec soi-même.

☛ aussi le chapitre suivant et la partie « Style », p. 619.

Chapitre XII

Ponctuation et lisibilité

La ponctuation est la respiration de la phrase : vous respirez ? Elle aussi. Alors ne la tuez pas, ne tuez pas non plus votre lecteur ; a priori, il ne vous a rien fait. Plus même : l'absence de ponctuation ou une ponctuation défailante peut le lasser, ou l'induire en erreur. En effet, comparez :

Tu y vas, toi. Moi, non.

Tu y vas, toi ? Moi, non.

Cela dit, la ponctuation écrite n'est pas le décalque de la respiration orale de la phrase... ni de celui qui la prononce. À écouter la radio, on remarque vite les interruptions de débit qui finissent les phrases, mais qui peuvent aussi couper un mot.

Plus classiquement dit, la ponctuation est, selon le Grand Robert, « le système de signes servant à indiquer les divisions d'un texte écrit en phrases ou éléments de phrase, à noter certains rapports syntaxiques ou certaines nuances affectives de l'énoncé qui, dans le langage parlé, s'exprimeraient par des particularités du débit (notamment les pauses de l'accentuation ou de l'intonation) ». C'est dire combien la ponctuation est liée à la lisibilité : bien ponctuer, c'est rendre son texte plus clair et lui donner le maximum de chance d'être bien lu.

Les signes de ponctuation sont : le point, les points de suspension, la virgule, le point-virgule, les deux points, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les parenthèses et les crochets, les tirets ; et aussi l'accolade, l'astérisque, l'apostrophe, les guillemets, les barres obliques (dites *slash* et *anti-slash* en anglais de l'informatique). Les signes orthographiques telles la majuscule et la cédille sont proches des signes de ponctuation dans la mesure où ils ont le même but de clarification et de facilitation de la lecture.

On peut aussi parler de ponctuation orale pour désigner les arrêts de la voix plus ou moins marqués entre les groupes de mots. Petite curiosité : on parle aussi de ponctuation chez les plantes, par analogie avec la nôtre... mais il s'agit de petits points qu'on observe parfois sur la membrane de cellules végétales.

La ponctuation est également le signe visible de notre liberté d'auteurs et de lecteurs. Jusqu'au Moyen Âge, les textes n'étaient pas ponctués ou étaient reproduits non ponctués ; il n'y avait pas non plus d'accents, de blancs entre les mots, ni de paragraphes et alinéas. Pour lire, il fallait d'abord dire (oui, à voix haute !) et reconstituer le texte : c'était long, lent, le lecteur était totalement

pris dans le texte à lire. Il est intéressant de voir que le même phénomène se produit actuellement avec l'arabe écrit, mais cela est une parenthèse. Nous nous intéresserons donc dans ce chapitre à tous les éléments de ponctuation et, plus largement, de typographie qui rendent le texte plus aisément lisible.

Enfin, la ponctuation est liée au sens, qu'elle contribue à exprimer ; c'est pourquoi elle est l'alliée de l'auteur comme du lecteur. Et les poèmes sans aucune ponctuation, direz-vous ? Il s'agit de poésie et, dans la poésie, la polysémie est un moyen d'ouvrir le sens à la pluralité en convoquant non seulement l'intellect mais aussi l'intuition et la sensibilité du lecteur ; alors la ponctuation absente (mais présente affectivement et librement dans la lecture implicite) sert à brouiller le sens banal pour pouvoir aller plus loin. Que tout le monde s'exerce à la poésie, pourquoi pas ?

Mais dans la communication en prose, qui est la communication courante, il vaut mieux se faire comprendre clairement. Nous allons voir successivement tous les signes de ponctuation, leur utilité et leur emploi, ainsi que les erreurs à éviter. Cela sera complété par quelques précisions utiles sur la note de bas de page, les types de caractères et l'emploi des majuscules.

XII-1 – Le point

Ce petit rond dont le centre se confond avec la circonférence, ce petit rond que trace votre stylo, c'est le point. Son emploi le plus fréquent, dit-on habituellement, c'est de marquer la fin d'une phrase : « Regardez bien, Avenel, et rappelez-vous la consistance de ce pâté. Au Cochon Bleu, tout tremble. Le Cochon Vert a de la tenue dans tous ses produits, à commencer par le pain dont ils se servent. » (Daniel Boulanger)

Comme on le voit, le point a aussi une utilité de sens : il place des barrières fermes, des certitudes, là où deux points (après la première phrase) pourraient montrer que l'auteur veut expliquer. Il scande le texte d'un rythme précis.

Le point marque la netteté, voire la litote, par rapport à un point d'exclamation (ou d'interrogation). Par exemple : « Une enfant qui dort et quelqu'un qui veille sur elle, c'est quand même quelque chose, au milieu du vide. » (Patrick Modiano) En effet, le point de fin de phrase peut être remplacé par un point d'exclamation, un point d'interrogation, ou encore par des points de suspension (☛ ci-dessous).

Avec le point, certains même jouent la double fin, et la ponctuation s'allie avec le lexique (ici un mot assez rare) pour donner de la force au texte : « Or je suis pauvre et très dipsomane. Dipsomane. » (Éric Holder)

À NOTER : une mode actuelle, sans doute venue de la publicité, fait que nombre d'auteurs hachent menu leur texte en multipliant les points pour des effets inégaux : parfois, de ce fait, le texte redevient borborygme. Qu'on se souvienne de : « Vivre. Respirer. » (Club Méditerranée). *Des phrases courtes, ma chérie*¹ (titre d'un ouvrage de Pierrette Fleutiaux).

1. Pour les phrases courtes, voir aussi des écrivains du début du xx^e siècle comme Charles Péguy dans sa prose, ou Paul Valéry dans ses écrits intimes (*Choses tues, Tel quel...*).

La multiplication des points ou, à l'inverse, l'absence de point, ont un sens et produisent un effet sur le lecteur. Voici trois exemples :

« C'étaient des jours chauds. / Très clairs, très très clairs. / Les oiseaux chantaient. / Oui, bien. » (Christine Angot)

« Se taire. Écouter. Laisser déborder. » (Albert Camus)

« Une fois dans l'action, on est bien obligé de se débrouiller de la situation telle qu'elle se présente, souvent plus aisée qu'en les songes qu'on a construits, et de toutes manières il n'y a plus à tergiverser, à trembler comme feuille sous le joug d'Appréhension victorieuse ni à se recroqueviller sous la banquette de la diligence et on ne peut plus rester cloîtré là et faire la risée du lecteur, qui se dit qu'à ce titre n'importe qui pourrait figurer dans un roman, il semble qu'on ne soit plus très regardant de nos jours, et tout rapetissé qu'on est, il faut bien s'extraire, le lecteur ne souhaite pas rester coincé avec vous dans cette diligence¹ [...] » (Christine Montalbetti)

C'est exactement cela. Le lecteur veut respirer et, entre l'étouffement par asphyxie et celui par noyade, il va s'en donner les moyens en écoutant bien ce qu'il lit et en choisissant ce qui fait chanter en lui la vie.

Du coup, le lecteur va aussi réfléchir à comment il écrit, regarder ses blancs, ses virgules, ses points. D'autant que le point a encore d'autres usages que celui de terminer des phrases.

Un point après...

- *Les abréviations* (etc., M.). Si ces éléments se trouvent en fin de phrase, inutile d'ajouter un second point final. Et les trois points de suspension restent trois, en comptant le point de l'abréviation : il n'y a pas de petites économies.
- *Les références d'une œuvre* : Mozart, K. 363.
- *Les sigles* (éventuellement) : R.A.T.P., S.N.C.F.
- Et bien sûr, on met un point sur les *i* et les *j* minuscules.
- Il n'est pas utile d'ajouter un point après des guillemets quand ceux-ci se terminent déjà sur un point. Il est en effet assez lourd d'écrire (et de lire) : « *La plupart de nos ennuis sont notre création originale.* ». Comme le dit là Paul Valéry, etc.

Pas de point après...

- *Les sigles* (éventuellement) : RATP, SNCF.
- *Les abréviations* comportant la lettre finale du mot abrégé : Mlle, Me, Bd.
- Les titres de livres et d'œuvres diverses, même s'ils sont composés d'une phrase ; sauf volonté expresse de l'auteur. *Mangeront-ils ?* (Victor Hugo)
- Les chiffres deux par deux des numéros de téléphone.

Et les dates ?

Quand elles sont exprimées en chiffres, les dates obéissent à plusieurs règles (voir les espaces, les points), illustrées par les exemples suivants :

31.03.1990 / (31.03.1990) / le 31.03.1990 s'est produit l'événement suivant...

Ces règles ne s'appliquent évidemment pas aux formulaires dont le traitement est informatisé et qui reçoivent un chiffre ou une lettre par case : il ne

1. Encore cinq lignes avant le point.

faut donc pas indiquer de point ; c'est la même chose pour les numéros de téléphone.

Mais on convient que les dates dont le mois est exprimé en toutes lettres sont libellées de façon plus agréable et pour peu d'effort supplémentaire pour le scripteur.

XII-2 – Les points de suspension

Ils vont par trois et se mêlent d'interrompre ou d'amplifier le cours et le sens d'une phrase. Cela en fin de phrase, mais pas seulement. Par exemple :

« Tant pis, répliqua l'inspecteur. Vous irez en prison. Ou alors... » (Marcel Aymé)

« On croyait contempler ou pressentir les solutions possibles, et il y en a une autre... » (Paul Valéry)

« Et Sonia... Elle était si influençable, si évanescence... Et cette manie d'écouter la Sonate au clair de lune, le regard vague... » (Patrick Modiano)

Mais, en interrompant le cours d'une phrase, les points de suspension peuvent faire attendre et révéler un sens inattendu. Par exemple : « L'Amour a cet étrange caractère – d'avoir pour objet... une interruption. » (Paul Valéry)

REMARQUE : quand il s'agit d'une phrase coupée par les points de suspension, il n'y a pas de majuscule à la reprise des mots (*cf.* ci-dessus la citation de Paul Valéry) ; en revanche, quand les points de suspension finissent une phrase (fût-elle tronquée, fût-elle non verbale), alors la reprise des mots s'effectue avec une majuscule sur la première lettre (*cf.* ci-dessus la citation de Patrick Modiano). On remarque même cela dans des titres, par exemple : « L'UMP défend Alain Carignon... »

... et planche sur le développement durable » (*Libération*, 15 avril 2003) Remarquons l'absence de point à la fin du deuxième titre (comme tous les titres, sauf quand ils sont terminés par des points de suspension) ainsi que les points de suspension à la fin du premier titre et ceux au début du premier, qui est sans majuscule, pour marquer la continuité avec le titre précédent, dont il est séparé par quelques lignes.

À la fin d'une énumération longue, les points de suspension marquent qu'elle pourrait se continuer mais que l'auteur choisit d'en rester là. Mais on peut aussi remplacer les points de suspension par *etc.* (abrégé de : *et cætera* ou *et cetera*, latin signifiant « et les autres choses »).

ATTENTION : ne pas employer les deux à la fois, points de suspension + *etc.* ; c'est l'un ou l'autre ; ne pas oublier le point après l'abréviation.

Les points de suspension à la fin d'un paragraphe ou d'un texte permettent à son auteur de laisser sa pensée en suspens, la livrant au lecteur, à ses envies, réflexions et rêveries ou, par l'ellipse, évitant de dire soi-même ce qui fâcherait. Par exemple : « Et pourquoi ne pas confier la gestion du SMIC aux partenaires sociaux ? À condition que ceux-ci puissent en assumer la responsabilité... » (Lionel Steinmann, *Enjeux / Les Échos*, juillet-août 2002)

ATTENTION : il est dangereux d'abuser d'un tel procédé qui peut vous attirer la critique que vous êtes incapable de formuler précisément ce que vous voulez dire – donc que vous manquez de mots.

Vous pouvez objecter alors avec raison que les points de suspension servent à montrer l'indicible, à faire apparaître le silence et ses forces archaïques, obscures. Certes. Mais tout le monde n'est pas l'écrivain du siècle. Voici quand même un exemple :

« J'accepte... j'accepte... entièrement, sans réserves...
ma race qu'aucune ablution d'hysope et de lys mêlés
ne pourrait purifier
ma race rongée de macules
ma race raisin mûr pour pieds ivres » (Aimé Césaire)

Ou encore : « Le chemin mobile des eaux... Un fleuve d'air et de lumière... des nappes de clarté... Et c'est de ce point de la terre que mon âme s'envolera. » (Joseph Joubert, cité par Maurice Blanchot)

Dans les dialogues de théâtre ou de roman, les points de suspension servent à marquer et traduire les pauses, les hésitations des locuteurs (voire le silence de l'un d'entre eux, dont l'auteur veut seulement signaler la présence), mais aussi à susciter des effets d'attente sur le lecteur ou l'auditeur. Par exemple : « Adrien, mon amour, murmura Eva, je vous dois une confidence. Je suis... Mon Dieu... je suis une vamp. » (Marcel Aymé)

Les points de suspension marquent aussi celui qui parle est brusquement interrompu par un autre, parfois au milieu d'un mot. Exemple : « Mon colonel, je vous affirme sur l'honneur que je suis prêt à vous donner ma parole d'honneur que... — Ce que j'ai à vous dire... (*baissant la voix*) ou plutôt à vous confier, est tout à fait extrêmement je ne dirais pas gênant, mais enfin... oui enfin... plutôt tout à fait extrêmement délicat. » (Jacques Prévert)

À NOTER : les indications de jeu théâtral ou de lecture placées entre parenthèses (indications appelées des didascalies) dans la seconde réplique de Prévert complètent ici les points de suspension ; mais ces derniers les remplacent souvent, en particulier dans les dialogues, puisqu'ils peuvent être lus, parlés, dits ou joués.

Les points de suspension peuvent aussi contribuer à introduire un effet comique ouvrant sur une suite éventuelle, c'est-à-dire non obligatoire : « Deux amateurs discutent : “Moi, déclare l'un, j'ai entendu raconter que... (détails). — Ça m'étonne pas autrement, réplique l'autre, on m'a bien affirmé que... (détails).” » (Raymond Queneau)

REMARQUE : en revanche, l'absence de points de suspension dans une œuvre, en particulier théâtrale, revêt aussi un sens : le texte est tendu à craquer, il n'y a pas d'échappatoire. Voir par exemple *Dans la solitude des champs de coton* (Bernard-Marie Koltès).

Enfin, les points de suspension servent à signaler qu'un texte a été coupé : ils sont employés seuls si la coupure est le fait de l'auteur du texte et entre crochets [...] si elle est de la responsabilité de l'éditeur, ou d'une autre personne. Mais on constate que les parenthèses font une vive concurrence aux crochets dans cet emploi : sans doute est-ce le fait que les parenthèses sont bien plus accessibles que les crochets sur le clavier d'un ordinateur...

Détails à connaître

- *Quand les points de suspension sont plus de trois*

On peut se servir des points de suspension, bien plus que trois, pour faire correspondre des titres et des chiffres (par exemple dans un sommaire de livre ou un état comptable). On peut utiliser les points de suspension en nombre également pour marquer le passage du temps dans un texte : Rimbaud (dans « Veillées », *Les Illuminations*) et bien d'autres ont utilisé ce procédé.

- *Quand les points de suspension sont contraints à la cohabitation*

Ils précèdent généralement la virgule, le point-virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation, quand l'auteur veut marquer que l'énumération pourrait se prolonger :

Elle a fait les courses, le dîner, le ménage, le repassage... ! Mais ils suivent ces mêmes signes quand ceux-ci ont pour fonction de terminer la phrase : *Et elle est encore souriante !...*

- *Les points de suspension comme signe de manques*

Pour marquer qu'un texte a été coupé, on emploie trois points de suspension entre crochets ou entre parenthèses ; la plupart du temps, dans les textes des livres de littérature des lycées, le procédé servait à éviter les grossièretés ou obscénités (ce qui était jugé tel).

Parfois les manques dans un texte peuvent être dus à des causes involontaires telles que les rats, ou tout simplement des bribes de paroles attrapées dans un discours. Alors, les points de suspension servent à signaler ces manques dans une phrase (pas de majuscule après les points de suspension) ou entre phrases (une majuscule au début de la nouvelle phrase).

- *À suivre.../...*

Ce signe placé en bas d'une page montre que le texte continue à la page suivante (en particulier dans les courriers).

- *Quand il n'y a que deux points de suspension : oubli, avarice ?*

Ici, ce n'est pas le cas : *Le 3 mai 19..*, ainsi écrit, signifie qu'il manque deux chiffres à la date et que chacun d'entre eux est remplacé par un point et un seul.

XII-3 – Les deux points

Le ou les deux points (les deux appellations sont correctes, mais le *s* à *point* est toujours de rigueur même avec *le*) s'affirment en hauteur.

Ils servent à ouvrir sur une citation ou un dialogue : « Tout crime tient du rêve », a écrit Paul Valéry.

En principe, les deux points sont suivis d'une minuscule ; mais, si la citation ou le dialogue commencent par le début d'une phrase, début affecté d'une majuscule, alors cette majuscule est conservée, malgré les deux points.

Quand on rapporte un discours direct, la règle est que les deux points soient suivis de guillemets qui encadrent la ou les paroles rapportées.

Quand on rapporte un dialogue, on place des guillemets ouvrants avant la première réplique, puis un tiret avant chaque réplique qui suit (☛ ci-dessus, citations de Marcel Aymé et Jacques Prévert).

Exemples : ... car l'homme a toujours proclamé :

« Ce que j'écris, une femme ne pourrait pas l'écrire. »

Benoîte Groult (1975) dit très justement que, dans notre société, « la littérature féminine est à la littérature ce que la musique militaire est à la musique ». (Marina Yaguello)

REMARQUE : notez la place variable du point, avant, puis après les guillemets. En effet, dans le premier exemple, le point appartient à la phrase citée et dans le second, le point appartient à la phrase de l'auteur du texte global.

ATTENTION : ne pas mettre des guillemets + des tirets, ce serait trop. Parfois, les deux points sont remplacés par une simple virgule, notamment dans les textes modernes.

Les deux points servent aussi à présenter des maximes et sentences à portée générale (☛ ci-dessus, la citation de Paul Valéry, qui peut aussi faire figure de maxime).

Enfin, les deux points ouvrent sur des explications, une cause ou une conséquence, tout en économisant les mots de coordination ou subordination, d'où un effet de rapidité et de légèreté. Par exemple : « Les feuillets comprenaient une liste de noms tapés à la machine : une rafle, faite de nuit il y a longtemps, dans les bastringues de la passerelle de Charenton, là où la Seine et la Marne se rejoignent. » (Patrick Modiano) « Je dors mal : je suis inquiète. » (Christine Angot) Dans cette dernière phrase, on peut avoir affaire aussi bien à une cause qu'à une conséquence. On voit là apparaître les limites (et l'intérêt) du point-virgule : sa capacité d'ambiguïté. En littérature, l'effet est en général recherché. Mais dans le langage courant, il vaut mieux être clair.

Les deux points servent également à introduire un discours indirect libre, comme le ferait un *que* ou un *de* pour le discours indirect classique. Par exemple : *Il rêvait, s'échauffait, trouvait sa voie : il serait médecin des pauvres et des exclus ; et tant pis s'il avait horreur de la vinasse et suffoquait à la moindre odeur nauséuse.*

Mais on pourrait écrire aussi : *Il rêvait, s'échauffait, trouvait sa voie. Celle-ci serait de soigner les pauvres et les exclus (etc.)*

Ou : *Il rêvait, s'échauffait, trouvait sa voie. Celle-ci serait qu'il fût médecin des pauvres / qu'il soignât (etc.)*

Avec les deux points, on peut encore apporter des précisions à ce qui est dit. Par exemple : « Entre classique et romantique, la différence est bien simple : c'est celle que met un métier entre celui qui l'ignore et celui qui l'a appris. » (Paul Valéry)

Mais parfois, les deux points signifient quasiment égal et chaque élément de part et d'autre des deux points a la même valeur. Par exemple : « Atteint, – c'est-à-dire : changé. » (Paul Valéry)

Les deux points servent aussi à faire une synthèse finale de ce qui vient d'être dit dans un paragraphe. Par exemple : « La parole est le gouvernement d'un homme par un autre. On m'appelle. — Je me tourne. On m'insulte, — je m'étonne, je m'irrite, je réponds par un coup... mais j'obéis. C'est obéir : ma réaction a pu être prévue. » (Paul Valéry)

Les deux points sont utiles enfin pour présenter des listes ou des énumérations. Alors, ce qui suit ne commence jamais par une majuscule. Et chaque élément se termine par un point-virgule ou une virgule :

« C'est là que j'enferme tout ce que je sais apparent chez mes voisins :
la pince multiple pour serrer le détenteur de gaz ;
l'alcool qui désinfecte ;
des vis dépareillées ;
des bouts de ficelle qui sangleront un jour quelque chose ;
des boîtes de légumes en conserve ;
des ampoules électriques de rechange ;
[...]
une pompe à vélo. » (Éric Holder)

On voit là, par les points de suspension, que quelques éléments de cette énumération ont été omis.

Les deux points sont parfois proches du point-virgule, mais le rôle de celui-ci est fort différent.

À NOTER : on dit le point-virgule alors qu'il est composé de deux signes, comme les deux points.

XII-4 – Le point-virgule

C'est un point adouci par la virgule qui lui sert de soubassement ; il sert à distinguer en les séparant et reliant les parties essentielles d'une phrase, sans toutefois rompre l'unité de cette phrase. Par exemple : « Ça se peut que je sois rouquin. Ce qui est sûr, c'est que je suis le meilleur en dictée ; et quand tu sauras tes départements comme je sais les miens, tu auras les cheveux blancs. Et encore, c'est façon de dire ; un qui est né bête, il reste bête toute sa vie. » (Marcel Aymé)

On voit là l'opposition et la complémentarité de trois phrases et trois informations : 1) *je suis rouquin, sans doute, mais...* 2) *de nous deux je suis le meilleur ;* 3) *et d'ailleurs tu es bête*. Les informations capitales (2 et 3) sont développées et mises en valeur par un point-virgule au centre de chaque phrase.

À savoir

Le point-virgule, depuis sa naissance au xv^e siècle, a beaucoup perdu : il était autrefois de valeur supérieure à celle du point, puisqu'il distinguait entre des paragraphes ou des périodes, unités supérieures à la phrase. Aujourd'hui, il sert à distinguer des sous-ensembles de la phrase.

L'époque de la Renaissance, peu après l'invention et le développement de l'imprimerie, a vu naître nombre de signes nouveaux, par exemple la cédille (étymologiquement, « petit z » en espagnol) et nous avons depuis notre ç.

En principe, le point-virgule sépare et relie deux propositions indépendantes. Mais ce n'est pas toujours le cas. On peut aussi fréquemment trouver

une proposition principale suivie de plusieurs subordonnées séparées chacune par un point-virgule : *Je voudrais que tous les enfants soient heureux ; que le père Noël n'oublie personne ; que le chocolat ne me fasse pas mal au ventre.*

Le point-virgule peut aussi relier les fragments d'une énumération, un peu à la façon d'une virgule mais en plus fort : « Il y avait toute la compagnie au grand complet : le jars à moitié déplumé, boitant d'une patte ; le cochon à peu près intact ; le chat traînant sa casserole, les yeux rageurs ; le cheval enfin, couvert de boue et de feuilles, ressemblant plus à un animal exotique qu'à un honnête cheval de labour. » (Marcel Aymé)

Le point-virgule peut aussi relier des arguments opposés qu'il met ainsi en balance : *Je ne pense pas qu'on combat efficacement Le Pen : les manifestations sont inutiles, car il les récupère à son profit ; au contraire, c'est dans le quotidien que tout se passe.* (forum internet)

Ou une expansion développée d'un ou deux mots, par exemple : « Le commis en profita pour leur raconter des dizaines d'histoires, que l'on se passe, comme ça, d'étoile à étoile, depuis une éternité ; histoires rebattues, bien sûr, mais inconnues des deux petites, comme du reste de tous les animaux de la ferme. » (Marcel Aymé)

Sont soulignés dans cette citation les mots repris et détaillés après le point-virgule.

Enfin, le point-virgule se place souvent à la fin de chaque ligne d'une énumération (☛ ci-dessus, citation d'Éric Holder).

Pour conclure, disons que l'absence ou la présence du point-virgule est souvent caractéristique d'un style, d'un auteur : les adeptes des phrases très courtes, voire hachées, n'utilisent pas le point-virgule, sauf exception. Mais les deux points ont droit de cité. Il y a les tenants et les opposants au point-virgule : pour les uns, il permet de nuancer, pour les autres, il est un faux-semblant qui évite de gratter le langage à l'os.

À SAVOIR : le point-virgule est le point d'interrogation en grec (grec ancien, grec moderne).

XII-5 – La virgule

La virgule, que l'on place pour séparer les membres d'une phrase, peut paraître fort légère. En réalité, son absence ou sa présence peuvent tout à fait voiler ou transformer le sens d'une phrase. Comparons :

Les voisins, que j'aime, sont tous présents.

Les voisins que j'aime sont tous présents.

Dans le premier cas, il est question de tous mes voisins (je les aime tous) ; et dans le second cas, seulement de ceux que j'aime. Tout cela par la magie de deux petites virgules !

De la même façon, vous allez voir ci-après que, selon qu'il y a ou non deux virgules, Hélène est le prénom de l'amie... ou de sa mère :

La mère de mon amie Hélène est sympathique.

La mère de mon amie, Hélène, est sympathique.

Comme vous venez de le voir, la virgule a une fonction dans la structuration de la phrase. Alors, il ne faut pas l'oublier, ni la placer au hasard.

① Dans quels cas ne met-on pas de virgule ?

a) Entre le verbe et ses compléments essentiels (par opposition avec les compléments circonstanciels).

b) Entre le sujet et le verbe, sauf :

1) si l'on intercale entre eux un élément supplémentaire, mais qui pourrait être retranché. Par exemple :

Ils ont parlé de la vie. Ils ont parlé, chacun à leur tour, de la vie.

Sa mère et lui ont bien discuté. Sa mère et lui, au cours de ce voyage, ont bien discuté.

2) si le sujet du verbe est formé de plusieurs termes, ou est accompagné de qualificatifs et compléments variés, par exemple :

« Des dizaines et des dizaines de bouteilles, des crus les plus divers, déambulaient sur le trottoir. » (Marcel Aymé)

« Orgueilleux, gourmand, coléreux, envieux, paresseux et avare, Duperrier se sentait une âme encore parfumée d'innocence. » (Marcel Aymé)

c) Quand le dernier élément de l'énumération est relié au précédent par et

On ne place pas de virgule devant le verbe (☛ plus bas, remarque 2) : « Johnny, lui, pensait à la Suisse. » (Patrick Modiano)

REMARQUES : 1) on rencontre aussi, chez certains auteurs, des énumérations de cette sorte sans virgule avant le verbe, par exemple : « Le monde le plus élégant, le plus superficiel, le plus variable, le plus inutile est le milieu le plus conforme au jugement qu'il faut porter sur l'ensemble des choses. » (Paul Valéry) ; 2) quand les différents éléments du groupe sujet sont coordonnés (par *et*, *ou*...), et non plus seulement juxtaposés, alors on ne met pas de virgule devant le verbe. Par exemple : « Eva et Julius entrèrent dans un café de la place Blanche où ils reprirent l'entretien. » (Marcel Aymé) ; 3) il faut toujours placer une virgule avant *etc.* dans une énumération.

ATTENTION : ne pas confondre deux éléments sujets séparés par une virgule avec un élément sujet + un élément complément circonstanciel de temps (on est certain de cela parce que le verbe est au singulier), comme dans cette phrase : « Le soleil, le matin, éclaire en eux-mêmes les objets. » (Paul Valéry) Mais si le dernier élément du sujet résume les précédents, alors il ne faut pas de virgule. Par exemple : *Les lumières, la musique, les paillettes, tout cela faisait rêver les enfants.*

d) Entre le pronom personnel sujet et le verbe

Sauf dans certains cas, pour marquer une opposition ou un renforcement, par exemple : *Lui disait toujours la vérité ; elle, n'en faisait pas autant.* La règle demeure cependant l'absence de virgule entre pronom sujet et verbe.

② Les règles d'utilisation de la virgule

... ou des virgules, puisque parfois elles doivent être deux.

a) Appositions et apostrophes, propositions incises ou enchâssées

Elles sont séparées du reste de la phrase par une ou deux virgules, selon leur emplacement, pour bien les distinguer. Par exemple :

« Sois sage, ô ma Douleur, et tiens-toi plus tranquille » (Charles Baudelaire)

« Ça, dit Gabriel, c'est toute une histoire. » (Raymond Queneau)

« Hélène, ne vous affalez pas sur votre chaise. » (Christine Angot)

« L'Angleterre, cette colonie française qui a mal tourné. » (Georges Clemenceau)

b) Compléments circonstanciels

Contrairement aux compléments essentiels, ils peuvent être déplacés. Ils peuvent être séparés par une virgule et doivent l'être quand ils sont plus d'un ; quand ils sont placés en évidence au début de la phrase, ils sont isolés du reste par une virgule aussi. Par exemple : *Jusqu'à ce jour, je ne parlais guère.* Mais : *Je ne parlais guère jusqu'à ce jour.* Mais encore : *je ne parlais guère jusqu'à ce jour, malgré mes efforts.* Dès lors qu'il y a plus d'un complément circonstanciel après le verbe, il faut introduire entre eux une virgule.

Quand une apostrophe d'un mot élidé peut supprimer une virgule...

Comparez :

Je me disais qu'en général il valait mieux se taire.

Je me disais que, en général, il valait mieux se taire.

c) Adverbes

Ils peuvent ou non être séparés par une virgule ; leur place n'est pas le seul critère du choix, il y a aussi le sens :

Longtemps, il a cru au Père Noël ; Il a cru longtemps au Père Noël.

Elle s'est avancée, lentement ; Elle s'est avancée lentement.

Le cas de aussi et ainsi

Lorsque ces adverbes sont employés avec l'inversion verbe / sujet, on ne met pas de virgule après eux. Mais lorsqu'ils sont employés sans cette inversion, ils sont suivis d'une virgule :

Ainsi, j'ai pu voir toute la ville ; ainsi ai-je pu voir toute la ville.

(j'avais du temps) aussi, j'ai visité les environs ; aussi ai-je visité les environs.

d) Adjectifs, participes présents et passés

Les adjectifs (parfois précisés par un complément), participes présents et passés doivent être isolés par une ou deux virgules (selon leur place), quand

ils sont mis en évidence, soit en début, soit en fin de phrase ou proposition et / ou quand ils font partie d'une opposition ou d'une mise en équivalence : « Elle était triste, si triste, qu'à la voir sur le seuil de sa maison, elle vous faisait l'effet d'un drap d'enterrement tendu devant la porte. » (Gustave Flaubert) « Je constate que chaque chose a deux noms pour moi, l'un grec, l'autre français. » (Vassilis Alexakis)

e) *Constructions de mise en parallèle (comparaison, opposition)*

Elles séparent leurs deux termes par une virgule. Par exemple :

- *Entre deux propositions indépendantes :*

« Plus le visage est sérieux, plus le sourire est beau » (François René de Chateaubriand)

REMARQUE : on peut aussi trouver des formes séparées par un point-virgule, par exemple : « L'homme naît avec ses vices ; il acquiert ses vertus. » (Jules Renard)

- *Entre deux groupes nominaux (même si l'un débute par et) :*

« Car enfin, qu'est-ce que l'homme dans la nature ? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. » (Blaise Pascal)
« Ainsi, à l'âge de vingt-sept ans, Bonaparte tient d'une main l'épée qui divise les États, et de l'autre la balance qui pèse les rois. » (Alexandre Dumas)

Mais attention à : *si... que, aussi... que, autant... que*, qu'aucune virgule ne sépare (sauf cas d'une adjonction d'un élément extérieur à la mise en parallèle). Par exemple :

Il est si gentil qu'il n'a pas protesté.

Il est aussi gentil qu'elle.

Il a autant de savoir que d'assurance.

Il a autant de savoirs, y compris les plus rares, que d'assurance.

REMARQUE : la virgule peut aussi signaler l'ellipse du verbe, quand deux noms sont liés deux fois à un même verbe (ici le verbe *travailler*) : *Durant les vendanges, Jacques travaillait comme coupeur, Gilles, comme porteur.*

f) *Propositions indépendantes*

Dans les propositions indépendantes, la virgule assure la coordination à la place d'une conjonction de coordination comme *et, ou, ni*. Par exemple : « Elle me résistait, je l'ai assassinée. » (Alexandre Dumas) *J'ai mangé, j'ai bu*. Mais : *j'ai mangé et j'ai bu* (pas de virgule quand les deux éléments de part et d'autre de la conjonction *et* sont sur le même plan). Comparez avec :

J'ai mangé, j'ai bu, puis je suis sorti.

J'ai mangé et j'ai bu, puis je suis sorti.

J'ai mangé, j'ai bu, mais je n'étais pas à l'aise.

La virgule avant *puis* et *mais* signale une rupture dans le temps ou dans la logique. On peut employer cependant *mais* non précédé d'une virgule quand il est placé avant un seul mot bref : *Il est beau mais bête.*

EXCEPTIONS : on peut placer une virgule devant *et* dès lors qu'il est utilisé pour la deuxième fois dans la phrase et qu'il n'est pas sur le même plan que le ou les *et* précédents. Le plus souvent on constate qu'il est synonyme de *puis*. Par exemple : *J'ai appris à Pékin le chinois, la comptabilité et l'informatique, et je suis revenu en Europe.*

On remarquera que les énumérations d'adjectifs suivent les mêmes règles que les autres énumérations. Par exemple : *Un chat gris, moelleux, caressant, affectueux et attentif.*

• *Le cas de ni... et, et... ni ; ni... ni :*

Pas de virgule : *Il n'a ni feu ni lieu.* Mais : « L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. » (Blaise Pascal)

Il arrive cependant que *ni* soit précédé d'une virgule, dans le cas d'une apposition après *ni*, ou suivi d'une virgule, dans le cas d'un enchâssement après *ni*, dans le cas d'une énumération avec *ni*. Par exemple :

Personne n'en sait rien, ni ses parents, ni ses frères et sœurs.

Il n'a rien dit, ni à ses copains, ni à ses professeurs, ni, bien sûr, au directeur.

• *Le cas de ou :*

Ou n'est pas précédé ni suivi d'une virgule, sauf quand il introduit une apposition ou quand il est plusieurs fois répété dans une énumération :

La Cité universitaire internationale, ou cité des étudiants, est ouverte toute l'année.

Il peut aller à la Cité universitaire internationale ou au CROUS, ou au Foyer des étudiants, ou encore au camping du Bois de Boulogne. Mais : *Il peut aller à la Cité universitaire internationale ou au CROUS.*

• *Autres cas :*

Car n'est pas suivi d'une virgule (sauf quand on veut mettre *car* et ce qui suit en évidence) ; *donc* peut l'être : « Donc, ce sera par un clair jour d'été », écrit Paul Verlaine.

Jamais de virgule après *or*, sauf en cas d'enchâssement (proposition ou simple complément ou adverbe) : *Or, disait-il, etc. ; Or, comme toujours...*

À retenir

Dans les propositions indépendantes, la virgule joue le rôle d'une conjonction de coordination. De plus, chaque fois que, dans une phrase, nous avons affaire à un enchâssement, que ce soit d'un seul mot ou de toute une proposition, celui-ci est isolé par une ou deux virgules (selon sa place). Enfin, les compléments circonstanciels sont isolés par des virgules quand ils sont à une place inhabituelle ou quand ils sont plus d'un, alors que ce n'est pas le cas des compléments essentiels.

Quant aux énumérations, elles sont séparées par des virgules, sauf la dernière, introduite par *et*.

g) Propositions subordonnées

Pas de virgule entre l'antécédent et le pronom relatif : « Rira bien qui rira le dernier » (Florian). Mais, si l'antécédent a un complément, le pronom

relatif est précédé d'une virgule ; si l'antécédent est suivi d'une apposition, celle-ci est mise entre deux virgules :

J'ai vu ton frère qui téléphonait.

J'ai vu ton frère de Marseille, qui téléphonait.

J'ai vu ton frère, celui de Marseille, qui téléphonait.

- Attention aux cas où la virgule peut changer le sens de la phrase :

La plupart des gens qui travaillent beaucoup sont stressés. (Ici : sont stressés ceux des gens qui travaillent beaucoup)

La plupart des gens, qui travaillent beaucoup, sont stressés. (Ici : sont stressés presque tous les gens, car ils travaillent beaucoup)

- Lorsque plusieurs propositions relatives suivent un même antécédent, la seconde est précédée d'une virgule et la dernière est introduite par *et*. Par exemple : *J'ai vu à Bali l'or des soirs qui tombe, que les enfants recueillent à l'épuisette et dont nul ne se lasse.*

- Lorsque plusieurs adjectifs sont ajoutés à l'antécédent, le pronom relatif peut alors être précédé d'une virgule ; cela marque la rupture entre les deux propositions. Par exemple :

Il a appris une nouvelle heureuse que je connaissais déjà.

Il a appris une nouvelle à laquelle il ne s'attendait pas.

Il a appris une nouvelle heureuse, étonnante, que je connaissais déjà.

Il a appris une nouvelle heureuse, étonnante, à laquelle il ne s'attendait pas.

- Lorsque *qui* a le sens de « les uns », « les autres », il est précédé d'une virgule. Par exemple : *La cloche sonne la fin de la classe, chacun prend son chemin, qui vers le café, qui vers la bibliothèque, qui vers le terrain de sport.*

- Virgule + *qui* : un effet de style (mise en évidence). Par exemple : « Votre front et vos mains dignes d'une immortelle / Et votre œil, qui me fait trépasser quand j'y pense. » (Pierre de Ronsard)

- Dans les propositions subordonnées avec *que*, *avant que*, *si... que*, *afin que*, *pour que*, *quand*, *lorsque*, *combien*, *comment*, en général, il n'y a pas de virgule entre la proposition principale et la proposition subordonnée. Par exemple : « Il va falloir que j'apprenne au plus vite quelques verbes. » (Vassilis Alexakis) Mais : *Il apprenait, que c'était un plaisir.* « Elle m'opposait systématiquement ce genre de résistance que certaines femmes n'offrent, en principe, que la première fois. » (Vassilis Alexakis)

- Le *que* de *ne... que* suit la règle de ces propositions subordonnées, mais là, il y a une incise : *en principe*. « Dépêchez-vous de succomber à la tentation avant qu'elle ne s'éloigne ! » (Casanova) *Il est si gentil que rien ne paraît le déranger.* Mais : *Si gentil qu'il soit, il ne peut rien changer à la situation. Il est si gentil, qu'il a déjà tout organisé. Je ne dis rien pour qu'il ne se méfie pas.* « Il faut bien mentir quelquefois quand on est évêque. » (Jean-Jacques Rousseau) *Je ne sais pas combien cela lui a coûté. Je ne sais pas comment tu fais.*

- Les propositions subordonnées de conséquence, de condition, de concession avec *si bien que*, *bien que*, *si*, *même si*, *que*, de supposition, *quand bien*

Le cas de *comme*

L'emploi des virgules varie selon ses emplois. Par exemple :

Je le dis comme je le pense.

Comme j'arrivais, je le vis s'en aller.

Le cas de *c'est... que, c'est que*

Ces présentatifs n'admettent pas de virgule avant *que*. Par exemple :

C'est une chance qu'ils ne soient pas partis.

C'est lui que j'ai remarqué hier. C'est que je ne l'avais pas oublié.

même sont, en principe, précédées d'une virgule. Par exemple : *Il a pris froid, si bien qu'il est malade. Je ferais le tour du monde, si j'étais riche. Je m'en irai, que tu le veuilles ou non. Je ne m'énerve pas, bien que je sois déjà largement en retard.*

Mais : *Je ne sais pas si tu acceptes* (au discours direct : Je ne sais pas. Est-ce que tu acceptes ?).

Attention à *de (telle) sorte que* : pas de virgule, unité d'action ; une virgule, disjonction. *J'agis de sorte que ça marche ; je n'ai pas travaillé, de sorte que j'ai échoué.*

h) *Gérondifs et participes présents*

Le groupe avec participe présent est séparé du reste de la phrase par une ou deux virgules. Par exemple : *Apprenant le décès de son meilleur ami, il rentra vite à la maison.*

Mais le gérondif n'a pas forcément besoin de virgule pour s'intégrer à la phrase : le critère est la séparation ou la non-séparation, la concomitance ou la non-concomitance des informations données par la phrase (une ou deux ? Pas de virgule si c'est une information, une virgule si c'est deux informations ; parfois la frontière est lâche). Par exemple :

C'est en forgeant qu'on devient forgeron.

En apprenant le décès de son ami, il se sentit tout triste.

Il s'est assombri en apprenant le décès de son ami.

Comme on vient de le voir, la virgule, qui paraît inoffensive, est en fait une redoutable porteuse de sens. Un certain nombre de cas ont été détaillés, de manière à dégager des règles ; mais la meilleure règle est encore celle du sens : Que veux-je dire, que dit l'auteur du texte ? Une seule chose, d'un même élan ? Deux bien distinctes ? Voilà ce qui importe. Voilà pourquoi la ponctuation, fautive, maltraite le sens, mais, attentive, est l'alliée du style.

XII-6 – Le point d'interrogation

① Son rôle

Placé à la fin d'une phrase, il sert à indiquer que celle-ci est interrogative. Il peut aussi marquer le caractère interrogatif d'un mot, d'un nom, d'un groupe de mots : *Comment ? Mathias ? Si je le connais ?*

En tout cas, il s'agit d'une interrogation directe, par opposition avec l'interrogation indirecte (☛ ces mots, chapitres X, p. 425 et XI, p. 466). Dans l'interrogation indirecte, le point d'interrogation disparaît et c'est une erreur que de le maintenir. Comparez :

Est-ce que tu seras là ?

Je me demande si tu seras là.

Là, justement, attention aux erreurs comme : *je me demande est-ce que... ?*

Le point d'interrogation se place en fin de phrase, que l'interrogation soit totale ou partielle : *Est-il rentré de voyage ?* (réponse attendue : OUI / NON → interrogation totale) *Quand rentre-t-il ?* (réponse attendue : tel jour, tel autre, je ne sais pas → interrogation partielle)

Ce qui commande l'interrogation, c'est le sens de la phrase et non sa forme : même si elle n'est pas construite avec *est-ce* ou l'inversion verbe / sujet, elle peut être interrogative. À l'oral, c'est le ton qui nous renseigne, et à l'écrit, le point d'interrogation. Par exemple : *Tu fais tes devoirs ?* (question... parfois implorante, lorsqu'elle vient d'un parent) Cette phrase diffère de : *Tu fais tes devoirs !* (ordre)

② Quand plusieurs interrogations se succèdent

C'est vraisemblablement parce que le locuteur veut obtenir des réponses distinctes, précises. Alors, chacune d'elles se termine par son point d'interrogation. Par exemple : « Est-elle brune, blonde ou rousse ? – je l'ignore / Son nom ? je me souviens qu'il est doux et sonore » (Paul Verlaine)

Parfois, questions et réponses sont interrogatives : « Te souvient-il de notre extase ancienne ? / — Pourquoi voulez-vous donc qu'il m'en souviennne ? » (Paul Verlaine)

Les écrivains modernes utilisent l'interrogation en cascade, lui donnant de ce fait un caractère saccadé en même temps qu'un aspect d'interrogation béante qui va bien au-delà des phrases elles-mêmes, ouvrant généralement sur la question de l'existence. Celle du locuteur, celle de tout le monde – mais le vis-à-vis direct se retrouve sans voix. Par exemple : « Est-ce que tu crois que c'est bien ce que je fais ? Est-ce que tu crois que ça vaut la peine ? Vraiment ? Est-ce que tu es sûr ? ce que j'écris, toi, tu aimes ? mais tu aimes vraiment ? » (Christine Angot)

Il est évidemment conseillé de ne pas abuser de ce procédé. Si, dans un texte littéraire, il peut être utilisé (sans garantie que le résultat soit heureux), dans une note ou un compte rendu, le locuteur se fait reprocher d'égrener des questions sans réponse.

Enfin, il faut mentionner l'autre procédé qu'est l'interrogation oratoire ou vraie-fausse interrogation, dans laquelle le locuteur ou le scripteur interroge

tout en ayant déjà la réponse à la question. Ainsi l'auditeur ou le lecteur se retrouve embarqué dans l'opinion de l'auteur, il répond à la question de la manière qu'a voulue l'auteur. Par exemple : « Voulez-vous donc que les écla-boussures de mon triste passé viennent salir la page blanche du présent ? » (Marcel Aymé) Non, bien sûr ! répondent les lecteurs. Et Julius (le dompteur, héros de Marcel Aymé) fait de même : « N'avez-vous pas honte d'utiliser de pareils procédés ? » Et pourquoi pas ? L'utilisateur de ce procédé retourne en général la question à son profit !

À NOTER : l'art de poser des questions, les bonnes questions, fait partie de ce qu'on appelle la rhétorique – et parfois la manipulation. Des chercheurs ont pu montrer qu'il s'agit d'abord et avant tout d'entrer en contact avec la personne et de l'impliquer en posant la bonne question au départ.

➤ **Pour en savoir plus :**

Jean-Léon Beauvois, Robert-Vincent Joule, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* (Presses universitaires de Grenoble).

③ Le point d'interrogation est suivi d'une majuscule

Cette majuscule ouvre la phrase suivante. Mais il peut se trouver des interrogations couvrant seulement un morceau de phrase, à la suite desquelles la phrase reprend, en minuscules. Par exemple : « Tandis qu'il avançait précautionneusement le long du couloir, il entendit un sifflement aigu, peut-être des balles ? et sortit son Luger. » (Daniel Lustfeld)

On constate aussi un calque fréquent des tournures de l'anglais, par exemple : *Il était, n'est-ce pas ? un très bon pilote et un joueur de polo remarquable, ce Romain...* (après *n'est-ce pas*, la virgule est également possible, comme pour toute incise).

Enfin, toutes les interrogations ne donnent pas lieu à un point d'interrogation. Par exemple, les interrogations conditionnelles. Malgré l'inversion du sujet, on ne place pas de point d'interrogation mais une virgule (parfois remplacée par : *que*). Par exemple : *Viendrait-il, je ne le recevrais pas*.

Le point d'interrogation est omis parfois dans une interrogation située au milieu d'une phrase : *Vois-tu, je ne suis pas d'accord avec cette idée*.

Citons aussi le récit, dans lequel l'interrogation peut se trouver embarquée dans plus grand qu'elle, le mouvement général de la narration. Par exemple : *Venait-il me voir, j'étais chaque fois contente, nous filions à la pâtisserie manger des glaces et des gâteaux, refaire le monde et réformer une dernière fois la famille, la seule, la nôtre*.

REMARQUES : 1) le point d'interrogation est omis après les locutions interrogatives devenues noms communs : le qu'en dira-t-on, le qui-vive, à bouche que veux-tu ; 2) le point d'interrogation, dans un dialogue, peut signifier à la fois la présence et le silence d'un locuteur ; 3) il peut aussi indiquer qu'un élément d'information manque, ou qu'il est assorti d'un doute, par exemple sur la date de naissance d'un auteur : *Christine de Pisan (1363 ?-1431)* ; 4) certains auteurs jouent aussi du redoublement des points d'interrogation, pour manifester l'ampleur de celle-ci, et sans doute l'angoisse qui l'accompagne. Par exemple : « Sainte-Chose ??? Sainte-Chose ??? demandèrent, inquiets, les plus

francophones d'entre les voyageurs. » (Raymond Queneau) On voit apparaître là le rôle d'expression de l'affectivité que le point d'interrogation peut avoir, tout comme le point d'exclamation. Il est d'ailleurs révélateur que certaines phrases se terminent par les deux signes de ponctuation à la fois. Par exemple : *Tu ferais ça ? !* Oui, il le ferait. Ou non. Il ne le fera pas. Il n'osera pas : dans l'alliance entre point d'interrogation et point d'exclamation se profile une menace muette.

À RAPPELER : en espagnol, le point d'interrogation se place normalement en fin de phrase... mais aussi au début, à l'envers, c'est-à-dire tête en bas ! Par exemple : ¿ *Quienes són ?* (Qui sont-ils ?)

XII-7 – Le point d'exclamation

① Le point d'exclamation dans le langage

Comme les exclamations elles-mêmes (interjections, insultes, mots doux...) le point d'exclamation est très lié à la dimension affective du langage, à l'expression des émotions et sentiments. Le point d'exclamation peut, de ce fait, être employé en concurrence avec le point. Comparons :

« La sincérité voulue mène à la réflexion, qui mène au doute, qui ne mène à rien. » (Paul Valéry)

La sincérité voulue mène à la réflexion, qui mène au doute, qui ne mène à rien !

Dans la seconde phrase, on voit bien apparaître ce qu'avait retenu Valéry, l'expression d'une émotion, quelle qu'elle soit.

REMARQUE : il y a une exclamation indirecte, comme il y a une interrogation indirecte : on ne lui adjoint pas de point d'exclamation. Exemple : *Tu sais comme je suis étourdie. J'ai encore oublié mes clés !*

② Les emplois du point d'exclamation

- Ils sont divers, ce peut être l'interjection : « La vie, madame ! dit-il. » (Daniel Boulanger) L'interjection peut être ponctuée de façon variée : soit en une fois, soit avec plusieurs points d'exclamation successifs :

Ah ! ça alors !

Ah, ça alors !

« Ah ! Cette vie de mon enfance » (Arthur Rimbaud)

- Le point d'exclamation peut être complément d'expression pour le rire, la douleur, l'exultation : *Ah, ça ! Oh oh ! Ouille ! Eh bien !*

REMARQUES : pas de majuscule après *Ah*, ni après *Oh*. En principe, on distingue : *Eh !* (exclamation), *Hé !* (pour appeler quelqu'un), *Ho !* (appel), *Oh !* (exclamation), *ô !* ou *Ô !* (invocation), *Ha !* (exclamation), *Ah !* (rire, parfois douleur). Après *Ô* + nom (jamais après le seul *Ô*), on peut placer un

point d'exclamation ou une virgule : « Ô mon Bien ! Ô mon Beau ! / Ô saisons, ô châteaux ! » (Arthur Rimbaud)

- Le point d'exclamation marque aussi... l'exclamation : « Quel sale snob ! » (Raymond Queneau) « Pas vrai ! c'est lui qui a commencé ! c'est Sarlac ! c'est le colonel ! » (Marcel Aymé)

- Ce peut être également l'insulte ou l'apostrophe : *Salaud ! Julius !*

- L'exclamation oratoire est possible, tout comme l'interrogation oratoire : *Que veux-tu ! J'ai pardonné, comme d'habitude.*

- L'exclamation peut se trouver en milieu de phrase, alors les points d'exclamation sont plus proches de la virgule que du point : « Adieu, madame, oh ! ce chardon ! permettez-moi de l'ôter. » (Daniel Boulanger)

- Comme le point d'interrogation, le point d'exclamation peut signaler la présence (pleine d'émotion !) d'un locuteur qui garde cependant le silence.

- Le point d'exclamation mis entre parenthèses (!) signale un commentaire implicite sur ce qui est écrit : doute, ironie, moquerie, incrédulité. On peut en effet combiner plusieurs signes de ponctuation : non seulement le point d'interrogation et le point d'exclamation, mais aussi les parenthèses avec le point d'exclamation ou le point d'interrogation. Le point, lui, peut se multiplier, par trois et devenir points de suspension. Les guillemets vont par deux, car s'ils s'ouvrent, ils se ferment aussi. Ils peuvent se trouver entre parenthèses. Le tiret doit ouvrir la mise entre tirets, puis la fermer ; mais cette fermeture peut s'effectuer soit par un tiret, soit par le point final de la phrase. Les crochets vont par deux, toujours.

En revanche, doivent être employés un à un et seuls le point-virgule et les deux points (☛ ci-dessus).

XII-8 – Mettre entre parenthèses et entre crochets

On appelle parenthèse ce qui est contenu à l'intérieur des deux signes () ; mais aussi chacun de ces deux signes, parenthèse ouvrante et parenthèse fermante (ou d'ouverture et de fermeture). Les parenthèses ont été introduites en français vers 1530.

Mettre entre parenthèses, c'est insérer dans un discours ou un texte un mot ou plusieurs (une partie de phrase ou parfois une phrase entière voire davantage) qui précisent le sens du texte mais pourraient aussi être retirés sans que celui-ci soit incorrect ou dénué de sens. Voyez, cela vient d'être fait dans la phrase précédente.

Les crochets ont des usages plus restreints que les parenthèses, et plus codifiés, nous les verrons en dernier lieu.

① Les parenthèses

Elles peuvent s'employer dans des buts variés : information, précisions, explications, parenthèse très longue en hypertexte (c'est-à-dire, dans un document

informatique, un texte que l'on peut appeler ou consulter si on veut), commentaire ou aparté du narrateur dans un roman ou du scripteur dans tous les textes, sans compter les emplois plus techniques.

a) Donner une information supplémentaire sans pour autant compliquer la syntaxe, telle peut être l'utilité de la mise entre parenthèses. Par exemple : « Comme ça (geste), ajouta Gabriel. » (Raymond Queneau) Extraite du roman *Zazie dans le métro*, cette réplique comporte une mise entre parenthèses qui a le même but que les didascalies du théâtre : informer sur la mise en scène, le jeu des acteurs.

« Étais-je découragé par l'accueil mitigé, voire froid (*dè en sango*), reçu par *Le Soldat de plomb*, paru il y a un an ? » (Vassilis Alexakis) Dans ce cas, la parenthèse donne une information qui est la traduction du mot dans la langue qu'apprend l'auteur et qui est l'élément-clé du roman.

On place aussi entre parenthèses, dans ce chapitre par exemple, un nom d'auteur, une date, un lieu, des références.

b) Apporter des précisions par la mise entre parenthèses est un autre but qui peut être vu comme l'extension ou la diversification du précédent. Par exemple : *M. P. et Ph. L. (à Pékin)* « L'historien anglais Michael Burleigh (*Sunday Times*) ajoute que... » (*Libération*)

Les lieux sont précisés, lieu réel et lieu d'écriture. Ce n'est pas une information en soi, car elle n'existe que reliée aux dires qui la précèdent ou la suivent. De même dans : *Alcofribas Nasier (alias François Rabelais)*

c) Fournir des explications : on obtient alors des parenthèses plus longues, contenant une phrase, voire davantage (☛ ci-dessous). Par exemple : « Tôt le matin, les autorités entrebâillaient l'une des portes du placard par laquelle filtrait alors un mince rai de lumière (indispensable à notre activité) et, chacun ayant reçu son uniforme, nous nous occupions aussitôt [...]. Si, au début, communiquer avait été interdit par ordonnance (le règlement dûment punaisé au fond du placard était toujours là pour nous le rappeler), très vite cela nous avait rassurés bien plus que contraints. » (Pierre Autin-Grenier)

Ces parenthèses sont des explications de rappel, comme l'auteur le dit lui-même. Il y a aussi les précisions d'histoire ou de contexte, des précisions pratiques... ou amusantes. Par exemple : « C'est là que Ali, premier imam du chiisme et quatrième calife (successeur de Mahomet), a été inhumé. » (*Libération*) « Les éditions À rebours (6, rue des Capucins, 69001 Lyon) ont publié aussi *Hermiston le juge pendeur*, de Stevenson. » (*Libération*) « Cette année, le besoin de financement de l'ensemble des administrations (y compris la Sécurité sociale) atteindrait 3,4 %. » (*La Tribune*)

Dans cette dernière phrase, l'explication entre parenthèses tient compte du fait que pour beaucoup de Français la Sécurité sociale est une administration, alors que les Caisses nationales sont des organismes de droit privé et que leur financement global ne provient pas du budget de l'État ; ce n'est donc pas une administration publique.

« N' imaginez pas pour autant que seuls les tripiers arborent fièrement sur leurs épaules une énorme tête de porc, tandis que les femmes de notaires (qui pullulent par ici) ou les épouses d'épiciers promèneraient par les rues

leur fatuité de grandes oies au cou cerclé de fausses perles. » (Pierre Autin-Grenier)

Certains auteurs peuvent user de parenthèses très longues : un paragraphe ou plus. On s'aperçoit qu'elles jouent le rôle d'un hypertexte, un peu comme certaines notes de bas de page. Par exemple : « (Pour mesurer la force de ce cercle vicieux de l'information, il suffit d'essayer d'y faire pénétrer – pour qu'elle ressorte vers le grand public – une information non programmée, sur la situation en Algérie, sur le statut des étrangers en France, etc. La conférence de presse, le communiqué de presse ne servent à rien ; l'analyse est censée ennuyer, et il est impossible de la passer dans un journal, à moins qu'elle ne soit signée d'un nom célèbre, qui fait vendre. Pour briser le cercle, il faut procéder par effraction, mais l'effraction ne peut être que médiatique ; il faut parvenir à faire un “coup” qui intéresse les médias, ou, du moins un “médium” et qui pourra être relayé par l'effet de la concurrence). » (Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, Liber éditions, p. 26)

On trouve de telles parenthèses chez des essayistes ou philosophes à la pensée subtile. Ces parenthèses leur permettent de tenir le cap d'une démonstration sans sacrifier la complexité.

À partir de là se pose la question du bon emploi des parenthèses : si, en littérature, chacun est seul juge du bon et du beau en lien avec ce qu'il entend faire, pour le reste il faut quand même être compris et dans une forme précise, légère, agréable.

C'est pourquoi les parenthèses trop longues sont parfois critiquées : il aurait fallu trouver un moyen plus subtil d'intégrer leur contenu dans le flux du texte. Rappelons que Proust fut un grand utilisateur de parenthèses sans que sa prose en souffre, au contraire, peut-être. Mais... se livrer à l'exercice qui consiste à refuser les parenthèses, à dire complètement une chose après l'autre dans la relation qui les unit, juste mais parfois complexe, cet exercice n'est pas mauvais.

Ce débat pourrait même faire le sujet d'un aparté du scripteur, aparté qu'il placerait... entre parenthèses (je me demande si je fais bien d'ajouter tout cela, les gens s'en fichent peut-être, mais il faut pourtant le dire).

d) Placer un commentaire ou un aparté du scripteur (dans l'article, l'essai, l'écrit épistolaire) ou du narrateur (dans le roman), c'est-à-dire un texte dans un texte ; on pourrait imaginer de reprendre tous ces apartés pour en faire un tiré et une lecture à part, un peu comme un ensemble de notes en bas de page. Par exemple : « Je me mettais à la recherche de mon parapluie, et je me souvenais qu'il avait une baleine cassée (ce qui n'a rien d'étonnant pour un parapluie acheté en solde). » (Dominique Barbéris)

Là, le commentaire se focalise sur des vérités générales constituées de détails mis bout à bout. La parenthèse peut aussi ajouter une observation du narrateur, ici une analogie qui étend le champ de signification de la scène. Voici un dialogue entre deux femmes confrontées au vieillissement alors qu'elles se sentent encore très vivantes ; la narratrice dit : « Je l'écoutais en regardant le lait. (C'est incroyable comme la peau se forme vite !) » (Dominique Barbéris) La peau raide et ridée du lait nous surprend, en effet, toujours trop tôt, le matin. La parenthèse porte le discours intérieur de la narratrice tandis qu'elle écoute son amie.

e) Nuancer ses dires, mais sans vraiment introduire cette distance dans le fil du texte ; ça compte plus ou moins « pour du beurre », comme disent les enfants : « Il est vrai que mes affaires (qui sans doute mériteraient des guillemets prudents) ne me causent pas trop de soucis. » (Jean-Claude Pirotte)

f) Se projeter hors de son texte : un scripteur peut considérer son propre texte d'un point de vue extérieur, voire comme s'il était un autre ou donner la parole à autrui dans son texte... ou encore à lui-même dans le texte d'autrui : « Le musée fiévreux de l'animal repose (ainsi j'ai vu, ainsi je raconte) sur l'épaule de Barnabé » (Jean-Claude Pirotte) « Et ils ont rejeté fermement (« C'est clair, c'est catégorique, ce n'est pas vraiment négociable », a répliqué William Cohen, le ministre de la Défense) la légitime demande de la France de voir le commandement sud de l'OTAN attribué à un officier européen. » (Ignacio Ramonet) « Ils s'opposèrent farouchement jadis à la guerre du Vietnam (une « juste cause » pourtant, selon les critères d'aujourd'hui...) » (Ignacio Ramonet) « Il faut pourtant bien trancher (on dira que c'est de l'arbitraire), alors portons notre choix sur le film de Kurosawa. » (*Le Monde*)

g) Préciser le sens par la syntaxe : le cas peut se présenter d'un ajout du scripteur à l'intérieur d'une citation, afin de préciser le sens par la syntaxe, en particulier dans le cas de traductions : « Alors à la question : “D'où es-tu ?” Diogène répond : “Je suis citoyen du monde (car) la seule vraie citoyenneté est celle qui s'étend au monde entier.” » (Michel Onfray)

h) Donner diverses indications : dans ces emplois plus techniques, les parenthèses se rapprochent des crochets (☛ infra). Ce sont les notations de l'auteur quand il cite, ou confirme un dire, ou donne des indications diverses, par exemple :

(souligné dans le texte), (page 10)

(*ibidem*) ou son abréviation (*ibid.*), c'est-à-dire au même endroit, dans le même texte.

(*sic*) = c'est ainsi, vraiment ainsi, en latin : pour attester du caractère authentique de ce qui est dit ou rapporté dans un texte.

(*huit cents euros*) : une somme en lettres est parfois placée après son équivalent en chiffres pour confirmer celui-ci.

(*bis*) à la fin d'un refrain de chanson indique qu'il faut le chanter deux fois.

(1), (2), sont des appels de notes renvoyant à des notes de fin de chapitre ou de bas de page.

a), b), c), 1), 2), 3) sont des numérotations de paragraphes ou de parties d'un texte. On utilise également le tiret : a-, 1-.

i) Donner les orthographes justes correspondant à des cas divers : *Le ou les étudiant(s) concerné(s) se présenteront muni(s) de leur carte d'étudiant.*

j) Signaler qui parle, au lieu d'employer le discours indirect ou de mettre des guillemets. Comparez :

On va y aller, ça ne se passera pas comme ça (dit-elle).

Elle dit : « On va y aller, ça ne se passera pas comme ça. »

Elle dit qu'on allait y aller, que ça ne se passerait pas comme ça.

On voit l'utilité des parenthèses : ne pas casser le rythme (comparer avec la deuxième phrase) ; ne pas faire compliqué dans la syntaxe et dans les temps verbaux.

② Les crochets

a) Ils servent à sélectionner une lettre, un mot, un chiffre ou davantage de texte, pour le détacher du reste dans des buts divers : [aa], [aby], pour indiquer une transcription phonétique (à regarder dans les dictionnaires). En revanche, les étymologies sont plutôt indiquées entre parenthèses.

b) On utilise parfois aussi les crochets comme parenthèses à l'intérieur d'une parenthèse : *Cet auteur dans ses premiers textes (cf. édition de ses Écrits intimes [1999])*

c) On peut aussi placer trois points de suspension entre crochets, comme entre parenthèses, pour montrer qu'une partie de texte a été supprimée : [...] quand nous ne sommes pas les auteurs de ce texte. L'auteur lui-même notera simplement des points de suspension.

d) Les crochets sont utilisés parfois pour compléter une mention, un titre qui n'est pas donné complètement dans un texte original. On voit par là que les crochets servent très souvent à signaler ce qui n'appartient pas directement à l'auteur du texte : *L'Académie [française] a fait remarquer que...*

C'est pourquoi on dit que les crochets [], un ouvrant et un fermant, comme les parenthèses, sont plutôt des signes d'imprimeur ou d'éditeur. Par exemple [*sic*], alors que (*sic*) est une mention d'auteur.

e) Le crochet ouvrant sert également à garder l'intégrité d'un vers quand il ne tient pas sur une ligne dans des publications dont la page ou la colonne est étroite :

« Je m'en allais, les poings dans mes poches
[crevées ;
Mon paletot aussi devenait idéal ; » (Arthur Rimbaud)

③ La ponctuation dans les parenthèses ou entre les crochets

a) La ponctuation autour des crochets dépend de leur contenu (forme et sens) et de leur environnement.

Si le passage supprimé et signalé entre crochets est un enchâssement entre deux virgules, on reproduira le texte allégé mais sans les deux virgules. Mais si l'on supprime davantage que cela, on garde la ponctuation se trouvant avant le crochet ouvrant. Le test est simple : il faut que le texte avec ses suppressions soit ponctué normalement. Exemples :

Mon ami et ma famille, vois-tu, étaient venus. → Mon ami et ma famille [...] étaient venus.

Les étudiants, qu'ils soient de premier cycle, de deuxième cycle ou de troisième cycle, salariés ou pas, devront être présents. → Les étudiants, [...] salariés ou pas, devront être présents.

Un cas particulier : si, dans le passage supprimé, on trouve un passage comprenant une fin de phrase et le début d'une autre, on met obligatoirement une majuscule au mot qui reprend après la mise entre crochets, même s'il n'en avait pas dans le texte intégral : *L'horizon s'était fait blême. Personne dans le parc. Le ciel était d'une blancheur d'ouate comme s'il allait neiger.* → *L'horizon s'était fait blême. [...] Le ciel était d'une blancheur d'ouate comme s'il allait neiger.*

Pour le reste, quand les crochets s'apparentent à des parenthèses dans leur emploi, ils suivent les mêmes règles de ponctuation qu'elles.

b) Les parenthèses ne comportant qu'un fragment de phrase, voire un seul mot, ne sont jamais précédées d'une virgule, d'un point-virgule ou de deux points : « Je me rappelle le merveilleux Shelburne Museum (Vermont, USA). » (Michel de Certeau)

Mais il peut y avoir à l'intérieur de parenthèses un point d'interrogation, un point d'exclamation, des points de suspension et même le point d'une abréviation : « Ainsi Emmanuel Le Roy Ladurie laisse percer son embarras et l'irritation de la corporation devant la relecture brillante (trop ?) de l'affaire de Loudun sous Richelieu. » (Luce Giard, à propos de Michel de Certeau)

c) On peut placer dans une parenthèse avant la parenthèse fermante un ou plusieurs points d'interrogation, un ou plusieurs points d'exclamation, des points de suspension ; au milieu de la parenthèse, on peut aussi placer deux points, un point-virgule, une virgule. La ponctuation qui vient après la parenthèse demeure la même que s'il n'y avait pas eu de parenthèse : « Vous ne vous sentez pas bien ? Hé !... (pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé !) Hôhò... Courage ! j'arrive ! » (Roland Dubillard)

d) Lorsque la parenthèse contient une phrase complète, on écrit celle-ci avec sa majuscule initiale et sa ponctuation finale. Dans le cas où la phrase dans la parenthèse se termine par un point et que ladite parenthèse termine aussi une phrase du texte d'ensemble, le point final se met à l'intérieur de la parenthèse et non à l'extérieur. Mais cela ne concerne pas les crochets, qui n'enserrent en général que peu de texte. Voici deux exemples de parenthèses avec leur ponctuation : « Il est vraiment assez joli garçon, le petit. (Il l'éclaire. Jeu de lampe.) » (Paul Valéry) « Voilà comment tu es né, si tu veux le savoir. (Je m'en fous de savoir comment, je veux savoir de qui.) » (Jean-Claude Pirotte)

La ponctuation dans les parenthèses peut être aussi faite de guillemets, par exemple lorsque vous citez à l'intérieur des parenthèses. Ou, au contraire, une phrase entre guillemets peut contenir une parenthèse. Comment faire ? Il suffit de regarder ces deux exemples :

« Et c'est contre la tentation de négliger cette spécificité (tentation qui serait celle de G. Poulet, par exemple, qui "porte peu d'intérêt à l'art") que se définit, au moins théoriquement, le structuralisme. »

« Selon le mot de G. Picon, "pour l'art moderne, que l'œuvre (ne soit) pas expression mais création", ce sont là des propositions qui [...] » (Jacques Derrida)

XII-9 – Les usages du tiret

Le tiret est un petit trait horizontal placé à mi-hauteur du corps des lettres, un trait plus long que le trait d'union et qui n'a évidemment pas les mêmes usages ; les typographes l'appellent un moins et c'est effectivement au signe moins qu'il ressemble.

- D'abord, le tiret sert dans les dialogues, pour distinguer les personnes qui parlent : « Julius, dit Eva, renoncez à cet abominable projet. — N'y comptez pas, répondit le dompteur. » (Marcel Aymé)

- Parfois, les répliques sont écrites sans passage à la ligne ; d'où l'utilité des tirets : « *Et alors ? dit-elle. — Alors rien. — Bon, ça va, j'ai compris. — Quoi ? — Rien !* »

- Dans les dialogues de théâtre, le tiret est souvent utilisé après le nom du personnage qui parle (avec, éventuellement, des indications de jeu) et avant ce qu'il dit. Par exemple :

« ARLEQUIN – Eh bien, monsieur, mon commencement va bien ; je plais déjà à la soubrette.

DORANTE – Butor que tu es ! » (Marivaux)

Mais ce n'est pas toujours le cas : on voit de plus en plus de mises en page simples avec le nom du personnage et, en dessous, le texte de sa réplique.

- Le tiret sépare parfois les enchâssements, incises ou données supplémentaires (comme dans une parenthèse) du reste de la phrase : « Chez Jupiter – c'est ainsi qu'il se nomme –, on peut manger du couscous ; c'est un effet de la délicatesse du patron que de nous offrir un pastis sur quatre, pastis qu'accompagnent des olives au piment. » (Éric Holder)

- Le tiret est également utilisé, en concurrence avec le point, dans les titres, entre le numéro ou la lettre et le titre lui-même. On choisit le tiret pour un titre qui sera centré et un point pour un titre qui commencera à la marge gauche. Le tiret, comme le point, est suivi d'une majuscule. Voici un exemple :

I – QUI SONT LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE ?

1. *Les ménages*

2. *Les entreprises*

3. ...

REMARQUE : on place un point d'interrogation après le premier titre (car son absence nuirait au sens) mais pas de point après les phrases non verbales 1 et 2.

- Quand le tiret est-il unique ? Il en va ainsi quand le fragment de phrase mis après tiret est aussi la fin de la phrase ; alors le tiret de fermeture s'efface au profit du point final. Exemple : « Mais il arrive que l'homme vive une apparence de vie, qu'il vive comme s'il n'était qu'à moitié né – l'autre moitié appartient à la mort. » (Pierre Legendre) L'auteur ne parle pas ici du tiret, bien entendu ; il se contente de l'utiliser, un seul.

On notera que ce tiret unique enserrant, avec le point final, les derniers mots de la phrase, correspond le plus souvent à une rupture de construction dans le texte. Le but stylistique est de frapper fortement l'esprit du lecteur. Dans la phrase citée ci-dessus, en fait, il faudrait dire : *Mais il arrive que l'homme vive une apparence de vie, qu'il vive comme s'il n'était qu'à moitié né ; ce qui, de lui, n'est pas né appartient à la mort.*

On remarque cependant que la phrase de Pierre Legendre, avec la rupture de construction qu'il a choisie, est bien meilleure. Il a su trouver l'expression juste, en jouant quelque peu avec la stricte correction grammaticale ; au-delà des règles (tout en ayant le souci d'être compris), au nom de l'expression.

- Disons quelques mots pour finir des barres obliques.

Le signe [/] sert pour les fractions ($1/3$), les notes scolaires ($18/20$), les non-choix de vocabulaire dans un texte par la citation de l'alternative entière (*la guerre et / ou la famine*). Il remplace aussi l'alinéa quand on doit citer des vers sans aller à la ligne, par exemple : « Passant, / Agenouille-toi pour prier / Près du plus malheureux des hommes. Il naquit au siècle dernier / Et mourut au siècle où nous sommes. » (Marquis de Sade)

Le signe [\] est appelé *anti-slash* en informatique mais n'est pas un signe typographique... sauf pour écrire un nom complet de site Internet.

XII-10 – Les guillemets

Ces petits chevrons généralement doubles, et qui s'emploient toujours par paire, tiendraient ce nom de leur inventeur, un imprimeur dénommé Guillaume. On distingue les guillemets français (« ») et les guillemets anglais, plus proches de l'apostrophe (" "). Ils ont été inventés vers 1527.

De ce mot sont dérivés le verbe *guillemeter*, « mettre entre guillemets », et le *guillemetage*, « action de mettre entre guillemets ».

① Quand emploie-t-on les guillemets ?

D'abord, quand on rapporte littéralement un mot, quelques mots, une phrase d'autrui. On ouvre les guillemets avant la parole d'autrui et on les ferme après. S'il s'agit d'une phrase entière, on respecte sa ponctuation. On place deux points avant les guillemets quand le ou les mots cités ne s'insèrent pas directement dans la syntaxe de la phrase, mais l'infléchissent :

La ponctuation est un « système de signes », comme dit le dictionnaire Le Robert. À propos de ponctuation, Musset a parlé de la lune, « comme un point sur un i ». Il a dit très exactement : « C'était dans la nuit brune / Sur le clocher jauni / La lune / Comme un point sur un i. »

On emploie aussi les guillemets dans le cas d'un dialogue, au début (ce qui supprime le premier tiret) et à la fin de celui-ci. Par exemple : « Ce qu'il lui dit en montant en voiture et grelottant : « Votre cause est gagnée. — Comment ? — Ne voyez-vous pas le temps qu'il fait ? » » (Stendhal)

À NOTER : il y a une hiérarchie des guillemets dans le cas où il faut placer des guillemets dans les guillemets. Les guillemets extérieurs sont français (« ») ;

les guillemets qui y sont insérés sont des guillemets anglais doubles (“ ”) ou simples (‘ ’).

Dans la typographie ancienne, on voyait même les guillemets placés au début de chaque ligne de dialogue. On remarque aujourd’hui que, de plus en plus, les guillemets sont oubliés et que les seuls tirets signalent les dialogues. Par exemple :

« Le chant est terminé. Tu vas vers elle et t’entends parler l’arabe.

— Où suis-je vraiment ?

Elle rit, ses yeux sont profonds, elle dit :

— En Palestine.

Elle te regarde avec curiosité.

— Tu es juif et tu parles arabe ? » (Myriam Antaki)

De ce fait, les guillemets peuvent être réservés, comme les parenthèses, au discours intérieur, aux pensées du narrateur.

Les guillemets peuvent signaler également une seule parole du ou des protagonistes d’un roman, sans alinéa. Par exemple : « Et le travail, ça avance ? » a repris Lachaux, plus conciliant. Il a soulevé sur mon bureau quelques pages de courrier. J’ai fait remarquer que le cœur n’y était pas. J’ai dit : « L’hiver est long. » (Dominique Barbéris) Remarquons bien la ponctuation avant et après les guillemets.

Les guillemets permettent également de reprendre les paroles d’autrui, par exemple dans un courrier : *Vous avez fait remarquer à notre directeur que j’avais « abusé des congés », ce que je conteste formellement, preuves à l’appui.*

On emploie enfin les guillemets pour signaler un terme qui n’appartient pas à notre langage habituel (et aussi un mot en langue étrangère), qui est employé par analogie ou que nous voulons soit mettre en évidence soit mettre en doute, soit encore faire excuser en tant qu’écart ou absurdité. Par exemple : « Les “raisons” qui font que l’on s’abstient des crimes sont plus honteuses, plus secrètes que les crimes. » (Paul Valéry) *Ce type se prend pour le « Citizen Kane » du Sud-Ouest français profond.*

Mais certaines expressions devenues plus habituelles sont désormais écrites sans guillemets : *La Rolls des aspirateurs (publicité) ; le pape du surréalisme ; l’Apollon du quartier.*

REMARQUES : 1) si l’on met des guillemets autour d’un mot, on n’y inclut pas l’article qui, de toute façon, s’élide s’il le faut devant une voyelle ou un -h aspiré : l’« Apollon » du quartier ; 2) on peut aussi employer dans tous ces cas la mise en caractères italiques du mot concerné (☛ ci-dessous).

② L’absence de guillemets pour rapporter les paroles d’autrui

Dans les textes modernes, il arrive que l’auteur ne mette pas de guillemets pour signaler des paroles effectivement prononcées par le héros. Le passage du discours indirect au discours direct ou du monologue intérieur à la prise de parole effective se fait alors insensiblement. C’est, bien sûr, plus difficile à lire... mais le procédé rend compte de ces imperceptibles mouvements entre le silence et les dires. Par exemple : « Je n’écris même pas à ma femme. Elle est

née en Turquie, elle ne comprendrait pas, elle préfère oublier que je suis en prison, une fois de plus. Elle ne vient pas me voir, c'est normal, je suppose qu'elle est allée se réfugier chez sa sœur, en Allemagne, et que les enfants trouveront peut-être un vrai père. Un vrai père, pour moi, je me disais que ce devait être Müslüm, quand je l'ai rencontré. Voilà, me dit Assim, c'est une chose que tu dois dire, cette rencontre. » (Jean-Claude Pirotte)

À l'inverse, un auteur peut mettre entre guillemets une de ses propres pensées, par ironie, ou volonté de distance, ou les deux. Paul Valéry dit ainsi, et la citation de cet extrait est volontairement reprise sans guillemets : « *Trop bien pour être de moi.* » (*premier mouvement*).

Les autres utilisations des guillemets sont plus techniques : pour citer le titre d'une partie d'une œuvre, tandis que le titre de l'œuvre est souligné dans une copie manuscrite, par exemple un poème d'un recueil (Arthur Rimbaud, *Illuminations*, « Voyelles ») et sinon, en italiques ; pour citer un fragment de texte en langue étrangère et / ou sa traduction (la fameuse *Sehnsucht* allemande, « nostalgie désirante ») ; pour préciser le sens d'un mot, dans les ouvrages de linguistique ; pour un nom de voiture, d'avion ou de bateau ; dans une liste, un tableau ou une énumération disposés verticalement, un guillemet ouvrant sert à éviter de répéter un terme identique déjà employé à la ligne du dessus.

REMARQUE : la presse fait une utilisation particulière des guillemets, en général alliés à l'italique pour rapporter les paroles d'un tel ou d'un tel. Sans doute est-ce dans un but de variété ; ou de lisibilité.

On peut même remarquer l'utilisation graphique de signes anciens, les chevrons simples, à la place des tirets. Par exemple, voyez cet entretien entre un journaliste et un photographe :

« S.L. > Henri Cartier-Bresson a-t-il joué le jeu ?

R.D. < Complètement. C'est d'ailleurs la différence avec les autres expositions. » (*Les Échos*, 18 / 04 / 2003)

À propos des chevrons simples (< >)

On les nomme parfois « antilambdas », par analogie avec la forme de la lettre grecque *lambda*. Ils sont les ancêtres des guillemets, si on peut dire. À l'origine, ils indiquaient les citations. Aujourd'hui, outre leur emploi en mathématiques, ils servent à indiquer les mots supprimés par un auteur dans son manuscrit et aussi en linguistique, pour indiquer les évolutions successives d'un mot (l'ouverture du chevron à gauche correspondant à l'évolution la plus récente).

Pour ce qui est de la ponctuation dans et hors guillemets, il faut retenir quelques règles simples :

1) La ponctuation se place à l'intérieur des guillemets si elle appartient à la citation, et à l'extérieur si ce n'est pas le cas mais qu'elle appartient au texte qui cite. Par exemple :

« Il avait surtout besoin d'être aimé (c'est ce que pensait Maryse).

[...] (Je l'imaginais bien d'après la fin du film *Ouragan sur le Pacifique*.) »
(Dominique Barbéris)

Et ce qui est valable pour le point final, l'est aussi pour le point d'exclamation et le point d'interrogation finaux.

Un cas particulier : que faire quand il y a deux signes de ponctuation différents, un avant les guillemets, un après ? Il faut choisir ce qui maintient le sens général de la phrase ; c'est pourquoi le point d'interrogation l'emporte sur le point. Par exemple : *Est-ce bien ce que vous avez dit, que « les étudiants ont à cœur de réussir mais ne prennent pas toujours les bons moyens » ?* Dans ce cas, le point final de la phrase entre guillemets s'efface devant le point d'interrogation car la phrase globale est interrogative.

2) Les guillemets ouvrants précédant une citation sont, en principe, précédés des deux points (☛ ci-dessus).

3) La virgule et le point-virgule se placent en général après les guillemets de fin de citation, sauf si celle-ci se termine par un point d'exclamation ou un point d'interrogation. Exemples : *Elle dit : « Je viendrai », et je souris. Il dit : « Viendras-tu ? » et me souris.*

4) *Dit-il, a-t-il ajouté, remarque-t-il* : que faire avec ces expressions qui accompagnent la prise de parole d'autrui dans un texte ? Plusieurs cas sont présentés sous forme d'exemple :

« Alors, ça va ? », dit-il.

« Je ne suis pas sûr, a-t-il prévenu, d'être bien à l'heure à cette réunion. »

« L'intelligence ! », fit-il d'un air las.

XII-11 – Outils pour la lisibilité

La lisibilité est le caractère de ce qui est aisément lisible. Depuis les études de François Richaudeau sur la lisibilité, l'accord s'est fait sur les principaux moyens de la lisibilité : les majuscules et minuscules, les types de caractères, l'emploi des blancs, paragraphes et alinéas, et, bien sûr, tout ce qui contribue à clarifier le texte lui-même.

① Les majuscules

Elles sont souvent en relation avec la ponctuation. Elles donnent de la majesté au nom dans le texte, car elles émergent de la masse des lettres et on les remarque tout de suite. Mais attention, trop de majuscules nuit à cette qualité. Il faut donc bien employer les majuscules.

- Ainsi, on met une majuscule au début de la phrase, après le point, le point d'exclamation et le point d'interrogation, sauf si ces deux derniers sont placés en milieu de phrase.

- On met aussi une majuscule au commencement d'une citation d'autrui, même si elle n'est pas précédée de deux points et de guillemets. Par exemple : *Il a dit Ras le bol / Il a dit : Ras le bol / Il a dit : « Ras le bol. »*

Dans le cas des deux points, on remarque qu'il s'agit d'une exception à la règle selon laquelle les deux points sont suivis d'une minuscule. On le voit, parfois la majuscule annonce par elle-même un changement de locuteur dans la phrase.

- On met une majuscule à la première lettre de chaque vers d'une poésie (en vers), quelle que soit la ponctuation au vers précédent et même s'il n'y en a aucune : « Passant mêle à ta vie l'orgueil et la bonté / Surmonte l'ennemi et bois à sa santé » (Guillaume Apollinaire)

- On met également une majuscule au début de chaque ligne d'une liste (catalogue, fiches, etc.) ; mais, dans un texte linéaire, une énumération peut aussi commencer par des minuscules : a) *historique...* b) *définitions*.

Comme on le remarque sur les monuments (églises, temples, etc.), les inscriptions gravées le sont généralement en majuscules.

- On met également une majuscule aux noms propres, à *Monsieur* (*M.* en abrégé¹ ; mais on n'abrège que si l'on ne s'adresse pas à la personne elle-même), *Madame*, *Monsieur le Président* (mais : *Monsieur le Premier ministre*) ainsi que tous les titres et qualités.

- On met une majuscule aux noms de peuples (voire de races même si on sait que la notion de race n'a pas de fondement scientifique), mais non à l'adjectif correspondant : *les Français*, *les Africains*, *un Blanc*, *une Noire*, *les Burkinabés*, mais *la langue française*. Quant aux langues, parce qu'elles sont des noms communs (*le français*, *le thaï...*), elles ne prennent pas de majuscule.

- Pour les États et nations, on met une majuscule au nom mais pas à l'adjectif (❶ ci-dessus) et on a à placer une seule majuscule par nom composé de pays. On écrira donc : *la République française*, *l'État du Vatican*, *la fédération de Russie*.

- On met une majuscule aux noms de sociétés (*Vivendi*, *Lyonnaise des Eaux*) ainsi qu'à leurs abrégés : *Office chérifien des Phosphates du Maroc* → *Les Phosphates du Maroc*, ce qui différencie avec la matière elle-même.

- Pour les autres institutions, tout dépend de la place du nom par rapport à l'adjectif, et du fait que le nom porte en général la plus grosse charge de sens. Donc, écrivons : *l'Académie française*, *l'Assemblée nationale*, *l'académie Goncourt*, *le Sénat*, *la Cour de cassation* (comme toutes les institutions uniques en leur genre), *la cour d'appel* (une minuscule car il y a plusieurs cours d'appel en France), *l'École polytechnique*, *l'École nationale des arts et métiers*, *l'Université*, *l'université de Bourgogne*, *le ministère de la Culture*, *la Sécurité sociale*, *le Trésor public*, *l'Église réformée de France* (mais *l'église* en tant que bâtiment).

- Les divisions administratives ont également droit à la majuscule initiale lorsqu'elles ne sont pas suivies d'un nom propre ; sinon c'est le nom propre qui capte et garde la majuscule : *le Conseil régional*, *le conseil régional d'Île-de-France*.

1. ❶ également ce qui concerne les abréviations dans la partie « Vocabulaire », p. 21.

- Les noms de groupements, partis politiques, syndicats, associations et autres groupements sociaux, culturels ou stratégiques prennent une majuscule au nom principal (sauf cas de nom propre en plus dans le nom complet) : *la Coalition, le Grand Orient de France, l'Union pour la paix, la Compagnie de Jésus, l'Association des paralysés de France*. Pour les décorations honorifiques, seules celles qui appartiennent à un ordre et comportent des grades prennent une majuscule : *la Légion d'honneur, la médaille militaire*.

- On met également une majuscule aux fêtes, *la Toussaint, Noël, Pâques, l'Ascension, le 14 Juillet*. Les religions ne portent pas de majuscules ; mais si on veut désigner par là un ensemble culturel, alors la majuscule est possible : *l'Islam, le Christianisme*.

- Les époques et mouvements de l'Histoire reçoivent une majuscule à leur nom principal : *la Révolution française, l'Empire, la troisième République, la Résistance, la Libération*.

À NOTER : *le Moyen Âge, les Cent-Jours, les Trois Glorieuses* (et par analogie, *les Trente Glorieuses*), *la Grande Guerre, la Seconde Guerre mondiale* (ou *la seconde guerre mondiale*).

- Les noms de pays, de régions, de chaînes de montagnes, de mers et océans, de fleuves, de continents, de villes et villages et de planètes ont aussi droit à une majuscule : *la Belgique, le Nord, l'Europe centrale et orientale, les Alpes, le mont Blanc, l'(océan) Atlantique, le Tigre, l'Australie, Dinan, Les Souillats, la Lune* (ou *la lune* dans les expressions imagées telles que *être dans la lune*), *Mercur*.

Quelques adjectifs prennent aussi une majuscule, en plus du nom, dès lors qu'on considère qu'ils font partie de la dénomination : *l'Asie Mineure, la Côte d'Azur, la Côte d'Opale, le Proche-Orient, le Moyen-Orient*.

- Les noms de monuments, de rues et de places prennent une majuscule : *le Louvre, le Grand Palais, l'Élysée, l'Hôtel de Ville, l'avenue Jean-Jaurès, la place de la République*.

- Il en va de même pour les noms de bateaux, d'avions, de voitures : *le Redoutable, le Concorde, la Safrane. La 2 CV, la DS* échappent à cette règle, puisqu'elles s'écrivent en initiales.

- Enfin, les noms d'œuvres portent la majuscule : *Bérénice, les Pensées, Les Misérables, Nana, Mort à crédit*. Attention : l'article ne peut prendre la majuscule que s'il fait vraiment partie du titre.

- Il en va de même des titres de journaux et revues ainsi que des enseignes de restaurants et cafés : *Sud-Ouest, Esprit, Les Deux Savoies, La Bourgogne, La Petite Chaise, le bar de l'Université*. Ici encore, quand l'article fait partie de la dénomination, il prend aussi la majuscule.

À NOTER : il est de plus en plus recommandé d'accentuer les lettres majuscules, en particulier dans les cas où un doute pourrait subsister entre deux sens. Par exemple : INTITULÉ.

② Les coupures

- On ne coupe pas entre deux voyelles, sauf si c'est un préfixe (ex. : *pré-/éminent*). On s'efforce aussi de respecter les préfixes, c'est-à-dire le sens du mot, et de ne pas couper au milieu du préfixe (ex. à ne pas suivre : *préé-/minent*).
- On ne coupe pas non plus après la première lettre suivant *c', l', d', j', m', n', s', t'*. Ne pas écrire : *j'a-/vais*, bien sûr, ni *j'/avais* (jamais de lettre seule en fin ou début de ligne).
- Pour un mot comportant des consonnes doubles, on coupe entre deux consonnes, par exemple : *impos-/sible*.

Un détail de lisibilité ? Les coupures en fin de ligne

Pour les mots eux-mêmes, l'usage en français veut qu'on fasse les coupures entre deux syllabes et en évitant de ne laisser qu'une ou deux lettres d'un côté ou de l'autre :

viduelle

J'ai prévu une solution indi-

Et non :

dividuelle

J'ai prévu une solution in-

Non plus que :

elle.

J'ai prévu une solution individu-

- On ne coupe pas un mot avant ou après *x* ou *y* lorsque ces lettres sont précédées ou suivies d'une voyelle : ne pas écrire *paga-/yer*, mais *pa-/gayer* ; ne pas écrire *désinde-/xation*, ni *désindex-/ation*, mais *désin-/dexion*. On comprend aisément pourquoi : le sens et la prononciation seraient alors maltraités.
- Dans un mot composé comportant un trait d'union, on coupe après le trait d'union.
- On peut couper un mot après une apostrophe, sauf lorsque celle-ci est suivie d'une voyelle ou du *h* muet, par ex. : ne pas écrire *aujourd'/hui*, mais *aujour-/d'hui*.
- Il vaut mieux éviter enfin (sauf intention particulière !) des coupes comportant des mots quelque peu grossiers, par ex. : *la con-/cordance* des temps. Et c'est la même chose pour les coupures entre mots.
- Les coupures entre les mots doivent être également surveillées. On ne coupe pas après le *t* euphonique d'un verbe, mais avant : *fera-/t-il* ? Pour le *s* euphonique, ajouté à une forme impérative qui normalement n'en comporte pas (*vas-y, coupes-en...*), on ne fait pas de césure, dans le cas de *vas-y* (cela laisserait une lettre solitaire), ou alors à la syllabe d'avant lorsqu'elle existe : *cou-/pes-en*. Mais ce n'est ni très joli, ni très recommandé.
- On ne sépare pas une initiale du reste du nom, ni un chiffre du nom ou du signe auquel il se rapporte (ex. : %).

- On ne coupe pas non plus *mille*, mais *million* peut être coupé (entre les deux *l*). On ne coupe pas non plus les chiffres, qu'ils soient entiers ou décimaux.
- Enfin on ne sépare pas l'appel de note du mot auquel il se rapporte, ni *etc.* d'un terme au moins de l'énumération à laquelle il fait suite.
- Les signes de ponctuation ne peuvent être séparés de ce qu'ils ponctuent : ne pas envoyer, par exemple, une virgule, des guillemets ou un point d'exclamation à la ligne suivante ! On place les deux points en fin de ligne et les guillemets au début de la ligne suivante.

③ Les types de caractères d'imprimerie

Ils servent à distinguer ou à mettre en valeur une partie d'un texte. Les caractères de base sont le caractère droit ou romain.

- Les caractères **gras** permettent de mettre en valeur un mot jugé important. Dans un texte écrit à la main et qui doit être imprimé, par exemple pour un faire-part, une annonce, on souligne ce qu'on veut mettre en gras d'un trait ondulé.

- Les caractères *italiques* (on dit aussi *l'italique* → *mettre en italiques* ou *en italique*) sont légèrement inclinés vers la droite et assez proches de l'écriture manuscrite. On les utilise pour isoler un mot, une expression soit de façon conventionnelle, par exemple : le titre d'un journal (*Le Monde*), le titre d'une œuvre (*Les Misérables*), soit de façon libre, pour mettre en valeur un mot, une expression, ou en remplacement des guillemets (☛ ci-dessus, pour les traductions notamment). Par exemple :

« Je titube maintenant au seuil de la décrépitude, et sur quelle promesse d'avenir puis-je compter, sinon celle, justement, d'une extrême, d'une irréversible et sinistre *enfance* ? » (Jean-Claude Pirotte)

« Henri Thomas commence ainsi dans *Le Vosgien* : » (Jean-Claude Pirotte ; titre d'œuvre)

« J'attends que l'aube se lève, *l'aube aux doigts de rose*... » (Jean-Claude Pirotte ; traduction d'Homère)

« Plus tard il deviendrait la *Simple Symphony*... » (Jean-Claude Pirotte ; titre + langue étrangère)

« Et tu murmurais en souriant *sois sage, ô ma douleur et tiens-toi plus tranquille, tu réclamais le soir*, cependant que tous les soirs du monde [...] » (Jean-Claude Pirotte ; citation – sans majuscule initiale pour le début du vers – d'un extrait poétique de Baudelaire)

Un autre exemple de mise en valeur d'une expression par l'italique : « Regardez-moi ces femmes en minijupe. Croyez-vous que c'est par hasard qu'elles *trouvent des tueurs* ? » (Dominique Barbéris)

Pour demander, dans un manuscrit, qu'un ou plusieurs mots soient mis en italiques, il faut les souligner.

- Outre ces deux grands types de caractères, il y a d'autres moyens de mettre en valeur un ou plusieurs mots : les majuscules, le souligné. Mais il ne faut pas en abuser. À trop souligner on ne voit plus rien (ou seulement ce qui n'est pas

souligné !) et à tout écrire en majuscules, on finit par produire un effet de monotonie qui annule l'impact initial des majuscules.

Heureusement, il y a encore d'autres moyens pour rendre le texte lisible tout en mettant en évidence ce qui semble important.

④ L'alinéa et le paragraphe

L'alinéa (venu du latin *a linea*, « [passage] à la ligne ») désigne à la fois le contenu de mots entre deux passages à la ligne et ce passage lui-même. La plupart du temps, le passage à la ligne est complété par un décrochement par rapport à la marge en début d'alinéa.

De plus en plus, sont confondus dans le même sens alinéa et paragraphe. Les textes juridiques, cependant, nous donnent un bon exemple de la distinction entre les deux : un article de loi ou de Constitution est un paragraphe tandis que l'alinéa correspond à chaque passage à la ligne. Par exemple :

Constitution française du 4 octobre 1958

[préambule]

Article premier

La France est une république indivisible, démocratique, laïque et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

Article 2

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est la « Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

REMARQUE : l'article premier comporte un seul alinéa, qui alors se confond avec un paragraphe ; l'article 2, en revanche, comporte cinq alinéas et un seul paragraphe. Pour être précis, on peut donc parler de l'article 2, alinéa 1, qu'on écrit ainsi : *l'article 2.1*. De même, on parlera de *l'article 49.3* (article 49 alinéa 3) de la Constitution, qui permet de faire adopter un texte « au chantage » par les députés¹. Remarquons également la graphie de *république* / *République*, sans majuscule dans « une république » (parmi d'autres) mais avec majuscule pour la République (ici : française, mais ce pourrait tout aussi bien être un autre pays).

Le paragraphe s'écrit en abrégé §. En principe, chaque paragraphe est séparé du précédent par un blanc.

1. Voici cet alinéa 3 de l'article 49 de la Constitution : « Le Premier ministre peut, après délibération du Conseil des ministres, engager la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, le texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée dans les conditions prévues à l'alinéa précédent. »

⑤ Les blancs et les espaces dans le texte

D'abord, les blancs séparent les mots entre eux. Ils isolent aussi certains signes de ponctuation : on laisse un blanc avant les guillemets, la parenthèse, le tiret, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les deux points et le point-virgule. On ne laisse pas de blanc avant les points de suspension ni avant la virgule et le point. Mais on laisse un blanc après tous les signes de ponctuation, sauf les parenthèses et les crochets.

Techniquement, pour les imprimeurs et typographes, le blanc entre les mots, les signes de ponctuation s'appelle l'espace.

Un espace et une espace

Le nom espace en son sens courant est du masculin. Mais une espace, au féminin, c'était, en typographie, le petit dispositif qui servait à séparer les mots (une tige en plomb, du temps de la composition avec les lignes de plomb). Aujourd'hui, avec l'infographie, l'espace est plutôt virtuelle... mais le féminin perdure dans cet emploi.

On met un blanc, appelé plus précisément interligne, entre les paragraphes (☛ ci-dessus), entre les strophes d'un poème ; entre les chapitres d'un ouvrage, on change carrément de page. Dans un livre la page de droite est appelée « belle page » et il est mieux de commencer chaque chapitre en belle page.

On parle aussi de blanc à l'oral, par exemple à la radio, ou le blanc (ni musique, ni parole, rien) est une faute. De façon plus restrictive, un blanc est une pause marquée entre phrases, groupes de mots, voire à l'intérieur d'un mot. Cela peut être dû autant aux nécessités de respiration du locuteur qu'à sa volonté de créer un effet de dramatisation. On voit par là que la ponctuation écrite ne correspond pas toujours exactement aux pauses de l'oral. Par exemple : *La France / a / peur*.

⑥ La note de bas de page ou de fin de chapitre

Placer une note au-dessus à droite d'un mot (on dit : en *exposant*), c'est utiliser les possibilités d'hypertexte, c'est-à-dire de dépassement de la linéarité de l'expression dans un texte écrit. Une note, en effet, peut être lue en même temps que le texte, ou après, à part. La seconde solution se révèle plus fortement dans le cas des notes en fin de chapitre : alors l'appareil de notes constitue un texte en lui-même.

Que place-t-on dans une note ? Des précisions destinées au lecteur qui voudrait en savoir plus sur tel aspect du thème évoqué dans le texte ; des preuves, des références, des exemples et illustrations divers ; des traductions ou des transcriptions ; des remarques de l'auteur (en abrégé N.D.A., note de l'auteur), du traducteur (N.D.T.) ou de la rédaction d'un journal (N.D.L.R.)

- *À propos des appels de notes et des astérisques*

Les appels de notes peuvent être numérotés en chiffres arabes, en chiffres romains (choix déconseillé quand il y a beaucoup de notes ; mais parfois utilisé

pour distinguer les notes de la préface et les notes du texte lui-même), voire à l'aide d'un ou plusieurs astérisques¹.

Le point dans la langue française

Le point, en ses sens divers (de ponctuation ou non), a largement inspiré les locuteurs. Voici les plus courants : *Faire le point, mettre au point, une mise au point, un point de presse, mettre les points sur les i, un point chaud, un point d'appui, un point focal, un point de vue, un point de départ, à point, à point nommé, mal en point, le point du jour, un point critique, un point noir, le point d'honneur (mettre son point d'honneur à + infinitif).*

Pour ce qui est de la numérotation des notes, elle peut être continue d'un bout à l'autre du texte, ou, s'il y a beaucoup de notes (cas des textes universitaires et de recherche), recevoir une numérotation par chapitre.

Remarque : il est en principe déconseillé d'abuser des notes, en particulier dans les textes courts, de quelques pages. Cela peut être vu comme inutile, malhabile (ce qui est en note aurait pu être dit au fil du texte), voire cuistre (attention à ne pas trop vouloir faire savant).

XII-12 – Ponctuation et style

Nous venons de parcourir les règles de la ponctuation ainsi que celles concernant les éléments liés à la ponctuation, tels que les majuscules, les types de caractères. Mais il faut à présent ajouter un complément à ce qui vient d'être dit et que le lecteur avisé aura déjà perçu : 1) la ponctuation a à voir avec le style d'un écrivain et chacun a une utilisation bien à lui de la ponctuation, entre écarts et raffinements. On peut le voir, en particulier, dans les citations de l'écrivain Jean-Claude Pirotte (extraites de *Boléro*), celles reproduites quelques pages plus haut pour illustrer les variations de caractères d'imprimerie comme celle illustrant l'absence de guillemets ; 2) mais ce n'est pas là seulement caprice d'auteur : le sens est en jeu. C'est pourquoi, la ponctuation, dès lors qu'on en a acquis la maîtrise (☛ ci-dessus), peut nous offrir des possibilités de raffinement et de précision dans l'expression.

Voyons comment.

a) Clarté et précision

- On peut placer une virgule devant un pronom relatif si l'antécédent est placé un peu loin, à cause d'un complément de cet antécédent ; si la proposition relative est une précision de l'antécédent. Exemples : *La tante de mon amie, qui est partie en Pologne...* (la virgule permet de montrer que « qui » se rapporte à la tante, et non à l'amie) *L'adolescent, qui fume et boit, devient fragile* (les virgules montrent qu'on ne parle pas de l'adolescent en général mais d'un cas précis).

1. Voilà comment on dispose le numéro de la note auprès du mot qu'il concerne. On peut avertir de la note par un astérisque*, puis deux**, puis trois***.

- On peut placer une virgule devant *et* pour approfondir l'opposition ou pour limiter la portée du mot qui la suit. Exemples : *Cet adolescent est intelligent, mais très peu sûr de lui. Cet adolescent, peu sûr de lui, part cependant en stage au loin.*

- On peut enfin, au contraire, supprimer une des virgules encadrant une apposition ou un complément de nom pour bien montrer que celle-ci est liée de façon déterminante au nom qui la suit ou la précède. Par exemple : *Le Faust de Goethe est le meilleur que je connaisse, le seul, l'unique.* (Mais : *Tu ne préfères pas l'autre Faust, de Marlowe ? Moi si.*)

b) Rythme et style

Un des éléments forts du style est la capacité à lier les mots entre eux, ou, et, dans le même temps, à effectuer des ruptures : là se crée *un rythme, porteur de sens* qui appartient à l'auteur. C'est pourquoi nous trouvons tantôt des textes avec des phrases courtes, des points fréquents et peu de virgules et tantôt des textes dont les virgules nous semblent déplacées, étonnantes et provoquent un effet de surprise, souvent lié à une ellipse. Enfin, la virgule, plus discrète, est parfois utilisée concurremment avec le tiret, en vue d'un effet plus fort, pour laisser passer la cascade d'une rupture de construction. Voici des exemples :

« On sort les morts, toi aussi, ta mère sait et se tait. » (Myriam Antaki)

REMARQUE : ce « toi aussi » entre deux virgules ne signifie pas que « toi aussi » sors les morts (parce que sinon, il ferait partie du « on »), mais que toi aussi es mort, ou plutôt en a l'air et qu'on te sort : les virgules ouvrent en fait sur une ellipse.

« Je revois ton visage flou où se superposent la jeune fille qui attend l'amour, la femme qui l'a perdu. » (Myriam Antaki)

REMARQUE : la virgule a été choisie là de préférence au « et » attendu pour mieux faire sentir la superposition dont parle le texte (on pourrait citer également le doublet sonore flou / où, dans lequel tremble déjà la superposition).

« Marie douce, pâle, est toute petite contre toi. » (Myriam Antaki)

REMARQUE : on attendrait une virgule après « Marie » et il n'y en a pas : c'est comme si « douce » faisait partie de la nature de Marie, de son nom ; il y a une virgule après « pâle » alors qu'il pourrait ne pas y en avoir : déjà, la séparation point.

« Lui, traverse seul les rues vidées des souks. » (Myriam Antaki)

REMARQUE : une virgule après « lui » isole le pronom et en fait grandir la stature.

« [...] il me manque toujours, dans le silence, à une profondeur que personne ne pourra jamais soupçonner, l'odeur des haies, des châtaigniers, les ronces trempées de pluie, les petites parcelles de vigne couvertes de sulfate, les tulipes dont les fleurs tombent entières, vernies, comme les œufs russes peints pour la Pâque, et même, à la croisée des chemins, entre leurs deux cyprès noirs et pointus, ces grands crucifix de ferraille, ces signes d'une présence à laquelle d'une

certaine façon nous ne croyons plus, mais dont nous aimons voir la trace dressée sur les nuages. » (Dominique Barbéris)

REMARQUE : voyez les endroits où vous auriez attendu une virgule sans la trouver – c'est un enchaînement – et ceux où elle semble d'abord en trop, comme si elle appuyait sur un point déjà souligné ; c'est justement cela, le style.

« Pas même un flic dans le couloir. La boucle bouclée, mais qu'est-ce qu'une porte ? À minuit je m'évadais. » (Jean-Claude Pirotte)

REMARQUE : la première virgule surprend, on attendrait quelque chose de plus fort, un tiret, pour signaler la rupture de construction. Ensuite, l'absence de virgule après le complément de temps surprend aussi : les deux membres de phrases sont liés tel un corps, minuit et l'évasion, comme une évidence.

L'essentiel

- 1)** Une majuscule est obligatoire après le point, les points de suspension (quand ils terminent une phrase), le point d'exclamation, le point d'interrogation (sauf en milieu de phrase, pour ces deux derniers).
- 2)** Pas de majuscule après les deux points (sauf cas de citation), point-virgule, virgule, parenthèse, tiret.
- 3)** Le point final, le point d'interrogation et le point d'exclamation sont à l'intérieur des guillemets (ou des parenthèses) quand ils appartiennent à la citation et en dehors quand ils n'y appartiennent pas. En cas de conflit entre deux signes de ponctuation : le point ne peut cohabiter avec un autre point avant et après les guillemets (ou les parenthèses), il faut donc choisir un des deux signes en fonction du sens dominant de la phrase ; mais il peut le faire avec le point d'interrogation ou d'exclamation.
- 4)** On ne place pas deux fois deux points dans une phrase ; il faut scinder la phrase.
- 5)** On ne place jamais de points de suspension avant etc. (ne pas lui voler son point d'abréviation), mais une virgule ; pas de points de suspension après etc. non plus.

Pour finir, disons que la ponctuation est un ensemble de règles à suivre pour la clarté, le sens et la précision, mais à adapter au besoin, après qu'on les connaît bien, pour les dépasser et leur faire rendre bien plus qu'elles n'ont donné : de la vie.

☛ Pour en savoir plus :

- Jacques Drillon, *Traité de la ponctuation française* (Gallimard, coll. Tel) : un classique.
- Jean-Pierre Colignon, *La Ponctuation (art et finesse)* (éditions Éole).
L'auteur est riche de son expérience au journal *Le Monde*.

Annexe

1. RÉFÉRENCE DES OUVRAGES DONT SONT EXTRAITES LES CITATIONS DE CETTE PARTIE

- ALEXAKIS, Vassilis, *Les Mots étrangers*, Stock.
- ANGOT, Christine, *Normalement*, Stock.
- ANTAKI, Myriam, *Les Versets du pardon*, Actes Sud.
- APOLLINAIRE, Guillaume, « Poèmes retrouvés », in *Œuvres poétiques*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- AUTIN-GRENIER, Pierre, *Toute une vie bien ratée*, L'Arpenteur.
- AYMÉ, Marcel, *Nouvelles complètes*, Gallimard, coll. « Quarto ».
- BARBÉRIS, Dominique, *Les Kangourous*, L'Arpenteur.
- BAUDELAIRE, Charles, *Les Fleurs du mal*, Garnier / Flammarion.
- BOULANGER, Daniel, *L'Enfant de bohème*, Gallimard, coll. « Folio ».
- BOURDIEU, Pierre, *Sur la télévision*, Liber éditions.
- CERTEAU, Michel de, *L'Invention du quotidien* (vol. 1 : *Arts de faire*), Gallimard, coll. « Folio ».
- DUBILLARD, Roland, *Les Diablogues*, L'Arbalète.
- DUMAS, Alexandre, *Napoléon*, in *Œuvres complètes*.
- FLAUBERT, Gustave, *Madame Bovary*, Garnier / Flammarion.
- HOLDER, Éric, *La Chinoise*, Le Dilettante.
- LEGENDRE, Pierre, *La Fabrique de l'homme occidental*, Mille et une nuits.
- MARIVAUX, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, Larousse.
- MODIANO, Patrick, *La Petite Bijou*, Gallimard.
- MONTALBETTI, Christine, *L'Origine de l'homme*, P.O.L.
- ONFRAY, Michel, *Cynismes*, Hachette, coll. « Pluriel ».
- PASCAL, Blaise, *Pensées*.
- PIROTTE, Jean-Claude, *Boléro*, La Table Ronde ; *Ange Vincent*, La Table Ronde ; *Mont Afrique*, Le Cherche-Midi.
- PRÉVERT, Jacques, *La Pluie et le Beau Temps*, Le Livre de poche.
- QUENEAU, Raymond, *Zazie dans le métro*, Gallimard, coll. « Folio ».
- RIMBAUD, Arthur, *Illuminations*, Garnier / Flammarion.
- VALÉRY, Paul, *Œuvres (II)*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », et plus spécialement les textes suivants : *Mauvaises pensées et autres*, *Analecta*, *Tel quel*, *Choses tues*, *Lust*, *L'idée fixe*.

2. TESTEZ-VOUS EN 100 QUESTIONS

Apprendre, vérifier ses connaissances, c'est bien. Se tester ensuite en jouant, n'est-ce pas un bon complément ? Surtout avant d'aborder la dernière partie, le style, dans laquelle il faut mettre en œuvre le mieux possible tout ce qui a été vu précédemment.

Dans ces cinq tests de vingt questions chacun, vous allez, chaque fois, avoir à choisir une bonne forme ou une bonne graphie. Réponses en fin d'annexe.

TEST I

Cochez, pour chacun des vingt points ci-dessous, la forme qui vous semble correcte.

- 1 – a) Pour peu qu'il a de la chance, il va gagner.
b) Pour peu qu'il ait de la chance, il va gagner.
- 2 – a) Il se peut qu'elle vienne.
b) Il se peut qu'elle ne vienne.
- 3 – a) Je redoute qu'il ne parte.
b) Je redoute qu'il parte.
- 4 – a) Il est sans le sou.
b) Il est sans un sou.
- 5 – a) Il porte une veste bleue clair.
b) Il porte une veste bleu clair.
- 6 – a) Il s'écrie gaiement...
b) Il s'écrie gaïement...
- 7 – a) Après que j'aie fini...
b) Après que j'ai fini...
- 8 – a) Il est autant malade que son frère.
b) Il est aussi malade que son frère.
- 9 – a) Tu prends des congés tous les combien ?
b) Tu prends des congés tous les combien ?
- 10 – a) D'accord, à condition que tu viens aussi !
b) D'accord, à condition que tu viennes aussi !
- 11 – a) Il a un sale caractère.
b) Il est de sale caractère.
- 12 – a) J'ai mal parlé sur toi.
b) J'ai mal parlé de toi.
- 13 – a) Ils se sont faits refaire leur salle de bains.
b) Ils se sont fait refaire leur salle de bains.
- 14 – a) Le mécanisme des vases communicants.
b) Le mécanisme des vases communiquants.
- 15 – a) Vous m'avez obligeamment répondu.
b) Vous m'avez obligeamment répondu.
- 16 – a) Cette épithète est insultante.
b) Cet épithète est insultant.
- 17 – a) Je serais milliardaire, je resterais semblable à moi-même.
b) Je serai milliardaire, je resterai semblable à moi-même.
- 18 – a) Il n'a pas de logement et de papiers.
b) Il n'a pas de logement ni de papiers.

- 19** – a) Il fait comme si qu'il n'a rien vu.
b) Il fait celui qui n'a rien vu.
- 20** – a) Il n'est pas toujours marié.
b) Il n'est toujours pas marié.

TEST II

Cochez, pour chacun des vingt points ci-dessous, la forme qui vous semble correcte.

- 1** – Apparier signifie...
a) mettre par paires.
b) parier à pile ou face.
- 2** – L'assertion, c'est...
a) le fait d'asseoir.
b) le fait d'affirmer.
- 3** – L'orthographe juste est...
a) ça et là.
b) ça et là.
- 4** – La cheddite est une variété de fromage frais...
a) Vrai.
b) Faux.
- 5** – Il faut dire...
a) la commémoration du bicentenaire de la Révolution française.
b) le deux centième anniversaire de la Révolution française.
- 6** – L'élusion, c'est...
a) le fait d'éluder.
b) une collision sans gravité.
- 7** – L'entregent, c'est...
a) la compagnie de gens bien.
b) la capacité à se faire valoir auprès d'autrui.
- 8** – L'éonisme, c'est...
a) le goût du travestissement en femme.
b) une réaction chimique entre deux gaz rares.
- 9** – Un jubilé, c'est...
a) une réaction de joie, de jubilation.
b) une variété d'anniversaire.
- 10** – La munificence, c'est...
a) la générosité visible.
b) le fait d'être muni de tout ce dont on a besoin.
- 11** – Une mappemonde, c'est...
a) un globe terrestre.
b) une carte du monde.
- 12** – Dans l'assassinat, il y a...
a) préméditation.
b) absence de préméditation.

- 13** – Obérer, c'est...
a) devenir obèse.
b) surcharger d'un poids.
- 14** – Un oiselier...
a) attrape des oiseaux.
b) vend des oiseaux.
- 15** – Le poêle est...
a) un drap mortuaire.
b) un appareil de chauffage.
- 16** – Être sur, c'est être...
a) pourri.
b) certain.
- 17** – Vaticiner, c'est...
a) errer sur les routes.
b) tenir des discours prophétiques.
- 18** – La viduité, c'est...
a) le veuvage.
b) le concept de vide absolu.
- 19** – Il faut dire : des plantes...
a) luxuriantes.
b) luxurieuses.
- 20** – Être ingambe, c'est être...
a) alerte.
b) handicapé.

TEST III

Cochez, pour chacun des vingt points ci-dessous, la forme qui vous semble correcte.

- 1** – La formation des dents chez l'enfant s'appelle...
a) la dentition.
b) la denture.
- 2** – La rainette est...
a) un fruit.
b) un animal.
- 3** – Il faut écrire...
a) nous courons.
b) nous courrons.
- 4** – Chaloir signifie...
a) importer.
b) produire de la chaleur.
- 5** – Rédimer signifie...
a) racheter.
b) abîmer.

- 6** – On écrit...
a) je pourvoierai.
b) je pourvoirai.
- 7** – On écrit...
a) ils continueraient.
b) ils continueraient.
- 8** – On écrit...
a) il faut que vous alliez.
b) il faut que vous aillez.
- 9** – On écrit...
a) autrefois, nous nous joignons aux fêtards.
b) autrefois, nous nous joignons aux fêtards.
- 10** – On dit...
a) vous médisez.
b) vous médirez.
- 11** – On écrit...
a) je répons.
b) je répands.
- 12** – On écrit...
a) il résout.
b) il résoud.
- 13** – On écrit...
a) ça a suffit.
b) ça a suffi.
- 14** – « J'ai sursis » signifie...
a) j'ai remis à plus tard.
b) j'ai bénéficié d'une condamnation avec sursis.
- 15** – « Apurer » signifie...
a) mettre des comptes au clair.
b) vidanger des fosses septiques.
- 16** – « Advenir » signifie...
a) venir mais avec retard.
b) arriver.
- 17** – « Il appert » signifie...
a) il apparaît.
b) il statue.
- 18** – « Ils écherront » est une forme du verbe...
a) échéer.
b) échoir.
- 19** – « Issu » est le participe passé du verbe...
a) issoir.
b) issir.
- 20** – « Je croissais » est une forme du verbe...
a) croître.
b) croire.

TEST IV

Cochez, pour chacun des vingt points ci-dessous, la forme qui vous semble correcte.

1 – « Je moulais » est une forme du verbe...

a) moudre.

b) mouler.

2 – « Que je pusse » est une forme du verbe...

a) pouvoir.

b) puer.

3 – On écrit...

a) je vaincs.

b) je vains.

4 – Être disert, c'est être...

a) dissipé et agité.

b) enclin à parler facilement.

5 – Un dissolvant est un liquide qui permet de...

a) dissolver.

b) dissoudre.

6 – On écrit...

a) le personnel navigant d'Air France.

b) le personnel naviguant d'Air France.

7 – On écrit...

a) je pourrirai.

b) je pourrai.

8 – On écrit...

a) j'ai nuit.

b) j'ai nui.

9 – On écrit...

a) ils se sont aperçu dans la rue.

b) ils se sont aperçus dans la rue.

10 – Le participe passé de fourbir, c'est...

a) fourbu.

b) fourbi.

11 – On écrit...

a) l'azimuth.

b) l'azimut.

12 – « Imminent » signifie...

a) tout proche dans le temps.

b) en situation élevée.

13 – On écrit...

a) l'asphixie.

b) l'asphyxie.

14 – On écrit...

a) le siphon.

b) le syphon.

- 15** – On écrit...
a) des tous.
b) des tous.
- 16** – On écrit...
a) la résonance.
b) la résonnance.
- 17** – On écrit...
a) je relierai.
b) je relirai.
- 18** – On écrit...
a) un réveil-matin.
b) un réveille-matin.
- 19** – « Ourdi » signifie...
a) tramé.
b) ôté.
- 20** – On écrit...
a) aller de paire.
b) aller de pair.

TEST V

Cochez, pour chacun des vingt points ci-dessous, la forme qui vous semble correcte.

- 1** – On écrit...
a) il est probre.
b) il est probe.
- 2** – On orthographie...
a) des nouveau-nés.
b) des nouveaux-nés.
- 3** – On orthographie...
a) obcène.
b) obscène.
- 4** – On orthographie...
a) l'occurence.
b) l'occurrence.
- 5** – On orthographie...
a) monétaire.
b) monnétaire.
- 6** – On orthographie...
a) la métempsychose.
b) la métempsycose.
- 7** – On dit...
a) une après-midi.
b) un après-midi.
- 8** – Un « matin », c'est...
a) un gros chien.
b) une exclamation.

- 9** – Une maie, c'est...
 a) un meuble.
 b) la femelle du sanglier.
- 10** – On écrit...
 a) un joailler.
 b) un joaillier.
- 11** – On écrit ainsi l'adjectif...
 a) ciconstantiel.
 b) circonstantial.
- 12** – On orthographie ainsi...
 a) la reddition.
 b) la rédition.
- 13** – « Naguère » signifie...
 a) il y a bien longtemps.
 b) il y a quelque temps.
- 14** – « Juguler » signifie...
 a) maîtriser.
 b) étrangler.
- 15** – On doit orthographier ainsi...
 a) l'intersession.
 b) l'intercession.
- 16** – On orthographie ainsi...
 a) un illettré.
 b) un illétre.
- 17** – « Enter » signifie...
 a) approuver.
 b) greffer.
- 18** – « Flamant » désigne...
 a) un habitant de la Belgique parlant français.
 b) un bel oiseau.
- 19** – On doit écrire...
 a) marché conclus.
 b) marché conclu.
- 20** – La « coule », c'est...
 a) le vêtement des moines.
 b) la décontraction totale.

RÉPONSES

TEST I

1 – b	5 – b	9 – a	13 – b	17 – a
2 – a	6 – a	10 – b	14 – a	18 – b
3 – a, b	7 – b	11 – a	15 – b	19 – b
4 – a, b	8 – b	12 – b	16 – a	20 – b

Remarques : En 11, on pourrait dire aussi : il est de caractère difficile (adjectif après le nom). En 13 : le participe passé de faire + infinitif est invariable. 14 : voir chapitre X, p. 433. 17 : La phrase a est synonyme de « si j'étais milliardaire » ; la phrase b, avec le futur, affiche une certitude difficile à maintenir. En 20, *pas toujours* signifie de

temps à autre, parfois, ce qui est impossible avec le reste de la phrase (même si « il » n'est pas fidèle...) ; il faut employer toujours pas = pas encore.

TEST II

1 – a	5 – b	9 – b	13 – b	17 – b
2 – b	6 – a	10 – a	14 – b	18 – a
3 – a	7 – b	11 – b	15 – a, b	19 – a
4 – b	8 – a	12 – a	16 – a	20 – a

Remarques : en 3, ça s'écrit ainsi, car ce n'est pas l'abréviation de cela, mais l'adverbe. En 4 : la cheddite est un explosif. En 5 : une commémoration contient déjà l'idée d'anniversaire ; alors, il faudrait dire, si on veut vraiment employer ce terme : la commémoration de la Révolution française. En 15, les deux réponses sont bonnes. En 19, luxurieux signifie : qui s'adonne à la luxure.

TEST III

1 – a	5 – a	9 – a	13 – b	17 – a
2 – b	6 – b	10 – a, b	14 – a	18 – b
3 – a, b	7 – b	11 – b	15 – b	19 – b
4 – a	8 – a	12 – a	16 – b	20 – a

Remarques : en 3, les deux réponses sont possibles : nous courons, présent de l'indicatif, et nous courrons, futur de l'indicatif. En 10, les deux réponses sont également possibles : vous médisez est le présent de l'indicatif du verbe médire et vous médirez est le futur de l'indicatif. En 6 et en 7, attention au -e muet dans la conjugaison : il n'est là que dans les verbes en -er, de type *continuer*. En 9, la bonne réponse est évidemment l'imparfait « joignons » et pas le présent « joignons ».

TEST IV

1 – a et b	5 – b	9 – b	13 – b	17 – a et b
2 – a	6 – a	10 – b	14 – a	18 – b
3 – a	7 – a	11 – b	15 – a	19 – a
4 – b	8 – b	12 – a	16 – a	20 – b

Remarques : en 1, les deux réponses sont possibles, car c'est l'imparfait des deux verbes. En 6, attention à bien distinguer l'adjectif (navigant) et le participe présent (naviguant). En 9, le participe passé pronominal réciproque de s'apercevoir (X a aperçu Y) s'accorde avec le sujet. En 10, fourbu est un adjectif. En 12 ne pas confondre imminent et éminent. En 15, attention à « des tous » : il est rare mais c'est le pluriel de « un tout » = une totalité. En 17, les verbes relire et relier ont chacun droit à l'existence, on peut donc dire et écrire : je relirai et je relierai.

TEST V

1 – b	5 – a	9 – a	13 – b	17 – b
2 – a	6 – b	10 – b	14 – a	18 – b
3 – b	7 – a et b	11 – a	15 – a et b	19 – b
4 – b	8 – a et b	12 – a	16 – a	20 – a

Remarques : en 1 : rien à voir avec l'opprobre, mais tout à voir avec la probité, l'honnêteté. En 2, nouveau est adverbe, donc invariable. En 7, midi et après-midi peuvent être masculins ou féminins. En 15, l'intersession est l'espace entre deux sessions et l'intercession est le fait d'intercéder. En 18, ne pas confondre les Flamands et les flamants.

Vous trouverez toutes les autres précisions utiles dans les rubriques alphabétiques des chapitres précédents.

5



Style

Présentation

Le style, c'est...

Stilus, en latin classique, désignait le poinçon servant à écrire sur les tablettes, d'où, ensuite, la manière de parler ou d'écrire. Il nous a donné les mots *style*... et *stylo* (abréviation de *stylographe*). Aujourd'hui, le mot français *style* désigne toujours le stylet d'écriture, mais son sens second a pris une grande extension : on parle du style d'un meuble, d'une musique, d'un bijou, d'un vêtement ; il y a aussi les styles architecturaux, et plus largement le style en tant que manière bien à soi de se comporter. *C'est son style*, dit-on parfois pour qualifier le comportement de quelqu'un.

Alors, individuel, le style ? Pour partie, sans doute, mais pas complètement : le sociologue Bernard Cathelat, par exemple, a défini des styles de vie et classé la population française dans ces différents styles. À l'intérieur de ces « socio-styles », chacun se croit ou se veut unique... et justement, ne l'est pas. Car ce qui individualise est, précisément, constitué d'un ensemble de moyens issus de comportements récurrents depuis des siècles. Alors, il convient d'entendre « le style, c'est l'homme », cette phrase célèbre du naturaliste Buffon (1707-1788) dans son *Discours sur le style*, en ayant bien conscience que, là, le mot « homme » définit à la fois chaque être humain dans sa singularité et tous les hommes dans leur unité.

En fait, le style, art de s'exprimer juste, est le choix personnel sensible et judicieux des mots, de leur composition entre eux, et des rythmes dans la perspective d'un but ; ce but est le type de texte, l'effet à produire sur le lecteur ou les deux : on écrit un texte, on l'écrit à quelqu'un (personne ou institution) mais surtout on écrit « pour », dans un but, en vue d'un effet donné.

C'est pourquoi le style est pour partie du côté de l'objectivité, à travers le partage et la transmission des procédés et techniques du style, et pour partie du côté de la subjectivité, c'est-à-dire du sujet qui parle ou écrit, dans une ré-interprétation personnelle de ces procédés et techniques. Nous verrons donc, dans les trois chapitres de cette partie, d'abord les aspects objectifs du style, du côté de l'énonciation, c'est-à-dire de la relation entre émetteur et récepteur (chapitre XIII, p. 523), puis du côté de l'énoncé, le texte, les moyens et techniques du style (chapitre XIV, p. 549) et enfin du côté de l'énonciateur, la personne qui écrit, autrement dit, les aspects subjectifs du style (chapitre XV, p. 575).

On a parlé ci-dessus de la relation entre émetteur et récepteur, c'est-à-dire aussi bien l'oral que l'écrit, mais le travail sur le style est plutôt écrit, tant par l'étymologie que par l'histoire. Il n'en reste pas moins que certains procédés de l'écrit peuvent être utilisés à l'oral, en tenant compte cependant des différences liées à ces deux manières de communiquer. L'écrit sera donc le premier visé par cette partie, mais des prolongements oraux seront nécessairement évoqués, car ils font partie de la vie.

Pour le cas de l'écrit : il peut s'agir d'une lettre, d'un message électronique, d'un texte plus long, professionnel, universitaire ou personnel. Pas toujours facile, n'est-ce pas ? Et, en tout cas, on peut chercher à s'améliorer.

Selon Nicolas Boileau dans son *Art poétique* (1674), écrire est un « art dangereux » et, depuis, d'autres écrivains n'ont cessé de le répéter ; certains expliquent, en particulier, que trop de gens écrivent n'importe comment. Sans doute est-ce qu'en français, *écrire* désigne à la fois l'art de tracer les lettres et lignes d'écriture, ce qu'on apprend vers six ans, et l'art de s'exprimer et d'exprimer sa pensée par écrit.

Écrire est également un art vital, que ce soit sur un plan social et professionnel ou sur un plan personnel. Alors, le style, c'est le choix des mots, du ton, des procédés en fonction de la situation et des protagonistes qui y sont engagés.

Un certain nombre de déterminants sont à prendre en compte dans la relation de communication : à qui est-ce que je m'adresse ? Dans quel cadre institutionnel ? À quelle occasion ? Dans quel(s) but(s) ? Sur la base de la réponse à ces questions, il est possible ensuite de choisir comment organiser son texte et quels procédés utiliser.

Les procédés du style

Ils sont nombreux et variés, ils peuvent se combiner entre eux en vue d'un effet choisi : il y a ceux liés aux sonorités des mots ; ceux concernant le choix des mots eux-mêmes ; ceux liés à la syntaxe (phrase longue, courte, coordonnée, juxtaposée...) ; ceux liés à la façon de dire : en dire plus avec abondance de mots et d'émotion, en dire moins, dire à demi-mot ; il y a aussi les métaphores et comparaisons, entre abstrait et concret.

« Il ne faut pas mettre du vinaigre dans ses écrits, il faut y mettre du sel. » Cette parole de Montesquieu¹ est une belle métaphore sur l'acidité voire l'aigreur opposées à la saveur relevée. Elle réduit l'expression à son essentiel, ce faisant celle-ci atteint directement son lecteur, tout en révélant la personne du scripteur.

1. Dans *Mes pensées* (1737).

Sans doute est-ce pourquoi de nombreuses définitions du style mettent en avant un écart par rapport à une norme, écart qui signerait (et signalerait) l'écrivain. Mais la norme n'est guère définissable aisément, a fortiori si on l'inscrit dans le temps.

Lorsque Victor Hugo place du français parlé (en particulier, il supprime le « ne » dans les phrases négatives) dans la bouche de Gavroche¹, c'est un écart par rapport à la norme des romans publiés de l'époque, mais aussi une fidélité au français des rues... lequel est largement présent dans les œuvres littéraires de nos jours. Le même Hugo dépasse la querelle sur les anglicismes dans la langue française avec, par exemple, sa définition du *fun* : « *Fun* est, comme *cant*, comme *humour*, un mot spécial intraduisible. Le *fun* est à la farce ce que le piment est au sel². »

Le style, alors, serait tout simplement (si on peut dire) l'adéquation de l'expression à la situation, au type de communication et de texte à produire, ainsi qu'aux partenaires de l'échange. La classe, en quelque sorte, si on ose ce jeu de mots, mais la classe sortie de l'école, descendue dans la rue, les bureaux et les transports puis revenue sur les terres de l'expression juste.

1. Dans *Les Misérables* (1862).

2. Dans *L'Homme qui rit* (1869).

Chapitre XIII

Définir ses buts : j'écris pour...

Écrire, acte nécessaire, acte vital. Nous avons tous besoin d'écrire : pour raisons professionnelles, pour exprimer des sentiments (ah ! la lettre d'amour), pour s'expliquer avec soi-même, pour dire la vie, expédier des courriers électroniques à l'autre bout du monde, participer à quelque forum... Nous avons aussi, de temps à autre, envie d'écrire mais parfois les mots se dérobent ; ou, à l'inverse, l'écriture fige l'instant dit, l'arrache à la vie.

Un romantique allemand, Jean-Paul Richter, a bien exprimé le dilemme des mots et de la vie en opposant *verleben*, « vivre sa vie » et *verlesen*, « lire sa vie ». Les mots touchent, parfois ils blessent et, d'autres fois, ils manquent. Écrire serait un acte nécessaire mais dangereux ? Voilà une raison pour l'apprivoiser, pour apprendre à composer un texte écrit qui réponde à nos besoins, nos buts, nos préoccupations.

Composer, justement, est l'un des aspects du style, l'autre étant s'exprimer. Nous allons voir comment faire. Nous préciserons d'abord ce qu'est la communication écrite, puis un texte et les types de textes. Nous montrerons ensuite que, pour écrire juste, il faut prendre en compte son ou ses destinataires, son ou ses objectifs et l'effet ou les effets recherchés. Nous verrons *in fine* que le style est également l'art de s'exprimer soi exactement et donc qu'il ne faut pas le faire « à corps perdu ».

XIII-1 – Le texte et les textes

① Rappel : la communication écrite

La communication écrite, par le biais de textes variés, est une communication différée dans le temps et dans l'espace : je lis aujourd'hui ce que quelqu'un a écrit il y a cinq cents ans ; vous lisez votre courrier électronique de ce matin ; l'auteur est ou était à cent, mille, dix mille kilomètres de nos lieux de vie. Il était aussi, quand il a écrit, dans un état d'esprit particulier, que je peux apercevoir à travers le texte écrit, mais sur lequel je ferai peut-être quelque contresens ; quant à moi, lecteur, l'auteur ne sait rien de mes dispositions mentales et émotionnelles au moment où je lirai son texte.

C'est pourquoi, en tant que scripteur, chacun de nous doit penser à son ou ses destinataires : qui est-il, comment vit-il, quelles sont ses attentes ? Celui qui écrit doit également penser à ses buts propres : quand je réponds à une offre d'emploi, quand je rédige un compte rendu, à chaque fois mes objectifs sont différents : que vais-je valoriser, estomper ? Comment rendre mon écrit lisible, et même intéressant, attractif ?

Mais dans tous les cas, le texte doit être clair, bien composé et bien écrit.

Il y a plus : dans l'écrit, le scripteur est obligé de donner davantage de repères et de précisions qu'à l'oral. Écoutons, par exemple, ce dialogue : « *Tu te souviens de ce qui s'est passé à Noël dernier ? — Oui, oui, évidemment !* » Et la conversation peut continuer. Mais à l'écrit, comme le scripteur ne sait pas si son destinataire se souvient ou non, il lui faut apporter quelques précisions sur les circonstances et l'événement évoqués par : « *Tu te souviens de... ?* »

De même, à l'oral, chacun, s'il le veut, aura tout loisir d'employer des onomatopées, des phrases non terminées, des mots approximatifs, que la suite de la conversation va permettre de préciser ; s'il est en face à face et non au téléphone, le locuteur peut désigner quelque chose, ou faire varier son langage, du plus familier au plus soutenu, dans la mesure où le destinataire suit. Cela, c'est l'oral. Avec cette réserve que l'oral professionnel se rapproche de l'écrit par ses contraintes de langue et de composition.

Dans deux cas d'écrit seulement, nous ne sommes pas obligés d'apporter toutes les précisions car le lecteur est nous-même : le journal intime et la prise de notes à usage personnel (et non en vue de préparer un compte rendu¹ pour autrui).

Le journal intime n'est en principe partagé que par soi-même, d'où les abréviations, l'écriture parfois relâchée, les listes, les initiales, comme le montrent les écrits intimes d'écrivains. Mais il existe aussi des journaux intimes destinés à être lus et partagés sur Internet : la syntaxe peut être relâchée, mais les personnes sont nommées de façon à ce qu'elles soient mémorisées, comme des personnages de récit. Lire, écrire de tels journaux, pourquoi pas ?

La prise de notes à usage personnel est, elle aussi, parsemée d'abréviations, de schémas, de flèches, de signes mathématiques. Il faut pourtant tenir compte du destinataire, même si c'est soi-même : les notes doivent pouvoir être relues... sinon, ce n'est pas la peine de les prendre.

Les règles de la prise de notes : situer, visualiser, organiser

Pour bien prendre des notes (réunion, débat, dialogue, conférence...), il est conseillé d'utiliser sa feuille de papier (ou sa page d'ordinateur), de façon à pouvoir visualiser les informations. Les informations de base sont : les données de temps et de lieu, les thèmes, les personnes. Ensuite, on peut diviser sa page, soit en colonnes soit en zones de texte : à gauche, par exemple, l'idée ou information essentielle, plus à droite, ce qui en découle, encore plus à droite, les exemples et illustrations. Ainsi, on retrouvera facilement du regard ce qui est essentiel. Pour la prise de notes en cours (école ou université), il est a priori supposé que le professeur a structuré ses dires dans un plan, qu'il présente préalablement : ce plan, noté et encadré, est un guide de lecture pour la suite, un peu comme un sommaire.

1. On peut écrire au choix *compte rendu* ou *compte-rendu*.

On pourrait dire que le journal intime, tout comme la prise de notes sont des pré-textes, c'est-à-dire des matrices d'où pourrait surgir un ou des textes. Il faudrait alors le ou les mettre en ordre, élaborer, corriger, amender, transformer.

② Qu'est-ce qu'un texte ? Les types de textes

a) Définition et mode de fabrication

Selon l'étymologie, le texte est ce qui est tissé (*texere*) ; un objet composé sur un métier et comportant une chaîne et une trame. Poursuivons l'analogie. Il s'ensuit que le texte relève d'une double composition : la chaîne, ensemble des fils longitudinaux tendus (sur le métier à tisser) vers une fin ; et la trame, ensemble des fils traçant un motif ou plusieurs motifs. Pourquoi cette convergence entre texte et tissu ? Nous sommes passés là du concret à l'abstrait : tisser, puis tresser, entrelacer, mêler, composer, construire. L'étymologie nous rappelle un aspect essentiel du texte, il doit être bien lié ; on ne saurait se contenter de poser des blocs de mots les uns à côté des autres.

Un texte, donc, est une réalisation écrite ordonnée, tendue comme un fil entre un début et une fin.

Le début du texte organise un passage entre l'ensemble du réel et ce dont il va être question dans le texte. Ce passage est particulièrement important et doit être soigné. En littérature plus particulièrement, on l'appelle un *incipit* (du verbe latin *incipere*, « commencer »). À quoi sert l'incipit¹ : à laisser de côté l'ensemble du réel, à resserrer la perspective pour tracer le cadre des propos qui vont être exprimés.

La fin du texte est à la fois son but et sa conclusion : le scripteur résume son propos et rappelle qu'il a écrit pour... dire, montrer, faire faire, demander, persuader...

La composition du texte dépend du but assigné à ce texte à l'intérieur d'un type de communication écrite. Si celui qui écrit ne tient pas compte de cela, alors, il risque de mal faire. Il faut donc distinguer les types de communication écrite et les types de textes.

b) Les types de communication écrite sont :

- La communication d'ordre privé, personnel ; elle a lieu entre deux personnes de position égale (par l'âge, le statut,...) ou entre deux personnes inscrites dans une relation hiérarchique (d'âge, de parenté, de statut...). Bien que les règles soient moins formelles aujourd'hui qu'elles ne le furent, il subsiste pourtant des mots, des formes de style conseillés ou déconseillés. Cela dépend en partie du milieu, de l'éducation des personnes en cause. Par exemple : le choix entre le *vous* et le *tu* n'est pas forcément facile, dès lors que vous écrivez à un ami d'ami, ou à un parent mal connu.

- La communication d'ordre professionnel ou institutionnel : elle se tient entre deux personnes de position égale (par le statut, le rôle, les relations mutuelles...) ou entre deux personnes inscrites dans une relation hiérarchique

1. Une référence : Louis Aragon, *Les Incipit, ou je n'ai jamais appris à écrire* (Skira, Genève).

(par les statuts, les rôles, les types de relations, comme la relation client/fournisseur ou la relation demandeur/pourvoyeur...). Ainsi, tous vos collègues ne sont pas des copains, ni les clients des importuns, des censeurs ou des ennemis, et la composition d'une lettre devrait tenir compte de ces paramètres de base.

- La communication d'ordre scolaire, universitaire ou de formation : on se situe là dans un univers du « comme si », dans une réalité particulière qui est l'apprentissage et les exercices destinés à le favoriser, l'exercer ou le contrôler. Cet univers est également un univers de modèles, en particulier des modèles de textes à écrire : rédaction, dissertation, commentaire, étude de cas, note sur dossier, etc.

Malgré tous les aménagements qui y ont été apportés, cet univers est un univers hiérarchique, dans lequel s'inscrit le jugement porté sur les travaux présentés par chacun. Le but affecté au texte écrit est un but contraint, choisi pour une part en dehors du scripteur : ce qui lui reste est, à l'intérieur de ces déterminations, le choix de l'organisation de son écrit propre et de son but personnel, dans le respect des buts globaux préalablement définis.

Une fois le type de communication identifié, il faut encore préciser le type de texte à écrire et ce qui doit être écrit.

c) *Les types de textes et de documents à écrire*

- *La lettre : récit, information, demande*

Écrire une lettre, c'est se placer en face – mais en décalé – d'un destinataire qui est au loin ; c'est une mise en présence, une relation se tenant à distance (temps/espace). Nul ne sait dans quel état d'esprit, dans quelles circonstances va se trouver le destinataire de la lettre. Il faut avoir cela présent à l'esprit.

Ce n'est pas parce que le destinataire est un ami ou un intime qu'on peut se permettre d'écrire dans le désordre. La lettre comme le contact direct se déroule selon un plan. Après la formule d'appel (*Cher...*, *chère...*) viennent :

- l'introduction (à l'oral : les salutations, les rappels du dernier contact) ;
- l'entrée dans le premier thème (demander/donner des nouvelles), puis le deuxième, sans oublier de lier le premier au deuxième et ainsi de suite (à l'oral : la conversation engagée, thème après thème, ceux-ci étant reliés entre eux) ;
- la conclusion (à l'oral : les perspectives de se revoir).

Dans tous les cas, la lettre doit être disposée harmonieusement sur le papier : en haut à droite, les date et lieu, quelques lignes plus bas, au milieu de la page, la formule d'appel ; ensuite la lettre commence, et il est préférable de l'organiser en paragraphes, afin qu'elle soit plus agréable à lire.

Les lettres peuvent être variées : lettre personnelle à un ou une amie, un membre de sa famille, lettre à une administration, lettre de candidature, lettre professionnelle. Ces dernières sont souvent les plus difficiles à élaborer.

D'abord, elles doivent comporter en haut à gauche vos coordonnées complètes et lisibles. Ensuite, entre les coordonnées et la formule d'appel, il est utile de préciser l'objet de la lettre (*objet : candidature au poste x...*). Enfin, il ne faut oublier ni l'introduction, ni la conclusion et les salutations finales.

Il va de soi que l'objet de la lettre doit être plus précisément énoncé dans le corps du texte ; que les précisions utiles doivent être fournies au destinataire : données du dossier, données vous concernant ; et que la demande ou la réponse doivent être également claires.

Voici un exemple de lettre. Il s'agit d'une lettre d'un particulier à un service public. Ce n'est donc ni une lettre vraiment personnelle, ni une lettre professionnelle, mais elle emprunte un peu aux deux modèles. C'est pourquoi elle a été choisie.

P... X...
5, rue du Four
26000 Valence

Le 8 mars 2003

Monsieur le Directeur de
EDF-GDF Services

V. réf. : 653.....

Objet : facturation GDF

Monsieur le Directeur,

Si je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est que depuis plusieurs mois je n'ai pu obtenir satisfaction auprès de vos services.

Ma demande est simple : je souhaite disposer du contrat qui précise comment m'est facturé le gaz que je consomme, notamment pour le chauffage (tarif : vente de gaz réparti), et surtout comment je peux contrôler les index des compteurs me concernant, donc comprendre ma consommation.

Ma demande me semble d'autant plus fondée que vos services n'ont pas procédé à un relevé réel depuis deux ans... Ma facture d'octobre a fait apparaître une consommation que je juge anormale et sur laquelle je n'ai pu obtenir d'explications fiables. Les réponses de vos services sont tardives, imprécises, incohérentes, souvent non signées.

Si cette situation devait se prolonger, il ne me serait pas possible de régler ma prochaine facture de gaz. Depuis cinq mois, vos services auraient dû pouvoir m'éclairer, si j'ose dire...

Dois-je m'adresser au directeur clientèle national, au médiateur Gaz de France ? Je vous remercie par avance de votre action.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

P... X...

P. J. : copie de mon règlement de fin février 2002 : chèque de 100 euros sur Lyonnaise de Banque.

P. S. : Merci de me faire parvenir trois chèques de 20 euros, pour non-respect de l'engagement GDF de courtoisie (réponse sous huit jours).

Rappel :

- mon courrier du 30. 09. 02, votre réponse du 13. 10. 02, signée de M^e C.
- mon courrier du 20. 12. 02, votre réponse du 17. 01. 03, à l'attention du responsable clientèle.
- mon courrier du 02. 02. 01, votre réponse du 15. 02. 01, signée de M^e D.

REMARQUES :

Dans une lettre, on trouve aussi bien du récit (rappel des faits), que des formules de demande, des explications et une argumentation.

Les formules de salutations varient avec le destinataire :

- Amis, famille : formules comme *affectueusement*.
- Connaissances : employer plutôt *cordialement* ; mais *sincèrement*, à la mode anglo-saxonne, gagne du terrain.

Parmi les formules types de lettres professionnelles destinées à une institution : *Veillez agréer, Monsieur* (reprenre la formule d'appel), *l'expression de mes salutations distinguées*. Attention : on agréé toujours *l'expression de et non directement les salutations ou les sentiments*. On emploie parfois *sentiments* à la place de *salutations*, mais ce ne serait guère conseillé quand une femme s'adresse à un homme. Les temps changent, cependant... Ou, plus simplement : *Je vous prie de recevoir mes salutations, Recevez mes salutations*.

- Le texte narratif et descriptif : compte rendu, rapport, récit, portrait

Raconter, c'est rendre présent ce qui s'est passé pour quelqu'un qui n'y a pas assisté. Cela suppose de mettre en ordre la suite d'événements à transmettre, de situer ceux-ci dans un ou plusieurs cadres, et de présenter les personnages.

- Le compte rendu est le plus simple de ces textes : il se contente de redire, le plus clairement possible, ce qui s'est passé, à une personne directement concernée. Par exemple, le compte rendu d'une démarche que vous avez effectuée pour un ami : *Hier matin, je suis allé à la banque comme tu me l'avais demandé. J'ai remis ton dossier et j'ai expliqué au directeur (M. X, il est nouveau) quelles étaient tes intentions. Il m'a dit qu'il examinerait chacun de tes comptes et ensuite te conseillerait les meilleures solutions. Ce sera à toi, pour finir, de faire ton choix.*

À NOTER : l'utilité de situer, de présenter la ou les personnes, de rapporter dans l'ordre les phases de l'action.

- Un rapport de stage ou d'activité dans une association, une entreprise est un compte rendu, mais plus long et plus détaillé. Un rapport intègre aussi des rappels historiques et de situation, des considérations de stratégie, de conduite d'un projet, des remarques évaluatives. C'est en quoi le rapport emprunte au texte explicatif et au texte argumentatif (☛ ci-dessous).

- Le récit est une autre forme de narration, récit de voyage, d'aventures diverses, récit de vie, récit d'une simple journée. Nous sommes dans les écrits plus personnels, ce qui ne signifie pas que les règles aient disparu. Ce sont des règles de prise en compte du lecteur : tracer le décor, donner des renseignements sur les lieux, l'atmosphère, présenter les personnages, de façon que l'action puisse se dérouler de manière cohérente pour le lecteur (ce qui n'exclut pas les discontinuités ou les retours en arrière), avec des repères.

Le temps le plus employé dans le récit est l'imparfait de l'indicatif ; ensuite vient le présent appelé parfois *présent de narration*. Avec eux alternent plus-que-parfait et passé composé.

Un exemple de début de récit

« Julien Damon rentrait de faucher. Il faisait une grande chaleur. Le ciel était comme de la tôle peinte, l'air ne bougeait pas. On voyait, l'un à côté de l'autre, les carrés blanchissants de l'avoine et les carrés blonds du froment ; plus loin, les vergers entouraient le village avec ses toits rouges et ses toits bruns. » (Charles-Ferdinand Ramuz, *Aline*, 1929¹)

• Faire le portrait des personnes ou personnages du récit est souvent nécessaire : dans un récit mettant en scène des personnes réelles connues du scripteur et du lecteur, on peut se contenter de quelques rappels ; sinon, il faut être soit plus précis (☛ extrait ci-dessous), soit plus général, comme Franz Kafka, qui réussit à créer des personnages archétypaux, car dessinés à grands traits, ou Milan Kundera.

Dans un récit, il est plus dynamique de faire un portrait en situation, enchaîné dans le cours de l'action, qu'un portrait statique, hors contexte. Les *Caractères* de La Bruyère nous en donnent un (bon) exemple, puisque le but de ces petits textes est justement le portrait. Mais à travers chacun d'eux se lit une histoire ou plusieurs : nous avons tous rencontré les gens que peint La Bruyère. Voici quelques lignes de cet auteur : « Giton a le teint frais, le visage plein et les joues pendantes, l'œil fixe et assuré, les épaules larges, l'estomac haut, la démarche ferme et délibérée. Il parle avec confiance ; il fait répéter celui qui l'entretient et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit. [...] » (La Bruyère, *Caractères*, 1688)

À REMARQUER : les notations précises et concrètes alliées à la peinture de cette situation universelle qu'est la conversation.

Un exemple de portrait en situation

« Elle était maigre et un peu pâle, étant à l'âge de dix-sept ans, où les belles couleurs passent souvent aux filles, et elle avait des taches de rousseur sur le nez. Pourtant, elle était jolie. Son grand chapeau faisait de l'ombre, sur sa figure, jusqu'à sa bouche qu'elle tenait fermée. Ses cheveux blonds, bien lissés par devant, étaient noués derrière en lourdes tresses. Elle avait un panier au bras ; ses gros souliers dépassaient sa jupe courte.

Julien dit :

— Bonjour.

Elle répondit :

— Bonjour.

C'est de cette façon qu'ils commencèrent. [...] »

(Charles-Ferdinand Ramuz, *Aline*)

À REMARQUER : l'action progresse à travers décors et portraits, comme on le voit dans les dernières lignes ci-dessus. Elle suit des rythmes variables et elle est montrée soit au plus près des protagonistes, soit avec du recul.

1. Rééd. Grasset, coll. « Les Cahiers Rouges ».

• Le texte explicatif : mode d'emploi, consignes, textes didactiques

Le texte explicatif est relié à l'action, une action à faire soi-même ou à comprendre dans ses mécanismes. Il est donc utile de donner au lecteur tous les éléments pour faire (ou savoir) par lui-même, en particulier dans le mode d'emploi :

- les éléments en jeu (par exemple : pièces d'un kit), précisément décrits ;
- les outils à utiliser ;
- les étapes de la procédure, sans en oublier aucune, avec les verbes, les mots adéquats ;
- les éventuelles difficultés de réalisation.

Par exemple :

- 1) *L'ensemble se compose de dix pièces en bois et de quatre sachets, deux de vis, deux de boulons.*
- 2) *Munissez-vous de deux tournevis dont un tournevis cruciforme.*
- 3) *Prenez les deux éléments les plus longs et placez-les à terre en vis-à-vis, face claire à l'intérieur, découpe arrondie en bas, etc.*

• Les consignes écrites sont données dans les mêmes règles et selon le même ordre, sans rien oublier. En plus, s'il ne s'agit pas seulement d'un meuble ou ustensile, mais d'une manipulation inscrite dans un espace doté de caractéristiques, il faut bien préciser les lieux (*cf.* les consignes en cas d'incendie, placardées dans les hôtels).

Il va de soi qu'une erreur ou une imprécision peut avoir des conséquences dommageables : si, en cas de fuite d'eau, nul ne peut trouver le robinet d'alimentation, l'eau ne s'arrêtera pas d'elle-même !

C'est pourquoi, en plus de la précision et de l'ordre dans l'action ou les actions prescrite(s), les consignes ont un aspect impératif certain : *faites / ne faites pas*. En renforcement, elles présentent souvent les dangers liés à telle ou telle action (*cf.* les précautions d'emploi sur les notices de médicaments).

• Dans un texte didactique, l'auteur revient sur les causes, les conséquences, les manifestations de tel ou tel événement historique, de telle ou telle découverte scientifique. Il les détaille, les mesure, les compare à d'autres. Par là, le texte didactique, qui est un préalable au savoir autant qu'au savoir-faire, a des liens avec le texte analytique.

• Le texte analytique : commentaire, résumé, synthèse de dossier

Le texte analytique est un texte pour la réflexion ; mais la réflexion n'est jamais loin de l'action. On peut ainsi analyser le déroulement d'un processus : en histoire, une révolution, une guerre, ou, en biologie, le processus de photosynthèse de la chlorophylle.

On peut de même analyser un texte ; comme on l'a vu ci-dessus, un texte est un tissage, un tressage – à la fois production, produit fini et processus. Analyser, ce sera donc (comme le dit l'étymologie grecque *analuein*) dénouer chacun des composants, les observer, puis examiner leur mise en relation, et les effets de celle-ci.

D'où il s'ensuit qu'un texte analytique s'intéresse au langage employé et à ses significations ; il s'intéresse également à l'organisation dans le texte des notions et exemples évoqués.

• Dans un commentaire, il faudra d'abord repérer l'essentiel de ce qui est dit et son fil conducteur. L'essentiel est ce sans quoi le texte ne serait pas ce qu'il est. Il convient donc de...

a) Repérer et reconstruire à travers l'analyse des mots clés trois catégories de données :

- la suite logique et / ou chronologique des idées, des faits (à formuler) ;
- le sens de cette organisation ;
- les causes et les conséquences de ce qui vient d'être repéré.

Ce sera la première partie d'un commentaire.

b) Élaborer dans une seconde partie, fondée sur le regard critique sur le texte :

- une explication de l'arrière-plan des thèmes et thèses du texte ;
- une mise en évidence des limites des positions de l'auteur sur ces points ;
- éventuellement, la proposition d'une autre solution (ou) la réflexion sur les perspectives ouvertes par le texte.

Un exemple de texte à commenter :

extrait des *Essais quasi politiques*, Paul Valéry (1935)

« Le diplôme fondamental, chez nous, c'est le baccalauréat. Il a conduit à orienter les études sur un programme strictement défini et en considération d'épreuves qui, avant tout, représentent, pour les examinateurs, les professeurs et les patients, une perte totale, radicale et non compensée, de temps et de travail. Du jour où vous créez un diplôme, un contrôle bien défini, vous voyez aussitôt s'organiser en regard tout un dispositif non moins précis que votre programme, qui a pour but unique de conquérir ce diplôme par tous moyens. Le but de l'enseignement n'étant plus la formation de l'esprit, mais l'acquisition du diplôme, c'est le minimum exigible qui devient l'objet des études. Il ne s'agit plus d'apprendre le latin, le grec ou la géométrie. Il s'agit d'emprunter et non plus d'acquérir, d'emprunter ce qu'il faut pour passer le baccalauréat¹. »

Vers un commentaire ; quelques brefs éléments... Les mots-clés ont été soulignés.

- La *suite logique* est : la valeur à la fois scolaire et sociale du diplôme (ici le baccalauréat) pervertit le sens et le contenu de l'enseignement ; celui-ci devient utilitaire et non plus utile, à court terme (un emprunt, non une acquisition), et de faible ambition humaine voire humaniste.
- Les *causes et conséquences* de ce fait sont la double nature du diplôme : scolaire (et intellectuelle), sociale (et économique).
- L'*arrière-plan* est la nécessité de l'insertion par le diplôme.
- Les *limites de la position* de l'auteur : la massification de l'enseignement et le non-choix qu'il constitue pour beaucoup ; car il faut bien prendre en compte la société telle qu'elle est...

• Rédiger un résumé de texte, cela consiste à restituer, dans un nombre de mots défini, les données essentielles contenues dans le texte. Il s'agit donc

1. Les termes en italique le sont dans le texte même de Paul Valéry. L'édition retenue est celle des *Œuvres complètes* (Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »).

de retenir du texte ce qu'il a de plus important : point de réduction du texte, comme dans les modèles réduits ou les photos mais un choix.

Ainsi, on évitera de reprendre : les répétitions et reformulations, les exemples. Mais on gardera : le point de départ et le point d'arrivée du texte, les notations de chronologie et de logique ; les idées-clés.

Les phrases seront courtes, claires, marquant bien les liens entre idées. Le vocabulaire choisi sera précis. On évitera les locutions ou mots trop longs : *c'est-à-dire* (4 mots), *de telle sorte que* (4 mots). Mieux vaut choisir la ponctuation pour expliquer (les deux points : 0 mot) et exprimer la conséquence par *donc* (1 mot au lieu de 4).

Un exemple de fragment de texte à résumer

« Habiter Paris plutôt qu'une ville de 20 000 à 200 000 habitants est un avantage : le marché du travail parisien est en effet caractérisé par un important bouillonnement (beaucoup d'entrées, beaucoup de sorties), ce qui favorise l'insertion des jeunes, alors que le marché de l'emploi est beaucoup plus figé dans les villes de taille intermédiaire. »

Quel est l'essentiel ? Que garder ? Ce qui a été souligné. On peut le reformuler ainsi : *Paris, avec son marché du travail dynamique, est plus propice à l'emploi des jeunes que les villes moyennes.*

• La synthèse de dossier est appelée parfois aussi synthèse de documents ou note de synthèse. Il ne s'agit pas de résumer côte à côte plusieurs textes portant sur un thème, mais de les mettre en relation afin d'y repérer les ressemblances et les différences. Pour cela, il faut...

- d'abord bien voir la nature des textes proposés : l'un pourra être fondateur, l'autre seulement d'application ou d'anecdote ; l'auteur et le support du texte peuvent donner de précieuses indications (par exemple : un article d'opinion du journal *Le Monde*) ;
- ensuite, il convient de pratiquer sur chaque texte une prise de notes pour faire émerger la suite logique et/ou chronologique et les données essentielles des textes. Ces données se retrouvent dans les divers textes du dossier mais sous des formes différentes, et avec des présentations et des appréciations variées ;
- c'est pourquoi il faut alors confronter les données des divers textes, de façon à pouvoir les organiser dans un écrit qui est la synthèse de dossier.

Cette synthèse écrite doit être précise, complète et doit mettre en évidence les points clés du dossier, de sorte qu'un lecteur qui n'aurait pas pris connaissance dudit dossier, puisse être suffisamment éclairé sur celui-ci. Elle s'ordonne selon un plan qui...

- en introduction, situe le thème du dossier et présente celui-ci ; pose le ou les problèmes soulevés par le dossier ; annonce le plan de l'écrit qui va suivre ;
- dans le développement, en deux ou trois parties, fait se succéder les thèmes et idées dans l'optique du ou des problèmes à résoudre, en se référant au dossier et en citant les sources ;
- en conclusion, trace un bilan de ce qui a été dit.

REMARQUE : nous faisons tous des synthèses de dossier sans le savoir, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. Et cela du matin au soir, chaque jour : lors du journal TV ou radio, on groupe les informations, on les reformule, on en parle ensuite ; au travail, chacun écoute le voisin (que ce soit un récit de week-end ou une réunion), synthétise ce qu'il a dit, et retient, ou non ; enfin, le soir, à l'écoute du conjoint et des enfants ou des amis, on questionne, on reprend, on garde en mémoire. Mais ces synthèses sont souvent partielles et partiales : en effet, chacun retient ce qui l'intéresse, l'émeut... ou ce qui a été habilement mis en valeur par le média ou l'interlocuteur.

On voit ainsi que la synthèse de dossier est pour une part un texte argumentatif ; d'ailleurs, de l'explication aux causes et conséquences, il n'y a pas loin.

• Le texte argumentatif : plaidoirie, défense d'un dossier, d'un choix

Défendre une position, une idée, un choix, tout cela appartient au domaine qui est celui de la rhétorique. Il s'agit à la fois de *convaincre* (par la raison) et *persuader* (par l'émotion). Vous trouverez en annexe quelques exemples de figures de style appartenant à la fois au style et à la rhétorique : *l'accumulation, l'allusion, la comparaison, l'emphase, la métaphore*.

Mais le texte argumentatif n'est pas réservé aux avocats : nous argumentons chaque jour ; et chaque jour nous avons aussi à répondre à des argumentations, parfois spécieuses, viciées. En fait, argumenter, c'est construire la résolution d'un problème, posé ou à poser (s'il ne l'est pas ou l'est mal). Apprendre à argumenter est donc essentiel.

Comment faire pour bien argumenter ?

- d'abord, définir les termes en cause ; et les faire préciser à son interlocuteur si besoin est ; la définition est la base de tout raisonnement, car on ne peut parler valablement que de ce qui a été préalablement défini ;
- ensuite, repérer et formuler (parfois reformuler) le problème à résoudre : on ne peut en effet résoudre un problème qui n'a pas été correctement posé ;
- enfin choisir les arguments adéquats et les moyens de langue les meilleurs pour exprimer ces arguments de façon qu'ils soient entendus, et que la fin de notre argumentation réponde à notre but (solution d'un problème, démonstration que telle position, tel choix sont justes).

**Un exemple d'argumentation...
et comment en déceler la ou les failles**

« À supposer qu'expert et non-expert existent, ou bien le non-expert enseigne à qui est, comme lui, non-expert, ou bien le non-expert enseigne à l'expert ou l'inverse. Or il est impossible que le non-expert enseigne au non-expert (de la même façon que l'aveugle ne peut guider l'aveugle), impossible aussi que l'expert enseigne à celui qui est expert comme lui ; car aucun des deux n'a besoin d'apprendre, aucun n'a plus de nécessité que l'autre d'apprendre, puisqu'ils sont également bien fournis. Il est impossible que le non-expert enseigne à l'expert. Ce serait comme dire que celui qui voit est guidé par un aveugle complet. » (Sextus Empiricus¹, *Contre ceux qui enseignent*, III^e siècle av. J.-C.)

1. Sextus Empiricus est un philosophe sceptique grec.

La faille, les failles ?

D'abord, il y a la comparaison entre apprentissage (le culturel) et cécité (le biologique) : or, l'un se situe dans une dynamique, l'autre est d'ordre statique. De plus, apprendre n'est pas vu comme un processus d'appropriation, mais comme la prise d'un stock de savoir.

Enfin, on sait bien que, en réalité, l'expert ne cesse pas d'apprendre, pour se maintenir au niveau, sinon il ne serait plus expert ; il apprend de ses collègues et aussi des non-experts.

À REMARQUER : dans le bref extrait ci-dessus apparaît l'importance du langage dans l'argumentation, syntaxe, choix des mots, des formes : le texte commence par l'hypothèse semblant la plus absurde, celle selon laquelle le non-expert enseignerait à l'expert, et celle-ci est la plus fréquemment mise en avant ; de même, la deuxième phrase commence par l'hypothèse du non-expert ; et puis, la comparaison avec la cécité est bien dissimulée par une parenthèse, comme si c'était un exemple, alors que c'est un élément essentiel du dispositif argumentatif ; enfin, l'emploi du présent de l'indicatif (général et hors du temps) extrait le fait d'apprendre de son caractère essentiel, la progression, et le transforme en deux positions inconciliables : savoir ou ne pas savoir ; on remarquera, de même, l'emploi du passif et des formes impersonnelles.

- Le cas de la dissertation

La dissertation est un exercice canonique, redouté par beaucoup. Il suffit pourtant d'en comprendre la logique pour le maîtriser. Une dissertation est une réponse à un problème contenu dans le sujet (donc posé ou à poser).

Un exemple d'introduction de dissertation

Soit le sujet : *la ville*.

[*Mise du sujet en situation :*] Historiquement, la création des villes remonte environ à 6 000 av. J.-C. et Damas (actuelle Syrie) serait la plus ancienne ville du monde. Alors que, jusqu'au début du ^{xx}e siècle en Europe et en Amérique du Nord, et plus tard encore ailleurs, l'essentiel de la population et des activités étaient reliées à la terre, la ville tend à distendre ce lien séculaire.

[*Définition :*] La ville, lieu de rassemblement dense d'habitants, d'activités, de pouvoirs, doté de sens et d'une unité culturelle nationale ou internationale, a en effet, sinon créé, du moins permis de faire prospérer la civilisation (latin *civis*, « le citoyen »), et même des civilisations, par le développement d'activités politiques, de commerce et de gestion.

[*Position du problème :*] Mais on peut se demander si ce développement est toujours positif, en particulier pour l'avenir et s'il n'entre pas d'excès et de dévoiement dans les villes d'aujourd'hui, comme ce fut le cas dans celles d'autrefois, du reste, mais avec plus de discrétion.

[*Annonce du plan :*] Nous verrons d'abord quels sont les atouts de la ville, dans le domaine de la liberté et du développement socio-politique, économique, du savoir et des mœurs (I^{re} partie), puis nous nous intéresserons aux défis à relever pour des villes plus humaines (II^e partie).

Il s'agit d'aller vers une solution. Alors, il faut la construire, comme le maçon construit une maison. Mais là, c'est une construction argumentée.

On peut aussi parler d'un itinéraire d'écriture et de pensée qui va d'un point de départ (une question, un problème) à un point d'arrivée (une réponse possible ou plausible). La comparaison avec un parcours illustre bien ce qui doit être fait. Il faut alors composer une réponse écrite de façon qu'elle soit lue et comprise.

Cette composition se fait dans le respect du lecteur et de la lisibilité ; selon un plan, avec une introduction et une conclusion.

• Le texte qui prescrit : note, circulaire

Le texte qui prescrit a pour auteur un scripteur ayant autorité pour parler. Cette autorité lui a été conférée par un statut, une spécialité, une position morale. Il est à noter que *auteur* et *autorité* proviennent du même mot latin, *auctor*, « celui qui fait progresser, qui confirme, le garant, la source, le modèle, le maître ».

Comme le mode d'emploi et la consigne (☛ ci-dessus), il s'agit d'un texte lié à l'action : il lui donne un cadre, lui confère des objectifs et des règles.

L'exemple le plus fréquent de la note est la note de service que toutes les entreprises et administrations connaissent. C'est un document interne, à destination de personnes engagées dans une action, une entreprise. Il y a également des notes d'information dans les lieux et services publics. Dans tous les cas une note doit préciser :

- les destinataires et personnes concernées,
- l'objet de la note,
- la ou les prescriptions précises,
- leur source ou leur justification,
- les conséquences en cas de non-respect de cette ou ces prescription(s).

Un exemple de note :

Note du président aux usagers de l'université

« Il est rappelé à tous les usagers de l'université qu'il est interdit de fumer dans les locaux (arrêté du président en date du 20 mai 1999, loi n°... du...).

Il est également interdit de consommer des boissons alcoolisées dans les locaux de l'université, sauf à en faire la demande, préalable et justifiée, au président au moins dix jours avant la date prévue pour le "pot".

Tout contrevenant sera convoqué chez le président et se verra sanctionné d'un retrait de sa carte d'étudiant ou de membre du personnel d'une durée de dix jours à trois mois. »

Le président de l'université

À REMARQUER : emploi du passif impersonnel ; emploi du futur de l'indicatif à valeur d'ordre ; appui de la note sur des bases officielles, réglementaires et légales. La précision des termes est intéressante aussi : *usagers* est plus large qu'*étudiants* et *personnels* ; il y a aussi les auditeurs libres, les visiteurs, les partenaires de l'université.

- La circulaire

La circulaire est une variété de note d'usage plus large (voir dans l'exemple ci-dessous les destinataires) ; elle est juridiquement plus codifiée, même si toutes les circulaires ne sont pas répertoriées ni publiées au *Journal officiel*. Elle a les mêmes caractéristiques que la note, dans la composition, comme dans le style :

Les circulaires peuvent émaner d'un chef de service, d'un ministre, voire d'un Premier ministre. Celle ci-dessous a pour auteur un Premier ministre nommé Jacques Chirac.

**Un exemple de circulaire :
extrait de la *Circulaire du 15 juin 1987***

« Circulaire du 15 juin 1987
Relative aux circulaires ministérielles

Le Premier ministre à mesdames et messieurs
Les ministres et secrétaires d'État

Un rapport du 18 avril de la section du rapport et des études du Conseil d'État a mis en évidence les trois défauts majeurs affectant l'usage qui est fait aujourd'hui de ce mode traditionnel d'information entre l'administration, ses services et les administrés, que constituent les circulaires :

- leur nombre est excessif ;
- leur qualité laisse à désirer ;
- leur recherche est rendue malaisée par la disparité des méthodes retenues pour assurer leur identification et leur diffusion.

Ces défauts doivent être d'autant plus vigoureusement combattus qu'en vertu des dispositions combinées de l'article 9 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 et de l'article 1^{er} du décret n° 83-1025 du 28 novembre 1983, tout intéressé est fondé à se prévaloir, à l'encontre de l'administration, des directives, instructions et circulaires comportant une interprétation du droit positif ou une description des procédures administratives.

Aussi paraît-il nécessaire de rappeler le cadre juridique dans lequel doivent être prises les circulaires et de fixer quelques règles de nature à en améliorer les conditions d'élaboration et d'utilisation. [...] »

Comme on peut le constater, la composition des circulaires est claire : les destinataires, l'objet, la définition précise du thème et du problème à régler, les moyens à mettre en œuvre.

Et le langage des circulaires a des particularités : un strict respect de la syntaxe française (*aussi* + inversion du sujet et du verbe, par exemple) ; l'emploi du vocabulaire du devoir (*devoir, nécessaire, règles...*) ; des liens forts entre les phrases par la reprise d'un élément de la phrase précédente (*Un rapport... / ces défauts... / Aussi...*).

En effet, le but de l'auteur d'une circulaire est : prescrire, c'est-à-dire ordonner, faire faire. Nous allons voir que chaque type de texte est à mettre en relation avec un ou plusieurs buts, et que, de ce ou ces buts, dépend le langage à employer.

d) Les buts d'un texte : écrire pour...

Si nous écrivons, à chaque fois, c'est en vue d'un résultat :

- raconter et décrire pour informer mais aussi susciter l'intérêt du lecteur ;
- demander, pour obtenir satisfaction ;
- rapporter et commenter, pour satisfaire son commanditaire (et soi-même également) ;
- argumenter, pour défendre une position, un avis, ou parfois se défendre soi-même ;
- donner un ordre, préciser un mode d'emploi, en vue de faire agir, et cela dans le respect des règles et de l'efficacité pratique.

Comme on l'a vu, les buts de l'écriture d'un texte ne sont pas complètement corrélés à tel ou tel type de texte : ainsi peut-on écrire une lettre aussi bien pour informer que pour demander ; on le fait en décrivant, en argumentant, en expliquant. De même, on peut écrire une dissertation à la fois pour défendre une thèse et pour avoir une bonne note.

On peut également faire un résumé ou une synthèse de dossier parce qu'on en a besoin, et parce que cela nous a été demandé par un professeur ou un chef.

Il faut distinguer entre plusieurs catégories de buts :

a) le but de l'exercice ou du type de texte : redonner l'essentiel, en évacuant les redites et exemples (cas du résumé) ; dégager les grandes lignes d'un débat sur un thème (cas de la synthèse de dossier) ; pour ce premier but, la méthode de travail, indispensable, est directement reliée au but lui-même : recherche de l'essentiel, reformulation claire.

b) le but personnel de chacun dans sa lecture : garder en mémoire l'essentiel ; sélectionner plutôt telle ou telle donnée ; garder trace des références des textes, etc.

Composer un texte en tenant compte des résultats qu'on souhaite obtenir, cela suppose d'employer des moyens de style, de syntaxe et de vocabulaire qui puissent permettre d'atteindre les buts que le scripteur se donne ou doit se donner. C'est tenter de produire un ou des effets sur le lecteur : l'informer, l'intéresser, l'émouvoir, le persuader, le convaincre, le faire agir. C'est pourquoi il faut, en tant que scripteur, prendre conscience des résultats qu'on souhaite obtenir, réfléchir aux effets à provoquer chez le lecteur, et enfin se poser la question des moyens de style, syntaxe, vocabulaire pour y parvenir. Cette question est abordée dans la suite de ce texte.

XIII-2 – Écrire pour : des buts aux effets

① Pour informer et intéresser

Ces buts sont propres au récit, à la description, au compte rendu, au rapport et aussi au commentaire. Il faut conjuguer objectivité de l'information et prise en compte de la subjectivité du ou des destinataires.

L'objectivité de l'information gagnera à être montrée, par des témoignages, par des récits de personnes diverses, par des rappels de faits antérieurs liés à l'information en cause. Dans le commentaire, bien sûr, les références

viendront, non de l'extérieur, mais du texte même. L'information contiendra également l'analyse et la communication ordonnée de celle-ci ; elle s'ordonnera enfin autour de la prise de recul, du regard critique du scripteur par rapport au texte qui lui a été soumis.

L'information sera dite de plusieurs manières : non du « rabâchage », dans les mêmes termes, mais des re-formulations permettant que chacun entende selon ses goûts et ses dispositions ; c'est-à-dire une version « grand public » de la répétition dite pédagogique.

Elle passera s'il le faut par des explications, par exemple des précisions quant aux causes d'un phénomène.

Elle passera également par le respect d'une chronologie claire : ne pas multiplier les retours en arrière, et bien marquer les dates, les durées.

De même, les lieux seront mentionnés de façon précise, avec illustration (verbale ou iconique).

Il va de soi que la mise en page, la typographie, les paragraphes seront disposés de façon à faciliter la lecture et non à la brouiller (☛ chapitre précédent).

La subjectivité du ou des lecteur(s) sera prise en compte, non seulement par les explications et la recherche de lisibilité, mais aussi par l'effort pour intéresser le lecteur. Comment procéder ?

- Par l'insertion d'éléments concrets dans l'information : anecdotes, exemples, mais aussi vocabulaire et style (comparaison, métaphore...) ; pour le commentaire, on pensera à citer des fragments de texte, à analyser tel ou tel mot.

- Par la mise en sécurité du lecteur (pas de ton agressif, mais une prise en compte, voire une prise à témoin du lecteur, par le biais de questions, de remarques).

- Par la capacité à susciter chez lui l'étonnement (par l'ordre des faits, la façon de raconter, le fait de ménager du suspense, le style). Dans un commentaire, l'étonnement vient du point de vue adopté ou des solutions originales trouvées. Un exemple :

Comparez ces deux petits textes qui ont pour cadre la France

1) « La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) présente des fiches et des conseils pour l'achat de produits de consommation courante au moment des fêtes (cadeaux, sorbets, alimentation, etc.). »

(*Le Monde*, 14 décembre 2002)

2) « Cette année, le ministère des Finances via sa DGCCRF (direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) vous aide à vous repérer au milieu des produits phares de Noël et du Nouvel An : leurs prix varient trop souvent à la hausse à mesure qu'approche le 25 décembre. Par cette information, disponible en ligne, le ministère a pensé au citoyen consommateur ; il avertit aussi les commerçants que les dérapages de prix ne passeront pas inaperçus. »

www.finances.gouv.fr/GGCCRF/hiver/index-d.htm

On constate que le texte 2 tient davantage compte du lecteur que le texte 1. En effet, le texte 1 est l'information de base : qui ? quoi ? où ? quand ? comment ?

Le texte 2, en revanche, prend en compte le lecteur de plusieurs manières : en lui parlant directement (*le ministre... vous aide*) ; en valorisant à plusieurs reprises (notez l'expression *citoyen consommateur* qui plaira aux différents lecteurs) ; en montrant l'ensemble du dispositif qu'est le commerce, les clients et aussi les commerçants.

Intéresser le lecteur, c'est tenir compte de lui et marquer cette attention dans le texte même : s'adresser directement à lui, le prendre à témoin, chercher la connivence, le valoriser.

② Pour toucher et émouvoir

On cherche à toucher et émouvoir dans les demandes, principalement.

Pour cela, il n'est pas nécessaire de sortir les violons, les pleurs et les tremblements : ce n'est pas parce qu'on exprime ses sentiments et émotions que le lecteur va obligatoirement être en harmonie avec et y répondre. Il faut se garder là d'entrer et d'obliger, de ce fait, le lecteur à entrer, dans un type de relation dépendance / pourvoyance, qui n'appartient plus guère à notre culture (sauf s'il est déguisé ? Utilisé avec les formes ?).

Cela pourrait bien décourager le lecteur, l'indisposer, voire le faire fuir, alors que le but poursuivi par celui qui écrit est tout autre.

Il est recommandé d'éviter le vocabulaire du pathos¹ : menace de dépression, de suicide, prévisions apocalyptiques, appel à la responsabilité d'autrui, etc.

En revanche, pour toucher, il convient, là encore, que le scripteur se place dans une position qui puisse laisser de l'espace au lecteur, espace physique, psychique et aussi espace de décision ; c'est dire qu'il ne faut pas faire du chantage, mais plutôt manifester qu'on laisse le choix au lecteur auquel on s'adresse.

Il faut également expliquer clairement et simplement sa situation ; alors, la mention d'une émotion ou d'un sentiment personnels ne sera pas mal venue, car ceux-ci seront limités, contenus dans un récit.

Enfin, ne jamais oublier que – sauf dans un roman – l'explosion de sentiments violents et non enserrés dans une forme gêne le lecteur. Il lui semble être alors soit un intrus, soit un coupable et il ne comprend guère, tout cela est très désagréable.

Par exemple, vous demandez un poste d'animateur en arts plastiques.

N'écrivez pas

Cela fait plus de dix ans que je travaille pour me nourrir, moi, ma mère et mes frères, depuis que mon père nous a laissés sans argent. Pour moi la peinture est toute ma vie, une vocation, une planche de salut, un remède. J'ai lutté pour suivre les cours du soir des Beaux-Arts et j'ai obtenu le diplôme sur mes nuits. Vous voyez, j'ai bien besoin de ce poste d'animateur en arts plastiques.

1. Ce qu'on appelle le *pathos* (d'un mot grec directement passé en français) est la recherche inopportune ou excessive d'effets de style dramatique, avec emploi d'emphase, dans un texte souvent peu clair, voire exalté.

Mais écrivez plutôt

Comme le montre mon CV, j'ai dû travailler très jeune pour gagner ma vie et j'ai exercé le métier de secrétaire. Mais je n'ai jamais cessé de peindre depuis mes années de collège. J'ai ensuite suivi les cours du soir de l'École des Beaux-Arts où j'ai obtenu mon diplôme en 1998. Ensuite, j'ai participé à diverses expositions ; j'ai également eu à cœur de transmettre ce que j'avais appris à des enfants en situation défavorisée. Je postule donc à l'emploi d'animateur en arts plastiques, qui me donnerait enfin l'occasion de travailler dans mon domaine de prédilection, en tant qu'artiste et en tant qu'animateur avec des qualités relationnelles et de pédagogie.

Quels sont les défauts de la première lettre ? L'excès, l'appel au pathos, le dévoilement de la vie privée, dans le but évident de contraindre le lecteur ; l'absence de mise en valeur d'éventuelles capacités d'animation : l'auteur de la lettre ne parle que de lui et d'un point de vue privé (*moi, ma mère, mes frères*), sans se soucier de l'emploi auquel il postule, ni des personnes dont il devra s'occuper. L'a-t-il déjà fait, d'ailleurs ? Il n'en dit rien, c'est une erreur.

La seconde lettre commence par tracer un cadre sécurisant pour le lecteur : elle se place résolument dans une perspective professionnelle ; ce cadre posé, elle peut alors dire quelques mots brefs (mais suffisants) de la situation personnelle du scripteur ; le vocabulaire de l'émotion comme le style qui la marque sont présents, mais avec discrétion : *je n'ai jamais cessé de peindre... j'ai eu à cœur... enfin l'occasion de travailler dans mon domaine de prédilection.*

REMARQUE : pour susciter l'émotion chez le lecteur, il est mieux de dire une action (tout en laissant le lecteur imaginer ce qu'elle signifie en termes de sentiments, ici la passion pour la peinture) : *je n'ai jamais cessé de peindre*, voilà du concret, et c'est plus fort que de clamer directement cette passion, comme le fait la première lettre.

En fait, toucher le lecteur, l'émouvoir, a souvent pour but de le persuader de dire, de faire ou non. Comme on s'en aperçoit, les buts et les moyens de nos écrits sont souvent mêlés. C'est une raison de plus pour y voir clair.

③ Pour persuader

Persuader, c'est amener quelqu'un à dire, à faire, à croire, à vouloir quelque chose. Nous sommes là dans le domaine de la séduction autant que dans celui de la vérité ; et bien malin qui pourrait en mesurer les proportions respectives !

Pour persuader, certes, il faut toucher et émouvoir ; mais pas trop, avec doigté, finesse. Car il faut, dans le même temps, amener le lecteur sur le terrain où se confondent le souhaitable et le vrai ; en d'autres termes, il faut allier l'argumentation à l'affectivité en se situant sur le terrain de la relation, donc en adoptant visiblement le point de vue – mais non la place –, les centres d'intérêt du lecteur concerné.

Comment procéder ?

D'abord, et comme il est dit plus haut, il faut contenir l'émotion afin de ne pas submerger le lecteur ; en utilisant des notations concrètes, plutôt que l'exposition de ses sentiments ; en racontant avec tact : *J'ai dû travailler très jeune pour gagner ma vie*, plutôt que *cela fait plus de dix ans que je travaille pour*

me nourrir, moi, ma mère et mes frères. Mais, direz-vous : cela est vrai, c'est juste la vérité. Et alors ? Parfois la vérité ne sert à rien ; surtout quand elle est dite sur le mode de la contrainte, invisible à l'œil nu, et que le scripteur se masque – mais qui est perçue par le lecteur.

Cependant, persuader va au-delà de l'émotion. Il faut aussi *introduire un raisonnement*. Ce raisonnement sera teinté d'affectivité mais, pour autant, non absurde ou excessif. Sa caractéristique est d'être fondé sur une logique relationnelle, de relation à autrui, qui vous permet d'ordonner vos dires. Voyons quelles sont les principales articulations et parties de ce type de raisonnement.

a) Une introduction, qui est un point de départ : il s'agit d'une présentation de soi, des données de la situation, ou mieux, de soi à travers les données : seulement, il faut se placer soi à l'intérieur d'un cadre, d'un contexte, qui puisse contenir votre personne (c'est-à-dire l'enserrer, la définir, la limiter aussi) et aussi être familier au lecteur ; ainsi vous créez le premier lien avec le lecteur en installant un environnement commun à tous deux. C'est particulièrement vrai quand on veut « accrocher » un lecteur qui est également un employeur potentiel.

Par exemple, vous envoyez une lettre de candidature à un poste de juriste en droit de la mer.

N'écrivez pas

Après mes études, que je trouvais incomplètes car trop théoriques, je suis parti un an aux États-Unis pour étudier le droit de la mer, dont je suis aujourd'hui spécialiste diplômé...

Écrivez plutôt

Le droit de la mer m'intéresse en tant que spécialisation concrète du droit international, c'est pourquoi j'en ai fait une de mes spécialités de fin d'études et j'y ai, notamment, consacré mon mémoire...

b) Après l'introduction, qui installe un cadre à la relation et – de ce fait même – la rend possible, voire souhaitable, il convient d'argumenter de façon ordonnée, non par la logique formelle, mais toujours par la logique relationnelle dans laquelle vous vous êtes positionné. Ainsi, vous distinguerez des parties en commençant toujours par les préoccupations d'autrui, pour, seulement ensuite, vous valoriser et poser vos marques. De cette façon, votre mise en valeur sera faite dans la perspective, non de votre but (en apparence, du moins) mais du but et des besoins de votre lecteur.

Exemple (suite) :

- reformulation ou hypothèse à propos du poste proposé et des besoins de l'entreprise, donc « centration » sur autrui et non sur vous ;
- mise en avant de l'adéquation de votre profil avec les besoins de l'entreprise ;
- valorisation de votre expérience et / ou formation ;
- valorisation de votre motivation (par le concret : un exemple plutôt que de grands mots).

c) La conclusion (ou phrase finale pour une lettre) posera le point d'arrivée de votre argumentation : une évidence tacite selon laquelle c'est vous, votre objectif qui est celui du lecteur – pardon, vous avez, justement, le même

environnement, les mêmes centres d'intérêt et objectifs que le lecteur, quelle chance (pour lui) !

Exemple (fin) :

- affirmation de votre disponibilité et de votre ouverture à des suites : vous seriez heureux de rencontrer votre interlocuteur lors d'un entretien ;
- affirmation du fait que la relation est privilégiée : c'est justement ce type de poste qui vous intéresse.

Comme on le remarque, persuader, c'est séduire de façon convaincante, car étayée sur un intérêt pour l'autre, qui est visible dans le fait que vous allez sur le terrain d'autrui, au lieu de camper sur le vôtre.

Les écrits dans lesquels il s'agit de persuader sont majoritairement les lettres, les notes pour la défense d'une personne.

④ Pour convaincre

Convaincre, alors, qu'est-ce ? Argumenter, bien sûr, mais en se plaçant dans l'ordre dominant de l'objectivité, d'abord parce qu'il est question d'objets ou d'idées : on cherchera à convaincre dans une dissertation, une thèse, la défense d'un projet, d'un dossier (mais non d'une personne : dans ce cas, on est davantage du côté de la persuasion). Convaincre, c'est amener quelqu'un à reconnaître la validité d'un raisonnement, ou l'existence et l'exactitude d'un fait. On retrouve là les règles de l'argumentation scolaire, universitaire et professionnelle. Il convient d'amener autrui, par paliers progressifs et réglés, à comprendre notre argumentation, à l'accepter, la reconnaître comme valide et cohérente. Comment s'y prendre ?

Exemple

Soit le débat : « Pour ou contre une place accordée à la religion au plan des institutions publiques. »

• Afin de convaincre le lecteur de la nécessité d'« accorder une place à la religion... », on orientera le point de départ ainsi :

- une définition de la religion en tant que source d'identité, de cohésion pour un groupe et de régulation interne des conflits ; on évitera de poser a priori les religions comme multiples ;
- une mise en contexte qui valorise l'aspect civilisateur de la religion, et, dans l'Histoire, les grandes réalisations et inventions (siècle d'or de l'islam, puis siècle classique en France, appelé aussi le Grand Siècle...) ;
- d'où la position du problème : la religion fait partie de la vie humaine et des sociétés depuis très longtemps, c'est donc qu'elle est nécessaire ; alors faut-il la maintenir plus longtemps dans la sphère privée, au lieu de reconnaître son importance et d'en tirer les conséquences ?

Pourquoi procéder ainsi ? À travers la définition, la mise en contexte et la position du problème sont avancés déjà le caractère indispensable de la religion et le fait qu'elle n'est pas suffisamment reconnue ; la pluralité, parfois conflictuelle des religions, est estompée et sera réglée ultérieurement dans le corps de l'argumentation. On prend seulement en compte la réalité du phénomène religieux, non ses conséquences.

• Afin de convaincre le lecteur de la nécessité du « contre le fait d'accorder une place à la religion... », on orientera le point de départ ainsi :

- la religion définie comme : les religions, au pluriel, ensemble de croyances, de rites, de pratiques culturelles et identitaires ;
- historiquement, la religion est source de conflits incessants, de drames, de limites au progrès social, humain, politique et même moral (la guerre pour un dieu, quel que soit ce dieu, dans l'histoire mondiale). Et cela, géographiquement, sur tous les continents. À ce titre, la démocratie, qui place la religion dans le domaine privé, et quand elle le fait vraiment, constitue une avancée certaine, source de paix ;
- d'où la position du problème : les religions ont toujours coexisté, parfois pacifiquement, mais le plus souvent dans la violence, parce qu'elles font passer la foi avant la raison et donc génèrent l'intolérance. Alors, faut-il les maintenir dans la sphère privée ou leur donner droit de cité dans la sphère publique et démocratique ?

Pourquoi procéder ainsi ? À travers la définition et la mise en contexte, sont déjà avancés des inconvénients de la trop grande place accordée à la religion. Le problème est posé à partir des effets des religions, et non de leur rôle, ni de leur utilité anthropologique et symbolique.

a) D'abord, poser un point de départ incontestable ; soit il peut l'être directement (par exemple : tous les hommes sont mortels), soit il va s'agir de le rendre incontestable :

- par la définition des termes ;
- par la délimitation d'un contexte, d'une histoire ;
- par la position du problème, selon nos termes.

REMARQUE : ces trois formulations sont en relation avec la thèse défendue, mais elles ne doivent pas le faire apparaître dans la lecture courante.

b) Ensuite, il s'agit de *tracer une ligne d'argumentation cohérente et respectueuse des deux positions en présence*, le pour et le contre. Cette ligne a pour point d'arrivée soit le pour, soit le contre ; en tout cas, le point d'arrivée détermine la ligne à suivre : pour ou contre.

Cette ligne d'argumentation doit *sécuriser le lecteur* de façon qu'il suive : comme dans un voyage, il faut donc concevoir une progression, *des étapes*, et des étapes *liées entre elles de façon cohérente, raisonnable, logique* :

- de la définition et son contexte à la position du problème (☛ ci-dessus) ;
- des manifestations d'un phénomène aux causes et conséquences de celles-ci ;
- de ces causes et conséquences au jugement sur celles-ci ;
- et des oppositions ou difficultés à surmonter ainsi qu'à l'évaluation du caractère possible / impossible à surmonter de ces oppositions ;
- de tout ceci découle la solution proposée *in fine* (pour ou contre).

C'est ce qu'on appelle le plan, quand on se situe du côté du texte. Ainsi, le texte écrit apparaît-il cohérent, respectueux d'autrui, ses positions parfois opposées, mais pourtant logique.

Mais qu'est-ce que la logique ?

La logique est l'art du raisonnement et, en particulier, de la résolution de problèmes qui se posent à l'être humain. Elle se fonde sur le principe de *non-contradiction* entre les termes, qui est aussi le principe de base du sentiment de sécurité chez un lecteur. Cette non-contradiction s'étaye d'éclaircissements

quant aux *définitions* des termes (☛ ci-dessus), aux *causes* des phénomènes, à leurs *conséquences*, et aux *oppositions* en présence, à résoudre.

Chacun de ces points doit être relié au précédent et au suivant, de façon nécessaire : *les liens logiques* sont essentiels à la bonne tenue de l'argumentation.

Les liens logiques sont *matérialisés dans le style* par les mots ou groupes de mots exprimant l'explication, la cause, la conséquence, l'opposition ou la concession : *en effet, car, puisque, donc, quoique, cependant...* (☛ « Syntaxe », p. 455).

Mais attention, placer un *donc* alors qu'il n'y a pas de conséquence ne saurait faire illusion sur le lecteur ; de plus, il apprendra que vous vous trompez, et lui par la même occasion, sur ce qu'est une conséquence, et sur le lien entre deux catégories de données, deux étapes du raisonnement.

On voit par là que la logique – sauf en mathématiques, même si les mathématiques sont aussi un langage – ne saurait exister sans le langage ; c'est là que les choses deviennent plus complexes et c'est pourquoi nous parlons d'art et non de science.

Exemple

Argumentation pour une place accordée à la religion au plan des institutions publiques :

- Les manifestations du phénomène religieux : la religion existe depuis très longtemps, c'est un besoin humain.
- Ses causes et conséquences : si c'est un besoin, il faut en tenir compte ; sinon, un besoin non pris en compte entraîne de la violence.
- Comment juger causes et conséquences ? Non défendables, mais explicables ; il faut éviter qu'elles perdurent, en choisissant de faire évoluer l'organisation sociale et institutionnelle.
- Quelles sont les oppositions ou difficultés à surmonter ? La pluralité des religions, les dogmes et rites différents.
- Peut-on surmonter ces difficultés ? Oui, dans le respect mutuel.
- De tout cela découle la solution : il faut faire une place à la religion au plan des institutions publiques.

Argumentation contre une place accordée à la religion au plan des institutions publiques :

- Les manifestations du phénomène religieux : exaltation, intolérance, agressivité, sentiment chez le croyant d'unicité et de toute-puissance.
- Ses causes et conséquences : un besoin, sans doute, mais qu'il faut satisfaire autrement (art, expression, philosophie...) et danger pour la vie commune, avec des risques d'incompréhension et de conflits, comme c'est le cas depuis très longtemps.
- Comment juger causes et conséquences ? Explicables par le choc des religions s'excluant l'une l'autre ; mais non défendables ; on a dû y remédier par la démocratie.
- Quelles sont les oppositions ou difficultés à surmonter ? Les caractéristiques des religions, dont les unes tolèrent la séparation public / privé, fondement de la démocratie, et les autres, non.
- Peut-on surmonter ces difficultés ? C'est à chaque religion d'évoluer ; faire une place à la religion au plan institutionnel ne leur permettra pas, au contraire, cela renforcera les positions intolérantes d'origine et la lutte pour l'expansion.
- De tout cela découle la solution : il ne faut pas faire une place institutionnelle à la religion.

On remarquera l'importance du langage et des liens logiques. Dans les arguments des deux positions, schématiquement résumés ci-dessus, le choix des mots est important, par exemple : la différence entre *défendable* / *explicable* ; l'utilisation du mot *besoin*, traditionnellement employé pour ce qui est biologique (se nourrir, se vêtir, avoir un toit) et ce qui est psychique (se sentir en sécurité, reconnu, dans une existence dotée de sens) ; l'utilisation du mot *démocratie*, comme de *facto* relié à la laïcité.

Mais il faut aussi articuler les arguments entre eux, et rendre visible cette articulation par des mots ou groupes de mots. C'est ce que nous allons voir.

c) La position pour et la position contre peuvent être brièvement résumées comme dit ci-après, dans une conclusion, constatation de la bonne marche de l'argumentation et du fait qu'elle est parvenue à son point d'arrivée.

Exemple (suite)

*Position pour une place accordée
à la religion au plan des institutions publiques :*

La religion est un besoin humain, individuel et collectif, comme le prouve son existence depuis longtemps. Elle doit donc avoir une place au plan institutionnel, afin d'éviter les violences et inégalités que le monde a connues. Cependant, il ne faut pas oublier la pluralité des religions, ce qui entraîne nécessairement un respect mutuel pour une bonne cohabitation. Ainsi, faire une place à la religion permettra d'atteindre cet objectif.

*Position contre une place accordée
à la religion au plan des institutions publiques :*

Le phénomène religieux existe depuis longtemps, mais on constate qu'il génère agressivité, intolérance et repli sur soi. En effet, les religions sont plurielles et la plupart du temps opposées. De là ont découlé dans l'Histoire et découlent encore de multiples conflits, que seule une limitation du pouvoir des religions par la démocratie permet de résoudre. C'est pourquoi il faut se garder d'accorder une place institutionnelle à la religion.

On voit, par ces divers exposés et exemples, combien les buts et les effets à atteindre sont utiles à distinguer pour bien composer et bien écrire son texte. Mais on remarque également toutes les parentés entre buts et effets : comme il n'y a pas de type de texte pur, simple (à la manière dont on parlerait d'un corps simple en chimie), les buts sont souvent mêlés et donc, les effets à produire le sont aussi. C'est là qu'interviennent les choix de style, que nous verrons dans les chapitres suivants.

⑤ Pour exhorter

Lorsque le texte pour exhorter (faire agir) est un mode d'emploi, un ensemble de consignes, alors il suffit qu'elles soient précises et opératoires (☛ ci-dessus) ; dans une note de service, une circulaire, s'ajoutent des éléments humains, et il est important de les prendre en compte pour la réussite effective des buts du texte. Il en va de même, et encore plus, pour les textes d'incitation à l'action de nature individuelle : là, se joue un rapport entre deux personnes, trois, quatre, guère plus.

Le texte pour faire agir doit choisir les effets selon les personnes destinataires : personnes de la sphère privée ou professionnelle ; personnes de même statut, de situation hiérarchique inférieure ou supérieure.

À partir de ces éléments, on pourra éventuellement conjuguer plusieurs effets, dans un certain ordre :

- On argumentera avec un rationaliste, de façon à montrer le caractère nécessaire, donc impératif de l'action envisagée ; que celle-ci doive être accomplie par lui et nul autre est une autre question, pour laquelle il faut jouer alors plutôt, et dans un second temps (pour éviter l'insécurité du lecteur), la persuasion ; en effet, il n'est guère de rationaliste qui ne soit également un affectif surmonté et encadré.
- On jouera la carte de la persuasion, on cherchera à émouvoir et toucher avec un grand affectif, de façon à montrer que oui, on le prend en compte, on s'occupe de lui ; puis, on pourra argumenter *in fine*, pour ne pas enfermer la relation dans un huis clos.
- On racontera et on décrira pour un curieux de tout, de façon à lui mettre l'eau à la bouche et le faire adhérer au projet, le faire agir selon ce qui est attendu de lui.

Et comme chaque personne est constituée, en proportions variables, des diverses caractéristiques citées ci-dessus, alors il faut composer son art de faire agir. Attention ! Là, il n'y a pas loin vers la manipulation¹ : le mieux, le plus juste est d'en rester à la « manipulation honnête ». En voici quelques exemples : tel parent qui veut arriver à re-motiver son enfant pour qu'il travaille à l'école, tel conjoint qui veut redonner confiance à sa moitié et la pousser à agir, tel cadre qui souhaite convaincre son patron que telle action est fructueuse à engager, etc. Pour le reste, la manipulation est un phénomène psychique inter-individuel, dans lequel deux ou plusieurs personnes forment couple(s) avec un manipulateur ; cela sort du propos de cet ouvrage.

Alors, comment parvenir à faire faire, avec les moyens du langage ? Surtout, ne pas imposer d'office ! Expliquer, proposer, comparer, rappeler, anticiper, conseiller, souhaiter, voilà qui est plus efficace.

- Jouer la suggestion : *Et si tu faisais ?... Pourquoi ne faites-vous pas ?... Bien entendu, tu vas faire... Je vous dirais bien de faire... parce que...*
- Utiliser le souhait personnel, explicite ou implicite : *Je voudrais bien que..., Je voudrais bien arriver à..., Si seulement nous avions..., Tu ne ferais pas... ? Tu sais, je déprime parce que nous n'arrivons pas à..., J'aurais besoin de..., Si quelqu'un autour de moi pouvait faire...*
- Introduire un ou des rappel(s) pour la connivence avec l'autre : *Tu te souviens... ? Tu as dit que..., C'est comme l'an dernier quand nous...*
- Placer une ou des comparaison(s) et métaphore(s) menant à l'action (☛ ci-dessus) : *Tu vois, c'est comme..., La loi de la vie, c'est se transformer ou disparaître, Nous sommes tous sur le même bateau...*
- Utiliser l'anticipation et la condition : *Tu vois ce qui arrivera si..., Imagine que tu aies..., Dis-toi que tu as..., Fais comme si tu avais...*

1. À lire si vous vous intéressez au sujet : R.-V. Joule et J.-L. Beauvois, *Petit Traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* (Presses universitaires de Grenoble, www.pug.fr).

Exemple : lettre d'enfant pour un cadeau de Noël

« Tu l'as dit, Papa Noël, les beaux jouets sont pour les enfants très sages. Comme je suis sage depuis longtemps, et vous l'avez tous remarqué à la maison, il faudrait bien que tu m'apportes une deuxième Barbie pour tenir compagnie à la première. Je la voudrais brune, avec des habits d'écuyère et beaucoup de bijoux, comme quand je serai grande. Si, en plus, j'avais un nouveau vélo, ce serait génial. Je ne resterais pas toujours enfermée à la maison ! J'ai également besoin d'une mallette de maquillage et d'une tenue d'infirmière : les poupées, c'est pas tout, et comme ils disent tous, on doit penser à la vie. En plus, si j'ai beaucoup de jouets, je ne jouerai plus seule le mercredi et il y aura des jeux pour tout le monde. »

Remarquez l'habileté enfantine : dans l'argumentation (phrases 1,2,5,6,7) ; dans le registre émotionnel avec suggestion, souhait et connivence ; dans le registre de la sociabilité avec les allusions à plus tard et au monde extérieur. C'est que faire faire est un art pratiqué quasi spontanément par tous les enfants avec un doigté remarquable.

Et les adultes ? Les uns en font trop, les autres trop peu : les premiers font fuir, les seconds se font des regrets.

La solution, dans ce dernier cas, comme dans les précédents, est à trouver dans :

- la prise de conscience de ses buts ; et, s'ils sont multiples, dans la nécessité de les hiérarchiser l'un par rapport à l'autre ;

Un petit point de réflexion

Pour bien écrire, et d'abord effectuer les bons choix de buts, d'effets dans le jeu relationnel qu'est l'écrit, il faut, de temps en temps, se retirer en colloque singulier avec soi-même : où en suis-je, qu'est-ce que j'attends ? Qu'est-ce que je veux ? Et surtout : est-ce que je ne suis pas en train de tout mélanger ? Pour le savoir, il faut s'écouter, quitte à entendre ce qui ne nous plaira pas toujours – mais c'est mieux d'être au courant !

C'est pourquoi vous trouverez ci-dessous quelques questions extraites du célèbre questionnaire de Marcel Proust :

- « – Le principal trait de mon caractère ?
- Ce que j'apprécie le plus chez mes amis ?
- Mon principal défaut ?
- Mon occupation préférée ?
- Mon rêve de bonheur ?
- Quel serait mon plus grand malheur ?
- Ce que je voudrais être ?
- Ce que je déteste par-dessus tout ?
- État présent de mon esprit ?
- Comment j'aimerais mourir ?
- Le don de la nature que je voudrais avoir ?
- Les fautes qui m'inspirent le plus d'indulgence ?
- Ma devise ? »

- la prise en compte du destinataire tel qu'il est, vit, réagit ; là, point de grands mots, juste des observations précises à mémoriser, sur les réactions de tel ou tel ;
- le choix des effets à privilégier (informer ou émouvoir ? argumenter ou demander tout simplement ?) ; le plus souvent, ces effets sont à entremêler, à composer ;
- le choix des moyens pour y parvenir ; nous venons de voir les moyens de pensée et de relation, les moyens d'organisation du texte ; nous allons nous intéresser aux aspects écrits du texte lui-même, quand son but et son organisation sont déjà définis.

Écrire, écrire selon soi et ses buts, cela suppose en effet de ne rien se cacher à soi-même, dans la mesure du possible : c'est en tout cas une manière d'être davantage présent à son texte, à ses buts, à son écriture.

Chapitre XIV

Décrire, raconter, expliquer...

Nous nous sommes intéressés, dans le chapitre précédent, à ce que les linguistes appellent l'acte d'énonciation. Il résulte d'une succession de choix : le choix de l'écrit et du type d'écrit ; le choix du destinataire ; le choix d'un ou plusieurs buts ; le choix des effets à produire sur le lecteur.

À présent, il faut passer à la réalisation. Écrivons donc ! Utilisons tous les moyens à notre disposition. Ces moyens – procédés et méthodes – vont vous être rappelés ici.

XIV-1 – Description et narration

Raconter, c'est faire exister une seconde fois – ou une première fois, dans le cas de la fiction. Décrire, c'est montrer, rendre présent. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent (en particulier avec *Aline*, de L.-F. Ramuz), description et narration sont imbriquées.

Comment pratiquer l'une, puis l'autre, et l'une avec l'autre ?

① Décrire

On décrit un lieu, avec son atmosphère ; on décrit une silhouette, une allure, un visage ; avec parfois une particularité étonnante, soit dissonance, soit source d'accès à l'intériorité de l'être animé sur lequel la description focalise ; on décrit aussi un geste, une action, le tour de main d'un artiste ou d'un artisan. On peut

Un lieu : Vézelay (Bourgogne)

« À mes pieds est ma ville, que l'Yonne paresseuse et le Beuvron baguenaudant ceignent de leurs rubans. Toute coiffée de neige, toute transie qu'elle est, frileuse et grelottante, elle me fait chaud au cœur, chaque fois que je la vois. Ville des beaux reflets et des souples collines... Autour de toi, tressées comme les pailles d'un nid, s'enroulent les lignes douces des coteaux labourés. Les vagues allongées des montagnes boisées, par cinq ou six rangées, ondulent mollement ; elles bleuissent au loin ; on dirait une mer. »

(Romain Rolland, *Colas Breugnon*)

également décrire un sentiment, une émotion, un état d'esprit – et se décrire soi-même, en portrait ou en pleine action.

Alors, comment faire pour que la vie surgisse d'une description ? Les écrivains nous l'apprennent.

L'auteur procède...

- par le choix d'un point de vue, au sens propre : « À mes pieds est ma ville », l'auteur la regarde d'en haut, unie, cette ville qui est pourtant déjà située en hauteur. Sans doute est-il au sommet de la basilique de Vézelay... ou au creux de son cœur – lieux également sacrés ;
- par une personnification des lieux, au moyen de noms, d'adjectifs, de verbes, de pronoms : *ceignent de leurs rubans* (comme s'il s'agissait d'une femme), *coiffée, transie, frileuse, grelottante, toi, la mer* et son homonymie avec la mère. De même, chaque rivière est, soit *paresseuse*, soit *baguenaudant*, tout le paysage est animé. Et par quoi : l'affectivité de l'auteur.

Pour bien décrire, il faut le faire non seulement d'un point de vue, mais aussi sur la base d'un sentiment.

Une personne portraiturée

« Voici le portrait d'un homme de mérite avec qui j'ai passé toutes mes matinales pendant huit ans. Il y avait estime, mais non amitié. [...] »

M. de Lussinge, petit, râblé, trapu, n'y voyant pas à trois pas, toujours mal mis par avarice et employant nos promenades à faire des budgets de dépense personnelle pour un garçon vivant seul à Paris, avait une rare sagacité. [...] »

Lussinge, alors âgé de trente-six ou trente-sept ans, avait le cœur et la tête d'un homme de cinquante-cinq. Il n'était profondément ému que des événements à lui personnels ; alors, il devenait fou, comme au moment de son mariage. À cela près, le but constant de son ironie, c'était l'émotion. »

(Stendhal, *Souvenirs d'égotisme*)

Outre le choix du point de vue qui est effectué dans le 1^{er} paragraphe, il y a...

- les adjectifs et compléments décrivant un physique : *petit, râblé, trapu, toujours mal mis, âgé de trente-six ans, n'y voyant pas à trois pas* ; ce dernier complément, bien mieux que l'adjectif *myope*, non choisi ici, assure la transition entre le physique et le caractère de l'homme décrit, car la capacité de voir est à la fois physique et intellectuelle, psychique ;
- l'emploi de noms caractérisant à la fois le physique et le psychique, pour en montrer la concordance : *la tête, le cœur* ;
- enfin, remarquons la mention des traits de caractère, par un nom, par un bref récit d'événement : *l'avarice*, le rapport *aux événements... personnels, l'ironie* [par rapport à] *l'émotion*.

Un personnage de jeune homme

« La photo la plus ancienne, l'automne dernier – un an déjà –, le montre assis sur le canapé du salon. Il porte un pull blanc, un banal blue-jean. Le buste droit sans raideur, il incline légèrement la tête vers la gauche. Il tient les bras croisés à hauteur du ventre et les jambes écartées dans un apparent relâchement. Des lèvres bien pleines dessinent l'ébauche d'un sourire qui confère à l'ovale du visage une mélancolie accentuée par le regard... un regard... Vaut le détour, diraient les guides touristiques. La photo ne rend pas justice à ces yeux, n'en propose qu'une couleur simplifiée proche du marron clair. [...] La vérité – telle qu'elle subsiste dans mon esprit – est qu'ils sont à la fois marron et verts, les deux couleurs – feuille morte, brin d'herbe pâles lavés par la pluie – se fondant en une seule, fragile et trouble, qui n'a pas reçu de nom. »

(Christian Giudicelli, *Parloir*)

Le point de vue est celui de l'extérieur, une objectivité voulue (retour sur une photo). Mais sommes-nous vraiment à l'extérieur ? La description dit beaucoup plus que son objet (ou sujet) ; Kamel est montré par :

- ses attitudes, ses vêtements : *assis, buste droit sans raideur, un pull blanc, un banal blue-jean, il incline... la tête, les bras croisés, les jambes écartées* ;
- quelques traits de son visage : *des lèvres bien pleines, l'ovale du visage* ;
- des métaphores à partir des couleurs, entre le vivant et la nature, quasi détruite : *feuille morte, brin d'herbe* ; cela fait échapper le personnage devenu objet (*vaut le détour*), statufié, à sa fin – et à celle de l'histoire avec le narrateur ;
- il y a aussi, en filigrane, une narration marquée par des noms et compléments : *une mélancolie, une seule... qui n'a pas reçu de nom*.

Un personnage de femme

« Elle était grande et blanche, c'était du lait. C'était large et riche comme là-haut les houris, vaste mais étranglé, avec une taille serrée ; si les bêtes ont un regard qui ne dément pas leur corps, c'était une bête ; si les reines ont une façon à elles de porter sur la colonne d'un cou une tête pleine mais pure, clémentine mais fatale, c'était la reine. Ce visage royal était nu comme un ventre : là-dedans, les yeux très clairs qu'ont miraculeusement des brunes à peau blanche, cette blondeur secrète sous le poil corbeau, cette énigme que rien, si d'aventure vous possédez ces femmes, ni les robes soulevées, ni les cris, ne dénoue. Elle avait entre trente et quarante ans. Tout en elle était connaissance du plaisir, celui sans doute qu'on entend d'habitude, mais celui aussi qu'elle dispensait à tous, à elle-même, à rien quand elle était seule et ne se voyait plus, seulement en posant là le gras de ses doigts, en tournant un peu la tête et alors les sequins d'or qu'elle avait aux oreilles touchaient sa joue, en vous regardant ou en regardant ailleurs, et ce plaisir était vif comme une plaie ; [...] »

(Pierre Michon, *La Grande Beune*)

Le point de vue est celui d'un homme intéressé à la personne, engagé même, déjà engagé dans l'histoire d'amour impossible et fou au premier regard. La description s'ordonne à partir de là autour :

- d'une comparaison entre animal et divinité : *du lait, bête, reine, poil corbeau* ;
- d'adjectifs deux par deux : *grande et blanche, large et riche, vaste mais étranglé, pleine mais pure, clémentine mais fatale*. Deux par deux, de façon répétée, ces adjectifs décrivent et en même temps disent une impossibilité d'existence (mais pour qui, quoi, le récit répondra) : on voit par là combien la description est toujours plus qu'elle-même ;
- d'un lexique du secret, de l'apparition, entre apparences et réalité : *blondeur secrète, miraculeusement, énigme*.

Description d'animaux

« Le chameau marchait en tête. Il avait des plaques de peau nue, des poils comme de la ficelle défaits, une bosse pendante, un long cou recourbé. Ses jambes allaient s'écartant l'une de l'autre à partir de ses genoux cagneux, d'où venait son allure comme celle d'un bateau qui roule. Le singe, habillé en général, était assis sur le dos de l'âne qui tirait une charrette. Il cherchait ses puces en faisant des grimaces. La chèvre suivait. »

(Charles-Ferdinand Ramuz, *Aline*)

Le point de vue est celui d'Aline, la jeune fille sensible de Ramuz : à travers les animaux du cirque arrivé dans son village pour une représentation, c'est Aline qui voit et se voit, sent et se ressent. Comment cela se marque-t-il ? Par :

- encore des comparaisons entre animal, humain, machine, objets : *ses genoux cagneux, un bateau qui roule, des poils comme de la ficelle défaits, le singe, habillé en général* ;
- des détails physiques de sens négatif : *plaques de peau nue, bosse pendante, long cou recourbé*. Ces détails signalent aussi un état pitoyable, celui de la bête, celui de celle qui la regarde ;
- des attitudes, stéréotypées selon le caractère dit typique des bêtes décrites : *il cherchait ses puces en faisant des grimaces, la chèvre suivait*.

L'être humain et son activité

« Armé du hachet, du bédane et de la gouge, la varlope à la main, je règne, à mon établi, sur le chêne noueux et le noyer poli. Qu'en ferai-je sortir ? C'est selon mon plaisir... et l'argent des clients. Combien de formes dorment, tapies et tassées là-dedans !... J'aime un meuble de Bourgogne à la patine bronzée, vigoureux, abondant, chargé de fruits comme une vigne, un beau bahut pansu, une armoire sculptée, dans la rude fantaisie de maître Hugues Sambin. J'habille les maisons de panneaux, de moulures. Je déroule les anneaux des escaliers tournants ; et comme d'un espalier les pommes, je fais sortir du mur les meubles amples et robustes, faits pour la place juste où je les ai entés. »

(Romain Rolland, *Colas Breugnot*)

Comment l'auteur s'y prend-il pour montrer l'activité et l'homme ? Par :

- le choix d'un vocabulaire précis : voyez, dans le texte de Romain Rolland, les mots décrivant les outils du menuisier ;

- l'emploi de comparaisons avec du vivant : les escaliers tournants décrits comme une bête vive ; le bois et les meubles du menuisier comparés à l'arbre et ses pommes (noter l'emploi du verbe *enter*, c'est-à-dire greffer) ; le meuble chargé de fruits comme une vigne ; la maison vue comme une personne, que le menuisier habille ;
- l'emploi d'adjectifs montrant des formes, des aspects : *le chêne noueux, le noyer poli, la patine bronzée, un bahut pansu* ;
- l'attention portée à l'harmonie des sons : on entend le bruit industriels des outils, les formes vives dormir (répétition du son *-orm*, allitération en *ta*), la surabondance des décorations fruitières du bahut ;
- l'utilisation des verbes liés à l'activité : *armé, je règne, qu'en ferai-je sortir, j'habille les maisons, je déroule*. Le menuisier se présente ainsi comme un actif et comme un roi, roi de son œuvre, roi de sa vie.

Une atmosphère rendue sensible

« La pluie fine a mouillé toutes choses, très doucement et en silence. Il pleut encore un peu. Je vais sortir sous les arbres. Pieds nus, pour ne pas tacher mes chaussures.

La pluie au printemps est délicieuse. Les branches chargées de fleurs mouillées ont un parfum qui m'étonne. On voit briller au soleil la peau délicate des écorces. »

(Pierre Louÿs, *Œuvres*)

L'auteur procède par :

- l'emploi de temps verbaux choisis : ici, la succession du passé composé et du présent de l'indicatif montre que la pluie est en train de cesser, mais que subsiste l'ambiance ainsi créée ;
- l'emploi d'adverbes et de compléments : *très doucement*, « en silence », *pieds nus*, qui introduisent une atmosphère de paradis et de premier jour, de création ;
- l'emploi d'adjectifs : *pluie... délicieuse, fleurs mouillées, peau délicate*, concourent à donner l'impression d'un premier jour du monde, d'une naissance.

Comme on le voit dans les textes cités, la description peint et, tout en peignant, elle fait surgir une atmosphère, empreinte des perceptions, des sentiments et de l'histoire du scripteur.

Synthèse : dans la description...

- Il faut un *point de vue* où se placer (ne pas se mettre nulle part, car la description ne sera ni vivante ni précise).
- *Les moyens de la description* sont : les adjectifs et leur alliance ; les mots concrets, décrivant le physique, reliés aux mots plus abstraits notant un caractère, des façons de faire donc d'être ; les verbes pour dire l'action ; les comparaisons entre nature / humain / animal.
- *La description* est en général *plus qu'elle-même* : elle peut contenir une ébauche ou un souvenir de narration, elle peut dire et être un état d'âme.

② Raconter

Un récit est une suite d'événements, de faits qu'un scripteur rapporte pour autrui. Cette suite est digne d'être racontée : elle va donc enchanter, étonner, surprendre, émouvoir, mais aussi renseigner le lecteur. Des personnages se croisent, comme dans la vie et, tout à coup, les fils qui les tiennent et guident leur route s'entremêlent, se bloquent – et voilà une histoire : quelque chose va se passer, qui est hors le fil couru de l'existence.

Raconter, ce sera donc, non seulement dire la suite des événements, mais aussi montrer, faire apparaître ou ressentir que des existences humaines ont changé de cours et cela, pour des causes diverses, l'Histoire, le hasard, l'amour, un accident, une erreur... Déjà, au premier siècle avant notre ère, le poète latin Lucrèce, l'inventeur de la théorie des atomes, avait appelé *clinamen*, cette inclinaison imprévue dans la trajectoire des atomes qui permet le changement, et que les mathématiciens modernes nomment l'*aléatoire*.

À partir de là, deux difficultés apparaissent : comment bien montrer cette part d'aléatoire ? Comment bien lier les événements entre eux ? Ici *bien* ne signifie pas parfaitement, mais de façon à captiver le lecteur. Nous allons montrer comment procéder à travers quelques exemples, rassemblés dans un commentaire et une synthèse finale.

a) *Le point de départ du récit : un lieu, un temps, un rapport réel / imaginaire*

« Pendant la guerre 1939-1972, il y avait à Montmartre, à la porte d'une épicerie de la rue Caulaincourt, une queue de quatorze personnes, lesquelles s'étant prises d'amitié, décidèrent de ne plus se quitter. »

(Marcel Aymé, « En attendant », in *Le Passe-Muraille*, 1943)

Le récit se place en un lieu, un temps, et dans un rapport réel / imaginaire : *Montmartre, rue Caulaincourt, 1939-1972*, là le réel bascule dans l'imaginaire, car la première date dit le début de la guerre, tandis que la seconde se place dans un futur incertain.

Il met en scène des personnages, un décor : les clients d'une épicerie, la vie quotidienne dans un pays en guerre.

Il propose un ton, une manière de voir et de dire : l'humour, le lien du quotidien et du fantastique.

b) *L'univers du récit : gagner la confiance et le désir du lecteur*

« On allait là, chaque soir, vers onze heures, comme au café, simplement. Ils s'y retrouvaient à six ou huit, toujours les mêmes, non pas des noceurs, mais des hommes honorables, des commerçants, des jeunes gens de la ville ; et l'on prenait sa chartreuse en lutinant quelque peu les filles, ou bien on causait sérieusement avec *Madame*, que tout le monde respectait. Puis on rentrait se coucher avant minuit. Les jeunes gens quelquefois restaient. »

(Guy de Maupassant, *La Maison Tellier*, 1881)

À quoi voit-on qu'il s'agit de faits, d'une histoire réelle ? Il y a ce que dit l'auteur, sous la forme d'un témoignage, d'un récit authentique. Ou, au contraire, il peut déclarer que le récit est une fiction et n'a rien à voir avec ce qu'il a vécu. Très souvent, dans le cas du roman, le récit se situe entre ces deux positions et, si le lecteur lit, c'est qu'il le veut bien ; qu'il est intéressé, intrigué, accroché, pris.

Ici commence vraiment le récit, qu'il se trouve dans une lettre à la famille, dans un message e-mail, dans une page de publicité ou dans un livre. Comment, par quels moyens de la langue peut-on créer ce lien avec le lecteur ?

- par des détails quotidiens, des mots et situations concrets : le vocabulaire de la maison, des habitudes, de la vie simple, *pas des noceurs, mais des hommes honorables...* ;
- par un tout petit peu d'exotisme ou d'étrangeté, marqué dans le vocabulaire : *en lutinant quelque peu les filles*, Madame, *les jeunes gens quelquefois restaient* ;
- c'est-à-dire par le style : en racontant comme tout le monde, mais en mieux.

Comme on le remarque, il suffit de très peu pour créer la confiance et aussi l'attente du lecteur : il va se passer des choses, que je voudrais connaître... donc lisons. Nous avons déjà compris que la maison Tellier est un bordel, mais un bordel pas tout à fait comme les autres.

Voyons d'autres exemples, plus récents, de ce contrat de confiance et de désir entre l'auteur et le lecteur.

« J'habitais au pied du mont Afrique, je m'y trouvais à l'abri. Je ne m'étonnais pas d'être jeune, en vérité je me sentais vieux. Le père nous avait dit que c'était là, et pas ailleurs, que nous devions nous planquer, loin des arcans et des gendarmes. Verdi n'avait pas bronché, il s'était contenté de sourire, ce sourire intime et cruel, timide et sauvage qui effraie et ravit les filles. Il n'y avait pas de filles ce jour-là, pas de filles avec nous. Il arrive qu'on échappe aux filles comme à la prison. »

(Jean-Claude Pirotte, *Mont Afrique*, 1996)

Comment la confiance et le désir d'en savoir plus viennent-ils au lecteur ?

- par des détails quotidiens, des situations et des mots concrets : *j'habitais, à l'abri, être jeune, je me sentais vieux...* cela évoque des souvenirs, des émotions à beaucoup de gens ;
- par un tout petit peu d'exotisme ou d'étrangeté, marqué dans le vocabulaire : *se planquer*, mais pourquoi, quelle faute, quelle fuite ? *Le père*, lequel ? de qui ? peut-être est-ce un religieux ? Et puis, que sont *les arcans*, une variété de policiers ? Un arcane, quelque secret, ou des arcanes, ou encore l'arcane, craie rouge des menuisiers marquant leur œuvre en cours ? Et qui est ce *Verdi*, quelle musique nous fait-il ? Et encore, *ce mont Afrique* à l'air si exotique, tel un grand ventre mystérieux... en réalité c'est une colline au-dessus de Dijon ; mais ça ne peut être seulement ça – n'est-ce pas ?

Après ces deux fragments de récits, regardons ceux d'une lettre, une simple lettre, écrite sur papier à lettres et adressée, via les services postaux, à un lecteur d'aujourd'hui (un journaliste). Elle apporte aussi sa part d'ordinaire et d'extraordinaire, dans et par la langue, bien plus que dans les faits rapportés :

- l'ordinaire : une écolière, la vie de famille, comme partout dans le monde, *mon père est gardien [...], j'étudie [...], j'ai huit frères [...]* ;
- l'extraordinaire : l'emploi du mot *pays*, en quel sens, village ou nation ? La mention du nom du village, *Ikpnlè*, est parlante par les sons, plus que par la situation géographique.

« J'habite à Ikpinlè, c'est au Bénin, un pays proche de notre capitale. Mon père est gardien de plantations et moi j'étudie encore. Je lui ai appris à lire, lui et ma grand-mère m'ont enseigné le savoir des ancêtres. J'ai huit frères qui sont apprentis ou étudiants. C'est moi qui fais la cuisine. Notre mère est partie à la capitale il y a déjà longtemps et elle n'est pas revenue. J'ai dix ans et je voudrais apprendre la haute cuisine dans une école pour chefs. Dans votre émission, vous avez invité le chef Robuchon, qui a commencé à travailler la grande cuisine à quatorze ans, c'est ce qu'il a dit. Moi je veux bien commencer avant, et même, je suis disponible tout de suite. »

Mais ce n'est pas tout, il faut encore que la suite se tienne : comment rendre un événement, lui conférer de la force, les couleurs de la vie et les émotions qui y furent ou pourraient y être attachées ?

c) *Le rendu d'un ou plusieurs événement(s)*

« Moi, dit une fillette de douze ans, si vous saviez ce qui m'est arrivé. Le soir, en rentrant chez moi, dans les escaliers de la rue Patureau, il y avait un homme, un grand, pas rasé, l'air sournois, qui me regardait avec des yeux, je peux pas vous dire comment. Ma mère, elle le dit souvent, que tous les hommes, c'est des cochons. Mais celui-là, j'en avais peur. Hier soir, il s'était caché dans une encoignure. Quand je suis passée, il m'a sauté dessus. Il m'a allongée de tout mon long sur la pierre. Et il m'a volé mes lacets de souliers. »

(Marcel Aymé, « En attendant », in *Le Passe-Muraille*, 1943)

Avec Marcel Aymé, revenons à Montmartre, durant la guerre 1939-1945 : que se passe-t-il dans la queue de l'épicerie de la rue Caulaincourt ? Et comment cela est-il rendu ? Chacun des quatorze personnages qui ont décidé de ne plus quitter les autres y va de son histoire, tour à tour :

- l'auteur produit de l'attente, du suspense, par des éléments d'un récit attendu : *une fillette de douze ans [...], un homme, l'air sournois, [...] tous des cochons [...] j'en avais peur... il s'était caché*. Ainsi sont montrés les personnages, leurs actions et les sentiments de la jeune narratrice ;
- l'auteur laisse place à l'imagination du lecteur, et à la dramatisation, par ses notations très concrètes, inquiétantes : *un homme, pas rasé, [...] qui me regardait avec des yeux, je peux pas vous dire comment* ;
- l'auteur dit le dénouement comme un écart avec l'imagination du lecteur, par l'écart entre le vocabulaire précis et l'opposition entre phrases, comme le montrent les deux dernières phrases : *il m'a allongée de tout mon long sur la pierre. Et il m'a volé mes lacets de souliers*. Ce dénouement fait revivre un contexte social, celui de la guerre et des restrictions.

Voici un autre exemple, emprunté à Maupassant :

« Or, un soir, vers la fin du mois de mai, le premier arrivé [à la maison Tellier], M. Poulin, marchand de bois et ancien maire, trouva la porte close. La petite lanterne, derrière son treillage, ne brillait point ; aucun bruit ne sortait du logis, qui semblait mort. Il frappa, doucement d'abord, avec plus de force ensuite ; personne ne répondit.

[...]

Il y retourna, flairant les murs, cherchant la raison ; et il s'aperçut que sur l'auvent une pancarte était collée. Il alluma bien vite une allumette-bougie, et lut ces mots tracés d'une grande écriture inégale : "*Fermé pour cause de première communion.*" »

(Guy de Maupassant, *La Maison Tellier*, 1881)

Que s'y est-il donc passé, depuis la présentation du lieu et des personnages ? On retrouve ici attente et suspense, voire dramatisation, avivés par des détails concrets : le nom, la profession de l'homme, puis *la petite lanterne... aucun bruit... mort*. Et le dénouement est encore un écart entre ce qui est attendu (quelque drame inouï) et ce qui est arrivé.

On pourrait dire que chaque événement rapporté est un micro-récit à l'intérieur de l'ensemble du récit. Mais la fin, alors ? Comment terminer ?

d) *La fin d'un récit*

« La quatorzième personne ne dit rien car elle venait de mourir tout d'un coup, entre ses nouveaux amis. C'était une jeune femme, mari prisonnier, trois enfants, la misère, l'angoisse, la fatigue. [...]

Ses compagnons suivirent son convoi et, en sortant du cimetière, s'attablèrent dans un café où on leur servit à chacun, contre un ticket de cent grammes de pain, un sandwich aux topinambours. Ils n'avaient pas fini de manger que l'un des convives fit observer qu'ils étaient treize à table et qu'il fallait s'attendre encore à des malheurs. »

(Marcel Aymé, « En attendant », in *Le Passe-Muraille*, 1943)

La fin d'un récit en donne le pourquoi, la clé : pourquoi celui-là et comme ça ? En faisant correspondre les premières phrases et les dernières, mais avec un changement :

- dans la structure des phrases : (début) une phrase longue, souple, simple et qui ouvre (fin) et une autre qui ferme le récit ;
- dans les informations données : quatorze personnes, une en moins qui meurt d'un coup ;
- dans le vocabulaire employé, ordinaire mais suggestif voire extraordinaire : *une jeune femme, mari prisonnier, trois enfants, la misère, l'angoisse, la fatigue, [...] treize à table*.

La dernière phrase du récit le referme, tout en ouvrant sur la vie, *encore à des malheurs...* mais il a rappelé qu'il existe aussi des moments extraordinaires, parfois.

De même, dans *La Maison Tellier*, le récit finit par une grande fête avec tous les habitués... et le lecteur comprend que « Madame » a recruté la première communiant pour son établissement !

REMARQUE : dans un récit, le choix du temps verbal de référence est variable : soit l'imparfait, soit le passé composé, soit le présent.

Synthèse

Dans le récit...

- Le scripteur pose un temps, un lieu, un rapport entre réel et imaginaire au début du récit.
- Les moyens du récit sont : les mots ordinaires et extraordinaires qui installent la confiance et l'attente chez le lecteur, c'est-à-dire un lien ; la dramatisation par le vocabulaire, comme par ce qui n'est pas dit (l'implicite), tout cela stimule l'imagination du lecteur. On suggère avec des mots généraux (*trois enfants, la misère, l'angoisse, la fatigue*), on rend vivant avec des mots précis et concrets (*contre un ticket de cent grammes de pain, un sandwich aux topinambours*).
- La fin du récit donne la clé de celui-ci (une clé surprenante mais logique), tout en renvoyant le lecteur à sa vie.

XIV-2 – Rapporter, commenter : les procédés

① Rapporter

Plus question de récit, dans ce cas ? Il est question quand même d'événements à rapporter, d'informations à donner. Dans un rapport ou un compte rendu, c'est cela qui est demandé.

Mais qu'il s'agisse d'être rapporteur d'une réunion ou d'un événement autre, la *fidélité* à la réalité est un pivot du rapport à produire. Point de récit, alors, et point de jeu sur la réalité et la fiction.

La fidélité à la réalité devra être manifestée dans le texte écrit :

- par une mention précise des lieux, des dates et des personnes en cause ;
- par un plan ou une structure d'écrit en conformité avec ce qui doit être rapporté : selon la chronologie, selon l'ordre du jour d'une réunion ; à cela peut être ajoutée, en fin de rapport, une synthèse des décisions importantes et des actions à mener ;
- par des citations d'extraits importants ;
- par des chiffres, des comparaisons et des exemples rapportés.

Les moyens linguistiques du récit peuvent être employés, mais seulement à l'intérieur de ce cadre qu'est l'action de rapporter fidèlement. On peut donc, dans un rapport, aussi employer un vocabulaire précis, concret, chaque fois qu'il faut préciser, citer, montrer ; on peut également employer un vocabulaire abstrait et général quand il s'agit de résumer un point, une décision, un projet. En voici deux exemples.

Un rapport d'activité

« Au cours du premier trimestre de l'année 2003, le chiffre d'affaires du groupe XXX, qui a atteint 105 millions d'euros, est resté stable par rapport au 1^{er} trimestre 2002. Cette évolution inclut des effets de charges défavorables. À taux de change constants, le chiffre d'affaires a progressé de 3 % sur la période. [...] »

Dans la Logistique, le recul de 10,2 % du chiffre d'affaires à taux de change constants est principalement lié au niveau du carnet de commandes à fin 2002. Les entrées de commandes augmentent sur la période par rapport à leur faible niveau de début 2002. »

REMARQUES : vous aurez noté le cadrage du rapport en termes de lieu, de temps ; la précision des chiffres et leurs références. Mais vous constatez aussi l'utilisation de procédés linguistiques et rhétoriques dans la présentation des données : choix de comparaisons (fin 2002 / début 2002) de sorte que le bilan soit positif ; choix de références spécifiques dans les mêmes buts.

Un compte rendu

« Le président a déclaré la réunion ouverte et a présenté l'ordre du jour (ci-joint).

Il a ensuite demandé aux participants de voter pour approuver le procès-verbal de la précédente réunion, ce qui a été fait à l'unanimité, mais avec demande (de M. T.) d'ajout du paragraphe suivant au P.V. : "Les représentants des différentes fédérations ont pris note des chiffres avancés, de façon officieuse, par le directeur de cabinet du ministre de..."

Puis le débat s'est engagé autour de la procédure à choisir pour les travaux : en combien de tranches ? Par un marché de gré à gré, ou un appel d'offres ? Le marché de gré à gré paraît être la meilleure solution, en tout cas la plus souple. Mais il n'est pas sûr que ce soit la moins onéreuse et la plus rapide. [...] »

REMARQUES : outre ce qui a déjà été noté plus haut, il faut s'intéresser à la *position du scripteur*, qui est une position discrète, certes, mais présente à travers l'agencement des phrases et le choix des mots et des modes verbaux. En effet, comparez (dans les deux derniers paragraphes) :

- la structure en questions, suivies d'un choix de réponses, ce qui laisse un sentiment d'objectivité, de rendu des débats réels ;
- la structure des propositions de réponses, avec des verbes comme *paraît*, la négation avec *il n'est pas sûr que*, assorties de solutions données, inconvenients dits dans un ordre qui pourrait être différent. Par exemple : *Le marché de gré à gré serait plutôt souple, mais onéreux et pas forcément rapide* ;
- l'emploi des modes des verbes est un moyen de donner à son écrit un ton spécifique. Le conditionnel permet au scripteur de se mettre à distance d'avec ce qu'il dit, du scepticisme jusqu'à la réprobation : *Le marché de gré à gré serait plus souple*. Le subjonctif marque l'incertitude, comparez : *il n'est pas sûr que ce soit à il n'est pas sûr que c'est*.

Cependant, il faut distinguer le rapport sur les événements du rendu des décisions finales et des actions à conduire : là, point de négation, ni de doute, les phrases doivent être déclaratives, précises, complètes : sujet, verbe, complément.

② Commenter

Commenter n'est pas du même ordre que raconter ou rapporter : il ne s'agit pas de dire, il s'agit de démontrer les mécanismes d'un texte. Le point

d'application de l'acte de commenter et d'écrire un commentaire, c'est un autre texte, et non la réalité (rapport, compte rendu), ou encore le jeu entre réalité et imaginaire (récit).

Il s'ensuit que l'écriture qui commente devra s'attacher à :

- définir ou redéfinir les mots importants : leur étymologie, leur sens premier ;
- les replacer dans leur contexte de référence : dates, lieux, rappel des règles applicables ;
- montrer comment s'articulent les causes et les conséquences, en une argumentation parallèle (☛ chapitre précédent), d'où : des mots marquant les liens logiques, une progression pas à pas, en relation avec le texte, des citations du texte ;
- montrer les faiblesses du texte : mots détournés, raisonnement partiel, etc.

Exemple :

Fragment de commentaire

« Le diplôme fondamental, chez nous, c'est le baccalauréat. Il a conduit à orienter les études sur un programme strictement défini et en considération d'épreuves qui, avant tout, représentent, pour les examinateurs, les professeurs et les patients, une perte totale, radicale et non compensée, de temps et de travail. Du jour où vous créez un diplôme, un contrôle bien défini, vous voyez aussitôt s'organiser en regard tout un dispositif non moins précis que votre programme, qui a pour but unique de conquérir ce diplôme par tous moyens. Le but de l'enseignement n'étant plus la formation de l'esprit, mais l'acquisition du diplôme, c'est le minimum exigible qui devient l'objet des études. Il ne s'agit plus d'apprendre le latin, le grec ou la géométrie. Il s'agit d'*emprunter* et non plus d'*acquérir*, d'emprunter ce qu'il faut pour passer le baccalauréat. »

(Paul Valéry, *Essais quasi politiques* ☛ chapitre précédent.)

Ce texte peut être commenté ainsi :

Qu'est-ce qu'un « diplôme fondamental » ? C'est un diplôme qui fonde : le baccalauréat en effet clôt les études secondaires, il est aussi le premier grade de l'enseignement supérieur en France. À partir de ces constats, il serait plus juste de l'appeler diplôme de transition, diplôme intermédiaire.

Car il y a plus : le candidat au baccalauréat, sans doute avant la Seconde Guerre mondiale, mais aujourd'hui à coup sûr, ne cherche pas d'abord ou pas uniquement sa « formation de l'esprit » ; il veut obtenir une clé vers l'insertion sociale et professionnelle de la meilleure façon possible.

C'est pourquoi la déploration de Paul Valéry quant à l'orientation des études en vue du diplôme uniquement est pour une part justifiée : les études deviennent utilitaires, limitées dans leurs ambitions (« le minimum exigible ») et marquées de « contrôles ».

Mais toute la formation de l'esprit ne passe pas par les études, il s'agit d'un parcours personnel ; le diplôme, l'organisation des études peuvent favoriser ce parcours, ils n'en sont pourtant pas le seul déterminant.

Enfin, on ne saurait oublier qu'aujourd'hui, bien plus qu'hier, la société exige une formation de base, validée par un diplôme pour insérer les jeunes.

Donc, le diplôme, en plus de son caractère de transition, a également une double nature, à la fois sociale et universitaire, à la fois monnaie d'échange et marque d'une formation de l'esprit. Cela dit, on voit combien il est souhaitable que le réalisme préside à la réflexion sur les diplômes.

XIV-3 – Le langage pour toucher et persuader

Toucher et persuader, c'est tenir compte du lecteur, ne pas, en tant que scripteur, occuper tout l'espace relationnel et tracer un cadre équitable et sécurisant à la relation écrite. Comment s'y prendre plus précisément, par quels moyens linguistiques ? C'est ce que nous allons passer en revue.

Les possibilités ont été classées par ordre d'apparition dans le texte : comme cela a été montré plus haut (☛ chapitre précédent, p. 539 *sqq.*), il vaut mieux éviter de commencer par la dramatisation.

Tous les exemples donnés ci-dessous appartiennent à la même missive, d'un jeune à la recherche d'un nouvel emploi après que son entreprise a fermé. Cette lettre sera donnée par paragraphes successifs. Les passages soulignés sont ceux employant les moyens linguistiques qui viennent d'être évoqués et qu'ils illustrent.

① L'adresse au lecteur

... ou la recherche d'un lien avec lui : emploi des pronoms *tu*, *vous* ; citation nommément du ou des lecteur(s), soit en général, soit en particulier, par son nom, ou citation d'un proche, connu, qui fonctionnerait comme un garant.

EXEMPLE : *Comme vous le savez, le secteur des composants électroniques est en pleine restructuration. J'ai fait mon stage au sein de l'entreprise X... sous la conduite de M. L., directeur des Ressources humaines, anciennement conseiller technique dans votre entreprise, qui a bien voulu participer à ma soutenance de diplôme.*

② La litote

Elle permet de se montrer sobre, général, mais pour mieux rendre présent ce qui est passé sous silence : par l'emploi de la négation, par des adverbes ou locutions adverbiales, ou d'un vocabulaire de la retenue émotionnelle, par la comparaison qui permet d'exprimer tout en dédramatisant.

EXEMPLE : *Je ne dirai pas que j'ai toujours été à mon aise durant cette période. L'ambiance était quelque peu tendue, comme dans un bateau à l'approche de la tempête. Chacun de nous, du plus petit au plus élevé dans la hiérarchie, se sentait, malgré toute sa bonne volonté, pris dans des contraintes de tous ordres qui le dépassaient, et il fallait souvent beaucoup de dialogue et de conciliation pour désamorcer les conflits sans cesse latents.*

En clair : l'entreprise sombrait, les salariés n'avaient aucune information, ce qui renforçait leur inquiétude... mais j'ai tenu bon. À noter : le *je* n'est pour autant pas prononcé !

On peut aussi procéder par l'élargissement des références à un ensemble d'humains et non à soi seul, tel le vers de François Villon, pathétique dans sa simplicité et qui a traversé les siècles : « Frères humains qui après nous vivrez... »

③ L'analogie

Comparaison filée sur plusieurs phrases, elle permet de dire sans formuler totalement : le lecteur fait le travail d'interprétation qui reste et c'est, de ce fait, lui qui en prend la responsabilité et non l'auteur. Ce dernier ne peut être accusé d'excès, de pathos ou de trop forte présence.

EXEMPLE : *L'entreprise, après les fortes tempêtes liées aux opérations de guerre, a repris une route plus sûre et saine, avec un équipage toujours fidèle et à nouveau enthousiaste. Mais il a fallu déchanter, car les carnets de commande restaient vides, c'était le calme plat. Sans doute aurait-il fallu ramer, car le port était à portée de voix. Certains l'ont fait, mais, pour qu'une telle manœuvre réussisse, il faut que tout le monde rame, et selon le même rythme, et dans la même direction.*

En clair : ce fut l'échec, mais il n'est pas imputable à moi auteur, car j'ai fait tout ce que j'ai pu.

④ L'accumulation

L'accumulation d'exemples, de mots, d'idées, permet de donner une impression de vitalité, d'efforts, de motivation. Avec des verbes, des noms, des adjectifs ou complément.

L'accumulation est un procédé littéraire mais qui est utile bien au-delà de la littérature, comme le montre cette phrase de Marcel Aymé dans une de ses nouvelles : « Orgueilleux, gourmand, coléreux, envieux, paresseux et avare, Duperrier se sentait une âme encore parfumée d'innocence. »

EXEMPLE : *À la fin de ma première année de responsabilité à ce poste, j'avais réduit les déficits d'un tiers, j'avais réalisé un audit général de fonctionnement, embauché de nouveaux collaborateurs, prospecté des marchés en sommeil, et revu l'organisation des tâches. Ce projet m'a semblé novateur, motivant, pragmatique, intelligent commercialement.*

REMARQUE : ne pas introduire ici de couples d'adjectifs (☛ ci-dessus, texte de Pierre Michon décrivant sa dulcinée) qui risqueraient de tracer une image trop contrastée de ce dont vous parlez.

⑤ L'interrogation

Vraie ou rhétorique, elle permet à l'auteur de formuler des hypothèses, non sous leur forme déclarative, sans pour autant avoir l'air de les prendre à son compte.

EXEMPLES : *Alors, dans ces moments, aurais-je dû baisser les bras ?* La réponse, de la part du lecteur est : *non* (vous avez bien fait d'assumer vos tâches avec courage).

Aurais-je pu partir, alors que les objectifs qui m'avaient été fixés n'étaient pas atteints ? Là encore, la réponse du lecteur, que l'auteur laisse apparemment libre, est : *non*. Elle valide *de facto* la position de l'auteur.

⑥ La supposition

Par l'emploi de verbes au subjonctif ou au conditionnel, elle permet également de formuler des hypothèses en laissant le champ (apparemment) libre au lecteur pour y répondre.

EXEMPLE : *J'aurais agi ainsi, je me serais déconsidéré à mes propres yeux. (N'est-ce pas ? semble dire la phrase au lecteur concerné)*

Et la suite apparaît, logique : *Pour peu que je puisse m'investir dans une équipe à laquelle j'apporterai mon expérience et ma motivation, alors, mes attentes seront comblées.*

⑦ La gradation des effets

Elle s'obtient par la syntaxe : phrases claires de présentation et d'introduction, puis le rythme s'accélère, marquant par là que le scripteur en vient à ce qui est important : cela se voit par la plus ou moins grande fréquence des verbes et la présence ou l'absence de compléments.

EXEMPLE : *Après des études universitaires de gestion, complétées par une année à l'IAE (Institut d'administration des entreprises) de Paris, j'ai effectué un stage de six mois dans l'entreprise AAA, puis j'ai été sélectionné pour un MBA à l'université Columbia. C'est alors que j'ai rencontré mon employeur actuel, qui m'a fait confiance et, très vite, m'a donné des responsabilités, me permettant ainsi de progresser fortement dans l'entreprise. Jusqu'à ce que l'audit financier révèle l'importance des difficultés de trésorerie et me place dans un dilemme, cautionner ou non les mesures. [...]*

La gradation des effets peut s'entendre aussi comme l'utilisation équilibrée de différents moyens pour toucher et persuader, tels ceux qui sont abordés successivement dans cette rubrique : recherche d'un lien ou d'un contact avec le lecteur, ou adresse au lecteur, litote, analogie, accumulation, interrogation, supposition, rationalisation par l'argumentation et, en dernier lieu, dramatisation.

⑧ L'argumentation rationnelle

Son utilisation peut jouer, par contraste avec d'autres moyens, un rôle apaisant et sécurisant ; elle permet de varier les effets et elle donne du scripteur une image équilibrée : par la référence à des chiffres, des exemples précis, des analyses ; le vocabulaire est celui de la compétence, de la technique maîtrisée (quelle que soit cette technique) ; on pensera à mettre en valeur les liens logiques.

EXEMPLE : *Dans le contexte contrasté qui a été évoqué précédemment, les résultats obtenus ont été les suivants :*

- *suppression des pertes d'exploitation de mon secteur ;*

- à partir de là, ont été privilégiés les investissements en recherche et développement et en formation ;
- c'est ainsi que nos meilleurs éléments ont pu trouver à valoriser leurs acquis dans des postes de responsabilité.

À NOTER : l'adjectif *contrasté* permet de faire la transition avec des phrases précédentes moins rationnelles.

⑨ La dramatisation

La dramatisation par l'hyperbole est à utiliser avec modération et dans de brèves phrases : phrase exclamative, phrase non verbale. On utilise les procédés de la répétition, de l'opposition de mots, du lyrisme.

EXEMPLE : *Moi, agir ainsi ? La chute de notre entreprise a été pareille à celle d'un monument, édifié par des milliers de travailleurs et qui s'effondrait d'un coup. La conjoncture. Certes. Mais aussi [...]*

REMARQUES : faut-il se mettre en avant ou non pour persuader ? Les avis divergent. En particulier dans les lettres (et entretiens) d'embauche, un certain nombre d'experts conseillent de se valoriser au maximum. Voilà qui est dans la ligne d'une certaine culture d'entreprise, où il est de bon ton de jouer ce jeu-là, de motivation extrême et de désir d'arriver. Pour autant, ce n'est pas l'avis de tout le monde et un comportement plus subtil et davantage adapté au destinataire a une réelle portée. Mais nous abordons là le domaine des différences culturelles, par exemple entre le monde anglo-saxon et le monde latin.

De l'écrit à l'oral : dans ce chapitre, il est question surtout de l'écrit. Mais les procédés évoqués sont certainement transférables à l'oral, en tenant compte des spécificités de la situation d'oral : mise en présence, défaut de recul (s'attacher alors à reformuler ce que dit l'interlocuteur) ; part importante de ce qui est non verbal dans la communication et dont le style, par ses choix et agencements, donne une petite idée. À l'oral également, on fera plus facilement appel à la dramatisation – mais à condition qu'elle ne se prolonge pas et que l'orateur s'en dégage très vite pour revenir à un niveau apaisé de communication.

XIV-4 – Mieux argumenter et convaincre avec le style

L'argumentation est placée du côté de l'objectivité, de la logique, de la méthode, de la progression raisonnée des arguments vers un but. On a l'impression, à première vue, que le style, les procédés de langage n'ont pas grand-chose à faire avec. Pourtant ce n'est pas le cas. Si le style ne peut remédier à une progression logique défailante ou marquée de contradictions, il peut cependant atténuer les faiblesses, relier les propositions entre elles (« propositions » étant entendu au double sens logique et syntaxique) et valoriser les arguments de poids. Nous allons voir comment.

① Pour atténuer une contradiction ou éviter une objection

- Il est possible de citer un auteur pour faire diversion et ne pas prendre directement à son compte ce qui est pourtant dit. Par exemple, si vous voulez – au moins un temps – justifier l'injustifiable, ne pas payer nos dettes, ne pas tenir ses promesses, rédigez ainsi, par exemple : « *Qui perd ses dettes s'enrichit*, a écrit Honoré de Balzac et il savait de quoi il parlait. Il semblerait donc bien que le proverbe nous incitant à payer nos dettes soit le produit d'une vision morale étroite. »

- On peut aussi avancer qu'une comparaison ou une métaphore permet de faire passer un argument fragile. Qu'on se rappelle l'analogie entre la vue et le savoir, utilisée par Sextus Empiricus (☛ chapitre précédent) : « Or il est impossible que le non-expert enseigne au non-expert (de la même façon que l'aveugle ne peut guider l'aveugle) [...]. » En l'occurrence, l'argument fragile est à la fois voilé et révélé par la comparaison : celle-ci montre en effet le mode de pensée de l'auteur, un mode de pensée statique, qui ne s'inscrit pas dans l'évolution humaine et, en particulier, ne perçoit pas l'apprentissage comme un processus.

La comparaison peut être amenée par différents moyens : *de même que...* ; *de même ; comme...* ; *ainsi que...* ; *de la même façon que...*

- On peut également adopter les modes verbaux de la nuance, conditionnel ou subjonctif : *il se pourrait que*, *on penserait volontiers que*, *nous serions fondés à dire que...* ; ainsi que les formes impersonnelles comme *il me semble que*, *il apparaît que*. Voici un exemple : « Il y aurait donc deux grammaires : la première fait profession d'enseigner les éléments et leurs combinaisons (c'est l'art général de l'écriture et de la lecture) ; la seconde, capacité supérieure à la première, ne consiste pas dans la simple connaissance des lettres : elle enquête aussi sur l'invention et la nature de ces lettres et encore sur les parties de phrase constituées de ces lettres. » (Sextus Empiricus, *Contre les grammairiens*)

- L'emphase, l'ellipse, l'implicite peuvent également avoir leur efficacité, alliés à des temps prophétiques, comme le futur ou le futur proche. Par exemple, un ministre dit : « Vous nous critiquez, vous me demandez des comptes. Je ne vais pas faire le procès de mes prédécesseurs ; quant à nous, nous sommes aux commandes depuis seulement un an. Et maintenant ? Il faut qu'on réussisse. Parce que, comprenez-le bien, que va-t-il se passer ? Ce ne sera plus un 21 avril, ce sera pire. Il faut qu'on réussisse, il le faut ! »

② Pour relier les propositions entre elles

Pour que ces propositions soient comme autant de maillons liés entre eux de façon quasi organique, afin que la critique ne puisse s'y engager, il faut faire ressortir les liens logiques entre propositions et phrases.

Voici un exemple de texte dont les propositions sont très bien liées, qui est donc très bien défendu : « Avec la notion de rite de passage, Arnold Van Gennep a *nommé*, voire décrit, un phénomène social de grande importance ; je ne crois pas qu'il ait fait beaucoup plus, non plus que ceux qui, comme Victor Turner, ont réactivé sa théorie et proposé une description plus explicite et

plus systématique des *phases* du rituel. En fait, il me semble que, pour aller plus loin, il faut poser à la théorie du rite de passage des questions qu'elle ne pose pas et, en particulier celles de la fonction *sociale* du rituel et de la signification sociale de la ligne, de la limite dont le rituel licite le passage, la transgression. On peut en effet se demander si, en mettant l'accent sur le passage temporel – de l'enfance à l'âge adulte, par exemple –, cette théorie ne masque pas un des effets essentiels du rite, à savoir de séparer ceux qui l'ont subi, non de ceux qui ne l'ont pas encore subi, mais de ceux qui ne le subiront en aucune façon et d'instituer ainsi une différence durable entre ceux que ce rite concerne et ceux qu'il ne concerne pas. » (Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*)

Pour bien lier les propositions, les étapes de l'argumentation, il est utile aussi de soigner les transitions : annonce du plan d'argumentation, phrase de passage d'une étape à une autre ; cela se fait en résumant ce qui vient d'être montré ou démontré d'une part, et d'autre part en annonçant la suite. Mais bien sûr, dans ce résumé, cette re-formulation, il peut y avoir des glissements, des écarts par le biais du langage ; de même que dans l'annonce de la suite.

Pour faire exemple, voici la suite du texte de Pierre Bourdieu, dans laquelle il résume le résultat de son argumentation (les rites de passage sont en fait des rites d'institution) : « C'est pourquoi, plutôt que rites de passage, je dirais volontiers rites de consécration... [...] Pourquoi mettre ainsi un mot pour un autre ? J'invoquerai Poincaré qui définissait la généralisation mathématique comme "l'art de donner le même nom à des choses différentes". Et qui insistait sur l'importance décisive du choix des mots : [...] Les analyses que je vais avancer sont produites par *généralisation* de ce qui se dégage de l'analyse du fonctionnement des écoles d'élite. »

REMARQUE : dans cette transition, l'auteur résume sa position, la fortifie par une citation (☛ ci-dessus) et dans le même élan, annonce sa suite.

Comme on vient de le voir, il est important, pour nous, de garder en mémoire *quelques* manières variées de réaliser ces liens logiques :

- par des conjonctions, des adverbes ou des compléments de coordination ou de subordination : *de fait, en effet, ainsi, soit (que)... soit (que), d'une part... d'autre part, d'abord, mais, néanmoins, pourtant, pour autant, malgré cela, quoique, donc, ensuite, c'est pourquoi, enfin, de surcroît, en outre, à plus forte raison...* (☛ « Syntaxe », chapitre XI, p. 453) ;
- par des oppositions : *en apparence / en réalité ; les faits / leur signification ; les causes / les conséquences ; par le passé / aujourd'hui ;*
- par des verbes ou locutions verbales : *avancer que, objecter que, faire remarquer que, ajouter que, il ne faut pas oublier que, on voit par là que.*

③ Pour valoriser les arguments les plus forts

Quelques procédés peuvent être conseillés. On remarquera d'abord :

- l'utilisation de la typographie, des caractères italiques pour faire ressortir une critique, par exemple dans le texte ci-dessus de Pierre Bourdieu (« Van Gennep a seulement *nommé*... »), puis pour mettre en valeur les points clés de l'interprétation (dans le texte : il s'agit en fait de *séparer*... d'*instituer*).

- l'insistance, par la *re-formulation et la mise en relief* (c'est... que, c'est... qui..., tel / le... que, tel / le... qui) ou l'*inversion de l'ordre des mots*. Par exemple, et toujours dans la suite du texte de Pierre Bourdieu (les re-formulations et mises en relief ont été soulignées) : « L'institution est un acte de magie sociale qui peut créer la différence *ex nihilo* ou bien, et c'est le cas le plus fréquent, exploiter en quelque sorte des différences préexistantes [...]. Ainsi l'acte d'institution est un acte de communication, mais d'une espèce particulière : il *signifie* à quelqu'un son identité, mais au sens à la fois où il la lui exprime et la lui impose en l'exprimant à la face de tous [...]. "Deviens ce que tu es", telle est la formule qui sous-tend la magie performative de tous les actes d'institution. »

On peut utiliser également la multiplication des noms, ou des exemples. Or un exemple ne saurait tenir lieu de preuve ; mais en fournir un certain nombre donne au lecteur l'impression que la généralisation est légitime. Voyez ainsi un autre extrait du texte de Pierre Bourdieu, quelques lignes plus bas que celles citées précédemment : « Et l'analyse du rituel kabyle le montre clairement : la circoncision sépare le jeune garçon, non pas tant de son enfance, ou des garçons encore en enfance, mais des femmes et du monde féminin, c'est-à-dire de la mère et de tout ce qui lui est associé, l'humide, le vert, le cru, le printemps, le lait, le fade, etc. »

Comme l'a dit Pierre Bourdieu, « l'importance du choix des mots [*est*] décisive ». Elle l'est autant dans l'argumentation que dans le langage de la prescription.

XIV-5 – Le langage pour faire agir

Nous avons vu dans le chapitre précédent combien le langage devait être utilisé avec doigté pour suggérer, conseiller, faire agir. Nous avons vu également, à travers un exemple d'écriture d'enfant, combien les enfants sont doués pour cet art – ce que nous savons tous, mais oublions parfois lorsque nous sommes concernés. Alors, quels sont les moyens de langage intéressants ?

- *Il faut, il faudrait, il faudra que*, les formules sont connues et largement utilisées. La première est plus directe, les dernières davantage nuancées : tout dépend à qui vous vous adressez, et sous quelle forme, ordre exprès, ordre déguisé, conseil, demande.
- Les formes impersonnelles, telles que *il est conseillé / déconseillé, on peut / on ne peut en aucun cas*, permettent d'exprimer l'ordre, le conseil, la demande, en estompant la figure du sujet qui en est à l'origine ; ainsi est-ce souvent une manière plus aisée de faire faire.
- L'utilisation du passif a le même effet, en particulier sur un enfant désireux de protéger ses prérogatives d'être humain libre. En outre, cette tournure permet de mettre en évidence au début de la phrase l'objet de l'ordre. Comparez :

Tous les devoirs doivent être faits avant le départ en week-end.
Je veux que vous ayez fait tous vos devoirs.

- On peut également utiliser le futur ou le futur antérieur de l'indicatif ou du conditionnel : *Tous les devoirs seront faits, auront été faits avant le départ.*

- L'infinitif est également une bonne manière d'ordonner avec doigté... surtout si les destinataires sont très précis ou très généraux. Par exemple : *[Prière de] Ne pas toucher. Ne pas marcher sur les pelouses. Faire ses devoirs avant le départ.*

- L'utilisation de l'interrogation, de la condition, de la négation, de l'assertion sont aussi des moyens de pousser à faire faire. Par exemple : *Et si tu arrêtais de tourner en rond, que tu te mettais à faire tes devoirs ? Tu ne t'y mettrais pas maintenant, tu ne veux pas ? Et pourquoi ? Qu'y a-t-il donc ?*

Si ces phrases ne sont pas suivies d'effet, elle débouchent généralement sur une menace plus ou moins voilée, par exemple : *Maintenant, ça suffit, tu fais tes devoirs ou nous partons en week-end sans toi.*

XIV-6 – Comment améliorer son texte

Nous avons considéré les moyens de langage pour rédiger tel ou tel texte, tel ou tel type d'écrit. Il nous faut à présent voir comment faire mieux, comment reprendre, corriger, s'améliorer.

Après avoir écrit, quel que soit le texte, il importe de le relire. Pas forcément tout de suite, ce peut être plus tard. Alors vient le travail d'allègement et de suppression. Comment juger ? En d'autres termes, que changer ?

Ce qui est mauvais, c'est tout ce qui n'apporte pas sa contribution au texte : les répétitions, les mots trop peu précis, une ponctuation aléatoire ou non motivée par le sens.

Ce qui est bon, c'est tout ce qui donne une vie précise et dense au texte : la variété, l'harmonie des sons, la vivacité des propos, l'alliance du concret et de l'abstrait.

Voici quelques propositions, à sélectionner en fonction des besoins de chacun : les premières sont un cadre général, les suivantes touchent le contenu des phrases.

① « **Entre deux mots, il faut choisir le moindre** », dit Paul Valéry dans *Tel quel (Littérature)* : voilà une leçon de style simple par celui qui sut le pratiquer autant qu'il osa la manière élaborée.

Pour écrire dans un style simple, il faut veiller à éliminer tout ce qui peut l'être dans une phrase jusqu'à toucher le cœur : certains mots sont de faible apport pour le sens, ou donnent une information déjà évidente pour le lecteur. Ainsi, peuvent être supprimés dans ce texte tous les termes soulignés : « *Pour prendre l'exacte mesure de ce phénomène social qui touche toutes les couches de la société, il est nécessaire voire indispensable de comparer littéralement les comportements des familles européennes. Un certain nombre d'entre elles sont en train de fonder un nouveau modèle.* »

REMARQUES : une mesure est *exacte*, sinon ce n'est pas une mesure ; un phénomène *social*, par définition, touche la société ; si c'est indispensable, c'est

plus que *nécessaire* ; et si on ne peut pas préciser *un certain nombre*, pourquoi en parler ? Enfin, le verbe *fonder* implique qu'il s'agit d'une nouveauté.

On pourrait donc plutôt écrire : « Pour prendre la mesure de ce phénomène touchant l'ensemble de la société, il est indispensable de comparer les comportements des familles européennes. Certaines sont en train de fonder un modèle. »

Il faut également ne pas hésiter à scinder des phrases trop longues. Une phrase trop longue signale qu'il y a plusieurs thèmes, dits, tus, entrevus, dialoguant entre eux ; il faut une grande maîtrise pour donner un mouvement juste à cet entrelacement et un bon exercice est de scinder, puis relier à nouveau ce qui doit absolument l'être. Alors, un autre ordonnancement apparaît, c'est-à-dire une autre syntaxe. La syntaxe, « faculté de l'âme », selon Paul Valéry (*ibidem*).

Par exemple : mieux vaut dire « Coupable, on l'est de naissance, comme chacun sait » (Jean-Claude Pirotte, *Mont Afrique*) que *Je me sentais coupable parce que, parce que, à cause de... c'était une fatalité*, etc.

Enfin, il convient de bien choisir ses adjectifs et ses adverbes et bien les agencer : leur présence doit avoir non seulement un but de sens, mais encore un but de structure. Pensons au texte de Pierre Michon, présentant la femme qu'il aime déjà, *grande et blanche*, [...] *C'était large et riche*, [...] *vaste mais étranglé*, [...] *une tête pleine mais pure, clémente mais fatale* : l'alliance des adjectifs dit une contradiction qui annonce déjà l'impossibilité de l'histoire d'amour. Alors, il n'est plus question d'un trop-plein d'adjectifs, mais d'une annonce lourde de sens, tue mais présente.

② **Choisir la force et la vivacité** plutôt que le délayage est capital et cela se fait par le choix strict des détails à garder et la suppression de détails inutiles, par la condensation de l'action entre son point de départ et son résultat.

Voici un exemple : « J'avais une chambre, des bouquins, des sourires d'infirmières, et le soleil du soir au bord de mon oreiller. Pas même un flic dans le couloir. La lourde bouclée, mais qu'est-ce qu'une porte ? À minuit je m'évadais. » (Jean-Claude Pirotte, *Boléro*).

Notons ici l'alliance des détails qui ancrent le récit dans la vie – *des sourires d'infirmières, et le soleil du soir au bord de mon oreiller* – et de l'ellipse qui mène le détenu de l'hôpital au dehors.

③ **Viser la précision parlante du vocabulaire**. Il est utile de ne pas se satisfaire de mots trop généraux, et d'aller vers plus de précision (☛ « Vocabulaire », p. 101).

Ainsi, au lieu d'employer l'adjectif *tranquille* pour les trois cas suivants, il vaut mieux trouver le mot approprié, selon le contexte :

- Un homme *tranquille* → Un homme *placide, détendu, de caractère égal, posé, serein*.
- Une rivière *tranquille* → Une rivière *sage, étale, paresseuse*.
- Une rue *tranquille* → Une rue *paisible, calme, endormie, silencieuse*.

De même, *un bâtiment* peut être, selon le contexte, *une bâtisse, une construction, un édifice, un local, une remise, un garage, une maison, un immeuble, une HLM, une villa, une tour*.

Et encore, *tourner* peut se transformer, selon le contexte, en *dévier*, *obliquer*, *prendre à droite* ou *à gauche*, *virer*, *contourner*, *tourbillonner*, *tournoyer*, *pirouetter*, *virevolter*, *tordre*, *tortiller*, *rouler*, *volter*, *changer*, *modifier*, *transformer*.

④ **Allier le concret à l'abstrait**, l'image à l'idée, est également nécessaire. On peut dire beaucoup par un ou deux mot(s), par exemple ces propos de Pierre Michon sur la pluie, dans lesquels un mot, puis un autre suffisent pour éclairer la phrase et le lecteur (ils sont soulignés) : « La pluie galopait ailleurs, il y avait du brouillard maintenant », « [les élèves étaient] rencognés sous un auvent, derrière le corps multiple et cavalier de la pluie », « le pavé rajeuni lui-même, il ne pleuvait plus », « la pluie lui tomba aux épaules » (Pierre Michon, *La Grande Beune*)

On remarque là qu'il suffit d'un mot pour renouveler une phrase et toute la langue, pour en faire un outil bien à soi : un verbe, un nom, un adjectif et même une simple préposition ou locution (*aux* à la place de *sur*).

⑤ Il faut aussi **ne pas accumuler les propositions subordonnées** et, chaque fois que c'est possible, les remplacer par un complément, un adjectif : n'oublions pas que les liens entre idées, notions, événements, personnes... peuvent se manifester d'autres façons qu'avec des *parce que* et des *comme*.

Par exemple, remplacer :

- *Pendant que nous nous amusions, nous avons entendu un bruit bizarre* par : *Un bruit bizarre troubla tout à coup nos jeux.*
- *Il s'est tu parce qu'il était vexé* par : *Vexé, il s'est tu.*
- *Comme il n'y a plus de clients, les marchands replient leur étal* par : *Les clients disparus, les marchands replient leur étal.*
- *C'était un homme qui avait des yeux noirs et des cheveux bleus* par : *C'était un homme aux cheveux bleus et aux yeux noirs.*

Pour trouver la bonne solution, légère (sauf nécessité de faire sentir la lourdeur !), il faut dire la phrase à haute voix, et ensuite la renverser, la triturer jusqu'à trouver la solution naturelle (ou qui paraît telle).

⑥ On peut aussi **jouer la variété entre adverbes et compléments** pour donner corps et tenue au texte.

Trop d'adverbes tuent un texte en assommant le lecteur, mais trop de compléments empêchent le texte, devenu trop pesant, de voguer en liberté. Il faut donc alterner, et toujours en vérifiant que le ou les termes employés sont indispensables.

Voici un exemple : *Il faut résolument, délibérément et complètement tourner la page*. Dans ce cas, *complètement* est de trop pour le sens comme pour les sonorités et pesanteurs de la phrase : quand on tourne une page, ce n'est pas à moitié ; deux mots de poids en *-ment*, cela passe, surtout qu'il y a alternance de *u* et de *é* avant le *-ment*, mais le troisième n'est pas du tout nécessaire.

Comparez avec : « Martin abattit sa femme et ses beaux-parents à coups de revolver et poussa un soupir. Tout s'était passé normalement, mieux même

qu'il n'avait osé l'espérer. Les femmes, à raison d'une balle par tête, étaient tombées sans un cri, et n'avaient pas eu le temps de s'étonner. » (Marcel Aymé, « L'âme de Martin », *in Derrière chez Martin*).

REMARQUES : l'adverbe (souligné) prend là sa pleine valeur de normalité dans la tête du meurtrier, et d'ironie par antiphrase dans le récit ; après tout, n'est-ce pas la même situation que dans le roman *L'Adversaire*, d'Emmanuel Carrère ? Les compléments, eux, donnent toutes les précisions de cette folie se déroulant normalement : *à coups de revolver, à raison d'une balle par tête, sans un cri*.

⑦ Il est bon d'**utiliser la négation à bon escient**, pour faire sentir, sinon alléger. L'écrivain et journaliste Ernest Hemingway disait qu'il fallait toujours choisir la tournure négative pour frapper le lecteur. Il convient, sans doute, d'apporter quelques nuances à cette position : à force d'être frappé, le lecteur risque de ne plus rien sentir, ou, à l'inverse, de ne plus supporter les coups ! Alors, là encore, il faut varier, et choisir quand utiliser la négation.

Par exemple : *Il n'a pas vu venir le coup, il ne se préoccupait pas de sa sécurité, il n'a pas regardé derrière son dos durant le trajet à pied et n'a pas eu le temps de riposter*.

Pourquoi ne pas écrire plutôt : *Il n'a pu riposter au coup porté si brutalement, car il était insoucieux de sa sécurité et marchait sans se retourner*.

Lisez aussi cet extrait de Marcel Aymé : « D'un regard, Monsieur Jourdin s'assura que le poêle était allumé. Puis il frappa sa table d'un coup de règle et dit en soulevant ses lunettes : "Je commencerai mon cours lorsque Messieurs du fond auront fait silence." Il se fit aussitôt un silence total ; le professeur remit ses lunettes. Messieurs du fond étaient six, dont cinq élèves de troisième A, tous cancre, et un élève de troisième B. Salignon, l'élève de troisième B, ne s'intéressait qu'aux mathématiques. On le réputait mauvais esprit. » (Marcel Aymé, « A et B », *in Le Puits aux images*)

REMARQUES : on voit dans cet extrait différentes façons d'exprimer la négation par le vocabulaire :

Être allumé → *ne pas être éteint* ;

Faire silence → *ne pas parler* ;

Mauvais esprit → *qui n'est pas docile*.

De la sorte, l'auteur n'emploie qu'une seule fois la négation... et elle porte. Elle porte d'autant plus qu'elle est alliée à d'autres tournures : l'alliance des mathématiques et du mauvais esprit, et plus haut, la qualité de cancre exprimée dans toute sa noblesse par *Messieurs du fond*.

• À la place d'une négation, il est souvent possible de choisir l'adjectif qui contient cette négation, par exemple :

Pas sympathique → *antipathique* ;

Pas gracieuse → *disgracieuse* ;

Pas difficile → *facile* ;

Pas beau → *laid*.

- *Seulement, à peine, juste* sont des moyens de nuancer, de varier et d'alléger. À la place de *Je n'ai presque pas mangé*, dites : *J'ai à peine mangé*.

Pour *Je n'ai pas eu à attendre*, dites : *Je viens juste d'arriver à notre lieu de rendez-vous*.

Et pour *Je n'ai que des ennuis*, dites : *J'ai seulement des ennuis*. Alors, en prime, ces ennuis deviennent moins lourds.

⑧ **Savoir poser de l'implicite** dans la rencontre entre les mots : par l'usage de l'ellipse. Tout dire, c'est trop dire ; car alors, que reste-t-il au lecteur, où est sa part ? Pour autant, il faut avoir des mots précis, sonnants, concrets – et des vides. Ce qu'on appelle l'implicite, et qui est l'air circulant entre les mots ; il exalte leur sens, entrechoque leurs liens, ouvre les fenêtres entre phrases ; pour la respiration du texte, et du lecteur.

Par exemple, remarquez, dans le texte ci-dessous, les mots ou groupes de mots mis en ellipse, signalés par || et qui pourraient être remplacés successivement par *On voit, Il est, Je me dis que, Je pense que*. Or, seule la dernière phrase contient une proposition de ce type (*Je pense que*), rendue plus forte par les implicites qui l'ont précédée. Remarquez aussi le choc des adjectifs : *proche / familier / étranger*, choc que ne cherche pas à amortir un groupe verbal.

« Par la fenêtre près de laquelle j'écris, au bistro de Corcelles, on ne voit pas grand-chose. || Un coin de maison rose, un pignon clair, la verdure ébouriffée d'un jardin, le ciel par-dessus. Il y a le mont Afrique, invisible mais présent. || Trop proche, trop familier, trop étranger. || Nous sommes au monde sans voir le monde. || Rien n'est donné, il faut pouvoir prendre, s'approprier l'instant, les choses, le paysage. À moi, je pense que tout échappe. » (Jean-Claude Pirotte, *Mont Afrique*)

⑨ **Varié les types et formes de phrases**. La phrase simple, c'est bien. Voilà une bonne base. Mais pourquoi se priver des richesses de notre langue ? On peut également composer des phrases qui noteront, comme en musique, toutes les subtilités d'une analyse, qui retraceront les détours d'un récit, jusqu'à ce qu'intervienne la fin – éclairante. Un point clé est de faire varier les débuts de phrase ; un autre point est de faire varier les liens entre propositions ; enfin, faire varier les types de verbes (impersonnel, pronominal...) est également utile, de même que l'équilibre des compléments entre début et fin de phrase(s).

Les débuts de phrases et liens sont soulignés dans le texte ci-dessous :

« Bertrand d'Alleaume m'a embrassée derrière la porte du petit bureau. Sa main gauche a glissé sur ma joue en écartant une boucle de mes cheveux et j'ai fermé les yeux. Il m'a semblé quitter la terre. Je me suis sentie aspirée tout entière et délivrée, accomplie, comme si mes émois de jeune fille et de petite fille, les longues années d'imploration secrète, de rancunes, de tristesses ardentes, de curiosités sournoises, avaient enfin abouti à ce grand bonheur. » (Marcel Aymé, « Rechute », in *En arrière*)

⑩ **Supprimer les répétitions**. Il faut signaler d'abord l'abus du verbe *faire*, qui peut souvent être remplacé par un verbe plus précis selon le sens attribué à faire, ce qui a l'avantage de varier le style : *réparer, travailler, composer, restaurer, produire, nettoyer, s'habituer* (pour *se faire*)...

Il en va de même pour le verbe *être* : *vivre, résider, se trouver, se situer, se sentir...* selon la phrase, prendront aisément le relais de ce verbe. Une remarque analogue concerne le verbe *avoir*, qu'on peut, dans des cas variés, traduire par : *posséder, détenir, obtenir, recevoir, porter, connaître, subir, éprouver, se composer de...* Et le verbe *dire*, auquel on peut substituer : *employer, préciser, développer, avancer, objecter, rétorquer, proférer, raconter, répondre, déclarer, affirmer...*

Parmi les noms communs, signalons que les termes tels que *chose*, fréquents à l'oral, peuvent être remplacés par un terme tel que : *objet, idée, fait, question, nouveauté, problème, affaire, polémique...*

Enfin, il faut veiller à ne pas abuser de la locution *il y a*, qui peut être remplacée par : *on remarque, il existe, on peut trouver*. Il est également possible de réécrire la phrase avec *il y a* en transformant le sujet réel du verbe impersonnel en sujet, ou un autre terme de la phrase :

Il y a du bruit ici → *Le bruit est gênant ici.*

Il y a du soleil → *Le temps est ensoleillé / il fait soleil / le soleil brille / nous avons le soleil / le soleil est là.*

Il y a beaucoup de gens au Louvre ce dimanche → *Beaucoup de gens sont venus au Louvre ce dimanche.*

Et puis rappelons que les pronoms sont là justement pour éviter les répétitions :

Ils ont cueilli du muguet et des primevères, ensuite ils ont mis en bouquets le muguet et les primevères. → *Ils ont cueilli du muguet et des primevères qu'ils ont mis en bouquets.*

Il avait le choix entre deux universités et il se demandait pour quelle université opter. → *Il avait le choix entre deux universités et se demandait pour laquelle opter.*

⑪ Éviter les sons désagréables (ou kakemphaton) ou créant du comique non voulu. On y parvient en écoutant sa phrase. De la sorte, on supprimera les *toutous, carcans, faucons*, etc. :

Il a cette toux tout le temps.

Je ne veux pas, car quand je dis oui, ça finit mal.

Il faut qu'on change !

Ce qu'on a pensé !

Les plus grands, eux aussi, ont corrigé leurs textes, tel le [nez poulet] de Corneille dans la première version d'*Horace* : « Je suis romaine, hélas ! puisque mon époux l'est », qui est devenu : « Je suis romaine, hélas, puisque Horace est romain. »

Ce dernier point nous rappelle que l'écrit est rythme, musique, harmonie. Il semble alors bienvenu de pratiquer l'exercice de Flaubert, qu'il appelait « gueuloir », consistant à proférer ses phrases à haute voix. Alors, les erreurs de rythme, les lourdeurs, les redites, les mots vides vous sautent à la gorge.

Ici commence, au-delà de la correction, le style personnel.

Chapitre XV

Trouver son style personnel

Trouver son style personnel : qu'est-ce à dire ? Il y a dans cette expression à la fois une promesse de réalisation et l'image d'un chemin de pierres et d'herbes solitaires. Sans doute ce chemin vient-il de la mer – mais où mène-t-il, nul ne sait. Y aller quand même, avancer. Y aller quand les autres s'arrêtent, au parking, au belvédère, à l'orée du dernier bistro. Continuer, le clochard de Samuel Beckett l'a dit, « il faut continuer », continuer jusqu'à se trouver son lieu. C'est-à-dire son style.

Mais n'est-ce pas présomptueux ? Qui suis-je, sinon un être humain que tous valent et qui les vaut tous ? Écrire correctement, ça suffit. Non. Il manquera alors le trait de lumière qui fait danser l'écriture par-dessus les règles conquises ; il manquera la vie de la langue vivante. C'est pourquoi nous vous proposons un atelier d'écriture particulier.

En fait, le style personnel est une expansion des savoirs acquis : après avoir appris les mots, les règles, les tournures, après s'y être exercé, après avoir pratiqué toutes sortes d'activités, alors vient le temps de l'envol. La langue de tous devient la vôtre – vraiment la vôtre. Vous continuez à vous en servir pour le travail, les relations, les loisirs ; en plus, il y a le bonheur. Le bonheur d'expression¹.

Ce dernier chapitre est donc la dernière étape commune de notre traversée de la langue française. Il a pour but d'expliquer, de montrer comment passer des savoirs et savoir-faire à quelque grâce personnelle dans l'écriture.

Nous verrons d'abord que la dernière partie de la traversée de la langue, votre style, vous appartient : des guides d'accès à l'écriture vous sont proposés, mais l'ouvrage est à vous. Puis, nous approcherons quelques moyens de perfectionnement personnel en écriture. Enfin, nous reviendrons sur la relation constante entre soi et l'extérieur que rythme et révèle l'écriture. Et « le reste est silence » ? En tout cas, c'est maintenant à vous de prendre la plume.

1. Qui n'est pas synonyme du bonheur *de* l'expression : un bonheur d'expression est un mot, un groupe de mots justes ; c'est aussi le fait de produire ces mots. Tandis que le bonheur de l'expression est le fait, le constat que s'exprimer apporte du bonheur. Mais est-ce toujours le cas ?

XV-1 – Le style : un certain rapport aux mots, au monde, à autrui et à soi

Trouver son style personnel suppose en effet de s'être approché de soi-même suffisamment, quel que soit le moyen adopté, action, analyse, relations, pour ne pas avoir peur de voir, savoir, sentir, saisir, utiliser tous ses sens ; pour oser dire ce qu'on voit, sent, désire, refuse, suppose, oser malgré le risque de l'erreur ; oser avec le langage, et pas seulement les cris, les pleurs, les coups, fussent-ils luisants d'affectivité. Pour cela, il faut...

① S'intéresser à la vie des mots

Les mots ne sont pas faits pour rester endormis dans le dictionnaire – et pas seulement parce qu'ils viennent de loin. Ils sont faits pour vivre, avec nous.

Recette 1

Fermez les yeux et imaginez les mots s'échappant du dictionnaire : lequel, en premier, entraîne les autres ? *Mot* ? *Moi* ? *Silence* ? *Soi(e)* ? *Amour* ? *Action* ? Ce test est le vôtre ; tout comme les mots sont à vous, retrouvez les vôtres. Vite, écrivez.

« L'espoir est une mémoire qui désire. » (Honoré de Balzac) Bien dit, n'est-ce pas ? Alors, est-ce le mot *espoir*, ou le mot *mémoire* qui est votre chef de file des évadés du dictionnaire ?

Fixez-vous de trouver votre mot. Ce peut être un nom propre, celui d'un village, d'un être humain. Et si c'était un lieu ? Une personne ?

Recette 2

Associez tous les mots, parfums, idées, objets... qui vous viennent. Vous êtes en train de commencer à composer votre dictionnaire. Si vous désirez un style personnel, en plus du dictionnaire de tous, il vous faut un dictionnaire à vous ; il sera analogique et alphabétique. Commencez-le vite.

Il le faut riche aussi, bien fourni. D'où ce qui suit.

Recette 3

Jouons, jouez à « un mot en apporte un autre », prenez une page au hasard d'un livre ou d'un journal, ou même d'un dictionnaire, prenez le mot que votre doigt aveugle vous désigne, ensuite assemblez le plus possible de mots à sa suite, au fil des sonorités. Exemple : *bruire, buisson, brise, baiser, aise, or, soleil...*

Recette 4

Bien connaître sa langue, l'aimer, est également indispensable : après tout, c'est l'instrument essentiel de l'expression. Pour devenir plus riche en savoirs, ce que vous souhaitez faire avec cet ouvrage, posez-vous la question de l'origine des mots d'emploi quotidien : ouvrez souvent le dictionnaire étymologique

ou un grand dictionnaire comme le Larousse, le Littré, le Robert, afin d'obtenir des réponses. À partir de là, laissez aller votre plume.

Commencez avec le premier mot que vous avez prononcé ce matin. Par exemple : *demain*. *Demain* est issu du latin *de mane*, « à partir du matin ». Il est donc lié au matin, que peut-on dire sur ces bases ? La parole est à vous.

Comment dépasser les blocages vis-à-vis de l'écrit ?

« Je n'ai pas d'idées », « je ne sais pas quoi dire », « je sens mais je n'y arrive pas... ».

Il faut pourtant commencer. Alors pourquoi ne pas le faire d'emblée, c'est-à-dire d'un seul coup ? Après tout la première ligne de votre texte vous permettra de commencer, quitte à la transformer ou la supprimer par la suite : vous n'écrivez pas sur du marbre !

Alors, donnez-vous comme « clé de contact » pour démarrer une phrase d'emprunt, piochée en ouvrant un livre ou un journal à n'importe quelle page et en plaçant votre doigt en aveugle sur une ligne.

Exemple de pioche dans une ligne de publicité (pour une montre) : « Montre alter ego » [*sic*]. Prenez la suite, écrivez sans juger ni réfléchir. Vous relirez après.

② Ne pas borner son imagination

Pour écrire au-delà des règles et modèles (☛ parties précédentes), assimilés et sublimés, il faut qu'un autre étayage prenne le relais : vous-même. Vous, votre personne, corps, mémoire, langage. Cela suppose que vous ne soyez pas en délicatesse avec ce « tout » de vous-même : en particulier, celui qui se contraint excessivement, en déniaient ce qu'il sent ou pense, en bloquant le fonctionnement de son imagination, se trouve du coup sans voix quand il s'agit de style. Sa voix, il l'a cédée contre la tranquillité. Mais, à l'inverse, tout n'est pas permis : le langage nous préexiste, il suppose la relation et nous nous exprimons dans son univers.

L'imagination, c'est la capacité à se représenter les choses, les êtres, les événements en leur absence, y compris ceux qui n'existent pas ; ou pas encore, si l'on en croit l'exemple de Jules Verne qui s'était représenté la conquête spatiale un siècle avant que celle-ci ne devienne réalité. Plus globalement, l'imagination fait partie de la capacité symbolique de l'être humain, capacité dans laquelle le langage, ses contenus, ses structures, occupent une place primordiale.

À quoi sert l'imagination ? À laisser surgir, à accueillir les réalités, qu'elles soient extérieures ou internes, puis à trouver les mots justes pour les exprimer. L'imagination est une source qu'il ne faut ni bétonner ni entraver ; mais, lorsque la source coule, il n'est pas obligatoire de la laisser inonder toutes vos terres.

Comment faire pour débrider son imagination ?

Recette 1

Les Latins disaient : *Nulla dies sine linea*, « pas un jour sans [écrire] une ligne ». Telle est la première recette. Elle vous place dans les images et dans le langage. Alors, laissez aller la plume ou les doigts sur le clavier, chaque jour,

osez, dites tout, tissez un morceau de votre texte : c'est quand l'outil échappe à l'artisan que mûrit l'apprentissage. Demain est un autre jour (un autre matin) et demain vous verrez bien.

Recette 2

Reprendre, simplifier, clarifier, ici aussi, aller s'il le faut au bout de la complexité : lorsqu'une phrase signale que la pelote de fil des mots et des sens est embrouillée, alors il faut démêler jusqu'à ce que chaque fil soit à sa place dans le motif en cours de tissage. Élaguer, reformuler, choisir entre silence et parole (☛ les cas d'ellipse, ci-dessus), voilà la suite du tissage de votre texte.

③ Pour le style, se donner ses repères personnels

Nos repères ne sont pas seulement sociaux ou familiaux, même si ces derniers sont les plus visibles. Nous avons tous une mère, un père. Mais les re-pères sont notre affaire. « Le style, c'est l'homme » (Buffon), c'est-à-dire celui qui existe, pas seulement celui qui dure, consomme, profite – en fait, qui obéit aux injonctions du présent en faisant taire la personne qu'il est véritablement.

Exister : l'étymologie latine du mot évoque une seconde naissance, sortie hors de sa place d'origine. Cela, en s'écartant du cercle des habitudes, déterminations et rencontres données, en allant vers des relations choisies, à soi.

Tout cela est bien beau, direz-vous, mais comment ? Et d'ailleurs, quel rapport avec le style ? Il y a que le style est pour une part objectif, c'est ce que nous avons vu dans les deux chapitres précédents, et pour une autre part, subjectif, c'est ce qui nous occupe ici : pas de style s'il n'y a personne derrière le nom de l'état civil, personne d'autre que le programme, le désir, le choix des parents et des proches.

Bon, bon. Et alors, comment ?

Recette 1

Trouver vos « autres » dans et par l'écriture : l'autre, qui ? Là est bien la question ; quel est votre univers, quels en sont les protagonistes ? À quel destinataire second écrivez-vous cette lettre professionnelle, cette dissertation, ce rapport ?

Exemple : j'écris aux Impôts pour demander un délai de paiement. Le destinataire : homme, femme ? Quelle tête, quelle allure ? Gros, mince, maigre ? Ses premières paroles, ses plus terribles ? Ses plus risibles ? Vite, écrivez !

Ainsi allez-vous donner forme à vos premiers alter ego et grandes figures, prendre conscience de leur existence : c'est autant de repères bien à vous.

Recette 2

Et vous, là au milieu ? Où êtes-vous, comment, dans quel état, quels vêtements, quel état d'esprit ?

Exemple : imaginez-vous cette fois en train de parler de vous, de tracer votre portrait : à qui, quel personnage réel, médiatique ou de fiction ? Montrez la rencontre par des mots, écrivez-la ; et bien entendu, écrivez ce que vous dites de vous.

④ Repérer et cultiver les correspondances

Correspondance (n. f.) : 1) rapport de concordance, de symétrie, d'harmonie ; 2) échange de lettres ; 3) concordance d'horaires entre deux moyens de transport ; 4) relation générale entre deux ensembles.

Le préfixe latin *cum* nous a bien prévenus, dans le cas des *correspondances*, on est au moins deux. *Cum* + *respondere*, répondre, être en relation ; mais de quoi, à qui ?

Il y a les choses de la nature, de la technique ; il y a ce qui arrive ; il y a les êtres vivants, dont nous faisons partie ; et la personne qui dit *je*. Les correspondances mettent en relation ces différents éléments : dans les lettres ; dans les récits et dialogues ; dans les comparaisons (☛ chapitres précédents). Et plus les correspondances de celui qui écrit sont élaborées, plus les mots, les idées, les sons lui viennent pour dire juste, tout (ou presque).

Voilà l'intérêt d'enrichir les correspondances de mots, de sens, d'images, de souvenirs, entre éléments du monde créé. Comment faire ?

Recette 1

Se mettre à dessiner sa carte de correspondances, à l'image de la *carte du Tendre* de Mademoiselle de Scudéry au XVII^e siècle, par laquelle celle-ci et ses émules traçaient le panorama de leurs sentiments.

Exemple : soit le mot *bercer*. À certains, il donne envie de faire la sieste, à d'autres, c'est la nausée qui vient. Et vous ? Déclinez et écrivez vos correspondances, mots, souvenirs, désirs, espoirs. Ce test peut se pratiquer à plusieurs, en jeu de société : l'un lance un mot, les autres décrivent ensuite leurs associations d'idées, de sensations, de sentiments qui leur viennent.

Recette 2

Dans votre carte de correspondances, placer les villes, les forêts, les lacs et les monuments. En d'autres termes : où se situent vos grands lieux symboliques, quelle allure ont-ils ?

Exemple : choisir un des quatre éléments, eau, air, terre, feu ; lui associer un événement, un paysage, une bâtisse et raconter. Continuer avec les autres, puis d'autres encore.

Une aide : Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles* (Robert Laffont, coll. « Bouquins »).

⑤ Être sensible à la chanson du monde

Le monde bruit, le monde est bruit. Il est sons avant d'être mots. Harmonie, cacophonie. Et vous, dedans. Chanson ininterrompue des supermarchés, des fleuves et rivières, des foules, de la télé, des proches, des pleurs inconnus, des fracas d'armes, des tremblements de terre, des océans sur grèves et mûles, des arbres, de la roche, et du trou de silence des trois heures du matin. Qu'en faire ? Écouter, plus qu'entendre ; retenir plus que fuir ; et redonner. En sons sonnants et trébuchants, en grappes de mots, de phrases, avec pauses et ponctuation.

Comment développer cette sensibilité ?

Recette 1

Les harmonies et dysharmonies du monde, il faut les repérer, les sentir, les humer, les associer à d'autres sons, à des allitérations, à des mots ; voilà une manière de se dégager de leur emprise, de sélectionner ceux qui nous sont bénéfiques, et de travailler notre style, nos sons affectivement dominants, nos mots de prédilection.

Exemple : tard le soir, ou tôt le matin, selon vos rythmes, placez-vous à un endroit où vous pourrez fermer les yeux tranquillement et distinguez les bruits, les sons, comme un musicien sait distinguer les différents instruments dans un morceau de musique. À chacun associez des noms et des qualificatifs. Les noms : animal, objet, qualité, être humain, mythe... ; les adjectifs : ce qui qualifie, caractérise tel ou tel.

Recette 2

Ses harmonies, ses dysharmonies, son rapport au silence sont des points-clés pour chacun : comparez ainsi les différents extraits ci-dessous, ils sont la marque de leur auteur ; et d'un sentiment, d'une sensation, voire d'une association à un paysage : lesquels ? Vous pouvez aussi associer une couleur, une image à chaque vers. Ensuite, vous en viendrez à vous.

« De soleil luisant, clair et beau » (Charles d'Orléans)

« Et plus que l'air marin la douceur angevine » (Joachim du Bellay)

« Mon père, ce héros au sourire si doux » (Victor Hugo)

« Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle » (Charles Baudelaire)

« La cétoine qui dort dans le cœur de la rose » (Guillaume Apollinaire)

« Des troupeaux d'autobus mugissants près de toi roulent » (Guillaume Apollinaire)

On peut ainsi ressentir l'harmonie, la tendresse, l'angoisse, la nostalgie, la fièvre de la vie, la douleur ; et peut-être le *soleil luisant* sera-t-il d'azur, la *cétoine* d'or, les *autobus mugissants* rouges. Ce sera un paysage de campagne, de mer, de ville, de jardin...

Exemple : relire ses écrits, travaux divers, notes, lettres officielles ou personnelles et là, écouter seulement les sons, de façon à trouver votre dominante sonore : dans les voyelles *e, i* ou plutôt *o, a* ou *o, u* ou une autre combinaison ? Dans les consonnes, êtes-vous plutôt *f, s*, ou *r, t*, ou *m, p* ou d'autres sonorités ? Quelles allitérations vous représentent et vous satisfont ? C'est celles-là qui vous expriment le mieux. Il faut apprendre à en user.

Ensuite, de tout ce qui a été découvert, faire le point d'ancrage (et d'encrage) de votre style personnel.

XV-2 – Les enchaînements dans l'écrit

Il y a les enchaînements logiques et chronologiques, qui sont ceux de contenu des textes et des buts de l'énonciation. Ils sont produits par la pensée, par l'imagination, les choix de l'auteur. Mais en dessous, il y a le geste du tisseur de texte, son élan, son rythme, ses arrêts et reprises. Nous nous intéressons ici à cette

autre sorte d'enchaînements, qui est la marque de l'énonciateur. Alors, comment trouver son geste d'énonciation ? On pourra commencer par imiter. Ce n'est pas un paradoxe ni une provocation, écoutez plutôt !

① Imitation et style

Imiter est une activité et non un mimétisme. Cette activité consiste à repérer ce qui fait qu'Untel est Untel et à écrire à sa manière. Quand on est capable de faire cela, alors, on est mûr pour déployer son style propre. Bien sûr, il est recommandé d'imiter plutôt les bons que les clinquants.

Question : comment repère-t-on les bons écrivains ? À ce que leurs phrases ne pourraient être réécrites en mieux. D'où les conseils suivants, en forme de recettes.

Recette 1

Parcourez les librairies, ouvrez les livres, lisez quelques lignes, écoutez la musique des mots autant que l'élan de l'histoire. Si vous parvenez à lire plus de quelques lignes sans que votre oreille soit agacée, ou votre intérêt émoussé, alors continuez. Peut-être pourrez-vous commencer par imiter celui-là, écrire un fragment à sa manière, ou continuer un de ses chapitres, une de ses lettres.

Imiter, vous verrez jusqu'où c'est faisable. Et ce sera jusqu'à vous. Vous : la personne qui ose prendre le risque de l'imitation, qui ose ne pas se protéger par une assurance multirisque égocentrique ; alors, ce qui résiste à l'imitation, et que vous ne voyez pas forcément d'emblée, vous le mettez de côté, pour le retrouver plus tard.

Il y a plus : selon Paul Valéry, « l'imitation qu'on... fait [*d'une œuvre*] dépouille une œuvre de l'imitable ». En imitant, donc, on apprend ce qui vaut la peine ; et on apprend à éviter le toc, le faux, l'effet facile. Et à les repérer pour ce qu'ils sont dans les lettres, les journaux, les livres.

Recette 2

Parmi les extraits proposés à votre lecture dans les deux chapitres précédents, choisissez-en un qui vous plaît, ou, au contraire, qui ne vous plaît pas du tout et imitez-le. Que constatez-vous ? Facile, difficile ? Plaisant, pas plaisant ? Et enfin, un bilan : qu'ai-je appris, en plus de mes façons habituelles d'écrire ?

Vous êtes mûr pour évaluer votre style.

② Défauts et qualités de style : un repérage nécessaire

Qu'est-ce qu'un défaut, qu'est-ce qu'une qualité de style ?

Parmi les qualités : la vivacité, le rythme, la précision, le choix du mot juste, la présence, la capacité à toucher le lecteur (☛ chapitres précédents) et à entrer en relation avec lui, ce qu'on pourrait nommer des qualités d'intimité.

Parmi les défauts : l'obscurité, le verbiage (trop de mots, pour trop peu de message, de sens, de sensations), la désincarnation, l'absence, les répétitions, la dysharmonie, le manque de correction de la langue, le mépris du lecteur. Attention : il n'est pas question ici du mépris proclamé, mais du vide relationnel, du

« moi-moi » emplissant tout l'espace. Boris Vian écrivant, sous le pseudonyme de Vernon Sullivan, *J'irai cracher sur vos tombes*, ne méprise pas ses lecteurs ; au contraire, puisqu'il leur communique sa rage.

Comment repérer vos défauts ?

Recette 1

Écoutez ce que les autres vous disent, au lieu de vous énerver contre eux, ces pauvres en esprit qui ne comprennent rien. Il arrive qu'ils aient raison. « Qu'est-ce que tu veux dire, là ? » « Et pourquoi dis-tu cela, et pas comme ça ? » Cela peut se passer à l'oral, à l'écrit, l'autre peut être un collègue, un patron, un professeur, un parent – un ennemi ; il a sa part de vrai, à écouter, à exploiter.

Exemple : X a écrit : « Je n'ai pas su quoi dire, je me sentais bête, tout petit, tout chose. J'ai fait trois pas vers lui. Tandis que je le rejoignais, il en a profité pour s'éloigner vers la tombe qui serait la sienne. J'ai crié : Vas-y puisque tu aimes tellement ça, te torturer, mourir ! » Quand sa famille lui dit : pourquoi tant de *je* ? Et pourquoi *torturer* et *mourir* dans le même sac ? Il s'énervait. Pourtant, la critique n'est pas nulle. Le texte pourrait être transformé (☛ chapitre précédent). Par exemple ainsi : « Petite chose, tout bête, c'était moi et je n'ai pas su quoi dire. Trois pas vers lui. Il s'éloigna d'autant vers la tombe. N'y va pas, ai-je crié, n'y va pas, tu ne pourras plus te torturer avec la mort, fini, ce sera fini ! »

Recette 2

Pratiquez l'exercice d'admiration, cherchez l'auteur dont vous pourriez répéter une phrase des jours durant, comme la ritournelle d'une chanson, les sens en plus. Par exemple :

« J'ai embrassé l'aube d'été » (Arthur Rimbaud)

« Tout crime tient du rêve » (Paul Valéry)

« Ces êtres-là sont des êtres de fuite » (Marcel Proust)

Une colle : qu'est-ce qui différencie un slogan publicitaire d'une phrase d'auteur ? Le second tient plus longtemps ? Ou alors quoi ?

③ L'écriture, le sens et les sens

On écrit avec soi-même, des gestes, un corps, des espoirs, un esprit. Nulle écriture sans corps, nulle écriture vide, car le corps est ce qui ancre le style dans la vie. Plus même : comme vos gestes, votre démarche, vos traits vous caractérisent, de la même façon votre style vous pose, en vous permettant, sans dire *je*, d'exister au fil du texte.

Nous avons vu plus haut comment allier mots concrets et mots abstraits, comment user des comparaisons et analogies, comment faire varier votre expression. À présent, il s'agit de continuer à préciser votre geste d'écrire, votre style. Comment ?

Recette 1

Le corps, mémoire des désirs et des peurs, vous donne le tempo (rapide, lent, serpent, langoureux, fiévreux, rêveur). Le style est votre démarche mentale.

Faites-en un ami fidèle, par exemple en écrivant vos rêves. L'ordre des séquences, leur alternance, les mots qui vous viennent sont autant de messages du corps à traduire dans votre style.

Recette 2

Entre les mots et les sens, les alliances sont multiples. *À corps perdu, à mon (son) corps défendant* : que vous inspirent ces expressions ? Une histoire, une explication, une protestation ? Quelle est celle qui vous déplaît le plus ? À voir et... à vous de jouer.

④ Le ton juste

Qu'est-ce que le *ton* ? Ce ton que Stendhal mettait au-dessus de tout. Sans doute le grain de la voix. Ce par quoi on reconnaît une personne. Mais le ton, c'est également la manière d'être, de dire, en relation avec un sentiment, un état d'esprit et une situation.

Le ton juste est sans doute l'harmonisation de sa voix personnelle à la situation d'écriture. Pour l'adaptation à la situation, se référer aux chapitres précédents. Pour votre ton propre, demeurer ici et polir votre voix. Comment ?

Recette 1

Apprenez à reconnaître vos intonations, telles tournures (par exemple l'insistance), tels mots (abstrait, lesquels ? concrets, lesquels ?), tels liens logiques, tels sons qui reviennent : c'est vous. Relisez-vous et faites votre liste. Ensuite, et ensuite seulement, portez un jugement : il suffit de se manifester peu pour se manifester bien ; et être trop présent par le ton, c'est être mal présent.

Recette 2

Pour alléger, affûter et préciser un ton personnel, enregistrez-vous au magnétophone tandis que vous lisez un de vos textes (lettre, ou autre). Ensuite, réécoutez : vous allez tout de suite entendre ce qui est vous et ce qui, de vous, est trop. Alors, vous pourrez reprendre votre texte – vraiment, avec votre voix.

⑤ La question des limites

Moi, pas moi, ce style : où est la frontière ? De même : assez, trop, trop peu ? À cette question, beaucoup de réponses, certainement. Une paraît utile : la frontière est autrui, la réponse vient d'autrui ; et ce que vous choisissez d'en faire – tout sauf ne pas en tenir compte. Alors, le style, jusqu'où ? Le mauvais goût, la non-prise en compte du lecteur sont des critères, certes. Mais il y a aussi vos limites propres, votre rythme, que les autres contemplent, arrêtent et renvoient sur sa scène.

C'est pourquoi il est fort utile de se doter d'un interlocuteur imaginaire, telle la bestiole dans le coin des dessins de Plantu ou de Gotlib ; ou encore le lecteur selon Rabelais et ses successeurs ; et bien sûr, vos lecteurs réels.

Recette 1

Les façons de lire décrites par Alberto Manguel dans *Une histoire de la lecture* sont également des façons d'écrire, dont il est utile de prendre conscience. L'une ou l'autre surtout vous convient, elle est votre allure de base. À découvrir. Ce qui n'exclut pas d'habiter l'autre, en alternance, pour respirer.

Écoutez ! La lecture est l'autre face de l'écriture : « Je crois que je lisais de deux façons au moins. La première consistait à suivre, en apnée, les événements et les personnages, sans m'arrêter aux détails, à un train dont l'accélération emportait parfois le récit au-delà de la dernière page. [...] La seconde était une exploration attentive, un examen minutieux du texte afin d'en démêler le sens, en prenant plaisir non seulement à la sonorité des mots ou aux indices que les mots ne désiraient pas révéler, mais à ce que je soupçonnais d'être caché tout au fond de l'histoire, trop terrible ou trop merveilleux pour être regardé. »

Écrire en apnée et, à l'opposé, écrire en lenteur, voilà deux limites utiles, pour soi. Peut-on en tracer d'autres ?

Certainement : opposons aussi écriture pour soi et écriture pour autrui. L'écriture pour soi est à la fois le laboratoire et l'Assistance publique ; c'est que chacun est fils, frère, amant, épouse, mère... et aussi soi seul. L'écriture pour autrui est l'écriture socialisée : travail, études, paperasses (le mot est horrible, la chose aussi). Des deux, il faudrait tirer profit, pourtant. Comment ?

Recette 2

L'écriture pour soi : indispensable. Vive le petit carnet à rêves et douleurs, espoirs aussi, que chacun promènerait avec soi – un portable, en fait. L'écrivain voyageur Bruce Chatwin recommandait les carnets de moleskine, avec pages numérotées, pour ne pas tricher, ne rien retirer.

L'écriture pour autrui : également indispensable. Ne pas la fuir, ne pas en faire le pensum qu'elle est parfois, mais une réalisation. Lettres de relance, de protestation, de demande... tout est bon.

Votre guide ? Raymond Queneau, et ses *Exercices de style*. Tout est bon, car tout est langue et langage. Ne pas perdre de vue cela.

XV-3 – La langue d'écriture : de l'intime à l'extérieur

Revenons à la langue, si nous l'avons jamais quittée. Le style est langue, et geste. Le style joue sur les deux registres désignés plus haut, l'intérieur, le petit carnet, et l'extérieur, les autres. Il se conjugue en rythmes, apnée, lenteur, comme l'a écrit Alberto Manguel. Le style joue et vous êtes le musicien. Précisons les données de la réalisation, et donnons de quoi s'entraîner.

① Intérieur et extérieur : le grand partage

Moi et les autres, voilà le partage de base. Mon territoire, celui d'autrui, et le reste, ce qu'on appelle la part du feu, celle des aléas et incertitudes. C'est souvent par là que commence un texte, quel qu'il soit : je me pose, avant de dire.

Ce faisant, je délimite une scène aux relations, et des types de relations possibles. Et le lecteur perçoit tout de suite s'il pourra respirer dans le texte proposé ou si celui-ci est implacable.

Ce point de départ est capital, aussi bien dans le texte où il transparaît que dans l'évolution continuée que constitue l'apprentissage du style. D'où cette première recette.

Recette 1

Reprenons des débuts de textes déjà abordés, lisez et dites quelle est la position du scripteur par rapport à l'extérieur : blocage et défense ? accueil ? clin d'œil ? ...

Les textes ci-dessous illustrent ces trois positions.

« Avec la notion de rite de passage, Arnold Van Gennep a *nommé*, voire décrit, un phénomène social de grande importance ; je ne crois pas qu'il ait fait beaucoup plus, non plus que ceux qui, comme Victor Turner, ont réactivé sa théorie et proposé une description plus explicite et plus systématique des *phases* du rituel. »

(Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*)

« Julien Damon rentrait de faucher. Il faisait une grande chaleur. Le ciel était comme de la tôle peinte, l'air ne bougeait pas. On voyait, l'un à côté de l'autre, les carrés blanchissants de l'avoine et les carrés blonds du froment ; plus loin, les vergers entouraient le village avec ses toits rouges et ses toits bruns. »

(Charles-Ferdinand Ramuz, *Aline*)

« Pendant la guerre 1939-1972, il y avait à Montmartre, à la porte d'une épicerie de la rue Caulaincourt, une queue de quatorze personnes, lesquelles s'étant prises d'amitié, décidèrent de ne plus se quitter. »

(Marcel Aymé, « En attendant », in *Le Passe-Muraille*)

Recette 2

Et vous, comment jouez-vous le grand partage entre intérieur et extérieur ? Première question : quand vous pensez « nous », qui est ce « nous » ? Deuxième question : qui sont « les autres » ?

Faites un test, relisez vos débuts de lettres ou autres écrits et évaluez : ouverture ? Fermeture ?

Ici, reprenons l'exemple d'une lettre personnelle, citée au chapitre XII (p. 527) et regardez le schéma des relations entre l'auteur et le monde extérieur : moi, moi, moi, mon univers ; et finalement, le monde extérieur se confond avec mon monde intérieur, mes affaires. Cela peut être compréhensible dans une lettre de client ou consommateur mécontent...

« Monsieur le Directeur,
Si je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est que depuis plusieurs mois je n'ai pu obtenir satisfaction auprès de vos services.
Ma demande est simple : je souhaite disposer du contrat qui précise comment m'est facturé le gaz que je consomme, notamment pour le chauffage (tarif : vente de gaz réparti), et surtout comment je peux contrôler les index des compteurs me concernant, donc comprendre ma consommation. [...] »

REMARQUE : on pourra objecter que cette lettre n'entend pas séduire, mais juste formuler une réclamation. C'est vrai. Mais le but de cet exemple, ici, est de montrer le grand partage, particulièrement clair dans ce cas. S'il faut, certes, s'occuper de soi, on ne peut nier que les autres existent.

② Cultiver son jardin

Tel est le conseil que donnait Voltaire, par la voix de Candide, à la fin du conte. Plus exactement : « Il faut cultiver notre jardin. » Le conseil est utile. Les jardins ont besoin de jardiniers, et de même les jardins de mots. Le jardin de mots est votre jardin, c'est vous-même – à la fois terre et jardinier. Vous avez débroussaillé, vous avez semé ; à présent il faut faire fructifier le tout. Comment ?

Recette 1

D'abord il faut faire l'inventaire de vos domaines et possessions (☛ le travail de cartographie ci-dessus, p. 584), de vos dons et centres d'intérêts, parmi lesquels :

- la mémoire, les sons et les images : certains ont une mémoire visuelle et colorée, d'autres une aptitude à l'observation et à l'analyse, d'autres encore un goût pour la symbolique et les mythes. Et vous, où vous situez-vous ?
- le lien au passé, aux objets et aux événements : beaucoup de possessions ? peu ? Si c'est peu, où sont donc vos réservoirs de mots et d'images ?

Cherchons ensemble à en savoir plus.

Recette 2

Qu'évoquent en priorité des mots comme *vacance(s)* : une vision de lieu, un mot (*dormir, partir...*), des sons, des odeurs, une musique ? Expliquez, puis repérez vos dominantes.

Une fois l'inventaire de vos possessions, domaines, dons et centres d'intérêt effectué, il faut penser à enrichir votre jardin. Comment ?

Recette 3

Enrichir, c'est apporter ce qui manque, ou inventer des substituts : si votre style est quelque peu sec et sans imagination, ajoutez du compost – pardon, je veux dire des comparaisons, du concret. Si votre style est trop lourd, trop riche, trop fleuri, mettez-le au régime : suppression des adjectifs, cure intensive de verbes et de phrases courtes. Un mois au moins.

Et puis lisez, ouvrez les yeux, observez. Il s'agit de trouver votre équilibre, c'est-à-dire votre contraire harmonique : si vous êtes rêveur, utopiste, retournez à la réalité, personnelle ou professionnelle, et attachez-vous à la peindre le plus précisément possible. Le génie est dans les détails. Si, au contraire, vous êtes un peu trop terre-à-terre, alors, plongez-vous dans les mythes et récits de voyages, de quoi vous donner de l'imagination, celle qui est encore enclose en vous et qui vous appartient, comme à tout le monde.

③ Savoir écouter

Il s'agit de s'écouter, d'accord, de développer son imagination, cultiver son jardin. Votre style ne peut que croître et embellir. Mais il est utile, à un moment donné, de se limiter : sans cela, vous risquez de tourner en rond, entre *moi* et *moi*. Comment ? En accordant de l'attention aux autres, en les écoutant. Cela signifie ne pas les assimiler a priori, par goût sécuritaire, à votre système, votre machinerie de vie, mais leur laisser leur étrangeté – leur altérité.

« Toute vue de choses qui n'est pas étrange est fausse. Si quelque chose est réelle, elle ne peut que perdre sa réalité en devenant familière », a dit Paul Valéry et l'avertissement vaut son pesant d'or.

Écouter, donc, c'est accueillir la nouveauté, parfois le risque de déstabilisation. Comment cultiver cet art nécessaire ?

Recette 1

Pensez à changer vos parcours habituels : de lecture de tel ou tel journal (un autre journal), de marche à pied, de route en voiture, arrêtez-vous là où, pour vous, en temps normal, rien n'existe, et regardez. Écrivez ce que vous voyez et sentez. Drôle de texte. Rien à dire ? C'est que vous n'avez rien vu ou rien voulu voir, sentir. Bouleversement ? Exercice de déroutage à recommencer, pour s'habituer à l'écoute et aux passages vers autrui.

Recette 2

Écouter, c'est aussi écouter le passé, l'ailleurs. D'où cette proposition : vous êtes de telle origine, tel terroir, telle rue ou tel quartier. Maintenant, devenez un autre. Lisez et ressentez ce que ressent un(e) autre. Une Jamaïcaine ? Jamaïca Kincaid, *Autobiographie de ma mère*. Un Chinois ? Gao Xingjian, *La Montagne de l'âme*. Un Auvergnat d'autrefois ? Henri Pourrat, *Gaspard de la Montagne*. Et bien d'autres, à découvrir pour qu'ils vous parlent.

Les autres sont une part de nous-même, la part de l'humanité et il n'y a pas de style sans humanité. Cela étant dit, les bons sentiments ne suffisent pas à faire de la bonne littérature ; mais les mauvais ne sont pas ceux qui ont habité les œuvres les plus hautes : il n'est que de comparer Louis-Ferdinand Céline dans *Voyage au bout de la nuit* et dans ses pamphlets antisémites...

Si nous sommes engagés dans le monde, l'auteur qui veut (bien) écrire doit aussi se protéger un tant soit peu.

④ Savoir se protéger

Tous les autres ne sont pas bons pour nous en toutes circonstances. Prenons le cas, par exemple, des critiques. Nous avons indiqué qu'il fallait les écouter ; mais nul n'est contraint de les croire sans cesse, ni de leur accorder une importance démesurée ; aucune critique n'est juste tout le temps et même, avec le temps, elle est de moins en moins juste, car vous changez, tandis que la critique se fossilise et se systématisé. D'où ces recettes de protection...

Recette 1

Vous avez entrepris d'améliorer votre style, c'est votre choix, votre besoin, votre goût, cela ne souffre pas discussion : aucune critique n'est admissible sur ce point précis. Pour les autres : les considérer comme des occasions de progresser et non des attaques *ad hominem*¹ – même et surtout si vous sentez qu'elles le sont. En effet, l'effort sur le style personnel peut apparaître à certains comme un luxe dont ils seront secrètement jaloux ; ne pas leur laisser de prise. Qu'ils s'engagent eux aussi, mais vraiment, dans leur relation avec les mots.

Recette 2

Ne pas sacrifier votre page quotidienne, si vous avez entrepris de partir à la recherche de vos mots, vos rythmes, vos images. Après tout, c'est de vous qu'il s'agit. Vous n'enlevez rien aux autres, sauf ce qu'ils ne s'accordent pas eux-mêmes et que vous leur révélez.

⑤ « Augmenter » son « poids spécifique »

C'est le conseil, inspiré de la chimie, que donnait le grand orientaliste Jacques Berque à un de ses élèves, pressé de devenir lui-même. Le conseil est fort. Il entraîne des conséquences : augmenter son poids spécifique, c'est être absolument soi-même, et l'être parmi les autres corps chimiques. On voit la tension à porter et également l'attention. Il faut le faire, non en force, mais en souplesse, dans la démarche continuée du style.

Comment ?

Recette 1

Cultiver ses contrastes, approfondir ses différences. Et là, on se plaît à imaginer le livre qu'aurait produit Marcel Proust s'il avait mis à exécution le projet de l'écrivain Marie N'Diaye, d'un livre fait d'une seule phrase ! À l'inverse, on peut imaginer également un texte d'auteur minimaliste dont chaque phrase ferait un mot, pas plus : un mot, mais lequel ? Et selon quelle syntaxe ?

Appliquez-vous cette recette :

- si vous êtes bavard, allez au bout du bavardage, écrivez jusqu'à désirer le silence... et voyez ce qui se passe ; regardez surtout vos dernières phrases avant épuisement. Que disent-elles ? Un minimum, qui est essentiel, sans doute ;
- si vous avez la manie de répéter, faites-le encore et encore, jusqu'à ce que ça ne soit plus nécessaire ;
- si vous ne savez quoi écrire... écrivez-le, jusqu'à ce que quelque chose d'autre surgisse. Quoi ? Nul ne peut le présager. Mais il faut oser commencer, même de cette façon-là.

Paradoxalement, cultiver ses contrastes à la fois les révèle et permet de les dépasser.

1. En latin, *ad hominem* : « contre la personne ».

Recette 2

Éviter l'enfermement dans ce qu'on croit son style, et pour cela, oser également se rapprocher de la conformité et des règles : on peut opposer le style « brisé »¹, haché des auteurs dits modernes au style fluide de ceux qui se veulent classiques, mais l'un et l'autre ont droit de cité. Le danger est cependant que l'abus de style devienne maniérisme au détriment de l'expression.

Vous écrivez chaque jour, vous avez progressé ? Les mots vous viennent plus facilement, les phrases s'ouvrent et se ferment naturellement, l'ensemble coule : très bien. Mais n'est-ce pas *trop* bien ? Faites une petite cure d'autres styles, allez sur le territoire des autres ; et là, voyez comment vous faites pour dire, avec les moyens du bord. Vous devriez faire des découvertes utiles. Car le style, c'est, *in fine*, le dialogue.

Écrire, déployer son style, c'est répondre, ... mais à qui ? La question a été posée plus haut déjà. On pourrait parler des « frères humains » de François Villon ou d'autres parentés. Mais il y a sûrement d'autres réponses, parce que la langue, comme les papiers d'identité, fait exister. D'où l'intérêt d'en faire son alliée.

1. L'opposition est de Jean-Pierre Colignon et Pierre-Valentin Berthier, dans les paragraphes intitulés « Style et langage » du *Français pratique* (Solar, 1979).

Annexe

LEXIQUE DU STYLE

Ce lexique regroupe les principaux procédés de style et les principaux défauts pouvant entacher l'aisance de style. Il a essentiellement un rôle d'aide-mémoire.

ACCUMULATION (n. f.) L'accumulation de termes peut amener à la précision du concret ou l'absurde de ce qui est hétéroclite – la vie en tout cas. On pense ici, en littérature, à l'inventaire de Jacques Prévert ou aux énumérations d'objets matériels dans *Les Choses* de Georges Perec, ou encore à la description du contenu d'un placard par Éric Holder (☛ chapitre XII, p. 478). Cet aspect hétéroclite de l'accumulation vise, dans tous les cas, un effet qui a été voulu par l'auteur.

Il ne faut donc pas abuser de l'accumulation, surtout de termes hétérogènes, qui lassent le lecteur ou même l'empêchent de comprendre le sens de votre texte : là, l'effet n'est pas voulu par l'auteur, il résulte d'une insuffisance de mise en ordre de la suite de termes. Un exemple d'accumulation ratée : *Il a pris sa douche, ses vêtements, ses chaussures, son courrier, son pardessus, ses clés et sa voiture* ; disons plutôt : *Après s'être douché, il s'est habillé, a mis ses chaussures et son pardessus, puis il est passé prendre son courrier avant de monter dans sa voiture.*

ALLIANCE (n. f.) L'alliance entre deux ou plusieurs mots peut être de sens ou de sons mais, dans ce dernier cas, on parle plutôt d'allitération : « Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes », dit par exemple une héroïne de Jean Racine, avec allitération en *s*. L'alliance des mots par le sens, au contraire, frappe par l'aspect inattendu de la rencontre des deux mots. Par exemple : *une haine amoureuse, des ennemis intimes.*

☛ aussi *Oxymore*.

ALLITÉRATION (n. f.) L'allitération est la répétition ou le retour d'une même sonorité, de nature à créer une ambiance. Par exemple, cette allitération avec le son *f* : « Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèles. » (Victor Hugo)

ALLUSION (n. f.) L'allusion évoque un fait, une opinion, un sentiment sans en faire expressément mention. Elle permet d'exprimer sans dire. C'est une formule économique pour les partenaires de l'échange, en ce sens que, soit ils se comprennent à demi-mots, soit chacun entend ce qu'il veut sans risquer le conflit, l'aveu ni le chagrin. Par exemple : *Vous m'avez demandé des excuses, les voici...* mais les mots *excusez-moi* ou *je vous présente mes excuses* ne sont pas prononcés.

AMBIGUÏTÉ (n. f.) Adjectif correspondant : *ambigu* (féminin : *ambiguë*). L'ambiguïté consiste à livrer au destinataire de son écrit un message qui peut être interprété de plusieurs façons. C'est un défaut dans un texte qu'on souhaite clair et précis. En un exemple quelque peu caricatural, n'écrivez pas à votre compagnie

d'assurances : *un vol a été commis dans la chambre de mon fils qui n'a jamais été retrouvé*, car la compagnie ne saurait pas s'il s'agit de votre fils ou de l'objet volé. En revanche, dans un texte littéraire, l'ambiguïté peut être voulue, pour permettre la lecture de plusieurs significations, selon la liberté du lecteur : « Je dors mal : je suis inquiète », écrit par exemple Christine Angot dans *Normalement* ; du fait de la ponctuation choisie, le lecteur peut entendre : *je dors mal parce que je...* ou : *je dors mal c'est pourquoi je...*, ou encore : *je dors mal et je...*

AMPHIBOLOGIE (n. f.) Le sens de ce terme est voisin du précédent : il s'agit d'une tournure qui peut être comprise de deux manières. Par exemple : *Je le soutiens autant que vous* peut signifier : 1) *je le soutiens autant que je vous soutiens* ou 2) *je le soutiens autant que vous aussi, vous le soutenez*.

On remarque dans la langue certains termes qui nécessitent d'être précisés par le contexte, par exemple le mot *hôte*, qui peut désigner à la fois celui qui reçoit et celui qui est reçu ; *l'hôtesse* en revanche, désigne seulement celle qui reçoit.

AMPLIFICATION (n. f.) Elle s'appuie sur l'abondance de mots, d'adjectifs ou d'adverbes, de sentiments exprimés, de lieux décrits, d'effets dramatiques évoqués. Par exemple : « À l'annonce de ce nouveau deuil terrible, la foule se massa auprès du palais, on vit des pleureuses et des devineresses, des chanteurs éplorés et des marchands atones, et tout ce monde attendait qu'on lui montrât le corps du jeune prince assassiné pour s'en repaître, le dévorer de son chagrin, de ses centaines d'yeux luisants, de ses mains crochues marquées de terre, de cuirs et d'odeurs entre violine et garance. » (Myriam Antaki)

ANACOLUTHE (n. f.) Rupture ou discontinuité de construction dans une phrase ou une partie de phrase. L'anacoluthie est souvent fautive, auquel cas elle ne contribue pas au style, par exemple : *Analysant votre dossier, la décision a été que...* ; là, le sujet du participe présent devrait être le même que le sujet du verbe conjugué et il faudrait écrire : *Après analyse de votre dossier, la décision a été que...* Cela est à éviter, bien sûr.

Mais l'anacoluthie peut présenter un véritable intérêt pour le style, dans la mesure où elle permet de réveiller l'attention, de surprendre, étonner, charmer le lecteur. Elle est à manier, comme on l'a vu, dans les limites de la clarté de la langue. Voici un exemple positif : « Ses cheveux sont noirs, longs et luisants, son menton est arrogant, ses yeux inquiètent » (Éric Holder, *Chez Jupiler*) : les deux verbes *être* suivis d'adjectifs attribués sont tout à coup suivis d'un verbe au pluriel... inquiétant.

ARTICULATION (n. f.) Lien créé entre deux termes, deux groupes de mots ou plus. L'articulation peut avoir un effet d'accumulation ou de contraste. Par exemple : *Il est non seulement beau, mais jeune et riche, et également intelligent, habile et philosophe*. On note aussi des articulations logiques entre parties du discours ou du texte : *Je ne suis pas d'accord avec vous, c'est pourquoi je ne vous soutiendrai pas dans votre démarche, mais, pour autant, je m'interdirai de porter sur elle quelque jugement public que ce soit*.

ASYNDÈTE (n. f.) Absence prolongée d'outils de liaison entre les propositions ou entre les groupes de mots. Par exemple : « Arrias a tout vu, tout lu, il veut le persuader ainsi » ou : « Il est gai, jovial, familial, indifférent » (La Bruyère, *Caractères*) ; ou encore : « Priée de s'asseoir, elle le fait. La maîtresse de céans va quérir deux verres, une carafe de flotte et un litron de grenadine. Elle verse ce dernier liquide avec précaution, assez largement pour son invitée, juste un doigt pour elle. » (Raymond Queneau, *Zazie dans le métro*)

Les effets en sont : rapidité, nervosité et, parfois, comique. L'impression auprès du lecteur est celle d'un naturel absolu, comme si l'auteur ne faisait que décrire,

rendre ce qu'il voit, alors qu'il intervient subtilement sur ce rendu du réel par la forme même donnée à son texte.

BARBARISME (n. m.) Il s'agit de l'invention d'un terme ou d'une forme qui n'existe pas. ➤ partie I – Vocabulaire, chap. I. 2, Les erreurs les plus fréquentes. Par exemple : je *croivais* au lieu de *je croyais* ; ou *attentatif*, au lieu de *attentatoire* ou *attentif* ; ou encore *coordonnation* au lieu de *coordination* (à cause du verbe *coordonner*).

CACOPHONIE (n. f.) Rencontre, désagréable à l'oreille, de sons voisins dans une même suite orale. Par exemple, des suites comme : *car quand* (on entend : *carcan*), *d'une part par...* (*parpar* : laid et vaguement ridicule), *soit que soi-même...* (que de *soi* et de *soie* !). Mais comment juge-t-on qu'il y a cacophonie et non harmonie ? Les sons... mais aussi leur sens, soit peu humain, car onomatopéique et comique, soit perçu comme grossier ou sale.

Remarque : parfois, la cacophonie peut être recherchée, comme dans *Kék-séksa* ?

CHIASME (n. m.) Construction entrecroisant quatre termes s'opposant deux par deux : 1 et 4 sont similaires ou semblables tandis que 2 et 3 sont opposés. Par exemple : *blancs bonnets et bonnets blancs* ou « du pain, des jeux, du film, des frites » (oral d'élève). Le chiasme permet de mettre en valeur certains termes ; il vaut mieux que ce soit de façon volontaire.

CHUTE (n. f.) Forme destinée à toucher et placée à la fin d'un ensemble ou d'un sous-ensemble. Il faut en user avec modération, sinon l'effet s'émousse ou alors il devient comique. Exemple de chute, emprunté à Paul Verlaine (« Monsieur Prudhomme », in *Poèmes saturniens*) : « Il est grave : il est maire et père de famille. / Son faux-col engloutit son oreille. Ses yeux / Dans un rêve sans fin flottent insoucieux / Et le printemps en fleur sur ses pantoufles brille. » Le dernier vers tranche avec la gravité apparente du notable présenté. On retrouve ce dernier vers à la fin du sonnet, donc à la quatrième strophe.

CIRCONLOCUTION (n. f.) Fait d'exprimer une donnée, une information simple par des formules détournées et plus longues. Par exemple, c'est dire « les commodités de la conversation » pour parler d'un fauteuil, comme le faisaient les Précieuses au XVII^e siècle.

➤ aussi *Périphrase*.

CLICHÉ (n. m.) Expression trop souvent utilisée et qui connote de banalité tout texte dans lequel elle est employée, sauf effet voulu et perceptible de second degré. Le cliché se développe le plus souvent à l'intérieur d'un univers de référence, et rares sont les clichés transversaux ; ils fourmillent d'appréciations sur la vie. Par exemple : « On prendra bien le temps de mourir » (cliché transversal), « le temps, c'est de l'argent » (cliché économique), « au printemps, les prés sont émaillés de fleurettes » (cliché scolaire).

COMPARAISON (n. f.) Elle met en parallèle deux groupes de mots en établissant une correspondance par équivalence entre eux. Par exemple : *Il est bon comme le pain, il est rapide comme l'éclair*.

CREUX (adj.) On dit d'un style qu'il est creux lorsque le texte ou le discours ne contient aucune information véritable tout en maniant de grands mots ; ce n'est pas forcément faux, c'est inutile. On parle aussi, de façon plus actuelle, de langue de bois des politiques. Par exemple : *Vous n'êtes pas sans savoir que le problème du financement des retraites est crucial et qu'il ne pourra pas être résolu sans la participation de tous à ce grand chantier de la solidarité*.

DÉFINITION (n. f.) La définition des termes d'un débat sert de base, de point de départ dans une argumentation : c'est à partir de cette définition que peuvent s'établir des différences qui permettront de mener à terme l'argumentation choisie. Il est certain que la définition doit être à la fois claire, simple et de nature à permettre l'avancée argumentative choisie par le locuteur. Par exemple : si on entend argumenter sur l'aspect productif du travail, on estompera dans sa définition de départ ses aspects de contrainte et de souffrance et, en tout cas, on les contiendra très vite en montrant notamment qu'ils peuvent être dépassés.

DESCRIPTION (n. f.) Décrire, c'est montrer, rendre présent un objet, une personne, un paysage. Les termes concrets et précis seront donc privilégiés, on usera de la comparaison. Par exemple : « Dans l'air tiède et salé, la nuit est mise à mal par les chiens-loups. Deux sont à la chaîne et gardent la porte de l'Arizona, un long bâtiment bas sans fenêtres où l'on danse et s'enivre de fumées renouvelées par une série de vasistas dans le toit en zinc d'une seule pente. Énorme, une enseigne lumineuse clignote et agrandit le paysage vide sur la route d'Ambleuse à Saint-Bastin, quelques pommiers inclinés, des champs qui se retiennent à de courtes haies et descendent vers la mer. » (Daniel Boulanger, *Caporal supérieur*)

DIAPHORE (n. f.) Répétition de deux mots pris dans un sens différent. Par exemple : *Il s'accouda au bar, posant son coude de cuir sur le zinc piqueté de creux d'absinthe et vida son demi à demi, puis...*

ÉLÉGANCE (n. f.) Un des moyens du style, en ce qu'elle plaît. Mais comment la définir ? Le consensus suppose en arrière-plan une acceptation de normes implicites et explicites. Pour les uns, l'élégance sera la recherche de mots précis, voire précieux et originaux ; pour d'autres, il n'y a pas de plus grande élégance que dans la forte simplicité ; enfin, l'accumulation peut être également vue comme riche et élégante.

ELLIPSE (n. f.) Figure qui consiste à supprimer quelques mots du texte, que le lecteur remplace, dans un but de rapidité du style. Par exemple : « Construire un petit monument à chacune de ses difficultés. Un petit temple à chaque question. Sa stèle, à chaque *énigme*. » (Paul Valéry, *Tel quel*)

EMPHASE (n. f.) Elle vise à renforcer l'expression pour lui donner plus de force et de vivacité. L'emphase relie en général l'information avec les sentiments et émotions par le biais des mots (répétés ou accumulés) et de la ponctuation. Par exemple : « Ah ! Parlez-moi des Grecs, parlez-moi des Latins ! Parlez-moi poésie et philosophie ! » (Marcel Aymé, *Nouvelles*)

Mais l'emphase peut aussi nuire au style : « Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement. Elles se gâtent par l'emphase. » (Nicolas Boileau, *Art poétique*)

Enfin, en syntaxe, l'emphase est un moyen d'insister, notamment en répétant ou en plaçant le terme important en début de phrase, parfois avec un présentatif (*c'est... que*).

EUPHÉMISME (n. m.) Selon son étymologie, il consiste à dire bien ; cela signifie que l'expression est atténuée mais pourtant compréhensible exactement. Par exemple : *il est bizarre* ou : *il est spécial* pour dire de quelqu'un qu'il est inadapté.

GALIMATIAS (n. m.) Discours embrouillé et confus mais pourtant correct grammaticalement. Il s'agit d'un raté du style et de l'expression. Le jugement négatif est évidemment bien présent ici, tout comme le jugement positif l'est dans l'élégance (☛ ce terme). Mais un galimatias peut être repris, corrigé, allégé.

GRADATION (n. f.) Elle consiste à faire se succéder des indications progressives de plus en plus vives et fortes, pour atteindre un effet choisi : le drame, la joie, une information étonnante, une insulte. Par exemple : *Andouille, enflure, butor, âne bâté, imbécile patenté, crétin surdiplômé, cuistre mondialisé !*

HIATUS (n. m.) Rencontre sonore de deux voyelles, rencontre pas forcément euphonique. Il vaut mieux l'éviter. Par exemple : *Cela a été un amour fou ordinaire*. Mais on peut aussi choisir d'en jouer, pour le rythme, les sons.

De façon plus large, l'hiatus désigne parfois un manque de liaison entre des idées ou des paragraphes.

HYPERBOLE (n. f.) Elle met en relief une information ou une idée à l'aide d'un ou plusieurs termes qui les dépassent. L'hyperbole est en général perçue comme telle et le destinataire rétablit le juste sens de l'information. Par exemple : *C'est extraordinaire, jamais vu, génial !* À ce propos, Paul Valéry (dans *Tel quel*) parle de ces gens qui « écrivent en Moi-dièse ».

IMAGE (n. f.) C'est une comparaison prise de vitesse : alors l'image s'impose, devant, avant les mots. Par exemple : « Bergère ô Tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin. » (Guillaume Apollinaire, *Alcools*)

IMPROPRIÉTÉ (n. f.) C'est le fait d'employer un mot pour un autre, donc de n'être pas exact. Les conséquences peuvent, selon le texte, être graves. Qu'on songe, par exemple, à la confusion entre *meurtre* et *assassinat* : dans le premier cas, il n'y a pas préméditation et dans le second cas, si ; la peine encourue est donc bien plus forte !

INTERROGATION (n. f.) Elle peut être vraie ou rhétorique, c'est-à-dire destinée à provoquer un effet ou une réponse. Par exemple : *N'avez-vous pas honte ?* La réponse est *oui*, bien sûr, et l'effet est que l'auditeur ou le lecteur se sent mis en cause. Dans l'exemple qui suit, l'effet recherché est plutôt la connivence : *Tu te souviens ?...*

LACONISME (n. m.) Un style est dit laconique quand la façon de s'exprimer est brève et dense, utilisant peu de mots. L'écueil de cette façon de dire est qu'elle est parfois sentencieuse : on produit alors des aphorismes... ou des traits d'esprit. Par exemple : *Comment ça va, John ? — Vite*. Ou : « Un état bien dangereux : croire comprendre. » (Paul Valéry, *Tel quel / Choses tues*)

Être concis est un moyen terme entre le laconisme et, à l'inverse, la prolixité.

LAPSUS (n. m.) Erreur ou interversion de mots, de sons, soit à l'écrit (*lapsus calami*, « de plume ») soit à l'oral (*lapsus linguæ*). Par exemple : *j'ai caché* au lieu de : *j'ai cherché le savoir* ; ou : *il a mangé* pour : *il a manqué*, etc.

LIEU (n. m.) En rhétorique, un lieu (ou *topos*, mot grec qui s'est conservé tel quel dans notre langue, au pluriel *topoi*) est une combinaison d'arguments qui se retrouve dans les discours pour persuader et convaincre, une sorte de « boîte à outils » dans laquelle puiser des méthodes et arguments, par exemple : la valorisation (ou) la dépréciation de ce dont on traite, la question sur son existence réelle, la recherche des contradictions (ou) de la non-contradiction, le passage de l'exemple individuel à la généralisation, le retournement du raisonnement de l'adversaire.

LIEU COMMUN (n. m.) Expression banale, affadie par des emplois trop fréquents. Certaines citations sont ainsi devenues de véritables lieux communs, par exemple : « La culture, c'est ce qui demeure quand on a tout oublié » (Édouard Herriot), « L'important, c'est de participer » (Pierre de Coubertin).

On peut aussi renouveler un lieu commun en en changeant un terme : *La culture, c'est ce qui reste quand on a tout revu*, par exemple.

LISIBILITÉ (n. f.) Procédés au moyen desquels un texte peut être aisément lisible par les lecteurs ; c'est aussi ce fait même. Les procédés sont liés pour partie à la syntaxe : faire des phrases pas trop longues ou bien charpentées ; ne pas livrer plusieurs informations à la fois. Les procédés ont aussi à voir avec le style : allier l'abstrait et le concret, donner des exemples, trouver le mot juste, éviter les accumulations trop longues et surtout hétéroclites, enfin, impliquer le lecteur dans la lecture. Enfin, la lisibilité est liée à la ponctuation, à la typographie et à la mise en page : un texte doit être aéré, de façon que le lecteur ne se sente ni étouffé ni noyé ; la disposition en paragraphes, les retraits par rapport à la marge, l'utilisation des majuscules et des caractères variés.

Comparez ces deux fragments de lettres :

1) *J'ai bien reçu votre lettre, mais elle s'est croisée avec ma première, et donc vous ne me dites rien de neuf sur ma situation, qui, je me permets de vous le rap-peler, est tout à fait dramatique, même si beaucoup de femmes vivent la même chose par les temps qui courent, vu que mon mari m'a laissée avec quatre enfants et que je suis au chômage...*

2) [version améliorée après travail en atelier d'écriture] *Votre lettre, reçue hier, a dû croiser celle dans laquelle je vous expliquais l'aggravation de ma situation : mon mari a quitté le domicile conjugal et a cessé de subvenir à nos besoins. Avec quatre enfants, il m'est difficile de chercher du travail, mais il y a beaucoup de femmes dans mon cas et il existe sans doute des solutions...*

➡ à lire : François Richaudeau, *La Lisibilité* (Retz).

LITOTE (n. f.) Il s'agit de dire moins, à mots couverts, tout en permettant au lec-teur de ressentir et d'imaginer le plus : on atténue, paradoxalement, pour mieux renforcer. C'est le contraire de l'hyperbole. Il faut cependant, pour que la litote soit entendue, que le ou les lecteurs appartiennent au même univers culturel que l'auteur.

Par exemple, Éric Holder écrit : « Mes voisins sont, à quelques différences près, aussi vénérables que l'immeuble. Ce n'est pas sans une certaine mélancolie que j'évoque qu'entre eux et moi il n'y a jamais qu'une différence d'étages. » (*Nouvelles du Nord*) La différence d'étages est la différence d'âge, donc la vieillesse.

Rimbaud, lui, a écrit : « Mon paletot aussi devenait idéal » (*Illuminations*). Idéal signifie ici : tellement troué et rapiécé qu'il est plus proche de l'idée que de l'ob-jet. Il y a Platon derrière cette référence !

Ne pas confondre la litote avec l'euphémisme, qui dit de façon atténuée, mais pour faire comprendre un terme ou une notion, une situation de façon exacte.

MÉTAPHORE (n. f.) La métaphore désigne (comme son étymologie grecque le montre : *-phore*, « qui porte », *meta-*, « à côté, ailleurs ») un procédé de style par lequel on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient que par analogie, c'est-à-dire comparaison sous-entendue. Par exemple : « le sel de la terre » pour désigner les croyants dans l'Évangile, et par extension aujourd'hui les êtres qui se détachent de la masse, qui osent et inventent. Ou : *la fleur de l'âge* ; *la lie de la société*, pour désigner ses éléments les plus nuisibles.

Une métaphore filée est une métaphore qui se poursuit sur plusieurs parties de phrase, voire sur plusieurs phrases. Voir par exemple, chez Éric Holder, cette com-paraison d'un ami buveur avec la Pythie de Delphes qui prophétisait sur son trépied : « Juchée sur son tabouret de bar-trépied, drapée dans la fumée de sa Ducados, la pythie du Jupiler m'annonce un avenir de plouc. »

➡ aussi *Comparaison*.

MÉTONYMIE (n. f.) Selon l'étymologie, la métonymie est un changement de nom. C'est un procédé par lequel un fragment du réel ou de l'imaginaire (personnes, objets, idées...) est désigné, non pas par son nom, mais par un autre terme qui lui est relié : le tout pour la partie, par exemple dire qu'on aperçoit des voiles au lieu de bateaux ; ou une partie par l'ensemble qui la contient, par exemple dire « Bercy » pour parler du ministère des Finances.

☛ aussi *Synecdoque*.

NARRATION (n. f.) C'est le récit, témoignage ou fiction. La narration offre des moyens de dire vrai et juste tout en touchant le lecteur : en insistant sur les aspects de nature à susciter l'émotion, en dramatisant (par l'hyperbole, par exemple), en peignant les personnages de façon à ce que le lecteur puisse s'identifier à l'un d'eux. On voit par là combien la narration peut être partie prenante d'une argumentation qui ne dit pas toujours son nom et masque ses procédés.

OXYMORE (n. m.) Il établit une relation de contradiction entre deux termes qui dépendent l'un de l'autre ou qui sont en relation de coordination. Exemples : *une joie mauvaise, une douce violence, un ennemi intime, l'encre multicolore des spots laser éteint la douceur tiède de la nuit d'été*.

PARABOLE (n. f.) Récit mis dans la bouche d'un personnage doté d'une autorité et d'un savoir sur la vie, son sens, sa conduite (l'exemple le plus célèbre : Jésus dans les Évangiles). Le but de la parabole est de délivrer une leçon d'ordre spirituel, de poser et promouvoir des valeurs.

PARADOXE (n. m.) Le paradoxe est une parole ou une phrase qui contredit l'opinion courante ou un principe logique en général. Par exemple : « Vieillir consiste à éprouver le changement du stable. » (Paul Valéry, *Tel quel*), ou : *parce que c'est urgent, il faut prendre son temps*.

PARAPHRASE (n. f.) Elle développe un thème en le reformulant avec davantage de détails et d'indications secondaires, que ce soient des exemples ou des considérations plus personnelles à l'auteur.

La paraphrase est souvent reprochée dans les écrits scolaires et universitaires de commentaire de texte car elle n'explique pas, elle ne met pas à jour le fonctionnement d'un raisonnement sur le texte et son ou ses thèmes ; elle se contente d'aborder ce thème et souvent de façon maladroite, dans l'entremêlement de discours personnels et de redites du texte.

PÉRIPHRASE (n. f.) Par la périphrase, on désigne, au moyen d'une expression plus longue et contournée, un objet ou un être précis et qui ont un nom précis. Par exemple : *l'homme de ma vie* = mon mari ou compagnon.

☛ aussi *Circonlocution*.

PERSONNIFICATION (n. f.) Elle consiste à transformer une idée, un être animé ou inanimé, un sentiment en une personne. Alors, ce qui a été personnifié devient une personne, qui parle, pense, etc. et le discours s'organise sur cette transformation et la signale. Par exemple : « La nuit s'éloigne ainsi qu'une belle Métive » (Guillaume Apollinaire, *Alcools*).

☛ aussi *Symbole*.

PLÉONASME (n. m.) Il dit deux fois sans apporter davantage de précisions. Par exemple, il peut y avoir redite entre un nom et un adjectif : *la panacée universelle* (alors que la panacée est déjà le remède à tout, comme le signale son étymologie grecque, dans laquelle *pan* = « tout »). Il peut y avoir également redite entre le groupe verbal et un ou plusieurs compléments, comme dans : *Ils se sont retrouvés nus, sans rien, sans un vêtement*. Le pléonisme peut avoir valeur

d'insistance mais il faut l'utiliser avec discernement, en étant conscient de l'effet qu'on veut atteindre puis en sentant si cet effet est atteint ou non.

PORTRAIT (n. m.) C'est la mise en mots d'un être de façon qu'il devienne présent au lecteur. Le portrait peut être un but en soi, comme dans les *Caractères* de La Bruyère, ou il peut être un élément d'un récit, par exemple la présentation d'un personnage.

PROSE (n. f.) « Est prose l'écrit qui a un but exprimable par un autre écrit », a écrit Paul Valéry (*Tel quel*, Littérature), poète et écrivain. Mais n'est-ce pas faire peu de cas de la critique littéraire et poétique ? Paul Valéry lui-même fut un fin critique. Les théoriciens modernes s'accordent pour dire que la poésie est davantage ouverte à la polysémie, à l'expression intime de soi ou de la nature et à la musique des sons ; et, même si la prose peut être poétique, elle a quand même des objectifs parfois plus terre-à-terre : le courrier, la liste, la note, le compte rendu, etc.

SÉCHERESSE (DE STYLE) Un style est dit sec lorsqu'il manque de liant entre propositions, phrases, paragraphes, idées ou informations énoncées. Il empêche tout effet sur le lecteur (hormis ceux de lassitude ou d'agacement), en bloquant l'émotion et en ne permettant pas non plus à la pensée de se former clairement à travers le texte proposé. Le modèle de style sec est celui des lettres administratives traditionnelles (Voir Franz Kafka, *Le Procès* ou *Le Château*).

SIMPLICITÉ (DE STYLE) Un style simple est clair dans ses mots, dans leur composition et dans leur mise en texte. Il n'exclut pourtant ni l'émotion ni la pensée. Par exemple :

« Aline dit :

— Tu es fâché ?

— Oh, dit-il, c'est la fatigue.

Elle soupira. L'orchestre commençait la dernière valse.

Le vrai amour ne dure pas longtemps. » (C. F. Ramuz, *Aline*)

SOLÉCISME (n. m.) Manquement aux règles de la syntaxe, alors que le barbarisme est l'invention d'un mot qui n'existe pas. Le terme *solécisme* vient des Grecs anciens, et plus précisément de la ville de Solès, fondée sous les auspices du grand législateur Solon pour y faire vivre une colonie d'Athéniens. Ceux-ci se mirent progressivement à parler très mal le grec... d'où les solécismes.

SYMBOLE (n. m.) Il s'établit dans un rapport entre l'abstrait et le concret. Par exemple, le vert est la couleur de l'espoir, la faucille et le marteau sont le symbole du communisme, Marilyn Monroe est le symbole des stars victimes de leur sort.

SYNECDOQUE (n. f.) Variété de métonymie : le mot employé est de sens proche de ce qui est signifié ; si l'habitude culturelle est prise ainsi, il peut donc le signifier. Exemples : *Lors de la conquête de l'Amérique du Sud, les Espagnols ont apporté le fer et le feu*, c'est-à-dire les armes, la guerre, la violence. *Il a bu la bouteille*, c'est-à-dire le contenu de la bouteille.

☛ aussi *Métonymie*.

TEXTE (n. m.) Un texte a un début et une fin, au double sens de ce mot *fin* (but et partie finale). Il est une suite organisée de propositions orientée en vue d'un but et d'un ou plusieurs lecteurs. On oppose souvent *texte* et *discours* comme *écrit* et *oral* ; en réalité, les deux sont composés, que la composition soit plus ou moins élaborée et plus ou moins consciente. À l'oral, un certain nombre d'éléments du contexte n'ont pas besoin d'être décrits ou précisés : *ici, toi, ces gens...* font partie de ces éléments. En outre, la syntaxe orale et davantage de juxtaposition que de coordination ou subordination.

ZEUGMA (OU ZEUGME) (n. m.) Il utilise la rupture de sens et de références pour placer ensemble des éléments hétérogènes. Le zeugma bien employé peut donner de la vigueur au style. Par exemple : « Il est maire et père de famille » (Paul Verlaine) ; Verlaine parle de la même personne, M. Prudhomme, mais dans son rôle public et, sans transition, dans son rôle de vie privée. Pour que le zeugma soit bon, il faut qu'il n'y ait pas de double sens dans un terme utilisé, ce qui serait incorrect... mais souvent drôle, par exemple : *Cet homme pris de boisson a fauché une voiture et trois piétons.*

Annexes

1. BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

OUVRAGES :

QUELQUES OUVRAGES SUR LA LANGUE FRANÇAISE :

- Josiane Boutet et Janine Vermès, *France, pays multilingue* (L'Harmattan) : tout sur nos parlers.
- Bernard Cerquiglini, Jean-Claude Corbeil et alii, *Le Français dans tous ses états* (Flammarion, coll. « Champs ») : un état des lieux des débats actuels autour du français.
- Mireille Huchon, *Histoire de la langue française* (Le Livre de Poche / Références) : une base claire et d'un coût modique.
- Nancy Huston, *Dire et Interdire* (Payot) : quand un écrivain francophone se penche sur les mots de la langue.
- Henriette Walter, *Le Français dans tous les sens* (Robert Laffont) : bien des choses sur les origines de nos mots.
- Marina Yaguello, *Le Sexe des mots* (Belfond) : oui, ils ont un sexe et pas seulement un genre...

QUELQUES OUTILS INDISPENSABLES :

- Henri Bertaud du Chazaud, *Dictionnaire des synonymes et contraires* (le Robert).
- Jean Bouffartigues et Anne-Marie Delrieu, *Les Racines grecques* (Belin).
- Jean Bouffartigues et Anne-Marie Delrieu, *Les Racines latines* (Belin).
- Delphine Sancier et Anne Château, *Grammaire du français* (Le Livre de Poche).
- *Dictionnaire* (le Robert, le Larousse).
- *Dictionnaire analogique* (Larousse, coll. « Poche »).
- *Dictionnaire étymologique* (Larousse, coll. « Poche ») : pour retrouver l'origine des mots.
- *Dictionnaire historique de la langue française* (le Robert, 3 vol.).
- *Dictionnaire des mots rares et précieux* (10/18).

POUR ALLER PLUS LOIN : LA RÉFLEXION ET LA LITTÉRATURE SUR LA LANGUE / LES LANGUES :

- Vassilis Alexakis, *Les Mots étrangers* (Stock) : où comment un écrivain décide d'apprendre une langue africaine rare, le sango et ce qui s'ensuit ; une belle aventure et une vraie réflexion en actes et en paroles sur la langue.
- Jérôme Bruner, *Comment les enfants apprennent à parler* (Retz) : son titre dit (presque) tout.
- Louis-Jean Calvet, *La Guerre des langues et les politiques linguistiques* (Hachette, coll. « Pluriel ») : sur les relations entre les langues dans le monde. Voir également les autres ouvrages de cet auteur.

- Elias Canetti, *Histoire d'une vie*. I. *La Langue sauvée* (Le Livre de Poche) : où le prix Nobel de littérature montre comment il a grandi en Europe parmi des langues multiples. Panorama de l'Europe, et des rapports humains à la langue, aux langues, ainsi que roman d'apprentissage.
- Claude Hagège, *L'Homme de parole* (Gallimard, coll. « Folio ») : sur ce que parler veut dire.
- Claude Hagège, *L'Enfant aux deux langues* (Odile Jacob) : sur le bilinguisme.
- Abdelkébir Khatibi, *La Mémoire tatouée* (10/18) : qu'est-ce qu'être bilingue pour un Maghrébin ? Par un écrivain qui sait formidablement en parler.
- Steven Pinker, *L'Instinct du langage* (Odile Jacob) : où l'on retrouve le pragmatisme nord-américain, et de multiples expérimentations.

SITES INTERNET :

À tout seigneur, tout honneur, commençons par...

- www.academie-francaise.fr : (attention, pas de cédille au c).
- www.zeus.inalf.cnrs.fr/tlf.htm : le TLF (Trésor de la langue française) accessible à tous, pour de multiples renseignements sur tous les mots.
- www.lemonde.fr : chacun peut poser ses questions de français au responsable de la rubrique langue française.
- www.rfi.fr : Radio France internationale dispose d'un service du français et produit des émissions ainsi que des cassettes.
- www.francophonie.org : le site de la francophonie.
- www.aupelf-uref.org : le site de l'Agence universitaire de la francophonie, qui regroupe l'ensemble des universités francophones.
- www.cilf.org : le site du Conseil international de la langue française ; il est rempli de conseils, justement.
- www.culture.fr/culture/dglf : le site de la Délégation générale à la langue française ; très riche.
- www.langue-francaise.org : beaucoup de choses utiles sur ce site.
- www.portail.lettres.net : tous les aspects pédagogiques du français.

2. INDEX

- À / à ou de, 407, 417, 418, 419
 Abajoue / bajoue, 26
 Abcéder / abcès, 26
 Abduction / adduction / addition / adjonction, 26
 Abjurer / Adjurer 26
 Abréviations, 25, 26, 61, 500
 Absoudre, 170
 Abstraction (faire abstraction de) / abstraire / s'abstraire, 26, 171
 Académie française, 26, 134, 397, 500
 Accéder, 172
 Accents, 112, 280, 286, 290, 338, 353, 471
 Acception / acceptation, 26
 Accommodation / accom-
 modement, 27
 Accommoder / (s')accom-
 moder (à ou de), 27
 Accords, 263, 407
 genre, nombre, 271, 371
 sujets / verbe, 271, 407,
 441
 participe passé, 271-276,
 433
 Acculturation, 27
 Accumulation, 291
 Achalandé, 27
 Acheter, 172
 Acmé / acné, 27
 Acquiescer, 173
 Acquis / acquit / acquêt, 27
 Acronyme, 55, 86, 375
 Actif, 142, 257
 Addiction / adduction, 27
 Adjectifs, 142-143, 408
 démonstratifs, 419
 indéfinis, 425
 numéraux, 371, 431
 partitifs, 433-434
 possessifs, 435
 qualificatifs, 142-143,
 371, voir aussi, *Épithète*
 et *Attribut*
 Adjudicataire / adjudicateur,
 27
 Adventice / adventif, 27
 Adverbes, 143, 408-409
 Affleurer / Effleurer, 27
 Agissement / action, 27
 Agonir / agoniser, 27
 Agora, 28
 Agoraphobie, 28
 Ai / est / et, 360
 Ainsi, 409
 Al / aux / als, 349, 350
 Alaise / alèse / alésage, 28
 Aléa, 28
 Alléguer / léguer, 28
 Allitération, 591
 Allusion, 591
 Alternance / alternative, 28
 Ambiguïté, 591
 Amender / amender (s') /
 amodier, 28
 Amphibologie, 592
 Amplification, 592
 Anacoluthie, 592
 Analogique / analogue, 28
 Analogon, 28
 Angulaire / anguleux, 29
 Animaux (noms d'et cris d'),
 95, 129, 367, 390-391
 Anonyme / éponyme / apo-
 cryphe, 29
 Antagoniste / protagoniste,
 29
 Antécédent, 410
 Appeler, 174
 Apocope, voir *Troncation*
 Apostrophe, voir *Élision*
 Appariement / apparition,
 29
 Après / après que, 410-411
 Apurer / épurer, 29
 Aréole / auréole, 29
 Aréomètre / aéromètre, 29
 Aréopage, 29
 Arguer, 175
 Arrêt / arrêté, 29
 Articles, voir aussi *Détermi-
 nants*
 définis / indéfinis, 411,
 433
 partitifs, 143
 Articulation, 592
 Assaillir, 176
 Asseoir, 176
 Asyndète, 592
 Ataraxie / ataxie, 29
 Ataxie, 29
 Attribut, 142-143, 411, voir
 aussi *Adjectifs*
 Aucun / d'aucuns, 412
 Auspices / hospice, 41
 Aussi, aussi... (que) / autant
 de... (que), 412
 Aussi tôt / aussitôt, 360
 Autre et autre... que / autre-
 ment et autrement que,
 412-413
 Autrui, 413
 Auxiliaire, 142-143, 153-154,
 384, 411
 Avancer, 178
 Avanie / avarie, 30
 Avant, 412
 Avatar, 30
 Avènement / événement, 38
 Avérer / s'avérer, 30
 Avoir et être, 143, 153-157,
 256
 Ayant cause / ayant... cause,
 413
 Bailler / bâiller, 30
 Balanstiquer ou balanceti-
 quer, 30
 Barbarisme, 593
 Battre, 178
 Beau (avoir), 414,
 Beau / bel / belle, 22, 414
 Beaucoup de, 414
 Béni / Béni-oui-oui / bénit, 30
 Besoin, 414
 Biaiser / bléser, 31
 Biennal / biennale, 30
 Bien des, 414
 Bien tôt / bientôt, 361
 Bogue / bug, 31
 Boire, 179
 Bon, 414
 Bouillir, 180

Bref, brièvement, 414-415
Bric-à-brac / brique, 31
Bruire / bruisser, 180

Ça / çà, 31
Cacophonie, 593
Calque, 415
Cantique / quantique, 31
Caparaçonné / carapace, 31
Cas, 415
Caténaire / cathéter, 31
Cause / à cause de, 407, 415
Caustique / encaustique, 31
Cautèle / cauteleux 32
Ceci / cela, 32
Céder, 181
Cédille, 66, 143, 280, 290, 356, 478
C'en / s'en / sans / sang, 361
Censé / sensé, 32
Cessation / cessibilité, 32
C'est / s'est / ces / ses / sait, 361
Chacun, 302, 415
Chair / chaire, 32
Chasse / châsse, 32
Cheddar / cheddite, 32
Chemineau / cheminot, 32
Chenil / fenil, 39
Chiasme, 593
Chiffe / chiffre, 32
Chiffres (écriture des), 351, 473, 492, 503
Choir, 182
Chômage / chaumage, 32
Chute, 593
Circonlocution, 593
Cliché, 593
Clôre, 182
Circonspect, 32
Ciste, 32
Citations, 476, 498, 506, 509, 595
Coléreux / colérique / cholérique, 32
Collision / collusion, 33
Colon / còlon, 33
Colonialiste / colonisateur, 33
Combien, 415
Comme, 416
Commencer, 183
Commanditaire / commandataire, 33
Communication, 416
Comparaison, 593
Compléments, 143, 416
complément d'objet, voir *Objet*
Composé
adjectifs composés, 372
noms composés, 304-305, 331, 352-353, 359, 373-374, 398
temps composés, 269
Compréhensible / compréhensif, 33

Conclure, 184
Concupiscence, 33
Condition, 417
Conditionnel, 159, 167-169, 265
Conduire, 185
Conjecture / conjoncture, 33
Conjonctions, 417
de coordination, 144, 383, 417, 427, 453-454, 482, 483, 566
de subordination, 142, 144, 147, 427, 455-456, 459, 566
Connaître, 186
Consacrer / sacrer, 52
Conséquent, 33
Consonnes (doubles), 40, 289-290, 338-342, 386, 388-389, 502
Contigu (uè), 33
Contredire, 186
Contumace, 33
Coordination, 453-455, voir aussi *Conjonctions*
Copier, 187
Coudre, 188
Couleur (noms et adjectifs de), 117-119, 305, 351, 408, 418
Coup, 418
Courir, 189
Cour / cours / court, 34, 418
Craindre, 189
Créer, 190
Creux, 593
Cricquet / criquet, 34
Crochets, 493-494, 517
Croire, 191
Croître, 191
Croquer, 192
Cueillir, 193
Cuire, 193
Cuisseau / cuissot, 34
Cultural / culturel, 34

Damer / damner, 34
De, 407, 419
Débâcle / embâcle, 34
Décade / décennal / décen-
nie, 34
Déceler, 194
Déchirement / déchirure, 34
De concert / de conserve, 34
Décrépi / décrépit, 34
Dédommager / endom-
mager, 35
Défaillir, 195
Défalquer, 35
Défectifs (verbes), 155
Définition, 594
Déglingandé, 35
Démètre / démettre (se), 35
Démystifier / démythifier, 35
D'en / dans, 361

Dentine / dentition / den-
ture, 35
Dépecer, 196
Derechef, 35
Description, 594
Déterminants, 144, 419
Devoir, 196
Diaphore, 594
Différend / différent, 35
Digression, 420
Dilemme, 35
Diptyque / distique 36
Direct / indirect
complément d'objet, 420
discours, 466-468
interrogation, 464-465
Disert, 35
Dissipé / dissiper / (se) dissi-
per, 36
Dissolu / dissous (oute), 36
Dithyrambe, 36
Dont, 420
Dormir, 197
Drastique, 36

É / er / ai / ais, 135, 253, 308, 360
E muet, 136, 251-252, 343, 365-366, 399
Ecailler / écaler, 36
Éclaircir / éclairer, 36
Écopé, 36
Écrire, 198
Effleurer / affleurer, 28
Efflorescence / inflorescence, 36
Égailler (s') / égayer (s'), 36
Élégance, 594
Éluder / élucider / éluder, 36, 144
Élision, 144, 410, 421, 481, 489, 502
Ellipse, 144, 421, 594
Émarger / marger, 44
Émerite / méritant, 37
Émigrer / immigrer, 37
Éminent / imminent, 37
Emphase, 594
Employer, 198
Empreinte / emprunt, 37
En, 422
Encaustique / caustique 31
Enchâssement, 422
Encore, 422
Endémie / épidémie / pan-
démie, 37
Endommager / dédom-
mager, 35
Énumérer / rémunérer, 37
Envahissement / invasion, 37
Envi (à l') / envie, 37
Environ, 423
Envoyer, 199
Éon / éonisme, 37
Épigramme / épigraphe /
épitaphe, 37

Épithète, 29, 144, *voir aussi*
Adjectifs

Éponyme, 29

Équité / iniquité, 42

Éruption / irruption, 42

Essuyer, 200

Et, 423

Et cætera / et cetera / etc, 38

Éteindre, 201

Étranger (mots d'origine étrangère), 64, 352

Être et avoir, 143, 153-157, 256

Euphémisme, 144, 594

Événement / avènement, 38

Évaluer, 201

Exclamation, 145, 423, 466

Excréter / excréter, 38

Excuse / excuser / (s')excuser, 38, 423

Exempt / exempté, 38

Exergue, 38

Exhaustif / exhaustivité, 38

Exhibition / inhibition, 42

Exhumer / inhumer, 42

Explétif (ne), 145, 423

Exsangue, 38

Extraire, 202

Factieux / faction, 39

Faillir, 203

Faute, 16

Fauteur / fautif, 39

Fécule / férule, 39

Féminin, *voir Genre*

Fenil / chenil, 39

Ferrage / ferrement / ferrure, 39

Ferroutage, 39

Féru, 39

Fêter, 33

Feu, 39

Feuille / feuillet / folio / page, 39

Fier (se), 204

Figure (de style), 591-599

Fissile / fissile, 39

Fond / fonds, 39

Force / fort, 363

Frac / vrac, 39

Frîre, 204

Fuir, 205

Fusilier / fusillé, 39

Galimatias, 594

Gémonies / hégémonie, 40

Genre (féminin / masculin), 60, 133-135, 145, 271, 367, 371

Gens / gent, 40

Gérondif, 424

Gibbeux / gibbon / gibbosité, 40

Gothique / gotique, 40

Goulet / goulot, 40

Gradation / graduation, 40, 595

Gradé / gradué / graduel, 40

Grand, 363

Gras, 503

Guet-apens, 40

Guidage / guidance, 40

Guigner / guignon, 40

Guillemets, 424

Guingois (de), 40

H aspiré, 137, 140, 313, 344, 345

Habilité / habileté (à), 40

Habitants (noms d'), 130

Haïr, 206

Hégémonie / gémonies, 40

Heur / heure, 41

Hiatus, 41, 595

Hiberner / hiverner, 41

Holographe / olographe, 41

Homographe, 145

Homophone, 145

Homonyme, 145

Hospice / auspices, 41

Hyperbole, 595

Idiotie / idiotisme, 41

Il y a, 42

Image, 595

Imbiber / imbibition, 41

Immigré / émigré, 37

Imminent / éminent, 37

Impassible / impavide, 41

Impératif, 161, 167-169, 266-267, 424

Impersonnel, 145, 147-148, 151 sq., 327

conjugaison des verbes impersonnels, 244, 246, 248-249

Impétrant, 41

Impropriété, 595

Impudent / impudique, 41

Incise, 425, *voir aussi Propositions*

Inclinaison / inclination, 42

Indéfini, 145, 425, *voir aussi Adjectifs et Pronoms*

Indicatif, 163-167, 265

Indirect / direct

complément d'objet, 420

discours, 466-468

interrogation, 464-465

Infinitif, 145, 417, 418, 425, 264-265

Inflorescence / efflorescence, 36

Ingérer, 42

Inhiber, 42

Inhibition / exhibition, 42

Inhumer / exhumer, 42

Iniquité / équité, 42

Initier, 42

Instar de (à l'), 42

Interjection, 425

Internet, 316

Interpeller, 206

Interrogation, interrogatif, 146, 425, 595

Interverti / introverti / inverti, 42

Intransitifs (verbes), 148, 260, 277-278

Invariables (mots), 61, 62-63, 373

Invasion / envahissement, 37

Inversion, 426

Irruption / éruption, 42

Italique, 426, 503

Jamais, 426

Jeter, 207

Joindre, 208

Jubilé / jubiler, 42

Judiciaire / judiciaire, 43

Justesse / justice, 43

La / là / las, 43, 363

Laconisme, 595

Lacet / laci, 43

Laconique / loquace, 43

Lacune / lagune / lagon, 43

Laïc / laïque, 43

Lapsus, 595

Légit / légataire / légation / legs, 43

Législation / législation, 43

Léguer / alléguer, 28

Leur / leurs, 363-364, *voir aussi Pronoms*

Lever, 208

Lexical (champ), 380, 384-396

Liaison, 140, 146

Libéralisation / libéralité / libération, 43

Lieu / lieu commun, 595

Limbe / limbes / lymphé, 44

Lire, 209

Lisibilité, 596

Litote, 146, 596

Locutions, 407-443, *voir aussi Conjonctions*

Logique (relations), 427

Lors / lorsque, 428

Loquace / laconique, 43

Louer, 210

Luxation / luxe / luxure, 44

Magnificence / munificence, 44

Malice / malignité, 44

Malséant / messéant, 44

Management / ménage-ment, 45

Mandant / mandataire, 44

Manger, 210

- Marger / émarginer, 44
 Marqueterie, 45
 Masculin, *voir Genre*
 Matériau / matériel, 45
 Maudire, 211
 Médical / médicinal, 45
 Médire, 212
 Mégalomane / mythomane, 45
 Mellifère / mellification / mellifique / melliflu(e), 45
 Mélodrame / mélomane, 45
 Même, 364, 428
 Ménagement / management, 45
 Mentir, 213
 Méritoire, Méritant, 37, 45
 Métalange, 146
 Métaphore, 596
 Métempsychose, 45
 Méthodique / méthodiste, 46
 Métonymie, 597
 Mettre, 213
 Miction / mixtion, 46
 Milliard / million, 46
 Mitigé / mitiger, 46
 Modalisation / modélisation, 46
 Mode, 46, 146, 264
 Moins, 46, 427, 429, 437, 458, 460-461
 Môme / momie, 46
 Moral / morale, 46
 Mordre, 214
 Morgue, 46
 Moudre, 215
 Mouler, 215
 Mourir, 216
 Mouvoir, 217
 Munificence / magnificence, 44
 Myrrhe / myrte / mitre, 47
 Mythomane / mégalomane, 45

 Naître, 217
 Narration, 146, 597
 Natal / natif, 47
 Néologisme, 146, 389
 Ne / Ne... pas, 429-430, 447-448, 146
 Négation, 146, 430, 447-449
 Ni / n'y, 361, 430-448
 Non / n'ont / n'on, 361, 431
 Non, non pas, 431
 Nonobstant, 431
 Notable / notoire, 47
 Notre / nôtre, 364
 Nuire, 218
 Nul(le), 431
 Nombre, 271, 371-373
 Noms, 60-61, 147, 431, 371, 375
 Noms composés, *voir Composés*
 Noms propres (pluriel des), 352, 430-431
 Noms propres devenus communs, 96-100, 299, 302, 352, 378
 Nominalisation, 41, 145, 147, 375,
 Normes, 16
 Nouveau, nouvel / nouvelle, 321, 394, 517
 nouveau-né, 304, 353, 372, 515, 517
 à nouveau / de nouveau, 29, 88
 Numéral, 147, 351, 371, 377, 383, 431

 Objet (d') complément, 142, 147, 271, 383-384, 416, 420, 445
 Observance / observation, 47
 Officiel / officieux, 47
 Oiseau / oisier, 47
 Oiseux / oisif, 47
 Olographe ou holographe, 41
 Onomatopée, 147, 333-334, 382-383, 398, 524
 Oppresser / opprimer, 47
 Opprobre, 47
 Ordinand / ordinar, 47
 Ordonnance, 47
 Orthographe, 76, 92, 147, 285 *sq.*
 Ostensible / ostensor, 48
 Ou / où / où... que, 322, 364, 431, 437, 453-454
 Ouvrir, 219
 Oxymore, 597

 Page / folio / feuille / feuillet, 39
 Palier / pallier, 48
 Pandémie / endémie / épidémie, 37
 Pandémonium, 48
 Panégyrique, 48
 Panel, 48
 Panser / penser, 48
 Par / part, 364
 Parabole, 597
 Paradoxe, 597
 Paragraphe / paraphe, 48, 432
 Paraphrase, 597
 Paraître, 219
 Parenthèses, 432
 Pareil, 432
 Partiel / partiel, 48
 Participes, 147, 151 *sq.*, 243 *sq.*, 263 *sq.*, 267, 285 *sq.*, 433, 433
 présents, 161, 293, 433
 passés, 162, 271-276, 323, 433

 Partir, 220
 Partitifs, 433-434
 Passif, 48, 142, 147, 257, 278, 449
 Payer, 221
 Peindre, 221
 Penser / panser, 48
 Percepteur / précepteur, 49
 Perdre, 222
 Péremption / préemption, 48
 Périphrase, 597
 Perpétuer / perpétuer, 49
 Personnel, *voir Impersonnel* et *Pronoms*
 Personnification, 597
 Peu / peut / peux, 364, 434
 Phrase, 434
 phrase nominale (ou non verbale), 147, 446-447, 465-466
 phrase complexe, 416, 452-461
 Pièges
 d'orthographe, 289 à 359
 de vocabulaire, 25 à 64, 133-135
 de prononciation, 135-140,
 Pineau / pinot, 49
 Pire / pis, 49
 Plaire, 223
 Plastic / plastique, 49
 Pléonasmе, 597
 Plus / plus... que, 427, 434
 Plus tôt / plutôt, 435
 Pluvial / pluvieux, 49
 Points, 435, 472-474
 deux points, 476-478
 point d'exclamation, 488
 point d'interrogation, 486-488
 point-virgule, 478-479
 points de suspension, 474
 Poncif / pontife, 49
 Ponctuation, 148, 471-509
 Portrait, 598
 Possessif, 148, *voir aussi Adjectifs* et *Pronoms*
 Pour / pour que, 435
 Pourvoir, 224
 Pouvoir, 224
 Précepteur / percepteur, 49
 Prédication / prédiction, 49
 Préemption, 48
 Préfixe, 69, 87-91
 Prémices / prémisses, 49
 Prendre, 157 *sq.*, 436
 Préposition, 148, 436
 Près / près de / prêt, 49
 Prévoir, 225
 Prolongation / prolongement, 49
 Promouvoir, 226
 Pronom, 148
 démonstratifs, 436

indéfinis, 425, 436
 interrogatifs, 146
 personnels, 321, 363, 437
 possessifs, 437
 relatifs, 420, 431, 437-438
 Pronominaux (verbes), 148, 259, 274-275, 399
 Prononciation, 135-140, 341-342
 Propositions, 148, *voir aussi Phrase complexe*
 indépendantes, 452
 principales, 416, 452
 relatives, 456-457
 subordonnées, 452, 456-461
 Prose, 598
 Protagoniste / antagoniste, 29
 Publiciste / publicitaire, 50

Quand / quant / qu'en, 361, 364, 437
 Quantique / cantique, 31
 Quasi, 50
 Quarteron / quatuor, 50
 Que, 437-438, 455
 Qu'elle / quelle, 361
 Quelque / quelques / quel que / quelle que / quelque... que, 362
 Queue / queueux, 50
 Qui / qu'il, 327
 Quintet / quintette, 50
 Quoi, 455
 Quoique / quoi que, 362

Rabattre / rebattre, 51
 Racines (des mots), 69 *sq.*
 Radian / radiant, 50
 Railler / rayer, 50
 Rainette / reinette, 50
 Rap, 50
 Ras, 51
 Ratifier, 227
 Rational / rationnel, 51
 Raz, 51
 Rebattre / rabattre, 51
 Recevoir, 227
 Recouvrer / recouvrir / retrouver, 51
 Recru / recrue, 51
 Registres (de langue, de communication), 438
 Règles, *voir Normes*
 Référentiel / révérenciel / révérencieux, 51
 Relatifs, relatives, *voir Pronoms et Propositions*
 Relax / relaxe, 51
 Rémunérer / énumérer, 37

Rendre, 228
 Répandre, 229
 Répétitions, 439
 Répondre, 230
 Réticent / rétif, 52
 Requérir, 230
 Résoudre, 231
 Rez, 51
 Romain, 503
 Rompre, 232

Sacrement / sacrement, 52
 Sans / s'en, 362, 364, 439
 Sauf / sauf que, 455, 461
 Savoir, 157 *sq.*, 440
 Sécheresse (du style), 598
 Séant / seyant, 52
 Semblable / similaire, 52
 Sensé / censé, 32
 Serment / sermon, 52
 Servir, 233
 Si / si...que, 440
 Siéger, 233
 Sigles, 55, 375
 Simplicité (du style), 598
 Si tôt / sitôt, 362
 Soi / soit / soi-disant, 52, 365, 440
 Solécisme, 598
 Somptuaire / somptueux, 52
 Sortir, 234
 Spore / sporadique, 53
 Style, 148, 517-599
 Subjonctif, 159-160, 167-169, 254-255, 265-266, 270
 Subordination, 455-456, *voir aussi Conjonctions*
 Subordonnées, *voir Propositions*
 Succinct / succinct, 53
 Suffire, 235
 Suffixe, 69, 91-96
 Suivre, 235
 Sujet, 462
 accord sujet / verbe, 271, 407, 441
 Sujétion / suggestion, 53
 Sur / sûr, 53
 Surseoir, 236
 Survie / survivance, 53
 Suspens / suspense, 53
 Symbole, 598
 Syndrome / symptôme, 53
 Synecdoque, 598
 Synonymes, 26-55, 290-358

Tain / teint, 53
 Taire, 237
 Tant / temps et autant / au temps, 362, 441

Technopole / technopôle, 53
 Temps (des verbes), 148, 267
 Temporaire / temporel, 53
 Tendreté / tendresse, 53
 Texte, 598
 Tiers / tierce, 53
 Tiret, 432, 495-496
 Toujours, 441
 Tout / tous, 90, 334, 365
 Trait d'union, 334, 373-374, 377, 398
 Transitifs (verbes), 148, 260, 276-278
 Tréma, 148, 252, 334, 353, 356, 377, 399
 Treuiller, 237
 Tribu / tribut, 54
 Triennal / triennuel, 54
 Triade / trilogie, 54
 Troncation, 442
 Trop-perçu, 46

Un / les uns, 133-134, 147, 442

Va / va t'en / vas-y, 363
 Vaincre, 238
 Valoir, 239
 Vacciner / vacciner, 54
 Vendre, 240
 Venir, 240
 Verbes, 149, 151-169
 accord sujet / verbe, 271, 407, 441
 liste des verbes, 281-283
 Vergeure / vergeture, 54
 Vêtir, 241
 Vieux / vieil / vieille, 336
 Virgule, 479-485
 Vivre, 242
 Vocabulaire, 21, 64
 Voici / voilà, 54
 Voir / voire, 54, 365, 442
 Volatil / volatile, 55
 Votre / vôtre, 365
 Vouloir, 157 *sq.*
 Vrac / frac, 39
 Vs, versus, 62, 157

X (prononciation du), 138
 pluriel en x, 349, 396

Y, 442

Z (noms en), 138
 Zeugma (ou zeugme), 599
 Zizanie, 79

*Cet ouvrage a été composé
par Atlant'Communication,
aux Sables-d'Olonne (Vendée)*

*Imprimé sur les presses
de l'imprimerie France-Quercy
à Cahors (Lot)*

*en juillet 2004
pour le compte des Éditions de l'Archipel
département éditorial
de la S.A.R.L. Écriture-Communication.*

Imprimé en France
N° d'édition : 610 – N° d'impression :
Dépôt légal : août 2004